

# LA BIBLIOTHEQUE DES PRÉDICATEURS,

QUI CONTIENT LES PRINCIPAUX SUJETS DE LA MORALE CHRÉTIENNE,

Mis par ordre alphabétique.

*Par le R. Pere *** de la Compagnie de JESUS.*

TOME SEPTIÉME.





A LYON,
Chez ANTOINE BOUDET, ruë Merciere, à la Croix d'or.
M. DCCXIV.
*AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.*

# TABLE
## DES SUJETS CONTENUS dans ce septiéme Tome.

## P.

Fin de la Table des Sujets du Tome septiéme.

LA

# LA BIBLIOTEQUE DES PREDICATEURS,

## CONTENANT LES PRINCIPAUX SUJETS de la Morale Chrêtienne.

# P.

# PAIX.

*LA PAIX DU COEUR, FAUSSE PAIX DES PECHEURS; Celle qui naît d'une bonne conscience, &c.*

## AVERTISSEMENT.

*Nous ne parlons icy que de la paix intérieure de l'ame, tant de la véritable paix, qui est propre des gens de bien, que de la fausse, propre des pecheurs qui étouffent les remords de leur conscience : car quoy qu'on en distingue de trois sortes, sçavoir, la paix avec Dieu, avec le prochain, & avec nous-mêmes : nous ne traiterons néanmoins que de la derniere, parce que nous avons parlé de la paix avec Dieu dans le Titre de la Conversion du Pecheur, laquelle renferme la paix & la reconciliation avec ce Dieu de miséricorde ; & de la paix avec le prochain, lorsque nous avons parlé de la Charité ; & dans un autre Titre, de la Division & de la Discorde. Il faut pourtant avoüer que la paix du cœur, que nous appellons paix avec nous-mêmes, étant inséparable de la paix avec Dieu, nous la supposerons toûjours, & si nous en parlons, ce ne sera qu'indirectement.*

*Il faut encore remarquer, que nous avons déja parlé de la Conscience, bonne & mauvaise, & erronée, dans un Titre particulier, ce qui semble être la même chose, que la paix de l'ame, qui naît d'une conscience qui ne se réproche rien. Mais comme les Prédicateurs traitent ces deux sujets différemment, nous en parlerons de même, sans être obligez d'user de redite, ayant assez dequoy fournir tous les deux.*

## PARAGRAPHE PREMIER.

*Différens Desseins, & Plans de Discours sur ce sujet.*

I. Comme nous ne parlons ici que de la paix de l'ame, cette paix peut être commune aux justes & aux pecheurs, & l'Ecriture même fait mention de l'une & de l'autre : mais comme elle vient de différens principes, sçavoir, celle des justes, d'une vertu consommée, & d'une union étroite avec Dieu : celle des pecheurs d'une conscience apprivoisée avec le crime, & insensible à toutes les playes du peché ; nous ferons voir dans les deux parties de ce Discours, Premierement, qu'il n'y a rien de plus précieux, de plus souhaitable & de plus avantageux que la paix des justes. Secondement, qu'il n'y a rien de plus funeste, ni de malheur pareil à la paix des impies & des pecheurs, comme étant le caractere le plus visible de leur reprobation, & un danger presque inévitable de leur damnation éternelle.

Premiere Partie. Après avoir montré que la véritable paix du cœur est le fruit de la mort & des souffrances d'un homme - Dieu, il faut faire voir, 1°. Qu'il n'y a rien de plus précieux & de plus excellent, puisque c'est la marque & le sceau d'une parfaite réconciliation avec Dieu, un gage de son amitié, & un bien, en un mot, préférable à tous les biens du monde ; un plaisir qui passe toutes les joyes que l'on peut goûter en cette vie, & que le Sage appelle un festin continuel ; on n'y peut mieux connoître le prix que par le tourment que le peché, qui est son contraire, cause à une conscience criminelle. 2°. C'est le bien le plus souhaitable, puisque, comme dit S. Augustin, c'est la fin de tous nos désirs, de nos poursuites, & de nos travaux, & que même on ne fait la guerre que pour joüir de la paix & du repos. Or comme cette paix & ce repos du cœur humain ne se peut trouver dans la joüissance de tous les biens de ce monde, de quelque nature qu'ils soient; ce n'est qu'en Dieu, qui est la source de tous les biens, & qui peut remplir seul les vastes desirs de nôtre cœur, que l'on rencontre ce bien inestimable, en possedant par la grace ce Dieu qui porte & qui met la paix par tout. Aussi est-ce pour cela qu'il s'appelle un Dieu de paix, & de toute consolation; ensorte que les justes ne peuvent souhaiter & posseder rien de plus grand, ni de plus précieux. 3°. A quoy il faut ajoûter, que les justes ne peuvent rien demander, ni Dieu leur donner rien de plus avantageux, puisque c'est ce qui fait nôtre bonheur en cette vie, un avant-goût des plaisirs célestes, un bien solide que rien ne nous peut ravir si nous voulons ; & si nous sommes affermis dans cette paix, tous les plus fâcheux accidens, toutes les disgraces de la fortune, & tous les ennemis les plus déclarez contre nous, ne pourront troubler cette paix ; mais il faut se souvenir que l'on ne parvient à ce bonheur, à ce repos si delicieux, & à cette paix si souhaitable, que par la victoire que nous remportons sur nos passions, sur tous nos vices, & par un long exercice de la vertu, & enfin par une longue épreuve de nôtre fidelité au service de Dieu.

Seconde Partie. Il n'y a rien de plus funeste que la paix dont les pecheurs joüissent dans leurs crimes. 1°. Parce que cette paix & ce repos ne peut naître que de l'insensibilité d'une ame, qui a étouffé les remords de sa conscience & tous les sentimens de religion; ensorte que le peché ne lui cause plus de peine & d'inquietude, comme il faisoit au commencement; lorsque la crainte des jugemens de Dieu, l'éternité malheureuse, & la perte d'un bonheur éternel, & tout ce qui effraye les autres pecheurs, ne fait plus d'impressiou sur celui qui est dans un repos léthargique. De maniere que bien loin de faire aucun effort pour sortir de cet état, il s'y plait & y trouve son contentement & sa paix. Paix plus funeste que la guerre la plus cruelle, &c. 2°. Parce que cette paix vient d'un entier abandon de Dieu, qui ne trouble plus son repos comme il faisoit d'abord, & comme il fait encore celui des autres pecheurs, qui sentent vivement les playes de leur conscience. Dieu mêle mille amertumes parmi leurs joyes & leurs plaisirs, comme témoigne S. Augustin en parlant de lui même: *Miscebas mille amaritudines*. Et pour m'exprimer avec l'Ecriture, il seme des épines dans la voye de l'iniquité pour obliger les pecheurs de retourner à lui. Mais quand il les laisse joüir en paix, du repos qu'ils cherchent dans le crime, c'est une marque certaine qu'il les abandonne, & qu'ils n'auront jamais de part à la paix & à la joye des Bienheureux. 3°. Parce que cette paix funeste dont joüit un pecheur, est une marque évidente qu'il est entierement vaincu, assujeti à toutes ses passions, esclave du monde, & sous la servitude du demon. Il vit en paix, parce qu'il n'ose résister à aucun de ces ennemis de son salut: & que desesperant d'entrer jamais dans le Royaume de paix, que Dieu promet à ses fideles serviteurs, il se contente de celle que le monde donne à ses esclaves.

Pour avoir la paix avec nous-mêmes, qui est proprement la paix que Dieu promit, & donna à ses Disciples après sa résurrection, il faut. II.

1°. Faire sa paix avec Dieu par une parfaite réconciliation; parce que pendant qu'on a Dieu pour ennemi, & que l'on résiste à ses ordres & à ses volontez, jamais on ne peut joüir de la paix: *Quis restitit ei, & pacem habuit?* Comme dit le S. homme Job. Job. 9.

2°. Il faut avoir la paix avec le prochain, parce que tandis que nous sommes en discorde avec lui, l'envie, la haine, la vengeance, la colere, & les autres passions troublent nôtre repos: on est toûjours sur la défensive, ou dans la défiance; & nous ressentons en nous-mêmes plus de chagrins & de déplaisirs, que nous n'en pourrons faire à nôtre ennemi. Dans ce dessein on joint toute la paix que le Sauveur est venu apporter au monde; sçavoir, la paix avec Dieu, avec le prochain, & avec nous-mêmes.

Pour joüir de la paix de l'ame, 1°. Il faut déclarer une guerre continuelle à son corps, c'est-à-dire, à la sensualité, à la concupiscence, & à tous les plaisirs illicites, parce tout cela est la cause des troubles que nous ressentons en nous-mêmes, & que nos passions y excitent, quand nous ne les avons pas domptées. III.

2°. Il faut faire divorce avec le monde, qui est l'ennemi de Dieu, c'est-à-dire, renoncer à ses maximes, à ses pompes, & à ses joyes, en gardant

fidelement la promesse que nous avons faite à Dieu, au Baptême : parce que nous ne pouvons pas joüir en même temps de la paix que le Fils de Dieu promet à ses fideles serviteurs, & de celle que le monde donne à ses esclaves.

IV. On peut faire voir trois choses touchant la paix du cœur.

1°. En quoy consiste cette paix & ce repos du cœur, que tout le monde cherche & souhaite, & qui est la fin de tous nos désirs, & de toutes nos poursuites.

2°. Quels sont les obstacles qui s'opposent à cette paix si désirable, & qu'il faut nécessairement rompre, pour en joüir ; sçavoir, nos passions, nos désirs déréglez, & les plaisirs des sens, parce que tout cela empêche que nous ne joüissions de la paix.

3°. Quels sont les moyens de la conserver; sçavoir, une grande confiance en la protection de Dieu, une résignation parfaite à ses volontez, une fidelité inviolable à son service.

V. Comme la paix est la tranquillité de l'ordre, selon S. Augustin ; pour joüir de la paix il faut mettre dans nous-mêmes l'ordre qui est nécessaire, & que Dieu, la nature & la raison demandent.

1°. Cet ordre est que la volonté soit soumise à Dieu, & les passions & les appetits à la raison. Tel a été l'ordre que Dieu établit dans l'homme, en l'état d'innocence ; & le déréglement, & la source de tous les desordres n'est venüe que de ce que le peché a renversé cet ordre. Delà est venüe la rebellion de la chair contre l'esprit, le combat & la contrarieté des humeurs dans le corps, & enfin le soulevement de toutes les créatures contre l'homme. Tellement que pour avoir la paix du moins de l'ame, il faut rétablir cet ordre, en soûmettant entierement nôtre volonté à Dieu.

2°. Mais afin que cet ordre soit tranquille, qui est une condition nécessaire pour joüir du bonheur de la paix, il faut soûmettre nos passions à la raison, réprimer leurs saillies, arrêter leurs révoltes, & les mettre en état qu'elles ne puissent troubler la tranquillité que nous pouvons ; secourus de la grace de Dieu, conserver & maintenir, quoique non sans de grands combats de nôtre part.

VI. Des avantages de la paix que Jesus-Christ nous donne, sur celle que le monde promet, & que les pecheurs y trouvent.

1°. Celle du monde n'est qu'apparente ; elle est trompeuse, & n'est le plus souvent que le voile des plus cruelles agitations qu'elle couvre, & enfin elle n'est qu'extérieure, & ne passe point jusqu'au cœur. Delà vient que la joye qu'elle cause n'est que superficielle; mais la paix que le Sauveur nous donne est solide, elle va jusqu'au fond de l'ame, & met la tranquillité dans toutes ses puissances:

2°. La paix que donne le monde est de peu de durée; le moindre accident, la moindre chose qui arrive contre leur espérance, la moindre disgrace la trouble, au lieu que celle que Jesus-Christ nous donne, ne peut nous être ravie si nous ne voulons, ni disgrace, ni accident, ni traverse du côté des créatures, parce qu'elle est indépendante du monde, &c.

3°. La paix que donne le Fils de Dieu, étant un effet de la grace, un fruit

de la vertu & de l'innocence, est une image, un essai, & un avant-gout de celle de l'autre vie; au lieu que celle que donne le monde, n'ayant que le crime & le déréglement du cœur pour principe, n'a pour fin qu'un supplice éternel.

On peut comparer la paix du cœur dont joüissent les gens de bien, avec la paix extérieure qui se fait entre deux Etats, qui ont été long-temps en guerre, & dont l'un & l'autre rétirent deux principaux avantages. VII.

Le premier est, qu'on fait cesser les actes d'hostilité de part & d'autre, & qu'on est exempt des allarmes, que donne un ennemi puissant, qui cherche toutes les occasions, & tous les moyens de nuire à celui auquel il a déclaré la guerre. C'est ce qui arrive dans la paix du cœur dont joüissent les justes: ils sont à couvert des coups de la justice divine qu'ils avoient irritée; mais ayant fait leur paix avec Dieu, ils trouvent un protecteur dans celui qu'ils avoient auparavant pour ennemi; d'où vient qu'ils joüissent d'une tranquilité inexpliquable.

Le second est, que comme quand la paix est faite, & publiée entre deux Etats, on rétablit le commerce qui avoit été interrompu durant la guerre, d'où nait l'abondance par tout, on restitüe de part & d'autre ce qu'on avoit pris, & on vit en assûrance; ce qui fait envisager la paix comme l'un des grands biens qui puisse être dans la vie civile. C'est ce qu'on peut dire de la paix du cœur; nous avons cessé de faire la guerre à Dieu, & il nous a accordé la paix; il nous rend le mérite de nos bonnes œuvres, que nous avions perdu, & nos vertus qui sont nos véritables biens, sont en assûrance; il reçoit & écoute nos prieres, il nous comble de ses graces, & nous fait mille faveurs qu'il nous refusoit auparavant. Voila le commerce rétabli & les avantages de cette paix.

On peut faire voir, 1°. qu'on peut trouver une paix solide dans tous les états de la vie, parce que la paix consiste dans l'ordre, & que comme le peché jette le trouble dans les ames, en renversant l'ordre qui y doit être; par une raison contraire, la vertu porte la paix avec elle, parce qu'elle soûmet la chair à l'esprit, & l'esprit à Dieu. VIII.

2°. Que l'on ne peut trouver qu'une fausse paix dans le monde, quelque condition qu'on embrasse, quand on suit les loix & les maximes du monde. *Pris des Essais de Sermons pour le 3^e. Dim. de Carême.*

1°. Que la paix de l'ame & du cœur est le bien le plus précieux que l'on puisse posseder en cette vie. X.

2°. Que ce bien si précieux, est aussi le plus facile à perdre, & par consequent que nous devons apporter tous les soins imaginables à le conserver. *Pris de l'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne dans la Dominicale, Sermon pour le Mardi de Pâques.*

Trois choses ont accoutumé de troubler la paix intérieure, & d'inquiéter le cœur humain. La premiere est la précipitation. La seconde, l'agitation qui vient de quelque désir ardent, & quelque passion vehemente. La troisiéme, les évenemens fâcheux, les persecutions, les miseres de cette vie. C'est contre ces trois causes du trouble intérieur qu'on a besoin de se prémunir pour conserver la paix. X.

1°. La précipitation trouble tout à fait le repos du cœur. On voit des per-

sonnes tellement disposées qu'elles ne peuvent vivre que dans l'empressement. Elles ne sont jamais contentes que quand elles ont trente affaires sur les bras: & quand elles n'en ont pas, elles s'en font. C'est là leur élement d'être pressez de tous côtez. Ces personnes se plaignent & gémissent, & cependant leur repos est dans leur mal. Les personnes pacifiques, qui connoissent & goûtent le bonheur de la paix, évitent l'empressement, & par un entier abandonnement aux soins de la Providence, par une pleine confiance en Dieu, par une continuelle attention à lui plaire, & à veiller sur tous les mouvemens de leur cœur, ils se maintiennent dans la paix.

2°. Les passions immortifiées ôtent au cœur sa paix. Un homme possédé d'un désir violent, transporté de colere, pénétré de crainte, ému de quelque semblable passion, est comme une mer agitée. Il ne peut se reposer en Dieu, & l'esprit de Dieu qui ne fait son sejour que dans la paix, ne peut demeurer en lui. C'est pour cela que tous ceux qui veulent joüir d'une sainte paix, s'étudient à mortifier les passions vives qui pressent le cœur, & répriment les moindres émotions, & ne s'attachent à rien qu'à servir Dieu, persuadez qu'il n'y a rien qui soit digne de nous émouvoir que le desir de plaire à Dieu, & la crainte de lui déplaire. Pour en venir là, & posseder un si riche trésor, il faut travailler à régler tous les mouvemens, n'y souffrant aucune violence, sous quelque prétexte que ce soit; & croire que rien ne nous doit être plus cher que de conserver la paix de son cœur.

3°. La troisiéme cause du trouble du cœur, sont les accidens extérieurs, qui nous troublent, parce qu'ils émouvent nos passions. Ces accidens sont, les persécutions, les injures, les maladies, les mauvais succès: Car c'est dans ces occasions, & pour ces raisons qu'on s'inquiette, qu'on s'impatiente, qu'on s'emporte, en un mot, qu'on se trouble & qu'on perd la paix; mais le moyen de la conserver, c'est d'être parfaitement résigné à la volonté de Dieu, en recevant tout de sa main; cette soûmission aux ordres de la divine Providence nous met en quelque maniere à couvert de tous les accidens, en sorte que rien n'est capable d'alterer nôtre paix. *Tiré des Dialogues spirituels du P. Surin.*

---

## PARAGRAPHE SECOND.

*Les Sources où l'on peut trouver dequoy remplir ces Desseins, & les Auteurs qui en traitent.*

Les SS. Peres.

Saint Augustin *l. 1. de Serm. Dom. in mo[nte]*, parle de la paix intérieure, & montre quelles sont les personnes pac[ifiques].

Le même, *l. 19. de Civit. Cap. 13.* après avoir montré que la paix est une tranquilité de l'ordre, en fait l'application à la paix, en quelque sujet & en quelque maniere qu'elle se trouve. Il fait voir dans ce même livre l'excellence & le mérite de la paix en géneral, & dit plusieurs choses sur nôtre sujet en particulier.

Le même, *Serm. 8. de Communibus*, montre que les pecheurs ne peuvent joüir d'une véritable paix. Et dans le 17. il montre que nous ne pouvons joüir de la paix, si premierement nous ne l'avons faite avec Dieu, & si elle ne vient de la charité.

Le même, *in Psalm. 84.* montre que nôtre paix ne sera parfaite que dans le Ciel. Et dans le même endroit, il fait voir que pour avoir la paix, il faut aimer la justice.

Le même, *in Psalm. 143.* montre que pour avoir la paix dans nous mêmes, il faut être soumis à Dieu.

Le même, *sive alius Author Serm. 2. ad Fratres in Eremo*, fait voir l'utilité & la douceur de la paix.

S. Grégoire, *l. 2. Epist. Ep. 45.* montre que sans l'humillité, il est impossible d'avoir la paix, ni avec le prochain, ni avec nous-mêmes.

Le même, sur ces paroles de Job, c. 3. *qui ædificant sibi solitudines*, montre que se bâtir des solitudes, c'est se retirer des soins, & du tumulte des choses du monde, & joüir d'une profonde paix.

Le même, 3. *Part. Pastor.* fait voir que sans aimer la paix intérieure & la conserver, on ne peut être homme spiritüel.

Le même, dans quelque endroit de ses Morales, montre qu'il y a une paix commencée, & l'autre parfaite, qui n'est que pour l'autre vie.

Le même, sur ces paroles de Job: *Quis restitit ei, & pacem habuit?* montre que sans être parfaitement soûmis à Dieu, on ne peut joüir de la paix.

Le même, *Homil. 39. in Evangel.* montre que les biens temporels, où nous trouvons nôtre paix en cette vie, feront en l'autre nôtre supplice.

Le même, *Epist. ad Eusebium Episc.* fait connoître combien la paix est précieuse & excellente.

S. Jérôme, sur l'Epître aux Ephésiens, ch. 6. & sur l'Epître aux Galates ch. 5. montre qu'entre les dons du Saint-Esprit, cette paix de l'ame, est l'un des plus excellens.

S. Basile, *Homil. 1. in Psalm. 28.* fait voir quelle est la véritable paix intérieure, & par quelle marque on la peut reconnoître.

Le même, sur ces paroles d'Isaïe: *Et pacis ejus non est finis*, montre que la paix que donne le Saint-Esprit sera éternelle.

S. Grégoire de Nazianze a fait plusieurs Oraisons sur la paix, & dans la troisiéme, il montre l'excellence de la paix qui vient de Dieu, & combien elle est souhaitable.

S. Ambroise, *l. de Jacob. c. 6.* montre en quoy consiste la paix du cœur.

S. Chrysostome, *in Psalm. 4.* montre l'excellence & le prix de la paix intérieure, par le trouble que nous causent nos passions.

Origene, *l. 4. in c. 5. Epist. ad Romanos*, montre que les méchans, & les personnes vicieuses ne peuvent avoir la paix, ni avec Dieu ni avec eux mêmes.

Dionysius Carthusianus, *in Operibus minoribus, Tome 2.* Les Livres Spirituels & autres.

Grenade, dans la Guide des Pecheurs l. 1. ch. 19. & 20 montre d'où vient

la paix du cœur, quelle en est la source, & d'où naît la fausse paix des méchans.

Le même, l. 2. de l'Amour de Dieu, ch. 14. parle des moyens de conserver la paix intérieure.

Le P. Alphonse Rodriguez dans le Traité de la Conformité avec la volonté de Dieu, ch. 4. & suivans, montre que cette conformité est un moyen d'acquerir la paix, & la félicité en cette vie.

Le P. de S. Jure, l. 3. de la Connoissance & de l'Amour de nôtre Seigneur, ch. 10. sect. 22. montre que la paix du cœur vient de la mortification des passions.

Le P. du Sault, dans le Traité de la Confiance en Dieu, l. 3. ch. 1. traite assez au long de la vraye paix de l'ame.

Hieronymus Platus, *de bono Status Religiosi*, p. 3. c. 2. montre que la paix & la satisfaction de l'esprit n'est qu'en Dieu.

Le P. Dozennes, dans la Morale de JESUS-CHRIST, traite des moyens d'acquerir la paix du cœur.

Le P. Guilleminot dans le livre intitulé: La Sagesse Chrétienne, ch. 11. Quatriémes vérité, fait voir que l'homme par le moyen de la sagesse & de la vertu peut joüir d'une tranquilité continuelle.

Le P. Guilloré, l. 3. Instruction 7. parle de la paix de l'ame fondée sur la Providence.

Le même, dans le Traité des Illusions, la septiémes est sur la fausse paix de l'ame.

Le P. Haineuve, Tome 2. de l'Ordre, Discours 8. a fait un long Traité sur la paix.

Dans les Traitez de pieté de S. Martin, Tome 1. il y a plusieurs Chapitres qui traitent de la paix du cœur; de la fausse paix des pecheurs, & des troubles d'esprit des gens de bien.

Dialogues spirituels du P. Surin, l. 2. ch. 2.

Le Catechisme Spirituel du même, 8. Part. ch. 4.

Les Prédicateurs recens.

Le P. Bourdaloüe, dans l'Avent, Sermon de la Nativité de nôtre Seigneur.

Le même, Sermon pour le Dimanche de la Quasimodo, où il traite de la paix de l'esprit & du cœur.

Le P. Texier dans la Dominic. Serm. pour le 1. Dim. après Pâques.

Monsieur Fromentieres.

Le P. Giroust, Sermon de la douceur du service de Dieu, dans son Avent.

Le P. Massillon, Sermon pour le 2. Dimanche de Carême.

Le P. Masson, dans son Avent Sermon de la Nativité de nôtre Seigneur.

Monsieur l'Abbé Monmorel, discours sur le 4. Dimanche après les Rois.

Essais de Sermons pour l'Avent, 2. Sermon, où il est parlé de la fausse paix des pecheurs

Essais de Sermons pour le Carême, troisiémes Dimanche, où il est parlé de la vraye & de la fausse paix.

Les mêmes Essais pour le Dimanche de la Quasimodo, où il est parlé du même sujet.

Discours Chrêtiens, Sermon pour le prémier Dimanche après Pâques.

L'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, parle

parle de la paix du cœur sermon pour le Mardy de Pâque.

Le même, sermon pour le Dimanche de la Quasimodo, parle de la fausse paix & de la fausse conscience.

Le même, dans les Mysteres de nôtre Seigneur, Sermon sur les Playes du Fils de Dieu, parle encore de la paix.

Grenade dans ses Lieux Communs.

Busée, *in viridario*.

Lohner. *Titulo Pax*.

Peraldus, *Tom. 1. de Beatitudinibus part.* 11.

Spaner, *Polyanthea Sacra. Titul. Pax.*

Ceux qui ont fait des recüeils sur cette matiére.

---

## PARAGRAPHE TROISIE'ME.

### *Passages, exemples, & applications de l'Ecriture sur ce sujet.*

*Quis restitit ei, (Deo) & pacem habuit?* Jobi 9.

Qui a jamais resisté à Dieu, & a joüi de la paix?

*Acquiesce ei, ( Deo ) & habeto pacem.* Jobi 22.

Soûmettez-vous à Dieu, & demeurez en paix.

*Orietur in diebus ejus justitia, & abundantia pacis.* Psalm. 71.

La justice paroîtra de son temps, avec une abondance de paix.

*Pax multa diligentibus legem tuam.* Psalm. 118.

Ceux qui aiment vôtre Loy, joüissent d'une grande paix.

*Viam pacis non cognoverunt.* Psal. 13. & Epist. ad Roman. 3.

Ils n'ont point connu la voye de la paix.

*Inquire pacem, & persequere eam.* Psalm. 33.

Recherchez la paix, & poursuivez-là avec persévérance.

*Factus est in pace locus ejus.* Psal. 75.

Il a aimé & choisi la paix pour sa demeure.

*Justitia & pax osculata sunt.* Psal. 84.

La justice & la paix se sont mutuellement donné le baiser.

*Secura mens quasi juge convivium.* Proverb. 15.

L'ame tranquille est comme un festin continuel.

*Et erit opus justitiæ pax.* Isaïæ 32.

La paix sera l'ouvrage de la justice.

*Non est pax impiis, dicit Dominus.* Isaïæ 48.

Il n'y a point de paix pour les impies, dit le Seigneur.

*Ego Dominus faciens pacem.* Isaïæ 45.

Je suis le Seigneur qui fais la paix.

*Ecce declinabo super eam quasi fluvium pacis.* Isaiæ. 66.

Je vais faire couler sur elle un fleuve de paix, ( *sur la Ville de Jerusalem* )

*Parvulus natus est nobis, & vocabitur nomen ejus princeps pacis.* Isaiæ 9.

Un petit Enfant nous est né, & il sera appellé le Prince de la paix.

*Erit sicut flumen pax tua.* Isaïæ 48.

Vôtre paix sera comme un fleuve.

*Viam pacis nescierunt.* Isaïæ 59.

Ils n'ont point connu la voye de la paix.

*Dixerunt pax, pax, & non erat pax.* Jerem. 6.

Ils ont dit la paix & la paix, lors qu'il n'y avoit point de paix.

*Ego cogito cogitationes pacis.* Jerem. 29.

Je n'ay que des pensées de paix.

*Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur.* Matth. 5.

Bien-heureux sont les pacifiques, parce qu'ils seront appellez Enfans de Dieu.

*Gloria in Excelsis Deo, & in terra pax hominibus bonæ voluntatis.* Luc. 2.

Gloire soit à Dieu, au plus haut des Cieux & paix aux hommes de bonne volonté.

*Pacem meam do vobis, pacem relinquo vobis, non quomodo mundus dat, ego do vobis.* Joan. 14.

Je vous donne ma paix, je vous laisse la paix; je ne vous la donne pas comme le monde la donne.

| | |
|---|---|
| *Hæc locutus sum vobis, ut in me pacem habeatis.* Joan. 16. | Je vous ai dit ceci afin que vous ayez la paix en moy. |
| *Jesus stetit in medio, & dixit, pax vobis.* Joan. 20. | Jesus se tint au milieu d'eux, & leur dit: la paix soit avec vous. |
| *Non est regnum Dei esca & potus, sed justitia & pax, & gaudium in Spiritu Sancto.* Ad Roman. 14. | Le Royaume de Dieu ne consiste pas dans le boire & dans le manger; mais dans la justice & la paix, & dans la joie que donne le Saint-Esprit. |
| *Justificati ergo fide, pacem habeamus ad Deum.* Ad Roman. 5. | Etant justifiez par la foy, ayons la paix avec Dieu. |
| *Deus pacis sit cum omnibus vobis.* Ad Roman. 15. | Je prie le Dieu de paix de demeurer avec vous tous. |
| *Gloria & honor, & pax omni operanti bonum.* Ad Roman. 2. | La gloire, l'honneur, & la paix seront le partage de tout homme qui fait le bien. |
| *Pacem habete, & Deus pacis erit vobiscum.* 2. ad Corinth. 13. | Ayez la paix entre vous, & le Dieu de la paix sera avec vous. |
| *Ipse enim (Christus) est pax nostra.* Ad Ephes. 2. | C'est Jesus-Christ qui est vôtre paix. |
| *Pax Dei quæ exuperat omnem sensum, custodiat corda vestra & intelligentias vestras.* Ad Philipp. 4. | La paix de Dieu qui surpasse toute pensée, garde vôtre cœur, & vos esprits. |
| *Cum dixerint impii, pax & securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus.* Proverb. 29. & 1. ad Thess. 5. | Lors qu'ils diront nous sommes en paix, & en sureté, ils se trouveront surpris tout d'un coup par une ruïne imprévûë. |
| *Pax Christi exultet in cordibus vestris.* Ad Colossenses 3. | Faites regner dans vos cœurs la paix de Jesus-Christ. |
| *Gratia vobis, & pax ab eo qui est.* Apoc. 1. | Que la paix & la grace vous soit donnée par celui qui est. |
| *Sunt impii, qui ita securi sunt quasi justorum facta habeant.* Eccli. 8. | Il y a des méchans qui vivent dans l'assûrance, comme s'ils avoient les vertus des justes. |

## *Exemples de l'Ancien & du Nouveau Testament.*

*Dieu ne voulut pas que David lui batit un Temple, & pourquoy. 2. Regum. 7. 3. Reg. 19.*

Dieu ne voulut pas que David, quoique si juste & si saint lui édifiât un Temple, où il devoit faire sa demeure; parce que ce Roy avoit passé sa vie dans la guerre, & dans le tumulte; il réserva cette faveur à son fils Salomon, qui fut un Prince pacifique; pour nous apprendre qu'il prend plaisir d'habiter dans un cœur paisible & tranquille. C'est pour la même raison, que lorsque cette Suprême Majesté se fit voir à Elie en la montagne, ce ne fut pas au milieu des feux, des tempêtes, & des tremblemens de terre: mais dans un souffle de vent doux & agréable; pour nous apprendre aussi, que le cœur qui est dans le calme & exempt du trouble des passions, est le véritable sejour de Dieu.

*Melchisedech appellé dans l'Ecriture Roy de Justice & Roy de Paix.*

La paix & la joye qui cause nôtre repos & nôtre félicité en cette vie, sont les fruits de la justice & de la sainteté. C'est ce que nous marquent les deux noms de Melchisedech, qui est appellé dans l'Ecriture Roy de Justice & Roy de Paix; parce que ces deux choses sont tellement inséparables, que jamais la paix ne se trouve sans la justice, ni la justice sans la paix. Et ainsi ceux-là travaillent inutilement pour acquérir la paix & le contentement véritable qui ne vivent pas selon les régles de la justice.

*Moyse étois*

Le Juste s'estime heureux dans la tranquilité que lui donne sa vertu,

tandis qu'il voit avec quelque sorte de compassion, les mondains tristes, chagrins, troublez, agitez. C'étoit ainsi que Moyse & les fideles Israëlites voyoient d'un air tranquille & assûré, le cruel Pharaon & toute son armée livrez à la merci des flots; ils voyoient sans crainte les alarmes & les troubles de ces infortunez Egyptiens; & loin du murmure & de la fureur des flots, ils chantoient à Dieu des Cantiques d'actions de graces: voila une figure, & un modelle tout ensemble de la paix & de la tranquilité dont joüissent les justes.

tranquille pendant que Pharaon étoit dans le trouble & dans l'agitation avec son armée.

Nous lisons dans l'Ecriture qu'après que Gedeon eut élevé l'Autel que Dieu lui avoit demandé, il le nomma, *La paix du Seigneur*, voulant dire qu'il l'avoit dressé comme un témoignage public de la paix, que Dieu lui avoit donnée: Mais l'Ecriture remarque, qu'il prit en même-temps dix-hommes avec soy pour renverser l'idole de Baal, & pour ruïner le bois qui lui étoit consacré; & même que les Idolâtres s'étant opposez à son entreprise, il en appella encore d'autres, pour le seconder dans le dessein qu'il avoit d'anéantir la memoire de cette Idole. D'un côté ce Conquerant éleve à Dieu un Autel, pour lui rendre grace de la paix qu'il lui a accordée; & de l'autre il renverse les Autels consacrez aux faux Dieux, pour nous apprendre qu'en même temps que nous avons purifié nos cœurs, & que nous en avons fait un Autel de paix, nous devons travailler à la destruction de l'idole de Baal, c'est-à-dire, à combatre nos passions, & nos inclinations dereglées; de crainte que la paix que nous ferions avec elles, ne nous ravît la paix de Jesus-Christ.

L'exemple de Gedeon nous apprend ce que nous devons faire pour joüir du bonheur de la Paix.

Adam ayant été créé avec la justice originelle, joüit d'une paix & d'une tranquilité parfaite, intérieure & extérieure pendant qu'il conserva cette justice, & qu'il demeura fidelle, & soûmis aux ordres de Dieu: Mais il perdit cette paix en perdant l'innocence, & reconnoissant à l'heure même qu'il s'étoit attiré l'inimitié de Dieu, il se cacha, comme pour se mettre à couvert de sa vengeance. Dés lors toutes les créatures qui lui étoient soûmises lui refuserent l'obeïssance, & lui declarerent la guerre: il ressentit la rébellion de ses passions, & ensuite il nous a laissé comme par héritage cette guerre qui se passe au milieu de nous, & que S. Paul appelle la loy des membres, laquelle combat la loy de nôtre esprit. Tant il est vrai que la justice est la source de la paix.

Le prémier homme perdit la paix en perdant la justice originelle.

Noé cet homme juste, que Dieu avoit choisi pour sauver les restes du genre-humain, & pour en être le réparateur, eut sans doute une grande fermeté d'ame, pour voir la ruïne de tout le monde, sans s'ébranler, & sans être consterné du plus étrange accident qui fut jamais. Certes on peut dire que l'arche où il demeura assez long-temps fut l'asile de la paix; puisque tous les animaux qu'il y avoit renfermé par l'ordre de Dieu, étoient paisibles, & vivoient ensemble, quelque antipathie qu'ils eussent entre eux, & que lui-même parmi le bruit des flots, les cris des mourans, & le debris universel de tout ce qui étoit sur la terre, demeura intrépide, soûtenu qu'il étoit de la protection de Dieu: c'est la figure de la paix dont joüit un homme de bien, parmi le renversement de sa fortune, & les plus fâcheux évenemens.

Noé tranquille dans l'Arche durant le deluge est l'image de la paix d'un homme de bien dans les accidens les plus fâcheux.

La paix que Jesus-Christ donne à ses Apôtres est le prix de sa

La paix

que Jesus-Christ donne à ses Apôtres.

mort, & le fruit de sa Resurrection. De là vient qu'il ne leur donne cette paix qu'en leur exposant les cicatrices de ses mains & de son côté, pour leur faire entendre qu'ils ne pouvoient la recevoir que par les mêmes moyens qu'il avoit employez pour l'acquerir: qu'elle ne consistoit pas dans une mollesse tranquille, ni dans une oisiveté languissante, mais dans la patience des peines qu'ils devoient souffrir constamment pour Dieu, & dans la soûmission profonde qu'ils devoient à ses ordres. Ses instructions avoient précedé ses exemples, & c'étoit pour les préparer à les suivre, qu'il leur avoit dit: Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix; que vôtre cœur ne se trouble ni ne s'épouvente point: *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis; non turbetur cor vestrum neque formidet.* Comme s'il leur disoit: la paix que je vous donne, ne consiste point à ne pas souffrir, mais à ne se point troubler au milieu des souffrances. Les persécutions qui vous seront suscitées, ne seront point un obstacle qui vous empêche de l'avoir, si dans vos peines vous glorifiez le Dieu que vous servez; vous la posséderez lorsque les supplices les plus rudes ne troubleront point l'égalité de vôtre ame; lorsque toutes les disgraces attachées à vôtre ministere, ne rébuteront point vôtre patience; que vous serez convaincus que toute la gloire du Chrêtien est de souffrir, & que vous vous estimerez heureux de sacrifier vôtre vie à celui qui est mort pour vous.

*Joan.* 14.

Le Fils de Dieu avertit ses Apôtres de ne point se troubler, ni perdre la paix pour les persécutions du monde.

Dans une autre occasion, le Sauveur faisant à ses Apôtres une peinture de tout ce qu'ils avoient à souffrir de la part du monde, il ajoûte sur la fin, je vous ai dit toutes ces choses, afin que vous trouviez la paix en moy; vous serez accablez dans le monde, mais ayez confiance, car je l'ai vaincu. Comme s'il leur eût voulu dire, & à tous les Chrêtiens en particulier, que la paix, qui fait icy bas le bonheur des justes, ne s'acquiert qu'au milieu des combats contre le monde & le peché; qu'elle ne se trouve que dans une généreuse resistance à toutes les passions humaines; & que ce n'est qu'après avoir courageusement combatu, comme dit l'Apôtre, que nous pouvons goûter les douceurs de la vie éternelle.

## *Applications de quelques passages de l'Ecriture à ce sujet.*

Les grandes ames & solidement vertueuses, ne perdent pas facilement la paix.

*Erit sicut flumen pax tua. Isaïe* 48. Le Prophete Isaïe dit que la paix interieure du Juste ressemble à un grand fleuve; Jettez vous quelque chose dans un fleuve, elle l'agite, mais ce n'est que la surface qui est agitée, le fond demeure toûjours tranquille; & ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est qu'après cette legere émotion, le fleuve porte comme en triomphe la chose qui l'a frappé. Une ame tranquille & généreuse, prend ce fleuve pour son symbole; *Sicut flumen pax tua.* Si on lui porte une nouvelle desagréable, il peut arriver que les prémiers mouvemens la troublent; mais ils ne sont qu'apparens, l'intérieur conserve le calme. *Quasi flumen pax tua.* Il n'en est pas ainsi d'un petit ruisseau, à peine est-il battu de quelque coup, qu'en même temps il se trouble, ce coup ira jusqu'au fond en remuer la fange, qui altere l'eau. Un esprit rempant est de la nature de ce ruisseau; s'il reçoit quelque outrage, aussi-tôt il éclate, il perd sa situation naturelle;

le chagrin du dehors passe jusqu'au fond du cœur, & n'y trouvant que de la boüe, il l'agite & le corrompt.

*Impii quasi mare fervens, quod quiescere non potest. Isaiæ 57.* La paix dont nous parlons, s'établit en nous, par la mortification de nos passions, & par la victoire que nous en remportons; parce qu'il n'y a rien de si puissant pour faire naître & pour conserver le bien-heureux repos. Ce que les vents font sur la mer, les passions le causent dans nos cœurs; puisqu'elles ne cessent de les agiter, & de les troubler par la violence de leurs mouvemens. La colére est la prémiere & la plus dangereuse de toutes. C'est l'ennemie déclarée de la paix; c'est son contraire avec lequel elle ne peut compatir. Ainsi lors qu'elle nous transporte, c'est elle qui excite de plus furieux orages, & qui ruine le plus immediatement la tranquilité de l'ame. La propre volonté fait presque le même: elle s'irrite par la résistance, & comme elle se porte avec ardeur à ce qui lui plait, elle s'inquiéte & nous trouble d'autant plus, qu'elle trouve plus d'opposition à ce qu'elle désire. Nos mauvaises inclinations, & nos désirs sensuels causent le même désordre; Car comme la joye naît dans nos cœurs, lors que nous possedons un bien que nous souhaitons; de même la tristesse & le trouble ne manque jamais de s'en emparer lors qu'il nous est refusé.

Les passions sont comme des vents furieux, qui agitent nôtre cœur, & qui le troublent.

*Non veni mittere pacem, sed gladium. Matth. 1.* Quoique le Fils de Dieu ait pris la qualité de Prince de la paix, & qu'il nous l'ait donnée par sa naissance & par sa Résurrection; il nous déclare néanmoins, qu'il n'est point venu sur la terre pour y apporter la paix; mais la guerre: pour nous apprendre sans doute, que si d'un côté nôtre bonheur consiste à être en paix avec Dieu & avec nous-mêmes, de l'autre le plus grand malheur qui nous puisse arriver, c'est d'être en paix avec le monde, parce que la paix que ce monde trompeur fait avec nous, ou que nous faisons avec lui, est la plus dangereuse guerre que nous puissions avoir, Car pour être d'accord avec lui, il faut approuver ses maniéres, suivre ses maximes, donner dans tous ses sentimens, & par conséquent déclarer la guerre à Dieu, & l'avoir pour ennemi, & ensuite éprouver la guerre & le trouble que nous causent nos passions. C'est donc avec raison que le Fils de Dieu est venu pour apporter la guerre au monde, afin que nous puissions avoir la paix avec lui, & avec nous-mêmes.

En quel sens le Sauveur a dit qu'il n'est pas venu apporter la paix, mais la guerre.

*Justitia & pax osculatæ sunt. Psalm. 84.* Tout le monde demande & souhaite la paix; mais hélas! qu'il y en a peu qui prennent les moyens véritables & les voyes certaines pour l'acquérir! Or ces voyes & ces moyens sont la justice, dit saint Augustin sur ce passage. *Nolunt operari justitiam.* Les hommes pour la plûpart ne font nulle diligence pour se procurer cette vertu si sainte & si nécessaire; cependant il n'est pas possible d'avoir l'une sans l'autre. Ainsi tandis qu'une ame est assujettie à ses passions, & qu'elle suit les mouvemens de ses cupiditez, elle est dans le déréglement & dans le désordre; elle n'est donc pas dans un état de justice, & par conséquent elle ne sçauroit avoir la paix. *Fac justitiam, & habebis pacem, duæ amicæ sunt, si amicam pacis non amaveris, non te amabit ipsa pax, non veniet ad te*, dit saint Augustin.

La paix est inséparable de la justice & on ne peut avoir l'une sans l'autre.

*August. in Psalm. 74.*

*Cum serò esset, & fores essent clausæ, venit Jesus & dixit eis: Pax vobis. Joan. 20.* Pourquoi

Jesus-Christ vint les portes fermées & sur le soir pour donner la paix à ses Disciples.

Quelques interpretes trouvent du mystére, en ce que les portes étoient fermées, & qu'il étoit déja tard lors qne JESUS-CHRIST entra dans la sale où les Disciples étoient assemblez, pour leur donner la paix. C'est, disent-ils, pour nous apprendre, que Dieu ne nous fait ce riche présent, qu'après que nous avons fermé ces issuës, & ces portes fatales par où la mort & le trouble entrent dans nos ames, & que cette paix étant la récompense des travaux qui l'ont précedée, & le fruit d'une longue persévérance, nous devons travailler pendant le jour afin de nous reposer le soir. Cependant à peine avons-nous fait les prémieres démarches dans le chemin de la vertu, que nous voudrions être arrivez au terme; nous ne faisons que sortir des troubles & des agitations du monde, & nous voudrions joüir de la tranquilité que goûtent ces ames fidéles qui se sont consacrées à Dieu dès le commencement de leur vie.

Quand le Fils de Dieu vient dans une ame, il y apporte sa paix.

*In quamcumque domum intraveritis, primùm dicite: Pax huic domui. Luc.* 10. De même que quand le Sauveur ressuscité visita ses Disciples dans le Cénacle, il leur dit en les saluant: *La paix soit avec vous*: & leur ordonne de dire la même chose, quand ils entreroient dans quelque maison. Ainsi lors qu'il entre dans les ames, il leur dit incontinent: la paix soit avec vous; & parce que sa parole est toute-puissante, en leur souhaittant la paix, il la leur donne; il bannit le trouble de leur cœur, il les comble d'une joye solide, il accorde la chair avec l'esprit; il modére les passions, il appaise les vaines frayeurs dont elles sont agitées dans la vûë de leur foiblesse.

*Sunt impii qui ita securi sunt, quasi justorum facta habeant. Eccli.* 8. On ne voit que trop de ces hommes impies, qui vivent dans une aussi grande assûrance que s'ils étoient les plus justes du monde. Néanmoins que ce bonheur est malheureux, que cette tranquilité est fausse, & que cette paix est turbulente! Car le moyen qu'ils la puissent trouver là où elle n'est pas, & parmi tant de maux, si ce n'est qu'ils appellent paix le tumulte de leurs passions. *Tam magna mala pacem appellant.* Ou bien comme assûre saint Augustin, ils se forgent une fausse paix dans leur imagination, afin de joüir plus librement de leurs vices, ce qui n'est qu'une paix d'imagination, qui ne leur donne qu'un repos imaginaire; & ce qui est le plus déplorable, c'est que dans cette paix si mal fondée, ils se réposent en assûrance, comme s'ils n'avoient rien à craindre; ils se font une conscience à plaisir; ils appellent leurs cupiditez des désirs raisonnables, leurs débauches des divertissemens innocens, leur libertinage une force d'esprit, leur ambition une force de courage, & pour tout dire avec le Sage, ils donnent le nom de paix aux plux grands crimes.

*Sapient.* 14.

# PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

## *Passages & pensées des Saints Peres sur ce sujet.*

*Pax est serenitas mentis, tranquillitas animi, simplicitas cordis, vinculum amoris, consortium charitatis.* Augustinus, Serm. 57. de Verb. Dom.

*Tale bonum est bonum pacis, ut in rebus creatis nihil gratiosius soleat audiri, nihil delectabilius concupisci, & nihil utilius possideri.* Idem, l. 19. de Civit. c. 11.

*Pax quid est? ubi nullum bellum est, ubi non est contradictio, ubi nihil resistit, nihil adversum est.* Idem, in Psalm. 84.

*Pax est tranquillitas ordinis.* Idem, lib. 19. de Civit. cap. 13.

*Pacifici in se ipsis sunt, qui omnes animi motus componentes, & subjicientes rationi, carnalesque concupiscentias habentes edomitas, fiunt regnum Dei; ut id quod est in homine præcipuum & excellens, hoc imperet, cæteris non reluctantibus, quæ sunt nobis bestiisque communia.* Idem, lib. 1. de Serm. Dom. in monte.

*Pax est puræ mentis indicium manifestum.* Idem, Serm. 169. de Temp.

*Sicut nemo est qui gaudere nolit, ita nemo est qui pacem habere nolit.* Lib. 19. de Civit. cap. 12.

*Qui pacem suscipit Salvatoris, inimicitias contrahit mundi.* Idem, in quæst. quæst. 92.

*Pax Christi finem temporis non habebit, & omnis piæ nostræ intentionis & actionis finis ipsa erit.* Idem, tract. 104. in Joannem.

*Tunc pax erit perfecta in nobis, quando natura nostra creatori suo inseparabiliter cohærens, nihil nobis repugnabit ex nobis.* Idem, lib. de consen. cap. 7.

*Non est pax in hac vitâ, in cœlo nobis promissum est quod quærimus in terra.* Idem, in Psalm. 48.

*Qui veram pacem desiderat, prius* [illegible] *Deo habere consuescat.* Idem, in Communibus Serm. serm. 8.

*In ista vita pax vera non est,* [illegible] *mortalitatis,* [illegible] Idem in Psal. 33.

*Serenitas quadam atque tranquillitas animæ quiescentis, & universam tempestatem*

LA paix est la sérénité de l'ame, la tranquilité de l'esprit, la simplicité du cœur, le lien de l'amour, l'union de la charité.

Le bien de la paix, c'est un bien de telle nature, que parmi les choses créées on n'entend rien de plus agréable, on ne souhaitre rien de plus délicieux, & on ne possede rien de plus utile.

Qu'est-ce que la paix? elle se trouve où il n'y a nulle guerre, & nulle contradiction, où rien ne resiste, rien n'est contraire.

La paix est la tranquillité de l'ordre.

Les pacifiques sont dans eux-mêmes, où réglans tous les mouvemens de leurs cœurs pour les soûmettre à la raison, & ayant domptez les concupiscences de la chair, deviennent le Royaume de Dieu, ensorte que ce qu'il y a dans l'homme de plus excellent, & de meilleur domine sans que le reste, qui lui est commun avec les bêtes s'y oppose.

La paix est une marque évidente de la pureté de l'ame.

Comme il n'y a personne qui n'aime à vivre dans la joye; aussi n'y a-t'il personne qui ne veüille avoir la paix.

Quiconque veut recevoir la paix du Sauveur, devient ennemi du monde.

La paix que donne JESUS-CHRIST n'a point de fin, & elle sera elle-même la fin & le but de toutes nos intentions & de nos bonnes actions.

Alors nous posséderons une paix parfaite; lorsque nôtre nature étant inséparablement unie à son Créateur, nous ne trouverons en nous rien qui nous résiste.

Il n'y a point de paix en cette vie; ce que nous cherchions sur la terre nous a été promis dans le Ciel.

Celui qui veut joüir d'une paix véritable, doit auparavant s'accoûtumer à avoir la paix [illegible] ec Dieu.

En cette vie il n'y a point de paix véri- [illegible] mais elle se trouve dans le lieu où est la [illegible] l'immortalité & la compagnie des [illegible] nous est promise.

La [illegible] sérénité & tranquillité [illegible] paisible, qui éloigne avec

*ac turbinem perturbationum fugans.* Hieronymus in Epist. ad Ephes.

*Tunc est pax Christi, hoc est hæreditas nobiscum est, si tranquilla mens nullis passionibus perturbetur.* Idem, in Epist. ad Galat.

*Quamvis plurima pace externâ fruamur, si intra nos cogitationum nascitur tempestas, tumultus & seditio, nihil æterna pax nobis proderit.* Chrysost. homil. 34. in Genesim.

*Qui iræ servit, qui luxuriæ, qui superbiæ, innumerabilem exercitum intus patitur, è contra vir bonus, qui omnia ista contemnit, magna mentis tranquillitate perfruitur.* Gregor. l. 4. Moral. cap. 23.

*Pravæ mentes tumultus intra se versare non cessant, etiam cum vacant, & quamvis nihil faciant exterius, apud se tamen sub pondere inquietæ quietis laborant.* Idem, lib. 5. Moral. cap. 6.

*Plena pax tunc erit, cum mens nostra nec ignorantiâ cæcatur, nec carnis suæ impugnatione concutitur.* Idem, 6. Moral. *m-*

*Dum in hoc mundo sumus à peccatis omnimodis, non desistimus, & quamdiu cum peccato vivimus, pacem perfectam cum illo, qui sine peccato in carne vixit, non habemus.* Idem, Cant. 8.

*Tunc est vera pax hominis & vera libertas, quando & caro animâ judice regitur & animus Deo præside gubernatur.* S. Leo, in Serm. 9. de Nativ.

*Hæc est vera pax, à Dei voluntate non dividi, & in his quæ solius Dei sunt, delectari.* Idem, ibidem.

*Hoc expedit inferius subjici superiori, agnosce ordinem, quære pacem.* Augustinus, in Psalm. 143.

*Minus ordinata inquieta sunt, ordinantur & quiescunt.* Idem, Confess. 9.

*Propterea dant sibi pacem (Impii,) ut sine molestia mundo fruantur.* Idem, in Joan.

*Inter benedictionis divinæ species, pax perfectissima esse videtur cum status sit mentem in temperie omnium stabiliens.* Basil. in Psalm. 28.

*Non est pax in corde hominis carnalis non in homine exterioribus dedito, sed fervido & spirituali.* Lib. 1. de Imi tat. Christi. cap. 6.

soin toute sorte de trouble.

Alors nous avons la paix de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, nous possedons l'héritage du Fils de Dieu, quand nôtre ame parfaitement tranquille n'est troublée par aucunes passions.

Quoi qu'à l'extérieur nous joüissions d'une grande paix, s'il s'éleve une foule de pensées tumultueuses qui causent au dedans de nous du trouble & de la sédition, cette paix extérieure ne nous servira de rien.

Quiconque est esclave de la colére, de la luxure, de l'orguëil, souffre au dedans de lui-même une foule innombrable d'ennemis. L'homme de bien au contraire qui méprise toutes ses passions joüit d'une grande tranquillité d'esprit.

Les méchans n'ont jamais l'ame exempte de trouble, lors même qu'ils sont libres de toutes affaires, & quoi qu'à l'extérieur ils ne fassent rien, ils sont cependant accablez sous le poids des inquiétudes qui les rongent au dedans.

La paix sera entiére & parfaite, lorsque nôtre ame ne sera ni aveuglée par l'ignorance, ni tourmentée par les attaques de la chair.

Pendant que nous sommes en ce monde, nous nous laissons aller à toutes sortes de pechez, & pendant que nous vivons avec le péché, nous n'avons point de paix parfaite avec celui qui a vécu dans la chair sans péché.

L'homme joüit d'une paix & d'une liberté véritable, lorsque la chair est soumise à l'esprit & l'esprit à Dieu.

La véritable paix consiste à ne s'éloigner jamais de la volonté de Dieu, & à ne prendre de plaisir qu'aux choses qui sont de Dieu.

Il est raisonnable que l'inférieur soit soûmis & subordonné au supérieur; reconnoissez l'ordre, cherchez la paix.

Ce qui n'est pas tout à fait dans l'ordre, n'est point sans trouble; mettez y l'ordre & la paix s'y trouve.

Les impies se flattent de posseder la paix, afin de joüir de ce monde sans chagrin.

Entre les differentes especes de bénédictions de Dieu, la paix semble être la plus parfaite; puisque c'est un état qui établit l'ame dans un juste temperament de toutes choses.

La [illegible] n'habite point dans le cœur d'un [illegible] e charnel, ni dans celui d'un homme diss[illegible] & livré aux choses extérieures; mais l'homme fervent & spirituël la possede.

Prima

*Prima pax est. Cum Deo pacifici simus, deinde nobiscum. Sit ergo pacifica anima nostra cum Deo, ut anima nostra sit subdita caro nostra.* August. serm. 27. de Communib.

Le premier degré pour obtenir la paix, est d'être en paix avec Dieu, ensuite avec nous-mêmes. Il faut donc que nôtre ame soit en paix avec Dieu, afin que nôtre chair soit soûmise à nôtre ame.

*Pax est vita consummati perfectique sapientis.* Idem, lib. 1. de Serm. Domini in monte.

La paix est la vie d'un homme qui est arrivé à la perfection de la sagesse.

*Summus sapientia finis ut simus mente tranquillâ.* Ambrof. in Psalm. 118.

La souveraine fin de la sagesse est d'avoir l'ame tranquille.

*A te pacem incipe, ut cum fueris ipse pacificus, aliis pacem feras.* Ambrof. lib. 10. Epist. 82.

Commencez par vous procurer la paix à vous-même, afin que la possedant, vous la puissiez communiquer aux autres.

*Tranquillitas ista tempestas est (loquitur de pace impiorum.)* Hieronymus Epist. 1. ad Heliodorum.

La tranquillité des impies n'est que trouble.

## PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

### *Ce qu'on peut tirer de la Theologie par rapport à ce sujet.*

*Ce que c'est que la paix & en quoi elle consiste.*

*August. de civit. c. 13.*

*Sanctus Thomas 2. 2. quæst. 29. art. 1.*

LA paix prise en général, selon saint Augustin, est une union de plusieurs choses diverses, & un accord de plusieurs parties differentes. *Parium dispariumque rerum sua cuique loca tribuens dispositio.* Ce que ce Saint Docteur appelle ailleurs en moins de mots: *Tranquillitas ordinis*, La tranquillité de l'ordre. Definition que saint Thomas & tous les Theologiens ont reçûë, & ce que le même Saint Augustin applique à toutes les choses, où l'accord est nécessaire entre les differentes parties qui les composent. Mais la paix, au sens que nous la prenons ici, n'est autre chose que l'accord ou le concert de l'appetit intérieur, & de leurs mouvemens dans la poursuite du bien véritable. Car comme il ajoûte; Celui qui voudroit des choses opposées & contraires, telles que sont les choses sensuelles & les spirituelles, n'auroit pas le cœur paisible, & ne posséderoit pas la paix en soi-même.

*Explication de cette définition.*

Sur quoi il faut remarquer que la paix dit necessairement deux choses; sçavoir, l'ordre & la tranquillité. L'ordre demande que chaque chose soit dans son rang, & dans un état convenable à sa nature; & afin que cet ordre soit tranquille & paisible, il faut qu'il soit exempt de trouble & d'agitation. D'où il s'ensuit que la paix est un effet de l'ordre, & qu'elle ne peut subsister dans le désordre; mais d'où vient cet ordre? Il faut dire que c'est un effet de l'obéïssance que l'homme rend à la Loi de Dieu, qui marque à chaque chose la place qui lui est propre, & qui fait que le corps est paisiblement soûmis à l'ame, l'appetit à la raison, la raison à la foi: qui fait, en un mot, que les passions ne s'élévent que par le mouvement de cette liberté, laquelle ne s'égare jamais notablement de la Loi de Dieu. C'est pourquoi le même saint Augustin dit, que la véritable paix de l'homme mortel avec Dieu immortel, consiste dans l'obéïssance fidelle & réglée, qu'il rend à la Loi éternelle de Dieu. Quand cette obéïssance manque, l'ordre est renversé, parce que la dépendance est violée, & en même-tems la paix dé-

truite ; & il arrive à chaque pecheur en particulier, ce qui est arrivé à Adam, suivant la remarque du même saint Docteur ; car n'ayant pas voulu se soûmettre à son Créateur, & lui ayant par sa desobeïssance déclaré la guerre, il vit bientôt son ame assujetie à la tyrannie de son corps, qui se revolta contre elle.

Consequence qu'on tire de cette doctrine.

La prémiere conséquence qu'on peut tirer de tout cecy, c'est que comme la paix est l'héritage des gens de bien, & des veritables Chrêtiens, le trouble & l'inquiétude est aussi celui des pecheurs : car c'est inutilement, qu'étans les ennemis de Dieu, de sa Loi, de sa justice, & de leur propre salut, ils cherchent la paix dans ce monde où elle n'est pas ; & ils la peuvent encore moins trouver dans eux-mêmes, puisque le déréglement de leur cœur est un continüel tourment, & que leur mauvaise conscience est un ver qui les ronge, & qui les déchire plus cruellement que ne pourroit faire les roües & les feux. *Non est pax impiis, dicit Dominus.* C'est Dieu même qui nous assûre que les impies n'ont point de paix. La seconde conséquence, est que la paix, selon S. Augustin, n'étant que la tranquilité que produit le bon ordre, comme le bon ordre & les passions ne sont point ensemble, parce qu'elles jettent la confusion par tout où elles se rencontrent, & y excitent des divisions & des révoltes ; il faut par nécessité, qu'elles en bannissent le repos & la paix. De maniere que la mortification des passions est tellement nécessaire, & la paix de nos cœurs y est si essentiellement attachée, qu'il n'y en peut avoir sans elle, & qu'on ne peut sans témérité, ni l'esperer, ni se la promettre. La troisiéme conséquence, est que la paix est un effet de la charité & de la grace sanctifiante. C'est saint Thomas qui nous en asûre, & qui dit que la charité nous faisant aimer Dieu sur toutes choses, & de tout nôtre cœur, elle fait aussi que nous rapportons tous nos mouvemens à sa gloire ; d'où se forme la paix ; elle nous lie encore d'amitié à nôtre prochain, qu'elle nous fait aimer comme nous-mêmes pour Dieu ; mais particulierement elle produit la paix en nous-mêmes par l'asûrance morale que le Saint-Esprit nous donne, d'être amis & enfans de Dieu ? qualité qu'aucune créature ne peut nous ravir, & avec laquelle rien ne nous peut nuire, sans la permission du Seigneur, sous la protection duquel nous sommes.

*Isaïe 55.*

*Art. 3 ejusdem Quæst.*

D'où vient la guerre domestique qu'excite les passions dans l'homme.

Dieu, qui a créé l'homme à son image, n'est pas l'autheur de cette révolte & de cette guerre intestine, qui se passe dans le cœur de cet homme, par la rebellion de la partie inférieure contre la supérieure ; le peché en est l'origine, lequel en rendant l'homme ennemi de Dieu, l'a rendu ennemi de soy-même, & a fait soûlever la raison contre Dieu, & l'appetit contre la raison ; de là vient cette foule de passions, qui se choquent & qui se heurtent comme les flots d'une mer agitée. En effet, si l'homme eût maintenu la paix avec Dieu, par l'accord de sa volonté avec la volonté divine, il eût conservé la paix en soy-même ; son corps eût été soûmis à l'esprit, & son ame fût toûjours demeurée tranquille, & il eût joüi d'un repos entier : mais en rompant la paix avec Dieu par sa volonté rébelle, toutes choses rompirent avec lui, son corps par le combat des humeurs, son ame par la contradiction intérieure, son appetit par la rébellion, & ensuite toutes les créatures s'armerent contre l'homme, comme contre l'ennemi de leur Créateur.

JESUS-CHRIST ayant fait par sa mort & sa passion, la paix & l'accord entre Dieu & l'homme, & remis l'homme dans le même rang d'honneur & de bonheur qu'il avoit avant son peché; tout ce qu'il avoit perdu par sa rébellion il l'a recouvré en recouvrant la paix & l'amitié de Dieu. Il est vray que la rébellion & la contradiction de la partie inférieure reste dans l'ame du Chrêtien après le Baptême, au lieu qu'en l'état d'innocence, le corps & l'ame joüissoient d'une paix entiere; mais néanmoins il ne perd rien en cecy, la fragilité du corps lui étant restée pour pénitence, & la rébellion de la concupiscence pour épreuve, & l'une & l'autre pour sujets de mérite. Si les maladies & la mort font la guerre à son corps, & les passions à son ame; ces combats, s'il veut, ne sont qu'une matiere de victoire, qu'il peut remporter sur l'un par sa patience, & sur l'autre par sa résistance aux tentations. De maniere que nous pouvons dire que Dieu n'a pas voulu lui ôter ces ennemis, pour ne le pas priver des couronnes qu'il peut meriter en les surmontant. *Concupiscentia in renatis manet in agonem, atque adeo ad coronam, iis qui fortiter resistunt*, dit le Concile de Trente. On ne peut vaincre sans combat, ni combatre sans ennemis.

Pourquoy la rebellion des passions qui troublent nôtre paix demeure encore après que le peché originel est effacé.

Quoyque les tentations & les tribulations soient les épreuves inséparables de la vertu, il est pourtant certain qu'une ame fidele à la grace de Dieu, peut joüir d'une paix intérieure au milieu de ces troubles & de ces tempêtes. C'est pour cela, que Dieu avertit tous ceux qui s'engagent à son service, de preparer leur ame à la tentation: *Fili accedens ad servitutem Dei, prapara animam tuam ad tentationem*: afin que les ayant prévûes, ils ne soient point troublez; se souvenant que le Fils de Dieu ayant vaincu le monde le premier, ils doivent avoir une confiance entiere dans la force de sa main toute-puissante. Telles sont les asśûrances qu'Il nous donne de son secours dans les Saintes Ecritures, & qui ont dequoy rassûrer les ames les plus timides; & pour concevoir comment il se peut faire qu'une ame conserve sa tranquillité parmi le trouble d'une furieuse tempête; il faut considérer qu'il y a comme deux ames différentes dans les justes; l'une où reside le Saint-Esprit par la grace sanctifiante, & les vertus infuses de la Foy, de l'Espérance, & de la Charité; l'autre qui est le siege de l'amour propre, de la concupiscence & des passions. Or quelque forte que soit une tentation, elle ne peut d'elle-même que jetter le trouble dans cette partie inférieure de l'ame, dont les mouvemens ne sont pas libres: mais pendant que celle-là est dans l'agitation, l'autre peut demeurer tranquille. Cependant comme elles ne sont dans le fond que la même chose, & qu'il n'y a que la vertu qui en fasse la séparation, il est bien difficile que le trouble de l'une ne passe à l'autre; de là vient que la paix intérieure de l'ame n'est jamais plus nécessaire que dans ces agitations.

L'ame peut conserver la paix au milieu des troubles & des tentations.

Eccli. 2.

La paix parfaite & accomplie est celle qui consiste en la joüissance parfaite du souverain bien, lequel est la fin de la nature raisonnable: mais celle que nous possedons en cette vie est imparfaite. Car encore que les principaux mouvemens de nôtre ame se reposent en Dieu, nous sommes cependant attaquez d'un si grand nombre d'ennemis au dehors & au dedans, que nous ne la pouvons posseder que d'une maniere imparfaite, mêlée de

Il y a une paix parfaite & une autre imparfaite.

combats, & toûjours en danger que la victoire ne nous échape, ce qui faisoit dire à saint Paul : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus?* Malheureux que je suis, qui me delivrera de ce corps de mort?

*Ad Roman. 7.*

Le veritable moyen de conserver la paix du cœur.

Comme c'est par l'observance des loix, & par l'execution fidele des volontez de ceux qui commandent, que les Royaumes, les Provinces, les Villes, les familles vivent dans l'ordre, & se conservent dans la paix: c'est aussi par l'obéissance que nous rendrons à la Loy de Dieu, que nous conserverons la paix intérieure de l'ame; à cette Loi, dis-je, qui nous oblige d'être entierement disposez à perdre toutes sortes de biens, & à souffrir toutes sortes de maux, plûtôt que d'être privez de la grace, & de renoncer à l'amour de Dieu. Encore est-il important de remarquer qu'un degré commun de charité ne suffit pas pour faire naître, & pour conserver cette paix, & ce rassasiement interieur dont il est question; il n'y a que le parfait amour qui soit capable de le produire, & il est certain qu'à mesure que cette charité croît & se fortifie, elle rend cette paix plus parfaite & plus inébranlable.

On peut joüir de la paix, dans les regrets & les larmes de la pénitence.

Parmi les larmes & les soupirs de la pénitence, & parmi les douleurs d'une véritable componction de cœur, la tristesse que la grace ne sçauroit souffrir dans une autre occasion, est bien reçûë en celle-cy: mais aussi la paix & la joye n'en sont pas pour cela bannies, & si elles ne s'y trouvoient, il faudroit se défier de cette penitence troublée, & tenir pour suspecte cette contrition inquiete; puisque le Fils de Dieu dit à Madelaine pénitente, qu'elle demeurât en paix, lors même qu'elle pleuroit ses pechez à ses pieds, & que saint Augustin nous assûre que les larmes de la pénitence sont plus agréables que les joyes que l'on goûte dans les spectacles des theâtres.

La paix n'est pas une vertu, & pourquoy.

Il est bon de remarquer avec saint Thomas, que la paix n'est pas proprement une vertu, parce, dit-il, que selon saint Augustin, elle tient en quelque façon de la fin derniere, & qu'il n'y a point de vertu, qui puisse passer pour derniere fin, puisqu'elles sont toutes des voyes qui nous conduisent à cette fin. Que s'il se trouve un précepte de la paix, c'est entant qu'elle est un acte de charité, qui est alors méritoire en tant que produit par ce motif: mais la paix intérieure dont nous parlons, est un des fruits de la charité, produit par le Saint-Esprit.

*Art. 4. supra dicta quaest.*

---

## PARAGRAPHE SIXIE'ME.

### *Les endroits choisis des Livres Spirituels & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.*

On ne peut joüir d'une paix parfaite en cette vie.

NOTRE ame ne sçauroit être entierement tranquille & joüir d'une paix parfaite, pendant qu'elle est renfermée dans un corps qui lui fait toûjours la guerre: il n'y a que la mort, qui coupant la racine de leurs continuëlles divisions, les mettra tout à fait en paix l'un avec l'autre. Cependant il est certain qu'à mesure que nous avançons dans la vertu, & dans la perfection Chrêtienne, nous approchons de cette paix bien-

heureuse, pour laquelle nous soupirons ; & qu'après avoir combatu nos vices, dompté nos passions rebelles, & persévéré un temps considérable dans la pratique du bien, nous nous trouvons si près de Dieu, que les troubles de cette vie ne peuvent, pour ainsi dire, arriver jusqu'à nous. A la verité, Dieu ne fait ce présent inestimable aux justes qu'après les avoir éprouvez par une vicissitude de biens & de maux, qui traversent leur vie. Ainsi ne vous étonnez pas, dit saint Chrysostome, si les promesses de Dieu semblent être long-temps à s'accomplir, & si après l'avoir servi fidélement depuis plusieurs années, vous ne joüissez pas encore d'une paix parfaite ; il faut bien que le temps des épreuves se passe ; vous serez tantôt consolez & tantôt affligez : mais si parmi ces révolutions différentes, vous travaillez à tenir la plus haute partie de vôtre ame dans une situation tranquille, si vous n'êtes pas dissipez dans la joye, ni abbatus dans la tristesse, Dieu vous donnera infailliblement cette manne cachée, qu'il promet à ceux qui sçavent vaincre. *Vincenti dabo manna absconditum.* Il récompensera les efforts que vous aurez faits, pour conserver la paix au milieu des troubles & des tentations, en vous en donnant une qui se maintiendra sans peine & sans effort dans vos ames, dont la douceur rejaillira même sur toutes ces puissances intérieures, où les tentations avoient causé tant de troubles, & dont l'onction secrete détrempant toutes les amertumes de vôtre vie, vous soûtiendra dans les états les plus rebutans, & les plus tristes aux yeux du monde. C'est cette paix qui est audessus des sens, où nous conduit la vertu consommée, & dans laquelle le Sauveur du monde établit ses Disciples, en leur faisant ce don précieux : *Pax vobis. Pris des Essais de Sermons pour la Dominicale. Tome premier. Sermon pour la Quasimodo.* *Apoc.* 2.

Quelle est vôtre erreur, vous qui croyez ne pas être en état de recevoir la paix, parce que vous êtes troublez & persécutez en ce monde? Le moyen, dit-on, que je me mette au nombre de ceux à qui le Fils de Dieu dit : La paix soit avec vous ; tandis que je suis dans l'oppression, tandis que mes ennemis me ravissent mon bien par leur violence, & qu'ils noircissent ma réputation par leurs calomnies. Quelle apparence, dit-on encore, que je puisse joüir de la paix, en trainant une vie languissante & misérable, étant dans des incommoditez, qui ne me donnent aucun relâche, & accablé sous le poids de mes infirmitez continüelles? Ah ! si le Fils de Dieu vouloit me donner la paix, me laisseroit-il gémir parmi tant d'inquiétudes dévorantes ? à peine suis-je sorti d'un embarras, que je rentre dans un autre ; encore une fois peut-on avoir la paix au milieu de tant de troubles, & peut-on être tranquille, parmi tant d'agitations ? Ah ! puissiez-vous apprendre quels sont les caracteres de la paix que Jesus-Christ est venu nous annoncer ! Bien loin que les disgraces, les tribulations, & les souffrances de la vie vous mettent hors d'état de recevoir la paix, c'est au contraire parmi ces peines & ces tribulations qu'il fera regner la paix dans vôtre cœur. Soyez attentifs à cette vérité, vous qui gémissez sous le poids des souffrances de cette vie. C'est particulierement à vous à qui Jesus-Christ adresse ces paroles si pleines de consolation : *La paix soit avec vous. Les mêmes.*

Erreur de ceux qui croyent ne pouvoir joüir de la paix, parmi les persécutions qu'on leur suscite de tous côtez.

Qui pourroit exposer les biens & les avantages de cette paix inestimable Les dou-

que Dieu prend plaisir de répandre dans une ame préparée à la recevoir. Qui pourroit pénétrer le secret d'une ame Chrétienne, pour découvrir cette tranquillité heureuse que toutes les Créatures ensemble ne peuvent troubler, ces précieuses consolations qui naissent du témoignage de la bonne conscience; ces saints mouvemens, ces transports célestes, ces communications divines, ces effusions de la grace, ces vives images du prémier bonheur de l'homme, & des sacrez entretiens, dont son Créateur le favorisoit? Qui peut faire entendre tout ce que Dieu opere dans un cœur qui a reçû sa paix, & découvrir les trésors infinis dont il l'enrichit? Mais qui racontera les merveilles de vôtre grace, ô mon Dieu! vos dons ne sont-ils pas infiniment élevez au dessus de nous, & la paix que vous nous donnez, ne surpasse-t-elle pas nos paroles & nos sentimens? *Les mêmes.*

teurs, & la joye que la paix de Jesus-Christ donne à une ame qui la reçoit.

La veritable & la fausse paix de la conscience.

Il n'est rien de si désirable que la paix de la conscience, & en même temps il n'est rien de plus à craindre. La fausse paix de la conscience est le plus funeste de tous les maux dans cette vie, comme la vraye paix de la conscience est le plus précieux de tous les biens. C'est pour cela que le Fils de Dieu, qui dit à ses Apôtres qu'il leur donnoit la paix comme le plus riche présent qu'il leur pouvoit faire, a neanmoins dit dans l'Evangile, qu'il n'étoit pas venu apporter la paix dans le monde, mais la guerre: *Matth.* 10. *Non veni pacem mittere sed gladium.* En effet, il est impossible d'être un fidele observateur de l'Evangile, sans recevoir peu à peu cette paix bienheureuse, que produit une longue persévérance dans la vertu; comme on ne sçauroit être attentif aux paroles de Jesus-Christ, sans perdre cette tranquillité funeste, dont les pecheurs joüissent dans le crime, & qui sous sa douceur apparente, couvre la plus grande des amertumes, dit le Prophete: *Isaia* 38. *In pace amaritudo mea amarissima.* La paix, dit Richard de saint Victor, vient ou d'une stupidité d'ame, ou de la perfection de la vertu, ou de l'endurcissement consommé dans le crime. On ne peut pas accuser les Chrétiens aujourd'hui d'être grossiers & stupides; il y en a peu aussi qui soient du nombre des parfaits, & dont la pieté consommée les mette au dessus des troubles de la conscience; il faut donc que la paix dont ils joüissent, vienne du peché qui les aveugle, & qui les rend insensibles. Leur amour propre met tous ses artifices en usage pour conserver tout ensemble, & la douceur du crime & le repos de la vertu; & en se faisant des maximes trompeuses, dont ils s'abusent, ils trouvent le secret d'être pecheurs, sans avoir le remords & la confusion de se sentir coupables. *Les mêmes Essais, pour l'Avent, deuxiéme dessein.*

Le merite & l'excellence de la paix dont joüissent les gens de bien.

Ce que dit saint Augustin sur ce sujet, est tres-constant: Tout le monde désire la paix, tout le monde la veut, tout le monde la demande; ceux mêmes qui paroissent lui être le plus opposez par leur conduite, se la proposent pour leur fin. C'est pourquoy je ne doute point que le dessein de tous ceux qui m'écoutent, ne soit de trouver le moyen de passer leurs jours dans la paix & dans le repos, non pas dans cette paix fausse & trompeuse qui se trouve dans une vie molle & relâchée, mais dans celle qui se rencontre dans l'ordre que Dieu a établi; cette paix que le monde ne connoit point, & qu'il ne sçauroit donner à ceux qui l'aiment & qui le servent. *Pacem*

*quam mundus dare non potest.* Cette paix qui est le fruit de la pureté de la conscience, l'effet de l'assujettissement & du calme des passions, enfin cette paix qui est aujourd'hui si rare, non-seulement parmi les gens du siécle, & qui suivent les maximes du monde; mais même parmi les personnes qui passent pour vertueuses, & qui menent une vie rétirée. Ainsi j'ose dire avec ce saint Docteur que tout le monde la désire, & la recherche; mais qu'il y en a tres-peu qui prennent les moyens véritables, & les voyes certaines pour l'acquerir. *L'Abbé de la Trappe, seconde Conférence pour le jour de l'Assomption de la Vierge.*

La paix, selon saint Augustin, n'est que la tranquillité que produit le bon ordre: *Pax est tranquillitas ordinis*; & comme le bon ordre & les passions ne sont point ensemble, parce que jettant la confusion par tout où elles se rencontrent, & qu'y excitant des divisions & des révoltes, il faut par nécessité qu'elles en bannissent le repos & la paix. C'est dans ce sens-là que l'Ecriture dit, qu'il n'y a point de paix pour les impies; c'est-à-dire, pour ceux qui se laissent aller à leurs passions: *Non est pax impiis.* Ce qui ne s'entend pas seulement de ceux qui s'abandonnent à ce qui s'appelle impieté parmi les hommes; mais généralement de tous ceux qui se tirent de l'ordre de Dieu, & qui ne donnent aucune marque de pieté dans leur conduite; parce que refusant à Dieu ce qu'ils lui doivent, & violant cette obéïssance qu'ils sont obligez de lui rendre, ils commettent la plus grande de toutes les injustices: de sorte qu'ils n'ont garde d'avoir la paix, qui est la production & l'effet naturel de la justice. Ainsi voulez-vous joüir de la paix que vous cherchez & que vous desirez, soyez fidéles à vous maintenir dans l'ordre de Dieu, suivez ses volontez, faites mourir en vous tout ce qui s'oppose à ses desseins; c'est-à-dire, mortifiez vos convoitises, vos vices, toutes ces mauvaises habitudes que vous avez pû contracter dans le commerce du monde, toutes ces passions qui n'ont fait jusqu'à présent qu'exciter en vous des orages & des tempêtes. *Le même.*

La paix ne se trouve point là où regnent les passions.

*Isaie 48.*

Saint Augustin instruit par les lumiéres de sa raison, & encore plus par une malheureuse expérience, s'écrie avec grand sujet; Faites le tour de la mer & de la terre, & allez où vous voudrez; mais quelque part que vous soyez, assûrez-vous que vous serez malheureux, si vous cherchez autre chose que Dieu; parce que vous ne trouverez que peine & inquiétude. Et ailleurs il rend raison de cette agitation intérieure. C'est, dit-il, en parlant à Dieu, que vous nous avez fait pour vous, Seigneur, & que nôtre cœur ne peut être en repos, jusqu'à ce qu'il se repose en vous. Un homme qui se répose sur Dieu, & qui est dans une entiére dépendance de sa volonté, sans rien changer à sa fortune, devient heureux, assûre sa paix & sa tranquillité, & établit solidement son bonheur: il est entiérement maître de ses passions qui sont cause de tous nos troubles. Il n'a point d'envie, parce que se souciant peu d'être élevé, ou de ne l'être pas; l'élevation d'autrui ne lui fait aucune peine. Il n'est point piqué d'ambition, parce que comptant pour tout, d'être soûmis aux ordres de Dieu, il lui est indifférent de voir les autres soûmis aux siens. Il ne ressent point les impressions de la tristesse; parce que regardant les disgraces, tantôt comme les coups de la justice Divine, tantôt

On ne trouve la paix & le repos que dans Dieu.

*Lib. 6. Confess. cap. 6.*

comme l'ouvrage de la miséricorde, toûjours comme les effets d'une volonté qui est la régle souveraine de la sienne. Jamais il n'en peut être ni abbatu, ni allarmé. Il n'apprehende pas que son bonheur lui échappe; comme son bonheur ne dépend point de ses biens, de ses dignitez, de ses charges, dont il joüit sans y être attaché, il ne craint point d'en être détaché & de les perdre; ainsi le changement de sa fortune n'en apporte point à sa félicité, & il ne perd jamais sa paix, ni sa tranquillité. *L'Abbé de Monmorel, Discours sur le quatriéme Dimanche après les Rois.*

On ne trouve point la paix & le repos dans la possession des choses de ce monde.

Il est vrai que dans le monde on voit des personnes dans une florissante fortune, & qui sont récompensez même au delà de leurs services & de leurs mérites; mais en voit-on de contens? Ils regorgent de biens & d'honneurs, je le veux, & il semble que le monde se soit épuisé, pour les élever à une prospérité complette; mais cependant leur cœur est-il satisfait? ne désirent-ils plus rien, se croyent-ils heureux, & dans leurs prospéritez même, dans ce bonheur apparent, trouvent-ils en effet la félicité? joüissent-ils d'une paix tranquille? N'est-ce pas au contraire, dit saint Chrysostome, dans ces sortes d'états qu'il est plus rare, ou plûtôt moins possible de la trouver? n'est-ce pas dans les grandes fortunes que se trouvent les grands chagrins? & qui pourroit dire le nombre de ceux qui n'y sont parvenus que pour être plus malheureux, & pour le sentir plus vivement? Le monde n'avoit pourtant rien épargné pour contenter leur ambition, & pour les combler de ses faveurs: mais en même-tems le monde n'avoit pas manqué de mêler parmi ses faveurs des semences d'amertume qui en étoient inséparables, & qui devoient bien-tôt après produire des fruits de douleur. Le monde, en les rendant puissans & opulens, leur avoit donné tout ce qui étoit de son ressort; mais il n'avoit pû leur donner ce ressasiement, cette paix du cœur, sans quoi, ni la puissance, ni l'opulence, n'empêchoient pas que leur état ne fût un état affligeant. Quelqu'heureux qu'ils parussent, combien leur manquoit-il de choses pour l'être? vous me direz qu'ils ne devoient s'en prendre qu'à eux-mêmes, puisqu'ils n'étoient malheureux que parce qu'ils étoient insatiables. Et moi je réponds; Mais pourquoi malgré les faveurs dont le monde les combloit, étoient-ils encore insatiables? sinon, ajoûte saint Chrysostome, parce que c'étoit une vérité reconnuë, constante, éternelle, que jamais les faveurs du monde, quelque abondantes que nous les concevions, ne pourront rassasier le cœur humain, & lui faire trouver la paix & le repos qui ne se trouve qu'en Dieu. *Le P. Giroust dans son Avent. Sermon de la récompense des Saints.*

Le pécheur ne joüit jamais de la paix.

C'est une vérité constante que le pécheur ne joüit jamais de la paix, le frein de ses passions n'est pas plûtôt rompu, que son ame est sans cesse agitée d'une tempête furieuse. Le chagrin, l'incertitude, la frayeur se succedent dans cette pauvre ame, tantôt accablée, tantôt déchirée, tantôt allarmée. Les vices se combattant, ils ont leurs obstacles & leurs ennemis; leurs interêts opposez demandent des mesures contraires; il fatiguent, ils tourmentent, & bien loin de se soulager les uns les autres, il s'irritent mutuellement & augmentent le tumulte qui les accompagne. Le pécheur chancelle entre des projets divers, il se propose plusieurs fins, & il s'éloigne de l'une pour atteindre

dre à l'autre, il sent des impressions qui ne sçauroient le conduire au même but. Il se tourne d'un côté, il est entraîné de l'autre, il se livre à un objet, un autre objet le fait répentir de sa démarche; toujours agité, enchaîné, esclave, jamais égal, jamais content. *Livre intitulé : Remarques sur divers sujets de Rélígion & de Morale.*

Nous éprouvons dans nous-mêmes des désirs qui ne sçauroient être satisfaits; une inclination forte & puissante, qui nous éleve au-dessus de l'état où nous sommes, qui s'impatiente par tout, & qui ne trouve jamais où se borner, parce que tout lui paroît indigne d'elle. Comme cette inclination n'a pour objet que le plaisir, le repos & la félicité, & qu'elle ne les peut trouver sur la terre, elle s'inquiette & s'aveugle dans la recherche qu'elle en fait, & prenant de fausses routes pour y arriver, elle dégénere, tantôt en ambition, tantôt en avarice, tantôt en amour prophane; mais tout cela ne fait que l'irriter au lieu de l'assouvir. Les honneurs, les richesses, les plaisirs, & tout ce que lui offre le monde de plus engageant peuvent bien l'amuser grossiérement pendant quelque tems; mais rien n'est capable de la fixer. Desorte que comme nous devons juger par-là, qu'elle a une étenduë infinie, nous devons reconnoître aussi qu'il n'y a qu'un bien infini comme Dieu, qui puisse la contenter absolument. Il est donc inutile de rechercher des plaisirs, & un bonheur dont l'idée nous charme si mal à propos. *Livre intitulé : Les devoirs de la vie civile.*

Il n'y a que Dieu qui puisse contenter le cœur & lui donner une vraye paix.

La joye des impies est une joye rapide qui n'a rien de durable, que le regret qu'elle leur laisse; c'est une joye perfide qui finit par les larmes; c'est une joye superficielle, qui ne va point jusqu'au cœur, ou qui n'en remplit pas la vaste étenduë; les besoins du pécheur seront toûjours plus grands que son abondance. Les riches ont eu faim, dit le Prophére, leurs maisons sont pleines; mais leur cœur est vuide : *Divites eguerunt, & esurierunt.* Le voluptueux au milieu des plaisirs se consume encore de désirs; l'ambitieux s'inquiette, & s'agite dans le centre même des honneurs; le conquerant se plaint de voir sa valeur resserrée entre les bornes de la terre trop étroites à son gré; & les uns & les autres desesperez de pouvoir trouver dans le monde épuisé pour eux, dequoi assouvir leur cupidité insatiable, accusent la nature d'impuissance ou de cruauté... Quelle énigme incomprehensible est-ce donc que l'homme ? pourquoi des sentimens si bas avec un cœur si grand ? pourquoi les biens du monde ne remplissent-ils pas ses désirs ? ou pourquoi ses désirs s'occupent-ils des biens du monde ? La Sagesse éternelle se seroit-elle ici démentie ? auroit-elle mal connu, ou les biens de la terre ou le cœur de l'homme ? Ou plûtôt mon Dieu ! n'est-ce point là une précaution de vôtre amour, pour ne pas rendre l'homme heureux sans vous; vous rendez l'Univers impuissant, & en lui faisant sentir que le monde ne lui suffit pas, vous le forcez à reconnoître enfin qu'un Dieu lui est nécessaire. *Pris d'un Discours présenté à l'Academie Françoise.*

De la joye & de la fausse paix des impies.

*Psalm.* 33.

La joye du mondain est superficielle; elle efface les rides du front, & rend le visage plus serain; mais elle ne pénétre jamais au fond du cœur. Le mondain est heureux quand il est hors de chez lui, ou dans l'émotion des passions qui le troublent; mais dans le moment que la raison revient,

Les fausses joyes du monde ne donnent point la paix du cœur.

ou qu'elle rentre en possession de sa liberté, dès le moment que le mondain entre dans son cœur, & qu'il s'examine de sang froid, il trouve des remords, ou tout au moins des sujets de chagrin & de douleur qui le consument. Combien de gens ont avoüé après plusieurs années de débauches, qu'ils n'avoient pû étouffer les inquiétudes, & les remords d'une conscience qui les tourmentoit. Il y en a d'autres qui paroissent tranquilles, & qui croyent qu'ils ont la paix; mais qui sçait si le cœur ne les dément point, & s'ils sont déchirez de ce vers intérieur qui ronge si souvent les méchans. Au lieu que quand le fidelle a la paix du cœur, tout est tranquille chez lui, & l'ame est en joye, lors même que le corps souffre de cruels tourmens.. La joye du mondain n'est point pure; c'est un criminel à qui un Geôlier donne quelque liberté dans sa prison, & fournit des amusemens qui le divertissent; mais au fonds il traîne toûjours ses fers, il doit craindre qu'à chaque moment le Juge & le bourreau ne soient à la porte; peut-il être content avec cette frayeur? & ce qu'on sent de joye n'est-il pas alteré par les fâcheuses suites que le péché peut avoir? *Pris d'un traité de la Conscience.*

De la paix de la conscience. La paix de la conscience soûtient l'ame dans ses afflictions; le méchant a des remords qui le troublent dans ses prospéritez, ils montent avec lui sur le trône, ils le suivent dans les plaisirs, & ils répandent une amertume qu'il ne peut souvent digérer. Au contraire la paix de la conscience adoucit les maux, & au milieu des afflictions, elle fait goûter de la joye; les maux ne sont redoutables que quand ils portent le caractére de la justice vengeresse, qui punit le péché; mais lors que la conscience au lieu de nous reprocher des crimes qui attirent cette vengeance, parle incessamment de confiance en la bonté, en la miséricorde divine, les maux changent de nature; ils perdent du moins l'horreur qui les accompagne, & ne peuvent plus être regardez que comme des leçons salutaires que Dieu donne contre l'orgueïl.. Epurons cette conscience, & lui rendons la paix, elle adoucira les amertumes de la vie, nous rendra tranquilles dans les afflictions, & toûjours joyeux: si vous la possedez, elle répandra des consolations qu'on sent mieux qu'on ne les conçoit, & qu'on ne les exprime. Biens, honneurs, plaisirs du monde, vous n'avez point de douceurs qu'on puisse comparer à celles que Dieu apporte dans une ame, lors qu'il y entre, & qu'il s'unit à elle; que cette paix de Dieu qui est une source de grace & de gloire, qui nous rend heureux en cette vie, & pendant l'éternité, soit desormais l'unique objet de nôtre amour de nos désirs, & de nos plus tendres empressemens. *Le même.*

Sur le même sujet. Cherchez où vous voudrez, vous ne trouverez que les douceurs de la vertu, le témoignage de la bonne conscience, & la paix de l'ame, qui affermisse le cœur, & qui puisse lui conserver sa tranquillité au milieu de cette mer agitée du monde. La pieté ne garentit pas des malheurs de la vie, & souvent la misere est le partage du Saint, plutôt que celui du coupable. Mais la sainteté fournit un secours intérieur, qui ne dépend ni de la mauvaise humeur, ni de la tyrannie des hommes. La paix qu'elle procure n'est point sujette, aux revolutions du monde, semblable aux fleuves, elle continuë son cours, malgré les vents qui soufflent & qui troublent l'air.. La

pureté de conscience est absolument nécessaire pour établir cette paix. Une conscience criminelle peut-elle nous rendre un témoignage avantageux & consolant ? si elle le fait, elle est doublement mauvaise, de se flatter pendant qu'elle est chargée de crimes. Ses illusions se dissiperont infailliblement, & ce calme trompeur sera suivi d'une agitation sans remede. Il n'y a que la bonne conscience qui puisse nous donner une assûrance morale, que nos péchez nous sont pardonnez ; & si elle ne parle de la part de Dieu, tout ce qu'elle dit est inutile ; la bonne conscience seule peut nous rendre ce témoignage, qui fait nôtre tranquillité & nôtre gloire. On a beau faire, pendant que le vice & le péché regnent dans la conscience, il est impossible qu'il y ait une veritable paix. *Le même.*

Il n'est point de véritable paix ni de joye hors de Dieu.

Le souverain Seigneur, seul objet du bonheur éternel, ne veut pas qu'on puisse être heureux & tranquille un seul moment sans lui. De toutes les créatures que nous faisons servir à nos passions, il en fait l'instrument même de nos peines ; tous nos projets les plus flateurs, toutes nos esperances les plus douces sont des phantômes & de vains spectacles, que l'imagination ne forme que pour adoucir nos peines. Tous ces plaisirs, ces honneurs, ces biens, cette élévation, qui auroient dû ce semble rassasier nôtre cupidité, ne font qu'augmenter nos miséres, & irriter nos désirs ; Dieu, pour se venger de l'injuste préférence des mondains, permet que tout ce qui semble les devoir rendre tranquilles long-tems, les rend inquiets & malheureux. En vain nous faisons-nous une vaine félicité de la fortune, ou de l'élévation ; elle devient nôtre tourment ; en vain tâchons-nous de faire nôtre bonheur du plaisir & de la volupté, celui qui nous est le plus doux & le plus agréable n'est pas loin de l'ennui, & il n'est point de joye qu'il ne tourne en tristesse. Vous l'avez ainsi voulu, ô mon Dieu ! que toute ame desordonnée & injuste dans son attachement, fût-elle même son supplice. Non, il n'en est point qui soit heureux dans le monde, il en est quelqu'un qui s'imagine l'être. Mais hélas ! si vous pouviez percer dans le mystére de ses soins, de ses chagrins, de ses peines, & dessous cette écorce, où il ne paroit rien, vous verriez le venin & la corruption ; vous y appercevriez le pere mécontent de son fils, l'époux divisé de son épouse, l'ami chercher à supplanter son ami ; vous verriez sous des voiles spécieux, les pactes violez, les amitiez trahies, les liaisons rompuës, les plus étroites unions finies par la haine & par la perfidie, & les fortunes les plus éclatantes perdre tous les agrémens par les inquiétudes qu'elles renferment : *Le Pere Massillon.*

Les péchez passez troublent la paix & la joye des pécheurs.

Quelque livré que soit un pécheur aux engagemens & aux douceurs du monde, les plaisirs présens qu'il trouve, n'occupent pas tellement son ame, qu'il ne tourne au moins quelquefois les yeux vers ces années d'iniquité qu'il a deja passées : ces jours de ténébres qu'il a consumez, n'ont pas tellement échapé de son esprit, qu'il n'en rappelle quelquefois le triste souvenir : l'image importune de sa vie déréglée qui le fatigue, ces amas monstrueux de crimes qui viennent encore de tems en tems frapper à la porte de sa conscience, lui font plus d'horreur que jamais ; parce que tous ces désordres qu'il ne commettoit autrefois que succeſſivement ; il les voit maintenant d'un coup d'œil ; tant de graces rejettées, tant de promesses violées,

tant de Sacremens prophanez, tant d'inspirations méprisées, tant de momens favorables perdus par sa faute, tant de foiblesses dont il se glorifioit autrefois, & dont il rougit à present; ce sont autant de monstres sur quoi le pécheur n'oseroit lever les yeux, sans une peine excessive, & sans des remords cuisans qui troublent sa paix. Il se rend malheureux s'il tourne les yeux sur le passé, & pour joüir en repos de son bonheur imaginaire, il faut qu'il ne pense point, qu'il soit sans réflexion comme les animaux stupides, & que la vie toute charnelle de son corps abrutisse entierement sa raison. *Le même Sermon pour le second Dimanche de Carême.*

Rien ne trouble en ce monde la paix des justes, qui ne la mettent qu'en Dieu.

L'ineffable bonté de Dieu fournit mille consolations à une ame fidelle dans ce qui fait le trouble des mondains; rien ne l'étonne, rien ne la rebute, rien ne la chagrine que le peché. La prospérité la plus éclatante ne la tente point: l'adversité la plus fâcheuse ne l'abbat point; elle se joue de tout ce que l'inconstance du monde peut causer de plus affligeant; elle voit passer à ses yeux sans émotions les tristes coups de cette fortune bizarre, qui donne de nouvelles scenes à l'univers dans les chûtes qu'elle cause; cette ame juste y voit passer en revûë des hommes tout terrestres, toûjours attentifs à se tromper eux-mêmes, toûjours appliquez à s'élever sur la ruïne des autres, toûjours en guerre & jamais en paix, s'étudiant à faire échouër les projets de leurs concurrens, à surpasser leurs égaux, & à égaler ceux qui sont au-dessus d'eux, roulant toûjours de nouveaux motifs d'ambition, toûjours agitez & jamais tranquilles. Voila ce que les ames justes considérent dans l'état présent du monde, & surprises de tant de mouvemens injustes & inutiles, elles s'estiment heureuses dans la tranquillité que leur donne leur vertu; tandis qu'elles voyent avec quelque sorte de compassion les mondains tristes, chagrins, troublez, agitez, sans jamais trouver la paix, ni goûter la douceur du repos. *Le même.*

Exhortation aux pécheurs de chercher leur paix & leur repos en Dieu, plûtôt que dans les biens de ce monde.

Vous pécheurs qui vivez dans ces troubles, dans ces agitations; qui ne vous conduisez que selon les maximes du monde; souvenez-vous que ces biens passagers qui vous occupent; ces plaisirs inconstans que vous cherchez, sont d'infidelles compagnons qui vous séduisent pendant quelque tems, & qui vous abandonnent bien-tôt après aux plus cruelles inquiétudes; qui vous livrent aux plus tristes allarmes. Ne pouvez-vous donc pas ouvrir des yeux sur de si grands malheurs? vôtre esprit peut-il se contenter du néant de ce monde trompeur? Quand vous venez à le considérer, qu'y trouvez-vous qu'un vuide affreux de mérites & de vertus, & que les inquiétudes continuelles d'une conscience troublée. *Le même.*

La foi, qui reste encore dans un pécheur, trouble la paix qu'il prétend trouver dans les plaisirs du monde.

Je sçai que la foi peut encore demeurer dans un cœur avec le péché; mais la certitude de la foi ne peut être dans ce pécheur qu'un fond d'inquiétude, & de fâcheux remords qui le tourmentent. Oüi, la certitude de la foi tourmente ce voluptueux, qui ne peut accorder les plaisirs des sens avec la mortification chrêtienne; elle tourmente cet avare, qui trouve tant de fois condamné son attachement aux biens périssables; elle tourmente cet ambitieux qui se révolte contre les loix de l'Evangile. Tellement que cette certitude de la foi, qui soulage & qui fait évanoüir toutes les peines des gens de bien, renouvelle en vous, pécheurs, des allarmes, des

craintes, & des chagrins; & ces lumieres de la foi, qui sont des sources de consolation pour les justes, sont en vous, pécheurs, des lumiéres vengeresses, qui vous déclarent malgré vous, ce que vous voudriez jamais ne sçavoir: vôtre foi fait par avance vôtre tourment, & la vûë de vôtre religion vôtre enfer. *Le même.*

Un des principaux avantages que la foi produit dans un cœur; c'est d'y établir une paix solide & durable. Nous portons tous en nous-mêmes des principes d'équité, de droiture & nous naissons avec de bons sentimens pour le bien; si la vertu n'est pas nôtre penchant, elle se présente cependant à nous sous des idées avantageuses, & nous sentons je ne sçai quoi dans le fond de nôtre conscience, qui nous dit qu'on ne peut être heureux sans être vertueux. C'est un sentiment naturel; mais ce n'est pas une certitude. Ainsi en quelqu'endroit que nous aillons, & en quelque situation que nous nous mettions dans le monde, nous portons toûjours dans nous-mêmes un juge importunt, qui nous rappelle de nos égaremens, & qui par ses sévéres remontrances, nous rend malheureux jusqu'au milieu même de nos plaisirs. Voilà le sort du pécheur; il trouve par tout un fond de crainte, de chagrin, d'inquietude qui le tourmente. Malheureux de ne pouvoir vaincre son penchant, plus malheureux encore de ne pouvoir étouffer ses remords. *Le même.* Suite du même sujet.

Plus un pécheur aime le monde, moins il joüit d'une véritable paix; car plus alors ses soins croissent, ses désirs s'irritent, son esprit se trouble, son imagination se confond, ses sens s'égarent, ses empressemens s'agitent; la vivacité de son amour terrestre & charnel, est la source de ses troubles & de ses peines: Plus il aime le monde, plus ses projets lui causent d'impatience; plus il aime le monde, & plus une perte legére l'accable, plus un accident qui l'en sépare le désole; plus il aime le monde, plus les plaisirs lui deviennent nécessaires, & comme aucun ne peut le satisfaire, il les deteste tous, quoiqu'il ne puisse les quitter. Le monde avec tous ses attraits le rebute; le monde avec tous ses honneurs & ses divertissemens l'ennuye, & le fatigue, & n'y trouve jamais, ni la paix, ni le repos qu'il y cherchoit. *Le même.* Un pécheur ne trouve jamais de paix solide dans les choses du monde.

Je sçai que le monde tout fatigant qu'il est, peut avoir ses plaisirs, & qu'au milieu des chagrins & des peines, des troubles & des inquiétudes, il y a toûjours un certain monde qui joüit d'une paix & d'une tranquillité apparente; mais approfondissez au dedans de ces hommes qui vous paroissent si calmes; qu'y trouvez-vous? des cœurs déchirez de craintes & de soins, des consciences agitées & rongées de remords: approchez de ces visages qui vous paroissent contens, & vous les verrez au dedans troublez & inquiets. Ecoutez ces hommes dans ce moment où ils vous paroissent le plus tranquilles, où vous les croyez gais & joyeux; dans ces momens favorables, où les passions semblent donner quelque tréve à l'esprit, & laisser quelque repos au corps; que vous disent-ils? Ils avoüent que quelque mine qu'ils fassent, ils ne laissent pas d'être agitez: que leur fortune les met en mouvement; que l'embarras où ils sont pour un établissement, ou pour quelque dégré d'honneur ne leur laisse point de plaisir à goûter, ni de repos à pren- On voit une paix apparente dans quelques gens du monde; mais dans le fond c'est une paix trompeuse.

dre, & qu'ils sont toûjours dans un état violent & forcé. Les uns disent qu'ils soûpirent après l'heureux moment d'une retraite honnête qu'ils veulent embrasser; les autres qu'ils soûpirent après le choix d'une vie plus réguliére & plus édifiante; ils avouënt par-là qu'ils ont inutilement cherché la paix dans les biens de ce monde, & qu'ils ne l'y ont pas trouvée. Vous mêmes qui m'écoutez, gens du monde, avez-vous beaucoup avancé vôtre félicité en avançant vôtre fortune, & en augmentant vos biens & vos honneurs. Mettez d'un côté toutes les amertumes que le monde vous a causées, & de l'autre tous les plaisirs qu'il vous a procurez, & voyez si celles-là ne l'emportent pas sur ceux-ci. Interrogez vôtre conscience, ne sentez-vous jamais au milieu même de vos plus grandes délices, que Dieu n'est pas avec vous? Etes-vous contens de ce monde, & le serez-vous sans remords? & avez-vous jamais pû réüssir à vous faire une conscience tranquille au milieu de la plus grande paix que le monde ait pû vous faire goûter? *Le même.*

L'homme ne peut trouver son repos & sa félicité hors de Dieu.

Le cœur de l'homme est fait pour aimer, & ne trouvant pas dans lui-même dequoi faire son bonheur, il en sort dans l'espérance de rencontrer ailleurs ce qui lui manque. Comme les biens temporels sont les prémiers objets qui se présentent à sa vûë, il s'y attache successivement, dans l'espérance d'y trouver une félicité pour laquelle il sent qu'il est né; mais qu'il cherche toûjours inutilement tant qu'il ne s'attache pas à son Dieu, qui seul peut fixer & remplir tous ses désirs: parce qu'il est le seul, dit saint Augustin, que nous aimons pour lui-même, & que nous ne pouvons être heureux qu'en possedant celui qui est la fin de tous les biens, & qui doit être le terme de tous nos désirs. Vous nous avez fait pour vous, disoit ce grand Docteur, & nôtre cœur sera toûjours dans l'inquiétude, jusqu'à ce qu'il trouve son repos en vous. *L'Abbé Monmorel. Homel. sur le 14e. Dimanche après la Pentecôte.*

De la paix que donne le Fils de Dieu à ses Apôtres.

Vous devez connoître combien cette paix est un grand bien, puisqu'il a fallu que le Fils de Dieu vînt au monde pour l'apporter, qu'il travaillât pour la ménager, qu'il prêchât pour la publier, qu'il mourût pour la sceller, qu'il ressuscitât pour l'établir, & qu'il montât enfin au Ciel pour en rendre la possession certaine... Vous aviez grande raison adorable Sauveur, de dire à vos Apôtres, que vous leur donniez une paix toute autre que celle que le monde a coûtume de donner: *Non quomodo mundus dat, ego do vobis.* Le monde ne sçauroit que promettre la paix, sans pouvoir la donner, & moi, je vous la donne aussi facilement que je vous l'ai promise. Le monde ne peut donner qu'une paix imparfaite, & moi je vous en donne une entiére; le monde n'en peut donner aucune qui ne soit courte, & suivie de mille amertumes fâcheuses, & celle que je vous donne aujourd'hui est durable, constante, accompagnée de toute sorte de félicité: *Pacem meam do vobis, &c. Monsieur de Frementieres, Sermon sur ce sujet.*

*Joan.* 14.

Erreur des anciens Philosophes sur le moyen d'acquerir la paix.

Les Philosophes s'étoient avisez d'un moyen ingénieux pour parvenir à la paix, s'il eût été possible aux hommes. C'est de ne désirer rien de ce qui n'est pas en nôtre puissance, & par ce moyen les désirs de l'homme auroient été pleinement satisfait, puisqu'il n'auroit rien désiré que ce qu'il auroit pû se donner lui-même. Mais ils n'avoient pas pris garde que l'a-

me n'est pas la maîtresse de ses désirs, qu'il y en a de naturels qu'elle ne peut étouffer; qu'elle ne sçauroit, par exemple, s'empêcher de souhaitter de n'être point trompée, de ne souffrir aucun mal, de ne point mourir; & qu'il est impossible que désirant ce bien, elle soit en paix, pendant qu'elle ne le possede pas, puisque sa volonté n'est pas satisfaite. *Ubi pax*, dit saint Augustin, *ubi requies, ibi finis appetendorum.* Les Philosophes auroient bien mieux raisonné s'ils avoient dit que pour joüir infailliblement de la paix, il falloit soumettre ses désirs au bon plaisir de Dieu, & ne souhaitter que lui seul. *Pris des Essais de Morale, tome 4e.*

Fausse paix des impies.

Saint Bernard dit que la charité parfaite, & l'iniquité consommée conviennent en ce point, que l'une & l'autre est sans inquietude. *Sicut perfecta caritas expellit timorem, ita consummata iniquitas dat securitatem.* Les pécheurs sont donc en paix; mais mon Dieu, quelle paix! O que cette paix est bien plus funeste que la guerre! Il vaudroit bien mieux que les pécheurs fussent aux prises avec Dieu, & avec leur conscience, que de joüir de cette paix. Il vaudroit bien mieux que l'image de leur crime troublât leur joye & leurs plaisirs, que de vivre dans ce repos. C'est une insensibilité, c'est une stupidité déplorable. *Monsieur de saint Martin dans son Carême.*

Dieu traverse la paix & la joye des pécheurs.

Dieu pratique une charitable violence envers plusieurs, pour leur faire trouver le repos en lui seul, malgré l'opposition de leurs passions. Il romp les desseins des uns, il renverse la fortune des autres, il s'oppose aux succès de leurs entreprises, il les lasse & les fatigue par la poursuite inutile des biens de la terre; il révolte le monde contre eux; il ne leur fait éprouver par tout qu'infidelité & qu'injustice; il les couvre d'opprobre & d'ignominie pour les obliger à le chercher; enfin il ne permet pas qu'ils trouvent aucun repos dans le monde, ce qui les oblige de recourir à lui, & de se jetter entre ses bras. C'est-là uniquement qu'ils trouvent la paix, qu'inutilement ils ont cherchée par tout ailleurs; l'exclusion de toutes les autres voyes les contraint d'entrer dans celle du Ciel: *Pris des Essais de Morale, tome 5e.*

Il y a bien des gens qui trouvent une fausse paix au lieu d'une véritable.

Il y a des personnes qui ne trouvant pas la véritable paix en trouvent d'ordinaire une fausse, qui appaise les remords utiles de leur conscience. Ils trouvent des Directeurs qui les trompent, & qui leur annoncent la paix, lors qu'il n'y a point de paix; ils trouvent des approbateurs de l'alliance qu'ils ont faite de leurs interêts & de leurs passions, de leurs prétentions ambitieuses avec une prétenduë vie chrêtienne & vertueuse; ils trouvent des gens qui applaudissent à tout ce qu'ils font pour se pousser eux-mêmes, ou pour pousser leurs enfans, ou leurs parens aux dignitez, & aux biens ou du siécle, ou de l'Eglise. On croit, dit saint Augustin, l'avarice ou l'ambition innocente, quand elles ne font point commettre de crimes grossiers. On entasse Benefice sur Benefice; on y entre sans aucune vocation, & sans un désir sincére de se consacrer à Dieu, & de ne vivre que pour lui. Cependant on ne manque jamais de Confesseurs qui passent pardessus tout cela, pourvû qu'on soit extérieurement exempt de grands crimes, & on vit en paix avec cela. *Essais de Morale, tome 5e.*

On cherche inutilement une parfaite paix en ce monde.

C'est fort inutilement qu'on cherche la paix dans le monde ; l'homme vit toûjours dans une guerre continuelle ; guerre au déhors, guerre au dedans, guerre à ses côtez : ce n'est que revolte dans son esprit, que tumulte dans son cœur, que rébellion dans ses passions : *Militia est vita hominis super terram.* Comme Dieu est le centre du cœur de l'homme, c'est en lui seul qu'il trouve ce repos & cette paix, que le monde ne sçauroit donner : *Quam mundus dare non potest pacem.* Cherchez, amassez tous les biens de la terre, ils ne vous rendront pas heureux ; parce que, dit saint Augustin, ils ne vous ôteront pas le fond de vôtre misére, qui est la cupidité. *Omnes res temporales non conferunt veram felicitatem, quia non adimunt cupiditatem.* Les uns aiment ce qu'ils n'ont pas, & les autres n'aiment pas ce qu'ils ont ; les uns ni les autres ne sont pas heureux, parce qu'ils ne sont pas contens. C'est en vous seul, ô mon Dieu ! que l'on trouve le véritable bonheur ; parce que quelque vaste, quelque infini que soit le cœur de l'homme, vous pouvez fixer ses souhaits, & satisfaire tous ses désirs. *Essais de Sermons pour le second Dimanche de Carême.*

*Jobi cap. 7.*

La paix & la tranquillité des Bienheureux dans le Ciel.

Un des grands avantages des Bienheureux dans le Ciel est une tranquillité & une paix dont ils joüiront éternellement : ensorte que rien ne les troublera, & qu'ils seront toûjours contens, toûjours pleins, toûjours rassasiez, sans aucun dégoût. Maintenant on ne voit personne qui n'ait à souffrir de sa condition, qui ne se plaigne de son sort, & qui ne désire beaucoup de choses qu'il ne sçauroit obtenir. Delà vient que le monde est plein de gens inquiets, affamez, plaintifs, ennuïez de vivre. Et il ne faut pas s'en étonner ; car le cœur humain ne sçauroit être rempli que par un bien infini & éternel. Et qui ne sçait que toutes les choses créées ont des bornes, & ne peuvent subsister long-tems ? Quelle doit donc être la joye d'un homme qui est dans un lieu & dans un état, où il n'aura jamais rien à désirer, rien à craindre, rien à rechercher, parce qu'il sera toûjours pleinement content ? O paix souveraine, où les sens ne peuvent atteindre, que le monde ne sçauroit donner, & qui ne se trouve que dans la céleste Jerusalem ! Nous soûpirons après vous dans ce lieu de dissension & de guerre ; bien persuadez que sans vous, nous ne joüirons jamais d'un véritable repos. *Pris du Cardinal Bellarmin, Opuscule, sur le bonheur éternel des Saints, Livre quatriéme de la Version du Pere Brignon.*

Comment le Fils de Dieu nous a donné la paix, & nous l'a procurée.

Chose étrange (Chrêtiens) que l'homme n'est pas d'accord avec lui-même ; il a fallu qu'un Dieu vint du Ciel pour mettre la paix chez lui : mais comment lui donne-t-il cette paix ? N'est-ce pas un oracle prononcé par le Saint-Esprit, que la vie de l'homme sur la terre est une guerre continuelle ? Saint Paul ne nous avertit-il pas que nous avons des ennemis redoutables : Que nous n'avons pas à combattre contre des hommes composez de chair & de sang ; mais contre les demons, qui sont les maîtres de ce monde ténébreux ; Enfin n'avons nous pas des ennemis domestiques : *Inimici hominis domestici ejus* ? Comment donc avoir la paix ? tout cela est véritable ; [illegible] comment donc le Fils de Dieu nous a-t-il apporté cette paix dont [illegible] parlons ? C'est que Jesus-Christ en naissant fournit aux hommes tout [illegible] est nécessaire pour acquerir une paix véritable ; car il leur donne sa grace, & il les

*Ad Ephes. cap. 6.*

*Micha 7.*

les fortifie par son exemple, de sorte que l'homme fortifié pour ce double secours, détruit en soi-même tout ce qui peut l'empêcher de joüir d'une véritable tranquillité. *Le Pere Claude Masson dans son Avent, Sermon sur la Nativité de Nôtre-Seigneur.*

C'est nôtre propre cupidité, & nos propres passions qui sont nos ennemis domestiques, & dont les démons se servent pour entretenir en nous une funeste division. Il ne faut point chercher d'autre témoignage de cette vérité, que celui de nôtre propre conscience; mais pour achever de nous en convaincre, nous n'avons qu'à sortir pour un moment hors de nous-mêmes, & voir ce qui se passe dans le monde. Quelle paix, par exemple, peut goûter un ambitieux, occupé jour & nuit à penser aux moyens de venir à bout de ses intreprises? Voyages, fatigues, sollicitations, cabales, intrigues, prieres, bassesses, il faut tout mettre en usage. A-t-il obtenu ce qu'il prétendoit? ne croyez pas que sa passion fasse tréve avec lui: il faut faire de nouveaux efforts pour monter plus haut; il faut entreprendre de nouveaux travaux, & affronter de nouveaux dangers? Quels troubles & quelles inquiétudes? Le sort des avares est-il plus heureux? Comment s'exprime JESUS-CHRIST en parlant des richesses: *Sollicitudo hujus seculi & fallacia divitiarum.* L'inquiétude des biens & l'inquiétude des richesses. Il ne dit pas seulement: *Divitiæ*; mais l'inquiétude des richesses, pour marquer le trouble où elles jettent naturellement. *Le même.*

Nôtre cupidité & nos passions nous empêchent de joüir de la paix intérieure.

*Matth.* 13

Toutes les créatures, même les plus insensibles cherchent la paix & le repos; ce qui fait qu'elles se portent avec tant d'impétuosité vers leur centre, & qu'elles sont dans une violence, & dans une agitation continuelle, lors qu'elles en sont séparées; parce qu'il n'y a que dans leur centre où elles puissent trouver le repos qu'elles cherchent. Le cœur de l'homme n'a pas moins d'inclination pour la paix que les autres créatures, & ne la recherche pas avec moins d'empressement: tous ses efforts & tous ses mouvemens semblent n'avoir point d'autre terme que celui-là: Mais parce qu'il n'est pas porté comme elles vers son centre par une détermination nécessaire; c'est pour cela que les hommes cherchent la paix par des voyes différentes, & s'attachent à différens objets pour la trouver. Les impies auront beau s'attacher aux créatures & aux biens d'icy-bas,, ils n'y trouveront point la paix qu'ils y cherchent: ils possederont les biens de la terre; ils seront comblez d'honneurs, ils joüiront des plaisirs de la vie; mais au milieu de ces plaisirs, ils auront le cœur rongé de chagrins, qui leur rendront ces honneurs insupportables; mais au milieu de ces biens & de ces richesses, ils auront le cœur vuide de toute sorte de consolation; & bien loin de trouver dans ces objets le repos & la paix qu'ils y cherchoient, ils n'y trouveront que du chagrin, du trouble & de l'amertume. *Autheur anonyme.*

Toutes les créatures cherchent la paix, &c.

Dieu tire du peché même de l'impie les obstacles dont il se sert pour l'empêcher d'avoir la paix. L'impie pour avoir la paix s'est revolté contre Dieu, & a prétendu la trouver en satisfaisant ses passions, & courant après les biens du monde; & c'est par cela même que Dieu prendra plaisir à troubler son répos. Il y a trois choses à considérer dans le peché de l'impie, la cause de son peché, son peché même, l'objet de son peché. La cause de son peché, qui sont ses passions, son

Dieu trouble la paix des impies par leurs propres péchez.

peché consiste à se revolter contre Dieu, l'objet de son peché qui est les biens de cette vie. Trois choses par où l'impie esperoit trouver la paix, & qui sont néanmoins les trois choses dont Dieu se sert pour l'empêcher de l'obtenir. *Le même.*

Les hommes qui souhaitent si ardemment la paix ne travaillent point pour l'obtenir.

Que faites-vous pour calmer cette guerre intérieure, pour appaiser les révoltes, & pour rétablir la paix de vôtre cœur? vous vous mettez du party de vos passions, & vous leur accordez tout ce qu'elles vous demandent, & vous esperez par là appaiser tous ces troubles, & remettre vôtre cœur dans la paix qu'il avoit perdüe. Que vous vous trompez! Chrêtiens, & que vous sentirez bien-tôt que vous avez pris un mechant moyen pour vous procurer la paix. Est-ce accorder un différent que de donner tout à un parti, & de ne rien donner à l'autre? Vôtre foy & vôtre raison ne s'opposeront-elles pas à ce partage honteux? ne vous représenteront-elles pas sans cesse l'indignité de cette préférence que vous faites de vos passions à la douceur de leur conduite? Ne viendront-elles pas vous éclairer au milieu des ténébres, où vos passions vous engagent, pour vous faire voir les suites funestes de vos déréglemens? Ne vous troubleront-elles pas au milieu de vos plaisirs, & par les vûës affligeantes des malheurs où vous vous précipitez? Vôtre cœur pourra-t-il soûtenir toutes ces vûës sans en être touché, & parmi ces troubles pourra-t-il être tranquille? *Le même.*

Nous ne trouverons jamais un véritable repos dans ce monde, comme nous ne l'avons point encore trouvé jusqu'à present.

N'espérons pas de nous voir plus contens, plus satisfaits dans la suite, que nous l'avons été jusques ici. Si nous devions joüir d'un véritable repos dans ce monde, nous avons assez vécu pour l'y trouver, & puis qu'il n'est pas encore venu, n'esperons pas qu'il vienne jamais. Nous attendrons toûjours de l'avenir des changemens avantageux dans nôtre condition; mais nôtre vie ne fera que se consumer dans cette attente, jusqu'à ce que la mort nous en fasse voir la vanité; s'il nous survient des disgraces, nous y serons d'autant plus sensibles, que nous avons esperé d'être heureux; & s'il nous arrive quelques avantages temporels, l'accomplissement de nos prémiers desseins ne fera que nous en inspirer de plus grands: ainsi nous ne ferons que tourner comme de misérables aveugles, autour d'un cercle de projets, qui se succederont les uns aux autres; parce que telle est la nature des biens de cette vie, qu'ils allument la cupidité, qu'ils semblent devoir éteindre. Et ainsi jamais le cœur ne sera en paix, jamais il ne trouvera le repos, jusqu'à ce qu'il se tourne vers Dieu, & qu'il en fasse l'objet de tous ses desirs. *Essais de Sermons pour le 4e. Dimanche aprés l'Epiphanie.*

Ceux qui cherchent le repos dans les biens de ce monde, ne connoissent pas les voyes de la paix. *Psalm. 13.*

Non, l'on ne trouve point la paix dans le monde, & ceux qui y cherchent leur repos, ne connoissent point les voyes qui conduisent à la veritable paix, comme parle le Prophete: *Viam pacis non cognoverunt.* Figurez-vous un homme livré tout entier à ses passions, & qui réglant la situation de son ame sur les differens caprices de la fortune, s'abandonne sans réserve à tous les mouvemens, que les différentes révolutions de la vie peuvent inspirer. A quels troubles son cœur n'est-il point en proye? comme il fait dépendre la paix de son ame d'une infinité de choses qui ne dépendent pas de lui; à combien de bizarreries & de changemens n'est-elle pas exposée? Comment se peut-il faire que toutes ces choses, qui doivent concourir à l'établissement de son repos, se rencontrent ensemble? que tant d'esprits divers, dont les sentimens doivent regler les siens, se trouvent dans une disposition telle qu'il la desire, & que

tant de ressorts qui soûtiennent, & qui animent, pour ainsi parler, cette paix artificielle qui se forme dans lui-même, il y en ait quelqu'un qui ne manque. Ainsi jugez combien est fragile & peu solide cette paix qu'un soupçon trouble, qu'une parole détruit, qu'un contre-temps emporte, qu'un regard dissipe, & qui ayant besoin d'une infinité d'appuis pour se soûtenir, tombe aussi-tôt qu'elle en perd quelqu'un d'un si grand nombre. *Les mêmes.*

Il n'y a point de paix véritable que dans la vertu.

Convainquons-nous une fois qu'il n'y a de paix véritable que dans la vertu; si vous suivez l'emportement de vos desirs dereglez, pour peu que vous ayez de religion, les remords de vôtre conscience ne vous laisseront pas long-temps en repos; si vous entreprenez de combattre vos passions avec d'autres armes que celles d'une vertu sincere, par les motifs d'une crainte servile, par les principes d'une prudence charnelle, par le déguisement d'une hypocrisie malheureuse; il est impossible que vôtre cœur, n'ayant rien qui lui adoucisse la privation de ses plaisirs, & n'étant soûtenu que par de si vains & impuissans secours, ne perde sa paix, & ne tombe dans le trouble, & dans l'inquiétude. *Les mêmes.*

Les choses qui ont coûtume de troubler la paix du cœur.

Trois choses ont accoutumé d'attaquer la paix intérieure, & d'inquieter le cœur humain. La premiere est la précipitation; la seconde l'agitation qui vient de quelque desir ardent, de quelque passion vehemente; la troisiéme les évenemens fâcheux, les persecutions, les miseres de cette vie. La précipitation trouble tout-à-fait le repos du cœur. On voit des personnes tellement disposées, qu'elles ne peuvent vivre que dans l'empressement; ils ne sont jamais contens que quand ils ont trente affaires sur les bras, & quand ils n'en ont pas ils s'en font. C'est-là leur élement, d'être pressez de tous côtez. Ces personnes se plaignent & gemissent, & cependant leur repos est dans leur mal. On peut dire d'eux que la peine les accompagne par tout, & qu'ils ne peuvent trouver la paix: le défaut n'est pas seulement commun aux hommes passionnez, plusieurs gens de bien y sont aussi sujets, ne s'étant jamais bien étudiez à retenir leurs impétuositez, ni à écouter la voix du Saint-Esprit, qui nous appelle au dedans de nous, où nous trouvons la paix & le repos. *Le P. Surin, livre intitulé: Les Dialogues spirituels, l. 2. ch. 2.*

Les passions immortifiées ôtent la paix du cœur.

Un homme possedé d'un desir violent, transporté de colere, penetré de crainte, émû de quelque semblable passion, est comme une mer agitée. Il ne peut se reposer en Dieu, qui ne faisant son séjour que dans la paix, ne peut demeurer en lui. C'est pour cela que tous ceux qui aspirent à la perfection, s'étudient à mortifier les passions vives, qui pressent le cœur, & repriment les moindres émotions, ne souffrent aucun empressement, & ne s'atachent à rien qu'à servir Dieu, & à le contenter. Ils travaillent pendant un long espace de temps, à se bien persuader qu'il n'y a rien qui soit digne de nous émouvoir, que ce pur desir de plaire à Dieu. Par ce moyen, vuides de desirs & de passions, ils établissent leur cœur dans une paix profonde; une autre cause du trouble du cœur, est les accidens extérieurs, qui émeuvent nos passions. Mais l'ame qui tend à la perfection, doit empêcher que pour quelque accident que ce soit, il ne se souleve en elle aucune passion dereglée: si bien que ni les persécutions, ni les injures, ni les maladies, ni les mauvais succès, ni rien du monde ne soit capable de l'alterer. Ceux-là se trompent fort, qui sous prétexte de zele & de charité,

s'échauffent, se précipitent & s'inquietent : comme si jamais il étoit permis de perdre sa paix pour procurer le bien, & pour empêcher le mal. *Le même.*

De la paix des gens de bien.

On a une vraye satisfaction à penser qu'on fait son devoir, & qu'on est dans l'ordre, qu'on suit le parti de tous les gens sages, & qu'on rend à Dieu, en le servant, ce qui lui est dû. C'est un calme où la conscience se repose, & qui la rassûre sur le present & sur l'avenir, sans rien perdre de l'humilité chrêtienne.

Il faut examiner si nous ne nous sommes point fait nous-mêmes une fausse paix.

Habile à me séduire moi-même, & opiniâtrément attaché à mon erreur, n'ai-je point forcé ma conscience à se taire? Aprés bien des combats, n'en ai-je point enfin triomphé? Vous le sçavez, Seigneur : mais ne me livrez pas, mon Dieu, aux fausses douceurs de ce prétendu triomphe. Elevez la voix, & faites raisonner plus haut que jamais autour de moy vôtre divine parole. Rompez l'enchantement qui me charme : moins vous m'épargnerez, plus vous m'aimerez, & vôtre séverité fera mon bonheur. Où m'auroit conduit, Seigneur, le repos que je commençois à goûter hors de vos voyes? Comme un homme qui s'abandonne au cours de l'eau je courois à ma perte, sans le sentir. Je suivois ma cupidité; je nourrissois ma passion, au défaut de la conscience dont j'allois bien-tôt achever d'éteindre toutes les lumieres, & d'étouffer tous les sentimens; je n'écoutois que la nature corrompuë, & mon cœur dans la poursuite de ses desirs les plus désordonnez, ne trouvoit presque plus de résistance. J'étois perdu, mon Dieu, si vous n'eussiez répandu quelque nuage sur ce jour si serein en apparence. Le trait de vôtre miséricorde le plus favorable, c'est celui qui me perce le plus sensiblement. Graces à vôtre providence; ce moment m'a ramené à moy-même par la douleur qu'il cause à mon ame, & par le trouble qu'il y jette. *Le P. Giroust, dans son Avent, Sermon sur la fausse conscience.*

Fausse paix qui naît de l'erreur où l'on est.

On déplore quelquefois l'état malheureux d'un pecheur livré à des folles passions, & que de tyranniques habitudes rendent esclave du peché; on gemit sur sa misere; on craint pour son salut : mais l'état d'une ame que l'erreur a séduit, n'est-il point plus déplorable? Ce pecheur sçait au moins qu'il s'égare, & il a devant les yeux l'image de son désordre, & s'il péche avec plus de connoissance, c'est en cela même qu'il est moins incorrigible. D'ailleurs les dégoûts du vice, la beauté de la vertu, les remords de la conscience, la crainte des jugemens de Dieu, sont comme autant de voyes qui le rappellent à son devoir. Mais il n'en est pas ainsi d'un pecheur qui s'égare, & qui ne connoît pas son égarement : toutes les ressources lui sont fermées; comme il peche sans connoissance, il peche aussi sans scrupule, & sans remords. Ce ver qui déchire le cœur du libertin, semble se reposer dans le sien, & la conscience qui est si salutaire quand elle reproche le mal, soit qu'elle soit en lui ou trompeuse ou trompée, le laisse dans un calme profond que rien ne trouble : alors toute esperance de guérison est ôtée; alors on ne pense plus à rectifier ses jugemens, à réformer ses mœurs, à rentrer dans la voye droite; plus de crainte, plus d'inquiétude, plus de remords. La conscience, qu'un grand Evêque appelle l'Evangile du cœur, & l'être de la grace, ne dit plus rien; content du présent, tranquille sur l'avenir, on vit dans un plein repos, dans une parfaite sécurité. Funeste état où l'erreur propre regne paisiblement dans l'ame, en régle tous les mouvemens, & la conduit par un

chemin doux & facile à une mort déplorable. *Dans les discours presentez à l'Academie Françoise en l'an 1683.*

A-t-on jamais vû, depuis la naissance du monde, dans la succession des siecles, & jusqu'à nous, un cœur parfaitement content, qui ait cherché sa satisfaction dans les créatures, & hors de Dieu? Le monde a-t-il jamais pû faire un bien-heureux? La paix & la joye véritable ne se trouvent qu'en Dieu seul; quoy que l'on puisse faire, & que l'on puisse avoir, l'ame n'ayant point d'autre centre que Dieu seul. Ce n'est qu'en lui seul qu'elle trouve son repos. Ainsi il nous crie par le Prophete Isaïe: O si vous vous fussiez appliquez à mes préceptes, vôtre paix seroit comme un fleuve, & vôtre justice comme les flots de la mer! & par son Apôtre, réjoüissez-vous sans cesse en Nôtre Seigneur. Je vous le dis encore, réjoüissez-vous. Il nous apprend donc, que la joye du Chrétien est une joye perpetuelle; la paix & la justice qui nous font rendre à Dieu ce que nous lui devons, sont inséparables. *Monsieur Boudon, Livre intitulé: Le Chrétien inconnu.*

La paix & la joye ne se trouvent qu'en Dieu seul.

*Isaïe.* 48.

*Ad Philippi* 4.

On perd aisément la paix de l'ame, & il y a des personnes qui ne l'ont jamais, quoy qu'elles s'appliquent à la devotion, & aux choses spirituelles. On la perd cette paix si précieuse par une trop grande activité d'esprit, par une maniere d'agir impétueuse, par une surcharge d'affaires, & une multiplicité d'occupations; par des desseins ardens, par des passions vehémentes, & par mille autres voyes, ouvertes aux ennemis de nôtre repos. Cependant cette paix intérieure est si necessaire, que la plûpart des ames, faute de s'y être établies, ne font rien pour Dieu, & pour leur perfection, en laquelle elles ne font jamais de progrés. La principale source de ce desordre, à le bien prendre, vient d'une petitesse d'esprit, qui fait que nous estimons trop les choses de cette vie, & que nous n'avons pas assez d'estime pour les choses divines. *Dans le premier tome des Lettres du P. Surin.*

Comment on perd la paix de l'ame.

Pour ce qui est de la véritable paix, elle ne se trouve que dans ceux qui combattent leurs passions, avec une fermeté invincible, & qui ne se donnent aucun repos, qu'ils ne les ayent surmontez; ensorte qu'ils puissent dire comme le Prophete: *Je poursuivrai mes ennemis, je les exterminerai, & je ne leur donnerai aucun repos, que je ne les aye mis hors d'état de me pouvoir nuire.* Ce sont ceux qui sont incessamment aux mains avec leur amour propre, & qui mettant toute leur étude à réprimer jusqu'aux moindres de ses mouvemens, afin qu'il n'y ait rien en eux qui puisse les empêcher d'avoir pour Dieu l'amour qu'ils lui doivent. Ce sont ceux qui méprisent, qui haïssent le monde, & qui ne perdent aucune occasion de lui donner des marques de leur mépris & de leur haine. Enfin, ce sont ceux, dont l'unique emploi & l'unique desir est de purifier leurs cœurs, & de les mettre dans une disposition si dégagée, que Dieu n'apperçoive rien en eux qui l'empêche de le regarder comme ses enfans. *L'Abbé de la Trappe, dans ses Reflexions sur l'Evangile de Saint Matthieu.*

Qui sont ceux qui trouvent la véritable paix, & qui en joüissent.

*Psalm.* 17.

Si les hommes employent les injures, les outrages, les calomnies pour nous tirer de cet état de paix, dans lequel nous devons & nous voulons vivre, il faut à quelque prix que ce soit, conserver cette paix qu'ils nous veulent ôter; il faut opposer nôtre patience à tous leurs efforts; il faut conserver un silence exact, prendre garde qu'il ne soit point interrompu par aucune plainte, par

Le moyen de conserver la paix interieure.

aucun murmure, par aucune action qui marque du chagrin, du ressentiment, & de l'impatience, & en conservant une égalité constante, leur témoigner malgré eux, que le mal qu'ils prétendent nous faire, ne vient pas jusqu'à nous, & que nous sommes sous une protection, dont la puissance est infinie, qui nous couvre contre la malignité de tous ceux qui essayent, & qui pourront essayer à l'avenir de troubler nôtre paix, & la tranquillité dans laquelle nous devons vivre. *Le même.*

Le moyen que le Sauveur a pris pour établir la véritable paix parmi les hommes.

Nous pouvons dire que le Fils de Dieu est venu sur la terre pour y apporter la guerre & la division; mais ce n'étoit qu'afin de changer cette guerre dans une paix constante. Vous aviez, Seigneur, deux desseins; l'un d'établir la paix parmi les hommes; l'autre de faire ensorte que chaque homme trouvât la paix avec lui-même; & ni l'un ni l'autre ne se pouvoit faire que par des guerres & des divisions précédentes. Un homme ne peut avoir la paix avec soi-même, qu'il n'ait détruit ce qui peut l'empêcher de se procurer un si grand bien, c'est-à-dire, les ennemis qui s'opposent à son dessein; ces ennemis sont ses passions & ses cupiditez; ce sont ses envies; c'est cet esprit de vengeance qui le transporte; c'est ce désir des richesses, d'avoir de grandes possessions, d'avoir de la réputation dans le monde, de vivre dans la volupté & dans le plaisir, de contenter ses sens; & je pourrois joindre à ces excès quantité d'autres déréglemens semblables; & l'on peut assurer que ces dispositions mettent le trouble, & la confusion par tout où elles se trouvent, & qu'il faut les bannir des lieux où elles sont, si on veut y établir la paix. *Le même.*

Le moyen de joüir de la paix en ce monde, c'est de se soumettre aux ordres de Dieu.

Le moyen le plus assûré pour trouver la paix en ce monde, consiste dans une soumission parfaite aux ordres de Dieu. Il est le maître; il fait tout ce qu'il lui plaît des hommes; & il les conduit souvent au lieu seul qu'ils désirent & qu'ils espérent, par des routes qui lui sont inconnuës. Il faut donc sur ce principe aimer sa Providence & l'adorer, sans en étudier les motifs, ni sans en rechercher les raisons. Il suffit de sçavoir qu'elle est juste, & qu'il ne veut que le salut de ceux qui le servent, & qui ont des intentions sincéres d'être à lui. Ceux qui se conduisent par ces vûës, joüissent infailliblement de la paix, & c'est injustement qu'on la cherche en ce monde par une autre voye. *Le même, tome second.*

Nôtre paix & nôtre repos ne se trouvent qu'en Dieu seul.

Les choses sont en repos, lors qu'elles sont dans leur place, & dans leur situation ordinaire. Celle de nôtre cœur est le cœur de Dieu, & lors que nôtre volonté est soumise à la sienne, il faut par nécessité que nos inquiétudes cessent, que ses agitations soient fixées, & qu'elle se trouve dans une paix entiére, & dans une tranquillité parfaite. *Le même.*

La paix du cœur, si elle est véritable naît de ce qu'on a la paix avec Dieu.

Nous joüissons d'une véritable paix, quand nôtre conscience nous rend ce fidéle témoignage, que nous sommes réconciliez avec Dieu. Heureux état! Etat préférable à toutes les fortunes du monde! Je suis en paix avec Dieu; donc je dois être content & vivre en repos; car quel plus grand bonheur pouvois-je souhaitter en ce monde! je suis en paix avec Dieu. Dieu étoit mon ennemi, & j'étois ennemi de Dieu; mais enfin voila Dieu réconcilié avec moi, & me voila réconcilié avec Dieu. Paix du cœur; paix de Dieu, que le Saint-Esprit compare à un repas somptueux, à un repas délicieux, tant elle remplit l'ame d'une onction abondante & consolante. Paix de Dieu, souverainement

désirable au pécheur : *Le Pere Bourdaloüe, Sermon sur la Nativité de Nôtre-Seigneur.*

Avant le Christianisme, les hommes séduits & aveuglez, se sont faussement persuadez que le plus sûr moyen de trouver la paix du cœur, étoit de satisfaire ses désirs, de contenter son ambition, de rassasier sa cupidité, & pour cela, d'être honoré & distingué dans le monde, de s'enrichir & de vivre dans l'abondance, de se pousser, de s'élever, de s'agrandir; ainsi l'ont crû, & le croyent encore tant de mondains. Or en raisonnant de la sorte, non-seulement, dit l'Ecriture, ils s'étoient trompez; mais en se trompant, ils s'étoient rendus malheureux : *Contritio & infelicitas in viis eorum.* Parce qu'en raisonnant de la sorte, ils n'avoient pas connu le chemin de la paix : *Et viam pacis non cognoverunt.* Au lieu du repos intérieur, & du calme qu'ils se promettoient, dans leur opulence, & dans leur élévation, ils ne trouvoient, que trouble & que chagrin, qu'affliction d'esprit : *Contritio & infelicitas.* Tel est le sort des partisans du monde; & plût au Ciel, mes chers Auditeurs, que ce ne fût pas encore aujourd'hui le vôtre. *Le Pere Bourdaloüe dans son premier Semon sur la Nativité de Nôtre-Seigneur.*

Le moyen de joüir de la paix du cœur, n'est pas de satisfaire ses désirs & ses passions.

*Psalm.* 13.

*Ibidem.*

Apprenez de moi, dit le Sauveur du monde, que ce sont deux choses incompatibles, que la paix & l'orgueil; que vôtre cœur, quoique vous fassiez & quoique le monde fasse pour vous, ne sera jamais content, tandis que la vanité, que l'ambition, que l'amour de la gloire y regneront. Par consequent, que pour trouver sur la terre le centre & le point de la félicité humaine; que pour avoir cette paix de l'ame, qui est par excellence le don de Dieu, il faut être humble, & sincerement humble. *Discite à me quia mitis sum & humilis corde, & invenietis requiem animabus vestris. Le même.*

La paix du cœur est incompatible avec l'orgueil & l'ambition.

*Matt.* 11.

Pour joüir de la paix du cœur, qui est un bien si souhaitable, nous devons l'avoir au dehors avec tous les hommes, même avec ceux qui y sont plus opposez, & qui ne la veulent pas : les forçant par nôtre conduite à la vouloir, & à l'exemple de David, gardant un esprit de paix avec les ennemis de la paix : *Cum his qui oderunt pacem, eram pacificus.* Car, comme ajoûte saint Chrysostome, vivre en paix avec des ames pacifiques, avec des esprits moderez, avec des humeurs sociables, à peine seroit-ce une vertu de Philosophe & de Payen; beaucoup moins doit-elle passer pour une vertu surnaturelle & Chrêtienne. Le mérite de la charité; disons mieux, le devoir de la charité, & la paix intérieure qui en est le fruit, est de conserver la paix au dehors, avec des hommes difficiles, fâcheux, emportez : pourquoi? Parce qu'il peut arriver, & parce qu'en effet il arrive tous les jours, que les plus emportez, & les plus fâcheux, les plus difficiles & les plus chagrins sont justement ceux avec qui nous devons vivre dans une plus étroite societé. Ceux dont il nous est le moins possible de nous séparer, ceux à qui dans l'ordre de Dieu nous nous trouvons attachez par des liens plus indissolubles, il faut donc que pour n'être point troublez, & être tranquilles, pour conserver nôtre paix, nous ayons soin de la maintenir & de la conserver avec ceux qui sont les plus capables de nous la faire perdre. *Le même.*

Pour joüir de la paix intérieure, il faut l'avoir extérieurement avec le prochain

*Psalm.* 119.

Pécheur, qui suis sans scrupule, les mouvemens d'une cupidité aveugle, qui t'emporte vers les honneurs, tu te flates en vain d'une paix chimérique,

Dans l'agitation des

passions, on ne peut jouïr du calme & de la paix du cœur.

après l'accomplissement de tes desseins, ou d'une retraite tranquille s'ils sont renversez ? Que n'as-tu point fait pour arriver à ton but ? toûjours inquiet, chagrin, rêveur, tu as pressé, veillé, sollicité ; enfin rien ne t'a réüssi ; mille contre-temps fâcheux ont traversé tes projets ; un moment t'a ravi le fruit presque meur de tant de travaux ; tu ne t'es point donné de repos ; comment pourrois-tu joüir de la paix dans le chagrin de tant de mauvais succès? Enfin tu commences à ouvrir les yeux, tu vois que tu n'es point fait pour être heureux en ce monde ; tu prens la résolution de l'abandonner pour vivre en paix : mais qu'arrive-t-il ? c'est que tes passions déréglées te suivent jusque dans le fond de ta solitude, & ne trouvant plus de matiére qui les occupe au dehors, toute leur violence se tourne contre toi-même, & au milieu du calme apparent dont tu joüis, tu es plus troublé & plus agité, que lorsque tes passions se soulageoient par les intrigues & le tumulte du siécle. *L'Abbé du Jarry, Sermon de l'Ascension.*

Ce que produit la veritable paix dans l'ame des justes.

On est tranquille sur l'état où l'on se trouve devant Dieu, & cette paix de l'ame, dit Salomon, est comme un repas délicieux, exempt de ces frayeurs dont les pécheurs sont tourmentez à la pensée de la mort & des jugemens de Dieu. On attend paisiblement sa destinée, non pas que l'on ne craigne point du tout ; il y auroit de la présomption ; mais on craint comme les enfans, sans trouble, & avec une pleine confiance. C'est un saint dégagement, où le cœur affranchi de la tirannie de ses passions, joüit d'une heureuse liberté ; on s'accoûtume à regarder toutes les choses de la terre d'un œil Chrêtien, & l'on ne reçoit point les impressions vives & profondes qui font les chagrins de la vie. *Le Pere Giroust, dans son Avent, Sermon sur la douceur du service de Dieu.*

Il n'y a que Jesus-Christ qui puisse donner la véritable paix.

Jesus-Christ seul peut donner la paix comme à ses Disciples : car celle que le monde se donne à soi-même pour joüir plus librement de ses plaisirs est une fausse paix, qui détruit la véritable. La paix du Sauveur se rencontre jusqu'au milieu des croix, & parmi les larmes de la pénitence : au lieu que les impies, dit le Saint-Esprit, au milieu même des délices sont agitez comme la mer. Ils ne sont jamais en repos, parce qu'ils ne donnent point de repos aux autres : Ils ont beau parler de la paix, ils n'en goûtent jamais la douceur. La tribulation & la peine de l'esprit, est le partage de celui qui fait le mal.. Puisqu'il y a guerre entre Dieu & lui, comment pourroit-il être en paix ? *Le Pere d'Ozenne, Livre intitulé, la Morale de Jesus-Christ, sur les moyens d'acquerir la paix du cœur.*

Pour avoir la paix il faut que chaque chose soit dans l'ordre & dans sa place.

Toute douleur dans ce qui en est capable vient de ce qu'il y a quelque chose qui n'est pas où elle doit être ; & cela paroît dans le corps humain, où une partie séparée, un os deboëté, une humeur hors de sa place, font des douleurs fort aigües ; mais il paroît encore plus dans l'ame, lorsque les passions commandent à la raison, au lieu de lui obéir. Ce ne sont pas seulement celles qui ont le mal pour objet, qui nous tourmentent ; le désir, l'amour, & toutes les autres se portent au bien, nous sont des supplices ; remettez les en leur place, sous l'obéïssance de la raison, & de la foi ; alors vous recouvrerez la paix qui ne peut se trouver dans le désordre, & quand toutes les choses seroient en trouble autour de vous, vous serez inébranlable au-dedans. *Le même.*

Ne

Ne vous figurez pas en cette vie une paix tout-à-fait exempte d'émotion, celle du Sauveur ne l'a pas été. La partie inférieure de nôtre ame est toûjours sujette à quelques mouvemens qui s'y élevent ; mais la suprême région de l'air est-elle moins calme pour les orages qui s'excitent au-dessous d'elle ? Ces mouvemens de l'appetit inférieur ne nuisent non plus à la paix de l'ame, qu'à la vertu, quand la vertu fait son devoir & qu'elle se maintient dans son rang. Alors on peut dire que l'on joüit d'une paix semblable à celle de JESUS-CHRIST, qui dormoit paisiblement, tandis que ses Disciples étoient effrayez de la tempête. Pour vous mettre dans le calme, faites comme eux, & implorez son secours ; il sçaura bien appaiser les flots de la mer, & vous n'avez rien à craindre si vous êtes avec lui. *Le même.*

La paix dont on joüit en cette vie n'est jamais tout-à-fait exempte de trouble.

Quoique les grands pécheurs, par la dureté & l'impénitence de leur cœur, s'amassent tous les jours des trésors de colére, ils ne craignent point le jugement terrible de Dieu ; leur conscience est tranquille ; l'aveuglement où ils sont les met dans une entiére assurance, & quand leur cœur est venu au comble de l'endurcissement, c'est ce qu'ils osent appeller la paix. Quand le fort armé est maître de la place, il tient tout dans le calme, tout lui obeït dans ce calme sans résistance, & on ne reconnoît que lui pour souverain. C'est pourquoi ceux qui sont dans de grands désordres, & qui s'y sont long-tems accoûtumez, ne sçavent pour l'ordinaire ce que c'est que trouble ; ou s'ils en ressentent quelqu'un, c'est Dieu qui en est l'autheur, & qui les avertit par ce langage, qu'il est juste que des criminels soient dans l'inquiétude & la terreur, puisqu'il n'y a entre eux & l'enfer qu'ils ont mérité, qu'une vie tres-fragile, qui peut finir en un moment. *Monsieur de Sainte Marthe, tome premier de ses traitez de pieté.*

De la paix malheureuse dont les grands pécheurs joüissent dans leurs désordres.



# PAROLE DE DIEU.

## SERMON; PREDICATEURS, &c.

### AVERTISSEMENT.

*COMME tous les Prédicateurs sont interessez à parler de la Parole de Dieu, dont ils sont les Ministres; il y en a peu qui n'ayent traité ce sujet. Les Chrêtiens d'un autre côté ne sont pas moins obligez à la venir entendre, par l'interêt de leur salut. C'est pourquoi nous n'avons eu garde d'omettre une matiére si importante. Deux, ou trois choses sont seulement ici à remarquer.*

*La premiére, que par la Parole de Dieu on n'entend pas seulement l'Ecriture sainte, à laquelle ce nom est proprement dû: mais encore selon le langage ordinaire, tous les discours qui se prononcent dans les Chaires Chrêtiennes, pour instruire les fidéles des véritez de l'Evangile, & des Mystéres que Dieu a révélez dans l'Ecriture. C'est en ce sens que nous l'entendons, & que tous les Saints Peres en ont parlé.*

*La seconde chose dont il est à propos d'avertir, est qu'en traitant ce sujet, il vaut mieux s'étendre sur la négligence des Auditeurs à venir entendre cette divine parole, sur le peu de fruit qu'ils en retirent, sur le peu d'attention qu'ils y apportent, & sur les autres défauts de ceux qui l'écoutent, que sur ceux des Prédicateurs, qui l'alterent, ou qui la corrompent, par l'artifice trop étudié qu'ils y employent, ou par leur mauvais exemple, qui détruit souvent tout ce qu'ils disent, & qui empêche l'efficacité de cette Parole. Le Prédicateur se doit souvenir que c'est inutilement qu'il fait la censure des autres Prédicateurs, qui ne sont pas présens pour en profiter; mais qu'il a devant lui des Auditeurs qu'il doit instruire.*

*La troisiéme chose enfin, qu'il n'y a rien de plus utile sur ce sujet que de bien faire entendre l'importance d'écouter souvent la Parole de Dieu, de la bouche des Prédicateurs; parce que c'est le moyen que Dieu a laissé à son Eglise le plus ordinaire, & le plus efficace pour convertir les pécheurs, pour entretenir la pieté dans le Christianisme, & pour instruire les fidéles de leurs devoirs.*

## PARAGRAPHE PREMIER.

### *Divers desseins & Plans de Discours sur ce sujet.*

ON peut réduire tout ce discours à deux véritez, ou deux propositions qui renferment ce qu'il y a de plus utile & de plus moral sur cette matiére. La premiére, que la parole que nous prêchons est véritablement la parole de Dieu, dont ses Ministres sont les dépositaires. La seconde, que cette parole de Dieu est adressée aux hommes, pour les instruire de leurs devoirs, & après en avoir montré la force, l'institution & la vertu, il faut tirer les conséquences propres de chacune de ces deux parties. I.

Pour ce qui est de la premiére, si c'est la parole de Dieu, comme on n'en peut douter, après le témoignage exprès de l'Ecriture, il en faut tirer ces trois consequences. 1°. Qu'il faut la venir entendre à dessein d'en profiter, & non pas par engagement, par compagnie, ou par occasion, par curiosité, pour entendre un beau Discours, par un esprit de critique, par cabale, pour donner vogue au Prédicateur. Saint Ministére ! Parole de Dieu ! à quoi êtes-vous réduite ? Avec quelle force les Prophétes ne se sont-ils pas élévez contre cet abus, & cette prophanation ? Comment du plus puissant moyen de nôtre sanctification, en faisons-nous le sujet de nôtre condamnation ? 2°. Que nous devons l'écouter avec respect & avec attention, en nous persuadant que Dieu nous parle par la bouche du Prédicateur; que ce sont ses Loix & ses veritez qu'il nous enseigne, & qu'ils sont chargez de cette commission. Et ensuite on peut s'étendre sur le mépris que la plûpart des hommes en font, sans faire reflexion que ce sont autant de moyens & d'occasions de salut qu'ils laissent perdre & qu'ils négligent. 3°. Qu'il faut mettre en pratique les véritez qu'on entend, sans prendre garde si le Prédicateur les pratique lui-même, ou si sa vie répond à ses discours. Nous ne sommes pas saints, c'est un compte que nous avons à rendre à Dieu; mais vôtre devoir est de faire ce que nous vous disons, & non pas d'imiter nos actions. Nous ne sommes pas saints; mais les véritez que nous prêchons, en sont-elles moins saintes & moins véritables ? Nous ne sommes pas saints; mais n'est-ce pas l'Evangile que nous prêchons, les maximes les plus saintes, la charité, le pardon des injures, le détachement des choses de la terre? Nous ne sommes pas saints; mais est-ce une conséquence que vous ne devez pas le devenir? & cette parole ne doit-elle pas fructifier dans vos cœurs, independemment de celui qui la seme.

Pour la seconde vérité, ou proposition. Que cette parole de Dieu est addressée aux hommes pour les instruire de leurs devoirs. On peut faire ces deux réflexions. 1°. Qu'il faut s'appliquer en particulier ce que le Prédicateur dit en général, & croire qu'on nous dit ce que le Prophéte Nathan dit autrefois à David : *Tu es ille vir*. C'est vous qui êtes ce vindicatif, qui vivez avec tant de froideur depuis si long-tems avec ce parent. Quand le Prédicateur parle d'un homme qui vit dans le luxe & dans la molesse, ne pourroit-on pas vous dire : *Tu es ille vir*. Mais vous, vous le devez dire à vous-même, & répon- 2. Reg. 12.

dre comme les Disciples du Sauveur, après qu'il leur eut declaré qu'un d'entre
*Matth. 26.* eux le devoit trahir : *Et dixerunt omnes, numquid ego sum* ? Le Prédicateur vient de dire que l'Avare, l'Usurier, le Voluptueux, ne possederoient jamais le Royaume du Ciel. *Numquid Ego sum* ! Ne suis-je point celui dont il a parlé !

C'est ce que chacun se devroit dire à soy-même au lieu de faire ces applications outrageuses aux absens : ô si un tel & une telle étoient ici, ils se reconnoîtroient sans doute à ce portrait ! Voila leur caractere,&c. 2°. Ce n'est pas assez de s'appliquer cette parole, il faut la retenir, la méditer, la conserver soigneusement pour n'être pas comme celui qui se considérant en passant dans un miroir, & qui n'y faisant plus de réflexion, oublie aussi-tôt ce qu'il étoit,
*Epit Jacobi. 1.* & tel qu'il s'est vû, comme parle l'Apôtre saint Jacques. Voila la principale raison du peu de fruit que l'on retire de la parole de Dieu : à peine l'a-t-on écoutée qu'on l'oublie. On croit, que comme le Prédicateur s'est acquité de son ministere en prêchant, de même l'Auditeur s'est acquité de son devoir après l'avoir entendu. On peut finir par ces paroles de saint Paul, en les tournant d'une maniere pathetique, & s'adressant à ses Auditeurs : *Timeo vos,*
*Ad Galat. 4.* *ne forte sine causa laboraverim in vobis.* Ah ! que j'ay grand sujet de craindre pour vous, que je n'aye travaillé inutilement. Je vous ai prêché les plus importantes maximes du Christianisme, les plus importantes veritez ; je n'ay eu en vûë que vôtre salut ; tous mes soins ont été à édifier vos ames : Mais avec tout cela, je crains que je n'aye travaillé en vain. Mais aussi n'ay-je point à craindre pour moy même, que je n'aye manqué à mon devoir. Je n'ay jamais senti davantage le poids de mon ministere, &c.

II. On peut demander pourquoy on voit si peu de fruit de la parole de Dieu, au lieu qu'autrefois elle étoit si puissante & si efficace. Deux raisons feront le partage de ce discours. La premiere, vient du côté de l'esprit des Auditeurs, qui ne l'estiment pas assez, & n'en ont pas conçu toute l'estime qu'elle merite. La seconde, du côté du cœur, qui ne veut pas pratiquer les véritez qu'elle nous enseigne.

Pour la prémiere, on peut pour en concevoir toute l'estime qu'elle mérite la considerer, 1°. par rapport à son Autheur ; elle vient de Dieu, c'est sa parole : *Non nos ipsi loquimur, sed Deus qui loquitur in nobis.* Ainsi quelque défaut de mœurs ou de talent qu'ayent les Prédicateurs, ce n'est pas ce qu'il faut regarder, ni par quel canal elle vient à nous ; mais la source d'où elle vient, qui est Dieu. Ce qui ôte tous les prétextes que les Auditeurs peuvent avoir de mépriser la parole de Dieu. 2°. On peut la considérer par rapport aux véritez qu'elle enseigne. Ce sont de grands misteres des véritez de l'Evangile, de hautes maximes qui nous peuvent élever à une éminente sainteté. 3°. Par rapport aux grands effets qu'elle a produit, la conversion du monde, le renversement de l'idolâtrie, & toutes les merveilles de la nature & de la grace.

Pour ce qui est de la seconde cause de ce peu de fruit de la parole de Dieu, elle se prend du côté du cœur. C'est de là que viennent tous les obstacles ; il ne goûte pas les véritez qui choquent ses inclinations ; il est possedé de quelque passion, à quoy il ne veut pas renoncer ; il a de la peine à se vaincre & à se gêner dans les occasions. Autant d'obstacles aux effets de cette divine parole.

On peut dire de la parole créée dans la bouche des Prédicateurs, ce que le Verbe Incarné, qui étoit la parole éternelle, dit de lui-même : *Ego sum via, veritas, & vita*: Je suis la voye, la verité, & la vie. III. *Joan. 14.*

1°. La parole de Dieu est la voye du salut ; c'est elle qui nous l'enseigne, qui nous conduit, & c'est un des moyens que Dieu a institué pour arriver au souverain bonheur.

2°. Elle est la vérité ; car on ne prêche que ce que Dieu, qui est la vérité même, nous a révelé ; les mysteres & les maximes de nôtre religion.

3°. Elle est la vie, parce que c'est par son moyen que nous recevons la vie de la grace, & que nous la conservons.

Apre's avoir recherché les raisons pourquoy la parole de Dieu n'est plus si efficace qu'elle étoit autrefois, & avoir demandé si cela vient du côté des Auditeurs, ou du côté de ceux qui distribuent cette divine parole, on peut dire que cela vient de deux causes qui feront le partage d'un discours. La premiere, est la négligence des hommes à la venir entendre. La seconde, de ce qu'ils résistent à l'impression, & aux saintes résolutions qu'elle fait naître IV.

Pour la premiere. Le juste vit de la foi, dit l'Ecriture : *Justus ex fide vivit.* Or cette vie divine & surnaturelle, commence, s'entretient, & se conserve par la foi. *Fides ex auditu, auditus autem per Verbum Dei.* D'où l'on doit inferer que ceux qui négligent la parole de Dieu, ne peuvent avoir cette vie ni la conserver. On l'obtient & on la conserve cette vie divine par deux choses qui sont attachées à la parole de Dieu ; sçavoir, par les lumieres qui éclairent l'esprit, & par l'onction qu'elle répand dans le cœur. Or la négligence qu'on apporte à cette divine parole, fait qu'on ne l'écoute point ; qu'on ne s'y applique point ; on l'écoute comme l'on écouteroit un discours prophane. *Ad Hebr. 10.* *Ad Roman. 10.*

La seconde cause de ce peu de fruit, est qu'on l'empêche d'agir, & qu'on lui résiste en plusieurs manieres. 1°. On étouffe, & on opprime cette divine semence, & on ne veut pas suivre les saints mouvemens qu'elle excite dans nôtre cœur. 2°. On la méprise ; & on la rebute ; on ne veut pas que ce soit Dieu qui nous parle ; mais que c'est la pensée d'un Prédicateur outré. 3°. On détourne la pensée de nôtre conversion qu'elle nous inspire, & on la remet à une autrefois. 4°. On lui résiste ouvertement, & l'on fait comme le Roy Agrippa dit à saint Paul : *In modicò suades me Christianum fieri.* *Act. 26.* Il s'en faut peu que je ne me rende: Helas! il s'en faut tout, puisqu'on ne le fait pas.

1°. L'utilite' que l'on retire de la parole de Dieu, & les grands effets qu'elle peut avoir dans une ame qui est disposée à la recevoir. V.

2°. Les moyens de l'entendre avec fruit.

3°. Les malheurs qu'on s'attire, quand on neglige de l'écouter, ou de mettre en pratique ce qu'elle nous enseigne.

Pourquoi on voit si peu de fruit de la parole de Dieu. VI.

1°. On la prêche & on ne l'écoute pas, on néglige de l'entendre.

2°. On l'écoute ; mais on ne l'entend pas, on n'en pénetre point le sens.

3°. On l'entend, & on la conçoit ; mais on ne la pratique pas.

1°. C'est en semant la parole de Dieu que le champ de l'Eglise est devenu fertile. VII.

2°. C'est en semant cette divine parole dans nôtre ame, que la grace nous

donne la fécondité pour les bonnes œuvres.

3°. C'est par cette divine semence, que la providence du Sauveur a pourvû, & pourvoit encore à la nourriture de nos ames.

VIII. 1°. Il est peu de Ministres de la parole de Dieu qui la prêchent comme il faut.

2°. Il est peu d'Auditeurs fideles qui l'écoutent comme ils doivent. Ce sont les deux causes du peu de fruit qu'elle fait dans nos ames.

IX. 1°. De quelle importance il est de bien entendre la parole de Dieu.

2°. La pratique, pour la bien entendre, & avec fruit.

X. Afin que la parole de Dieu rende l'homme heureux, comme le Sauveur dit lui-même de ceux qui l'écoutent, il faut qu'elle agisse dans son esprit, dans son cœur, & dans ses mains.

1°. Dans son Esprit, pour l'éclairer & pour l'instruire.

2°. Dans son cœur, pour le purifier, l'exciter, & l'enflammer

3°. Dans ses mains, pour l'engager aux bonnes œuvres. C'est ce qui nous avoit été marqué par les paroles de Dieu même : *Ponite hac verba mea in cordibus, & in animis vestris, & suspendite ea pro signo in manibus.* (Deut. c. 11.) *Pris des Essais de Sermons, pour le troisiéme Dimanche de Carême.*

XI. Comme la parole de Dieu est appellée dans l'Ecriture, un pain & une nourriture, afin qu'elle nourrisse véritablement nos ames, il faut la recevoir avec les dispositions qui sont nécessaires pour une bonne nourriture ; sçavoir, la prendre avec appetit, la manger, & la digerer, afin qu'elle se convertisse en nôtre substance : Ainsi pour tirer avantage de la divine parole,

1°. Il faut avoir un grand désir & une faim de connoître & d'apprendre les véritez du salut.

2°. Il faut, comme parle l'Ecriture, la prendre & la manger.

3°. Il faut la digérer, en méditant en soy-même ce qu'on a appris, & entendu. *Les mêmes.*

XII. Nous prêchons, dit saint Paul, de la part de Dieu, en la présence de Dieu, & comme étant dans Jesus-Christ : *Sicut ex Deo, coram Deo, in Christo loquimur.* Il ne faut point séparer ces trois choses quand on entend la parole de Dieu. C'est pourquoy on en peut faire le partage d'un discours.

1°. *Ex Deo.* Celui qui vous parle est un homme envoyé de la part de Dieu, & qui est son Ambassadeur, qui vient vous intimer ses loix & ses volontez.

2°. *Coram Deo.* Considérez-vous en présence de ce Prédicateur, comme si vous étiez devant Dieu même, avec le même respect, la même attention, le même recüeillement intérieur, ou comme si vous étiez ainsi que Madelaine aux pieds de Jesus-Christ écoutant sa parole.

3°. Ne regardez pas ces hommes comme un homme du commun qui parle: *In Christo loquimur.* Mais envisagez Jesus-Christ en sa personne. Ce qui a fait dire à Tertulien qu'un homme qui annonce la parole de Dieu, est une personne composée de Dieu & de l'homme : *Homo Deo mixtus.* Au lieu qu'on le regarde ordinairement comme un bel esprit, un Orateur éloquent, & Dieu veüille qu'on n'en ait pas encore une plus mauvaise idée.

XIII. On peut partager son discours en deux parties, dans la premiere : Je demande pourquoy plusieurs de ceux qui viennent entendre la parole de Dieu n'en sont nullement touchez.

Dans la deuxiéme, pourquoy quelques-uns de ceux qui en sont touchez ne changent pas pour cela de vie ? L'insensibilité des prémiers, la lenteur & la lâcheté des seconds. *Le P. de la Colombiere.*

1°. Il faut entendre la parole de Dieu ; parce que tous les Chrêtiens sont ou dans un état de peché, ou dans un état d'ignorance, ou dans un état de tiédeur, ou dans un état de sainteté & de ferveur. Or quelque soit cet état il est d'une extrême conséquence d'entendre la parole de Dieu. XIV

2°. Comment il faut l'entendre ; sçavoir, avec attention, avec respect, & avec docilité. *P. Giroust.*

1°. La parole de Dieu est souvent inutile, parceque nous ne la recevons pas comme la parole de Dieu. XV.

2°. Cette parole de Dieu nous étant inutile, elle devient le principe de nôtre damnation. *P. Bourdaloüe.*

1°. Les dispositions qu'il faut apporter pour entendre avec fruit la parole de Dieu. XVI.

2°. L'usage qu'il en faut faire.

3°. Les avantages qui nous en reviennent. Cette idée est renfermée dans ces paroles du Fils de Dieu. *Beati qui audiunt verbum Dei & custodiunt illud. L'Autheur des Discours Chrêtiens.*

1°. L'obligation d'entendre la parole de Dieu condamne l'indifférence de ceux qui la méprisent, ou qui la negligent. XVII.

2°. L'obligation d'entendre la parole de Dieu, condamne l'indolence, ou l'indocilité de ceux qui refusent de la réduire en pratique. En vain prétend-on se sauver si on ne l'entend; En vain l'entend-on, si on n'en fait un bon usage. *Le Dictionnaire Moral,*

1°. Sa dignité. 2°. Son utilité: Ce sont deux grands motifs qui nous obligent à l'entendre avec beaucoup de respect, & à la recüeillir avec pieté de la bouche de ceux qui la prêchent. *Le même.* XVIII.

1°. Cette parole de Dieu si précieuse, est négligée & méprisée de la plûpart des Chrêtiens. XIX.

2°. Cette parole si féconde est renduë sterile & sans effet.

3°. Cette parole de vie est détruite & étouffée. *Le P. Texier dans sa Dominicale.*

Trois choses sont principalement nécessaires pour acquerir la perfection Chrêtienne. 1°. Un entendement éclairé par de vives lumieres. 2°. Une volonté échauffée par de saintes affections. 3°. Un amour efficace, qui se montre au dehors, dans la pratique de toutes sortes de vertus. Or la parole de Dieu communique ses lumieres ; elle se rend maîtresse de la volonté, par les ardeurs dont elle l'enflamme ; elle nous porte à la sainteté, par la pratique des bonnes œuvres. *Le même, dans son Avent.* XX.

1° Quand on reçoit & qu'on écoute la parole de Dieu comme il faut, elle opere nôtre prédestination. XXI.

2°. Quand on la rebute & qu'on la méprise, elle est la cause de nôtre reprobation.

1°. L'estime que l'on doit faire de la parole de Dieu. XXII.

2°. Le fruit qu'on en doit retirer. *L'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrêtienne.*

## PARAGRAPHE SECOND.

### *Les sources où l'on peut trouver dequoi remplir ces desseins, & les Autheurs qui en traitent.*

Les Saints Peres.

SAint Augustin, *in Sermon. comm. Serm.* 13. fait voir combien la parole de Dieu nous doit être agréable, comme une viande capable de contenter le goût de tout le monde.

Le même, *Serm.* 3. *de Verbis Dom.* montre que le Prédicateur, & l'Auditeur, ont une égale obligation de pratiquer les veritez que la parole de Dieu renferme.

Le même, *Serm.* 37. *de communibus*, montre que le Prédicateur qui ne fait pas ce qu'il dit prononce lui-même l'arrêt de sa condamnation.

Le même, *l.* 3. *de Doctrina Christiana*, montre que le Prédicateur doit être uni à Dieu par l'Oraison, afin d'imprimer ce qu'il dit dans l'esprit & dans le cœur des Auditeurs.

Le même, *lib. de Catechisandis rudibus*, montre que le Prédicateur doit s'accommoder à la portée de ses Auditeurs.

Le même, Tom. 10. homil. 26. montre comme il faut entendre la parole de Dieu.

Le même, sur le Pseaume 7. applique ces paroles du Prophete : *Arcum suum tetendit & paravit illum*, à la parole de Dieu, & montre avec quelle force elle a operé, & opére encore tous les jours.

Le même, sur ces paroles du Pseaume 37. *Sagittæ infixæ sunt mihi*, montre ce que fait la parole de Dieu sur les cœurs de ceux qui l'écoutent comme il faut.

Le même, *Conc.* 1. sur le Pseaume 88. parle des merveilles qu'a operé la parole de Dieu.

Le même, dans plusieurs autres endroits, parle des Prédicateurs & des Auditeurs, & des dispositions dans lesquelles ils doivent être les uns & les autres. Comme ce qu'il dit sur les Pseaumes 57. & 142. dans le liv. 2. sur les questions de l'Evangile, &c.

Saint Jerôme, *Epist.* 1. *ad Damasum*, montre que la parole de Dieu est ce charbon ardent qu'un Seraphim prit de l'Autel, & en toucha les lévres du Prophete Isaïe.

Le même, *l.* 14. *in Ezechielem*, en parlant de la parole de Dieu, fait allusion à plusieurs figures de l'Ecriture.

Le même, *l.* 2. *cap.* 3. *Abacuc.* montre le pouvoir qu'a la parole de Dieu pour détruire tous les vices.

Le même, sur ces paroles du ch. 38. de Job : *Quis dedit vehementissimo imbri cursum, &c.* montre comme la Loi de Jesus-Christ a été publiée dans tout le monde par le moyen de cette parole.

Saint Gregoire, *l.* 11. *Moral. c.* 6. sur ces paroles du ch. 12. de Job: *Si continuerit aquas omnia siccabuntur*, fait voir les maux qui arriveront dans le monde

monde, si Dieu retire sa divine parole, & permet qu'on ne la prêche plus.

Le même, l. 20. *Moral.* c. 2. sur ces paroles de Job : *Super illos stillabat eloquium meum*, montre ce que fait cette même parole sur ceux qui la reçoivent avec un cœur bien disposé.

Saint Cyprien, *Epist.* 1. *ad Donatum*, montre la différenee qui doit être entre un Orateur Chrétien, & un Orateur profane.

Saint Chrysostome, *homil. in Psalm.* 93. compare la parole de Dieu aux puits que faisoient creuser les anciens Patriarches pour faire boire leurs troupeaux.

Le même, ou l'Autheur de l'ouvrage imparfait sur saint Matthieu, Homil. 20. la compare à une pluye abondante, qui arrose toute la terre, & la rend feconde en toutes sortes de fruits.

Le même, homel. 10. sur ces paroles de l'Epitre aux Hébreux : *Terra sæpe venientem super se suscipiens imbrem*, *&c.* s'étend sur la même comparaison.

Le même, dans l'Homel. 41. de l'ouvrage imparfait sur le ch. 22. de saint Mathieu, montre que la parole de Dieu est semblable à un magnifique festin, où l'on sert toutes sortes de mets.

Origene, *Homil.* 7. *in Exod.* fait une longue comparaison de la parole de Dieu avec la manne.

Le même, Homil. 26. in cap. 22. *lib. Josue*, montre que la parole de Dieu est semblable au coûteau de la circoncision, pour retrancher tous les vices de l'ame.

Le même, *Homil.* 1. *in cap.* 1. *Jeremiæ.* expliquant ces paroles : *Ecce dedi te hodie super gentes & regna*, *ut evellas & destruas & plantes*, montre le pouvoir qu'a la parole de Dieu pour déraciner tous les vices.

Saint Basile, *Homil.* 5. *in Psalm.* 18. sur ces paroles: *Et revelabit condensa*, *&c.* explique les effets de la parole de Dieu.

Le même, *Homil.* 11. *in Psalm.* 44. *Sagittæ tuæ potentes*, *&c.* fait voir le même pouvoir.

Le même, *Homil.* 1. *de Baptism.* montre que cette divine parole répare dans l'homme pécheur la ressemblance qu'il avoit avec Dieu, comme un habile ouvrier répare les traits & la figure d'une statuë demi brisée & toute défigurée.

Saint Bernard a fait un Serm. *De multiplici utilitate verbi Dei*, où il rapporte en effet les fruits & les effets de cette divine parole.

Le même, *Serm.* 1. *de Septuagesimâ*, montre que c'est un signe de prédestination d'écouter la parole de Dieu.

Le même, *Serm. de verbis Abacuc Prophetæ*, *super custodiam meam stabo*, *&c.* parle amplement des biens que nous procure la parole de Dieu.

Les Livres spirituels, & autres.

Saint Thomas, *Opuscul.* 14.

Dionysius Carthusianus : *In operibus minor. tom.* 1.

Canisius. Antiq. Lect. tom. 4. part. 2.

Le Pere Suffren, 2. vol. du premier tome chap. 10. a fait un long traité de la Prédication, & des qualitez du Prédicateur.

Le Pere d'Argentan, Capucin, dans ses Conférences sur les Grandeurs de

Jesus-Christ, Conf. 21. art. 5. donne une pratique pour entendre la parole de Dieu avec profit.

Le Pere Antoine de saint Martin de la Porte, Religieux Carme, dans les conduites de la grace, traité cinquiéme parle de tout ce qui regarde ce sujet.

La Morale Chrétienne sur le *Pater*, lib. 6. Sect. 2. art. 6. montre comme le Chrétien se doit nourrir de Jesus-Christ par la parole de Dieu.

Le Pédagogue Chrétien, mis en meilleur François par le Pere Brignon, chap. 22.

Les Essais de Morale, Tome cinquiéme.

Le Pere Nepveu, Tome 4. de ses Réflexions Chrétiennes, pour le 20. jour d'Octobre.

Le Pere Antoine Syrmon. Livre intitulé: l'Auditeur de la parole de Dieu.

Les Prédicateurs qui ont imprimé des Sermons sur ce sujet.

Matthias Faber, *Dominica Sexages. conc.* 1. 5. & 6.

Le même, *Domin. 6. post Epiph. Conc.* 6.

Le même, *Domin. 3. post Pentec. Conc.* 7.

Le même, *Domin. 4. post Pent. Conc.* 2. & 4.

Le Pere de Lingendes, sur ces paroles de l'Evangile du Dimanche de la Passion : *Si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi.*

Monsieur Biroat, Sermon pour le premier Dimanche de Carême.

Le même, Sermon pour le cinquiéme Lundi de Carême.

Le Pere Texier, premier Sermon de l'Avent, des qualitez que doit avoir l'Auditeur fidele de la parole de Dieu.

Le même, dans sa Dominicale, Sermon pour le Dimanche de la Septuagesime.

Le même, dans son Carême. Sermon pour le Mardi de la quatriéme Semaine.

Molinier, premier Sermon du Carême, parle du devoir du Prédicateur & de l'Auditeur.

Monsieur de la Volpilliere a deux Sermons sur ce sujet.

Monsieur l'Abbé de Saint Martin, dans son Carême.

Le Dictionnaire Moral, Tome 4. a deux Sermons de suite, dont le deuxiéme est une explication du grain de semence de l'Evangile.

Le même, a ensuite plusieurs réflexions sur ce sujet.

Le Pere de la Colombiere, Sermon septante-sixiéme.

Le Pere d'Orleans, premier Sermon, Sur l'amour de la verité.

Le Pere Massillon, Sermon pour le premier Dimanche de Carême.

Le Pere Bourdaloüe dans les Sermons imprimez sous son nom, Sermon pour le Mercredi de la cinquiéme Semaine.

Le Pere Giroust, Sermon pour le troisiéme Dimanche de Carême.

Le Pere de la Ruë, dans les Sermons imprimez sous son nom, Sermon pour le deuxiéme Dimanche de Carême.

Le Pere Duneau, Sermon pour le quatriéme Mardy de Carême, parle du devoir du Prédicateur & des Auditeurs.

Le même, dans sa Dominicale, Sermon pour le Dimanche de la Sexagesime, explique la parabole de l'Evangile sur la semence.

L'Autheur des Discours Chrétiens, Sermon pour le Dimanche de la Sexagesime.

L'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, premier Tome de l'Avent.

Le même, dans la Dominicale, Sermon pour le Dimanche de la Sexagesime.

Le Pere Masson, Prêtre de l'Oratoire, deuxiéme Sermon de l'Avent.

Monsieur Lambert, dans ses Discours sur la vie Ecclesiastique, vingt-uniéme discours.

L'Autheur des Discours Moraux, Tome premier, Sermon de la Sexagesime.

Les Essais de Sermons pour le Carême, Sermon pour le troisiéme Dimanche, deuxiéme dessein.

Les mêmes, deuxiéme dessein pour le Mardi de la deuxiéme Semaine.

Les mêmes, dans la Dominicale, deuxiéme & troisiéme dessein pour le Dimanche de la Sexagesime.

*On pourroit ajoûter grand nombre d'autres Sermonaires en toutes les langues. Je n'ay cité ici que ceux que j'ai lûs.*

Loüis de Grenade, dans ses Lieux Communs. *Titul. Prædicator.* Ceux qui ont fait des recuëils sur ce sujet.

Busei viridarium, *Titul. Catechesis Christiana.*

Lohner, *Tit. verbum Dei.*

Labatha in thesauro, *Tit. Verbum Dei.*

*Summa Prædicantium, Tit. Verbum Dei.*

---

## PARAGRAPHE TROISIE'ME.

### *Passages, Exemples, & Applications de l'Ecriture sur ce sujet.*

*Ponite verba mea in cordibus & in animis vestris, & suspendite ea pro signo in manibus, & inter oculos vestros collocate.* Deuter.11.

Gravez ces paroles que je vous dis dans vos cœurs & dans vos esprits; tenez-les attachez à vos mains, & présentes à vos yeux pour vous en souvenir.

*Quis mihi det ut omnes prophetent, & habeant Spiritum Dei.* Numer. 11.

Plût à Dieu que tout le peuple prophetizât, & que le Seigneur repandît son Esprit sur eux.

*Lucerna pedibus meis verbum tuum, & lumen semitis meis; declaratio Sermonum tuorum illuminat... & intellectum dat parvulis.* Psal. 118.

Vôtre parole est une lampe qui éclaire mes pas, & une lumiére qui me fait voir les sentiers par où je dois marcher.... & donne de l'intelligence aux petits.

*Dominus verbum dabit Evangelizantibus, virtute multa.* Psal. 64.

Le Seigneur mettra sa parole en la bouche des Herauts de ses véritez, afin qu'ils les annoncent avec force.

*Ignitum eloquium tuum vehementer.* Psalm. 118.

Vôtre parole est extrêmement ardente, & embraze les cœurs.

*Justi sunt omnes sermones mei, non est in eis pravum quid, neque perversum; recti sunt intelligentibus, & æqui invenientibus scientiam.* Proverb.8.

Tous mes discours sont justes, ils n'ont rien de mauvais ni de corrompu, ils sont pleins de droiture pour ceux qui sont intelligens, & ils sont équitables pour ceux qui ont trouvé la science.

*Omnis sermo Dei ignitus, clypeus est sperantibus in se, ne addas quidquam verbis illius, & arguaris, inveniaris que mendax.* Proverb.30.

Toute parole de Dieu, est purifiée comme par le feu. C'est un bouclier pour ceux qui espérent en lui, n'ajoûtez-rien à ses paroles, de peur que vous n'en soyez repris, & trouvé menteur.

*Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.* Psalm. 94.

Si vous entendez aujourd'hui la voix du Seigneur, gardez-vous bien d'endurcir vos cœurs.

*Peccatori dixit Deus, quare tu enarras justitias meas, & assumis testamentum meum per os tuum.* Psalm. 49.

Dieu a dit au pécheur, pourquoi annoncez-vous mes justices: & pourquoi avez-vous toujours mon alliance dans la bouche?

*Verbum meum non revertetur ad me vacuum.* Isaiæ. 55.

Ma parole qui sort de ma bouche ne retournera point à moi sans fruit.

*Dedi te in lucem gentium ut sis salus mea usque ad ultimum terræ* : Isaiæ 45.

Je vous ai établi pour être la lumiére des Nations, & le salut que j'envoye jusqu'aux extrémitez de la terre.

*Filii nolentes audire legem Dei.* Isaiæ 30.

Des enfans qui ne veulent pas écouter la Loi de Dieu.

*Domine quis credidit auditui nostro?* Isaiæ 53.

Seigneur qui est-ce qui a crû à nôtre parole?

*Posui verba mea in ore tuo.* Isaiæ 51.

J'ay mis mes paroles dans vôtre bouche.

*Loquimini nobis placentia.* Isaiæ 30.

Dites-nous des choses qui nous soient agréables.

*Væ mihi quia tacui.* Isaiæ 6.

Malheur à moi de ce que je me suis tû.

*Induraverunt cervicem suam, ut non audirent sermones meos.* Jerem. 19.

Ils se sont endurcis, pour ne point entendre ma parole.

*Ecce verbum Domini versum est in opprobrium, & non suscipient illud.* Jerem. 6.

Ils n'ont que du mépris pour la parole du Seigneur, & ils ne la peuvent entendre.

*Nunquid verba mea quasi ignis, & quasi malleus conterens petras.* Jerem. 23.

Mes paroles ne sont-elles pas comme du feu, & comme un marteau qui brise la pierre.

*Prophetæ falsò vaticinati sunt in nomine meo, non misi eos, non præcepi eis, nec locutus sum ad eos.* Jerem. 14.

Les Prophéres prophétisent faussement en mon nom, je ne les ai point envoyez, je ne leur ai point ordonné de dire ce qu'ils disent, & je ne leur ai point parlé.

*Factum est mihi verbum tuum in gaudium, & in lætitiam cordis mei.* Jerem. 15.

Vôtre parole est devenuë la joye & les délices de mon cœur.

*Visiones cordis sui loquuntur, non de ore Domini.* Jerem. 23.

Ils publient les visions de leur cœur, & non ce qu'ils ont appris de la bouche du Seigneur.

*Spiritus Domini super me, Evangelizare pauperibus misit me.* Isaiæ 61.

L'Esprit de Dieu s'est reposé sur moi, il m'a envoyé prêcher sa parole aux pauvres.

*Dixit Dominus ad me : Ecce dedi verba mea in ore tuo.* Ezech. 3.

Le Seigneur m'a dit: je vous ai mis mes paroles en la bouche.

*Si non annunciaveris impio, & locutus ei fueris, ut avertatur à via sua mala; impius in impietate sua morietur.* Ezech. 3.

Si vous annoncez la vérité à l'impie, & qu'il ne se convertisse point de son impieté, & ne quitte point sa voye impie, il mourra dans dans son impieté.

*Ecce dies veniunt, dicit Dominus, & emittam famem in terram, non famem panis neque sitim aquæ, sed audiendi verbum Domini.* Amos 8.

Il viendra un tems, dit le Seigneur, que j'envoirai la famine sur la terre, non la famine du pain, & la soif d'eau; mais la famine & la soif de la parole du Seigneur.

*Aperuit Deus cor Lydiæ, ut intenderet his quæ dicebantur à Paulo.* Act. 16.

Dieu ouvrit le cœur à Lydie, pour entendre avec soûmission ce que saint Paul lui disoit.

*Fides ex auditu, auditus per verbum Dei, quomodo audient sine prædicante, quomodo credent ei quem non audierunt.* Ad Roman. 10.

La foi vient de ce qu'on a oüi, & on a oüi parce que la parole de Jesus-Christ a été prêchée, & comment croiront-ils en lui s'ils n'en ont point entendu parler, & comment en entendront-ils parler si personne ne leur prêche.

*Ministerium meum honorificabo, si quomodo salvari faciam aliquos ex illis.* Ad Roman. 11.

Je travaille à rendre illustre mon ministere, pour tâcher de sauver quelques-uns parmi les Gentils.

*Sic nos existimet homo ut ministros Christi. . Dei enim adjutores sumus.* 1. ad Corinth. 4.

Que les hommes nous considérent comme les Ministres de Jesus-Christ, & comme les dispensateurs des Mystéres de Dieu.

*Legatione pro Christo fungimur tanquam Deo exhortante per nos.* 2. ad Corinth. 5.

Nous faisons la charge d'ambassadeurs pour Jesus-Christ, & c'est Dieu même qui vous exhorte par nôtre bouche.

*Non in sapientia verbi, ut non evacuetur Crux Christi.* 1. ad Corinth. 1.

Je suis envoyé pour prêcher sans y employer la sagesse de la parole pour ne pas anéantir la Croix de Jesus-Christ.

*Placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes.* Ibid.

Il a plû à Dieu de sauver les fidéles qui croiront en lui, par la folie de la prédication.

*Loquimur non in doctis sapientiæ humanæ verbis, sed in doctrina spiritus.* 1. ad Corinth. 2.

Nous annonçons les véritez non avec les discours qu'enseigne la sagesse humaine; mais avec ceux qu'enseigne le Saint-Esprit.

*Nos orationi & ministerio verbi instantes erimus.* Actor. 6.

Pour nous, nous nous appliquerons à la priére, & à la dispensation de la parole.

*Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat, sed qui incrementum dat Deus.* 1. ad Corinth. 3.

Celui qui plante n'est rien, & celui qui arrose n'est rien; Mais c'est Dieu qui donne l'accroissement.

*Væ mihi si non evangelizavero.* 1. ad Corinth. 9.

Malheur à moi, si je ne prêche pas l'Evangile.

*Filioli quos iterum parturio donec formetur in vobis Christus.* Ad Galat. 4.

Mes petits enfans, pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jesus-Christ soit formé en vous.

*Non sumus sicut plurimi, adulterantes verbum Dei, sed ex sinceritate.* 2. ad Corinth. cap. 2.

Nous ne sommes pas comme plusieurs qui alterent la parole de Dieu; mais nous la prêchons avec une entiére sincérité.

*Cum accepissetis à nobis verbum auditus Dei, accepistis illud, non ut verbum hominum, sed sicut verè est verbum Dei.* 1. ad Thessal. 2.

Ayant entendu la parole de Dieu que nous vous prêchions, vous l'avez reçûe, non comme la parole des hommes; mais comme étant, ainsi qu'elle l'est véritablement, la parole de Dieu.

*Ita loquimur, non quasi hominibus placentes, sed Deo, qui novit corda nostra.* 1. ad Thessalon. 2.

Nous parlons de la sorte, non comme pour plaire aux hommes; mais à Dieu qui voit le fond de nos cœurs.

*Fili, speculatorem dedi te domui Israël, & audies de ore meo verbum, & annunciabis eis ex me.* Ezechiel. 3.

Fils de l'homme, je vous ai donné pour sentinelle à la maison d'Israël, vous écouterez la parole de ma bouche, & vous leur annoncerez ce que vous avez appris de moi.

*Sedent coram te populus meus: & audiunt sermones tuos, & non faciunt eos, quia in Canticum oris sui vertunt illos.* Ezechiel. 33.

Ils s'assoyent devant vous, comme étant mon peuple, ils écoutent vos paroles, & ils n'en font rien: parce qu'ils les changent en chansons qu'ils repassent dans leur bouche.

*Et eis quasi carmen musicum, quod suavi dulcique sono canitur, & audiunt verba tua, & non faciunt ea.* Ibidem.

Vous êtes à leur égard comme un air de musique, qui se chante d'une maniére douce & agréable. C'est ainsi qu'ils entendent vos paroles avec plaisir, sans faire néanmoins ce que vous dites.

*Qui fecerit & docuerit, hic magnus vocabitur in regno cælorum.* Matth. 5.

Celui qui fera & qui enseignera, sera grand dans le Royaume du Ciel.

*Non estis vos qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis.* Matth. 10.

Ce n'est pas vous qui parlez; mais c'est l'Esprit de vôtre Pere qui parle en vous.

*Omnis qui audit verba mea, & facit ea, assimilabitur viro sapienti, qui ædificavit domum suam super petram.* Matth. 7.

Quiconque entend mes paroles, & qui les pratique, est semblable à un homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre.

*Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.* Matth. 4.

L'homme ne vit pas seulement de pain; mais de toute parole, qui sort de la bouche de Dieu.

*Maria autem conservabat omnia verba hæc conferens in corde suo.* Luc. 2.

Marie conservoit toutes ces paroles en elle-même, les repassant dans son cœur.

*Maria sedens secus pedes Domini audiebat verbum illius.* Luc. 10.

Marie Magdelaine se tenant assise aux pieds du Seigneur, écoutoit sa parole.

*Semen est verbum Dei, &c.* Luc. 8.

La parole de Dieu est une semence.

*Erat docens eos, sicut potestatem habens & non sicut Scribæ eorum & Pharisæi.* Matth. 7.

Jesus enseignoit, comme ayant authorité, & non pas comme leurs Docteurs, & comme les Pharisiens.

*Qui ex Deo est verba Dei audit, propterea vos non auditis, quia ex Deo non estis.* Joannis 8.

Celui qui est de Dieu entend les paroles de Dieu; c'est pour cela que vous ne les entendez point, parce que vous n'êtes point de Dieu.

*Beati qui audiunt verbum Dei & custodiunt illud.* Luc. 11.

Heureux sont ceux qui entendent la parole de Dieu, & qui la pratiquent.

*Non auditores legis justi sunt apud Deum sed factores legis justificabuntur.* Ad Roman. 2.

Ceux qui écoutent la Loi ne seront pas pour cela justes devant Dieu; mais ceux qui gardent & qui pratiquent la Loi seront justifiez.

*Evangelium virtus est omni credenti.* Ad Roman. 1.

L'Evangile est la force & la vertu de Dieu pour sauver tous ceux qui croyent.

*Non fuimus in sermone adulationis, sicut scitis, nec in occasione avaritiæ, neque quærentes ab hominibus gloriam, neque à vobis, neque ab aliis.* 1. ad Tessal. 2.

Nous n'avons pas usé d'aucune parole de flaterie, comme vous le sçavez, & nôtre ministere n'a point servi de prétexte à nôtre avarice; nous n'avons point aussi recherché la gloire des hommes, ni de vous, ni d'aucun autre.

*Argue, obsecra, increpa, in omni patientia & doctrina.* 2. ad Timoth. 4.

Pressez les hommes, à tems, à contre-tems, reprenez, suppliez, menacez, sans vous lasser jamais de les tolérer & de les instruire.

*Erit tempus, cum sanam doctrinam non sustinebunt, sed à veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur.* Ibidem.

Il viendra un temps, que les hommes ne pourront plus souffrir la saine doctrine, & fermant l'oreille à la vérité, ils l'ouvriront à des contes & à des fables.

*Opus fac Evangelistæ, ministerium tuum imple.* Ibidem.

Pour vous, faites la charge d'un Evangeliste, remplissez tous les devoirs de vôtre ministere.

*Vivus est sermo Dei & efficax, penetrabilior omni gladio ancipiti, pertingens usque ad divisionem animæ, compagum quoque ac medullarum.* Ad Hebr. 4.

La parole de Dieu est vive & efficace, & elle perce plus qu'une épée à deux tranchans; elle entre & pénétre jusque dans les replis de l'ame, & de l'esprit, jusques dans les jointures & dans les moëlles, & elle discerne les pensées & les mouvemens du cœur.

*Suscipite insitum verbum quod potest salvare animas vestras.* Jacob. 1.

Recevez avec douceur & docilité la parole qui a été antée en vous, & qui peut sauver vos ames.

*Estote factores verbi & non auditores tantum, fallentes vosmetipsos.* Jacobi 1.

Ayez soin d'observer cette parole, & ne vous contentez-pas de l'écouter en vous séduisant vous-mêmes.

*Si quis auditor est verbi, & non factor: hic comparabitur consideranti vultum nativitatis suæ in speculo, consideravit enim se & abiit, & statim oblitus est qualis fuerit.* Ibid.

Celui qui n'est qu'auditeur & non observateur de la parole, est semblable à un homme qui jette les yeux sur son visage naturel, qu'il voit dans un miroir, & qui après y avoir jetté les yeux s'en va, & oublie à l'heure même quel il étoit.

*Terra sæpe venientem super se bibens imbrem... proferens autem spinas ac tribulos reproba est, & maledicto proxima.* Epist. ad Hebr. cap. 6.

Lors qu'une terre étant souvent abreuvée des eaux de la pluye, qui y tombe, ne produit que des ronces & des épines, elle est en

aversion à son maître, & menacée de sa malediction.

*Qui spernit me, & non accipit verba mea, habet qui judicet eum, sermo quem locutus sum illi, judicabit illum in die novissimo.* Joan. 12.

Celui qui me rejette, & qui ne reçoit point mes paroles, a un juge qui le doit juger; ce sera la parole même que j'ai annoncée, qui le jugera au dernier jour.

*Sermo meus non capit in vobis.* Joannis 8.

Ma parole ne trouve point de place en vous.

*Illos dixit Deos, ad quos sermo Dei factus est.* Joannis 10.

Si l'Écriture appelle Dieux & Enfans de Dieu, ceux à qui l'Écriture est adressée.

## *Exemples de l'Ancien Testament.*

C'EST l'opinion de plusieurs Saints Peres, & entre autres de Saint Chrysostome, que la manne qui fut donnée aux Israëlites dans le desert, a été une figure de la parole de Dieu, dont les Chrêtiens sont nourris aujourd'hui dans l'Eglise. Ces deux nourritures se ressemblent par tant d'endroits, que les moins intelligens le reconnoissent aussi-tôt. Mais c'est une chose étrange, que cette viande mysterieuse, & qui prenoit toutes sortes des goûts, selon l'inclination de chacun, devint cependant si insipide, & si insupportable à ce peuple, qu'à peine la pouvoient-ils souffrir. *Nauseat anima nostra supra cibo isto levissimo.* Pourquoi ce mets si exquis, n'avoit-il plus de goût pour eux? Pourquoy n'y ressentoient-ils point de douceur? C'est, dit Saint Chrysostome, qu'ils ne recevoient plus cette manne comme auparavant. Quand Dieu commença à faire pleuvoir cette liqueur, ils la recevoient comme venant de sa part, & alors elle avoit le goût de tous les mets les plus exquis. Mais dés qu'ils cesserent de la recevoir comme un présent du Ciel, elle n'eut plus de goût pour eux, & ce fut ce qui leur fit dire: *Nauseat anima nostra &c.* Voila Chrêtiens ce qui se passe en vous, à l'égard de la parole de Dieu. Quand autrefois vous l'entendiez avec de saintes dispositions, & que c'étoit Dieu qui vous parloit par la bouche des Prédicateurs, elle avoit des douceurs pour vous, & s'accommodoit, comme la manne, à tous vos goûts; mais quand vous devenez délicats en matiere de Sermons, cette parole vous devient inutile, parce que vous ne l'entendez que comme la parole d'un homme.

La manne qui fut donnée aux Israëlites, est une figure de la parole de Dieu.

*Numer. 11.*

Que ne fit pas la bonté infinie de Dieu pour convertir Pharaon; il mit, ainsi qu'il dit lui-même, sa divine Rhétorique sur les levres de ses deux celebres Ambassadeurs, Moyse & Aaron, afin qu'ils pussent parler avec toute la majesté & toute la force qu'on sçauroit souhaitter pour convaincre un esprit, & pour triompher de toutes les résistances d'un mauvais cœur. *Ego ero in ore tuo, & in ore illius.* Aprés avoir parlé par la bouche de ces grands hommes, il fit par les mains de Moyse, les merveilles que tout le monde sçait. Cependant tout le fruit qu'ils tirerent de leurs discours, & de tous leurs miracles, eut un étonnement, & une admiration inutile. *Paventes, horrendi, & cum nimia admiratione perturbati.*

L'endurcissement de Pharaon à la parole de Moyse qui lui parloit de la part de Dieu.

*Exod. 4.*

*Sapient. 17.*

Nous avons dans la personne du Prophete Michée un exemple de la fermeté, qu'un Predicateur doit faire paroître, à dire la verité, sans flater les grands, & sans craindre de leur déplaire. Le perfide Achab Roy d'Israël, ayant joint ses troupes, avec celles de Josaphat Roi de Juda, pour assieger une ville, & combattre leurs ennemis communs, quatre cens faux Prophe-

Exemple de la fermeté, que doit avoir le Prédicateur à dire la verité.

tes d'Achab promirent tous une entiere victoire : mais Josaphat n'ajoutant nulle foi à ces faux Prophetes, voulut qu'on consultât le Prophete Michée, qui étoit reconnu pour Prophete du vrai Dieu, qu'Achab ne pouvoit souffrir, parce qu'il lui disoit librement la verité que ce malheureux Prince ne vouloit point entendre. On l'envoye querir, & l'envoyé député pour l'amener, s'efforça en vain de lui persuader qu'il n'eût point à s'opposer au sentiment des autres Prophetes, & d'être plus complaisant en une occasion, où il s'agissoit de ne pas irriter un Prince qui étoit déja mécontent de lui. Ah! vive Dieu, s'écria Michée, la consideration du Roy vôtre Maître, & encore moins la vôtre, ne m'empêchera jamais de dire ce que Dieu m'inspire, & d'annoncer la verité, puisque c'est pour cela que Dieu m'a envoyé. Il la dît en effet, & sa liberté lui attira le mauvais traitement de ce Prince impie, qui le fit souffleter, & jetter dans un cachot, afin qu'il ne parût jamais devant lui. Or l'issuë malheureuse du combat & la mort desastreuse d'Achab justifierent ce qu'avoit dit le Prophete, & vengerent Dieu du mépris qu'on avoit fait de sa parole.

Le succès de la prédication de Jonas au peuple de Ninive.

*Jona. 3.*

La prédication de Jonas est une des plus célébres qui soit dans l'Ecriture, à cause du changement subit & inesperé, qu'elle produisit dans toute une grande ville, telle qu'étoit Ninive. Le Prophete envoyé de Dieu, y entra pour y publier l'arrêt fatal de la vengeance de Dieu, & qui ne menaçoit de rien moins que de la destruction de cette grande cité: *Adhuc quadraginta dies, & Ninive subvertetur.* Il ne parla à personne en particulier, & cependant il n'y eut personne qui ne s'appliquât les menaces qu'il faisoit. Le Roy, les magistrats, le peuple, enfin chacun les prît pour soi, & fit une prompte & rigoureuse pénitence. C'est ainsi que les Auditeurs doivent en user; le Prédicateur parle en général, mais l'Auditeur doit prendre pour soi tout ce qu'il dit: mais bien loin de s'appliquer les justes reproches que fait le Prédicateur, tout son soin est de l'appliquer aux autres : voila pour un tel, dit-il en lui-même, qu'une telle n'est-elle icy? vous ne prenez rien pour vous, ainsi vous ne faites jamais penitence.

Ceux qui annoncent la parole de Dieu sont appellez dans l'Ecriture des trompettes.

Les Prédicateurs sont nommez dans l'Ecriture, des trompettes, soit parce qu'ils publient comme des Hérauts les ordres & les arrêts du souverain du Ciel, & de la terre; soit parce que comme dans une armée, ils cherchent à combattre contre le vice; d'où il arrive souvent, que comme les Prêtres autrefois firent tomber les murailles de Jéricho, en sonnant de la trompette: Ainsi les Prédicateurs, par le son terrible de leur voix, renversent & détruisent tout ce qu'il y a de plus fort dans l'empire du démon, obligent les ames les plus rebelles, & les cœurs les plus opiniâtres à se rendre.

Le peu d'estime que les Juifs faisoient de la parole de Dieu, quand le Prophete Ezechiel la leur annonçoit.

On traite aujourd'huy la parole de Dieu, comme faisoit le peuple Juif autrefois, quand le Prophete Ezechiel la lui annonçoit. Le Prophete dit lui-même, que ce peuple n'étoit nullement émû de tout ce qu'il lui annonçoit de la part de Dieu. Cependant ils se disoient les uns aux autres, allons entendre le Prophete, il dit des merveilles, il fait des prodiges, & aprés tout cela qu'en arrive-t'il? Hé bien, dit Dieu à ce même Prophete, qu'as-tu fait Ezechiel? Tu as prêché ma parole à ce peuple ; mais sçais-tu bien l'effet qu'elle a produit? ils parlent de toi dans les ruës, dans les places publiques,

&

& ils se donnent mille loüanges. *Adveniunt ad te quasi ad spectaculum.* Et ils viennent t'entendre, comme ils viendroient à un bal ou à une comedie, & ils écoutent ta parole, comme ils feroient une belle & douce harmonie. Mais prenez-y garde, ils ne font rien de tout ce que tu leur dis. N'est-ce pas ce qui se passe encore aujourd'hui dans les discours des Prédicateurs. Tout aboutit à de vains applaudissemens qu'on leur donne, & à des admirations steriles qu'on fait de leur éloquence.

Nous ne pouvons lire sans confusion l'admirable attention des Juifs, qui aprés avoir été renvoyez dans leur païs par Artaxerxes, Esdras n'eut pas plûtôt élevé sa voix pour leur lire la parole de Dieu dans le livre qui fut trouvé dans le Temple, que tout le monde se prosterna la face contre terre. *Incurvati sunt, & adoraverunt proni in terram.* Au premier mot que ce Saint Prophete prononça, tous les cœurs s'ouvrirent, tous les yeux fondoient en larmes : *Flebat omnis populus.* Leurs gémissemens étoient tels, que les Levites étoient obligez à faire faire silence. Qu'est-ce donc qui leur faisoit apporter une attention si religieuse; c'étoit Esdras, le ministre de Dieu, qui leur parloit en son nom, & qu'ils respectoient comme Dieu même.

De l'attention que le peuple donna à Esdras lors qu'il annonça la Loi de Dieu. 2. *Esdra.* 8.

### *Exemples du Nouveau Testament.*

Saint Mathieu rapporte que le Sauveur du monde s'attira la suite & l'admiration du peuple, par sa maniere de dire avec authorité. *Admirabantur turbæ in doctrina ejus, erat enim docens eos tanquam authoritatem habens.* C'est cette authorité qui le distinguoit des Scribes & des Phariſiens. Mais d'où lui venoit-elle cette authorité ? Est-ce parce qu'il parloit au fond du cœur par la voix de sa grace, en même temps qu'il frappoit les oreilles par sa divine parole ? est-ce parce qu'il confirmoit par des miracles surprenans la doctrine qu'il prêchoit ? est-ce enfin parce qu'étant le Verbe Eternel, il se servoit du droit que lui donnoit sa divinité d'exercer un souverain empire sur les cœurs, pour les tourner où il vouloit. Non, si nous en croyons Saint Chrysostome ; mais c'est qu'il prêchoit par exemple & par parole tout à la fois ; que l'innocence de sa vie répondoit à ses discours ; que sa conduite étoit conforme à sa loi, & qu'il pratiquoit le premier les vertus qu'il enseignoit. Au lieu que les Prêtres de la Synagogue, affectoient les premieres places, recherchoient des distinctions, & nourrissoient des passions honteuses, lors même qu'ils avertissoient le peuple de faire pénitence. Tant il est vray que le bon exemple a plus de pouvoir que les paroles pour fléchir les cœurs.

Le Fils de Dieu attiroit le peuple par son éloquence, & exerçoit un empire sur les cœurs, & comment. *Matth.* 7.

Saint Jean-Baptiste prêche devant Hérode. Ce Prince l'écoutoit volontiers lors qu'il lui parloit du Royaume de Dieu, & même il faisoit plusieurs bonnes œuvres aprés l'avoir oüi: *Libenter eum audiebat, & audito eo multa faciebat.* Saint Jean étoit alors écouté avec plaisir, il étoit regardé comme un grand Prophete. Mais quand il vint à reprendre ce Roy de ses incestueuses amours, & à lui dire hardiment : *Non licet habere uxorem fratris tui.* Alors il ne le pût souffrir, parce qu'il attaquoit la passion dominante de son cœur, & le peché dont il ne vouloit pas se corriger ; & pour se défaire d'un censeur importun, qui lui reprochoit son crime, il consentit à la mort de ce Prophete qui lui parloit de la part de Dieu.

Herode ne peut souffrir la verité que lui annonce le grand saint Jean-Baptiste. *Marc.* 6.

Le Sauveur s'est admirablement acquité du devoir de Predicateur.

Voulez-vous voir le Fils de Dieu exerçant la fonction de Prédicateur ? considerez-le sur la montagne entouré d'une multitude infinie de peuple, établissant les maximes les plus essentielles de la religion, qui se donne tout entier à la fonction principale de son ministere ; le peuple empressé dévore, pour ainsi dire, sa divine parole, ses auditeurs, ravis & transportez de joye, oubliant qu'ils ont un corps, parce que leur ame est pleinement nourrie, s'engagent dans le desert, s'exposent au danger de mourir de faim ; le contentement de l'ame est si parfait, qu'ils n'ont plus aucune inquietude sur les besoins du corps. Voilà les effets merveilleux, & les changemens extraordinaires qu'operoient les prédications du Sauveur du monde.

L'estime que nous devons faire de la parole de Dieu.

Un jour une femme ayant entendu la prédication du Fils de Dieu, en fut si touchée, qu'elle s'écria : Heureux est le ventre qui vous a porté, & heureuses les mamelles qui vous ont nourri. Mais le Sauveur repartit incontinent : Dites plûtôt que ceux-là sont heureux qui entendent la parole de Dieu, & qui la mettent en pratique. Ce qui nous montre la grace, & la faveur que Dieu nous fait de nous faire administrer cette divine parole, & le bonheur que nous avons de la pouvoir si souvent écouter.

Les Juifs admiroient souvent le Fils de Dieu lors qu'il prêchoit, sans retirer d'autre fruit de sa parole. *Luc. 4.*

Les Prédicateurs qui remplissent les devoirs de leur ministere avec une sincere intention, doivent se consoler sur l'exemple du Fils de Dieu, quand ils voyent qu'ils remportent plus de loüange & d'applaudissement que de fruit de leurs discours, & que souvent on dit d'eux qu'ils ont dit des merveilles ; mais qu'on ne fait rien de ce qu'ils ont dit : puisque saint Luc rapporte que tout le monde admiroit la force & la grace avec lesquelles il parloit, sans qu'il soit fait mention des conversions qui devoient être le fruit de ses predications si admirables : *Mirabantur in verbis gratiæ quæ procedebant de ore eius.* Je ne m'étonne pas de leur admiration : mais de ce que cette admiration étoit si infructueuse ; ce qui a fait dire à Saint Augustin : *Mirabantur sed non convertebantur.*

La prédication de Saint Pierre sorti du Cenacle aprés la descente du Saint-Esprit.

Pour juger de la force & de l'efficacité de cette parole quand elle est animée de l'Esprit de Dieu, il ne faut qu'en considérer le premier effet dans la bouche du Prince des Apôtres, quand il sortit du Cenacle, où le Saint-Esprit étoit descendu visiblement sur lui, & sur les autres Apôtres. O Dieu ! quel changement, & du Prédicateur & des Auditeurs tout à la fois ! De Pierre tremblant de peur auparavant, & desavoüant son Maître à la parole d'une chetive servante, qui lui soûtient en face qu'il étoit du nombre des Disciples de ce Jesus de Nazareth, & de Pierre prêchant hardiment le nom de ce même Jesus-Christ, sans pouvoir en être empêché par les menaces des Pontifes, ni par la crainte de la mort : mais quel changement dans ces cœurs endurcis ! *Indociles & rebelles* ? Puisque dès la premiere fois que ce même Pierre ouvre la bouche pour leur annoncer cette divine parole, & leur prêcher le même Jesus-Christ, il en convertit prés de trois mille.

Les Apôtres quitterent tout autre emploi pour vacquer au ministere de la parole de Dieu.

Les Apôtres faisant réflexion sur le fruit de leurs prédications, & sur la nécessité particuliere qu'il y avoit d'être assidus à ce saint ministere, formerent cette sage résolution de se décharger des autres emplois moins nécessaires, afin d'être en état de s'appliquer avec plus de liberté à ce qui leur paroissoit plus important. Pour nous, dirent-ils, nous nous appliquerons entierement à la priere, & à la dispensation de la parole ; peut-on douter

que les Apôtres en s'arrêtant à ces deux fonctions, ne les ayent regardées comme les deux emplois les plus importans du ministere évangelique? Fonctions qu'il ne faut jamais séparer, puisque l'une donne de la force à l'autre; & que toutes les deux se prêtent mutuellement la main.

Les prémiers fideles écoutoient assidûment la doctrine des Apôtres.

Il est rapporté aux Actes des Apôtres, que les prémires fideles s'assembloient, & que ce qui les occupoit dans leurs assemblez, étoit d'écouter la doctrine des Apôtres, c'est-à-dire, la doctrine que les Apôtres avoient reçüe de JESUS-CHRIST, & c'étoit les Apôtres qui avoient soin de leur distribüer cette divine nourriture. Il est vray que les Apôtres prêchoient avec d'autant plus de difficulté, que leur doctrine étoit le plus souvent contredite, & par les Juifs & par les Gentils, qu'ils étoient souvent rejettez, & obligez, suivant la parole du Sauveur, en sortant des villes, de secoüer la poussiere de leurs pieds, voyant avec regret, que ces villes criminelles seroient traitées au jour du Jugement, plus rigoureusement que Sodome & que Gomorrhe. Mais les contradictions n'ont jamais retardé le zele des Apôtres, plus ils ont été combattus, plus ils ont fait d'efforts pour annoncer & pour faire connoître les véritez de l'Evangile.

Les progrès qu'a fait la parole de Dieu à la naissance de l'Eglise.

Qu'il est consolant d'apprendre les surprenans progrès qu'a fait dès les prémiers siecles de l'Eglise la parole de Dieu! Presque dès l'origine du Christianisme, cette Eglise, selon le témoignage de Saint Irenée, de Tertullien, & de Saint Cyprien, étoit déja plus étenduë que l'Empire Romain, qui se glorifioit d'être lui seul tout l'univers. C'est cette parole qui a abbatu ce grand arbre de la Gentilité, dont les branches perçoient les nües, & sous l'ombre duquel paissoient les animaux de la terre; c'est cette étincelle cachée, qui a produit de si étranges incendies; c'est dit Saint Ambroise, ce grain de senevé, qui plus petit que les autres est parvenu à une excessive grandeur.

Les Prédications de S. Paul.

Qui pourroit compter tous les lieux où Saint Paul a exercé le ministere de la prédication? Il dit qu'il a porté l'Evangile depuis Jerusalem jusqu'à l'Illirie. Quelle vaste étenduë de païs? Il est même difficile de comprendre comment un seul homme a pû la parcourir, & y faire tous les progrès dont les travaux infatigables de ce grand Apôtre ont été suivis. Quand même il étoit chargé de chaînes, & enfermé dans les prisons, il ne laissoit point d'exercer le ministere de la prédication. Ce qui lui fait dire en parlant à son disciple Timothée: *Souvenez-vous de l'Evangile que je prêche, pour lequel je souffre beaucoup de maux, jusqu'à être dans les chaînes comme un scélerat; mais la parole de Dieu n'est point enchaînée.* C'est à dire que Saint Paul en tous lieux avoit toûjours le même zele, toûjours la même ardeur de remplir son ministere. Ses ennemis pouvoient bien le retenir dans les prisons, mais ils ne pouvoient arrêter son zele; tant qu'il lui reste quelque liberté de parler, il ne cesse point de faire voir combien il lui est précieux d'exercer le saint Ministere qui lui a été confié.

Ce qui arriva à Felix Président de Syrie après la prédication de S. Paul. *Act.* 24.

On sçait ce qui arriva à Felix Gouverneur de Syrie. Saint Paul seme dans le cœur de cet homme la parole de Dieu si heureusement, que lui représentant l'horreur du jugement dernier, il est saisi de crainte & de tremblement: *Tremefactus Felix*: qui le disposoient déja à la penitence. Mais à peine la semence a-t-elle germé, que les épines, c'est-à-dire, selon le langage du Fils

de Dieu, les desirs des richesses l'étoufferent, il attendoit, dit le Texte Sacré, que Saint Paul lui donnât de l'argent. Voila tout le fruit de sa crainte & de son tremblement ; car se trouvant épouventé des véritez que prêchoit ce grand Apôtre, il l'interrompit, & remit à une autrefois à entendre le reste de son discours, mais ce delai lui en fit perdre le désir, & avec le désir, la grace de sa conversion. Voila ce qui arrive à tous ceux qui n'écoutent pas comme ils doivent la parole de Dieu.

## *Application de quelques passages de l'Ecriture.*

La parole de Dieu est un flambeau, qui nous éclaire & qui nous échauffe.

*Habemus propheticum sermonem, cui benefacitis attendentes, quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco, Petri. 2.* C'est le Prince des Apôtres qui parle de la sorte, & qui compare les discours prophétiques, c'est-à-dire, la parole de Dieu à un flambeau qui éclaire durant la nuit. Cette divine parole dissipe en effet par sa lumiere, les ombres qui nous aveugloient ; mais on peut ajoûter que ce flambeau n'échauffe pas moins le cœur qu'il éclaire l'esprit ; ce flambeau fait fondre par son ardeur, si je puis m'exprimer ainsi, la glace qui nous tient engourdis, & qui nous rend si paresseux & si lents au service de Dieu : car n'est-ce pas cette parole qui nous excite & qui nous anime, lors que nôtre premiere ferveur vient à se ralentir, ou que nôtre charité est entierement éteinte. Quand dans une peinture animée on nous représente, ou toute la justice de Dieu, ou toute sa misericorde, & qu'on nous fait connoître le danger où nous sommes de nous perdre ; qu'on nous met devant les yeux les bienfaits d'un Dieu, sa mort, son sang, sa croix, & les véritez les plus capables de nous faire rentrer dans nous-mêmes ; nous sommes non-seulement éclaircis par ces vives lumieres, mais enflammez d'une nouvelle ardeur ; c'est un double effet de la parole de Dieu, de ne porter pas moins de chaleur dans les cœurs, que de lumiere dans les esprits.

Comment on retient la verité captive.

*Veritatem in justitia detinent. Ad Rom. 1.* Voila pecheur quel est vôtre crime ; la verité est entrée par la prédication dans vôtre esprit ; ce n'est pas assez, si elle ne passe jusques dans vôtre cœur, & si du cœur elle ne passe à l'execution : Le cœur possede peut-être la vérité ; mais parce qu'il est injuste, il la retient dans l'injustice, en l'empêchant d'agir, & l'obligeant de se taire pour ne pas allarmer la conscience d'une juste crainte, en arrêtant sa vertu, & reprimant son activité. Cette verité que la parole de Dieu nous fait connoître, est une captive enchaînée, & retenuë par la honte qu'on a d'en faire l'usage auquel elle est destinée : *In justitia retinent.* On lui fait souffrir une rude & injuste captivité, lors qu'on a pris la résolution de persévérer dans le crime : Car quoy de plus injuste que d'être éclairé sur ses devoirs, & negliger de les accomplir ? d'entendre la parole de Dieu, & refuser de lui obeïr ? de connoître la vérité sans s'y rendre ? C'est être rebelle à la lumiere, & ne pas vouloir entendre de crainte d'être obligé de bien faire : *Ipsi fuerunt rebelles lumini...* (*Job 24.*)
*intelligere, ut bene ageret.* (*Psalm. 35.*) Voila l'injustice criante dont Saint Paul accuse ceux qui ne pratiquent pas ce que la parole de Dieu leur a enseigné.

La parole de

*Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei. Matth. 4.*

Il paroît par cette réponse du Sauveur, que la parole de Dieu est la nourriture de l'ame aussi-bien que l'Eucharistie. Ce qui a donné occasion à Saint Augustin de faire comparaison de ces deux sortes de nourritures, & de dire que cette divine parole n'est pas un moindre bienfait que le corps même de JESUS-CHRIST que nous recevons dans les plus divins de nos Sacremens. Je ne m'arrêterai pas à vous expliquer quel sens on doit donner à cette pensée, qui tient beaucoup de l'exageration : mais ce qui est véritable & solide, c'est que tous les deux sont appellez un pain de vie, qui nous nourrit, & nous vivifie chacun en leur maniere. On reçoit l'un par la bouche, & l'autre par l'oreille. Mais comme lors qu'on a reçû à l'Autel le pain de vie, il faut s'en nourrir : aussi quand dans les chaires Chrêtiennes on entend cette parole de vie, il faut la goûter, vivre d'elle, s'en nourrir, s'en fortifier, faire connoitre par le changement de ses mœurs corrompües, ou par sa perséverance dans le bien, ce qu'elle a operé. Permettez que je m'explique encore en d'autres termes. Quoy qu'aprés avoir reçû le Sacrement de l'Autel, les especes Sacramentelles soient consumées, un esprit de vie reste dans l'ame de ceux qui n'ont pas reçû indignement l'Autheur de la vie, esprit qui les fait demeurer en JESUS-CHRIST, comme il demeure en eux d'une maniere spirituelle, & sanctifiante, lors même qu'il n'y est plus réellement, & dans la vérité de son corps. Ne peut-on pas dire aussi avec quelque proportion, qu'aprés que le son des paroles des Ministres Evangeliques est dissipé, il y a comme une semence de vie dans les bonnes ames, qui les ont écoutées avec les dispositions necessaires.

Dieu est comparé à l'Eucharistie.

*Loquere Domine, quia audit servus tuus.* 1. *Reg. c.* 31. Il faut entendre la parole de Dieu avec le sentiment de Samüel, lorsque Dieu jusqu'à trois fois l'ayant appellé, il lui répondit: Parlez Seigneur; car vôtre serviteur vous écoute: *Audit servus tuus.* Ce n'est pas seulement à dire, Seigneur, je suis ici présent, je suis attentif aux ordres que vous avez à me donner: mais je suis prêt encore à les suivre, & c'est pour cela que je veux les sçavoir. Je viens l'entendre pour être instruit, non pour en demeurer là; mais pour faire ensuite ce que je dois, & m'acquitter de mes obligations: *Loquere*; vous sçavez que je suis disposé à faire vôtre sainte volonté; je cherche seulement à la connoître, & c'est en cette vûë que j'écoute vôtre parole qui est le moyen de l'apprendre.

En quelle disposition on doit être en écoutant la parole de Dieu.

*Si vos manseritis in sermone meo, vere discipuli mei eritis. Joannis.* 8. Etre les Disciples du Fils de Dieu, & avoir la liberté qu'ont les enfans de Dieu, ce sont de grands avantages. Mais à quoy sont-ils attachez? ce n'est pas à écouter en passant la parole du Seigneur, ni même à avoüer qu'elle a quelque chose de grand & de divin? le monde, tout corrompu qu'il est se feroit honneur de lui rendre ce témoignage. Etre Disciple de JESUS-CHRIST, c'est *demeurer dans sa parole*, c'est-à-dire, comme l'explique Saint Augustin, observer cette sainte parole, malgré tous les obstacles que lui oppose le monde, & l'amour propre, c'est ne se pas contenter de certains desirs vagues, qui n'opérent rien; mais c'est mettre effectivement la main à l'œuvre, pour exécuter tous les ordres du Seigneur: *Demeurer dans sa parole*: C'est prendre cette ferme resolution, je veux, quoy qu'il en coûte me sauver, & pour travailler efficacement à mon salut, je veux m'assujettir à tout ce que cette divine

Ce que c'est que demeurer dans la parole du Fils de Dieu.

parole me prescrira. C'est là ce qui s'appelle : *demeurer dans la parole du Seigneur*, & être véritablement son Disciple ; c'est là ce qui s'appelle connoître la verité, dont on prend soin de s'instruire, & se faire de cette verité, comme un engagement à l'accomplir dans toutes choses, afin de se retirer de la servitude du peché, & joüir de l'heureuse liberté des enfans de Dieu.

Les Prédicateurs sont les Ambassadeurs du Fils de Dieu & parlent de sa part.

*Pro Christo legatione fungimur*. 1. *ad Corinth*. Il est vrai que c'est un homme qui vous parle ; mais c'est un homme, de qui Dieu épouse tellement les interêts, dans la fonction qu'il exerce, que vous ne pouvez mépriser ses paroles, sans mépriser celle de Jesus-Christ : *Pro Christo legatione fungimur*. Il est vrai que c'est un homme qui vous parle, & si vous voulez le plus indigne de tous les hommes : cependant souffrez que je vous dise avec Tertullien, que comme ce ne sont pas toûjours des maîtres qui exhortent des Gladiateurs au combat : *Sed etiam idiotæ adhortantur de longinquo* : mais qu'on entend encore la voix des foibles & des lâches qui les excitent. Ainsi me connoissant par une triste & funeste experience, je puis dire que ce ne sont pas toûjours des Saints qui prêchent, & qui exhortent à la vertu ; mais mon indignité & ma prévarication ne doit point faire de tort à la parole de Dieu. Si je suis indigne de vous parler, j'en serai plus condamné devant Dieu ; mais vous n'en serez pas plus justifiez pour cela ; la parole de Dieu, qui sort de la bouche d'un pecheur, n'est pas moins sainte en elle-même, que celle qui sort de la bouche d'un homme de bien.

Ce n'est pas l'éloquence & les beaux discours qui convertissent les ames, mais la simplicité de la parole de Dieu.

*Placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes*. 1. *ad Corinth*. 1. Dieu veut sauver les hommes, non par la fausse sagesse des hommes, mais par la sage folie de la prédication, & par la simplicité de sa parole, à laquelle il a attaché cette force & cette vertu. Quoy ? pensez-vous que Dieu fera un miracle pour vous sauver par la beauté du discours, & par l'éloquence du langage ? Non il ne le fera pas ; mais sçavez-vous ce qu'il fera ; il vous laissera en partage ce que vous cherchez, & que vous estimez tant ; il vous laissera ces belles remarques, ces justes divisions, ces beaux traits d'éloquence ; mais pour les effets de sa parole, ces saints mouvemens, ces touches interieures, ces bonnes resolutions de changer de vie & de conduite, vous ne les ressentirez point. Separez donc la parole de Dieu de la parole des hommes : *Separate pretiosum à vili*. Separez le precieux d'avec le vil : ne les confondez pas l'un avec l'autre ; ne prenez pas ce qui vient de l'homme pour ce qui vient de Dieu.

Il faut que la parole de Dieu jette de profondes racines dans nos cœurs.

*Sermo meus non capit in vobis*, dit le Verbe Divin dans Saint Jean : Ma parole ne prend point de racines au dedans de vous, parce qu'il n'y a point de place pour elle, & que vous êtes tout occupez des choses de vos passions, & par les idoles de vos cœurs. C'est inutilement qu'on vous parle du Ciel, vous êtes trop appliquez à la terre, & vôtre esprit n'a pas assez d'étenduë pour embrasser tout à la fois des choses si éloignées l'une de l'autre, & si opposées l'une à l'autre. Non-seulement il y a de la distance, mais de l'incompatibilité entre ces deux choses. Ainsi la parole de Dieu n'entrera point, n'agira point, ne prendra point racine dans un cœur qui est déja possedé par d'autres affections. Non Prédicateur, quelque ardent que soit vôtre zele, & quelque puissant que soit vôtre voix pour convertir les

pecheurs, ils sont tellement ensevelis dans leurs mauvaises habitudes qu'ils ne vous entendent pas; ils sont tellement insensibles à toutes les atteintes que vous leur donnez, que vous ne faites aucune impression sur leurs esprits, ni aucun changement dans leur cœur. C'est en vain que vous leur representez les bienfaits, les promesses, & les menaces d'un Dieu, tout cela n'entre point dans leur esprit, ou s'il y entre, il n'y jette pas des racines assez profondes: *Sermo meus non capit in vobis.* Il faut auparavant vuider ces esprits & ces cœurs de ce qui les remplit, & qui les occupe.

*Emittet verbum suum & liquefaciet ea, flabit spiritus ejus, & fluent aquæ. Psalm.* 147. Ces paroles semblent être faites pour exprimer la force & l'effet de la parole de Dieu sur le cœur des pecheurs. Voila des cœurs endurcis par le peché, aussi froids & aussi insensibles que la glace; ils entrent dans l'Eglise; Dieu leur parle par la bouche d'un Prédicateur; mais en même temps le Saint-Esprit souffle au dedans du cœur; *Flabit spiritus ejus.* Cet esprit qui descendit en forme de langues de feu sur les Apôtres, descend invisiblement dans ce cœur, & par l'abondance de ses inspirations, fait fondre son endurcissement en larmes de pénitence: *Et fluent aquæ.*

La force de la parole de Dieu sur les cœurs les plus endurcis.

*Adulterantes verbum Dei. 2. ad Corinth.* 2. Saint Paul appelle des corrupteurs, & des adulteres de la parole de Dieu ces Prédicateurs qui étant destinez à cet emploi, trahissent la cause de Dieu, & la sainteté de leur ministere, & qui au lieu de prêcher l'Evangile de JESUS-CHRIST, se prêchent eux-mêmes, & font de leur vanité & de leur interêt un second Evangile; ce nom infâme leur convient, parce, dit Saint Gregoire, qu'au lieu de donner à Dieu des fruits, ou des enfans legitimes de sa grace, ils cherchent le plaisir de leur vanité, & les fruits imaginaires de leur propre gloire. Une autre version porte: *Cauponantes verbum Dei.* Falsifiant la parole de Dieu, ils font un mélange de leur passion avec l'Evangile: ce n'est plus un moyen propre pour la gloire de Dieu, mais pour la gloire de celui qui parle.

Qui sont les corrupteurs, & les adulteres de la parole de Dieu.

*Spiritus Sanctus loquitur in vobis. Matth.* 10. *& Luc.* 12. C'est le Saint-Esprit qui parle, quand les Prédicateurs vous annoncent l'Evangile; il se fait par là un temperament admirable, & pour le dire ainsi, un concert de deux differentes voix, de celle de l'homme & de celle de Dieu, qui s'unissent ensemble pour frapper en même temps & l'oreille & le cœur. Il en est comme de nos Sacremens, il y a quelque chose de naturel & de sensible, & quelque chose de spirituel & de divin. Dans l'Eucharistie, par exemple, il y a le déhors, ces apparences, qui frappent nos sens: mais sous cette partie sensible & extérieure tout le reste est divin: c'est le corps adorable de JESUS-CHRIST. Voilà ce que c'est que l'Evangile quand il est annoncé; & c'est Saint Augustin qui nous fournit cette pensée. Il parle de la parole de Dieu, de cette parole évangelique, qui se fait entendre dans les chaires Chrêtiennes, comme de la parole substantielle de Dieu; de cette parole incarnée, qui se fait voir tous les jours sur nos autels. Il y a donc quelque chose de naturel, & quelque chose de surnaturel & de divin, dans les prédications; il y a le spirituel & le sensible: Dieu parle & l'homme aussi: mais l'homme n'est que pour servir d'organe à la voix de Dieu: & c'est cette divine voix qu'on doit sur tout entendre, & que l'on n'entend pas. On s'arrête à l'extérieur, on s'attache à la voix de l'homme,

C'est le Saint Esprit qui parle par la bouche des Prédicateurs.

on s'applique à la beauté de l'expression, à la noblesse & à la justesse des pensées; en un mot, à cette éloquence humaine & affectée, qui flatte l'oreille, & ne va point au cœur. Ah! quelle profanation!

Pourquoi la parole de Dieu a aujourd'hui si peu d'effet sur les cœurs des hommes.

*Non in sublimitate sermonis aut sapientiæ non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis. 1. ad Corinth. 2.* On s'étonne de voir que cette parole, qui a autrefois confondu les Philosophes, & les sages du monde, triomphé des plus grandes puissances, & persuadé les esprits les plus opiniâtres & les plus indociles; on s'étonne, dis-je, de voir que maintenant elle fasse si peu d'effet, & qu'elle opere si peu de conversions. D'où vient cela? c'est que selon la pensée de Saint Chrysostome, le salut, la conversion particuliere de chaque pecheur, doit se régler sur la conversion générale de tout l'univers. Comment est-ce que l'univers a été converti? qu'est-ce qui l'a gagné à Jesus-Christ, & assujetti aux loix de l'Evangile? Est-ce la sagesse, & l'éloquence humaine? sont-ce les ornemens & la pompe du discours? Nullement, c'est la seule vertu & l'impression intérieure de la voix & de la parole de Dieu dans les cœurs. Douze pauvres pecheurs sans nulle eloquence, sans nul artifice de discours; gens tout à fait grossiers, se sont rendus les Docteurs & les maîtres du monde, & l'ont assujetti à la foi, & à la loi de Jesus-Christ. Ah! c'est que la voix de Dieu se faisoit entendre dans leurs prédications, & non pas l'éloquence humaine. C'est par-là que s'est faite la conversion generale du monde, & ce n'est que par-là que se fait la conversion particuliere des pécheurs. Malheureux talents! qui sont au gré du monde, & qui empêchent le fruit de la parole d'un Dieu.

---

## PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

### *Passages & Pensées des Saints Peres sur ce sujet.*

*Christus docet, audiamus, timeamus, faciamus.* Augustinus. lib. de Discipl. Christi. cap. 4.

Jesus-Christ nous instruit, écoutons-le avec crainte, & pratiquons ce qu'il enseigne.

*Cathedram habet in cœlo, schola ipsius terra est.* Idem, Ibidem.

Le Ciel est la chaire d'où il nous instruit, la terre est son école.

*Certissime scitote, quia qualis est caro, quæ post multos dies percipit cibum, talis est anima, quæ assiduè non pascitur verbo Dei.* Idem. Serm. 56. de tempore.

Sçachez qu'une ame qui ne se repaît pas continuellement de la parole de Dieu, est semblable à un corps qui a passé plusieurs jours sans prendre de nourriture.

*Amant multi veritatem lucentem, oderunt eos redarguentem, amant eam cum se ipsam indicat, & oderunt eam, cum eos ipsos indicat.* Idem. lib. 10. Conf. cap. 23.

Plusieurs aiment la lumiére de la vérité; mais ils n'en peuvent souffrir les reproches; ils l'aiment lors qu'elle se découvre elle-même & la rejettent lors qu'elle les fait voir tels qu'ils sont.

*Verbum Dei, quod quotidie prædicamus panis est: num enim quia non est panis ventris, ideo non est panis mentis?* Idem. Serm. 135. de temp.

La parole de Dieu que nous annonçons chaque jour, est un pain; quoi donc? parce que cette divine parole n'est pas le pain du corps, ne peut-elle être le pain & la nourriture de l'ame?

*Cathedram in cœlo habet qui docet intus.* Idem, lib. de magist.

Celui qui nous parle & nous instruit intérieurement, a son Trône dans le Ciel.

Qui

*Qui verbum divinum libenter audit, in aures animæ de patria Paradisi transmissas se suscepisse litteras non dubitet.* Idem, Homil. 26. & 50.

*Non est minus verbum Dei quàm Corpus Christi, & ideo non minus reus est, qui verbum Dei negligenter audierit, quàm ille qui Corpus Christi in terram negligentiâ suâ cadere permisit.* Idem, in Serm. quodam.

*Docente te in Ecclesiâ non clamor populi, sed gemitus suscitetur; lacrimæ auditorum laudes tuæ sint.* Hyeronimus.

*Non confundant opera tua sermonem tuum; ne cum in Ecclesiâ loqueris, tacitus quilibet tibi respondeat, cur ergo quæ dicis ipse non facis.* Idem, in Epist.

*Increpatio generalis non est injuria unius personæ particularis.* Idem in Psalm. 17.

*Quisquis verbo Christi pascitur, terrenum pabulum non requirit.* Ambrof. Serm 40.

*Quomodo possunt verba Dei dulcia esse in faucibus tuis, in quibus est amaritudo nequitiæ.* Idem, in Psalm. 118.

*Quantumlibet quisque profecerit, nemo est qui doceri non indigeat.* Idem, 1. Offic. cap. 1.

*Manna habet omne delectamentum, & divinus sermo omnibus congruens, qualitati audientium condescendit; quem dum quisque juxta modum suum inteligit, quasi acceptum manna in voluntarium sermonem vertit.* Cyprian. de orat Dominica.

*Prudentibus viris non placent phalerata sed fortia; quando non res pro verbis sed pro rebus commemorandis verba sunt instituta.* S. Prosper lib. 3. de vit. contempl. cap. ultimo.

*Prædicator non in verborum splendore sed in operum virtute totam prædicandi fiduciam ponat.* Idem, lib. 1. de vit. contempl.

*O quam velox est Sermo sapientiæ! & ubi Deus magister est, quàm cito discitur quod docetur.* S. Leo, Serm. 5. Pentec.

*Verborum flosculos non quærimus.* Chrysolog. Serm. 18.

*Mundari prius oportet, & sic alios mundare; sapientem prius fieri, & sic alios facere sapientes, lumen fieri, & sic alios illuminare, ad Deum accedere, & sic alios ad*

Celui qui écoute volontiers la parole de Dieu, doit la regarder comme des lettres qu'il reçoit de la celeste Patrie.

La parole de Dieu n'est pas un moindre bienfait que le Corps même de JESUS-CHRIST. Celui qui écoute avec négligence la parole de Dieu, n'est donc pas moins coupable que celui qui laisse tomber à terre le Corps de JESUS-CHRIST par sa faute.

Que nos discours excitent moins les acclamations du peuple, que les gemissemens; que les larmes seules de vos Auditeurs fassent vôtre éloge.

Que vos actions ne démentent point vos paroles, de peur que parlant au peuple pour l'instruire, chacun intérieurement ne vous réponde, pourquoi ne pratique-t-il pas ce qu'il dit?

Un reproche fait en général n'est point une injure faite à un particulier.

Quiconque se repaît de la parole divine, n'a plus de goût pour la nourriture de la terre.

Comment la parole de Dieu peut-elle avoir quelque douceur pour une ame plongée dans l'amertume de l'iniquité?

Quelque progrès qu'on fasse, il n'y a personne qui n'aye besoin d'être instruit.

La Manne avoit toute sorte de goûts: de même la parole de Dieu qui est à la portée de tout le monde convient au besoin de toutes sortes de personnes, & à mesure que chacun l'entend selon qu'il en est capable, il y trouve comme on trouvoit autrefois dans la manne ce qui est le plus de son goût.

Les belles paroles ne contentent point les personnes prudentes, elles aiment un discours plein de force; les choses n'étant point faites pour les paroles; mais les paroles étant établies pour signifier les choses.

Ce n'est point de la magnificence des paroles; mais de la force, & de l'efficace des œuvres que le Prédicateur doit attendre tout le fruit de sa prédication.

O! que la sagesse a une éloquence prompte & efficace! & que bien-tôt on apprend lorsque Dieu lui-même est le Maître qui instruit.

Nous ne cherchons point les ornemens ni la pompe du discours.

Il faut se purifier d'abord pour purifier ensuite les autres; devenir sage pour les rendre sages; être éclairé pour les éclairer; s'approcher de Dieu pour les y conduire.

*Deum adducere.* Greg. Nazianz. in Apol.

*Vitæ puritatem & diligentiam nihil sic efficit, ut alacre ad audiendum Verbum Dei, studium.* Chrysost. contra Anomeos.

*Quemadmodum esurire, corporis bonam valetudinem declarat, sic Sermonis appetere spiritales animæ sanitatem arguit.* Idem, Homil. 2. in Isaiam.

*Ex concione aliquid semper anima tua reporta domum.* Homil. 6. ad Popul. Antioch.

*Cibus mentis est Sermo Dei.* Greg. Homil. 15. in Evang.

*Arcus est scriptura, de quâ ad corda hominum, sicut ferientes sagittæ sic terrentes sententiæ veniunt.* Idem, lib. 19. Moral. cap. 28.

*Nisi Spiritus Sanctus adsit cordi audientis, otiosus est Sermo Doctoris.* Idem, Homil. 30. in Evangel.

*Ille loqui veraciter novit, qui priùs benefacere didicit.* Idem, Homil. 11. in Ezechiel.

*Ad prædicandum plus conscientia sancti amoris ædificat, quàm exercitatio Sermonis.* Idem, Homil. 10. in eundem.

*Ille uberes fructus prædicationis colligit, qui semina bona conversationis præmittit: nam loquendi authoritas perditur, quando vix opere non adjuvatur.* Idem, in Pastor.

*Qui ad vera prædicationis verba se præparat, necesse est ut omne quod loquitur ad divinæ authoritatis fundamentum revocet, atque in eo ædificium suæ locutionis firmet.* Idem, ibidem.

*Si negligis implere quod doces, aliis messem seminas.* Idem, Ibidem.

*Cujus vita despicitur, necesse est ut ejus prædicatio contemnatur.* Idem.

*Mutum est os omne quod loquitur, si Deus in corde non clamat, qui etiam inspirat quæ audiuntur.* Idem, lib. 7. Moral. cap. 5.

*Cum imperio docetur, quod prius agitur quàm dicatur.* Idem, lib. 23. Moral. cap. 11.

*Christus potens erat in Sermone, quia talis in opere.* Idem.

*Verbum Dei non est sonans, sed penetrans, non loquax sed efficax, non obstrepens auribus, sed affectibus blandiens.* Bernardus Serm. 30. super Cant.

*Quærit anima verbum, cui consentiat ad correctionem, quo illuminetur ad cognitionem, cui innitatur ad virtutem, quo reformetur ad sapientiam.* Idem, Serm. 85. in Cant.

Rien ne contribüe davantage à mener une vie pure & fervente, que l'ardeur à entendre la parole de Dieu.

Comme la faim corporelle est une marque de la santé du corps; ainsi la faim spirituelle de la parole de Dieu, marque la bonne disposition de l'ame.

Ne sortez jamais d'un Sermon sans en tirer quelque fruit.

La parole de Dieu est la nourriture de l'ame.

L'Ecriture Sainte est comme un arc: elle est pleine de Sentences, qui comme autant de fléches viennent frapper le cœur de l'homme.

En vain le Ministre du Seigneur parle-t-il, si l'Esprit Saint ne touche le cœur de celui qui l'écoute.

Celui-là seul sçait le véritable art d'instruire qui a d'abord appris lui-même à faire le bien qu'il propose aux autres.

Pour prêcher la parole de Dieu avec fruit, le saint amour qui nous posséde sert davantage que le discours qu'on prononce.

Celui-là recüeille des fruits abondants de sa prédication, qui a jetté auparavant les semences d'une vie sainte: on ne parle point avec authorité, lorsque les paroles ne sont pas soûtenuës par les actions.

Celui qui veut annoncer avec fruit la parole du Seigneur, doit établir toute la force de ses discours sur l'authorité divine, comme sur un fondement inébranlable, auquel il doit rapporter tout ce qu'il dit.

Si vous négligez de pratiquer vous-même ce que vous enseignez, vous jettez pour les autres une semence qui ne produira rien pour vous.

On méprise les discours de celui dont on n'estime pas la conduite.

En vain on parle, si Dieu qui inspire ce qu'on entend, ne fait entendre sa voix au fond du cœur.

On prêche avec authorité ce qu'on pratique avant que de l'enseigner.

Jesus-Christ étoit puissant en paroles, parce qu'il l'étoit en œuvres.

La parole de Dieu pénétre sans bruit, son éloquence consiste dans son efficacité; elle frappe plus les cœurs que les oreilles.

L'ame cherche à entendre la parole de Dieu pour se corriger, pour être éclairée, pour fortifier la vertu, & pour acquerir la véritable sagesse.

*Otiosus est omnis Sermo Doctoris, si præbere non valet incendium amoris.* Idem, in Cant.

Tous les Discours d'un Prédicateur sont inutiles & sans fruit, s'il ne peut allumer dans les cœurs le feu de l'amour de Dieu.

*Christianus es, frequentas Ecclesiam, verbum Dei libenter audis, tu laudas tractantem, ego quæro facientem.* Augustinus, lib. 50. Homil. Homil. 9.

Vous êtes Chrêtien, vous frequentez nos Temples, vous écoûtez volontiers la parole de Dieu, vous loüez celui qui l'annonce; mais la pratiquez-vous?

*Amas verbum Dei & libenter audis; ecce quod propono tibi, in eo te examina, in eo te appende, constitue te ante te, & si pravum inveneris te, corrige te.* Idem, Ibidem.

Vous aimez la parole de Dieu, & vous prenez plaisir à l'entendre: qu'elle vous serve donc de régle pour vous juger; rentrez en vous-même, & si vous reconnoissez en vous quelque défaut, corrigez-vous.

*Cùm audis verbum justitiæ & veritatis, & laudas; multo laudabilius est si facias; fac ergo quod laudas.* Idem, vel incertus author Homil. in Apocal.

Lorsque vous entendez la parole de justice & de vérité, loüez-la; mais souvenez-vous qu'il est plus loüable de la pratiquer; faites-donc ce que vous ne cessez de loüer.

*Sciat Prædicator nihil sibi prodesse verba Dei quæ ore pronunciat, si quod dicit ipse non facit; veruntamen aliis prodesse qui etiam per malos audiunt, & faciunt quod Dominus imperat.* Idem, lib. 2. contra Epist. Parmeniani.

Que le Prédicateur sçache qu'il lui est inutile d'annoncer la parole de Dieu, s'il ne fait pas ce qu'il enseigne. Il ne parlera pas cependant sans fruit pour les autres, qui, quoiqu'ils reçoivent cette divine parole de la bouche d'un Ministre indigne, pratiquent ce que le Seigneur ordonne.

*Satores æternitatis.* Ita concionatores appellat Hilarius.

Les Prédicateurs sont des hommes qui sement pour l'éternité.

*Sermo Dei adversarius tuus est.* August. in in Psalmos.

La parole de Dieu est un adversaire & un ennemi qui vous condamne.

---

## PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

### *Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.*

Les seuls termes sans autre explication, nous donnent une notion assez claire, & assez distincte de la parole de Dieu; puisqu'on entend par là en général tout ce que Dieu a dit & prononcé: de sorte que sa parole increée est le Verbe divin, la sagesse étant le terme de sa connoissance; parole par laquelle il a tout exprimé, tout compris, & tout produit. Mais la parole créée dont il est ici question, est celle qui vient de Dieu, soit immédiatement, comme quand il a parlé par lui-même aux Saints Patriarches de l'ancienne Loi, soit à son peuple par la bouche des Prophetes, aux prémiers Chrêtiens par les Apôtres; & c'est cette même parole qui est venuë jusques à nous, & qui est encore aujourd'hui annoncée dans l'Eglise par la bouche de ses Ministres.

*Ce que c'est que la parole de Dieu, & sa définition.*

C'est une verité constante, & le sentiment commun des fideles, fondé sur l'Ecriture, sur les Conciles, & sur les Saints Peres, que cette parole que portent aux peuples les Ministres de l'Evangile, qui les instruit, qui reprend les vices, qui enseigne les veritez Chrêtiennes, est la parole de Dieu du moins expliquée, à laquelle la même force, & les mêmes avantages que Dieu donne dans l'Ecriture à sa parole, sont attachez, quand elle est reçûë comme le doit être la parole de Dieu. De maniere que dés là qu'un Prédicateur a reçû sa

*Nous devons recevoir & écoûter la parole que les Prédicateurs annoncent comme la*

parole de Dieu. mission, & qu'il est authorisé, dés-là on doit le regarder comme l'organe de l'Esprit de Dieu, & l'écouter comme parlant de la part de Dieu-même. C'est le Fils de Dieu même qui l'assûre : *Non estis vos qui loquimini, sed spiritus Patris mei qui loquitur in vobis.* (Matt. 10.) Il ne sert de rien de s'opposer à ce sentiment commun, en disant que les Prédicateurs débitent souvent leurs propres pensées, avancent quelquefois des erreurs, & corrompent assez ordinairement cette divine parole par le mélange d'une éloquence profane : car comme l'erreur & le mensonge suppose qu'il y a une verité, & que les faux Prophetes de l'ancienne Loi, n'ont point empêché qu'on ne fût obligé d'écouter les véritables : de même l'abus que quelques Ministres font de la parole de Dieu, prouve qu'il y a un saint usage qu'on en doit faire, & que ceux qui le font, ne prêchent pas véritablement celle qui a son effet quand elle est prêchée, & écoutée comme il faut. C'est aux Prélats & aux Pasteurs de s'assûrer de la capacité & de la sainte Doctrine de ceux qui l'annoncent : mais nonobstant leur zele & leur vigilance, Dieu quelquefois pour punir la vaine curiosité des Auditeurs, le peu de profit qu'ils retirent des veritez qu'on leur enseigne, leur negligence à les venir écouter, & le peu d'estime qu'ils en font, permet que de faux Prophetes les flatent & les séduisent, & qu'au lieu des veritez évangeliques, ne leur apprennent que des curiositez inutiles comme Saint Paul en avertit les premiers Chrêtiens.

Quelle est la fin de la parole de Dieu annoncée par les Ministres de l'Evangile.

La fin de cette sainte parole est la destruction de l'erreur & du peché dans ceux qui l'écoutent, la conversion du pecheur, la gloire du nom de Dieu, l'accroissement du royaume de JESUS-CHRIST, la sanctification des Elus ; d'où il faut conclure qu'elle est digne de toute nôtre attention, que nous devons l'entendre avec docilité, & qu'elle mérite la plus grande application de nôtre esprit.

La parole de Dieu n'agit sur nous, qu'entant que nous la recevons, & de la maniere qu'elle est reçuë.

C'est un principe qu'il faut supposer en parlant de cette matiere. Que cette parole de Dieu n'opere en nous qu'entant qu'elle y est reçûë, & qu'elle est conforme en cela, aux causes naturelles, qui n'operent que suivant la maniere dont elles sont appliquées : d'où il s'ensuit que si vous entendez la parole d'un Prédicateur comme la parole de Dieu, elle agira en vous comme la parole de Dieu ; mais si vous l'écoutez comme la parole d'un homme, elle agira en vous comme la parole d'un homme ; & comme il n'y a rien de plus inutile que la parole d'un homme, elle n'operera rien en vous. De là vient que Saint Paul ce grand Ministre de la parole divine, & qui en connoissoit le mérite, disoit qu'il remercioit Dieu, de ce que les Thessaloniciens n'avoient pas écouté sa parole, comme la parole de Paul ; mais comme la parole de Dieu même, & que c'étoit de là qu'étoient sorties tant de graces & de benedictions dans l'Eglise de Thessalonique : *Gratias agimus fratres, quod verbum Dei non accepistis tanquam verbum hominis, sed ut est verbum Dei.* (1. ad Thessalonic. 2.) En effet, la parole de Dieu écoutée comme la parole d'un homme, ne peut tout au plus qu'attirer l'applaudissement des hommes, & c'est là d'ordinaire tout son effet ; au lieu qu'écoûtée comme la parole de Dieu, elle a des effets tout divins, qui passent toutes les forces de la nature, & que nulle autre éloquence ne peut produire.

La prédication de la

On ne peut nier sans renoncer aux principes de la foi, que la prédication

ne soit d'institution divine, puisque c'est la principale commission, que le Fils de Dieu a donnée à ses Apôtres, & en leurs personnes à leurs successeurs, à tous ceux qui tiennent leur place, & qui sont chargez d'en faire les fonctions, d'annoncer son Evangile, d'instruire les peuples, & d'enseigner les veritez que luy-même est venu apprendre aux hommes, ce qui est si expressement marqué & en tant d'endroits de l'Ecriture, qu'il n'y a pas la moindre raison d'en douter. Ainsi nous devons croire que ce Dieu de verité, qui a parlé dans l'ancienne Loi par ses Prophetes, & dans la nouvelle, par la bouche de son Fils, & aprés lui par ses Apôtres, nous parle encore par ceux qui sont employez à ce ministere par l'authorité de l'Eglise, & tiennent la place de JESUS-CHRIST: *Qui vos audit me audit... tanquam Deo exhortante per nos.* Ce sont des gens à qui Dieu a confié cette divine semence, sans laquelle, dit Isaïe, nous serions aussi impies, & aussi détestables que Sodome & que Gomorre: de sorte que comme c'est par le moyen de cette divine parole que JESUS-CHRIST a fondé, & établi son Eglise, c'est aussi par le moyen de cette même parole qu'il la conserve dans la pureté de sa foi & de ses mœurs.

parole Dieu est d'institution divine.

2. *Ad Corinth.* 5.

Saint Paul montre la necessité de la prédication de la parole de Dieu, par un raisonnement convainquant. Sans la foi, dit cet Apôtre, il est impossible de plaire à Dieu, parce que la foi est le principe de toutes les vertus, qui nous rendent agréables à la Majesté divine. Or la foi est fondée sur la parole de Dieu, & cette parole ne nous est revelée extérieurement, que par la prédication évangelique. *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi; & quomodo audiens sine predicante?* C'est donc par l'ouïe que nous recevons le commencement de la vertu, en recevant la foi: de sorte qu'au sentiment des Théologiens, la foi de JESUS-CHRIST manqueroit bien-tôt si la parole de Dieu venoit à manquer: *Si deficeret verbum Dei, deficeret tandem fides Christi.* La raison qu'ils en apportent est que c'est la parole de Dieu qui nous instruit, & dont dépendent toutes les connoissances que nous devons avoir pour nôtre salut. C'est pourquoy le même Apôtre Saint Paul, nous dit que celui qui ne veut pas s'instruire, & qui veut ignorer la parole de Dieu, sera ignoré de Dieu même: *Si quis autem ignorat, ignorabitur.* Et non-seulement elle est nécessaire pour avoir la foi qui est le commencement de la vie Chrêtienne; mais encore pour en recevoir l'accroissement & la perfection, parceque comme assûre encore l'Apôtre, elle est instituée pour instruire, pour convaincre & pour corriger; en un mot, pour rendre l'homme parfait selon le cœur de Dieu, & disposé à toute sorte de bonnes œuvres: *Ut perfectus sit homo Dei ad omne opus bonum.*

Le besoin & la necessité de la parole de Dieu.

*Ad Roman.* 10.

S. *Bernardus, Serm.* 10.

1. *Ad Corinth.* 14.

2. *Ad Timoth.* 3.

La sagesse de Dieu a voulu prendre ce moyen d'instruire & d'enseigner les hommes, comme plus propre pour les sauver, & plus conforme à leur nature & à leur condition. Il pouvoit à la vérité parler à chacun en particulier intérieurement & immédiatement par lui-même, ou par le ministére des Anges, ou par les Prophétes & les Patriarches, comme dans l'Ancien Testament: mais il n'a pas jugé qu'il fût expédient de se servir de cette conduite miraculeuse, qui n'eût pas assez donné lieu à l'exercice de la foi; il a mieux aimé instruire les hommes par le moyen des autres hommes. Ainsi que nous

Il est de la sagesse de Dieu d'instruire les hommes des veritez de leur salut, par cette parole extérieure.

voyons, que pour établir & pour defendre l'Eglise, le Sauveur a commencé cet ouvrage par les prédications, qu'il a faites lui-même, & puis il a mis dans la bouche des Apôtres, cette même parole qu'il avoit annoncée : & pour continuër après eux cet emploi surnaturel pour convertir les pécheurs, & pour faire des Saints, il a mis cette même parole dans la bouche des Prédicateurs, qui sont appellez pour ce sujet, les Ambassadeurs, les Hérauts, & les Substituts du Fils de Dieu.

L'obligation qu'ont les Chrêtiens d'entendre la parole de Dieu.

Il est communément nécessaire au Chrétien d'entendre la parole de Dieu pour être sauvé : Ce n'est pas à nous à vouloir prendre d'autres moyens de nôtre salut : nous devons suivre ceux dont Dieu nous a pourvûs, pour nous conduire par les ordres de sa providence. Or le moyen que Dieu a pris comme le plus général & le plus ordinaire pour cet effet, est la prédication de sa parole. J'avoüe que Dieu peut employer des moyens particuliers, qui suppléent au défaut de sa prédication, comme des inspirations & des lectures saintes ; mais comme il veut que dans son Eglise tous les membres soient subordonnez & s'entraident, aussi-bien que dans la nature ; ainsi veut-il se servir des Prédicateurs pour annoncer sa parole, & préparer l'esprit des autres hommes à recevoir la grace qu'il veut leur donner ?

En quel sens la parole de Dieu a toûjours son effet. *Isaïe 55.*

Dieu nous ayant assûré que sa parole ne sera jamais sans effet : *Verbum quod procedit de ore meo non revertetur ad me vacuum.* Pour justifier cet oracle saint Thomas nous enseigne que Dieu a deux volontez, & que ces deux volontez sont tellement substituées l'une à l'autre, que si la prémiére n'a pas son effet, l'autre l'aura infailliblement. C'est-à-dire, Dieu veut que cette parole opere nôtre salut, nôtre conversion, nôtre sanctification ; c'est l'effet qu'il en prétend, & la prémiére volonté de Dieu;mais si elle est frustrée de cet effet qui lui est naturel, & que Dieu a d'abord en vûë, cette même parole opére nôtre réprobation ; de maniére qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme d'empêcher qu'elle n'ait l'un de ces deux effets. Nous pouvons bien faire qu'elle n'ait pas le prémier,qui est d'opérer la grace, parce que nous la pouvons rendre inutile; mais je ne puis pas faire qu'elle ne contribuë à ma damnation qui sera la punition du mépris que j'en ferai, & du refus de l'écouter, & d'en tirer du fruit ; voilà son second effet, qui lui est commun avec la grace.

Le réfus & la négligence d'écoûter la parole de Dieu, cause l'endurcissement du cœur.

Comme cette divine parole est toûjours accompagnée de la grace, c'est aussi une consequence infaillible qu'elle endurcisse le cœur qui ne veut pas profiter de ses lumiéres & de ses avertissemens, parceque par la privation & la soustraction de ses graces, nous devenons insensibles:ensorte qu'au lieu qu'avec ces graces, les moindres véritez nous eussent touché, & nous eussions accompli l'ouvrage de nôtre salut, par cette soustraction ; les plus grandes & les plus étonnantes veritez du Christianisme ne nous touchent point : & c'est en cela que consiste le cœur de pierre, dont l'Ecriture parle si souvent.

La sagesse dans l'établissement de l'Eglise par la parole de Dieu.

Dans l'établissement de l'Eglise, les Prédicateurs étoient gens grossiers & ignorans ; mais qui avoient le don des miracles ; Dieu jugea a propos d'en user ainsi afin de faire voir que l'Eglise n'étoit point établie sur les avantages de la sagesse humaine ; mais sur la seule force de la Croix, comme parle saint Paul : *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, ut non evacuetur Crux*

*Christi*; mais dans les progrès de l'Eglise, il a fallu des Docteurs & des hommes sçavans dont la doctrine succede aux miracles; & comme les miracles étoient pour convaincre & faire admirer la puissance d'un Dieu dans la puissance de ceux qu'il avoit choisi, pour jetter les fondemens de son Eglise; la parole & la Doctrine a suivi pour instruire, & persuader. La raison de cette difference de l'Eglise a elle-même, qui a commencé par l'ignorance des premiers Prédicateurs, & qui a pris ses accroissemens par la doctrine, est, que la Réligion Chrétienne est au-dessus de la raison, & que dans son établissement, il a fallu emporter le jugement; c'est pourquoi il a fallu des miracles : mais aussi, parce que cette Réligion Chrétienne n'est pas contre la raison, & que dans le progrés de l'Eglise, il n'est plus question d'emporter le jugement; mais de le persuader & de le porter à la pratique des véritez qu'il sçait dans la spéculation; il faut de la science & de l'eloquence dans les Prédicateurs, qui attire & qui gagne les esprits, & les rend docile à la parole de Dieu. *1. ad Corinth. 2.*

Dans la parole de Dieu, il y a deux voix qui se font entendre; l'une est celle du Prédicateur, qui frappe les oreilles, & l'autre est celle de Dieu, qui touche le cœur. La voix extérieure du Prédicateur est comme le corps; mais la voix intérieure de la grace, est comme l'esprit agissant qui l'anime; & c'est proprement parler en Dieu. Les paroles des hommes ne touchent que les sens, & par les sens elles arrivent indirectement à l'ame : Tout ce que peut faire l'éloquence d'un Prédicateur, c'est de proposer efficacement ses raisons à l'esprit, pour lui persuader ce qu'il prétend, & par de sensibles images des objets, animer les passions de l'ame, c'est beaucoup; mais Dieu qui est le Maître de l'ame & du corps, se sert de la voix de l'homme pour l'un & pour l'autre. Par les droits qu'il a sur nos cœurs, il les touche immédiatement par soi-même; il les instruit, il les éclaire, il leur donne même les moyens de faire ce qu'il leur dit. Ainsi il faut dire, pour parler justement, que de la voix intérieure de Dieu, & de la voix extérieure du Prédicateur, il ne s'en fait qu'une seule, que nous appellons parole de Dieu.

La voix intérieure de Dieu se joint à l'extérieure du Prédicateur pour toucher le cœur des Auditeurs.

---

## PARAGRAPHE SIXIE'ME.

### *Les endroits choisis des Livres spirituels & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.*

LA premiére disposition qu'exige JESUS-CHRIST à la sainteté de sa parole, est une disposition de priére & de recüeillement. Vous devez avant que de venir dans ce Temple, vous adresser au Pere des lumiéres, lui demander qu'il vous donne ces oreilles du cœur, qui vous fassent écoûter comme il faut, les véritez qu'on vous annonce : qu'il lui plaise surmonter cette cruelle insensibilité qui ne vous permet jamais de comprendre les véritez que vous entendez : qu'il fortifie ces sensibilitez d'un moment, qui peut-être mille fois vous ont fait prendre de bonnes résolutions de vous convertir, & qui cependant n'ont jamais eu de succès; qu'il donne à nos discours cette

La disposition avec laquelle il faut venir entendre la parole de Dieu.

force, cette onction si puissante pour vôtre conversion : qu'il nous donne à nous-mêmes cette dignité proportionnée à un si saint ministére, qu'il répande sur nos travaux une abondante bénédiction: qu'il nous communique cette portion de son esprit, cette charité touchante infiniment persuasive, qui n'agit jamais en vain. En un mot, vous devez recüeillir vôtre ame aux pieds des Autels, en bannir toutes les pensées des affaires humaines, des plaisirs de la terre, & des choses du monde, & vaincre tous les obstacles, qui jusqu'ici vous ont fait entendre cette sainte parole sans fruit. *Le Pere Massillon, Serm. pour le premier Dimanche de Carême.*

Douleur d'avoir jusqu'à present tiré si peu de profit de la parole de Dieu.

Rappellez dans vôtre esprit, tant de motifs de douleur & de componction, que la sainte parole a fait naître dans vos cœurs, par sa force & son onction, & qui cependant n'ont jamais eu de succès : Tant de pieuses résolutions formées en ces lieux saints, qui sembloient vous faire rompre pour jamais avec le crime, & qui au sortir de-là, vous ont toûjours échappé dans la prémiére occasion ; les véritez divines n'ayant fait que de vaines impressions sur vos cœurs ; elles ont été pour vous autant de sujets de réprobation, & toutes les fois qu'elles n'ont point touché vôtre cœur & ne l'ont point porté à la pénitence, autant de fois aussi ont-elles endurci ce même cœur ; & si vous n'êtes pas sorti de l'Eglise plus pénitens, vous en êtes sortis plus coupables ; parce que vous avez ajoûté à vos prémiers crimes, celui du mépris de sa sainte parole. Voilà ce qui vous doit jetter dans la douleur & la componction, & en rappellant le passé, vous devez vous demander. Hé quoi donc ! venois-je écoûter une parole, qui pouvant me rétirer de l'abîme, où je croupis depuis long-temps, n'a pû cependant ni affoiblir l'effort de mes passions, ni me faire sortir de mes désordres ? Ai-je seulement fait une seule démarche pour en sortir depuis tant d'années que je l'entens ?... me suis-je pressé d'embrasser la pénitence ? ai-je seulement fait la moindre démarche de mon côté ? Ah ! grand Dieu ! ne vous lasserez-vous pas de m'offrir de si salutaires moyens de conversion, voyant que je les méprise ? Ne vous irriterez-vous pas contre moi, de voir un cœur sensible à toute autre chose, qu'à des véritez, qui seules demanderoient toute ma subtilité ? Ne punirez-vous pas cette lâche indifférence que j'ai marquée aux graces que vous aviez employées pour me rétirer de l'abîme, & me rappeller à vous ? Enfin vôtre sainte parole, que j'ai méprisée, au lieu de me toucher, ne m'endurcira-t-elle pas désormais ? *Le même.*

De quelle maniére les prémiers Chrétiens venoient entendre la parole de Dieu.

Ainsi assistoient les prémiers enfans de l'Eglise à la prédication de la sainte parole, & aux mystéres adorables de nôtre religion, couverts de cendres & de cilices : Ils paroissent dans les Temples comme des coupables condamnez à la mort ; comme des pénitens, qui venoient pleurer leurs péchez ; tristes & pleins de componction ; ils écoûtoient les véritez du salut, comme des réproches, qui les couvroient d'une confusion salutaire, & qui les faisoient se régarder comme des criminels, indignes de pitié ; au lieu que vous, pleins d'une téméraire confiance, vous venez nous écoûter avec tranquillité, sans y prendre aucune part, & comme des justes qui n'ont rien à se réprocher. Mais ce n'est pas assez ; loin d'apporter à la sainte parole les dispositions nécessaires pour en profiter ; loin d'y venir soûpirer sous la dure tirannie

nie des passions pour en obtenir la délivrance ; n'y vient-on pas au contraire pour en inspirer aux autres, ou pour en recevoir soi-même, attirer sur soi une attention destinée à la parole de Dieu? *Le même.*

Le bonheur des Chrétiens de pouvoir entendre souvent la parole de Dieu.

Le plus terrible châtiment, dont Dieu menaçoit autrefois son peuple indocile & ingrat, étoit de rendre parmi eux sa parole rare & précieuse. Ils chercheront, disoit-il, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, depuis une des extrémitez de la terre jusqu'à l'autre, quelqu'un qui leur annonce ma parole, & ils n'en trouveront point ; ils n'auront plus que de faux Prophétes, qui au lieu de leur annoncer la parole de vie, leur prêcheront la parole de mort ; & en effet, ils en virent la fatale exécution. Or n'est-ce pas une miséricorde du Seigneur bien particuliére, que malgré les iniquitez, dont vous êtes coupables, & qui semblent vous rendre plus indignes de la parole de Dieu que son ancien peuple rebelle, il vous donne encore des Prédicateurs, qui vous annoncent presque sans cesse les véritez saintes ; qu'il n'ait pas permis que vous gémissiez sous la tyrannie de l'erreur, comme une infinité de peuples ensevelis dans les ténébres ; qu'il vous ait heureusement sauvé du déluge, où les Etats qui nous sont voisins, ont fait un triste naufrage. C'est une grande grace que Dieu nous a faites, de nous avoir distinguez de tant de Nations aveuglées, qui ont succé l'erreur avec le lait, & avalé le poison, sans le connoître ; & qu'il nous ait déconvert la vérité, pendant qu'il l'a cachée à des peuples entiers ; combien d'infortunez, tirez par une grace spéciale de l'erreur, trouvent maintenant la lumiére & la vérité dans les Chaires Chrêtiennes, où leurs ancestres avoient oüi des leçons de mensonge & de vanité? Combien de malheureux séparez de l'unité de l'Eglise, demandent avec instance le pain de la parole, & ne trouvent personne qui la leur rompe. *Le même.*

Suite du même sujet.

Les Chaires Chrêtiennes rétentissent encore de toutes parts de la parole de Dieu, & la bonté du Seigneur vous ménage encore ces moyens de salut. Or quelle est vôtre réconnoissance d'un si grand bien-fait? La parole de Dieu, qui vous est annoncée si souvent, vous paroît-elle une faveur digne de vôtre gratitude? Ah! vous n'y portez qu'un dégoût, qu'une insensibilité monstrueuse, que des pensées charnelles, que des sentimens de vaine gloire. Ne songez-vous done plus que vôtre Dieu, qui vous a si fort favorisé, peut vous punir du secours de sa sainte parole, & vous punir ainsi de l'injuste mépris que vous en faites? Ne songez-vous plus qu'il pourroit la transporter à des peuples barbares, qui en feroient du fruit, & vous rejetter comme des ingrats, pendant qu'il feroit tant de peuples malheureux ses héritiers. *Le même.*

Dieu se venge du mépris qu'on fait de sa parole en envoyant des Prédicateurs qui l'altererent & qui la corrompent.

Dieu se venge d'une maniére bien terrible du mépris qu'on fait de sa parole ; car souvent il ne nous prive pas des Apôtres & des Prophétes destinez à prêcher sa sainte Loi : mais il ôte à ses Ministres la force de sa parole, en permettant qu'ils l'énervent par des ornemens étrangers ; qu'ils la défigurent par des tours ingénieux de l'éloquence humaine ; qu'ils la rendent plus agréable ; mais infructueuse ; que renonçant à son aimable simplicité ; ils renoncent aussi aux succez de ces grands Saints, qui autrefois, dès qu'ils ouvroient la bouche, attiroient les grands, & les petits, les Souverains & les peuples. Quel étrange désordre, que nous succedions à ces hommes Apostoliques, sans participer à leurs succès! *Le même.*

Dieu permet que les Prédicateurs ne fassent aucun fruit dans les villes.

Que dirai-je encore de la conduite que Dieu tient à l'égard de ceux qui méprisent sa parole ? Il leur laisse encore des Ministres qui la prêchent devant eux cette divine parole ; mais ils en détournent le fruit sur ceux qui habitent les campagnes : il ne retire point ses Prédicateurs des Cours & des Villes ; mais ils ne sont plus qu'un airain sonnant, sans aller jusqu'au cœur. Hé ! d'où vient que cette parole divine qui convertissoit autrefois les Villes & les Provinces, est maintenant devenuë si foible en passant par leur bouche ? Nous pouvons nous plaindre comme saint Paul, que nous n'aurons à nos discours que des Auditeurs curieux comme lui dans Athenes ; tandis qu'il en veut qui fondent en larmes, en écoûtant l'explication de la Loi. Nous amusons la curiosité des grands de la terre & des habitans des grandes villes, tandis que des Ministres zélez aggrandissent l'empire de Jesus-Christ au milieu des campagnes. Qu'ajouterai-je encore à cela ? Nous vous annonçons les maximes les plus pures de la foi, & vous ne nous écoûtez qu'avec mépris, ou du moins avec indifférence. *Le même.*

C'est la parole de Dieu que les Prédicateurs annoncent.

La parole que nous annonçons, mes freres, n'est pas la nôtre ; mais celle de celui qui nous a envoyez. Dès qu'il nous a établis ses Ministres, vous ne devez plus nous regarder que comme ses organes & nous écoûter comme des personnes députez de sa part, pour vous marquer ses saintes volontez, & qui prêtent leur foible voix pour annoncer sa parole. Nous portons ce trésor précieux dans des vases de boüe ; mais il ne perd rien de sa majesté. La parole Divine semblable au glaive de Gédeon, paroît n'avoir rien que de terrestre & d'humain, pour être portée par un homme mortel; mais pour sa vertu, elle n'en est pas moins descenduë du Ciel, & pas moins destinée à frapper les ames infidéles. *Le même.*

La plûpart ne viennent au Sermon que pour censurer le Prédicateur, & pour voir s'il dit bien.

O l'étrange déréglement! Combien de personnes qui piquez d'une vaine force de raison, apportent au Sermon un esprit préparé à censurer les discours du Prédicateur, & un cœur tout disposé à combattre cette parole sainte qu'on leur annonce ? Combien s'en trouve-t-il qui régardent bien moins le zéle du Ministre, que les tours étudiez de son éloquence ? qui ne viennent que pour observer les pensées les plus heureuses, les maniéres les plus belles, les saillies, la politesse du langage ; qui regardant les endroits les plus forts & les plus pathétiques comme des façons de parler ; outrées, qui sont plûtôt l'effet d'une imagination échaufée, que de la simple vérité ; qui croyent que la morale de Jesus-Christ qu'on leur explique, les maximes des Saints, la doctrine des Peres, les exemples des Apôtres, & tant d'autres motifs de nôtre réligion, sont des objets qu'on grossit, parce qu'on ne les voit que de loin. Qui ne viennent enfin au Sermon, que pour être les apologistes d'une vaine éloquence ; où pour prendre les interêts du mensonge, contre les interêts de la vérité qu'on leur annonce. *Le même.*

Peu de gens se persuadent qu'on parle à eux, ou s'appliquent ce qu'ils entendent.

Les Prédicateurs zélez ne portent presque point de coup, qu'on ne tâche de parer ; ils ne disent presque rien à quoi l'on prenne part ; il n'est point de difficulté à laquelle on ne trouve des réponses. Et de-là le peu de fruit que font les Ministres de cette divine parole; car personne ne prend pour soi les véritez qu'ils adressent à tous. Ils semble qu'en prêchant, ils veüillent proposer des fantômes de leurs façons, pour avoir le plaisir de les combattre.

L'impudique ne se reconnoît point au portrait qu'on fait de ses desordres; l'avare ferme les yeux à la peinture qu'on fait de son avarice ; le mondain, le voluptueux, le superbe, le médisant, ne se croyent point assez reconnoître dans les sincéres descriptions, que nous leur faisons des dangers du monde, de l'inconstance des plaisirs, de l'injustice, de l'orgueil ; enfin, chacun envisage le côté qui lui est favorable. On trouve toûjours certains tours, certaines interprétations, qui déguisent le crime, en changeant les plus essentielles circonstances. On se dit tout bas, je ne suis pas cet homme que le Prédicateur dépeint, & pendant que l'on découvre vos vices, vous les attribuez à d'autres, & vous vous en jugez tout-à-fait innocent. *Le même.*

Tout le monde peut profiter de la parole de Dieu.

Quelque éclairé que l'on soit, il ne faut pas pour cela négliger le secours des instructions saintes : quelques étenduës que soient vos lumiéres, vous pouvez vous égarer; quelque esprit & quelque science qu'on ait, on peut toûjours apprendre quelque chose, entendant la parole de Dieu. Si vôtre esprit n'apprend rien de nouveau, vôtre cœur apprendra du moins que vous ne sçavez rien si vous ne sçavez JESUS-CHRIST crucifié. Si vous êtes pécheurs, quoi de plus propre à vous faire rentrer en vous-mêmes, que la voix du Ministre envoyé de Dieu pour vous rappeller à lui; mais si vous êtes justes, quelle plus douce consolation, que d'entendre expliquer les véritez que vous aimez & que vous pratiquez, & qui deviennent salutaires, à mesure que vous les écoutez.. Le Seigneur a attaché au ministére de sa parole des secours qu'on ne trouve point ailleurs : les véritez les plus communes, dans la bouche des Prédicateurs, ont une force & une onction, qui peut toute seule émouvoir & convertir les cœurs les plus endurcis. *Le même.*

Les desseins injustes qu'ont la plûpart de ceux qui viennent écoûter la parole de Dieu.

En quelle disposition vient-on entendre la parole de Dieu? On n'y vient que pour décider du mérite, ou de l'incapacité de celui qui l'annonce : que pour faire des paralleles injustes de l'un & de l'autre Prédicateur : On fait gloire d'être difficile, pour paroître de meilleur goût; on passe sans attention sur des expositions simples qui seroient plus propres à toucher, & tout le fruit qu'on remporte d'un discours Chrêtien, consiste à en avoir remarqué les défauts plus que toute autre chose. On vient l'entendre pour exercer une vaine censure, & y trouver quelque chose à reprendre, & à critiquer. *Le même.*

Ce qu'il faut faire après avoir entendu le Sermon.

Quelques-uns s'imaginent que tout est fait, quand on a été touché au Sermon, & cependant on peut dire qu'il ne reste jamais tant à faire. Tout est fait du côté de Dieu, qui vous a appellé, & qui vous a offert sa grace; mais rien n'est fait de vôtre part ; c'est à vous maintenant à suivre le Pasteur qui vous a fait entendre sa voix, & à faire valoir le talent que vôtre maître vous a mis entre les mains. Il faudroit donc après la prédication recüeillir cette étincelle de feu qui est tombée dans vôtre ame, l'entretenir par la méditation, & lui donner de l'aliment par la lecture de quelque livre de pieté, au lieu d'aller aussi-tôt dissiper vôtre esprit dans les affaires du monde. Il faudroit faire réflexion que c'est-là une grace du Ciel, qui ne vous est pas donnée pour rien, & dont quelques jours on vous doit demander compte. *Le Pere de la Colombiére, Tome 4. Serm. 76.*

L'attention qu'il faut

Dieu, mes Freres, au même temps que ses Ministres vous portent sa parole est présent à vos esprits, & en connoît toutes les pensées. Or que pense-t-il

apporter à la parole de Dieu.

lui-même quand il voit un esprit volage, qui se promene au gré de l'humeur & par tout où le caprice le conduit; un esprit inquiet, que la vûë des plus importantes véritez ne peut fixer, & qui dans une agitation continuelle ne cherche qu'à se détourner d'un récueillement, qu'il régarde comme une géne & un esclavage; un esprit indifférent, qui entend tout, pour ainsi dire, sans rien entendre; qui comprend tout sans rien comprendre; parce qu'il ne s'applique à rien, & qu'il se contente d'une légére teinture, qu'un moment imprime, & qu'un moment efface; un esprit lié par un sommeil volontaire, où les sens demeurent profondément assoupis, tandis que la voix de Dieu frappe l'air, & rien davantage. Que dis-je? un esprit souvent occupé des souvenirs les plus profanes; rempli des plus criminelles idées, qu'il vient recueïllir au milieu de mille objets corrupteurs, ou en particulier, auprès du sujet malheureux de sa passion. C'est bien-là, que Dieu peut renouveller la plainte qu'il faisoit autrefois par son Prophéte: ce peuple s'assemble & paroît devant moy; mais cependant son cœur est bien éloigné de moi. *Le Peré Giroust, dans son Carême, Serm. sur la parole de Dieu.*

Raison pourquoi on est peu touché de la parole de Dieu.

Comment Dieu vous toucheroit-il intérieurement, lorsque vous ne vous tournez pas intérieurement vers lui? Lors qu'il vous voit venir dans nos Temples & à nos discours, sans autre dessein que de contenter une vaine curiosité qui vous y condnit: de suivre la multitude qui vous y attire, de satisfaire à une certaine coûtume qui vous y porte, sans que vous sçachiez bien, ni comment, ni pourquoi? Lorsqu'il vous y voit venir sans autre vûë que de passer un certain tems qui vous ennuyeroit ailleurs, de critiquer le Prédicateur qui vous parle, ou d'en étudier le stile, les tours, les maniéres, & de les reprendre; lors qu'il vous y voit quelquefois venir par un respect tout humain; lorsqu'il vous y voit quelque fois venir avec une volonté déliberée de résister aux saintes impressions que peuvent faire sur vous des veritez dont vous perdez volontiers le souvenir, & à quoi vous ne pensez jamais sans peine? Je ne dis rien d'autres intentions encore plus criminelles. Je laisse tous ces mystéres d'iniquité dans les ténébres, & plût au Ciel qu'ils y restassent éternellement ensevelis. Ne nous étonnons plus après cela, que la parole de Dieu demeure si inutile parmi nous: ne nous étonnons plus que cet aliment si salutaire se change en poison pour nous, & que la même parole, qui devoit servir à nôtre justification, serve à nôtre condamnation. *Le même.*

Si nous ne profitons de la parole de Dieu nous en devenons plus coupables.

La parole de Dieu est une grace, & les graces de Dieu ont cela de propre, qu'elles nous rendent plus coupables, si elles ne nous rendent pas meilleurs; parce que nous sommes alors sans excuse, & qu'il n'a tenu qu'à nous de nous reconnoître, & de nous sanctifier. Ah! Seigneur, ne suis-je donc monté tant de fois dans la Chaire sainte que pour contribüer à la perte de ces mêmes ames, que vous vouliez sauver par mon ministére? Aurai-je été une pierre de scandale pour vôtre peuple: ce que vous avez dit dans les livres sacrez, s'accomplira-t-il à l'égard de ceux qui m'écoûtent? que les pécheurs ont dévoré vôtre parole, & que cette parole leur déchire les entrailles?.. Quelle confusion pour vous, mon cher Auditeur, quel regret, quel desespoir, quand Dieu vous demandera compte de tant de leçons qu'on vous a faites, & dont vous n'avez retiré nul fruit? Quand il vous dira, on vous a

montré le chemin où vous deviez marcher ; l'avez-vous pris ? On vous a donné tel avis, l'avez-vous suivi? On a cent fois déclamé contre vos emportemens, vos vengeances, vos injustices, vos débauches ; cent fois on vous a pressé, sollicité, appellé à la pénitence ; mais comment avez-vous entendu tout cela? comment y avez-vous répondu ? en avez-vous été moins vif, & moins violent, & moins interessé, moins adonné à vôtre plaisir ? Avez-vous fait quelques démarches pour rentrer dans mes voyes, pour revenir à moi ? &c. *Le même.*

On demande pourquoi la parole de Dieu est inutile à la plûpart des Chrêtiens ? Hé ! le moyen qu'elle leur soit utile, puisque la plûpart d'eux entendent cette parole, non pas comme la parole de Dieu, mais comme la parole d'un homme : les uns la vont entendre par forme d'entretien ; les autres par occasion ; les autres par un esprit de curiosité, & pour s'en faire un plaisir. Je ne parle point ici de ces gens, qui y viennent par un esprit de critique & de censure ; ce fut le vice des Pharisiens qui venoient entendre le Fils de Dieu ; mais ce n'étoit qu'à dessein de le surprendre dans ses paroles : *Ut caperent eum in sermone.* Ils l'entendoient ; mais ils étoient résolus de ne lui rien pardonner : ils s'étoient même proposé de lui imputer des erreurs & des profanations scandaleuses : mais ce genre de personne est bien rare & bien singulier. . Il y en a d'autres, qui entendent la parole de Dieu par coûtume ; ils y viennent sans autre dessein que celui de l'entendre, & sans en rapporter aucun fruit, que celui de l'avoir entenduë ; soit parce qu'étant naturellement grossiers, ils n'ont pas assez d'esprit pour en faire leur profit ; soit parce qu'étant assez éclairez déja d'eux-mêmes, cette parole leur est indifferente, & qu'ils ne l'écoûtent pas comme la parole de Dieu. Il y en a d'autres qui y viennent par maniére de divertissement ; ce sont des gens qui viennent au Sermon comme à la Comedie ; mais aussi qu'en retirent-ils ? sinon un plus grand dégoût, qui est une marque de leur reprobation. *Le Pere Bourdaloüe, Sermon sur ce sujet.*

Raisons pour lesquelles la parole de Dieu est inutile à l'égard de plusieurs.

*Matth.* 22.

Il y a des choses qui peuvent être inutiles, sans être préjudiciables ; mais il y en a, qui lors qu'elles cessent de faire du bien, elles ne manquent jamais de faire du mal. Les remédes & les alimens sont de cette nature ; si l'estomac n'en profite pas, il faut de néceßité qu'il en souffre, & la médecine se convertit bien-tôt en poison, quand elle ne guérit pas le malade. Il en est de même de la parole de Dieu, dit saint Bernard ; ce n'est pas une nourriture, ni une médecine indifferente à l'ame ; elle est établie pour opérer la vie ou la mort, & si elle n'opére pas l'une, il faut nécessairement qu'elle opére l'autre. C'est pour cela, dit le même Pere, qu'elle est appellée dans l'Ecriture, tantôt une épée, & tantôt une viande ; l'épée est utile, la viande est salutaire ; mais comme une épée deffend celui qui la manie adroitement, elle blesse un furieux qui s'en sert contre soi-même ; comme une viande fortifie un bon estomac, qui la digére avec facilité ; elle tuë un estomac qui la rend cruë & indigeste. Il en est de même de la parole de Dieu, de quelque côté que vous la preniez, elle opére toûjours son effet : *Sic erit verbum quod procedit de ore meo, non revertetur ad me vacuum.* Non, dit Dieu, la parole qui sort de ma bouche, ne sera jamais sans effet. *Le même.*

Si la parole de Dieu n'opere nôtre salut, elle opére nôtre perte & nôtre damnation.

*Isaïa* 55.

Il est étonnant que la parole de Dieu ait aujourd'hui si peu d'effet.

D'où vient que la parole de Dieu qui a produit des effets merveilleux dans la bouche des Apôtres, est si stérile dans la nôtre? En quelque autre terre que cette divine semence tombe, dans les regions incultes & barbares, elle y trouve des terres préparées, où elle produit son fruit au centuple; & dans le sein de l'Eglise, dans la terre de bénédiction, tant de fois arrosée du Sang de JESUS-CHRIST, où les fontaines de vie, & les sources sacrées des Sacremens coulent de toutes parts, où les nuées des Prédicateurs Evangéliques versent sans interruption les pluyes abondantes de leurs discours; où tous les ouvriers du Seigneur unissent leurs sueurs & leurs veilles; cette semence précieuse ne trouve que des terres pierreuses & sans humeur, où son germe naissant se desseche; que des chemins publics, où les passans la foulent aux pieds; que des épines & des ronces malheureuses qui l'étouffent... Cet Esprit-Saint qui souffle quand & où il lui plait, n'anime-t-il plus l'Eglise dans ces Royaumes, où son Empire est établi depuis tant de siécles, & où cependant nous ne voyons presque plus aucune trace de ses divines operations? Ah! le bras de Dieu n'est pas racourci, & sa grace est toûjours également puissante, quand l'infidélité de l'homme n'y met point d'obstacle. D'où vient donc encore une fois la stérilité d'une vigne ingrate, parmi tant d'ouvriers qui la cultivent? Est-ce les Prédicateurs, est-ce les Auditeurs qui attirent sur elle les maledictions, dont elle semble être frappée? Faut-il s'en prendre aux mains qui répandent la semence, ou aux terres qui la réçoivent? *Monsieur l'Abbé du Jarry, Sermon de saint François Xavier.*

Nous ne pouvons goûter la parole de Dieu, & pourquoi.

Les véritez évangéliques sont bien toutes sensibles à nos oreilles; mais non pas à nos cœurs; elles sont oüies de tout le monde; mais non pas réçûës; elles sont écoûtées; mais rarement approuvées; il faut être de Dieu pour bien entendre les discours du Verbe Dieu; il faut être ses enfans pour révérer ses instructions paternelles. Dieu nous le dit par la bouche de sa Parole incarnée: nous le répetons publiquement après lui. Quiconque est de Dieu entend les paroles de Dieu: & néanmoins nous n'y pouvons consentir que par force; nous y mêlons toûjours mille funestes contradictions: nous ne pouvons être satisfaits que Dieu parle en lui-même sans être entendu; parce que nos folles curiositez vont bien plus loin que nôtre pouvoir; & nous ne pouvons souffrir qu'il nous ait prononcé manifestement des loix pour bien vivre, parce que leur sainteté ne se peut accorder avec la profanation de nos mœurs. Nos pensées trop foibles & trop peu respectueuses se dépitent de ne pouvoir comprendre les merveilles de cette parole increéée & inoüie; & nos sens trop charnels s'irritent contre les paroles évangéliques, parce qu'elles nous montrent un chemin que nous ne voulons pas suivre. *Pris des Essais d'Eloquence de l'Abbé d'Aubignac, Discours sur l'Incarnation.*

On veut entendre des prédicateurs sévéres; mais on ne veut pas pratiquer ce qu'ils disent.

Considérez, je vous prie, l'ingénieuse délicatesse de nôtre siécle; on veut entendre l'Evangile dans toute l'étenduë de sa sévérité: on veut qu'on expose la discipline dans toute sa rigueur: on recherche les Prédicateurs les plus sevéres: on aime à les entendre fulminer contre les vices en général: on est même bien aise qu'ils descendent dans le particulier, & qu'ils attaquent les vices que l'on n'aime pas; mais viennent-ils une fois à crier contre cette passion si cherie, contre cette ambition, contre ce luxe, contre cette in-

tempérance, contre cette avarice, & plusieurs autres crimes. Ah! c'est là, où l'on change de langage; c'est-là où l'on veut, dit-on, que le Prédicateur sçache vivre. Ceux qui sont distinguez par leur qualité, mais dont les biens sont médiocres, se font un plaisir de nous entendre parler contre les fortunes subites; ils sont ravis de nous entendre dire que la qualité distingue plus que les biens; c'est alors que vous avez de la joye d'entendre un Prédicateur qui ne diminuë point les véritez de l'Evangile; mais quand on vous touche, on dit que c'est en trop dire, & que ce n'est pas la vérité de nôtre tems. Vous nous entendez volontiers parler contre l'orgüeil des parures, vous que vôtre âge & la dévotion met à couvert de la médisance; mais si l'on dit à ces prétenduës dévotes, que les habits modestes doivent être accompagnez de charité, on prend ces avis pour une satire; si nous nous déchaînons contre les spectacles, vous nous approuvez, & vous seriez scandalisez si nous ne le faisions pas, parce que vous êtes indifférens pour le théâtre; mais si je viens à vous montrer que l'esprit d'interêt est opposé au Christianisme, vous me demandez grace. *Le Pere de la Rüe, Sermon sur ce sujet.*

Si je fais connoître au pécheur son péché: si je le répresente à ses yeux tel qu'il est dans son cœur: si je lui montre que le scandale qu'il donne est plus grand que son péché même, parce qu'en se donnant la mort à lui-même, il la donne encore aux autres: il me dira que ce sont là des discours que je forme à plaisir; si je lui découvre la colére de Dieu, & que je lui fasse voir qu'une infinité de pécheurs, qui se promettoient comme lui de faire pénitence de leurs désordres, ont été enlevez par la mort, sans avoir eu le tems d'y penser: à ces fortes & étonnantes véritez que me répondra-t-il? Il me dira sans doute que les trésors de la miséricorde de Dieu sont toûjours ouverts. Quels sont les artifices du pécheur, qui non content de se déguiser à lui-même, & de cacher ses propres péchez, veut encore qu'on les lui déguise; nous ne sommes plus à présent du tems du Prophéte Isaïe, où les pécheurs vouloient être flattez: *Loquimini nobis placentia.* On dit aujourd'hui tout le contraire, ne flatez personne, dit-on volontiers; mais flatez-moi, ou du moins excusez-moi dans mon péché. *Le même.*

On contredit les véritez qu'annonce le Prédicateur quand elles ne nous plaisent pas.

*Isa. a. 30.*

Avec quelle négligence & quelle tiédeur écoûte-t-on la parole de Dieu? L'assemblée du Sermon n'est-elle pas celle, où l'on paroit avec moins de disposition? Avec quelle ardeur? Ah! Chrêtiens, avec quelle ardeur ne court-on pas aux assemblées publiques du monde? N'est-ce pas là que l'on écoûte avec une merveilleuse attention, une piéce de théâtre? n'est-ce pas à ces Comedies que l'on assiste avec plaisir, & sans ennui? Allez à la porte de ces assemblées & de ces spectacles publics, vous y verrez plus de deux cens carrosses embarrassez les uns avec les autres; on ne compte pas-là les heures, la pensée, l'esprit, & le cœur; tout y va: on roule nuit & jour les pensées qu'on en remporte: on se repaît de ces amitiez criminelles qu'on y contracte. Où me réduit, Seigneur, le malheur de nôtre siécle! faut-il comparer la Chaire des véritez Evangéliques, aux théâtres des divertissemens mondains? Pourquoi suis-je dans la fatale nécessité de prier mes Auditeurs, d'apporter autant d'attention & le même empressement à venir dans nos Temples, pour entendre! ô mon Dieu! vôtre divine parole, qu'ils en apportent dans ces lieux de

La négligence avec laquelle on écoûte la parole de Dieu.

crimes & de scandales : n'étoit-ce pas la plainte que David ce saint Roy faisoit, lorsqu'il disoit ; les méchans ne se plaisent qu'à écoûter les fables, & ne marquent que de l'éloignement à écoûter vôtre Loi : *Narraverunt mihi iniqui fabulationes, sed non ut lex tua. Le même.*

*Psalm.*118.

Les Prédicateurs accuseront & condamneront leurs Auditeurs au jour du jugement.

Que faudra-t-il au jugement pour vous condamner ? Nos Sermons ( mes chers Auditeurs, ) & ceux de tous les Prédicateurs que vous avez entendus; mais avec si peu de fruit. Quoi ! je serai un accusateur à ce grand jour ? moi qui vous honore ; moi, qui donnerois volontiers tout mon sang pour vous ? Qu'importe ; dites-vous secrettement, je ne veux pas changer de conduite ; il faudra donc que je m'éléve contre vous à ce grand jour, & quand je ne m'éléverois pas pour vous condamner, mes paroles le feroient pour moi ; quand je me tairois, ce réproche si accablant crieroit de lui-même ; tu as pû faire ton salut, & tu ne l'as pas fait, c'est en cela que tu es plus coupable. Hélas ! il n'est que trop vrai que vos comptes seront plus terribles que si vous n'aviez jamais entendu la parole de Dieu : j'aurai donc rendu vôtre supplice plus rigoureux & vôtre perte plus grande. O Dieu de bonté, ne le permettez pas ! Si ma voix est trop foible, je me tairai : Seigneur, faites parler vôtre Sang, faites agir vôtre grace, afin qu'elle leur fasse haïr le péché, & les conduise à la pénitence. *Le même.*

L'obligation d'entendre la parole de Dieu.

2. *ad Corinth.* 5.

L'obligation d'entendre la parole de Dieu est fondée sur la nature de ce ministére : Si vous ne le sçavez pas, apprenez-le de saint Paul : *Legatione pro Christo fungimur, tanquam Deo exhortante per nos.* Nous sommes les Ambassadeurs de Jesus-Christ auprès de vous, & c'est en vertu de ce caractére que vous êtes obligez de nous écoûter comme vous écouteriez Dieu-même, puisque c'est effectivement lui qui vous exhorte par nos bouches. Mais si c'est en vertu de ce caractére que vous êtes obligé de nous écoûter avec docilité & avec respect ; c'est en vertu de ce même caractére que nous sommes obligez de vous parler avec force & avec liberté. *Le Pere d'Orleans, sermon de l'Amour de la vérité.*

La parole de Dieu ne doit pas être annoncée d'une maniére basse & trop négligée.

Il est de la grandeur & de la majesté de Dieu que ses volontez soient intimées avec un air d'authorité, qui marque son souverain pouvoir. Je ne veux pas dire par là qu'il deffende aux Prédicateurs d'user de l'art de l'éloquence : il faut bien qu'il le leur permette, puisque l'Eglise toûjours conduite par les lumiéres du Saint-Esprit, choisit d'ordinaire, ceux qui en ont pour le ministére de la chaire. Mais je dis qu'en leur permettant d'user de l'art de l'éloquence, il veut qu'ils l'employent tellement qu'ils n'ôtent point à sa parole, cet air d'empire & de dignité, qu'il marque qu'elle vient du Souverain Maître. Ainsi loin de cette divine parole, toute dissimulation, toute flaterie, loin même tous ornemens affectez. Il est indigne, dit saint Jerôme, de voir cette grande maîtresse des peuples, paroître comme elle fait quelquefois dans la bouche de certains Prédicateurs parée de tous les ornemens de la Rhétorique profane, plus propre à recevoir de vains encens, qu'à donner de bonnes leçons. *Le même.*

Dieu demande du courage & de la fidéli-

Si la liberté que se donnent les Prédicateurs, d'invectiver contre les vices, offense ceux qui s'en sentent coupables, il faut prier ceux que cette liberté offense, de penser qu'ils sont les Ministres d'un Maître, qui exige d'eux cette fidélité,

fidélité, & auprès duquel ce courage leur tient lieu de tout autre talent. Dieu se passe quand il veut de nôtre éloquence; il ne nous demande pas que nous soyons bien-disans. Quand il envoya Jérémie prêcher au peuple d'Israël, ce Prophéte s'en excusa sur ce qu'il avoit peine à parler; Dieu ne reçût point cette excuse, comme il n'avoit pas reçû celle de Moïse. *Cesse*, dit-il, *de m'alleguer que tu ne parle pas aisément*, dans le ministére dont je te charge, je n'ai pas besoin de ton bien-dire : *Dis seulement la vérité, telle que je te la mettrai en bouche, sans crainte & sans respect humain.* Acquitte-toi bien de ce point, & laisse-moi suppléer au reste. Ce point est donc le capital du ministére que nous exerçons; c'est l'instruction la plus importante, & la plus essentielle de nôtre ambassade; c'est proprement dequoi nous sommes chargez. *Le même.*

Il y a des personnes qui ne viennent point au Sermon, par la raison que Jesus-Christ en marque lui-même dans l'Evangile : *Que celui qui fait mal, hait la lumiére & fuit le jour, pour s'épargner la honte de ses déréglemens.* La vérité que porte avec elle la parole du Prédicateur, est une lumiére qui s'allant répandre dans l'ame d'un pécheur endormi depuis longtems dans les plaisirs, lui en découvre toute l'horreur. Cette vûë trouble son repos, & ce trouble fait naître en lui la haine de la vérité. Triste & importune lumiére, qui lui découvre ce que toûjours il avoit évité de voir: c'est cette haine d'une vérité qu'on redoute, qui empêche bien des gens de se rendre assidus au Sermon. *Le même.*

Raison pourquoi plusieurs ne viennent point entendre la parole de Dieu.

Tandis que nôtre zéle n'attaquera que les adultéres; tandis que nous ne déclamerons que contre les usurpateurs; tandis que nous n'invectiverons que contre ces fortunes injustes & cimentées du sang des peuples: les Auditeurs dociles à nous écoûter, seront nos Panégyristes, parce qu'étant exemps de ces crimes, ils les jugent en effet tels qu'ils sont; mais si nous venons à toucher certaine vie molle & oisive, telle que la menent aujourd'hui ces gens de plaisir, qui composent ce qui s'appelle le beau monde : si nous entrons dans les occupations dont elle est tissuë; si nous décidons sur les jeux qui s'y jouënt, sur les commerces qui s'y lient, sur les conversations qui s'y font, sur les divertissemens qu'on y prend; si nous examinons tout cela à la balance du sanctuaire; si nous disons librement ce qui nous en semble, selon les régles de l'Evangile, & de la morale Chrêtienne; si nous prononçons que ce jeu, où l'on perd tant de tems & tant d'argent, est un grand péché contre l'amour qu'on doit avoir pour sa famille, & contre l'obligation d'aider les pauvres : si nous disons que certaines assiduitez, que souffrent si aisément les femmes, sont des scandales pour le public, & des écüeils pour leur pudeur; si nous traitons avec Tertulien, leurs vaines parures d'homicides, & d'empoisonnemens des ames; si nous exhortons les Confesseurs à ne point absoudre celles, qui dans leur maniére de s'habiller, laissent voir des nuditez immodestes; si nous disons que ce plaisir de plaire est rarement un péché léger; si nous déclarons nos pensées touchant les spectacles : combien de gens nous diront comme à Jérémie : *Quid clamas*? Pourquoi tant crier contre de si minces sujets, le monde étant plein de tant de grands crimes, qui mériteroient bien mieux vôtre zéle. O Dieu! hé comment voulez-vous que je m'ab- *Jeremia* 15.

On souffre qu'on invective contre certains vices, mais non contre les autres.

tienne de crier quand je vois mettre de toutes parts le feu dans la maison du Seigneur; Hé! qu'importe après tout? qu'importe que ce soient les grands pécheurs, ou les pécheurs médiocres, qui l'allument? Ce sont ces pechez qui paroissent legers, qui désolent la face du Christianisme. Ce sont ces péchez qui paroissent legers, qui y font regner la volupté, qui ont introduit cette vie molle, plus digne de la discipline d'Epicure, que de l'Ecole de JESUS-CHRIST. Vous me deffendez de crier, & le Saint-Esprit au contraire nous presse continuellement de le faire: *Clama ne cesses. Le même.*

*Isaie 58.*

Le pouvoir, & l'efficacité de la parole de Dieu.

Vous vous ressouvenez sans doute des éloges pompeux que lui donne le Prophéte Roy, lorsque ravi en admiration à la vûë des prodiges que cette divine parole opéreroit, il compare sa vertu & son pouvoir à un tonnerre, qui va effrayer les hommes les plus intrépides: *Vox Domini super aquas, Deus majestatis intonuit*; à un vent impétueux, qui brise & renverse tout ce qui pourroit s'opposer à sa violence: qui déracine les plus hauts cedres du Liban: *Vox Domini confringentis cedros*; à un feu si dévorant, que rien n'échape à son activité: *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* Ou pour parler sans figure; sçavez-vous qu'il nous prédit comment un jour viendra, que les plus puissans Rois du monde, les plus rares génies seront obligez par sa force à se soumettre au joug de l'Evangile; que les peuples barbares & indociles se rendront à ses attraits, pour n'écoûter plus que des maximes saintes, & pour se perfectionner dans la pratique des vertus les plus rélevées: que des gens grossiers, foibles, ignorans paroîtront en présence des Tyrans pleins d'une grandeur d'ame, d'une intrépidité, d'une capacité qui surprendront & confondront en même-temps les ennemis du Seigneur. En effet, ce monde d'idolâtre qu'il étoit, devenu Chrêtien; la Croix plantée sur le capitole & sur le diadême des Rois; ces Temples bâtis; ces Autels dressez aux lieux-mêmes où des peres venoient immoler au démon leurs propres enfans; ces vastes déserts sanctifiez par les sueurs & par le sang de tant d'illustres Solitaires; ce nombre prodigieux de Martyrs qui ont souffert tous les tourmens imaginables pour la défensé des véritez que cette divine parole leur a enseignées, sont des preuves de son pouvoir trop convaincantes pour en pouvoir douter. *Sermon manuscrit du Pere Etienne Chamillard.*

*Psalm. 28.* *Ibidem.* *Ibidem.*

On peut choisir parmi les Prédicateurs celui qui fait le plus d'impression sur nôtre cœur, & qui est capable de faire plus de fruit.

Quand il se rencontre un Orateur Chrêtien, que l'art & la nature ont rendu parfait dans le genre de bien dire, il ne faut plus parler de choix à la plûpart des fidéles. Le plaisir d'entendre un discours juste & châtié, dont toutes les pensées sont sublimes, l'expression pure & nette; le tour fin & délicat; la suite adroitement ménagée; où le bon sens regne, où tout est placé heureusement, où rien ne choque, où il s'est servi des plus beaux traits d'éloquence, où une imagination vive & brillante se fait sentir: particuliérement si cela èst accompagné d'un extérieur avantageux; d'un ton de voix distinct & entrant, d'un geste réglé; mais naturel; d'un beau feu, & d'un jé ne sçai quoi qui fait agréer tout ce qu'il dit. Le plaisir, dis-je, d'entendre un pareil discours est si doux, qu'on s'y laisse aller. Or loin de désaprouver cette coûtume si universelle, & ce penchant si commun dans le monde; jë crois même que selon Dieu, l'on ne peut agir plus prudemment: car ce souverain Seigneur qui tend toûjours à sa fin, qui est sa gloire & nôtre salut;

qui ne distribüe ses graces qu'en vûë de ce qu'il a résolu dans ses décrets éternels, ne donne probablement ces talens si distinguez qu'à ceux qu'il a choisi pour être les instrumens propres à faire profiter sa divine parole ; sa bonté l'engage à condescendre à nos foiblesses ; il connoît que ses maximes toutes divines qu'elles sont, ont besoin de ce secours naturel pour entrer plus facilement dans nos cœurs ; car quoi qu'il en soit le maître, la grace ordinairement se conforme aux inclinations de la nature, & s'accommode à l'humeur & au naturel des personnes. *Le même.*

Combien se trouve-t-il de Prédicateurs aujourd'hui, qui loin de se souvenir de cette belle maxime de saint Jerôme, qu'il faut que les larmes & les gemissemens des Auditeurs fassent l'éloge du Prédicateur : *Docente te in Ecclesia, non clamor populi, sed gemitus suscitetur : Lacryma auditorum laudes tua sint.* Combien, dis-je, s'en trouve-t-il d'un caractére tout different, qui font de nos Eglises des théâtres, & de nos assemblées de véritables spectacles. Ce sont autant d'Acteurs qui paroissent sur la Scene. Le denoüement de leur piéce sera d'avoir par cent peintures vives & hardies des crimes les plus honteux, satisfait la curiosité de leurs Auditeurs, & mérité les acclamations publiques. Malheureux prévaricateurs de leur ministére, ils corrompent le bon grain qui leur avoit été confié ; ils alterent la parole de Dieu : *Adulterantes verbum Dei.* Que ces Sermons où l'on invite, pour lesquels une cabale s'interesse, à la fin desquels on est obligé de faire un compliment? Que ces beaux discours si fleuris, si étudiez me sont suspects ! Que ces Prédicateurs qui ne sont soûtenus dans ce pénible emploi que par des loüanges humaines sont indignes d'un ministere si saint ! qui cessent de l'exercer dès que la voix publique n'est plus favorable, qui ne veulent parler que devant des Auditoires choisis. Je ne reconnois point à ces traits le zéle Apostolique. Fuyez fidelles ces sortes de Prédicateurs ; cherchez à vous convertir, & non pas à entretenir l'ambition & la vanité de ces indignes Ministres de l'Evangile. *Le même.*

Des Prédicateurs qui ne cherchent que l'applaudissement de leurs Auditeurs.

2. *Ad Corinth.* 2.

Une des graces des plus visibles de la Providence spéciale que Dieu a sur un peuple, est de lui envoyer un saint Prédicateur. C'est un de ces secours extérieurs, dont il se sert pour amolir doucement la dureté de nos cœurs, & les rendre sensibles à ses divines lumiéres : Que de Villes, que de Provinces, que de Royaumes entiers ont éprouvé ce que je dis ! Si la Religion y fleurit encore dans toute sa pureté ; si la vertu y est respectée & honnorée, si le vice en est banni, si l'on y marche avec cette simplicité de l'Evangile, ce sont des effets de cette parole celeste qu'y ont prêchée de saints Ministres du Dieu vivant ; mais ce don, cette grace, cette faveur est de la nature des autres graces, que le Ciel nous retire, quand nous ne payons que d'ingratitude ses prémieres poursuites. *Le même.*

C'est une grace spéciale que Dieu fait à un peuple de lui envoyer un saint Prédicateur.

La grace de la parole de Dieu demande nôtre coopération. Quoi ! vifs & ardens à vouloir que les Ministres de l'Evangile se préparent avec toute l'exactitude possible, ayent médité plus d'une fois ce qu'ils ont à dire, qu'ils ayent fait le choix des matiéres qui vous conviennent, donnent l'ordre & l'arrangement nécessaire ; car qui manqueroit aujourd'hui à quelqu'une de ces choses, seroit en danger de ne s'attirer que du mépris & des raille-

Les Auditeurs doivent travailler de concert à rendre efficace la parole de Dieu.

ries; vifs, dis-je, à vouloir que les Ministres de l'Evangile se préparent; vous êtes d'une tranquilité, ou plûtôt d'une négligence surprenante à vous mettre en état de joüir des avantages que pourroit vous procurer cette parole salutaire. Tout roûle-t-il sur nous & sur nôtre ministére? Et seroit-ce assez pour vous que de vous trouver dans ce lieu saint? Non sans doute, vous êtes venus participer à la parole du Seigneur; c'est à vous qu'on l'adresse? efforcez-vous donc d'en profiter, & d'en faire l'usage que vous devez? *Le même.*

Ce que doivent faire les Auditeurs aprè avoir entendu la prédication.

A peine un discours est-il fini; que font les Auditeurs? leur devoir seroit de comparer en secret la difference notable, qui est entre la vie qu'ils mènent, & celle qui vient de leur être prescrite selon les régles de l'Evangile, & de la foi dont ils font profession; de s'imprimer profondément les redoutables véritez qu'on leur a annoncées, comme capables d'intimider les cœurs les plus endurcis, & de les détacher de ces objets qui les enchantent jusqu'à la fureur; de séparer entre tant de maximes générales ausquelles nous nous arrêtons ordinairement, celles qui les regardent en particulier, & qui leur sont propres de résoudre eux-mêmes les doutes, que leur esprit prévenu en faveur des choses sensibles s'est proposé en ce moment, de rappeller quelquefois la mémoire des traits vifs, ou des mouvemens pathétiques, qui leur ont fait naître de bons sentimens; de se ressouvenir de ces fermes résolutions qu'ils ont prises, de commencer à la pratique, & à quitter l'occasion de ce péché qui est la source de tous leurs désordres, à régler leurs actions, à éprouver quelques rigueurs de la mortification chrétienne; en un mot, à agir conformement à ce qui leur a été préché; mais non; ils se comportent comme si cette parole n'avoit d'effet que quand à l'instant qu'on la prêche, elle frappe nos esprits; ils reprennent le train de leurs prémiéres occupations; ils courent aprés les mêmes plaisirs; ils oublient ce qui leur a été dit, & n'en conservent pas la moindre idée. *Le même.*

Le besoin qu'ont les Chrétiens d'entendre souvent la parole de Dieu.

Dans la création du monde, Dieu a parlé plusieurs fois. La prémiére parole qu'il a prononcé, a créé le Ciel & les élemens; mais confus & sans distinction. Les suivantes lui ont donné l'ordre, avec leurs beautez & leurs ornemens. La voix de Dieu a jetté dès le prémier jour, les semences & les principes de toutes choses; mais elles n'ont reçû leur perfection que le sixiéme. Il en est de même dans la grace. Dieu parle plusieurs fois pour consommer l'ouvrage de nôtre salut. La prémiére, dans le Baptême, par la bouche du Ministre qui nous confére ce Sacrement; les autres dans tout le cours de la vie, par le ministére des Prédicateurs qui nous instruisent. La prémiére, pour nous régénérer en JESUS-CHRIST, & la seconde pour former en nous JESUS-CHRIST; nous recevons dans le Baptême tous les principes du salut, la Foi, l'Espérance, & la Charité: mais toutes ces vertus se fortifient en nous, & y reçoivent leur perfection, par le ministére de la parole, qui corrige les défauts de l'ame, & qui lui donne les graces & les ornemens qui lui manquent. Tellement que ce ministére est un art, qui se propose pour objet la sanctification des hommes; mais que cet art est different de tous les autres. Dans les autres arts, un artisan n'est pas obligé d'être toûjours appliqué à son ouvrage; après y avoir donné quelques jours, il peut le laisser pour un temps

& le reprendre quand il lui plaît, & en quelque état qu'il le quitte, il est assûré de le retrouver comme il l'a laissé. Tout au contraire de la parole de Dieu; comme nous avons besoin que Dieu nous parle presque à tout moment, il y a une nécessité perpetuelle, ou d'entendre ou de méditer sa parole. *L'Autheur des Discours Chrétiens, discours pour le Dimanche de la Sexagésime.*

Il y a une infinité de personnes qui ne veulent point écoûter les véritez terribles du Christianisme, & qui ne veulent entendre que des choses agréables : *Filii nolentes audire legem Dei*; Ce sont des gens qui disent aux Prédicateurs, ce que disoient autrefois les Auditeurs du Prophéte Isaïe : Ne nous prêchez point ces tristes & chagrinantes véritez, ne nous dites que ce qui pourra flater nos oreilles & nôtre cœur : *Loquimini nobis placentia.* Trompez-nous plûtôt que de nous chagriner : détournez-nous de ce chemin rude & difficile: *Aufferte à me viam, declinate à me semitam.* Mais malheur à ces Prédicateurs lâches & complaisans pour ces sortes de gens du monde, & qui ne s'étudient qu'à leur plaire, & non pas à les corriger; ce seroit trahir les Auditeurs en leur donnant du poison au lieu de nourriture. *Essais de Sermons pour le jour de la Pentecôte.*

Il y a des gens qui ne veulent point écouter la parole de Dieu, de peur d'être obligez de la pratiquer.

*Isaïe 30. Ibidem. Ibidem.*

Il faut penser que c'est à nous que Dieu parle par la bouche du Prédicateur. David avoit été si malheureux que de tomber dans un crime, qui en envelopoit quantité d'autres, & dont l'énormité étoit capable de toucher les plus insensibles; cependant, que ne fallut-il point pour lui faire connoître son péché. Il ne faisoit que de le commettre, & il l'avoit déja tellement oublié, qu'il écoûta froidement les reproches les plus sanglans que lui faisoit le Prophéte, sans penser qu'il parlât à lui, & jusqu'à ce qu'il lui eût dit : *Tu es ille vir.* C'est vous-mêmes qui avez commis ce crime; il ne fait aucune réfléxion à son malheur. Voilà ce qui arrive à la plûpart des pécheurs: on les avertit de leurs déréglemens, ont leur remet devant les yeux leurs désordres, & ils ne pensent pas seulement qu'on parle à eux. Un Prédicateur déteste de la part de Dieu, le luxe & la vanité des femmes mondaines; celles qui y sont le plus interessées croyent que l'on parle de quelques autres. S'il représente l'horreur des attachemens, & fait voir les dangers de ce commerce malheureux, qu'on appelle galanteries; ceux qui sont le plus engagez dans ce malheur, ne croyent pas qu'il s'adresse à eux. S'il découvre ces tours si fins, & en même-temps si injustes pour s'enrichir aux dépens de ceux qui sont dans la nécessité; ceux-là même qui ne vivent que d'usure & de violence, ne font pas la moindre réfléxion à leurs plus cruelles injustices. Pour faire profit de la parole de Dieu, il faut donc croire que c'est à nous que Dieu parle par la bouche du Prédicateur, & nous appliquer ce qu'il dit, au lieu de le renvoyer aux autres. *Les mêmes, dans la Dominicale, Sermon de l'aveuglement.*

Il faut s'appliquer en particulier ce que le Prédicateur ne dit qu'en général.

La parole de Dieu est le pain dont vous vivez; refuserez-vous dans vôtre faim, dit saint Augustin, de recevoir du pain d'une personne charitable; mais mal faite. La parole de Dieu est une aumône qu'il fait, refuseriez-vous dans vôtre misére, de recevoir une aumône, parce que la main qui vous la feroit seroit lépreuse? Quelqu'indigne, quelque criminel même que

Il faut recevoir la parole de Dieu indépendemment du

mérite du Prédicateur.

soit un Prédicateur, pourvû qu'il soit authorisé, & que sa doctrine soit orthodoxe; c'est toûjours la parole de Dieu qu'il vous prêche; parole à la vérité qu'il deshonore; mais parole qui d'elle-même est indépendante de sa bonne, ou de sa mauvaise vie; parole qui vous jugera; qui vous accusera, qui vous condamnera toûjours si vous y résistez, & si vous faites de l'indignité de celui qui la distribuë, une malheureuse excuse de vos désordres. *Monsieur de Fromentières, Sermon de saint Dominique.*

Le Fils de Dieu est produit par la parole en quelque lieu qu'il se trouve.

Il est admirable, que dans quelque lieu que le Fils de Dieu se trouve, il est toûjours produit par la parole. Lorsqu'il a été produit dans le sein de Marie, Dieu a bien voulu qu'une parole de consentement concourût à sa production temporelle; & la foi nous le faisant adorer sur nos Autels, nous oblige de croire que nous en sommes encore redevables à la parole des Prêtres. Ainsi dans quelque état que nous considérions le Fils de Dieu, il est toûjours vrai de dire qu'une parole le produit. Cette merveille qui fait l'étonnement des Anges & des hommes, est le fondement d'une autre qui n'est pas moins surprenante: car comme Jesus-Christ tire toûjours sa naissance d'une parole, il n'a point aussi laissé de posterité que par la même voye. Tous les Apôtres sont les Enfans de sa parole; sa voix fut pour eux un germe sacré qui leur donna la vie, & comme leur production étoit toute spirituelle, ce fut assés que Jesus-Christ parlât pour devenir leur Pere. *Le même, Sermon de saint André.*

Dieu nous attire ordinairement à son service par la prédication.

Dieu, selon l'ordre de sa providence, n'attire les hommes à lui que par la voye de sa prédication. Et en effet, c'est le moyen le plus excellent & le plus efficace dont il se serve pour nous éclairer de ses lumiéres, pour nous instruire de nos devoirs, pour nous desabuser de nos vanitez, pour nous éloigner du péché, pour nous porter à la pénitence, & nous animer à vaincre des difficultez qui se rencontrent dans la pratique de la vertu. *Autheur anonyme.*

Ce n'est pas assez d'entendre & de méditer la parole de Dieu, si on ne l'accomplit.

Ce n'est pas assez de méditer la parole de Dieu, il la faut accomplir. La parole de Dieu est une loy; l'exercice de la loi, est de faire ce qu'elle ordonne. La parole de Dieu est une semence; l'usage de la semence est de la cultiver, & de lui faire produire son fruit. Elle est un talent, il faut donc le faire valoir, & le mettre dans le commerce. Ainsi méditer la parole de Dieu, & ne pas faire ce qu'elle nous prescrit; ce n'est point la garder, parce que Dieu ne nous commande de la méditer, que pour nous rendre plus dociles & plus prompts à écouter ses préceptes. *L'Autheur des Discours Chrétiens.*

Tout obéït à la parole de Dieu excepté l'homme qui y est souvent rebelle.

Dans la création du monde, Dieu parle au néant, & sa parole se réfléchissant dans cet abîme, en fait sortir les créatures. Il parle à la terre, & elle produit des plantes & des animaux. Il parle au Ciel, & aussi-tôt il est parsemé d'étoiles, qui sortent tout d'un coup du sein de leurs abîmes à la voix de Dieu. Enfin, Dieu parle à l'homme, & lui demande de bonnes œuvres & des fruits de salut: mais par un étrange déréglement, celui qui n'est au monde que pour servir d'exemple aux créatures, est le seul entre toutes les créatures qui refuse de rendre à Dieu son obéïssance; c'est un néant qui ne répond point à sa voix, & une terre qui étouffe ses benédictions. *Le même.*

Les conquêtes & les triom-

Qui pourroit rapporter les conquêtes & les triomphes de la parole de Dieu, puisque c'est avec ses armes seulement que les Apôtres ont converti l'univers;

qu'ils ont banni les démons de leur empire ; qu'ils ont renversé leurs autels, & ceux qu'ils avoient élevé dans les Temples, & ceux qu'ils avoient dressez dans les cœurs des hommes ? & sans aller si loin, n'est-ce pas par cette même parole, qu'il continuë les mêmes triomphes dans tous les siecles, dans la conversion des pécheurs, & dans la destruction des Idoles? N'est-ce pas avec ces armes, que les Saints ont vaincu dans toutes sortes de batailles ; les Antoines dans les deserts, les Agnès & les Catherines sur les roües, les saints Loüis sur les trônes ? O puissance merveilleuse de la parole de Dieu ! ô triomphante vertu de ses graces qui l'accompagnent ! Mais autant de fois que je prêche ses triomphes, je déplore nôtre malheur, voyant que nous nous laissons honteusement vaincre à tous les ennemis de nôtre salut, ayant entre les mains les mêmes armes dont les saints les ont si souvent vaincus. Prêche-t-on aujourd'hui un autre Evangile que celui avec lequel les Apôtres ont converti l'Univers ? Avons-nous une autre parole de Dieu, que celle qui a fait autrefois tant de Martyts & de glorieux Confesseurs ? Et d'où vient donc qu'après tant de Sermons, il se trouve aujourd'hui tant de vices, & que dans les villes Catholiques où l'on entend tant de Sermons, cette parole de Dieu fait moins d'impression que dans les païs les plus abandonnez, & dans les contrées Idolâtres ? *Monsieur Biroat, Sermon pour le prémier Dimanche de Carême.*

phes de la parole de Dieu.

C'est icy, où ceux qui ont l'honneur de porter la parole de Dieu doivent faire un peu de réflexion sur leur ministere, ou pour en soûtenir la dignité, ou pour en apprehender l'importance ; de peur que la parole de Dieu ne devienne inutile par leur faute. C'est un grand employ à un homme d'être ambassadeur de Dieu, pour porter la paix aux hommes ; & comme dit saint Hilaire, être du nombre de ceux qui jettent les semences de l'éternité dans le cœur, ou comme parle saint Gregoire de Nazianze, qui doivent faire l'office des Anges, pour s'opposer aux démons ; & renverser par leurs paroles, ce que ces ennemis de vôtre salut, ont fait dans vos cœurs par leurs suggestions. Mais hélas ! que cet office est dangereux, si par la faute d'un Prédicateur, ces armes deviennent inutiles, si on lui peut reprocher la perte des ames qu'il n'a pas instruites ; s'il n'a pas assez repris les libertins ; si un damné se peut plaindre de son silence, &c. *Le même.*

La grandeur & l'excellence du ministere de prêcher la parole de Dieu.

Pour faire profiter cette divine parole dans nos ames, il faut la méditer, la repasser souvent dans son esprit ; autrement comment voulez-vous que ces véritez qu'elle contient fassent impression sur nos ames si elles n'y arrêtent quelque temps ? Comment l'Enfer, le Paradis, l'éternité bien-heureuse & mal-heureuse, les jugemens de Dieu, feront-elles leur effet sur vous, si elles ne font que passer ? si ces pensées finissent avec le sermon, & si elles passent comme les songes d'une nuit ? Ce sont des semences capables de produire des fruits éternels ? Mais comment les produiront-elles ces fruits, si on les enleve incontinent, sans leur donner le loisir de recevoir l'influence des Cieux, & l'humeur de la terre ? C'est un feu capable de dissiper par ses lumieres les ténébres de l'ignorance, & d'échauffer par ses ardeurs la froideur de nos courages ; mais quelle apparence qu'il agisse, s'il ne s'arrête quelque temps, ou si on en éteint aussi-tôt les prémieres étincelles ? C'est enfin un pain qui fortifie ; mais comment pourra-t-il servir à nôtre nourriture, s'il ne demeure

Moyen de faire profiter cette divine parole dans nos ames.

dans nos estomachs, pour y recevoir l'action de la chaleur naturelle, & pour en distribuër ensuite la force & la vigueur à tous les membres. Le moyen donc de profiter, c'est d'arrêter cette parole qui vole ; c'est de donner l'ouverture dans nos esprits à ces sons qui frappent nos oreilles ; c'est d'aller méditer à la maison, ce qu'on a oüi à l'Eglise ; c'est d'aller faire, & mettre en exécution les véritez que nous avons entenduës, & les bons désirs qu'elles nous ons inspirez. *Le même.*

L'efficace de la parole de Dieu, se prend du dessein qu'a eu Dieu en la mettant en la bouche des Prédicateurs.

Je tire cette efficace de la parole de Dieu, du ministére même de la distribuër & de l'annoncer aux peuples : Quel est le ministére de la parole, & pour quel dessein est-ce que Dieu envoye des Prédicateurs dans le monde? Que font-ils pendant le tems de leur emploi ? ils sont envoyez comme Ambassadeurs de Dieu, & ils peuvent tous dire avec l'Apôtre : *Pro Christo legatione fungimur, reconciliamini Deo.* Il faut donc que la parole de Dieu, qu'ils portent, ait dans leur bouche, la force & l'efficacité que demande le dessein de leur ministére.. Quand Dieu la mit dans la bouche des Apôtres pour convertir les Payens, il voulut qu'elle eût cette vertu pour toucher ces cœurs infideles ; donc par ce même principe, quand il la met dans la bouche des Prédicateurs pour convertir les pécheurs, il faut qu'elle les dispose avec l'application de la grace pour cooperer à leur conversion, & à leur salut ; que lui-même parlant par leur bouche, fasse l'impression sur les cœurs de ceux à qui il parle, que leur donnant la qualité de ses Ambassadeurs, il leur communique son pouvoir & son authorité. Il est question de convertir le pécheur, de détruire son péché, de faire mourir en lui la source de ses vices. Il y a de la peine, il faut faire de grands efforts, & donner de grands combats ; que fait Dieu ? il employe la prédication de l'Evangile animée de sa grace par la bouche des Prédicateurs, comme des armes tres-fortes pour vaincre dans ces combats. Cette parole est une épée à deux tranchans qui ira chercher jusqu'au fond du cœur, jusqu'à la derniére source de ces vices, ce qu'il y a de criminel & de mauvais pour le séparer ; qui détruira ce qu'il y a de plus fort dans ses passions, & de plus indomptable dans sa volonté : de sorte que le pécheur est tellement pressé par les raisons du Prédicateur & des graces de Dieu qui se joignent avec ses paroles, qu'il se voit obligé de se convertir. *Le même, Sermon pour le cinquiéme Lundi de Carême.*

2. *Ad Corinth.* 5.

Le Prédicateur doit se sanctifier lui-même avant que de pretendre sanctifier les autres.

C'est un grand emploi pour un homme d'être, comme dit saint Chrysologue, le vaisseau de la Loi de Dieu, de contribuër au salut & à la prédestination des autres hommes, en leur donnant les moyens établis de sa providence pour l'assurer. Ce sont des lampes ardentes, qui éclairent les autres par leurs discours dans le chemin de la vertu, & ils sont comme les avant-courriers de Dieu, pour donner la sainteté à ceux qui les écoûtent ; mais autant que ce ministére est grand, autant doivent-ils prendre garde à s'en acquiter fidellement, & s'efforcer de suivre le commandement de l'Apôtre: *Ministerium tuum imple.* Remplissez les devoirs de vôtre ministére. Ah ! qu'un Prédicateur a bien plus de sujet que saint Paul de craindre qu'après avoir sauvé les autres, il ne soit lui-même réprouvé. Il doit donc commencer par lui-même, & se sanctifier, avant que d'entreprendre de sanctifier les autres. *Le même.*

2. *ad Timoth.* 4.

Mauvaise

Voyez avec quelle intention la plûpart viennent d'ordinaire entendre la parole

parole de l'Evangile ; les uns par une simple curiosité, qui est assez criminelle, puisqu'elle ôte le fruit du Sermon : d'autres par divertissement, & comme à des lieux où il y a belle compagnie : vous diriez que la prédication est devenuë une comedie, & que l'Eglise est changée en un lieu de théâtre : d'autres pour considérer les objets qui s'y rencontrent, & concevoir mille pensées criminelles dans leurs cœurs. Enfin d'autres pour contredire les paroles du Prédicateur, & pour faire parade de leur esprit, cherchent quelque occasion de le censurer ; mais combien peu viennent pour entendre cette parole avec intention de la mettre en pratique, & s'en servir pour se sauver, comme étant le moyen le plus ordinaire & le plus commun que Dieu nous donne pour nôtre prédestination. *Le même.*

intention avec laquelle plusieurs viennent entendre la parole de Dieu.

Il ne suffit pas d'avoir oüi le Sermon ; il faut le répasser dans nôtre pensée. Mais que fait le Chrétien ? Ce que saint Jacques a dit des Auditeurs de l'Evangile ; il les compare à un homme, qui regarde en passant son visage dans un miroir, & qui ayant oublié les taches qu'il y a remarquées, ne se met plus en peine de les effacer : *Comparabitur viro consideranti vultum nativitatis suæ in speculo.* Hélas ! on voit plusieurs pécheurs qui vont au Sermon, & qui en ce moment sont touchez des paroles du Prédicateur ; mais aussi-tôt qu'ils en sont sortis, ils ne s'en souviennent plus ; ils s'engagent dans les mêmes compagnies ; ils oublient les bons mouvemens que cette parole avoit excitée dans leur cœur, & ils deviennent comme une terre stérile & ingrate, parce qu'ils n'ont pas coopéré à cette rosée celeste, pour la faire fructifier dans leurs ames. *Le même.*

Il faut répasser dans son esprit la parole de Dieu qu'on a entenduë. *Jacobi 1.*

Le Verbe Divin qui est la parole subsistante, semble n'avoir pris l'organe de la voix dans son Incarnation que pour venir lui-même nous annoncer son Evangile, nous prêcher sa Morale, nous persuader ses maximes, nous imprimer sensiblement ses véritez éternelles. Il ne s'est pas contenté de faire cette fonction perdant sa vie ; mais pour l'exercer encore après sa mort, & la perpétüer dans l'Eglise, il a substitué ses Apôtres & les Prédicateurs à sa place, il leur a donné sa Mission, & les a revêtu de son authorité, & mettant sa parole sur leurs lévres, il a trouvé le secret de la répandre dans tous les endroits de l'univers, & dans toute la suite des siécles : *Prædicate evangelium omni creaturæ.* C'est le ministére de l'Eglise le plus important ; c'est l'unique remede qui nous reste dans la corruption du siécle, & si ce divin secours nous manquoit, il n'y auroit plus rien, qui dans le déréglement des mœurs, empêchât la ruine des ames. *Monsieur de la Volpiliére, Sermon sur ce sujet.*

Le Fils de Dieu a substitué les Apôtres & les Prédicateurs à sa place pour annoncer sa parole.

Le Fils de Dieu continuant d'expliquer sa parabole de l'Evangile, ajoûte qu'une partie de la sémence tomba sur des pierres, & elle n'eût pas plutôt poussé, qu'elle se secha, parce qu'elle n'avoit point d'humidité. Ce qui marque ceux qui reçoivent la parole de Dieu avec joye ; mais qui n'ont point de racine, qui croyent pour un tems ; mais qui se démentent si-tôt que la tentation est venüe. Voilà ce qui nous arrive ordinairement. On loüe la parole de Dieu, on en admire l'excellence, on en est même touché ; mais quand il s'agit de la pratiquer, comme elle n'a point de racine dans nos cœurs, toutes ces beautez qui avoient d'abord attiré nôtre admiration, s'évanoüissent bien-

Explication de ce que dit l'Evangile, qu'une partie de la sémence tombe sur des pierres.

tôt, & on devient semblable à cet homme inconsideré, dont parle l'Apôtre saint Jacques, qui s'arrête à considerer son visage qu'il voit dans un miroir, qui après y avoir jetté les yeux, s'en va, & oublie à l'heure-même quel il étoit. Si on entend décrier la dureté des riches, on convient qu'elle est insupportable, & que le mépris qu'ils font des pauvres, mérite d'être vangé; on envisage les richesses comme autant d'écüeils à la vertu; mais la sainte parole qui produit ces réflexions, prend-elle racine dans un cœur, il est aisé d'en juger par la suite. *Essais de Sermons pour le Dimanche de la Sexagésime.*

L'intention qu'on doit avoir en venant entendre la parole de Dieu.

La prémiére disposition qui doit être dans un Auditeur Chrétien c'est une pure & sainte intention. L'intention des Auditeurs, dit saint Ambroise, doit être le même que celle de Jesus-Christ, lorsqu'il parle par la bouche des Prédicateurs. Or Jesus-Christ n'a point d'autre motif que la gloire de son Pere & le salut des hommes. C'est l'unique motif qui anime les Prédicateurs Evangeliques, & c'est aussi cette intention seule qui doit conduire les Auditeurs Chrétiens à l'Eglise. Je vais entendre la parole de Dieu, pour apprendre à croire en lui, & à le servir, & en le servant à me sauver. Helas! qu'il est rare de trouver une intention Chrétienne dans toutes ces nombreuses assemblées, que l'intrigue forme; que la prévention & la cabale attirent, & où le zéle du salut a si peu de part. La curiosité, la complaisance, l'oisiveté, ne sont-ce pas les motifs qui conduisent la plûpart des Chrétiens au Sermon. *Les mêmes.*

Le bon & le mauvais usage de la parole de Dieu.

La connoissance des véritez Evangéliques que l'on reçoit par la parole de Dieu, est un don inestimable: mais que le danger où l'on se précipite est effroyable, s'il arrive qu'on n'en fasse pas un bon usage. Car comme le tres-auguste Sacrement de l'Autel, qui contient véritablement, le Corps & le Sang de Jesus-Christ, est pour nous le plus grand de tous les dons de Dieu, & toutefois si nous le recevons indignement, nous commettons un detestable sacrilege. Aussi la parole de Dieu qui est le pain des vrais enfans de Dieu, comme le précieux Corps de Jesus-Christ, est la nourriture de l'ame, si on l'écoûte comme il faut, de l'oreille du cœur, avec intention d'en profiter, pour son salut; mais elle est le jugement & la condamnation de ceux qui la traitent indignement; c'est-à-dire, avec mépris, qui la négligent, & qui ne s'en nourrissent pas. Cette comparaison de la parole de Dieu avec le sacré Corps de Jesus-Christ est du grand saint Augustin. *Pris de la Morale Chrétienne sur le Pater.*

De la négligence à venir entendre la parole de Dieu.

Jamais il n'y eut tant de Prédicateurs, & jamais il n'y eût moins de bons Auditeurs Chrétiens. Quel dégoût général parmis les fidéles pour la prédication de la parole de Dieu! Vous le sçavez? & si les interêts de Dieu vous sont à cœur, vous en gémissez. Ce n'est plus la coûtume parmi les gens du grand monde, d'écoûter les Sermons, sinon trois ou quatre fois l'année, par grimace. Tous ceux qui ont de grands emplois, & qui sont occupez dans les affaires du siécle, ne sçauroient trouver ce loisir. N'est-il pas vrai que de mille personnes qui font profession du Christianisme, à peine s'en trouve-t-il deux qui fassent état d'écoûter réguliérement la parole de Dieu. Pour nombreux que soient quelquefois nos Auditoires, ils sont bien petit en comparaison de cette grande affluence de peuple qui court aux spectacles. O la honte de nô-

tre foi ! Nous ne sommes pas Chrêtiens, si nous ne croyons que la sagesse éternelle éléve sa voix dans nos Eglises,& que c'est elle qui parle par l'organe des Prédicateurs,& qui nous veut entretenir des affaires importantes de nôtre salut, & nous ne daignons pas néanmoins quitter la moindre de nos occupations, ni perdre une heure de nos divertissemens pour l'écoûter. *Le Pere Texier, Sermon pour la Septuagésime.*

Le désir déréglé que nous avons de plaire & de paroître, fait quelquefois mépriser ce qui seroit le plus utile pour toucher & convertir les ames ; mais hélas ! de quoi sert tant de doctrine,si on n'enseigne aux hommes la voye de leur salut ? De quoi cette éloquence, si on ne raméne les ames à Dieu ? De quoi tous ces beaux discours,s'ils ne gagnent que les oreilles, pendant que l'iniquité maîtrise le cœur?De quoi toute cette pompe de paroles, si avec tout cela, par nôtre faute, JESUS-CHRIST perd les ames qu'il a rachetées ? *Molinier, premier Sermon du Carême.*

Le Prédicateur ne doit avoir en vûë que le salut des ames.

C'est la pensée de l'Apôtre saint Jacques, expliquée par saint Thomas, que celui qui écoûte la parole de Dieu sans qu'il l'observe, & qu'il la réduise en pratique, est semblable à un homme, qui voit son visage dans un miroir,qui après s'être consideré, s'en va, & oublie quel il étoit. Ce seroit une étrange illusion dit saint Thomas, s'il croyoit voir un objet réel,au lieu de son image, en se regardant dans un miroir ; ou si on se contentoit d'examiner dans une belle glace, les taches de son visage, sans se mettre en peine de les ôter. La nôtre est encore moins supportable ; car enfin si nous ne conservons la parole de Dieu dans nos cœurs, afin de nous en servir dans l'occasion ; si nous nous retirons après avoir fait quelques réfléxions superficielles sur l'état de nôtre ame,à la faveur d'une lueur passagére;si nous négligeons de réduire en pratique ce qui nous est enseigné, ne sommes-nous pas nos prémiers seducteurs? Ne nous appercevons-nous pas que nous avons seulement l'ombre des paroles, & non pas le corps de l'ouvrage ? Que semblables aux fontaines qui reçoivent les figures des objets, & qui les effacent aussi-tôt, nous perdons l'idée de ce que nous étions. *Les Discours Moraux, Sermon pour le Dimanche de la Sexagésime.*

La pensée de l'Apôtre saint Jacques sur ceux qui écoûtent la parole de Dieu sans la pratiquer.

Du moment que l'esprit agit seul, & que le cœur demeure oisif, on n'entend que froidement la parole de Dieu, sans la goûter ; on se contente de la regarder comme une parole de vérité & de vie, sans que l'on se sente déterminé à s'y attacher comme à un bien nécessaire & utile. Que l'on dise, par exemple,à un avare, qu'il n'est que l'œconome des pauvres, & que la veuve & l'orphelin sont abandonnez à ses soins, qu'il ne peut faire son salut s'il ne fait part à ceux qui sont dans la necessité, de ce que la providence lui a mis entre les mains; que cet excessif empressement qu'il a d'amasser du bien, est une espece d'idolâtrie, & un puissant obstacle à son bonheur éternel: il écoute cette vérité, il en est peut-être convaincu ; mais cette connoissance s'arrête à son entendement ; assez fort pour lui faire voir la nécessité de la misericorde Chrétienne ; mais trop foible pour l'obliger à l'embrasser & à la pratiquer : tant il a le cœur glacé par l'avarice qui lui est contraire. L'on peut dire le même d'un ambitieux, d'un voluptueux ; l'ambition & la volupté, les empêchent de se rendre à la parole de Dieu, quel convaincus qu'ils soient de la vérité qu'on leur prêche. *Les mêmes.*

Les passions & l'attachement aux choses de la terre empêchent de goûter la parole de Dieu.

C'est dans le cœur, que la parole de Dieu doit être reçûë. *Loquemini ad Cor Jerusalem. Isaia* 40. Parlez, dit Dieu, au cœur de Jerusalem; si vous n'apportez ici que les oreilles, & laissez vos cœurs au logis, à vos affaires, ou au lieu de vos divertissemens; c'est inutilement que nous vous parlerons. Si le Laboureur jettoit ses grains de sémence dans l'eau, dans l'air, ou sur des pierres, elle ne prendroit jamais racine; il faut qu'une terre bien cultivée reçoive la parole de Dieu, afin qu'elle puisse éclore & se multiplier; car si elle ne tombe que dans les oreilles elle demeurera stérile & infructueuse; le cœur est le champ où cette divine sémence doit être jettée, & il faut que ce cœur soit bien préparé pour la recevoir: il doit ensuite la conserver soigneusement à l'exemple du Prophéte Royal: *In corde meo abscondi eloquia sua.* Psalm. 118. Et comme l'Evangeliste dit de la sainte Vierge, qu'elle conservoit soigneusement toutes paroles qu'elle entendoit dire de son Fils; c'est-à-dire, qu'elle les méditoit, les rappelloit dans son esprit, & y faisoit une sérieuse attention. *Molinier, prémier Sermon du Carême.*

De ceux qui viennent au Sermon pour le critiquer. Genes. c. 42. On pourroit dire aujourd'hui à ceux qui viennent entendre la parole de Dieu pour critiquer le Sermon ou le Prédicateur, ce que le Patriarche Joseph disoit autrefois à ses freres, qui dans le tems d'une cruelle stérilité venoient chercher du bled en Egypte: *Exploratores vos estis, ut videatis infirmiora terræ.* Vous êtes des espions, qui venez observer les endroits les plus foibles du Royaume, afin de nous insulter plus aisément. Quand vous venez à nos discours, ce n'est pas pour y recüeillir le pain de la parole de Dieu, ni pour vous instruire de vos obligations, ni pour en rappeller le souvenir, ce n'est point pour vous éclaircir sur les difficultez que vous pourriez avoir sur les mistéres, ou sur les véritez de la Réligion: c'est pour exercer une critique maligne, pour en remarquer les défauts, pour en voir le foible: *Exploratores vos estis. Sermon manuscrit.*

On doit bien espérer du salut de ceux qui écoûtent la parole de Dieu, & qui en retirent du profit. Joannis 8. Quiconque est de Dieu, écoûte sa parole, & en fait un saint usage, dit le Fils de Dieu-même: *Qui ex Deo est verba Dei audit.* C'est ce qui consoloit saint Bernard, & ce qui lui faisoit regarder ses Disciples comme autant de prédestinez: *In vobis, fratres, verè invenio aures audiendi, cum in emendatione vestra appareat fructus verbi.* Consolation à la vérité bien grande pour ce saint Instituteur; mais qui me jette dans une crainte mortelle pour vous: car qui de vous, pourroit se rendre ce témoignage, que depuis les dix ou vingt années, il a tiré du fruit seulement d'un seul Sermon. Mais mon Dieu, jettez des regards favorables sur cet Auditoire; il n'est peut-être aucun de ceux qui m'écoûtent qui ne soit coupable de cette criminelle négligence; mais ne cessez point pour cela, de leur parler, & de les presser, &c. *Le même.*

Il faut que le Prédicateur soûtienne & authorise ce qu'il dit par l'exemple & la sainteté de sa vie. 1. ad Corinth. 13. Il est nécessaire pour rendre efficace la parole de Dieu, que la sainteté de celui qui l'annonce, l'accompagne; ou pour mieux dire, qu'elle l'anime, & c'est à mon avis ce que veut dire l'Apôtre, lorsqu'il dit: *Que quand on parleroit le langage de tous les hommes, & des Anges mêmes, si l'on n'avoit point la charité, l'on ne seroit que comme un airain sonnan, & une cimbale rétentissante.* Afin donc que la parole de la vérité soit efficace; il faut, pour parler ainsi, l'aller prendre dans la bouche de Dieu: *Audies*, dit-il, dans l'Ecriture, *de ore meo Verbum, & annunciabis eis ex me.* Or le moyen de pulser dans cette source divine, si on est éloigné par le péché. Et quand cela ne seroit pas impossible,

n'est-ce point faire voir qu'on est plein d'une effroyable présomption, que de prétendre par ses discours convaincre les autres de la nécessité de faire des choses, dont on donne occasion de juger par le déréglement de sa vie, que l'on n'est nullement persuadé. Car enfin, ce n'est pas seulement le signe d'une extraordinaire présomption ; c'est encore la marque d'une extrême folie, que de travailler sans relâche, sans avoir lieu d'espérer aucun heureux succès de ses travaux, étant certain, comme dit saint Prosper, & comme même l'expérience le justifie, qu'il n'y a rien qui détruise, ou du moins qui diminuë d'avantage l'authorité qu'il est nécessaire d'avoir pour instruire, que la différence que l'on fait remarquer entre sa doctrine & sa vie. *Livre intitulé, les Entretiens de l'Abbé Jean, & du Prêtre Eugene.* *Ezech. 3.* *S. Prosper l. 1. de vita contemplativa c. 15.*

On peut diviser les hommes qui font profession de vivre avec quelque réligion, en trois classes differentes. Les uns, Seigneur, écoûtent vôtre parole comme s'ils ne l'écoûtoient pas ; elle ne touche ni leur esprit, ni leur cœur, & comme ils entendent sans attention, le démon l'enléve, & elle n'a non plus d'effet & de suite, que la sémence qui tombe le long des chemins, & qui n'entre pas dans le champ. C'est ce qui arrive à ceux qui n'ont que les apparences de la pieté.. Les autres reçoivent vôtre parole, & même avec joye ; mais leur vertu n'étant que superficielle, & n'ayant point de racines, elle ne produit rien;les moindres traverses & les moindres tentations qui leur surviennent la dissipent,& la rendent entiérement inutile,comme si elle tomboit sur des pierres & sur des rochers. D'autres la reçoivent comme parmis les épines;c'est-à-dire,qu'il n'en rétirent ni fruit,ni utilité,ni avantages; parce que l'inquiétude qu'ils ont pour les choses d'ici-bas, l'amour des richesses,du plaisir, leurs attachemens pour tous les biens, pour toutes les vanitez de la terre, rendent vos paroles infructueuses, & les privent de toute la bénédiction qu'ils en pourroient retirer. Il reste, Seigneur, ceux dont la pieté est sincére ; vous les désignez, par ces termes : *In terram bonum.* Ce sont ceux-là, qui regardent vôtre parole comme une rosée divine dans laquelle ils trouvent leur rafraichissement, leur force,leur vie, leur lumiére & leur consolation; & quoi quelle n'ait pas en tout une égale fécondité, elle ne laisse pas d'y produire du fruit avec abondance & bénédiction : & quoi que ce soit une vertu inégale, elle ne laisse pas de donner, de conserver, & de fortifier la vie des ames qui la réçoivent.*L'Abbé de la Trappe, dans ses Réfléxions Morales sur l'Evangile de saint Matthieu.* *Differentes sortes de personnes qui reçoivent la parole de Dieu avec un succes different.* *Matth. 13.*

Les menaces des feux éternels que la justice de Dieu allume dans les enfers; la pensée du grand jour du jugement,une éternité des plus effroyables supplices, tout cela est presque tourné en ridicule par une infinité de jeunes téméraires, lorsque les Ministres de la parole de Dieu le leur annoncent, & il leur arrive aujourd'hui comme au saint homme Loth, lequel étant averti par un Ange, que la ville de Sodome alloit être embrasée par le feu du Ciel, crioit par les ruës, & conjuroit tout le monde d'appaiser la justice divine, ou du moins de l'éviter, en sortant d'un lieu qui étoit odieux au Seigneur. Il se trouva de ces intrepides à contre-tems, qui mépriserent ce saint homme, & qui firent de ses ménaces un sujet de raillerie : *Et visus est eis quasi ludens loqui.* Ils demeurerent tranquillement dans la ville, & continuërent leurs divertissemens;mais *Le peu d'effet qu'a la parole de Dieu sur l'esprit de quelques libertins.* *Genes. c. 19.*

une heure après ces faux plaisans furent engloutis dans les flammes. Ainsi un Prédicateur avertit ses Auditeurs des rédoutables effets de la justice d'un Dieu vengeur; il les ménace des flammes dévorantes de l'enfer. Des libertins se mocquent de ces véritez terribles, & les prennent pour de pieuses imaginations, & pour des spectres de dévotion, qui ne peuvent servir qu'à contenir les gens grossiers dans leur dévoir : *Et visus est eis quasi ludens loqui.* Mais pendant que cette fatale intrépidité les rend insensibles au malheur dont ils sont ménacez; une mort violente; un accident imprévû les précipite pour une éternité dans les enfers. *Essais de Sermons, pour le 4e. Dimanche après l'Avent.*

Il n'est pas défendu aux Prédicateurs d'employer l'éloquence dans leurs discours.

Est-ce qu'il ne seroit pas permis à un Prédicateur d'employer ce qu'il a d'éloquence, pour relever son sujet, & traiter avec art les véritez Chrétiennes ? Il seroit bien étrange, dit saint Augustin, que le mensonge se servant de la Rhétorique contre la vérité même; la vérité ne s'en servit pas pour se défendre contre le mensonge ? Faut-il que ceux qui veulent persuader des faussetez, sçachent l'art de se concilier l'attention de leurs Auditeurs, & que les Prédicateurs de la vérité l'ignorent ? Que ceux-là ayent appris à insinüer ingénieusement leurs erreurs, & à les rendre vrai-semblables, & que ceux-ci ne s'appliquent sur les actions les plus importantes du salut, que d'une maniére seche, ennüieuse, grossiére ? Que ceux-là jettent la frayeur, & la consternation dans les esprits qu'ils sçavent gagner adroitement, par un art imposteur, & que ceux-ci soient réduits à ne défendre la vérité qu'avec une lenteur & un froid capable d'endormir, ou de dégoûter ceux qui les entendent. L'art de parler éloquemment pouvant être employé à de bons, ou à de mauvais usages; à persuader le vrai ou le faux; pourquoi les Ministres de l'Evangile ne travailleroient-ils pas à s'y rendre habiles, pour l'employer à la défense de la vérité, puisque les méchans en tirent de si grands avantages pour obtenir ce que leurs injustes passions leur font désirer ? *Pris du Dictionnaire Moral: dans les réflexions sur la parole de Dieu.*

Dignité de la parole de Dieu, & l'estime que nous en devons faire.

C'est la parole de Dieu; quel caractére d'excellence & de grandeur ! Car si nous distinguons un caractére de majesté dans les paroles des Rois; de pénétration dans celle des politiques; d'authorité dans celle des Législateurs; d'érudition dans celle des sçavans; de bonté dans celle des Peres; d'équité dans celle des Juges; de sincérité & de tendresse dans celle des amis : ces différens caractéres qui nous les rendent si chéres, & si vénérables, disparoissent, & s'effaçent quand on vient à les comparer avec vôtre parole, ô mon Dieu ! devant laquelle cette pénétration des politiques n'est qu'égarement; cette authorité des Législateurs que foiblesse; cette érudition des sçavans qu'ignorance; cette bonté des peres qu'amour aveugle; cette sincérité des amis que vanité; cette équité des Juges, qu'un foible écoulement de la vôtre; cette majesté des Rois, qu'un petit éclat échappé du sein de vôtre infinie grandeur. Peuples fidéles qui témoignez avoir quelque respect pour Dieu, venez-donc entendre sa parole; ce sont des véritez essentielles à vôtre salut, que la sagesse incréée & incarnée vous revele : écoutez-les avec une pieuse docilité : *Le même Discours prémier sur ce sujet.*

Consolation que ressent un

Saint Augustin prêchant un jour au peuple d'Hyponne, & se voyant interrompu dans son discours, par les gémissemens, les soupirs, & les cris rédou-

blez de ses Auditeurs. Pourquoi pleurez-vous & gémissez-vous de la sorte, leur dit-il ? Que vous ai-je dit qui vous ait si fort émûs ? Graces à la miséricorde du Seigneur, s'il a fait passer jusque dans vos cœurs ce qui est entré par vos oreilles. O que je m'estimerois heureux, ajoûta-t-il, s'il s'étoit servi d'un aussi foible Ministre que moi, pour honorer son ministére, & sanctifier son Evangile ? Ce que je puis seulement vous dire, mes chers Auditeurs, est que ma joye sera parfaite, & que rien ne me consolera davantage, que lorsque je vous verrai empressez à acquerir les vertus qui vous manquent, & éloignez de ces mauvaises voyes qui vous eussent conduits dans un abime de malheurs. Quelle consolation, en effet, à un Prédicateur, & quel bonheur anticipé pour des Auditeurs, lorsqu'ils observent avec une exacte fidélité, ce que Dieu leur a inspiré par son organe? Dociles aux véritez qu'ils ont entendües, & résolus d'en faire un bon usage, ils ne sont plus emportez, avares, voluptueux, vindicatifs. Parole d'un Dieu! c'est là ce que vous produisez dans nos ames, lorsque prévenus & aidez de la grace, nous vous ouvrons nos esprits & nos cœurs; vous nous instruisez, vous nous reprenez, vous nous touchez; mais nous ne sommes sanctifiez, que lors que profitans de vos lumiéres, nous travaillons sérieusement à l'affaire de nôtre salut. *Le même.*

Prédicateur, quand il voit le fruit que fait la parole de Dieu, par son ministére.

Je suis confus quand je lis qu'un sage Payen ne pouvoit souffrir qu'on vint écouter un Philosophe, ou un Orateur avec un esprit dissipé, & qu'il reprochoit à des Auditeurs oisifs, qu'ils venoient pour passer le temps, comme s'ils n'eussent sçû à quoy l'employer : *Diversorium otii est*. Juste Ciel ! que n'eût-il pas dit, si convaincu que la prédication est l'une des plus serieuses & des plus importantes actions du ministére Evangelique ; il avoit vû un concours tumultuaire de toutes sortes de gens, qui écoutent un Sermon, comme on écoute une piéce de théâtre ? Que n'eût-il pas dit, s'il les avoit vûs uniquement attachez au geste, à l'arrangement des paroles, à des expressions châtiées, à des portraits touchez délicatement, à un détail de morale, fin, & spirituel, sans qu'ils fissent la moindre réflexion sur l'état de leur conscience, sans qu'ils revinssent de leurs distractions volontaires, & qu'ils parussent touchez des véritez qu'ils ont entendües ! On s'invite à cette action les uns les autres, comme l'on s'invite à de vains spectacles; on s'assemble dans nos Eglise, dit saint Chrysostome, comme dans des foires publiques. *Le même.*

L'attention avec laquelle on doit écoûter la parole de Dieu.
*Seneca. Epist. 108.*

Comme la lettre tuë ceux que l'esprit ne vivifie pas, on a droit de conclure, qu'y ayant si peu de personnes vivifiées par la parole de Dieu, les Prédicateurs loin de communiquer quelque étincelle de vie à leurs Auditeurs, les enfoncent plus avant & plus profondément dans la mort : Ils s'accoûtument à entendre sans sentiment, & avec indifférence, les véritez les plus terribles, & par-là, ils deviennent en quelque sorte incapables d'en être touchez. Ainsi bien loin que les Prédicateurs soient des instrumens des miséricordes de Dieu, ils ne sont presque plus que les exécuteurs de sa justice. Mais ce n'est pas la faute du Prédicateur, s'il s'est acquité fidélement de son ministére ; s'il a fait ce qu'il a pû pour vaincre la dureté des cœurs, son ministére ne laisse pas d'être glorieux & Evangelique ; Dieu ne lui imputera point la mort de ce grand nombre d'ames rébelles, & se récompensera pour le petit nombre d'ames obeïssantes qui en auront profité. Mais si c'est par

Les Prédicateurs au lieu de sauver ceux à qui ils prêchent, sont l'occasion de leur damnation.

Combien

le Predicateur est coupable, si par sa faute, il empêche le fruit de la parole de Dieu.

la faute du Ministre, que son ministére est privé d'efficace & de vertu, s'il en empêche l'effet par le relâchement de sa vie, s'il n'accompagne pas ses paroles de l'onction qui devroit rejaillir de la disposition de son cœur, s'il n'attire pas par ses priéres la bénédiction de Dieu sur les véritez qu'il annonce, s'il y a mêlé des interêts humains, si ses paroles ne sont point des effusions de son cœur; mais des productions de son esprit; on peut dire qu'il se rabaisse à proportion que son ministére est grand, qu'il se deshonore à proportion que son ministére est digne d'honneur, qu'il se rend criminel, à proportion que son ministére est saint & sanctifiant; car si le ministére Evangélique est si efficace, quel crime est-ce que d'empêcher cette efficacité, & d'éteindre ce feu divin destiné à embraser les cœurs? Si c'est un ministére de vie, qu'est-ce que d'en faire un ministére de mort? S'il est destiné à purifier les ames, qu'est-ce que d'y mêler du poison pour les corrompre? S'il a pour but de porter dans les ames la vérité, & la charité, qu'est-ce que de le faire servir à imprimer l'idée de nôtre vanité, de nos passions, & souvent de nos erreurs? *Pris des Essais de Morale, tome 5.*

Il faut pratiquer la parole de Dieu qu'on a entendüe.

Qu'est-ce que la connoissance des choses qu'il faut faire, séparée des actions, que la condamnation de ceux qui ne les font pas? Or quelle peut être l'utilité d'une vérité qui ne fait que nous condamner?.. C'est pourquoy l'Apôtre saint Jacques a crû nous devoir avertir, qu'il falloit être observateur de la parole de Dieu, & ne pas se contenter de l'écoûter; toute vertu connüe & non pratiquée ne nous rend qu'Auditeurs; on s'imagine qu'on la possede, parce qu'on sent pour elle quelque leger attrait; mais il s'en faut bien qu'on l'aime effectivement; ces attraits que l'on sent pour des vertus que l'on n'a jamais exercées, ne sont que des impressions superficielles, qui disparoissent quand il s'agit d'en faire des actions.. Ce même Apôtre, pour nous imprimer plus vivement l'inutilité d'écoûter la parole de Dieu sans la pratiquer, se sert d'une comparaison qu'il est bon de dévéloper. Il dit que celui qui se contente de l'écoûter, & qui ne la reduit point en pratique, est semblable à un homme, qui regarde pour un moment son visage dans un miroir; & qui s'en séparant aussi-tôt, oublie incontinent l'idée qu'il en avoit prise. La parole de Dieu est ce miroir; elle est seule capable de nous représenter nous-mêmes à nous-mêmes, tels que nous sommes; elle nous avertit de nos défauts, & elle nous donne lieu de nous connoître: mais afin de rendre cette connoissance durable, & d'empêcher qu'elle ne s'efface, il faut la réduire en pratique, & que le cœur en soit pénétré; autrement elle se perd & se dissipe, & on ne la connoît pas mieux, que si on n'y avoit jamais fait de réflexion.. Il y en a qui dans ce miroir ne considerent que les défauts des autres, au lieu de voir les leurs propres. On pourroit, disent-ils, se servir de ce passage de l'Ecriture contre tels & tels: un Prédicateur n'y voit que l'usage qu'il en peut faire dans ses Sermons. Un sçavant y verra le moyen de s'acquerir de la réputation d'un homme exact & pénétrant. Ainsi par l'application de ces véritez à ces usages qui sont hors de nous, on s'accoûtume à ne les appliquer jamais à soi-même. *Les mêmes.*

Dieu ôte cette Divi

Vous avez négligé la parole de Dieu, Dieu vous ôtera cette parole; c'est la menace qu'il fait à son peuple par un Prophete: Mes peuples ne font pas

cas

cas de ce que je leur dis, ils se mocquent de mes oracles, & ne tirent aucun profit des avis que je leur doune, ni des véritez que je leur fais annoncer : & bien, ils n'entendront plus ma voix : *Mandabo nubibus meis ne pluant*. Je renfermerai mes nuës, j'ordonnerai à mes Prédicateurs de se taire, & les ferai cesser de verser sur eux les rosées de mes graces : *Mandabo nubibus meis ne pluant*. Voilà une des plus terribles menaces qu'un Dieu irrité pourroit faire à son peuple ; car que peut-on attendre d'une terre seche & aride, sur laquelle il ne tombe plus ni pluye ni rosée du Ciel, sinon qu'elle soit brûlée par les ardeurs du Soleil, qu'elle ne produise jamais rien, & demeure stérile comme elle est ; c'est ce qui arrivera immanquablement à une ame qui sera privée de la parole de Dieu, quand les Prédicateurs ne parleront plus, & qu'ils ne seront plus entendus, ce sera une terre stérile en toutes sortes de bonnes œuvres, &c. Dieu pourroit-il tirer une plus severe vengeance du mépris qu'on fait de sa parole ? *Sermon manuscrit*.

ne parole à ceux qui négligent de la pratiquet.

*Isaie 5.*

Jamais la semence de la parole de Dieu ne fut répandüe avec plus d'abondance ; jamais il n'y eut plus de Prédicateurs, ni de plus grands hommes qui annoncent cette parole dans les Chaires ; elle retentit dans toutes les Églises, & on ne manque pas toûjours d'Auditeurs pour la venir entendre ; assez souvent même on y court en foule quand le Prédicateur a de la vogue ; Mais helas ! avec combien peu de fruit ? en est-on moins superbes, moins avares, moins voluptueux ; y a-t-il moins de luxe, de débauches, de dissentions, de haines, & d'animositez dans les villes parmi le peuple Chrêtien ? en est-on moins vicieux, & plus porté à la pieté ? en est-on moins adonné au jeux, & aux divertissemens profanes ? cette divine semence est plus abondante que jamais ; mais on peut dire que jamais elle ne fut plus stérile. *Sermon manuscrit*.

Du peu de fruit que l'on retire de la parole de Dieu.

L'éloquence d'un Prédicateur n'étant qu'un moyen pour insinüer plus aisément la parole de Dieu, & comme un remede contre l'infirmité de l'esprit humain, qui ne peut goûter la vérité si elle n'est préparée d'une maniére qui touche son goût, qui excite son attention, & qui reveille un peu sa curiosité ; il ne faut jamais que l'Auditeur en fasse son fond, ni qu'il regarde la sainte parole comme la parole d'un homme ; mais comme la parole de Dieu, qui dans sa simplicité naturelle même a infiniment plus de force & de majesté, plus d'agrément & de beauté que l'éloquence la plus pompeuse & la plus fleurie. *Monsieur l'Abbé de saint Martin dans son Carême*.

Il faut plûtôt considerer la vérité que nous annonce la parole de Dieu, que l'éloquence avec laquelle elle est annoncée.

La parole de Dieu n'étoit pas plus puissante autrefois qu'elle est en ce temps, puis qu'elle est toûjours animée du même esprit ; elle n'étoit pas même si commune, ni si ordinaire à cause des persécutions ; cependant quoique cette parole ne fût pas plus puissante, qu'elle est à présent, quoique le nombre des Prédicateurs fût petit, & persecuté ; ils ont prêché avec tant de fruit, qu'ils ont converti toutes les nations ; & aujourd'hui vous voyez des gens, qui entendent tous les jours cette même parole, qui ont entendu plusieurs Carêmes en leur vie, & qui néanmoins n'en ont jamais profité d'un seul. Ils vous feront le portrait de tous les Prédicateurs, & vous en marqueront tous les caracteres ; ils se souviendront mêmes des endroits les plus remarquables ; mais vous en trouverez peu qui ayent rien rapporté de ce qu'ils ont oüi au

On remporte maintenant peu de fruit de la parole de Dieu.

réglement de leur vie. Cette parole s'est arrêtée dans leur esprit & dans leur mémoire ; mais elle n'est point descendüe au cœur... A quoy nous peut servir d'entendre si souvent cette sainte parole, qu'à nous rendre plus coupables & plus criminels devant Dieu ? puisque selon l'Apôtre saint Pierre, il vaudroit mieux n'avoir jamais été éclairé de cette lumiere, que de connoître la justice & la Loi de Dieu & ne la pas garder. Parole que le saint Apôtre n'eût jamais avancée, dit saint Augustin, s'il n'eût appris de Jesus-Christ, que la connoissance que nous avons de la Loi de Dieu, quand nous la violons, ne sert qu'à augmenter nôtre péché, & à nous rendre plus coupables que les infideles. *Le même.*

De ceux qui ne viennent au Sermon que pour entendre un beau discours.

Il y en a qui ne cherchent pas la parole de Dieu, mais l'éloquence du Prédicateur ; qui ne vont pas au Sermon par un mouvement de pieté, mais par un esprit de curiosité, pour entendre des termes choisis, des pensées nouvelles, des discours qui flattent l'oreille & l'esprit, & non pas des paroles qui touchent le cœur, qui corrigent leurs passions, & qui leur fassent changer de vie. Saint Paul loüoit les fideles de son temps de ce qu'ils avoient reçû la parole qu'il leur avoit prêchée, non comme la parole des hommes, mais comme la parole de Dieu ; qu'eût-il dit s'il eût vû entendre la parole de Dieu, non pas comme la parole de Dieu, mais comme la parole des hommes ? Il eût déploré le malheur de son siecle, comme nous déplorons le malheur du nôtre : car en effet c'est un des plus grands & des plus pernicieux abus qui soient aujourd'hui dans l'Eglise, parce que c'est rendre inutile le plus puissant moyen qu'elle ait d'entretenir la pieté, & de faire rentrer les pécheurs dans leur devoir. *Le même.*

On craint d'apprendre la vérité, que la parole de Dieu nous annonce.

La plûpart des hommes sont semblables à Pilate, qui demande au Sauveur ce que c'est que vérité, & qui a auprès de lui la vérité même, & qui ne l'entendent pas. Ce fut son malheur, & c'est le nôtre. Nous avons la vérité devant les yeux, & nous ne la voyons pas ; on vient en foule au Sermon pour écoûter la parole de Dieu ; mais quand on nous montre la vérité, chacun baisse la tête, & la fait passer à son voisin. On la regarde comme l'éclair en fillant les yeux, & tremblant de peur ; pourquoy ne l'écoutons-nous pas ; parce qu'elle ne nous flate pas, elle ne dissimule point nos défauts, elle ne les cache point, elle nous confond par ses reproches, elle nous étonne par ses menaces, elle nous humilie par le blâme qu'elle nous donne, & elle ne nous parle que de pénitence. *Le Pere Noüet dans ses Meditations. Introduction à la Passion.*

Un Prédicateur doit reprendre & censurer les vices en général sans désigner personne en particulier.

Il faut qu'un Prédicateur puisse dire avec saint Jerôme : *Neminem specialim sermo meus pulsavit, generaliter de vitiis disputatum est.* Mon discours n'a blessé personne, je n'ai parlé du vice qu'en termes généraux, je n'ay point fait d'application, je l'ai laissée faire. Il faut qu'il songe à corriger & à édifier l'Auditeur, & non pas à donner de la confusion ; sa morale doit s'adresser à tout le monde, & ne retomber sur personne en particulier, ni des présens, ni des absens ; ne désigner personne, s'il ne veut faire d'une instruction commune, à laquelle tout le monde doit prendre part, un sujet & une occasion de médisance. *Autheur anonyme.*

La manié-

Le Saint-Esprit nous apprend comme les hommes entendent la parole de

Dieu, par ces paroles qu'il adresse au Prophete Ezéchiel : *Venite, audiamus, quis sit sermo egrediens à Domino. Veniunt ad te quasi si ingrediatur populus.* Ils entrent en foule dans le temple, comme s'ils y entroient : mais il n'y entrent pas tout de bon, ils prennent place dans l'Auditoire : mais Prophete, ne pense pas qu'ils soient là, si tu les veux divertir, ils y sont d'esprit; si tu prétens les convertir ils n'y sont point de cœur. Examinez ces paroles, *comme s'ils y entroient*; c'est-à-dire, qu'ils n'entrent dans l'Eglise, & ne sont au Sermon qu'en apparence; ils n'y sont que de corps, & tout au plus que d'esprit. Ils sont de tout leur cœur dans leurs intrigues, dans l'embarras de leurs affaires, dans les objets de leurs passions; C'est pourquoy, poursuit Dieu, parlant à ce Prophete : *Audiunt sermones tuos & non faciunt* : ils écoûtent bien ce que tu leur dis de ma part; mais ils n'en font rien pour cela; en voicy la raison, conclut le Saint-Esprit : *Quia in canticum oris sui vertunt illos, & avaritiam sequitur cor eorum.* C'est qu'ils écoûtent les véritez éternelles, & les Mysteres de la Religion, comme ils écoûteroient une chanson : ils assistent au Sermon comme ils assisteroient à une sérieuse comedie, ou à quelque déclamation profane; & comme après avoir vû la représentation d'une piéce de théâtre & l'avoir loüée, & peut-être donné quelques larmes aux malheurs imaginaires du Heros qui en a fait le sujet; ils s'en vont, dans la pensée que tout est fait; parce qu'ils n'y ont été que pour se divertir. Ainsi aprés avoir écoûté ce que le Prédicateur dit, ils sortent de là, sans vouloir faire autre chose. *Le Pere Texier, dans son Avent de l'impie malheureux.*

*[margin: ce dont la plûpart des hommes entendent la parole de Dieu. Ezechiel. 33. — Ibidem. — Ibidem.]*

Ecoutez dans le Prophete Ezéchiel comme Dieu parle au Prédicateur. Si tu ne dis hardiment à l'impie, ce que tu as appris de ma bouche, & quoy? les Grandeurs de la Divinité, & les Mysteres les plus profonds de la Théologie? Non, ce n'est point cela que tu leur dois enseigner, ni ce que tu as appris de ma bouche mais que le chemin qu'il suit, & la vie qu'il mene le conduit à la mort éternelle; & si tu ne le presse de se convertir tout de bon, l'Enfer sera ton partage : *Si dicente me ad impium, morte morieris, non annuntiaveris ei, neque locutus fueris ei, ut avertatur à via suâ mala; ipse impius in iniquitate suâ morietur, sanguinem autem ejus de manu tua requiram.* Si tu ne prêche de la sorte, le pécheur mourra, il se damnera; mais tu n'en seras pas quite, Prédicateur; sçache que je m'en prendrai à toi, & je te demanderai compte de son sang, & du salut de son ame. *Le même.*

*[margin: Les véritez que le Prédicateur doit annoncer au peuple. — Ezechiel. 3.]*

Pourquoy se plaindre du zele des Prédicateurs? & comment se taire à la vûë des désordres qui se commettent dans le monde. Hé Dieu, qu'est-ce cy? Nous voyons toutes les marques de l'ancienne Religion presque éteintes & effacées; nous ne voyons que corruptions dans les familles; que débordemens dans la jeunesse; qu'infidelité dans le commerce; que fourberies & que chicanes dans la justice; qu'excès & que débauche dans le menu peuple. On veut faire passer l'impieté & le libertinage pour force d'esprit; les juremens & les blasphémes pour un ornement du langage; la fureur d'un jeu continüel pour une honnête occupation; la simonie déguisée, & la profanation du bien du crucifix pour un accommodement légitime : en un mot, on couvre tous les crimes les plus abominables du manteau de la vertu; après cela vous me demandez comme au Prophete : *Quid clamas?* Pourquoy tant crier & tant

*[margin: Les Prédicateurs ont grand sujet d'invectiver contre les désordres du siecle.]*

s'échauffer ? Nous voyons de toutes parts un Dieu méprisé & offensé par ses créatures ; & le sang du Sauveur foulé aux pieds ; nous voyons les ames chrêtiennes courir en foule dans le chemin de perdition, & se précipiter à milliers dans les Enfers;après cela doit-on trouver étrange,si nous crions & si nous nous échauffons ? *Quid clamas* ? Peut-on avoir quelque zele, & se taire ? *Le même.*

Contre les Auditeurs qui ne peuvent souffrir qu'on prêche les veritez de l'Evangile. 2. *ad Timoth.* 4.

Je parle de ceux que l'Apôtre avoit prédit à Timothée, qui ne pourront souffrir une saine doctrine, ni une morale établie sur la severité de l'Evangile : *Erit enim tempus cum sanam doctrinam non sustinebunt.* Qui veulent qu'on leur dise des choses subtiles & curieuses ; qui aiment mieux des fables en beaux termes, que les veritez toutes pures de l'Evangile : *A veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur.* L'intention de ces Auditeurs corrompus est contraire à l'idée que nous avons de la parole de Dieu, elle est injurieuse à Dieu, & outrageuse au Prédicateur, & pernicieuse à l'Auditeur. *Le même.*

Il faut conserver la parole de Dieu, s'en nourrir, & en retirer du fruit. *Luc.* 2.

Il faut conserver cette divine parole à l'exemple de la bienheureuse Vierge : *Maria conservabat omnia verba hac : conferens in corde suo.* Ce qui consiste à s'en entretenir intérieurement, & à s'en nourrir, non par des spéculations vaines & stériles ; mais par des sentimens & des affections du cœur. Quand il n'y a que l'esprit qui s'occupe de la vérité, il s'en lasse bien-tôt, il veut incontinent changer d'objet, & les nouveaux objets effacent facilement les prémiers. Mais quand l'impression que la vérité a faite dans le cœur y applique l'ame, elle s'y attache sans peine. Cette impression ne lui permet pas de s'en separer, elle la repasse cent & cent fois sans dégoût & sans ennui, parce qu'elle sent toûjours de la joye à penser à ce qu'elle aime : *Conferens in corde suo* ... C'est mal recevoir cette parole, que de ne lui donner entrée que dans nos oreilles & dans nôtre esprit, & de l'exclure de nôtre cœur ; soit qu'on l'en exeluë absolument, soit qu'on lui en refuse absolument l'empire, en se laissant dominer par la parole du démon, c'est-à-dire, par les objets qu'il nous propose. Cette divine parole ne peut être reçûë à demi. Il est bien juste, que Dieu nous faisant la grace incomparable de vouloir entrer en nous par sa parole, nous le fassions regner en nous, & que cette parole soit nôtre regle, nôtre loi, nôtre lumiere. Or cela n'est pas quand le cœur est occupé de quelque passion dominante, & qu'il tient à quelque autre objet qu'il préfere à Dieu. *Pris des Essais de Morale, tome cinquiéme.*

**Comme on reçoit mal la parole de Dieu.**

On reçoit mal cette parole divine, quand après l'avoir reçûë, on laisse croître dans son cœur une foule de soins & d'épines, qui l'empêchent de croître, de fructifier, qui la dessechent, & qui l'étouffent peu à peu. Mais on la reçoit particulierement mal, quand on en abuse, & que par une espece de trafic tout à fait terrible,on la rapporte à sa propre gloire,& à ses propres interêts.. Un homme n'est pas nourri quand la nourriture reste précisement dans son estomac, mais quand elle se mêle & s'unit à toutes les parties de son corps. La parole de Dieu ne nourrit proprement l'ame que quand elle se joint à ses mouvemens, & à toutes ses actions, & qu'elle leur sert de régle & de lumiere, comme elle en servoit à David. Il faut la recevoir

*Jacobi* 1. avec douceur, comme dit saint Jacques: *In mansuetudine suscipite insitum*

*verbum*. C'est-à-dire, sans opposition, sans résistance, & avec une parfaite docilité. Car alors elle nous nourrit, elle entretient la vie spirituelle; nous donne des forces pour nous soûtenir & pour nous défendre. *Les mêmes.*

Des Prédicateurs qui donnent mauvais exemple.

Ces personnes sont comme les Pharisiens, & les Docteurs de l'ancienne Loi. Si les véritez de la Réligion se conservent & subsistent dans leurs esprits, ce n'est pas pour eux, c'est pour quelques Elûs, qui doivent s'en instruire par leur moyen, & être imitateurs de leur foi, & non de leurs actions. Ils ressemblent à ces eaux du Baptême, qui purifient les ames de leurs soüillures, en contractant la corruption des corps; ils sont dépositaires de ses véritez pour le salut des autres, & pour leur propre condamnation. Ce sont des gens qui gardent les arrêts, par lesquels ils seront livrez aux derniers supplices, & tant s'en faut que ces véritez soient pour eux des aides & des secours qui facilitent leur conversion, qu'elles en deviennent les empêchemens, à cause de l'abus qu'ils en font. Les véritez les plus capables de toucher les autres, ont perdu leur force & leur efficace à leur égard, & se sont en quelque sorte émoussées; leur cœur s'y est rendu insensible par l'accoûtumance, ou plûtôt en les prêchant, ils se condamnent par leur propre bouche. *Les mêmes.*

La parole du Prédicateur doit éclairer l'esprit & embraser le cœur.

La parole du Prédicateur ne doit pas seulement éclairer l'entendement, elle doit encore allumer le feu de l'amour divin dans les cœurs, afin de les purifier, selon les paroles du Roy Prophéte: *Eloquium Domini inflammavit eum.* C'est cette parole divine, ajoûte le même Prophéte, qui consume dans le cœur du pécheur, tout ce qu'il y a de charnel & de corrompu, & qui le détache de tout ce qu'il y a de terrestre, pour l'attacher uniquement à Dieu: *Ignitum eloquium suum vehementer, & servus tuus dilexit illud.* Celui qui annonce la parole de Dieu, dit le Prophéte Jérémie, répand le feu dans tous les cœurs en même-tems qu'il instruit l'esprit; C'est pour ce sujet que le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres en forme de langue de feu, pour leur faire comprendre, dit saint Bernard, qu'ils devoient embraser les cœurs. *Essais de Sermons.*

*Psalm. 104. Psalm. 1. 8.*

Le manque de réflexion est la cause du peu de fruit que l'on fait de la parole de Dieu.

Voici la véritable cause du peu de fruit que fait cette divine parole. La grace qui l'accompagne est une sémence de conversion & de vertu; le pécheur la reçoit, il en sent l'impression? Il est vrai; mais il ne lui donne pas le loisir de prendre racine, & de se mettre en possession de son cœur; dès la fin du Sermon, on se jette dans des complimens & des entretiens profanes: est-on hors de l'Eglise, on s'engage dans les compagnies; on fait ou l'on reçoit des visites; on retourne à ses divertissemens, & à ses occupations accoûtumées; la passion que la prédication avoit un peu comme assoupie, se réveille à la vûë de son objet. Ainsi le Sermon, & tous les mouvemens qu'il avoit fait naître dans l'ame, s'évanoüissent sans produire aucun effet. Voilà la principale cause de l'inutilité de la parole de Dieu. Si le pécheur recevant cette divine sémence, n'eût pas été exposé à tant de divertissemens & d'obstacles, s'il eût été séparé du commun du monde, il en eût aisément suivi l'attrait & le mouvement; il eût rentré en lui-même; il eût fait des réflexions sérieuses sur sa conduite, & sur l'état déplorable de sa conscience; il eût formé des résolutions convenables à ses lumiéres; il eût cherché les moyens de les rendre efficaces; & ainsi la grace se seroit renduë maîtresse de son cœur, & auroit peut-être

achevé sa conversion. *Le Pere Gegon, Livre de la retraite.*

Combien la parole de Dieu est capable de faire de fruit.

Comme la parole increéée est la cause principale de tout ce qui a été fait dans l'ordre de la nature ; la parole de la prédication est une cause instrumentelle de ce qui se passe dans l'ordre de la grace. Combien de mauvaises coûtumes, ont-elles été abolies par elle ? Combien de pernicieux usages, ont-ils été retranchez ? A combien de Nations a-t-elle inspiré la foi ? Combien de cœurs a-t-elle élevé vers les biens éternels, par un dégoût & un mépris sincére des périssable ? Si elle ne fait pas aujourd'hui les mêmes conversions, ce n'est donc pas qu'elle manque de force ; mais qu'on ne l'écoute pas comme il faut. *Pris du Dictionnaire Moral, dans les réfléxions sur la parole de Dieu.*

On doit faire le choix du Prédicateur qui nous touche davantage.

Il en est des prédications comme de la viande dont nos corps se nourrissent. La viande est bonne à tous en général ; mais en particulier, telle viande sera bonne à l'un, qui ne sera pas bonne à l'autre : Et dès là que Dieu vous a donné le goût, il vous a donné le droit de faire le choix des viandes ; & dès là que vous voyez qu'une viande ne produit en vous, ni chaleur, ni nourriture, elle ne vous est pas salutaire. Il en est de même des Prédicateurs ; voyez celui qui vous touche davantage, & le choisissez entre tous les autres.. Si vous voulez en juger selon Dieu, ne choisissez jamais que ceux que vous connoîtrez être utiles à vôtre salut ? Car enfin il faut vouloir les choses pour les fins pour lesquelles elles ont été instituées. Or la parole de Dieu n'est faite que pour vous sanctifier ? Ce seroit donc une grande imprudence que de la choisir pour quelque autre chose. Si je choisissois un Médecin parce qu'il est éloquent, je passerois pour ridicule, & l'on se moqueroit de moi, parce que le Médecin n'étant que pour me rendre la santé, je dois choisir celui qui connoît mieux mon tempérament, & le plus habile en son art. Si donc je trouve un Prédicateur, qui excite en moi des remords de conscience, & qui arrache le vice de mon cœur ; voilà celui que Dieu m'a envoyé ; voilà mon Ananias, eût-il d'ailleurs la plus mauvaise grace du monde, je m'attacherai à lui : mais il y en a un autre qui me plairoit davantage, s'il a la vertu de vous toucher. A la bonne-heure ; faites-en le choix ; mais si un autre a plus de talent pour vous émouvoir, c'est celui-là que vous devez choisir, & c'est avoir renoncé au bon sens, & au soin de son salut, d'en user autrement. Et cependant, voilà l'abus de nôtre siécle ; on suit un Prédicateur, parce qu'il dit de bonne grace, qu'il parle poliment, & qu'il dit des choses relevées. *Dans les Sermons attribuez au Pere Bourdaloüe.*

La stérilité de la parole de Dieu ne vient pas d'elle-même, mais par la faute de ceux qui l'écoutent.

Je demande d'où peut venir cette stérilité de la parole de Dieu ; est-ce de la part de Dieu-même ? Est-ce de la part des Prédicateurs qui la prêchent ? Est-ce enfin de la part des Auditeurs qui l'entendent ? Car il faut absolument que cela vienne de l'un de ces chefs. D'en accuser la parole que saint Pierre prêchoit quand il convertit tant de personnes, dans un seul discours, & que les Apôtres reçûrent la commission de prêcher, quand le Saint-Esprit descendit sur eux, & cette parole qu'ils prêchoient n'étoit autre que celle que nous vous prêchons. Quoi donc ? sont-ce les Prédicateurs, qui sont la source malheureuse de ce désordre ? Je sçai bien, dit saint Paul, qu'on peut tenir la vérité de Dieu dans l'injustice ; je sçai que saint Chrysostome ajoûte que l'on la peut tenir captive ; au lieu que dans les prémiers siécles elle étoit en liberté,

pendant que les Prédicateurs étoient eux-mêmes dans les chaînes. Je sçai qu'il y en a qui deshonorent la parole de Dieu par leur mauvais exemple; mais désabusons-nous, Messieurs, ce n'est, ni au mérite, ni à la sainteté des Prédicateurs, que le fruit de la parole de Dieu est attaché, elle opére par elle-même comme les Sacremens de la loi de grace, elle a même cet avantage sur les Sacremens, qu'elle ne dépend pas comme eux de l'intention de son Ministre. Les Prédicateurs se peuvent pervertir par la prédication; mais en se pervertissant eux-mêmes, ils ne laissent pas de convertir les autres. *Le même.*

Dieu attache des graces à la prédication de sa parole.

C'est un principe dans la Théologie, que lorsque Dieu donne aux Chrétiens des moyens extérieurs de leur salut, ou en général ou en particulier, il leur donne en même-temps des graces intérieures correspondantes à ces moyens extérieurs, lesquelles les animent & les fortifient, si l'homme n'en empêche l'effet. Or un des principaux moyens extérieurs, que Dieu donne aux hommes, pour leur salut, & leur conversion, est la prédication de sa parole: mais en même-temps qu'il donne ce moyen au déhors, il touche le cœur au dedans par des inspirations secrettes, & correspondantes à la voix du Prédicateur; de sorte que si celui-ci parle fortement aux oreilles des Auditeurs, celui-là imprime toutes ces paroles dans leur pensée, & dans leur intérieur, & comme parle saint Augustin, si celui qui reprend extérieurement les vices a sa Chaire dans l'Eglise, celui qui touche le cœur a sa Chaire dans le Ciel: *Cathedram habet in cœlo qui corda movet.* Figurez-vous donc que lorsque vous entendez la prédication, il y a toûjours deux Prédicateurs qui vous parlent, quoique differemment; l'un visible, dont la voix frappe vos oreilles, & l'autre invisible, qui vous parle au cœur. Dè-là il s'ensuit que le temps de la prédication est une occasion favorable pour attirer les secours & les graces de Dieu, parce que lui-même est disposé à les donner à ceux qui se servent des moyens ordinaires que prend sa providence pour operer la conversion & le salut des hommes; outre que ce respect & la déférence que rend un Chrétien à la parole de Dieu, mérite que Dieu la rende efficace & puissante à son égard. *Le même.*

Entendre avec fidelité, & avec fruit la parole de Dieu, est une marque de predestination.

Entendre la parole de Dieu, & en tirer du fruit, c'est un signe & un caractére de prédestination, comme enseignent les Théologiens fondez sur ces paroles du Sauveur: *Qui ex Deo est verba Dei audit.* La raison est que la coopération à la grace est sans doute le moyen sûr & unique que nous puissions apporter de nôtre part à nôtre predestination: Or l'homme n'est jamais plus excité à coopérer à la grace, & à se rendre digne de la recevoir, que lorsqu'il entend la parole de Dieu, puisque Dieu joint sa voix intérieure à l'extérieure du Prédicateur, qui le presse & qui le sollicite de se rendre, & que de ces deux voix il se fait, pour ainsi dire, un moyen total & achevé de sa conversion. *Jo n. 8.* Mais au contraire, il faut aussi conclure de là, que c'est une marque de réprobation de ne pas entendre la parole de Dieu, ou de l'entendre sans application & sans respect, parce qu'on se prive des graces que Dieu donne en ces occasions, & qu'on ne se sert pas du moyen le plus ordinaire que Dieu a établi pour le salut des hommes. Et c'est contre ces Chrêtiens négligens que ces paroles de l'Evangile doivent être employées: *Vos non auditis quia ex Deo non estis.* *Ibidem.* Dieu veut faire entendre sa voix, ou pour nous épouventer par ses

ménaces, ou pour nous gagner par ses promesses; si vous ne voulez pas entendre sa parole, vous n'aurez ni crainte de ses jugemens, ni volonté de satisfaire à ses Loix; quelle apparence donc en cet état de faire vôtre salut, & quelle raison de croire que vous soyez du nombre des prédestinez. *Le même.*

D'où vient la force & l'efficacité de la parole de Dieu.

La parole de Dieu étant si efficace qu'elle est comparée dans l'Ecriture, tantôt à une fléche qui perce, tantôt à une épée à deux tranchans, & tantôt à un feu ardent, qui embrase en peu de tems. Les Théologiens demandent d'où lui vient cette force & cette efficacité, & ils répondent qu'elle vient de trois chefs: 1°. Des graces actuelles qui l'accompagnent, & du secours du Saint-Esprit, puisqu'en même-tems que la voix extérieure du Prédicateur frappe l'oreille du corps, il y a une autre voix intérieure du cœur, & c'est cette voix qui est capable de briser les Cedres du Liban. 2°. Cette force & cette efficace vient de la nature même de cette parole, qui renferme des motifs puissans, capables de rompre les liens les plus forts, par lesquels nous tenons aux biens de la terre, & de fléchir les cœurs les plus durs: en effet, elle nous met devant les yeux les véritez les plus terribles, capables de faire impression sur nous, & les promesses qui peuvent nous attirer & nous gagner le cœur. Le Jugement, l'Enfer, le Paradis, &c. 3°. Du dessein de Dieu, qui a institué la prédication de son Evangile pour ce grand effet d'attirer les hommes à son service, & qui en a fait un instrument propre à cette fin. *Le même.*

Les fruits & l'utilité de la parole de Dieu.

Saint Paul dans l'Epître à Timothée distingue particuliérement quatre merveilleuses utilitez de la parole de Dieu, & autant d'avantages que nous en recevons, quand il lui marque que toute écriture qui est inspirée de Dieu, & qui doit être annoncée, est utile: 1°. Pour instruire: *Utilis ad docendum.* 2°. Utile, pour reprendre & pour corriger les vices: *Ad arguendum, ad corrigendum.* 3°. Utile, pour former une ame à la justice & à la pieté: *Ad erudiendum in justitiâ.* Utile enfin, pour rendre un homme parfait, & le disposer à toutes sortes de bonnes œuvres: *Ut sit homo Dei perfectus, & ad omne opus bonum instructus. Le même.*

Ce que Dieu opére dans les hommes par sa parole.

*Act.* 13.

C'est pour nous sauver que la Parole éternelle s'est incarnée; mais c'est par la parole temporelle qu'il a operé nôtre salut. *Mes paroles*, dit-il, *sont esprit & vie.* Ainsi saint Paul appelle-t-il la parole de Dieu, la parole du salut: *Verbum salutis.* JESUS-CHRIST est venu pour faire l'office de médiateur, & nous reconcilier à son Pere; mais c'est par sa parole qu'il nous reconcilie, & c'est pour cela que le même saint Paul l'appelle une parole de réconciliation. Nous ne pouvons être sauvez sans la foi; mais c'est par la parole de Dieu que la foi commence à naître dans nos cœurs. La grace est l'instrument nécessaire à nôtre salut; mais dans la conduite ordinaire de la Providence, Dieu attache la grace de la justification à cette parole. La parole intérieure, qui est la grace, accompagne d'ordinaire la parole extérieure. Si Magdelaine n'eût entendu la parole de JESUS-CHRIST, elle fût demeurée pécheresse. Dieu avoit attaché la conversion d'Augustin, à la prédication d'Ambroise; la vôtre n'est-elle point attachée à ce Sermon que vous négligez? *Le Pere Nepveu, quatriéme tome de ses Réflexions Chrêtiennes.*

Il faut profiter de

Ce n'est pas assez de bien entendre la parole de Dieu, il faut en profiter: C'est cette divine semence, que le Fils de Dieu répand lui-même dans nos cœurs

cœurs, pour la faire rapporter au centuple. Malheur à ces grands chemins; c'est-à-dire, à ces ames dissipées, dans lesquelles la semence ne germe point. Malheur à ces terres arides qui n'ont point de fond; c'est-à-dire, à ces cœurs inconstans, que le même jour voit abandonner ces bonnes résolutions que la parole de Dieu avoit fait former: Malheur à ces terres chargées d'épines, qui étouffent la semence du pere de famille; c'est-à-dire, à ces cœurs trop attachez aux biens de la terre, ou embarrassez de mille affaires frivoles, qui leur font négliger l'affaire de leur salut. Ce sera cette parole qui vous jugera, si vous n'en profitez pas. *Le même.*

la parole de Dieu.

Ce ne sont point ces mouvemens vifs & impétueux, & ces invectives fortes contre les désordres du monde, que l'authorité du ministére Evangelique permet aux Prédicateurs; ce ne sont point ces figures pompeuses, & ces discours brillans, qui attirent l'admiration du commun des hommes, lesquels operent les conversions. Il y a dans l'esprit des hommes une infinité de différens jours, de différentes ouvertures, de différens goûts; ce qui produit en eux une diversité infinie de jugemens: ils sont attirez ou rebutez par une infinité de raisons différentes. Qu'il y ait en cela de la phantaisie, plûtôt que la raison, il n'importe, il est de la raison & de la charité de s'accommoder à ces phantaisies des hommes, & d'avoir cette condascendance pour une foiblesse, à laquelle il n'est pas possible de remédier. *Essais de Morale tome 5^e.*

On peut quelque fois s'accommoder aux différens goûts des Auditeurs.

Les Apôtres après avoir reçû le Saint-Esprit parurent en public: ce n'étoit point des hommes qui publiassent seulement leurs phantaisies; c'étoit Dieu même qui annonçoit ces véritez aux hommes par ses Ministres, & qui accompagnoit leurs paroles des marques visibles de sa puissance. C'étoit des hommes célestes dégagez des affections de toutes les choses de la terre, & dont la vie étoit aussi élevée que la doctrine. Il se trouve quantité de gens, qui disent les mêmes choses qu'eux; mais ils n'ont pas le même succès, parce que leur prédication n'est pas accompagnée de l'Esprit de Dieu; on connoit les mœurs & les passions de ses Prédicateurs, & le monde n'en publie rien que d'humain, & d'interessé: rien qui ne ressente la terre, & qui ne tienne de la chair & du sang; on sçait ce qu'ils prétendent & ce qu'ils désirent, & ces bruits qui les précedent ne disposent point du tout à changer de vie & de sentimens. *Les mêmes.*

De la parole de Dieu dans la bouche des Apôtres après la descente du Saint-Esprit.

Il y eut un autre signe visible de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres; ce fût des langues de feu, qui se reposerent sur chacun de ceux qui étoient assemblez, & qui les remplirent d'une ardeur intérieure, qui se répandit de leur cœur, sur leur langue, & sur leurs paroles. Ces cœurs brûlans n'avoient que des paroles enflammées, propres à mettre le feu dans les autres cœurs, que Dieu préparoit intérieurement pour le concevoir. Car pour faire du feu, il faut ordinairement ces deux choses; il faut une matiére propre à le concevoir, & il faut un feu qu'il l'allume. C'est Dieu qui prépare les cœurs; mais il se sert ordinairement de la parole enflammée des Prédicateurs, pour y mettre le feu visiblement. C'est la voye ordinaire de la conversion des ames, & c'est ce qui découvre encore pourquoi on voit en ce temsci si peu de conversions. C'est qu'il y a peu de langues de feu propres à enflammer les cœurs; ce sont la plûpart des langues froides, qui ne présentent

Des langues de feu qui parurent sur les Apôtres.

aux hommes que de vains ornemens d'une éloquence toute humaine, sans chaleur & sans force; ce sont des lumiéres sans ardeur. Il ne faut pas s'imaginer que les Prédicateurs les plus impétueux & qui s'agitent le plus soient les plus propres à enflammer les cœurs. *Les mêmes.*

Dégoût que la plûpart des Chrétiens ont aujourd'hui de la simple parole de Dieu.

On ne prend point de goût aux prédications qui se font pour donner l'intelligence & l'éclaircissement des mystéres de nôtre Réligion; on se trouve rebutté dès qu'on entend une explication simple de l'Evangile. Ne semble-t-il pas même, que ce soit blesser les oreilles d'un Chrétien, que de l'entretenir sur le mystére du jour? De-là cette lâche complaisance des Ministres, de s'accommoder au goût des peuples; de-là, ces ornemens éclatans, qui défigurent l'Evangile, plûtôt que de l'expliquer, & par un malheureux renversement, on voit de nos jours, qu'autant que l'Auditeur est ennuyé d'entendre un Sermon sans ornement, autant le Ministre se reproche-t'il à soi-même de n'y en avoir pas assez apporté, pour se faire applaudir: mais que cette lâche complaisance doit le jetter dans une lâche confusion; car au lieu qu'on devroit dire, tel est le Ministre, tel est le peuple; on peut dire maintenant, tel est le peuple, tel est le Ministre. *Sermon manuscrit des grandeurs de Jesus.*

Le Prédicateur doit s'éforcer de toucher le cœur des Auditeurs.

Il arrive souvent que tandis que l'esprit de l'Auditeur est satisfait jusqu'à l'admiration, son cœur demeure à sec; d'où vient cela? C'est que le Prédicateur ne lui dit mot; il ne parle qu'à la raison; il est tout à éclairer, à exposer, à faire bien comprendre, à tourner en différens sens le même sujet, à le montrer par toutes les faces. Tout cela est bon; mais enfin le cœur est oublié; faut-il s'étonner qu'il soit sans mouvement?.. Le discours est une expression des sentimens aussi-bien que des pensées; les pensées exprimées par le discours de l'esprit de l'Orateur, dans celui de l'Auditeur, ces sentimens qui se trouvent dans le cœur du Prédicateur, ne passeront-ils pas de même dans celui qui l'écoute? Le Prédicateur ne connoît pas tout son pouvoir, il en ignore la meilleure partie, quand il croit ne pouvoir qu'instruire, il peut imprimer dans le cœur les sentimens qu'il veut, il le peut, & du moins il y doit tâcher.. Ce n'est pas tant l'ornement des paroles que la force des mouvemens qui distingue la grande & la sublime éloquence; elle est comme emportée par sa propre impétuosité; & comme dit saint Augustin, si dans sa course rapide elle trouve des beautez, elle les entraîne avec elle, plûtôt par la force des choses qu'elle dit, que par le soin qu'elle a de se parer. Ce n'est pas à un choix curieux & recherché, qu'elle doit ses expressions, elle ne les doit qu'à l'ardeur & au feu qui la transporte. *Livre intitulé, le bon goût de l'éloquence Chrétienne.*

On court après les Prédicateurs polis, & on abandonne ceux qui prêchent les véritez Chrétiennes.

Nous voyons parmi les Chrétiens, que s'il se trouve un Prédicateur poli & agréable, qui ait des conceptions vives, des expressions nobles, & des pensées sublimes, qui donne un beau tour à ce qu'il dit, & qui enléve l'esprit par les charmes de son éloquence, tout le monde y court, & lui applaudit; mais si c'est un homme Apostolique, qui prêche les grandes véritez de nôtre Réligion, qui parle de l'enfer & de ses tourmens, du compte rigoureux qu'il faudra rendre à Dieu; s'il reprend les vices, s'il crie contre l'impiété des Grands, contre la corruption des Juges, contre ceux qui opprime les pauvres, contre l'orgueil

& la molleſſe des riches; s'il reprend le luxe & l'immodeſtie des femmes ; s'il condamne les ſpectacles, les jeux, les compagnies dangereuſes ; s'il menace de damnation éternelle ces gens qui menent une vie tiéde, molle, & inutile;qui ſe permettent tout ce qui ne va pas juſqu'au dernier déréglement ; ſi, dis-je, il ſe trouve un Prédicateur qui prêche avec force & avec zéle contre les déſordres du ſiécle,& les maximes du monde, on le mépriſe, & on ne le peut entendre.C'eſt,dit-on, un Prédicateur du vieux temps,un homme violent & emporté,il outre en toutes choſes la vérité. *Le Pere Craſſet, tome 1.de la foi victorieuſe.*

Cette divine parole eſt le moyen dont Dieu ſe ſert plus ordinairement pour ſauver les hommes ; ſi nous lui fermons les avenuës de nos cœurs , il y a bien danger qu'elle n'entre pas par une autre. Je dis bien plus ,qu'il n'y a pas grande apparence qu'un homme qui ne veut pas entendre la parole de Dieu , ou qui ne l'entend pas comme il faut , ne ſe ſauvant pas par ce moyen , ſe puiſſe ſauver par un autre. Le mauvais Riche demande de revenir au monde , afin d'exhorter ſes freres par l'exemple de ſes tourmens : Quel puiſſant moyen de ſalut de voir un homme damné qui prêche l'enfer lui même ! Mais Dieu ne veut pas employer ce moyen : *Habent Moyſen & Prophetas, audiant illos.* Il ont Moïſe & les Prophetes , qu'ils les écoutent : Voilà comme il renvoye à ſa parole ; mais il ajoûte que s'ils n'écoûtent pas ces voix , c'eſt ſigne que quand même ils verroient reſſuſciter les morts , ou revenir des damnez de l'autre monde , ils ne croiroient pas à ces miracles. Ainſi ( Chrétiens,) nous devons écouter la parole de Dieu , & l'écouter afin de nous la rendre profitable ; c'eſt un moyen que Dieu a établi pour nôtre prédeſtination & nôtre ſalut. *Monſieur Biroat dans ſes Sermons ſéparez pour quelques Dimanches de l'année.*

La parole de Dieu eſt un moyen ordinaire dont Dieu ſe ſert pour ſauver les hommes.

*Luc.16.*

Que n'ont point fait douze pauvres pêcheurs ? Ils ont converti tout un monde, pendant qu'un ſi grand nombre de Prédicateurs , ſçavans & éloquens, en tant de lieux de la terre voyent ſi peu de fruit de leurs Sermons ; c'eſt que pluſieurs Prédicateurs s'appuyent trop ſur les moyens humains , & ceux qui les écoutent , s'attachent trop à leurs qualitez naturelles. Si l'on parle d'un Prédicateur , on en loüe le beau langage , la politeſſe du ſtile , les belles penſées ; c'eſt dont l'on fait état ; peu de gens conſiderent ſi l'on parle par l'Eſprit de Dieu , ſi les Prédicateurs ſont bien remplis des maximes de JESUS-CHRIST, & s'ils lui ſont bien unis par le dégagement du ſiécle , & par l'amour de ſes divines vertus. On s'attache à l'homme dans les Sermons que l'on entend ; on ne reçoit pas la ſainte Doctrine , comme venant de Dieu , ou des hommes enſeignez par l'Eſprit de Dieu , comme les Chrétiens de Theſſalonique , à qui l'Apôtre écrit : nous rendons graces à Dieu inceſſamment , de ce qu'ayant oüi la parole de Dieu que nous vous avons prêchée , vous ne l'avez pas reçûë comme la parole des hommes, mais comme étant ce qu'elle eſt en effet , la parole de Dieu. On ne la médite pas, & on ne la conſerve pas dans ſon cœur. *Monſieur Boudon dans le Chrétien inconnu.*

Pourquoi les Prédicateurs font aujourd'hui ſi peu de fruit.

Les cœurs des riches ſont comme des chemins battus , comme des lieux pierreux , comme des champs couverts d'épines , où la ſemence de la divine parole , ne peut porter aucun fruit : car dans un chemin battu , les paſſans

La parole de Dieu ne fait point d'impreſ-

sion sur le cœur des riches. foulent aux pieds le grain qu'on y a jetté ; il ne peut prendre racine sur des pierres ; & il est bientôt étouffé dans des épines. S'il arrive quelquefois, qu'un homme occupé des richesses & des affaires du monde, écoute la parole de Dieu, c'est toujours sans fruit. Comme il y a une infinité de pensées qui vont & qui viennent dans son esprit, comme dans un chemin passant ; celle de Dieu sur lesquelles il ne fait jamais d'attention, s'effacent bientôt ; elles ne trouvent point de place dans un cœur déja si rempli, & ainsi elles sont exposées aux oiseaux du Ciel ; c'est-à-dire, aux démons, qui enlevent de nôtre ame tout le bien que nous n'avons pas soin de méditer, & de pratiquer soigneusement. *Monsieur de sainte Marthe, 2. tome de ses Traitez de pieté, traité de l'obligation de donner l'aumône.*

En quelle qualité les Auditeurs doivent considérer les Prédicateurs qui annoncent la parole de Dieu. Un Prédicateur, qu'est-il, autre chose qu'une voix qui viênt du Ciel, que l'ordre de la Mission apostolique fait retentir dans les Temples, & porter jusqu'aux oreilles des peuples, pour leur conversion. Voilà ce que sont tous ceux qui travaillent dans une fonction si augnste, & les Auditeurs ne sçauroient trop se souvenir qu'ils ne les doivent regarder que dans cet esprit, sans chercher plus de politesse dans les uns, plus d'éloquence dans les autres ; plus d'érudition dans ceux-là, plus de simplicité dans ceux cy. Hé ! que vous importe, pourvû que Jesus-Christ soit anuoncé. Prêchons-nous, & nous entendez-vous, afin que tout le fruit de nos travaux se perde, ou en vaines loüanges, ou en malignes censures ? Vous répondrez à Dieu de toutes les prédications que vous entendez, comme nous repondront de toutes celles que nous faisons ; & nous devons trembler les uns & les autres sous le poids de la parole de Dieu, prononcée & écoutée sans fruit ! Foibles organes des oracles éternels qui nous sont confiez, nous en diminuons toûjours la sainteté, en les faisant passer par nôtre bonche ; chargez du pénible employ de vous édifier par nôtre vie, en vous instruisant par nos paroles ; nous sentons à toute heure le fardeau d'un si haut ministére, sçachant que les plus mediocres talens portent avec eux l'obligation d'en rendre un compte terrible au jugement de Dieu, nous trouvons plus de sujet de nous humilier que de nous applaudir des dons de Dieu ; craignant toûjours d'être du nombre de ces ouvriers malheureux, qui reçoivent, dit Jesus-Christ, leur récompense en ce monde. *L'Abbé du Jarry, Sermon de l'Annonciation.*

Eloge de la parole de Dieu, & les effets qu'elle a sur nous. O Seigneur ! c'est vôtre divine parole, qui commence à vous former dans les ames ; ce fût par la parole que vous fites l'ouvrage de nôtre création ; & c'est par cette même parole que vous achevez celui de nôtre rédemption : c'est cette parole qui renferme la semence précieuse, & le germe de cette génération divine, à laquelle nous sommes destinez. Faites donc, Seigneur, que cette sainte parole, trouvant en nous des terres préparées, produise les fruits que vous en désirez : vous avez commencé vôtre image en nous créant ; vous l'avez rétablie, lors qu'elle étoit effacée par le peché, en nous achetant ; perfectionnez-là, en nous sanctifiant ; consommez-là en nous béatifiant ; achevez vôtre ouvrage, Seigneur, & donnez-nous la grace de l'accomplir avec vous, & par vous.. Mettez, pour ainsi dire, les couleurs, & la derniére mains à ces portraits du Verbe Incarné que vous tracez sur la terre. *Le même.*

Je sçai bien que quand la parole de Dieu est annoncée dans d'autres vûës que celles du salut des ames, & de la gloire de Dieu, c'est la faute des Prédicateurs, que Dieu punira, pour le mauvais usage qu'ils font de sa parole, & qu'il leur adresse les menaces qu'il fait à son Prophete; qu'il leur demandera compte du sang & du salut des Auditeurs, qui ne se seront pas convertis à cause que cette parole aura été mal annoncée: *Sanguinem eorum de manibus tuis requiram.* Mais aussi Dieu souvent se sert des péchez des Prédicateurs, pour punir les péchez des Audireurs; vous avez abusé de ma parole quand elle a été annoncée par de fideles Ministres, je permettrai qu'elle soit mise en la bouche de ces infideles Prédicateurs, & qu'elle arrivera comme morte & languissante à vos oreilles: vous avez écouté mon Evangile comme parole d'un homme, par curiosité, ou par un autre motif que celui d'en tirer du fruit pour vôtre salut; quand vous viendrez entendre la parole de Dieu, vous n'entendrez que la parole d'un homme. Certes comme souvent la bonne disposition des Auditeurs attire des graces pour le Prédicateur même, afin qu'il s'acquitte de son devoir; qu'il annonce un Evangile, comme parle Origene, qui n'est pas pour lui; mais pour ceux qui l'écoutent. Je crois de même que Dieu punit les mauvaises dispositions des peuples, par les mauvais Prédicateurs: *Monsieur Biroat, dans le tome qui contient quelques Sermons pour les Dimanches de l'année.*

Des Prédicateurs qui corrompent la parole de Dieu.

*Ezechiel. 3.*

Ceux qui sont préposez pour éclairer les autres, sont eux-mêmes en danger de faire bien de faux pas, tandis qu'ils montrent aux autres le droit chemin. Un Orateur chrétien doit encore plus prouver par ses mœurs que par ses raisons. La vanité & les vains applaudissemens, ne sont pas ce qu'il a le plus à craindre. Le grand danger est celui dont parle JESUS-CHRIST dans l'Evangile: parler en Apôtre & vivre en Chrétien imparfait. Ni l'ignorance, ni l'oubli de ses propres devoirs, ne sçauroient excuser celui qui fait de si salutaires instructions aux autres. Quel danger plus évident pour son propre salut, que de dire si éloquemment ce qu'il faut faire, & de ne faire pas ce qu'on dit: *Ex ore tuo & judico serve nequam.* Qui a plus de sujet de craindre ce sanglant reproche, que celui qui fait de si belles leçons de spiritualité; qui crie avec tant de zele contre le déréglement des mœurs, qui parle avec tant d'onction de la vertu, & qui mene lui-même une vie tres-imparfaite. Il est étonnant qu'un homme qui parle avec tant de force, & d'une maniére si persuasive, se puisse resoudre à parler autrement qu'il ne vit, ou vivre autrement qu'il ne parle. *Le Pere Croiset, tome 2. de ses Réflexions.*

Un Prédicateur a à craindre pour lui-même s'il ne prêche plus par exemple que par parole.

*Luc. 19.*

Il faut avoüer que la difficulté de bien remplir cet employ de la prédication, n'est pas moins grands que sa dignité. Les Ministres sacrez que la Providence y appelle ne remplissent presque jamais toute l'attente des fideles, ou répondent rarement à la diversité de leurs désirs; les uns prévenus contre les ornemens les plus consacrez, voudroient changer tous les Sermons en dissertation, & en catéchismes, & accusent avec l'Apôtre presque tous les Orateurs de cet adultére spirituels, que l'on commet lorsqu'on corrompt la pureté de cette parole, qui doit être plus pure que l'argent purifié sept fois par le feu; les autres entrainez par cette curiosité qui fait si souvent

Le goût des Auditeurs est différent en fait de Sermons.

perdre le fruit de la croix ; voudroient qu'on semât des fleurs par tout ; de sorte qu'il est presque impossible de satisfaire l'austérité sauvage des uns, & la délicatesse prophane des autres. Malheur à nous si nous montions dans cette Chaire avec le dessein de plaires aux mondains, par une vaine pompe de paroles, ou de mériter l'estime des sçavans, par une dangereuse ostentation de science. Mais puisque l'Apôtre veut que nous travaillions tous à plaire au prochain pour l'édifier : *Unus quisque placeat proximo suo in ædificationem.* Nous devons faire nos efforts pour éviter ces deux écüeils également à craindre. *L'Abbé du Jarry, Panegyrique de saint Dominique.*

*Ad Roman.* 15.

Comment Dieu punit le mépris qu'on fait de sa parole.

Ah ! prenez garde, Chrétiens, que Dieu ne punisse rigoureusement le mépris de sa parole. Cette vigne ingrate ne produit rien, dit le Seigneur ; tous les soins que j'ay pris pour la rendre féconde, se trouvent inutiles ; je défendrai aux fleuves de pleuvoir sur elles. Vous aurez toûjours des Prédicateurs, parce que l'Eglise n'en manquera jamais : mais ce seront des Prédicateurs sans onction, parce que vous êtes des Auditeurs sans componction ; ce seront de ces nüées séches, dont parle l'Apôtre saint Jude, qui au lieu de répandre une rosée salutaire dans vos ames, ne feront que vous cacher les rayons de la vérité. Ma parole, dit Dieu, est tombée dans l'opprobre, par le mépris qu'ils en ont fait : mais pour m'en venger, je mets cette divine parole dans ta bouche, comme un feu devorant, & les peuples qui l'écouteront, comme un bois sec, qu'elle consumera. Je sçai que Dieu demandera aux Prédicateurs un compte rigoureux de tant de discours qu'ils prononceront dans la Chaire de vérité ? Mais les Auditeurs répondront aussi de tous ceux qu'ils auront entendus ; & la parole de Dieu appellée dans l'Ecriture un fardeau : *Onus verbi Domini*, accableront les Chrêtiens qui l'écoûteront sans fruit, comme les Ministres qui l'annonceront sans les qualitez nécessaires. *Le même.*

*Zachar.* 5.

Le pouvoir, & l'efficace de la parole de Dieu.

Tout ce que Dieu a jamais fait, il l'a voulu faire par sa parole ; & cette parole, a une fécondité si prompte, qu'à peine a-t-elle été prononcée que les choses ont été faites : *Ipse dixit & facta sunt.* D'où vient que Tertulien appelle la parole de Dieu : *Imperialem vocem.* Une voix impérieuse, à qui tout obeït. Non-seulement cette parole est puissante en elle-même : mais Dieu la mettant dans la bouche des hommes, elle conserve son efficace & sa vertu ; elle a aussi une prompte activité, & elle produit avec une semblable promptitude tout ce qu'elle désire. Car un Prêtre, qui est le Ministre de Dieu, venant à proferer ces parole : *Ego te baptiso, &c.* En même temps ne donne-t-il pas la vie à un Chrêtien, ne lui donne-t-il pas un nouvel être, & d'un enfant d'un homme, n'en fait-il pas un enfant de Dieu ? Or comme un pere, après avoir donné l'être a un enfant, est obligé de le nourrir, la parole de Dieu fait la même chose, &c. *Le Pere Masson Prêtre de l'Oratoire, 2. Sermon de l'Avent.*

*Psalm.* 32.

La parole de Dieu est une divine semence qui doit en quelques maniere produite

Toutes les plantes portent leurs semences pour produire leurs semblables, & ces semences ne sont pas plûtôt jettées dans la terre, qu'insensiblement elles se transforment en des plantes si pareilles à celles qui les ont produites, qu'il est impossible de les distinguer. La parole de Dieu est appellée semence, & semence de Dieu ; parce qu'engendrée dans le cœur de Dieu, sortant de la bouche de Dieu, & tombant dans le cœur des hommes, elle leur

communique par participation, la même immortalité, & le même bonheur de la divine plante qui la produite, selon la belle parole du Sage, qui dit, que c'est posseder la racine de l'immortalité, que de sçavoir la justice: *Scire justitiam radix est immortalitatis.* Disons plus, cette divine semence, que le Pere Eternel a semée sur la terre par son Fils, que le Fils a semée par ses Apôtres, que les Apôtres ont semée par leurs successeurs, & que les successeurs des Apôtres sement encore aujourd'hui par tous les Prédicateurs, qui ont reçû la Mission; n'est pas plûtôt entrée dans le cœur des hommes, par l'attention qu'ils lui donnent, que si elle y fructifie, il faut nécessairement qu'elle en fasse des enfans de Dieu, & pour mieux dire des Dieux mêmes; non par nature, mais par adoption; ce que le Disciple bien-aimé nous assûre dès le commencement de son Evangile, en disant que JESUS-CHRIST a donné la puissance d'être traité d'enfant de Dieu à tous ceux qui croiront à la parole qui sera annoncée en son nom. *L'Autheur des Discours Chrêtiens.*

Dieu dans nos cœurs.

*Sapient.* 15.

Parce qu'il étoit à craindre que les hommes ne reçussent la parole de Dieu, que les Ministres de l'Eglise leur prêcheroient, comme la parole des hommes, & non comme la parole de JESUS-CHRIST même; ce même JESUS-CHRIST a voulu donner tant d'authorité à leur ministére, qu'il déclare que celui qui écoûte ses Disciples, l'écoûte; que celui qui les méprisé, le méprise. Ce qu'il n'a pas dit seulement à ses Apôtres, ausquels il adresse ces paroles dans l'Evangile; mais encore à tous ceux qui étant leurs légitimes successeurs, feroient la fonction de Prédicateurs de sa parole, & qu'il s'est obligé d'assister de son esprit. Ce qui fait qu'on les doit considérer comme ses Ambassadeurs qui parlent de sa part, & qui sont ses organes: *Dans la Préface du Catechisme du Concile de Trente.*

Les Ministres de la parole de Dieu doivent être écoutez comme Jesus-Christ même.

Pour vous qui négligez d'entendre cette divine parole, & qui peut-être la méprisez, je pourrois vous dire ce que le Fils de Dieu dit autrefois à la femme Samaritaine: *Si scires donum Dei.* Avez-vous bien pensé à la grace que Dieu vous fait, en vous donnant l'occasion d'entendre sa parole? *Si scires.* Si vous connoissiez combien ce don est précieux, & ce bienfait inestimable, le mépriseriez-vous comme vous faites? Helas! combien y a-t-il de vastes païs, où les véritez qu'il vous fait entendre par l'organe de ses Ministres, ne sont point connûes? Combien de millions d'hommes dans des terres idolâtres, qui n'ont jamais entendu parler de nos Mystéres? Hé! qui a pû engager Dieu à vous donner si liberalement, ce qu'il réfuse a tant de personnes; pourquoi les laisse-t-il dans le fatal aveuglement où ils sont, pendant qu'il fait luire à vos yeux toute sa lumiére? *Si scires donum Dei.* Ah! si vous connoissiez le prix & la grandeur du bien qu'il vous présente; si vous aviez bien conçû que cette divine parole est peut-être le principe de vôtre salut, la prémiére recherche d'amitié que Dieu vous fait, la marque d'une prédilection qu'il a eüe pour vous de toute éternité, & peut-être le dernier effet de sa miséricorde, négligeriez-vous cette parole de salut, cette faveur si singuliére, cette occasion si favorable? *Sermon manuscrit.*

L'estime que nous devons faire de la parole de Dieu.

Que peut-on dire pour convaincre un esprit, & pour émouvoir un cœur que cette divine parole ne l'exprime, dans l'ame de ceux qui l'entendent? Mais que peut-on esperer de l'amandement des hommes, si la parole de

Dieu n'opere plus dans leur cœur, & s'ils persévérent toûjours dans le désordre ? Ne sçait-on pas que la conversion du cœur est une grace, qui selon l'ordre de la Providence, n'est attachée qu'au ministére de la prédication ; & qu'ainsi l'on ne doit attendre de ceux qui ne se convertissent point par cette voye, que leur impénitence finale & leur malheur éternel ? *Monsieur de la Volpilliére.*

Les grands effets qu'a operé la parole de Dieu.

Le bruit de cette voix c'est fait entendre dans les régions les plus éloignées, a dompté les peuples les plus fiers, a changé les mœurs les plus sauvages, a fait de la plus affreuse solitude, une Eglise florissante. On a vû dans les premiers siécles du Christianisme, des personnes après avoir entendu la parole de Dieu, mépriser les délices, courir après les tourmens, changer en admiration la cruauté des tirans & des bourreaux, & nous en voyons encore tous les jours, qui par la vertu de cette parole même divine entreprennent les choses les plus difficiles. *Le même.*

On prêche aujourd'hui plus que jamais d'une maniére à faire du fruit.

La parole de Dieu n'a jamais été mieux annoncée qu'elle l'est aujourd'hui ; on ne s'attache plus aux véritez spéculatives, ni à ces subtilitez ingénieuses, qui ne faisoient qu'entretenir vainement les esprits, & qui ne produisoient aucun effet dans les cœurs. On cherche maintenant l'utilité, on s'applique à la morale, on se rend populaire & intelligible, on tâche d'introduire la pieté dans les ames, on fait la peinture des actions humaines dans tous les états, afin que chacun voyant son portrait y remarque ses défauts & en cherche les remédes . . D'où vient donc que cette même parole, dans la bouche de tant d'excellens Prédicateurs, & prêchée même avec tant de zéle, fait moins d'impression qu'elle n'a jamais fait. C'est, je m'assûre, qu'on n'y apporte pas toute l'attention qu'on devroit, qu'au lieu d'appliquer son esprit à ce que l'on prêche, on l'occupe de tout autre chose. L'un songe à son travail, l'autre à son procès ; l'un à son jeu, l'autre à un rendez-vous. Toute la terre, dit un Prophéte, est tombée dans le désordre, & dans la désolation, parce que les hommes, remplis de mille soins, sont dans l'impuissance de pénétrer les véritez qui leur sont annoncées ; cependant il est nécessaire pour en tirer du fruit, de les approfondir & de les méditer avec toute l'application dont leur esprit est capable. Mais comment voulez-vous qu'un avare qui ne songe qu'à s'enrichir ; qu'un ambitieux qui ne pense qu'à s'élever, même bien souvent sur la ruïne de son prochain ; qu'un vindicatif, qui n'a que des desseins de vengeance ; qu'un voluptueux qui ne s'occuppe que de son plaisir ; qu'une mondaine qui n'a dans son esprit que la cajolerie, les ajustemens, & les modes ; que ces personnes, dis-je, soient dans un état de se recüeillir intérieurement, pour écoûter la parole de Dieu, pour y réfléchir & pour en profiter ? Leur corps est au Sermon ; mais leur esprit est toûjours absent. *Le même.*

Nous rendront compte, un jour de la parole de Dieu, que nous aurons en-

Un jour viendra, ou par une juste punition de Dieu, cette Chaire qui a servi pour vous annoncer cette parole, se changera en Tribunal pour vous condamner ; tous les Auditeurs avec lesquels vous l'avez entenduë deviendront autant de témoins, qui déposeront contre vous ; & ceux-là mêmes qui vous l'ont prêchée par un véritable désir de vôtre salut, seront forcez de vous parler encore une fois, pour vous annoncer qu'il n'y a plus de salut pour vous.

vous.. Ce qui augmente nôtre douleur; c'est qu'au lieu de profiter aux ames pour lesquelles nous travaillons; nous serons obligez de leur nuire; nous parlerons contre elles, de la même voix avec laquelle nous parlons maintenant pour leur salut, nous prononcerons l'arrêt de leur condamnation. *Le même.*

tenduë sans en retirer du profit.

On apporte au Sermon un esprit dissipé, un esprit distrait, un esprit rempli de mille soins, qui ferment l'entrée à la grace, & qui dérobent entiérement l'attention qu'on doit à la parole de Dieu. Il y faut apporter au contraire un esprit recueïlli, un esprit libre, un esprit dégagé de toute pensée importune, vuide de toute affection dereglée, exempte de toute préoccupation contraire à la vérité qu'on va prêcher... Mais à quoi pense-t-on, quand on entend cette divine parole: *Ubi sum, ibi non sum*, disoit cet ancien. Ce n'est pas au Sermon où vôtre esprit est present; c'est à vôtre divertissement; à vôtre ouvrage; à une affaire d'interêt; à un projet d'ambition; à une partie de débauche; à une intrigue; c'est ce qui vous occupe, & c'est là où vous êtes, plûtôt qu'au Sermon. Car encore que vous soyez composé d'un corps & d'esprit, vôtre présence n'est pas où est vôtre corps; mais là proprement où est vôtre esprit. *Le même.*

On apporte ordinairement au Sermon un esprit distrait & dissipé.



# PASSIONS.

## *DESORDRE DES PASSIONS ; MORTIFICATION des Passions ; Passion dominante, obligation de la dompter, &c.*

### AVERTISSEMENT.

*Les Philosophes dans leurs Livres, & les Orateurs dans leurs Harangues regardent differemment les passions, lors qu'ils en font la matiére de leurs disputes, ou de leurs discours. Comme nous en parlons ici par rapport à la Chaire, nous laissons aux uns le soin d'en expliquer la nature, les causes, & les effets, aux autres l'art de les exciter, & aux autres enfin, l'usage qu'on en doit faire, pour régler les mœurs, & les actions de l'homme raisonnable. Mais pour en parler en Prédicateur, c'est-à-dire, par rapport à l'homme Chrétien, on doit en faire voir les desordres, l'obligation qu'on a de les reprimer, & de faire enforte que ce qui est la source de tous les vices, & de tous les crimes, devienne l'instrument de toutes les vertus. Sur quoi il faut remarquer : 1°. Que comme les passions déreglées nous portent & nous excitent au péché, ce Sujet a beaucoup de choses communes avec celui des Tentations, dont nous parlerons en son lieu, & que l'on pourra consulter s'il est besoin. 2°. Qu'en chaque personne il y a toûjours quelque passion plus forte & dominante, qui fait son penchant, & qui est comme le prémier ressort qui remuë toutes les autres ; & c'est celle-là que le Prédicateur peut attaquer & combatre, s'il trouve que ce soit un dessein trop vaste, de les attaquer toutes en général. 3°. Qu'il faut supposer & faire entendre à l'Auditeur, que la mortification Chrétienne, la mort du vieil-homme, la vie de l'esprit, la voye étroite qui conduit au Ciel, consistent à vaincre, & reprimer ses passions, & que la mortification du corps, n'est qu'un moyen pour parvenir à celle de l'esprit, qui est de dompter ses inclinations vicieuses, la concupiscence, le penchant que nous avons au mal ; Car tout cela est compris sous le nom de mortification des passions, & nous fournira sur ce sujet des matériaux suffisans pour le remplir de quelque maniére qu'on le prenne, sans repeter ni prévenir ce que nous avons dit, ou ce que nous dirons de chaque vice, ou de chaque passion en particulier.*

## PARAGRAPHE PREMIER.

### *Divers desseins, & plans de Discours sur ce sujet.*

LA néceſſité que nous avons dans le Chriſtianiſme de combattre nos paſſions ; les moyens que nous avons de les vaincre ; les avantages que nous rétirons de cette victoire, feront les trois parties de ce Diſcours. I.

Premiére partie. Le même précepte qui nous oblige à éviter le péché, & à le détruire en nous autant qu'il nous eſt poſſible, nous oblige pareillement à combattre nos paſſions, & à les réprimer. 1°. Parce que quoi qu'elles ne ſoient pas des péchez, ( car ce ſeroit une erreur de le croire, puiſque Dieu les a miſes en nous, pour nous porter à la pourſuite du bien, & à la fuite du mal;) cependant comme depuis le péché originel, elles ſont déréglées, & qu'elles ſont ordinairement les cauſes de tous nos péchez ; c'eſt une obligation d'en ôter la cauſe, pour en arrêter les pernicieux effets. 2°. Parce que quoi qu'elles ne ſoient pas des péchez en elles-mêmes, elles peuvent facilement le devenir, en étant la matiére ; puiſqu'en ſuivant leur impreſſion, & l'inclination qu'elles nous donnent au péché, elles nous rendent coupables, & elles ſont autant de vices. 3°. Parce qu'elles ſont des ſources intariſſables de péchez, & ſi nous n'en arrêtons le cours, en deſſéchant la ſource même, elles nous en feront ſans ceſſe commettre de nouveaux, &c.

Seconde Partie. Dieu nous ayant laiſſé la rébellion de nos paſſions aprés la deſtruction entiére du péché originel, & ayant permis ce déréglement, pour être des occaſions de mérite, & pour ſervir d'exercice à nôtre vertu, ne nous a pas laiſſez ſans de puiſſans moyens de les reprimer, & d'empêcher qu'elles ne nous entraînent dans le péché. Ces moyens ſont; 1°. Sa grace, qui ne nous manque jamais; de ſorte que quoiqu'il ne ſoit pas en nôtre pouvoir d'en empêcher les premiers mouvemens, nous pouvons avec le ſecours de la grace, quelque violentes qu'elles ſoient, en arrêter le progrès : & même demander de plus forts ſecours par la priére, afin de les vaincre. 2°. La vigilance Chrétienne, pour prévoir les occaſions où il y auroit danger de n'en être pas les maîtres. 3°. La crainte de Dieu, & la ſoumiſſion à ſes ordres, puiſqu'il nous ordonne, comme il a fait à la mer, d'arrêter ſes flots, & de s'arrêter au point qu'il leur a marqué.

Troiſiéme Partie. Les avantages qui nous reviennent de la victoire de nos paſſions ; ſont : 1° La paix du cœur, & le repos de conſcience. 2°. La liberté Chrétienne qui nous délivre de la ſervitude du démon, du monde, & du péché, à quoi ſont aſſujetris ceux qui obéiſſent à leurs paſſions. 3°. L'aſſûrance d'une récompenſe éternelle, promiſe à ceux qui les auront vaincuës.

SUR la paſſion dominante, il faut montrer que pour ſe donner à Dieu, s'avancer dans la vertu, s'adonner à la dévotion, & détruire entiérement ce corps de péché dont parle l'Apôtre, il faut commencer par combattre & détruire la paſſion dominante ; puiſque ſans cela tout le reſte, ou ſera inutile, ou n'aura pas grand effet ; & cela pour trois raiſons qui feront autant de parties de ce II.

Discours. 1°. Parce que c'est l'ennemi le plus dangereux & le plus à craindre, & cependant celui dont on se défie le moins. 2°. Le plus fort contre nous, & qui nous rend en même-tems plus foibles, & que nous craignons le plus de vaincre. 3°. L'ennemi le plus opiniâtre, qui subsiste après la défaite de tous les autres, & contre lequel nous aurons à combattre toute nôtre vie, si nous ne l'attaquons vigoureusement, & si nous ne commençons de bonne heure à lui déclarer une guerre irréconciliable.

Pour la premiére raison. C'est l'ennemi le plus dangereux. 1°. Parce qu'il est le plus caché & le moins connu; & par conséquent, celui dont on se défie le moins. Il se déguise sous l'apparence du bien, & nous porte ainsi des coups mortels ausquels il est difficile de parer. 2°. Par ce moyen & sous prétexte de vertus, il justifie les plus grands excès. Les emportemens passent pour un véritable zele; l'avarice pour une loüable œconomie, & la vengeance pour une juste indignation, &c. 3°. Il nous trahit, il est d'intelligence avec les ennemis du dehors, & lié d'interêts avec ceux du dedans, &c. D'où il faut conclure que c'est le plus dangereux & le plus à craindre, & que si nous ne commençons par déraciner cette passion, c'est en vain que nous nous déferons des autres.

Pour la seconde raison. C'est l'ennemi le plus fort, & cependant que nous attaquons le plus foiblement, que nous ménageons davantage, que nous craignons le plus d'attaquer & de détruire; nous nous comportons à son égard, comme fit Saül à l'égard des Amalecites; nous sacrifions volontiers ce qu'il a de plus vil, & de plus méprisable, & nous reservons pour nous ce qu'il y a de plus précieux, & que nous craignons de perdre.

Pour la troisiéme. C'est encore l'ennemi le plus opiniâtre, qui tient le plus long-tems contre tous nos efforts; mais qui subsiste même après la défaite de tous les autres, & qui faisant partie de nôtre nature, s'appuyant de nôtre temperament, entre dans toutes nos actions, & nous accompagnera jusqu'à la mort, si nous ne tâchons de bonne heure à le faire mourir dans nous-mêmes, afin de mener une vie sainte & chrétienne.

III. 1°. Nos passions nous aveuglent l'esprit, ce qui fait que nous donnons dans tous les excès, que nous n'écoûtons ni raison, ni conseil; que nous fermons les yeux aux lumiéres de la foi & de la grace; ce qui paroît dans l'exemple de David, de Salomon & de tant d'autres.

2°. Elles agitent, partagent, & déchirent le cœur où elles ont pris naissance, par les impressions contraires qu'elles y font, & les mouvemens opposez, que des passions opposées lui donnent, telles que sont l'avarice, l'ambition, la crainte & le désir, &c.

3°. Elles reduisent celui qui est possedé de quelque passion, & qui ne suit que ses passions déréglées, dans la plus rude, la plus honteuse, & la plus fâcheuse de toutes les servitudes.

IV. On peut prendre pour sujet & pour partage d'un discours ces deux véritez.

Premiére verité. Qu'on doit travailler à reprimer & à vaincre ses passions. 1°. Parce qu'elles sont la source de tous nos vices, & de tous nos péchez. 2°. Parce qu'elles sont un obstacle à toutes les vertus. 3°. Parce qu'elles sont un empêchement à tous nos devoirs.

Seconde vérité. Qu'il est plus aisé qu'on ne s'imagine communément, de

vaincre ses passions ? 1°. Parce qu'il y a plus de peine à s'y abandonner, qu'à les mortifier; car quelle tyrannie n'exercent-elles point sur nous quand, on leur obéït; d'où l'on peut conclure qu'il y a plus à souffrir au service du monde, où l'on n'agit que par passion, qu'au service de Dieu, où il faut renoncer à soy-même. 2°. Parce que la joye & la paix que l'on trouve dans la victoire de ses passions, est préferable à toute la satisfaction qu'on peut goûter dans la possession de ce qu'on desire avec plus d'ardeur. 3°. Parce que la gloire qui suit la victoire de nos passions est véritable, solide, & assurée; au lieu qu'on ne trouve que de la honte & de la confusion, dans leur assouvissement.

Ce qui doit nous animer à combatre nos passions, & à travailler à les dompter, c'est, V.

1°. La gloire qu'il y a à se vaincre soy-même, plus grande incomparablement, qu'à triompher d'un ennemi étranger, au sentiment des Payens mêmes, qui ont fait consister en cela toute la sagesse & la vertu.

2°. Le secours de la grace que nous avons pour cela : de sorte que nous n'avons qu'à lui être fideles, & à la seconder de nos efforts pour en venir à bout.

3°. La grandeur de la récompense qui suit cette victoire, & que nous devons attendre d'un Dieu rémunérateur.

1°. Le premier & le principal employ de la vigilance Chrêtienne est de veiller sur ses passions, de crainte d'en être surpris; d'en écarter les objets, les prévoir, & s'étudier à les modérer. VI.

2°. La force & le courage d'un Chrêtien, est de leur resister, & de les combatre.

3°. La gloire d'un Chrêtien, est d'en remporter une entiére victoire; car c'est en cela que consiste la vertu, & le haut point de la perfection.

On peut considérer la nature & les effets des passions en général, & en tirer des conclusions pratiques pour la conduite de nôtre vie. VII.

1°. Nos passions de leur nature se portent indifféremment sur le bien & sur le mal. C'est pourquoi, il faut s'étudier à s'en servir pour faire le bien, en ne leur donnant que des objets saints, & dont la poursuite nous rende plus vertueux; ensorte qu'on puisse dire que nous sommes portez au bien, & que nous n'avons que de bonnes inclinations.

2°. Nos passions préviennent, & troublent ordinairement la raison; c'est pourquoi il faut les prévenir nous-mêmes, en évitant, ou écartant les objets qui les peuvent exciter.

3°. Elles entrainent souvent nôtre liberté, & nous font condescendre à leurs impressions; c'est pourquoi il faut leur résister, & les combatre d'abord, & ne point leur laisser prendre pied.

Voicy deux véritez qui peuvent nous fournir la matiére d'un juste discours sur ce sujet. VIII.

La premiére, la rébellion de nos passions nous marque la chûte de l'heureux état dans lequel le prémier homme avoit été créé, & cela en trois choses, qui nous doivent faire gémir en cette vie. 1°. Dans l'empire que nous avions sur les mouvemens de nôtre ame, qui sont nos passions, lesquelles nous dominent maintenant, & qui nous reduisent sous la servitude du demon

& du péché. 2°. Dans la corruption de nôtre entendement, qui n'est plus rempli que d'idées des choses terrestres, & périssables. 3°. En la corruption de nôtre cœur qui ne se porte plus qu'aux biens sensibles.

La deuxiéme vérité, que nous pouvons nous rétablir dans ce prémier état, par la victoire & l'assujetissement de nos passions.

1°. Car par ce moyen nous pouvons recouvrer ce premier empire, en nous tirant de la servitude où elles nous ont reduit.

2°. Comme nos actions dépendent des idées & des sentimens que nous avons des choses, par la victoire de nos passions nous suivons les maximes éternelles, & nous avons consequemment d'autres idées du bonheur de l'autre vie, auquel nous sommes destinez.

3°. Enfin nôtre cœur résistant au penchant qu'il a vers les biens sensibles, se porte par une suite nécessaire vers les biens qui peuvent seuls le contenter, & le rendre heureux.

IX. 1°. La victoire de nos passions est sans contredit, la plus noble, la plus parfaite, & la plus digne d'un Chrêtien, dont la vie est un continuel combat, & qui n'a point d'ennemis plus à craindre que lui-même.

2°. C'est la plus difficile, & qui nous coûte le plus, & par conséquent plus glorieuse que toutes celles qu'il peut remporter sur quelque ennemi étranger que ce soit; c'est ce que l'expérience a fait voir dans tous ces conquérans, qui après avoir dompté, & soûmis des Peuples & des Royaumes entiers, se sont laissé vaincre honteusement par leurs passions.

3°. Celle qui a plus de besoin de constance & de courage, parce que le combat dure toute la vie, & que les ennemis que nous combatons, se relevent après leur défaite & prennent de nouvelles forces, ce qui fait que la victoire doit être continuelle.

X. 1°. Nos passions sont violentes, & on a bien de la peine à les reprimer; c'est pourquoi il faut les combatre de bonne heure, lors qu'elles ne se sont pas fortifié par une trop longue habitude.

2°. Elles sont cruelles, & exercent un empire tyrannique sur le cœur, qu'elles déchirent impitoyablement, quand elles s'en sont rendües maitresses.

3°. Elles sont insatiables, & plus on leur accorde, plus elles demandent; comme l'avarice, laquelle veut toûjours amasser, & accumuler des richesses, & qui ne dit jamais c'est assez; & l'ambition qui veut toûjours s'élever, & aspirer sans cesse à de nouvelles dignitez, & ainsi des autres.

XI. Nous sommes obligez de mortifier nos passions. 1°. En qualité de Chrêtiens. La grace nous fait Chrêtiens, nous engage à mourir à tous les mouvemens de la vie sensuelle, & de la nature corrompüe. C'est pour cela qu'au Baptême, où nous récevons cette qualité, on nous oblige de renoncer à tous les objets de nos passions.

2°. Nous y sommes obligez, en qualité de pecheurs; car non-seulement il faut mortifier par la pénitence, les passions qui nous ont engagé dans le désordre, mais encore prévenir, en les mortifiant & les domptant, ceux qu'elles peuvent causer.

3°. Nous devons nous adonner à la mortification, parce qu'en qualité d'hommes qui ménons une vie sociable, nous avons une infinité de devoirs penibles & difficiles à remplir, & pour cela il est nécessaire de se contraindre,

& de se gêner presque continuellement & en mille occasions en quelque état que nous soyons.

COMME nos passions sont les maladies de nôtre ame ; pour y apporter le reméde nécessaire, il est important prémiérement de connoître la grandeur du mal & la qualité de la maladie dont nous sommes attaquez. Secondement, l'art & le moyen de la guérir ; & en troisiéme lieu, la disposition du malade, & quels remédes il est capable de supporter, de crainte de l'accabler en le voulant guérir. De la guérison des maladies du corps, pour en faire l'application à celles de l'ame. Apprenons trois choses en ces trois points de ce discours. XII.

1°. Quelle est la grandeur de ces maladies de nôtre ame qui sont nos passions.

2°. Quels sont les remédes que le Sauveur, le souverain medecin, nous ordonne.

3°. Quelle disposition nous devons apporter de nôtre part pour contribüer à nôtre guérison. *Pris de Monsieur Biroat, premier Sermon pour le quatriéme Dimanche de Carême.*

POUR vivre en paix avec le prochain, & conserver l'union & la charité. XIII.

1°. Il faut reprimer ses passions, qui sont une source de quereles, de procès & de divisions.

2°. Il faut ménager celles d'autrui, prendre garde de les exciter ou les irriter mal à propos ; de les fomenter, & de les entretenir. *Pris de l'Avent du Pere Masson.*

SUR la passion dominante, dont toute la malignité se reduit à trois chefs, qui font connoître par dégrez le peril qu'il y a de la fomenter, & l'avantage qu'on retire en la surmontant. XIV.

1°. Elle est la cause de tous les péchez que nous commettons.

2°. Elle est la source de toutes les fausses maximes, que nous nous faisons en matiére de conscience.

3°. C'est elle qui nous conduit le plus ordinairement à l'impénitence finale. Quoi de plus capable de nous la rendre odieuse que ces trois motifs ? *Pris du Sermon du Pere Cheminais sur ce sujet.*

SUR la même passion dominante. XV.

1°. C'est le plus dangereux ennemi que nous ayons à combattre, qui se mêle dans tous les partis qui se font contre nous, & qui est d'intelligence avec eux ; qui met en action toutes les autres passions ; l'ennemi le plus opiniâtre, & le plus difficile à vaincre, &c.

2°. C'est cependant celui contre lequel on combat le plus foiblement, que l'on ménage davantage, auquel on pardonne toûjours, comme Saül épargna Agag le Roy des Amalécites ; quoique Dieu lui eût donné ordre de ne pardonner à personne.

SUR la même passion dominante. XVI.

1°. La nécessité de la connoître pour la combattre ; car c'est celle sur laquelle on s'aveugle davantage, & qu'on néglige le plus de connoître.

2°. La nécessité de combattre la passion dominante, pour la vaincre.

SUR la même passion dominante, montrer qu'elle est le plus grand obstacle au salut. XVII.

1°. Elle est la source & la cause de tous nos désordres, & de tous nos défauts.

2°. Elle gâte & corrompt toutes les bonnes actions que nous faisons, & fait que nous agissons plus par humeur, & par passion, que par vertu.

3°. Elle nous met hors d'état de nous corriger & de nous repentir, & ainsi elle est cause que l'on meurt dans son peché, qui est le dernier malheur que nous devons apprehender.

---

## PARAGRAPHE SECOND.

### *Les sources où l'on peut trouver dequoi remplir ces desseins, & les Autheurs qui en traitent.*

Les Saints Peres.

Saint Augustin, *in Psalm.* 136. montre qu'il faut dompter de bonne heure les mouvemens de nos passions, & les étouffer dés leur naissance.

Le même, *l.* 14. *de Civit. Dei*, montre que l'amour du bien est la cause de toutes les passions dans les justes, & que le mauvais amour excite toutes les mauvaises passions dans les méchans.

Le même, *l.* 9. *de Civit.* se déclare contre les Stoïciens, & fait voir combien ces Philosophes étoient extravagans.

Le même, ch. 8. du même livre, montre comme un Chrêtien doit faire un bon usage de ses passions. Il enseigne encore la même chose, au traité 60. sur saint Jean, expliquant ces paroles: *Cùm hoc dixisset Jesus, turbatus est.*

Saint Ambroise, *l.* 1. *Officiorum ch.* 47. montre comment & pourquoi il faut se donner de garde de nos passions.

Le même, *Serm.* 19. montre qu'il faut commencer de bonne heure à les dompter.

Saint Jerôme, *l.* 2. *in Pelagianos*, fait le dénombrement des passions, & montre de quelles sources elles naissent.

Le même, *lib.* 1. *in cap.* 5. *Isaia*, montre que toute passion, & affection déréglée trouble l'esprit, & peut être appellée une espece d'yvresse. Il montre la même chose, sur le ch. 43. Ezechiel, au liv. premier, sur le 4. ch. d'Osée, & sur le premier ch. de Joël.

Le même, *Epist.* 9. *quæ est ad Salvinam viduam*, montre qu'il n'est pas possible en cette vie que nos passions ne se soûlevent, mais que nous pouvons les reprimer.

Le même, *Epist. ad Thesiphontem adversus Pelagium*, montre qu'il est impossible de déraciner entierement nos passions.

Saint Gregoire, *l.* 14. *Moral.* montre que le démon excite les passions ausquelles nous sommes plus sujets, & nous attaquent par l'endroit le plus foible de nous-mêmes.

Le même, *l.* 1. *Moral. c.* 10. montre que les gens de bien ne sont ni stupides, ni insensibles; mais qu'ils sçavent reprimer leurs passions.

Saint Chrysostome, exhort. sur le ch. cinquiéme de saint Mathieu, montre qu'il

qu'il faut craindre ses passions, & qu'il faut travailler à les dompter.

Le même, *Exhort. sur le ch.* 18. *du même saint Matthieu*, fait voir l'extravagance d'un homme asservi à ses passions.

Saint Basile, *Homil.* 9. *in Psalm.* 33. montre comme les passions nous aveuglent, & nous empêchent de discerner le bien & le mal.

Le même, *Homil.* 10. *in Hexam.* montre que celui qui est esclave de ses passions, se dégrade de l'excellence & de la dignité d'homme libre.

Le même, *in const. Mon. c.* 3. montre comme il faut se servir de ses passions pour pratiquer les vertus Chrêtiennes.

Origene, *Homil.* 7. *in c.* 10. *Levitici*, montre que toutes les passions mal réglées causent à l'ame une yvresse, & lui ôtent la raison, & fait voir la même chose *Homil.* 2. *in cap.* 50 *Jerem.*

Saint Grégoire de Nazianze, *Homil.* 11. *in Genesim*, montre combien il est indigne que celui qui commande aux autres, soit esclave de ses passions.

Saint Grégoire de Nysse, *Orat.* 2. *de Beatit.* fait voir à quel dessein Dieu a donné des passions à l'homme, & l'usage qu'il en doit faire.

Saint Jean Climacus, *Grad.* 6. *art.* 159. montre que les passions ne sont point mauvaises en elles-mêmes, & que la mortification ne doit être employée que pour en retrancher l'excès.

Theodoret, *in cap.* 7. *ad Roman.* montre à quel dessein Dieu a donné des passions à l'homme, & quel en doit être l'usage.

S. Bernard, *Serm.* 58. *in Cant.* enseigne qu'il ne faut jamais se désister de combatre ses passions, & d'en retrancher l'excès, parce qu'elles renaissent toûjours.

Le même, *Serm.* 35. *ex parvis*, montre qu'elles nous conduisent ou au Ciel ou aux Enfers, selon le bon ou le mauvais objet qu'on leur donne, & au Serm. 6. que le bon usage des passions fait les Saints, comme le mauvais fait les personnes vicieuses.

Le même, *Homil.* 4. *super missus est*, montre le combat que les passions excitent quelquefois dans le cœur de l'homme.

Cassien, *Coll.* 5. *c.* 14. & *Coll.* 24.

Grénade, dans la Guide des Pécheurs, livre premier, ch. dix-huit, §. 2. parle de l'esclavage où nous reduisent nos passions, & au ch. 19. du même livre, parle de la guerre intérieure que souffrent les méchans, de la part de leurs passions. Les Livres spirituels & autres.

Le même, au Traité de l'Oraison & de la Méditation, ch. 2. §. 3. fait voir les troubles que les passions excitent dans l'esprit. Et dans le même endroit, il donne les moyens de régler les passions.

Le même dans le Traité de l'Amour de Dieu, ch. 6. parle de la mortification des désirs, & des inclinations naturelles. Et dans le 7. ch. comment on les doit mortifier.

Alphonse Rodriguez, seconde Part. Traité de la Mortification, chap. 2. 3. 4. 7. 9. 10. 14 parle de la mortification des passions.

Le P. saint Jure, l. 3. de la connoissance & de l'amour de nôtre-Seigneur, ch. 10. sect. 3.

P. Jacobus Alvarés, *de Orat. l.* 3. *part.* 1. *c.* 7. parle de la nécessité de la mortification des sens intérieurs des passions & des affections.

Le même, tome 2. Partie 3. traite en plusieurs Chapitres, de la mortification de l'homme intérieur.

P. Hieronymus Platus, *l. 3. cap. 5. de bono statu Religiosi.*

Le Pere Croiset, 2. Tome de ses Réflexions Chrétiennes.

Le même, dans le même volume, parle des effets des Passions.

Le Pere Caussin, dans la préface du Traité des Passions.

Le Pere Guilloré, dans le Tome 2. des maximes spirituelles, a un long traité sur la Passion dominante.

Le Pere Camaret, Tome second, cinquiéme obstacle à la vertu, où il parle fort au long des Passions en général, & en particulier, & dans le Traité suivant, il traite fort au long de la Passion dominante.

Le Pere Haineuve, liv. de l'ordre de la Vie & des Mœurs, premiére partie, Discours 18. traite de la maniére de régler l'appetit & les passions; Et dans le Discours suivant, il montre comme la raison s'en doit servir.

Le Pere Antoine de saint Martin de la Porte, livre intitulé : *Les Conduites de la grace*, seconde partie, où il traite de la Passion, comme cause du péché.

Le Pere Senault, dans l'homme criminel, quatriéme Traité, Discours quatriéme, où il montre que les passions sont volages, ou farouches.

Le Pere d'Ozenne, dans la Morale de JESUS-CHRIST, titre neuviéme, parle de la mortification du cœur & des passions.

*On ne parle point ici de ceux qui n'ont point traité des passions qu'en Philosophes sans rapport aux mœurs.*

Les Prédicateurs modernes, qui ont traité ce sujet.

Monsieur Biroat, dans son Avent Discours neuviéme, parle contre les emportemens du monde qui sont proprement les Passions.

Le même, dans le premier & second Sermon pour le quatriéme Jeudi de Carême.

Le Pere Cheminais, Tome 1. a un Sermon sur la Passion dominante.

L'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, traite aussi le même sujet, Tome 1. de la Domin. Serm. pour le quatriéme Dimanche après l'Epiphanie.

Ceux qui ont fait des recueils sur ce sujet.

Busæus, *in Panario. Tit. Immortificatio Passionum.*

Lohner, *Tit. Mortificatio.*

Labatha, *Tit. mortification.*

*Tous ceux qui ont traité de la mortification en général, n'ont pas oublié de parler de la mortification intérieure qui est la principale, & regarde les passions.*

---

## PARAGRAPHE TROISIE'ME.

### *Passages, Exemples, Applications de l'Ecriture sur ce sujet.*

*Subtus te erit appetitus tuus, & tu dominaberis illius.* Genes. 4.

Votre concupiscence vous sera soûmise, & vous la dominerez.

*Tradidit illos in desideria cordis eorum.* Ad Roman. 1.

Dieu les a livrez aux désirs de leurs cœurs.

| | |
|---|---|
| *Tradidit illos Deus in passiones ignominiæ.* Ibidem. | Dieu les a livrez à des passions honteuses. |
| *Laudatur peccator in desideriis animæ suæ.* Psalm. 10. | Le pécheur est loüé dans les désirs de son ame. |
| *Dimisi eos secundùm desideria cordis eorum.* Psalm. 80. | Je les ai abandonnez aux désirs de leur cœur. |
| *Post concupiscentias tuas non eas, & à voluntate tuâ avertere; si enim præstes animæ tuæ concupiscentias ejus, faciet te in gaudium inimicis tuis.* Eccli. 18. | Ne vous laissez point aller à vos mauvais désirs, & détournez-vous de vôtre propre volonté: car si vous contentez vôtre ame dans ses désirs dereglez, elle vous rendra la joye de vos ennemis. |
| *Melior est patiens viro forti, & qui dominatur animo suo, expugnatore urbium.* Proverb. 16. | L'homme patient vaut mieux que le courageux; & celui qui est maître de son esprit, vaut mieux que celui qui force les villes. |
| *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, & tollat crucem suam, & sequatur me.* Matth. 16. & Luc. 9. | Si quelqu'un veut venir après moy, qu'il renonce à soy-même, & qu'il se charge de sa croix, & me suive. |
| *Non veni mittere pacem, sed gladium.* Matth. 10. | Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre, je ne suis pas venu y apporter la paix, mais l'épée. |
| *Inimici hominis domestici ejus.* Mich. 7. & Matth. 10. | L'homme a pour ennemis ses propres domestiques. |
| *Regnum cælorum vim patitur, & violenti rapiunt illud.* Matth. 11. | Le Royaume du Ciel se prend par violence, & ce sont les violens qui l'emportent. |
| *Intrate per angustam portam, quia lata & spatiosa via est, quæ ducit ad perditionem.* Matth. 7. | Entrez par la porte étroite, parce que la porte de la perdition est large, & le chemin qui y mene est spatieux. |
| *Non regnet peccatum in vestro mortali corpore, ut obediatis concupiscentiis vestris.* Ad Roman. 6. | Ne souffrez point que le péché regne dans vôtre corps mortel, en lui obéïssant pour suivre les désirs dereglez de vôtre chair. |
| *Hoc scientes quia vetus homo noster crucifixus est, ut destruatur corpus peccati, & ultra non serviamus peccato.* Ibid. | Sçachant que nôtre vieil homme a été crucifié avec Jesus-Christ, afin que le corps du péché soit détruit, & que nous ne soyons plus asservis au péché. |
| *Consepulti sumus cum Christo per Baptismum in mortem.* Ad Roman. 6. | Nous avons été ensevelis en Jesus-Christ par le Baptême pour mourir au péché. |
| *Video aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ, & captivantem me sub lege peccati.* Ad Roman. 7. | Je sens dans les membres de mon corps une autre loy qui combat contre la loy de mon esprit, & qui me rend captif sous la loy du péché. |
| *Spiritu ambulate, & desideria carnis non perficiatis.* Ad Galat. 5. | Conduisez-vous selon l'esprit, & vous n'accomplirez point les désirs de la chair. |
| *Qui sunt Christi carnem suam crucifixerunt, cum vitiis & concupiscentiis.* Ibidem. | Ceux qui sont à Jesus-Christ, ont crucifié leur chair avec ses passions. |
| *Absit mihi gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu-Christi, per quem mihi mundus crucifixus est, & ego mundo.* Ibid. | A Dieu ne plaise, que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de nôtre Seigneur Jesus-Christ, par qui le monde est mort & crucifié pour moy, comme je suis mort & crucifié pour le monde. |
| *Radix omnium malorum cupiditas.* 1. ad Timoth. 6. | L'amour des richesses est la racine de tous les maux. |
| *Impii quasi mare fervens.* Isaiæ. 57. | Les impies sont semblables à une mer agitée. |

*Exemples tirez de l'Ancien Testament.*

Exemple de mortification de toutes les passions dans le saint Patriarche Abraham.

Saint Paul qui donne tant d'éloges à la foi & à l'espérance du Pere des Fideles Abraham, pouvoit également loüer & admirer sa charité, & la parfaite mortification de ses passions ; car pour parler de celle qui les comprend toutes, elle parut dans l'obéissance qu'il rendit à Dieu. Toutes les passions formerent une tentation furieuse dans le cœur de ce saint Patriarche, à l'occasion du commandement qui lui fut fait de sacrifier un Fils unique, qu'il avoit eu par une espece de miracle. L'Ecriture n'auroit pas omis de nous faire sçavoir les divers mouvemens de crainte, de douleur, de tristesse, d'amour de désir, & le trouble de ce pere, s'il se fût élevé dans son cœur quelque passion contraire à l'ordre de Dieu; mais il reçût cet ordre avec tant de soumission de tous les sentimens naturels, comme si la chose ne l'eût point touché à l'endroit où il étoit plus sensible, & ce qui est assez étonnant; c'est que l'Ange ayant arrêté le coup, & ayant substitué une autre victime en la place d'Isaac, ce fils bien-aimé ; le cœur généreux & fidéle de ce pere ne fut non plus émû d'un sentiment naturel de joye, à la délivrance de son fils, qu'il avoit été frappé d'un sentiment de douleur, à la vûë de sa perte.

Exemple de cette même mortification dans la personne de Moïse.

*Ambrois. livre de Caïn & Abel.*

Moïse peut servir d'un second exemple, puisque saint Ambroise nous le produit à ce dessein, en disant qu'il avoit remporté une victoire sur toutes ses passions : *Etenim victor fuit omnium passionum.* Il le fit en effet bien paroître, à souffrir l'opiniâtreté de Pharaon, & à attendre la conversion de ce Prince endurci. La convoitise ne corrompit jamais son cœur, ajoûte ce Pere : *Nec ullis captus illecebris.* Et saint Paul le déclare expressement quand il dit: que Moïse renonça de bon cœur à toute la vanité, & à toutes les grandeurs de la Cour : ensorte que ni le plaisir, ni l'honneur, ni les richesses, qui sont les trois grands objets de toutes les passions humaines, ne furent pas capables d'émouvoir, & d'ébranler son cœur. Il avoit acquis par cette mortification, une parfaite soumission de son esprit à Dieu, & de sa chair à l'esprit, & parvint par ce moyen, à être le plus doux, le plus humain, le plus patient, & le plus maître de lui-même, de tous les hommes : *Mitissimus hominum.*

*Numer. 12.*

L'exemple de David.

On ne peut omettre sur ce sujet l'exemple de David, cet homme selon le cœur de Dieu ; ce saint Roi en qui seul nous avons plusieurs exemples d'une parfaite mortification de la colére, de la vengeance, & des autres passions les plus difficiles à surmonter. Ce qui parut avec l'admiration de tous les siécles, en ce que persécuté par Saül, & ayant eu plusieurs fois cet ennemi en son pouvoir, & pouvant par sa mort s'assurer la couronne à laquelle il étoit destiné, nonseulement il ne se vengea pas des injures qu'il avoit reçûës, à quoi la colére l'eût emporté, si elle n'eût été parfaitement mortifiée ; mais il fit tous ses efforts pour gagner par mille bons offices, cet ennemi cruël & puissant, qui lui avoit déja manqué de parole, après diverses réconciliations ; & dans la juste crainte qu'il pouvoit avoir de tomber lui-même entre ses mains, & d'être la victime de son envie. Ensuite ce saint Roy persécuté par son pro-

spre fils Absalom,& chargé d'injures par l'infidéle Semeï, non-seulement il ne s'emporta point de colére, contre ce sujet rebelle, & contre ce fils dénaturé; mais il retint même la colére de ses fidéles Officiers, qui vouloient venger par la mort des coupables, l'attentat & le crime de leze-Majesté. Peut-on voir une plus parfaite victoire de ses passions ?

A ces exemples des Saints de l'ancienne Loi, on peut ajoûter les exemples de deux illustres Saintes de la même Loi; sçavoir d'Esther, & de Judith. Quoi de plus admirable que la mortification d'Esther qui dit à Dieu: *Scis quod nunquam lætata sit ancilla nisi in te Deus Abraham.* Vous sçavez, Seigneur, que jamais vôtre servante n'a eu de sentiment de joye qu'en vous, le Dieu d'Abraham; ni l'éclat de cette Cour qui m'environne, ni de cette Couronne qui brille sur ma tête, ni les délices, ni les richesses du plus puissant Roi du monde, n'ont pû toucher mon cœur, pour lui donner le moindre mouvement sensible de joye; au contraire je n'ai eu que du mépris, & du rebut de cette grandeur, de cette vanité & de cette volupté des sens; ne voilà-t-il pas une mortification bien parfaite ? L'exemple d'Esther & de Judith. *Esther. 14.*

L'exemple de Judith, est assez connu sans qu'il soit nécessaire de nous y étendre davantage. Une jeune veuve avec tous les avantages de la nature, & de la fortune, renoncer à toutes les commoditez de la vie; passer en jeûnes, en oraison, en pénitence, dans le cilice, ses plus belles années; N'est-ce pas avoir mortifié toutes ses passions, dans un âge, & dans un état, où elles ont coûtume d'être les plus vives, & les plus difficiles à vaincre, ou à régler?

Je laisse les autres exemples de mortification qu'on pourroit remarquer dans l'Ecriture, pour en rapporter d'autres des excès, des crimes, & des malheurs que cause la passion dominante, quand elle est dereglée, & qu'on néglige de la dompter.

Saül avant que de monter sur le Trône, avoit du mérite & de la vertu: c'est ce qui le rendit agréable aux yeux de Dieu, & qui fut cause de son élévation; mais il se laissa malheureusement prévenir d'une forte jalousie contre David: de cette source empoisonnée, combien sort-il de péchez qui corrompent ses mœurs & son cœur ? Il devient soupçonneux; les éloges qu'on donne à David lui font ombrage; défiant, il observe toutes ses actions; critique, il donne un tour malin aux choses les plus innocentes; ingrat, il oublie le service que ce jeune berger vient de rendre à son Etat & à sa personne; injuste, il ne peut plus voir de bon œil, un sujet qu'il regarde comme le rival de sa gloire & de son authorité; quelque soin que David ait de ménager l'une & l'autre; il devient lâche & timide, se livrant à la tristesse que lui cause la prospérité de ce jeune homme, rendant sa fidélité suspecte par des médisances secrettes; trompeur & dissimulé, il ne pense plus qu'à lui tendre des piéges pour le surprendre: il passe jusqu'à la cruauté. Il ajoûte à tous ces péchez, le parjure, manquant au serment qu'il avoit fait à Jonatas, de ne plus attenter sur la personne de David. On doit être surpris de tant de vices dans un Prince, qui avoit auparavant de la vertu; mais c'est que la passion dominante est cause de tous les péchez que nous commettons, & met toutes les autres passions en usage pour se satisfaire. Exemple des maux & des crimes que produisit à Saül la passion dominante.

L'exemple de Jésabel, dont la passion dominante étoit l'envie de regner.

Jésabel étoit une Princesse fiére & impérieuse ; sa passion étoit l'orgüeil & l'envie de regner ; delà cette longue suite de péchez que nous lisons dans l'Histoire sainte ; elle forme des intrigues contre son propre mari ; elle est violente jusqu'à l'emportement contre ceux qui lui résistent ; injuste à l'égard de Naboth, dont elle entreprend d'usurper l'héritage ; hautaine, méprisante, donnant de mauvais conseils, & excitant contre Naboth l'indignation d'Achab, qu'elle rend jaloux de son authorité ; elle va jusqu'à la calomnie, en faisant accuser faussement cet innocent d'avoir mal parlé du gouvernement, & blasphemé contre le nom du Seigneur ; elle ajoûte à ces crimes l'impieté & l'irréligion, méprisant les avis du Prophéte Elie, envoyé de Dieu pour la reprendre : elle devient cruelle, jusqu'à faire mourir un sujet innocent, & à persécuter Elie, parce qu'il lui annonçoit des véritez tristes & fâcheuses. Tous ces crimes furent des effets de son ambition & de son orgüeil, qui étoit sa passion.

L'exemple du superbe Aman.

Sans parler des autres exemples que l'Ecriture nous fournit sur ce sujet, le seul exemple d'Aman doit suffire pour nous convaincre, qu'une passion dont on se laisse dominer nous porte jusqu'aux derniers excès, & est la source de tous les autres crimes. Aman, le sujet le plus fortuné qui fut jamais, devant lequel, par ordre même du Roi, chacun fléchissoit le genou, se croit malheureux, parce qu'un homme qui devoit paroître méprisable à ses yeux, ne lui a pas rendu ce devoir ; la haine & la colére s'emparent tellement de son cœur, qu'il projette le dessein d'exterminer tous les Juifs répandus dans l'Empire d'Assuerus, pour en pouvoir enveloper un seul dans le massacre général : la tristesse, la fureur, le desespoir, le déchirent & le tourmentent, & il avoüe ingénuëment, qu'en possedant tant de biens, il compte tout ce qu'il a pour rien, & qu'il ne peut être heureux, tandis qu'il verra Mardochée Juif, assis à la porte du Palais, qui refusera de lui rendre l'hommage qu'il vouloit : ensuite dans quels crimes & dans quels malheurs cette dominante passion ne le précipita-t-elle pas ?

*Esther 3.*

## *Exemples tirez du Nouveau Testament.*

L'exemple du Sauveur dans le renoncement à sa volonté, & à ses inclinations naturelles.

Comme il n'y avoit rien dans Jesus-Christ, qui ne fût parfaitement réglé, il semble qu'il n'y avoit rien à mortifier dans lui ; cependant il n'a pas laissé que de renoncer à sa volonté, quelque raisonnable & quelque sainte qu'elle fût ; & il a protesté qu'il n'étoit pas venu au monde pour accomplir sa volonté propre, mais celle de son Pére ; ayant été obéïssant jusqu'à la mort, & à la mort de la Croix. De même quelques réglées que fussent ses inclinations naturelles, telle qu'étoit celle qu'il avoit pour la conservation de sa vie & de sa gloire ; cependant il les a sacrifiées à la gloire de son Pere, & au salut des hommes. Il a permis à ses passions, non pas de se revolter ; mais de s'émouvoir à la vûë des objets qui leur étoient contraires ; afin que par la violence qu'il se fait pour les combattre, jusqu'à en suer du sang, il nous inspirât le courage, & nous apprît la maniére de leur résister, & de les vaincre. Et c'est ce motif dont se sert

l'Apôtre pour nous animer à combattre courageusement contre nos passions. *Rappellez, dit-il, dans vôtre esprit l'exemple de Jesus-Christ, qui a souffert une si grande contradiction ; afin que vous ne vous lassiez point de résister à vos passions, & que vous ne tombiez point dans le découragement; car vous n'avez pas encore, comme lui, résisté jusqu'au sang, en combattant contre le peché.* Hebr. 7.

Saint Pierre, le Chef des Apôtres, & saint Jean, le Disciple favori, témoignerent assûrément bien de la passion : le prémier de crainte, l'autre de colere. Le premier en reniant son Maître à la parole d'une servante. Le second voulant par un zele indiscret, faire descendre le feu du Ciel contre une Ville infidele. Mais l'un & l'autre, & tous les Apôtres qui avoient témoigné beaucoup de foiblesse, au temps de la Passion du Sauveur, ayant reçû le Saint-Esprit, reçûrent aussi la grace d'une parfaite mortification de toutes leurs passions ; & l'Ecriture dit de tous, qu'au lieu de craindre, de s'affliger, de perdre courage, & toute espérance de reüssir, voyant les persécutions qui s'élevoient à la naissance de l'Eglise, ils avoient de la joye de se voir maltraitez pour le nom de Jesus-Christ.

L'exemple des Apôtres.

Saint Paul, cet homme tout divin, ce vase d'élection, & l'Apôtre par excellence, ne se plaint-il pas, & ne s'appelle-t-il pas misérable d'être encore sujet à la plus honteuse de toutes les passions? N'a-t-il pas fait de grandes & instantes prieres pour en être délivré, & il dit lui-même qu'il n'a rien obtenu, sinon la grace de Dieu pour y résister avec assûrance, que la vertu se perfectionne en cette sorte d'infirmité. Si donc saint Paul, en l'état de sa plus grande perfection, n'a pas été exempt de passions, quelle apparence qu'un autre, pour saint & pour parfait qu'il soit, ou qu'il puisse être, en soit délivré; & que la parfaite mortification des passions consiste en cette entiere défaite, en sorte qu'elle ne nous fasse plus de peine ?

S. Paul & les plus grãdsSaints ont été sujets à des passions qu'ils ont eu bien de la peine à vaincre.

La passion dominante de saint Paul étoit la colere; mais lors que le Fils de Dieu triompha de ce rebelle, il ne lui ôta pas cette humeur boüillante, il lui fit seulement changer d'objet, & il consacra en quelque maniere cette passion par le moyen de sa grace, qui fit de la colere d'un persécuteur, le zele d'un Apôtre passionné pour la gloire de son Maître. On peut dire quelque chose de semblable de Magdelaine, cette fameuse pécheresse, & cette sainte pénitente de l'Evangile, sa passion dominante, & qui étoit la source de ses désordres, étoit l'amour prophane & mondain; lorsque le Fils de Dieu commença à regner dans son cœur, bannit-il tout amour de son cœur? Non; mais il en changea l'objet. Il n'arracha pas l'inclination qu'elle avoit à aimer; il anta la grace sur le principe de son peché, & cet amour naturel & criminel, cette passion toute prophane, devint une charité toute divine. Voilà comme la grace s'accommode à nos passions, à nôtre naturel, & à nos inclinations pour les sanctifier, & les faire servir aux desseins que Dieu a sur nous.

L'exemple de saint Paul, & de sainte Magdelaine, montrent que la grace ne détruit pas nos passions naturelles, mais leur fait changer d'objet.

Judas fut dominé par une passion d'interêt ; & de là vint l'égarement & l'aveuglement de son esprit. Qu'est-ce qui fit d'un Apôtre un Apostat, sinon cette lâche passion ? Qui se fût pû imaginer qu'un Apotre eût jamais été sujet à un tel vice, & que ce défaut, qui n'étoit pas fort remarquable en son commencement, auroit eu une telle fin ; mais il faut considerer le progrés que fit cette passion dans le cœur de ce malheureux ; des petits larcins il conçoit un désir

L'étrange effet d'une passion dominante dans la personne de Judas.

violent d'en faire de plus considerables, en faisant semblant qu'il a regret de la dissipation que Magdelaine fait des parfums qu'elle répand sur la tête du Sauveur. Il passe plus avant, aprés avoir trahi sa conscience, il vend son Maître, & communiant en cet état avec les Apôtres, il met le comble à ses crimes par un sacrilege. Quel enchainement de pechez dans un Apôtre élevé en l'école de JESUS-CHRIST, & témoin de ses miracles! Aprés cela, si une passion semblable domine en nôtre cœur, n'avons-nous pas sujet d'en appréhender quelque funeste issuë, si nous ne faisons tous nos efforts pour l'étouffer de bonne heure: ne considérons pas ce qu'elle fait présentement en nous, regardons ce qu'elle peut faire, & ce que peut être elle a déja fait en quelque autre, qui n'avoit pas moins de graces, de vertu & de bonne volonté que nous?

## *Applications de quelques passages de l'Ecriture à ce sujet.*

Nos passions sont les vents qui nous agitent dans la mer de ce monde.

*Imperavit ventis & facta est tranquillitas magna. Matth. 8.* Ces vents qui nous agitent dans la mer de ce monde, ne sont autres que nos passions déréglées, qui s'entrecombattent sans cesse les unes les autres, & excitent les plus violentes tempêtes. Telles sont la volupté, l'avarice, l'orguëil, l'ambition, l'envie, & l'esprit de vengeance. Or pour éviter le naufrage & la mort, dont ces tempêtes nous menacent, on jette tout dans la mer de crainte que les flots ne submergent le vaisseau. On n'a égard ni à l'or, ni à l'argent, ni à toutes les richesses dont il est chargé, on abandonne tout pour sauver sa vie; ainsi voulez-vous vous sauver au milieu des flots orageux de cette vie; pour empêcher la furie des vents & des tempêtes qui sont vos passions, défaites-vous des choses qui en sont la cause & l'objet; de l'amour des richesses; détachez vôtre cœur de toutes les choses grossieres & pésantes qui vous feront infailliblement abîmer, &c. De plus, comme les vents agitent la mer, & en troublent le calme par leur souffle impétueux; de même nos passions, par leurs mouvemens déréglez, forment des tempêtes dans nôtre cœur, & en troublent toute la tranquillité. Tantôt la colere y excite des orages; tantôt il y regne un vent d'orguëil & de vaine gloire, qui nous emporte bien loin; tantôt c'est l'impatience; tantôt c'est l'envie, tantôt c'est la colere. Si vous voulez donc, ou plûtôt si vous sçavez commander aux vents de vos passions & de vos appetits, en les mortifiant & en les soûmettant à la raison, vous joüirez d'une paix & d'une tranquillité admirable. *Imperavit ventis, & facta est tranquillitas magna.* *Matth. 8. & Luc. 8.*

Dieu a prescrit des bornes à nos passions qu'il nous defend de passer.

*Huc usque venies, & confringes tumentes fluctus tuos. Job. 38.* Comparez les mouvemens des passions aux tempêtes de la mer; vous diriez quelquefois, que cet élement excitant ses orages, veüille menacer le Ciel & abîmer la terre: Cependant dés qu'il est arrivé au bord, il s'arrête, & il est contraint de demeurer là: *Huc usque venies & confringes tumentes fluctus tuos*: Vous viendrez jusqu'à ce point, & vous briserez vos flots à ce grain de sable; vous ne passerez pas plus avant; la mer rencontrant, pour ainsi dire, ce commandement écrit du doigt de Dieu, s'arrête par respect & par obéissance & se retire. Il me semble qu'entre l'appetit sensitif où sont les passions, & la volonté, où est l'appetit raisonnable, il y a lieu de trouver comme une barriere, & une espece de rivage qui

qui sépare l'une de l'autre, & que le Sauveur se met entre deux, entre cette volonté & ces passions, & puis qu'il commande : *Huc usque venies* : Il parle d'un côté à la volonté ; vous ressentirez les prémiers mouvemens de cette passion ; mais vous ne passerez pas plus avant : & d'un autre côté il parle à ces passions : *Huc usque venies* : Vous demeurerez en l'état des prémiers mouvemens, vous ne passerez pas jusqu'à la volonté ; & c'est dans l'obéïssance de ce commandement que consiste la victoire de nos passions.

*Non regnet peccatum in vestro mortali corpore. Ad Roman.6.* Quelquefois le peché ne fait que passer en nous, & c'est quand nous le commettons sans en avoir contracté l'habitude, ou bien quand il ne vient pas de quelque principe qui nous y porte souvent, tel qu'est une violente passion qui nous le fait commettre quand l'occasion s'en présente ; alors le peché ne regne pas encore, il n'y exerce pas son empire, comme il fait lors que quelque passion nous y porte & nous y pousse, & que nous lui obéïssons sans aucune resistance. Or ce que prétend l'Apôtre par ces paroles, ce n'est pas d'arracher entierement nos passions, elles sont antées dans nôtre nature ; mais d'empêcher qu'elles ne regnent dans nous, & sur nôtre corps, par l'obéïssance que nous leur rendons : *Ut obediatis concupiscentiis vestris.* *Ad Rom. 6.*

*Pepercit Saül, & populus Agag, & optimis gregibus ovium, quidquid verò vile fuit & reprobum, hoc demoliti sunt. 1.Reg. c.15.* Dieu avoit commandé à Saül par la bouche de Samuël, de détruire entierement les Amalecites, sans épargner ni sexe ni âge ; & de faire tout passer au fil de l'épée jusqu'aux troupeaux, & aux autres animaux domestiques. Saül cependant, & tout le peuple pardonna à Agag, & à tout ce qu'il y avoit de plus beau & de meilleur parmi les troupeaux & les dépoüilles, & saccagea tout le reste qui ne valoit rien. Il y a plusieurs personnes qui font de même, ils se mortifient en de certaines choses qui ne sont pas de consequence ; mais dans celles qui leur tiennent le plus au cœur, ils s'épargnent, & ne touchent jamais à leur passion dominante. Or c'est à ceux-là que je dis, que ce que nous avons de plus cher & de plus précieux, est ce que nous devons principalement envisager, pour nous mortifier là dessus, & pour en faire un sacrifice à Dieu. Que fait Samuël ? il va trouver Saül, le reprend aigrement de la part de Dieu, se fait amener le Roy d'Amalec, & Agag lui ayant été présenté, Samuël le mit en pieces. Voilà ce que vous devez faire ; égorger le Roi des Amalecites ; c'est-à-dire, sacrifier à Dieu par la mortification, la passion qui regne le plus en vous, cette vanité, cet orgueïl, cette avidité de gloire & de réputation ; cette impatience, cette humeur fâcheuse & intraitable que vous avez.

On épargne la passion dominante dans la pratique de la mortification des autres passions.

*Tolle filium tuum unigenitum quem diligis Isaac. Genes. c.22.* Combien de fois une voix intérieure vous a-t-elle fait à l'oreille du cœur, commandement que Dieu fit autrefois à Abraham. La victime que je vous demande en sacrifice, c'est cette passion bien-aimée ; c'est cet enfant cheri que vôtre cœur a conçu & nourri avec tant de soin. Toute autre victime m'est indifférente ; en vain vous avez essayé d'échaper à la grace qui vous poursuivoit ; toûjours vigilante, & toûjours attentive à vôtre salut sans jamais prendre le change, elle n'a point cessé de troubler la fausse paix de vôtre conscience ; si vous me dites qu'il vous en auroit trop coûté pour résister aux attaques fréquentes d'une passion

Sur la même passion dominante.

qui vous tyrannise ; je pourrois vous répondre, qu'il vons en a peut-être plus coûté pour tenir contre les puissantes sollicitations de la grace que vous avez rejettée, méprisée, & combatuë tant de fois.

Sur la même passion. *Maledictus dolosus, qui habet in grege suo masculum, & votum faciens, immolat debile Domino, Malach.* 1. Celui-là est frappé de la malediction divine, dit un Prophéte, qui ayant dans son troupeau, quelque chose digne d'être sacrifié à Dieu, ne lui présente néanmoins, que le rebut, & ce qu'il y a de plus maigre. N'est-ce pas ce que fait celui, qui sacrifie à Dieu plusieurs actions de sa vie, par la mortification, & qui se réserve néanmoins cette passion particuliére & dominante, à laquelle il ne touche point. Dieu a bien affaire de tout le reste de vos oblations & de vos sacrifices, dont vous serez prodigue tant qu'il vons plaira, pendant que vous ne lui immolez pas cette passion que vous épargnez. Il regarde ce que vous aimez pour juger du prix de cette offrande, & comme cette passion est la chose qui vous tient le plus au cœur, il n'estime que le sacrifice que vous lui en pouvez faire.

Comme il faut toûjours combattre ces passions. *Bonum certamen certavi, cursum consummavi.* 2. *ad Timoth.* 4. J'ai bien combatu, & j'ai achevé ma course. L'Apôtre veut dire qu'il a livré des combats, non-seulement avec des ennemis étrangers; mais encore avec des domestiques. Il avoit des passions qui lui faisoient de la peine ; il avoit besoin de mortification pour les vaincre, & pour les ranger au devoir ; ce qu'il a fait par la grace du Seigneur, il est demeuré maître du champ de bataille, & il a remporté la victoire : *Bonum certamen certavi.* Voila le combat, & le premier effet de la mortification : *Certavi* ; c'est la défaite & la victoire des passions qu'il a remportées. *Cursum consummavi.* Il a achevé sa course, il est mort les armes à la main, & son combat n'a fini qu'avec sa vie, & voila le modéle que nous avons en sa personne de combattre nos passions jusqu'à la fin.

Le Baptême nous impose une nécessité de mourir à nous-mêmes, & à nos passions. *Quicunque baptisati sumus in Christo Jesu, in morte ipsius baptizati sumus, consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem. Ad Roman.* 6. Nous tirons de ces paroles de saint Paul, une forte raison pour montrer la nécessité que nous avons en qualité de Chrétiens, de travailler à la mortification de nos passions, parce que le Baptême est une répréséntation de la mort & de la sépulture de Jesus-Christ, qui nous engage deslors à mourir à nous-mêmes, à nos passions, & à tous les désirs de la chair : Ainsi ce Sacrement de vie, selon l'Apôtre, est un Sacrement de mort; & il est en même-tems & nôtre berceau & nôtre tombeau; puisqu'en nous donnant la vie & la grace qui nous fait Chrétiens, il nous engage à mourir à tous les mouvemens de la vie sensuelle, & de la nature corrompuë. Et c'est encore ce qui nous est representé par ces renoncemens authentiques qu'on nous fait faire au Baptême ; car en nous obligeant de renoncer au démon, & à ses œuvres, au monde & à ses pompes, ne nous oblige-t-on pas à renoncer à tous les plaisirs des sens, à toutes les pompes & les vanitez du monde, & n'est-ce pas là l'exercice de la mortification ?

Toutes les passions refusent de reconoître l'empire de *Nolumus hunc regnare super nos. Luc* 19. C'est ce que dirent dans une parabole de l'Evangile, ces Citoyens rébelles, à ce Prince qui leur envoya des Ambassadeurs, afin de se faire reconnoître pour leur Roy légitime : Nous ne voulons point reconnoître, ni son pouvoir, ni le droit qu'il prétend avoir de

nous commander ; en un mot, nous ne voulons point l'avoir pour nôtre Roy. C'est ce que disent tous les jours nos passions revoltées : *Nolumus hunc regnare super nos.* Je ne veux pas que Jesus-Christ regne sur moi, dit la colére ; ses loix commandent la douceur, dont je ne m'accommode pas ; je ne le veux pas pour Roi, dit l'avarice ; son Evangile ordonne la pauvreté, qui n'est pas de mon goût ; je refuse sa domination, dit l'ambition, elle m'obligeroit à l'humilité, qui me détruiroit absolument : ainsi par une revolte generale toutes les passions refusent d'obéir aux Loix de Jesus-Christ.

Jesus-Christ, & se revoltent contre lui.

## PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

### *Passages & Pensées des saints Peres sur ce sujet.*

*Jussisti Domine & sic est, ut pœna sua sibi sit omnis animus inordinatus* August. l. 1. Confess. c. 11.

Vous l'avez ainsi ordonné, Seigneur, que toute affection déreglée soit le supplice de celui qui l'a conçûë.

*Victoria nostra intus est, quomodo vicit Christus, vincere appetat Christianus* Idem, serm. 44.

La victoire que nous prétendons, est dans nous, & sur nous-mêmes : que le Chrétien s'éforce de vaincre comme Jesus-Christ a vaincu.

*Malus, etiamsi regnet, servus est, nec unius hominis, sed quod gravius est, tot dominorum quot vitiorum.* August. lib. 4. de civit. c. 2.

Quoiqu'un homme vicieux soit sur le Trône, il est esclave, & ce qui est le plus fâcheux, esclave d'autant de maîtres, qu'il a de vices qui le dominent.

*Te vince, & mundus victus est.* Idem, serm. 5.

Si vous sçavez vous vaincre vous-même & vos passions, vous serez vainqueur du monde.

*Animæ affectus omnium sunt vitiorum, & virtutum quasi quædam principia, & communis materia.* Idem, libro de spiritu & animâ.

Les passions de l'ame sont les sources communes, & comme les principes de tous les vices, & de toutes les vertus.

*Qui dominari nescit cupiditatibus, quasi equus raptatur indomitus, volvitur, obteritur, laniatur, affligitur.* Ambrof. l. 3. de Virginit.

Celui qui n'a pas appris à dompter ses convoitises, & ses passions déréglées, est comme un cheval indompté, tiré, entraîné, déchiré en pieces, renversé, & écrasé.

*Jure ea fortitudo vocatur, quando unusquisque se ipsum vincit, iram continet, nullis illecebris emollitur, non adversis perturbatur, non extollitur secundis, & quasi vento quodam circumfertur variarum rerum mutatione.* Idem, l. 1. Offic. c. 47.

On mérite à juste titre le nom de fort, quand on sçait se vaincre soi-même, réprimer sa colere, qu'on ne se laisse point amolir par les délices, qu'on n'est point troublé, ni découragé dans l'adversité, qu'on ne s'éleve point dans la prosperité, & qu'on n'est point emporté comme par un tourbillon de vent, par les différentes vicissitudes des choses humaines.

*Servilis est omnis passio.* Idem, l. 2. de Jacob & vitâ beatâ, c. 3.

Toute passion est un assujetissement & une servitude.

*Voluptatem vicisse voluptas est maxima, nec ulla major est victoria quàm ea quæ à cupiditatibus refertur, magna sane victoria, & nullo non sanguine & sudore emenda.* Cyprian. 9.

C'est un plaisir bien doux d'avoir vaincu les attraits du plaisir ; & il n'y a point de victoire plus glorieuse, que celle qu'on remporte sur ses convoitises ; C'est sans doute une tres-grande victoire, qu'on doit achetter au prix de son sang, & de mille travaux.

*Affectus & perturbationes, quamdiu in*

Nous pouvons régler, modérer, & dompter

*tabernaculo corporis hujus habitamus, & fragili carne circumdamur, moderari & regere possumus, amputare non possumus.* Hieronym. Epist. 8. quæ est ad Demetriad.

nos passions, pendant que nous sommes dans ce corps fragile & mortel ; mais il n'est pas en nôtre pouvoir de les retrancher tout à fait.

*Leones subigimus, eorumque animos cicures reddimus; & dubitas, an passionum feritatem ad mansuetudinis felicitatem possis reducere.* Chrysost. Ser. 2. in Genes.

Nous pouvons bien dompter les lions, & les bêtes farouches, & nous pouvons les apprivoiser ; & vous doutez si l'on peut dompter ses passions, & les rendre souples à la raison.

*Verè liber, & solus princeps, & rex regum ille est, qui passionibus immunis est.* Idem, homil. 59. in Matth.

Celui-là est véritablement libre, & maître souverain de lui-même, qui est exempt des passions qui assujettissent les autres hommes.

*Hic demùm Rex verè est, qui iram, invidentiam, ac libidines coërcere ac frænare noverit, qui quid quid agit, id ad Dei legem exigit, qui mentem in libertate conservat, qui animum sub imperio voluptatum venire non sinit.* Idem, conc. de imper. & potest.

Celui-là est veritablement Roy, & agit en Souverain, qui sçait reprimer sa colere, se garentit de l'envie, & tenir en bride ses convoitises, qui prend pour régle la Loy de Dieu dans tout ce qu'il fait, qui conserve par tout la liberté d'esprit, & qui ne peut souffrir de se voir assujeti à l'empire tyrannique de la volupté.

*Difficile est, quin potius impossibile, perturbationis initiis carere quempiam, quas Græci passiones vocant.* Hieronym. Epist. 9. quæ est ad Salvinam viduam.

Il est difficile, ou plûtôt il est impossible à qui que ce soit, de ne pas ressentir les prémiers mouvemens qui nous troublent, & qu'on appelle passions.

*Sine vitiis nemo nascitur, optimus ille qui minimis urgetur.* Idem, ibidem.

Personne ne vient au monde exempt de tout vice, celui qui en a le moins, est le plus parfait.

*Sane in hoc creatus est princeps, ut imperites affectibus, ut domineris bestiis, reptilibus, &c.* Basilius, homil. 11. in Hexam.

C'est pour ce sujet que Dieu vous a fait naître avec l'authorité & le caractere de Roy pour commander à vos passions, & ainsi être le maître de tous les animaux.

*Quamvis navis gubernatori concessum non sit tranquillitatem mari pro arbitrio & voluntate imponere, nobis tamen integrum est vitam omni vacantem perturbatione constituere.* Idem, orat. 21. de felic.

Quoiqu'il ne soit pas au pouvoir d'un Pilote de calmer les flots de la mer, & de faire cesser la tempête ; il est en nôtre puissance de nous faire un sistême de vie où nous soyons exempts des troubles qu'excitent nos passions.

*Affectus animi seu perturbatio qua mentem vexat, & de statu dimovet rationis, jure poterit ebrietas appellari.* Idem, Serm. 1. de jejunio.

L'affection déréglée & la passion qui trouble nôtre raison, & met nôtre esprit hors de sa situation ordinaire, peut justement s'appeller une espece d'yvresse.

*Nihil unicuique tam expetendum, quàm ut animi pace fruatur, affectibusque imperet.* Gregor. Nazianz. orat de pace.

Il n'y a rien de plus souhaitable que de joüir de la paix & de la tranquilité d'esprit, & d'être maître de ses passions.

*Unusquisque affectus ac perturbatio, cum prævalet ac dominatur, animi nostri tyrannus existit.* Greg. Nyssen. In funere Pulcheriæ.

Chaque passion qui trouble nôtre esprit, quand elle a pris le dessus, & qu'elle nous domine, devient un tyran insupportable.

*Meritò Rex diceris, qui te rectè regere noveris.* Origenes.

Vous êtes véritablement Roy, si vous sçavez vous commander, & vous gouverner vous-même.

*Noli extrinsecus, pecus quod mactas inquirere, habes in te quod occidas, macta elatum superbia taurum,* &c. Idem.

Ne cherchez point au dehors une autre victime, & quelque animal pour l'immoler, vous trouverez dans vous-même cette victime, donnez la mort à vôtre orgueil qui s'éleve, ce sera une victime plus noble que si vous égorgiez un taureau.

*Hæc est opus nostrum in hac vitâ, actiones*

Voila nôtre occupation, & tout ce que

*carnis, passiones, spiritu mortificare quotidiè affligere, minuere, frenare.* Climacus, Serm. 13. de Verb. Domini.

nous avons à faire en cette vie, de mortifier tous les jours par la force de l'esprit les œuvres de la chair, de les reprimer tant que nous pourrons, & de dompter nos passions rebelles.

*Mortificatione voluntatum vitia extirpantur & marcescunt universa.* Cassian l. 4. Inst. c. 43.

On détruit & on déracine les vices par la mortification de nos propres volontez, en sorte qu'ils sont sans force, & sans vigueur pour nous nuire.

*Credite mihi, vitia putata repullulant, & effugata redeunt, & reaccenduntur extincta, sopita denuo excitantur.* Bernard, Serm. 58. super Cant.

Croyez-moy, les vices qu'on se persuade avoir entierement retranchez, renaissent & repoussent ; ils retournent après les avoir chassez, & lors qu'on les croit assoupis, & entierement éteints, ils se rallument de nouveau.

*Hoc deberet esse negotium nostrum, vincere videlicet se ipsum, & quotidie se ipso fortiorem fieri.* De Imitat. Christi. l. 1. c. 3.

Ce devroit être nôtre affaire & nôtre unique employ de se vaincre, & de devenir chaque jour par ce moyen plus forts que nous-mêmes.

*Quis habet fortius certamen quàm qui nititur vincere se ipsum.* Ibid, c. 17.

Qui est-ce qui est engagé dans un combat qui demande plus de courage que celui où l'on s'efforce de se vaincre soy-même.

*Si temetipsum perfectè viceris, cætera facilius subjugabis; perfecta victoria est de semetipso triumphare.* Idem, l. 3. c. 58.

Si vous êtes parfaitement victorieux de vous-mêmes, vous vaincrez aisement tout le reste; c'est une victoire complete de triompher de soi-même.

*Resistendo passionibus invenitur pax vera cordis, non autem eis serviendo*, Idem, l. 1. c. 8.

C'est en résistant à ses passions, qu'on joüit de la véritable paix du cœur, & non pas en nous y assujetissant lâchement.

*Si vis perfectam discere Philosophiam, ab omnibus abstineas, omnia sustineas.* Idem, lib. 1. c. 25.

Si vous voulez apprendre une admirable Philosophie, abstenez-vous de tout ce qui peut exciter & irriter vos passions, & souffrez patiemment tout ce qui les combat & les contredit.

*Unicuique sua cupiditas tempestas est.* August. Serm. 15. de Verb. Dom.

La convoitise de chacun est pour lui une furieuse tempête.

---

# PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

## *Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.*

LA passion est une émotion sensible de l'appetit sensitif, excité par l'imagination du bien ou du mal ; il faut s'en tenir à cette définition, qui a pour Autheur saint Jean Damascene, que saint Thomas rapporte en ces termes: *Passio est motus sensibilis potentiæ appetitivæ ob imaginationem boni vel mali.* Cette définition conçüë en ces termes, déclare évidemment la nature d'une passion à celui qui entend les termes; car il n'y a pas un mot qui ne serve à en donner l'explication. 1°. On l'apelle, *un mouvement, ou une émotion.* Car nous sentons lorsque nous sommes dans la passion, un mouvement, ou d'affection qui nous porte à quelque bien, ou d'aversion qui nous détourne de quelque mal. Or la passion n'est autre chose que cette émotion, ou ce mouvement

Definitio de la passion. 1. 2. quæst. 2. art. 9.

de l'ame que nous sentons. 2°. Ce mouvement est sensible; car il cause toûjours quelque altération qui paroît au dehors, comme sur le visage, par la rougeur ou par la pâleur, dans la voix, qui éclate ou qui tremble, &c. Il arrive toûjours quelque changement sensible, qui fait qu'on donne le nom de passion plûtôt que d'action à ces mouvemens qui le causent. 3°. Ce mouvement sensible est dans l'appetit sensitif; c'est-à-dire, que la passion n'est pas dans la partie supérieure de l'ame que nous appellons la raison & la volonté; mais dans ce que l'homme a de commun avec les bêtes; sçavoir, l'appetit irascible & concupiscible.

La maniére dont s'excitent les passions dans l'appetit.

On laisse aux Philosophes à expliquer en détail de quelle maniére chaque passion s'excite, ou se soûleve dans l'ame; quelle en est la cause physique, & prochaine, & l'impression qui se fait par le moyen des esprits vitaux. Voici seulement ce que la Morale nous enseigne; sçavoir, qu'il y a de la subordination dans les puissances de l'ame, & que les sens extérieurs sont toûjours les prémiers en action; c'est eux qui découvrent le bien & le mal sensible & qui le représentent à l'imagination; celle-cy a l'appetit sensitif, & qu'aussi-tôt, avant même que l'entendement y ait pris garde, & que la raison ait vû ce que c'est, il arrive souvent que l'appetit est tout émû, & qu'il s'emporte; il ne peut empêcher que ses passions ne se soulevent malgré lui, ni même appaiser si-tôt leurs mouvemens, lorsqu'elles sont une fois émûës: mais la volonté a le pouvoir, par la grace de JESUS-CHRIST, de ne pas leur donner consentement, il a le moyen de leur résister, de les combattre, & de les vaincre. Or parce qu'il n'use pas toûjours de son pouvoir, & qu'il n'employe pas les moyens qu'il a, nous disons ce qui arrive en effet, qu'il subit volontairement le joug que ses passions lui imposent & qu'il se laisse maîtriser, dominer, & captiver.

En quel sens saint Paul appelle le peché la Concupiscence & les passions.

Quand saint Paul appelle les passions des péchez, ce n'est pas qu'il veüille dire que les passions soient effectivement des péchez, ni quant à l'habitude ou au principe, ni quant aux actes. Les passions habituelles ne sont pas des péchez, puisqu'elles demeurent après le Baptême; il est cependant de la foi, qu'après ce Sacrement, il ne demeure rien en l'homme qui soit véritablement péché: les actes des passions pareillement ne sont pas des péchez, puisque prévenant la raison & la liberté, elles ne sont pas volontaires. Pourquoi donc est-ce que l'Apôtre donne à ces passions le nom de péché? Pour deux raisons: Prémiérement, parce qu'elles sont des matiéres propres & faciles pour conduire au péché. Secondement, parce que ce sont des principes agissans, qui excitent la liberté à condescendre à leurs mouvemens, & à commettre les crimes qu'elles persuadent.

Quand les passions commencent à devenir coupables d'indifferentes qu'elles étoient.

Les Théologiens demandent quand les passions commencent à sortir de l'état d'indifference où elles étoient, & devenir criminelles; & ils répondent que c'est prémiérement lorsque la raison qui avoit été comme troublée & obscurcie par l'impétuosité de leurs prémiers mouvemens, commence à se reconnoître, & voir qu'il y a du mal, & que la volonté y consent, nonobstant cette vûë & cette connoissance, & qu'elle approuve ce déréglement. C'est alors que ce qui n'étoit que prémier mouvement, commence à devenir criminel, commençant à être volontaire par le consentement, ou tacite, ou exprès qu'on y donne.

Il y a une sympathie naturelle & une inclination entre l'appetit sensitif qui sollicite au péché, & la raison & la volonté, où se forme le consentement deliberé; puisque c'est la même ame qui agit par ces deux facultez; de maniére que jamais l'appetit ne forme un acte d'une passion indéliberée, que la volonté & la raison ne soient sollicitées de faire un acte semblable, & de suivre les mouvemens de l'appetit. Or il est difficile que la volonté résiste aux sollicitations des passions qui lui sont si proches; & il est moralement impossible que l'ame qui agit par ces deux facultez si opposées, souffre ce violent partage, & qu'elle demeure long-temps dans cette indéliberation sans se laisser gagner, & approuver par le consentement de la volonté, le désordre qui a commencé sans elle.

*Le passage est facile & glissant du premier mouvement de la passion au consentement.*

On sçait bien que les vertus surnaturelles sont des effets de la grace, & qu'elles sont beaucoup élevées au-dessus des forces & des dispositions de la nature; il faut neanmoins avoüer que cette même grace se sert de ce qu'elle trouve dans nôtre nature de propre à ce dessein, & qu'elle employe nos passions, & les inclinations que nous avons, & mêmes celles qui nous ont porté au peché, pour en faire les principes de nos vertus, & les moyens de nôtre sainteté. Elle les éléve, & leur donne des objets & des motifs surnaturels pour faire cet admirable changement; c'est ainsi qu'elle se sert de la colere pour en faire le zele; qu'elle employe l'amour pour allumer la charité; qu'elle consacre même la tristesse & la douleur, qui sont les plus foibles & les plus inutiles des passions pour en former la penitence. Quelques Théologiens appellent ce changement de nos passions & ce secret de la grace, l'art d'anter la grace sur la nature, & les vertus sur la cause des vices: comme quand on ante un bon arbre sur un tronc sauvage, il arrive de ce mélange, que le bon arbre corrige & change le mauvais: & cette branche antée, & ce tronc mêlans ensemble leurs vertus, font un principe commun des bons fruits qui sortent de l'un & de l'autre. C'est ainsi que la grace antée sur les passions & les inclinations naturelles, qui étoient la cause des vices, corrige leur malheureuse fécondité, & les éléve à produire des fruits dignes de la gloire.

*La grace se sert de nos passions, & de nos inclinations naturelles pour produire des actions surnaturelles.*

C'est une véritéconstante que nul homme n'est sans passion, puisque l'appetit sensitif, concupiscible ou irascible est dans tous les hommes. Le prémier homme même dans le bienheureux état de la justice originelle où Dieu l'avoit créé, n'étoit pas sans passion, comme dit saint Thomas. Il eut l'amour & la joye des biens qu'il possedoit, l'espérance & le désir des biens à venir; mais l'une & l'autre sans peine, & toutes dans une parfaite soûmission à la raison. Il fut à la vérité exempt de tristesse & de douleur & des autres passions, qui ont pour objet quelque mal; parce que dans ce bienheureux état, il étoit exempt de tout mal, ce qui n'est pas dans le reste des hommes. Mais comme aucun n'est exempt de passions, il n'y en a aucun qui n'ait à combatre celles qui le portent au mal, qui n'ait dequoi exercer sa vertu, & qui ne doive travailler à rectifier les unes, & à faire un bon usage des autres.

*Nul homme n'est sans passion.*

Il faut bien distinguer dans ces mouvemens de l'appetit, que nous appellons passions, ce que la nature y a mis de bon, & ce que la corruption du peché y a depuis ajoûté de mauvais. Ce qu'il y a de bon, c'est que si nous les considerons en elles-mêmes, elles ne sont autre chose, que des inclinations naturel-

*Ce qu'il y a de bon dans les passions, & ce qu'il y a de mauvais.*

les, qui nous font chercher nôtre bien, & fuïr nôtre mal. Mais ce qu'il y a de déréglé, c'est qu'elles font ces fonctions avec précipitation & du trouble, & qu'elles se portent ordinairement sur ce qui est defendu, & ce qui peut les rendre coupables : d'où il faut conclure contre les Stoïciens, qu'elles ne sont nullement mauvaises en elles-mêmes ; puisque c'est l'Autheur de la nature qui les a formées en nous, & qui nous les a données pour des fins saintes & raisonnables : de sorte que s'il y a du retranchement à faire, ce n'est que de l'excés, & du déréglement qu'a causé le peché ; on a même tort de les accuser d'être criminelles ; puisque nôtre volonté en sçait faire des vertus quand il lui plaît, & que pourvû qu'elle les retienne dans l'ordre, & qu'elle en empêche le déréglement, & qu'elle réduise leur excès au terme de la raison, la grace même s'en sert pour faire des actions Chrêtiennes & surnaturelles.

Les passions deviennent des vices ou des vertus, selon que la raison les gouverne.

Quand la partie supérieure de l'ame, qui est obligée de régler, de reprimer, & de conduire les mouvemens de l'appetit, ne prend pas garde à eux ; mais les laisse aller où ils s'emportent, lorsqu'au lieu de reprimer leurs excès elle les excite, qu'au lieu de corriger leurs déréglemens, elle les approuve par son consentement, & qu'enfin par son peu de conduite, par sa lâcheté, ou par sa malice, elle leur obéït au lieu de leur commander : c'est alors que ces passions deviennent vicieuses, ennemies de nôtre repos & de nôtre bonheur éternel. Mais quand la raison sçait maintenir son droit & son authorité sur ces mouvemens, qui ne sont jamais mauvais que par sa permission, quand enfin elle s'assujetit pleinement l'appetit & toutes ses passions, qui ne se revoltent jamais criminellement, que quand elle les souléve elle-même, ou qu'elle entretient leur rébellion ; c'est alors que ces passions deviennent des vertus, & que ces mouvemens sont des occasions de mérite.

Dans l'état d'innocence, l'homme étoit le maître absolu de ses passions.

Tout le monde sçait que Dieu créa le prémier homme avec une parfaite liberté ; que Dieu lui donna une espece de souveraineté par un domaine absolu sur toutes les créatures de l'univers, & sur tout qu'il le fit tellement maître de ses passions, qu'elles n'agissoient que par ses ordres, & lui étoient absolument soûmises. Mais, ô Dieu ! que ce domaine fut de peu de durée, & que ce souverain fut bien-tôt depossedé, & qu'il tomba dans une malheureuse servitude, pour n'avoir pas voulu se soûmettre à Dieu par son obéïssance, qui ne pouvoit être qu'à son avantage. Deslors il sentit en lui-même une révolte de ses passions contre la raison, au lieu qu'elles étoient parfaitement soûmises à ses ordres. Deslors commença entre la partie inferieure & la superieure de l'ame ce combat qui a toûjours duré depuis, & cette guerre intestine, qui n'a jamais eu ni paix ni treve. Ainsi le prémier homme étant déchu de son pouvoir, & du domaine qu'il avoit sur ses passions, il tomba dans une malheureuse servitude, où il engagea toute sa posterité sous la tyrannie du péché, & ensuite de ses passions, qui sont des suites & des effets du peché originel. Il est vrai que par la grace du Sauveur, nous avons été délivrez de la captivité du peché, & de la servitude du démon ; mais nous ne sommes pas dans la parfaite liberté où étoit le prémier homme avant son peché, & nous n'avons pas le même pouvoir sur nos passions : elles se soulevent malgré nous, & Dieu a permis cette rébellion pour servir d'exercice à nôtre vertu.

Si le Sau-

On demande dans la Theologie si le Sauveur a eu des passions, & s'il a ressenti

senti ces mouvemens de l'appetit sensitif, que ressentent les autres hommes. Quoique ce nom de passions ait paru odieux à quelques saints Peres, à cause des troubles & des déréglemens qu'elles excitent dans nous, & que par un terme plus doux, ils ayent mieux aimé les appeller des propassions, comme parle saint Jerôme. Il faut néanmoins avoüer qu'ayant pris la nature humaine, il en a pris tous les sentimens, & qu'il a été sensible à ces mouvemens naturels que nous appellons passions dans les autres hommes. C'est ce que prouve saint Thomas, par la raison qu'il a pris tout ce qui étoit propre de l'homme. Il y a cependant de la différence entre ses passions & les nôtres. 1°. Du côté de l'objet, nos passions se portent indifféremment sur le bien & sur le mal; au lieu que celles de JESUS-CHRIST ne se sont jamais portées que sur des objets saints & légitimes. 2°. Du côté du principe, nos passions préviennent & troublent nôtre raison, qui devroit les conduire; & celles du Sauveur n'ont jamais renversé cet ordre naturel, elles ont toûjours suivi la lumiére de la raison. 3°. Pour ce qui regarde l'effet des passions, celles que nous sentons emportent souvent la liberté, & la font condescendre à leurs impressions; mais celles du Fils de Dieu ont toûjours été soûmises à sa volonté, & ne se sont jamais élevé que par ses ordres.

veur a eu des passions.

S. Hieron. in cap. 6 Matt.

D. Thomas part. 3. quæst. 15. art. 4.

Comme saint Paul parle souvent de la liberté des enfans de Dieu, les saints Peres & les Théologiens mystiques demandent en quoi elle consiste, & ce que l'on entend par là? Et ils répondent unanimement, que c'est être libre de la servitude des passions, qui nous tiennent dans une espece d'esclavage, & ausquelles la plûpart des hommes obéïssent aveuglément; c'est cette liberté que produit en nous le Saint-Esprit, comme le plus grand de ses dons & de ses fruits: *Ubi Spiritus ibi libertas.* Et il n'y a point de doute que par le moyen de la grace nous ne puissions parvenir à cet heureux état. Car quoique nous apprenions de saint Paul, que nous sommes sujets aux premiers mouvemens des passions, depuis que le péché a regné sur tout le genre-humain; néanmoins nous avons reçû par le moyen du Sauveur, tant de graces, qu'il est en nôtre pouvoir de regner sur nos passions, & de joüir par ce moyen de l'heureuse liberté des enfans de Dieu, qui consiste à lui obéir en toutes choses, & à suivre tous les mouvemens de la grace.

La liberté chrétienne & des enfans de Dieu est d'être maître de ses passions.

2. ad Corinth. 3.

Tout ce que nous avons dit, & tout ce que nous dirons dans la suite des passions en général, se peut dire en particulier, & même à plus forte raison de la passion que nous appellons dominante, à cause de l'ascendant qu'elle a sur nous. & de l'empire qu'elle a pris sur nôtre cœur: de sorte que si, selon le conseil de tous les sages, il faut attaquer & combattre ses passions les unes aprés les autres; c'est par celle-là qu'il faut commencer, parce que de la défaite de celle-cy dépend la victoire sur toutes les autres, & que vaincre les autres & épargner celle-ci, c'est comme retrancher les branches d'un arbre, & laisser le tronc & les racines qui en repousseront & reproduiront continuellement de nouvelles.

De la passion dominante.

Il faut sur tout remarquer ce qu'enseignent les Théologiens; qu'encore que le Baptême nous ait délivrez du péché originel, qui est la cause de la rebellion de nos passions, il ne nous a pas délivrez de la révolte de

Pourquoi Dieu a voulu que la concu-

piscence & le déreglement de nos passions demeurât encore en nous aprés le Baptéme.

nôtre appetit contre Dieu & contre la raison, ni de la concupiscence, qui est appellée, *fomes peccati*. C'est, disent tous les Docteurs, par un juste jugement & par une providence adorable, que Dieu a voulu que cette rébellion subsistât toûjours, pour punir, & pour reprimer nôtre orguëil, & afin que la considération de nôtre misére & de nôtre bassesse, servît à nous humilier devant lui. Il avoit comblé l'homme, de dignité & d'honneur en le créant; il l'avoit paré & enrichi de ses dons & de ses graces; mais l'homme en ayant mal connu le prix, & ayant été ingrat envers son Créateur, mérita d'en être privé, & d'être fait semblable aux bêtes, en devenant sujet aux mêmes désirs, & aux mêmes inclinations qui les emportent.

Les passions troublent la raison, & ôtent le discernement.

C'est une vérité constante, qui même a été reconnuë par les payens, que les passions, telles qu'elles puissent être, nuisent extrêmement aux fonctions de la raison, & l'empêchent d'user du discernement nécessaire en ce qui est de son devoir; lorsqu'elles sont fortes & violentes, elles l'emportent malgré qu'elle en ait; & lorsqu'elles sont douces, elles la flattent. Si elles ne surprennent point d'abord son jugement, elles travaillent plus dangereusement à le corrompre, & à le séduire; si elles n'entrainent pas le cœur, elles le gagnent, & si elles ne l'enlevent point, elle l'attirent, elles y font entrer une douceur d'autant plus funeste, qu'aprés être tombé dans les fautes les plus grossiéres, elles le laissent sans aucun sentiment de repentir. C'est ce qu'a reconnu la Morale des Payens.

---

## PARAGRAPHE SIXIE'ME.

### *Les endroits choisis des Livres Spirituels & des Prédicateurs recens sur ce sujet.*

De la mortification des passions.

DIeu avoit fait l'homme droit, dit l'Ecriture, il n'y avoit ni défaut, ni déréglement en lui; l'appetit obéïssoit à la raison, & la raison à Dieu; & ainsi tout étoit dans l'ordre: mais le péché originel a jetté le désordre dans tout l'homme, en troublant ce merveilleux concert qui se trouvoit entre toutes les parties de l'homme, & cette subordination parfaite des puissances inférieures aux supérieures. Or c'est à la mortification de remettre tous dans l'ordre, & de rétablir en quelque maniére l'homme dans le bonheur de la justice originelle: de sorte qu'on peut dire que la mortification est un supplement de cette justice d'origine; qu'elle répare tous les désordres qu'a causé le péché dans le prémier homme, en assujettissant les facultez inférieures aux supérieures, l'appetit à la raison, & la raison à Dieu; & qu'elle lui fait faire avec effort & avec peine, tout ce que la justice originelle lui faisoit faire, non-seulement sans peine; mais même avec plaisir; mais c'est principalement à combattre les passions que doit s'occuper la mortification chrétienne, & sur tout celles qui sont plus fortes & plus dangereuses, & à réprimer tous les mouvemens déréglez, à les empêcher de prévenir les lumiéres de la raison, & les ordres de la volonté; à les rappeller dans

leur devoir, & s'ils s'échappent, à les en punir, en les privant des objets qui les en ont fait sortir. On peut même dire que le combat contre nos passions est le prémier & le principal exercice de la mortification chrétienne; mais il doit être ardent, continuël & constant; ardent pour ne se point rebuter des difficultez; continuël, pour ne pas laisser passer de jour sans s'y appliquer; de sorte que la devise d'un véritable Chrétien, doit être celle de saint Paul: *Quotidie morior.* Je travaille à mourir tous les jours à moi-même: enfin il doit être constant, puisque tant que nous vivrons nous aurons toûjours dans nous des ennemis domestiques à combattre. Toute dévotion qui n'aboutit pas là, est un amusement & une illusion: *Le Pere Nepveu, dans l'Esprit du Christianisme, Traité huitiéme, Chapitre prémier.* *1. ad Corinth. 15.*

**Combien cette mortification de nos passions est recommandée dans l'Evangile.**

On peut dire qu'il n'y a point de vertu plus recommandée par Jesus-Christ, que la mortification de nos passions. Une bonne partie de l'Evangile aboutit à nous en faire comprendre la nécessité, & il n'est point de vérité qui y soit plus souvent répetée, & plus fortement exprimée. On n'y parle que de croix, que de souffrances, que de mort, que de renoncement, que de haine de soi-même, que de violence qu'il se faut faire, que de voye étroite où il faut nécessairement entrer.. Tantôt le Fils de Dieu nous dit, quiconque veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, & qu'il porte sa croix tous les jours, & qu'il me suive: tantôt il nous assûre que depuis la prédication de Jean-Baptiste, c'est-à-dire, depuis que la doctrine de l'Evangile a été annoncée, le Royaume des Cieux ne se prend que par violence, & qu'il n'y a que ceux qui se font cette violence, qui l'emportent; & tantôt enfin il nous dit que la porte qui conduit à la vie est étroite, & qu'il y en a peu qui y entrent, & c'est pour cela qu'il nous exhorte à faire tous nos efforts pour tâcher d'y entrer. Or que veut nous marquer le Sauveur par cette nécessité de porter sa croix, de renoncer à soy-même, d'entrer dans la voye étroite, de se faire violence? Sinon l'obligation que nous avons de reprimer les mouvemens de nos inclinations naturelles; parce que venant d'un fond corrompu, elles sont presque toûjours déréglées, & de combattre continuellement nos passions, sur tout celles qui sont les plus vives & les plus dangereuses, parce qu'elles nous portent ordinairement au mal. *Le même.*

**La mortification des passions est nécessaire pour ne pas être entrainez par leur violence.**

Si la mortification est un remede pour les maux passez, c'est un préservatif pour prévenir les maux à venir; nous avons, comme enfans d'Adam, reçû pour partage avec le péché originel, une forte repugnance au bien, un penchant violent pour le mal; nous ne pouvons, ni nous laisser aller à ce penchant, ni suivre les mouvemens de cette répugnance, sans tomber dans le désordre, ni y résister sans nous faire une violence continuelle, sans combattre incessamment nos passions; & n'est-ce pas là le principal exercice de la mortification chrétienne? Nous sommes tous nez orgüeilleux, ambitieux, coleres, vindicatifs, interessez, sensuels; voila ce que nous sommes naturellement; voila ce que nous devons cesser d'être, si nous voulons être Chrétiens, si nous voulons travailler efficacement à nôtre salut; & ne faut-il pas pour cela être dans une attention continuelle sur soi-même, dans un combat continuël, & par conséquent dans un exercice continuel de mortification? *Le même.*

Il faut commencer de bonne heure à combattre ses passions.

Si de bonne heure on ne prend authorité sur ces rébelles, si dès qu'elles naissent on ne les tient dans le devoir, on n'en sera jamais le maître. Quand un grand âge, de longues habitudes, & une licence authorisée de la coûtume les auront fortifiées, elles seront alors insolentes, elles seront mutines par prescription; elles feront passer la continuation de leur révolte pour une possession continuée, pour l'usage d'un ancien droit, & ce qui n'étoit que tolérance au commencement, deviendra avec le temps une nécessité invincible. *Le Pere le Moine dans un Traité de la modestie.*

Les génes & les tortures que les passions font souffrir à une personne qui s'en rend esclave.

Ces maîtres ne s'accordent point dans leurs desseins, si ce n'est dans une seule chose, qui est de tourmenter & de rendre misérables leurs esclaves. Il ne se peut rien dire de plus juste & de plus éloquent sur ce sujet, que ce qu'a dit Pierre le vénérable Abbé de Celles: *Imperant ei vitia, non Domini sed Tyranni.* Les vices & les passions désordonnées commandent au pécheur, non pas en qualité de légitimes souverains, mais comme des Tyrans: *Imperant sed sine, misericordiâ, mandant sed sine discretione, conregnant super uno, sed sine dissensione.* Ils commandent sans compassion, ils donnent leurs ordres; mais sans discretion; ils veulent regner tous ensemble & commander tous à la fois; mais sans s'accorder, & avec confusion. Ces Tyrans se font souvent la guerre: par exemple, la passion du plaisir demande de la prodigalité; celle de l'avarice veut l'épargne; l'ambition veut qu'on travaille & qu'on recherche l'honneur avec empressement; l'amour de la vie & du répos s'y oppose. Ces Tyrans, ajoûte saint Augustin, disputent dans nous-mêmes à qui sera la passion dominante de nôtre cœur: *Certant in me ipso, de me ipso, cujus potissimum esse videar....* Je ne crois pas, dit saint Ambroise, qu'un malheureux criminel tiré à quatre chevaux, souffre plus que ces misérables esclaves, qui ont le cœur déchiré par des passions si opposées. Le démon de l'impureté s'étant rendu maître de cette ame, l'oblige à se soumettre à toutes les infamies qui deshonnorent la nature; il la contraint de faire une grande dépense pour acheter ses satisfactions brutales; mais bien-tôt le démon, qui préside à l'avarice, s'éveille, & veut regner à son tour; il le presse de s'abandonner à toutes sortes d'injustices, & à des bassesses honteuses, pour réparer ses pertes; de sorte que si ce pécheur se défait d'une passion, ce n'est que pour tomber dans une autre; il change bien de maître; mais il ne sort pas pour cela de l'esclavage. *Le Pere Noüet dans ses Méditations.*

La passion nous fait voir les choses autrement qu'elles ne sont.

Les gens du monde ne regardent les choses qu'à travers leurs passions, qui sont un milieu défectueux; elles leur donnent des couleurs differentes, & les couvrent de prétextes spécieux: un ambitieux s'imagine qu'il ne fait rien que par grandeur d'ame, & pour le bien public; un avare croit que ses ménagemens honteux sont des effets de modération & de témpérance; un voluptueux ne croit rien que de juste & de nécessaire dans ses plus grands déréglemens; un vindicatif n'entreprend rien que par zéle & par justice: c'est ainsi que la passion donne une autre couleur aux choses, & qu'elle empêche qu'on ne les voye comme elles sont. *Pris des Essais de Sermons.*

Nos passions sont extrêmes, & vont toû-

Toutes nos passions ont cela de commun, qu'elles sont extrêmes & outrées en toutes choses; tous les mouvemens de nôtre cœur ont leurs objets déterminez; la passion n'en a point d'autres que l'excès, & il lui est aussi es-

sentiel d'exceder & de franchir toutes les bornes, qu'il est essentiel à la raison de s'en prescrire & de s'y tenir. Ouvrez une fois la carriere à vos passions, il ne faut plus espérer que rien les retienne ; un désir nourrit l'autre, le feu s'allume, croît, & embrase tout ce qui se présente à lui. Est-ce qu'il est impossible de l'éteindre ? Non, mais c'est que la passion a pris en un moment un trop grand empire sur vous ; elle n'obéit pas à ceux qui ne sçavent pas lui commander. *Pris des Sermons du Pere Cheminais.*

jours à l'excés.

Quelques lumieres qu'un homme puisse avoir, dés qu'il n'en suit point d'autres que celles de sa passion, il court risque de s'égarer, ou de tomber à chaque pas. L'amour propre qui nous accompagne par tout, répand par tout de faux jours, & ces faux jours nous font broncher à tous momens, & faire de fausses démarches. Tantôt une secrette vanité nous éblouït, & nous conduit au ridicule, pendant que nous croyons marcher vers la grandeur : tantôt nôtre interêt nous montrant une chose sous la forme qu'il nous plait de la voir, nous faisons une injustice lors que nous nous imaginons la souffrir. Quelquefois la vivacité nous entraine, & nous jette dans le précipice qu'un peu de sang-froid auroit évité. Quelquefois l'ambition qui veut prendre un chemin plus court nous fait agir avant que d'avoir déliberé, & nous mène où nous ne voulions pas aller. *Monsieur de Saci, Traité de l'amitié, livre 2.*

Nos passions nous aveuglent, & nous font prendre le mal pour le bien.

Les Philosophes Payens conviennent tous que la sagesse consiste dans une certaine tranquillité d'ame dont on joüit quand les appetits sensuëls sont entierement réprimez. C'est alors qu'il n'y a plus de passions violentes, qui troublent la paix de l'ame par des mouvemens déréglez, & qui offusquent l'entendement comme il arrive, lors qu'elles sont dans l'agitation ; car le propre de la passion est d'aveugler la raison, & de diminuër en nous la liberté du franc arbitre ; Mais lors que les passions sont dans le calme, l'entendement a aussi des lumieres bien plus pures pour connoître le bien, & la volonté a une liberté bien plus entiere pour l'embrasser. Or cette paix & cette quiétude est ce que Dieu veut trouver dans nôtre cœur pour s'y reposer, & pour répandre sa sagesse & ses dons sur nous : mais la mortification de nos passions, & de nos appetits déréglez, est l'unique moyen d'obtenir cette paix, & de joüir de cette tranquillité. On n'obtient la paix que par la guerre ; si vous ne voulez avoir la guerre avec vous, en reprimant vos passions, en contrariant vos désirs, & en vous surmontant vous-mêmes, vous n'obtiendrez jamais cette paix, & vous ne serez jamais maître de vous-mêmes, si vous n'en êtes le vainqueur. *Rodriguez, seconde partie, Traité de la mortification, ch. premier, de la version de Monsieur Regnier des Marais.*

La mortification des passions est necessaire pour joüir de la paix de l'ame.

Il faut supposer comme une vérité constante, que le déréglement de nôtre appetir, & la perversité de l'inclination de nôtre chair est le plus grand obstacle que nous ayons, non-seulement à nôtre salut ; mais encore à nôtre avancement dans la vertu. C'est ce qu'on dit ordinairement, que la chair est nôtre plus grand ennemi ; parce qu'en effet c'est de là que naissent toutes nos passions, nos désordres & nos chûtes : *D'où viennent les guerres & les contradictions que vous sentez en vous-mêmes*, dit l'Apôtre saint Jacques, *n'est-ce pas de vos passions, qui combattent dans vôtre esprit* ? La sensualité, la concupiscence, & le déréglement de l'amour propre, sont la cause de toutes nos guerres in-

Le déréglement de nos appetits & de nos passions est le grand obstacle à nôtre salut, & à la perfection chrêtienne.

testines, de tous les péchez, & de toutes les imperfections que nous commettons; & par conséquent le plus grand empêchement que nous rencontrions dans la voye du salut & de la perfection : d'où il est aisé de concevoir que la véritable mortification consiste à réparer ce désordre de nos passions, c'est-à-dire, à réprimer en nous les mauvaises inclinations, & le déréglement de l'amour propre. *Le même.*

La mortification des passions est plus excellente que celle du corps par les austéritez.

Il y a, dit saint Augustin, deux sortes d'abstinence, de croix, & de mortification. l'une corporelle, & l'autre spirituelle; l'une qui afflige le corps, comme le jeûne, le cilice, coucher sur la dure, & les autres peines qui mortifient la chair, & la privent de ses aises; & c'est ce que nous appellons mortification, ou penitence extérieure : l'autre est plus méritoire & plus sublime, & consiste à commander à ses passions, à exercer une rigoureuse censure contre soi-même, & à livrer de continuels combats contre ses inclinations vicieuses, à gourmander entierement sa volonté; à se dépoüiller de son propre jugement, vaincre sa colere, réprimer son impatience & le reste. C'est ainsi qu'aprés avoir dompté ses passions, on monte avec violence au Royaume du Ciel; c'est ainsi qu'il faut être brave & vaillant afin de l'emporter comme d'assaut. Or cette sorte de mortification intérieure, est bien plus excellente que la prémiere, parce qu'il y a bien plus de mérite à dompter l'esprit, en foulant aux pieds l'honneur & l'estime du monde, qu'à affliger le corps par le jeûne, par le cilice, & par toutes les autres austéritez : & comme cette même mortification est plus noble & plus méritoire que l'autre, elle est aussi plus difficile, & coûte infiniment davantage; mais aussi elle nous est plus glorieuse. D'où vient que Joseph acquit plus de gloire devant Dieu, en se commandant à lui-même, & en résistant aux sollicitations de son infame maîtresse, qu'en commandant ensuite à toute l'Egypte, & que David remporta une plus noble victoire, lorsque pouvant se venger de Saül, il ne le voulut point faire, que lors qu'il vainquit Goliat. *Le même.*

Les passions sont comparées aux vents qui agitent la mer, &c.

On compare les passions dans le cœur de l'homme, aux vents de la mer : car de même que les vents agitent la mer, & en troublent le calme par leur souffle impétueux, de même nos passions, par leurs mouvemens & leurs appetits déréglez, forment des tempêtes dans nôtre cœur, & en troublent toute la tranquilité. Tantôt la colere y excite des orages; tantôt il y regne un vent d'orgüeil & de vaine gloire qui nous emporte bien loin : tantôt c'est l'impatience : tantôt c'est l'envie. Delà vient que le Prophete dit, les impies sont comme une mer agitée, qui ne sçauroit se calmer; mais dés que les vents s'appaisent, la bonace revient aussi-tôt. *Le Fils de Dieu commanda aux vents & à la mer, & il se fit un calme profond* : Si vous sçavez donc commander aux vents de vos passions, vous joüirez d'une paix & d'une tranquilité admirable. *Le même.*

*Matth. 8.*

Le trouble continuel de ceux qui suivent leurs passions, & la paix dont

C'est le travail que Dieu nous a donné en cette vie, que de combatre nos passions; c'est l'occupation de nôtre ame, la carriere de nos combats, le champ de nos victoires, où nous devons cueillir des couronnes. Un homme qui ne s'étudie point à la mortification de ses passions, non-seulement mene une vie de Payen; mais encore une vie très-misérable, toûjours captif, toûjours lié des chaînes de ses désirs, toûjours esclave de sa sensualité; il souhaite

& il languit ; il espére, & est frustré de son attente ; il jouït & il se repent ; il condamne souvent la possession d'un bien qu'il a mille fois désiré ; il est traversé dans ses prétentions, il conjure le Ciel, il déteste la terre, il devient ennuyeux à soi-même & méprisable à tout le monde. Ce sont là proprement ces seigneurs crüels, en la main desquels, Dieu menace par son Prophete d'abandonner l'Egypte. Au contraire l'admirable & le divin spectacle de considérer une ame qui sçait se gouverner, régler ses désirs, arrêter ses emportemens, & en un mot, dominer ses passions : elle mene une vie pleine de douceur, de joye & de gloire : elle sent au dedans la paix d'une conscience qui est sans trouble & sans alarmes ; elle répand au dehors la bonne odeur de ces exemples ; c'est un Ciel toûjours serein qu'aucun nuage de tristesse n'obscurcit, où la raison est d'intelligence qui en régle tous les mouvemens dans une égalité & dans une harmonie que rien n'est capable de déconcerter. *Le P. Caussin dans la Préface du traité des Passions.*

Jouïssent ceux qui les ont domptées.

Il faut entrer en cette lice avec un grand désir & une forte résolution d'entreprendre l'affaire de son salut, un propos déliberé & inviolable de faire comme Josué de ne quitter jamais le bouclier ni l'épée que tous ces appetits révoltez qui nous ont déclaré la guerre ne soient soûmis, domptez, & comme rendus à discretion. Tout ce qui retarde nôtre progrès dans la vertu, c'est que nous n'entreprenons qu'à demi cette guerre des passions, nous ne combatons que d'une main, nous ne les attaquons pas vivement, & nous ne voulons pas absolument les vaincre : au lieu que si nous étions une fois bien résolus à cette grande conquête, nous en viendrions infailliblement à bout avec le secours du Ciel, qui ne nous manquera jamais dans le besoin. Après cette résolution constante entrez dans la connoissance de vous-même : examinez quelle passion a plus d'empire sur vous, quand elle a commencé, quel progrès elle a fait, quel pouvoir elle a sur vôtre cœur, quelle est la chose qui l'irrite, qui est celle qui la calme & qui l'appaise, d'où elle tire ses forces, & qui la fomente & l'entretient ; car c'est une remarque qu'ont fait tous les sages, que la passion qui entre toute la prémiere en nôtre cœur est celle qui en sort la derniere, & qui nous occupe le plus dans tout le cours de nôtre vie. *Le même.*

Comment il faut combatre & dompter ses passions.

Si l'homme ne se conduisoit que par les lumieres de son esprit, & s'il ne suivoit que la raison pour guide : la Philosophie & la Religion n'auroient pas besoin de tant de preceptes pour le détourner de suivre ses inclinations naturelles & le penchant de son cœur : mais il y a long-temps que l'esprit est devenu la dupe du cœur : les charmes secrets de la passion ont pris la place des lumieres naturelles de la raison ; & si l'esprit juge, l'on peut dire que ce n'est qu'après que le cœur a donné ses conclusions. La plûpart du temps on n'aime pas les choses, parce qu'on les croit vrayes ; mais on les estime vrayes parce qu'on les aime : ce qui est conforme à l'inclination, le devient bien-tôt à la raison ; ce qui plait est raisonnable ; ce qui charme est juste : & chacun se faisant une raison de sa passion, ce qui est un plaisir dans le cœur, est une vérité dans l'esprit. Ainsi le Prédicateur & l'Orateur est obligé d'aller à l'esprit par le cœur, & pour gagner la raison, c'est une nécessité de gagner la passion. *L'Abbé de Breteville, liv. 4. de l'éloquence de la Chaire & du Barreau.*

L'homme se conduit plus par la passion que par la raison.

L'on dit communément que le cœur de l'homme est un abime, dont on n'a

Les pas-

sions découvrent ce que le cœur a de plus caché.

jamais pû percer les tenebres ; que c'est une mer dont il est impossible de trouver le fond; que c'est une espece de nouveau monde qui est encore à découvrir ; mais quelque caché que soit ce cœur, la passion le trahit & le fait connoître ; elle revele tous ses secrets ; elle ne peut s'empêcher d'éclater, & elle découvre toûjours tôt ou tard au dehors, ce qu'il cache avec tant d'artifice au dedans : les yeux, le visage, les actions sont, pour le dire ainsi, la montre du cœur ; c'est là que se peignent, que se representent toutes les passions, & c'est ce qu'il faut observer afin de les bien connoître. *Le même.*

L'homme ne peut être sans passions.

Ce seroit bien mal entendre le cœur de l'homme que de prétendre qu'il doive vivre sans passions: la passion n'a été donnée à l'ame que pour la porter vers le Ciel, & lui ôter ses passions ; c'est lui ôter les ailes qui la soûtiennent & qui l'élevent. Ces visionnaires du Stoïcisme, qui faisoient consister la sagesse dans l'insensibilité, étoient eux mêmes la proye des passions les plus cruelles ; & s'ils tâchoient d'en étouffer quelqu'une, ce n'étoit que pour la sacrifier à l'orgüeil qui étoit leur passion favorite & dominante. Si la vanité les soûtenoit en public, le déréglement caché de leur cœur les accabloit en particulier, & ils payoient bien cher en secret l'orgüeilleuse indolence qu'ils affectoient devant les hommes. Oter les passions à l'homme, c'est lui ôter l'ame & le cœur. Le Christianisme laisse donc les passions à l'homme qu'il ne peut lui ôter sans le détruire ; mais il enseigne à les vaincre, à les régler, à les moderer ; la grace suit quelquefois leur pente naturelle ; mais elle les rectifie, elle s'accommode à nos inclinations ; mais c'est en leur ôtant tout ce qu'elles ont de mauvais, & en leur laissant tout ce qu'elles ont de bon. Tout le secret de la Morale Chrêtienne à cet égard, est de donner aux passions un veritable objet, & de les empêcher de se méprendre à une infinité d'objets faux & trompeurs, qui les égarent, qui les déréglent, qui les corrompent, & par cet admirable artifice, il n'y a point de passion dont elle ne fasse une vertu. *Le même.*

Comme la grace sanctifie les passions en leur faisant changer d'objet.

Non il n'y a point de passion dont la grace ne fasse une vertu : elle ôte l'aveuglement à l'amour, & lui donnant un objet pur & spirituel, elle en fait la plus noble de toutes les vertus : elle ôte à la crainte le trouble qui l'accompagne, & la change aisément en prudence : elle fixe les inquiétudes de l'esperance, & la change insensiblement en cette vertu que l'on nomme confiance. Par elle la colere devient justice, la hardiesse devient une parfaite valeur, l'envie se tourne en émulation, la jalousie en zéle, la tristesse en dégoût des choses de la terre, & en mépris de tous les vains plaisirs du monde. Il n'y a pas même jusques au desespoir, tout furieux qu'il est, dont la grace ne tire un fort grand bien, en faisant pratiquer une vertu volontaire d'une necessité forcée & contrainte, & en faisant trouver des forces & du courage dans le découragement même, & dans la foiblesse. Et en effet on rencontreroit peut-être plus de personnes qui doivent leur bonheur au desespoir qu'à l'esperance. Tel est le pouvoir de la grace sur les cœurs & sur les passions qu'elle tourne comme il lui plaît. *Le même.*

Combien les passions sôt à craindre dans les grands &

Lors que les passions se trouvent jointes avec un pouvoir absolu, qu'il est difficile de les régler & de les vaincre ; & que l'Ecriture sainte a raison de les comparer à certaines eaux ramassées qui coulent avec rapidité ! Les désirs des particuliers sont des ruisseaux qui vont sans bruit, qu'on arrête facilement, & qui

qui ne nuisent tout au plus qu'à quelques plantes ou à quelques fleurs qui naissent trop près de leur rivage; mais les désirs des Souverains sont des torrens qu'aucune digue ne peut arrêter, qui grossissent toûjours dans leur cours. Telle est la condition des grands du monde; soit parce qu'agissant pour de grands interêts, ils en sont frappez plus vivement; soit parce que ne trouvant aucune resistance dans l'accomplissement de leurs volontez, ils s'y appliquent avec plus de force; soit parce qu'ils y sont poussez ordinairement par les conseils pernicieux de ceux qui les environnent. Vous seul, mon Dieu, quand ils vous ont mis leurs cœurs en vos mains, pouvez les gouverner & leur donner la pente & le mouvement que vôtre providence a résolu de leur donner. *Monsieur Flechier Panegyrique de Saint Loüis.*

les souverains.

Bien que la solitude mette l'homme à couvert des passions & des habitudes ordinaires du siécle, il ne doit ni présumer de sa vertu, ni s'assûrer sur son innocence. Les passions croissent en tous lieux, & la nature se trouve par tout; quelque éloigné qu'on soit des occasions, on n'est jamais hors du péril, tant que l'on est avec soi-même. Mais quand les passions humaines agissent sous pretexte de religion, dequoi ne sont-elles pas capables, dans les personnes mêmes qui font profession de pieté? On se permet tout alors contre le prochain, & l'on se justifie tout à soi-même. On se fait une espece de justice sauvage qui juge tout, qui condamne tout indifferemment; on médite sans scrupule; on se venge dévotement; on persécute l'innocence à bonne intention; on desespere le pécheur sous prétexte de le corriger; on exerce, non pas une sainte sévérité, mais une impitoyable critique; & depuis que la passion se mêle dans les affaires de Réligion, on se peut mettre à couvert sous ce prétexte, il n'y a rien qu'elle n'entreprenne, ou qu'elle ne se permette. Y a-t-il état plus déplorable, que d'être ainsi méchant à titre d'homme de bien, & de faire passer & prendre ses passions travesties, & ses vices-mêmes pour des vertus, à la faveur d'un peu de zele qu'on croit avoir. *Le même, partie dans le Panegyrique de saint Benoît, & partie dans la Conversion de saint Paul.*

On n'est pas exempt de passions dâs une vie solitaire, & dans l'éloignement du monde.

On se persuade pour l'ordinaire, que c'est assez de détruire ses péchez; mais pour les passions qui portent au péché on ne songe pas même à les mortifier. On croit, par exemple, que c'est assez de n'avoir pas le bien d'autrui, & on ne considére pas que l'appetit déreglé de ce bien est défendu; on croit que c'est assez de ne pas se venger de son ennemi; mais on se pardonne sans scrupule, les mouvemens qui portent à la vengeance; on croit que c'est assez de ne pas tomber en adultére ou en quelque semblable péché infame; mais on ne s'accuse presque jamais de ces libertez peu honnêtes qu'on se donne, ni de ces passions molles & tendres qui conduisent à ces péchez. Vous le croyez peut-être de la sorte, & c'est, Chrêtiens, que vous conservez toûjours au dedans de vous des passions ardentes & immortifiées; mais ne vous y trompez pas: *Dépoüillez-vous du vieil homme*, dit l'Apôtre, *& revêtez-vous du nouveau.* Or quels sont les habits, quels sont les œuvres du vieil homme? Ce ne sont pas seulement les péchez; ce sont encore les passions qui portent au péché, dit saint Augustin; voilà dequoi il est revêtu, & voila dequoi il faut vous dépoüiller. Ne vous contentez pas que les medisances & les pato-

Ce n'est pas assés de détruire le péché, si l'on ne va jusqu'à la source, qui est les passions.

les deshonnêtes soient bannies de vôtre bouche, mettez un frein à vôtre langue, & défaites-vous de cette démangeaison que vous avez de parler mal à propos. *Monsieur Joly, tome 1. de ses Prônes, pour le Dimanche dans l'Octave de Noël.*

Il faut mortifier les passions qui sont les sources des pechez.

Saint Augustin appelle les passions les sources du péché; c'est d'elles qu'il sort comme l'eau de sa source. Ainsi comme il travailleroit inutilement à vouloir tarir un ruisseau, si l'on ne remontoit jusqu'à la source; on se donneroit aussi en vain beaucoup de peine pour empêcher le cours du péché, si l'on n'arrêtoit les passions qui le produisent. Cependant si le cours du péché n'est arrêté, comment la grace résistera-t-elle à ce torrent? Otez de ce ruisseau tant d'eau qu'il vous plaira, il en reviendra toûjours de nouvelle; pourquoi cela? Parce que vous n'avez pas, ou tari, ou détourné sa source: de même, dit saint Augustin, quelque résolution que vous preniez de quitter vos désordres & de faire quelques progrés dans la vertu, vous n'y réüssirez jamais, si vous ne remontez jusqu'aux passions, non pas pour en tarir entiérement les sources, ce qui est impossible; mais pour les affoiblir ou pour les détourner. *Le même.*

Les passions, quand on néglige de les mortifier sont causes des rechutes dans le péché.

Faute de travailler à déraciner ses passions, combien voit-on de rechûtes dans le monde? Combien trouve-t-on de personnes qui ayant fait profession de mener une vie réglée, qui vivant pendant quelque temps selon les maximes du Christianisme, & s'abstenant de ces péchez grossiers que tant d'autres commettent, ont enfin repris leur premier train, & sont quelque fois devenuës pire après leur conversion, qu'elles n'étoient aupavavant? D'où est venu ce malheur; de n'avoir pas été à la source du mal, d'avoir négligé une passion dominante, de l'avoir épargnée, de n'avoir pas eu le courage de la mortifier, de ne s'être pas fait la violence nécessaire pour la renfermer dans ses bornes, & l'assujettir aux régles de l'Evangile?.. Une passion cachée demeuroit dans le fond du cœur, la source du mal n'étoit, ni détournée ni tarie, ces personnes sont retombées dans leur péché. Ainsi vous sçavez par une funeste experience, que vous retombez souvent dans les mêmes fautes; est-ce que vous ne les avez pas confessées? Est-ce que vous n'en avez pas demandé pardon à Dieu? est-ce que vous ne les avez pas détestées de tout vôtre cœur? Mais nonobstant toutes ces dispositions & toutes ces résolutions, vous retombez, & vous commettez encore tous les jours les mêmes péchez. D'où vient cela? N'en cherchez point d'autre raison; avoüez, que si vous aviez pris tout le soin nécessaire de mortifier vos passions, vous auriez tari la source de tant d'offenses; mais vos passions, qui n'étoient couvertes que d'un peu de cendres, se sont rallumées au prémier objet, & la cause demeurant toûjours la même, produira toûjours le même effet. *Le même.*

Les passions sont les plus grands ennemis de nôtre salut que nous ayons.

De tous les ennemis de nôtre salut il n'y en a point que nous devions craindre davantage, & qui puisse plus nous faire perdre la grace, que nos passions. Vous sçavez que tout ce que nous avons d'ennemis se réduit à trois; au monde, au démon, & à la chair. Or nul de ces ennemis ne peut nous nuire, que par l'entremise & le secours de nos passions. Il est vrai que le monde nous présente son luxe, ses pompes, ses richesses, ses plaisirs, ses emplois, ses vanitez; que ce sont-là autant d'objets flateurs qu'il expose à nos yeux, & au-

tant de piéges qu'il nous tend : mais il est vrai aussi que si nos passions ne se mettent de la partie, jamais le monde avec tous ses faux charmes, ne pourra nous corrompre. J'en dis de même du démon, il peut bien troubler nôtre phantaisie, se rendre maître de quelques avenuës de nôtre ame, exciter & émouvoir nos humeurs ; mais pour enlever nôtre consentement, c'est ce qu'il ne peut jamais, à moins que nos passions ne le favorisent. Enfin si la chair a quelque pouvoir sur nous, c'est celle qui peut nous perdre, c'est celle dont les passions sont vives & ardentes ; car sans ces passions elle ne peut rien contre nous ; ce sont elles qui lui fournissent *des armes d'iniquité & d'injustice* ; qui la rendent rébelle à la raison, & à la grace ; qui nous *font sentir dans nos membres une loi qui répugne à celle de l'esprit*. Le même.

Donnez-moi un homme dans tous les siécles passez qui ait persévéré dans la grace, & qui ait fait quelque progrès dans la vertu sans la mortification de ses passions? Montrez-m'en un seul qui ait toûjours été fidéle à ses devoirs, par quelque autre moyen ? Je sçais bien qu'il y en a plusieurs autres ; mais nul autre de ces moyens ne peut servir sans celui-là. Faites tant de priéres que vous voudrez, faites tant d'austéritez qu'il vous plaira ; si vous ne mortifiez vos passions, tous ces moyens vous seront inutiles. Quelques mortifications même extérieures que vous fassiez, dit saint Bernard, elles ne vous seront jamais comptées de rien, si celles de vos passions n'y sont jointes.. Tout ce que vous faites de bien d'ailleurs pourroit vous être d'un grand mérite devant Dieu : mais vos passions, à la violence desquelles vous vous laissez aller, vous en ôtent le fruit. Toutes ces bonnes œuvres, toutes ces mortifications extérieures sont des corps sans ame, elles n'ont ni esprit, ni sainteté, sans le sacrifice de vos passions. *Le même.*

Le moyen de conserver la grace dans nos cœurs, c'est de mortifier nos passions.

Plusieurs personnes comptent sur leurs aumônes, sur leurs priéres, sur leurs jeûnes, & diront un jour à Dieu ce que disoient les Juifs dans Isaïe : *Jejunavimus & non aspexisti, humiliavimus animas nostras, & nescisti* ? Pourquoi avons-nous jeûné & que vous n'avez eu nul égard à nos jeûnes ? pourquoi avons-nous humilié nos ames, & vous n'en tenez pas plus de compte, que si vous n'en aviez rien sçu ? Mais Dieu leur répondra ce qu'il répondoit autrefois à ces Juifs. Vous avez jeûné, il est vrai, vous vous êtes humiliez, vous avez fait des priéres, & des aumônes : mais vôtre volonté s'est trouvée dans toutes ces actions, & vos passions n'en ont pas été plus mortifiées ; vous n'avez pas eu moins de présomption de vous-mêmes, ni moins de confiance en vos fausses vertus. Où est la passion que vous avez mortifiée ? En quoi avez-vous réprimé cette humeur fiére, & impérieuse qui vous a toûjours dominé ? Avez-vous été moins ardent à poursuivre vos interêts, à rechercher vos commoditez & vos aises ? Quel moyen avez-vous employé pour tâcher d'oublier cette injure, qui est *cette racine d'amertume*, dont parle l'Apôtre, & qui vous a déja fait rendre tant de mauvais services à cet ennemi ? Vous avez pris pour un zéle de réligion, ce qui n'est qu'un effet de vôtre envie & de vôtre inimitié ; & dans toutes vos actions, vous vous êtes toûjours cherché vous-même. *Le même.*

L'immortification des passions se trouve souvent avec les mortifications & les austéritez du corps.

*Isaïe 58.*

Il faut faire tous les efforts imaginables pour vaincre ses passions, si l'on veut se sauver.

La grande & la principale excuse que les hommes alleguent contre l'obligation si pressante de vaincre ses passions ; c'est que cela est difficile, & comme ils disent, qu'il ne leur est pas possible de changer de nature ; mais je réponds, que c'est cependant ce que vous devez faire, quelque difficulté qu'il y ait, puisque l'ouvrage de vôtre salut & de vôtre persévérance dans la grace dépend de la victoire de vos passions; mais que la chose soit difficile, qu'elle ne le soit pas, vous devez la faire ; c'est à vous à accomplir ce que vous pourrez, & demander ce que vous ne pourrez pas. Depuis tant d'années que vous vous sentez maîtrisé par vos passions, quels moyens avez-vous employez pour leur résister? Depuis vingt & trente années de quels défauts vous êtes-vous corrigez. On vient bien à bout de tout quand on le veut efficacement; & quand vous trouverez des difficultez insurmontables, le Fils de Dieu vous dira comme à saint Paul: *Sufficit tibi gratia mea.* Ma grace vous suffit, prenez garde seulement de ne la pas recevoir en vain. *Le même*

2. ad Corinth. 12.

Il faut déraciner & combatre ses passions les unes aprés les autres.

Vouloir combattre ses passions toutes à la fois, c'est un grand ouvrage; mais les attaquer séparément, & les vaincre les unes après les autres, c'est ce que nous pouvons faire. On ne peut éteindre tout d'un coup un grand brasier, dit saint Grégoire; mais on peut écarter les charbons qui s'allument les uns les autres, quand ils sont tout dans une même masse ; étant écartez, il n'est pas difficile de les éteindre. Vos passions sont un grand brasier, si vous vouliez les éteindre toutes ensemble quelle peine auriez-vous ? mais séparez-les, divisez-les les unes des autres, & vous les dompterez avec facilité. *Le même.*

Comment il faut faire un bon usage des passions.

Le cœur de l'homme est une mer, il a comme elle ses abîmes & ses élévations ; ses détours & ses écueils ; ses inconstances & ses changemens ; ses tempêtes & sa bonace : ses passions sont les flots & les vents qui le troublent & qui l'agitent. Mais comme un habile Pilote sçait profiter de tous les vents, apprenons le bon usage que nous devons faire de nos passions, & comment nous les pouvons faire servir à nos vertus; si nous ne pouvons les détruire, nous devons faire ensorte de les régler & de les sanctifier, de leur donner un objet honnête & permis ; nous ne pouvons dompter nôtre ambition; vent dangereux qui enfle les voiles de nôtre orgueil, & qui nous pousse contre mille écueils; servons-nous-en pour arriver à une gloire infiniment élevée audessus de nos espérances; nous ne pouvons vaincre nôtre avarice, servons nous-en pour acquérir des trésors dans le Ciel, *où les vers ni la roüille ne les rongent point.* La passion du plaisir regne dans nôtre cœur, servons-nous-en pour mériter ces plaisirs inéfables, *que Dieu a préparez pour ceux qui l'aiment*. Telle est l'utilité que nous pouvons rétirer de nos passions, desquelles nous n'avons pas lieu de nous plaindre, puisque nous pouvons ainsi les employer à l'ouvrage de nôtre salut: car c'est une grande erreur de croire que la vertu consiste à n'en point avoir; la grace de Jesus-Christ les régle & ne les étouffe pas, elle les sanctifie, & ne les détruit point. *L'Abbé de Monmorel, Homelie sur l'Evangile du quatriéme Dimanche après les Rois.*

La misére où les passions réduisent l'homme.

Ce seroit peu connoître le cœur de l'homme que d'ignorer qu'elle est sa misére dès qu'il vit sous l'esclavage de ses passions ; la joye le dissipe, la tristesse l'abbat, l'envie le déchire, la jalousie l'allarme, l'espérance

se répand au dehors, & lui fait entreprendre les choses les plus pénibles ; la crainte le resserre au dedans, & lui fait éprouver un tourment d'autant plus sensible, qu'il est intérieur ; ainsi un homme digne objet de la pitié, bien plus que de l'envie des autres hommes, malgré sa prosperité, est le joüet de toutes les passions humaines. *Le même.*

Au lieu de travailler à détruire nos passions on les entretient & on les fomente.

L'obligation la plus essentielle d'un Chrétien, est de combatre ses passions ; mais c'est celle dont il s'aquite le plus mal ; car au lieu de s'efforcer de les détruire, le plus souvent il ne travaille qu'à les fomenter, & à les entretenir : on en rappelle les idées ; on en aime le souvenir ; on fait ensorte que les objets, qui ne sont pas toûjours présens aux yeux, le soient toûjours à l'imagination, pour les rendre plus vifs dans le cœur. Il est vrai que tantôt par une inconstance naturelle, ou suivant la difference des âges, on change d'objets, & même de passions ; mais il n'est pas moins certain, qu'elles ne font que se succeder les unes aux autres, & qu'on ne les sacrifie presque jamais entierement au Seigneur. *Le même, Homel. sur le 9. Dimanche aprés la Pentecôte.*

Nos passions nous paroissent souvent des vertus, & on les veut faire passer pour telles.

Où trouverez-vous un avare qui ne croye que de se refuser tout & à soi & aux autres, est une action de prudence, & une œconomie raisonnable ? où verrez-vous un fourbe, qui ne croye que de surprendre, d'imposer & de tromper est une action de sagesse & de politique ? où verrez-vous un colere, qui ne pense que s'emporter avec chaleur est une action de courage, & qui ne voye de la justice dans ses emportemens ? Où est le vindicatif, qui ne voye de la raison & de la necessité dans ses vengeances ? où est le sensuël qui ne voye de la douceur & de la civilité dans les pieges qu'il tend à la pudeur ? où est enfin l'homme brusque & rustique, qui ne voye de la sincerité dans ses mœurs ? Ajoûtez qu'il n'y a rien de plus pénétrant qu'un homme passionné dans les défauts des autres, rien de moins éclairé dans les siens ; il verra de la négligence dans la moderation des uns, de la précipitation dans l'ardeur des autres ; mais il ne verra point de passion dans lui-même : de sorte que ceux qui sont les plus passionnez ne pensent pas l'être. *Autheur anonyme.*

La véritable gloire est de vaincre ses passions.

Entrer par tout à main armée, mettre des troupes en bataille, prévenir toutes les surprises des ennemis, forcer les places, & prendre des villes, c'est le chemin par-où l'ambition conduit les Heros à la gloire ; mais donner toûjours la loi à ses passions, se mettre en état de n'en être jamais surpris, & encore moins vaincu, dissiper la rébellion qu'elles excitent, leur ôter le trouble qu'elles ont tiré du peché ; leur apprendre l'obéïssance qu'elles doivent à la raison ; c'est la route que la foi nous fait tenir pour nous conduire à la victoire de nos ennemis domestiques & ensuite à la véritable gloire. Quel malheur de voir des Princes & des Souverains penser à vaincre leurs ennemis, & ne songer pas à dompter leurs passions ? *Actions Chrêtiennes, Tome 4.*

Le moyen d'avoir la paix avec soi-même, & avec tout le monde, c'est de dompter ses passions.

Ne verrons-nous jamais regner cette paix que tout le monde souhaite & demande si instamment à Dieu ? Nous devons (Chrêtiens) autant qu'il est en nous, travailler à l'établir, & faire tous nos efforts afin qu'il ne tienne pas à nous qu'elle ne regne : mais quels moyens faut-il employer pour l'obtenir ou pour l'entretenir ? il faut aller à la racine du mal. Si nous n'avions point de passions, la paix regneroit parmi nous, nous nous aimerions parfaitement ; mais nous en avons de violentes : ceux avec qui nous vivons en ont aussi, elles

sont moins vives dans les uns que dans les autres; mais enfin personne n'en est exempt; la cupidité ne meurt qu'avec nous, encore ne meurt-elle que dans les Saints. Le moyen donc de conserver la paix avec ceux avec qui nous vivons, ce n'est pas de détruire & d'anéantir nos passions & celles des autres, puisque cela est impossible; mais c'est de les dompter, de les réprimer en nous, & de ménager celles des personnes avec qui nous vivons. *Le P. Masson. 9. Sermon de l'Avent.*

Suite du même sujet.

Nous devons envisager nos passions comme des obstacles à la paix tant avec nous qu'avec le prochain: de sorte que si nous leur lâchons la bride, plus de paix, plus d'union, plus de tranquilité dans les familles, dans les Villes, dans les Etats; on ne voit plus alors que troubles, que discordes, que guerres déclarées; & au contraire, si nous les modérons en nous-mêmes, rien ne sera troublé au dehors. Quoy de plus constant que cette verité? Car si chacun s'appliquoit à combattre ses passions déréglées, verroit-on regner le trouble dans les familles & dans les societez publiques? Examinons, je vous prie, quelle est la source de ces divisions. Tout est en combustion dans un Royaume, une cruelle guerre qu'il faut soûtenir contre des étrangers, épuise ses forces, dépeuple ses Provinces, fait périr une infinité de personnes. Tout le monde gémit & se plaint: on souhaite la paix, on l'invoque, on l'appelle, & la paix s'éloigne, & la guerre s'allume de plus en plus; c'est un état bien funeste & bien déplorable que d'en être reduit là: quelle est la source de ces misères, de ces troubles, de ces divisions? sinon l'ambition, la jalousie, la vengeance, & quelque semblable passion déréglée qui met la confusion par tout. *Le même.*

Continuation des troubles que cause une passion déréglée.

Dis-je rien (Chrêtiens) qui ne soit fondé sur l'experience de tous les jours? Examinez tous les troubles qui sont arrivez depuis que le monde subsiste, vous trouverez qu'ils ont été causez par quelque passion secrette ou manifeste que l'on n'a pas domptée; l'immortification des sens, de l'esprit & du cœur en a été la source funeste. Voulez-vous parcourir avec moi tous les temps & tous les lieux? L'Ecriture, dont toutes les paroles sont autant d'oracles, nous fournit un beau champ. Entrons en esprit dans ce lieu, d'où Jesus-Christ dit qu'il a vû Sathan, cet Ange de lumiere descendre avec précipitation aussi promptement qu'un éclair qui éblouït, & disparoît en un moment. Chose étonnante! dans le Ciel, où regne le Dieu de paix, il s'est livré un grand combat: *Factum est prælium magnum.* Il ne tint pas à ces esprits de malice, que Dieu ne perdît sa souveraineté; mais ils furent opprimez & accablez par le poids de sa gloire. Qui est-ce qui ignore que ce trouble fut causé par un désir déréglé de s'élever? Jettez les yeux sur le paradis de volupté dont le Saint Esprit parle dans la Genése. Le prémier homme se laisse flater du désir d'être semblable à Dieu, & pour s'en rendre independant, il viole le commandement exprès qui lui avoit été fait de ne point toucher au fruit que Dieu lui avoit marqué: dans ce péché qui vient d'une passion mal réglée, je vois la semence de toutes les divisions qui désoleront la terre dans la suite des temps. Maintenant les hommes se font la guerre les uns aux autres, parce qu'ils ne combatent pas leurs ennemis domestiques qui sont leurs passions. Le monde est toûjours un théatre où l'on joüe des tragedies cruelles, qui se terminent ordinairement par l'effusion du sang; mais c'est toûjours quelque passion qui en fait l'intrigue & le sujet. *Le même.*

*Apocalyps.* 12.

C'est aux gens, dont les passions sont immortifiées, qu'il s'en faut prendre, si le monde ne joüit pas d'une paix constante, & s'il n'y a point d'union parmi les hommes. Mais quelles sont ces passions qu'il faudroit réprimer, pour procurer autant qu'il est en nous, l'union & la paix? Il faut les réprimer toutes; mais l'on peut remarquer icy celles qui tendent le plus à desunir les cœurs. Le désir de s'élever me paroît une des plus turbulentes. Une autre qui n'est pas moins cruelle que celle dont elle tire la naissance, & qu'elle surpasse même en malice, c'est l'envie. Voyez Cain tourmenté au dedans de lui-même par cette passion; il trouble la paix de la prémiere famille du monde, & couvre le prémier la terre du sang humain. Je ne trouverois que trop d'exemples de chaque passion; mais contentez-vous, je vous prie, de ceux que ma memoire me fournit. Ah! que l'amour deshonnête est une passion turbulente! Il n'y a guere de troubles dans le monde, où cette dangereuse passion n'ait la meilleure part, & l'on sçait que les divisions qui regnent dans les villes & dans les familles, & parmi les amis, viennent de cette source empestée. *Le même.*

Suite de ce sujet.

Les méchans & les pécheurs de profession, ne sont méchans & pecheurs, que parce qu'ils se laissent dominer par quelque passion criminelle; dans les uns c'est l'orgüeil qui les rend ennemis de Dieu, & les porte sans cesse à s'élever contre les ordres de la providence. *Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper.* Dans les autres c'est l'avarice, qui les sollicite continuellement à amasser des richesses, où ils mettent leur cœur: *Ubi thesaurus vester est, ibi & cor vestrum erit.* Beaucoup se laissent entraîner par l'amour du plaisir, qui les possede tellement, qu'ils ne pensent qu'aux moyens de s'en procurer. Les uns & les autres sont tellement résolus de satisfaire leurs désirs déréglez, que quiconque s'oppose à leurs desseins, devient deslors leur ennemi, & ils sont pour l'ordinaire disposez à tout entreprendre pour s'en venger. *Le même.*

On n'est méchant & pecheur, que parce qu'on se laisse dominer par quelque passion. *Psalm. 73. Matth. 6*

Faites à l'égard de vos passions ce que les Pilotes adroits font à l'égard des vents. 1°. Ils s'en défendent tant qu'ils peuvent, & ils font tous leurs efforts pour vaincre leur violence, soit en baissant les voiles, soit en s'attachant fortement par leurs anchres. Abbaissez les voiles de vôtre orgüeil, qui est la source de toutes les autres passions; attachez-vous à quelque chose de solide, en vous attachant à Dieu par une foy vive, & par une forte espérance que saint Grégoire appelle l'anchre de salut; *Anchora salutis.* Ainsi les vents & les tempêres de la passion ne pourront rien sur vous, & vous démeurerez inébranlables. 2°. Si les Pilotes ne peuvent pas vaincre les vents, au moins ils tâchent de s'en servir, & les prenant d'un certain côté, ils ne laissent pas d'arriver au terme de leur navigation. Admirable secret de la Religion Chrêtienne, qui nous apprend à nous servir de nos passions mêmes pour nôtre salut! Si vous ne pouvez pas vaincre vos passions, vous pouvez du moins les sanctifier, & vous en servir pour arriver au Ciel. Vous ne pouvez, par exemple, dompter l'ambition, qui est dans vôtre cœur, servez-vous-en, pour vous animer à la possession d'un bonheur éternel. Vous ne pouvez vaincre l'avarice qui vous domine, servez-vous-en, pour rechercher les trésors de l'éternité, & ainsi des autres passions. Ne dites donc point qu'elles sont cause de vôtre perte; elles seroient la source de vôtre bonheur, si vous sçaviez en bien user. *Pris des Essais de Sermons, pour le 4. Dim. après les Roys.*

Comme il faut rectifier & sanctifier ses passions.

Presque tous les hommes se conduisent par leurs passions.

L'empire des passions est universel dans le monde, puisque la plûpart des hommes leur obéïssent, & que dans la conduite de leurs mœurs & de leurs affaires, ils se gouvernent presque toûjours par leurs mouvemens. Il n'y a que trois flambeaux dont nous puissions nous servir pour nous conduire. La raison, la foy & les passions : la raison nous guide comme hommes, la foy comme Chrêtiens, & les passions suivant cette faculté qui participe à la nature des bêtes. Certes il y a fort peu de personnes qui se conduisent par la raison, & qui suivent ses lumieres dans leurs déliberations. Il y a encore bien moins de Chrêtiens qui agissent par les principes de la Foi, & qui se gouvernent par l'Evangile. Il reste donc que presque tout le monde suive les mouvemens de ses passions, & se régle par leurs fausses lumieres. Je sçai bien qu'il y a de la honte dans cette maniere d'agir, & qu'on n'avoüe pas facilement cette brutale conduite; Mais si nous sondons le fond de leur conscience, nous verrons que ce principe anime toutes leurs actions. Vous voyez un grand vaisseau qui vogue pompeusement sur la mer, qui fend les flots, & qui triomphe des tempêtes. Cependant toute cette grande machine est conduite & remüée par un gouvernail, par une petite piece de bois qui est presque entierement cachée. Nous regardons avec étonnement, & avec admiration les affaires qui se passent dans le monde, sur les Tribunaux des Juges, dans les Cours des Rois, dans les assemblées des peuples. Allons au principe de ces importantes actions, nous trouverons que c'est une passion secrette qui les remuë, qui les anime, & qui les conduit, & que le véritable motif, & le principal ressort de ces desseins, n'est autre chose qu'une ambition démesurée, ou une furieuse vengeance, ou un amour déréglé. Et il ne faut pas s'étonner si cet empire des passions est si universel & si absolu; les hommes, du moins pour la plûpart, ne font jamais rien qui puisse servir à moderer leur violence, jamais ils n'implorent le secours de la grace, &c. *M. Biroat, 9. Discours de l'Avent.*

Un homme agité de quelque passion, ne peut bien penetrer les véritez chrêtiennes

Afin que les loix de Dieu, & les véritez Chrêtiennes fassent quelque impression sur nos cœurs, il faut que la raison ait quelque loisir & quelque application pour considerer les motifs & l'importance de ce qu'il faut faire; mais comment voulez-vous qu'un cœur agité de passions puisse s'appliquer à ces connoissances? Certes il faut qu'un miroir soit fixe & arrêté pour rendre les objets qu'on lui présente; tandis que la mer est calme, les Cieux & les Astres se depeignent & se représentent dans cet élement tranquille; mais quand il est agité par quelque violente tempête, l'agitation des flots trouble ces images, qui etant brisées à tous momens, ne peuvent représenter ces objets que confusement. Qu'est-ce que le cœur d'un impie? une mer agitée de vents & de tem-

*Isaie 57.* pêtes, dit l'Ecriture: *Impii quasi mare fervens.* Le Ciel & les véritez célestes, paroissent confuses parmi ces passions. Comment un esprit ainsi troublé connoîtra-t-il comme il doit la volonté de Dieu? comment écoutera-t-il ses loix mais comment pourra-t-il executer ce qu'il ordonne? *Le même, dans le Sermon, pour le 4. Jeudy de Carême.*

Sans la grace on ne peut dompter ni

Quoique dise la Philosophie, la raison seule ne suffit pas pour assujetir les passions à la raison même, veu que dans la nature corrompuë, nos vices sont trop forts, & nôtre liberté trop foible pour en remporter une parfaite victoire. Je sçai bien que les Philosophes Payens, ont fait une profession particuliere de dompter

dompter parfaitement leurs passions par le moyen de leur Morale; jusques-là que quelques-uns ont osé dire que le Sage étoit tout-à-fait exempt de ces mouvemens. Mais je trouve avec saint Augustin & les Théologiens, deux différences dans leurs victoires prétenduës. La prémiére, est, qu'ils n'ont dompté leurs passions que dans l'extérieur, & seulement en apparence, ils portoient la modération sur le visage ; mais ils avoient la colére & la vengeance dans le cœur. D'ailleurs, quand ils eussent eu de la modération dans leurs passions, ils vainquoient une passion par une autre; ils ont vaincu la colére par la crainte, l'amour par l'avarice, & toute les autres passions par la vanité & par le désir de paroître sages. Il n'y a que la Morale Chrétienne qui soit exempte de ces défauts ; c'est elle seule, qui avec le glaive de la parole de Dieu, va chercher les passions jusqu'au fond du cœur, & en couper jusqu'à la racine; c'est elle qui conduit généralement toutes les vertus, par un motif élévé au-dessus de toutes les inclinations & de tous les mouvemens de la nature; mais il faut pour cela que la grace se mêle avec la raison. *Le même.* assujettir ses passions.

Il faut que nos passions obéissent à Dieu, qui leur a donné des loix : Car n'a-t-il pas dit à l'amour qu'il veut être son objet ? Et si le cœur consent que son amour soit à d'autres qu'à Dieu, il se rend criminel : il veut que la haine s'exerce sur le péché, qu'elle le deteste, qu'elle le fuye, qu'elle lui donne des preuves de son aversion : il veut que la tristesse aye pour son objet la perte de la grace, qu'elle regrette le malheur où le péché réduit le cœur de l'homme, & que l'éloignement de son objet souverain soit la seule cause de sa douleur. Ainsi il donne à chaque passion son emploi, afin que nous sçachions que si elles peuvent être dangereuses, elles ne sont pas inutiles. Mais est-ce à cet exercice que nous les appliquons ? N'est-ce pas plûtôt aux choses naturelles & sensibles ? A aimer nos plaisirs & nos interêts, à haïr nôtre prochain ; à regretter la perte de quelque bien naturel, & à nous laisser emporter aux excès ? Ce n'est pas lui soûmettre nos passions ; c'est plûtôt entretenir leurs révoltes, & nous rendre coupacles ; parce que quand Dieu nous donne la grace nécessaire pour corriger les excès de nos passions, ou arrêter leur violence, nous sommes obligez de nous en servir, pour ne pas tomber dans le dernier malheur. *Le même.* Comment il faut faire de nos passions les instrumens de nôtre salut.

Les passions ont tant d'affinité avec la vertu, que pour peu de soin qu'on prenne à les cultiver, elles peuvent devenir vertueuses ; la crainte sert à la prudence ; les Sages sont toûjours timides, & les bons succès entretiennent leur apprehension. La hardiesse est une force naturelle; cette vertu n'est pas moins l'ouvrage de la nature, que de la Morale, & si la constitution ne contribuë à rendre un homme généreux, toute la Philosophie ne l'oblige pas à chercher une mort honorable. La colére a quelque ressemblance avec la justice; l'une & l'autre veut punir le crime, & si celle-là n'est pas réglée dans la vengeance qu'elle prend de ses ouvrages, c'est parce qu'elle est aveugle, & que l'amour propre qui la conduit, lui fait commettre des excès. La tristesse & la douleur servent heureusement à la pénitence; elles mêlent leurs larmes ensemble pour pleurer un même péché, & la pénitence d'un criminel, est conjointement l'ouvrage de la nature & de la grace. La miséricorde est toûjours loüable, & cette compassion du mal d'autrui qu'elle imprime dans On peut faire des vertus de toutes nos passions.

le cœur est si juste, que les barbares même ne la peuvent condamner. L'indignation que nous concevons de la misére des bons & de la prospérité des méchans est une justice naturelle, qui n'a point trouvé de censeur assés rigide pour la blâmer. La honte qui nous fait rougir de nos avantages & de nos défauts, a tant de rapport avec la modestie, qu'on ne peut séparer leurs interêts. Qui a-t-il donc de plus aisé que de changer en vertus des passions qui ont tant de ressemblances avec elles, que souvent on prend les unes pour les autres? *Le Pere Senault dans l'homme criminel.*

Depuis le péché originel, nos passions sont revoltées contre la raison, qui a besoin de tout son pouvoir pour les soûmettre.

Pendant que l'innocence faisoit régner la raison dans l'homme, les passions étoient paisibles, & tous leurs mouvemens étoient réglez; la colére ne commettroit point d'injustice; tous les arrêts qu'elle prononçoit étoient équitables, & la grandeur de l'offense eût toûjours été la grandeur de la peine s'il fût demeuré en cet état; la haine n'eut entrepris que le péché, & l'amour ne se fût attaché qu'à la vertu: chaque passion eût conspiré pour le bien public. Mais depuis que l'homme a perdu la justice originelle, ses passions ont méprisé l'empire de la raison, & perdant le respect qu'il devoit à Dieu, il a perdu l'authorité qu'il avoit pour empêcher ces sujets rébelles de se révolter. Depuis ce tems-là ses passions favorisent le parti du péché, & ne sont jamais si soumise à l'esprit, qu'elle ne soient toûjours disposées à se révolter; elles n'obéissent à la raison, que quand ses commandemens leur sont agréables, & pour en tirer quelque service, il faut les gagner par les menaces, ou par les promesses, & elles semblent plûtôt des occasions d'exercer la vertu, que des secours pour la pratiquer. Il faut les gourmander pour les réduire; il faut en quelque maniére en changer la nature pour vaincre ou arrêter leur violence. *Le même.*

Suite du même sujet.

Les premiers mouvemens de nos passions ne sont pas en nôtre pouvoir, & quelque soin que nous prenions de les réduire à leur devoir, elles s'élevent sans nôtre congé; ce sont des sujets à qui la rébellion est naturelle, des bêtes farouches, qui ne s'apprivoisent jamais, & des soldats infidéles qui combattent plus souvent pour le vice que pour la vertu. Les saints s'estiment heureux quand après mille travaux ils peuvent vaincre un de ses ennemis domestiques; leur vie n'est pas assez longue pour les assujetrir entiérement, & lorsqu'ils pensent les avoir domptez, ils trouvent qu'ils tirent des forces de leur foiblesse & de leur défaite. De plus, il n'y a point de passion dans l'homme qui n'attaque quelque vertu, souvent elle conspirent ensemble pour les combattre; les meilleures en l'état où le péché les a mises, sont presque toûjours déréglées; les plus innocentes semblent un peu criminelles, & celles que l'on confond avec la vertu, ont toûjours quelque affinité avec le vice. Si la grace ne les réforme, la plûpart de leurs mouvemens sont violent, & quelque avantage que la Morale s'en promette, elle trouve par expérience qu'il ne se faut jamais joüer avec une bête farouche, quoi qu'elle semble apprivoisée. *Le même.*

Combien le choc de deux passions font souffrir de

Nous voyons tous les jours que les voluptueux ne trouvent jamais que des inquiétudes & des tourmens, en recherchant leur aise & leur plaisir; car qu'elle peine prennent-ils pour en joüir. Que si avec cela, ils sont encore ambitieux ou avares, quel combat ressentent-ils dans le choc de ces passions si

contraires, dont il faut que l'une cede à l'autre, quoiqu'ils désirent avec tant d'ardeur les contenter toutes; combien de fois faudra-t'il engager sa réputation? Combien de frais faudra-t-il faire? Combien d'occasions de s'enrichir faudra-t-il mépriser? Tandis donc qu'ils courent si vîte après cette volupté imaginaire, croyez-vous qu'ils ne soient point piquez du regret d'abandonner ainsi leur honneur & leur bien, dont ils ne sont guére moins passionnez que de cet objet qui les forces de les quitter pour son amour? C'est ainsi que ces misérables, pour le dire ainsi en passant, ne pouvant attendre l'autre vie pour être malheureux, commencent leur enfer en celle-ci, & se font de leurs passions & de leurs vices, des demons & des furies, qui les tourmentent incessamment. *Le Pere Haineuve première partie de l'ordre, Discours 18.*

peine aux personnes vicieuses

La joye & la consolation d'avoir dompté ses passions.

Quelle joye & quelle consolation ne ressentirez-vous point, quand vous aurez dompté, subjugué, maîtrisé, vaincu vos passions? Elles serviront d'ornement à vôtre triomphe; ce qui n'étoit qu'un amour prophane & illicite deviendra un amour saint & tout divin, en changeant d'objet; & l'inclination que vous aviez pour la créature se tournera vers le Créateur; ce qui n'étoit que fougue & emportement, deviendra un saint zéle; vous n'aurez plus de jalousie que pour la gloire du Seigneur; plus de crainte que celle de lui déplaire; plus de tristesse que celle de l'avoir autrefois offensé; plus de désirs que de l'honorer, & de conserver sa grace, afin de vous rendre digne de posseder la gloire qu'il prépare à ceux qui auront généreusement combatu, & vaincu leur passions. *Monsieur Joly, tome 1. de ses Prônes, Discours sur ce sujet.*

Quelque deréglées que soient les passions on en peut faire un bon usage.

Encore que les passions soient déréglées; & que le péché les ait réduites à un état, où elles sont souvent plus criminelles qu'innocentes; néanmoins la raison avec la grace les peut employer utilement; & j'ose dire qu'il n'y en a point de si méprisable qu'on ne puisse changer en une glorieuse vertu; on peut leur ôter ce qu'elles ont tiré de la nature corrompuë, & leur rendre la tranquillité qu'elles avoient pendant l'état d'innocence. Il ne se presente point d'occasion où elles ne puissent donner des combats, & remporter des victoires, & pourvû qu'on les sçache dompter, il sera facile de vaincre tous les vices avec elles; c'est pourquoi on peut dire sans crainte que toute la Morale Chrétienne consiste à sçavoir l'usage qu'on doit faire de ses passions. *Le Pere Senault, dans la Préface du Livre intitulé, l'usage des Passions.*

Toutes les passions bien ménagées sont utiles à la vertu.

Toutes les passions bien ménagées sont tres-utiles à la vertu, & ces anciens Philosophes qui les ont tant décriées, ont fait voir qu'ils n'en ont jamais connu ni l'usage, ni le mérite; car enfin, il n'y en a pas une, qui aussi-bien que l'espérance, étant bien réglée ne nous anime aux actions généreuses & difficiles. La hardiesse bien conduite rend les soldats invincibles; & les passions les plus insolentes peuvent servir à la raison & ne les pas employer dans le cours de nôtre vie; c'est laisser inutile les moyens que nous avons de faire quelque chose de grand. La vertu même seroit oisive, si elle n'avoit point de passions à vaincre, ou à régler, & qui en considerera les principaux emplois, trouvera qu'ils régardent la conduite de nos mouvemens. La force est occupée à dompter la crainte, & cette courageuse vertu, cesseroit d'agir, si l'homme cessoit de craindre. La modestie nous fait mésurer nos désirs & nos esperances, & s'il n'y avoit point de passions ambitieuses, il

n'y auroit point d'hommes modestes dans leur bonne fortune. La tempérance & la continence répriment les voluptez, & si la nature n'avoit mêlé du plaisirs dans toutes les actions de nôtre vie, ces deux vertus demeureroient également inutiles. La clemence adoucit la colére, & si cette passion n'animoit les Princes à la vengeance, la vertu qui la modére, ne mériteroit point de loüange. *Le même, Discours premier.*

C'est par la victoire de ses passions qu'on acquiert la sainteté, & que l'on emporte le Ciel.

On ne peut acquérir la vraye sainteté qu'en se faisant violence; & la sainteté ne croît qu'à proportion de la violence qu'on se fait : car il faut aller à Dieu par une voye opposée à celle qui nous en détourne; & rien ne nous en détourne davantage, que le penchant naturel d'un cœur corrompu comme le nôtre. C'est cette violence sainte qui nous dégage de ce qui déplaît à Dieu, pour nous revêtir de ce qui lui est agréable; c'est en cette heureuse contrainte, que consiste la liberté des enfans de Dieu; c'est le chemin étroit du Paradis; c'est en un mot, l'abnégation de soi-même, qui purifie l'ame de tout ce qu'elle a d'ordures dans son propre fond, & de ce qu'elle en contracte dans le monde. Les passions en amassent de tous côtez dans nôtre ame, comme les fleuves en apportent dans la mer; & il est nécessaire que nôtre ame, ainsi que la mer, s'efforce par ces mouvemens de rejetter tout ce qu'elle a d'impur. *Le Pere Dozennes, dans la Morale de Jesus-Christ, Discours sur ce sujet.*

Nous n'avons pas grand sujet de nous plaindre de nos passions en pouvant nous en servir utilement.

1. ad Corinth. 12.

Ne vous affligez pas tant de l'importunité de vos passions, que vous ne vous consoliez davantage de pouvoir vous les rendre utile, en faisant un peu d'effort. Saint Paul qui s'en plaignoit aussi bien que vous, ne laissoit pas de s'en glorifier : *Libenter gloriabor in infirmitatibus meis.* La vertu qui se pratique dans le combat, mérite une plus belle couronne, que celle qui se pratique dans la paix; c'est-là qu'on peut être généreux sans passer pour téméraire. Souvenez-vous que vous avez dans vos passions un sujet de mériter que les Anges n'ont pas eu : mais quand il seroit plus avantageux de ne point avoir ces passions déréglées tâchez, puisque vous les avez de vous les rendre avantageuses : elles s'élévent, resistez-leur; elles veulent vous dominer, dominez-les; elles vous combattent, prennez garde qu'elles ne vous surmontent; c'est un ennemi que vous avez fortifié par une mauvaise habitude, il faut travailler à le détruire; il vous dresse de continuelles embûches, ne lui donnez pas de nouvelles forces. *Le même.*

Nous pouvons faire un bon usage de nos passions.

C'est un blasphéme de dire que les passions soient des vices naturels, que Dieu a mis dans nos ames; c'est nous-mêmes, qui contre le dessein de Dieu, changeons en vices les qualitez qui nous sont propres, & qui ne nous ont été données que pour servir à la vertu. Par exemple, la nature a imprimé en nous les mouvemens de la colére, pour nous en servir contre nos véritables ennemis; & nous nous en servons contre nos fréres, pour qui Dieu veut que nous ayons les mêmes sentimens que pour nous; elle nous a inspiré l'émulation, afin d'imiter les vertus des autres; & nous en abusons, en imitant leurs désordres. Nous avons naturellement de l'amour pour la gloire; mais ce doit être pour celle du Ciel, & non pour celle du monde, &c. *Le même.*

L'autho-

Le Prophéte Ezéchiel apperçût un char traîné par quatre animaux mysté-

rieux ; l'un avoit la face de l'homme, l'autre la face du lion, le troisiéme la forme de l'aigle, & le quatriéme celle du bœuf. Cette vision dans la pensée de saint Denis, est l'image du Fils de Dieu, qui établit son trône dans un cœur chrétien : mais je crois qu'on peut dire qu'elle exprime aussi l'authorité qu'une ame chrétienne doit avoir sur ses passions: authorité sur les passions tendres figurées par l'homme, pour n'aimer plus que Dieu, & pour lui consacrer toutes ses affections ; authorité sur les passions farouche, marquées par le lion, pour n'être animé de colére que contre soi-même, & pour n'avoir de ressentiment que contre les péchez qu'elle a commis ; authorité sur les passions généreuses, exprimées par l'aigle, pour tendre sans cesse à ce qui est de plus parfait, & pour mettre tous son plaisir dans les actions les plus pénibles ; authorité sur les passions terrestres, expliquée par le bœuf, pour ne condescendre jamais au penchant de ses appétits. *L'Autheur des Actions Chrétiennes, tome 4.*

rité que nous devons prendre sur nos passions.

Non, vous ne vivrez jamais selon la raison, & encore beaucoup moins selon la foi, pendant que vous suivez la passion ; la passion se laisse conduire aux sens, elle suit l'imagination, elle est emportée par l'opinion ; la passion prévient la raison, elle obscurcit toutes ses lumiéres, elle résiste à toutes ses forces, elle combat ses maximes, elle sçait la gagner & l'attirer à son parti, pour la faire servir, comme elle fait à ses desseins. Que la foi qui est la raison surnaturelle & divine, vienne au secours pour nous faire vivre en Chrêtiens ; c'est-à-dire, en hommes fidéles, & de la vie des justes ; la passion s'éléve contre cette foi, & fortifiée de l'opinion de l'imagination, & du sentiment, elle diminuë les véritez de la foi : *Diminutæ sunt veritates à filii hominum.* Elles les fait éclipser & disparoître. Enfin la passion, si vous la suivez, elle vous fera perdre la foi: *Radix malorum est cupiditas, quam quidam appetentes, erraverunt à fide.* Quelques-uns pour avoir suivi leur passion, se sont égarez de la foi. C'est un oracle de saint Paul. *Autheur anonyme.*

Celui qui suit sa passion ne vit pas selon la raison, & encore moins selon la foi, & en Chrétien.

*Psalm. 11.*

*1. ad Thimoth. 6.*

La vie des bêtes est toute suivant l'appetit, toute en la recherche de quelque bien qui flatte leurs sens, & en la fuite du mal contraire ; toutes leurs passions les portent à l'un & à l'autre ; elles ont de l'amour, des désirs, de la crainte, de la joye, & de la tristesse ; mais de quoi ? de rien autre chose sinon de quelque bien, ou de quelque mal sensible, & c'est ce que nous appellons vie animale ; vie que j'appelle indigne de l'homme, qui ayant une ame spirituelle & raisonnable doit s'élever à quelque autre bien qu'à celui des sens. Que fait l'homme qui s'arrête-là ? Ne mene-t-il pas une vie animale suivant les passions des bêtes ? Encore les bêtes ont-elles quelques bornes & quelques mesures en leurs passions; car outre qu'elles en ont peu, & qu'elles se terminent à deux ou trois les plus ordinaires, ce peu même ne tend qu'à peu d'objets, qui ne se présentent pas même souvent, encore sont-elles plus modérées par un instinct qui les régle ; mais les passions des hommes qui ne suivent pas la raison, outre qu'elles sont bien multipliées en espece & en nombre, elles ont une infinité d'objets, & ces objets se présentent à toute heure. *Le Pere Camaret, tome 1. cinquiéme obstacle, sur les Passions.*

L'homme qui ne suit que ses passions, mene une vie semblable à celle des bêtes.

On peut dire que la passion dominante est une espece de peché origi-

De la pas-

sion dominante. · nel, qui n'est qu'un en espece ; mais qui produit & qui entretient tous les autres. Pourquoi cela ? Parce que dès qu'une passion vous gouverne, & regne avec empire dans vôtre cœur, elle vous porte à tous les pechez qui peuvent contribuër à la satisfaire. Quand vous auriez naturellement horreur des autres vices, s'ils flatent vôtre passion, c'est un poids qui vous entraîne, c'est un charme qui vous séduit, c'est une loi qui vous tyrannise. *Le P. Cheminais, Tome 1. Sermon sur ce sujet.*

Une passion dominante fait commettre une infinité de crimes.

La passion dominante est une source de péchez; l'ambitieux, par exemple, veut avancer sa fortune, & il ne le peut, qu'en s'élevant sur la ruïne des autres; pour en venir à bout, que de médisances, que de faux rapports, que de trahisons, que d'intrigues criminelles, que de mysteres d'iniquité, où toute la malice de l'homme est mise en usage ? Le sensuël, le voluptueux est tourmenté d'une violente passion, & il la veut satisfaire; à quels désordres ne s'abandonne-t-il point ? Idolâtre d'une vaine beauté, dont il adore tous les caprices, il n'est rien où il ne se porte pour lui plaire; Samson revele son secret; Herodes fait tuër Jean-Baptiste; emportemens, dépits, jalousies, dépenses excessives, divisions dans les familles, mépris des choses saintes, oubli entier de Dieu; ce sont des suites inévitables. On a beau vous faire des remontrances & des reproches; tandis que vôtre cœur est esclave d'une passion brutale, il faut qu'il soit sujet à tous ces vices; en vain vous couperez toutes les branches de cet arbre fatal, tandis que le tronc demeure sur pied, il en repoussera incessamment de nouvelles. *Le même.*

On étudie la passion dominante d'une personne que l'on veut gagner.

On étudie les passions des personnes, & sur tout celles des Grands à qui l'on a interêt de plaire; c'est par là qu'on les surprend; il n'est pas imaginable combien on forme de desseins sur une passion qu'on a découverte dans une personne qu'on veut gagner. Or ceux qui sont interessez à flatter le vice qui domine en vous, ont les yeux trop ouverts pour ne le pas appercevoir, & sont trop attentifs à tout ce qui peut l'entretenir pour le manquer; tout y conspire; discours, présens, maniére de vivre, d'agir, de penser; tout vient aboutir à ce centre; on ne réüssit, dit-on, auprès d'une telle personne que par-là; il faut être de ses plaisirs, & de son jeu; il faut entrer dans ses haines & dans ses aversions; il faut flatter sa vanité; il faut acheter son suffrage; il faut gagner les compagnons de ses débauches; c'est ainsi qu'on peut s'ouvrir un chemin facile à son cœur, & se tourner ensuite à ce qu'on voudra, jusqu'à l'injustice & à la violence. Ainsi la passion dominante est nôtre foible, & lorsqu'on l'a reconnu, c'est toûjours par-là qu'on nous attaque. *Le même.*

La passion dominante nous fait justifier les pechez qu'elle nous fait commettre.

Un autre effet qui marque la malignité de la passion dominante; c'est que non-seulement elle est la cause de tous nos péchez; mais elle est encore la source de toutes les fausses maximes que nous nous faisons en matiére de conscience; car remarquez, qu'on ne se contente pas de satisfaire sa passion; mais on veut aussi la justifier: *Sanctum est quod volumus*, dit saint Augustin; ce que nous voulons fortement, nous voulons toûjours qu'il soit juste & raisonnable; ce seroit peu de suivre sa passion, si on n'avoit le plaisir de l'authoriser; on seroit troublé par les remords de conscience, si ce qu'on fait se montroit toûjours sous l'image affreuse du péché. Mille retours délicats, & certains doutes involontaires viennent traverser vos désirs. Ces momens seroient capables de

repandre l'amertume sur tout ce qu'on a de satisfaction, en suivant le penchant de sa passion dominante ; mais cette passion détourne l'esprit de tout ce qui pourroit le convaincre de ses devoirs, & ne l'applique qu'à examiner les raisons qui peuvent la favoriser. On résout tous les doutes qui naissent, non pas en s'éclaircissant, qui est la seule voye légitime ; mais en passant par dessus, qui est un libertinage de conscience ; en toute autre matiére, on sera sévére tant qu'il vous plaira, même au delà de l'Evangile ; mais sur tout ce qui touche la passion dominante, on est large jusqu'à se faire des maximes libertines. *Le même.*

On n'ose résister à une personne prévenuë d'une semblable passion ; car si la vérité fait des ennemis, c'est sur tout en ce qui touche la passion dominante ; c'est l'endroit sensible; on rompt avec quiconque ose la contredire, & c'est par là que le monde est rempli de dupes, en matiére de conscience, qui se trompent mêmes, & qui sont trompez par les autres ; par là ils se font un front d'airain contre les plaintes & les murmures ; toûjours occupez à faire leur apologie, ils ne s'apperçoivent pas que le besoin continuël de se justifier, est une marque évidente d'une conduite irréguliére, & qu'on est entêté d'une chose que tout le monde blâme. *Le même.*

On n'ose contredire une personne, ni s'opposer à sa passion dominante, sans la choquer.

On ne voit personne qui n'ait sa passion dominante, les uns sont entraînez par l'ambition, les autres par l'avarice ; ou bien ils sont sujets à la colére, ou à la médisance, ou à l'envie. Enfin les défauts sont partagez comme les talens : mais avec cette différence, que l'homme à tous les défauts qu'il peut avoir, & qu'il néglige la plûpart des qualitez dont il est capable. C'est donc à nous à connoître nôtre passion afin de la combatre, & de la faire mourir en nous s'il est possible. Quand on s'en est une fois rendu le maître, on vient facilement à bout des autres défauts, pour peu que l'on soit porté de bonne volonté pour en sortir entiérement. La passion qui prédomine en nous est la cause ordinaire de nos plus grandes fautes; tant que nous y sommes sujets nous ne songeons guere à combatre les petits défauts, à peine même nous en appercevons-nous, au lieu qu'ils nous paroissent fort considérables quand nous n'en avons pas de plus grands. Travaillons d'abord à ce qui presse le plus, surmontons le penchant qui nous entraîne; à mesure que l'attachement de nôtre cœur s'affoiblira, nous deviendrons scrupuleux sur ce qui ne nous inquietoit point auparavant. *Livre intitulé, les Devoirs de la vie Civile, Tome 2.*

Tout le monde a sa passion dominante.

Il faut combatre ses passions, ce doit être la principale occupation d'un Chrêtien ; mais il ne faut pas les attaquer toutes ensemble ; il faut diviser les forces d'un ennemi, pour les vaincre plus aisément. Il faut commencer par la passion dominante ; la victoire des autres passions est facile quand celle-là est vaincuë ; c'est elle qui leur donne le mouvement, & qui fait toutes leurs forces : mais s'il est important de l'attaquer, il est necessaire de la connoître, & il est difficile : Car ou elle est encore foible, ou elle est forte ; si elle est foible, elle ne se fait pas sentir ; & ainsi on a de la peine à la démêler dans la foule ; si elle est forte, elle se fait trop sentir, & par là même, elle nous avengle, & nous empêche de la connoître, ou au moins les désordres ausquels elle nous engage. *Le P. Nepveu, 3. Tome de ses Reflexions Chrêtiennes, pour le huitiéme jour de Juillet.*

Il faut connoître la passion dominante, afin de la combatre.

On épargne toûjours la passion dominante, & on n'ose l'attaquer.

La plûpart des hommes font comme Saül, qui reçût commandement de la part de Dieu de ruïner de fond en comble la nation des Amalecites, de n'épargner ni hommes, ni bêtes, ni Prince, ni sujet, ni ville, ni campagne; ce malheureux reprouvé, exécute une partie de ses ordres & laisse l'autre; il passe au fil de l'épée le peuple, & reserve le Roi; il brûle & ravage toutes les choses de peux de prix, ou qu'il ne peut emporter; mais il conserve ce qu'il y a de meilleur & de plus precieux: *Pepercit Saül Agag, & universis quæ pulchra erant.* Voilà l'image d'un pecheur, qui se corrigera bien de quelques défauts, ou de quelques pechez, ou il n'est pas trop engagé; mais de se défaire de cet Agag, de cette passion qui regne absolument sur son esprit, de cette haine inveterée, de cette furieuse ambition, de cette passion criminelle pour cette créature: *Pepercit Saül Agag, & universa quæ pulchra erant. Tiré d'un Sermon de Monsieur Ogier.*

1. *Reg.* 15.

Combien il est difficile de vaincre sa passion dominante.

Il y a certains objets qui nous sont principalement chers, & ausquels nous nous attachons; certaines passions qui nous flattent, certains pechez de temperament & de complexion, qui sont nez avec nous, qui croissent avec nous, qui nous sont familiers & intimes; pechez qui tiennent à nos cœurs par tant de liens qu'il est impossible de nous en défaire sans une grace extraordinaire, qui triomphe de la nature, & qui la change. Quels efforts ne faut-il pas qu'un cœur se fasse, pour détruire ces sortes de passions. Dans cet état une ame ne connoit presque pas son mal, elle se croit moins coupable; parce que les vices lui sont plus familiers, & elle se flatte d'une fausse innocence, parce qu'elle dit que c'est son temperament; comme si les pechez étoient moins dangereux, parce qu'ils sont plus naturels; comme s'ils étoient plus pardonnables, parce qu'on les commet souvent; comme si on étoit justifié devant Dieu, parce qu'on ne s'en fait pas à soi-même un sujet de confusion & de reproche. *Monsieur Flechier, dans le Panegyrique de Saint Ignace.*

Il faut combatre cette passion dominante & ne point desesperer de la pouvoir vaincre.

Il faut concevoir une sainte horreur de cette passion imperieuse pour la combatre ensuite sans relâche; c'est toûjours par-là, comme par l'endroit le plus foible que l'ennemi de nôtre salut attaque nôtre cœur; aussi cette seule victoire nous met à couverts des plus fortes tentations. Comme on ne satisfait les autres passions que rarement, elles nous sont, pour ainsi dire, étrangeres; on ne contracte point d'alliance avec elles: mais parce que la passion dominante est celle qui occupe l'esprit & le cœur; qu'on n'agit que par son mouvement, que c'est elle qui remuë les ressorts de nôtre ame, & que par une influence secrette, elle produit toutes les actions que nous faisons; vous pouvez vaincre cette passion, vous n'en doutez pas; mais vous n'osez la combatre: c'est un mal que vous aimez; c'est un ennemi que vous flattez; vous craignez une victoire qui vous doit coûter la perte de quelques plaisirs, &c. *Le Pere Cheminais, Sermon sur ce sujet.*

La veritable dévotion est de dompter la passion dominante.

Comme il n'y a rien de plus contraire au dévoüement parfait que nous devons avoir pour Dieu; il faut dire que la devotion sincere, & le grand progrès dans la perfection, consiste à dompter cette passion dominante & tyrannique; mais c'est icy le mal délicat où l'on n'ose porter la main, tandis que l'on s'empresse assez vainement à guérir toutes les autres maladies de l'ame. En effet, il y a en chacun de nous une certaine passion dominante, qui a tant de pouvoir & tant

tant de force, qu'elle fait d'ordinaire l'ame de toutes nos operations; c'est elle qui exerce en nous un souverain empire; qui fait comme le caractere de nos personnes, & qui produit en nous comme une seconde nature, après celle de l'homme. On pourroit demander d'où vient que dans l'exercice de la vertu, on s'applique si peu à la victoire de cette passion, puisque sans cela on ne peut faire de grands progrès. On répond que cela vient de ce que les personnes qui s'adonnent à la dévotion, font quelques actions vertueuses, qui font comme un voile à cette passion, & les empêche d'en appercevoir la malignité. Celle qui cultive des amitiez tendres & trop naturelles, n'en comprend pas le mal, parce qu'elle se sent une ame tendre qui a des inclinations pour tout ce qui est de pitié: celle qui est colere & impatiente, s'aveugle dans cette passion, parce qu'elle a du zele pour le bien public, & pour la regularité; celle qui est ambitieuse, possédée du désir de paroître, voit qu'elle fait de bonnes actions utiles au prochain, & cela jette un voile sur sa passion, qui ne lui paroît plus criminelle: voilà ce qui fait que cette passion n'est plus regardée comme dangereuse, & qu'on ne s'en defie nullement. Mais il faut considerer que cette passion qu'on n'apprehende jamais assez, d'un côté est forte, & de l'autre qu'elle est délicate; or il est peu d'ames assez courageuses dans la vertu, pour entreprendre un ennemi de cette nature; elle est forte, parce que sa domination est établie par une vieille habitude; elle est délicate, parce que pour peu qu'on la choque, elle éclate; l'on ne refusera pas de chercher la mortification dans toutes les autres passions, pourvû que cette passion dominante soit épargnée, & on immolera plûtôt tout le reste que d'entreprendre de la détruire. Mais sçavez-vous bien que si elle est une fois détruite, c'est une colomne renversée, qui entraîne avec elle la ruïne de l'édifice; c'est une ville capitale, dont la prise est suivie de celle de tout le Royaume; c'est un corps, dont la tête étant abatuë, il n'en reste plus qu'un tronc sans force & sans vie. *Tiré du Traité du Pere Guillore, sur la passion dominante.*

*La passion dominante est un ennemi caché & secret qu'il faut s'efforcer de découvrir.*

Quelques vices que nous ayons vaincus comme autant d'ennemis de nôtre salut, il en reste toûjours quelqu'un, non-seulement qui n'est pas dompté, mais qui domine; comme il arrive souvent dans les pays nouvellement conquis, qu'il reste toûjours quelque chef de parti, qui n'est pas abatu; peut-être qu'il ne se porte pas ouvertement pour tel, de peur de s'attirer les forces du Prince légitime; mais il paroît dans toutes les occasions; ainsi ne doutez pas qu'il n'y ait dans nous quelque passion dominante, qui peut-être ne paroît pas, & si vous n'avez de secrettes & de fidelles intelligences vous ne la découvrirez pas; c'est un chef de parti, mais caché & inconnu à tout autre; il faut donc faire toutes ses diligences pour le découvrir. Souvent il prend les couleurs de la vertu, & il n'est rien moins que cette vertu prétenduë. Par exemple, vous avez une passion dominante de colere, qui vient d'un fond de naturel embrasé d'une bile ardente; mais parce qu'il vous semble que vous avez quelque sentiment d'amour pour Dieu, quelque attachement aux affaires de la Religion: vôtre passion a un beau champ de se produire sous une belle apparence de zele: mais sous ce faux prétexte, il vous semblera qu'il vous est permis de tout dire & de tout faire: vous ferez passer tous vos emportemens sous ce nom; vos vengeances seront les effets d'une juste indignation; vos médisances seront des té-

moignages qu'on doit à la verité, & en un mot, il n'y a point d'excès que vous ne soyez prêt de justifier. *Le Pere Camaret, Traité sur ce sujet, tome 2.*

Les passions troublent souvent la raison, & comment. N'est-ce pas une vérité constante, qui même a été reconnuë par les Payens, que les passions, telles qu'elles puissent être, nuisent extrémement aux fonctions de la raison, & l'empêchent d'user du discernement nécessaire en ce qui est de son devoir ? Lorsqu'elles sont fortes & violentes, elles l'emportent malgré qu'elle en ait; & lorsqu'elles sont douces, elles la flattent; si elles ne surprennent point d'abord son jugement, elles travaillent plus dangereusement à le corrompre & à le séduire; si elles n'entraînent point le cœur, elles le gagnent. C'est ce qu'a reconnu la Morale des Payens. Ils ont souvent dit que les passions étoient des frénesies & des enyvremens, parce qu'elles produisoient toûjours ce mauvais effet, qui est de troubler & d'offusquer l'esprit de celui qui en est possedé : & cela fait que quelque suspect que soit le langage du monde dans l'idée qu'il se forme du vice; on ne laisse pas, quand on dit d'un homme qu'il agit par passion, d'entendre parlà, qu'il n'agit, & ne se conduit point par la raison. *Le Pere Campigni, sermon sur l'aveuglement spirituel.*

La nécessité de la mortification des passions dans la nouvelle loi. *Ad Galat. 5.* Conduisez-vous selon l'esprit, & vous n'accomplirez point les désirs de la chair, dit l'Apôtre aux Galates. Ce grand Apôtre instruit toute l'Eglise en ce peuple, qu'il est inutile de croître en connoissance, si en même-tems on n'a soin de croître en vertu, & que par la mortification de ses passions & de ses mauvais désirs, on doit faire voir qu'on est instruit de la grace du Sauveur. Quand on auroit toutes les connoissances de saint Paul même, si on ne mortifie les désirs de la chair qui sont nos passions; si on est encore attaché aux biens, aux honneurs, & aux plaisirs; si on est attentif à ses interêts & à sa réputation, on appartient indubitablement à le vieille Loi; on n'est point encore sous la grace. On est Juif de profession, quoiqu'on ait le nom de Chrétien; on peut paroître être serviteur de Dieu, & en faire les actions; mais on est encore esclave du démon. *Livre intitulé, Instructions Chrétiennes pour le quatorziéme Dimanche après la Pentecôte.*

Nos passions sont autant d'idolâtries. Il est vrai que les superstitions payennes ont cessé parmi nous : mais si nous avons renoncé à leur faux culte, & à leurs faux Dieux, nous avons retenu leurs mœurs & leurs déréglemens. Que sont en effet les différentes passions qui nous agitent, que des especes d'idolâtrie? Vôtre Esprit-Saint nous l'a appris, Seigneur. L'avarice est une idolâtrie, dont les richesses sont les idoles; l'impureté est une idolâtrie dont les plaisirs sont les Dieux; l'ambition est une idolâtrie, qui ne reconnoît point d'autre divinité que la fortune. En un mot, la passion dominante est le Dieu de chacun en particulier. Nous adorons donc autant de Dieux, qu'il y a de choses que nous vous préferons seul & vrai Dieu : Ainsi nous établissons contre vous une réligion, dont nous sommes les Prêtres & les victimes, nos passions les Dieux, & le démon l'esprit qui les anime. *Autheur anonyme.*

Les passions ne jettent que des tenebres dans nôtre esprit. Saint Grégoire de Nysse a bien défini les passions, quand il les a appellées les Huissiers de l'esprit : *Mentis apparitores.* Parce que comme ces gens-là ne se saisissent d'un homme que pour le conduire dans des cachots obscurs; les passions ne s'emparent de l'esprit, que pour le faire tomber dans les ténébres de l'égarement. Et comment n'y tomberoit-il pas; puisque sa lumiére est étein-

te, & qu'il marche au milieu des ténebres d'une sombre nuit. Il n'y a plus de vérité pour un homme passionné, si elle ne favorise ses passions. Il ne croit que ce qui le flatte, & au lieu de juger de toutes choses par les régles qu'elle nous prescrit, il n'en juge que par les caprices de ses convoitises. Ainsi les passions sont des nuées, qui nous cachent le soleil de la vérité; il est toûjours couché pour ceux qui s'abandonnent à leurs cupiditez, & rarement il se léve pour eux. *Le même.*

Il y a des personnes dont les passions s'entre-suivent continuellement, & dominent les unes après les autres, ou toutes ensemble dans leur cœur; s'ils se sont délivrez des déreglemens honteux, ils deviennent esclaves de la gloire, & de l'ambition; s'ils paroissent dégagez de ce vice si dangereux, ils tombent dans celui de l'avarice; s'ils ne sont plus possedez de l'amour du bien, l'attache qu'ils ont pour la douceur de la vie les rend impatiens dans les maux les plus legers, & la moindre chose qui leur déplait les met en colére. Ainsi les vices s'entre-succedent, & les tyrannisent chacun à leur tour; ils ne sont pas plûtôt tirez de la servitude de l'un, que l'autre les reprend & les remet à la chaîne; ils changent de tyran, mais non pas d'état, & le dernier qui s'en rend le maître, vange les autres de l'injure qu'ils leur avoient faite en s'échapant d'eux. *Livre intitulé: Instructions Chrétiennes pour le premier Dimanche de l'Avent.*

Les passions dominent tour à tour dans le cœur de quelques-uns.

Nous ne le sçavons que trop, & l'expérience nous en convaint tous les jours; dans quelle agitation ne passe-t-on point sa vie tant que l'on vit sous le regne & sous l'esclavage des passions? Si l'avarice vous domine, vous donnez-vous un moment de repos, & ne passez-vous pas les jours & les nuits à parcourir la terre, & à traverser les mers pour acquérir des biens, qui vous possédent bien plus que vous ne les possedez? Si l'ambition vous dévore, tous les mouvemens que vous vous donnez au dehors pour vous élever, ne sont qu'une image des agitations du dedans; & les plus heureux, qui passent leur vie à monter toûjours, ne laissent pas de voir avec chagrin qu'il leur reste encore bien du chemin à faire pour arriver au but de leurs désirs. Au contraire une ame attachée à Dieu, qui n'aime que lui, qui ne veut que ce qu'il veut, est toûjours tranquille & contente, sans désirs, ni passions, qui l'allarment ou qui l'inquiétent. *L'Abbé de Monmorel, Homel. sur l'Evang. du 4. Dim. de Carême.*

Les troubles & les agitations que causent les passions.

Il ne faut jamais avoir de paix avec ces sortes d'ennemis, c'est-à-dire, avec nos passions; le cœur de l'homme est une méchante terre, qui produit à tout moment des ronces, & des épines; à mésure qu'on en ôte, il en revient, & il faut par consequent être toûjours armé du glaive de l'Evangile, pour couper & retrancher tant de productions d'une nature corrompuë, dont le germe ne peut jamais être arraché tout-à-fait: mais comme nous ne pouvons rien de nous-mêmes, & que nous pouvons tout en celui qui nous fortifie; c'est à Dieu qu'il faut avoir recours, pour lui demander la force dont nous avons besoin, & la persévérance, qui nous est absolument nécessaire, afin d'opérer l'ouvrage de nôtre salut. Nous ne pouvons pas nous empêcher de ressentir les mouvemens de nos passions; mais nous sommes obligez de leur résister, sur tout nous devons faire ensorte de n'y jamais consentir, afin que ce mouvement involontaire, ne devienne pas un acte libre & criminel. *L'Abbé de Monmorel, Discours sur l'Evangile du vingtiéme Dimanche après la Pentecôte.*

Il faut sans cesse & sans relâche combatre nos passions déréglées.

De la passion dominante & les maux qu'elle cause.

Il faut observer la passion qui nous domine, qu'elle est l'habitude qui nous fait agir, le péché qui nous est le plus ordinaire, & le plus familier, & qui est en quelque maniére la source de tous les autres, la source de toutes les fausses maximes que nous nous faisons en matiére de conscience. Tous les autres vices nous peuvent être étrangers, mais la passion dominante fait nôtre propre caractére; le fruit d'une véritable conversion, c'est de retrancher le vice qui regne en nous; c'est de concevoir une sainte horreur de cette passion impérieuse, pour la combattre ensuite sans relâche; cette victoire seule nous met à couvert des plus fortes tentations de l'ennemi. On fait assez facilement la guerre aux autres vices; mais celui-ci est ordinairement épargné. *Le Pere Croiset, Tome second de ses Retraites.*

On excuse toûjours ses passions & on les couvre du nom de vertu.

On ne doute point qu'il ne faille reprimer les passions; mais ce n'est jamais passion pour nous; c'est zéle; c'est devoir; c'est nécessité; c'est quelquefois même charité; c'est justice; tant on est malheureusement prevenu en sa faveur, tant on est ingénieux à se tromper soi-même; & après avoir satisfait sa passion, on se sçait encore bon gré de ce qu'on a fait, & peu s'en faut qu'on ne s'en fasse un mérite; l'on combat quelquefois, & l'on remporte cent petites victoires sur son naturel, sur ses vicieuses inclinations; mais la passion dominante est toûjours privilégiée. On est réglé dans sa conduite, sévére dans ses maximes, peut-être même dans ses mœurs; mais on ne pardonne pas une injure. On fait cent bonnes œuvres avec empressement, avec plaisir; mais on n'étouffe jamais certaines aversions secrettes, & certaines froideurs peu chrétiennes, qu'on appelle indifférence sans aigreur. Il faut combatre toutes les passions, il faut les vaincre; mais si on épargne la passion dominante, tous les autres avantages, qu'on gagne sur l'ennemi, servent de peu. *Le même, dans ses Réflexions spirituelles.*

L'empire & la tyrannie des passions.

Les passions sont comme le grand mobile de la plûpart des actions de la vie; Il est peu de gens qui ne gémissent sous leur tyrannie; elles sont le supplice de l'esprit, & les tyrans du cœur humain.. Le même amour propre qui leur a donné la naissance les nourrit. Plus anciens domestiques que la vertu, elles previennent la raison, & se révoltent contre la volonté dès qu'elle les contrarie; toûjours d'intelligence avec les sens, comme plus fortes elles maitrisent l'ame; chacun s'en plaint, & il n'y a personne qui ne les ménage, elles éblouissent tout le monde par une fausse lueur de plaisir, & de félicité chymerique; peu de gens qui ne voyent le piége; nul presque qui s'en défende; & lors même qu'on s'en défie, on y donne étourdiment. La vieillesse affoiblit les forces de l'esprit & du corps; mais non pas celles des passions. On se trompe si l'on croit que le temps les apprivoise; elles n'en deviennent que plus impérieuses, plus absoluës; une longue possession leur sert de nouveau titre; une vieille habitude est pour elles une prescription. Qu'on s'épargneroit de chagrins; qu'on éviteroit de mauvais pas; qu'on se procureroit une douce vieillesse, si l'on s'appliquoit de bonne heure à dompter ces irréconciliables ennemis de nôtre repos & de nôtre salut. *Le même, second tome de ses Réflexions.*

Les passions se trouvent dans tous les états,

Les passions ne sont pas seulement de tous les âges, elles sont encore de toutes les conditions & de tous les états; nuls païs où elles soient étrangéres; le desert le plus affreux ne leur est pas inaccessible; il n'est point de genre de vie qui les rebute; & pourvû qu'on les souffre, elles s'accommodent de tout; la

plus profonde solitude ne sert souvent qu'à les rendre encore plus farouches; pour peu qu'on les épargne, elles se mettent bien-tôt hors d'insulte; une artificieuse souplesse leur fait trouver un abri jusques parmi les travaux même de la pénitence; enfin trouvant des forts & des retranchemens par tout, elles se joüent du naturel, de l'humeur, de la dévotion même; elles nous persuadent toûjours ce qui les flatte; & si l'on n'est continuellement en garde, quelque bonne volonté qu'on ait, on court risque d'être le joüet de ses propres passions; toutes conspirent contre nôtre propre salut; nulle qui ne soit opposée à l'Evangile, & qui en nous assujettissant aux sens, ne nous écarte de nôtre derniére fin. *Le même.*

& dans toutes les conditions.

Une passion flattée domine bien-tôt; vous suivez vos désirs déréglez, dit l'Ecclesiastique, vous en serez bien-tôt l'esclave. Quand s'éforcera-t-on de ménager un ennemi, à qui la moindre tréve vaut une victoire? Ennemi qui régne, toûjours en tyran, s'il n'est lui-même esclave; qui ne se rend jamais par composition, & qu'on ne dompte qu'en ne lui donnant point de quartier. En effet, épargner une passion, c'est lui donner des armes; on s'imagine qu'on l'affoiblira peu à peu: on se trompe, la tolérance l'enhardit, & la fortifie; l'erreur est encore plus grossiére, si l'on pense sans délivrer en la satisfaisant. Cede-t-on à la passion, elle en devient plus furieuse; son impétuosité croît par l'éloignement de tout ce qui peut lui servir de frein, ou d'obstacle; le ménagement, ou la soumission ne servent qu'à établir sa tyrannie. *Le même.*

Plus on épargne ses passions plus elles ont de force contre nous. *Eccli.* 18.

On a beau dire, on ne veut pas se broüiller avec un maître qu'on sert volontiers, & qu'on aime. On se plaint sans cesse de ses passions, & on est d'intelligence avec elles: ne nous plaignons plus de leur violence, ni de leur tyrannique domination; elles nous doivent tout ce qu'elles ont de force; nous les faisons ce qu'elles sont en voulant bien faire librement ce qu'elles nous suggerent; disons-le, nos passions sont violentes, parce que nôtre volonté est foible; n'attribuons plus nôtre défaite & tous nos égaremens à la puissance de nos ennemis: la grace du Sauveur, laquelle ne nous manque jamais, suffit pour les vaincre; nous nous aimons trop; voilà la source de tous nos desordres. Les passions flattent nôtre amour propre: voilà le nœud de l'intrigue que nous avons avec elles, & de la trop bonne intelligence qu'elles ont avec nous. Ne disons plus, nous sommes trop foibles; à proprement parler, nôtre foiblesse, c'est nôtre mauvaise volonté. *Le même.*

On aime ses passions & on ne veut pas s'en défaire quoi qu'on s'en plaigne.

La politesse de nôtre siécle bannit du commerce des honnêtes gens toutes les impétueuses passions, la colére, la vengeance, & autres semblables; des passions moins turbulentes & moins grossiéres regnent dans un monde plus poli; mais elles ne sont pas pour cela moins passions. On peut dire qu'elles ne se sont humanisées que pour régner avec plus de sûreté, & pour être plus en état de nuire. Helas! elles ne réüssissent que trop! Trouve-t'on beaucoup de gens qui n'agissent pas par passion? Ceux mêmes qui paroissent les plus moderez ne semblent point avoir d'autres guides: ce sont des passions accommodantes; elles vous abandonnent tous les déhors de la Réligion; elles n'en veulent même ni à l'éducation, ni à la réputation d'honnête homme; le cœur est toute leur conquête, & le cœur devenu leur esclave; quelle malignité alors dans l'esprit! quelle corruption dans les mœurs! Quel déréglement dans toute la conduite! un air de modération & de probité, de belles maniéres, un déhors étudié, poli, gracieux, engageant, tout cela sert de masque. *Le même.*

Il y a des passions qui ne sont pas turbulentes; mais qui ne sont pas moins dangereuses.

De la passion dominante.

Tous les autres vices nous peuvent être comme étrangers, mais la passion dominante est nôtre fond, elle fait nôtre propre caractére. Quels efforts faiton pour la combatre? Ceux qui font même profession de vertu la ménagent; fit-on la guerre à toutes les autres, celle-là est privilegiée. Elle est néanmoins à craindre, il n'en est point de si funeste; peu de défauts qui ayent une autre source: pourquoy donc tant de ménagemens pour un ennemi si dangereux? c'est qu'on ne sçauroit le maltraiter sans blesser dangereusement l'amour propre, & l'on sçait s'il y a beaucoup de gens aujourd'hui qui s'aiment peu; s'il s'en trouve même beaucoup qui ne s'aiment pas trop. *Le même.*

Des passions en général.

Personne n'ignore les tristes effets de toutes les passions; quelle fiévre plus maligne que celle de l'envie! quelle plus ardente que la colere? La jalousie est une fiévre lente; l'orgueïl est un poison violent; l'avarice est une hydropisie. Les passions sont les maladies de l'ame, nulle qui n'ait de la malignité, nulle qui ne mette en danger, peu qui ne soient capables de donner la mort: l'étonnement est, que chacun les ait en horreur chez autrui, & que personne ne les croye, ni ne les craigne chez soi; ainsi quel préservatif contre la contagion, & quel remede pour en guérir? & l'on est surpris que tant de gens en meurent. Les réflexions sur les tristes effets des passions sont un excellent reméde aux passions mêmes. Certains peuples faisoient voir à leurs enfans un homme en colére, pour leur inspirer de l'horreur de cette passion. Si l'avare, l'orgueïlleux. l'ambitieux pouvoient voir de la sorte leurs portraits d'après nature, cette seule vûë affoibliroit sans doute la passion, & un homme qui en seroit dominé auroit honte de lui-même. *Le même.*

De la passion dominante & des vices que l'on cherit.

On ne parle point ici de ces grossiers déréglemens dans les mœurs de ce libertinage de cœur & d'esprit, qu'on n'envisage jamais qu'avec horreur, & que tous les honnêtes gens condamnent: On parle de ces vices apprivoisez, de ces passions civilisées, dont si peu de gens se defient, & que l'amour propre a trouvé l'art de faire regner en paix. La passion dominante a d'ordinaire ce sort, qu'elle tourmente, qu'elle fatigue, qu'elle use & le corps & l'esprit; on ne l'inquiéte guere; sa domination est toûjours tranquille; on excuse; on authorise même jusqu'à ses excès; & rien de plus étonnant que les systêmes qu'on se fait, d'équité, de probité, de pieté même. Non-seulement tout cede; mais tout concourt à rendre son regne tranquille; l'on ne s'applique plus à en découvrir la tyrannie; mais à en aimer le poids & la dureté. La passion dominante bannit tout ce qui peut troubler son regne; un assoupissement & pernicieuse sécurité est un des prémiers fruits de l'aveuglement que cause cette passion. Qu'un Prédicateur habile & zelé crie contre l'avarice, la vie inutile, la cupidité; on est du même sentiment que le Prédicateur; on plaint avec lui le sort de ceux qui sont dans des dispositions si desavantageuses: chose étrange, on n'est dans le cas, & on s'applaudit avec complaisance de n'y avoir point de part. *Le Pere Croiset, second tome de ses Réflexions spirituelles.*

Resolution de dompter ses passions

Pour mes passions, Seigneur, la malignité m'en est trop connuë: Mais pourvû que vous ne me refusiez pas vôtre grace, sans laquelle je ne puis former une pensée, ni faire une action qui me soit utile; j'en arrêterai les mouvemens; je veillerai sur mon cœur, & je me défierai de moi-même; & dans les rencontres qui pourroient les exciter, je rappellerai à moi toute la vigueur de

mon ame, & je n'oublierai rien de tout ce qui pourra les empêcher d'y élever les moindres émotions & les moindres tempêtes; disons plûtôt que j'essayerai de me servir contre elles de tous les sentimens, & de toutes les lumieres que vous m'avez données, & de mettre en usage le souvenir de toutes les saintes actions que vous avez pratiquées, & que vous m'avez laissées pour régle de ma conduite. *L'Abbé de la Trappe, dans ses Réflexions Morales.*

Quoique l'amour des richesses soit la plus dangereuse, la plus maligne, & la plus cruëlle de toutes les passions, & qu'on lui ait donné la prémiere place entre toutes les autres, par tant de violences, & d'injustices extraordinaires qu'on lui voit produire, & dont elle est la cause: cependant il n'y en a point qui n'ait ses dangers, & qui n'expose ceux qui les négligent, & qui s'y laissent aller à des suites tres-fâcheuses. Il faut donc les combatre toutes lors qu'on les apperçoit, & qu'elles ne font que de naître; car depuis qu'elles se sont formées, & qu'elles ont jetté des racines dans nos cœurs, elles en affoiblissent & en corrompent les inclinations, jusqu'à ce point, que souvent on se porte avec plaisir, & avec empressement aux actions, qu'on n'auroit regardé qu'avec horreur; elles détruisent l'opposition que l'on peut avoir à les commettre, & étouffent en nous la crainte de Dieu, aussi bien que celle des hommes. Il n'y a rien de si deffendu qu'elles ne nous fassent entreprendre pour leur accorder ce qu'elles demandent; & si quelques raisons humaines nous empêchent de les déclarer par des actes extérieurs, elles ne laissent pas d'être consommées dans le fond de nos ames, & d'avoir toute la malignité dont elles sont capables; c'est ce qu'on peut dire de l'envie, de l'amour, de la gloire, de la vengeance, & de tous les autres déréglemens qui naissent, & qui sortent du cœur de l'homme comme d'une source inépuisable. *L'Abbé de la Trappe, dans ses Réflexions Morales, sur l'Evangile de saint Matthieu.*

Je parle de la passion dominante qu'on a vers un certain objet particulier, & qui ne manque gueres de se manifester dans les occasions, lors même qu'on paroît s'être réglé sur tout le reste: dans les uns, c'est une attache superstitieuse à leur santé; dans d'autres une recherche inquiéte de leurs commoditez; en ceux-ci une opiniâtreté dans leurs sentimens, avec une indocilité merveilleuse pour toutes les pensées d'autrui; ils ne sçavent démordre d'un parti qu'ils ont une fois embrassé. Sur cela je dis que quelques bonnes œuvres qu'on ait pratiquées, quelques pénitences qu'on ait faites, quelques hauts sentimens de dévotion qu'on ait eu; si l'on n'a soin de deraciner cette passion particuliere, elle pourra prendre un tel empire sur l'ame, que non-seulement elle lui fera faire de grandes fautes; mais qu'elle la jettera dans un état de damnation presque irremediable. Ainsi nous avons vû des gens de grande réputation dans l'Eglise par leur vertu, defendre des opinions dangereuses, & par l'attachement à leurs propres lumieres, ou à celles d'un ami, devenir enfin hérétiques; & combien voyons-nous tous les jours de personnes qui manque d'avoir combatu d'abord leur passion dominante à l'égard de certains objets, tombent dans des fautes monstrueuses & dans de pitoyables égaremens. *Le Pere Surin, troisiéme tome de ses Dialogues spirituels.*

De la passion dominante.

Sans emprunter ici les pensées de la Morale des Stoïciens, qui est-ce qui ne sçait que les esclaves soumis à la plus cruelle tyrannie, sont libres de la

Les passions sont les plus

cruëls de tous les tyrans. meilleure partie d'eux-mêmes qui est l'esprit? Leur volonté ne conserve-t-elle pas inviolablement son indépendance jusques dans les prisons & dans les fers? Car quelle servitude même la plus tyrannique a jamais tenu l'esprit & le cœur captifs? quelles chaînes ont jamais attaché les pensées & les affections d'un homme? *Corpus est quod domino fortuna tradit, interior illa pars mancipio dari non potest*, dit un Payen. Ce n'est que le corps & la moindre partie de nous-mêmes qui soit retenu dans les fers. L'ame demeure toûjours libre; mais c'est l'ame même que les passions captivent, sans lui laisser l'usage libre non pas même de ses pensées & de ses sentimens; non pas même du désir de sortir de son esclavage; ce qui est si naturel à tout esclave: & ne croyez pas que cette ame assujetie à ses passions en soit moins miserable pour aimer son esclavage; au contraire elle en est plus tyrannisée: car elle veut & ne veut pas; elle craint d'en sortir, & elle soûpire après sa délivrance; elle se plait & elle se desespere de se voir en cet état; c'est-à-dire, qu'elle a diverses passions qui la tyrannisent, & qu'elle est sujette à divers maîtres. Le plus misérable de tous les esclaves n'a qu'un maître à servir & à contenter, & il peut être si adroit, qu'il trouvera le moyen de le satisfaire, & l'ayant gagné par ses bons services, ou il méritera la liberté, ou il recevra quelque meilleur traitement; mais l'ame sujette à ses passions & qui en est devenuë l'esclave, est sujette à autant de maîtres, qui sont la plûpart opposez les uns aux autres, & quelque effort qu'elle fasse pour les contenter, jamais elle ne peut les satisfaire: enfin la mort peut mettre fin à la servitude de tous les autres esclaves; mais l'ame qui ne meurt point, sortant de son corps, portera ses passions, qui seront ses bourreaux durant toute l'éternité. *Le Pere Cameret, Tome 2. où il parle des passions.*

Seneque.

Nous pouvons sortir de l'esclavage de nos passions, & c'est une lâcheté de ne le pas faire. Connoissant & ressentant la dureté de cette servitude des passions & le cruel empire qu'elles exercent sur nous, pouvez-vous plus long-temps, Chrêtien, souffrir cet esclavage? vous pouvez-vous tirer de leur pouvoir; vous pouvez les dompter & les assujetir elles-mêmes. Qui est l'esclave, qui pouvant se tirer des fers d'un impitoyable maître, & des mains d'un cruël tyran, ne le feroit pas? Et s'il pouvoit, ne chargeroit-il pas des mêmes fers, le maître qui l'a fait souffrir? Vous le pouvez, oüi vous pouvez secouër ce joug insupportable, vivre en liberté, & mettre en servitude vos passions mêmes; pourquoi donc ne le faire pas? cette condition d'esclave si indigne de l'homme raisonnable & libre, est elle préférable au bien de la liberté & de la raison? Ah! souvenez-vous de ce que vous êtes; connoissez la dignité d'enfant de Dieu à laquelle vous avez été élevé; ne dégénerez pas de vôtre noblesse par de bas sentimens si indignes du rang que vous tenez: qui verroit un Prince né pour gouverner un empire, s'attacher d'affection à une chaumiere, ou à quelque morceau de terre, quel sentiment auroit-il de l'esprit & du cœur de ce Prince? quelle bassesse! quelle indignité! que ne prend-il des sentimens dignes de sa grandeur, & de son élévation? *Le même.*

Le moyen de dompter bien tôt les passions, c'est de produire des Empêcher seulement ou arrêter les mouvemens de l'appetit, cela ne choque pas tant les passions que de les attaquer & les combattre par des actes qui leur soient contraires; comme parer aux coups, & résister aux assauts de l'ennemi, ce n'est pas tant le combatre que se défendre. Il en est de même de nos passions; pour les bien combatre, & les mortifier avec avantage, il ne faut pas

pas seulement leur faire tête, & résister à leurs mouvemens; cela n'est que parer aux coups & se mettre sur la défensive : mais il faut souvent leur porter des coups mortels en produisant des actes contraires. Il faut contre la colére faire des actes de douceur; contre la haine du prochain, faire des actes de charité; contre le désir des choses défenduës pratiquer la fuite, & ainsi des autres; c'est le moyen d'en venir bien-tôt à bout, pourvû qu'on soit constant dans cet exercice. *Le même.*

actes contraires.

C'est un haut degré de mortification, & une perfection à laquelle on n'arrive qu'après de longs & de rudes combats, de n'être plus sujets aux prémiers mouvemens de quelques passions qui nous causoient auparavant de furieux emportemens, ou bien quand ces passions sont tellement mortifiées, qu'elles ne fassent sur nous nulle impression; ensorte qu'une personne qui y étoit sujette, aprés une bonne guerre, en ait remporté une bonne victoire, n'y ait plus de peine. On verra, par exemple, un ennemi sans aucun sentiment d'aversion; on souffrira une injure sans aucun sentiment de colére, au contraire avec plaisir. Voilà en quoi consiste le souverain degré de la mortification chrétienne, & la perfection où l'on doit aspirer. *Le même.*

C'est un heureux état, & une haute perfection d'avoir entiérement assujetti, & dompté ses passions.

O liberateur d'Israël, qui avez déployé la force de vôtre bras, pour tirer vôtre peuple de la captivité de Pharaon; venez briser les chaînes de cette passion impérieuse qui me domine, & rompez les liens de cette habitude criminelle dont je suis l'esclave; dissipez le charme funeste dont la créature a fasciné mes sens, & faites briller à mes yeux les attraits de cette beauté éternelle, seule digne de nôtre amour. Découvrez-moi, Seigneur, l'état déplorable d'un cœur qui gemit sous la pesante servitude de la volupté; les désordres que cause dans une ame, ce feu qui consume, dit le Saint-Esprit, la pieté jusques dans la racine : faites-moi voir la triste & malheureuse fin où se réduisent ces attaches infortunées, & ces écuëils funestes, où tant d'ames périssent; les éclats scandaleux dans le monde; un repentir éternel; un dérangement general dans toute l'ordre de la vie; une interruption de toutes les bonnes œuvres; une extinction entiére de la foi; la perte des biens, de la réputation, de la santé; une corruption de toutes les facultez de l'ame, & une playe répanduë sur toute la conscience dont souvent on ne guérit jamais. *L'Abbé du Jarry, Sermon du saint Sacrement.*

Priére à Dieu pour obtenir la victoire ou la délivrance de quelque passion, & particuliérement de la volupté.

# PAUVRETÉ.

## *PAUVRETÉ D'ESPRIT ; PAUVRETÉ VOLONTAIRE, & réligieuse ; ses avantages, &c.*

### AVERTISSEMENT.

*QUAND nous avons parlé des richesses & des riches, on n'a pû se dispenser de dire quelque chose de la pauvreté, comme étant deux sujets qu'on ne peut entiérement séparer: nous traitons cependant ici expressément de la pauvreté, & nous ne parlons des richesses, que comme d'une chose qui lui est opposée : de même, pour ne point user de redite, nous ne parlerons point de l'avarice, ni de l'aumône, quoique tous ces sujets soient mêlez avec celui-cy.*

*Sur quoi il faut remarquer. 1°. Qu'ayant à traiter de la pauvreté d'esprit, qui regarde en général tous les Chrétiens, on n'y comprend point celle qui est de nécessité, soit qu'elle vienne de naissance, soit de l'injustice des hommes, soit par quelque disgrace, ou renversement de fortune, à moins qu'on ne souffre patiemment cette pauvreté, & avec une entiére résignation à la volonté de Dieu. 2°. Que la pauvreté d'esprit se peut considérer en deux maniéres, ou en tant que commune à tous les Chrêtiens & de précepte, ou en tant que de conseil seulement, & propre des personnes réligieuses qui ont renoncé à la possession des biens de la terre. Nous rapportons ce que nous avons remarqué sur l'une & sur l'autre. 3°. Que nous n'entrerons point dans un menu détail de ce qui regarde la pauvreté réligieuse qui s'observe diferemment selon les régles de chaque Ordre. 4°. Enfin, quoi qu'il soit assez rare qu'on fasse un discours au peuple sur la pauvreté : on peut cependant juger par l'attachement que l'on voit dans les personnes du monde aux biens qu'ils possédent, même légitimement, qu'il ne suffit pas, pour remédier à ce désordre, qui est cause de la damnation de bien des gens, des traiter cette matiére en passant, & par une induction qui entre dans tous les sermons: mais qu'il est tres-utile de la traiter à fond, & même de la rebatre souvent, & qu'on ne peut imprimer trop fortement dans l'esprit, que la pauvreté d'esprit est absolument nécessaire au salut.*

## PARAGRAPHE PREMIER.

### *Divers desseins, & plans de discours sur ce sujet.*

SUR ces paroles de l'Evangile : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum Cælorum.* On peut montrer que la pauvreté d'esprit est le veritable moyen d'être heureux en cette vie, & en l'autre. C'est ce grand secret que bien des gens cherchent inutilement par toute autre voye que par celle-ci : mais c'est ce qui est aisé de faire voir dans les deux parties de ce Discours. I. *Matth.* 5.

Premiére Partie. Quoique selon la commune opinion des hommes, la pauvreté soit la cause, & comme la source des miséres qu'il y a à souffrir dans ce monde, & qu'on appelle ordinairement malheureux ceux qui vivent dans une honteuse indigence des biens & des commoditez de la vie ; ce n'est point cependant un paradoxe ; mais une verité constante, dont les Philosophes payens sont tombez d'accord, que la pauvreté d'esprit, soit qu'elle soit volontaire & de nôtre choix, ou qu'elle vienne de la naissance ou par quelque disgrace de la fortune, est le seul moyen de trouver son bonheur en cette vie, autant qu'il y en peut avoir. 1°. On doit supposer comme une vérité incontestable que personne n'est heureux s'il n'est content, & que c'est ce contentement, cette paix, & ce repos d'esprit, en quoi consiste ce bonheur : car que sert à une personne de posseder de grands biens, de riches héritages, & des tresors immenses, s'il n'est satisfait, s'il est agité de mille passions d'envie, d'ambition, d'avarice, & s'il a un désir insatiable d'en posseder toûjours davantage ? Sans doute il n'est pas satisfait, puisqu'il se donne tant de mouvemens pour trouver ce qu'il cherche : mais qu'est-ce qu'être pauvre d'esprit, sinon être détaché de cœur de toutes les choses de cette vie, soit qu'on les possede ou qu'on ne les possede pas, ne souhaiter rien d'avantage ; en un mot, être content de l'état, de la condition, & de la fortune où Dieu veut que nous soyons. Qui pourra donc nous contester que c'est par le moyen de la pauvreté d'esprit, qu'on joüit de tout le bonheur qu'on peut trouver en cette vie. Les saints Peres & les Autheurs profanes disent des merveilles sur ce sujet ; mais il suffit d'avoir la parole de JESUS-CHRIST même pour garant de cette vérité. *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum Cælorum.* 2°. Parce que la pauvreté d'esprit telle que la demande l'Evangile dans un Chrêtien, nous exempte des soins, & des inquiétudes qui accompagnent la possession des biens de ce monde. On sçait quelle peine il y a de les acquérir ; quels soins il faut pour les conserver ; quelle appréhension on a de les perdre ; quelle douleur enfin, & quel chagrin après les avoir perdus ; d'où il s'ensuit que bien loin que les richesses fassent le bonheur de cette vie, elles y forment le plus grand obstacle, ou font que le bonheur de ceux qui les possedent n'est qu'imaginaire. Ne doit-on donc pas être convaincu, que la pauvreté d'esprit qui retranche tous ces obstacles, qui fait qu'on ne souhaite rien, qu'on est toûjours content, contribuë à la tranquillité d'esprit & au seul bonheur, dont il est permis de joüir en ce monde. 3°. Mais la principale *Ibidem.*

raison de cette vérité, est que nul bien de ce monde n'étant capable de remplir nôtre cœur, & de nous rendre parfaitement heureux, s'en priver par la pauvreté d'esprit, qui nous en détache pour trouver nôtre satisfaction dans la pratique de la vertu, dans l'accomplissement de nos devoirs, dans le témoignage de nôtre conscience, peut seul nous faire trouver le bonheur que nous y cherchons, & nous acquérir un droit au bonheur éternel que nous attendons dans l'autre vie? C'est la seconde partie.

Il n'est pas besoin de grands raisonnemens pour être persuadez de cette seconde vérité; puisque la parole du Fils de Dieu y est expresse, & qui parle de ce bonheur à venir comme d'un bien sur lequel ils ont un droit acquis, & aussi certain, que s'ils en avoient déja la possession. Voici cependant sur quoi est fondé ce droit; sçavoir, que le Sauveur, qui a voulu que les hommes méritassent ce souverain bonheur, a établi la pauvreté d'esprit pour être le prémier & le principal moyen de le mériter. 1°. Parce qu'il nous fait éviter le mal; c'est-à-dire, le péché, en nous éloignant des occasions de le commettre, & les tentations dont parle l'Apôtre, où nous expose la possession & le désir des biens de la terre: *Qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem, & in laqueum diaboli.* (1. ad Timoth. 6.) 2°. On peut dire que comme la cupidité est la source & la racine de tous les maux, la pauvreté d'esprit, c'est-à-dire, le détachement de cœur & d'affection de tous les biens de cette vie, est aussi la source & l'origine de tous les biens, c'est-à-dire, de toutes les vertus; elle nous rend dociles aux véritez de la foi, qui nous apprend qu'il y a d'autres biens qui nous sont préparez dans le Ciel; elle nous inspire une esperance ferme de posséder ce bonheur, qui nous est promis pour recompense, ou plûtôt cette esperance qui nous porte à renoncer d'affection, & souvent même d'effet aux biens que nous possédons ici-bas; elle nous fait aimer Dieu par une charité plus pure, & plus desinteressée. Ensuite elle nous fait pratiquer l'humilité, la charité du prochain, & les plus hautes vertus, &c.

II. 1°. La pauvreté de quelque côté qu'elle vienne est le moyen le plus avantageux pour faire son salut.

2°. C'est cependant le moyen dont les hommes se servent le moins.

Après avoir supposé que cette pauvreté pour être un moyen & un avantage pour se sauver, doit être ou volontaire, ou acceptée volontairement. Les preuves de la prémiére partie, sont 1°. Parce qu'elle nous délivre des soins & de l'embarras que traînent avec elles les richesses. 2°. Parce qu'elle nous met à couvert des dangers & des tentations qui sont presque inséparables des richesses. 3°. Parce qu'elle nous donne occasion de pratiquer les plus héroïques vertus. 4°. Parce qu'elle nous rend plus semblables au Sauveur, &c.

Seconde Partie. C'est cependant ce moyen que les riches & les pauvres rebutent également, & dont ils se servent le moins. 1°. Il est rare que les personnes riches des biens de la terre soient pauvres d'esprit, ce qui est absolument nécessaire pour être sauvé. Or il est constant que l'amour des richesses & l'attachement qu'on y a, est un état de damnation; & l'on connoît qu'ils y ont de l'attache par les peines qu'ils prennent à les acquerir, à les conserver, à les défendre, &c. 2°. Les pauvres par nécessité, ne font pas ordinairement un meilleur usage de leur pauvreté, car n'étant pas pauvres d'esprit; ce moyen bien

loin de leur être utile, est la cause & le prétexte de plusieurs crimes ; c'est avec grand regret qu'ils sont pauvres, ils s'impatientent & murmurent dans leur pauvreté, & en font un moyen de leur réprobation.

Sur la pauvreté Religieuse, on peut montrer que la pauvreté évangelique, qui consiste dans un dépoüillement effectif & volontaire des biens de ce monde, est un puissant moyen aux Religieux d'acquerir la perfection, & d'être saints; & pour le faire voir, il faut supposer avec les Théologiens, que la sainteté & la perfection consiste en trois choses. III.

1°. Dans une séparation absoluë des choses terrestres ; c'est ce que fait la pauvreté Religieuse, qui non-seulement nous en sépare de cœur & d'affection, mais encore d'effet, en ne nous laissant que l'usage des choses nécessaires à la vie.

2°. Dans une entiere conformité & résignation à la volonté de Dieu ; or la pauvreté Evangelique, fait qu'on dépend entierement de sa providence, qu'on se soûmet à ses ordres, pour le vivre, le vêtement & tout le reste ; & qu'on est content dans les incommoditez qu'attire nécessairement la pauvreté.

3°. Dans une parfaite union avec Dieu ; or la pauvreté nous ôtant l'appui que nous pourrions trouver dans les choses de ce monde, ne nous oblige-t-elle pas de nous attacher uniquement à Dieu, & de nous unir étroitement à lui, comme à ce seul bien que nous possedons.

1°. La pauvreté d'esprit qui consiste dans le détachement du cœur de tous les biens de la terre, est un précepte indispensable pour toutes sortes de personnes de quelque qualité qu'elles soient, riches ou pauvres, Princes ou sujets : & il faut faire voir à quoy ce précepte nous oblige. IV.

2°. Combien la pratique en est rare & difficile.

3°. Combien la profession qu'on en fait, particulierement de la pauvreté évangelique est glorieuse & honorable.

Deux choses ont coûtume de corrompre les mœurs des hommes & d'introduire le vice ; sçavoir, l'oisiveté & l'abondance ; l'une enseigne le mal, comme témoigne l'Ecriture, & l'autre fait vivre dans la mollesse & dans le plaisir, & ces deux choses généralement parlant sont causes de tous les désordres qui arrivent dans le monde. Or je dis que la pauvreté prise en général remédie à ces deux sources de toute la corruption que l'on voit dans le monde. 1°. Elle bannit l'oisiveté; car ce sont les pauvres qui travaillent, & qui pour gagner leur vie, fournissent aux besoins & aux nécessitez publiques : ce n'est pas qu'il n'y ait des pauvres que la faineantise a réduits à la mendicité, & qui aiment mieux mandier leur pain, que de le gagner à la sueur de leur front ; la pauvreté & la nécessité qui les presse leur donne assez d'occupation. 2°. Pour ce qui est de l'abondance, il est certain que c'est ce qui a introduit le luxe, la bonne chere, les divertissemens & les plaisirs : la pauvreté au contraire empêche de vivre dans la mollesse, & oblige en quelque maniere la plûpart des hommes à être gens de bien, en leur ôtant les moyens de commettre des crimes. L'exemple des Républiques qui ont été si florissantes pendant que la pauvreté les a obligées à bien vivre ; mais que l'abondance a entierement corrompües. V.

Trois grands avantages de la pauvreté.

1°. Elle nous donne plus d'accès auprès de Dieu ; c'est aux pauvres les pré- VI.

miers à qui il s'est fait connoître, qu'il a appellez à son service, & choisis pour être de sa suite, & enfin à qui il accorde plus de graces, qu'il écoute plus volontiers, &c.

2°. Elle nous rend plus semblables au Fils de Dieu qui est né, qui a vécu, & qui est mort pauvre.

3°. Elle nous donne un droit plus incontestable au Royaume & à la possession de Dieu : *Beati pauperes spiritu quoniam ipsorum est regnum Cœlorum.*

VII. Il y a peu de personnes qui connoissent les trésors qui sont renfermez dans la pauvreté, soit volontaire, ou acceptée volontairement : & après avoir fait voir, que le jugement des hommes est doublement faux, soit qu'ils mesurent les riches par ce qu'ils possedent, & les pauvres par l'extérieur ; pour en juger sainement, il faut en juger: Premiérement, par l'estime que Dieu a toûjours fait des pauvres & de la pauvreté. Secondement, par la grandeur de la recompense qu'il promet à ceux qui l'embrassent volontairement. 1°. L'estime que le Fils de Dieu a pour les pauvres, paroît en ce qu'ils ont été les prémiers appellez à sa connoissance, & que par ce moyen, ils sont devenus riches dans la foy :
Iacobi 4. *Pauperes in hoc mundo divites in fide.* 2°. En ce qu'ils ont été choisis pour le faire connoître au monde, & être les Prédicateurs de son Evangile. 3°. En ce qu'ils seront associez à l'honneur & au pouvoir de juger les autres hommes.

Pour les récompenses. L'Ecriture en marque particulierement trois, promises aux pauvres d'esprit, & à ceux qui auront quitté quelque chose pour suivre JESUS-CHRIST: la prémiere, est une assurance du Royaume des
Matth. 5. Cieux qui leur appartient dès cette vie : *Beati pauperes spiritu quoniam ipsorum est regnum Cœlorum.* La seconde, est une abondance de biens temporels & spirituels, compris dans ce centuple si solemnellement promis. La troisiéme, une satisfaction entiere & parfaite, ensorte que quoy qu'ils n'ayent rien ils posséderont tout, comme parle l'Apôtre, sans que rien leur manque, ni qu'ils souhaitent rien davantage : *Tanquam nihil habentes, & omnia possidentes.*

2. Al Corinth. 6.
VIII. 1°. Dieu a témoigné l'excès de l'amour qu'il portoit aux hommes, en se faisant pauvre pour eux de riche qu'il étoit ; car pour cela il a renoncé à toutes les commoditez de la vie, choisi & embrassé ce qu'il y a de plus rude & de plus laborieux, s'est soûmis à toutes les incommoditez, que traîne après soy la pauvreté, &c.

2°. On ne peut témoigner reciproquement l'amour qu'on a pour Dieu, qu'en embrassant la pauvreté volontaire ; on renonce pour son service à l'amour des richesses, à tous les plaisirs, & à tout ce qu'il y a au monde de plus grand, & jusques au désir de posséder quelque chose que ce soit.

IX. 1°. Les pauvres d'esprit soûmis à la volonté de Dieu, ne peuvent être misérables dans les disgraces de la fortune ; mais au contraire ils sont toûjours contens.

2. Qui est pauvre d'esprit, est toûjours riche des biens temporels, & des biens de la grace.

## PARAGRAPHE SECOND.

### *Les sources où l'on peut trouver dequoi remplir ces desseins, & les Autheurs qui en traitent.*

SAint Augustin, *l. 5. de Civitate c.* 18. rapporte les exemples de plusieurs grands hommes de l'antiquité, qui ont vécu, & qui sont morts dans une extrême pauvreté. Les saints Peres.

Le même, *Epist.* 24. *ad Paulinum*, montre que les Apôtres avoient beaucoup quitté pour suivre JESUS-CHRIST, quoy qu'ils n'eussent quitté qu'une barque & des filets.

Saint Ambroise, *in Hexameron l. 6.* montre que si le pauvre connoissoit son bonheur, & les avantages qu'il peut retirer de la pauvreté, il n'auroit rien de moins que le riche.

Le même, *lib. 3. Epist. Epist.* 1. montre que le sage, quoique pauvre, est riche de sa sagesse & de sa vertu.

Saint Jerome, *Epist.* 34. *ad Julian.* montre que la pauvreté est la voye la plus sûre pour arriver à la perfection.

Le même, *l.* 8. *contra Jovinianum*, montre qu'un pauvre vertueux vit plus content dans sa pauvreté, qu'un riche dans l'abondance des richesses.

Le même, *in Matth. l. 3. c.* 19. montre que ce n'est pas assés de renoncer aux biens de la terre, & de se faire pauvre, si on ne le fait pour son amour ; & pour le suivre.

Le même, *Epist.* 26. *ad Pammachium*, montre qu'un Chrêtien qui renonce aux biens de cette vie, ne le doit pas faire pour la vaine gloire, comme ont fait quelques Philosophes.

Le même, *Homil.* 18. *in cap.* 10. *Epist. ad Hebraos*, montre le grand bien que l'on trouve dans la pauvreté.

Le même, *in Regnum Monacharum*, montre que ce n'est rien d'avoir renoncé à tous les biens de ce monde, si l'on ne renonce aussi à toute affection d'en posseder d'autres.

Saint Cyprien, *Serm. 6. de Orat. Domin.* montre que la pauvreté est un excellent moyen d'arriver à la perfection.

Le même, *Serm. de Nativit.* dit de belles choses sur la pauvreté.

Saint Grégoire, *lib.* 34. *Moral.* parle de deux sortes de pauvreté : l'une qu'il appelle pauvreté de prédestiné, & l'autre de reprouvé, & s'étend sur l'une & sur l'autre.

Le même, *Hom. 5. in Matth.* montre que saint Pierre avoit raison de dire au Sauveur, qu'il avoit tout quitté pour le suivre, quoy qu'il n'eût presque rien quitté.

Saint Basile, *in Psalm.* 14. montre la différence qu'il y a entre le pauvre & le riche, pour la satisfaction de l'esprit.

Le même, *Homil. in Psalm.* 48. exhorte fortement les Chrêtiens au mépris des richesses, & à embrasser la pauvreté.

Le même, *in Psalm.* 33. *& in regul. brevior. ad quos qui sunt mendici spiritu*, montre & explique ce qu'il faut entendre par la pauvreté d'esprit.

Le même, a fait une Oraison sur les richesses & la pauvreté, où il montre les avantages qu'ont les pauvres sur les riches.

Saint Chrysostome, *Homil. de avaritiâ*, fait un excellent éloge de la pauvreté.

Le même, *Homil.* 35. *in Genesim*, montre les graces, & les avantages que Dieu fait à ceux qui méprisent les biens présens, & qui sont pauvres d'esprit.

Le même, *Homil.* 4. *in Matth.* où il parle des enfans qui furent jettez dans la fournaise de Babylone, pour avoir refusé d'adorer la statuë de Nabuchodonosor, parle des avantages de ceux qui méprisent les richesses.

Le même, *Homil.* 11. *in Epist.* 1. *ad Timoth.* montre que le moyen de devenir véritablement riche, c'est d'être pauvre d'esprit; parce qu'être riche, c'est n'avoir besoin de rien, & ne souhaiter rien davantage.

Le même, *Homil.* 2. *in Epist. ad Hebr.* montre que la pauvreté emporte avec soi toutes les vertus.

Le même, *l.* 2. *adversùs vituperatores vitæ monast.* montre les richesses qui sont renfermées dans la pauvreté évangelique.

Le même, *Homil.* 5. *de fide Annæ*, montre que la pauvreté est absolument nécessaire pour le bien de la societé humaine, qui ne pourroit subsister sans cela.

Le même, dans l'exhortation sur le ch. 26. de saint Matthieu, montre combien les maisons des pauvres sont préferables à celles des riches.

Le même, dans l'exhortation sur le ch. 28. de saint Matthieu, montre que le Christianisme inspire l'amour de la pauvreté.

Saint Basile dans les Homelies 23. & 24. *ex variis*, porte tout le monde à la pauvreté d'esprit.

Le même, dans l'Epître *ad Olympium*, le blâme de ce qu'il le veut détourner d'embrasser la pauvreté.

Le même, *in respons.* 8. *interrog.* montre que pour être parfaitement converti à Dieu, il faut renoncer à tous les biens de la terre.

Le même, *in Respons.* 20. *interrog.* montre que nous devons demander à Dieu ce qui suffit pour nôtre entretien, & nous dépoüiller du superflu, pour vivre en véritables Chrêtiens.

Origene, *Homil.* 8. *in Matth.* parlant d'Ananie & de Saphira, montre que le véritable moyen de devenir parfait, c'est d'embrasser la pauvreté.

Saint Chrysostome, *Homil.* 5. *variarum in Lucam*, montre que Dieu a toûjours fait honorer, & rendu respectable la pauvreté.

Le même, *Conc.* 4. *de Lazaro*, montre le fruit & l'instruction que nous devons tirer de l'histoire du mauvais riche, & du pauvre Lazare.

Le même, *in Epistolam Pauli ad Galatas*, montre qu'un pauvre en découvrant sa misére, nous fait une plus vive leçon sur l'infirmité humaine, & sur le mépris des biens de la terre, que les plus éloquens discours.

Le même, *Homil.* 17. *in cap.* 8. 2. *ad Corinth.* & dans l'Homelie 28. *ad popul. Antioch.* montre combien les pauvres sont nécessaires aux riches.

Cassien, *Collat.* 4. déplore l'aveuglement des Religieux, qui après avoir quitté

quitté de grands biens, s'attachent à des bagatelles.

Le même, *collat*. 24. *cap*. 26. parle du centuple promis à ceux qui quitteront quelque chose pour Dieu, comme d'une récompense spirituelle & temporelle tout à la fois.

Saint Bernard, *Serm*. 4. *in festo Sanctorum omnium*, montre que ce qui fait la différence d'un Chrétien d'avec un Juif & un Payen, est l'amour de la pauvreté.

Le même, *Serm*. 4. *in Natali Domini*, dit des choses fort touchantes sur la pauvreté de Jesus-Christ, & sur la pauvreté en général.

Le même, *Serm*. 21. *in Cantic*. montre que la pauvreté n'est pas seulement riche des biens du Ciel; mais encore de ceux de la terre; puisque selon l'Apôtre, elle possede tout.

Le même, *Serm*. 1. *in vigil. Nativit*. montre que le Sauveur ayant choisi la pauvreté, il l'a renduë précieuse par le choix qu'il en a fait.

Le même, sur ces paroles: *Ecce nos reliquimus omnia*, montre ce qu'on doit entendre par le centuple, & combien grande est la récompense que doivent attendre ceux qui ont tout quitté pour Dieu.

Le même, *Epist ad Monach. sancti Bertinini*, montre combien les Religieux, qui conservent de l'attache & de la passion pour les petites choses après en avoir quitté de grandes, ne sont pas véritablement pauvres.

Saint Laurent Justinien dans le livre qu'il a intitulé, *de Ligno vitæ*, fait un long éloge de la pauvreté. Les Livres Spirituels, & autres.

Saint Bernardin, *Sermon*. 2. *de Beatitudinibus*, en parle amplement.

Thomas à Kempis. *Tom*. 1. *part*. 1. *opusc*. 5.

Sanchez, *de Regno Dei. lib*. 5. *c*. 9.

Marcus Antonius Sabellicus. *lib*. 8. *c*. 5.

Petrus Canisius, *in opere catechist*. *Quæst*. 3. *& seq*.

Opuscule de Bellarmin du bonheur éternel des Saints. *Ch*. 8.

Didacus Alvares tome 2. a fait un sçavant & ample traité sur la pauvreté religieuse.

Dandinus, *in Ethicis sacris*, *lib*. 45. traite en plusieurs Chapitres, ce qui se peut dire de la pauvreté en général.

Rodriguez dans la quatriéme partie de la Perfection chrétienne & religieuse, a aussi un ample traité sur le vœu de pauvreté.

Le Pere Cordier, tome second, de la Famille Sainte, Chapitre 6. §. 6. parle du bonheur de celui qui est content dans sa pauvreté.

La Morale Chrétienne sur le *Pater*, liv. 6. sect. 1. art. 3. montre qu'un Chrétien doit être pauvre d'esprit, & en quoi consiste cette pauvreté d'esprit.

Le Pere Guilloré dans les illusions des vertus, Traité quatriéme, marque trois illusions assez ordinaires dans la pauvreté, & les moyens de les éviter.

Le Pere Nepveu dans l'Esprit du Christianisme, Traité neuviéme, parle de la vertu de pauvreté.

Le même, tome 3. de ses Réflexions chrétiennes.

L'Abbé de la Trappe, dans les Devoirs de la Vie Monastique, Tome 1. Quest. sixiéme, & dans le Tome 2. ch. 21.

Livre intitulé, les Souffrances de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ traduit par le Pere Alleaume, tome premier onziéme souffrance. *La pauvreté.*

Le Pere Dozenne, Morale de Jesus-Christ sur la pauvreté.

Dans les Entretiens de Petrarque, il y en a un sur la pauvreté.

Livre intitulé, *la conduite du Sage*, il est parlé dans le tome 1. de la conduite du sage dans la pauvreté.

Hieronymus Platus, Traité du bonheur de la vie religieuse dans la prémiére partie, ch. 9. Il parle de l'utilité & de l'avantage que la pauvreté apporte à la religion; dans la seconde, chapitre 3. de l'excellence de la pauvreté réligieuse; dans le troisiéme, chapitre 8. de la joye de la pauvreté, qui exempte des soins & des embarras des richesses.

Les Prédicateurs modernes.

Monsieur Sarrazin, dans le second tome de son Avent, Discours 23. sur la pauvreté de Jesus-Christ, & celle des Chrétiens.

Le Pere Duneau, Sermon sur le quatriéme Dimanche après la Pentecôte, est tout entier sur les avantages de la pauvreté volontaire.

L'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, tome 4. des Sermons particuliers, en a un sur la pauvreté réligieuse.

Le même, dans le même Tome, en a un sur les trois vœux de Religion, & un autre sur le centuple promis à ceux qui auront quitté quelques choses pour Dieu, où il y a plusieurs choses sur la pauvreté.

Le même, dans le Sermon de Noël, en son Avent, parle assez au long de la pauvreté de Jesus-Christ naissant.

Ceux qui ont fait des recüeils sur cette matiére.

Busée, *in panario*, *Titul. Impatientia in paupertate. Et in paradiso animæ*, *titul. Paupertas.*

Le même, *de statibus. Titul. de paupertatis voluntariæ statu.*

Le même, *de Monachorum statu c.6.*

Drexellius *in rosis.*

Peraldus *Tom.* 1. *Titul. de Beatitudinibus.*

Labatha *Titul. Paupertas.*

Summa prædicantium. *Tit. Paupertas.*

---

## PARAGRAPHE TROISIE'ME.

### *Passages, exemples & applications de quelques passages sur ce sujet.*

*Crescere me fecit Deus in terra paupertatis meæ.* Genes. 41.

*Nudus egressus sum de utero matris meæ & nudus revertar illuc.* Jobi 1.

*Dominus dedit, Dominus abstulit, sit nomen Domini benedictum.* Ibidem.

*Dominus pauperem facit & ditat, & de stercore elevat pauperem.* 1. Regum. c. 2.

*Non in finem oblivio erit pauperis; patientia pauperum non peribit in finem.* Psalm. 9.

Dieu ma fait croître dans la terre de ma pauvreté.

Je suis sorti nud du ventre de ma mere, & j'y retournerai nud.

Le Seigneur m'avoit tout donné, & le Seigneur m'a tout ôté.

C'est le Seigneur qui fait le pauvre & le riche; c'est lui qui abbaisse & qui éleve.

Le pauvre ne sera pas mis en oubli pour jamais, la patience des pauvres ne sera pas frustrée pour toujours.

*Propter miseriam & gemitum pauperum nunc exurgam, dicit Dominus.* Psalm. 11.

*Ego autem mendicus sum & pauper, Dominus sollicitus est mei.* Psalm. 39.

*Melius est modicum justo super divitias peccatorum multas.* Psalm. 36.

*Homo cum interierit, non sumet omnia, neque cum eo descendet gloria ejus.* Psalm. 48.

*Parcet,* Deus, *pauperi & inopi, & animas pauperum salvas faciet.* Psalm. 71.

*Pauper sum ego, & in laboribus à juventute meâ.* Psalm. 87.

*Oculi ejus in pauperem respiciunt.* Psal. 10.

*Desiderium pauperum exaudivit Dominus.* Ibidem.

*Infirmata est in paupertate virtus mea.* Psalm. 30.

*Edent pauperes & saturabuntur, & laudabunt Dominum qui requirunt eum, vivent corda eorum in sæculum sæculi.* Psalm. 21.

*Divitiæ si affluant, nolite cor apponere.* Psalm. 61.

*Melius est parum cum timore Domini, quàm thesauri magni & insatiabiles.* Proverb. 15.

*Melius est parum cum justitiâ, quàm multi fructus cum iniquitate.* Proverb. 16.

*Melior est pauper ambulans in simplicitate sua quàm dives in pravis itineribus.* Proverb. 28.

*Mendicitatem & divitias ne dederis mihi, tribue tantùm victui meo necessaria.* Proverb. 30.

*Noli laborare ut diteris, sed prudentiæ tuæ pone modum.* Proverb. 17.

*Est quasi dives cum nihil habeat, & est quasi pauper cum in multis divitiis sit.* Proverb. 13.

*Etiam proximo suo pauper odiosus erit.* Proverb. 14.

*Noli despicere hominem justum pauperem, & noli magnificare virum peccatorem divitem.* Eccli. 10.

*Beatus vir qui post aurum non abiit, nec speravit in pecunia thesauris, quis est hic & laudabimus eum?* Eccli. 31.

*Facile est in oculis Domini subitò honestare pauperem.* Eccli. 11.

*Propter inopiam multi deliquerunt.* Eccli. 27.

*Memento paupertatis in tempore abundantiæ, & inopiæ in die divitiarum.* Eccli. 18.

*Est homo mendicus, & abundans in paupertate, & oculus Dei respexit illum in bono, & erexit illum in humilitate illius.* Eccli. 11.

Je me léverai maintenant à cause de la misére de ceux qui sont sans secours, & du gémissement des pauvres.

Pour moi je suis pauvre & dans l'indigence, & le Seigneur prend soin de moy.

Un bien médiocre vaut mieux au juste, que les grandes richesses des pécheurs.

Quand l'homme sera mort, il n'emportera point tous ses biens, & sa gloire ne descendra point avec lui.

Il aura compassion de celui qui est pauvre & dans l'indigence, & il sauvera les ames des pauvres.

Je suis pauvre & dans les travaux de ma jeunesse.

Ses yeux sont attentifs à regarder le pauvre.

Le Seigneur a exaucé le désir des pauvres.

Toute ma force s'est affoiblie par la pauvreté où je suis réduit.

Les pauvres mangeront & seront rassasiez; & ceux qui cherchent le Seigneur le loüeront, leurs cœurs vivront dans toute l'éternité.

Si vous avez des richesses en abondance, que vôtre cœur ne s'y attache point.

Peu avec la crainte de Dieu, vaut mieux que de grands trésors qui ne rassasient point.

Peu avec la justice, vaut mieux que de grands biens avec l'iniquité.

Le pauvre qui marche dans la simplicité, vaut mieux que le riche qui va dans les chemins égarez.

Ne me donnez, Seigneur, ni la pauvreté, ni les richesses, donnez-moi seulement ce qui me sera necessaire pour vivre.

Ne travaillez point à vous enrichir; mais mettez des bornes à vôtre prudence.

Tel paroît riche, qui n'a rien; & tel paroît pauvre, qui est fort riche.

Le pauvre sera odieux à ses proches mêmes.

Ne méprisez point un homme quoiqu'il soit pauvre, & ne reverez point un pécheur, quoi qu'il soit riche.

Heureux celui qui n'a point couru aprés l'or, & n'a point mis son espérance dans ses trésors; qui est celui-là & nous le loüerons?

Il est aisé à Dieu d'enrichir tout d'un coup celui qui est pauvre.

La pauvreté en a fait tomber plusieurs dans le péché.

Souvenez-vous de la pauvreté dans l'abondance, & des besoins de l'indigence au jour des richesses.

Tel est pauvre & riche dans sa pauvreté, l'œil de Dieu regarde cet homme favorablement, le tire de son humiliation, & l'éleve dans l'honneur.

*Ecce, excoxi te, elegi te in camino paupertatis.* Isaiæ 48.

*Noli timere, fili mi, pauperem quidem vitam gerimus, sed multa bona habebimus si timuerimus Deum & recesserimus ab omni peccato.* Tobiæ 4.

*Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum Cœlorum.* Matth. 5.

*Nolite possidere aurum neque argentum, neque pecuniam in zonis vestris.* Matth. 10.

*Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quæ habes, & da pauperibus.* Matth. 19.

*Filius hominis non habet ubi caput reclinet.* Matth. 8.

*Quærite primum regnum Dei, & hæc omnia adjicientur vobis.* Matth. 6.

*Ecce nos reliquimus omnia, & secuti sumus te.* Matth. 19.

*Omnis qui reliquerit domum, vel fratres & sorores, & patrem & matrem, &c. propter nomen meum, centuplum accipiet, & vitam æternam possidebit.* Matth. 19.

*Qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus.* Luc. 14.

*Factum est ut moreretur mendicus, & portaretur in sinum Abrahæ.* Luc. 16.

*Tanquam nihil habentes, & omnia possidentes.* 2. ad Corinth. 6.

*Altissima paupertas eorum abundavit in divitias simplicitatis eorum.* 2. ad Corinth. c. 8.

*Existimo omnia detrimentum esse propter eminentem scientiam Jesu Christi.* Ad Philipp. 3.

*Scitis gratiam Domini nostri Jesu Christi, quoniam cum dives esset propter vos, pauper factus est, ut illius inopiâ ditaremur.* 2. ad Corinth. 8.

*Nihil intulimus in hunc mundum, haud dubium quod nec auferre quid possumus.* 1. ad Timoth. 6.

*Habentes alimenta, & quibus tegamur, his contenti simus.* Ibidem.

*Nonne Deus elegit pauperes in hoc mundo, divites in fide, & hæredes regni quod repromisit Deus diligentibus se.* Jacobi 2.

*Rapinam bonorum suorum cum gaudio suscepistis.* Ad Hebræos 10.

*Scio tribulationem & paupertatem tuam & dives, &c.* Apocalyps. 2.

Je vous ai purifié par le feu ; je vous ai choisi dans la fournaise de la pauvreté.

Ne craignez point mon fils; il est vrai que nous sommes pauvres; mais nous aurons beaucoup de biens si nous craignons Dieu, & si nous nous rétirons de tout peché.

Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le Royaume du Ciel est à eux.

Ne vous mettez point en peine d'avoir de l'or ou de l'argent, ou d'autre monnoye dans vôtre bourse.

Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, & donnez-le aux pauvres, &c.

Le Fils de l'homme n'a pas où réposer sa tête.

Cherchez prémiérement le Roïaume de Dieu, & toutes ces choses vous seront données comme par surcroît.

Voici que nous avons tout quitté, & nous vous avons suivi.

Quiconque abandonnera pour moi sa maison, ou ses freres, ou ses sœurs, ou son pere, ou sa mere, &c. en recevra le centuple, & aura pour héritage la vie éternelle.

Quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il a, ne peut être mon disciple.

Il arriva que ce pauvre mourut, & fut emporté par les Anges dans le sein d'Abraham.

Comme n'ayant rien, & possedant tout.

Leur profonde pauvreté a répandu avec abondance les richesses de leur charité sincére.

Tout me semble une perte au prix de cette haute connoissance de Jesus-Christ mon Seigneur.

Vous sçavez quelle a été la bonté de nôtre Seigneur Jesus-Christ, qui étant riche, s'est rendu pauvre pour l'amour de vous, afin que vous devinssiez riches par sa pauvreté.

Nous n'avons rien apporté en ce monde, & il est sans doute que nous n'en pouvons aussi rien emporter.

Ayant dequoi nous nourrir, & dequoi nous couvrir, nous devons être contens.

Dieu n'a-t'il pas choisi ceux qui étoient pauvres dans ce monde, pour être riches dans la foi, & héritiers du Royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment.

Vous avez vû avec joye vos biens pillez & enlevez.

Je sçai quelle est vôtre affliction & vôtre pauvreté, & vous êtes riches.

*Exemples de l'Ancien Testament.*

Le prémier exemple d'un parfait détachement des biens de cette vie, que l'Ecriture nous présente, est l'exemple du saint Patriarche Abraham, pauvre d'esprit au milieu de l'abondance & des richesses : car ce fut la premiére épreuve que Dieu fit de la fidélité de ce grand homme, de lui commander d'abandonner tout ce qu'il possedoit : épreuve toute nouvelle, comme parle saint Augustin, parce qu'en effet jusques-là, on n'avoit rien vû de semblable: *Novum probationis genus.* En effet, on ordonne à un homme qui étoit riche & considéré dans son païs, d'aller dans une terre inconnuë, qu'il ne pouvoit regarder que comme un exil; on engage une personne qui vivoit paisiblement dans son bien, d'entreprendre la fatigue d'un long voyage sans en sçavoir le succès. On veut qu'un homme qui étoit abondant en toutes sortes de biens, devienne tout d'un coup pauvre réellement, en ne lui promettant que des richesses éloignées, & qui n'étoient encore qu'en idée & en espérance : on ne lui dit pas même le lieu où il devoit aller; on lui commande simplement de sortir & de quitter tout, & pour le reste de se reposer entierement sur la providence. Qui eût pû, ajoûte saint Augustin, déférer & se rendre à un tel commandement, sans avoir une foi vive, & un cœur parfaitement détaché de toutes les choses de la terre? C'est un des prémiers exemples de cette sage folie, qui a eu, & qui a encore tous les jours tant d'imitateurs dans la loi de grace, sur lesquels Abraham aura toûjours cet avantage, qu'il a été pauvre d'esprit, & a accompli le précepte & le conseil de l'Evangile, avant l'Evangile même, & sans avoir aucun modele en ce point, qu'il pût imiter.

La pauvreté d'esprit d'Abraham & son détachement de toutes choses de la terre.

*Serm. 68. de temp.*

Ce fut dans le même esprit de dépoüillement de toutes choses, que Jacob quitta la maison paternelle, comme un fugitif denué de tout, & n'ayant avec lui qu'un bâton, & s'abandonna en cet état à la conduite de celui qui donne les biens & les commoditez de la vie à qui il lui plait; mais aussi qui veut qu'on y renonce pour lui plaire, ou du moins qu'on s'en détache de cœur & d'affection. Jacob suivit l'exemple d'Abraham son grand-pere, pour obéir en une occasion fâcheuse aux ordres de la providence, qui voulut qu'il cedât à la violence, & à la fureur d'un frere qui avoit résolu de le perdre. Il quitta donc généreusement les douceurs & les commoditez dont il joüissoit dans une maison où il éprouvoit toutes les tendresses d'un pere & d'une mere, qui l'aimoient passionément, sans sçavoir quand il reviendroit, & si jamais il les reverroit : sa consolation fut qu'en abandonnant tout, il étoit sous la conduite de la providence, qui lui tenoit lieu de tout; ce qu'il témoigna dans la suite par le vœu solemnel qu'il fit, & qui marqua son détachement de tous les biens de ce monde & son attachement à Dieu, en lui disant qu'il seroit parfaitement content s'il lui donnoit seulement du pain pour se nourrir, & des habits pour se vêtir, & y ajoûta un serment de le servir avec cela fidelement tous les jours de sa vie. Les ames religieuses doivent jetter les yeux sur ce grand modele, & considérer ce dépoüillement de toutes choses; n'auront-elles pas quelque zele en le voyant dans ce denüement de tout, & en même temps avec cette ferme confiance en Dieu; de renoncer de bon cœur comme lui à la maison de leur

L'exemple de Jacob.

pere, & à la tendresse de leur mere pour suivre Dieu qui les appelle, & pour n'avoir point d'horreur des routes inconnuës, par lesquelles il lui plait de les conduire.

L'exemple du saint homme Job

Ce seroit faire tort à la sainteté de Job, si l'on ne croyoit que dans le temps même qu'il étoit riche, il avoit de l'amour non-seulement pour les pauvres, dont il se déclaroit le Pere & le protecteur; mais encore pour la pauvreté qu'il a soufferte ensuite, & qui l'a réduit à l'état de manquer de tout. Dieu, qui connoissoit parfaitement le desinteressement de ce fidele serviteur, n'avoit pas besoin d'une nouvelle épreuve sur ce sujet; mais pour confondre l'ennemi qui l'accusoit de ne servir ce divin Maître que par interêt, donna pouvoir au demon de lui ravir tous ses biens, en lui défendant seulement de toucher à sa personne. Il fit donc aussi-tôt piller ses troupeaux, qui faisoient ses richesses, renverser ses maisons, & accabler ses enfans sous leurs ruïnes: & les nouvelles de tous ces malheurs lui étoient portées coup sur coup, pour voir s'il ne lui echaperoit point quelque plainte qui marquât sa douleur, & l'attachement à des biens qui paroissoient si considérables; mais cette ame héroïque dans des malheurs si précipitez, demeura toûjours la même: il perdit ses biens comme il les avoit possedez; il les rendit à Dieu, comme il les avoit reçûs de lui; il l'avoit beni en les recevant; il le benit encore en les perdant.

Il seroit inutile de rapporter en detail, tous ceux qui dans l'ancienne Loi ont été les uns riches des biens de la terre, & pauvres d'esprit: parmi les Patriarches & les Prophetes, Joseph qui étoit presque le Souverain de l'Egypte, Daniel & ses compagnons, Elie & Elisée, Jérémie, Mardochée & Esther, David, & une infinité d'autres qui ont vécu contens dans leur pauvreté, comme les deux Tobies, &c.

### *Exemples du Nouveau Testament.*

L'exemple de Jesus-Christ. *Psalm. 87.*

C'est avec beaucoup de raison que le Sauveur a dit par son Prophéte qu'il a mené une vie pauvre, & laborieuse dès sa plus tendre jeunesse: ***Pauper sum ego, & in laboribus à juventute mea.*** Car il a voulu naître dans la plus grande pauvreté qui se puisse imaginer: & comme si c'eût été naître trop à son aise, que de naître dans la boutique d'un artisan, dans le peu de commoditez que lui pouvoit fournir une telle demeure, il dispose tellement toutes choses, par les ordres secrets de sa providence, que sa sainte mere se trouvant éloignée de sa maison, & rebutée de tout le monde, est obligée pour faire ses couches de se retirer dans une étable abandonnée, où le Sauveur voulut naître sans lumiére pendant la nuit, sans feu au plus fort de l'hyver, sans le moindre soulagement, sans le secours d'aucune créature. S'il fut si pauvre dans sa naissance, il ne le fut guére moins dans sa vie, dont il passa trente années dans la boutique d'un artisan; exerçant son métier, gagnant sa vie à la sueur de son corps, & du travail de ses mains, & n'ayant rien dans sa personne, dans son habit, & dans sa nourriture, qui ne se ressentît de la pauvreté. Sa vie publique ne fut pas moins pauvre que sa vie cachée; il n'avoit pas seulement une maison à lui, où il pût se retirer, pour prendre un peu de repos après ses grands travaux, comme il nous le dit lui-même. Les renards

ont leurs taniéres, & les oiseaux du Ciel leurs nids; mais le Fils de Dieu n'a pas un lieu où reposer sa tête; aussi étoit-t'il souvent obligé de passer la nuit dans les déserts, & sur les montagnes : il n'avoit rien dans toute sa maniére de vivre qui ne ressentît la pauvreté. Il vivoit ordinairement de pain d'orge, encore manquoit-il quelquefois d'une nourriture aussi grossiére. Enfin dans sa passion, il voulut être dépoüillé de ses habits, que ses bourreaux partagerent entre eux, & mourir tout nud. C'est ainsi, dit l'Apôtre, que celui, qui étant le Seigneur de toutes choses, possedoit tous ses biens, voulut se faire *pauvre pour nous, afin de nous enrichir par sa pauvreté.* Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur la pauvreté de la sainte Vierge, ni sur celle de saint Joseph qui passoit pour son Pere. Il suffit de dire que l'un & l'autre, étant descendus des Rois, & de la plus noble famille du monde, ont mené une vie tres-pauvre, & que s'ils eussent eu du bien, ils en eussent fait part au Sauveur, & l'auroient secouru dans ses travaux, comme ils l'avoient nourri durant son bas âge. *2. ad Corinth. 8.*

Les Apôtres & les Disciples qui furent de la suite d'un maître qui faisoit profession d'une vie si pauvre, n'ont pas mené une vie plus commode; ils étoient tous de basse naissance, & la plus part d'un métier vil & abjet; & si quelques-uns étoient auparavant un peu plus accommodez comme saint Matthieu & Zachée, ils renoncerent à leurs biens, & les autres quitterent jusqu'à leurs barques, & à leurs filets, dont ils gagnoient leur vie, pour embrasser une pauvreté encore plus étroite. La prémiére leçon qu'il leur fit, & la prémiére maxime qu'il leur donna fut la pauvreté d'esprit qu'il voulut être commune à tous ceux qui suivoient sa loi, & pour ce qui les regardoit en particulier il leur défendit quand ils iroient prêcher son Evangile, d'avoir ni or, ni argent, ni provisions, ni équipage; ils furent quelquefois réduits à telle extrêmité que de froisser entre leurs mains des épics de bled pour soulager leur faim. Après la mort de leur maître, comme les héritiers de sa pauvreté, ils l'observerent dans la derniére rigueur Saint Pierre n'ayant pas dequoi donner l'aumône à un pauvre, déclara qu'il n'avoit, ni or, ni argent; mais qu'il lui rendroit l'usage de ses jambes, dont il étoit privé, ce que tout l'or & l'argent du monde n'auroient pû faire. Et saint Paul proteste pour lui & pour les autres Apôtres, qu'ils souffroient la faim & la soif, la nudité, le froid & la rigueur des saisons, à quoi leur pauvreté les exposoit dans leurs courses Evangéliques. *La pauvreté des Apôtres & des Disciples du Sauveur.*

Un jour un Docteur de la Loy demanda au Sauveur permission de le suivre, & lui dit qu'il le suivroit partout où il iroit, pour être du nombre de ses Disciples : auquel le Fils de Dieu répondit : *Les Renards ont des taniéres où ils se retirent, & les oiseaux ont des nids & des retraites; mais le Fils de l'homme n'a pas même où reposer sa tête.* Cette réponse est mystérieuse; les uns disent avec saint Bernard, que par-là le Fils de Dieu vouloit donner à entendre à ce Docteur, qui vouloit le suivre, que pour cela, il falloit être pauvre, & renoncer à la prudence du siécle qui estime les richesses & les commoditez de la vie. Les autres avec saint Jerôme, disent que ce Docteur voyant les miracles que faisoit le Sauveur, vouloit être de sa suite, croyant que par ces actions éclatantes il amasseroit de grandes richesses, dont il espéroit qu'il lui feroit part; mais que pour désabuser cet homme interessé, il lui ré- *Matth. 8.* *Sanctus Hieronymus in cap. 8. Matth.*

pondit, que pour le suivre, il falloit être pauvre comme lui, & ne posseder pas même une cabane pour servir de retraite.

Comme la pauvreté évangelique est le moyen d'acquerir la perfection.

*Matth.* 19.

Un jeune homme étant venu trouver le Sauveur, pour sçavoir ce qu'il falloit faire pour mériter la vie éternelle, le Sauveur lui dit qu'il falloit garder les Commandemens de Dieu, & ce jeune homme lui ayant répondu, qu'il les avoit toûjours gardé dès sa jeunesse, & lui ayant ensuite demandé ce qu'il lui restoit encore à faire ? Si vous voulez être parfait, lui ajoûta le Fils de Dieu, *allez, vendez ce que vous avez & le donnez aux pauvres, & vous aurez un trésor dans le Ciel, puis venez, & me suivez.* L'Evangile remarque que ce jeune homme se retira tout triste, & le désir que Dieu lui avoit inspiré d'être parfait, s'évanoüit, voyant qu'il falloit tout quitter, & renoncer à tout, & que ce n'étoit qu'à ce prix que s'acqueroit un si grand bien.

Quelle étoit la pratique de la pauvreté dans la primitive Eglise.

*Act.* 4.

Nous voyons que la pauvreté volontaire étoit en si grande recommandation dès le commencement de la primitive Eglise, que tous les biens des fideles étoient alors en commun; ensorte que ceux qui avoient des maisons & des héritages les vendoient, & en apportoient le prix aux pieds des Apôtres, qui en faisoient ensuite la distribution selon les besoins de chacun. Ils les apportoient aux pieds des Apôtres, dit saint Jérôme, pour montrer que les richesses doivent être foulées aux pieds, & le même Saint avec saint Cyprien & saint Basile disent que les fidéles faisoient alors vœu de pauvreté, & ils le prouvent par le châtiment d'Ananias & de Saphira, qui furent punis de mort subite, pour avoir retenu une partie du prix qu'ils avoient reçû de leurs biens, & qui n'auroient pas, disent-ils, mérité une si grande punition, si en le retenant, ils n'eussent contrevenu à ce qu'ils avoient promis.

La récompense que le Fils de Dieu a promise à ceux qui quitteront quelque chose pour son amour, & qui embrasseront la pauvreté.

Saint Pierre ayant dit au Sauveur : *Voila que nous avons tout quitté, & que nous vous avons suivi, qu'aurons-nous donc pour recompense? En verité, je vous dis,* lui répondit-il, *que dans le tems de la régénération, quand le Fils de l'homme sera assis sur le Siége de sa majesté, vous qui m'avez suivi, vous serez assis pareillement sur douze siéges, pour juger les douze Tribus d'Israël*: C'est le commun sentiment des Saints, que ces paroles du Fils de Dieu se doivent entendre de tous ceux, qui étant imitateurs des Apôtres dans l'état de la pauvreté volontaire, & qui y étant engagez par vœu comme le sont les Religieux, seront tous assis devant le Tribunal de Dieu, moins pour être jugez, que pour juger avec JESUS-CHRIST.

## *Applications de quelques passages de l'Ecriture à ce sujet.*

Les pauvres d'esprit sont riches dans leur pauvreté.

*Tanquam nihil habentes, & omnia possidentes.* 1. *ad Corinth.* 6. Ne doit-on pas être content quand on ne manque de rien, & quand on ne désire plus rien. C'est la disposition d'un véritable pauvre d'esprit, & c'est celle que l'Apôtre attribuë aux véritables fidelces. Ils n'ont rien, ce semble, & ils possedent tout; parceque le retranchement de tous désirs les rend véritablement riches. C'est, selon quelques uns ce centuple que le Sauveur promet aux pauvres, avec l'assûrance d'un bonheur éternel. C'est pourquoi il n'appartient proprement qu'aux pauvres évangéliques de conserver la paix de l'ame, n'ayant point d'ambition, d'inquiétude ni d'empressement pour acquérir, pour conserver des

des biens qui nous échapent, & qu'on nous peut ravir à tous momens ; ou plûtôt il n'appartient qu'à eux d'être au-dessus de toutes choses, parce qu'ils n'ont besoin de rien. O le beau secret de posseder tout, en ne possedant rien ! ô que la pauvreté est donc une riche possession à ceux qui l'embrassent volontairement, ou qui la souffrent avec résignation!

Les richesses & la mendicité sont également à craindre.

*Mendicitatem & divitias ne dederis mihi. Proverb.* 30. Le Sage craignoit également la mendicité & les richesses, & la priére qu'il faisoit à Dieu est remplie d'une grande sagesse : Et pourquoi grand Prince & le plus sage des Rois, craignez-vous tant d'être riche & d'être pauvre ? Il en donne la raison : c'est de peur, dit-il, que me voyant dans l'abondance jusqu'à régorger de biens, je ne sois tenté de nier Dieu, qui en est le distributeur, & de dire en blasphémant, qui est le Seigneur ? Car c'est le propre des richesses & des grandeurs temporelles d'enfler le cœur, & de rendre les hommes superbes comme Pharaon, qui répondit à Moïse: *Quis est Dominus? Nescio Dominum.* Mais pourquoi craint-il d'autre part la mendicité ? De peur, dit-il, que je ne devienne voleur & parjure, comme nous voyons ordinairement que ceux qui sont réduits à une grande pauvreté, dérobent s'ils peuvent, & se parjurent facilement. Le Sage pouvoit ajoûter, ce qui est pareillement tres-veritable, que comme les richesses sont à craindre, parce qu'il y a danger de s'en servir pour satisfaire ses desirs dereglez, de même on doit craindre la pauvreté, parce que pour s'en exempter on s'engage à des commerces tres-infames

*Exod.* 5.

Comment le Royaume des Cieux est déja dès maintenant aux pauvres d'esprit.

*Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. Matth.* 5. Saint Bernard remarque sur ces paroles de l'Evangile, que le Sauveur ne parle pas ici d'un temps à venir, comme dans les autres beatitudes. Il ne dit point comme dans les autres, que le Royaume du Ciel sera à eux ; mais il dit qu'il y est déja ; & en effet, quoique vous ne le possediez pas encore, il ne laisse pas d'être à vous, puisque vous l'avez acheté par l'abandonnement de toutes les choses du monde : de même que si vous aviez donné à un homme une somme d'argent pour une pierre précieuse qu'il auroit chez lui, encore qu'il ne vous la livrât pas aussi-tôt, elle seroit à vous, parce que vous l'auriez achetée de vôtre argent. De même le Royaume du Ciel est déja au pauvre d'esprit, puisqu'il a donné tout ce qu'il avoit pour l'avoir, selon la comparaison que fait le Fils de Dieu-même. *Que le Royaume du Ciel est semblable à un Marchand qui cherche de belles perles, & qui en ayant trouvé une, s'en va, & vend tout ce qu'il avoit & l'achete.*

On peut dire qu'on a tout quité pour Dieu, pour peu qu'on ait quité quand on ne s'est rien reservé.

*Ecce nos reliquimus omnia, &c. Matth.* 19. Saint Jérôme, saint Augustin & saint Grégoire disent d'admirables choses sur ces paroles de saint Pierre. *Voila que nous avons tout quitté.* Mais il le peut dire avec raison, dit saint Grégoire ; car en cela il faut regarder plûtôt le cœur que la chose : c'est beaucoup quitter que de ne se rien reserver. C'est beaucoup quitter que de quitter tout ; quelque peu de chose que l'on quitte. Saint Augustin parle dans ce même sentiment. Les Apôtres, dit-il, parce qu'à la voix du Seigneur, ils avoient abandonné leurs filets & leur barque, se sont ventez d'avoir abandonné toutes choses pour le suivre ; & en effet, celui-là abandonne & méprise véritablement toutes choses, qui abandonne & qui méprise non-seulement toutes celles qu'il possede ; mais même toutes celles, où il

pourroit porter ses désirs. C'est sans doute un grand sujet de consolation pour ceux qui ont peu quitté, parce qu'ils possedoient peu : car celui-là quitte veritablement tout le monde, qui quitte tout ce qu'il a, & tout ce qu'il pourroit désirer d'avoir. On quitte pour Dieu tout autant de choses qu'on s'abstient d'en désirer pour l'amour de Dieu.

La pauvreté d'esprit doit vivre sans inquiétude, & joüit d'une véritable paix. *Psalm.* 33.

*Inquirentes Dominum non deficient omni bono. Psalm.* 33. On croit communément dans le monde que les pauvres sont nez pour la peine & pour le travail, & les riches pour le repos & pour le plaisir : c'est tout le contraire. Il n'est point de peine pareille à celle d'un riche avare, & point de plaisir comparable à celui d'un pauvre, qui n'a ni crainte ni désir : *Divites eguerunt & esurierunt, inquirentes autem Dominum, non deficient omni bono.* Un voyageur qui ne porte rien, ne craint point d'être volé, & celui dont la providence s'est chargée, ne doit rien désirer davantage, il doit vivre en repos, & sans inquiétude sur l'avenir; sûr qu'ayant tout abandonné pour Dieu, Dieu ne l'abandonnera pas.

Les pauvres évangeliques ont Dieu même pour héritage.

*Non erit eis hæreditas, ego hæreditas eorum, & possessionem non dabitis eis in Israël, ego enim possessio eorum. Ezechiel. c.* 44. C'est ce que Dieu dit autrefois par Ezéchiel en parlant des Prêtres. Il n'y aura point d'héritage pour eux; c'est moi qui suis leur héritage, & vous ne leur donnerez point de possession en Israël; c'est moi qui suis leur possession. C'est ce que nous pouvons dire maintenant des pauvres Evangéliques. Ils ont quitté leurs héritages & leurs possessions pour Dieu, & Dieu pour récompense fait leur héritage & leur possession dès cette vie, qu'ils possedent par une grace plus sûre & plus abondante, avec l'esperance de le posseder un jour d'une maniére encore plus parfaite dans sa gloire. Que ce partage des Religieux est avantageux ! & qu'ils peuvent bien dire avec le Prophéte, ma part est échuë en bon endroit, & la portion héréditaire qui m'est arrivée est admirable; leur condition est bien meilleure que celle des personnes qui vivent dans le siécle; ceux-ci ont la terre pour partage, & c'est le Ciel qui est la part de ceux-là, & ils peuvent dire avec le Roy Prophéte, que Dieu est leur part & leur portion. Vous êtes le Dieu de mon cœur, & vous êtes mon partage pour toûjours. *Deus cordis mei, & pars mea Deus in æternum.* *Psal.* 71.

---

# PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

## *Passages & pensées des Saints Peres & autres sur ce sujet.*

*Re vera omnia contemnit, qui non solum quantùm potuit, sed quantum voluit, habere contemnit : sed in eo quod cupiebatur oculi Dei testes sunt, in eo quod habebatur, & hominum.* Augustinus Epist. 34. Ad Paulinum.

Celui-là est véritablement au-dessus de toutes choses, qui a autant de mépris pour les biens, qu'il a pû, ou même qu'il a voulu les posseder; mais il y a cette difference entre l'œil de Dieu & celui des hommes, que ceux-cy ne voyent que les richesses qu'on a possedé; au lieu que Dieu pénétre plus avant, & découvre même celles qu'on a désiré.

*Non tibi displiceat paupertas tua, nihil*

Si vous êtes pauvre, ne vous en affligez pas;

*eâ potes ditius invenire.* Idem de verbis Apost. Serm 29.

*Ut ad regnum cœlorum veniret dives possessione suâ obtinere non potuit; nunc obtinet ut contemptu perveniat.* Idem, ibidem.

*Omnis Philosophia magistra nobis est inopia.* Idem in Psalm. 76.

*Felicitas magna Christianorum, quibus datum est ut paupertatem faciant præmium Regni cœlorum.* Idem de verbis Apost serm. 28.

*Vis nosse quàm dives sit paupertas, cœlum emit.* Idem, ibidem.

*Ideò te Deus fecit pauperem, ut sufferendo brevem inopiam, æternam vitam acquireres.* Idem, Serm. 7. de temp.

*Christus dives apud Patrem & pauper apud nos, dives in cœlo pauper in terrâ, dives Deus, pauper homo.* Idem in Psalm. 40.

*Plerumque cum adsunt nobis* (bona temporalia,) *putamus quod non ea diligamus, sed cum abesse cœperint, invenimus qui simus.* Idem, lib. 1. de Serm. Domini in monte, & lib. de vera relig.

*Bene faciebant qui de suâ substantiâ Christo, & discipulis ejus necessaria subministrabant, sed melius, qui omnem substantiam dimiserunt, ut expeditiores eundem Dominum sequerentur.* Idem, de bono Conjugali.

*Paupertas inopia mentis est, non in paupertate possessionis: nam cui cum paupertate bene convenit, dives est.* Gregorius, Homil. 6. Super Ezechiel.

*Hac in re affectum potius pensare debemus quàm censum.* Idem, Homil. 5. in Evang.

*Multum reliquit qui sibi nihil reliquit, multum reliquit, qui quantumlibet parum, totum deseruit; multum dimisit qui re possessâ etiam concupiscentiis renunciavit.* Idem, ibidem.

*Mala Lazari purgavit ignis inopia, & bona divitis remuneravit felicitas vitæ præsentis.* Idem, Homil. 4. in Evang.

*Qui nihil habet in mundo quod diligat, nihil est in mundo quod pertimescat.* Idem.

*Ut rerum facultates instrumenta sunt omnium vitiorum, sic harum abdicatio gubernatrix est nutrixque omnium virtutum.* Idem, lib. 21. Moral. c. 12.

parce qu'il n'y a rien qui renferme plus de richesses que la pauvreté.

Tandis que le riche a été en possession de ses biens, il n'a pû obtenir place dans le Ciel: il y arrive maintenant par le méptis qu'il en fait.

C'est en manquant de tout qu'on apprend à être sage.

Que les Chrêtiens sont heureux, de pouvoir mériter le Royaume des Cieux, en se faisant pauvres!

Voulez-vous connoître quel est le prix de la pauvreté? Elle vaut le Ciel.

Le dessein de Dieu quand il a voulu que vous fussiez pauvres, a été de vous faire mériter une vie éternelle par une disette d'un moment.

Jesus-Christ a auprès de son pere quantité de richesses: lorsqu'il est avec nous, il manque de tout: il est riche dans le Ciel, & pauvre sur la terre; il est riche, parce qu'il est Dieu; il est pauvre, parce qu'il est homme.

Il est assés ordinaire, lorsqu'on possede les biens de la terre, de s'imaginer qu'on n'y a pas d'attache; mais dès qu'ils commencent à s'éloigner de nous, nous nous voyons tels que nous sommes à leur égard.

On approuve la conduite de ceux qui consacroient autrefois une partie de leurs biens pour l'entretien de Jesus-Christ, & de ses Disciples: mais quelles loüanges ne doit-on pas donner aux personnes qui ont tout quitté pour suivre plus aisément ce divin maître?

La pauvreté consiste dans le détachement de l'esprit, & non pas dans le dépoüillement des biens extérieurs; car celui qui est content dans sa pauvreté, doit être censé riche.

En ceci on doit moins considérer les richesses que l'affection qu'on a pour elles.

Celui-là a beaucoup quitté, qui quelque peu qu'il ait laissé, ne s'est rien réservé; & celui-là ne s'est rien reservé, qui n'a pas moins renoncé à ses inclinations vicieuses, qu'à ses richesses.

Lazare a trouvé dans sa pauvreté, le remede à ses maux: au lieu que l'abondance du mauvais riche n'a été suivie que du bonheur de la vie présente.

Celui-là n'a rien à craindre, qui est détaché de tout ce qui est dans le monde.

Les richesses sont la matiére de tous les vices: mais le mépris qu'on en fait sert beaucoup à régler, & à entretenir toutes les vertus.

*Paupertas bonis mentibus solet esse custodia humilitatis.* Idem, ibidem.

Rien n'entretient plus les bonnes ames dans l'humilité que la pauvreté.

*Parva dimisimus, & grandia possidemus, centuplicato fænore promissis Christi redduntur.* Hieronimus, Epist. ad Pammach.

Nous avons peu quitté ; & à la place de ce que nous avons laissé nous trouvons de grandes richesses : Ainsi Jesus-Christ nous rend au centuple ce qu'il nous a promis.

*O quanta beatitudo, pro parvis magna recipere, æterna pro brevibus, pro morituris, semper viventia, & habere Dominum debitorem.* Idem, Epist 150.

Quel bonheur de recevoir beaucoup, pour un peu qu'on a quitté ; de recevoir des biens éternels, pour des biens d'un moment; des biens qui dureront toûjours, pour des biens qui doivent un jour finir ; & d'avoir Dieu même pour débiteur !

*Apostolici fastigii est perfectæque virtutis vendere omnia, & pauperibus distribuere, & sic levem atque expeditum cum Christo ad cælestia evolare.* Idem, Epist. ad Demetriadem de custodia virginitatis.

C'est la marque d'une vertu parfaite & apostolique, de vendre tous ses biens & de les distribuer aux pauvres, afin d'arriver plus promptement, & plus aisément au Ciel avec Jesus-Christ.

*Si habes substantiam, vende & da pauperibus, si non habes grandi onere liberatus es ; nudum Christum nudus sequere, durum, grande difficile, sed magna sunt præmia.* Idem, Epist. ad Rustic.

Si vous avez du bien, vendez-le, & le distribuez aux pauvres : si vous n'en avez pas, vous êtes délivré d'une grande croix: imitez donc la pauvreté de Jesus-Christ en vous dépoüillant de tout ; cela est dur, cela est grand, & difficile, je l'avouë : mais la récompense en est grande.

*Affatim dives est, qui cum Christo pauper est.* Idem, Epist. ad Heliodor.

Celui-là est assés riche, qui est pauvre avec Jesus-Christ.

*Sic abundat verus pauper, ut universum mundum parvi pendat.* Idem, Homil 48. in Matth.

Un homme véritablement pauvre se croit plus riche que le reste du monde.

*Verè dives est, qui in conspectu Dei potest dives videri ; in cujus conspectu terra exigua, mundus ipse angustus est ; sed solum, illum Deus divitem novit, qui sit dives æternitati, qui non opum sed virtutum fructus redundat.* Ambrosius, lib. 2. Epist. Epist. 4.

Celui-là est véritablement riche, qui peut paroître tel aux yeux de Dieu, & à qui la terre semble petite, & le monde étroit. Mais Dieu ne connoît de veritable riche que celui qui est tel pour l'éternité, & qui songe moins à amasser des biens périssables, qu'à acquérir des trésors de vertus & de mérites.

*Beata est si bona sua noverit cum virtute paupertas.* Idem, Hexam. lib. 5. c. 8.

L'homme pauvre, qui a de la vertu, est heureux, quand il connoît les avantages de sa pauvreté.

*Quid in hac vita laboriosius quàm terrenis desideriis æstuare ? Quid quietius quàm nihil hujus seculi appetere ?* Gregorius.

Qu'y a-t-il de plus pénible au monde, que de soûpirer sans cesse après les biens de la terre ? Mais y a-t-il un état plus tranquille que celui d'un homme qui ne désire aucune des choses d'ici-bas ?

*Paupertas ordine prima est & quasi parens aliarum omnium virtutum.* Ambros. lib. 5. in Lucam.

La pauvreté est la prémiére & comme la mere de toutes les autres vertus.

*Nihil opulentius eo, qui paupertatem sponte diligit, & cum alacritate suscipit.* Chrysostomus, in Epist. ad Hebr.

Le plus riche de tous les hommes est celui qui aime la pauvreté, & qui la reçoit avec joye.

*Non possidere plurima, sed plurimis non indigere divitem facit.* Idem, Homil. 11. in Epist. 1. ad Timoth.

Pour être riche, il n'est pas nécessaire de posseder quantité de biens ; il faut seulement n'avoir pas besoin de beaucoup de choses.

*Pauper securus est, & omni metu vacat.* Idem, Homil. 30. in Matth.

La personne du pauvre est toûjours en seureté : un homme dans cet état est exempt de toute crainte.

*Paupertatem Elias ex mentis opulen-*

Parce qu'Elie étoit riche en esprit, il a

*tia elegit.* Idem, Homil. 2. ad Pop. Antioch.

*Paupertas portus tranquillus, Palæstra & Gymnasium patientiæ.* Idem, ultimâ in Matth. Homil.

*Magna possessio paupertas sapienter ipsam ferentibus, thesaurus qui non poterit auferri.* Idem, Homil. 2. Ad pop. Antioch.

*Paupertas innumera vitæ nostræ contulit bona, & sine paupertate inutiles divitiæ.* Idem, Homil. 15. Ad popul. Antioch.

*Sacra paupertas commodissimum virtutis organum.* Greg. Nazianzenus. Epist. ad Helenium.

*Qui potest pauper esse, qui non eget, qui non inhiat alieno, & qui Deo dives est?* Minutius Felix in Octavio.

*Egere, non turpe quidem aut aliquid probrum fuerit, sed paupertatem generosè non ferre.* Basilius, Homil. de Irâ.

*Qui apud Deum dives est, pauper esse nunquam potest.* Lactantius, lib. 6. Institut.

*Nihil interdum possidere necessitatis est, nihil per avaritiam cupere, virtutis.* Cæsarius Arel. Homil. 25.

*Habendi amor, nisi ad integrum resecetur, ardentior est in parvis, & plus torquetur in minimis.* Idem, ibidem.

*Nisi ex toto corde & affectu pauperes, paupertas ipsa non virtus, sed miseria judicanda est.* Idem, ibidem.

*Semper dives est christiana paupertas, nec pavet in isto mundo indigentiâ laborare, cui donatum est, in omnium rerum Domino omnia possidere.* S. Leo, Serm. 4. de Quadrag.

*Cedat, cedat terrena pecunia, ubi thesaurus celestis admittitur.* Petrus Damiani Epist. 12.

*Beatus, qui post illa non abiit, quæ possessa onerant, amata inquinant, amissa cruciant; an non satius cum honore ea spernes, quæ cum dolore perdis.* Bernard, in Epist.

*Super omnes regios thesauros, hic vos titulus paupertatis nobilitat amplius & reddit illustres.* Idem, Serm. 1. de omnibus Sanctis.

*Non paupertas virtus reputatur, sed paupertatis amor; beati pauperes non rebus sed spiritu.* Idem, Epist. 100.

*Miserabiliores sumus omnibus hominibus nos monachi, si pro exiguis tanta patimur detrimenta.* Idem, ad Monach. sancti Bertini.

choisi de manquer de richesses.

La pauvreté est un port où l'on est tranquille, sans péril du naufrage: c'est un exercice, & tout ensemble une école de patience.

La pauvreté tient lieu de grandes richesses à ceux qui la supportent comme ils doivent: c'est un trésor qui ne peut être ravi.

La pauvreté nous a causé quantité de biens: s'il n'y avoit des pauvres sur la terre, les richesses deviendroient inutiles.

Rien ne contribuë tant à rendre vertueux, que la sainte pauvreté.

Comment celui-là peut-il être pauvre, qui ne manque de rien, qui n'envie pas le bien d'autruy, & qui est riche aux yeux de Dieu?

L'indigence n'est pas une chose dont on doive rougir: mais on se rend coupable, quand on ne la supporte pas avec courage.

Celui qui est riche au jugement de Dieu, ne doit jamais être estimé pauvre.

C'est quelquefois une nécessité d'être pauvre: mais il n'y a qu'une ame vertueuse qui ne désire rien par avarice.

Le désir d'amasser du bien (s'il n'est entierement étouffé) s'augmente dans les choses qui sont de peu de consequence, & devient insupportable dans les plus petites.

Un pauvre qui n'aime pas sa pauvreté, souffre beaucoup, & ne doit pas être regardé comme un homme vertueux.

La pauvreté chrétienne est toûjours riche: elle ne craint pas même de manquer de rien dans ce monde, parceque Dieu l'a mise en possession de tous les biens.

Que tout l'argent de la terre cede au trésor céleste qui doit être la récompense des véritables pauvres.

Heureux l'homme qui ne court pas après les biens dont la possession est à charge, dont l'amour soüille l'ame, & la perte devient un tourment: la gloire qu'il y a à les mépriser n'est-elle pas préférable au chagrin que leur perte porte avec elle?

La pauvreté nous tient lieu de grandes richesses, puisque sans elle le riche est véritablement pauvre, & le pauvre qui la possede est tres-opulent.

La pauvreté en elle-même n'est pas une vertu; mais c'en est une d'aimer à être pauvre. Jesus-Christ a dit bienheureux sont les pauvres d'esprit: il n'a pas dit que ceux qui n'ont pas de bien sont heureux.

Nous qui sommes religieux, nous sommes plus miserables que le reste des hommes, si nous courons de si grands risques pour des choses de peu de valeur.

*Quid insipientiæ imo quid insaniæ est, ut qui majora reliquimus, minora cum tanto discrimina teneamus.* Idem, ibidem.

Quelle folie ! quelle extravagance, de s'attacher avec tant de danger, à de petites choses, après en avoir quitté de plus grandes !

*Magna divitiæ caritatis, sine quâ dives pauper est, cum quâ pauper dives est.* Augustin. 9. Serm. 42. de tempore.

La charité doit tenir lieu de grandes richesses, puisqu'avec elle le riche est véritablement pauvre, & avec elle le pauvre est tres-opulent.

*Salvator, cujus est aurum pariter & argentum, sacram in corpore suo dedicat paupertatem.* Bernard. Serm in vigil. nativ. Christ.

Le Sauveur à qui appartient l'or & l'argent consacre la pauvreté, en assujetissant son corps à ses rigueurs.

*Hanc* (paupertatem) *Dei Filius concupiscens descendit, ut eam eligat sibi, nobis quoque suâ æstimatione faciat pretiosam.* Idem, ibidem.

Le Fils de Dieu ayant une extrême passion pour la pauvreté, descendit du Ciel pour l'embrasser, & nous la rendre précieuse par son estime.

*Ditior Christi paupertas cunctis opibus, cunctisque thesauris seculi.* Idem, ibidem.

La pauvreté de Jesus-Christ porte avec soy plus de biens que n'en ont tous les trésors du monde.

*Pauper semper securus est, & omni metu vacat.* Chrysost. Homil. 30. in Matth.

La personne du pauvre est toûjours en sûreté : un homme dans cet état est exempt de de toute crainte.

## PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

### *Ce que l'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.*

Ce que c'est que pauvreté d'esprit & sa définition.

LA pauvreté d'esprit dont nous traitons ici, & qui porte ce nom pour la distinguer de celle qui est de pure necessité, est une vertu qui a pour fin de moderer la cupidité de l'homme, & de régler l'attache qu'il a naturellement aux richesses & à tous les biens de la terre ; c'est la notion que nous en donnent les Saints Peres & les Théologiens: ou si vous voulez c'est un acquiescement vertueux, à ce que Dieu veut que nous possedions des biens temporels, sans attachement, sans inquiétude, & sans porter nos désirs plus loin, à quoi l'on peut donner cette explication. Ce n'est point une volonté forcée, qui veut & qui ne peut avoir ; qui a peu & qui désire beaucoup : mais c'est une conformité ou une soûmission de nôtre volonté à celle de Dieu, touchant les biens qu'on appelle de fortune; c'est une pauvreté volontaire qui nous empêche de rien souhaiter, & une généreuse modération d'esprit, laquelle sçachant que les hommes se perdent souvent par des passions mal réglées d'amasser des richesses, retient tous les mouvemens intérieurs de nôtre ame, & ne leur permet pas de troubler sa paix pour courir après une félicité imaginaire.

*S. Thom. 2. 2. quest. 19. art. 12.*

Il y a deux sortes de pauvreté d'esprit qu'il faut bien distinguer.

Il est deux sortes de pauvreté ; l'une qui est de conseil & de perfection, & c'est proprement la pauvreté évangelique, qui oblige ceux qui s'y sont engagez par vœu, non-seulement à se détacher des biens de la terre ; mais encore à s'en dépoüiller effectivement, pour suivre le conseil que Jesus-Christ donne à ce jeune homme dont il est parlé dans l'Evangile, lorsqu'il lui dit; si vous voulez être parfait, allez, vendez tous vos biens & les donnez aux pauvres. L'autre pauvreté est d'obligation, & regarde tous les Chrêtiens, & pour ce sujet on peut lui donner le nom de pauvreté Chrêtienne, qui permet tel-

*Matth. 19.*

lement à l'homme de posséder des biens, qu'elle lui en défend entiérement l'attache. La premiére ne convient qu'aux Réligieux, & n'est que de conseil. La seconde convient à tous les Chrétiens, & est de précepte.

La pauvreté Chrétienne qui convient à tous Chrétiens & qui est d'obligation, engage à se détacher tellement de tous les biens de la terre, que le cœur ne tienne à rien; mais que selon le langage de l'Apôtre, *on posséde ces biens comme si on ne les possédoit point, qu'on use du monde comme si on en usoit pas*. Ce détachement engage le Chrétien: 1°. A ne point désirer les biens avec ardeur, à ne les point amasser avec trop d'empressement, à ne les point conserver avec trop d'attache & trop d'inquiétude, à les dispenser avec charité & discretion, à ne les perdre point avec trop de douleur. 2°. Cette vertu engage tous les Chrétiens à modérer leur dépense, à la régler selon leur état & leur condition, à retrancher le luxe, se souvenant qu'en qualité de Chrétiens, par les engagemens de leur baptême, ils ont renoncé au monde, & aux pompes du siécle. 3°. A ne point s'enorgueillir de leurs richesses; mais au contraire à s'en humilier, dans la pensée que tout état, est un état d'opposition à l'état de Jesus-Christ, qui a voulu naître, vivre, & mourir pauvre, & que c'est enfin un état qui renferme de grands obstacles à leur salut.

A quoi engage la pauvreté Chrétienne qui peut compatir avec la possession des biens temporels.

*1. ad Corinth. 7.*

La pauvreté Evangélique qui convient aux Réligieux, les engage, 1°. A ne rien posséder en propre, à ne rien donner, à ne rien recevoir; & enfin à ne disposer absolument de rien sans la permission de ceux qui les gouvernent, se persuadant que quoi qu'ils puissent avoir l'usage de quelques biens, ils n'ont ni le domaine, ni la proprieté d'aucuns, & qu'ils font contre leur vœu, dès-là qu'ils disposent sans permission de quelque chose que ce soit. 2°. A faire ensorte, qu'il n'y ait rien ni dans leur personne, ni dans leurs meubles qui sente le luxe, ou la vanité. 3°. A n'avoir aucune attache aux choses, dont on leur permet l'usage; car il se trouve des personnes réligieuses, qui ont autant & plus d'attache à des bagatelles, que des séculiers qui ont de grands biens; en cela, moins excusables que les séculiers, & aussi pauvres qu'eux: puisque ce n'est pas la possession des biens, qui fait le déréglement; mais le trop d'attache qu'on y a. 4°. A souffrir volontiers les effets de la pauvreté, & à ne point s'impatienter, ni murmurer quand il leur manque quelque chose.

A quoi engage la pauvreté Evangélique que les Religieux ont embrassée.

Jesus-Christ établit la pauvreté d'esprit pour le fondement de la perfection évangélique, en la mettant à la tête des huit béatitudes, & en publiant, que bienheureux sont les pauvres d'esprit; c'est-à-dire, ceux qui ont le cœur détaché des biens de la terre. Il prononce au contraire, malheur aux riches; c'est-à-dire, à ceux qui étant dans l'abondance des biens temporels, y attachent leurs cœurs. Or cette vertu convient à tous les états; mais d'une maniére différente. Car elle oblige les personnes qui vivent dans le monde à détacher seulement leur cœur des biens qu'ils possédent, & à régler le désir d'en amasser; mais elle oblige ceux qui embrassent l'etat Réligieux, non-seulement à en détacher leur cœur; mais encore d'y renoncer d'effet, & à n'avoir que l'usage des choses qu'on leur permet.

La pauvreté d'esprit est le fondement de la perfection Evangelique.

La pauvreté d'esprit est la source de tous les biens, & de toutes les vertus.

Les avan-

tages de la pauvreté d'esprit, & la facilité qu'elle donne à pratique toutes les autres vertus.

Un homme qui est pauvre d'esprit & sincérement détaché des biens de la terre, est toûjours sincérement humble, & n'a rien autour de lui qui lui inspire l'orgueïl; aussi confond-on la pauvreté d'esprit avec l'humilité. Les véritables pauvres sont dans un exercice continuel de patience & de mortification, & par conséquent dans une grande facilité de pratiquer & d'acquérir les vertus. Rien ne marque tant la sincérité & la vivacité de la foi que d'être persuadé de cette vérité de l'Evangile, si contraire à nôtre cupidité & à nos inclinations naturelles, que bien-heureux sont les pauvres d'esprit. L'espérance n'est point difficile à pratiquer aux pauvres, quand on méprise, & qu'on quitte même volontairement les biens temporels, on est fort disposé à désirer & à esperer les biens éternels. Comme rien n'est plus opposé à la charité que la cupidité, rien aussi ne contribuë à entretenir & à augmenter la charité que la pauvreté; c'est aimer véritablement Dieu, que de le préferer à tout, & que de quitter tout pour lui.

La pauvreté d'esprit est un acte de réligion, comme l'attachement aux richesses est une espece d'idolâtrie.

Comme la passion désordonnée des biens visibles est une espece d'idolâtrie, qui transporte à la créature un culte qui n'est dû qu'au Créateur, la pauvreté de cœur & d'esprit par une raison contraire, est un des actes de réligion qui lui rend le plus d'honneur; car elle lui sacrifie le monde entier, pour ne posseder que lui seul, & fait en cela une profession publique de la foi qu'elle a en ses paroles, de l'espérance qu'elle met en sa bonté, & de l'amour qu'elle a pour lui, préférablement à toutes les créatures. C'est ainsi que l'homme ne pouvant adorer ensemble le vrai Dieu, & le démon des richesses, il n'a que du mépris pour celui-ci, afin de donner toute son estime à l'autre. Les vrais adorateurs peuvent-ils mieux montrer qu'ils adorent en esprit & en vérité?

La pauvreté d'esprit est toûjours jointe à l'humilité.

Il faut se souvenir que la vraye pauvreté d'esprit est toûjours jointe à l'humilité, & que c'est ce qui la distingue de la pauvreté des Philosophes Payens. Ces esprits superbes affectoient de faire paroître du mépris pour les richesses qu'ils ne pouvoient posseder, afin d'éviter la honte d'être pauvres par nécessité; & pour se dedommager de leur misére par la réputation qu'ils s'acqueroient d'être au-dessus du reste des hommes. Mais un Chrétien doit dire comme saint Grégoire de Nazianze, si le monde me méprise à cause de ma pauvreté, je me venge du monde par un mépris réciproque; & j'ay cet avantage sur le monde, que le mépris qu'il a pour moy, est ce qui fait ma plus grande gloire.

Ce qu'il faut penser des richesses & de la pauvreté.

On peut diviser tous les hommes en trois classes; les uns sont riches, les autres sont pauvres, & il y en a qui ne sont ni riches ni pauvres. J'appelle riches ceux qui ont dequoi vivre & à leur aise; pauvres à qui le nécessaire manque: ni riches ni pauvres, ceux qui ont purement le nécessaire sans le commode. De plus il y a deux sortes de pauvres, sçavoir ceux qui le sont parce qu'ils veulent l'être, & ceux qui le sont malgré eux; & parmi ceux-cy, les uns font tout ce qu'ils peuvent pour devenir riches, les autres souffrent patiemment la pauvreté sans se mettre en peine de s'en exempter. De-là on peut conclure que pour être riche ou pauvre précisément, on n'est ni vertueux ni vicieux: il y a des riches qui sont vertueux, parce qu'ils font un bon usage de leurs richesses; il y en a qui sont vitieux, parce qu'ils en abusent. Pareillement

ment il y a des pauvres vertueux qui vivent contens dans leur pauvreté ; il y en a de vicieux, qui murmurent & qui s'impatientent : de sorte que la pauvreté de soy n'est ni vice ni vertu ; mais c'est une vertu, lorsqu'elle est volontairement embrassée, par un désir de mieux servir Dieu, & c'est le premier des trois vœux de Religion.

Saint Bernard dit que ce n'est pas la pauvreté seule, mais l'amour de la pauvreté qui fait les véritables pauvres ; Et nous pouvons ajoûter, que comme la joye d'un avare est de trouver des moyens & des expédiens de devenir riche : aussi la satisfaction d'un vray pauvre, est de ne perdre jamais l'occasion de se rendre encore plus pauvre qu'il n'est pas ; l'amour de la pauvreté doit passer dans toutes ses actions, & cette vertu doit être dans le fond de son cœur comme une source vive & abondante qui répand ses eaux de tous côtez : il est pauvre dans toutes choses, il est pauvre dans les habits, dans la nourriture, dans les meubles, il en donne des marques dans la charité qu'il exerce envers les pauvres ; il témoigne en toutes les rencontres un parfait dépoüillement, & un desinteressement sincere pour tous les biens, les superfluitez, les curiositez, & les avantages de ce monde.

C'est l'amour de la pauvreté qui fait les véritables pauvres.

On ne peut contester que l'Evangile ne nous ordonne & ne nous commande une sorte de pauvreté comme nécessaire au salut ; car il n'y a nulle apparence qu'ayant un Sauveur, qui nous a rachetez par le dépoüillement & la pauvreté de toutes choses ; nous prétendions nous sauver sans nulle sorte de pauvreté. Il ne s'agit donc que de sçavoir quelle est cette pauvreté, & de conclure, que si ce n'est point celle qui nous dépoüille effectivement de tout bien, & qui renonce à la possession des richesses, il faut que ce soit celle qui subsiste avec les plus grandes richesses, & par consequent qu'elle ne soit autre chose que l'amour de la pauvreté, autant lorsque l'on possede des richesses, que quand on est pauvre.. Et c'est là le grand miracle de la grace chrétienne, d'aimer la pauvreté, même dans l'abondance des biens.

Quelle est précisément la pauvreté qui nous est commandée dans l'Evangile.

---

## PARAGRAPHE SIXIE'ME.

### *Les endroits choisis des Livres spirituels, & des Prédicateurs modernes sur ce Sujet.*

Que ceux-là sont heureux qui n'ont nulle attache aux richesses qu'ils possedent, & nul désir de celles qu'ils ne possedent pas ! Mais que ceux-là sont bien plus heureux, qui pour se consacrer eux-mêmes à Dieu, renoncent de bon cœur à tout ce qu'ils ont, & à tout ce qu'ils peuvent avoir ! C'est cette pauvreté volontaire, qui les enrichit beaucoup plus que ne pourroient faire tous les trésors de la terre ; parce qu'elle est le prix dont Dieu est convenu avec eux pour un Royaume que tous les biens du monde ne sçauroient payer. Et c'est aussi de ce Royaume que leur viennent dès cette vie des douceurs, qui leur font par avance une espece de Paradis.. Jusqu'à quand aurons-nous des sentimens de Juifs & de Payens, en prononçant hautement qu'heu-

Le bonheur de ceux qui renoncent aux biens de cette vie, pour mener une vie pauvre, & se consacrer au service de Dieu.

reux est le peuple qui possede en abondance les biens de ce monde ! Le Fils de Dieu n'a-t-il pas beni les pauvres, & maudit les riches ? & n'a-t-il pas pratiqué ce qu'il a prêché ? Il y avoit dans le Ciel, dit saint Bernard, une éternelle abondance de tous les biens qu'on peut désirer ; mais la pauvreté ne s'y trouvoit pas. Cette pauvreté se rencontroit abondamment sur la terre ; mais on n'en connoissoit pas la valeur. Le Fils de Dieu est descendu pour nous apprendre à l'estimer, par l'estime qu'il en a faite, & par le prix qu'il luy a donné, en lui promettant dès cette vie le centuple. *Le P. d'Ozenne dans la Morale de Jesus-Christ.*

La pauvreté volontaire a toûjours été respectable, & ceux qui l'embrassent honorez.

N'est-ce pas une partie considérable du centuple promis à la pauvreté volontaire, que ceux qui servent fidellement Jesus-Christ dans cet état, soient honorez par les plus hautes puissances du monde ; & que bien qu'ils fuyent toute la gloire des hommes, ils en soient cependant respectez. Dès qu'ils se sont consacrez au service de Dieu ; ils deviennent vénérables à ceux qui les auroient méprisez dans le monde, & personne n'ose plus leur reprocher la bassesse de leur naissance, ni la pauvreté de leur condition, ou bien ils s'estiment honorez des reproches qui feroient rougir les autres. Combien en a-t-on vû, que les Monarques consultoient comme des oracles, qu'ils ne regardoient qu'avec respect, & qu'ils consideroient auprès de Dieu comme les médiateurs de leur salut ? C'est ainsi, dit saint Bernard, que le titre de la pauvreté nous annoblit davantage que tous les trésors des Rois. *Le même.*

Nous ne serons jamais si pauvres que l'a été Jesus-Christ, qui a aimé en toutes choses la pauvreté, & eu une estime particuliere pour les pauvres.

Quelque pauvre que vous soyez, vous ne le serez jamais autant que celui qui se vit réduit à n'avoir qu'une croix pour lit, du fiel & de l'absinthe pour nourriture, la nudité pour vêtement, & pour maison l'air ouvert à toutes les injures des temps. Il ne s'est pas même contenté d'une pauvreté si extrême ; il est le seul qui se soit fait pauvre dans tous les pauvres de l'univers ; & si étant de ce nombre vous preniez les sentimens de Jesus-Christ, vous auriez avec lui une liaison particuliere. Voilà ce qui a fait embrasser la pauvreté à tant de Princes, & ce qui l'a fait aimer avec tant d'ardeur à tous les Saints. Toutes choses obéïssoient à l'argent, selon l'oracle du Saint-Esprit ; & toutes choses, depuis qu'un Dieu s'est fait pauvre, ont obéi à sa pauvreté. Il ne s'est pas contenté de se faire pauvre ; il a encore toûjours eu une estime pour les pauvres toute particuliere, laquelle a paru, en ce qu'ils ont été appellez à sa connoissance & que par ce moyen, ils sont devenus riches en la foy : *Pauperes in hoc mundo, divites in fide.* En ce qu'ils ont été choisis pour le faire connoître au monde, & pour être les Prédicateurs de son Evangile. En ce qu'ils seront associez à l'honneur, & au pouvoir de juger & les hommes & les Anges. *Le même.*

Jacobi 2.

Le Fils de Dieu s'est fait pauvre pour nous enrichir, & combien nous la devrions aimer, & rechercher.

Quelle difference des sentimens de Dieu, & des sentimens du monde ! Dans le monde les pauvres font ce qu'ils peuvent pour devenir riches, & les riches pour le devenir encore davantage : mais c'est pour nous enrichir, dit l'Apôtre, qu'un Dieu s'est réduit à la pauvreté. Son Pere lui a donné un souverain pouvoir dans le Ciel & sur la terre ; & il n'use de son pouvoir que pour faire du bien aux autres. O que la pauvreté est devenuë une grande reine, depuis qu'elle est l'épouse d'un si grand Roy, disoit saint François ? qu'elle est aimable, puisqu'un Dieu l'a tant aimée ! Qu'elle est riche & opulente, puisqu'elle est entrée avec lui en communauté de biens ? *Le même.*

N'est-il pas étrange, que des personnes qui avoient quitté sans peine de grandes richesses, se passionnent, pour des choses de néant, & tombent quelquefois pour de petits sujets en de grandes fautes, après avoir mieux aimé se dépoüiller de tout, que de se mettre en danger de les commettre? N'est-il donc point à craindre qu'on ne perde ainsi du moins une grande partie du sacrifice que l'on avoit fait à Dieu? Et n'est-ce pas reprendre sur les Autels ce qu'on lui avoit donné? C'est tout au plus lui avoir donné les biens extérieurs, & s'être reservé les attachemens du cœur. . De là il s'ensuit que si un Religieux en quittant le monde & les richesses du monde, n'a pas aussi quitté l'attachement & l'affection aux choses du monde, il n'est pas véritablement pauvre d'esprit, parce que la pauvreté d'esprit consiste non-seulement à nous dépoüiller réellement de toutes les choses de la terre; mais aussi à en détacher entierement nôtre cœur, & que c'est là l'essentiel. *Le même.*

L'imprudence & la folie de ceux qui après avoir quitté de grandes choses, s'attachent à des bagatelles.

Le pauvre volontaire & vertueux ne quitte pas seulement tout ce qu'il pouvoir avoir, il en étouffe aussi tous les desirs; il n'a que des prieres toutes pures, sans y mêler rien de temporel, mettant en cela tous ses soins dans le sein de la Providence; il reçoit comme de la main de Dieu les choses necessaires, qui lui viennent de la main des hommes, il ne fait non plus d'état de celles qui sont en son pouvoir, que si elles n'étoient point dans la nature; enfin ce qui met le comble à son bonheur dans la vie présente, c'est l'esperance certaine des trésors du Ciel; mais le pauvre involontaire est doublement malheureux, puisqu'il ne joüit point en ce monde des biens de ce monde, & qu'il sera privé dans l'éternité des biens de l'éternité: *Hic rei parum, illic spei nihil.* Pour la pratique de la pauvreté Evangelique, quoique la perfection de cet état consiste à n'avoir purement que le nécessaire, & que le pur nécessaire pour le soûtien de la vie, ne demande que le vivre & le vêtir selon l'Apôtre. L'obligation cependant n'est pas si étroite & si rigoureuse. Il est vray que plusieurs Saints s'en sont contentez, & qu'ils eussent voulu prendre même la nourriture, comme nous respirons l'air, sans aucun goût, séparant la nécessité du plaisir, & se servant, dit saint Augustin, des alimens comme des remédes; mais chacun doit suivre au moins le mouvement de la grace & de la vocation, & se souvenir de ce beau sentiment de saint Jérôme, conforme à celui du grand Apôtre, que le vivre & le vêtir sont toutes les richesses des Chrétiens: *Victus & vestitus divitiæ Christianorum. Le même.*

En quoi consiste la pauvreté d'esprit.

*S. Eucher. Epist. ad Valerium.*

*In Epist. ad Paulinum.*

Ce n'est pas sans raison que les hommes apprehendent la pauvreté, puisqu'elle entraîne après elle la honte & la confusion; ce qui a fait dire au Sage, que les jours du pauvre sont mauvais: *Dies pauperis mali sunt*, & à saint Bernard qu'elle est une espece de martyre: *Est quoddam martyrii genus.* Cependant JESUS-CHRIST ne veut recevoir pour ses Disciples que ceux qui renoncent à ce qu'ils possedent: *Qui non renunciat omnibus quæ possidet, non potest meus esse Discipulus.* Il veut que ses Apôtres abandonnent leurs filets, & se dépoüillent de toutes choses. *Essais de Panegyriques, Panegyrique de sainte Genevieve.*

Le Fils de Dieu n'appelle que des pauvres à son service.

*Proverb. 15.*

*Luc. 14.*

Nous devons mépriser les richesses, & dire ces genereuses paroles, que Clement d'Alexandrie met dans la bouche & dans le cœur des Chrétiens: *Didici terram calcare non adorare.* J'ay appris à fouler aux pieds la terre & non pas à l'adorer: *Didici.* Je l'ay appris des exemples & des instructions se-

La pauvreté d'esprit nous éleve au-dessus de toutes

les choses de la terre.

crettes que me donne son Esprit, de ne rien faire, qui soit indigne du nom de Chrétien. Ah ! je suis infiniment élevé par ma dignité, au-dessus de tous les biens du monde;il faut que l'élévation de mes affections reponde à celle de ma condition. Les richesses de la terre ne sont rien en comparaison de celles du Ciel; elles ne doivent donc être rien dans leurs pensées;c'est ainsi qu'un Chrétien doit soûtenir l'élévation de sa dignité, mépriser les biens de cette vie, s'en rendre indépendant autant qu'il lui est possible par une pauvreté d'esprit,qui le met au-dessus de ce que les ames basses & terrestres recherchent avec ardeur & un incroyable empressement. *M. Biroat dans son Avent, Discours treizième.*

On possède Dieu par la pauvreté volontaire, & Dieu tient la place des biens que nous quittons. *Tertul. lib. adversùs Marcian.*

On ne se plaint pas de la perte qu'on fait d'un petit bien, quand cette perte est récompensée par la possession d'un bien, qui est incomparablement plus excellent. Il n'y a point d'avare, dit saint Chrysostome, qui ne quitte de l'argent pour avoir de l'or, qui récompense avantageusement la perte d'un métail moins précieux:on n'appelle pas ces échanges des pertes;mais des profits & des gains, comme dit Tertullien : *Negotiatio est aliquid amittere, ut majora lucreris.* Voyez à quelles conditions l'Evangile veut détacher vos cœurs des biens de la terre; Dieu offre de se mettre en la place de tous ces biens, d'être lui-même vôtre trésor, vos possessions, & vos héritages. Avec cette différence encore, que vous n'êtes obligez de quitter les richesses de la terre que pour l'affection seulement, & que vous posséderez effectivement toutes les richesses de Dieu. *Le même.*

Le merveilleux exemple de pauvreté que le Sauveur a donné aux hommes. *Luc. 2.*

Pour voir l'extrême pauvreté dont le Fils de Dieu nous a donné l'exemple, nous n'avons qu'à le considérer dans les différens temps, & les différens états de sa vie; voicy les premiers momens, le progrès, & la fin de la vie qu'il a menée. Il a voulu naître dans une pauvreté si grande, que sa sainte Mere *l'a mis dans une Crêche, parce qu'il n'y avoit point de lieu dans l'hôtelerie.* Cette pauvreté est singuliere qu'un Dieu naisse dans une étable, faute d'hôtelerie, & qu'il soit contraint d'emprunter des animaux, un berceau que les hommes lui ont refusé. Ce n'est pas tout, à mesure qu'il croît en âge, sa pauvreté croît, & la cruauté d'Herode l'oblige de quitter sa patrie quelque temps après sa naissance. C'est ainsi qu'il a été pauvre dans les premieres années de sa vie. Si l'on en considére le cours, on verra, qu'elle a été réduite à un état de pauvreté qui n'est pas moins rigoureuse ; qu'il a vêcu en pauvre, manquant de tout, & dans la dépendance de tout le monde. Si nous allons jusqu'à sa mort, nous n'y trouverons qu'une souveraine pauvreté, mourant nud, dépoüillé de ses vêtemens. C'est-là que pour consommer sa pauvreté il emprunte un sepulcre, n'en ayant point eu de propre. Si bien qu'en naissant il n'a point eu de berceau pour s'y reposer; en vivant, point de maison ni de retraite pour se loger; en mourant point de vêtement pour se couvrir; & étant mort point de sépulcre pour y être inhumé. Toutes ces circonstances ne marquent-elles pas un abandonnement entier, & une pauvreté la plus extrême; puisqu'il a manqué de tout, ce qu'il n'a pas refusé même aux plus misérables. *M. Sarazin, tome 2. de son Avent, Discours vingt-troisiéme.*

Dessein qu'a eu le Fils de

La raison principale qui a porté le Fils de Dieu à choisir une pauvreté si extrême, a été de confondre les sentimens humains, & la superbe sagesse du monde, qui a toûjours eu du mépris pour la pauvreté comme pour un état

qui humilie davantage, & apprendre en sauvant les hommes par une pauvreté si étrange, que la convoitise des biens de la terre, ne se dompte jamais, qu'on ne l'aille chercher dans sa racine, qu'on ne lui ôte souvent le nécessaire, & que l'homme ne soit réduit, si ce n'est pas à s'en passer, au moins à ne le point aimer; parce que cette malheureuse cupidité ne laisse pas de traverser le salut, quand même nous n'avons pas le nécessaire. *Le même.*

Dieu de choisit un si grand abandonnement & une si extrême pauvreté.

C'est, ce semble, le plus grand miracle de la grace du Christianisme, de rendre un homme pauvre dans l'abondance des plus grands biens; mais nous ne comprendrons point ce miracle que nous ne sçachions que l'Evangile ne condamne nullement les richesses ni les riches; mais seulement ceux qui aiment les richesses, & qui veulent en avoir. L'Apôtre nous apprend cette vérité quand il dit, non pas que les riches; *mais que ceux qui veulent devenir riches tombent dans les piéges du démon.* Ce que saint Hilaire explique admirablement bien, en disant que ce n'est pas un crime de posseder des biens; mais que c'en sera un, si l'on ne garde la modération dans la possession. Ainsi quand l'Evangile maudit les riches, & qu'il leur ferme le Ciel, il ne maudit pas ceux qui possedent des biens; mais ceux qui veulent être riches, & qui aiment les richesses. C'est-là le sens des paroles de l'Apôtre; & s'il est indubitable que la seule affection des biens qu'on nomme richesses, est mauvaise, il s'ensuit que la pauvreté que l'Evangile commande, n'est pas de manquer de biens; mais ou de ne les désirer point, quand on en manque, ou de ne les pas aimer quand on les posséde. *Le même.*

On peut, & on doit être pauvre d'esprit, dans la possession des richesses.

1. *Ad Tim.* 6.

Le Sage nous dépeint d'une maniere admirable cet effet de la grace par ces paroles: *Est quasi dives cum nihil habeat, & est quasi pauper cum in multis divitiis sit.* Tel paroît riche qui n'a rien, & tel paroît pauvre qui est riche. Comment entendrons-nous, & pourrons-nous comprendre qu'un riche n'ait rien du tout, & qu'un pauvre soit rempli de plusieurs richesses? Si nous ne sçavons que par la grace de Jesus-Christ, le pauvre vit comme s'il étoit riche, & que le riche vit comme s'il étoit pauvre; & ainsi qu'où elle se trouve, le riche est pauvre, & le pauvre est riche. Voilà le Miracle de l'Evangile & de la grace, que les plus riches soient pauvres, comme Jesus-Christ dans les plus grandes richesses, puisqu'il étoit Maître de tout le monde, & a été pauvre. *Le même.*

*Prov.* 3.

En quoi reconnoîtrons-nous que les Chrêtiens sont ainsi pauvres dans les richesses, & que la grace opére dans leur cœur ce merveilleux effet. En voici des marques, dont la premiére est, si possedant des biens, ils sont prêts d'y renoncer, & de souffrir avec plaisir qu'on les leur ravisse, & qu'on les reduise à la pauvreté, comme firent ceux dont parle l'Apôtre, qui virent avec joye tous leurs biens pillez: *Rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis.* Si cette disposition n'est point dans le cœur, la pauvreté d'esprit n'y sera pas; c'est-à-dire, qu'il n'y aura nul amour de la pauvreté, & qu'au contraire on sera riche dans les richesses au lieu d'y être pauvre. Or si nous nous examinons par cette régle, nous ne trouverons presque que de riches Chrêtiens & point de pauvres, puisque presque personne n'est prêt de perdre tous ses biens, & d'obeïr aux ordres de Dieu, en voulant être pauvre quand sa volonté est qu'on le soit. *Le même.*

Les marques si nous sommes veritablement pauvres d'esprit.

*Ad Hebr.* 10.

Seconde marque si nous sommes détachez des biens de la terre, & si nous somme pauvres d'esprit.

Voici une autre marque qui n'est pas moins infaillible pour reconnoître si nous sommes pauvres d'esprit, dans la possession des richesses ; c'est si nous apportons des bornes à l'acquisition des biens. Quoique l'Evangile ne défende pas de posseder des biens, il ne souffre pas pourtant qu'on les multiplie sans bornes & sans mesures, & qu'on ne dise jamais, c'est assez. S'il permet à des enfans de recüeillir de riches successions de leurs parens, il veut qu'ils arrêtent leurs désirs, & qu'ils n'augmentent point à l'infini leurs richesses, parce que tous ces amas, & ces multiplications ne se peuvent faire que l'on ait pour elles beaucoup d'amour, que l'Evangile ne souffre en aucune personne, & que les payens même ont condamné par la seule lumiére de la raison ; on doit d'autant moins se laisser emporter à ces acquisitions de biens, & de possessions sans mésure, que les immenses richesses au-dessus de nos conditions, ne peuvent être que la marque de nos injustices envers les autres. *Le même.*

Troisiéme marque pour reconnoitre si l'on est pauvre d'esprit.

La marque la plus certaine de cette pauvreté d'esprit, & de ce véritable détachement du cœur, est l'usage médiocre, réglé, & borné des plus grands biens. C'est une vérité peu connüe, & encore moins pratiquée par beaucoup de fidéles ; Qu'il n'est point permis toûjours de mésurer les dépenses à la quantité du bien que l'on possede, & que si nous sommes pauvres d'esprit dans les richesses, comme nous sommes indispensablement obligez de l'être, nous en devons user pauvrement, modestement & chrétiennement, si nous ne voulons être condamnez comme d'injustes possesseurs, parce que celui-là possede mal son bien, qui en use mal, dit saint Augustin : *Male possidet, qui male utitur.* Et il n'y a personne qui puisse résister à cette vérité, que le témoignage le plus assûré que l'on est pauvre dans les grands biens, & que l'on les méprise, est l'usage & l'emploi le plus frugal qu'il se peut : ensorte que ne considerant pas si nous sommes, ou excessivement, ou mediocrement riches, nous usions de ce que Dieu nous donne selon nos besoins, & la juste médiocrité, & jamais selon les désirs ou de la vanité, ou de la volupté, ou de quelque autre passion, qui est toûjours déréglée dans l'usage des biens ; mais d'où il s'ensuit qu'un homme qui est plus riche, s'il est Chrétien, & s'il n'est pas d'une condition plus relevée, & qui demande raisonnablement plus de dépense, parce qu'il a plus de besoin, n'usera pas plus largement de ses biens, que celui qui est moins riche ; ainsi pour avoir plus de revenu, il ne s'ensuit pas que l'on puisse consumer plus de bien, & on ne le peut faire que l'on n'obéisse à quelque passion, qui est toûjours excessive dans la dépense. Il est vrai que l'Evangile ne confondant pas les conditions, ne défend pas que chacun dépense selon le nécessaire de son état, & qu'il permet que ceux-là dépensent davantage, dont la condition étant plus relevée, demande plus pour son nécessaire; mais aussi dans de pareilles conditions, & d'inégales richesses, il ne souffre pas d'inégales dépenses. *Le même.*

*Augustinus. Epist.* 54.

Comment se doit conduire un homme riche, pour être pauvre d'esprit.

Pour témoigner que nous sommes pauvres d'esprit dans les richesses, c'est de ne regarder point une plus riche fortune comme un moyen de plus grande dépense; mais comme celui d'une dépense raisonnable, frugale & nécessaire. Suivant cette régle, on peut dire que l'obligation d'un homme qui est plus riche, est plûtôt de retrancher que d'augmenter sa dépense, & dans les plus grandes richesses, de se proposer ceux, qui étant moins riches & de mê-

me condition, sont les plus réglez & les plus moderez, & de les prendre pour la regle de l'usage de leurs biens ; avec cette pensée qu'il ne les peut surpasser en dépense, qu'il ne se condamne & ne porte jugement contre soi-même d'être riche, & non pas pauvre d'esprit dans les richesses, comme l'Evangile & la qualité de Chrétien l'obligent. Ah ! si cette régle étoit suivie, nous verrions tout le luxe banni & retranché des vêtemens, & des tables, & tout le faste des meubles & des palais reduit à la modestie Chrétienne, qui égale les plus riches aux moins riches en dépense, si elle ne les égale pas toûjours en bonnes œuvres, & en aumônes. *Le même.*

Le riche Chrétien donc qui est pauvre d'esprit, outre qu'il est ennemi des profusions, & des dépenses éclatantes, en train, en chevaux, en festins, en meubles, en vêtemens, & en jeux, il est sévére censeur de celles qui sont les plus médiocres & que la modestie ne condamne point, parce qu'il craint qu'il n'y ait toûjours du trop où il n'y en a pas : & ainsi ne s'arrêtant pas aux coûtumes qui donnent cours aux plus grands abus, & qui autorisent tout ce que nous voyons de luxe & de superfluitez qui passent pour honnêtes, & ne s'étudie qu'à régler, qu'à rétrancher tout ce que la passion a inventé, & ce que la coûtume a introduit d'abus dans l'usage des biens. Voilà comme l'on peut être pauvre dans les richesses, & quelle est la pauvreté, dont nul Chrétien n'est dispensé. *Le même.* Suite du même sujet.

Comme ce mot de pauvreté & de dépoüillement, peut éfaroucher les esprits, il est important de sçavoir en quoi il consiste, & ce n'est autre chose qu'une préparation dans le fond du cœur, de manquer de tout, si Dieu le veut, & de le souffrir quand il l'ordonnera. J'avance donc cette vérité sans crainte que personne la puisse contester, que la grace ne se trouve jamais dans l'ame d'un Chrétien, sans cette préparation, & que c'est en cela que nous sommes les imitateurs de la pauvreté de JESUS-CHRIST. L'Evangile ne commandant donc point, que chacun se mette en effet dans ce dépoüillement, & que l'on souffre cette pauvreté de manquer de toutes choses, veut & ordonne que tous ayent dans le cœur un amour de la porter, & une volonté toûjours prête de la souffrir quand Dieu l'envoira. *Le même.* En quoi consiste cette pauvreté d'esprit, & ce dépoüillement de toutes choses que doit avoir un Chrétien.

Si vous voulez avoir quelques autres marques plus sensibles, qui nous assûrent si nous avons cette pauvreté d'esprit, & ce véritable détachement de cœur des biens de cette vie ; il y en a une infinité, en voicy quelques-unes. Nous l'aurons infailliblement ce détachement, en quoi consiste la pauvreté d'esprit. Premierement ; si nous ne nous inquiétons nullement du lendemain ; parce que cette inquiétude ne peut être que le caractere des ames avares, qui ne veulent manquer ni du nécessaire ni du superflu ; & ainsi ceux-là sont convaincus de n'être nullement pauvres de cette pauvreté, qui font des amas, & qui ont des réserves, qui témoignent plûtôt une défiance de la Providence, qu'un amour de la pauvreté, qui est bien aise de manquer. Il est difficile de justifier toutes les réserves, qu'ils font dans l'obligation qu'ils ont d'être préparez de manquer de tout : la raison qu'ils peuvent avoir, ne peut être que la juste & raisonnable prévoyance, & qui regarde autant le bien public que le particulier, de ne manquer pas du nécessaire ; sans cela, toutes les réserves sont criminelles, & des marques d'une avarice toute payenne. Seconde- Autres marques pour juger si nous sommes pauvres d'esprit.

ment, on fera connoître qu'on a cette pauvreté & ce détachement, si les famines, les sterilitez, & les necessitez extrêmes ne nous affligent pas. Car comment s'affligeroit de manquer de quelque chose, celui qui veut bien que tout lui manque? Troisiémement, nous en aurons une marque certaine, si nous nous sentons portez à soulager ceux que la nécessité a réduit à une pauvreté effective, & si nous leur faisons part des biens que Dieu nous a donnez. Car il est impossible que l'on puisse vouloir de bon cœur être privé de tout, & n'avoir pas l'affection de donner même du nécessaire, & de remettre à nos débiteurs ce qu'ils ne peuvent nous payer sans s'incommoder. *Le même.*

Les grands du monde pratiquent difficilement la pauvreté d'esprit quoi qu'ils y soient obligez.

Il est rare de voir des Grands du monde qui pratiquent la pauvreté d'esprit; puisqu'ils souhaitent tous des richesses pour soûtenir leur grandeur, & l'éclat de leur naissance; car quelles autres raisons en apporteront-ils? diront-ils que c'est pour soûtenir la dignité de leurs charges; si cela est, il faut donc qu'ils se contentent de ce qui est suffisant pour cela, & conclure que s'ils en souhaitent davantage, ils sont ou des avares ou des superbes. Diront-ils encore que c'est afin d'être plus liberaux envers ceux qui sont en nécessité; si cela est, il faut donc qu'ils moderent l'empressement, & les désirs violens qu'ils témoignent pour les avoir; personne ne devant avoir une passion déréglée pour faire du bien à d'autres. Quel dessein donc peuvent-ils avoir, sinon qu'ils veulent être riches pour vivre en riches, & pour soûtenir, non leur grandeur, & leur état; mais le faste de cette grandeur; & le soûtenir, non par la suffisance, & la médiocrité; mais par l'éclat, par la pompe, par un train plein de faste, & par une dépense qui ressemble à la vanité payenne, & qui n'a rien de la modestie & de la pauvreté Chrétienne. Les dépenses excessives, & immoderées; les jeux sans modération & sans régle; les meubles les plus riches; les palais les plus superbes, & tant d'autres profusions folles & extravagantes ne sont que de trop publics témoignages, que l'on ne travaille à être riches, que pour mener une vie de riches, c'est-à-dire, pour vivre en payens, dont les dépenses ont été plus modérées que celles de beaucoup de Chrétiens. *Le même.*

La pauvreté volontaire est une voye sûre pour aller au Ciel.

C'est une pensée que saint Bernard développe & explique admirablement bien, que la voye de la pauvreté volontaire est une voye sûre & droite; autrement Jesus-Christ n'y seroit pas entré; les autres chemins quoiqu'ils soient bons, sont néanmoins remplis de voleurs; mais ce sentier en est exempt; parce qu'il est difficile, & que peu de personnes le suivent; les voleurs ne cherchent pas les chemins qui ne sont point passans. Ce discours ne montre-t-il pas que plus la pauvreté est parfaite, plus nous sommes à couvert des embûches de nos ennemis, & dans un chemin assûré pour arriver à la perfection & au salut. Mais quoique cela soit ainsi, le monde ne se fiant pas à Dieu, ne veut pas entrer dans ce chemin; & il s'en éloigne tellement, que non-seulement il ne veut pas être pauvre; mais il ne veut pas même aimer la pauvreté, & la cacher au moins dans le fond du cœur, comme le trésor le plus riche que l'on puisse posseder. Tant il est vrai que la plus grande victoire sur le monde, est, non de souffrir la pauvreté, qui manque du nécessaire; mais d'aimer cet état, & d'être prêt de le recevoir, s'il plait à Dieu de l'envoyer. *Le même.*

Tant

Tant s'en faut que la pauvreté soit honorée, comme le partage que Dieu a laissé à ses enfans, elle est en opprobre quasi à tout le monde. En effet, où la voit-on? Est-ce dans les Palais si magnifiques qu'on peut appeller les dépoüilles de plusieurs Provinces? La voit-on dans les jeux, qui dissipent des patrimoines opulens? La voit-on dans les ameublemens qui n'ont rien que de pompeux & de fastueux? Paroit-elle dans les festins, & sur les tables couvertes de tant de mets? y remarque-t-on que c'est pour les pauvres qu'elles sont dressées, ou bien pour les riches gourmans? La voit-on dans les trains des grands du monde, que l'on rend les plus éclatans, & dans lesquels on veut faire montre des plus grandes richesses? Enfin cette pauvreté trouve-t-elle quelque place dans les vêtemens, & est-ce elle qui en fournit les étoffes & les ornemens, ou si c'est la vanité qui n'y garde nulle mesure, & qui y consume des biens infinis. Je ne sçai avec quel front nous pouvons nous dire Chrétiens, & comment ayant un Dieu, qui a été tout pauvre, nous pouvons avoir tant d'horreur de porter les moindres marques de sa pauvreté. *Le même.*

Au lieu que les Chrétiens devroient aimer la pauvreté, elle est presque en opprobre à tout le monde.

Il est important de convaincre un Chrétien, qu'il doit plus travailler à se rendre pauvre que riche, cette vérité est constante, quoiqu'elle soit contredite presque de tout le monde. Il est facile, dit-on, d'être pauvre, & on l'est souvent malgré soi; & au contraire il est difficile d'être riche: il est vrai; mais néanmoins je soûtiens que le plus grand soin d'un Chrétien est de se faire pauvre, du moins en quittant l'affection des biens, si ce n'est pas en y renonçant effectivement; & que cette pauvreté est plus difficile à acquerir que les richesses, & qu'il faut plus travailler pour elle, que pour être riche, puisque toute la vie n'est pas assez longue pour acquerir un tel héritage. C'est un merveilleux ouvrage que cette pauvreté de cœur, qui aime à manquer de tout, parce qu'il est inconcevable en combien de choses nous voulons être riches, & par conséquent en combien de choses nous devons nous rendre pauvres. La pauvreté est une vertu qui se répand par tout; car c'est peu d'être pauvre d'argent, si on ne l'est d'honneur, de commoditez, & généralement de tout ce en quoi nous voulons être riches: c'est pourquoi il faut arracher du cœur, où est la racine de la convoitise, tantôt un bien, & tantôt un autre, ne cessant point qu'on ne soit venu à bout de tout. *Le même.*

Le Chrétien doit plus travailler à se rendre pauvre qu'à se rendre riche.

Un Chrétien doit mourir pauvre, ou en effet, ou de cœur & d'esprit; parce qu'il n'y a que la pauvreté qui entre dans le Ciel, & que si les riches y entrent, c'est par la porte de la pauvreté. Ainsi le plus grand malheur, est de mourir riches, c'est-à-dire, avec l'amour & l'attache aux richesses. C'est ce qu'il est nécessaire de répeter sans cesse aux riches, afin qu'ils ne se trompent point, & qu'on ne les trompe pas. Il les faut avertir que la pauvreté est la seule héritiere du Ciel, & que les riches ne le gagnent que par la pauvreté. Cette vérité doit faire trembler les riches & les puissans du monde, non qu'ils ne puissent ouvrir le Ciel, en se faisant pauvres; mais à cause de la difficulté qu'il y a d'être pauvres dans les richesses, & de manquer volontiers de quelque chose dans l'abondance des biens, & d'aimer la pauvreté quand on est riche. Ce miracle n'est pas impossible à la grace; mais elle ne l'opere jamais, que par le mépris des biens, & qu'en ne les faisant estimer que ce

Un Chrétien doit mourir pauvre, sinon d'effet, au moins de cœur & d'esprit pour être sauvé.

qu'ils valent, c'est-à-dire, tres-peu, ou rien du tout. *Le même.*

La pauvreté volontaire nous délivre des dangers qui se trouvent dans les richesses & dans la pauvreté contrainte & forcée. 1. ad Tim. 6.

Par la pauvreté volontaire, les hommes sont délivrez des dangers qui suivent les richesses, & la pauvreté contrainte. Ces dangers sont marquez par l'Apôtre en la premiere à Timothée. Ceux qui veulent devenir riches (dit-il) tombent facilement en tentation, & dans le piége du démon, & en plusieurs désirs inutiles, & pernicieux, qui plongent les hommes dans le malheur & dans la perdition. Ces divines paroles méritent bien d'être pesées, & considerées à loisir. Premierement, il faut remarquer que l'Apôtre ne dit pas que les riches tombent en tentation, ni aussi les pauvres; mais ceux qui veulent devenir riches: *Qui volunt divites fieri.* Ce qui est commun aux uns & aux autres: car les pauvres pour l'ordinaire veulent devenir riches, & ceux qui le sont déja, désirent de l'être encore davantage: non pas qu'il y ait du mal à être riche, ni à être pauvre; mais le mal est à vouloir devenir riche. Et parce que ce desir accompagne ordinairement ceux qui possedent des richesses, & ceux qui en manquent, les uns & les autres sont exposez à une infinité de dangers, desquels les pauvres volontaires sont délivrez, parce qu'ils ne veulent pas devenir riches. *Le P. Duneau, Sermon pour le quatriéme Dimanche après la Pentecôte.*

Le pauvre & le riche sont également malheureux s'ils ne sont pauvres d'esprit.

Entre les vanitez que rapporte l'Ecclesiastique, celle qu'il appelle: *Vanitas & afflictio spiritus*, la vanité & l'affliction de l'esprit, est celle qui lui cause le plus d'indignation, est de voir un homme qui s'agite, qui s'inquiete, & qui travaille incessamment pour amasser & pour acquerir des biens, dont il ne joüit pas. Or le riche & le pauvre souffrent également cette affliction d'esprit, l'un pour s'enrichir davantage; l'autre pour s'exempter d'une misérable nécessité, laquelle est souvent plus supportable que le travail qu'il prend pour s'en délivrer; parce que la nature se contente de peu, & que ce qui nous travaille le plus n'est pas tant le besoin qu'on a, que celui qu'on se figure avoir. Mais le riche a cette affliction particuliere, qu'il travaille pour augmenter son bien, comme s'il n'en avoit point du tout, & qu'il vit de même que s'il étoit pauvre. Les pauvres donc & les riches trouvent souvent dans leurs désirs mal réglez l'affliction de l'esprit & la perte de leur repos; l'un pour n'être pas pauvre d'esprit, & l'autre pour ne pas être content dans sa pauvreté, & ne la pas accepter volontairement. *Le même.*

Les dangers où sont les pauvres de leur salut, s'ils n'acceptent de bon cœur leur pauvreté.

La convoitise des biens est également la racine de tous maux & aux pauvres & aux riches; à ceux-cy par le mauvais emploi qu'ils font de leurs richesses; à ceux-là par les pechez qu'ils commettent pour les acquerir: d'où il s'ensuit, qu'ils sont agitez d'une infinité de désirs, non-seulement inutiles; mais encore dommageables, qui sont cause de leur perdition. Par les désirs inutiles, il faut entendre ceux que l'on conçoit en vain, sans qu'on puisse les mettre en exécution; car il est inutile de désirer ce qu'on ne peut obtenir. Cependant la volonté de s'enrichir fait naître une multitude infinie de désirs en l'air. Les uns souhaitent les trésors d'un Cresus; d'autres se contenteroient, disent-ils, d'une meilleure fortune que la leur; ils la desirent, bien qu'ils la jugent impossible. Ainsi ils forment dans leur cœur mille souhaits vains & inutiles. Mais ce seroit peu, s'ils n'y en ajoûtoient point un grand nombre de criminels, & qui causent souvent la ruïne du corps & de l'ame? Car combien en a-t-on vû périr à la poursuite des biens; combien de naufrages sur mer de ceux qui cherchent

avec mille dangers le gain dont ils se pourroient aisément passer s'ils vouloient borner leurs désirs ? Combien en voit-on qui se ruïnent la santé par trop de peine & de fatigue & de mouvemens qu'ils se donnent, pour se tirer d'une nécessité qu'ils s'imaginent, ou qu'ils craignent ? Combien qui ne se soucient pas de perdre leur ame, pourvû qu'ils nourrissent un peu mieux leur corps ? C'est à quoi sont sujets ceux qui n'ont qu'une volonté forcée, qui ne courent pas moins de dangers de leur salut, que les riches les plus avares, ou les plus voluptueux. *Le même.*

Comme il y a peu de pauvres qui ne soient riches en désirs, aussi y en a-t-il peu qui deviennent riches en effet, quelque peine qu'ils prennent, & quelque industrie qu'ils y apportent ; d'où il arrive qu'outre les maux où leur convoitise les engage, ils sont encore sujets à beaucoup d'autres, lorsqu'ils se voyent pressez malgré qu'ils en ayent par une honteuse nécessité, & hors d'espérance d'en sortir. Ils s'estiment donc misérables & dans l'impuissance de s'exempter de la misére. Et de là s'ensuivent plusieurs grands maux, pires que la pauvreté même : mais principalement l'impatience, le blaspheme, & le desespoir. Ne recevant pas comme ils doivent leur indigence de la main de Dieu, ils s'impatientent d'autant plus, qu'ils voyent que leur mal est sans reméde ; plus grande est leur impatience, pareille à celle des malades, travaillez de douleurs aiguës qui ne trouvent point de repos, ni de soulagement à leur mal, en quelque posture qu'ils se mettent ; de l'impatience, ils passent aisément au blaspheme, murmurans contre la pauvreté, qui les a si mal partagez ; & accusant Dieu d'injustice, de n'avoir pas distribué aux hommes les biens temporels avec égalité. Ce murmure est toûjours accompagné d'une furieuse envie contre ceux qu'ils voyent avoir dequoi vivre à leur aise, quoiqu'ils les estiment plus méchans qu'eux. Enfin venant à se lasser de leur mauvaise fortune, ils se laissent quelquefois emporter au desespoir, & se privent eux-mêmes de la vie, pour souffrir une mort éternelle. Les pauvres volontaires sont exempts de tous ces maux; parce qu'ayant tout quitté pour l'amour de Dieu, ils ne désirent rien, & n'étant point possédez de la convoitise, qui est la racine de tous les maux, ils vivent contens, sans inquiétude, & ils tiennent à grand honneur d'être semblables au Fils de Dieu, qui n'avoit pas où reposer sa tête. *Le même.*

Pechez ausquels sont sujets les pauvres, qui le sont par nécessité.

Que devroit faire celui qui est pauvre par nécessité ; il devroit faire de cette nécessité vertu, & benir Dieu, de lui avoir refusé ce qui est la perte, & la cause de la damnation de plusieurs, & qui peut-être l'auroit été de la sienne. Il devroit se représenter que nous n'avons point icy d'habitation permanente; que nous sommes des voyageurs sur la terre, & que moins on est chargé, plus aisément on porte sa charge, & qui n'en a point du tout, marche plus légérement ; il devroit se persuader que son trésor n'est pas en terre;mais au Ciel, & que c'est-là qu'il le faut aller chercher en souffrant les incommoditez de l'indigence ; puisque nous voyons tous les jours des personnes, qui souffrent davantage pour un petit gain temporel. Enfin, il doit mettre sa confiance en Dieu, s'assûrant qu'il ne l'abandonnera pas, & que puisqu'il nous a enseignez à lui demander tous les jours nôtre pain, il ne le refusera jamais à celui qui le demandera avec foy, & avec confiance. *Le même.*

Ce que doivent faire les pauvres par nécessité.

La pauvreté n'est ni un mal ni une misére.

Ceux qui établissent la félicité dans les richesses, croyent par une conséquence nécessaire, que la pauvreté est la plus grande de toutes les miséres, comme étant opposée au souverain bien. Mais ils sont dans une étrange illusion, pour être riche on n'est pas heureux, & on n'est pas misérable pour être pauvre. Au contraire quand la pauvreté est volontaire, ou volontairement supportée, elle est du nombre des béatitudes évangeliques, & la premiere de toutes. Il faut donc distinguer deux sortes de pauvreté, l'une qui est volontaire, l'autre qui est forcée & contrainte: celle-cy n'est de nul mérite, quoiqu'elle soit un puissant moyen d'acquerir un trésor de vertus & de mérite, si l'on en faisoit un bon usage; pour ce qui est de celle qui est volontaire, c'est une action héroïque, d'un mérite infini, & le plus efficace moyen de s'élever à la plus haute perfection. *Le même.*

L'excellence de la pauvreté volontaire.

La pauvreté est ce trésor caché de l'Evangile, dont les hommes ne connoissoient pas le prix; il a fallu qu'un Dieu vint sur la terre pour le leur apprendre. Dieu, dit saint Bernard, possedoit dans le Ciel, tous les biens de la gloire; mais le trésor de la pauvreté ne s'y trouvoit point; il est venu sur la terre pour le chercher, & c'est pour cela qu'il est descendu du Ciel. Celui qui étoit infiniment riche, dit l'Apôtre, s'est fait pauvre pour nous enrichir par sa pauvreté, en remédiant par-là à nôtre cupidité, qui nous faisant désirer avec trop d'ardeur, & amasser avec trop d'empressement les biens de la terre, nous mettoit en danger de perdre les biens du Ciel. La pauvreté est cette pierre précieuse de l'Evangile, qu'on ne peut avoir qu'aux dépens de tout son bien, & qu'on n'achette pourtant pas trop cher. Le Sauveur s'est dépoüillé de tous ses biens pour l'avoir. Il a non-seulement aimé la pauvreté, mais les pauvres; il a choisi des pauvres pour ses Apôtres, & ils ont été le principal objet de ses soins & de ses instructions. Enfin, il n'a pas crû trop recompenser la pauvreté, que de lui assûrer un droit incontestable au Royaume des Cieux. *Le P. Nepveu, tome troisiéme de ses Réfléxions.*

Il est plus facile d'être homme de bien dans la pauvreté que dans les richesses. *Prov.* 14.

Toute pauvreté n'est pas sainte, ni toutes les richesses ne sont pas criminelles, dit saint Ambroise. On voit quelquefois des pauvres se laisser accabler sous le poids de leurs miséres, & se revolter contre la providence divine: mais aussi l'on voit quelquefois des riches qui ne se laissent point tromper par le faux éclat de l'or: si les richesses sont un glaive dans la main de l'homme insensé, elles servent à couronner l'homme sage: *Corona sapientum divitiæ*, dit le Saint-Esprit. Il faut cependant l'avoüer, Chrétiens, le pauvre est beaucoup plus proche de l'homme de bien que le riche; il est bien rare d'être riche & vertueux tout ensemble; il est bien difficile d'être homme de bien parmi les richesses, & d'accorder le salut avec les biens de la terre. *Le P. Massillon, Sermon du bon usage des Richesses.*

C'est un miracle de la grace qu'un homme soit content dans la pauvreté.

Comment se peut-il faire qu'un homme pauvre & denué de tout, ait dans son indigence extrême, cette paix & cette tranquilité d'esprit, que les riches ne peuvent trouver dans leur opulence, & dans l'affluence de toutes choses? Vous tenez cela pour un miracle; vous ne vous trompez pas: car effectivement c'en est un. Mais ne pensez pas que Dieu le fasse d'une maniere commune & vulgaire; il le fait d'une maniere invisible & imperceptible à nos sens. Il fait que cet homme est content dans sa pauvreté, non en lui donnant une

abondance de biens; mais en guérissant en lui la nature par la grace, en éteignant dans son cœur l'ardeur de la cupidité, & en substituant en sa place l'amour de JESUS-CHRIST. *Pris du livre intitulé : L'Eloquence de la Chaire, du Sieur de Bretteville, au traité des Passions.*

Si les pauvres n'ont rien à désirer dans le temps présent, il est tout visible qu'ils n'ont rien à craindre pour l'avenir, par la raison qu'ils n'ont rien à perdre. Le seul bien qu'ils possedent c'est Dieu, & comme ce bien ne sçauroit leur être enlevé, ils sont exempts de toutes sortes de chagrins. Ainsi, dit saint Chrysostome, la pauvreté est un asile assûré, un port tranquille, qui met l'homme à couvert de toutes les tempêtes de la vie humaine. Il est assez aisé de remarquer par une raison contraire combien les riches sont ordinairement malheureux, puisqu'à force de désirer & d'esperer, ils vivent dans une inquiétude continuelle, & que la crainte de perdre ce qu'ils ont acquis les empêche d'en joüir tranquillement. *Le même.* Bonheur & assurance des pauvres volontaires.

C'est à vous pauvres à qui s'adresse la parole; à vous, dis-je, qui gemissez sous le poids de vos miséres; qui menez une vie mourante; qui manquez des choses les plus nécessaires; qui voyez autour de vous quelques restes d'une famille, que la misére & la faim ont épargnez jusqu'ici, pour traîner une vie languissante, plus dure que la mort même. Vous regardez peut-être ces heureux du siécle, pour qui tous les biens terrestres semblent avoir été créez. Consolez-vous; il viendra un tems, où ces heureux prétendus envieront vôtre sort; maintenant aveuglez qu'ils sont par leur bonheur apparent, ils vous méprisent, ils vous rebutent, ils vous regardent avec horreur, ou plûtôt, ils ne daignent pas même vous regarder: mais le jour du Seigneur viendra, & exposera aux yeux de l'univers les richesses de patience que vous aurez acquises en cet état. *Sermon manuscrit.* Motifs de consolation aux pauvres par necessité.

Les premiers Chrêtiens pratiquoient cette admirable communauté de biens, si utilement établie dans les Républiques imaginaires des Philosophes, & d'autant plus admirable dans cette République de Philosophes Chrétiens, qu'elle ne s'observe pas par l'ordonnance de la Loi; mais par le principe de la charité. Le Legislateur qui rendoit le bien commun, retranchoit la liberalité particuliére, en soulageant la nécessité publique; il troubloit l'ordre de la providence qui a voulu mettre de l'inégalité entre les hommes, pour donner de l'exercice à deux vertus differentes, à la patience des pauvres & à la charité des riches: mais ces véritables sages ôtoient l'inégalité des biens sans rien perdre de ces vertus. Les pauvres se réjoüissoient de leur pauvreté, & voyoient sans envie la condition des riches; les riches se dépoüilloient volontiers, & ne cherchoient qu'à se rendre égaux aux pauvres; la charité qui les pressoit, étoit la Loi qui leur ôtoit cette proprieté que le monde recherche, & ils joüissoient tout ensemble du mérite d'une richesse, qu'ils avoient reçûë de Dieu, & d'une pauvreté qu'ils embrassoient volontairement. *Pris du Recueil des Piéces présentées à l'Academie Françoise en l'année 1667.* L'amour de la pauvreté des prémiers Chrétiens.

L'amour des pauvres conduit naturellement à celui de la pauvreté, non-seulement parce que le plus riche fond des aumônes est une sainte avarice pour soi-même, & que le moyen de donner beaucoup est de se refuser beaucoup de cho- L'amour des pauvres conduit naturellement.

à celui de la pauvreté.

ses: mais principalement parce que la recompense la plus précieuse de la misé-ricorde en cette vie est la grace de comprendre combien il y a de périls dans les richesses, combien il est difficile de n'y attacher pas son cœur, d'y vivre selon les bornes étroites de la neceſſité & de la modestie, & de n'y mettre pas sa confiance, au préjudice de l'espérance que l'on doit au Dieu vivant; combien il est rare de se préserver d'une certaine enflure de cœur qui en est la suite presque inévitable, de ne mépriser pas l'état des pauvres si respectable selon l'Evangile, de ne s'accoûtumer point à mettre de la différence entre eux & les riches, indépendemment de la vertu des uns & des autres *Livre intitulé: Traité sur la prière publique.*

De la pauvreté évangelique.

C'est à ce haut point de perfection que le Sage avec toute sa sagesse n'avoit pas atteint, lors qn'il demandoit à Dieu un milieu entre la pauvreté & les richesses.. Il n'appartenoit qu'à l'Evangile d'aller plus loin, & d'ordonner que pour être parfait, il ne falloir rien retenir de ce que la naissance ou l'industrie avoient acquis. Depuis que nous adorons un Dieu dépoüillé & nud sur une Croix pour nôtre salut, il n'y a plus que de l'honneur à marcher nud après lui. Que les autres, dit saint Jerôme, cherchent tant qu'ils voudront des motifs du détachement où ils paroissent être de leurs biens; que les uns embrassent la pauvreté, comme l'asile de toutes les vertus; les autres comme l'amie des sciences: d'autres mêmes comme l'occasion de leur repos: pour moi je ne veux point d'autre motif de mon dépoüillement, que celui de Jesus-Christ: il est né dans une crêche, il a expiré nud sur une Croix, &c. *Monsieur Fromentiére Panégyrique de saint François d'Assise.*

Les personnes appellées à la vie apostolique doivent être pauvres d'esprit. 2. ad Thimoth. 2.

Appellez à la conquête d'un Royaume éternel, nous devons mépriser la possession de tous les biens périssables, & nous souvenir des paroles de l'Apôtre, qui ne veut pas que celui qui combat pour la querele de Jesus-Christ, soit attachée au siécle: *Nemo militans Deo implicat se negotiis secularibus.* Les soldats, dit saint Basile, expliquant ce passage, & faisant comparaison des soldats de Jesus-Christ avec ceux des Princes, les soldats ne s'arrêtent point à bâtir des maisons, à acquerir des terres, à faire ni commerce, ni trafic; mais recevans chaque jour leur solde, & leur nourriture du Prince, ils ne se mettent point en peine du lendemain. Tel est l'état des vrais soldats de Jesus-Christ, particuliérement de ceux qui sont employez à la conquête des ames, & à étendre son Royaume; comme ont été les Apôtres, & comme sont encore les personnes Apostoliques, qui travaillent au salut du prochain; la milice où ils sont entrez, les engage à un dépoüillement universel: ils ne doivent avoir ni demeure, ni biens qui leur soient propres: mais considerant Dieu seul comme leur héritage, ils sont par leur profession libres de tous les embarras du monde. *Le même, Panegyrique des saints de l'Ordre de saint Benoit.*

Qui sont les véritables pauvres au jugement de Dieu.

Dieu ne distingue point les pauvres & les riches par les biens extérieurs, il les distingue par les desirs. C'est par leur cœur qu'il les distingue & les examine, dit saint Augustin, & non pas par leurs coffres & par leurs maisons: *Divites & pauperes in corde interrogat Deus, non in arca & domo.* Que

vous sert, ajoûte-t-il, de ce que vous êtes vuides des biens de la terre, si vous brûlez d'envie d'en avoir : *Quid tibi prodest quod eges facultate, si ardes cupiditate. Pris des Essais de Morale, tome premier.*

Un Religieux qui se donne à Dieu avec des restrictions & des réserves, peut être pauvre dans l'estime des hommes ; mais il ne l'est pas au jugement de Dieu ; il n'a ni les satisfactions d'un riche du monde, ni les consolations du pauvre de JESUS-CHRIST. Il se prive des divertissemens, & des faux plaisirs qu'on trouve dans les richesses, & se réserve les véritables ennemis qui les accompagnent, les passions l'agitent dans son cloître, comme s'il étoit dans le siécle, & par un juste jugement de Dieu, ce qu'il s'étoit retenu pour être son soulagement, devient l'instrument de sa persécution, & de son martyre.. Si nous désirons arriver à la perfection, nous devons après avoir tout quitté, & avoir méprisé les richesses, renoncer aussi de cœur & de volonté à toutes les choses visibles, sans jamais avoir le moindre retour sur tout ce que nous avons quitté. Il ne faut pas ressembler aux Juifs, que Moïse délivra de l'Egypte ; ils en sortirent de corps, & y retournerent de cœur ; ils quitterent le vrai Dieu qui les délivra de la captivité par tant de prodiges, & ils adorerent ces mêmes Idoles de l'Egypte qu'ils avoient méprisées auparavant. *L'Abbé de la Trappe, de la sainteté Monastique.*

Sur la pauvreté Religieuse.

Quand un Chrétien qui vit dans le monde, & qui selon les régles de l'Evangile, doit être pauvre intérieurement, ne garde pas la pauvreté dans ses meubles, dans ses habits, dans son équipage, ni dans sa conduite extérieure, il s'excuse sur sa condition, sur sa bienséance, & sur la necessité dans laquelle il est, de ne se pas éloigner entiérement de ceux avec lesquels il est obligé de vivre ; & quelque fois il a raison : mais pour un Réligieux, il ne sçauroit rien alleguer de semblable ; car sa condition n'est que la profession & la pratique d'une vie pauvre & humiliée. *Ordo noster abjectio est, humilitas est, voluntaria paupertas est.* Se couvrir de la bienséance, cela n'est pas possible, puisque ce qui sied & convient davantage, à un homme qui est pauvre par état & par devoir, & dont la pauvreté est le bonheur & la gloire, c'est de faire paroître cette même pauvreté dans toutes les actions & les circonstances. *Le même.*

Continuation du même sujet.

Ne vous couvrez point du prétexte de la nécessité, en ce qui regarde le temporel, pour souhaiter davantage de bien, & prendre tant de soins pour éviter la pauvreté ; cette nécessité ne peut excuser une passion déréglée : un soin modéré suffit avec une grande soûmission à la providence ; & puis, vos empressemens & vos inquiétudes n'y font rien ; c'est ce qui détourne plûtôt de dessus vous les bontez du Pere Céleste. Contentez-vous de sçavoir qu'il ne peut ignorer ce qui vous est nécessaire, & qu'il n'a pas moins de bonté que de lumiére pour pourvoir à vos nécessitez. Si le prémier de vos soins est de le faire regner en vous par la sainteté, le sien sera de pourvoir à tout le reste. *Le Pere d'Ozenne, dans la Morale de Jesus-Christ.*

Le pretexte de la nécessité ne doit pas empêcher d'aimer la pauvreté.

O mon Dieu, si vous donnez le Paradis pour un verre d'eau, & pour un morceau de pain, que ne donnerez-vous pas à ceux qui vous consacrent tout ce qu'ils ont & tout ce qu'ils peuvent avoir ? Comment ne donnerez-vous pas les biens du Ciel à ceux, qui d'une volonté parfaite, vous font un

Combien Dieu sera libéral envers ceux, qui se font

fait pauvres pour son amour.

présent de tous les biens de la terre? Vous nous voyez prêts à vous sacrifier tous les empires, si nous en étions les maîtres, & vous vous contentez des désirs sincéres, parce que vous n'avez pas besoin de nos biens. N'ai-je pas aussi sujet d'esperer que vous agirez en Dieu, & que vous ferez pour moi, infiniment plus, que je ne puis faire pour vous? *Le même.*

Le chemin sûr pour aller au Ciel, est la pauvreté d'esprit. *Matth.* 5.

Le chemin sûr qui méne au Ciel, est celui que le Sauveur nous enseigne par ces paroles: *Heureux ceux qui sont pauvres d'esprit; car le Royaume des Cieux leur appartient.* On ne nous commande pas de n'avoir ni or, ni argent; on veut seulement que nous bannissions de nôtre cœur l'amour des biens périssables. Le Seigneur nous offre des trésors immenses; mais il ne les versera pas dans nôtre sein, s'il ne le trouve ouvert, & vuide de tout. La racine de tous les maux est, selon saint Paul, la trop grande attache à l'argent. La charité au contraire est la source de tous nos biens. Ces deux choses sont incompatibles; & c'est pour cela, que l'homme, qui n'est pas pauvre d'esprit, qui ne se contente pas du nécessaire, qui étant riche, ne méprise pas les richesses, tout homme, en un mot, qui ne cherche qu'à s'enrichir, n'aura jamais cette justice sans laquelle nul ne mérite de regner avec Jesus-Christ dans le Ciel. C'est donc par la pauvreté, & par le mepris des richesses qu'on gagne le Ciel; c'est par cette voye qu'on peut esperer d'y parvenir; & c'est celle que Nôtre Seigneur nous a montrée; lui qui de riche qu'il étoit, s'est fait pauvre; ses Apôtres suivirent la même route: car encore qu'ils eussent pû amasser de grandes aumônes, ayant autant de credit qu'ils en acquéroient tous les jours parmi le peuple, soit en guérissant les malades, soit en chassant les démons, soit en prêchant en toutes sorte de langues, ils étoient bien persuadez qu'il n'est point de gain pareil à celui qui est le fruit de la pieté & de la justice; sur tout depuis qu'ayant tout quitté pour suivre leur maître, ils avoient goûté le plaisir que cause à une ame qui aspire au Ciel un parfait détachement des biens de la terre. *Opuscule de Bellarmin du bonheur éternel des Saints, Liv.* 1. *Ch.* 8.

L'attachement aux richesses plus dangereux & plus à craindre que les richesses mêmes.

Je ne crains point d'avancer, que l'attachement aux biens de la terre est beaucoup plus préjudiciable que ne l'est la possession de beaucoup de richesses: car les richesses n'ont rien de condamnable que le mauvais usage que l'on en fait. Jesus-Christ n'est venu sur la terre, que pour nous apprendre que l'état de la pauvreté, avoit des avantages inéstimables que l'homme ne connoissoit pas, & que ne trouvant qu'abondance, & que richesses immenses dans le Ciel, il venoit chercher cette heureuse pauvreté sur la terre; il venoit apprendre aux hommes à renoncer aux richesses, & après leur avoir inspiré un détachement si grand, il veut qu'ils renoncent à eux-mêmes, pour ne s'attacher qu'à sa suite avec une fidélité inviolable. *Le Pere Masson, dans son Avent, Panegyrique de saint André.*

Un homme pauvre d'esprit, & détaché de tout, meurt paisiblement, & sans regret. *Luc.* 12.

L'Ecriture nous exprime la violence étrange que souffre un homme attaché aux biens de la terre, quand il faut mourir, en disant qu'on lui arrache l'ame du corps: *Animam tuam repetunt à te.* Tout au contraire, un véritable pauvre, un homme entiérement détaché des biens de la terre, se trouve dans une paix admirable à la mort: il ne craint rien, il ne tient à rien; il s'est mis à couvert des rigueurs de la mort en les prevenant. La mort le trouve ou dépoüillé, ou détaché de tout, & ainsi elle n'a plus rien à lui ôter: il quitte sans

sans peine des biens passagers ausquels il a depuis renoncé par un détachement parfait pour entrer dans la possession des biens éternels, après lesquels il a depuis si long-tems soûpiré. *Le Pere Nepveu, livre intitulé : l'Esprit du Christianisme.*

La pauvreté d'esprit & volontaire délivre l'homme de l'emploi des choses vaines & fragiles; car puisque Dieu nous a donné une ame immortelle à dessein de nous faire acquerir l'immortalité durant le peu de tems que nous avons à vivre en ce monde; c'est une folie visible d'employer un esprit si noble, & un tems si précieux à la recherche des choses périssables, vaines, & caduques, qui s'écoulent d'entre nos mains. Or la pauvreté, particuliérement celle qu'on a embrassée par vœu dans l'état religieux, est toute occupée à l'étude de la vertu, & à l'amour des biens éternels; de sorte que ceux qui la chérissent, n'ont ni la pensée, ni le cœur divertis par le soin des choses du monde, comme de cultiver les terres, d'exiger les revenus, de mettre de l'argent en rente, d'acquérir des héritages, ou de solliciter des procès. Que si les sages anciens ont jugé le repos si nécessaire à l'exercice d'une Philosophie purement humaine, comme étoit la leur; combien davantage l'est-il à la nôtre, qui est toute celeste & divine? *Platus, du bonheur de l'état Religieux première partie, chapitre 9.*

Le bonheur de la pauvreté religieuse, de pouvoir sans embarras des choses du monde, ne penser qu'à Dieu & à son salut.

Les Pélagiens, ennemis de la grace de JESUS-CHRIST, soûtenoient qu'il étoit de nécessité de salut pour les personnes riches de vendre tous leurs biens & de les distribuër aux pauvres, & qu'il leur étoit impossible d'avoir entrée dans le Royaume du Ciel, s'ils demeuroient en possession de leurs richesses. C'est une erreur condamnée par l'Eglise, & qui avoit pour fondement les paroles de JESUS-CHRIST mal entenduës. L'on est tombé aujourd'hui dans un autre excès directement opposé; car non-seulement on croit, ce qui est vrai, que l'on peut gagner le Ciel sans se défaire de ses biens; mais la corruption est venuë jusqu'à tel point, qu'on ne croit pas mal faire de désirer du bien avec des passions ardentes & immoderées : de maniére que chacun travaille à l'avancement de sa fortune, & à s'enrichir sans que pour cela, on appréhende de perdre le Ciel. Voilà deux extrémitez bien dangereuses, qui ne procedent que de la mauvaise intelligence de deux paroles de JESUS-CHRIST dans l'Evangile. L'une est celle-ci : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez tous vos biens, & les donnez aux pauvres, & vous aurez un trésor dans le Ciel.* L'autre est: *Quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il possede, ne peut être mon Disciple.* Car en la prémiére, l'on prend pour un commandement ce qui n'est qu'un simple conseil. Et dans la seconde, on prend pour un simple conseil ce qui est un véritable commandement. *Pris de la Morale Chrétienne, liv.6. sect.1. art.3.*

Les erreurs & les extremitez qu'il faut éviter sur le precepte & le conseil de la pauvreté d'esprit.

Matth. 19. Luc. 14.

Il est important en cette matiére, de faire un judicieux discernement de ce qui tend à la perfection évangelique, & de ce qui est de nécessité de salut; de ce que le Fils de Dieu conseille pour abréger le chemin du Ciel, & de ce qu'il commande sous peine de n'y arriver jamais. Se dépoüiller de tout; vendre ses terres, ses maisons, ses héritages, & tous ses biens, & en distribuër l'argent aux pauvres, & suivre JESUS-CHRIST dans l'état de sa pauvreté; c'est la vie parfaite, qui n'est que de conseil : mais renoncer à tout ce qu'on

Distinction nette & claire de ce qui est de precepte, & de conseil en cette matiére.

possede, n'avoir point le cœur aux richesses, ni à toutes les choses de la terre; c'est à quoi tout Chrétien est obligé indispensablement par la loi de l'Evangile; & afin de parler plus nettement, la pauvreté d'esprit est de nécessité absoluë pour se sauver; mais la pauvreté réelle jointe à l'esprit de pauvreté, est la perfection de la vie évangelique. Celui qui n'a point dans le cœur l'amour des richesses, soit qu'il soit pauvre ou qu'il soit riche, est un vrai Chrétien: mais celui qui ayant abondance de bien, s'en depossede tout d'un coup en les distribuant aux pauvres, pour suivre JESUS-CHRIST, est parfait Chrétien; c'est-à-dire, qu'il est dans la voye de perfection. *Le même.*

Sans la pauvreté d'esprit on ne peut être sauvé.

Il faut pour être en état de salut, être pauvre d'esprit; c'est-à-dire, avoir le cœur dégagé, & détaché de l'amour du monde, & des choses temporelles, & être entierement à Dieu, non que pour cela on soit obligé de vendre ses biens, quoi que ce soit la voye la plus sûre & la plus parfaite; mais en les retenant il ne faut point y mettre son cœur, selon la parole de l'Ecriture: *Divitiæ si effluant, nolite cor apponere.* D'où il s'ensuit que si les biens que l'on acquiert, les affaires que l'on entreprend, les métiers & les vacations où l'on entre & que l'on exerce, si toutes ces choses ne se peuvent faire sans péché, on est obligé de les quitter, quand on devroit être pauvre & deshonoré dans le monde; parce que l'honneur & les biens du monde ne peuvent égaler le salut de l'ame, ni réparer la perte de la grace. *Le même.*

*Psalm. 61.*

Difference de la pauvreté évangelique, & de celle de la naissance ou de la fortune.

La pauvreté évangelique des Religieux ne rebute, que parce qu'on la confond avec celle des pauvres involontaires, à laquelle celle-là ressemble si peu. Le mépris est inseparablement attaché à l'indigence mondaine, au lieu que la gloire accompagne partout les pauvres de JESUS-CHRIST. La pauvreté volontaire produit la paix & le repos de l'ame; & l'autre porte avec soi le trouble & l'inquiétude; celle-là conserve l'innocence, & l'autre est souvent une source de péchez. Car la convoitise est la racine de toutes les iniquitez; mais quand cette convoitise est reveillée par les pressans besoins, de quelles injustices, de quels dereglemens n'est-elle pas la source? Un pauvre de JESUS-CHRIST trouve dans sa pauvreté un rempart qui le met à couvert des insultes des ennemis du salut & des saillies des passions les plus violentes; C'est un asile pour la vertu. *Le Pere Croiset dans ses Reflexions spirituelles.*

Abus & illusion de ceux qui dans la religion, qui est un état où on fait profession de pauvreté, n'en peuvent souffrir aucune incommodité.

Quelle espece de pauvreté, dit saint Bernard, de ne vouloir manquer de rien, en faisant profession d'un état qui doit manquer de tout? Chercher en toutes choses ses aises, & ses commoditez dans une vie humble & mortifiée; trouver toûjours qui fournisse à tous nos besoins, tandis qu'on renonce au droit qu'on avoit de se le procurer; & après s'être dépoüillé de tous ses biens pour l'amour de JESUS-CHRIST, se dédommager par une espece de larcin du sacrifice qu'on a fait, pour vivre dans l'abondance, & dans la délicatesse? De bonne foi, n'est-ce point se joüer de la religion, s'imposer à plaisir, & se perdre en voulant se sauver? En effet, qui ne voudroit être pauvre à cette condition qu'il ne manque jamais de rien, qu'il aye tout ce qui lui plaît, sans être chargé du soin de pourvoir à tous les besoins de la vie? Les plus aisez du siécle sont quelquefois moins délicats que ces prétendus pauvres de JESUS-CHRIST; la délicatesse de ceux-ci, va jusqu'au rafinement. On diroit qu'il suffit, dit saint Bernard, d'avoir fait vœu de pauvreté pour avoir droit de murmurer de tout

ce qui n'est pas de son goût, & pour être plus empressé pour le superflu, que bien des gens du monde pour le necessaire : ainsi à la faveur du titre auguste de pauvres de Jesus-Christ, on veut devenir riche. Meubles, épargnes, provisions, prévoyance humaine, ressources ; ce sont-là les fruits de la réputation & de l'industrie ; plusieurs même vivent plus délicieusement dans la réligion, qu'ils n'auroient fait dans le siécle, ajoûte le même Saint ; mais quand on y vit dans la mollesse & dans l'abondance, trouve-t-on dans l'autre vie les avantages des vrais pauvres. Est-ce donc-là à quoi se réduit ce dennüement si parfait, & cette pauvreté évangelique, à laquelle le Sauveur a promis le centuple en cette vie, & la bienheureuse éternité... Le titre de pauvre volontaire fera-t-il grand honneur à qui ne veut manquer de rien? Et pourra-t-on dire hardiment ; Seigneur, voilà que nous avons tout quitté pour vous suivre : Qu'y aura-t-il pour nous ? *Le même.* *Matth. 19.*

*La pauvreté exempte les Religieux des soins de conserver son bien, & d'avoir dequoi subsister.*

A quels dangers n'expose point ceux qui vivent dans le monde, la nécessité de subsister & de conserver son bien, pour soi & pour ses enfans ? La plûpart des gens du monde sont tellement occupez de ce soin, qu'ils ne songent qu'à cela ; il y en a peu que ces soins n'engagent à des injustices, & au moins à des inquiétudes dangereuses ; ce qui fait dire à l'Apôtre : *Que la cupidité est la source de tous les maux.* Or cette source de tous les maux est tarie dans l'ame d'un véritable Réligieux. D'autres prennent pour lui le soin du temporel : il ne s'en occupe point parce qu'il s'en occuperoit inutilement, & que ses soins & ses pensées n'y pourroient de rien servir. Il faut dire la vérité ; le vœu de pauvreté que les Religieux font ne les prive d'aucun bien réel, & n'est pour eux qu'une exemption de soins, & de travaux inutiles, & dangereux. *Essais de Morale, tome 10.* *1. ad Tim. 6.*

*La pauvreté est une occasion de péché à bien des gens.*

Si l'abondance a ses dangers, la pauvreté dans les gens du monde n'en est pas exempte : *Propter inopiam*, dit l'Ecclesiastique, *multi deliquerunt.* C'est dans ce sens que le Sage demandoit à Dieu une médiocrité qui lui fournît le nécessaire, sçachant combien on trouve de dangers dans la disette & dans le superflu : *Mendicitatem & divitias ne dederis mihi, &c.* Si la pauvreté n'est soûtenuë par des motifs nobles & surnaturels, elle avilit l'ame, & semble affoiblir la raison, & la religion. On rampe si bas qu'à peine pense-t-on à lever les yeux vers le Ciel ; c'est de la terre qu'il semble qu'on attende tous ses secours. On diroit que les sentimens, la pieté même suivent la qualité de la condition où l'on est. Un habit pauvre, une maison vuide, l'obscurité où l'on vit, le mépris où l'on est, bien loin de servir, à nourrir, à épurer la vertu, l'affoiblissent. La misére émousse l'esprit lorsqu'elle n'est point soûtenuë par une pieté chrétienne. On ne regarde son état que par les endroits qui en font mieux sentir la bassesse, sans jamais porter ses regards sur les desseins de la divine providence, qui a toûjours en vûë nôtre salut. Dans ces dangereuses dispositions la foi devient chancelante, la confiance manque, on n'a plus que des pensées, que des sentimens bas & terrestres. La pusillanimité succede au manquement de confiance & à la pusillanimité, le découragement. Et de là vient que les pauvres dont la condition est si respectable dans le Christianisme, se rendent tous les jours plus indignes des graces que Dieu vouloit leur faire, *Eccli. 27.* *Prov. 30.*

& courent grand danger de se perdre dans un état qui a de si grands avantages pour le salut. *Le Pere Croiset, tome second de ses Réflexions.*

Combien la pauvreté d'esprit est rare parmi les Chrétiens.

Où sont les Chrétiens, qui dans la pauvreté ne soûpirent point pour les richesses, ou qui dans les richesses conservent la pauvreté d'esprit ? Que n'aurois-je point à dire sur ce sujet, si je pouvois représenter jusqu'à quel excès le monde pousse sur ce point l'opposition de son esprit à celui de l'Evangile ? Il me semble, Chrétiens, voir renouveller dans le sein de l'Eglise, cette idolâtrie sacrilége du peuple d'Israël, lorsqu'au pied de la montagne terrible, où Dieu venoit de lui prescrire sa Loi parmi les foudres & les éclairs ; ayant vû disparoître Moïse, & cherchant un Dieu visible pour l'adorer, il fléchit le genoüil devant le Veau d'or, en disant : ce sont là les Dieux qui ont sauvé Israël. Dans le Christianisme, au pied de la montagne de Sion, où l'image d'un Dieu né sur une crêche, & mort sur une croix, joint à la force de ce grand exemple & aux malédictions foudroyantes, dont les riches sont frappez dans l'Evangile, nous voyons tout Israël prosterné devant le Veau d'or ; tous les Chrétiens sacrifient à l'idole des richesses, en se disant les uns aux autres : voilà nôtre divinité ; c'est cet or, c'est cet argent qui nous défendra contre tous les maux de la vie. *L'Abbé du Jarry, Sermon pour le jour de Noël.*

Le Fils de Dieu, a eu un amour particulier pour les pauvres, & les a préférez aux riches.

*Act.* 10.

Quelque vaine que soit devant Dieu la difference des conditions, & quelque honneur que Dieu se fasse dans l'Ecriture, d'être un Dieu égal à tous ; qui n'a égard, ni aux qualitez, ni aux rangs, & qui ne fait acception de personne : *Non est personarum acceptor Deus.* Il est néanmoins vrai que dans l'ordre de la grace, la prédilection de Dieu, si j'ose me servir de ce terme, a toûjours paru être pour les pauvres & pour les petits, préferablement aux grands & aux riches ; n'en cherchons point la raison, & contentons-nous d'adorer les conseils de Dieu, qui selon l'Apôtre, fait miséricorde à qui il lui plaît, & justice à qui il lui plaît. Prédilection de Dieu, que tout l'Evangile nous prêche ; mais qui nous est marqué visiblement, & authentiquement par ces paroles, qu'il envoya dire à saint Jean son Precurseur: *Pauperes Evangelisantur. Le Pere Bourdaloüe, deuxiéme Sermon pour le jour de Noël.*

*Matth.* 11.

La pauvreté d'esprit est tres-rare parmi les gens du monde.

Le Fils de Dieu a foudroyé une terrible malédiction contre les riches ; lorsqu'il a hautement déclaré, qu'il étoit presque impossible qu'ils entrent dans son Royaume ; ce qui semble obliger tous ceux qui veulent être sauvez d'embrasser la pauvreté & de renoncer aux biens qu'ils possedent même légitimement ; comme si cette possession étoit incompatible avec l'Evangile. L'Eglise cependant a trouvé un tempérament qui adoucit en apparence la dureté de ce dépoüillement & de cette abnégation ; mais qui au fond n'est pas d'une pratique plus aisée, comme l'expérience le fait assez voir. Quel est ce tempérament ? C'est d'avoir le cœur détaché des richesses de la terre ; c'est au milieu de l'opulence, d'être pauvre en esprit, & de croire heureux les pauvres volontaires, qui ont renoncé à tout ; c'est de ne faire point consister son bonheur dans une prosperité temporelle ; de n'envier point la destinée des mondains qui vivent dans le luxe & dans l'abondance ; de ne mépriser point les miserables qui sont dénuez des biens du siécle ; de ne se livrer ni au désir d'acquérir ces biens passagers, ni au soin de les conserver ;

de ne s'enfler point d'orgüeil, quand on les possede ; de ne s'allarmer point quand on est en danger de les perdre ; de n'être point troublé, ni inconsolable quand on les a perdus. Voilà ce que c'est qu'être pauvre d'esprit ; mais combien voit-on dans le monde de personnes de ce caractere ? *Le P. Cheminais, Sermon de la Nativité de Jesus-Christ.*

Ce n'est pas la pauvreté en elle-même qui est méritoire ; c'est le motif qui la cause ; il y a des riches qui au milieu de l'abondance sont pauvres d'esprit, & détachez de cœur : il y a des pauvres, qui dans l'indigence soûpirent avec ardeur pour les richesses, & sont riches d'affection ; mais il n'est rien de plus rare que de trouver des riches & des pauvres, qui aiment la pauvreté, qui l'embrassent lorsqu'ils en sont exempts, ou qui s'y plaisent quand ils s'y trouvent. Rien de plus rare que de trouver des Chrétiens assez détachez pour ne rien attendre que de celui qui nourrit les oiseaux, & qui vêtit les fleurs & les arbres. C'est ce que l'Eglise a vû & admiré en tant de Saints, qui ont tout abandonné pour suivre Jesus-Christ. Quelques sages Payens se sont dépoüillez volontairement de leurs richesses, & se vantoient de porter avec eux tout ce qu'ils possedoient ; mais l'affectation d'une singularité superbe étoit le motif de leur dépoüillement, & ils devenoient plus órgüeilleux en devenant plus pauvres. *L'Abbé du Jarry, dans le Panegyrique de saint François d'Assise.*

**La pauvreté en elle-même n'est pas une vertu, elle devient telle par le motif qui nous la fait embrasser.**

Saint Paul dit que les serviteurs de Dieu, entre lesquels les pauvres volontaires doivent tenir le premier rang, sont regardez comme les ordures du monde qu'on rejette : *Tanquam purgamenta hujus mundi.* Dieu le permet de la sorte pour commencer dès cette vie, la séparation de l'yvraye d'avec le bon grain, du froment d'avec la paille : les enfans de lumiére ne sçauroient vivre avec les enfans de ténebres ; bien que confondus en apparence, ils sont séparez en effet par des mœurs toutes contraires. Le monde les rejette par ce qu'il ne les croit pas dignes de lui ; mais c'est plûtôt le monde qui n'est pas digne d'eux, dit le même Apôtre : *Quibus dignus non erat mundus. Le même.*

**Le mépris injuste que le monde fait des pauvres.** *Ad Hebr. 11.*

La pauvreté nous humilie en nous anéantissant, en nous rendant des objets d'opprobres, en nous faisant souvent souffrir la faim, le froid, la persécution ; mais en même tems cette pauvreté nous éléve en nous faisant ressembler au Fils de Dieu, qui a été dans tous les états, qui a souffert en toutes choses, & qui n'avoit pas même où reposer sa tête. D'où vient que Clement d'Alexandrie appelle un véritable pauvre, qui fait un parfait usage de son état de pauvreté : *Nudam Dei imaginem.* Un portrait qui représente au naturel l'image de Jesus-Christ, qui représente en perfection son dépoüillement & sa privation de tous les biens de cette vie. En un mot, en croyant par la foi, tout ce qui est opposé à nos sens, à nôtre entendement, & à nôtre raison ; nous nous humilions ; mais en même tems nous nous élevons autant que les Anges, puisque nous connoissons le même principe, la même vérité, le même Dieu. Ainsi la pauvreté, qui nous humilie dans les biens de la terre, nous éléve audessus de tout, en nous approchant de Dieu, & nous rendant parfaitement semblables à lui. *Le Pere Masson, troisiéme Sermon de son Avent.*

**Comme la pauvreté en nous humiliant nous éléve.**

Quel avantage tireroit un Réligieux après avoir abandonné les biens de for-

**Un Réli-**

gieux qui a attaché à quelque bien créé, ne s'est donné à Dieu, qu'à demi, & Dieu ne peut souffrir ce partage.

tune, s'il conservoit d'autres affections & d'autres attaches;il n'a point dû avoir d'autres motifs dans ce renoncement, que celui de se donner à Dieu sans division & sans partage, & de le servir dans une profonde paix, & dans une application qui ne puisse être troublée par les inquiétudes & par les soins, qui se rencontrent toûjours dans la joüissance des choses de la terre. Cependant comme nôtre cœur, selon l'Ecriture, se trouve où est nôtre trésor, & que nous sommes liez par les objets que nous aimons, & qui nous plaisent, il ne donneroit à Dieu qu'une partie de lui-même, & au lieu de l'en rendre maître absolu, il borneroit son Royaume, qui ne reçoit point de limites; il lui ôteroit par une espece de sacrilege, ce qu'il oseroit se reserver, & s'attireroit sa colere & son indignation, en ne lui offrant qu'une victime imparfaite, au lieu de lui sacrifier un holocauste. *L'Abbé de la Trappe, Tome 1. des devoirs & de la sainteté de la vie monastique, chapitre cinquiéme.*

Avantages de la pauvreté religieuse & du renoncement entier aux biens de la terre.

La pauvreté religieuse, & le renoncement entier à tous les biens de la terre, est une rupture des liens de cette vie terrestre & passagere, un affranchissement de toutes sortes d'affaires humaines, qui nous rend plus prompts & plus disposez à entrer dans la voye de Dieu, une occasion favorable de joüir, & de posseder sans aucun obstacle tout ce qu'il y a de plus précieux, & ce qui surpasse le prix de l'or & des pierres précieuses. Enfin pour comprendre tout son mérite; c'est un admirable transport, qui fait passer le cœur de l'homme à une conversation toute céleste; & pour exprimer le plus grand de ses avantages, c'est le commencement de nôtre ressemblance avec Jesus-Christ, qui étant riche, s'est rendu pauvre pour l'amour de nous; & cette disposition nous est si nécessaire, qu'à moins que d'y entrer, nous ne pouvons jamais vivre conformément à l'état de religieux, ni être à Dieu, comme nous lui avons promis. *Le même.*

Il n'y avoit qu'un Dieu qui pût être l'Auteur de la pauvreté évangelique.

Il n'appartenoit qu'à Jesus-Christ d'annoncer au monde la pauvreté évangelique, & de la déclarer bienheureuse. Que de certains Philosophes ayent jetté leurs richesses dans la Mer; qu'ils se soient privez de mille petites commoditez qu'ils pouvoient se procurer innocemment; qu'ils ayent affecté de paroître avec des habits grossiers: il n'a pas été fort difficile de remonter jusqu'au principe de cette orgueilleuse indigence, sçavoir,la vaine gloire & le désir de se distinguer. La vraye pauvreté ne pouvoit avoir qu'un Dieu pour législateur & pour modele; à lui seul étoit réservé le droit de se faire des disciples, & de se choisir des gens, qui fideles observateurs non-seulement de ses préceptes, mais encore de ses conseils, renonçassent à leurs biens présens, & à leurs prétentions futures, ne voulant rien posseder en propre, pour marcher avec plus de facilité dans les voyes de la perfection, & suivre de plus près leur divin Maître. *Pris du Dictionaire Moral deuxiéme discours, des richesses.*

# PÉCHÉ MORTEL,

## SON ENORMITE', SES EFFETS, ET TOUT ce qui regarde cette Matiere.

### AVERTISSEMENT.

*Le péché mortel est sans contredit la matiére la plus vaste & la plus étenduë de toute la Morale Chrêtienne, puis qu'elle entre dans tous les Sermons, qui ont pour fin l'amendement des mœurs; & le progrès dans la vertu. C'est pourquoy, afin de la restraindre, & d'en faire le sujet d'un Discours particulier, il est nécessaire de faire une infinité de précisions, sans lesquelles on ne peut éviter de confondre presque tous les sujets dans un seul. Il ne faut donc point s'étendre sur aucune espece de péché en particulier; & si l'on se sert d'induction, ou si l'on descend dans le détail des vices du siecle, on ne le doit faire, qu'autant qu'il sera besoin, pour en tirer une conclusion propre du péché en général.*

*Pour cela, il faut se borner à faire voir la griéveté, & la difformité du péché mortel; jusqu'à quel point il offense la divine majesté; la haine que Dieu lui porte; la haine que nous en devons concevoir; sans entrer trop avant dans le sujet de la Pénitence, dont nous parlerons en son lieu: le bien dont il nous prive; le mal qu'il nous cause; les châtiment dont Dieu le punit en cette vie, & en l'autre: mais sans s'étendre trop sur les peines de l'Enfer, ni sur les autres matieres, qui pour y avoir quelque rapport, rendroient ce sujet trop vague, & trop confus; puisque de lui-même il fournit assez dequoy remplir plusieurs discours.*

*Dans cette vûë, nous nous sommes bornez nous-mêmes à choisir les matériaux qui regardent le péché mortel en général, sans qu'il soit nécessaire d'avertir, que quand on nomme simplement le péché, ou qu'on parle de ses effets, on entend communément le péché mortel; nous ne dirons même rien de l'habitude qu'on y contracte, parce que nous en avons déja fait un titre particulier, ni du péché veniel, dont nous parlerons dans le Titre suivant.*

## PARAGRAPHE PREMIER.

*Divers desseins & Plans de Discours sur ce sujet.*

I. SUR la malice du péché mortel. Pour en concevoir & en inspirer toute l'horreur dont nous sommes capables ; on en peut juger : 1°. Par sa nature, qui est d'être une offense de Dieu. 2°. Par ses effets, tant à l'égard de Dieu, qu'il s'éforce de détruire, que de JESUS-CHRIST Dieu & homme, dont il a causé la mort. 3°. Par le mal qu'il cause à l'homme, qu'il prive d'une infinité de biens, & qu'il assujetit à une infinité de maux. Ce sont les trois points d'un discours, qui renferment ce qui s'en peut dire de plus fort, & de plus capable de nous le faire détester.

Prémiére partie. Le péché mortel étant une offense de Dieu, & un outrage qu'on lui fait ; la grandeur d'une offense, se prend de trois principes, ou de trois régles : Sçavoir, de la grandeur, ou de la dignité de la personne offensée, de la bassesse & ingratitude de la personne qui l'offense, & enfin de la grandeur du tort que l'on fait à la personne offensée ; ce qui paroît évidemment dans les offenses des créatures, & particulierement dans celles qui se commettent envers les grands & les souverains de la terre, pour en juger par cette régle. 1°. Qui est la personne qu'on offense, en péchant mortellement ? c'est un Dieu infiniment grand, infiniment puissant, infiniment adorable ; dont la grandeur surpasse infiniment celle de tous les Rois ; dont l'excellence & les divines perfections meritent tous nos respects, nos obéissances, & nos services. Donc si la grandeur de la personne offensée, est la mesure de la grandeur de l'offense, il s'ensuit que le péché qui est une offense de Dieu, est infiniment grand en sa malice, puis qu'il se mesure sur la grandeur de la Majesté divine, & de toutes ses perfections. 2°. Qui est la personne qui a l'audace d'offenser un si grand Dieu ? c'est une créature infiniment vile, & infiniment ravalée au-dessous de cet Etre Souverain ; c'est un homme, qui selon le corps, n'est que boüe, poussiére, & pourriture ; qui selon l'ame, n'est dans son origine, qu'un pur néant ; un homme qui ne peut rien, & qui retourneroit au néant, d'où il est sorti, si Dieu cessoit de le conserver, & de le soûtenir, &c. Et néanmoins une créature si vile, ose offenser un si grand Dieu ; ce ver de terre ose s'élever contre le Seigneur de la terre & du Ciel ! O témérité ! ô imprudence insupportable ! ô insolence digne de l'execration de toutes les créatures, & de toutes les vengeances du Ciel & de la terre ! Et pour s'exciter à la douleur & à la confusion, il faut considérer combien nous sommes obligez à Dieu ; & la grandeur de ses biens faits ; & ainsi l'offense croît à proportion de nôtre ingratitude. 3°. La grandeur du tort que l'on fait à une personne, se prend de la grandeur des droits qu'elle a sur nous, & que nous violons en l'offensant, & en lui refusant ce qu'elle exige de nous par tous ces droits ; de là, on doit conclure que la grandeur de l'injure qu'on fait à Dieu par le péché mortel est infinie. Je viole le droit de prémier principe, & de Créateur, qui m'oblige à ne disposer de moy,

moi que selon son bon plaisir. Je viole le droit de derniére fin, qui m'oblige de ne vivre que pour Dieu ; le droit qu'il a de me commander & de me défendre ce qu'il lui plaît ; le droit de se faire aimer, comme souverainement bon ; le droit de se faire craindre, comme souverainement juste, & tout-puissant, &c. d'où il s'ensuit qu'on le méprise ; qu'on foule aux pieds ses Loix ; qu'on attaque & qu'on outrage toutes ses perfections. Que par une malice effroyable, on attente à sa vie & à son être, & il faut expliquer comment. O malice du péché mortel ! Cruelle & execrable malice, qui veut faire périr l'Autheur de nôtre être. O mon Dieu ! comment pouvez-vous souffrir un si horrible attentat ? &c.

Seconde Partie. C'est de considerer le péché mortel, à l'égard de son plus terrible effet, de la mort d'un Dieu-Homme, dont il est uniquement la cause ; & après une courte, mais vive exposition de ce que le Sauveur a souffert pour nous en mériter le pardon, il en faut tirer ces consequences. 1°. Que Dieu haït horriblement le péché mortel, puisqu'il le punit si sévérement ent la personne de son Fils bien-aimé, qui s'étoit chargé de la peine, & de la satisfaction dûë au péché. 2°. Si Dieu punit si étrangement le péché mortel, il faut donc que ce soit un mal étrange. 3°. Si Dieu a si sévérement puni son Fils, pour les péchez de l'esclave, avec quelle rigueur châtiera-t-il l'esclave même pour ses propres péchez. 4°. Si le péché mortel est cause de la mort du Sauveur, se pourroit-il faire que nous eussions encore de l'affection pour le meurtrier de nôtre Pere, de nôtre Redempteur? &c.

Troisiéme Partie. Il faut enfin considérer le péché mortel en ses effets à l'égard de l'homme qui commet le péché mortel. 1°. Il le dépoüille de tous les véritables biens de la grace sanctifiante, de l'habitude de la charité, de toutes les vertus surnaturelles. Il prive l'ame de sa beauté, & la rend un objet d'horreur aux yeux de Dieu, de tous ses mérites passez ; du pouvoir d'en acquérir de nouveaux. 2°. Les maux qu'il nous cause en cette vie, & en l'autre.

1°. Le péché mortel est un attentat contre la souveraine Majesté de Dieu; il faut faire voir jusqu'à quel excès d'insolence & de fureur il porte sa malice. II.

2°. C'est une revolte & une rebellion criminelle contre ses ordres & ses Loix, qu'il ne peut laisser impunie ; on veut secoüer le joug, & se soustraire à l'obéissance qu'on lui doit en qualité de souverain Seigneur.

3°. C'est une préférence injuste d'un bien créé & périssable, au souverain bien & éternel ; & il faut tirer les conclusions qui suivent naturellement de ces trois choses, pour nous porter à éviter & à detester le péché.

1°. Le péché mortel offense Dieu, & jusqu'à quel point il l'outrage, & attire sa haine & sa vengeance. III.

2°. Il soüille l'ame, & la rend un objet d'horreur & d'abomination aux yeux de Dieu.

3°. Il nous rend coupables d'un supplice éternel, que nous ne pouvons éviter que par un effet de sa misericorde.

1°. Le péché mortel est proprement l'ennemi de Dieu, qu'il attaque IV.

qu'il outrage, & qu'il s'efforce de détruire, autant qu'il est en son pouvoir; il faut montrer, comment se doit entendre ce langage, qui est commun parmi les Saints Peres & les Docteurs.

2°. Dieu est réciproquement l'ennemi déclaré du péché, & du pécheur; il le haït comme nous haïssons nos ennemis; il le haït même nécessairement, & ne peut s'empêcher de le haïr; il poursuit, & persecute le pécheur comme son ennemi, qu'il ne peut laisser en paix; il le punit, & s'en venge comme l'on fait de son ennemi, qui nous a attaqué injustement.

V. Le péché mortel porte à juste titre le nom de mortel; parce qu'il donne la mort à trois personnes.

1°. A celui qui le commet, en lui ôtant & lui faisant perdre la grace, qui est une vie précieuse, & toute divine, par laquelle Dieu demeure & vit en nous, & nous en lui.

2°. Il donne la mort à Jesus-Christ, & cette mort lui est plus sensible que celle que lui fit souffrir la cruauté des bourreaux.

3°. Il donne une espece de mort à Dieu même, autant qu'il est en lui; puisqu'il souhaiteroit qu'il fût sans justice, sans pouvoir, & sans connoissance, qui est le détruire & l'anéantir en quelque façon.

VI. Il y a trois choses qui sont les suites & comme les appanages du péché mortel.

1°. La misére & la pauvreté; car il nous dépoüille de tous nos biens, de nos mérites, de la grace sanctifiante, qui est nôtre trésor, de la charité habituelle, des dons du Saint-Esprit, & de tout ce qui nous rendoit considérables devant Dieu.

2°. L'esclavage; car le péché nous rend esclaves, & du péché, & du démon: *Qui facit peccatum servus est peccati, à quo quis victus est, ejus & servus est.* Et il faut faire voir la dureté de cet esclavage.

*Joan. 3. Petri 2.*

3°. La peine & la douleur qui y est attachée dès cette vie.

VII. Le péché mortel étant la mort de l'ame, on en peut juger par la comparaison à ce que la mort fait sur le corps, en lui ôtant la vie.

1°. Elle le prive de sa beauté, & le laisse sans sentiment, sans mouvement, sans action; c'est ce que le péché mortel fait à l'ame, invisiblement à la vérité; mais d'une maniére plus cruelle, & plus déplorable.

2°. Comme la mort rend le corps infect, & un objet d'horreur aux yeux des hommes; le péché rend l'ame abominable aux yeux de Dieu, qui en a de l'horreur.

3°. Comme la mort réduit le corps en cendre, & l'anéantit en quelque façon, le pécheur, ainsi que parle le Prophéte, est comme réduit dans le néant. *Ad nihil redactus sum, & ego nescivi.*

*Psalm. 72.*

VIII. On peut faire voir trois choses dans le péché mortel, qui le rendent infiniment detestable.

La premiére, l'outrage qu'il fait à Dieu, dont il attaque toutes les perfections, & viole tous les droits qu'il a sur nous.

La seconde, l'injure qu'il fait à Jesus-Christ, dont il renouvelle la mort & tous les tourmens, en le crucifiant tout de nouveau, comme parle l'Apôtre; il en prophane le Sang & le rendant inutile à nôtre égard; ce qu'il faut expliquer, & tâcher de rendre sensible.

La troisiéme, le tort qu'il cause à celui qui le commet, dont il ruïne le salut, l'honneur, le repos, les biens, & souvent la vie du corps, avec celle de l'ame.

On peut réduire tout ce qu'il y a de plus essentiel dans le péché mortel à deux articles qui feront le partage d'un discours. IX.

Premiérement à l'injustice du pécheur lorsqu'il se tourne contre Dieu. 1°. C'est un mépris de la grandeur de ses graces, de ses bienfaits. 2°. C'est une haine de Dieu; car comment aimer celui qu'on offense, & dont on se déclare l'ennemi? 3°. C'est une rébellion, & une guerre injuste qu'on lui fait; de sorte qu'au lieu que les enfans doivent à leur pere le respect, l'amour & l'obéïssance, le pécheur rend à Dieu, qui est son Pere, le mépris, la haine, & la rébellion.

Secondement; Le malheur du pécheur, lorsqu'il oblige Dieu à se tourner contre lui. 1°. Car Dieu lui rend reciproquement mépris pour mépris; il le regarde comme un néant: 2°. Il le haït, & l'a en horreur & en abomination. 3°. Il lui déclare une guerre irréconciliable dans l'autre vie.

Premierement; la haine que Dieu porte au péché, qui a fait connoître par les châtimens qu'il a exercez sur ceux qui l'ont commis; sur les Anges, sur nos premiers peres, & qu'il fait encore paroître aujourd'hui dans les punitions sévéres de tant de pécheurs. 2°. Dans la sévérité dont il a usé envers son propre Fils, quoiqu'il n'eût que l'apparence du péché. 3°. Par les supplices effroyables dont il punit dans les enfers. X.

Secondement; la haine que nous devons avoir pour le péché. 1°. Que nous ne devons pas commettre pour tous les avantages de cette vie. 2°. Pour éviter la mort & tous les supplices imaginables. 3°. Pour procurer le bien de tout l'univers, & le salut de tous les hommes, &c.

Sur l'Evangile: *Cùm videritis abominationem desolationis, &c.* Faire voir que le péché mortel est en même-tems, abomination & désolation. XI.

1°. Abomination dans sa nature; c'est un mépris de Dieu, une rébellion contre ce souverain, une haine qu'on porte à nôtre bienfacteur qu'on doit soverainement aimer.

2°. Une désolation dans ses effets, puisqu'il prive l'ame de tous les biens & de tous les avantages qu'elle possedoit.

1°. Le péché mortel détruit l'homme raisonnable, parce qu'il est opposé à la droite raison, & à la lumiére naturelle. XII.

2°. Il détruit l'homme Chrétien, puisqu'il est contraire à la Loi de l'Evangile.

3°. Il détruit l'homme juste, étant opposé à la grace, & à la charité qui sont le principe de nôtre justification. *Pris des Essais de Sermons pour le Carême, tome premier.*

## PARAGRAPHE SECOND.

*Les sources où l'on peut trouver dequoi remplir ces desseins, & les Autheurs qui en traitent.*

Les Saints Peres.

SAint Augustin, au Livre de ses Soliloques, fait voir que le péché nous avilit, & nous reduit en quelque maniére dans le néant.

Le même, *in Psalm.* 100. tâche de faire concevoir la grandeur du tourment que cause un peché mortel, tandis qu'il demeure sur la conscience.

Le même, *Tract.*49. *in Joannem*, montre comment le peché mortel est la mort de l'ame.

Le même, *lib.* 1. *de Serm.Domini in monte*, parle du commencement, du progrès, & de la consommation du péché.

Le même, *in Enchirid*, *c.* 81. fait voir qu'il y a deux causes du péché en général; sçavoir, l'ignorance, quand on ne voit pas ce qu'on doit faire, & la malice, quand on ne fait pas ce qu'on voit devoir faire.

Le même, *lib.* 1. *Retract. cap.*13. *& de verâ Religione*, montre que tout péché doit être volontaire.

Saint Grégoire, 15. *Moral. Job.* 39. explique la maniére dont le démon nous trompe, & nous porte au péché.

Le même, 24. *Moral. Job.* 9. Raison pourquoi Dieu permet souvent qu'un peché soit suivi d'un autre péché.

Le même, 25. *Moral. Job.* 11. parle des trois causes du peché; sçavoir, l'ignorance, l'infirmité, & la malice.

Saint Jerôme, *in Epist. ad Ephes.* explique ce que c'est que le peché.

Le même, *Epist. ad Susannam lapsam*, lui represente les biens & les avantages dont elle s'est privée par son peché, & l'infamie qu'elle a encouruë devant Dieu & devant les hommes.

Le même, *lib.* 1. *in c.* 1. *Lament. Jeremiæ*, dépeint & déplore le misérable état, où une ame est réduite après un peché mortel, dans la désolation de la ville de Jerusalem.

Le même, représente la même chose sous d'autres idées, sur le chapitre 2. du même Prophéte.

Le même, *lib.* 3. *sur le chapitre* 8. *d'Ezéchiel*, montre combien le peché deshonore Dieu, & celui qui le commet.

Le même, *sur le chapitre* 1. *de Joël*, montre que par le peché, on perd le merite de toutes ses bonnes actions.

Le même, *sur le chap.* 2. *du Proph. Sophonias*, fait voir l'heureux état dont une ame est déchûë par un peché mortel.

Saint Ambroise, *lib.* 3. *offic. cap.* 4. montre que le Sage ne doit rien faire contre sa conscience, quand il s'agiroit de gagner un Royaume, ou de perdre la vie.

Saint Bernard, *Serm.* 81. *in Cant.* montre la servitude où le péché nous réduit, & l'impuissance où nous sommes de sortir de cet état.

Saint Chrysostome. *Homil.* 16. *in Genes.* montre comme nos premiers peres

après leur peché s'apperçurent de leur nudité, parce qu'ils avoient perdu la robe d'innocence.

Le même, *Homil.* 17. *in Genes.* décrit le tourment que le peché commis fait souffrir à la conscience.

Le même, *Homil.* 20. *in Genes.* montre par l'exemple de Caïn, que le peché nous prive de la protection singuliére de Dieu.

Le même, *Homil.* 11. *in* 1. *ad Corinth.* fait voir combien le péché nous aveugle.

Le même, *in Homil. de Jona Proph.* represente le poids & la pesenteur du peché, qui nous accable.

Le même, *Homil.* 28. *in Matth.* fait un long parallele d'un homme qui est en péché mortel avec un mort.

Le même, *Homil.* 4. *in Joannem*, compare le peché aux tenebres & à un profond abîme.

Le même, *Serm.* 2. *in Epist. ad Philipp.* fait voir comme le peché nous éloigne de Dieu, d'esprit & de volonté.

Les Livres spirituels & autres.

Grenade, en la Guide des Pécheurs, chapitre 5. parle du mal que nous cause le peché mortel.

Le même, au chapitre 16. parle des peines qui sont dûës au péché, & combien il est abominable.

Le même, au traité de l'Oraison & de la Méditation, montre que le peché est la cause de la mort du Sauveur.

Petrus Canisius, *Tomo* 4. *de peccato in genere*, fait six belles questions sur ce sujet du peché mortel.

Jacobus Alveres, *de extinctu vitiorum.*

Lancicius, opusc. 16.

Bernardinus Rossignolius, *lib.* 2. *de Discipl. Religiosa, à cap.* 6.

Franciscus Arias, en a fait un traité entier.

Le Catechisme du Concile de Trente, sur la cinquiéme demande de l'Oraison Dominicale.

Le Pere Antoine de la Porte de saint Martin, Religieux Carme, seconde partie, des conduites de la grace, Traité premier, en parle fort au long.

Le Pere Haineuve, tome 4. de l'Ordre, Discours 47. où il parle du renouvellement d'esprit, fait plusieurs considérations sur la malice du péché.

Le Pere Chahu, dans le Livre de la science du salut, Traité de la fuite du mal, montre fort au long que le peché mortel est l'abomination de désolation.

Le Pere saint Jure, Livre 2. de la Connoissance & de l'Amour de nôtre Seigneur, ch. 7. sect. 1. fait voir la grandeur de l'injure que le peché mortel fait à Dieu.

Drexellius, Tableau de la Justice divine, traduit par le Pere Antoine Girard, chap. 14.

Le Pedagogue Chrétien, corrigé par le Pere Brignon, chap. 2.

Dans le Traitez de la Pieté du Sieur de sainte Marthe, Prêtre, Traité premier, des causes & differences des pechez.

Dans les Entretiens spirituels du Sieur Pean, seconde partie, second Entretien, où il est traité de l'horreur du peché mortel.

Le Pere Guilleminot, dans la sagesse Chrêtienne. ch. 5. montre que le peché mortel est abominable sur toutes choses.

Le Pere Loüis François d'Argentan, dans ses Conferences Théologiques & spirituelles sur les Grandeurs de Dieu, Confer. 21. où il montre qu'il n'y a rien qui fasse mieux voir la grandeur du péché que la patience de Dieu à le supporter.

Bellarmin, Opuscule, du gemissement de la Colombe, traduit par le Pere Brignon, liv. 2. chapitre premier.

*Tous ceux qui ont fait des Retraites spirituelles, ont fait quelque méditation, ou considerationsur le peché mortel; ce sont ceux qui en inspirent le plus d'horreur, sans parler des Théologiens scolastiques & des Casuistes sans nombre qui ont fait des livres entiers.*

Les Prédicateurs recens.

Grenade, Sermons traduits depuis peu en françois. *Domin.* 13. *post Pentec. Conc.* 1. & 2.

Mathias Faber, *Conc.* 3. *in Dominic.* 5. *post Pentec. Conc.* 4. & *in Dom.* 13. *Conc.* 4. & 5. *in Dom.* 19. *item. in Domin.* 24. *post Pentec.*

Le Pere Texier, dans son Carême, Sermon pour le Vendredi de la quatriéme semaine, a un Sermon entier sur ce sujet.

Le même, en répete la plus grande partie dans le Sermon pour le 23. Dimanche après la Pentecôte.

Reina, *Conc.* 16. *num.* 7. montre combien le péché est abominable.

Le Pere le Jeune, Prêtre de l'Oratoire, au tome 7. a plusieurs Sermons sur le peché mortel; le premier, où il montre l'injure qu'il fait à Dieu; le second, qu'il offense la grandeur de Dieu; le troisiéme, la haine que Dieu porte au pecheur; le quatriéme, que le peché est une ingratitude affreuse envers Dieu; le cinquiéme, qu'il offense l'Incarnation du Verbe; le sixiéme, que le peché donne la mort à l'ame.

Le Pere de la Colombiére, troisiéme tome, Sermon 6. a traité ce sujet dans un Sermon entier.

Monsieur de la Font, Sermon pour le 23. Dimanche après la Pentecôte.

L'Autheur des Actions Chrétiennes.

Le Pere Bourdaloüe, dans les Sermons imprimez sous son nom, Sermon pour le troisiéme Dimanche de Carême.

Discours Chrétiens, tome 4. second point du Discours.

L'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, dernier Sermon de la Dominicale.

Ceux qui ont recüeilli des materiaux sur ce sujet.

Busæus, in Panario.
Labatha, in Thesauro.
Summa Prædicantium.
Loüis de Grenade, dans ses Lieux Communs.
Berchorius.
} Titulo *Peccatum.*

Didaeus de la Vega, in Apologia sacra, cap. 1. & Seqq.
Peraldus, tomo 2. cap. 1.
Lohner, Titul. *Peccatum.*

# PARAGRAPHE TROISIE'ME.

## *Passages, exemples, & applications de l'Ecriture sur ce sujet.*

*Sensus & cogitatio hominis in malum prona sunt ab adolescentiâ suâ.* Genes. 8.

*Deum, qui te genuit, dereliquisti, & oblitus es Domini creatoris tui.* Deuter. 32.

*Odisti omnes qui operantur iniquitatem.* Psalm. 5.

*Qui oderunt me gratis.* Psalm. 34.

*Non est sanitas in carne mea, à facie iræ tuæ, non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum.* Psal. 37.

*Ecce in iniquitatibus conceptus sum, & in peccatis concepit me mater mea.* Psalm. 50.

*Miseros facit populos peccatum.* Proverb. 14.

*Longè à peccatoribus salus, quia justificationes tuas non exquisierunt.* Psal. 118.

*Pluet super peccatores laqueos; ignis & sulphur pars calicis eorum.* Psal. 10.

*Iniquitates suæ capiunt impium, & funibus peccatorum suorum constringitur.* Proverb. 5.

*Peccatum meum contra me est semper.* Psal. 50.

*Propter quid irritavit impius Deum; dixit enim in corde suo, non requiret.* Psal. 9.

*Visitabo in virgâ iniquitates eorum, & in verberibus peccata eorum.* Psal. 88.

*Per quæ quis peccat, per hæc & punietur.* Sapient. 11.

*Odio sunt Deo impius & impietas ejus.* Sapient. 14.

*Qui diligitis Dominum, odite malum.* Psal. 86.

*Quia non profertur cito contra malos sententia; absque timore ullo filii hominum perpetuant mala.* Eccles. 8.

*Væ vobis viri impii, qui dereliquistis legem Domini, in maledictione erit pax vestra.* Eccli. 41.

*Noli facere mala, & non te apprehendent.* Eccli. 7.

*Cave ne aliquando peccato consentias, & prætermittas præcepta Domini Dei.* Tobiæ 4.

L'Esprit de l'homme, & toutes les pensées de son cœur sont portées au mal dés sa jeunesse.

Tu as abandonné le Dieu qui t'a donné la vie, tu as oublié ton Seigneur qui t'a créé.

Vous haïssez, Seigneur, tous ceux qui commettent l'iniquité.

Ils m'ont haï & persécuté sans raison.

A la vûë de vôtre colere, il n'est rien resté de sain dans ma chair, & à la vûë de mes péchez, il n'y a plus aucune paix dans mes os.

Vous sçavez que j'ay été formé dans l'iniquité, & que ma mere m'a conçû dans le péché.

Le péché rend les peuples misérables.

Le salut est loin des pécheurs, parce qu'ils n'ont point recherché la justice de vos ordonnances.

Il fera pleuvoir des pieges sur les pécheurs; le feu & le soulfre, & le vent impétueux sera leur partage.

Le méchant se trouve pris dans son iniquité, & il est lié par les chaînes de ses péchez.

J'ay toûjours mon péché devant mes yeux.

Pourquoy le pécheur s'est-il attiré la colere de Dieu; il a dit en son cœur, Dieu ne s'en mettra point en peine.

Je visiterai avec la verge leurs iniquitez, & je punirai leurs péchez par des plaïes differentes.

Chacun sera tourmenté par la même chose par laquelle il aura péché.

Dieu a également en horreur, l'impie & son impieté.

Vous qui aimez le Seigneur, haïssez le péché.

Parce que la Sentence ne se prononce pas si-tôt contre les méchans, les enfans des hommes commettent le crime sans aucune crainte.

Malheur à vous hommes impies, qui avez abandonné la loy du Seigneur, vous aurez au lieu de paix, la malediction pour vôtre partage.

Ne faites point le mal, & le mal ne vous surprendra point.

Gardez-vous de consentir jamais à aucun péché, & de violer les préceptes du Seigneur nôtre Dieu.

*Quasi à facie colubri fuge peccata ; dentes Leonis dentes ejus, interficientes animas hominum.* Eccli. 21.

Fuïez le péché comme un Serpent ; ses dents sont des dents de Lion, qui tuent les ames des hommes.

*Quasi romphæa bis acuta, omnis iniquitas, plaga illius non est sanitas.* Ibidem.

Tout péché est comme une épée à deux tranchans, & la playe qu'il fait est incurable.

*Error & tenebræ peccatoribus concreata sunt, qui autem exultant in malis consenescunt in malo.* Eccli. 11.

L'erreur & les ténebres sont créées avec les pécheurs, & ceux qui se glorifient dans le mal qu'ils font, vieilliront dans le péché.

*Qui faciunt peccatum & iniquitatem, hostes sunt animæ suæ.* Tob. 12.

Ceux qui commettent le péché & l'iniquité, sont les ennemis de leurs ames.

*Iniquitates & peccata vestra absconderunt vultum ejus à vobis, ne exaudiat.* Isaiæ 59.

Ce sont vos péchez qui ont fait une séparation entre vous & vôtre Dieu, & ce sont vos péchez qui lui ont fait cacher son visage, pour ne vous plus écouter.

*Væ impio in malum, væ genti peccatrici, semini nequam, filiis sceleratis.* Isaiæ 1.

Malheur à la nation pécheresse, au peuple chargé d'iniquitez, à la race corrompuë, aux enfans méchans & scélerats.

*Iniquitates vestræ diviserunt inter vos & Deum vestrum.* Isaiæ 59.

Vos péchez ont fait comme un mur de séparation entre vous & vôtre Dieu.

*Confregisti jugum, dixisti non serviam.* Jerem. 2.

Vous avez brisé mon joug dés le commencement, vous avez rompu mes liens.

*Violabant me propter pugillum hordei, & fragmen panis.* Ezech. 13.

Ils m'offensoient pour une poignée d'orge & pour un morceau de pain.

*Justitia justi non liberabit eum, in quocumque die peccaverit.* Ezech. 33.

En quelque jour que le juste peche, sa justice ne le délivrera point.

*Egressus est à filiâ Sion omnis decor ejus... Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus.* Thren. 1.

Tout ce que la Fille de Sion avoit de beauté, lui a été enlevé... Comment l'or s'est-il obscurci, comment a-t-il changé sa couleur qui étoit si belle ?

*Scito & vide, quia malum & amarum est, reliquisse te Dominum Deum tuum.* Jerem. 2.

Sçachez & comprenez quel mal c'est pour vous, & combien c'est une chose amére d'avoir abandonné le Seigneur vôtre Dieu.

*Si averterit se justus à justitiâ suâ, omnes justitiæ ejus quas fecerat non recordabuntur.* Ezech. 18.

Si le juste se détourne de sa justice, & qu'il vienne à commettre l'iniquité, toutes les œuvres de justice qu'il avoit faites seront oubliées.

*Anima quæ peccaverit, ipsa morietur ; justitia justi super eum erit, & iniquitas impii erit super eum.* Ezech. 18.

L'ame qui a peché mourra elle-même. La justice du juste sera sur lui, & l'impieté de l'impie sera sur lui.

*Quàm vilis facta es nimis, iterans vias tuas.* Jerem. 2.

Combien êtes-vous devenuë méptisable en retombant dans vos prémiers égaremens !

*Væ nobis quia peccavimus.* Thren. 5.

Malheur à nous, parce que nous avons péché.

*Deus recordabitur iniquitatem eorum, & visitabit peccata eorum.* Jerem. 14.

Le Seigneur rappellera ses iniquitez dans son souvenir, & il visitera ses péchez dans sa colere.

*Ad iniquitatem aspicere non poteris.* Abacuc. 1.

Vous ne pourrez regarder l'iniquité.

*Mundi sunt oculi tui ne videas malum.* Ibidem.

Vos yeux sont purs pour ne point souffrir le mal

*Profundè peccaverunt.* Osee 9.

Ils ont péché par une profonde malice.

*Qui facit peccatum ex Diabolo est, quoniam ab initio Diabolus peccat.* 1. Joan. 3.

Quiconque commet le péché est enfant du Demon ; parce que le Demon péche dès le commencement.

*Concupiscentia cum conceperit, parit peccatum, peccatum verò cum consummatum fuerit, generat mortem.* Jacob. 1.

Quand la concupiscence a conçû, elle enfante le péché, & le péché étant accompli engendre la mort.

*Non regnet peccatum in vestro mortali cor-*

Ne souffrez point que le péché regne dans

*pore, ut obediatis concupiscentiis ejus.* Ad Roman. 6.

vôtre corps mortel, en lui obeïssant, pour suivre les désirs de vôtre chair.

*Qui mortui sumus peccato, quomodo adhuc vivemus in illo?* Ibidem.

Etant une fois morts au péché, comment vivrons-nous encore dans le péché?

*Stipendia peccati mors.* Ibidem.

La mort est la solde, & le payement du péché.

*Nomen habes quod vivas, & mortuus es.* Apocalypsf. 3.

Vous avez le nom & la réputation d'être vivant, & vous êtes mort.

## *Exemples de l'Ancien Testament.*

Dieu avoit fait au commencement ses Anges, Esprits purs & séparez de toute matiére; lui qui ne fait rien que de bon, les avoit tous créez dans la sainteté, & ils pouvoient assûrer leur felicité en se donnant volontairement à leur Créateur: mais une partie de ces Anges se laissa séduire à l'amour propre. Malheur à la créature qui se plaît en elle-même & non pas en Dieu! Elle perd en un moment tous ses dons. Etrange effet du peché! Ces Esprits lumineux devinrent Esprits de tenebre; ils n'eurent plus de lumiéres qui ne se tournassent en ruses malicieuses; une maligne envie prit en eux la place de la charité; leur grandeur naturelle ne fut plus qu'orgueil; leur félicité fut changée en la triste consolation de se faire des compagnons dans leur misére, & leurs bien-heureux exercices, au miserable emploi de tenter les hommes. Quel doit être ce poison, qui de tant de créatures si parfaites, remplies de tant de lumiéres, ornées de tant de dons naturels & surnaturels, a pû faire en si peu de temps des objets si odieux à celui-là même qui les avoit formez, & duquel elles étoient les images les plus ressemblantes & les plus riches? Il les condamne à un supplice éternel; il ne lui reste pour elles nul mouvement de tendresse & de pitié; ce n'est plus qu'une haine infinie, qui ne peut être ni éteinte, ni adoucie. Voilà ce qu'a produit le premier peché; y a-t-il rien qui nous fasse mieux concevoir ce que c'est qu'un seul peché mortel, que cette rigoureuse, mais juste conduite de Dieu à l'égard des Anges?

La punition des Anges nous fait concevoir combien Dieu haït le peché.

Le premier homme ayant été créé dans le Paradis terrestre avec la justice originelle, & une grande abondance de graces, avec un domaine parfait sur ses passions & un empire absolu sur tous les animaux; ayant même reçû l'immortalité pour privilége, à condition qu'il s'abstiendroit d'un fruit qu'on lui avoit défendu pour éprouver sa fidélité. Adam se laissant vaincre à la tentation du démon, qui lui promettoit qu'il seroit semblable à Dieu; il n'eut pas plûtôt mangé de ce fruit, que Dieu le chassa du Paradis terrestre, le priva de tous les avantages de sa naissance, & condamna en même-tems sa postérité à être héritiére de son peché & de tous ses malheurs. Tant qu'il y aura une goûte de son sang sur la terre, le Seigneur sera irrité, & il exercera sa vengeance; il a armé toutes les créatures, toute la nature, les animaux, les plus petits insectes; l'air, l'eau, les vents, la terre & le feu; les guerres, les pestes, les incendies, tout ce que nous souffrons de maladies, de chaud, de froid; tout cela est un effet de cette colére. Voilà déja six mille ans qu'il se venge, & sa vengeance n'est point encore assouvie: *Ignis succensus est in ira ejus, & ardebit usque ad inferni novissima.* Elle ne finira point que

Punition étrange du peché dans Adam, & dans toute sa postérité.

*Deut.* 32.

le monde ne finisse, & que tout l'Univers ne soit consumé par le feu de cette colére, afin qu'il ne reste nulle trace du crime qui l'a allumée.

Le crime de Caïn.

Salvien remarque que Caïn fut en quelque sorte le premier qui commença à croire que Dieu ne sçavoit pas, ou ne se mettoit point en peine de ce qui se passoit dans le monde; ce fut dans cette pensée, dit cet Autheur, que d'abord il chercha le secret de la solitude, croyant qu'il lui suffisoit que nul d'entre les hommes ne fut témoin de son crime, comme si Dieu n'en eût rien vû; & ce fut par cette même persuasion, qu'il osa nier son péché lorsque Dieu lui demanda où étoit son frere. Qu'avez-vous fait, lui dit-il, vôtre frere tout mort qu'il est, se fait encore entendre; la voix de son sang jette un cri qui penetre du fond de la terre, jusqu'au plus haut des Cieux, pour m'en demander la vengeance; & aussi tôt il jetta sur lui la première malediction qui ait été lancée sur aucun homme. *Vous serez*, lui dit-il, *maudit sur la terre, parce qu'elle a été teinte du sang de vôtre frere, que vous avez répandu de vôtre main propre, &c.*

La punition du péché par un déluge universel.

Qu'on lise l'Histoire du premier monde, & l'on verra que le déluge n'inonda la terre, que parce qu'il y avoit un autre déluge de corruption, qui l'avoit précedé, & qu'il n'y avoit pas un homme qui fit bien. Dieu devoit être jaloux de la beauté de son ouvrage, qui alloit être fort alterée par ce debordement d'eaux; & si jamais la multitude des pécheurs dût arrêter la justice divine, ce fut dans ce moment; cependant le seul Noé, qui étoit juste, échappa à la mort, comme il avoit échappé à la corruption générale. Qu'on se flatte après cela de l'impunité, quand on commet quelque crime, & sur le nombre des coupables. Il seroit étonnant qu'on négligeât la conservation de sa vie, ou qu'on voulût boire du poison, parce qu'on voit des frénétiques qui le font.

L'embrasement de Sodome & de Gomorre.

Ouvrons les yeux pour voir un des plus redoutables jugemens que Dieu ait jamais exercez visiblement sur les pécheurs, où il fit voir qu'il avoit dans ses trésors, non plus les eaux comme au déluge, pour purger la terre en la punissant; mais les feux, & les feux de soulphre pour surprendre les méchans tout d'un coup, & non peu à peu, comme il avoit fait au déluge pour punir des personnes abominables. Le cri de leurs péchez, comme il dit lui-même, sollicitoit sa justice de ne plus retenir ses vengeances, lors que sa miséricorde vouloit les épargner encore. Or l'on peut voir dans l'embrasement de ces villes infames, une des images qu'il a plû à Dieu de nous donner, des feux de l'enfer, où les damnez seront éternellement tourmentez par le feu & la puanteur de leurs crimes.

Il arrive aux pecheurs ce qui arriva au Prophéte Jonas, qui demeuroit endormi au fond du vaisseau durant la tempête.

Le Prophéte Jonas s'embarque pour fuir devant la face du Seigneur; cependant une furieuse tempête s'éléve, & les abîmes s'ouvrent sous le vaisseau, les flots & les éclairs menacent également du naufrage & de l'incendie; On abbaisse les voiles; on jette une partie des marchandises dans la mer; on nettoye la sentine; tous s'occupent à faire la manœuvre, & à mettre le vaisseau à couvert de l'orage. Le Pilote dans un péril si évident, descend où est le Prophéte, l'éveille & lui demande, comment pouvez-vous ainsi dormir? levez-vous, invoquez vôtre Dieu, & peut-être qu'il se souviendra de nous, & qu'il ne permettra pas que nous périssions. Que je crains un sembla-

ble évenement parmi nous : le monde est comme inondé d'un déluge de miseres ; tous les fleaux épouvantables du genre humain réünis dans nôtre siécle ; toute la terre est remplie de calamitez & de disgraces, & pendant que les justes offrent leurs larmes & leurs priéres pour détourner l'orage de dessus nos têtes, les pécheurs demeurent ensevelis dans le sommeil de leurs pechez. Où est ce Jonas qui est cause de la tempête ? Qu'il paroisse pour en être la victime.

L'Ecriture est remplie d'une infinité d'exemples de punitions que Dieu a exercées sur les pécheurs, & qui nous font assez concevoir la honte que Dieu porte au peché. L'exemple de Nabuchodonosor, de Sennacherib, d'Antiochus & de tant d'autres qu'il seroit inutile de rapporter.

Eléazar l'un des Princes des Scribes, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, ayant reçû ordre du Roy Antiochus, de manger de la chair dont l'usage étoit défendu par la Loi, répondit qu'il aimoit beaucoup mieux mourir ;, parce, disoit-il, que quand j'éviterois présentement les supplices, que les hommes me prépatent, je ne me sauverois jamais des mains redoutables du Tout-puissant. Et ce fut avec des sentimens si saints & si généreux, qu'il s'offrit sans crainte à la mort. Les sept freres Machabées avec leur mere, ayant été pris ensuite, & tourmentez cruellement pour la même cause, l'aîné de tous prit la parole, dit au Tyran, que demandez-vous, & quelle réponse attendez-vous de nous ? Nous sommes résolus de mourir plûtôt que de violer les loix de Dieu, que nos Peres nous ont enseignées.

Les Martyrs de l'ancienne Loi aussi-bien que de la nouvelle, ont mieux aimé mourir que de commettre un peché.

## *Exemples du Nouveau Testament.*

Un Dieu mourant sur une Croix pour expier le peché, nous fait mieux concevoir que tous les exemples, & tous les raisonnemens du monde, quel est le mal & la grieveté du peché. Il a fallu pour l'expier, & pour offrir au Pere Eternel, une réparation égale à l'offense; il a fallu, dis-je, qu'un Dieu se fit homme, & mourût sur une Croix; il n'y avoit que JESUS-CHRIST, Dieu homme qui pût satisfaire dignement pour ce péché ; ce qui a fait dire à saint Bernard, ô homme ! reconnois quelles sont les playes, pour la guérison desquelles il a fallu que le Fils de Dieu ait été si cruellement blessé.

Le peché mortel est cause de la mort du Sauveur du monde.

Aussi-tôt que le pécheur a consenti au crime, perdant la grace il sort du cœur de Dieu, & s'en éloigne infiniment, abusant de sa liberté, pour se perdre dans ses pitoyables égaremens: *Abiit in regionem longinquam.* Ne pouvant plus vivre dans la contrainte, & dans la soûmission qu'il s'imagine qui lui est insurmontable dans la maison de son Pere; c'est-à-dire, dans l'exacte obéïssance aux Commandemens de Dieu, où il croit qu'il y a trop de peine & de sujection, il demande la portion de sa substance qui le regarde ; il ne fut pas long-tems maître de soi-même, & l'Evangile en nous représentant le pitoyable état où ce miserable fut réduit, nous fait en même-temps la peinture de celui où en vient le pécheur, qui abuse de la liberté, & qui secouë le joug de l'obéïssance, qu'il doit à son Dieu.

La conduite de l'enfant prodigue de l'Evangile, represente celle du pecheur qui commet un péché mortel. *Luc. 15.*

*Applications de quelques passages de l'Ecriture à ce sujet.*

Celui qui commet un péché est rebelle à Dieu.

*Confregisti jugum, & dixisti: non serviam. Jerem.* 2. Qui est celui qui parle avec tant de hauteur, & tant d'insolence? & à qui adresse-t-il un tel discours? C'est le pécheur qui oubliant ce qu'il est, se souléve contre son Dieu, & qui ne se souvenant plus du respect qu'il doit à celui de qui il a tout reçû, employe jusqu'aux bien-faits mêmes pour offenser son bien-faicteur. Deux circonstances qui montrent l'énormité du péché par rapport à Dieu; Un esclave qui ose manquer de respect à son Roy, devient d'autant plus coupable, que sa miserable condition l'abbaisse davantage au-dessous de la majesté Royale. Et qui sommes-nous nous autres? Fussions-nous assis sur le Trône, dès que nous nous comparons avec Dieu? Cendre, poussiére, corruption, néant; voilà nos titres, & nous osons armer nôtre foible bras contre nôtre maître, qui est tout-puissant; & un ver de terre a l'audace de dire, qu'il ne se soumettra pas; non-seulement il le dit, mais il le fait, & au défaut de la parole, ses œuvres s'expliquent pour lui. Tout pécheur qui transgresse la Loi de Dieu tient ce langage, je ne me soumettrai pas: *Non serviam.*

Celui qui a commis un peché mortel, est mort quoiqu'il paroisse vivant.

*Nomen habes quod vivas, & mortuus es. Apocal.* 3. Ceux qui sont en état de péché, sont vivans, d'une vie commune avec les bêtes, vivans dans la partie la plus basse d'eux-mêmes: mais ils sont morts dans l'ame; morts à une vie divine, ils ont malheureusement expiré en perdant l'esprit de Dieu par leur peché. C'est à eux que Jesus-Christ parle dans l'Apocalypse: *Scio opera tua, nomen habes quod vivas, & mortuus es, &c.* Je vous connois bien; vous êtes cet homme de distinction, cet homme consulté comme un oracle de toute une Province, cet homme d'affaires, cet homme d'authorité, cet homme respectable par sa charge, & par les grands services qu'il rend à l'état, & moi je dis que vous n'avez rien de vivant qu'une trompeuse apparence: *Nomen habes quod vivas.* C'est ce que nous pourrions dire de tous ces idoles de grandeur, de puissance, & de beauté que les mondains adorent, ce que dit Jérémie des simulacres trompeurs des Payens: *Mendax conflatio eorum, quia non est spiritus in eis.* Ce sont de vains phantômes, ils sont véritablement morts, puisque l'esprit vivifiant n'est point dans eux.

*Jerem.* 51.

L'aveuglement de celui qui commet le péché.

*Qui malè agit odit lucem.* Celui qui commet le péché, ou ne voit pas la lumiére, ou bien il en détourne sa vûë; il est aveugle, ou le veut être, parce que s'il voyoit la malice du péché, telle qu'elle est, il en auroit horreur, & ne le commettroit jamais; il ne le voit que coloré de quelque bonté apparente qui le déguise, & qui le fait passer pour tout autre qu'il n'est. Quand un voluptueux se laisse aller aux mouvemens de sa brutale passion, il ne voit ni l'infamie qui l'enveloppe, ni le désordre qu'il va commettre, ni la honte, ni le repentir, ni la peine qui suivra ce plaisir infame, parce qu'il se présente à lui, couvert d'une ombre de bien: il en est de même de tous les autres pechez, celui qui les commet n'ouvre les yeux, ni à l'offense de Dieu, ni à ses ménaces, ni à ses châtimens, ni même au supplice présent que les Loix humaines préparent contre sa personne; sa passion l'aveugle, & lui ôte la connoissance, ou la pensée de tous les maux, parce qu'ils sont couverts sous le voile d'un bien imaginaire.

*Ad nihilum redactus sum & nescivi. Psalm.* 72. Le peché, dit David, m'avoit mis en tel état qu'il m'avoit réduit dans le néant, & je ne le sçavois pas; Ah! mon Dieu, vous me le faites maintenant connoitre ce qu'il a fait dans mon ame: *Et ego ad nihilum redactus sum.* Etre en état de péché, c'est comme si on n'étoit rien dans l'ordre de la grace; écoûtez de quelle maniére saint Paul s'en explique; si je n'ai pas la charité, je suis pauvre; ce n'est pas assez; si je n'ai pas la charité, je ne suis rien: *Si charitatem non habuero, nihil sum.* Pourquoi cela? parce que n'être point dans la grace, c'est n'être rien. Qu'est-ce que la créature? Ce n'est qu'un néant dans l'ordre de la grace à cause de son peché, par consequent elle ne peut rien faire, ni s'élever jamais vers Dieu, qui est le prémier, l'unique, & le souverain Etre; en un mot, un homme en état de peché, & étant privé de tous les avantages de la grace, ne peut avoir aucune prétention à la gloire, ni faire la moindre action méritoire du salut.

Le peché nous reduit en quelque maniére dans le néant.

*1. ad Corinth.* 13.

---

# PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

## *Passages & pensées des Saints Peres sur ce sujet.*

*Peccatum nihil est, & nihil fiunt homines cum peccant.* August. in Psalm. 30.

*Non regnet peccatum in vestro mortali corpore, non dicit, non sit, sed non regnet, inest peccatum cum delectaris, regnat, cum consenseris.* Idem, in Psalm. 5.

*Unusquisque, peccando, animam suam diabolo vendit, accepto tanquam pretio dulcedine temporalis voluptatis.* Idem, in expos. Epist. ad Roman.

*Mortem carnis omnis homo timet, mortem animæ, pauci.* Idem.

*Mallem purus à peccato gehennam intrare, quàm peccati sorde pollutus cœlorum regna intrare.* Idem, Serm. 9.

*Luges corpus à quo recessit anima, non luges animam à qua recessit Deus.* Idem.

*Factus est malo dignus æterno, qui bonum in se peremit, quod esse posset æternum.* Idem.

*Anima amissa mors est corporis, Deus amissus mors est animæ.* Idem, Serm. 28. de verb. Apost.

*Omnia peccata duæ res faciunt in homine, cupiditas & timor.* Idem, in Psalm. 79.

*Nemo peccat, nisi aut ignarus, aut victus aut contemnens.* Idem, in quæst. 25 super Num.

*Peccare, quàm amara res! ô mala peccata! quàm faciles aditus! quàm difficiles*

Le peché est un néant, & lorsque les hommes pechent, ils rentrent dans le néant.

L'Apôtre n'a pas dit que le péché ne soit pas; mais que le peché ne regne pas dans vôtre corps. Le peché est dans le corps, par le plaisir, & il y regne par le consentement au plaisir.

Tout homme qui commet un péché, fait, pour ainsi dire, un marché avec le démon, en lui accordant son ame pour la douceur d'un plaisir passager.

Tout le monde craint la mort du corps, presque personne celle de l'ame.

J'aimerois beaucoup mieux descendre pur & innocent dans l'enfer, que de monter au Ciel soüillé d'un péché.

Vous pleurez sur un cadavre que l'ame vient de quitter, & vous ne pleurez pas sur une ame dont Dieu vient de se retirer.

Le pécheur est bien digne d'un supplice éternel, puisqu'il consent à la perte d'un bien qui pouvoit être éternel.

La mort du corps consiste dans sa séparation d'avec l'ame; & la mort de l'ame dans sa séparation d'avec Dieu

Il n'y a dans le cœur de l'homme que deux sources de pechez, le désir, & la crainte.

On ne peche que par ignorance, ou par foiblesse, ou par une fausse sécurité.

Qu'il est amer de pecher! ô maudits pechez, que vos déhors sont flattents, & que

*exitus habetis! dum suadetis, voluptatem ostenditis, postquàm persuaseritis usque ad mortem animæ urgetis.* Idem, in lib. meditat.

*Si hic peccati pudorem, & illic cernerem inferni horrorem, & necessario uni eorum haberem immergi, prius me in infernum demergerem, quàm peccatum in me committerem.* Idem, in Sermon. commun. Serm. 9.

*Quæcumque vitia habemus, & quotcumque peccata, tot recentes habemus Deos.* Hieronymus, in Psalm. 80.

*Qui facit peccatum servus est peccati, & quod pejus est, multorum servus est, qui subjectus est vitiis, multis se dominis addixit, ut servitio ei exire vix liceat.* Ambros. lib. 2. de Jacob. c. 3.

*Qui est insipiens nisi qui peccatum facit & eligit mala pro bonis.* Idem, in Psalm. 38.

*Interroga conscientiam peccatoris, nonne gravius omnibus fætet sepulchris.* Idem, lib. 1. offic. c. 12.

*Nihilum armatum & rebelle.* Idem.

*Hoc sunt peccata lapsis, quod grando frugibus, quod turbidum sydus arboribus, quod armentis pestilens vastitas, quod navigiis sæva tempestas; omnes scilicet bonorum operum fruges destruit, animi facultates corrumpit, totum hominem ad interitum ducit.* Cyprianus, Serm. 5. de lapsis.

*Animam tuam miser perdidisti, ipse ambulans funus tuum portare cœpisti, & non acriter plangis, non jugiter ingemiscis?* Idem, de lapsis.

*Homicida est qui admisit peccatum? quæris quem occiderit, non extraneum, nec inimicum, sed seipsum. Quibus insidiis? erroris sui, quo telo? offensâ Dei.* Tertul. lib. de idolol. cap. 1.

*Omne malum, aut timore, aut pudore natura perfudit.* Tertull. Apolog. c. 1.

*Voluntarius dæmon est peccatum, spontanea infamia.* Chrysost. homil. 28. in Epist. ad Roman.

*Malorum omnium causam consultat esse peccatum.* Idem, homil. 5. ad Pœnit.

*Peccata separant à nobis Deum, constituuntque nobis illum inimicum.* Idem, lib. 3. de Provid.

*Divinitatis injuria est.* Salvian. lib. 4. de Provid.

*Pulchrè clamorem dixit (scriptura) in se habere peccata, scilicet quia cadit aures suas Deus dicit clamoribus peccatorum, ne*

vos issuës sont terribles. Avant de vous commettre on ne voit que plaisir & que douceur; après qu'on vous a commis, on ne trouve que fiel & qu'ametrume.

Si j'avois absolument à choisir ou de la honte du peché, ou de l'horreur de l'enfer, je ne balancerois pas à me plonger dans le milieu des flammes, plûtôt que de me soüiller d'un peché.

Toutes nos passions, & les pechez qu'elles nous font commettre, sont autant de nouvelles idoles que nous adorons.

Tout pecheur est non-seulement esclave du peché; mais doublement esclave; car les passions ausquelles ils s'assujetrissent, sont autant de maîtres impitoyables qui le tyrannisent malgré lui.

Y a-t-il une plus grande ou même une autre folie au monde que celle du pecheur, qui choisit le mal préferablement au bien.

Sondez la conscience d'un pecheur, & vous la trouverez plus ideuse & plus dégoutante que le fond des sepulchres.

Le peché est un néant armé & rebelle.

Voyez les ravages que causent la grêle & l'orage dans nos vergers, la peste parmi les troupeaux; le vent & la tempête, sur un navire; ce n'est qu'une foible image des ravages que cause le peché dans nôtre ame; il détruit le fruit des bonnes œuvres; il corrompt toutes nos puissances, & conduit l'homme à une mort certaine.

Miserable, vous avez perdu vôtre ame, vous êtes mort; vous assistez vous-même à vos propres funerailles, & vous ne pleurez pas; vous ne soûpirez pas; vous n'éclattez pas en gemissemens continuels.

Tout pecheur est homicide, & de qui? Ce n'est ni d'un étranger, ni d'un ennemi; mais de lui-même; ses erreurs sont comme le piége qu'il se tend à lui-même, & l'offense de Dieu est le glaive malheureux qui le tuë.

On ne sçauroit commettre le mal sans craindre, ou sans rougir.

Pecher, c'est se livrer volontairement au démon, c'est se couvrir de gayeté de cœur de la derniére infamie.

Il est certain que le peché est la source de tous les maux.

Le peché éloigne Dieu de nous, & attire sur nous sa colére & sa haine.

Le peché est un outrage fait à la divinité même.

Les pechez crient, selon le beau langage de l'Ecriture, & Dieu lui-même ne nous dit-il pas qu'il a les oreilles frappées de leurs

*differatur pœna peccantium*, Idem, ibid.

*In peccatore, non tam persona vivit, quàm umbra præmortui.* Eucher, Homil. 4.

*In rebus humanis nihil malum est dicendum, nisi peccatum solum.* Cassianus coll.6.

*Ex consideratione remedii periculi mei æstimo qualitatem.* Bernardus, Serm. 1. in Nativ. Domini.

*Agnosce homo quàm gravia sunt vulnera, pro quibus, secundùm divinæ providentia ordinem, necesse est Dominum Christum vulnerari.* Idem.

*Si non essent hæc ad mortem, & mortem, sempiternam, nunquam pro eorum remedio, Dei Filius moreretur.* Idem.

*Crudelis, & plane execranda malitia, quæ Dei potentiam, justitiam, & sapientiam perire desiderat.* Idem, Serm. de resurrect.

*Quod in se est, omnia quoque quæ Dei sunt, tollit & diripit.* Idem.

*Attende miserias hominis, vectigalia sunt peccati.* Hildebertus, Archiepisc. Turonensis.

*Cur me graviori tuorum criminum Cruci affixisti. Gravior apud me peccatorum Crux, in quâ invitus pendeo, quàm illa in quam tui misertus ascendi.* Idem, Serm. 181.

*Judæi, qui Deum crucifixerunt ambulantem in terris minus peccaverunt, quàm qui offendunt sedentem in cælis.* S. Dionysius Epist. 4.ad Demoph.

*Cur addimus afflictionem afflicto, magis aggravant Christum vulnera peccati nostri, quam vulnera corporis sui.* Bernardus.

*In hoc forte minus reprehensibiles Judæi quàm novi crucifixores, qui manibus & verbis mortem illi accersunt, immortalem mortificant, incrucifigibilem crucifigunt.* Idem, Ser. 2. Pasch.

cris, qui lui demandent une prompte vangeance.

La vie du pecheur est bien moins une vie, qu'une mort & une agonie perpetuelle.

Dans celui qui a commis un peché, ce n'est pas tant sa personne qui paroît vivante, que l'ombre d'un homme déja mort.

Je juge du danger où me met le peché, par le remede que j'y dois apporter.

Reconnois, ô homme! quelles playes fait le peché; puisque selon l'ordre de la providence, il ne faut rien moins pour les guérir, que les playes de Jesus-Christ.

Si le peché ne nous avoit pas rendu dignes de la mort & de la mort éternelle, Dieu ne seroit pas mort pour le réparer.

O cruelle & exécrable malice du peché, qui va directement à anéantir s'il pouvoit, la puissance, la justice, & la sagesse de Dieu.

Le peché, autant qu'il est en son pouvoir, détruit & anéantit tout ce qu'il y a dans Dieu.

Les miséres ausquelles les hommes sont sujets, sont les suites & comme les tributs du peché.

Pourquoi, dit Jesus-Christ, m'avez-vous crucifié derechef par vos crimes? Hélas cette Croix où vous m'attachez ainsi malgré moi, m'est mille fois plus douloureuse que celle où je suis mort pour l'amour de vous.

Les Juifs sont bien moins coupables d'avoir crucifié un Dieu qui vivoit parmi eux, que les pécheurs qui le crucifient maintenant qu'il est au Ciel.

Faut-il ajoûter affliction sur affliction. Hélas! Jesus-Christ est plus sensible aux playes de nos ames qu'à celles de son propre corps.

Les pecheurs sont plus dignes de blâme & d'execration que les Juifs, eux qui employent leurs voix & leurs mains sacriléges contre Dieu, & qui voudroient encore le faire souffrir & mourir tout immortel & tout impassible qu'il est.

---

## PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

### *Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.*

Le peché, dit saint Augustin au livre 22. contre Fauste, chap. 27. c'est généralement tout désir, toute parole, ou toute action contre la Loi éternelle de Dieu. On n'est pas en peine de sçavoir pourquoi il n'exprime que

Définition du peché mortel, dont nous

*parlons ici.* la seule Loi éternelle, quoique tout ce qui se fait contre les autres Loix, soit très-assûrément peché : C'est que toute l'obéïssance que l'on doit aux autres loix, se reduit à la loi éternelle, & n'est fondée que sur cette loi: ensorte que ce ne seroit point un peché de desobéïr aux Loix humaines & même à la Loi de Dieu, si la loi éternelle ne nous obligeoit point d'y obéïr. Cette définition est reçûë de saint Thomas, & est devenuë commune parmi les Théologiens. Il faut seulement remarquer, que ce qu'il appelle loi éternelle, c'est la souveraine raison; c'est Dieu-même; d'où il s'ensuit, que quiconque péche, deshonore Dieu, qu'il se soustrait autant qu'il peut, à son obéïssance, qu'il se déclare son ennemi, & qu'il se rend digne de sa colere & de sa vengeance.

*S. Thomas. 1. Quest. 71. art. 6.*

*Autres definitions ou notions qu'on peut donner du peché.*

Le même saint Augustin, au livre du libre arbitre, chap. 16. dit, que pecher, c'est quitter les biens éternels pour s'attacher aux choses passageres & temporelles; la raison de ceci, est que Dieu étant essentiellement la souveraine raison, a établi l'ordre qui rapporte tout à lui, comme à la véritable & à l'unique fin, & qu'en établissant cet ordre, il condamne tout ce qu'il y a de contraire. Or le peché est un desordre ou un déreglement contre ce bon ordre. Que si on considére le peché seulement par rapport à celui qui le commet, les Théologiens enseignent communement que c'est une tache & une difformité dans la créature raisonnable, que cette tache la défigure, qu'elle la rend desagréable aux yeux de Dieu, & indigne de le posseder jamais dans la gloire.

*L'idée simple & naturelle que tout le monde a du peché.*

Pecher selon l'idée la plus simple & la plus naturelle que nous en avons, n'est autre chose que manquer à son obligation, soit en faisant positivement le contraire, soit en ne remplissant pas ce à quoi l'on est obligé; de sorte que si l'on connoît bien ses obligations, on ne sera pas en peine de juger des fautes que l'on commet autant que l'on y manque. Il faut seulement remarquer que le peché pour être mortel dans le sentiment de tous les Théologiens, il est necessaire qu'il soit commis avec pleine liberté contre quelque Commandement de Dieu ou de l'Eglise, en matiére d'importance.

*Pourquoi un peché est appellé mortel.*

Pour entendre ce que c'est que le peché qui donne la mort, ou peché mortel; il faut sçavoir que l'ame qui fait la vie du corps, a elle-même une autre maniére de vie, qu'elle peut perdre, & toute immortelle qu'elle est, elle ne laisse pas d'avoir sa mort : Cette vie qui est propre à l'ame, n'est autre que l'état de grace & de justice, dont elle peut déchoir; ce qui fait sa mort. De sorte que pour s'exprimer simplment, & sans metaphore, un peché mortel est celui qui fait déchoir de cet état; c'est-à-dire qui ôte à l'ame la vie spirituelle, qui est la grace de Dieu, & qui lui cause la mort; puisqu'il l'exclut pour toujours du Ciel, & de la vie éternelle, & qu'il la rend digne des supplices de l'enfer. *Le payement & la solde du peché, c'est la mort*, dit le grand Apôtre, & le Prophéte Ezéchiel confirme la même chose, en disant, *l'ame qui aura peché mourra.*

*Ad Roman. 6.*

*La nature du peché est d'être une aversion de*

Le peché est une aversion de Dieu, & un attachement dereglé à la créature; par ce moyen deux choses font la nature du peché; s'éloigner de Dieu & le haïr; voilà la premiére. S'attacher à la créature, & l'aimer; voilà la seconde. Peut-on se figurer un plus grand déreglement, une plus grande malice

lice & une plus effroyable difformité ? Or cette aversion de Dieu se peut prendre en plusieurs sens, 1°. pour une opposition de la volonté créée à la volonté increée; vous voulez cela, & je ne le veux pas ; vous ne voulez pas cela, & je le veux, 2°. Pour une opposition à la volonté de l'homme qui nous tient la place de Dieu : contradiction volontaire, opiniâtre résistance à la sainteté des ordres de Dieu, soit immédiatement, ou par le moyen de quelqu'un, qui nous les intime de sa part.

C'est un article de foi, qu'il n'y a que Dieu qui puisse être nôtre derniére fin, nôtre souverain bonheur, & nôtre parfaite beatitude, & qu'il a produit toutes les créatures comme des moyens propres à nous conduire à cette fin. Cependant le péché ayant perverti les facultez de nôtre ame, comme nôtre entendement n'a pas assez de lumieres pour le discernement de la fin & des moyens, & que nôtre volonté manque de force, pour nous porter au bien, & nous éloigner du mal. Dieu nous a donné des loix, par lesquelles nous connoissons la voye que nous devons suivre, & l'usage que nous devons faire des créatures, en ne les regardant que comme les moyens, pour nous conduire au créateur qui est nôtre derniere fin. Or c'est cet ordre que le pecheur renverse ; il fait de sa fin des moyens, & des moyens de sa fin : il joüit de ce dont il ne devroit qu'user, & il use de ce dont il faudroit qu'il joüit.

Le peché mortel nous détourne de nôtre fin.

Quand on dit que le peché mortel est le souverain mal, on dit une terrible vérité : car en effet le peché mortel est une opposition de la volonté du pecheur à celle de Dieu, par laquelle ce rébelle fait ce qui lui est défendu par la loy de son Créateur, & ne veut pas faire ce qui lui est commandé, même pour son salut. Ce qui a fait dire à saint Augustin, que le peché volontaire est la seule chose qui fait le vray mal : *Hoc solum verè dicitur malum voluntarium peccatum.* Mais le vice est différent du peché, comme l'habitude est différente de l'acte qui la produit. Ainsi le peché mortel est une méchante action qui passe, au lieu que le vice est une méchante habitude, qui demeure & qui multiplie le peché, & qui maintient le pecheur dans sa rébellion contre son Dieu.

Difference entre peché & vice.

Ce que nous aimons dans le peché, n'est pas le mal ni le déréglement qui s'y trouve ; il faudroit être Demon, pour avoir un si détestable goût ; & encore peut-on douter si le Demon, tout reprouvé qu'il est, a une volonté capable d'une si grande perversité. C'est l'objet du peché qu'on aime ; c'est l'utilité qui en revient ; c'est le plaisir qu'on y trouve ; & comme ce plaisir, cette utilité & cet objet sont des choses toutes naturelles, on ne voit rien de plus, & on ne se met pas en peine de chercher au delà ce qui peut causer l'énormité du peché, laquelle consiste dans l'opposition que le peché a avec Dieu, & dans les circonstances qui rendent cette opposition souverainement injurieuse à Dieu.

Les hommes n'aiment & ne cherchent pas le peché pour lui-même ; mais pour quelque bien apparent qu'ils trouvent dans le peché.

Quand on peche on entre dans une contrarieté & dans une opposition formelle avec Dieu ; mais nôtre aveuglement nous empêche de la voir, & nôtre endurcissement de la ressentir ; mais apperçuë ou non, elle y est, & elle y demeure autant que le peché subsiste. 1°. Opposition dans sa bonté, rien n'étant meilleur ni plus excellent que Dieu, & plus porté à se communiquer avec douceur & avec amour ; rien au contraire n'étant plus mauvais ni plus indigne que le peché, qui par un panchant tyrannique veut tout pour soi, & sacrifie tout à ses désirs. 2°. Opposition avec Dieu dans sa sagesse, par laquelle tout est re-

Les oppositions que le peché a avec Dieu.

glé selon les loix d'une souveraine droiture, au lieu que le peché porte le déréglement & le renversement par tout. 3°. Opposition avec Dieu dans sa puissance; car le pecheur ne la croit pas en Dieu cette puissance, dit saint Bernard. Il se figure un Dieu foible & incapable de le punir, ou il desire au moins qu'il soit tel. 4°. Opposition avec Dieu dans sa justice, continuë saint Bernard; car le pecheur, quand il se révolte, ne garde plus à l'égard du souverain Etre aucune mesure d'équité. Il ne le reconnoît plus pour ce qu'il est. Il ne lui rend plus ce qu'il lui doit, & de là vient que le peché est si souvent nommé dans l'Ecriture, iniquité & injustice. 5°. Opposition avec Dieu dans sa sainteté, & dans la pureté de son Etre; car s'il est un endroit par où Dieu doive être éloigné du peché & absolument incompatible avec lui, c'est sa pureté & sa sainteté. 6°. Opposition avec Dieu dans son authorité absoluë, & dans son souverain domaine. Rien ne résiste à la volonté de Dieu, ni à ses ordres: le pécheur seul lui résiste, puis qu'il désobéït à Dieu, il en transgresse la volonté & les loix, & par là, il met en quelque façon des bornes à une authorité & à un domaine, qui ne peut jamais en avoir. 7°. Opposition enfin avec Dieu, dans le fond même de son Etre; car Dieu est essentiellement celui qui est: *Ego sum, qui sum*: tout bien, toute plénitude, toute perfection. Et le peché au contraire est essentiellement un défaut, un déréglement, une privation de rectitude & de bien: ainsi l'opposition ne peut être plus grande; parce que le néant du peché ne consiste pas précisément à n'être rien, mais dans la destruction criminelle de ce qui est bon.

Le peché mortel est un mal infini.

La grandeur du peché se doit mesurer par la grandeur de Dieu qui est offensé, & par la bassesse de l'homme qui l'offense; ainsi le peché est un aussi grand mal, que Dieu est grand & que l'homme est vil. Le peché donc qui ose attaquer la majesté infinie d'un Dieu, doit être regardé comme quelque chose d'infini. De plus la bassesse infinie de l'homme, & la distance infinie qu'il y a de lui à Dieu, jointe aux obligations infinies qu'il a à Dieu, contribuë d'un autre côté à rendre le peché un mal infini; c'est pourquoy, Dieu tout juste qu'il est, ne croit pas trop punir le peché, en le punissant d'une peine, qui est infinie dans son objet, puis qu'elle renferme la privation d'un bien infini; & infinie dans sa durée, puisqu'elle n'a point d'autres bornes, que celles de l'éternité. Il le condamne à souffrir éternellement pour expier ses pechez, & cependant il ne les effacera jamais; si la dette n'étoit pas infinie, il pourroit enfin satisfaire à la justice de Dieu par ses peines. Mais ce qui nous fait mieux comprendre l'infinité du peché; c'est que quand toutes les créatures qui ont été, qui sont, & qui seront jamais, quelque parfaites qu'elles puissent être, endureroient pendant plusieurs millions de siécles, tous les tourmens des martyrs, elles ne pourroient pas dignement satisfaire pour un seul peché mortel. Il a fallu pour expier le peché, & pour offrir au Pere Eternel, une réparation égale à l'offense: Il a fallu, dis-je, qu'un Dieu se fit homme, & mourût sur une Croix; il n'y avoit que JESUS-CHRIST, Dieu & homme, qui pût satisfaire dignement pour un péché. Or si le peché ne pouvoit être reparé que par une satisfaction infinie, ne renferme t-il pas une malice infinie?

La haine que Dieu porte au peché.

La haine du peché est si inséparable de la nature de Dieu, & si fortement attachée au fond de la Divinité, qu'il haït le peché par necessité, & il cesseroit

d'être Dieu, s'il cessoit de le haïr. Les Théologiens divisent cette haine en deux sortes : l'une qu'ils appellent haine d'abomination, & l'autre haine d'inimitié. La haine d'abomination est une aversion de la volonté divine, par laquelle Dieu déteste & a en horreur le peché. La haine d'inimitié, est celle par laquelle il le poursuit, se déclare son ennemi, s'en venge, & lui fait ressentir les effets de sa colére & de sa haine, par les plus sévéres châtimens qu'il a coûtume d'en tirer.

Combien grande est cette haïne soit d'aversion, soit d'inimitié que Dieu porte au peché.

Pour exprimer la grandeur de cette haine, il faut dire que Dieu haït le peché autant qu'il s'aime lui-même, & les mêmes raisons qui obligent Dieu à s'aimer, l'obligent à haïr le peché, comme lui étant infiniment opposé ; ainsi l'amour dont Dieu s'aime lui-même, est le motif & la mesure de la haïne qu'il porte au peché. 1°. Comme Dieu s'aime d'un amour éternel, & qu'il n'a jamais été un moment sans s'aimer : Aussi Dieu haït le peché d'une haine éternelle, & n'a jamais été un moment sans le haïr. 2°. Comme Dieu s'aime d'un amour si nécessaire, qu'il ne peut non plus cesser de s'aimer, que cesser d'être Dieu : il haït de même le peché d'une haine si nécessaire, qu'il ne peut non plus cesser de le haïr, que de cesser d'être Dieu. 3°. Comme Dieu s'aime d'un amour infini, de sorte qu'il ne peut pas s'aimer plus qu'il s'aime ; aussi haït-il le peché d'une haine infinie, & il ne peut pas le haïr plus qu'il l'haït.

Les effets de la haine d'inimitié que Dieu porte au pecheur qui commet un peché mortel.

On peut dire en deux mots, que le peché mortel rendant celui qui le commet ennemi de Dieu, Dieu le traite deslors en ennemi, en le privant de son amitié & de tous les biens qui l'accompagnent, & le rendant sujet à toutes les peines dont il mériteroit d'être puni sur l'heure même, si la bonté & la miséricorde divine, ne differoit souvent, pour lui donner le temps de faire penitence. Ainsi le peché mortel prive l'ame de la vie spirituelle qui est la grace de Dieu, lui fait perdre tous les mérites qu'elle avoit acquis, les dons du Saint-Esprit, & les habitudes des vertus surnaturelles, excepté de la foi & de l'espérance. Il lui fait perdre le droit des enfans de Dieu ; c'est-à-dire, le droit qu'ils ont à l'héritage de leur Pere, il le prive de la protection spéciale de Dieu, de la participation des mérites de tous les Chrêtiens, & si le peché n'est rétracté & pardonné, il l'exclut pour toûjours du Ciel, & le rend digne des supplices de l'Enfer.

Pourquoy Dieu punit le peché mortel d'une peine éternelle.

Comme la justice exige que la peine soit proportionnée au crime, & que le châtiment se mesure sur la malice & la grieveté de l'offense. La Théologie découvre dans le peché mortel une malice infinie, non pas absolument & en soi ; mais par rapport à celui qu'il offense, qui est une majesté infinie : il mérite donc une peine infinie. Or le pecheur étant une créature finie, ne peut souffrir une peine infinie dans sa qualité, il faut donc qu'elle le soit dans sa durée, & nonobstant cette éternité de peines, les Théologiens soûtiennent qu'on ne peut égaler la malice d'un peché mortel, quand même pour l'expier on endureroit tous les tourmens de tous les damnez.

Nos bonnes actions faites en état du peché ne sont

Quand on dit que le peché mortel anéantit la valeur & le prix de nos actions, il ne faut pas s'imaginer que lors qu'elles sont faites en cet état, elles soient criminelles ; c'est une proposition de l'hérétique Wiclef, condamnée dans le Concile de Constance, & il est de la foi, que quelque malice qu'il y ait dans l'ame, elle ne va pas jusqu'à faire changer de nature aux bonnes oeu-

pas de nouveaux pechez, quoi qu'elles ne méritent rien pour le Ciel.

vres, pour les rendre vicieuses & mauvaises : voicy la raison qu'en apporte saint Augustin ; Dieu commande, dit-il, à l'homme en quelque état qu'il soit, de l'honorer, de respecter ses parens. Or si ces actions faites en peché mortel étoient mauvaises, il s'ensuivroit que Dieu commanderoit des choses défenduës & mauvaises, ce qui est impossible. Je soûtiens, que ces bonnes actions ne sont pas absolument inutiles pour le salut, puisque selon le Concile de Trente, les Peres & les Théologiens, elles servent & disposent à obtenir les graces de Dieu.

Comment se commet le peché mortel, & comme l'on y vient par degrez.

Il faut sçavoir qu'on vient à commettre le peché mortel, comme par degrez sçavoir, par la suggestion, par la delectation, & par le consentement: *Tribus gradibus ad peccatum pervenitur, suggestione, delectatione consensione.* C'est saint Augustin qui le dit, & après lui saint Thomas, & tous les Théologiens. 1°. Il s'excite en nous une pensée qui nous suggére le mal ; par exemple, que c'est une chose douce de se venger, ou qu'on pourroit bien s'entichir par un tel moyen qui est injuste. Il s'éléve ensuite dans l'appetit un mouvement de délectation à l'égard de cet objet ; laquelle délectation si on sent, sans y consentir, il n'y a point encore de peché: mais si la volonté y consent avec une délibération précédente ; alors le peché est déja commis, quoy qu'on n'en soit pas encore venu jusqu'à l'exécution.

Trois choses sont absolument nécessaires pour commettre un peché mortel.

Trois choses se réünissent pour mettre le comble, & le dernier accomplissement au peché, dit saint Thomas ; & si quelqu'une de ces qualitez vient à manquer, le peché ne peut être mortel. La loi de Dieu doit être expresse, la matiére doit être griéve, la liberté de l'homme doit être entiére & parfaite : *Contra perfectam legem, in materia gravi, ex perfecta libertate* : dit ce saint Docteur. Car enfin ne nous imaginons pas que le Dieu que nous servons soit un maître bizarre, qui nous fasse un crime de tout, que la moindre négligence irrite jusqu'à la fureur, & qui rompe l'amitié la plus étroite sur de legers mécontentemens ; s'il conçoit une haine épouvantable contre le peché mortel ; c'est qu'il trouve dans sa nature ce triple fondement d'exécration. Le peché mortel est toûjours l'infraction d'une loy parfaite, la matiére est toûjours de conséquence, & la liberté avec laquelle on le fait, est toûjours entiére. Que veut dire contre une loy parfaite ? C'est que négliger un simple conseil, n'être pas fidéle à suivre une secrette inspiration, en une matiére qui ne soit pas commandée d'ailleurs, ne peut être le sujet d'une transgression mortelle ; ainsi tout peché mortel suppose de soi une désobéissance véritable à une loy expresse & formelle.

En combien de manières le peché mortel viole les droits que Dieu a sur nous.

Je dois conclure que la grandeur de l'injure que je fais à Dieu par le peché mortel, est infinie ; parce que je viole en péchant, les droits infinis que Dieu a sur moy, pour m'empêcher de pécher, & pour m'obliger à luy rendre ce qui lui est dû. Je viole le droit de premier principe & de créateur, qui m'oblige à ne disposer de moi, que selon son bon plaisir : car par le peché, j'en dispose comme il me plait, & contre sa volonté. Je viole le droit de derniére fin, qui m'oblige de ne vivre que pour lui, de lui rapporter tout, & de tendre continuellement à lui, comme à mon souverain bien ; car par le peché, je veux vivre pour moi, je me rapporte à moi-même, & je me fais en quelque façon ma derniere fin : je viole le droit qu'il a de me commander, & de me défendre tout

ce qu'il lui plait, comme maître absolu de mes volontez ; car je refuse de lui obéir : je viole le droit qu'il a comme souverainement bon, de se faire aimer sur toutes choses, comme souverainement juste & tout puissant, de se faire craindre & respecter plus que toutes choses, comme souverainement sage, de faire suivre sa conduite sur toutes les autres. Enfin je viole tous les autres droits, que lui donnent toutes ses autres perfections, d'exiger de moi toutes sortes d'honneurs, de services, & de soûmissions : car par le peché je refuse de lui rendre ces devoirs.

---

## PARAGRAPHE SIXIE'ME.

### *Les endroits choisis des Livres spirituels, & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.*

LE peché est un monstre né dans les obscuritez de l'erreur, & qui ne se conserve qu'au milieu des ténébres du mensonge : *Error & tenebræ peccatoribus concreata sunt.* Il n'y a que Dieu, qui ait asses de lumieres pour percer dans cet abime ténébreux, afin d'y découvrir le peché tel qu'il est ; c'est le seul esprit incréé, qui foüille, dit saint Paul, dans la profondeur de la divinité, qui peut pénétrer jusqu'au fond de la malice du peché ; & comme il n'y a que l'immense capacité de l'entendement de Dieu, qui puisse comprendre ce qu'il est, & l'honneur qui lui est dû ; il n'y a aussi que sa parfaite intelligence, qui puisse former une véritable expression de l'énormité du peché. Nous pouvons bien dire avec saint Ignace le martyr, que le peché est un maudit germe de Sathan, qui nous transforme en autant de Démons ; comme la grace de Dieu est une semence de la Divinité, qui nous fait participer à la nature divine. Nous pouvons dire avec saint Denis, que c'est une privation de beauté, de vie, & de raison ; avec saint Augustin, que c'est un renversement général de tout l'homme ; avec Tertulien, que c'est une exécrable préference du Démon, à la Majesté souveraine de Dieu ; avec saint Anselme, que c'est un ravissement sacrilege du sceptre & de la couronne de Dieu ; avec saint Paul enfin, que c'est un nouveau crucifiement de JESUS-CHRIST : *Rursum crucifigentes Jesum Christum.* Nous dirons encore que le peché mortel est l'extinction entiére de la grace, la mort de l'ame, la corruption de la nature humaine, l'horreur du Ciel, la désolation de la terre ; mais aprés avoir dit tout cela, l'avoir comparé à toutes les choses du monde les plus pernicieuses, & les plus détestables ; après avoir épuisé tous les termes que l'éloquence nous peut fournir, nous sommes obligez d'avoüer que nous n'avons donné qu'une legére idée de ce mal infini, de cet unique mal, qui est la cause de tous les maux du monde, & que sa malice est inpénétrable aux esprits des Anges & des hommes. *Le Pere Texier, Sermon pour le Vendredy de la quatriéme semaine de Carême.*

*On ne peut concevoir ni exprimer la malice du peché mortel.*

*Eccli. 11.*

*Ad Hebr. 6.*

Je sçai bien que le saint Esprit nous enseigne, que le pecheur avale l'iniquité comme l'eau ; mais j'apprends aussi du Prophéte Ezéchiel, qu'il avale un poison mortel qui lui déchire les entrailles, & qui lui donne la mort : *Anima quæ peccaverit, ipsa morietur.* Que le pecheur flatte ses vices tant qu'il voudra,

*Ce que les Prophétes nous disent du mal que le peché*

cause à celui qui le commet. qu'il soit idolâtre de ses passions criminelles, ce sont des serpens qui le piquent cruellement : *Quasi à facie colubri fuge peccatum.* Oüi, les pechez commis sont des lions furieux, dont les dents cruelles déchirent son ame : *Dentes leonis dentes ejus, interficientes animas hominum.* Oüi, ce bien mal acquis, ce bien d'autrui injustement retenu, ces adultéres, ces plaisirs illégitimes ; en un mot, toutes ces œuvres d'iniquité ne sont autres choses au jugement de Dieu, qu'une épée à double tranchant, avec laquelle le pecheur frénetique tuë son ame & son corps : son ame par la perte de la grace, & son corps en le privant des droits d'une resurrection glorieuse : *Quasi romphæa bis acuta omnis iniquitas, & plaga illius non est sanitas. Le même.*

*Ezéchiel c. 18.*

*Eccl. c. 21.*

*Ibidem.*

Le peu de crainte qu'on a du peché qui est la mort de l'ame. En verité nous n'avons point de foi sur ce sujet ; en voici une preuve évidente: *Mortem carnis*, dit saint Augustin, *omnis homo timet, mortem animæ pauci.* Tout homme raisonnable craint la mort de son corps, presque personne ne craint la mort de son ame : on travaille, on suë, & on meurt mille fois, pour prolonger de quelques jours une vie qui doit bien-tôt finir ; & on ne veut rien faire pour éviter le peché ; c'est-à-dire, pour ne point perdre une vie, qui de sa nature est immortelle : *Laborat ne moriatur homo moriturus ; & non laborat ne peccet in æternum victurus.* Que dis-je ? On ne veut rien faire pour empêcher son ame de mourir. Helas ! le nombre de ces furieux est infini, qui afilent les épées pour donner le coup de la mort à leur ame. Qui me donnera les sentimens des saints, aussi bien que j'ai leurs paroles : j'entends un saint Cyprien, qui s'écrie tout indigné, hé quoi ! si l'on portoit la nouvelle de la mort d'un parent ou d'un ami, vous pleureriez, & vous soûpireriez amérement ; vous donneriez des marques publiques de vôtre tristesse : Ah pecheur insensible ! je vous annonce de la part de Dieu, que cette médisance, cette noire calomnie, cette action infame a donné la mort à vôtre ame, & vous n'en paroissez pas seulement émû : *Animam tuam miser perdidisti, ipse ambulans funus tuum portare cœpisti, & non acriter plangis, non jugiter ingemiscis. Le même.*

Dieu qui a conçû tant d'horreur du peché des Anges, souffrira-t-il les nôtres sans punition ? Si un seul péché a pû rendre odieuses à Dieu des créatures si excellentes, si spirituelles, & qui lui faisoient tant d'honneur : helas ! Que sera-ce de vous, chétives créatures, vers de terre, hommes pétris de fange & de bouë ? Que sera-ce de vous lorsque vous aurez commis un péché mortel ? Croyez-vous, qu'il puisse souffrir des vases d'argile, après une si horrible infection ? Lui qui a sacrifié des vases d'un si grand prix ? Que sera-ce de ces ames qui ont commis mille péchez, qui se vautrent dans l'ordure, qui y sont plongez, & comme ensevelis, qui en ont tous leurs sens infectez, toutes les facultez de leur corps, toutes les puissances de leur ame ? Qui peut exprimer l'horreur qu'elles font à Dieu & aux Anges ? *Le Pere de la Colombiere. Tome troisiéme. Sermon sur ce sujet.*

Le peché mortel nous rend esclaves du Démon. Voicy une étrange parole, que JESUS-CHRIST disoit aux Juifs, qui se glorifioient d'une prétenduë liberté, comme ayant l'honneur d'être la postérité d'Abraham : *Amen, amen dico vobis, quia omnis qui facit peccatum, servus est peccati.* Ne vous flattez pas vainement de cette fausse qualité de libres, que vous prenez avec plus d'arrogance que de justice ; car je vous dis en vérité, que tout pécheur est esclave de son peché ; c'est-à-dire du Démon, qui captive l'homme par son péché. Parce que comme l'esclave appartient au maître qui

*Joan. 8.*

l'acquiert, ou par achat, ou par le droit de sa victoire. Aussi celui qui s'est vendu à Sathan pour un peut de bien temporel, ou qui s'est laissé vaincre à lui, en rendant lâchement les armes, lui est livré par la justice divine, pour lui appartenir comme son captif : *A quo enim quis superatus est, hujus & servus est.* Le vaincu s'il est pris est esclave de son vainqueur par le droit de la guerre, & en cette honteuse qualité, le misérable est chargé de liens, & porte les chaînes de son impitoyable maître. *Monsieur Maimbourg, Sermon pour le Dimanche des Rameaux.* *Petri 2.*

Dans l'état de peché on ne fait aucune bonne action qui mérite la gloire.

Après un peché mortel commis, on est dans l'impossibilité de rien faire, qui puisse mériter la gloire pendant que l'on demeure volontairement dans cet état de mort, où rien ne pouvant être capable de vie ; il n'y a ni paroles, ni actions, ni bienfaits, ni souffrances, ni martire, ni miracles, qui puissent servir pour l'éternité, en tirant un homme de cette profondeur infinie du néant, où son peché le réduit, selon ces paroles de l'Apôtre : *Si linguis hominum loquar & Angelorum, si tradidero corpus meum, ita ut ardeam: charitatem autem non habuero, nihil sum.* On est de plus dans l'impuissance absoluë de s'affranchir de cet état sans la grace, dont on est indigne, & qu'on croit même souvent n'avoir pas, quoi que Dieu la donne. *Le même.* *1. ad Corinth. 13.*

Le mal que nous cause le peché mortel.

Il n'y a point de termes qui puissent expliquer le mal que le peché cause à nos ames ; c'est une séparation de Dieu, & un attachement aux créatures, qui ne sont que vanité : c'est la privation de la grace, & de toutes les vertus : c'est une exclusion du bonheur éternel, un obscurcissement de l'esprit, un déréglement de la volonté, une affliction & un tourment de la conscience, le commencement de la damnation; quoi plus? Le peché, selon saint Jean, nous porte dans le sein le coup d'une double mort: *Peccatum ad mortem.* Car non-seulement il nous donne la mort en cette vie, par la perte de la grace sanctifiante, sans laquelle nous sommes dans l'ordre surnaturel, ce que nos corps sont sans l'ame dans celui de la nature : mais il est aussi la mort de nôtre ame pour l'autre vie, par la perte qu'il nous fait faire de la gloire ; il nous ôte le droit que nous avions d'y prétendre ; & si nous étions surpris dans nôtre péché, nous en serions exclus pour jamais, & ce qu'il y a le plus à craindre, c'est que Dieu attache souvent nôtre reprobation à un peché mortel que nous aurons commis. *L'Autheur des Discours Chrêtiens. Discours sur le peché.*

L'ame est morte à la grace par le peché mortel.

Que pensez-vous que soit l'état d'une ame, qui a perdu la grace sanctifiante par le peché mortel ? representez-vous un corps mort dans le sépulchre, ou si vous voulez ces idoles des Gentils dont parle le Prophéte, lesquels ont des yeux, & qui ne voyent pas, des mains & qui ne touchent pas, des pieds & qui ne marchent pas : tel est l'état d'un homme, qui a perdu la grace par le peché mortel ; il a des yeux, & il ne voit pas : sa raison est environnée de si épaisses tenébres, qu'elle ne distingue plus le vrai d'avec le faux. Les pécheurs ont des mains, & ils ne font plus de bonnes œuvres, & celles qu'ils font ne méritent rien pour l'éternité : ils ont des pieds, ils ne marchent pas ; ou s'ils marchent, au lieu de marcher dans le chemin de la vertu, ils ne marchent que pour se précipiter dans l'abîme du vice. *Le même.*

L'état d'une ame dépoüillée de

Si vous voulez une naïve figure d'une ame que le peché mortel a désolée & dépoüillée de tous ses mérites : ne vous êtes-vous jamais trouvé au sac & au

tous ses mérites par un peché mortel.

pillage de quelque grande ville, lorsque l'insolence d'un ennemi victorieux a mis tout à feu & à sang; on n'y voit plus ces superbes bâtimens, les ruës sont baignées de sang, les places publiques, couvertes de morts, le soldat avare du butin a enlevé tout ce qu'il y avoit de riche & de précieux; on n'y voit plus qu'horreur, qu'effroy, que désolation; c'est le Prophéte Jeremie qui nous fait la peinture de l'infortunée Jérusalem ruïnée; mais qui nous fait par là l'image d'une ame pillée & sacagée, pour ainsi parler, par le peché; cet ennemi furieux n'est pas plûtôt entré dans le cœur, qu'il enléve la grace, & les dons du saint Esprit, & renverse tous ces magnifiques ouvrages de l'éternité, il détruit le mérite de toutes les bonnes œuvres, les jeûnes, les aumônes, les œuvres de charité; tout cela est perdu, & de nulle valeur pour le Ciel: ces titres illustres de fils adoptifs de Dieu, & d'héritiers du paradis, ces nobles prétentions sur le Royaume des Cieux sont anéanties: *Quomodo sedet sola civitas plena populo? Haccine est urbs perfecti decoris, & gaudium universæ terræ?* Le Prophéte Isaïe confirme la comparaison que vient de faire Jéremie par ces paroles: *Et relinquetur filia Sion, sicut civitas quæ vastatur vastitate hostili.* Si autrefois au rapport de l'Ecriture, David & toute son armée à la vûë de la ville de Siceleg, saccagée & brûlée par les Amalécites, pleurerent si abondamment, qu'ils verserent jusqu'à la derniere larme: *Planxerunt donec defecerunt in eis lacrymæ.* Qui ne soûpirera amerement? Qui ne versera des larmes de sang sur les ruïnes d'une ame désolée & ravagée par le peché? il n'y a que le pecheur qui n'est point touché de son malheur. *Le Pere Texier dans la Dominicale, Sermon pour le vingt-troisiéme Dimanche après la Pentecôte.*

*Thren. 1.*

*1. Reg. 30.*

Le pecheur est insensible à la perte de son ame que le peché lui a ravie.

La perte d'un champ, d'un héritage, d'une somme d'argent nous ôte le sommeil, & nous porte souvent jusqu'au desespoir; par la malice de nôtre peché, nous avons tout perdu en perdant Dieu; quelle doit être nôtre douleur & nôtre déplaisir? O monde, que tes sentimens sont déraisonnables! Tu crois que tes plaintes sont justes, que tes impatiences sont bien fondées, parce qu'on t'a fait perdre ton argent, & qu'on t'a enlevé une partie de ton héritage: & cependant tu ne te plains pas, tu n'as aucun regret, aprés que ton peché t'a ravi le Ciel, & enlevé ton souverain bien: *Doles damnum pecuniæ, & non doles damnum justitiæ.* Je vous fais juge, peuple Chrêtien, si à moins d'avoir perdu la foi, on peut être insensible sur cette perte. *Le même.*

Exhortation à fuïr le peché.

Soyons persuadez, (Chrêtiens) que le peché est l'unique mal qui mérite nos haines, le seul sujet qui demande nos larmes: fuyons le donc sur toutes choses. Avare pour le moins, fuï & déteste le peché, comme tu as fuï, & eu en horreur la pauvreté: Ambitieux, tremble à la présence du peché, comme tu fremis à la vûë d'un affront. Voluptueux, évite les occasions du peché, comme tu fais celles de la douleur; fuyons & haïssons le peché, de la même maniére que nous devons aimer nôtre Dieu; nous devons aimer Dieu par dessus toutes choses, fuyons donc le peché par dessus toutes choses; si quelqu'un s'en sent coupable, j'éléve aujourd'hui ma voix pour lui dire, ah malheureux! Par ton peché, tu as encouru la haine de ton Dieu: Tu t'es attiré sa colére; tu as donné la mort à ton ame; & tu as mérité les peines de l'Enfer: pour éviter ce déplorable malheur, il faut dès ce moment que tu aye recours à sa divine bonté, &c. *Le même.*

Le

Le pecheur par son peché se fait plus de mal qu'à qui que ce soit, puisque par sa faute, il perd la grace, & que s'en étant dépoüillé, il devient *aveugle*, *nud*, *pauvre*, *misérable*, comme parle le Disciple bien aimé. Jugez de là combien le peché est un grand mal, quelle horrible tâche il laisse à l'ame, & jusqu'à quel point il mérite d'être détesté. Certainement, saint Chrysostome a raison de dire, que nul ne peut recevoir de préjudice que de lui-même; car tout mal qui vient de dehors, ou par la malice des hommes, ou par l'intemperie des saisons, ou par le déréglement des humeurs, ou par l'artifice des démons, tout cela ne fait que du bien quand le peché n'y entre point; mais si quelqu'un vient à pecher, il ôte à son ame la vie de la grace, & lui ôte en même-temps une infinité de biens, & lui cause une infinité de maux. *Bellarmin, du gemissement de la colombe.* La grandeur du mal que le pécheur se cause à lui même par son peché.

Examinons, je vous prie, l'indignité du peché, par l'opposition qu'il y a entre la grandeur de Dieu, & la bassesse de l'homme. Qu'est-ce donc que Dieu qui est offensé par l'homme, & qu'est-ce que l'homme qui offense Dieu? Dieu est un Etre Souverain & indépendant, qui renferme tout dans lui, & qui n'a besoin de rien; l'homme est une foible créature qui de soi n'a rien, & qui a besoin de tout. Que pouvons-nous donc imaginer de plus monstrueux, qu'une créature, qui n'ayant rien de son fond, & qui étant obligée de recourir continuellement à Dieu, comme à la source de tous les biens dont elle a besoin, ose néanmoins s'armer contre lui? Encore une fois, qu'est-ce que Dieu, & qu'est-ce que l'homme? Dieu est Eternel, immuable; c'est le Roi des siécles; il a toûjours été, il sera toûjours le même, sans que le nombre des années, des jours & des heures diminuë à son égard. L'homme ressemble à une vapeur, qui se dissipe presque aussi-tôt qu'elle commence à paroître, comment donc étant aussi foible & aussi fragile qu'il est, a-t-il la hardiesse d'attaquer & d'irriter contre lui, un Dieu, qui selon l'expression de saint Paul, *posséde l'immortalité*? Qu'est-ce que Dieu; & qu'est-ce que l'homme? Dieu peut tout, & rien n'est capable de lui résister. L'homme est un ver sous les pieds de Dieu, qui l'écrasera pour peu qu'il le presse. D'où vient donc que ce petit ver toûjours rampant sur la terre, s'enfle & s'éleve contre son Seigneur? Dieu est le seul sage, tout est nud & découvert devant ses yeux, il connoît jusqu'aux plus secrettes pensées: & le Saint Esprit nous apprend que *les jugemens des hommes sont accompagnez de crainte & de doute.* Comment donc ont-ils la témérité de croire qu'ils peuvent tromper celui qui voit tout, & à qui rien ne peut échapper? Qu'est-ce que Dieu, & qu'est-ce que l'homme? Dieu est un Pere plein de bonté, & infiniment libéral, qui en retirant seulement la main, peut ôter à l'homme tout ce qu'il lui a donné, & le réduire au néant. Et cependant tout bon qu'il est, il a des enfans si denaturez, que s'il leur étoit possible, ils le détruiroient: Car à quel excez ne se porteroit pas la malice de tant d'impies, de blasphémateurs & d'athées, qui voudroient qu'il n'y eût point de divinité au monde? Qu'est-ce enfin que l'homme? Dieu est essentiellement le maître & le Seigneur souverain de toutes les créatures, & l'homme est essentiellement esclave de celui qui l'a créé; & néanmoins ce Maître si absolu, a des esclaves insolens, qui contre toute raison, l'offensent & l'outragent. *Le même.* Comparaison de Dieu qui est offensé, & de l'homme qui offense Dieu. *Sapient. 9.*

C'est une vérité répanduë dans les saintes Ecritures, que nos pechez sont la Le peché

est la cause de tous les maux que nous souffrons en ce monde.

cause de tous les maux qui nous arrivent en cette vie. Dieu s'est érigé un Tribunal de correction au milieu de la nature, où il exerce sur les pecheurs ses jugemens temporels, & ses justices passagéres pour les examiner, & pour les punir. C'est de là que découvrant les iniquitez qui s'élevent de nos consciences, comme autant de malignes & sombres vapeurs, qu'il assemble dans sa colére, & dont il forme ces tristes nuages, qui portent les foudres, les grêles, les vents contagieux, les inondations, & les sécheresses, dit Tertullien. C'est de-là, dis-je, qu'il verse sur les Nations ingrates & criminelles, le calice de son indignation & de sa colrée. Qui est-ce qui allume les guerres contre Jacob, qui

*Isaie.* 42. est-ce qui désole Israël? N'est-ce pas le Seigneur que nous avons offensé : *Nonne Dominus ipse cui peccavimus.* Je te ferai sentir que tu es pecheur, par les châ-

*Jerem.* 30. timens que j'exercerai sur toi : *Castigabo te in judiciis, ut non videaris tibi innoxius*, dit-il, par un autre. Ce qui fait dire à saint Chrysostome, on parle tant de calamitez, il n'y en a qu'une qui soit véritable, c'est le peché. Dans les autres maux, il entre beaucoup d'imagination, dans le peché tout est réel. Les autres maux peuvent produire des biens, mais le peché ne peut produire que des maux. C'est une calamité, qui est la source de toutes les calamitez, & de toutes les afflictions qui nous arrivent, & qui sont des châtimens que Dieu nous envoye. *Monsieur Fléchier. Serm. 2. pour l'ouverture des Etats de Languedoc.*

Il est de la justice de Dieu de ne pas laisser le peché impuni.

Dans l'ordre de la justice de Dieu, la peine & le peché sont deux choses inséparables. Cette verge miraculeuse de Moïse fut changée en serpent, & Moïse s'enfuit devant elle. Dieu fait en nous un prodige tout contraire : nos pechez qui sont des serpens, de l'engeance de celui qui séduisit nos premiers péres, se change en verge pour nous frapper, & nous devons fuïr devant eux, comme devant les autheurs de nos afflictions & de nos miséres, dès que nous manquons, nous sommes jugez, & le châtiment suit le peché : Outre qu'il est de la sagesse de Dieu, d'arrêter par des châtimens extérieurs l'impétuosité de nos passions. L'impunité les entretiendroit & nous enhardiroit à commettre des nouveaux crimes. *Le même.*

Ceux qui commettent un peché mortel sont eux-mêmes leurs plus grands ennemis.

Personne ne nous peut faire tant de mal, que nous nous en faisons à nous-mêmes, quand nous commettons un seul peché. Ni les hommes avec leur haines, ni Dieu même avec toute sa puissance, ne sçauroient nous nuire au degré que nous nous nuisons en nous laissant vaincre par quelque malheureuse passion. Les hommes peuvent nous enlever les biens temporels, & attaquer nôtre santé & nôtre vie ; les démons peuvent nous tenter, nous solliciter, & avec une permission particuliére de Dieu, nous tourmenter & nous maltraiter. Dieu étant essentiellement la bonté même, ne peut nous punir, si par nôtre faute, nous ne lui en donnons l'occasion ; mais le peché porte sa malignité bien plus loin. C'est un ennemi cruel, qui selon l'expression du Saint-Esprit, enléve en un instant tout ce qu'il y a de désirable. Il prive l'ame, de la grace, de l'amitié de Dieu, du droit qu'elle avoit à l'héritage celeste. Il lui cause une difformité horrible, la met dans un esclavage honteux ; & pour comble de malheurs la précipite dans la morr, en la séparant de Dieu, qui est la véritable vie. Qu'est-ce que les hommes en cet état-là ? Des phantômes qui se remüent & qui agissent ; des spectres qui semblent vivans, & qui sont plus réellement morts devant Dieu, que les morts qui sont renfermez dans les sépulchres. Vous auriez hor-

teur de l'emportement d'une personne, qui par desespoir s'enfonceroit un poignard dans le sein; & vous n'en avez point de vous-mêmes toutes les fois que par le peché mortel vous l'enfoncez dans vôtre ame. *Monsieur Tiberge dans sa Retraite second jour , premiére Meditation.*

Quel mal faisoit à Dieu, que ceux qu'il avoit mis dans le Paradis terrestre mangeassent d'un certain fruit, qui selon toutes les apparences, n'avoit rien de particulier qui fût different de tous les autres fruits, ausquels il leur étoit libre de toucher? où étoit l'énormité de leur faute? ce n'étoit pas certainement dans le fruit dont ils mangérent; mais dans la transgression de la Loi, qui leur défendoit d'en manger; & par une suite nécessaire, dans la désobéissance à l'égard de Dieu, dans la révolte contre Dieu, dans l'affectation de l'indépendance, & dans la soustraction d'eux-mêmes au souverain domaine de Dieu, dans l'attentat contre la Majesté de Dieu. *Le même.*

La malice & la griéveté du peché se prend de la transgression de la Loi.

Où le pecheur trouve-t-il de quoi executer ses tristes & malheureux projets? Le peut-il sans Dieu? Non, il ne peut offenser Dieu, qu'en employant contre Dieu même les biens qu'il en a reçûs. Déja pour pécher, il est necessaire qu'il vive, & il ne peut vivre, si Dieu ne le soûtient de sa main, & s'il ne lui conserve la respiration, le mouvement, & l'être. L'air qui entre dans sa bouche est à Dieu: le cœur qui conçoit de mauvais désirs est à Dieu; l'esprit qui forme des pensées injustes est à Dieu; les yeux qui jettent ou qui reçoivent de mauvais regards sont à Dieu. Tout le corps qui est l'instrument, & pour ainsi dire, la baze du peché est à Dieu; la lumiére qui éclaire les pas du coupable, ou les tenébres qui cachent la noirceur de ses actions, sont également à Dieu. Et par-là le souverain Arbitre du monde devient, si on ose s'exprimer ainsi, l'esclave de son propre esclave, à cause des loix qu'il s'est imposé à lui-même: & par un renversement, dont l'indignité est inconcevable, le pecheur fait servir Dieu aux pechez que Dieu deteste: *servire me fecistis in peccatis vestris.* *Isaia 43.*

Le pecheur fait servir Dieu à ses pechez.

Je ne veux point aller chercher comme a fait saint Chrysostome, la preuve de cette vérité, ni dans l'inondation du déluge, ni dans l'incendie de Sodome, ni dans le sang des aînez d'Egypte, ou de l'armée de Sennacherib: des évenemens plus communs m'en fournissent une plus sensible, en des effets qu'on voit tous les jours, & dont l'Ecriture m'apprend que la colére de Dieu, justement allumée contre les pécheurs, est la plus ordinaire cause. C'est, dis-je, l'Ecriture qui m'apprend, que Dieu se sert pour punir les pecheurs, des pertes de biens qui les appauvrissent, des revers de fortune qui les degradent, des mauvaises affaires qui les embarrassent, des longs procès qui les consument, des incendies qui brûlent leurs maisons, des grêles qui désolent leurs campagnes, des maladies qui usent leurs corps, des mauvais bruits qui flétrissent leur réputation, des morts imprévûës, & souvent tragiques qui mettent une triste fin à leur vie, & une tâche honteuse à leur mémoire. Je sçai que ces choses sont des effets naturels des causes secondes, qui les produisent la plûpart necessairement & sans dessein. Mais encore une fois, l'Ecriture m'apprend que ce sont des instrumens dont Dieu se sert pour punir ici-bas les pecheurs. *Le Pere d'Orleans Tom. 1. Serm. des peines temporelles du peché.*

C'est le peché qui attire tous les malheurs que nous voïons sur la terre.

C'est une vérité de foi, que nous n'avons pas plûtôt donné entrée au peché

Un seul

peché mortel nous fait perdre tous nos merites.

mortel dans nos cœurs, qu'il y fait un ravage étrange & general. Fussiez-vous doüé de toutes les vertus surnaturelles & infuses, fussiez vous arrivé au comble de la sainteté qu'on puisse acquerir sur la terre; fussiez-vous par un accroissement continuel de graces & de mérites, parvenuës à une perfection aussi éminente que la glorieuse mere de Dieu; il ne faut que le consentement à une mauvaise pensée, pour vous enlever toutes ces vertus, & vous ravir tous ces mérites: oüi ce seul peché dans un moment vous dépoüillera de toutes ces richesses spirituelles, dont l'acquisition vous avoit coûté tant de combats & tant d'efforts: il vous réduira à une nudité aussi absoluë de graces, de sainteté, & de mérites, que si vous en aviez toûjours été dépourvû: *Si averterit se justus à justitiâ suâ & fecerit iniquitatem, omnes justitiæ ejus quas fecerat, non recordabuntur.* (Ezech. 18.) Bon Dieu quelle étrange désolation, quelle épouvantable ravage! Pour en concevoir une plus vive & plus forte idée, figurez-vous un homme, qui non-seulement depuis son enfance ait mené une vie sainte & irréprochable; mais qui ait fait à chaque moment un progrez continuel en toutes sortes de vertus, en qui Dieu ait ramassé les graces les plus excellentes qu'il ait dispersées parmi les Saints, & qui ait acquis une infinité de mérites; s'il commet un peché mortel, le voilà en même temps, non seulement déchû de ce haut état; mais dépoüillé de tous ses biens, de tous ses mérites, de toutes ses richesses spirituelles; un seul mauvais désir volontaire anéantit tout à la fois tout le fruit de ses priéres, de ses jeûnes, de ses aumônes & de toutes ses pratiques de charité & de pénitence. *Monsieur de la Font. Entretiens Eccles. pour le 23. Dimanche aprés la Pentecôte.*

On ne connoit pas assez la malice du peché.

Nul ne commettroit le peché s'il le connoissoit parfaitement; c'est assez de le connoître parfaitement pour le haïr infiniment; mais pour connoître parfaitement le peché, il faudroit connoître parfaitement Dieu. La grandeur de Dieu est la seule mesure de la grandeur & de la malice du peché. Car comme Dieu est le souverain bien, le peché est le souverain mal, & Dieu n'est pas plus aimable que le peché est haïssable: Aussi Dieu haït le peché autant qu'il s'aime lui-même, & les mêmes raisons qui obligent Dieu à s'aimer, l'obligent à haïr le peché, comme lui étant opposé. N'ai-je pas toûjours les mêmes raisons d'aimer Dieu, n'ai-je donc pas les mêmes raisons de haïr le peché. *Le P. Nepveu, tome. 1. de ses Reflexions 4 jour de Janvier.*

La haine que Dieu porte au peché est un puissant motif pour le craindre & le haïr.

Que peut inspirer à Dieu cette haine éternelle, necessaire, infinie qu'il porte au peché, sinon une colére proportionnée à cette haine, un désir de se venger, éternel, nécessaire, infini? & jusqu'où ne doit pas porter ses vengeances une colére animée par une haine aussi forte, & soûtenuë par une puissance infinie? & nous ne craignons point cette haine, & nous ne haïssons point le peché, qui nous expose aux terribles suites d'une colére toute puissante; & nous ne l'évitons pas, & nous l'aimons & nous le commettons tous les jours quel aveuglement! En vérité n'est-ce pas nous haïr nous-mêmes, que de n'avoir point de haine pour le peché que Dieu haït infiniment, & qui nous rend nous-mêmes l'objet de sa haine & de ses vengeances les plus terribles. *Le même.*

La vengeance que Dieu tire

Le Ciel & l'enfer conspirent à nous faire comprendre la haine que Dieu porte au peché par les vengeances qu'il a exercées; le Ciel par la maniére

dont il punit les Anges rébelles ; L'enfer par les tourmens qu'il fait endurer à tant de mal-heureux pour un seul peché mortel. Une multitude presque innombrable de créatures trés-parfaites précipitées dans l'enfer, c'est-à-dire, dans un malheur infini & éternel, par un Dieu infiniment juste, infiniment miséricordieux pour un seul peché, pour un peché de vanité, pour un peché de pensée, pour un peché d'un moment, me font mieux concevoir que tous les raisonnemens, ce qu'est Dieu, ce qu'est un peché qui l'offense. Quel est donc mon aveuglement de le commettre avec tant de facilité, & de m'en faire même un bon-heur! Dieu juste ne peut punir le peché plus qu'il ne le mérite : Dieu miséricordieux le punit toûjours moins qu'il ne le mérite, & cependant il le punit d'un enfer. Jugez de-là ce que c'est qu'un peché. Mais devons-nous croire que le peché change de nature parce qu'il est en nous ? Que Dieu ait lui-même changé de sentiment à l'égard du peché, & qu'il le haïsse moins ? Le peché n'est-il pas toûjours le même ? Dieu n'est-il pas aussi toûjours le même, toûjours infiniment Saint, toûjours infiniment opposé au peché ? Croyons-nous que parce que nous avons commis un plus grand nombre de pechez, que les anges, que nous avons dû concevoir par la maniére dont il l'a puni en eux, combien il le hait ; que parce que nous avons vû mourir un Dieu pour nous, que nous avons eû le tems & le pouvoir de faire pénitence; grace qu'il a refusée aux anges; croyons-nous enfin que parce que nous sommes plus vils, & coupables de plus de crimes, redevables de plus de graces que les anges, il doive nous être plus indulgent ? *Le même. Réflexion pour le cinquiéme jour de Mars.*

du peché mortel.

Le peché est un souverain mal, puis qu'il est essentiellement opposé au souverain bien : Or puis-je ne pas haïr souverainement un souverain mal ? puis-je en faire mon souverain bien, comme je fais toutes les fois que je fais d'un bien créé ma derniere fin ; c'est-à dire toutes les fois que je commets un peché mortel ? pourrois-je commettre un peché si en le commettant, je pensois que je fais un mal, à un Dieu, qui m'a fait toutes sortes de biens, qui m'en fait à tous momens, & qui m'en feroit encore de plus grands, si je ne m'y opposois moy-même : .. De plus le peché est l'unique mal qui soit opposé à Dieu, & auquel Dieu soit nécessairement opposé ; il peut souffrir les autres maux, il peut les aimer, puisqu'il les fait, & il ne haït rien de ce qu'il fait ; *Nihil odisti eorum quæ fecisti* : il peut les changer en biens, il peut même s'y assujetir, comme il a fait en se faisant homme ; mais il ne peut point ne pas haïr le peché, il cesseroit d'être Dieu s'il pouvoit cesser de le haïr; & je voudrois qu'il ne haït point mon peché ? ou qu'il le laissât impuni, c'est-à-dire que je voudrois qu'il ne fût ni Saint, ni juste, c'est-à-dire qu'il ne fût point Dieu. Aurois-je crû être coupable d'une aussi horrible impieté, quand je commettois un peché mortel. *Le même. Réflexion pour le deuxiéme jour de Mai.*

Le peché mortel est le souverain mal.

*Sapient.* 11.

Nous nous allarmons si fort pour les moindres maux qui nous menacent ; il n'y a point de précaution que nous ne prenions pour les prévenir : d'où vient donc que nous sommes si tranquilles, que nous craignons si peu un mal infini, que nous prenons si peu de précautions pour l'éviter sinon que nous sommes infiniment aveugles. Car helas ! si nous n'étions aveugles,

Nous ne precós nulle précaution contre le peché.

pendant que nous craignons les moindres maux.

nous craindrions plus le peché que tous les maux du monde, plus que la mort, plus même que l'enfer. Car l'enfer, dés-là qu'il n'est que le mal de la créature, est un moindre mal que le peché, qui est le mal du créateur. Ce qui fait le plus grand mal de l'enfer c'est le peché. Les Saints qui connoissent Dieu, qui connoissent ce que c'est que le peché, ne balanceroient pas là-dessus, s'il falloit choisir l'un ou l'autre. *Le même.*

On ne connoit pas assez le malheur que le peché mortel nous cause.

Il n'y a que les ames Saintes & justes, qui puissent bien connoître le malheur extrême de perdre Dieu, & de tomber dans sa disgrace par le peché: car comme la grace répand des lumiéres qui font connoître le prix de ce trésor inestimable aux ames qui le possédent; ainsi le peché porte avec lui des ténébres épaisses, qui cachent aux pécheurs le bien infini qu'il leur fait perdre. De sorte que si quelques raïons d'une grace prévenante ne venoient à briller dans la nuit où une ame pecheresse est ensevelie, il lui seroit impossible de s'appercevoir de l'abîme effroïable où elle est tombée. Ainsi voit-on souvent les serviteurs de Dieu s'affliger de quelques legers égaremens, qui les éloignent un peu de Dieu, sans les en séparer, pendant que les grands pécheurs ménent sans remords une vie, que l'on peut nommer un peché continuel & sans interruption, comme saint Pierre l'appelle; *Incessabilis delicti.* Ils dorment, ils rient, ils joüent, ils se plongent dans la volupté, pendant qu'ils sont dans un état, qui entraîne avec lui une séparation éternelle de Dieu. *Essais de Sermons pour la Dominicale, tome premier, le premier Dimanche d'après l'Epiphanie.*

*2. Petri 2.*

La mort d'un Dieu nous fait connoître la malice & la griéveté du peché.

*Psalm. 18.*

Rien n'est plus propre à nous faire connoître combien le peché est odieux à Dieu, que de savoir que ce même Dieu a voulu mourir sur une croix pour expier le peché. Qui ne doit s'écrier à la vûë de cet étonnant spectacle d'un Dieu étendu sur la croix pour y crucifier ce monstre avec lui, qui ne doit s'écrier, dis-je, avec le Prophéte; *Delicta quis intelligit?* Qui pénétre bien ce que c'est que le peché? qui a toute l'intelligence nécessaire pour bien concevoir tout le fond & toute l'étenduë de sa malice? Je m'en forme quelque idée, ô mon Dieu, lors que la foi m'apprend que vous le punissez dans les enfers, par une éternité de flâmes; mais je le conçois bien plus clairement, lors que je considére un Dieu mourant pour donner la mort au peché. Si nous regardions ce grand objet avec les yeux de la foi, nous concevrions une partie de la malice renfermée dans le peché, puis qu'il demande une satisfaction si extraordinaire. Ah! pour vous retenir sur le bord des précipices, où vos passions vous entrainent, je ne vous parle, ni d'enfer, ni d'éternité, ni de jugement; je ne vous présente que vôtre Dieu mort en croix, qui vous dit par la voix de son sang; voilà ce que j'ai souffert pour expier cette injustice, cette médisance, ce larcin. Pecheur n'espére pas te défendre devant Dieu, en disant que tu ne connoissois pas l'énormité de tes crimes; pouvois-tu l'ignorer, après avoir entendu prêcher tant de fois, qu'un Dieu étoit mort sur une croix pour leur expiation? en vain voudrions-nous examiner pourquoi Dieu pouvant pardonner les péchez sans ce grand holocauste, a néanmoins éxigé cette étonnante réparation; il nous doit suffire que ses jugemens sont la sagesse & l'équité même. Ainsi puisque le Pere Eternel a voulu que son Fils mourût, sa sagesse & sa justice le demandoient de la sorte. Il n'en faut pas

davantage, pour nous faire concevoir qu'il y a dans le peché une malice que nous ne ſçaurions jamais pénétrer, quand nous la méditerions pendant tous les ſiécles. *Le même.*

Si ſaint Paul en l'Epître aux Romains a eu raiſon de dire que les Gentils ne ſont pas excuſables dans leur impieté, parce qu'encore qu'ils n'ayent pas reçû les vives clartez de la foi, ils pouvoient néanmoins arriver à la connoiſſance de Dieu par la lumiere de la raiſon, & par la vûë des créatures: Quelle excuſe pourront apporter les Chrêtiens à leurs crimes; puis qu'outre les lumiéres de la raiſon, qu'ils ont commune avec les infideles, ils ont de plus celles de la foi; qu'ils ont été inſtruits des hautes véritez de l'Evangile, & reçû tant de graces pour en pratiquer les maximes: cependant nous voyons regner parmi nous les mêmes impiétez, qui ont engagé les payens aux flammes éternelles: ne faut-il donc pas avoüer que comme nôtre connoiſſance eſt plus grande, auſſi nôtre ſupplice ſera plus horrible, & que la qualité de Chrêtien, qui nous devroit être un ſujet d'eſpérance & de gloire, eſt celui de nôtre crainte; puiſque nôtre condamnation ſeroit moins rigoureuſe, ſi jamais nous n'avions été honorez de la grace du baptême. *Monſieur Pean, tome deux, deuxiéme Entretien.*

Les pechez des Chrêtiens ſont plus griefs que ceux des païens.

Toutes les fois que vous pechez mortellement, vous ſentez la force de la loi. J'en appelle à vôtre expérience. Dites-moi, avant que de commettre cette injuſtice, cette calomnie, cette impureté, n'avez-vous pas ſenti la voix du Légiſlateur? qu'elle étoit forte! qu'elle étoit puiſſante! qu'elle avoit de poids & d'authorité! c'eſt elle (dit ſaint Auguſtin) qui ſe fait entendre juſque parmi les peuples les plus barbares, au milieu du trouble & de l'ignorance: naturellement tout homme ſçait la diſcerner. De-là naît la crainte, la frayeur, avant que de pécher; de-là la confuſion & les remords après avoir commis le crime; de-là les ténébres qu'on recherche, pour dérober aux yeux des hommes des déſordres qui choquent leur raiſon, & qu'on ne rougiroit pas de commettre, ſi l'on ne ſentoit la honte de ſa tranſgreſſion. Que fait donc un pecheur, ſentant, appercevant la loi, preſſé par un Légiſlateur inviſible, qui ſe fait entendre au fond de ſon cœur? *Non ſerviam*, dit-il, non, malgré l'évidence du précepte, dont je reconnois la force, dont je ſens l'impreſſion, malgré l'empire, le domaine d'un ſouverain, d'un maître intérieur, qui commande, qui m'inſtruit, j'affecterai l'indépendance, je me ſouſtrairai à ſa loi, je ſecoüerai ſon joug. *Non ſerviam.* Je ſens deux maîtres, & deux loix au dedans de moi, celle de Dieu qu'il a gravée juſques dans le fond de ma raiſon, celle des ſens, ou du monde, dont je connois la difformité. J'abandonnerai Dieu, je n'obéirai pas. *Non ſerviam*; & de deux eſclavages, je préférerai celui de la créature. D'un côté, un patron injuſte, ou emporté, un maître perdu de conſcience, un ami intereſſé exigent de moi une action inique, frauduleuſe, criminelle; de l'autre un Dieu plus grand & plus ſûr Légiſlateur, me fait entendre une loi contraire; je laiſſerai le maître inviſible, je renoncerai le véritable Seigneur, je me rangerai du parti des rebelles. Quelle injuſtice! quelle infidélité! *Pris d'un Sermon manuſcrit.*

Le peché eſt une tranſgreſſion de la loi de Dieu & de la raiſon, on veut ſe ſouſtraire à l'obéïſſance qu'on doit au ſouverain Légiſlateur.

*Jerem. 2.*

Ce n'eſt pas aſſez que le peché, pour être véritablement mortel, ſoit contre une loi parfaite, il faut encore que la matiére dont le pecheur abuſe, ſoit de

Pour être un peché

mortel, il faut que ce soit une trâgression formelle, en matiére de conséquence.

conséquence, afin qu'il soit un objet de haine, & mérite une peine éternelle. Pour vous faire comprendre ceci, faisons une supposition avec saint Augustin, elle n'a rien de chymérique, & elle mérite vôtre application. Si le Seigneur, maître qu'il est de sa créature, nous avoit dit à tous, comme il dit autrefois à Adam; j'ai fait croître parmi vous un fruit délicieux, dont la seule vûë peut être un sujet de tentation pour vous, & un piége à vôtre innocence. Cependant si jamais vous y portez une main criminelle, vous périrez de la mort de l'ame; *In quocumque die comederis, morte morieris*: c'est-à-dire, toutes les fois que même dans une matiére légére, peu importante de soi, vous transgresserez la loi que je vous donne, je vous arracherai la vie de l'ame, la grace, la charité qui la vivifie; qu'aurions-nous à dire (Messieurs)? pourrions nous nous plaindre de la sévérité du maître qui nous feroit ce commandement, & nous récrier comme le serviteur inutile; *Homo austerus es*. Vous êtes un maître trop sévére, tout vous indigne, tout vous irrite, jusqu'aux moindres transgressions, tout est puni avec la même sévérité; *Ex ore tuo te judico*, vous répondroit l'arbitre de l'équité. Serviteur infidele & méchant, je n'emploïe point d'autre conviction contre vous que vos propres plaintes; *Sciebas quia homo austerus sum*: Vous n'ignoriez ni la rigueur avec laquelle j'exige l'obéïssance de mes créatures, ni l'obligation précise que vous imposoit ma loi, ni les peines que j'avois attachées à la transgression: vous avez désobeï à mon commandement dans une chose, qui toute légére qu'elle est de soi, est devenuë considerable par ma défense; rébelle prévaricateur que vous êtes, vous avez mérité ma haïne, & toutes les suites de ma haïne. Quoi de plus équitable? Il est donc vrai, que si Dieu vous avoit défendu une inobservation légére sous les derniéres peines, nous n'aurions pas lieu d'accuser la justice du souverain. Mais graces à vous, Seigneur! vous avez eu égard à vôtre foiblesse, vous avez connu la fragilité de vôtre ouvrage, & pour avoir moins d'occasions de me haïr, de me punir, vous n'avez voulu imputer à peché mortel, que ce qui tire à conséquence, ou pour le culte que je vous dois, ou pour la societé humaine. Non ce n'est point à une matiére indifférente de soi que le Seigneur a attaché son indignation: ce qui l'anime & ce qui l'aigrit contre nous, sont des choses qui par elles-mêmes ont je ne sçai quoi de déraisonnable, de honteux; je dis bien plus, parmi tant d'objets indifférens qui choquent la raison, le Seigneur ne veut pas que ce qui ne nuit que foiblement à son culte, ou au bon ordre de la societé civile, devienne un crime capital; pour faire que je sois coupable d'une transgression mortelle, & que vous me punissiez d'un éternel supplice, il faut que mon action, que ma pensée, que mes paroles aillent directement à troubler, à déconcerter le bon ordre que le Créateur a établi dans l'univers, & à en désunir l'harmonie. Ainsi une légere négligence au service de Dieu, ne me rend pas indigne de son amour, comme si j'avois prostitué mon cœur & mon adoration à d'infames idoles. Ainsi une petite raillerie sans amertume n'éteint pas la charité, &c. *Le même.*

*Genes. 2.*

*Luc. 19.*

*Ibidem.*

Un pecheur en pechant mortellement perd la crainte de Dieu.

L'homme s'aimant lui-même, & étant par conséquent ennemi de tout ce qui pourroit lui nuire, il n'est pas besoin que les oracles de la foi lui apprennent à rédouter un Dieu vengeur, & des supplices asssûrez: la nature en cela lui tient lieu de réligion. La crainte fait de si profondes impressions sur son

son ame que souvent elle y laisse les mêmes traces, & y excite les mêmes agitations que le mal même. Cependant cette crainte si naturelle, & si vive, cede au penchant de sa corruption, & dût-il être à jamais malheureux, il ne veut pas cesser d'être criminel. Faut-il que le peché détruise l'homme, en détruisant le Chrêtien, & qu'il étouffe les instincts de la nature, après avoir éteint les sentimens de la grace. *Autheur anonime.*

Ceux qui pechent avec plus de connoissance sont plus criminels.

La maxime de l'Évangile est trés-véritable, que le serviteur qui sçait la volonté de son maître, & ne la fait pas, sera davantage puni: Pilate ne contribua pas moins à la mort du Sauveur du monde, que Judas; au contraire, il y contribua davantage, puis qu'il lui prononça son arrêt, il le livra aux bourreaux, il le fit flageller, & attacher enfin à une croix. Cependant le Sauveur assûre, du moins nous pouvons le conjecturer de ses paroles, que le peché de Judas étoit plus grand que celui de Pilate; pourquoi? parce que Judas connoissoit ce divin Seigneur, c'étoit un de ses disciples, un de ses Apôtres; il avoit entendu sa doctrine, il avoit vû ses miracles, il avoit été témoin oculaire de sa sainteté, & de ses vertus: au lieu que Pilate étoit un païen, qui ne sçavoit rien de toutes ces choses, si bien que son ignorance diminuoit son crime, & la connoissance de l'autre augmentoit le sien. *Autheur anonime.*

Comme tout pécheur est rebelle à Dieu quand il peche.

Que fait le pécheur quand il péche? il veut se soustraire au joug de la grace pour se soumettre à celui de la nature; il s'attache aux loix & aux maximes du monde; d'où il arrive qu'il se soustrait aux loix du souverain Législateur; soûmis à la passion qui le domine, il secoüe le joug du Tout-puissant; seul rebelle à la loi de son Dieu, il entreprend de l'interpréter à sa mode, & de l'élargir autant qu'il veut, de se l'accommoder, & de la tourner enfin à son gré. Parlons plus juste, il la rejette, il la méconnoît, il la contredit, il la détruit: *Dissipaverunt legem tuam*; Le mondain dit, je ne puis pas m'assujetir à tant de dévoirs génânts & onereux, &c. *Autre Autheur anonime.* *Psalm. 118.*

Nos pechez sont la cause des châtimens de Dieu.

Le Prophete Isaïe nous avertit que nos pechez nous répondent souvent au dedans de nous; *Respondebunt peccata nostra*: Cela veut dire que lors que Dieu nous afflige & nous châtie, lors qu'il nous arrive quelque disgrace, ou quelque perte temporelle, nos pechez nous avertissent intérieurement, qu'ils en sont la cause. Lors que nous demandons par quel malheur un tel accident nous est arrivé, nos pechez nous répondent qu'ils nous ont attiré cette punition. Quand le Fils de Dieu châtia ceux qui vendoient, & qui achetoient dans le Temple, il fit une chose, dit saint Augustin, d'une grande instruction pour nous. Il fit un foüet avec les cordes dont ces gens lioient leurs marchandises: *Cum fecisset flagellum quasi de funiculis*; C'est un mystere qui nous apprend, dit ce Pere, que Dieu ne se sert que de nos pechez, & des propres instrumens de nos crimes pour nous châtier, & pour nous punir; *Quia de peccatis suis homines vapulant, ideo Dominus flagellum de funiculis negotiatorum fecit, & inde expulit de templo omnes qui sua quærebant.* C'est pour cela que le Roi Prophete dit que les pecheurs sont enchaînez par leurs propres pechez. Qu'ils ne cherchent donc point ni dans la malice des hommes, ni dans l'injustice de la fortune, ni dans l'inconstance du sort, les causes des peines qu'ils souffrent, & qu'ils n'en accusent que leurs pechez. *Essais de Sermons pour le Vendredi de la seconde semaine de Carême.* *Isaïe 59.* *Joan. 2.* *In Psal. 130*

L'ame est deshonorée par le peché.

Le peché deshonore l'homme. Cette ame que les Philosophes ont appellée une particule de la divinité, parce que comme Dieu, elle a des opérations nobles, excellentes, incomprehensibles ; cette ame, dis-je, tombe quelquefois de ce haut degré d'élévation dans une condition qui ne differe guere de celle des bêtes ; la raison aveuglée par la passion souvent ne revient plus, se perd, n'écoute plus les conseils, n'agit plus que d'une maniere fougueuse & emportée. Le peché nous rend plus vils que les créatures inanimées, qui ne sont soüillées que par le peché de l'homme, & Dieu n'a contre elles, ni colere, ni vengeance. Enfin tôt ou tard, le peché rend l'ame misérable, après l'avoir deshonorée ; & comme on est devenu l'objet de la colere de Dieu, on est exposé à des peines éternelles. *Pris d'un Traité de la Conscience.*

On resiste à la grace en commettãt un peché.

La résistance qu'on fait souvent au peché avant que de le commettre, & de s'en laisser vaincre, montre qu'on a la grace qui s'y oppose, & qui nous en détourne. Aussi le peché en est-il plus grief, que quand on est surpris, ou qu'une violente tentation ne permet pas d'y faire tant de réflexion. Car enfin cette résistance du cœur qui chancelle avant que de se laisser tomber, & qui s'oppose à une action avant que de la produire, montre que la passion laisse encore assez de liberté pour découvrir le péril, & voir la nature de l'action qu'on va commettre : elle marque que la grace entre dans le cœur, & qu'on la rejette, & qu'on se détermine aprés avoir déliberé ; elle est une conviction sensible qu'on donne la préférence à l'objet qu'on suit, sur les sollicitations que Dieu fait, & enfin qu'on commet le peché avec plus de connoissance & plus de malice. *Le même.*

Il y a toûjours quelque mépris de Dieu dãs le peché mortel.

Il y a toûjours du mépris de Dieu dans le peché : car on fait en sa présence, & sous ses yeux ce qu'on ne feroit pas devant un homme, devant un enfant de dix ans : on méprise les biens qu'il offre, & l'on en choisit d'autres par préférence. D'un côté le monde & le démon présentent quelques biens sensibles ; de l'autre Dieu offre sa grace & sa gloire, sa benediction, & ses couronnes. Quelque idée que l'homme puisse avoir des biens que le démon lui veut donner, il sçait que leur durée ne s'étend pas au-delà de la vie, au lieu que les autres sont éternels : cependant il préfere les plaisirs du monde, & les objets sensibles à tout ce que Dieu peut lui promettre de plus doux & de plus grand. Il ne faut pas qu'un homme raisonne beaucoup pour nous persuader qu'il méprise les périls & la mort, lors que voyant une épée qui va le percer, il fait un mouvement pour l'enfoncer lui-même dans son sein, au lieu d'en détourner le coup. Le pécheur n'ignore point que la vengeance & la mort marchent à la suite du peché ; il entend les ménaces de Dieu, & ne peut douter que les fleaux de sa vengeance ne viennent un jour fondre sur lui ; cependant il peche & persévere dans le peché, il méprise donc la colere & la vengeance d'un Dieu tout-puissant. *Le même.*

Un pecheur est rebelle à Dieu.

Il y a dans le peché de la rebellion contre Dieu ; ils ont rompu mes chaînes, disoit-il lui-même, en parlant aux Israëlites ; Le rebelle ne dit pas toûjours qu'il veut detrôner son Prince, il cache son dessein, & voile son entreprise trop odieuse : mais lors qu'il viole ses loix, qu'il brise ses armes & ses statuës, au lieu de lui rendre les justes hommages qu'il lui doit, qu'il marche sous les étendarts de l'ennemi, la rebellion est averée. Or que fait le pecheur en com-

mettant le peché ; il foule aux pieds les loix du souverain, il déchire ou efface son image, il rejette avec mépris les sceaux de la grace ; il suit les inspirations du démon qui le trompe, & qui le séduit ? Quelle insolence à un homme mortel! *Le même.*

On régarde avec horreur un sujet, qui rédevable à son Prince de toute sa fortune, ne laisse pas de se révolter contre lui ; le crime redouble, s'il emploïe pour l'offenser ces mêmes richesses & cette authorité qu'il a reçûë de lui. Homme qui es la créature de Dieu ! tu lui dois tout, & tu emploïe ce que tu as reçû de talens & d'esprit contre lui-même. On dépend tellement de Dieu, que dans le moment même qu'on l'offense, il ne tient qu'à lui de nous perdre ; cependant on l'attaque, on se révolte. Il y a dans le peché quelque chose même de plus que la rébellion ; c'est de la haine contre Dieu : c'est pourquoi Dieu dit lui-même qu'il punira l'iniquité de ceux qui le haïssent. Vous n'y pensez pas, pecheurs, à cette suite naturelle du crime ; mais un peu de réfléxion vous convaincra de la vérité de cette remarque ; en péchant on souhaite que Dieu ne voye point le crime ; on se flatte même souvent qu'il ne le voit pas ; on ravit donc à Dieu, autant qu'on le peut, sa presence par tout, qui est une de ses perfections essentielles : du moins on souhaite dans ce moment qu'il ne l'ait pas ; on desire, en pechant, que Dieu ne punisse point le crime, on espére même qu'il ne le punira point. On ôte donc à Dieu sa justice & sa sainteté, ou du moins on souhaite qu'il n'en ait point à nôtre égard ; c'est-à-dire, qu'on voudroit qu'il ne fût pas Dieu. Quel plus grand effet de haine ! *Le même.* Circonstances qui rendent le peché mortel odieux à Dieu.

Qu'est-ce qu'une ame en peché mortel ? c'est un temple profané, un sanctuaire soüillé ; c'est une épouse adultere ; Dieu l'a en horreur ; il renonce à la possession qu'il en avoit prise ; il ne la regarde plus comme son bien, comme son héritage, il la haït en un mot, & l'a en horreur.. Aussi n'y a-t-il rien que ce Dieu n'ait emploïé pour détourner les hommes de commettre le peché qui lui est si odieux : Promesses, menaces, les trésors de ses graces, ses souffrances, sa vie, & tout son sang, & néanmoins on le commet avec facilité, & après l'avoir commis, on demeure dans une insensibilité. *Autheur anonime.* Combien Dieu a en horreur le peché mortel.

Voyez (Chrétiens) dans la tyrannie odieuse de Pharaon, l'empire que le démon a usurpé sur la terre. Considérez dans l'ordre barbare que ce Roi impie avoit donné de faire mourir en naissant tous les enfans mâles Israëlites, les efforts que fait le démon pour étouffer dans ces malheureux sujets tous les désirs qu'ils peuvent concevoir de se délivrer de son joug. Remarquez dans les plaïes extérieures dont ce Prince endurci fut frappé avec toute sa cour, les plaïes invisibles que le peché fait dans les ames qui en sont captives. Dans tous les premiers nez d'Egypte frappez de mort par l'Ange exterminateur, découvrez le caractere malheureux de reprobation & de mort, dont est frappé ce peuple impie & persecuteur des bons. Dans ce Moïse persecuté dès le berceau, & miraculeusement conservé dans la cour même de Pharaon, pour devenir le libérateur de son peuple ; Qui ne reconnoit Jesus-Christ persecuté par Hérode dès sa naissance, échappé par la protection divine au carnage des innocens, cherchant dans l'Egypte même, un asile contre la fureur d'un Roi barbare. Mais admirons davantage dans ce même Moyse, ou- La tyrannie que le démon exerce sur ceux qui se livrent au peché.

vrant les flots de la mer avec sa baguette, pendant que Pharaon, qui le poursuit, est enseveli avec tous les Egyptiens dans ces eaux profondes; admirons, dis-je, le vrai Moïse nôtre divin libérateur, qui sauve tout le genre humain du naufrage universel du peché. *L'Abbé du Jarry, Panegyrique de saint Pierre Nolasque.*

**La grieveté du peché paroit dans la mort du Sauveur.** C'est sur le Calvaire, & sur la Croix que nous devons regarder le peché, si nous voulons juger de sa malice; la vûë du Calvaire me fait mieux comprendre ce que c'est qu'un peché, que la vûë de l'enfer. Un Roi qui condamne à la mort son propre fils, fait mieux sentir l'excès de sa colere, que s'il immoloit un peuple entier. C'est sur le corps déchiré, c'est dans le cœur percé de Jesus-Christ crucifié, que je dois considerer le peché, & non pas dans les fausses lumieres d'un cœur déréglé, & d'un esprit aveuglé par la passion, ou dans les préjugez du monde corrompu. Mais Sauveur des hommes que vous êtes pour moi un étrange motif de crainte: Car si l'on traite ainsi l'innocent, & le Saint des Saints, comment traitera-t-on le coupable? Si on n'épargne pas le fils, épargnera-t-on l'esclave? si on punit si sévérement celui qui n'a que la figure du peché, que sera-ce du pecheur même? *Le P. Nepveu, tome 4. de ses Réflexions.*

**La laideur & la difformité du peché.** *Psalm. 49.* Une ame qui porte le peché renfermé en soi, y porte son enfer: il ne faut pour la porter à l'extremité de la misére, que la forcer de se voir, & c'est pourquoi Dieu en ménace le pecheur par ces paroles terribles: *Arguam te, & statuam contra faciem tuam*; Je le reprendrai, & le mettrai lui-même devant ses yeux. Vûë terrible, mais inévitable à tous les pecheurs, qui les portera à se déchirer, & à vouloir se fuïr eux-mêmes sans s'en pouvoir jamais séparer, & c'est ce qui causera l'excès de leur desespoir. Malheureux pouvoir que les pécheurs ont donc en cette vie, de se cacher à eux-mêmes! Illusion funeste qui ne les empêche de se voir pour un peu de tems, qu'afin de les mettre dans la nécessité de se voir toûjours en cet effroyable état! Comme la grande misére des réprouvez en l'autre vie, sera de se voir, & que leur plus grand malheur en celle-ci, est de ne se voir point: aussi la grande colere de Dieu pour l'autre vie est de forcer les pecheurs de se voir; & sa grande miséricorde pour celle-ci, est de mettre le pecheur devant ses yeux, & de lui faire connoître la misére de son état. C'est par cette vûë qu'il remplit les ames d'une confusion salutaire, d'une haine sainte contre elles-mêmes, & contre le peché, & d'un dégoût du monde, qui devient pour elles un spectacle d'horreur, parce que c'est le regne du peché. C'est par cette vûë qu'il détruit leur orgüeil, & la vaine complaisance qu'elles avoient en elles-mêmes, & qu'il les convainc de leur misére, de leur pauvreté, & de la profondeur de leurs plaïes. La vûë du peché dans l'autre vie, est la punition du peché; dans celle-cy elle en est le remede, & la destruction: mais afin qu'elle produise tous ces bons effets, il faut que la miséricorde de Dieu la tempere, & y joigne des sentimens de confiance & d'amour. Une vûë trop vive du peché changeroit l'état de cette vie en celui de l'autre, & y produiroit l'enfer & le desespoir; l'homme y est incapable d'y soûtenir la vûë du moindre peché connu dans toute la difformité qu'il renferme; ainsi il est nécessaire que Dieu proportionne à nos forces la connoissance du peché, & qu'il ne nous en donne autant que nous en pouvons porter. *Essais de Morale, tome cinquiéme.*

Une créature se fait un Dieu de l'objet de sa passion, c'est saint Augustin qui le dit, & qui le sçavoit très-bien; sçachez, mon frere, qu'autant que vous avez de vices, & de passions, dont vous vous rendez esclave, autant vous avez de divinitez que vous adorez, au mépris du véritable Dieu. Vous vous laissez aller à la colere; cette colere est l'objet de vôtre divinité : *Iratus es, ira tibi Deus* : Vous avez conçû un amour déréglé pour cette femme, cette passion & cette créature est vôtre divinité : *Libido tibi Deus est*. Pourquoi cela? parce que le pécheur fait son idole & son Dieu de ce qu'il aime, & de ce qu'il estime : *Unusquisque enim quod cupit & quod veneratur, hoc illi Deus est*. *Monsieur Joli, tome premier*.

Celui qui péche se fait un Dieu de l'objet de sa passion.

Voulez-vous voir le pitoïable état d'une ame dans le péché; figurez vous, dit saint Augustin, l'ancien cahos dont il est parlé dans la Génese; qu'est-ce que le monde étoit au commencement? *Terra erat inanis & vacua, & tenebræ erant super faciem abyssi* : La terre étoit vuide & inutile, & les ténébres étoient répanduës sur la face de l'abîme. Triste, mais véritable figure d'une ame dans l'état de peché. C'est une terre vuide & inutile, dit saint Augustin, parce qu'elle n'a rien, & ne peut rien avoir d'elle-même. C'est une terre pleine de ténébres, & couverte d'obscuritez; parce qu'elle est privée de la vraye lumiere, qu'elle est aveugle dans toutes ses puissances, & dans toutes ses facultez : c'est-là l'effet que produit le peché. *Le même*.

De l'état d'une ame dans le peché. *Genes. 1.*

Qu'il y ait d'un côté de la balance, tant de bonnes œuvres que vous voudrez, & de l'autre côté un seul peché mortel, qui ne soit pas expié par la pénitence; ce seul peché l'emportera par son poids, & précipitera le pecheur dans les enfers. Chose étrange! mais qui doit nous donner une extréme horreur du peché; s'il se trouve qu'un homme ait jeûné plusieurs années au pain & à l'eau; qu'il ait donné tout son bien aux pauvres; qu'il ait converti un grand nombre d'infideles & d'hérétiques à la foi, & qu'après tant de saintes actions, il consente à un seul peché mortel, tout le bien qu'il aura jamais fait ne le délivrera pas de la justice du juge; il sera condamné à mort, & à une mort éternelle. Le juge souverain ne se laissera point fléchir par la considération de toutes les bonnes œuvres qui auront précedé, ou suivi cette offense mortelle. *Le Pere Duneau dans son Avent, Sermon des trois venuës du Fils de Dieu.*

Un seul peché mortel l'emporte sur toutes les bonnes œuvres.

Il est vrai, que Dieu est tellement élevé par la hauteur infinie de son être, qu'il est inaccessible aux efforts de toutes les créatures. Rien ne lui peut nuire effectivement, & le vouloir attaquer, c'est imiter ces peuples, qui tiroient des fléches contre le Soleil, & faisoient la guerre au ciel. Mais quoi que Dieu soit ainsi inaltérable en lui-même, il est néanmoins vrai qu'il peut souffrir quelque chose dans nôtre estime, & dans l'appretiation que nous en faisons, & n'avoir point dans nos idées ce qui le doit faire en nous le Dieu de nôtre cœur : Car ayant droit d'être reconnu de nous, pour ce qu'il est, d'être honnoré par-dessus tout ce qui est hors de lui, d'être l'objet de nôtre culte, & d'une vénération qui ne peut être dûë qu'à lui; nous pouvons lui ravir cette gloire qu'il exige de nous, & le détruire ainsi dans nous-mêmes; ensorte qu'il soit vrai de dire, qu'il n'est point Dieu dans nôtre esprit, & que nous l'avons anéanti pour nous, substituant une idole en sa place; & c'est ce qui se fait par

Le peché mortel attaque Dieu, & le détruit en quelque maniere en nous-mêmes.

le peché, & ce qui rend sa malice si énorme. *Le Pere Guilleminot, livre intitulé la Sagesse Chrêtienne, chapitre cinquiéme.*

Le peché & une actió de vertu sõt souvent tout semblables à l'extérieur.

L'extérieur du peché ne différe souvent en rien de celui de la vertu. L'un & l'autre est une action naturelle, humaine, ordinaire. Que deux hommes fassent la même démarche, il est impossible de distinguer celui qui la fait par ambition ou par interêt, de l'autre qui agit par générosité & par grandeur d'ame. Un bien mal acquis ressemble tout-à-fait à celui que l'on posséde justement. Un plaisir que la circonstance de l'objet rend légitime, est tout pareil à celui que le changement d'objet rend criminel; en un mot, la cupidité & la charité, qui, selon saint Augustin, sont les deux sources, d'où coulent toutes nos actions, se confondent tellement dans les canaux par où elles passent, que nous-mêmes, au dedans, nous avons souvent de la peine à les distinguer. Ce qui rend donc une action peché, c'est l'opposition qu'elle a avec Dieu, dont la volonté nous est marquée par les loix qu'il nous a données; & c'est justement ce qui ne s'apperçoit pas, cette opposition est quelque chose d'intérieur, de caché, & d'éloigné de nos yeux. *Monsieur Tiberge dans sa Retraite.*

La mauvaise idée que la plûpart des gens du monde se forment du peché.

Ce qui change si fort les vraïes idées que la foi nous donne du peché, c'est que le monde nous en présente de toutes contraires; car comment regarde-t-on dans le siécle, la plûpart des fautes qui s'y commettent? A moins qu'elles n'aillent ouvertement à la ruine de la societé civile, ou contre un certain honneur que les méchans mêmes voudroient conserver, on les regarde comme des fragilitez pardonnables, comme des échapées de jeunesse, comme des tours d'esprit, comme une habileté dans les affaires, comme un agrément dans la conversation, comme un air libre, & débarassé, comme un jeu. Ah! Seigneur, quel jeu, où l'on est sûr de perdre toûjours, & de ne gagner jamais! où l'on se prive en un moment de tous les biens spirituels & éternels, & où l'on s'engage pour le tems & pour l'éternité dans l'abîme de tous les maux. *Le même.*

Le pecheur, par un peché mortel, préfére en quelque maniére le démon à Dieu.

Afin que l'indignité de l'offense qu'on commet contre Dieu paroisse davantage, voici, ce semble, comme l'on peut raisonner sur cet article. Autant de fois qu'un homme délibere dans l'occasion de commettre un crime, il se fait comme le juge & l'arbitre entre Dieu & le démon son irréconciliable ennemi, pour décider à qui l'emportera des deux. Car d'un côté Dieu fait sçavoir clairement sa loi, & répresente son fils attaché à la Croix pour le salut du monde, pour détourner le pecheur du malheureux dessein qu'il conçoit. Le démon d'un autre côté répresente vivement l'attrait du plaisir, & sollicite puissamment à s'y abandonner, afin de le perdre en le faisant consentir au mal. Or ce pecheur en se laissant vaincre lâchement à son ennemi, ne déclare-t-il pas ouvertement qu'il fait plus d'état du démon que de Dieu même; puisque quittant volontairement le parti de Dieu, il se range de celui de son ennemi, & prononce comme un juge souverain & inique, l'arrêt en faveur du démon auquel il se livre, en agréant l'objet défendu par les loix divines & humaines qu'il ne peut ignorer. Ou bien il semble tenir la balance en main, où d'un côté il met Dieu, le Paradis, un bonheur éternel; de l'autre il met un plaisir infame; & sur le point de le suivre au préjudice de l'amitié de Dieu, & de ses droits sur le Royaume du Ciel, ne montre-t-il pas visiblement qu'il fait plus d'état de ce plaisir qui passe en un moment, que de la possession du souverain bon-

heur. Que peut-on se figurer de plus horrible, de plus indigne, & de plus outrageux à la souveraine majesté! *Sermon manuscrit.*

On ne sçauroit trop rebattre cette vérité, que le peché mortel est le seul mal qui soit au monde, & qu'à proprement parler, tout le reste n'est point un mal, puis qu'il n'a point d'opposition directe avec le souverain bien, & que les maux de la vie, perte de biens, de santé, d'honneur, infirmitez, langueurs, pauvreté, peste, famines ne sont pas des maux de leur fond, puis qu'on peut les tourner à bien. Ah, Messieurs! faisons-nous en tous lieux les échos de cette parole si véritable, le peché mortel est le seul véritable mal. Disons-le, dans ces sombres cachots, où le coupable languit, plus touché de sa captivité que de son crime; disons-le à nos familles, faisons-le couler avec le lait dans le cœur de nos enfans, que ce soient les prémieres leçons d'une éducation chrêtienne. Nous-mêmes au fort de nos malheurs, dans ce tems fâcheux où tout nous désole, où tout nous abandonne; au fort d'une persecution, opprimez, calomniez, pillez; disons-nous pour nous soulager, après-tout, le peché mortel seul est un véritable malheur; tout le reste peut devenir une grace de mon Dieu en des mains qui sçavent en faire usage. *Sermon manuscrit.*

Le peché mortel est le plus grand & le seul mal qui soit au monde.

Dieu demanda autrefois à Job, s'il n'avoit point vû ses tresors: *Numquid ingressus es thesauros nivis, aut thesauros grandinis aspexisti?* Sans attendre sa réponse, il les lui fit voir, & lui dit en les lui montrant; *Hæc paravi in tempus hostis:* Voilà ce que j'ai préparé pour le tems auquel j'ai dessein de faire la guerre à mes ennemis. Là tu vois la discorde armée, portant le glaive, & le flambeau; les hommes se préparent eux-mêmes ces fléaux: mais ma providence s'en sert pour punir les nations superbes, & les états où la politique a étouffé la réligion. Là tu vois la sterilité, trainant après soi la faim, le désordre, un noir & affreux desespoir: c'est par où je veux me venger d'un peuple ingrat de mes bienfaits, & abusant de mes dons pour m'offenser. Là tu vois cette peste, de tout tems si ennemie du genre humain, qui laisse à peine assez de vivans pour donner la sépulture aux morts: c'est par-là que je dépeuplerai une ville, où régne impunément la débauche, le blasphême & l'impieté. Ici tu vois ces divisions, ces haines, ces aversions, ces divorces: je les punirai, & en les punissant, je les ferai servir à détruire la fortune, le répos, la reputation de ces familles déréglées, où l'on ne reconnoit de loi que l'interêt & le plaisir. Que tout cela soit les effets de la nature, des passions, de la malignité des hommes. Ce sont toûjours les instrumens, dont la justice de Dieu se sert pour punir ici-bas les pecheurs; faisant souvent, par le ressort d'une providence admirable servir le vice à l'expiation, & au châtiment du vice même. *Le Pere d'Orleans, Sermon des peines temporelles du peché.*

Le peché est la cause de tous les châtimens dont Dieu punit les hommes.

*Iob. 38.*

Nous voyons dans la moïenne région de l'air les nuës qui se forment, les éclairs qui paroissent, les tonnerres qui grondent, les orages qui se crévent, la foudre qui tombe, l'origine de tout cela vient des vapeurs & des exhalaisons que la terre envoïe au ciel, & que le ciel renvoye, & fait tomber sur nous. Ainsi quand nous voyons fondre sur nos têtes tant de malheurs, la famine, les guerres, les pestes, tant de maladies & de miseres que nous souffrons, & qui semblent inonder toute la terre, nous devons croire à la vérité qu'elles

Suite du même sujet.

viennent de Dieu, & de la main de la justice de Dieu. Mais nous devons aussi être persuadez, que nos crimes, & nos excès sont auparavant montez jusqu'au trône de sa Majesté, afin de crier vengeance, & se former en tempêtes & en orages contre nous. *Livre anonime.*

Suite du même sujet. A vrai dire c'est le seul peché qui rend les peuples misérables, comme le Sage nous en assûre dans les Proverbes: car, je vous prie, de quelle autre source viendroient tant de ruïnes causées par les infidéles, tant d'excursions de barbares, tant de victoires remportées par nos ennemis ? d'où ces horribles fléaux de famine, de péste, & de guerres que nous ressentons si souvent ? pourquoi éprouverions-nous si souvent le ciel d'airain pour nous ? pourquoi tant d'especes de maladies différentes qui nous affligent de tous côtez, tout cela ne vient-il pas du peché comme de sa source ? encore sont-ce des traits de la miséricorde divine, pour nous faire rentrer dans nous-mêmes, & n'être pas obligez de nous punir plus rigoureusement en l'autre vie. *Le même.*

Le peché est contraire à la raison. Le peché est toûjours contraire à la raison. Dès que c'est l'offense de Dieu, c'est une revolte injuste contre un maître de qui nous dépendons essentiellement. Mais si le peché en général blesse la raison, cela est encore bien plus vrai en particulier de certains pechez, dont on a horreur par un sentiment même de la nature, dès qu'on y fait quelque réflexion. Pechez trop ordinaires dans le monde; mais dont la passion nous empêche d'appercevoir la difformité. La conscience a beau sur cela reveiller de tems en tems la raison endormie, ou plûtôt la raison a beau quelquefois picquer la conscience; le cœur l'emporte sur l'esprit, la passion triomphe de la raison, & si l'on est ingénieux ce n'est que pour se tromper soy-même par ses propres lumieres, & pour justifier par de vains raisonnemens, une conduite qui renverse toutes les loix divines, & souvent même qui dément tous les sentimens humains. *Le Pere Giroust, Sermon du Jugement dernier, tome premier de l'Avent.*

Sujet qu'on donne au démon d'insulter à Dieu, quand on commet le peché. Il y a une réflexion à faire sur le peché, laquelle on peut assûrer qui en détourneroit une ame qui auroit quelques bons sentimens: & cette réflexion se presente assez naturellement. Il est même difficile de commettre un peché considérable sans la pénétrer. Une personne qui commet une faute griéve, ne se soucie pas de déplaire à Dieu pour plaire au démon. Quelque interêt qu'elle ait de se permettre cette faute, il est sûr que Dieu en est offensé, & que le démon en triomphe... Or seroit-elle insensible à l'insulte que le démon peut faire à Dieu, lors qu'il tient dans ses fers une ame que Jesus-Christ a rachetée au prix de son sang ? Je ne travaille que pour perdre cette ame: on ne m'a point vû vivre, souffrir, & mourir pour la sauver: elle ne reçût jamais que des marques de haine: son Créateur l'a comblée de bienfaits; elle l'abandonne néanmoins pour se ranger de mon parti. Son Rédempteur a porté jusqu'à des excès incroyables, la tendresse dont il brûloit pour elle, elle méprise sa loi, pour se rendre mon esclave. Une teinture légere de réligion, la moindre connoissance qu'on auroit & de Dieu, & de ses bienfaits, seroit incompatible avec une froideur si détestable ? mais on ne laisse pas de violer les commandemens de Dieu, quelquefois même sans beaucoup de répugnance, sans crainte, sans frayeur. Il ne semble pas qu'on puisse allier ces deux choses; rien de plus commun que le peché; c'est-à-dire, rien de plus commun que les occasions qu'on

qu'on donne au démon d'insulter à Dieu. Quelle est l'ame, quel est le cœur du pecheur? *Livre intitulé, Rémarques sur divers sujets de Réligion & de Morale tome deuxième.*

En vain le pecheur cherche les ténébres, en vain il s'éloigne des yeux des hommes pour commettre son peché; son peché se montre malgré toutes les précautions de son autheur. Caïn prit de grandes mesures pour couvrir la mort de son frere Abel qu'il avoit tué, & ce même sang que sa main parricide avoit répandu, découvrit sa cruauté.. Ce ne fut ni Adam, ni Eve, ce ne fut point l'ame d'Abel qui éleva la voix pour accuser le criminel; ce fut en quelque maniere le crime même qui cria, pour faire connoître l'impie Caïn. Le pecheur pût-il durant quelque tems dérober son peché à la connoissance des hommes, il ne sçauroit le cacher à sa propre conscience, & il suffit qu'il soit peché pour paroître tel devant elle. Il ne sçauroit le cacher à Dieu, qui ne peut rien ignorer, & qui doit punir toute désobéïssance à sa loi: mais il est des pechez qui laissent des traces d'eux-mêmes, qu'on n'a qu'à suivre pour connoître le coupable. *Le même.*

Le peché ne peut être caché, il s'éleve contre le pecheur même qui l'a commis.

Le pecheur tâche à colorer ses mauvaises actions par des raisons ridicules, & qui prouveroient évidemment que c'est à Dieu, & non point à lui qu'il s'en faut prendre. Si l'on pénétre le sens de ces raisons, elles se reduisent à dire; je ne puis autrement agir. Foiblesse, occasion, complaisance, exemple, passion: il prétend par-là recourir à un défaut de liberté. S'il n'est pas assez maître de soi-même pour éviter le mal où il est porté par son penchant, & pour faire le bien à quoi il sent de la répugnance, à qui prétend-il que l'on attribuë son peché sinon à Dieu, qui a permis le danger, qui dispose de sa grace, qui seul peut soûtenir sa vertu: je ne puis pas; pourquoi? parce que Dieu ne me met pas en état de le pouvoir, si je peche ce n'est pas ma faute. Attentat horrible contre la Providence, la sagesse, la miséricorde, & la sainteté de Dieu. *Le même.*

Fausses & mauvaises excuses des pecheurs, quand ils disent qu'ils ne peuvent faire autrement.

Quel mal fais-je à Dieu par mon peché, pourra dire un libertin? Quel mal vous lui faites? on vous l'a dit cent & cent fois. Vous contrevenez à ses ordres, vous violez sa loi, vous lui préferez la créature; par-là ne lui faites-vous pas le dernier de tous les outrages? Dieu est-il moins que les hommes? est-il au-dessous des Rois, dont vous observez les loix avec tant d'exactitude? a-t-il moins de droit de se faire obéïr? ne vous a-t-on pas même quelquefois entendu dire qu'il étoit plus que tous les Princes & les Rois de la terre? & pourquoi donc n'auroit-il pas le même privilege? est-il le maître de tout l'univers, pour abandonner les hommes à leurs désordres, en les abandonnant à leur liberté? faudra-t-il que parce qu'il est le meilleur des Souverains, que sa bonté nous porte à l'offenser plus impunément? *Le Pere de la Ruë, Sermon pour le Vendredi de la quatrième semaine du Carême.*

La malice du peché & l'outrage qu'il fait à Dieu.

Il faut que nos pechez soient grands du côté de Dieu qu'ils offensent, qu'ils interessent beaucoup sa gloire, qu'ils allument infiniment les ressentimens de sa colere; puis que Dieu pour réparer sa gloire l'a sacrifiée, pour ainsi parler, & que pour appaiser son indignation, il a immolé la vie de son Fils même. Jamais la justice des grands ne paroît plus épouvantable, que lors qu'ils immolent à leur ressentiment quelque victime qui leur est chére. Quand on voit

Combien Dieu hait le peché, & d'où il faut juger de la grandeur de cette haine.

dans l'Ecriture qu'un Roi de Moab alla sacrifier son fils sur les murailles de la ville où il étoit assiegé ; on conclud aisément la grandeur de son ressentiment par cet épouvantable exemple. Sanglante Croix que je vois paroître sur le Calvaire ! que tu fais voir à mes yeux une vive mais rédoutable peinture de la grandeur du peché , & de la rigueur de sa justice ; il faut bien dire que Dieu hait infiniment le peché , puis qu'il en a puni si rigoureusement l'image en la personne de son Fils , sans que ni la divinité de son être , ni l'innocence de ses mœurs , ayent pû arrêter les foudres de sa vengeance. Il faut encore que ce mal soit extrême pour les hommes , & qu'il traîne après soi de malheureuses consequences pour eux , puisque pour prévenir nos maux un Dieu a enduré tant de peines. *Monsieur Biroat , dans ses Sermons particuliers sur quelques Dimanches de l'année, deuxième Sermon du Jubilé.*

La perte que l'on fait de tous ses mérites par un seul peché mortel.

S'il arrive malheureusement que vous commettiez un seul peché mortel , tout ce que vous avez fait, vos veilles , vos jeûnes , vos prieres , vos aumônes, toutes vos actions de charité , tout cela est perdu pour vous , & tellement perdu , que si vous veniez à mourir dans ce triste état, vous seriez éternellement damné. Vous vous seriez reposé après le travail d'une vie pénitente,& vos bonnes œuvres vous auroient suivi ; mais un nouveau peché suivi de vôtre mort vous ravira ce doux repos;&de toutes ces bonnes œuvres,il ne vous en sera tenu aucun compte. Répresentez-vous dans quelle consternation est un laboureur,lors qu'après avoir mis en son champ de bonnes semences , aprés l'avoir arrosé de ses sueurs,après s'être flatté qu'une riche moisson le dédommageroit de toutes ses peines , il voit tout à coup une impetueuse grêle fondre sur son champ,en abatre & en couper les épics. Répresentez-vous quel est la douleur d'un marchand,lors qu'après une longue & dangereuse navigation,prêt à entrer dans le port avec un vaisseau , dont la charge l'eût enrichi pour toute sa vie,il tombe entre les mains des Pirates,qui en une heure,lui enleve les fruits de plusieurs années. *Pris du Diction. Moral, dans le 2. Discours pour la clôture du Jubilé.*

Le malheur que cause le peché mortel.

Pecher mortellement , c'est perdre l'amitié de Dieu , tout le mérite du sang du Redempteur , le droit qu'il nous avoit acquis par sa mort à la gloire; c'est perdre Dieu même ; comprenez cette perte , prévoyez-en toutes les conséquences , vous concevrez l'énormité du peché mortel. Ames reprouvées ! malheureuses victimes de la colere , & de la justice de Dieu , depuis que vous n'avez pas voulu être l'objet de sa bonté & de ses grandes miséricordes , vous la concevez , du moins vous la sentez cette énormité incompréhensible; quels sont vos regrets ? vôtre douleur est extrême ; & vôtre rage & vôtre désespoir ne finiront jamais. Maladies , pertes de biens , adversitez , tristes & fâcheux accidens de cette vie , que vous méritez peu le nom de mal ! Quelque amer que tout cela soit à l'esprit , & au cœur , si le peché en est banni , je puis y trouver un véritable bien , tout cela peut m'être salutaire , & je dois le regarder comme des bienfaits du Seigneur , & certainement ils sont tels ; & au contraire , honneurs , fortune , opulence , grandeurs mondaines , joyes , plaisirs de cette vie , si vous êtes accompagnez d'un seul peché grief , vous êtes de véritables disgraces , & un châtiment bien terrible d'un Dieu justement irrité. Il est donc vrai que le peché n'est pas seulement le seul mal , à proprement parler , mais qu'il ne peut y avoir un autre mal; helas ! le regarde-t'on comme tel ? Le peché plaît, le peché a des charmes , & l'on pourroit dire que bien

des gens ne trouvent du goût dans les plaisirs qu'autant qu'ils sont assaisonnez de quelque peché. *Le Pere Croiset, premier tome de sa retraite.*

Voila ce que c'est qu'un peché mortel; l'offense d'une majesté infinie, infiniment respectable, & qui mérite infiniment d'être aimée. C'est un outrage volontaire fait à un Dieu, par une créature vile & abjecte, que ce Dieu a comblée de bien-faits. C'est le plus grand de tous les maux, & proprement le seul mal qu'il y ait au monde; source de tous les maux qui ne sçauroit être expiée par toutes les satisfactions, & par le sacrifice même de tous les mortels, seul digne d'une peine éternelle; voilà ce que c'est que le peché mortel. Et le regarde-t-on comme tel?.. Il faut certainement que le peché soit un grand mal, puisque Dieu, qui est la bonté même, & dont les miséricordes passent tous les prodiges qu'il a fait, punit d'une maniére si épouvantable un seul peché mortel. *Le même.*

Ce que c'est qu'un peché mortel.

Ce que nous devons particulierement remarquer, c'est l'état misérable d'une ame, qui s'est une fois adonnée au peché; car comme un corps mort n'a plus d'ame pour connoître son état, ni de sentiment pour le sentir, ni de voix pour implorer l'assistance de celui qui le pourroit ressusciter; ainsi l'ame étant une fois privée de Dieu, & transpercée par la playe mortelle du peché, est dans l'état du monde le plus misérable, sans qu'elle se connoisse, sans qu'elle le sente, & sans qu'il lui reste, selon saint Augustin, aucune lumiere pour s'adresser à Dieu, & pour lui demander qu'il la ressuscite. L'ame est la vie du corps, & Dieu est la vie, & comme l'ame de l'ame; *Vita corporis anima, vita animæ Deus*: Si nous voulons bien comprendre l'état de l'ame qui n'a plus Dieu, nous n'avons qu'à considerer le corps qui n'a plus d'ame. Il y a même ceci de particulier, Dieu ne hait point un corps mort, entant qu'il est simplement un corps, il est en ce sens incapable de bien & de mal; au lieu que Dieu hait & abhorre véritablement l'ame du pecheur. Il la déteste jusqu'à la condamner à des supplices effroyables & éternels, à moins que lui-même ne la tire de cet état de peché. Car elle est tellement misérable, qu'elle l'est volontairement, & qu'elle est superbe dans sa misere. *Livre intitulé: Instructions Chrétiennes, pour le quinziéme Dimanche après la Pentecôte.*

L'état misérable d'une ame en peché mortel.

Il faudroit pouvoir comprendre la majesté infinie d'un Dieu, & l'infinie disproportion de la créature avec le Dieu qu'elle offense, pour avoir une juste idée de l'énormité du peché. L'offense d'une majesté infinie par un être vil & abjet qu'elle détourne de sa derniere fin, étouffant en lui tout principe de vie, c'est-à-dire, la grace, peut-elle être moins punie que d'une peine éternelle? Nulle rédemption dans l'autre vie, nul retour, il faut donc que l'arbre reste éternellement où il est tombé.. Ames réprouvées, malheureuses victimes de la colere, & de la justice de Dieu, depuis que vous n'avez pas voulu être l'objet de sa bonté, & de ses grandes misericordes, vous la concevez, ou du moins vous la sentez cette énormité incompréhensible; quels seront vos regrets? vôtre douleur est extrême, & vôtre rage, & vôtre desespoir ne finira jamais. *Le Pere Croiset, tome premier de sa Rétraite pour un jour de chaque mois.*

Le peché mortel merite d'être puni d'une éternité de peines.

Considerons que quand nous n'aurions commis qu'un seul peché mortel en toute nôtre vie, nous aurions un juste sujet de gémir, & de craindre jusqu'à la mort: nous avons peché, nous sommes effrayez du nombre de nos

Nous avons grand sujet de craindre pour les pe-

chez que nous avons commis.

pechez, nous pouvons encore pecher, nous ne sçavons pas si nos pechez nous ont été pardonnez, & comment pouvons-nous ne rien craindre ?.. Quelque déréglé, quelque impie qu'on soit, on ne voudroit pas mourir dans le peché, & l'on se plaît de vivre dans le peché, quoi qu'on ne puisse pas se promettre sûrement une heure de vie. Avons-nous fait un pacte avec la mort, avons-nous fait une convention avec l'autheur & le maître de la vie, que la mort ne nous surprendra point dans le peché. Il est surprenant qu'il faille faire de grands raisonnemens, à des fideles pour leur inspirer l'horreur du peché, fut-il jamais nécessaire d'en faire autant pour inspirer l'horreur & la crainte d'un précipice ? & quelque délicieux que fût le poison, le prendroit-on si l'on sçavoit qu'il donne immanquablement la mort? *Le même.*

Double haine que Dieu porte au peché.

Comme Dieu a une haine d'abomination pour le peché, & celui qui l'a commis, il a encore une haine d'inimitié contre lui. Il ne faut pour le reconnoître qu'ouvrir l'Ecriture sainte, elle est toute pleine de menaces, & de malédictions qu'il donne à l'impie. Il ne faut que porter les yeux sur toutes les parties de l'univers, qui portent depuis le commencement du monde, & porteront éternellement les marques de sa colere contre le pecheur, elle a desolé le ciel dans le châtiment des Anges, elle a une fois enseveli toute la terre dans un déluge d'eau; mais cette haine ne s'arrête pas encore-là, elle poursuit le pecheur au delà du tombeau, pour en faire un sacrifice éternel, & sanglant de sa vengeance. Et quoi que sa haine employe son pouvoir pour punir le pecheur dans les enfers, quoi qu'il frappe, pour ainsi dire, à tours de bras sur ces victimes de sa justice, elle n'est jamais contente; c'est pourquoi ses châtimens n'ont point de bornes dans leur durée ; comme leur grandeur ne peut égaler sa haine, il faut que leurs tourmens soient éternels. Cette doctrine nous doit faire connoître deux choses. La premiere que la malice du peché est bien énorme, puisqu'un Dieu si juste & si bon a pour lui une haine si étrange : La seconde, de quelle maniére les pénitens doivent haïr le peché, puisque nos sentimens ne sont justes qu'autant qu'ils sont conformes à ceux de Dieu. *Le Pere Gegou, livre intitulé : L'usage du Sacrement de Pénitence, chap.* 1. §. 1.

La haine qu'on doit avoir du peché.

Comme la haine du peché produit nécessairement la douleur dans une ame qui s'en trouve coupable ; ensuite de cette haine, il en faut concevoir un regret, & une douleur si violente, qu'il n'y a rien au monde qu'on ne voulût avoir souffert plûtôt que l'avoir commis, & qu'on ne fût prêt de souffrir plûtôt que de le commettre à l'avenir. Ce n'est pas encore tout : car ensuite de cette haine d'abomination, se sentir animé à punir le peché, & à en prendre vengeance sur soi-même, à le détruire si l'on peut, & à en arracher jusqu'à la racine. Or comme il est impossible qu'on haïsse le peché de la sorte, qu'on ne haïsse de la même maniére, tout ce qui en a été, ou en peut être la cause; il s'ensuit que la haine que l'on porte au peché, doit encore nécessairement s'étendre sur tout ce qui en a été la cause, & l'occasion; si cette cause & cette occasion sont ordinairement jointes à leur effet. Car autrement, ce n'est pas haïr son peché, que d'être encore attaché à ce qui a été la cause & l'occasion de le commettre; comme ce n'est pas craindre la chaleur que de ne

pas craindre de s'approcher du feu. Voila le sentiment qui a fait tous les véritables penitens ; *Peccatum meum contra me est semper*, disoit David ; mon peché se représente éternellement à mes yeux, mais comme un ennemi mortel qui m'effraye, & que je ne sçaurois voir sans horreur. C'est là la haine d'abomination; & parce que ses yeux avoient été la prémiere cause, & l'occasion de sa chûte, il condamna ses yeux à pleurer toute sa vie : *Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam.* Le même.

*Psalm. 50.*

*Psalm. 118.*

C'est une expression surprenante dont se sert l'Apôtre quand il dit que les pecheurs crucifient derechef Jesus-Christ en eux-mêmes : *Rursum crucifigentes sibimetipsis filium Dei, & ostentui habentes.* Qui pourroit en effet s'imaginer qu'un Chrêtien devenu pecheur, soit pour ainsi parler, un Calvaire vivant, où il y a des foüets & des épines, des marteaux & de clouds, des lances, & du fiel, des ministres & des bourreaux. Qui pourroit se figurer qu'il y eût un gibet cruël & infame, où l'on vit J.Christ tout nud, J.Christ outragé, dechiré de coups, Jesus-Christ enfin mort sur la croix. C'est cependant dont l'Apôtre nous assûre. O ciel ! peut-on voir avec les yeux de la foi un spectacle si sanglant, & si affreux, & ne se point résoudre à mourir plûtôt mille fois, que de consentir à le renouveller dans son cœur, & dans ses membres, en les faisant servir d'instrumens au peché. *Livre intitulé: Entretiens de l'Abbé Jean, & du Prêtre Eusebe.*

Les pecheurs crucifient derechef le Fils de Dieu, selon S. Paul. *ad Hebr. 6.*

Pour nous former une idée de l'état où se trouve une ame dans le peché ; souvenons-nous de cette triste & touchante peinture que l'Ecriture fait au livre des Machabées, de l'horrible profanation du temple de Jérusalem. Rapellons dans nos esprits le Tabernacle dépoüillé de ses ornemens, le parvis couvert d'arbrisseaux immondes, les murailles soüillées de meurtres & d'abominations, les trésors & les vases sacrez abandonnez au pillage, les cerémonies & les sacrifices interrompus, une idole placée sur le frontispice du temple ; la fumée d'un encens sacrilege mêlé avec le sang des Prêtres égorgez au lieu de victimes ; toute la Sainteté, toute la pompe, & toute la richesse de ce Temple si auguste & si vénérable livrée en proye à l'avarice & à l'impieté du barbare Antiochus. Triste, mais naturelle peinture d'une ame soüillée, & corrompuë par le peché : de ce Temple malheureux, où le démon est adoré à la place de Jesus-Christ ; où la foi qui en est le fondement, subsistant encore parmi les débris des autres vertus, laisse voir je ne sçai quel mélange affreux de profanation & de réligion : ames pécheresses, voilà ce que vous êtes après un peché mortel, & durant tout le tems qu'il n'est point effacé par la pénitence. *Essais de Sermons pour le jour de la Pentecôte.*

Peinture d'une ame en peché mortel.

Mais pourquoi ce ver de terre ose-t-il offenser cette souveraine majesté ? pour un plaisir bas & honteux, pour un interêt de rien. A qui m'avez-vous comparé, dit Dieu, par son Prophete ? Ou plûtôt que ne m'avez vous pas preferé ? Quand ce seroit l'empire du monde, ce seroit toûjours un affront insigne ; mais après tout, la grandeur du prix diminueroit en quelque façon, la grandeur du crime, ou du moins rendroit le criminel plus excusable ; mais offenser Dieu pour une bagatelle, pour un rien ? *Obstupescite cæli super hoc :* étonnez-vous, ô cieux, de ce choix indigne ! pleurez por-

On offense Dieu pour une bagatelle & une chose de néant.

*Jerem. 2.*

te du ciel, & soyez-en inconsolable ! mon peuple s'est porté à deux grands maux, l'un de m'abandonner, moi qui suis la source d'eau vive, & l'autre de courir après des ruisseaux boüeux, incapables d'étancher leur soif, & qui ne sont propres qu'à les altérer davantage ! *Le Pere Nepveu, tome troisiéme de ses Réflexions.*

Les biẽfaits que nous avons reçus de Dieu, augmentẽt la grieveté du peché.

Ce qui augmente infiniment la grieveté du peché, c'est la multitude & la grandeur des obligations que nous avons à Dieu que nous offensons ; il nous a créez à son image, il nous a rachetez de son sang, il nous en applique le prix d'une maniere particuliere, & par préférence à tant d'autres. Il nous a appellez à la foi, il nous nourrit tous les jours de sa chair & de son sang, il nous a delivré d'une infinité de maux, il nous préserve de mille dangers qui nous seroient funestes pour le tems & pour l'éternité ; il nous prévient de ses graces, il nous accable de ses bien-faits, il nous destine un bonheur éternel; & pendant qu'il nous garentit de tant de maux, qu'il nous fait, & nous destine tant de biens, dans ce tems-là même, nous l'oublions, nous l'offensons, & ne répondons à tous ces bienfaits que par des outrages: voit-on parmi les hommes, tout lâches qu'ils sont, l'exemple d'une aussi noire ingratitude, si ce n'est à l'égard de Dieu ? *Le même.*

C'est en vain que l'homme veut excuser ses pechez sur la fragilité humaine.

On n'ose pas dire ouvertement que Dieu est l'autheur du peché ; mais on le dit en secret, quand on rejette sur la foiblesse de la nature, & du tempérament que l'on a reçu de Dieu, les fautes dont on se sent coupables. Mais quelque penchant que l'homme ait au peché, il a pourtant la liberté de faire le bien & le mal. Car sans cela, comment est-ce, dit saint Augustin, que Dieu jugeroit les hommes ; & quel droit auroit-il de récompenser, ou de punir ceux, dont les bonnes & mauvaises actions n'étant pas libres, ne pourroient mériter ni punition, ni récompense. A la vérité l'homme corrompu & dereglé par le peché originel, dont il éprouve les funestes impressions, a une pente forte vers le vice : *Sensus hominis pronus est ad malum ab adolescentiâ suâ* ; Mais cette pente malheureuse est combatuë par la grace de JESUS-CHRIST, de sorte que si l'homme est foible par lui-même, il est puissant par le secours que Dieu lui donne. *Essais de Sermons pour l'Avent.*

*Genes. 8.*

Cõbien une ame qui a perdu la grace par un peché mortel est digne de larmes & de compassion.

Prophete qui avez versé tant de larmes sur la désolation de Jérusalem, & la destruction de son temple, voici un bien plus digne sujet de lamentation & de larmes. Quand vous nous faites la peinture du renversement déplorable de cette ville infortunée, vous dites, qu'elle étoit autrefois si peuplée, & si opulente, & qu'elle est devenuë deserte par le massacre prodigieux de ses habitans ; que celle qui dominoit sur tant de Provinces a été assujetie au joug d'une cruelle servitude ; que tout son ancien lustre, & tout son éclat, s'est tellement effacé & évanoüi qu'on n'y voit pas la moindre trace de son ancienne magnificence, & que ses ennemis s'en étant rendu les maîtres, l'ont dépoüillée de tout ce qu'elle avoit ramassé de plus rare & de plus précieux, pendant plusieurs siécles. Ne croyez pas, ( dit saint Jerôme ) que la chûte épouvantable de cette ville malheureuse, soit le principal sujet des larmes de Jérémie : il portoit sa vûë plus loin, il deploroit encore plus le malheur d'une ame fidele, qui est déchuë par son peché de l'état de grace, & qui a perdu en même tems toutes les vertus, & tout le merite qu'elle avoit

acquis par une longue pratique de bonnes œuvres. *Hic plangitur fidelis anima, quæ quondam plena fuit numerositate virtutum.* Monsieur la Font. *Comment. in cap. 64. Isaïa.*

Un homme en peché mortel, est proprement un homme qui a perdu Dieu; Ah! si vous conceviez comme il faut ce que c'est qu'une ame qui a perdu Dieu, qu'une ame qui en a effacé en soi l'image & la ressemblance par ses pechez, qu'elle vous paroitroit horrible & affreuse! quelle crainte n'auriez-vous pas de la plonger dans un état si déplorable? Quel soin n'auriez-vous pas de l'en retirer promptement? quel regret n'auriez-vous pas de lui avoir causé une mort si funeste & si effroyable? Non ce n'est point sur la mort de ce parent ou de cet ami qu'il faut verser des larmes; il faut les réserver pour des sujets qui soient plus dignes de pitié. Voulez-vous sçavoir quelle mort mérite vos larmes & vos sanglots? c'est la mort d'une ame qui a perdu son Dieu par un peché mortel. *Le même.* Suite du même sujet.

Pecher mortellement, c'est tomber dans la plus honteuse des confusions, puisque d'enfans de Dieu que l'on étoit, & héritiers de son Royaume, l'on devient esclaves & enfans du démon; c'est contracter une laideur qui n'a rien de pareil; c'est s'engager à des tourmens qui passent tout ce que nous pouvons imaginer. C'est tout perdre, corps, ame, graces, mérites, la gloire, le Paradis, un empire éternel, & Dieu même. C'est une trahison sans exemple, puisque nous trahissons celui à qui nous devons tout; c'est une perfidie inexplicable, puisque c'est fausser la fidelité que nous devons à ce Souverain Seigneur; c'est une rebellion inoüie, puisque c'est prendre les armes contre le Dieu du ciel & de la terre; c'est une ingratitude déplorable, puisqu'elle est commise à l'égard de celui, à qui nous sommes redevables de tous les biens de la nature & de la grace; c'est une fureur exécrable, puisque c'est donner la préférence au démon au-dessus de Dieu. C'est fouler aux pieds le sang d'un Dieu versé pour nous avec tant d'amour: c'est une malice infinie, puisque c'est offenser une bonté qui n'a point de bornes: c'est un parricide, puisqu'il ôte la vie à celui qui nous la donne, & a bien daigné prendre le titre de nôtre Pere. C'est un crime de leze-Majesté Divine, & un attentat incomprehensible, puisque c'est attenter à la personne d'un Dieu. *Monsieur Boudon, livre intitulé: Le Chrétien inconnu.* Le malheur qu'attire le peché mortel sur celui qui le commet.

L'Ecriture Sainte n'a point de terme plus expressif pour faire voir combien Dieu a le peché en horreur, que de l'appeller, *Abomination*, & ceux qui le commettent *Abominables*. *Abominabiles facti sunt in viis suis in abominationibus quas fecerunt.* Je sçai bien que quand elle employe ce terme, c'est pour marquer de certains crimes plus énormes, tels qu'étoient ceux de Sodome & de Gomorrhe, qui attirerent le feu du Ciel; & tels ceux qui obligerent Dieu d'inonder toute la terre par un deluge universel, comme pour laver les ordures abominables dont elle étoit soüillée: mais cela n'empêche pas que tout peché mortel ne merite ce nom, & ne soit effectivement une abomination devant Dieu: *Filii abominationum, funt filii peccatorum.* Ce qui se peut entendre en deux manieres. Prémierement, par rapport à sa propre nature; parce que le peché mortel comprend une malice énorme & une difformité monstrueuse, comme étant opposé à la droite raison, & à la loi de Dieu; ce qui le rend abominable, c'est-à-dire, qu'il mérite la haine & la détestation de Le peché & le pecheur sont abominables devant Dieu. *Psalm. 131. Eccl. 43. Eccl. 41.*

tout le monde, comme il merite celle de Dieu. Il est abominable en second lieu, par rapport à son effet; parce qu'il rend odieux celui qui l'a commis, & que Dieu, qui ne haït aucun de ses ouvrages, & qui au contraire n'a que de l'amour pour toutes ses créatures, regarde le peché, & celui qui en est coupable, comme son ennemi, l'objet de son indignation, un vase de colere, ainsi que parle l'Apôtre, le sujet sur lequel il exercera une éternelle vengeance, à moins que le pecheur ne déteste lui-même son crime, & ne l'efface par les larmes de la pénitence. Et ce qui renferme tout cela, un homme en état de peché mortel, est en horreur & en abomination aux yeux de Dieu. De sorte qu'on peut dire de tous ceux qui commettent un peché mortel, de quelque nature qu'il soit, ce que le Texte sacré dit d'un seul en particulier: *Abominabilis est apud Deum, qui hac facit*; Celui qui le commet devient abominable devant Dieu, qui ne peut le regarder, sans que son cœur n'en conçoive toute la haine possible, ce qui devroit suffire, pour nous en inspirer les mêmes sentimens. *L'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrêtienne, Sermon pour le dernier Dimanche après la Pentecôte.*

Deutero. 22.



PECHE',

# PECHÉ VENIEL.

## AVERTISSEMENT.

*NOus avons déja dit quelque chose du Peché Veniel, en parlant de la fidelité que l'on doit avoir dans les petites choses, & qu'il n'y a rien à négliger au service de Dieu. Ce qui n'empêchera pas que nous n'en parlions plus à fond & plus amplement en ce lieu, sous un titre difrent. Je sçai bien que les Prédicateurs traitent assez rarement ce sujet au peuple, qu'ils se contentent de détourner du peché mortel par tous leurs Sermons, & qu'ils reservent cette matiere pour les maisons Réligieuses, & pour les personnes qui font profession de dévotion. Mais comme nous avons entrepris de traiter toutes sortes de sujets, c'est aux Prédicateurs d'en faire le choix, & de les accommoder à l'état, & à la portée de leurs Auditeurs. Que s'il y a peu de Sermons sur ce sujet, en récompense, il y a une infinité de livres Spirituels qui nous fournissent assez de matiere pour remplir plusieurs discours trés-utiles.*

*J'ay remarqué qu'entre les Autheurs qui ont traité ce sujet, les uns se bornent à faire voir la grieveté du peché Veniel, plus grande qu'on ne se l'imagine communément : les autres s'étendent sur ses effets, & sur les punitions qu'il nous attire en cette vie & en l'autre ; & les autres enfin s'efforcent de faire voir le danger auquel on s'expose de tomber dans le peché mortel, auquel il fraïe le chemin. C'est pourquoi, tous les matériaux que nous fournirons ici roulent sur ces trois choses.*

*Comme les Prédicateurs doivent exhorter fortement les Auditeurs à ne point mépriser & négliger les pechez Veniels, je leur conseillerois aussi de ne point négliger cette matiere, & de ne la point traiter legérement, mais d'en bien faire concevoir l'importance ; puis que non-seulement la perfection d'un Chrétien, mais le salut même dépend de la vigilance & du soin que l'on doit apporter à éviter jusqu'aux moindres pechez.*

## PARAGRAPHE PREMIER.

### *Divers desseins & Plans de Discours sur ce sujet.*

I. C'EST une vérité constante, que vû la fragilité humaine, & le penchant que nous avons au mal, personne, sans aucune grace & une faveur toute particuliere, ne se peut garentir entierement de ces sortes de pechez; quelque soin, & quelque vigilance que nous apportions, il nous en échapera toûjours plusieurs, puisque le Saint-Esprit nous avertit par la bouche du Sage, que le Juste, c'est-à-dire, le plus réligieux observateur de Dieu, peche sept fois; je crois qu'un des plus utiles desseins qu'on puisse prendre sur ce sujet, est d'attaquer le peché veniel dans sa source, & dans le principe, qui a coûtume d'en faire commettre davantage: sçavoir, dans l'habitude, laquelle étant une fois déracinée, il nous en échappera moins par surprise, & nous en commettrons infiniment moins de propos déliberé. Pour ce dessein on peut faire voir: Premierement, le mal que cause l'habitude qu'on contracte, & la liberté qu'on se donne de commettre le peché veniel, sans vouloir s'abstenir que du mortel: Secondement, combien il est facile de contracter une habitude si dangereuse, sans une vigilance toute particuliere sur nous-mêmes. Ce sont les deux parties de ce Discours.

Premiere partie. Si le peché veniel consideré en lui-même est un grand mal, & plus grand que le commun des hommes ne s'imagine; quel mal donc fera-ce que l'habitude dans ces sortes de pechez, si nous lui laissons prendre racine? 1°. Elle nous les fera commettre facilement, sans scrupule, sans remords, à toute occasion, dans toutes les rencontres, pour le moindre sujet, & presque sans réflexion. Or en quel déplorable état cette multitude de pechez ne reduira-t-elle point une conscience? dans quel danger de son salut, dans quelle indolence, & quelle insensibilité pour toutes les choses de Dieu? Il faut faire voir à quel excès va cette multitude de pechez, que cette malheureuse habitude fait commettre contre Dieu par les manquemens de respect dans les Eglises, le peu d'attention dans nos priéres, nos négligences à lui rendre nos devoirs, nos indévotions dans les exercices de pieté, le peu de ferveur que nous apportons à son service, &c. Contre le prochain, combien de petits mépris des autres, combien de jugemens téméraires, de faux soupçons & sans fondement. Combien de petites coleres, d'aigreurs, de jalousies sécrettes qui produisent cent petites médisances. Combien de mauvais rapports que l'on fait des uns & des autres, tantôt de leurs paroles, & tantôt de leurs actions. Combien de contestations, & de disputes dans la conversation, de mensonges legers, de railleries, de paroles indiscretes & inutiles, &c. Combien de semblables pechez qui ne paroissent point au déhors, sinon par quelques indices que nous en donnons. Combien de vanitez, de complaisances secretes, de curiositez de sçavoir des choses vaines; combien d'estime de nous mêmes, de réflexions sur nos bonnes œuvres, de respects humains, de recherches de nos aises, de perte de tems, d'amour propre, &c. Ah! qui en pour-

roit compter toutes les especes,dont les actes vont à l'infini,si nous n'en tarissons la source qui est l'habitude que nous prenons à chaque peché en particulier,& qui a pour principe une habitude générale, de commettre librement & sans crainte tout ce qui n'est point peché mortel;& par-là toute nôtre vie n'est qu'un tissu continuël de pechez multipliez au-delà des cheveux de nos têtes. Il est vrai que c'est en matiere legere, & que des milliers de pechez veniels n'en peuvent faire un mortel; mais s'ils ne donnent point de crainte pour leur grieveté, dit S.Augustin,ils doivent sans doute nous en inspirer pour leur multitude; *Si non expavescis quando appendis, expavesce quando numeras.* 2°. Le second mal que cause cette habitude, est qu'elle nous met dans l'impuissance de pratiquer aucune véritable vertu, puisqu'elle corrompt nos meilleures actions, par la vanité, le respect humain, & les retours sur nous-mêmes; & au lieu d'en recevoir la recompense, nous ne devons en attendre que des châtimens. Elle empêche que nous acquerions aucun merite: & le peu de bien que nous faisons, est mêlé de tant de mal, que l'on peut dire que nôtre vie est comme ce champ dont parle l'Evangile, où l'yvraïe empêche le bon grain de croître. 3°. Cette même habitude au peché veniel nous précipite tôt ou tard dans le peché mortel, pour les raisons que nous avons marquées en plusieurs endroits de ce Traité.

Seconde partie; c'est de faire voir combien il est aisé & même ordinaire de contracter une habitude si pernicieuse. 1°.Parce que comme les actes d'une vertu & d'un vice produisent naturellement une habitude, le peché veniel se commettant, sans crainte de la damnation éternelle, ce qui nous arrête dans les pechez mortels & ensuite sans vigilance & sans précaution, produit bien-tôt cette habitude, & cette habitude portant à en commettre de nouveaux,l'un est ainsi réciproquement la cause, & l'effet de l'autre. 2° Le penchant que nous avons au mal, & au déreglement, fait que l'habitude s'en forme sans peine, au lieu qu'il y a de la difficulté à contracter une habitude au bien & à la vertu. 3°. Nous n'avons pas la même horreur du peché veniel, que nous avons du mortel, ce qui fait que la negligence à l'éviter nous y fait perseverer jusqu'à la mort, & cause souvent la mort de l'ame, &c.

LE peché veniel étant une maladie de l'ame, il a en sa maniere, les mêmes effets sur cette ame, que la maladie corporelle a sur les corps. II.

1°. Elle lui fait perdre la beauté, & quoi qu'elle n'efface pas entierement tous les traits que Dieu y a gravez de sa ressemblance, elle la défigure & l'altere.

2°. Elle l'affoiblit, & lui fait perdre la plus grande partie de ses forces: de sorte qu'elle se trouve incomparablement plus foible pour résister aux violentes tentations de l'ennemi.

3°. Elle la dispose à la mort du peché mortel, comme la maladie des corps, est une voye qui les conduit au tombeau.

1°. QUELQUE légeres que soient les blessures que le peché veniel fait à l'ame, elles l'affoiblissent, & diminuent ses forces pour résister à l'ennemi. III.

2°. Quelque légeres que soient ces tâches, elles soüillent l'ame, & obscurcissent sa beauté.

3°. Quelque pardonnables que soient ces fautes, elles sont punies sévérement en cette vie, & en l'autre.

IV. 1°. Ce sont des fautes ausquelles il est dangereux de s'habituer.

2°. Ce sont des fautes légeres, qui enhardissent à en commettre de plus grandes & de plus grieves.

3°. Ce sont des fautes qu'on neglige, mais qui donnent un grand avantage à l'ennemi de nôtre salut.

V. Le peché veniel est une disposition & un passage au peché mortel.

1°. Parce que le pecheur à force de commettre des pechez legers, perd la crainte d'en commettre de plus griefs, & passe ainsi des petites fautes aux plus grandes.

2°. Parce que la ferveur de la charité se refroidissant; Dieu réciproquement se réfroidit à l'égard du pecheur, & retire ses graces qui soûtenoient l'ame, & l'empéchoient de tomber dans les pechez les plus énormes.

3°. Parce que c'est une ruse du démon de ne nous solliciter d'abord qu'aux petits pechez, pour nous faire ensuite tomber dans les plus grands désordres.

VI. On peut considerer le peché veniel sous deux raports différents.

1°. Par rapport à Dieu qu'il offense, & faire voir l'outrage qu'il lui fait.

2°. Par rapport à l'homme qu'il rend coupable, & plus foible pour résister au mal, & aux tentations de l'ennemi.

VII. On peut s'arrêter uniquement à faire voir la grieveté du peché veniel.

1°. Grieveté par raport au maître que nous servons, en nous efforçant de donner quelque idée de sa grandeur, de sa puissance, de sa bonté, de la multitude de ses bien-faits; d'où l'on peut conclure que le peché veniel, tout leger qu'il nous paroisse, est une rébellion, une ingratitude, & une injustice que nous commettons envers Dieu.

2°. Grieveté par rapport au sujet pour lequel nous l'offensons; s'il y alloit de nôtre vie, de la perte de tout nôtre bien ou de nôtre honneur, nous serions obligez de sacrifier tout, plûtôt que de commettre la moindre offense; à plus forte raison, quand il s'agit d'un rien, de contenter une legere curiosité, ou quelque autre passion.

3°. Grieveté par rapport à la maniere dont nous l'offensons. Car nous commettons ces sortes de pechez, souvent habituellement, toûjours librement, quelquefois de propos déliberé, avec plaisir, en sa présence, sans respect pour ses ordres, & pour ses loix.

VIII. Quoy que les pechez veniels ne causent pas la mort de l'ame en demeurant dans l'ordre & dans le rang des pechez veniels; cependant ils nous mettent en danger de nôtre salut en trois manieres.

1°. Par leur nombre & leur multiplication, qui attirent la colere de Dieu, & qui fait que Dieu retire ses graces, & son secours dans les occasions pressantes, où nous succombons aux tentations de l'ennemi.

2°. Par l'attachement qu'on a à de certains pechez & en certaine matiére qui donne juste sujet de douter, si ce que nous appellons veniel, n'est point mortel.

3°. Par la difficulté qu'il y a de s'en tenir précisement au veniel, & ne point franchir les bornes qui séparent le veniel du mortel.

TROIS choses sont extrémement à craindre dans les pechez veniels. IX.

1°. Leur nombre & leur multitude, quand on les accumule sans crainte, & de propos déliberé; parce que Dieu retire ses graces & ses secours, à mesure que nous les multiplions.

2°. Le compte exact qu'on en rendra au jour du jugement : *De verbo otioso rationem reddent in die judicii.* *Matth. 12.*

3°. Leur force, c'est-à-dire, l'impression qu'ils font sur nous, ils nous affoiblissent, & font que nous succombons dans les occasions dangereuses.

ON peut prendre pour sujet, & pour division d'un discours, ces deux veritez constantes, & qu'il est aisé de prouver par de solides raisons. X.

La premiére, qu'il est difficile que celui-là ne tombe en des pechez griefs, qui fait peu de cas des fautes legéres : *Qui spernit modica paulatim decidet.* *Eccl. 19.*

La seconde, que celui qui apprehende jusqu'aux moindres fautes, n'est point en danger de tomber dans les plus grandes.

1°. LE peché veniel nous fait perdre de grands biens, les faveurs speciales, la protection singuliere, les caresses, & les consolations de Dieu. XI.

2°. Il nous cause de grands maux, des peines dans cette vie & dans l'autre.

3°. Il nous dispose encore à de plus grands, sçavoir au peché mortel, qui est en effet le plus grand de tous les maux, & la source de tous les autres.

COMME il est vrai de dire que le peché veniel est un milieu entre le souverain mal, qui est le peché mortel, & tous les autres maux du monde, on en peut inferer trois veritez, capables de nous en faire concevoir une juste crainte. XII.

La premiere, est que tenant le milieu entre ces deux termes, & par consequent, qu'après le peché mortel, il est le plus grand mal qui puisse être, ce qui nous en fait voir la malice & la grieveté.

La seconde, qu'il est un passage de l'un à l'autre, comme un chemin qui est entre deux villes, en fait aussi la communication. Ce qui nous montre le péril à quoi l'on s'expose, en le commettant avec si peu de précaution.

La troisiéme enfin. Que s'il n'est pas une entiere séparation de l'ame avec Dieu, comme le mortel, qui rompt absolument l'amitié qu'il a daigné contracter avec nous, il est du moins un obstacle à ses graces & à ses faveurs, & nous empêche de nous y unir étroitement, comme tout ce qui tient le milieu entre deux extrémitez, empéche qu'elles ne se touchent : ce qui nous en découvre les plus pernicieux effets. *Pris de l'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrêtienne, tome troisiéme des sujets particuliers.*

## PARAGRAPHE SECOND.

### *Les sources où l'on peut trouver dequoi remplir ces desseins, & les Autheurs qui en traitent.*

Les Saints Peres.

SAint Augustin, *tract.* 12. *in Joannem*, compare les petits pechez aux goutes d'eau, qui étant multipliées font les grands fleuves; & aux grains de sable, qui nous accablent quand on en fait un monceau.

Le même, dans l'Epitre 12. *ad Seleucianum*, se sert des mêmes comparaisons.

Le même, *lib.* 50. *Homil. homil.* 50. fait voir combien ces sortes de pechez rebutent Dieu.

Le même, *l. de sancta Virginitate*, montre que personne n'est exempt de ces pechez legers qui échappent même à nôtre vigilance.

Le même, *lib.* 1. *de Peccatorum meritis & remissione*, montre la même chose, & en rapporte les raisons fort au long.

Le même, *in Psal.* 35. expliquant ces paroles: *Super capillos capitis mei, multiplicata sunt iniquitates mea*; dit qu'on ne peut compter ces sortes de pechez tant le nombre en est grand.

Le même, *in Enchirid. l.* 8. *c.* 79. fait voir qu'il y a des pechez qui nous paroissent legers, & qui sont grands aux yeux de Dieu.

Saint Grégoire, *Pastor.* 3. *parte. admonit.* 34. montre que les pechez veniels conduisent souvent aux mortels, & avec quelle vigilance il les faut éviter.

Saint Grégoire de Nazianze, *in orat. de fuco*, montre que les petits pechez dans les Religieux, paroissent plus difformes, que les grands crimes dans les gens du monde.

Saint Bernard, *Sermon de triplici custodiâ*, montre la même chose.

Le même saint Bernard, *lib. de Pracep. & dispensat.* rapporte quels sont ces pechez veniels, & que ce sont de véritables pechez.

Le même, *in Serm. De eo quod legitur in Job, in sex tribulationibus, &c.* fait voir avec quelle séverité les pechez veniels qu'on n'aura pas expiez en cette vie, seront punis dans l'autre.

Le même, *Serm.* 1. *in convers. sancti Pauli*, montre que les pechez quand on les commet de propos déliberé, & qu'on refuse de s'en corriger, sont des blasphêmes contre le Saint-Esprit.

Saint Basile dans une oraison, *de Peccato*, prouve fort amplement qu'il y a bien des pechez que nous croyons legers, & qui sont grands devant Dieu.

Le même, en l'Homelie septiéme, fait voir la difficulté de guérir une personne qui croit & qui dit qu'elle ne commet que des pechez veniels.

Saint Jerôme dans une Epître qu'il écrit à un ami, pour l'instruire dans la Science de la loi Divine, montre que c'est un orgueïl & une présomption de négliger les petits pechez; & rapporte les exemples de ceux qui ont été sévérement punis en cette vie pour les avoir commis.

Saint Ephrem. *Tract. de Virtutibus, & vitiis, c. de Intemp.* exhorte fortement ses freres à fuïr les moindres pechez.

Saint Chrysostome, *Homil.* 12. *in cap.* 7. *ad Roman.* montre que le moïen de ne pas tomber dans les grands pechez, c'est d'éviter les plus petits.

Le même, *Homil.* 8. *in primam Epist: ad Corinth.* montre le danger qu'il y a de négliger les petits pechez.

Le même, *Homil.* 60. *in Genesim.* parle des peines dont les pechez legers sont punis dans l'autre vie.

Cæsarius Arelatensis, *Homi.* 29. parle du peché veniel.

Richard de saint Victor, 1. *part.* traite de la différence du peché veniel & du peché mortel.

Gerson *part.* 2.

Grenade, traité de l'Oraison & de la Méditation, ch. 3. §. 1.

Le Pere Gaudier, *lib. de perfect. naturâ & causis sect.* 2. *c.* 13. *& seq.*

Les Livres Spirituels & autres.

Alphonse Rodriguez, traité 1. ch. 9. & 10.

Jacobus Alvares, *de extinct. vit. pars.* 1. *l.* 1. *cap.* 6. *& seqq.*

Franciscus Arias, *tom.* 2. *ch.* 8. *& seq.* traite de tout ce qui regarde cette matiere.

Nicolaus Lancicius, *opusc.* 16. tout entier.

Bernardinus Rossignolus, *l.* 2. *de Discipl. Relig.*

Le Pere Antoine de saint Martin de la Porte, dans les conduites de la grace, 2. part. traité sixiéme.

Le Pere de saint Jure, livre troisiéme de la connoissance & de l'amour de Nôtre Seigneur, ch. 2.

Hortus Pastorum, *Lect.* 8. *de orat. Domin.*

Morale Chrêtienne, l. 7. sect. 1. art. 9.

L'Abbé de la Trappe, tom. 2. des devoirs de la vie monastique, chap. 7. quest. 3.

Le Pere Nepveu, Réfléxions Chrêtiennes, tom. 1. pour le neuviéme jour de Fevrier.

Le même, tome 2. pour le 14. jour d'Avril.

Le même, pour le neuviéme jour de Juin.

Le même, dans sa Retraite.

Le Pere d'Ozennes, dans la Morale de Jesus-Christ, où il parle du soin des petites choses.

Outre les Théologiens & les Casuistes qui ont traité ce sujet, il y a une infinité de livres Spirituels qui en parlent, & particulierement tous ceux qui ont fait des Retraites. Monsieur de Sainte Marthe au premier tome de ses Ouvrages, en a un ample Traité.

Matthias Faber, *in Dom.* 4. *post Pentecosten*, *tom.* 2.

Les Predicateurs récens.

Dans le receüil des piéces présentées à l'Academie Françoise, en l'année 1701. il y a cinq Discours sur la négligence des petites choses, où il est aussi parlé des pechez legers & veniels.

Engelgrave, *Domin.* 6 *post Epiphaniam.*

Le Pere Giroust, & le Pere Bourdaloüe dans le Carême, ont un Sermon, du soin des petites choses, où il est aussi parlé du peché veniel.

Le Pere Massillon, sous le même titre des petites choses.

Monsieur Joli, a un Sermon particulier du peché veniel.

Le Pere Valois, au quatriéme tome de ses Ouvrages a une vive exhortation sur ce sujet.

L'Autheur des Actions Chrêtiennes, au premier tome.

Le Pere de la Colombiere, au troisiéme tome, en a un Sermon entier.

Monsieur Lambert Docteur de Sorbonne, dans ses Discours Ecclesiastiques, en parle au 24. Discours, sur la perfection de la vie Ecclesiastique.

L'Autheur des Discours Chrêtiens, sur le vingtiéme Dimanche aprés la Pentecôte, dans la premiere partie parle du peché veniel.

L'Autheur des Discours Moraux.

L'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrêtienne, tom.3. des Sujets Particuliers.

Ceux qui ont fait des Recüeils sur ce sujet.

Loüis de Grenade, *in Sylva locorum communium, tit. Peccatum veniale.*

Summa Prædicantium, *eodem titulo.*

Peraldus, tom.1.c.25.

Le même, tom. 2.c.20. où il parle de cinq choses qui sont à craindre dans le peché veniel.

Busæus, in Panario.

Labatha, *Titul Peccatum.*

---

## PARAGRAPHE TROISIE'ME

### *Passages, exemples, & applications de l'Ecriture sur ce sujet.*

*Delicta quis intelligit, ab oculis meis munda me.* Psalm.18.

*Iniquitates meæ supergressæ sunt caput meum, & sicut onus grave gravatæ sunt super me.* Psal. 37.

*Non est homo qui non peccat.* 3. Reg. c.8.

*Septies cadet justus, & resurget.* Proverb. c. 24.

*Qui spernit modica, paulatim decidet.* Eccl. 19.

*Qui timet Deum nihil negliget.* Eccl. 7.

*Ostende mihi quantas habeo iniquitates.* Job.13.

*De omni verbo otioso quod locuti fuerint homines, reddent rationem in die judicii.* Matth. 12.

*Qui in modico iniquus est, & in majori iniquus est.* Luc 16.

*Si quis superædificat super fundamentum hoc aurum, argentum, lapides pretiosos, ligna, fœnum, stipulam, unius cujusque opus manifestum erit.* 1.ad Corinth. 3.

*Unius cujusque opus quale sit, ignis probabit.* Ibidem.

*In multis offendimus omnes.* Jacob.3.

*Ecce quantus ignis quantam sylvam incendit.* Ibidem.

*Non intrabit in eam aliquod coinquinatum.* Apocal. 21.

Qui est celui qui connoît ses fautes? purifiez-moi, Seigneur, de celles qui sont cachées en moi.

Mes iniquitez se sont élevées au-dessus de ma tête; & elles se sont appesanties sur moi, comme un fardeau insupportable.

Il n'y a point d'homme qui ne soit sujet au peché.

Le Juste tombera septfois, & se relevera autant de fois.

Celui qui méprise les petites choses, tombera peu-à-peu dans les plus grandes.

Celui qui craint Dieu ne neglige rien.

Seigneur faites moi connoître le nombre de mes iniquitez.

Les hommes rendront compte au jour du jugement de toutes les paroles inutiles qu'ils auront dites.

Ce qui est injuste dans les petites choses, sera injuste dans les grandes.

Si quelqu'un bâtit sur ce fondement avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, de la paille; l'ouvrage de chacun paroîtra, & le jour du Seigneur déclarera quel il est.

Le feu servira d'épreuves pour examiner l'ouvrage de chacun.

Nous faisons tous beaucoup de fautes.

Combien un petit feu, n'est-il pas capable d'allumer de bois? d'embrasser une forêt entiere.

Il n'entrera rien de soüillé dans le Ciel.

*Exemples*

### *Exemples de l'Ancien Testament.*

L'Ange du Seigneur ayant tiré Loth, sa Femme, & ses Filles hors de Sodome, que Dieu étoit prêt de réduire en cendres par le feu du Ciel, & leur ayant défendu de regarder derriere eux, pour voir ce qui se passeroit dans cet horrible incendie ; à peine furent-ils hors de la ville, qu'un grand bruit s'éleve en l'air, les éclairs paroissent, les tonnerres grondent ; les tourbillons d'un feu ensoulfré descendent ; & il se fait un épouvantable bruit du côté de la ville, que ces fugitifs innocens avoient quittée. La femme de Loth épouventée, & oubliant par une legereté, qui est ordinaire à ce sexe, l'ordre que les Anges lui avoient donné, de ne point regarder en arriere, & entendant le bruit & l'impetuosité des flâmes, avec les cris de ceux qui en étoient devorez tout vivans, elle tourna la tête pour voir ce qui se passoit derriere elle. Mais en voulant voir ce spectacle de terreur, elle devint elle même un spectacle effrayant ; car elle fut changée sur l'heure en une statuë de sel, qui a été comme un monument éternel, selon les paroles de l'Ecriture, qui apprend aux hommes à quel danger ils s'exposent, lorsqu'ils ne peuvent se persuader qu'une faute qui paroit legere, pourra être grievement punie.

*Punition de la femme de Loth, pour une légere desobéïssance.*

Quand l'Ecriture parle de la guerre qu'Ismaël & Isaac se faisoient étant encore jeunes, elle dit que ce n'étoit qu'un jeu, & par consequent une guerre fort innocente. Sara même ne le regardoit que de la sorte ; cependant elle ne la voulut pas souffrir, & elle obligea Abraham de chasser de sa maison, le fils & la mere ; à quoi Abraham consentit, prévoyant bien que l'un & l'autre pourroient quelque jour se faire une guerre plus cruelle ; que ce qui n'étoit alors qu'un jeu, ne le seroit pas toûjours ; & que la petite aversion qu'Ismaël avoit pour son frere, pourroit, en se fortifiant avec le tems, le porter à de plus grands excès. C'est le jugemēt qu'il faut faire des pechez veniels. Ce ne sont que des jeux, si l'on peut encore appeller jeu, ce qui offense la sainteté de Dieu; mais du reste ce sont des jeux qu'il faut regarder comme les présages de tous les désordres, où nous tombons dans la suite de nos années ; comme des Ismaëls qui font la guerre à Isaac, & si nous ne les chassons de nos cœurs, se disposent à l'étouffer, sous prétexte d'un jeu peu criminel, & que nous croyons innocent.

*Ce qu'Abraham & Sara jugerent de la guerre que se faisoient Ismaël & Isaac.*

Les Israëlites murmurent dans le désert, de ce que Dieu les y fait mourir de soif, & ne sçachant où trouver de l'eau, ils ont recours à Moïse, & à Aaron : & ceux-ci à Dieu, qui leur montre un rocher, & commande à Moïse de le fraper avec sa baguette, pour en faire sortir une source, & contenter ce peuple. Moïse indigné de ce que ces rebelles l'avoient trop pressé, & plus encore de ce qu'ils s'étoient défiez de Dieu, après tant de prodiges, qu'ils lui avoient vû faire en leur faveur, se défie lui-même que Dieu puisse tirer un fleuve entier de cette pierre, & la frappe par deux fois, se devant contenter d'une. Dieu permit cette legere chûte, afin que ce grand serviteur de Dieu reconnût qu'il étoit homme; mais il l'en reprit, & l'en châtia même avec son frere Aaron, qui avoit eu part à cette faute ; & le châtiment fut, qu'ils furent exclus de l'entrée de la terre promise, pour laquelle ils avoient tant tra-

*Moïse & Aaron sont punis pour une legere défiance.*

vaillé: Parce que vous m'avez offensé tous deux, leur dit Dieu, dans le désert de Sin, lors que tout le peuple murmura contre moi, & que vous ne m'avez pas sanctifié dans une si belle occasion, mais au contraire, que vous vous êtes défiez de ma bonté, vous n'entrerez point dans la terre que je donnerai aux enfans de Jacob.

La punition des Betsamites pour avoir regardé l'Arche d'Alliance avec trop de curiosité & trop peu de respect.

Qui ne sçait pas ce qu'il en coûta aux Betsamites pour une legere curiosité? Après avoir été privez de l'Arche d'Alliance pendant sept mois, qu'elle étoit demeurée parmi les Philistins, ils la receurent enfin, & pour l'avoir seulement regardée avec trop de curiosité, & peut-être avec un peu trop de joye, Dieu fait périr de ce peuple plus de cinquante mille hommes. Et une autrefois, comme l'on transportoit cette même Arche d'un lieu en un autre, pour la placer plus honorablement, elle se trouva en danger de tomber par terre, à cause que les animaux qui trainoient le chariot où elle étoit, vinrent à se débatre brusquement: Oza, homme de distinction qui la conduisoit, voïant qu'elle penchoit de son côté, la soûtint de la main. Il est à croire que ce fut avec moins de revérence qu'il ne devoit, & pour n'avoir pas été assez réligieux en cette action, qui sembloit tenir de la temerité, Dieu le fit mourir sur le champ, pour servir d'exemple à tout le peuple.

Ce qu'une petite vanité coûta à David.

David veut sçavoir le nombre de ses sujets. Les uns croïent que ce fut par quelque sentiment d'avarice, pour en tirer un tribut; les autres par quelque sorte de prudence, mais trop humaine, pour voir quelles armées il pouvoit mettre sur pied en cas de besoin, & d'autres plus probablement par un peu de complaisance, & de vaine gloire, pour sçavoir à combien de têtes il commandoit, & combien de personnes dépendoient de lui; mais tous tombent d'accord, qu'il ne pécha que veniellement dans cette entreprise. Et Dieu sans avoir égard à sa prière, & à l'aveu qu'il fait de sa faute, lui donne à choisir de la famine, de la guerre, ou de la peste. Et parce que ce Prince humilié, & soûmis, s'en remet au choix de Dieu même, Dieu allume dans tout Israël une peste qui le désole, & qui dans l'espace de trois jours, enleve jusqu'à soixante & dix mille ames.

Plusieurs autres exemples de punitions que Dieu tira pour des pechez qui paroissent assez legers.

Si nous pouvons juger de la grieveté qui se trouve dans les moindres pechez, par la severité avec laquelle nous sçavons que Dieu les châtiera dans l'autre vie, nous le pouvons aussi par la maniere rigoureuse dont souvent il les a punis dans celle ci. Nous lisons dans le quinziéme chapitre du livre des Nombres, que quelques Israëlites dans le désert aïant rencontré un homme qui ramassoit du bois au jour du Sabath, ils s'en saisirent aussi-tôt & le menerent à Moïse & à Aaron, qui le renfermerent dans une étroite prison, jusqu'à ce qu'ils eussent consulté Dieu sur la punition qu'ils en devoient faire, & que Dieu fit entendre à Moïse; il faut que cet homme meure, & qu'il soit lapidé par les mains de tout le camp; & aussi-tôt on le tira de sa prison, & il fut accablé de pierres par toute cette multitude, animée d'un saint zéle de tirer vengeance d'un peché, qui ne pouvoit être que leger. Marie sœur de Moïse blâme la conduite de son frere, & en murmure; la lepre s'attache aussi-tôt à tout son corps, en punition de cette liberté. Un Prophete fut déchiré par un lyon, pour une legere complaisance qu'il eut pour un ami qui le convia à manger. Quarante deux jeunes enfans furent dévorez par les ours,

pour avoir perdu le respect à Elisé. Mais qui ne s'étonnera de voir le saint Roi Ezechias privé de ses trésors pour avoir eu quelque sentiment de vaine gloire en les faisant voir aux Ambassadeurs du Roy des Assyriens. Nous avons dans les livres Saints, cent autres exemples de pareilles punitions pour des fautes de même nature.

### *Exemples tirez du Nouveau Testament.*

Le démon sçût par des voïes insensibles corrompre Judas, dans la compagnie même de JESUS-CHRIST, & lui faire concevoir le dessein affreux de trahir, & de livrer son divin Maître. Quelle distance de la vertu d'un Apôtre à ce crime monstrueux, qui n'avoit jamais eu d'exemple, & ne peut avoir de semblable? Mais rien n'est impossible au démon, quand il est aidé de nôtre mollesse, & en conduisant Judas de l'avarice au larcin, & du larcin au sacrilege; il le fit monter de dégrez en dégrez jusqu'au déicide. Encore tous les jours ne nous engage-t-il pas dans les mêmes routes? D'abord ce n'est qu'une pensée involontaire, qui prévient nôtre réflexion; bien-tôt après c'est une foiblesse qui nous échappe. Des pechez spirituels que nous nous dissimulons, viennent ensuite, & ils trainent après eux des prévarications exterieures, dont la malignité & le nombre vont toûjours en augmentant. Enfin les tentations se rencontrent avec nos désirs, & consomment l'ouvrage d'iniquité.

Judas commença par de petits larcins, & par-là en vint jusques à la plus détestable avarice.

Le Fils de Dieu ne pouvoit nous marquer davantage à quel point il est jaloux de l'obéïssance qu'on doit rendre au moindre de ses commandemens, que par ces paroles étonnantes qu'il dit à saint Pierre; Si je ne vous lave les pieds, vous n'aurez point de part avec moi. Je m'abstiens, dit saint Basile, de dire présentement que le sujet pour lequel il entendit de la bouche de JESUS-CHRIST une menace si terrible, ne fut point pour s'être rendu coupable de négligence, ni de mépris en la personne de son divin Maître, & que la résistance qu'il apportoit à ses ordres, étoit une marque du profond respect qu'il avoit pour lui: mais c'étoit un peché quoique léger, de refuser de lui obéïr dans cette rencontre, & le Sauveur lui voulut faire connoître à quel danger on s'expose par les moindres pechez qui se commettent avec réflexion.

La menace que le Sauveur fit à saint Pierre, marque cõbien la moindre désobéïssance lui déplait.

Il n'y a personne qui ne sçache ce qu'un mensonge coûta à Ananias & à sa femme. Sans avoir une obligation étroite de donner leurs biens à l'Eglise, ils en apportent une partie à saint Pierre, & ils reservent l'autre: Mais en usant de reserve, ils usent de dissimulation, & veulent persuader à l'Apôtre, qu'il ne leur reste rien. C'est assez; à cette parole, l'Apôtre, de la part du Dieu vivant, prononce contre eux un arrêt de mort, & sans différer l'arrêt s'éxécute. L'Ecriture ajoûte qu'un châtiment si prompt & si sévere, jetta la terreur dans les cœurs de tous les fideles, & leur fit redouter les moindres pechez. Plaise au Ciel que tant d'autres châtimens nous inspirent la même crainte.

La punition d'Ananias & de Saphira.

*Applications de quelques Passages de l'Ecriture à ce sujet.*

Ce qu'on peut dire à ceux qui sont tombez dans les plus grands désordres, pour avoir négligé les pechez legers. *Isaie c. 14.*

*Quomodo cecidisti de cœlo lucifer, qui mane oriebaris* ? On a vû dans les personnes les plus saintes & les plus vertueuses des changemens qui nous saisissent d'effroi, toutes les fois qu'on y pense, & nous nous étonnons qu'il y ait eu dans les Ordres les plus réligieux des apostats, & des Saints transformez en démons. Ces changemens n'ont commencé que par de légeres fautes, dont ils ont negligé de se corriger, & de petits pechez les ont insensiblement conduits & précipitez dans le plus profond abîme des désordres. Je leur ferois volontiers la même demande que le S. Esprit fait dans l'Ecriture au premier Ange : *Quomodo cecidisti de cœlo lucifer, qui mane oriebaris* ? O vous qui brilliez comme un astre au plus haut des cieux, comment êtes-vous tombez ? où sont ces principes de vertu qu'on vous avoit imprimez si profondément en l'ame ? où sont ces sentimens réligieux qui animoient, & qui régloient toute vôtre conduite ? vous paroissiez invulnerables, & vous voila couverts de plaïes, & de plaïes mortelles. Vous paroissiez inébranlables, & vous voila dans le précipice : *Quomodo cecidisti* ? S'ils vouloient tous de bonne foi me répondre, tous confesseroient qu'ils n'en sont venus à de telles extrémitez que par de prémieres négligences, qu'ils ne comptoient pour rien d'abord, & dont ils ne prévoïoient pas les suites malheureuses.

Le meilleur moïen d'éviter le peché mortel est de se précautionner contre les veniels.

*Ecce nubecula parva quasi vestigium hominis ascendebat de mari.. Et facta est pluvia grandis.* 3. Regum c. 18. Le peché veniel est semblable en cela, à la petite nuée du Prophete Elie, laquelle couvrit en peu de tems tout le ciel, & inonda toutes les campagnes qu'elle arrosa : ce qui l'obligea de dire au Roy, aussi-tôt qu'il la vit lever, de faire atteler son chariot, & de se sauver, pour éviter le grand orage. C'est ainsi qu'il se faut précautionner contre le peché, il ne faut pas attendre que la nuée soit grosse, & toute prête à fondre. Il ne faut pas attendre que nous soyons tombez dans le peché mortel pour le fuïr. Il faut regarder la nuée lorsqu'elle n'est encore que petite, & fuïr le peché veniel comme le présage d'une grande tempête. J'ai fait pacte avec mes yeux, disoit Job, qu'ils ne laisseroient entrer dans mon ame non pas même l'image d'une beauté mortelle, qui la pût exciter au peché ; nous insinüant par-là qu'un regard qui ne sera que veniel, est comme une étincelle de feu capable d'embraser l'homme entier.

Le démon a coutume de nous fraïer le chemin du peché mortel par le peché veniel.

*Omnis homo primum vinum bonum ponit, & cum inebriati fuerint, tunc id quod deterius est.* Joan. 2. C'est par les pechez veniels, par ces langueurs fatales, dont nous ne nous appercevons pas, parce que nous ne les croïons pas dangereuses, que le démon nous fait tomber dans les plus grands désordres. Il en use à peu près comme ces hommes dont parle l'Evangile, lesquels ont coûtume dans leurs festins de faire servir le meilleur vin au commencement du repas ; afin que les conviez s'en étant enyvrez, ne distinguent plus le méchant, qu'ils leur font boire à la fin. Le démon donc nous enyvre d'abord de certains pechez veniels, de certains plaisirs, de certaines douceurs, de certains attachemens, qui ne paroissent pas être de conséquence, & dans lesquels nous donnons d'autant plus aisément, que nous les croïons éloignez du grand crime. Voila ce

qu'on peut appeller le bon vin. Mais prenez-y garde, il ne nous les présente, qu'afin qu'en étant enyvrez, nous ne distinguions plus les grands pechez, les plaisirs, & les attachemens illicites qu'il nous réserve pour la fin.

*Infirmitas hæc non est ad mortem.* Joan. 11. On peut dire de celui qui commet quelque peché leger & veniel, ce que l'Evangile dit du Lazare, que son mal n'est d'abord qu'une langueur, que cette langueur est suivie d'un assoupissement léthargique, & que cet assoupissement est enfin terminé par la mort. Ce n'est qu'une légere infirmité qu'on néglige, & qu'on ne croit pas qui doive avoir de suite; cependant le mal s'augmente, les forces diminuent, la santé est alterée, & pour avoir négligé de remedier à un petit mal naissant, il nous conduit insensiblement au tombeau. Négligeriez-vous une étincelle de feu, si elle tomboit sur une matiere qui s'enflammât aisément? Une mauvaise pensée trouve cette disposition dans un cœur comme le vôtre. Pourquoi en faites-vous donc si peu de cas?

Le peché veniel nous conduit insensiblemét au mortel.

*Si quis superædificat super fundamentum hoc, aurum, argentum, lapides pretiosos, ligna, fœnum, stipulam, uniuscujusque opus manifestum erit.* 1. ad Corinth. c. 3. L'Apôtre en cet endroit marque assurement deux sortes de Chrêtiens qui bâtissent sur le même fondement, avec des matieres fort differentes, les premiers n'ayant bâti qu'avec de l'or, de l'argent & des pierres précieuses, n'ont rien à craindre, parce que leur édifice ne sera point détruit, au lieu que les autres qui auront bâti avec du bois, du foin, & de la paille, qui ne sont point des matieres assez solides pour resister au feu, souffriront quelque perte, qui ne les empêchera pourtant pas d'être sauvez, quoi qu'en passant par le feu. Ce qui signifie naturellement qu'aïant à souffrir quelque peine, ils éviteront la damnation. De sorte que leurs œuvres imparfaites, défectueuses, ou mauvaises, representées par le bois, le foin, ou la paille, qui sont toutes matieres combustibles, sont proprement les fautes venielles, qui meritent quelque peine, mais qui ne damnent pas.

Si une personne n'est pas damnée pour des pechez veniels, elle en est pourtant punie en l'autre vie.

*Diviserunt cor eorum, nunc interibunt.* Osée 10. Leur cœur est divisé, c'est pourquoi ils periront. Avoir contracté une habitude à quelque peché veniel, on ne peut nier que ce ne soit partager son cœur. On dit qu'on aime Dieu, & qu'on ne voudroit pas l'offenser mortellement pourquoi que ce fût: mais on se reserve pourtant le droit de prendre tel ou tel plaisir quoi qu'il y ait du peché, mais seulement leger & veniel. C'est sans doute traiter cette infinie & souveraine Majesté bien indignement, & avec un étrange mépris, vû qu'il témoigne tant de fois par ses Prophetes, qu'il ne veut point qu'on lui donne son cœur à demi, & qu'il le veut tout entier, & que réserver une partie de ses affections pour le monde & pour la créature, c'est lui faire outrage; & que faisons-nous autre chose par l'habitude & l'attache que nous conservons aux petits pechez, que nous voulons être de nulle importance, parce qu'ils ne font pas perdre la grace. Nous disons, sinon de bouche, du moins de cœur, que Dieu se contente s'il veut de ce que je fais pour lui, je ne puis faire davantage. Ne devons-nous pas apprehender que Dieu ne dise de nous dans son jugement secret: Ces gens ne me veulent donner qu'une partie de leur amour, reservant l'autre pour le monde, qu'ils le gardent tout entier, je n'en veux point.

Le peché veniel partag nôtre cœur entre Dieu & la créature, quoi qu'il ne détruise pas la charité.

## PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

### *Passages & pensées des Saints Peres sur ce sujet.*

*Quibus peccatis* ( venialibus ) *licet occidi animam non credamus , ita tamen eam veluti quibusdam pustulis , & quasi horrendâ scabia deformem faciunt, & eam ab amplexibus illius sponsi cælestis, aut, vix , aut cum grandi confusione permittant.* Augustin. Serm.41.de Sanctis.

*Ista levia noli contemnere ; si contemnis quando appendis, expavesce quando numeras.* Idem, tract.1. in Epistol. Joan.

*Nullum peccatum adeò parvum, quod non crescat neglectum ; non enim considerandum est quid fecerit, sed quem offenderit, quàm bonus est , quàm benignus, quàm pius.* August. de Pœnit.

*Nolite contemnere venialia, quia minima sunt, sed timete quia plura sunt.* Idem lib. de decem chordis.

*Iniquitas omnis parva magnave sit , puniatur necesse est , aut ab homine pœnitente, aut à Deo vindicante.* Idem , conc. 1. in Psalm. 58.

*Subrepunt quodammodo ex humana fragilitate peccata quamvis parva , & eadem ipsa sunt magna & gravia , si eis superbia incrementum & pondus adjecerit.* Idem, l. de Sanct. Virgin.

*Magna peccavisti, de minutis quod agis ? an non times minuta ? projecisti molem, vide ne arena obruaris.* Idem , in Psalm. 39.

*Noli contemnere minuta peccata tua quotidiana , minutatim ponis , sed cumulum invenies , de minutissimis guttis implentur flumina.* Idem, in Psalm. 93.

*Tu ne leve dixeris unde offenditur Christus, unde ad Dei judicium pertrahi habes , num quid grave damnum est , etiam si non pereas, vacua nave ad portum venire?* Idem, Serm. 29. super Cant.

*Quamvis quotidiani defectus singuli non lethali vulnere ferire sentiantur , tamen omnes simul congregati , velut scabies nostrum decus exterminant , & ab amplexibus speciosissimi sponsi nos separant.* Idem , Homil. 50.

*Si curare parva negligimus, insensibiliter*

Quoique le peché veniel ne donne point la mort à l'âme ; cependant semblable à une pourriture , & à une lepre horrible , il la rend si difforme & si hideuse, qu'elle n'est presque plus en état de recevoir les chastes embrassemens du celeste époux.

Ne regardez pas avec mépris les fautes venielles, & si leur grieveté ne vous touche pas, que leur nombre au moins vous épouvante.

Il n'est point de peché si leger qui ne devienne très-grief quand on le neglige ; car il ne s'agit pas de la chose qu'il nous fait commettre : mais de celui qu'il nous fait offenser , qui est un Dieu bon , miséricordieux , saint.

Ne méprisez pas les pechez veniels parce qu'ils sont legers ; mais plûtôt craignez-les, parce qu'ils sont en grand nombre.

C'est une necessité absoluë que tout peché grand ou petit soit puni , ou par la pénitence de l'homme , ou par la vangeance de Dieu.

Il échape toûjours à la foiblesse humaine plusieurs petites fautes, mais ces fautes deviennent des pechez très-considerables , & très-griefs , si on néglige par orgüeil de s'en corriger.

Vous avez commis de grands pechez, & vous en avez de la douleur ; mais les pechez veniels ne les craignez-vous pas ? helas ! prenez garde qu'après avoir évité d'être écrasé sous une grosse masse , vous ne soïez étouffé sous un monceau de sable.

Ne méprisez pas les petites fautes dans lesquelles vous tôbez tous les jours, vous n'ê faites qu'une à la fois, mais à la fin vous en trouverez le comble. Ne sont-ce pas de petites goutes d'eau qui font les grands fleuves ?

N'apellez pas legere une chose qui offense J. C. & dont vous serez responsable à son ugement, & n'est-ce donc pas un grand mal, encore qu'on se soit sauvé du naufrage, d'arriver tout nud au port ?

Quoique chacune de vos fautes journalieres ne fasse point à nôtre ame de plaïe mortelle ; cependant toutes jointes ensemble sont comme une lépre hideuse , qui en défigure toute la beauté, & qui l'éloigne absolument des saintes caresses du divin Epoux.

Si nous commettons les petites fautes avec

*seducti, audenter etiam magna perpetramus.* Greg. 10. Moral. c.14.

*Qui minima peccata flere ac devitare negligit, à statu justitiæ non quidem repentè, sed partibus, totus cadit.* Idem, 3. part. Past. admonit. 34.

*Nonnunquam in parvo deterius quàm in majori peccatur; major enim quo citius culpa cognoscitur, eò etiam celerius emendatur; minor verò dum quasi nulla creditur, eò pejus quò etiam securius in usu retinetur.* Idem, Homil. 52.

*Admonendi sunt qui quamvis in minimis, sed tamen frequenter excedunt, ut nequaquam considerent qualia, sed quanta committunt, facta enim sua si despiciunt, timere dum pensant, debent formidare, dum numerant.* Idem 3.part.Pastoral.c. 34.

*Dum per levia delicta deflectimus, usu cuncta levigante, non timemus postea graviora committere.* Idem, l.10.Moral. c. 14.

*Fit plerumque ut mens afflicta levibus malis, nec graviora perhorrescat, & ad quamdam authoritatem nequitiæ, per culpas enutrita perveniat.* Idem, 3.part.Pastoral.admonit.34.

*Scelus non nisi magnum peccatum dicitur, peccatum etiam quod leve est nominatur.* Lib.6.in Reg.

*Vinco maxima vincendus à parvis, ardua indefessus exupero, & ad plana ignavus deficio.* Hieronim.Epist.ad Demetr.

*Mens Christo dedita æquè & in majoribus & in minoribus intenta est, sciens etiam pro verbo otioso reddendam esse rationem.* Hieronimus, epist. ad Heliodorum.

*Sancta Paula Romana levia peccata ita planxit, ut illam gravissimorum criminum crederes ream.* Idem, epist. 27. ad Eustochium.

*Nunquam leve est Deum etiam in exiguo contemnere, qui non tantum ad qualitatem peccati respicit, sed ad personæ contemptum.* Idem. epist. ad amicum quem instituit in scientiâ legis divinæ.

*Nescio an possimus leve aliquod peccatum dicere, quod in Dei contemptum admittitur, est quo ille prudentissimus qui non tam considerat quod jussum est, quàm quis jusserit, neque quantitatem imperii, sed imperantis cogitat dignitatem.* S.Paulin. epist 14.

négligence, bien-tôt nous commettrons les plus grandes sans scrupule.

Celui qui neglige d'éviter les plus petits pechez, & d'en faire pénitence, ne perd pas la justice en gros, s'il est permis de parler ainsi; mais il la perd en détail.

Il n'arrive que trop souvent qu'un peché leger en apparence est pire qu'un grand crime; car à peine en connoît-on l'énormité qu'aussitôt on l'efface par la pénitence; mais pour l'autre, paroissant petit, & presque nul à nos yeux, nous y retombons toûjours, & cela d'autant plus funestement, qu'on le fait froidement & sans scrupule.

Que ceux qui tombent frequemment dans des pechez veniels prennent bien garde, non pas à la qualité, mais à la quantité de leurs fautes; car s'ils peuvent bien péser chacune de sang froid, ils ne doivent au moins les compter toutes qu'avec fraïeur & avec tremblement.

Pendant que nous nous familiarisons avec les petites fautes, nous tombons insensiblement par la force de l'habitude dans les plus grands pechez.

Il arrive d'ordinaire que l'esprit s'accoûtumant aux moindres manquemens, n'a bien-tôt plus d'horreur pour les plus grands pechez, & s'authorise même par l'habitude dans le mauvais état où il est.

On n'appelle crime que ce qui est un grand peché, mais quelque legere que paroisse une faute, on l'appelle peché.

Je dompte les grands obstacles, & je suis vaincu par les petits; je marche d'un pas ferme dans les sentiers difficiles, & je tombe lâchement en beau chemin.

Une ame dévoüée à J. C. est également attentive à éviter les grands & les petits manquemens, & se souvient toûjours qu'il faudra rendre compte jusques à des paroles inutiles.

Paule cette sainte Romaine, a pleuré ses moindres pechez avec tant d'amertume, que vous eussiez dit à la voir qu'elle étoit coupable des plus grands crimes.

Ce n'est jamais un manquement leger d'offenser Dieu, même dans les petites choses; car Dieu ne regarde pas tant à la qualité du peché qu'au mépris de la personne.

Pouvons-nous appeller leger un peché que l'on commet au mépris de Dieu? sans doute celui-là est très-sage qui ne considere pas tant ce qui est ordonné que celui qui ordonne, & qui fait bien moins d'attention à l'étenduë de la loi, qu'à la dignité du Legislateur.

*Non facile provenit cuiquam tam incruenta victoria, ut inter multos hostes, frequentesque conflictus, etiam si sit liber à morte, sit quoque immunis à vulnere.* S.Leo, Sermone 4. de Jejunio decimi mensis.

*Quid peccatores de magnis sceleribus agere debent, quando perfecti levia quoque delicta quasi gravissima lugent.* Isidorus, 2.c. 17.

*Peccata levia, quæ ab incipientibus quotidiana satisfactione purgantur, perfectis viris velut magna crimina evitantur.* Idem, l. 2. Sentent.c. 10.

*Fugiamus modica mala, magna si quidem ab illis nascuntur.* Chrysost. c. 7. ad Romanos.

*Magna ut aversemur, ipsa peccati natura efficit; parva autem, hac ipsa re quia parva sunt, desides reddunt, & dum contemnuntur, non potest ad eorum expulsionem animus generosè insurgere.* Chrysost. hom. 87.

*Cavete ne quis parva reputet, quamlibet parva, si scienter delinquere convincatur.* Bernard. Serm. 1. in Convers. S. Pauli.

*A minimis incipiunt & in maxima proruunt.* Idem, de ordin. vitæ & mort.

*Terribilius & horribilius ipsa gehenna judicat (justus) in re levissima vultum omnipotentis scienter offendere.* Idem.

*Qui ut filius, & non ut servus obedit Deo, etiam in minimis timet offendere.* Basil. in prœm. Regul. fusè disput.

*Nullum sit omninò erratum quod parvi pendas.* Idem de Abdicat. rerum.

*Timenda ruina multitudinis, etsi non gravitatis.* Guill. Paris. l. de virt. c. 23.

*Quemadmodum ad virtutis tendentes culmen non à summis inchoant, sed à modicis, ut sic sensim ad altiora pertingant; ita qui dilabuntur ad vitia, non statim à magnis criminibus incipiunt, sed à modicis assuescunt, & ad maxima proruunt.* Isidorus de summo bono.

*Peccata minima si negliguntur, occidunt.* Augustin. tract. 12. in Joan.

Il arrive difficilement que l'on remporte une victoire assez heureuse, pour éviter malgré le choc & les efforts des ennemis, je ne dis pas la mort, mais du moins quelques blessures.

Quelle pénitence doivent faire les grands pécheurs, puisque les Saints ont pleurez si amerement les moindres fautes.

Les hommes consommez en perfection évitent comme de grands crimes, les petites fautes que les commençans se contentent de réparer chaque jour.

Evitons les moindres pechez, puisqu'ils sont la source des plus grands.

La seule idée d'un grand peché nous en donne assez d'horreur; mais les fautes legeres nous rendent lâches par leur legereté même, & le peu de cas que nous en faisons, nous rend incapables de nous en corriger généreusement.

Gardez-vous bien de regarder comme une chose de légere conséquence tout peché dans lequel vous convenez que vous êtes tombé librement.

Les plus méchans hommes avant de commettre de grands crimes, ont commencé par les plus petites fautes.

Les Saints sont bien moins effrayez de l'enfer même, que de la moindre offense commise volontairement aux yeux de Dieu.

Quiconque rend à Dieu une obéissance filiale, & non pas servile, craint extrémement de l'offenser dans les plus petites choses.

Qu'il n'y ait pas un seul peché que vous regardiez avec indifférence.

Quoique vous ne succombiez pas sous le propre poids du peché veniel, vous devez craindre de succomber sous leur multitude.

Il en est de ceux qui sont plongez dans le vice comme de ceux qui aspirent à la plus haute perfection; car de même que ceux-cy ne commencent pas par les vertus sublimes, mais y arrivent par degrez, ceux-là aussi ne commencent pas par les grands crimes, mais il y tombent peu à peu.

Les pechez les plus legers si on neglige de s'en corriger, donnent immanquablement la mort à l'ame.

PARAGRA-

## PARAGRAPHE CINQUIE'ME

### *Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.*

POur s'exprimer simplement, & sans métaphore sur ce sujet, un peché mortel est celui qui nous fait déchoir de l'état de justice, & par consequent, un peché, qui ne nous tire point hors de cet état, & ne nous ôte point la vie de la grace, ne peut être que véniel ; parce qu'il doit être remis en cette vie, ou du moins dans l'autre, au lieu que le peché mortel mérite naturellement la damnation. Saint Thomas enseigne que le peché mortel est opposé au veniel, en ce que le mortel établit un défaut intérieur, qui détruit irréparablement le principe de la vie spirituelle, ou le principe de l'ordre, par lequel nous sommes rapportez à la derniere fin, & qu'ainsi le pecheur ne peut jamais plus se redresser de soy-même, parce que sa volonté en cet état est entierement dépravée ; ou s'il se redresse c'est par le secours d'un principe extérieur; c'est-à-dire, par la grace de Dieu, & non par un principe interieur. Le peché veniel, au contraire, ne cause qu'un déreglement dans les choses qui sont ordonnées à la fin derniere. C'est aux Théologiens & non aux Predicateurs d'examiner les différens sentimens qui partagent l'Ecole sur ce sujet ; il suffit de sçavoir que le peché, quoique veniel, est une offense de Dieu, d'où il s'ensuit ; Premierement, que c'est un mépris de cette souveraine Majesté, une ingratitude envers cette infinie bonté, un abus indigne de sa toute puissance, une résistance à sa volonté toute sainte, une diminution de sa gloire ; Secondement, il est vrai que ce n'est pas un égarement de la fin derniere, mais c'est un détour qui mene à l'égarement; ce n'est pas une rupture entiere avec Dieu, mais c'est un refroidissement qui aboûtit souvent à la rupture ; ce n'est pas une perte de la grace, mais c'est un grand danger de la perdre ; ce n'est pas une infidelité essentielle de l'ame à Dieu qui la qualifie du nom de son épouse, mais c'est une froideur, & une indifférence qui le blesse, & qui l'outrage, & pour tout dire en deux mots, le peché veniel est une action qui deplait à Dieu : Troisiémement, il s'ensuit de-là que c'est un plus grand mal, que tous les maux des créatures jointes ensemble ; que les Saints aimeroient mieux perdre mille vies, que d'en cõmettre un seul de propos deliberé; qu'on ne pourroit pas en conscience faire le moindre mensonge pour rendre à Dieu la plus grande gloire; & que toutes les créatures devroient s'estimer heureuses de sacrifier leur être pour empêcher le plus petit peché veniel.

*Ce que c'est qu'un peché veniel.*

*1. 2. qu. 88. art. 1.*

On peut remarquer trois sortes de pechez veniels habituels ; Les prémiers, sont des pechez d'attache, dont on conserve encore non-seulement le penchant, mais aussi l'affection, avec le dessein de les continuer, aprés les avoir commis. Les seconds, sont des pechez de foiblesse, que l'on commet plûtôt entraîné par le penchant de la nature corrompuë, ou d'une mauvaise habitude, que par une pleine & entiere volonté. On peut appeller les troisiémes, des pechez de necessité, non, qu'on les commette sans liberté ; les Théologiens veulent seulement dire, qu'encore qu'il n'y en ait aucun en particulier

*Il y a plusieurs sortes de pechez veniels habituels.*

que nous ne puissions éviter avec le secours du ciel, cependant, vû la fragilité humaine, il est moralement impossible de les éviter tous, à moins que d'être confirmé en grace comme la Sainte Vierge.

Les differentes dispositions de ceux qui commettent des pechez veniels.

Les dispositions des personnes qui commettent des pechez veniels sont aussi differentes que ces pechez mêmes. Ceux qui les commettent par affection, sont des gens qui veulent précisément se sauver; qui sous pretexte que les pechez veniels ne damnent point par eux-mêmes, ne veulent pas se priver de cent petites satisfactions humaines, qu'on ne peut prendre sans offenser Dieu legerement; qui ne veulent ni se gêner autant qu'il seroit nécessaire pour les éviter, ni se faire assez de violence pour en fuir les occasions; ils les commettent avec vûë, déliberément, sans façon & sans scrupule; ils s'étourdissent sur ces fautes legeres, & se font une fausse conscience pour vivre en repos là-dessus, en se persuadant qu'il leur est impossible de vivre autrement, & qu'ils ne risquent rien, ou peu de chose, en vivant de la sorte. Pour ce qui est de ceux qui commettent des pechez veniels de foiblesse, même en grand nombre, ils ne laissent pas d'avoir un véritable désir d'avancer dans la vertu, & de se perfectionner tous les jours; mais ils sont si imparfaits, ils ont tant de penchant naturel aux biens sensibles, ils ont les passions si vives, ils ont contracté de si fortes habitudes à ces pechez legers, qu'ils ne laissent pas de tomber souvent; c'est pourquoi on peut appeller leurs pechez, pechez de foiblesse. Les troisiéme, sont les ames saintes qui ont toûjours vécu dans une grande innocence, mais qui ne laissent pas de commettre par surprise quelques pechez veniels. Or il faut juger differemment de ces trois sortes de personnes, & leur donner des instructions differentes.

Les effets du peché veniel.

Le peché veniel cause du refroidissement dans le cœur de Dieu. C'est ce qui fait qu'ensuite Dieu n'a pas pour une ame, qui se met si peu en peine de lui plaire, cette providence spéciale qu'il a pour les ames fideles, ni cette protection extraordinaire, & ce soin particulier qui l'applique à elles pour éloigner les dangers, & pour empêcher ou affoiblir les tentations. Secondement, il ne communique point ses secrets à ces ames tiedes, & froides en son amour, il ne leur fait point part de ses faveurs particulieres, comme sont l'esprit d'oraison, de recueïllement, & d'union avec lui, une abondance de consolations, qui est suivie d'un goût merveilleux pour les choses de Dieu, & d'une grande facilité pour tous les exercices de la vie intérieure; enfin, une certaine assurance morale qu'elles sont dans la grace. Troisiémement, il les prive de ces lumieres vives, & de ces graces fortes, sans lesquelles elles ne résisteront jamais aux tentations un peu pressantes: parce que ces graces étant des effets d'une bonté tendre, & d'une liberalité extraordinaire, il ne les accordera pas à des gens, qui chicanent, pour ainsi dire, avec lui, & se retranchent sur ce qui est d'obligation, sous peine de peché mortel. Quatriémement, de plus il n'y a qu'à considerer les vengeances qu'il en tire sur la terre; mais particulierement dans le Purgatoire, où il punit par des peines, qui ne cedent guere dans leur violence à celles de l'enfer; car ces ames qu'il aime, & dont il est uniquement aimé, il les bannit de sa presence, tant qu'elles sont soüillées d'un seul peché veniel, & si elles en demeuroient soüillées pendant toute l'éternité, il les en banniroit pour jamais.

Nous deshonorons plus Dieu par un seul peché veniel, que nous ne sçaurions l'honnorer par toutes les actions les plus saintes & les plus héroïques: La grandeur de Dieu, & la distance infinie qu'il y a de nous à lui, diminuë beaucoup la grandeur du bien que nous faisons pour lui, & augmente infiniment la grandeur du mal que nous faisons contre lui. Quand nous le servons, nous faisons ce que nous devons, & toûjours beaucoup moins que nous ne devons, & infiniment au-dessous de ce qu'il mérite; & quand nous aurions tout fait nous serions encore obligez d'avoüer que nous sommes serviteurs inutiles: mais quand nous l'offensons, nous passons par-dessus des obligations infinies, que nous avons de le servir & de lui plaire, & par là-même, nôtre ingratitude est en quelque maniere infinie, & nous lui déplaisons plus par un seul peché veniel, que nous ne pouvons lui plaire, par tous les services que nous pouvons lui rendre.

Combien nous deshonorons Dieu par le peché veniel.

Encore qu'un peché ne soit que veniel, c'est un peché néanmoins, & une injure qui se fait à la divine majesté, pour laquelle nous devons avoir tant d'amour & de respect, que quand il s'agiroit de procurer le salut de tous les hommes, il ne nous seroit pas permis de commettre la moindre faute. Ne dites point que la grandeur de Dieu ne lui permet pas de faire état des petites choses: Car elle vous permet beaucoup moins de les négliger, quand il les ordonne. Croiriez-vous qu'il n'est pas permis de commettre une seule négligence de cette nature, pour convertir toute la terre? & qu'un si grand bien n'égaleroit pas ce que vous appellez un petit mal. Apprenez de saint Bernard qu'il faut le sang d'un Dieu pour effacer cette tache, & qu'avec elle on ne peut entrer dans le Royaume des Cieux. Il est vrai que ce peché ne nous prive pas de la grace sanctifiante, non plus que de la charité, dont il ne fait que diminuër la ferveur & la perfection: mais il attriste le Saint-Esprit, ainsi que parle le grand Apôtre, il remplit la conscience de ténébres, il empéche l'ame de s'avancer dans la vertu, & il engage insensiblement dans le peché mortel la personne qui s'y accoutume. Ajoûtez que rien de soüillé n'entrera dans la Jérusalem céleste. D'où il faut necessairement conclure, que si les pechez veniels ne sont effacez en cette vie, il faudra que l'ame qui en est coupable, souffre dans le Purgatoire toute la peine qui leur est dûë.

La grieveté du peché veniel.

Quelque corruption qu'ait mis le peché originel dans nôtre cœur, & dans nôtre esprit, il y a pourtant laissé des restes & des semences de raison, & de droiture qui nous font toûjours condamner les grands crimes dans les autres, & nous en inspirant de l'horreur, nous donnent aussi de la crainte de les commettre: mais en se familiarisant avec le peché veniel, qui a toûjours quelque rapport avec le mortel, on s'apprivoise peu à peu avec lui; on le regarde d'abord avec moins d'horreur, on commence ensuite à en avoir moins de crainte, on s'accoutume à le regarder dans les autres avec moins d'indignation; on ne le voit plus comme quelque chose de si horrible, on y apperçoit même quelque chose d'assez agréable: enfin on vient jusqu'à le commettre sans peine, & même avec plaisir. Voila les degrez par lesquels on tombe dans le précipice du peché mortel.

On s'apprivoise au peché mortel, en commettant le peché veniel.

Je n'avance pas ici la proposition de certains Docteurs, qui comparant la justice de Dieu avec sa miséricorde, croïent que comme Dieu par un effet

Un peché veniel est

quelquefois la cause de nôtre réprobation, & comment.

de sa bonté, attache souvent nôtre prédestination à une bonne action de peu de consequence, comme à un verre d'eau donné par aumône : il peut de même, par un effet de sa justice, attacher nôtre réprobation à un peché veniel ; non qu'il nous damne pour un peché veniel, mais parce que pour punir la malice de ce peché, qui offense sa sainteté, & sa bonté, il permet que nous tombions dans des pechez mortels, après lesquels il nous reprouve. Je n'explique point ici cette doctrine, je me contente de dire, que quand Dieu n'attacheroit jamais nôtre réprobation à un peché veniel, celui qui le commet perd du moins de grandes graces, qui lui seroient de grande importance pour son salut, & en perdant ces graces, nous tombons dans le peché mortel, qui cause la perte & la mort de nôtre ame.

Le demon nous conduit du peché veniel au mortel.

Telle est la conduite du démon pour nous faire tomber dans les grands crimes. Persuadez que nous ne voudrions pas nous jetter tout d'un coup dans le libertinage, il nous accoutume au peché veniel, pour nous conduire insensiblement au mortel. Il nous fait voir que ce qu'il demande, est en effet peu de chose ; & ce peu étant une fois accordé, il nous fait comprendre, que puisque nous avons déja fait ce pas qui n'est rien, nous en pouvons bien faire un autre ; & que le mal n'en sera pas plus grand. A quoi il faut ajoûter que comme la justice de Dieu punit souvent les prémiers pechez par les suivans, & les petits par les plus grands, ceux qui ne font point de conscience des fautes legeres, se font dans la suite une conscience si large, qu'elle souffre sans peine les plus grands pechez. C'est ce que tous les Théologiens ont voulu marquer quand ils ont dit que les pechez veniels étoient des dispositions au peché mortel ; parce que selon la parole du Sage, celui qui néglige les moindres choses, tombera peu à peu dans les grandes, de sorte que si le mal que cause le peché veniel, ne nous en donne pas assez d'éloignement, il faut du moins apprehender le danger dont il nous menace ; car si nous aimons le danger ; c'est-à-dire, si nous n'avons pas assez grand soin de l'éviter, immanquablement nous y périrons.

Il y a des pechez dont on peut raisonnablement douter s'ils sont mortels, ou seulement veniels.

Il faut concevoir qu'il y a des pechez dont on peut dire hardiment qu'ils donnent la mort ; & d'autres si legers, que l'on peut assûrer, que d'eux-mêmes ils ne sont que veniels ; mais qu'entre ces deux extrêmitez, il y en a un grand nombre qui approchent au moins fort du peché mortel, s'ils ne vont pas tout-à-fait jusques-là, dont il est bon que l'on ait sujet de douter, & qui apparemment sont en effet quelquefois mortels, quand on s'y porte avec une pleine & entiere volonté, quand on les fait de sang froid, & de gayeté de cœur, quand on les aime, & que l'on cherche même occasion de les commettre. Les parfaits qui n'agissent que par amour, tâchent d'éviter indifféremment tout ce qui deplaît à Dieu ; mais il y a un grand nombre de foibles qui ont besoin d'être arrêtez par la crainte des peines éternelles, & qui comptent les pechez veniels presque pour rien ; il est bon pour ceux-là qu'il y en ait plusieurs dont on puisse raisonnablement douter, s'ils ne sont point mortels, afin qu'ils apprehendent d'y tomber ; car la liberté qu'ils se donneroient de les commettre, les mettroit en danger de tomber bien-tôt dans le peché mortel.

Tous les

Quoique le peché veniel soit une véritable offense de Dieu, cependant

il est d'une autre espece, & dans un autre degré d'offense que le peché mortel; ce qui fait dire à tous les Théologiens, que des millions de pechez veniels, ajoutez les uns sur les autres, ne peuvent pas arriver à la grieveté d'un seul peché mortel, tant qu'ils demeurent dans le rang & dans le degré de pechez veniels, & que leur objet ne s'unit pas pour en composer un mortel; ce qui arrive en matiere d'injustice, dans laquelle cent petits larcins d'un sol, font un tort notable au prochain. D'où vient qu'ils s'unissent entre eux pour faire un peché mortel, ce qui n'arrive pas dans les autres actions, où la justice n'est point interessée. Ceux qui contre le sentiment unanime de tous les Docteurs sont d'une opinion contraire, se servent de l'authorité de saint Augustin, qui dans plusieurs endroits de ses écrits, dit qu'il en est comme de plusieurs goutes ramassées qui remplissent les fleuves, ou de petits grains de sables, qui dans une grande quantité ne laissent pas d'accabler celui qui en est couvert; mais toutes comparaisons étant defectueuses, en quelque point, ce saint Docteur ne veut dire autre chose, sinon que le peché veniel nous dispose au mortel, & nous y conduit enfin par voyes de disposition.

Pechez veniels unis ensemble ne sçauroient en faire un mortel.

Quoiqu'il soit hors de doute que les pechez veniels à quelque nombre qu'ils puissent monter n'en puissent faire un mortel, pour la raison que nous avons dite, il est néanmoins constant, & tous les Docteurs en conviennent, que celui qui ne voudroit s'abstenir d'aucun, & qui seroit résolu de les commettre tous en quelque matiere que ce soit, à mesure que l'occasion s'en presenteroit, en commettroit dès-lors un mortel, parce qu'il s'exposeroit au danger d'en commettre de mortels, & mériteroit que Dieu l'abandonnât en des occasions pressantes, où il auroit besoin de graces fortes pour ne pas succomber. On doit porter le même jugement de ceux qui ne s'abstiennent du peché mortel, qu'à cause qu'il est éternellement puni dans l'enfer, & qui sont dans la disposition de le commettre, si Dieu ne le punissoit que par des peines temporelles, & que c'est pour cela, qu'ils commettent toutes sortes de pechez veniels. Car cela veut dire, qu'ils ne se mettent guere en peine de déplaire à Dieu, & de violer la justice, pourvû qu'ils évitent l'enfer; & ainsi il y a grand sujet de craindre, que ceux qui sont prêts à faire un peché de propos déliberé, pourvû qu'il ne soit que veniel, ne soient effectivement dans l'état horrible du peché mortel, sans amour de Dieu & de la justice.

Ce qu'on doit penser de ceux qui ne veulent s'abstenir que des pechez mortels.

Il faut sçavoir que trois choses sont absolument requises pour faire un peché mortel en quelque matiere que ce soit, dont si une seule vient à manquer, le peché qui seroit indubitablement mortel, si toutes les trois se rencontroient ensemble, n'est que veniel. La premiere, du côté de l'entendement une pleine avertance & réflexion de la raison; car une action qui se commet par premier mouvement, sans que l'entendement ait eu le loisir de réflechir sur la malice de cet acte, ou par une ignorance qui n'est point affectée, ou dans le trouble qui ne laisse pas une entiere liberté, on ne peut dire que le peché soit autre que veniel. La seconde, du côté de la volonté, il faut un plein & parfait consentement du moins tacite. Car si ce n'est que négligence à repousser la pensée du mal, si l'on est demi endormi, si aussi-tôt que l'on s'apperçoit que la chose est mauvaise, & défenduë, on se désiste;

Ce qui est peché mortel de sa nature peut par accident n'être que veniel.

le consentement n'a pas été parfait, & ce ne peut être peché mortel. La troisiéme enfin du côté de la matiere, comme dans le larcin, la médisance, &c. Ce qui seroit un peché grief dans une matiere importante, n'est qu'un peché leger en matiere legere.

Comment un peché qui de sa nature n'est que veniel, peut devenir mortel. L'on tombe quelquefois du peché veniel dans le peché mortel, & cette chute arrive pour l'ordinaire, ou par une volonté mal affectée, quand on prend une liberté avec cette disposition de cœur, que quand même elle seroit un peché mortel, on ne laisseroit pas de la prendre. Ou par une fin peu honnête, lors qu'on se propose dans ses paroles un esprit de seduction, ou par une conscience mal affectée, croïant faire un peché mortel, en poursuivant un dessein qui n'est en soi que veniel. Et enfin, quand on agit dans le doute actuel si ce qu'on fait est peché mortel, ou seulement veniel, ou bien si ce qu'on fait est permis ou absolument défendu, sans vouloir s'éclaircir sur son doute.

On peut pecher veniellement en deux manieres. Saint Thomas observe qu'on peut pecher veniellement en deux manieres, par inconsideration, & par attachement; quand d'un prémier mouvement nous nous laissons aller à quelque action trop libre, ou à quelque pensée trop vaine. Par attachement, lorsque sans perdre le respect & l'amour qu'on doit au Créateur, on conserve une espece de complaisance pour les créatures.

Confessions des pechez veniels sans amandement. Il y a grand nombre de personnes qui n'aïant que des offenses venielles, ne s'approchent ordinairement du Tribunal de la pénitence que par coûtume, par maniere d'acquit, & par respect humain; elles les déclarent souvent sans douleur, sans résolution de se corriger; aussi sortent-elles du confessionnal comme elles y sont entrées; & si ces sortes de confessions ne sont point un abus du Sacrement, & par consequent un peché grief, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles sont informes, comme parle les Théologiens, c'est-à-dire, qu'on n'y reçoit ni le pardon de ses pechez, ni la grace du Sacrement. Et c'est l'opinion des Docteurs, qu'il vaudroit mieux ne se confesser d'aucun peché veniel, que de se confesser de tous, sans dessein de se corriger d'un seul. Il est vrai qu'on n'est pas obligé absolument de les déclarer en confession; mais dès-lors qu'on les soûmet aux clefs, on doit indispensablement travailler à s'en défendre, & à en concevoir une véritable douleur, & c'est à quoi les personnes dévotes, qui frequentent les Sacremens doivent faire une sérieuse réflexion.

---

## PARAGRAPHE SIXIE'ME.

### *Les endroits choisis des Livres Spirituels, & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.*

Le peché veniel n'est point un si petit mal qu'on se l'imagine par IL n'y a dans le peché rien de petit par rapport à Dieu; tout ce qui l'offense est énorme. Mais ce qui diminuë en nous les fautes que nous appellons légeres, c'est la légereté des peines qui y sont attachées, ou une entiere espérance d'impunité. Accoûtumez à ne juger des choses que selon nos interêts, nous ne nous sommes point ici dementis. Nous mesurons le

peché, non sur sa malice & sa grieveté naturelle, mais sur les malheurs qu'il nous cause; nous ne regardons point la sainteté de Dieu qu'il outrage, & qu'il blesse, nous ne regardons que nous qu'il afflige, & qu'il accable. Le peché ne nous paroît plus ou moins énorme, qu'autant qu'il nous est plus ou moins funeste. Le nom même, qu'on donne aux grands crimes semble être imposé par la seule cupidité, & nous ne les appellons mortels, que parce qu'ils nous damnent & nous donnent la mort. Mais si nous pouvions regarder un moment le peché avec des yeux purs & desinteressez, nous découvririons jusques dans les plus legers, des taches & des noirceurs capables d'attirer sur nous les maledictions de Dieu, si sa justice ne se relâchoit de ses droits, & n'avoit égard à nôtre foiblesse. *Pris du Recueil des Pieces présentées à l'Academie Françoise en l'année* 1701. *Discours premier.*

rapport à Dieu.

Non-seulement on s'expose aux grandes chûtes, quand on demeure dans l'habitude des fautes legeres. On peut dire même que l'on fait dans cette disposition tout ce qu'il faut pour faire tomber. Loin d'affoiblir la cupidité, on y ajoûte un nouveau poids, & on lui donne de nouvelles forces: On n'oppose à l'ennemi qu'un cœur desarmé, & tout disposé à être vaincu; au lieu d'éloigner le mal, on va audevant. On entretient les pechez legers comme autant d'étincelles qui servent à allumer le feu qui doit nous consumer; on dresse & on bâtit de ses propres mains l'édifice de l'iniquité; on agite son foible cœur, & on l'aide à faire éclore le crime; on excite les vents, & on appelle, pour ainsi dire, les tempêtes; Faut-il s'étonner qu'on fasse naufrage. *Le même.*

L'habitude dans le peché veniel dispose à en commettre de mortels.

Séduits par l'artifice du démon, il arrive presque toûjours, ou que nous les mettons auprès des crimes dont l'énormité monstrueuse les efface, ou que nous les confondons avec ces fautes journalieres qui surprennent la vigilance la plus exacte, & qui s'expient par l'oraison du Seigneur, & par les aumônes. Ce n'est pas ainsi qu'en juge le Dieu de justice & de verité. L'homme envisage ses desobéïssances par leur surface exterieure; Dieu en approfondit toute la malice, il en développe les causes, les effets; elles se montrent à ses yeux dans leur difformité naturelle: il voit qu'elles sortent d'un fond d'insensibilité pour ses graces, & d'indifference pour ses volontez. *Le même, deuxiéme Discours.*

D'où vient que nous ne concevons pas assez la malice & la grieveté des pechez veniels.

Le pecheur ne se déregle d'abord que par de petites fautes; comme il n'impose en effet, chaque jour que de legers fardeaux à sa conscience, il l'accoûtume ainsi peu à peu à porter tout le poids de l'iniquité: & tandis que les plus insignes coupables trouvent dans leurs crimes un utile supplice, qui les presse d'en sortir; celui-là au contraire, trouve dans ses chûtes un repos funeste, qui l'invite à y demeurer. Heureux encore s'il pouvoit s'en tenir au degré de malice, où il est tombé; mais hélas! la passion qui a une fois franchi les bornes de l'innocence, ne s'en tiendra point à ce prémier pas. La corruption qui a commencé à s'insinuër dans l'ame, gagnera toûjours plus avant, si on n'en arrête promptement le cours, & l'homme deviendra toûjours plus coupable, dès qu'il ne se mettra pas en peine de devenir plus saint. *Le même, troisiéme Discours.*

L'on passe facilement des pechez legers aux plus griefs.

Le tentateur ne propose pas tout à coup à l'homme fidele le meurtre &

Le démon

ne nous porte pas tout d'un coup aux plus grands pechez, mais commence par les plus petits.

l'Apostasie. Il y a trop loin de la vertu au crime, pour passer de l'un à l'autre sans aucun milieu. La chûte la plus subite a ses préparations ; il se contente d'étudier les inclinations que le peché a mis en nous, & il les favorise avec tant d'art, que d'un leger mouvement qui s'éleve contre la raison, il fait naître d'horribles excès. Caïn pouvoit étouffer sans peine l'envie maligne qui commençoit à troubler son cœur, il la méprise ; l'esprit de malice qui ne néglige aucun avantage, recüeille cette semence de mort & la cultive. Sous sa main détestable elle croît peu à peu, l'envie change de nature, & devient haine & fureur. Alors il pousse Caïn dans le parricide, & lui aïant inspiré assez de barbarie pour le commettre, il lui donne assez d'impudence pour le nier. *Le même, deuxiéme Discours.*

De l'état habituël dans quelques pechez veniels.

Qu'y a-t-il de plus dangereux qu'un état qui nous approche insensiblement du mal ; qui nous ôte l'horreur des crimes, qui enhardit la volonté à les commettre, & qui dispose le cœur à s'y attacher ? Etat où se livrant au peché, sans rémords, ou les confesse sans repentir, & où le pecheur se flatant toûjours de pouvoir se convertir quand il voudra, passe ses jours & ses années sans le vouloir. Telle est la disposition de ces personnes imparfaites, ou pour mieux dire de ces cœurs à demi corrompus, qui disputent sans cesse entre la loi & la dispense, qui se partagent entre les grands & les petits commandemens, & qui tâchent de faire une espece de composition avec le Seigneur, & sous prétexte qu'ils lui obéïssent en quelques points importans, se font un titre pour lui déplaire dans tous les articles qui sont de moindre consequence. Etat souvent plus desesperé que celui des plus déterminez pecheurs, & où l'on se trouve enfin plus éloigné du salut, que si l'on étoit d'abord entré dans les voïes les plus criminelles. S'il y a en effet un péril certain dans les plus grands crimes, il y a aussi une ressource assûrée. La seule honte qui les accompagne, suffit souvent pour en défendre ; & si la violence de la passion nous y entraîne, les remords de la conscience suffisent pour nous en tirer, & comme on ne peut vivre tranquillement dans le crime, on fait du moins de tems en tems quelque effort pour n'y pas mourir ; mais le pecheur qui ne commet d'abord que de petites fautes, est privé de cet avantage. *Le même.*

Par les petits pechez, on partage l'amour qu'on ne doit qu'à Dieu, avec les créatures.

Que sont toutes ces petites infidelitez que vous commettez chaque jour, sinon autant d'injustes reserves d'un cœur, qui commence à se partager, & qui donne aux créatures une partie de la tendresse, qu'il doit toute entiere à son Créateur ? Comment prétendez-vous accorder ensemble le zéle de l'amour de Dieu, avec l'indifférence que vous avez pour sa gloire ? être animé d'une vertu qui ne respire qu'à plaire à cette infinie bonté, & demeurer dans une négligence tranquille qui ne se soucie point de l'offenser ? Si le feu de l'amour divin est allumé au dedans de vous, pourquoi ne consume-t-il pas tout ce qu'il y a d'impur dans vôtre ame ? Et si l'inclination la plus forte de vôtre cœur est la charité, pourquoi se laisse-t-elle vaincre par tant d'attaches ? l'amour, dit l'Apôtre, est l'accomplissement de la loi ; & comment pouvez-vous dire que vous aimez Dieu de tout vôtre cœur, tandis que vous lui désobéïssez en mille occasions, & que vous n'observez sa loi qu'en partie ? *Le même.*

Tous les pechez sont

Vous ne tombez, dites-vous, qu'en des fautes legeres, & vous ne voudriez pas offenser le Seigneur dans aucun des articles essentiels. Mais que veut dire

ce

ce langage ? n'est-ce pas-là le sentiment d'une ame tiede & languissante, à qui les choses commandées ne paroissent indifferentes, que parce que les ordres de celui qui les commande cesse de lui être chers ; & qui n'attribuë de la petitesse aux offenses qu'elle a commises, que parce que l'éloignement qui est entre Dieu & elle, fait disparoître à ses yeux la grandeur de celui qu'elle a offensé ? Tous les pechez ne sont-ils pas grands après tout, puis qu'ils attaquent une majesté qui est infinie ? ne sont-ils pas tous opposez à la sainteté de Dieu ? n'outragent-ils pas tous sa puissance ? ne combattent-ils pas sa bonté ? ne lui ravissent-ils pas tous son honneur, ne diminuent-ils pas sa gloire ? n'arrêtent-ils pas le cours de ses graces ? &c. *Le même.*

grands par rapport à Dieu.

De quelque nature que soient les pechez, ne sont-ils pas tous des œuvres de ténébres, & qui portent aussi toûjours avec eux quelque obscurité ? Ce ne sont d'abord à la verité, que de legeres vapeurs qui s'élevent peu-à-peu du fond d'une conscience impure, mais qui s'unissent en si grand nombre, qu'elles forment enfin un nuage épais, capable de dérober la vûë du soleil de justice. De-là cet obscurcissement d'esprit, qui ôte le discernement du bien & du mal, & qui confond les vertus avec les vices. De-là cette fausse severité qui affermit une personne habituée à ces sortes de pechez contre les ménaces du Seigneur, & les fait courir avec d'autant plus de précipitation à leur perte, qu'ils en voyent moins le danger. *Le même.*

Les pechez veniels obscurcissent les lumieres de la grace.

Comme les petits pechez ne pesent point à une ame tiede & négligente, elle s'en charge presque toûjours en quantité ; elle les multiplie à toutes occasions, & à tout moment ; elle les commet sans réflexion, & sans répugnance ; & l'iniquité croissant ainsi sans cesse de plus en plus, il arrive enfin que ce qui étoit d'abord méprisable pour la petitesse, devient accablant par la multitude. C'est ainsi que se forment les plus grands pecheurs. Tel s'est élevé à une haute fortune par ses injustices, qui n'a commencé que par des petits larcins, qu'il a réïterez plusieurs fois, & dont chacun lui a paru peu de chose : il s'est d'abord justifié à lui-même son crime, sous pretexte qu'il ne prenoit que le nécessaire, & il y a joint peu-à-peu le commode & le superflu. Le désir de se tirer de la misere lui a fait croire au commencement qu'il n'y avoit pas grand mal à prendre quelque chose du bien d'autrui, & il se flatte maintenant qu'il n'y a point de peché à le retenir sous le même prétexte. *Le même.*

Les petits pechez sont à craindre pour leur nombre, s'ils ne le sont pas par leur griéveté.

Qui ne sçait qu'une des plus dangereuses, & des plus ordinaires illusions de la vie, c'est de croire que toutes les fautes que nous commettons sont légeres ? Comme ce sont des productions de nôtre amour propre, nous ne sçaurions presque nous résoudre à les haïr, ni prononcer condamnation contre elles, de peur de nous condamner en même-tems. Ne pouvant ôter au peché la laideur qui nous le fait paroître affreux, nous tâchons au moins de le colorer par quelque excuse, pour nous la rendre plus supportable, & si nous ne sommes pas assez téméraires pour soûtenir que nos actions sont innocentes, nous sommes assez artificieux, pour faire voir qu'elles ne sont pas des plus criminelles.. Chacun ne trouve énormes que les pechez dont il est exempt, & regarde comme legers tous ceux où il tombe. Et s'il est vrai que les plus grandes fautes nous paroissent petites dès que c'est nous-mêmes qui les com-

On se persuade aisément que les fautes que nous commettons sont légeres.

mettons, de quelles fautes serez-vous exempt, si vous êtes disposé à n'éviter que les seules que vous croirez grandes? *Le même.*

Les fautes que nous regardons comme petites sont souvent grandes en elles-mêmes.

Les petites fautes, où tombe sans cesse l'homme négligent; petites, il est vrai en apparence, & grandes par les dangers à quoi elles l'exposent: ces fautes moins légeres par elles-mêmes, que par l'adresse qu'il a de se les déguiser; qui en suspendra le cours? sera-ce l'honneur, le devoir? il ne croit pas qu'elles y puissent donner atteinte, & il se flatte d'être innocent, parce qu'il pourroit être plus coupable. Sera-ce l'injustice de ces infidelitez? elle ne frappe pas assez ses yeux pour émouvoir son cœur; la blessure lui seroit sensible, si elle étoit mortelle... Dieu l'a dit, celui qui se néglige, trouvera un précipice au bout de la carriere, où il court avec tant d'assurance, & la derniere chûte qui le brisera ne sera que la suite des chûtes fréquentes, dont il n'a pas eu soin de se relever. *Le même, Discours quatriéme.*

Les petits pechez disposent à en commettre de plus grands.

Dans la discipline des mœurs, ainsi que dans le cours de la nature, on ne se porte pas tout-à-coup aux extrémitez... Tel se troubloit à l'aspect d'un abîme profond, qui le regarde d'un œil plus rassuré, pour l'avoir souvent envisagé de près. Celui-ci est curieux, écoute ses doutes sur des mysteres qu'il doit réverer; il sera quelque jour incredule, & ne doutera plus. Celui-là rougissoit de ses plus secretes foiblesses; il ne tiendra pour foiblesse que d'avoir rougi. Remontez à la source des plus fameux fleuves; c'est un ruisseau sans nom, cherchez la cause d'un incendie, c'est une étincelle. Un vain retour sur soi-même, une vaine complaisance, sont d'ordinaire les premiers anneaux de la chaîne qui nous accable. *Le même.*

La facilité à commettre des pechez veniels nous cause de grands maux.

Le premier effet que cause nôtre négligence à éviter les pechez veniels, c'est d'étouffer dans l'ame les mouvemens de cette crainte religieuse, qui est le fondement de la sagesse; & rien n'est plus sensible que cette verité. Les lumieres de nôtre Religion ne nous permettent pas d'ignorer que nos plus légeres fautes déplaisent à Dieu; si nous avions une véritable crainte de lui déplaire, négligerions-nous d'éviter ces fautes? nôtre hardiesse à les commettre qu'est-elle autre chose qu'une revolte de nôtre ame, qui commence à secoüer le joug de cette crainte? un autre effet de cette négligence, c'est qu'elle diminuë en nous l'horreur qu'une éducation chrêtienne nous donne pour le peché. Les fautes les plus légeres ont toûjours une liaison & un rapport avec l'iniquité; quand nous nous les permettons, nous nous familiarisons, pour ainsi dire, avec elle; cette dangereuse familiarité dissipe peu à peu l'horreur que nous avons pour le crime. Les yeux de l'ame s'accoûtument à la difformité du vice, comme les yeux du corps à la laideur des objets sensibles. Tels sont les effets de cette négligence, dont nous redoutons si peu les suites. Voila de quelle maniere elle commence à détruire en nous les plus solides fondemens de la pieté. La crainte de Dieu affoiblie, l'horreur du vice diminuée, le feu de la charité ralenti, quel plus grand acheminement de l'ame vers le désordre! *Le même, Discours cinquiéme.*

Le peché veniel est une offense de Dieu.

Le peché, tout veniel qu'il est, offense Dieu. En faut-il davantage que cette parole bien meditée, pour faire sur une ame chrêtienne les plus fortes impressions. Il offense Dieu, c'est donc une injure faite à cette majesté toute puissante; il offense Dieu, c'est donc une révolte contre cette grandeur souve-

verainement dominante ; il offense Dieu, c'est donc un mépris de cette bonté infiniment liberale & bienfaisante ; il offense Dieu ! arrêtetons-nous-là, & tâchons à le bien sentir, en deux mots. Voila de quoi réformer nos idées, dequoi redresser nôtre conduire, dequoi réveiller toute nôtre attention, de quoi ranimer toute nôtre ferveur. Car puisque le peché veniel offense Dieu, & pour ainsi parler, puisque c'est le mal de Dieu, je dis que c'est un mal au-dessus de tous les maux de la nature : pourquoi, parce que c'est un mal essentiellement opposé à Dieu, ce que ne sont pas tous les maux de la nature. *Le Pere Valois, quatriéme tome de ses Oeuvres Spirituelles, Exhortation sur le peché veniel.*

Il faudroit plûtôt souffrir la perte de tout le monde que de commettre un seul peché veniel.

De ce principe il s'ensuit, que quand il s'agiroit du renversement de toute une maison, de tout un Etat, du monde même ; & que pour faire cesser les fleaux qui ravagent les familles, les provinces, les Royaumes ; guerres, pestes, famines, il tienne seulement à un peché veniel, commis pour une seule fois, & même un moment après réparé par une satisfaction éclatante ; je dis qu'il vaut mieux que les familles tombent, mieux que les provinces soient dépeuplées, & ravagées, mieux que les Royaumes, que les Empires, que le monde entier perisse. Il y a encore plus, tant de pecheurs sur la terre s'engagent dans la voye de perdition & se damnent ; tant de justes marchent dans la voye du salut & se perdent souvent ; tant de réprouvez souffrent dans l'enfer, & y souffriront toûjours ; tant de Bien-heureux dans le Ciel joüissent de la récompense, & d'une récompense éternelle. Ce sont des ames précieuses à Dieu, & si précieuses, qu'il les a rachetées de tout son sang : Or que dans un systéme imaginaire, un peché veniel ne suffise pour convertir tous ce qu'il y a sur la terre de pecheurs, & pour les ramener à Dieu ; pour maintenir dans une sainte perséverance, tout ce qu'il y a de justes, & pour les préserver d'une chûte autrement inévitable ; pour tirer de l'enfer tout ce qu'il y a de réprouvez, & pour les placer dans le sein de la gloire ; pour assurer le Ciel à tout ce qu'il y a de bien-heureux, & pour empêcher qu'ils ne soient précipitez dans l'abîme : Si j'ay là-dessus à déliberer, je dois consentir à la damnation de tout ce qu'il y a & de pecheurs sur la terre, & de réprouvez dans l'enfer ; à la perte de tout ce qu'il y a, & de justes sur la terre, & de bien-heureux dans la gloire, plûtôt que de consentir à une offense de Dieu même venielle. Pourquoi ? toûjours par la même raison : c'est que la perte, que la damnation & de tous les Anges, & de tous les hommes separée du peché, n'est que le mal de la créature ; au lieu qu'une offense de Dieu, même venielle, est le mal de Dieu, & par consequent d'un ordre supérieur à tout autre mal. *Le même.*

La petitesse du sujet, dans le peché veniel ne nous excuse pas devant Dieu.

Ce n'est (dit-on) qu'un peché veniel ; & dans ce peché, il ne s'agit après tout que d'une bagatelle ; vous le dites, & je veux bien en convenir : ce n'est que d'une bagatelle qu'il s'agit : mais je prétends & j'ajoûte, que c'est cela même dans un sens, qui vous rend moins excusables ; & c'est en quelque sorte, de la légereté du sujet, que je conclus la grieveté du peché veniel. Car s'il s'agissoit, ou de faire, ou de perdre une grande fortune ; s'il s'agissoit, ou de satisfaire, ou de reprimer une violente passion ; s'il s'agissoit de vous garentir d'un supplice rigoureux, ou de porter vôtre tête comme les

martyrs sur un échaffaut, & de verser vôtre sang, s'il s'agissoit de la vie ou de la mort; & que l'amour de l'une, que la fraïeur de l'autre, vous fit succomber; je vous condamnerois toûjours, je vous réprocherois toûjours vôtre foiblesse, vôtre lâcheté, vôtre apostasie; mais après tout, en vous condamnant, je vous plaindrois. Je dirois que l'attrait d'une éclatante fortune, est un charme bien puissant, & qu'il falloit une vertu bien éprouvée pour y résister. Je dirois qu'une ardente passion, & le penchant naturel est une tentation bien pressante, & qu'il falloit un effort extraordinaire, pour ne s'y laisser pas entraîner. Je dirois que l'horreur du tourment, que la crainte de la mort, que l'attachement à la vie, font sur un cœur des impressions bien fortes, & qu'il falloit un courage bien affermi & supérieur à tous les sentimens humains pour ne pas ceder, & ne se pas rendre. Je le dirois; mais ici que puis-je dire? & de quoi est-il question? d'un mot que vous ne voulez pas retenir, & plûtôt que de le retenir, vous manquez à l'ordre établi de Dieu; d'un désir que vous ne voulez pas mortifier; vous contristez l'esprit de Dieu, d'une négligence dont vous ne voulez pas vous relever; & plûtôt que de vous faire à vous-même quelque violence, vous blessez les interêts & la gloire de vôtre Dieu; c'est la plainte que Dieu faisoit à son peuple par la bouche du Prophete Ezechiel: *Propter pugillum hordei, & fragmen panis*; Ils se sont soustraits à l'obeïssance qu'ils me doivent, ils m'ont fait outrage, pourquoi? pour un peu de pain: Or ce reproche ne nous convient que trop à nous-mêmes. *Le même.*

*Ezech. c. 13.*

De l'habitude dans le peché veniel.

Une légere injure est pardonnable; mais dès qu'elle est frequente, elle devient insupportable, & il n'y a guere de patience qu'elle ne soit capable de lasser. Or supputons, s'il est possible, & voyons combien dans nos pensées, combien dans nos sentimens, combien dans nos discours, combien dans nos actions par elles-mêmes les plus saintes, il s'est glissé depuis de longues années, & tous les jours il se glisse des fautes au moins venielles. Nous en serons surpris, nous en serons effrayez, nous nous écrierons comme David, que le nombre de nos pechez passe le nombre des cheveux de nos têtes; *Multiplicata sunt super capillos capitis mei*: Il y en a peu, parmi les personnes mêmes qui d'ailleurs font profession de pieté, qui ne soient sujets à certains pechez habituels, où l'on retombe sans cesse, & dont on ne se corrige presque jamais. Ce n'est pas qu'on ne s'en accuse au tribunal de la pénitence. On les a dit mille fois, on les redit encore chaque semaine; c'est la plus commune & souvent l'unique matiere de nos confessions. Mais après mille confessions, on est toûjours le même. Ce ne sont pas de ces habitudes grossieres des pecheurs du siécle: mais ce sont après tout des habitudes criminelles. On y demeure, on y vieillit, on les porte jusqu'au tombeau. *Le même.*

*Psalm. 39.*

On commet souvent des pechez veniels volontairement.

Je sçai qu'il y a des fautes d'une pure fragilité, elles nous échappent lors même qu'on y pense le moins. C'est surprise, c'est inadvertance, ce sont de simples imperfections plûtôt que des pechez; mais combien y en a-t'il d'autres que nous envisageons d'un œil tranquille & d'un sens rassis? Combien, que la conscience nous reproche, dont nous nous confondons nous-mêmes; mais où nous retournons néanmoins à toute occasion, malgré les remords qui nous pressent, & les vûës que Dieu nous donne. De plus, on les commet aisément, on

va quelquefois jusqu'à s'en glorifier. On se fait un faux honneur de n'être point scrupuleux, & de vivre avec plus de liberté que les autres ; de n'être point si exact ; de n'être point si docile ; de n'être point si réservé, & de s'expliquer ouvertement dans les rencontres ; de n'être point si ennemi de soi-même, & de trouver moïen d'avoir ses aises ; de n'être point si patient, & de sçavoir se faire craindre. Voila par où l'on se distingue, & sans prendre garde si Dieu y est offensé, on se fait de cette prétenduë distinction, un triomphe. *Le même.*

Les personnes religieuses doivent prendre un soin tout particulier d'éviter le peché veniel.

Ce point vous regarde en particulier (Ames Religieuses) & mérite bien de vôtre part une sérieuse réflexion. Pensez-y, vous qui renonçant au monde, que vous avez regardé comme un maître indigne de vos soins, vous êtes consacrez par un devoüement particulier au prémier de tous les maîtres ; pensez-y, & dites-vous à vous-mêmes : par cette immodestie en présence de l'Autel, par cette dissipation durant la priere, par cette raillerie, cette vivacité, cette aigreur, j'offense la majesté d'un Dieu, que je fais d'ailleurs une profession si solemnelle d'adorer. Pensez-y, vous, qui détrompez de toutes les grandeurs du monde, que vous avez envisagées comme des grandeurs frivoles, & de vains phantômes, vous êtes spécialement assujetis au plus grand de tous les maîtres ; pensez-y, & dites-vous à vous-mêmes, en manquant à cette observance, en violant cette régle, en négligeant cet exercice, j'offense le souverain domaine de Dieu, à qui néanmoins je me suis d'ailleurs si hautement engagé. Pensez-y, vous, qui retirez & sauvez du monde, que vous avez craint comme l'écuëil de vôtre innocence & de vôtre salut, vous vous trouvez par une grace de choix, à couvert de ses dangers, & à l'abri de l'orage dans la maison du Seigneur ; pensez-y, & dites-vous à vous-mêmes, en me permettant cette curiosité, en m'accordant cette legere satisfaction, en contentant ce désir trop humain, j'offense la bonté d'un Dieu, à qui je suis redevable de tout ; qui m'a appellé, qui m'a recherché, qui m'a reçû dans son sein, & qui m'y conserve selon sa parole même, comme la prunelle de son oeil. *Le même.*

Scrupules & remords de conscience, qui suivent le peché veniel.

A certains momens où le feu nous anime, où l'envie de parler nous pique, où l'animosité nous aigrit, où l'orguëil se souleve, en mille autres conjonctures, on n'examine rien, & l'on suit en aveugle le mouvement qui nous emporte ; mais quand le feu se ralentit, & que la réflexion survient ; quand on commence à rentrer en soi-même, & que l'on rappelle ce qu'on a pensé, ce qu'on a dit, ce qu'on a fait ; quand on le met dans la balance du Sanctuaire, c'est-là que naissent les inquiétudes & les remords. On ne sçait si la charité ne s'y trouve point peut-être griévement blessée. On ne sçait si cet avis qu'on a ouvert, si cet exemple qu'on a donné, si cette affaire qu'on a engagée, si cette complaisance qu'on a euë, n'aura point peut-être des suites trés-fâcheuses, & dont on sera responsable à Dieu. En un mot, on n'ose compter sur son état, parce qu'on a de la conscience ; quels doutes, quelles perplexitez, quelles allarmes ! heureux encore de ressentir ces peines salutaires ! *Le même.*

Le danger où l'on se

Ce n'est encore qu'une étincelle, je le veux, mais vous soufflez cette étincelle, & elle s'attache, elle s'étend ; vous verrez quel incendie elle est

*ment de passer du peché veniel au mortel.* capable d'allumer.. Attendez encore quelque temps, & l'effet vous convaincra. Le moment arrive, ce fatal moment, ce moment critique & dangereux. Ah! Seigneur, si vous ne soûtenez cette ame par un effort extraordinaire de vôtre grace, elle est perduë. Mais, ô formidable jugement de Dieu! irrité qu'il est de tant de graces méprisées, bien loin de la soûtenir, il l'abandonne: c'est-à-dire, qu'il lui refuse ce secours spécial, cette grace puissante, dont elle s'est renduë indigne: c'est-à-dire, qu'il ne lui laisse que ces graces du dernier ordre, qui peuvent la défendre; mais qui ne la défendront pas; elle est ébranlée, elle est vaincuë, elle succombe, & elle périt. Or ce pas une fois franchi, à quoi n'est-on pas dans la suite en disposition de se porter? *Le même.*

*La multitude des pechez que nous commettons nous devroit faire souhaiter de mourir pour ne plus offenser Dieu.* Si nous n'avons pas le même zéle qu'ont eu tant de Saints pour expier par la pénitence tous ces legers pechez, ayons du moins la même vigilance pour devenir plus Saints, & plus circonspects à l'avenir. Si nous ne travaillons pas à diminuër nos dettes, ne les grossissons pas. Hélas! nous disons quelquefois, que nous ne voudrions pas mourir si-tôt, parce que nous n'avons pas encore allez acquis de mérites: C'est par un sentiment de réligion que nous le disons, & ce sentiment est loüable. Mais souvent une prompte mort ne seroit-elle pas plus à souhaiter pour nous, tout pauvres, tout denuez que nous sommes de bonnes œuvres, qu'une longue vie; puisque le nombre de nos années ne sert qu'à augmenter le nombre de nos pechez? Mais, non, Seigneur, nous vivrons par vôtre grace, & par une grace encore plus précieuse, nous vivrons pour vous. Tant de pechez n'ont pû lasser vôtre misericorde, une sainte ferveur appaisera vôtre justice. *Le même.*

*Dieu étant nôtre Pere, & nous ayât la qualité de ses enfans, nous devons nous efforcer de ne lui pas déplaire par ces sortes de pechez.* Que diriez-vous d'un fils, qui borneroit tous ses devoirs à l'égard de son pere, à ne lui pas desobéïr dans les choses importantes, & à ne le point outrager; qui ne se feroit pas une peine de lui déplaire, & de le chagriner dans mille occasions; qui n'auroit ni ménagemens, ni complaisances pour lui; qui ne prendroit nul de ces petits soins qui marquent mieux la tendresse d'un fils, que ces devoirs essentiels, ausquels on ne peut manquer, sans être tout-à-fait dénaturé: un pere auroit-il sujet d'être content de cette conduite? n'y seroit'il pas plus sensible qu'à la desobéïssance, ou à l'emportement d'un serviteur? C'est là vôtre conduite à l'égard de Dieu qui est vôtre Pere, & le meilleur de tous les Peres, quand vous vous mettez si peu en peine de commettre des pechez véniels; & croïez-vous après cela, que Dieu soit content de vous? Il semble en quelque façon être moins touché des grands pechez d'un libertin, ou d'un infidele. *Le Pere Nepveu, tome troisiéme de ses Réfléxions, pour le treiziéme jour d'Aoust.*

*Il faudroit du moins en user envers Dieu, comme les amis en usét les uns envers les autres.* Un ami qui se retranche sur les devoirs essentiels, n'est pas ou un véritable, ou un commode ami. Je n'aime pas un ami, qui ne me veut servir que quand je serai dans un grand danger, ou dans la derniere extremité. Dieu me preserve du malheur d'avoir jamais besoin d'un homme de ce caractere. J'aime un ami qui soit attentif à toutes les occasions de me faire plaisir, qui les cherche, qui les prévienne, qui craigne de me déplaire dans les moindres choses. C'est peu de chose, dit un véritable ami, il faut donc l'éviter. Rien n'est petit de ce qui plaît ou déplaît à une personne qu'on aime. Ce sont là les

sentimens qu'inspire une amitié tendre & sincere ; & quand on n'a pas ces sentimens, ou on n'aime point, ou on aime peu. Helas ! puis-je dire après cela, mon Dieu, que je vous aime, quand je crains si peu de vous déplaire, en commettant des fautes que je n'appelle petites, que parce que j'ay peu d'amour pour vous. *Le même.*

Suite du même sujet.

On est souvent moins touché de la haine ou des outrages d'un ennemi, que de l'indifférence ou des infidelitez legeres, mais fréquentes, d'une personne qu'on aime ; & comment ne crains-je point ( mon Dieu ) les suites de mon indifférence, & de mes fréquentes infidelitez à vôtre égard, quoi qu'elles me paroissent légeres ? & comment osai-je prétendre avec une telle conduite des graces extraordinaires, dont j'ai pourtant si souvent besoin? C'est, Seigneur, ne me faire guere justice, & c'est vous la faire encore moins; c'est ou vous craindre peu, ou vous mépriser beaucoup. *Le même.*

Nous deshonorons Dieu par le peché veniel.

Nous déplaisons plus à Dieu par un seul peché veniel, que nous ne pouvons lui plaire par tous les services & tous les hommages que nous pouvons lui rendre. Quand je ferois les plus grandes choses, quand j'entreprendrois les plus difficiles, quand je souffrirois les plus rudes pour Dieu, quand je procurerois sa gloire plus avantageusement que n'ont fait tous les Apôtres, je l'honorerois moins, que je le deshonore par un peché veniel. Et c'est pour cela qu'il n'est pas permis de commettre un seul peché veniel pour procurer à Dieu la plus grande gloire, quand il s'agiroit même de la conversion de tout l'univers. Ainsi quand vous faisiez & omettriez le bien par respect humain, ou que vous vous y arrêtiez avec une vaine complaisance, quand vous faisiez ce mensonge, que vous vous permettiez cette legere médisance ; quand vous vous laissiez aller à ce petit ressentiment ; à cette irreverence dans l'Eglise, à cette distraction volontaire dans la priere, avez-vous crû, avez-vous conçû que vous deshonoriez plus Dieu, que tous les Saints ne pouvoient l'honorer par leurs hommages, leurs adorations? Que cette pensée doit rabatre la vaine complaisance qui s'éleve dans nôtre cœur à la vûë du bien que nous faisons, & augmenter nôtre confusion & nôtre douleur sur les pechez veniels que nous commettons. Si cela est, quelque vertueux qu'un homme paroisse, quelques grandes choses qu'il fasse pour Dieu, quand il n'auroit commis qu'un seul peché veniel, pourroit-il avoir de la vanité sans aveuglement & sans injustice ? *Le même, tome second, pour le troisiéme jour de Juin.*

Un peché veniel & grief est souvent la cause des plus griefs & des plus énormes.

Le peché veniel n'est pas un égarement de la fin derniere, mais un détour : à force de se détourner, on vient enfin à s'égarer. Ce n'est pas une rupture avec Dieu, mais un réfroidissement qui dispose à la rupture. En s'accoûtumant à négliger Dieu, comme on fait par le peché veniel, on vient enfin à le mépriser. Quand on aime bien, on ne va point tout d'un coup à la haine ; mais quand on aime peu, on passe aisément à l'indifférence. L'indifference n'est pas loin de la froideur, & la froideur de la haine ou du mépris. Une distraction volontaire dans la priere, n'est ce me semble rien : cependant elle est souvent la cause ou l'occasion d'une mauvaise pensée, d'un désir criminel, d'un peché mortel, & un peché mortel digne de la damnation. Si vous faisiez ces réfléxions, compteriez-vous pour si peu de chose une dis-

traction volontaire dans la priere, ou quelque peché veniel que ce soit? *Le même, tome premier, Réflexion pour le vingtiéme jour de Fevrier.*

On ne doit rien regarder comme petit de ce qui déplait à Dieu.

Soïez persuadez qu'il n'y a rien de petit de ce qui déplaît à Dieu, & qui combat ses volontez & ses ordres. Tous les pechez sont des désobéïssances, & ceux qui nous paroissent legers, quand on les regarde auprès des grands maux, deviennent considérables aussi-tôt qu'ils sont mis auprès de la majesté de Dieu, ou qu'on les voit dans leurs effets, & dans leurs suites.. S. Chrysostome veut que nous travaillions de toutes nos forces à déraciner ces petits pechez, & qu'au lieu de nous arrêter à ce qu'ils nous paroissent peu considérables, nous les regardions comme les sources des grands maux.. Et saint Augustin parlant sur le même sujet, compare les petites fautes aux eaux de la pluïe, lesquelles ne tombant que goute à goute, ne laissent pas de remplir le canal des rivieres, & de causer des débordemens qui entrainent les arbres, & désolent les campagnes. Qu'importe, dit le même Saint, que le vaisseau périsse tout à la fois par la violence d'un coup de mer, ou bien que l'eau venant à y entrer par la sentine, & le gagnant insensiblement sans que personne y donne ordre, il soit submergé peu à peu, & fasse naufrage; & dans un autre endroit: Vous vous êtes déchargez, dit-il, du fardeau des grands pechez, prenez garde que la multitude des petits ne vous accable. *L'Abbé de la Trappe, tome premier des devoirs de la vie Monastique, Traité de l'amour de Dieu, chapitre septiéme.*

*Homil. 87. in Matth.*

*in Psal. 129.*

Le peché veniel est quelque chose de grand & d'important consideré en lui-même.

Non-seulement ces fautes paroissent importantes quand on les met ensemble, ou qu'on les considere dans toutes leurs suites: mais même quand on les voit separées, & en particulier. Si quelqu'un avoit fait une action qui fût digne de mort, ne seroit-ce pas une véritable extravagance de dire, qu'il n'auroit commis qu'une faute legere? un tel excès pourroit-il passer pour une affaire de rien dans la pensée d'un homme sage? Cependant ceux qui ne font aucun cas de ces pechez que l'on nomme petits, & qui les commettent sans remords, sont beaucoup moins raisonnables, & moins justes; puisque l'on peut assurer, qu'il n'y a point de sortes d'offenses, qui ne méritent un châtiment plus grand que la mort; que celles que les larmes n'auront point lavées, seront punies par les flâmes, & que les pechez des Elus, que la pénitence n'aura point effacez, seront châtiez après leur mort des mêmes peines, qui puniront les crimes des réprouvez; avec cette différence, qu'elles finiront dans les uns, & que dans les autres elles seront éternelles. Que les hommes disent donc ce qu'il leur plaira, pour se cacher une vérité qui leur paroît désagréable, ils n'empêcheront point que la foi ne nous apprenne que tout ce qui échappe à la pénitence, passera par le feu; *Ipse autem salvus erit, sic tamen quasi per ignem.* Le même.

*1. ad Corin. c 3.*

La considération de la majesté de Dieu nous doit empêcher de commettre vo-

Cette suprême majesté de Dieu, cette excellence infinie, demande de la part des hommes une reconnoissance si profonde, & des hommages si étendus & si continuels, que les moindres choses qui l'offensent, contractent une injustice & une difformité qui ne se peut comprendre. Si nôtre foi étoit vive, & nôtre charité plus ardente qu'elle n'est pas, nous aurions plus de crainte de commettre un seul peché de cette nature, que de souffrir dix mille morts.

Ne

Ne vous étonnez donc pas si S. Jean Climaque fait retentir sa caverne de ses cris & de ses sanglots; si sainte Catherine de Gennes veut se jetter au milieu des flâmes, à la vûë & aux sentimens de ces sortes de fautes, dont on ne veut pas s'appercevoir : mais soyez surpris de ce qu'il se trouve des Chrêtiens, qui sçachant que JESUS-CHRIST jugera les justes, n'ont ni crainte, ni scrupule de commettre ces sortes de pechez. *Le même.*

lontairemẽt le moindre peché veniel.

Que nous enseigne la foi sur le peché veniel ? que s'il ne falloit faire qu'un seul mensonge leger, & de nul préjudice au prochain, pour obtenir tous les trésors, tous les honneurs, & tous les plaisirs que nous pouvons légitimement souhaiter, pour réüssir dans tous nos desseins, pour prolonger nôtre vie au delà des bornes ordinaires, & pour joüir sans interruption d'une prosperité, d'une santé & d'une paix inaltérable : Allons jusques où a été saint Augustin; s'il ne falloit qu'un seul mensonge leger pour arrêter la ruïne du monde entier; encore plus, pour procurer le salut de tous les hommes, & pour empêcher leur éternelle damnation, il ne le faudroit pas faire. *Monsieur Tiberge, dans sa Retraite Chrêtienne, second jour.*

Nous devrions plûtôt tout perdre, & tout risquer que de commettre un seul peché veniel.

Quelle est encore la doctrine de la foi sur la malignité du peché veniel, & que nous apprend-elle ? Que plûtôt que de nous laisser aller à un mouvement libre d'impatience, il faudroit nous livrer de bon cœur aux maladies & aux douleurs les plus cuisantes, souffrir tous les tourmens, & toutes les tortures des martyrs : Le dirai-je, & le croira-t-on ? soûtenir durant toute l'éternité le feu dévorant, & tous les autres supplices qu'endurent les réprouvez; pourvû néanmoins qu'on en séparât l'état du peché, où ils sont malheureusement ensevelis & confirmez, & alors nous devrions nous dire à toute heure, au milieu des pleurs, & des grincemens de dents : Tout ce que j'endure, est un moindre mal qu'un peché veniel. Ah, Seigneur ! que vous êtes grand, & que vôtre réligion est admirable ! Voilà ce qu'elle nous découvre, malgré les ténébres qui nous environnent, & voilà sur quoi nous devons régler nos sentimens & nôtre conduite. *Le même.*

De la malignité du peché veniel.

Si l'on croit qu'il y a des pechez veniels, en verité on peut dire qu'on ne les craint presque point du tout, & que l'on pense beaucoup faire pourvû qu'on évite les mortels. Qui est aujourd'hui l'ame qui s'attriste profondément d'une faute legere reconnuë pour telle, & qui au contraire ne se console pas, aussi-tôt qu'elle peut penser, que cette faute ne va pas à la mort ? mais nous devons nous souvenir que dans tout peché veniel, il y deux choses à craindre; la premiere, qu'il ne soit mortel, la seconde, qu'il ne conduise au mortel. *Le même.*

Le peu de crainte qu'on a du peché veniel.

Où avons-nous pris cette hardiesse à juger de nos pechez, contre l'avertissement que le Saint-Esprit nous donne par le Prophete, quand il nous dit : qui est-ce qui comprend bien les fautes où il tombe ? *Delicta quis intelligit* ? Quoi ? les plus grands Saints & les Docteurs de l'Eglise les plus éclairez & les plus habiles ont de la peine à faire le discernement entre le mortel & le veniel : ils tremblent quand il faut décider, & vous avec vôtre médiocre lumiere, & vôtre peu de capacité, vous prononcez hardiment, il n'est que veniel. Qui vous l'a dit ? qui vous a revelé jusqu'où la malignité de cette faute a été poussée, & jusqu'à quel degré, le glaive tranchant du

On ne peut pas toûjours distinguer si le peché que nous commettõs est veniel, ou mortel. *Psalm.* 18.

peché a percé vôtre ame ? il ſeroit bien embaraſſant, direz vous, d'être toûjours ainſi dans l'incertitude, & dans la perplexité ? j'en conviens, mais c'eſt néanmoins l'état humiliant de la vie preſente, ce qui nous doit obliger de marcher avec précaution ; c'eſt ce qui engage l'Apôtre ſaint Paul à annoncer à tous les fideles, qu'ils doivent operer leur ſalut avec crainte, & avec tremblement. *Le même.*

Comme le peché veniel conduit au mortel.

Le peché veniel conduit au mortel par voïe de penchant, en ce que ces pechez veniels, ſont comme les préludes, les commencemens, & pour ainſi dire, les avenües du peché mortel. Le penchant qui nous porte aux prémiers n'aura point de répos, qu'il ne nous ait entrainez juſqu'au dernier. De plus le penchant au mal eſt toûjours rapide ; on a pour l'ordinaire la même peine à s'y arrêter, que vers le milieu d'une montagne eſcarpée, ſur laquelle on auroit commencé de rouler: on y roule en effet ſans diſcontinuation, juſqu'à ce qu'on ſoit arrivé au bas. Ajoûtez que les objets qui font commettre les grands crimes, étant ordinairement plus forts, plus vifs, & plus attirans, font auſſi des impreſſions plus violentes, & auſquelles une ame qui leur a donné une fois entrée, eſt moins capable de réſiſter. C'eſt ainſi que le peché veniel conduit au mortel, par voye de penchant, en nous diſpoſant à le commettre. Il y conduit encore par voye de châtiment, en diſpoſant Dieu à le permettre. *Le même.*

Acte de douleur d'avoir ſi facilement commis ces ſortes de pechez.

Helas ! Seigneur, que j'ai peu crû, ou au moins peu conçû cette verité que la foi m'apprend ! Car ſi j'avois crû qu'en faiſant ce menſonge, cette médiſance legere, cette raillerie contre la charité; qu'en me laiſſant aller à cette impatience, à ce petit reſſentiment, à ce reſpect humain, à cette vanité, à cette diſtraction volontaire pendant la priere, je faiſois un mal, qui peut entrer en comparaiſon avec les plus grands maux du monde; un mal plus grand que ne ſeroit la déſolation de tous les peuples, la ruine de toutes les créatures, la deſtruction de tout l'univers ; ſi je l'avois conçû, aurois-je été aſſez aveugle, ou aſſez inſenſé, pour dire comme j'ai fait tant de fois, ce n'eſt qu'un peché veniel ? Ah, Seigneur ! puiſque par vôtre grace vous m'avez fait connoître mon erreur, faites, Seigneur, que je regarde le moindre peché comme le plus grand de tous les maux, & que je ſois dans la diſpoſition de les ſouffrir tous, plûtôt que de vous offenſer legérement. *Le Pere Nepveu dans ſa Retraite.*

Les pechez veniels de fragilité & de malice.

Quand je dis qu'un peché veniel eſt un grand mal, je ne parle pas de ces pechez de pure fragilité, que l'on commet rarement, & qu'on efface par la pénitence preſqu'auſſi-tôt qu'on les a commis. Les juſtes ſelon la parole du Saint Eſprit, ne ſont pas exempts de ces ſortes de miſeres, & tous les Théologiens enſeignent qu'elles ſont en quelque façon inévitables. Je parle des fautes, que les Chrêtiens, qui vivent dans la tiedeur, ont coûtume de commettre avec délibération, dont ils ſe font des habitudes, deſquelles ils ne ſe mettent guere en peine de ſe corriger. Telles ſont les petites coleres, les petites aigreurs, les paroles de mépris, les médiſances légeres, les railleries, les menſonges, les irrevérences, les diſtractions volontaires dans les priéres, le déſir de plaire aux hommes, les régards curieux, l'oiſiveté, les petits excès au boire & au manger, les négligences dans les choſes qui

sont du devoir, comme dans l'instruction des domestiques, & dans l'éducation des enfans; en un mot, tous les pechez, de quelque nature qu'ils puissent être, quand la matiere est légere; ou qu'il y a plus d'inconsidération que de malice. Je dis (Chrétien) que ces fautes, sur tout, quand on y retombe souvent, qu'on néglige de s'en amander, qu'on les compte pour peu de choses; je dis que ce sont de très-grands maux. *Le Pere de la Colombiere, tome troisiéme, Sermon sur ce sujet.*

Le même Dieu qui est offensé par le peché mortel, ce Dieu infiniment grand, & infiniment aimable; ce Dieu à qui nous devons tout, qui nous a tiré du néant, & qui nous empêche d'y retomber; ce même Dieu, dis-je, est offensé par le peché veniel; il est vrai que c'est en chose légere, mais les plus légeres offenses deviennent infinies en quelque sorte, lors qu'elles sont faites à une majesté & à une bonté infinie. Je sçai bien que les fautes qu'un sujet peut commettre envers son Prince, ne sont pas toutes égales, mais il est certain qu'il n'en est point de petite. Ce seroit un attentat de conjurer contre sa vie, je conviens qu'il n'en est point de plus noir; mais celui qui l'auroit outragé d'effet ou de parole, ne laisseroit pas d'avoir commis un grand crime, & d'avoir mérité les supplices les plus rigoureux. Nous regarderions comme un monstre de la nature, un enfant qui auroit poignardé son Pere; mais celui qui n'auroit fait que le meurtrir, ou levé la main pour le frapper, ne seroit-il pas encore l'exécration de tout le monde. Mon Dieu! que nous sommes aveugles! nos désordres nous font horreur en ces exemples; & nous n'en sommes point touchez, lors que nous les considerons en eux-mêmes, où ils sont infiniment plus horribles! Faut-il, Seigneur, que nous revenions éternellement à ces paraboles, qui nous répresentent éternellement vos grandeurs, & vos bienfaits? Qu'est un Roi, qu'est le plus grand monarque du monde en comparaison de Dieu? *Le même.*

Le peché veniel, en qualité d'offense de Dieu, est un grand mal.

Un homme, qui méprise les petites fautes, depuis le matin jusqu'au soir, à peine fait-il une seule action, où il n'y ait quelque chose à redire; l'une est corrompuë par l'orgueïl, l'autre par la paresse, l'autre par la sensualité & par l'amour du plaisir; s'il prie, c'est sans attention, s'il fait l'aumône, il écoute la vanité qui le flatte; s'il corrige ses enfans ou ses domestiques, il le fait avec emportement & avec aigreur. Il est trop âpre au gain, interessé dans les affaires, lâche & endormi dans les exercices de dévotion. Enfin il ne présente rien à Dieu, qui soit bien pur, qui ne blesse ses yeux en quelque sorte; il ne fait rien pour lui, qu'il n'y ait toûjours quelque chose contre lui. Et vous croïez que Dieu le doit supporter? vous voulez qu'il garde un serviteur, dont vous ne voudriez pas vous-mêmes?.. Il ne le fera pas (Chrêtiens;) au contraire, il se défera de vous, il vous laissera engager en des occasions périlleuses, où vous succomberez, &c. *Le même.*

La peinture d'un homme qui méprise les petites fautes.

Celui qui se borne précisément à conserver l'amitié de Dieu, en évitant le peché mortel, montre qu'il ne fait guére de cas de cette même amitié, & oblige bien-tôt le Seigneur à le priver d'un si grand bien. Oüi, (Chrêtiens) je soûtiens que quiconque ne songe qu'à se sauver du peché mortel, com-

Celui qui ne pense qu'à éviter le peché mortel, ne

fait pas grand cas de l'amitié de Dieu.

mettant sans nombre & sans scrupule de moindres pechez ; je soûtiens, dis-je, que celui-là craint véritablement d'avoir Dieu pour ennemi, mais qu'il ne se met en peine de rien moins que de l'avoir pour ami. Quand on estime l'amitié d'une personne, on tâche de s'insinüer ou de se maintenir dans ses bonnes graces, par toutes sortes de respects & de complaisances, par mille services, à quoi on n'est pas même obligé, par un soin particulier d'éviter tout ce qui pourroit lui déplaire le moins du monde. On s'abstient par l'appréhension du supplice de blesser mortellement ceux que l'on hait à mort ; on ne fait ni bien ni mal à ceux, dont on ne veut être aimé ni haï. Mais pour peu qu'on offense un homme, sur tout si on le fait souvent & avec réflexion, il est tout visible, qu'on méprise également & son amour & sa haine, & que si l'on ne vient pas à de grandes injures, c'est plûtôt par la crainte de son pouvoir que de son aversion. Or cette disposition dans un Chrêtien, peut-elle être agréable à Dieu? *Le même.*

Les pechez veniels dont on se sert coupable nous empêchent d'aller à Dieu avec confiance.

Les pechez veniels, dit saint Augustin, causent à l'ame une difformité qui lui fait honte à elle-même, qui l'empêche d'aborder son Dieu avec cette tendresse, & cette confiance, que sent un cœur pur & sans tache ; elle n'a plus cette douce tendresse à prier, qu'inspire la fidelité parfaite, & à quoi le Seigneur ne refuse rien. De-là vient que les prieres sont froides & languissantes; qu'on n'ose presque rien demander, que du moins on n'ose pas esperer de rien obtenir. On ne peut croire qu'on puisse fléchir un maître qui a tant de petits sujets de se plaindre. Cette timidité, cette défiance rend nos prieres inefficaces, ou du moins fait qu'on ne leur accorde que de très-petits secours, qui ne nous empêchent pas de périr. Les autres bonnes œuvres qu'on pratique en cet état, j'en prens à témoin tous ceux qui s'y trouvent, les confessions, les communions, tous les exercices de pieté, tout cela se fait sans goût, sans ferveur, & par consequent presque sans fruit ; bien plus, dans cet état, il est presque impossible que toutes les actions, quoique saintes par elles-mêmes, ne soient mêlées d'autres pechez veniels, comme de distractions volontaires, de vaines complaisances, de paresse à repousser les pensées de vengeance, ou d'impureté, qui se présentent à l'esprit, de curiosité, d'irreverence, & d'autres semblables : elles se font donc sans mérite; de sorte que nous rendant ainsi inutiles les sources des graces, & des benédictions celestes, nous demeurons souvent réduits à nos seules forces, avec lesquelles nous ne sçaurions tenir contre les moindres tentations. *Le même.*

Les pechez veniels nous disposent au mortel.

Nous voyons tous les jours que les personnes les plus reservées, pour s'être d'abord donné quelques libertez peu criminelles, se sont enfin abandonnées à des désordres dont la pensée leur avoit long-temps fait horreur. Un homme qui s'est accoûtumé à mentir en des choses fort légeres, se défend mal dans l'occasion, d'un mensonge plus important. Un avare, qui durant long-temps, n'a fait que de petits larcins, s'il se presente une somme considerable, est fort tenté de la retenir : la crainte de perdre la grace de Dieu combat un moment dans son cœur contre le désir déréglé ; mais c'est merveille si l'avarice ne l'emporte sur toutes les considérations surnaturelles. D'où vient cela, ( Chrêtiens; ) c'est que les petites fautes, quelque légeres,

qu'elles puissent être, ne laissent pas de former une habitude, qui porte également aux petits & aux grands pechez de même espece, & quelquefois d'autant plus fortement aux grands, qu'aux petits, que l'objet de ceux là, est pour l'ordinaire plus attrayant,& plus capable de satisfaire la passion. *Le même.*

Il y a quelquefois si peu de difference entre le peché mortel, & le veniel, que quand on est accoûtumé à celui-ci, on commet encore l'autre sans y songer, d'autant plus qu'on ignore souvent jusqu'où l'on peut aller sans pecher mortellement. Il arrive tous les jours qu'une médisance, qu'on croit legere, est effectivement très-considerable à cause des circonstances; qu'une somme qu'on trouvoit petite, est plus que suffisante pour faire un larcin qui donne la mort à l'ame; enfin qu'une pensée ou une action, qui vous paroissoit assez innocente, est néanmoins extrémement criminelle. Dans toutes ces rencontres, l'ame qui n'est pas instruite, qui doute, qui se flatte, qui ne veut pas se donner la peine d'examiner, suit l'accoûtumance qui l'emporte, & l'engage dans de grands crimes. *Le même.*

On prend souvent un peché mortel pour un peché veniel.

Tout le monde sçait, que dès qu'on accorde quelque chose à la passion, elle en devient plus avide & plus insolente, & qu'elle presse toûjours, jusqu'à ce qu'on lui ait donné davantage. C'est ainsi ( Chrêtiens) que se sont perdus tous les scélerats d'entre les hommes; nul d'entre eux n'a commencé par un grand crime. Il est certain que s'ils s'étoient tenus à leurs premieres actions, ils auroient été pour la plûpart assez innocens; mais quand on a pris sa course, par un penchant fort rapide, il est moralement impossible de s'arrêter, qu'on ne soit tout-à-fait au bout. C'est pourquoi le démon qui ne seroit pas satisfait s'il ne nous ôtoit la grace de Dieu, ne commence pourtant jamais par nous porter à commettre un peché grief; il sera content s'il peut inspirer de la vanité à cette fille, & la phantaisie des modes, & des vains ajustemens, parce qu'il sçait bien qu'il ne sçauroit manquer d'aller plus loin, & que même sans qu'il s'en mêle, on en viendra jusqu'aux derniers désordres. Une personne qui ne veut éviter que le peché mortel, n'a pas grande envie de l'éviter. C'est une chimere que ce plan de vie, où l'on se propose de se permettre contre la loi de Dieu, tout ce qu'elle ne défend que sur des peines legeres, & de ne manquer à rien des choses essentielles. *Le même.*

Le démon commence toûjours à nous tenter par des pechez légers.

Quoique par les eaux du Baptême, ou par les larmes de la pénitence, nous soyons en quelque maniere rétablis dans l'état d'innocence, nôtre amour est toûjours languissant, nôtre esprit dissipé; toûjours la revolte des passions nous tyrannise, & à moins de veiller incessamment sur nous-mêmes, d'examiner tous nos désirs & toutes nos pensées, de faire un pacte avec nos yeux, comme le saint homme Job, de poser sur nos levres cette garde de circonspection & de prudence que demande le Roi Prophete; de mettre une haïe d'épines autour de nos oreilles, selon le conseil du Sage, nous commettrons plus souvent tous les jours des pechez qui pour différer des mortels, ne laisseront pas d'avoir besoin d'un remede surnaturel pour être effacez & gueris. Proposition étrange, mais véritable. Quand nous ne dirions que des mensonges obligeans, officieux, agréables; quand nous ne ferions que

Sans une vigilance continuelle sur nous-mêmes nous ne pouvons nous garentir d'une infinité de pechez veniels.

des gestes vains, legers, inutiles, tous les Anges,& tous les hommes ensemble ne sont pas capables d'y satisfaire. *Pris des Actions Chrétiennes, tome premier, Discours sur ce sujet.*

Ces pechez veniels ne peuvent être effacez sans les merites du Sauveur.

Quelque petites que me paroissent ces offenses, ô mon Dieu! elles s'attachent à vôtre personne; quoi qu'elles ne donnent pas le coup de la mort à mon ame, j'ai toûjours besoin de vôtre sang pour fléchir vôtre justice, & jamais elles ne seront remises, s'il ne se trouve une juste proportion entre le mal & le remede, la satisfaction & l'injure. Il est vrai qu'une goûte d'eau bénite prise avec le sentiment d'une dévotion sincere, peut nous laver de ces taches; qu'une aumône distribuée aux miserables dans la vûë de Dieu, peut racheter cette dette; qu'une priere faite avec ferveur, peut m'obtenir la guérison de ces pechez, & que tout ce que nous appellons Sacramentel, peut servir d'apareil à ces playes; mais tout suffisans que soient ces remedes, ils seront sans efficace, s'ils ne se mêlent avec les plaies du Sauveur, & ne se soûtiennent par ses mérites. Il est nécessaire que cette goute d'eau soit détrempée avec les larmes qu'il a versées sur nos miséres, que cette aumône soit unie au grand amour qui l'a portée à répandre son sang pour nôtre scedule, comme parle l'Apôtre; que cette priere soit offerte avec celle qu'il adresse en nôtre faveur à son Pere. *Le même.*

Les grands pecheurs se convertissent plus ordinairement que ceux qui sont habituez à des pechez veniels ne se corrigent.

Il est des jours de fêtes, dit S. Bernard, qui sont des jours de salut pour les grands pecheurs; ces insensibles s'attendrissent, ces superbes s'humilient, ces violens se modérent, ces sensuels se retiennent, ces volages rentrent en eux-mêmes, ils se repentent, ils se confessent, ils ont de la douleur, ils reparent le mal qu'ils ont fait. Changement sincere dans leur conduite; mais quelle marque de changement voyons-nous dans ces sortes de gens, dont je parle; Ils assiegent les tribunaux de la Pénitence, est-ce avec plus de sincerité? ils sont assidus dans les Eglises est-ce avec plus de récüeillement? ils entendent la parole de Dieu, est-ce avec un esprit plus soûmis? *Le même.*

L'attachement au peché veniel montre qu'on n'aime Dieu que d'une maniere servile.

Plusieurs veulent aimer Dieu, ou accomplir ses divines loix, d'une maniere purement servile, & par un motif de crainte, témoignant assez qu'ils ne s'en mettroient guere en peine, s'ils pouvoient sans cela éviter la damnation éternelle. C'est pourquoi ils ne craignent point de commettre tous les jours des pechez legers, dont ils croïent qu'il leur est facile d'obtenir le pardon; & un grand nombre de ceux-mêmes qui semblent avoir plus de pieté, & de lumiere, mettent des bornes si étroites à leur vertu, qu'ils se contentent d'éviter les grands désordres, sans travailler à purifier leur cœur d'une infinité de fautes. Combien en voyons-nous qui s'informent avec grand soin, si tels & tels pechez sont mortels, afin de se laisser aller sans scrupule & sans crainte à tous ceux qu'on les assûre n'être que veniels? Leur conduite sur ce sujet ne montre-t-elle pas clairement, qu'ils ne s'éloignent des crimes, qu'à cause que leur amour propre leur fait craindre d'être damnez éternellement, & que s'ils trouvoient quelque autre moïen de se garentir de ces effroïables peines, rien n'arrêteroit la volonté qu'ils ont d'offenser Dieu? *Monsieur de sainte Marthe, tome premier de ses Traitez de pieté; Traité des pechez veniels.*

Les habitudes dans le peché veniel, font que l'on abuse du Sacrement de Pénitence, & que l'on fait mille confessions nulles, fondées sur cette fausse créance, qu'il suffit de se confesser de ces petits pechez sans s'en corriger, qui est une erreur que le démon fait doucement glisser dans l'esprit des lâches Chrêtiens, afin de procurer à leur conscience un faux repos, & ils l'écoutent d'autant plus volontiers, qu'ils souhaitent pour leur propre satisfaction que la chose soit véritable. Mais si ces personnes n'ont perdu tout sentiment de Dieu, & de leur propre salut, qu'ils écoutent avec tremblement cette parole terrible de saint Bernard : *Que personne ne dise en son cœur, ce ne sont que des pechez legers, je ne me soucie pas de m'en corriger. Ce n'est pas un si grand mal de persister en ces sortes de pechez, qui sont petits, & qui se remettent facilement. C'est-là ( mes bien aimez ) une impenitence, c'est un blaspheme contre le Saint-Esprit* ; Il faut donc considérer que le peché veniel étant une offense contre Dieu, quand on s'en accuse, on le doit faire en esprit de pénitence, c'est-à-dire, avec regret, & gémissement de cœur, & avec un dessein formé de s'en corriger. *Pris de la Morale Chrêtienne sur le* Pater, *liv.* 7. *sect.* 1. *art.* 4.

Confessions des pechez veniels trés-souvent infructueuses, & nulles.

*Serm.* 1. *in Convers. S. Pauli.*

Ces fautes que vous méprisez comme legeres, & qui par cette raison se multiplient à l'infini, ne détournent pas seulement de dessus nous le cours ordinaire des graces de Dieu ; elles renversent peut-être le dessein qu'il avoit de vous élever à une éminente perfection, parce qu'elles vous rendent & indignes & incapables de cette faveur. Pouvez-vous considerer comme de petites choses, ce qui en empêche de si grandes ? si c'est un mal que d'être privé d'un bien, la perte de tant de biens peut-elle être pour vous un petit mal ? Mais pourquoi voulez-vous que Dieu vous fasse à toute heure de grandes graces, qu'il n'est point obligé de vous donner, si vous ne voulez lui obéir qu'en ce qui est d'obligation sous des peines très-griéves ? *Le Pere d'Ozennes, au lieu que nous avons déja cité.*

La perte & le dommage, que les pechez veniels causét à l'ame.

O mon Dieu ! je sens bien que toutes mes fautes, quelques legeres qu'elles me paroissent, sont un poids qui m'attire toûjours plus bas, & qui m'entraine peu à peu dans un plus profond abîme. Ce sont plusieurs maladies jointes ensemble, qui m'affoiblissent toûjours, me conduisent à la mort. J'ai plus de besoin que jamais de vôtre secours : Mais je reconnois que je m'en suis rendu plus indigne. Que ferai-je cependant sans vous, si les forces de mon ennemi vont croissant, tandis que les miennes se diminuent ? Ah, Seigneur ! si vous avez résolu de me punir, envoyez-moi des châtimens qui me rappellent à vous, & non pas qui m'en éloignent. Car après tout, si en punition de mes pechez vous me laissez tomber en de plus griefs, ce qui seroit justice en vous, seroit en moi une infidelité plus punissable. *Le même.*

Priere à Dieu pour demander secours pour nous corriger des pechez veniels.

Le corps du peché, comme parle saint Paul, est lié ensemble, ses principes, ses accroissemens, sa fin ; *Colligata est iniquitas* : dit le Prophete Osée ; Ses principes sont les petits pechez, ses accroissemens ce sont les grands pechez, la fin & la damnation. La damnation tient aux grands pechez, & les grands pechez tiennent aux petits : Par consequent en attirant ceux-ci vous attirez les autres, & en attirant ceux-là, vous faites suivre la damnation.

Les petits pechez sont souvent cause de nôtre damnation.

*Osée.* 13.

malheur donc à vous qui dites, pourquoi nous faire tant de peine là-dessus, nous ne ferons pas damnez pour cela. Non, vous ne ferez pas damnez précisement pour cela; mais prenez bien garde à ce que j'ajoûte. C'est peut-être pour cela que vous le ferez. Ce sont des bagatelles, dites-vous; langage trompeur! Langage funeste aux corps de l'Eglise les plus reformez, &c. *Le Pere Girouſt en ſon Carême, Sermon des petites choſes.*

Dans l'habitude du peché veniel on est en danger d'être abãdonné de Dieu.

Je veux que dans cette habitude, & dans cette attache que vous avez à de certains pechez qui sont effectivement legers en eux-mêmes, vous soïez dans la grace de Dieu; pouvez-vous vous promettre de vous y conserver long-temps, en demeurant dans cette habitude? osez-vous esperer en ces momens périlleux, où la chair se revolte contre l'esprit, & où il est difficile de discerner qui regne dans le cœur, Dieu, ou le peché. Osez-vous, dis-je, présumer que vous résisterez constamment? croyez-vous que vôtre volonté toûjours infidele envers Dieu, dans les choses que vous jugez de peu d'importance, s'en tiendra justement au point indivisible qui séparera du peché mortel, & ne franchira pas la barriere? qui sçait si vôtre foiblesse volontaire en tant d'articles, ne vous laissera point aller au delà de vos désirs? Qui sçait si vôtre cœur affoibli, & comme disposé par degrez, ne se portera pas jusqu'à ces déréglemens qui ont commencé la réprobation de tant d'ames? Qui sçait si Dieu, qui vous avoit toûjours conduit par la main, ne se lassera point enfin de vous soûtenir, & ne permettra point de ces chûtes déplorables, par où l'on tombe ensuite d'abîme en abîme, & qui ne manquent pas d'aboutir à une fin malheureuse. *Le Pere Cheminais, Sermon ſur la ferveur.*

Il faut remedier d'abord aux petits pechez de crainte qu'ils ne nous cõduiſẽt aux plus grands.

Les petits pechez que l'on commet presque sans y penser, ne laissent pas d'être funestes. Ils fraïent le chemin au peché mortel, & ouvrent au démon la porte de l'ame; on a de la peine à en connoître le cours, & à concevoir que ces petits filets d'eau conduisent jusqu'à la mort. Mais il ne laisse pas d'être vrai qu'ils y aboutissent, après s'être grossis en chemin. Il y a moins loin du petit peché au plus grand, que de l'innocence au peché. C'est pourquoi, si l'homme a perdu son innocence, & si sa vertu, qui paroissoit si ferme a pû chanceler, il doit craindre qu'il ne tombe dans les excès les plus honteux. David en se promenant sur la terrasse de son Palais, & jettant les yeux sur Betsabée, se seroit-il imaginé qu'un regard trop curieux dût le plonger dans un long adultere, & dans un meurtre criant? Tous ces crimes eurent de foibles commencemens, mais le progrez & la fin en devinrent terribles. Il faut donc remedier au commencement, si l'on veut éviter le mal; ce sont-là les plus purs mouvemens de la conscience, qui prévoyant le péril, doit tâcher de s'en garentir. Il est ridicule de prétendre corriger les passions en les nourrissant. Le sujet rebelle devient insolent quand son souverain le craint, ou lui cede quelque chose. Jette-t-on de l'huile dans le feu pour l'éteindre. *Pris d'un Traité de la Conſcience.*

Sur le même sujet.

Qu'y a-t-il de plus leger en apparence que le peché de curiosité, & cependant ne fut-ce pas la prémiere cause qui fit tomber David, & Dina dans le désordre? celui-là ne ravit-il pas l'honneur & la vie à son prochain pour s'être exposé au plaisir de voir? Et celle-ci ne perdit-elle pas son propre honneur, pour

pour s'être livré à la vanité d'être vûë. Il y a un progrez dans la tentation qui déguise, qui cache le mal, & qui n'en montre jamais qu'une partie. On ne demande d'abord qu'à voir, & qu'à entendre, & on ne s'apperçoit pas que c'est ainsi que le venin se glisse, que l'esprit s'abuse, le cœur s'engage, la conscience se corrompt, & que l'on fait enfin ce que l'on n'auroit jamais crû devoir faire... On marche pas à pas dans la voye de l'iniquité; mais on se précipite enfin dans l'abîme. Et qu'importe après tout, de quelque maniere qu'on y arrive? ne périt-on pas également, & par les flots qui engloutissent le vaisseau tout d'un coup, & par les eaux qui le remplissent goutte à goutte; & ne donne-t-on pas aussi-bien la mort à son ame, soit qu'on s'abandonne à une passion violente qui l'emporte subitement, soit que l'on tombe dans une langueur habituelle, qui en consume peu à peu les forces. *Autheur anonime.*

Cette attention que vous apportez à examiner si une offense est venielle, ou si elle ne l'est point; cette application que vous apportez à disputer au Seigneur tout ce que vous lui devez le plus indispensablement; cette vaine circonspection à n'étudier sa loi que pour connoître jusqu'à quel point vous la pourrez violer, ne vient que d'un fond vuide de foi & d'amour de Dieu; car un cœur, où regne l'esprit de Dieu, ne paroît pas garder de telles régles. Il n'y a que les enfans mal nez, qui refusent de donner à leur Pere tout ce qu'ils ont, & qui veulent prendre sur lui tout ce qui leur appartient.. Un acte de volonté plus borné ou plus étendu. Une pensée arrêtée dans son commencement, ou poussée jusqu'à son progrez, un désir qui précede le crime, ou poussé un peu au-delà. Ce sont des abîmes, Seigneur, que l'homme ne sçauroit penetrer, mais sur quoi vous l'examinerez au jour redoutable de vos vengeances. Ainsi saint Paul à qui la conscience ne reprochoit rien, saint Paul cet homme descendu du Ciel, ne sçait encore s'il est digne d'amour ou de haine, s'il a conservé la grace de Dieu ou s'il l'a perduë; & vous qui vous permettez mille infidelitez, qui donnez toute licence à vos sens, vous vous rassûrez dans un doute si injurieux à Dieu. Sur quoi fondez-vous cette assûrance, vous qui n'apportez aucun soin à éviter ces sortes de pechez, vous qui avez tant de peine à démêler si le consentement n'a pas suivi la pensée, & si le désir n'a pas accompagné l'idée du plaisir que vous vous êtes formé, vous dont toutes les actions sont très-douteuses, qui êtes toûjours à demander si vous n'allez pas trop loin, qui prenez sur une conscience lâche les régles de l'amour que vous devez à Dieu, & qui bien loin de vous trouver toûjours très-coupables devant Dieu, croyez toûjours que vos pechez ne vont point jusqu'à la mort de vôtre ame, vous qui malgré tant de sujets de crainte, vous vous calmez sur mille infidélitez sensibles & journalieres. *Le Pere Massillon, Sermon de la tiédeur.*

*Iuste sujet qu'ont la plûpart de douter si les pechez qu'ils commettent sont mortels ou veniels.*

Quoi que tous les pechez legers ne conduisent pas à la mort, & que la morale de Jesus-Christ reconnoisse des fautes qui ne font que contrister l'Esprit-Saint; cependant ces régles qu'on donne pour les discerner, ne sçauroient être ni sûres ni infaillibles à tous ceux qui les appliquent: car il s'y trouve des circonstances qu'on ne voit pas, qui les font changer de nature; c'est la situation du cœur qui décide de la qualité; ce qui est foiblesse

*Souvent on ne peut décider si les fautes sont venielles ou mortelles.*

ou inadvertance dans l'un est une malice affectée dans l'autre ? En voulez-vous un exemple. Saül malgré l'ordre que le Seigneur lui avoit donné, épargna Agag, & les plus gras de ses troupeaux pour sacrifier au Seigneur : cette faute ne paroissoit point mortelle ; mais comme c'étoit par un fond d'orgueil qu'il avoit fait cette réserve, ses sacrifices furent en abomination, & le Seigneur se repentit de l'avoir établi Roi d'Israël. *Le même.*

On s'abuse, en ne croïant souvent avoir que des pechez legers sur la conscience.

On s'abuse souvent sur ce que la conscience ne nous reproche rien de grief; on se croit sûr dans ses legeres offenses ; & c'est cette sécurité qui en fait le danger. On se croit un saint, parce qu'on ne se porte pas à des excès honteux, qu'on ne commet pas des crimes éclatans ; on se croit debout, parce qu'on n'est pas tombé de bien haut ; cet état est peut-être plus terrible que celui des pecheurs les plus déclarez, parce qu'on ne sent pas son mal, & qu'on ne veut pas comprendre qu'il conduise à la mort. *Le même.*

Il ne faut point mépriser les pechez veniels.

Ne méprisez pas les pechez veniels, dit saint Augustin, parce qu'ils vous paroissent legers: mais craignez-les plûtôt parce qu'ils sont en grand nombre ; car il n'arrive que trop souvent que plusieurs petits insectes ne laissent pas de donner la mort, quand on est attaqué par une grande multitude : Les grains de sables de la mer sont fort legers, mais ils ne laissent pas de couler le vaisseau à fond, lorsqu'il en est trop chargé. Rien ne paroît plus leger & plus subtile que les goutes de pluye, que nous voyons tomber sur la terre ; cependant lorsqu'elles sont continuelles, elles grossissent les fleuves, & forment des torrens qui renversent les maisons, & qui inondent les campagnes. Il faut donc craindre, non-seulement les pechez les plus énormes, mais encore les plus legers lors qu'ils passent en habitude. *Essais de Sermons pour le Lundi de la Semaine de la Passion.*

Si le peché veniel est leger d'un côté, il est grief d'un autre côté.

Que ce peché soit leger du côté du pecheur, à cause de son infirmité & de son penchant ; qu'il soit leger du côté de la matiere, à cause qu'il est peu considerable ; qu'il soit leger du côté de ses suites, à cause qu'elles ne font mal à personne ; qu'il soit leger du côté du pardon, à cause qu'il s'accorde aisement, & qu'il y a dans l'Eglise quantité de remedes pour l'effacer ; qu'il soit léger par rapport à la grace, à cause qu'il ne la détruit pas. Mais l'est-il par rapport à Dieu, qui mérite d'être obeï dans ses plus petits aussi bien que dans ses plus grands commandemens ; l'est-il par rapport à Dieu, qui pése tout au poids du sanctuaire ? Sans doute il est toûjours grand par rapport au peché mortel, auquel il conduir une ame ; grand par rapport à la majesté, & à la sainteté de Dieu qu'il dès-honore ; grand par rapport aux peines que la justice divine en tire. *Monsieur Joli, Sermon sur ce sujet.*

Il est difficile de guerir une personne qui est dans l'habitude du peché veniel.

Je crains d'avoir part au discours que saint Basile adresse à un devot de son temps, dans son Homelie septiéme ; c'étoit un homme semblable à plusieurs que nous voyons aujourd'hui, du moins il en avoit tous les caracteres. Il faisoit scrupule des grands pechez, il régloit sa dévotion par son humeur, il ne commettoit pas des offenses mortelles, ses fautes ne paroissoient que petites, il parloit comme nous parlons. Ma conscience ne me reproche rien, je ne

fais pas grand mal, je vis avec honneur, je ne suis ni violent, ni injuste, ni sensuel. Cependant le croïez-vous ? quoique sa maladie n'allât pas jusqu'à la mort, elle étoit sans remede. Ah ! mon frere, lui dit saint Basile, que vous êtes à plaindre, & moi que je suis embarrassé ! Si vous étiez un grand pecheur, je ne desespererois pas de vous guérir, je n'aurois qu'à vous faire la peinture de l'enfer, pour vous appeller à vous-même, & je m'assûre que faisant réfléxion sur ces tourmens éternels, qui vous attendriroit, vous feriez divorce avec ces pechez qui vous tyrannisent : Mais parce que vous ne pechez que veniellement, dites-moi, je vous prie, de quelles paroles je me dois servir pour vous retirer du malheur qui vous menace. *L'Autheur des Actions Chrêtiennes, tome premier. Discours sur ce sujet.*

Il y a deux sortes de naufrages ? le prémier, quand les eaux courroucées, & les vents contraires agitent un vaisseau en pleine mer, le renversent, & l'ensevelissent sous les flots. Tel est le sort des grands pecheurs, qui agitez par la violence de leurs passions, & par le poids de leur concupiscence, périssent sans guide & sans pilote. Le second, qui est également dangereux, arrive par de petites fentes, qui laissant insensiblement entrer l'eau goute à goute, sont cause que le vaisseau s'enfonce, lors qu'on y pense le moins ; il périt dans le port, où l'on se croit en assûrance. Telle est la chute de ces ames, qui se précautionnent contre le peché mortel, mais se soucient peu du veniel, le laissent entrer dans leurs ames, tombent malheureusement dans l'abîme. On s'accoûtume, par exemple, à dire un mensonge officieux, on raille en compagnie, on se divertit aux dépens des autres. Choses indifférentes, je le suppose, mais enfin, soit que Dieu veuille se venger du mépris que l'on fait de sa verité, soit qu'on franchisse le pas en matiere plus importante, il arrive qu'étant à deux doigts du naufrage, on tombe aisément dans le précipice, & que du peché veniel, l'on passe jusqu'au mortel. *Le même.*

Cõme l'on peut se perdre par le peché veniel.

Celui qui méprise les petites fautes tombe insensiblement dans les grandes ; *Qui spernit modica paulatim decidet.* Que cet avertissement nous fasse trembler à la vûë de nos plus legeres fautes. Les blessures qu'elles font à l'ame semblent légeres ; mais elles deviennent mortelles, quand on ne s'applique pas à y remedier. Les petites négligences prises en elles-mêmes ne sont pas des crimes, mais elles sont la source des grands désordres. Elles ne détruisent pas toute nôtre vertu, mais en l'affoiblissant peu à peu, elles donnent prise aux passions qui nous entretiennent dans l'iniquité. *Autheur anonime.*

Des petites fautes on vient aisément aux grandes.

Je conviens que le peché veniel est un petit peché, mais je suis bien éloigné d'avoüer que c'est un petit mal ; il est petit à l'égard du peché mortel, qui est le plus grand de tous les maux ; mais consideré en lui-même, & hors de cette comparaison, il n'est ni douleur, ni infamie, ni tourmens, quelque cruel qu'il soit, & quelque ingenieux qu'il puisse être, qui ne soit preférable à la moindre de ces fautes, que nous appellons legeres. Elles ne sont légeres que par ce qu'on les commet légerement, & sans considerer assez ce qu'on fait. Le peché veniel est à l'égard du mortel ce que la maladie est à l'égard de la mort : J'avoüe que la mort est quelque chose

Quoique le peché veniel soit un petit peché, ce n'est pas cependant un petit mal.

de terrible ; mais cela n'empêche pas que la lepre, la peste la paralisie, la pierre, une fiévre ardente & continuë ne soient de grands maux, & qu'on ne les évite avec soin. *Le Pere de la Colombiere, Sermon sur ce sujet.*

La punition que Dieu tire en cette vie du peché veniel.

Entre toutes les peines dont Dieu a coûtume de châtier le peché veniel, il n'en est point de plus terrible, que la soustraction de ses graces, laquelle est ordinairement suivie de fautes plus griéves, & souvent même du peché mortel. Il est vrai que les petites fautes n'attirent pas la haine de Dieu ; mais c'est une doctrine catholique qu'elles réfroidissent son amour, & par consequent qu'elles font cesser ses liberalitez, qu'elles suspendent cette Providence particuliere qu'il exerce sur ses favoris, & qui les met à couvert de toutes les insultes des démons. Il se lasse de souffrir une ame ingrate, qui croit s'acquiter assez des obligations infinies qu'elle lui a, en évitant de lui faire les derniers outrages, quoi qu'au reste elle lui donne chaque jour mille petits déplaisirs. Il se dégoute insensiblement de ses services, il lui retranche ses faveurs, il rompt ce commerce étroit qu'il entretenoit avec elle, il ne prend plus un si grand interêt à ce qui la touche : enfin il l'abandonne à ses ennemis, qui la trouvant ainsi destituée de sa protection, lui portent mille coup mortels. *Le même.*

Les grands désordres commencẽt souvent par les plus petits, & les pechez les plus énormes par de legeres fautes.

Ceux qui se précipitent dans les plus grands désordres, dit saint Bernard, commencent d'abord par des fautes trés-legeres, & personne ne va tout d'un coup jusqu'à l'excès. Il est des maladies spirituelles, comme des corporelles ; les unes & les autres ne se forment que peu à peu... Quand vous verrez, ajoûte ce Saint, quelque serviteur de Dieu, qui aura fait une chûte éclatante. Ne croyez pas que le mal ne commence qu'alors. Une petite bréche se pouvoit aisément réparer, on l'a négligée, & tout l'édifice est tombé. Pour peu d'attention qu'on eût eu, & pour peu de soin qu'on eût voulu prendre dans la naissance du mal, il eût été aisé d'en empêcher le progrez ; mais parce qu'on a regardé ce peu d'application & d'exactitude à ses devoirs comme de légeres imperfections, dont on ne s'est pas mis en peine de se corriger, on a fait de funestes chûtes. Quand on a perseveré long-temps dans l'innocence, il est rare qu'on vienne à tomber tout d'un coup, en quelque peché grief. On commence toûjours par se saisir des déhors avant que d'attaquer le corps de la place ; l'ennemi du salut est trop habile, pour tenter d'abord les serviteurs de Dieu sur les choses essentielles, il réüssiroit mal, si dès la prémiere fois, il portoit une ame peu timorée à commettre un peché mortel, il s'insinuë peu à peu par des fautes legeres : Cent rétours d'amour propre dont on ne se défie pas, des imperfections volontaires & grossieres, avec lesquelles on se familiarise, sont des voïes secretes dont l'ennemi se sert pour venir à ses fins. *Le Pere Croiset dans ses Reflexions Spirituelles.*

L'habitude de commettre à toute occasion des pechez

On s'apprivoise insensiblement avec le peché à force de le commettre en chose legere, parce qu'il ne se presente pas en ce qu'il y a de plus noir. On s'accoûtume à mentir, à exagérer, à parler des défauts des autres, à murmurer, à railler, à boufonner ; ensuite viennent les in-

trigues, les déguisemens, une maniere d'agir politique, les ressentimens, les complaisances lâches, les passions colorées de zéle, une vie mélangée, où il y a beaucoup d'humain, & déja trop de mal, une tiedeur dangereuse, une foiblesse extrême à résister au vice, une indetermination pitoïable entre le bien & le mal; enfin la mort de l'ame, & tous les malheurs qui accompagnent cette mort; de sorte que les ames se perdent, & les Communautez tombent en decadence, sans qu'on puisse dire comme cela s'est fait, sinon qu'on a commencé par les plus petites choses, & qu'on finit par les plus grandes. *Le Pere Surin, troisiéme tome de ses Dialogues Spirituels.*

veniel, fait qu'on tombe enfin dans les plus griefs.

La malice & la grieveté du peché veniel, quoi qu'on le nomme peché leger.

Pour exprimer, en un mot, la malice & la grieveté du peché, à qui nous donnons le nom de léger & de veniel : je dis que c'est une offense de Dieu; & par consequent un mal si grand, que quand il s'agiroit de sauver l'univers, ou d'en empêcher la destruction totale en le commettant; la gloire, & l'interêt de Dieu est quelque chose tellement au-dessus de tout ce qui est créé, & demande une telle préference d'estime, qu'il n'y a pas seulement à balancer, qu'on ne dût plûtôt abandonner le salut de tout le monde : & la seule lumiere de la raison nous doit persuader de cette verité; puisque dès-lors que le peché veniel est une offense de Dieu; ce terme le met dans un rang de mal qui n'a rien au-dessus de lui que le plus grand & le souverain mal du monde, qui est le mortel, & qui est au dessus de tout le reste des maux possibles & imaginables. Comme s'il y avoit au monde une créature si parfaite qu'il n'y eût que Dieu seul au-dessus d'elle, & qu'elle laissât tout le reste qui est possible bien loin au-dessous; à quel comble de perfection, ne faudroit-il pas qu'elle fût parvenuë? J'en dis le même du peché veniel; il n'a dans le genre de mal, que le souverain & le dernier de tous les maux au-dessus de lui, & il a au-dessous, tout ce qui est, & tout ce qui peut être de mal au monde; Il a cela de commun avec tous les autres, qu'il n'est pas le plus grand; mais d'ailleurs il les surpasse tous; il ne précipite pas l'ame dans le dernier abîme du malheur; mais c'est tout ce qui lui manque : il n'est pas extrême, mais à cela près, il n'a rien qui lui soit comparable; puisqu'en qualité d'offense de Dieu, il est audessus de tout ce qui peut se commettre contre toutes les créatures; de maniere que s'il se pouvoit faire par quelque précision possible ou non, qu'on pût séparer l'injure qui est faite à Dieu; tous les outrages qu'on pourroit faire à tous les Monarques & à tous les Souverains du monde, faites monter leur dignité & leur excellence jusqu'à l'infini; ajoûtez-y les plus nobles entre les pures intelligences; & ensuite concevez tout ce qu'il y a de plus outrageant dans toutes les circonstances capables de rendre une injure sanglante; tout cela n'arriveroit jamais à la grieveté du moindre peché veniel contre Dieu : parce que ce terme le met dans un ordre superieur, & au-dessus de tout ce qui pourroit être commis contre une créature, si l'on pouvoit séparer l'injure qui est faite en même tems au Créateur. *L'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrêtienne, Sermon sur ce sujet.*

# PÉNITENCE.

## *VERTU. LA NÉCESSITÉ, L'EFFICACE, ET LES Conditions de la Pénitence, &c.*

## AVERTISSEMENT.

*Nous trouvons dans les anciens Peres, & dans l'usage de l'Eglise deux sortes de Pénitences, outre celle qui est Sacrement, & qui en porte le nom; l'une que nous pouvons appeller une Pénitence de conversion, qui consiste à se répentir de ses pechez, à en concevoir une vive douleur, & une résolution sincere de ne les plus commettre; l'autre qu'on peut aussi appeller une pénitence d'expiation, dont l'office proprement est d'expier le reste des pechez, même pardonnez dans le Sacrement, par des œuvres satisfactoires. C'est de cette seconde espece, si connuë dans les prémiers tems de l'Eglise, & présentement presque inconnuë des Chrêtiens, que nous parlons ici, après avoir amplement traité de la pénitence de conversion, soit vertu, soit Sacrement sous des titres separez.*

*La Pénitence donc prise en ce sens, sçavoir, pour l'expiation, & la satisfaction de nos crimes, quoi qu'on ne la doive point separer de la douleur de les avoir commis, parce que c'est ce qui la doit animer, & qui en fait tout le mérite; La pénitence, dis-je, prise en ce sens, est proprement celle dont parle si souvent l'Evangile, quand il nous exhorte à faire des fruits dignes de pénitence. Celle que les Prophetes prêchoient dans l'ancienne loi; celle qui fait le sujet des Sermons, & des Homelies des SS. Peres, & à laquelle les Prédicateurs doivent exhorter leurs Auditeurs: non qu'il faille la separer de la componction, & de la douleur interieure des pechez, mais parce qu'elle doit passer jusqu'à l'exterieur, par des peines volontaires pour satisfaire à la justice Divine. Ainsi supposant toûjours que cette pénitence exterieure est une marque & un effet de l'interieure; nous avons ramassé ce que nous avons trouvé de plus fort, & de plus remarquable, sur la nécessité, le pouvoir, l'efficace, les conditions de cette pénitence; sur la maniere de la faire, & sur l'utilité qu'on en retire.*

## PARAGRAPHE PREMIER.

### *Divers desseins, & Plans de Discours sur ce sujet.*

POUR reduire une matiere aussi vaste qu'est celle de la pénitence, à un juste dessein, je ne me contente pas de la restraindre à cette partie qu'on nomme la satisfaction ; mais je renferme encore ce qu'il y a de plus important sur la pénitence en general, à ces deux propositions. 1°. A la necessité de faire penitence pour nos pechez, en vous faisant voir sur quoi est fondée l'obligation de les expier, par des peines volontaires, quoiqu'ils ayent été remis, par le Sacrement de pénitence. 2°. Quelle doit être cette pénitence, c'est-à-dire, les conditions qu'elle doit avoir. I.

Pour ce qui regarde la premiere, aprés avoir supposé que dans tout peché mortel, il y a la coulpe, qui est l'offense & l'injure qui est faite à Dieu, & la peine que le pecheur a encouruë par son peché : & de plus que Dieu en remettant l'offense à ce pecheur, ne remet pas toûjours toute la peine qui est dûë au peché ; mais la change seulement d'éternelle en temporelle, qu'il laisse à payer au pecheur, par la vertu de pénitence, qui pour ce sujet fait la fonction, & tient la place de la justice Divine. Je dis que la pénitence prise en ce sens est nécessaire à un Chrêtien. 1°. Parce que le peché n'est pas entierement pardonné par le Sacrement ; puisqu'il reste une grande partie de la peine qui n'est pas remise, & qui reste encore à payer. Il s'ensuit donc que la justice Divine exige que le pecheur supplée à ce qui manque aux souffrances de JESUS-CHRIST, comme parle saint Paul. Secondement, parce que ne pouvant sans une revelation particuliere, avoir une certitude infaillible que le peché nous soit remis, & pardonné quant à la coulpe, rien ne nous en peut donner une plus grande certitude morale que la satisfaction que nous en faisons, parce que c'est ce qui marque plus certainement la douleur & le regret que nous concevons d'avoir offensé Dieu. Troisiémement, parce que la justice Divine, qui partage avec la miséricorde la destruction entiere du peché, doit être satisfaite en cette vie, ou en l'autre ; & ainsi, comme tout peché doit être puni, ou de Dieu, qui en tirera un jour une sévere vengeance, ou par le pecheur même ; il est hors de doute que pour éviter le severe châtiment que Dieu en doit tirer, il faut l'expier en cette vie par la pénitence, qui toute severe qu'elle puisse être satisfera Dieu à moins de frais.

Pour la seconde partie. Si on veut sçavoir quelle doit être cette pénitence, & quelles en sont les conditions. Je dis 1°. qu'elle doit être severe & rigoureuse pour satisfaire à la justice Divine dont elle tient la place. 2°. Quelle doit être constante & continuelle, & durer autant que le souvenir du peché. 3°. Qu'elle doit être proportionnée à la grandeur, à la multitude, & à la qualité des pechez.

1°. LA confiance que le pecheur doit avoir en la vertu de la pénitence, comme en un remede infaillible, & un puissant moyen de reparer les pertes qu'on a faites ; mais cette confiance doit être fondée sur la misericorde de Dieu II.

qui nous a donné le moyen d'appaiser & de satisfaire sa justice, en faisant des fruits dignes de pénitence.

2°. La défiance que le pecheur doit avoir de sa lâcheté, dans la juste crainte de ne pas faire des fruits dignes de pénitence, en se ménageant trop, &c. *Pris des Essais de Sermons pour la Dominicale, tome premier.*

III. 1°. La pénitence prise pour la satisfaction, & l'expiation des pechez, doit être proportionnée à la grandeur & à la qualité des pechez.

2°. Le moyen de mettre cette juste proportion, autant que nôtre état, & nôtre foiblesse le peuvent permettre. *Pris des mêmes Essais, dans le même tome.*

IV. 1°. La pénitence gueri les playes du peché, & en efface jusqu'aux cicatrices qui demeurent aprés même qu'il est remis.

2°. Elle répare les pertes du peché, les mérites que nous avions perdus, la ferveur de nôtre charité, la bien-veillance [illegible] de Dieu, en éloignant les restes de sa colere.

3°. Elle délivre des peines que méritoit le peché, en satisfaisant pleinement la justice divine. *Pris des mêmes Essais pour l'Avent.*

V. 1°. Les devoirs de la réligion obligent tous les Chrêtiens à faire pénitence.

2°. Les exercices de la pénitence facilitent aux Chrêtiens tous les devoirs de la réligion quelque penibles qu'ils soient.

VI. 1°. Il n'y a rien de plus juste & de plus raisonnable, que les satisfactions que le Seigneur exige du pecheur, qui a offensé la divine majesté; en faisant voir que toutes les austéritez que nous pouvons pratiquer sont peu de chose en comparaison des châtimens que nous avons meritez.

2°. Rien n'est plus engageant que la bonté avec laquelle Dieu reçoit le pécheur, qui rétourne à lui, & qui est résolu de vanger les injures qu'il a faites à ce Dieu de miséricorde par des peines volontaires.

VII. 1°. Nôtre propre interêt nous rend la pénitence necessaire, pour éviter les peines dûës à nos pechez, & pour les autres avantages que nous retitons de cette vertu.

2°. La grace nous la rend facile, & nous fait mépriser toutes les difficultez qui se rencontrent dans l'exécution de nos génereux desseins, comme nous voyons dans ces anciens pénitens qui ont pratiqué des austeritez effroyables. *Horum vita horrorem mihi incutit*, comme parle un saint Pere.

3°. La gloire qui suit la pénitence, & qui en est le prix, nous la rend aimable, & précieuse, toute astére & affreuse qu'elle paroisse aux autres: *Felix pœnitentia quæ talem mihi gloriam promeruit*, dit un jour un grand saint qui apparut glorieux à sainte Thérese, aprés sa mort.

VIII. 1°. Rien n'est plus nécessaire à un Chrêtien que la pénitence; parce que rien n'assûre davantage son salut, en réparant les maux que lui ont causé ses pechez, en éloignant les occasions d'en commettre de nouveaux, & en lui donnant le moyen de satisfaire pleinement à la justice de Dieu.

2°. Rien de plus rare & de plus mal pratiqué que la pénitence, puisque comme

comme dit un saint Pere les défauts que l'on commet en la faisant ont besoin d'être expiez par une autre pénitence.

1°. Les plus grandes rigueurs, & les plus rudes austéritez de la pénitence, sont douces ou legeres à ceux qui étant touchez de Dieu conçoivent la multitude & la griéveté de leurs crimes. IX.

2°. Les fruits de la pénitence, nous doivent faire tout entreprendre pour en joüir.

C'est le sentiment des Peres & des interpretes que la pénitence nous est representée, par cette fameuse Piscine dont il est parlé dans l'Evangile; ses rapports en sont tout-à-fait justes; mais les raisons pour lesquelles tous ceux qui s'y jettent ne sont pas guéris, sont: X.

1°. Parce qu'on ne s'y jette pas assez tôt, la plûpart des pecheurs languissent sur le bord comme le Paralitique qui y avoit demeuré trente-huit ans, sans trouver une main favorable qui le jettât dedans.

2°. Parce qu'on ne s'y jette pas assez avant, on n'entre pas sérieusement dans l'esprit de pénitence, on ne fait qu'une legére satisfaction pour ses pechez.

1°. La fin & le motif de nôtre pénitence étant d'appaiser la colere d'un Dieu offensé, & de satisfaire à sa justice, delà l'on doit juger combien cette pénitence doit être exacte, severe, & éloignée de tous ces ménagemens que presque tous les pecheurs y apportent. XI.

2°. La mesure & la régle que nous devons observer dans nôtre pénitence, est de la proportionner à la grandeur & à la multitude de nos pechez, puisqu'il est évident que ceux qui ont plus souvent & plus grièvement offensé la divine majesté, ont aussi besoin de l'appaiser par de plus grandes satisfactions.

3°. Le fruit & l'effet de la pénitence est de recouvrer entierement l'amitié de Dieu, la paix de la conscience, la joye intérieure, &c.

1°. La prédication de l'Evangile ayant commencé par la prédication de la pénitence, la premiere chose à quoi les Chrêtiens doivent penser pour faire leur salut, & joüir du bien-fait de la venuë du Sauveur, c'est la pénitence; & les raisons qui montrent que c'est par-là qu'il faut commencer sont évidentes, & viennent en la pensée de tout le monde. XII.

2°. Les moïens que nous avons, ou que Dieu nous envoye, & les maniéres differentes dont on peut faire pénitence, montrent qu'il n'y a point d'excuses, ni de prétexte qui nous en puissent dispenser.

On peut faire voir trois choses dans la pénitence, qui peuvent faire le partage d'un discours. XIII.

1°. Qu'il est juste de satisfaire par la pénitence à la justice de Dieu que nous avons offensé: les raisons en sont prises de sa grandeur, de nôtre bassesse, & de nôtre indignité; de l'injure, & du tort que le peché fait à ce souverain, dont il viole tous les droits.

2°. La nécessité indispensable qu'a le pécheur de faire pénitence, pour les raisons que nous avons apportées ailleurs.

3°. L'utilité incomparable que nous recevons de la pénitence, & les fruits qui nous en reviennent & qui sont assez connus. Ainsi l'équité de la péni-

tence, la nécessité de la pénitence, sont les trois points d'un discours sur ce sujet.

XIV. La pénitence doit être rude & févere.

1°. Pour appaiser la colere de Dieu, & satisfaire sa justice. Car c'est la prémiere chose à quoi la pénitence nous engage.

2°. Pour changer de vie, & en mener une tout opposée à la maniere dont nous avons vécu jusqu'alors.

3°. Pour rompre nos attachemens, & nous séparer des choses qui nous tiennent le plus au cœur; qui peut nier que ces trois choses ne nous coûtent beaucoup, & qu'il ne faille se faire de grandes violences pour en venir à bout. *Pris du Pere Masson Prêtre de l'Oratoire, treiziéme Sermon de l'Avent.*

XV. Ne parlons point de la severité de la pénitence par rapport à ses ministres, laissons aux Prélats le soin de remedier aux abus qui s'y glissent, soit par un excez de severite, soit par un excez de relâchement. Je dis. Que la pénitence considerée par rapport à nous, doit être severe & exacte; c'est ma prémiere proposition.

2°. J'ajoûte que cette severité de la pénitence considerée de la sorte, n'a rien qui nous doive rébuter; c'est la seconde proposition. Dans la premiere, vous verrez que la severité d'un pecheur envers soi-même est quelque chose d'essentiel à la pénitence. Et dans la seconde, combien le pecheur est injuste de ne pas vouloir embrasser la pénitence à cause de sa severité. *Pris des Sermons imprimez sous le nom du Pere Bourdaloüe, Sermon pour le Vendredi de la cinquiéme semaine.*

XVI. La pénitence entant que vertu, soit qu'elle soit jointe au Sacrement qui en porte le nom, ou qu'elle en soit separée, comprend deux choses;

La premiere, est de quitter le peché par un véritable changement de vie.

La seconde, de l'expier par des peines volontaires, selon ces paroles de l'Evangile: *Prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum*; La prémiere, pourvoit à l'avenir par une vie plus sainte & plus réguliere; La seconde, satisfait pour le passé: l'une nous reconcilie avec la divine majesté, en changeant le cœur, & ensuite la vie du pecheur. L'autre prévient la vengeance que Dieu en tireroit un jour. *Pris de l'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrêtienne, Sermon dix-neuviéme de l'Avent.*

*Marci 1. & Luc. 3.*

XVII. L'esprit de pénitence consiste particulierement en deux choses.

La premiere, dans un désir sincere de satisfaire à Dieu par la mortification du corps, par un motif de douleur & de componction pour les pechez qu'on a commis.

La seconde, dans une mortification continuelle de ses passions, & de ses inclinations déreglées, pour empêcher qu'on ne retombe dans le même état dont on est sorti.

XVIII. 1°. La plûpart des pecheurs refusent absolument de faire pénitence, ou la font le plus tard qu'il leur est possible, pour les difficultez qu'ils y trouvent & qui les rebutent; pour le respect humain qui les arrête sur le point de commencer; pour les attachemens qu'il leur faut rompre.

2°. La plûpart de ceux qui la font, ou plûtôt qui semblent la faire, la font mal, parce qu'ils ne la font qu'imparfaitement, & d'une maniere qui ne répond nullement à la grandeur & à la qualité de leurs crimes.

L'Ecriture remarque au sixiéme chapitre de la Genese, que Dieu se repentit d'avoir fait l'homme, & Tertulien remarque qu'il nous donna alors un exemple de ce que la pénitence doit faire en nous, par ce qu'elle fit alors dans le cœur de Dieu : *Pœnituit eum, quod fecisset hominem* ; Sur quoi il faut rémarquer que Dieu fit trois choses que nous devons imiter dans nôtre pénitence. XIX. *Genes. 6.*

La premiere, fut de se repentir d'avoir fait cet homme. La pénitence nous doit faire faire la même chose, c'est-à-dire, nous faire repentir de nous être rendus pecheurs ; car l'homme pecheur est nôtre ouvrage.

La seconde chose que fit Dieu, fut de s'éloigner de cet homme pecheur ; *Non permanebit spiritus meus in homine, quia caro est* : La pénitence nous fait faire cette seconde chose : car elle nous fait prendre la résolution de rompre avec l'homme pecheur, & de nous éloigner de sa maniere de vie, le plus qu'il nous sera possible. *Genes. 6.*

La troisiéme chose enfin que fit Dieu, fut d'exterminer le pecheur : *Delebo hominem*; Aussi la troisiéme chose que nous fait faire la pénitence, est de détruire & de ruïner l'homme pecheur. *Pris du Pere Masson, trente-uniéme Sermon de l'Avent.* *Ibidem.*

La pénitence pour être sincere & véritable, doit faire des fruits dignes de pénitence, c'est-à-dire de bonnes œuvres & des œuvres satisfactoires. X X.

1°. Pour l'interêt de Dieu, dont la pénitence entreprend de réparer la gloire.

2°. Pour l'interêt du pecheur, qu'elle entreprend de rétablir en son prémier état. *Pris du Pere Texier dans son Avent.*

La pénitence se doit faire par rapport à trois temps qu'elle doit envisager. XXI.

1°. Par rapport au passé, elle nous doit faire concevoir de la douleur des pechez que nous avons commis.

2°. Par rapport au présent, elle nous doit faire faire un parfait changement de vie.

3°. Par rapport à l'avenir, elle nous doit porter à venger sur nous-mêmes les pechez commis pour satisfaire à la justice de Dieu. *Pris de l'Autheur des Discours Chrêtiens, tome. 3.*

Pour faire des fruits dignes de pénitence. XXII.

1°. Il faut retrancher la matiere du peché, ce luxe, ces festins, ces entretiens inutiles & dangereux.

2°. Il faut détruire, & réparer les effets du peché. Les mauvaises habitudes, l'aversion que nous avons pour les choses de Dieu, l'endurcissement du cœur, &c.

3°. Nous appliquer les remedes du peché, la mortification interieure & exterieure, l'humiliation, &c. *Pris du Pere Bourdaloüe dans un Sermon du Carême.*

Deux sortes de personnes envisagent différemment la pénitence. XXI

Les premiers, se contentent d'une satisfaction legere, après des offenses grieves & reïterées, & ceux-là sont bien éloignez de faire des fruits dignes de pénitenee.

Les seconds, se rebutent d'abord d'une vertu si nécessaire, & n'en considerent que la severité, sans faire aucune attention aux avantages qu'on en retire. Il faut instruire les uns, & leur faire connoître, que la pénitence doit être rigoureuse pour être agréable à Dieu. Ensuite je satisferai les autres, en leur faisant connoître les avantages de cette excellente vertu. *Pris de l'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrêtienne, dans la Dominicale pour le quatriéme Dimanche de l'Avent.*

XXIV. La pénitenee n'est solide, ni recevable qu'autant qu'elle est efficace, & elle n'est efficace que par les fruits qu'elle produit; *Facite fructus dignos pœnitentiæ.* Je reduis ces fruits à trois.

Le premier, que la pénitence efficace est celle qui retranche la cause du peché.

Le second, celle qui repare les effets du peché.

Le troisiéme, celle qui assujetit le pecheur aux remedes du peché. Trois caractéres, qui font d'une part la perfection de la pénitence, & de l'autre, la sûreté morale du pecheur pénitent. *Le Pere Bourdaloüe dans ses véritables Sermons, second Avent, Sermon de la pénitence.*

XXV. Les conditions de la pénitence.

1°. Elle doit être sincere.

2°. Elle doit être rigoureuse, autrement ce n'est plus pénitence.

3°. Elle doit être entreprise par un motif d'amour de Dieu, par un regret de l'avoir offensé, & par un désir de lui satisfaire.

XXVI. Le ciel, la terre, & l'enfer nous avertissent de faire pénitence.

1°. Le ciel qui n'est que pour ceux qui ont conservé leur innocence, ou qui ont expié leurs pechez par la pénitence; nous n'y entrerons jamais que par l'une de ces deux voyes.

2°. La terre, & le tombeau, où nous devons bien-tôt entrer, & alors il n'y aura plus de tems de faire pénitence.

3°. L'enfer, qui nous est preparé si nous ne faisons une véritable pénitence de nos pechez; & l'on peut dire que l'enfer est proprement la demeure des impenitens.

XXVII. 1°. Il y a des pecheurs qui meurent dans une impenitence actuelle.

2°. Il y en a qui meurent dans la privation de la pénitence.

3°. Il y en a qui meurent dans une fausse pénitence.

XXVIII. Sur la pénitence des Ninivites.

1°. La verité de la pénitence des Ninivites confond la fausseté de la pénitence des Chrêtiens.

2°. La rigueur de la pénitence des Ninivites, confond le relâchement de la nôtre.

3°. La promptitude de la pénitence des Ninivites confond nôtre retardement.

XXIX. Faire pénitence, c'est changer d'esprit, de cœur, & de vie. Trois devoirs essentiels à la pénitence. Changer d'esprit, c'est le principe de la pénitence; changer de cœur, c'est l'essence de la pénitence; changer de vie, & de conduite,

c'est l'effet de la pénitence. Et pour expliquer plus clairement ces devoirs.

1°. Changer d'esprit, c'est mépriser dans l'esprit dans l'état de pénitence, tout ce qu'on avoit estimé dans l'état du peché, & estimer tout ce qu'on avoit méprisé. Prémier point.

2°. Changer de cœur, c'est haïr tout ce qu'on avoit aimé, & aimer tout ce qu'on avoit haï. Second point.

3°. Changer de mœurs, de vie & de conduite, c'est fuïr ce qu'on pratiquoit, & pratiquer ce qu'on fuïoit. Troisiéme point. *Pris du Sermon du Pere de la Ruë pour le Jeudi de la semaine de la Passion.*

La pénitence chrétienne doit être : 1°. Une pénitence d'expiation pour satisfaire aux pechez passez. 2°. Une pénitence de précaution pour prévoir les pechez futurs. XXX.

3°. Une pénitence de réparation par des vertus contraires aux pechez que l'on a commis.

C'est une erreur de croire que la pénitence n'est necessaire qu'aux grands pecheurs, & ce n'est pas une moindre erreur de s'imaginer que la mortification n'est que pour les parfaits. XXXI.

1°. Si nous sommes pecheurs, nous sommes obligez de faire pénitence, pour tâcher de fléchir la justice de Dieu, & d'obtenir de sa miséricorde le pardon de nos crimes.

2°. Si nous sommes assez heureux pour n'avoir jamais perdu l'innocence, la mortification nous est encore nécessaire pour conserver ce précieux trésor. Nous avons peché, nous pouvons pecher ; voila deux puissans motifs qui nous engagent à mener une vie pénitente.

---

## PARAGRAPHE SECOND.

### *Les sources où l'on peut trouver dequoi remplir ces desseins, & les Autheurs qui en traitent.*

Saint Augustin a fait un livre, *de verâ & falsâ pœnitentia*, quoi que les critiques prétendent que ce livre soit d'un autre autheur, nous ne laisserons pas de le citer sous son nom. Les SS. Peres.

Le même, *Epist. ad Seleucianum*, montre que la pénitence d'un Chrêtien, doit être continuë, & durer toute la vie.

Le même, *l. 21. de civit.* fait voir par l'exemple des Ninivites, ce que fait la pénitence dans les pecheurs qui ont conçû une véritable douleur de leurs crimes.

Le même, *Serm. de Adamo*, montre que le véritable pénitent, doit satisfaire à la justice divine & par l'esprit & par le corps.

Le même, *Serm. 5. de Litaniis*, montre l'utilité de la pénitence.

Le même, ou quelque autre Autheur, *lib. de Spiritu & anima*, montre que celui qui s'est permis des choses défenduës, doit s'abstenir de celles qui sont permises, afin de faire pénitence.

Le même, dans le livre, *de verâ & falsâ pœnitentia*, montre quels sont les fruits de la véritable pénitence.

Le même, *Sermone* 50. *de tempore*, montre que la pénitence est sterile sans la pratique des bonnes œuvres.

Le même, *Serm.*41. *de Sanctis*, montre quelle doit être la pénitence qu'on doit faire pour des pechez griefs.

Le même, *in Psalm* 44. montre que Dieu differe ordinairement à punir les pechez, pour attendre les pecheurs à pénitence.

Saint Ambroise a fait deux livres sur la pénitence : dans le second, il montre combien elle doit être rigoureuse.

Le même, dans l'Oraison Funebre de l'Empereur Théodose, loüe ce Prince d'avoir fait une pénitence publique.

Le même, *l.* 1. *de Pœnitentia c.* 5. montre que celui qui fait pénitence, ne doit pas seulement exprimer sa douleur par des paroles, mais encore par ses actions, ce qu'il prouve encore plus au long dans le chapitre sixiéme.

Le même, au chapitre neuviéme du même livre, répond à ceux qui croyent faire pénitence, en ne changeant rien dans leur maniere extérieure de vie.

Le même, *in Apologia sancti David*, *c.* 8. montre par l'exemple de ce Roi pénitent, la maniere dont on doit faire pénitence.

Saint Grégoire, *Homil.* 21. *in Evang.* explique ce que c'est que faire des fruits dignes de pénitence.

Le même, *Epist.* 39. *ad Theotistam Patriciam*, fait voir que c'est un abus de croire qu'après quelques années de pénitence, on puisse reprendre la prémiere maniere de vie qu'on menoit auparavant.

Saint Jerôme, *Epist. ad Eustoch.* depeint les rigueurs de la pénitence de sa mere sainte Paule.

Le même, *in cap.* 2. *Joëlis*, enseigne de quelle maniere il faut faire pénitence, & implorer la miséricorde de Dieu.

Le même, *in cap.* 3. *Jonæ*, propose l'exemple des Ninivites pour modele d'une véritable pénitence.

Le même, *Epist.* 1. *ad Demetriadem*, enseigne le moyen de mener une vie pénitente.

Saint Cyprien, *Serm. de Lapsis*, fait voir quelle doit être la rigueur de la pénitence de ceux qui retournent au sein de l'Eglise aprés avoir abjuré la foi.

Tertulien a fait un livre sur la pénitence, dont nous rapporterons plusieurs passages, dans le paragraphe quatriéme.

S. Chrysologue, serm. 167. montre combien la pénitence des pechez commis aprés le baptême doit être severe.

S. Jean Climacus, *Gradu* 5. dépeint les austeritez & les pénitences affreuses qui se pratiquoient dans un monastere, dont il avoit été témoin.

Saint Chrysostome, a fait plusieurs Homelies sur la pénitence, en l'une desquelles il rapporte les effets & les avantages de cette vertu. Dans la troisiéme, qui est dans le cinquiéme tome, que les rigueurs de cette pénitence ne doivent pas nous détourner de la pratiquer. Dans la dixiéme, il parle de la

pénitence des Ninivites. Dans une autre, il rapporte les exemples de ceux qui se sont signalez par leur pénitence, & qui par ce moyen ont obtenu miséricorde.

Le même, dans l'exhortation sur le ch. 8. de saint Mathieu, porte les hommes à se convertir, en leur promettant le pardon, s'ils font pénitence; & dépeint la grandeur de la pénitence de David.

Saint Jean Climaque, au livre qu'il a intitulé, de la pénitence rigoureuse, fait une affreuse peinture de la pénitence que faisoient de saints Réligieux, & des étranges austeritez dont il avoit été témoin.

Saint Pierre Damien, dans la vie de saint Romuald, parle des rigueurs de sa pénitence.

Saint Bernard, *Serm. de Quadrupl. debito*, s'exhorte lui-même à faire une rude pénitence pour ses pechez.

Le même, *Serm. de Duplici baptism.* exhorte puissamment ses fréres à la pénitence.

Le même, *Serm. 3. de vigilia Nativ.* parle des degrez de la pénitence, c'est-à-dire, par quelle voïe elle porte les pecheurs à satisfaire à la justice de Dieu.

Le même, *Serm. de convers. ad Clericos*, exhorte à ne se point rébuter des rigueurs de la pénitence.

Le même, *in libro qui dicitur modus benè vivendi*, exhorte sa sœur à la penitence, & montre avec quels sentimens on la doit faire.

Le même, *Serm. 3. de Circumcisione*, montre qu'il est difficile de faite une véritable pénitence, dans le tumulte, & parmi les affaires du siécle.

Saint Basile, *Hom. 8. tom.1.* montre par l'exemple des Ninivites que dans les calamitez publiques la pénitence appaise la colere de Dieu.

Albert le Grand, *in Paradiso animæ, verbo Pœnitentia.* Les Livres Spirituels & autres.

Grenade en parle dans le traité de l'oraison, & de la considération; & dans le memorial, traité de la pénitence & de la confession, ch. 1.

Monsieur de sainte Marthe, Prêtre, tom.1. a fait un traité de la nécessité de la pénitence.

Le Pere Bonal, dans le Chrêtien du tems, part.3. c. 7. parle amplement de la pénitence de l'ancienne Eglise, & justifie la conduite de celle d'aujourd'hui de s'être relâchée de cette grande rigueur.

Le Catechisme de Trente parle assez amplement de la satisfaction, au traité du Sacrement de pénitence.

Le Pere Chahu, dans le livre intitulé, *la Science du Salut*, chap. 4. fait un long traité de tout ce qui regarde la pénitence, & dans l'article 7. de ce chap. il traite de la satisfaction.

Le Pere Haineuve, dans la troisiéme partie de l'ordre, discours 27. parle de la pénitence & de toutes ses parties.

Bellarmin, *de gemitu Columbæ*, chap. 10. de la version du pere Brignon.

Le Pere d'Ozennes, Morale de JESUS-CHRIST sur la pénitence.

Le Pere Gegou, livre intitulé; L'usage du Sacrement de pénitence, fait un long traité de la pénitence, & de la satisfaction qu'on doit faire à la justice divine pour les pechez qu'on a commis.

Le Pere Antoine de saint Martin de la Porte, dans la troisiéme partie de conduites de la Grace, traité huitiéme, parle de la satisfaction enjointe par le Confesseur; des pénitences publiques de la primitive Eglise, & de tout ce qui regarde cette matiere.

Le Pere Nepveu, premier tome, de ses Réflexions Chrêtiennes, pour le quatorziéme jour de Janvier, parle de la severité de la pénitence & de la satisfaction. Le même, pour le douziéme jour de Fevrier, il traite de la même chose, & montre que la pénitence doit être proportionnée au peché. Le même, pour le seiziéme jour de Mars, parle des fruits de penitence. Pour le neuviéme jour de Mai, tome second, il parle de la nécessité de la pénitence. Dans le troisiéme tome, pour le sixiéme jour de Juillet, il compare la pénitence de cette vie avec celle des damnez. Pour le neuviéme jour d'Aoust, il montre que la pénitence doit être proportionnée aux pechez, tome troisiéme. Pour le neuviéme de Septembre, il parle de l'esprit de pénitence. Tome quatriéme pour le troisiéme jour de Décembre, il parle de l'exercice de la pénitence.

Tous ceux qui ont fait des Retraites, ont aussi parlé de ce sujet dans leurs méditations, ou dans leurs Entretiens.

Les Prédicateurs Modernes.

On trouve grand nombre d'anciens Sermons sur la pénitence; & plusieurs en ont fait des Avents entiers, & parmi les nouveaux;

Monsieur Biroat a pris la pénitence pour dessein & pour sujet d'un Avent particulier.

Le Pere Masson Prêtre de l'Oratoire, en a fait trois Sermons de suite dans son Avent.

Monsieur Biroat, Sermon pour le second Vendredi de Carême, parle uniquement de la pénitence d'expiation.

Le Pere Boutdaloüe, dans les Sermons imprimez sous son nom, Sermon pour le Vendredi de la cinquiéme semaine, parle de la severité de la penitence.

Le même, dans le Sermon de sainte Madelaine, parle des conditions que doit avoit la pénitence, sur le modele de cette sainte pénitente.

Le Pere Texier, Sermon pour le Mercredi de la prémiere semaine de Carême.

Le même, dans son Avent, montre que la pénitence doit être accompagnée d'œuvres satisfactoires.

L'autheur des Discours Chrêtiens, Discours sur le troisiéme Dimanche aprés la Pentecôte, parle des sentimens que la pénitence doit inspirer à un Chrêtien.

Reina, conc. 7. parle de la pénitence des Ninivites, & montre que les Chrêtiens sont inexcusables de ne les pas imiter.

Le Pere Giroust, dans son Carême sur l'Evangile de sainte Madelaine, montre les qualitez que doit avoir nôtre pénitence.

Monsieur de la Font, Prône pour le quatriéme Dimanche de l'Avent, parle de la pénitence d'expiation, ou de satisfaction pour les peines dûës à nos pechez.

Dans les Essais de Sermons pour l'Avent, il y a plusieurs Sermons de suite sur

fur la penitence. Dans les Essais pour la Dominicale, Serm. pour le quatriéme Dimanche de l'Avent.

Monsieur l'Abbé de Monmorel, dans le troisiéme tome de ses Homelies, a un discours entier sur la pénitence, pour le troisiéme Dimanche d'après la Pentecôte.

L'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrêtienne, Serm. pour le quatriéme Dimanche de l'Avent, montre combien la pénitence doit être severe.

Ceux qui ont fait des Recüeils sur ce sujet.

Loüis de Grenade, dans ses lieux communs, *V. Pœnitentia.*
Busée, *in Viridario.*
Labatha in Thesauro. } Verbo *Pœnitentia.*
Lothner, in Bibliotheca. } Verbo *Pœnitentia.*
Summa Prædicantium. } Verbo *Pœnitentia.*
Berchorius, &c.

---

## PARAGRAPHE TROISIE'ME.

### *Passages, exemples & applications de l'Ecriture sur ce sujet.*

*AGo pœnitentiam in favillâ & cinere.* Jobi 42.

JE fais penitence dans la cendre & dans la poussiére.

*Dissimulas peccata hominum propter pœnitentiam.* Sapient. 11.

Vous dissimulez les pechez des hommes afin qu'ils fassent penitence.

*Posui vestimentum meum cilicium.* Psalm. 68.

J'ay pris pour mon vêtement, un cilice.

*Achab, operuit cilicio carnem suam, jejunavitque, & dormivit in sacco.* 3. Regum. c. 21.

Achab couvrit son corps d'un cilice, jeûna, & dormit avec un sac.

*Verè deliqui, & sicut eram dignus non recepi.* Jobi 33.

J'ay peché, j'ay vrayement offensé Dieu, & je n'ay point été puni comme je le méritois.

*Si pœnitentiam non egerimus, incidemus in manus Domini, & non in manus hominum.* Eccli. 2.

Si nous ne faisons penitence, nous tomberons dans les mains du Seigneur, & non dans les mains des hommes.

*Accingite vos ciliciis, plangite, & ululate, quia non est aversa ira furoris Domini à vobis.* Jerem. 4.

Couvrez-vous de cilice, pleurez, & poussez en haut vos cris & vos heurlemens, parce que nous n'avons point détourné de dessus nous, la colere & la fureur du Seigneur.

*Postquam convertisti me, egi pœnitentiam; confusus sum & erubui, quoniam sustinui opprobrium adolescentiæ meæ.* Jerem. 31.

Après, Seigneur, que vous m'avez converti, j'ay fait pénitence, j'ay été confus, & j'ay rougi de honte; parce que l'opprobre de ma jeunesse est tombé sur moi.

*Si pœnitentiam egerit gens illa à malo suo, quod locutus sum adversus eum, agam & ego pœnitentiam super malo quod cogitavi ut facerem ei.* Jerem. 18.

Si cette Nation fait pénitence des maux pour lesquels je l'avois menacée, je me répentirai aussi moi-même du mal que j'avois résolu de lui faire.

*Nullus est qui agat pœnitentiam super peccato suo.* Jerem. 8.

Il n'y a personne qui fasse pénitence de son peché.

*Si impius egerit Pœnitentiam ab omnibus peccatis suis quæ operatus est, & custodierit præcepta mea, & feceris judicium &*

Si l'impie fait pénitence de tous les pechez qu'il a commis, s'il garde mes préceptes, & s'il agit selon l'équité & la justice, il vivra

*justitiam, vitâ vivet, & non morietur, omnium iniquitatum ejus quas operatus est non recordabor.* Ezech. c. 18.

certainement & ne mourra point, je ne me souviendrai plus de toutes les iniquitez qu'il a commises.

*Convertimini, & agite pœnitentiam ab omnibus iniquitatibus vestris.* Ezech. 18.

Convertissez-vous & faite pénitence de toutes vos iniquitez.

*Si dixero impio, morte morieris, & egerit pœnitentiam à peccato suo, & in mandatis vita ambulaverit, nec fecerit quidquam injustum, vita vivet, & non morietur.* Ezechiel 38.

Si aprés que j'auray dit à l'impie, vous mourrez, il fait pénitence de son peché, s'il marche dans la voye des Commandemens de la vie, & s'il ne fait rien d'injuste, il vivra tres-assûrement, & ne mourra point.

*Convertimini ad me in toto corde vestro, in jejunio, & fletu, & planctu.* Joël. 2.

Convertissez-vous à moi de tout vôtre cœur, dans les jeûnes, dans les larmes & dans les gémissemens.

*Vidit Deus opera eorum, quia conversi sunt, de viâ suâ malâ, & misertus est.* Jonæ 3.

Dieu considera leurs œuvres, il vit qu'ils s'étoient convertis en quittant leur mauvaise vie, & il eut compassion d'eux.

*Pœnitentiam agite, appropinquavit enim Regnum cœlorum.* Matth. 3.

Faites pénitence; car le Royaume du Ciel est proche.

*Si in Tyro & Sidone facta essent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio & cinere pœnitentiam egissent.* Matth. 11.

Si les miracles qui ont été faits au milieu de vous, avoient été faits dans Tyr & dans Sidon, il y a long-tems qu'elles eussent fait pénitence dans le sac & dans la cendre.

*Viri Ninivitæ surgent in judicio, cum generatione istâ, & condemnabunt eam, quia pœnitentiam egerunt in prædicatione Jonæ.* Matth. 12. & Luc. 11.

Les Ninivites s'éleveront au jour du Jugement contre ce peuple, & le condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas.

*Facite fructus dignos pœnitentiæ.* Luc. 3. & Matth. 3.

Faites des fruits dignes de pénitence.

*Nisi pœnitentiam egeritis, omnes similiter peribitis.* Luc. 13.

Si vous ne faites penitence, vous perirez tous de la même maniére.

*Gaudium erit super uno peccatore pœnitentiam agente.* Luc. 15.

C'est une joye dans le Ciel lors qu'un seul pecheur fait pénitence.

*Annunciat (Deus) hominibus, ut omnes ubique pœnitentiam agant.* Act. 17.

Dieu fait annoncer à tous les hommes qu'ils fassent pénitence.

*Annunciabam gentibus, ut pœnitentiam agerent, & converterentur ad Deum digna pœnitentiæ opera facientes.* Act. 16.

J'ay annoncé aux Nations qu'ils fissent pénitence, & qu'ils se convertissent à Dieu en faisant de dignes fruits de pénitence.

*Sicut exhibuistis membra vestra servire immunditiæ & iniquitati ad iniquitatem; ita nunc exhibete membra vestra servire justitiæ in sanctificationem.* Ad Roman. 6.

Comme vous avez fait servir les membres de vôtre corps à l'impureté & à l'injustice, pour commettre de mauvaises actions; faites-les servir maintenant à la pieté & à la justice pour mener une vie sainte.

*Castigo corpus meum & in servitutem redigo, ne forte cum aliis prædicavero, ipse reprobus efficiar.* 1. ad Corinth. 9.

Je traite rudement mon corps, & je le réduis en servitude, de peur qu'ayant prêché aux autres je ne sois réprouvé moy-même.

*Memor esto unde excideris, & age pœnitentiam.* Apocal. 2.

Souvenez-vous de l'état d'où vous êtes déchû, & faites pénitence.

*Exemples de l'Ancien Testament.*

Le prémier exemple que nous ayons d'une pénitence rigoureuse, c'est celle du prémier pecheur; sçavoir, le premier homme, qui étant à peine sorti des mains de son Créateur, comme le chef-d'œuvre de sa puissance, viola les ordres, & le commandement de son Souverain; c'est pourquoi en puniti on de sa rébellion, non-seulement il fut dépoüillé de tous les avantages qu'il avoit reçûs; mais encore chassé du Paradis terrestre, condamné à manger son pain à la sueur de son front, & à souffrir toutes les miséres de cette vie, & ensuite la mort. De maniere que comme il fut le prémier pecheur, il fut aussi le premier pénitent, & comme il ne pecha pas seulement pour lui, mais qu'il envelopa toute sa posterité dans son crime, & rendit tous les hommes qui naîtroient de lui, coupables de sa prévarication; ils ont aussi été condamnez aux mêmes peines. Ce qui a fait dire à Tertulien, que l'homme étoit né pour la pénitence: *Homo pœnitentiæ natus*; & que personne n'en est dispensé, quand il n'auroit commis d'autre crime, que d'être né d'un pere criminel. L'exemple d'Adam.

David est sans contredit, le modele de pénitence, non-seulement le plus illustre, pour la dignité de sa personne, & du rang qu'il a tenu dans le monde; mais encore le plus signalé pour la rigueur & la severité avec laquelle il l'a pratiquée: car sans parler des punitions que Dieu exerça sur ce grand Roi ausquelles il se soûmit avec une résignation admirable, il ne faut que faire réfléxion sur celles ausquelles il se condamna lui-même, puis qu'il témoigne qu'il avoit toûjours son crime devant les yeux, pour être un motif toûjours récent de le détester & de le punir, quoi qu'un Prophete l'eût assûré du pardon. Et voici ce qu'en dit S. Chrysostome. Ne considerez pas seulement que ce saint Roi est « tombé, mais examinez avec soin ce qu'il fait pour se relever de sa chûte, com- « bien de soûpirs il jette, combien de larmes il verse, comme il s'entretient « toûjours dans des sentimens de pénitence, comme il ajoûte les nuits aux « jours étant couvert d'un cilice, & lavant son lit de ses larmes. Si David a « eu besoin de tous ces rémedes pour expier ses pechez, comment pourrons- « nous nous sauver, nous qui commettons tant de crimes, & qui en faisons « si peu de pénitence? « La penitence de David. Serm. 17. in Matth.

Le Prophete Jonas venant de sortir du ventre de la Baleine, & tout dégoutant encore de son naufrage, n'eut pas plûtôt prononcé d'une voix terrible, par les ruës de Ninive, ces épouvantables paroles, que le Dieu du ciel lui avoit mis en la bouche: *Adhuc quadraginta dies, & Ninive subvertetur*: Qu'aussitôt les habitans de cette ville superbe & dissoluë, qui n'avoient point d'autre occupation que les jeux, les festins, & les spectacles, parurent consternez, abbatus, & changez en autant d'austeres pénitens. Vous eussiez vû, dit saint Ambroise, dans cette grande ville, des visages pâles & défaits, des yeux noyez de larmes, des femmes échevelées qui crioient miséricorde, des hommes pieds nuds, & la tête converte de cendres, qui marchoient par les ruës faisant une pénitence publique; d'autres couverts de cilices, & étendus sur les cendres, qui jettoient de profonds soûpirs. Le Roi même, qu'on croit avoir été le voluptueux Sardanapale, touché de Dieu à la parole de ce Pro- La pénitence des Ninivites. Jona 3.

phete, se leva de son trône, & se dépoüilla de sa pourpre Royale : au lieu de ce faste avec lequel il avoit coûtume de parôtre, on le vit en public, vétu d'un sac de pénitent, & couché sur un monceau de cendre, dit l'Ecriture. Il prêcha aussi-bien que Jonas, par ses exemples, & par ses Edits, la pénitence à tout son peuple : *Indutus est sacco, & sedit in cinere* ; Voilà, dit le Fils de Dieu, le juste sujet de la confusion, & de la condamnation des Juifs, & encore plus des Chrêtiens impénitens ; *Viri Ninivitæ surgent* : Puisque c'est bien un autre Prédicateur que Jonas qui le prêche, c'est le Fils de Dieu même qui leur dit : *Nisi pœnitentiam egeritis, omnes simul peribitis* ; Si vous ne faites penitence, vous êtes perdus, il n'y a point d'autre moyen d'éviter la damnation éternelle, point d'autre secret pour être sauvez.

*Ibidem.*

*Luc.13.*

La penitence de Manassés.

Comme dans l'ancienne loi, on n'a guére vû de Prince plus impie, plus cruel, & qui ait mené une vie plus détestable que le Roi Manassés, aussi n'a-t-on guére vû de pénitence plus sincere, & plus rigoureuse que celle de ce Prince. La justiee divine, pour tirer vengeance de ses crimes, le livra entre les mains d'un ennemi superbe & victorieux, dont Dieu se servit pour punir les crimes de celui que Dieu vouloit ramener à son devoir, par le moyen d'une severe pénitence. L'état en effet où il fut réduit, ne pouvoit être plus déplorable. Dépoüillé de son Royaume, & tombé du trône dans un affreux cachot, chargé de fers, accablé de miséres, & hors d'espérance d'en pouvoir être délivré ; le changemenr de sa fortune, qui lui paroissoir si cruel, en produisit un favorable dans son cœur, & en devenanr malheureux, il cessa de l'être : car Dieu touché de ses soûpirs & des regrets d'un cœur contrit & humilié, fut fléchi par la grandeur de sa pénitence, qui quoique forcée d'abord, fut ensuite acceptée par le criminel avec une entiere soûmission ; comme témoigne la priére qu'il fit à Dieu, en demeurant d'accord que sa punition étoit encore trop douce, pour la multitude & l'énormité de ses crimes : mais Dieu se contenta de cette satisfaction, lui fit miséricorde, & le rétablit dans ses états. Voilà la force, & l'effet de la pénitence qui arrête les coups que la justice divine ést prête de lancer sur les têtes des coupables.

La pénitence fausse & interessée d'Achab.

¶ L'Ecriture nous répresente un prodige tel, qu'il semble que Dieu même en fut surpris, comme il paroît par la maniere dont il parla à Elie. C'est la pénitence d'Achab ; avez-vous vû, dit Dieu à Elie, Achab qui s'humilie devant moi ? Le plus méchant de tous les Rois, au jugement de l'Ecriture, trembla néanmoins à la parole d'un Prophete. Bien loin de se mettre en colere contre Elie, il ne se mit en colere que contre lui-même ; *Il déchira ses vétemens, il couvrit sa chair d'un cilice ; il jeûna, il dormit couché sur le sac & sur la cendre, & il marcha la tête courbée vers la terre* : Peut-on à l'exterieur porter la pénitence plus loin ? Ce Prince ne rougit point de paroître en cet état devant tout son peuple ; il veut bien avoir autant de témoins de sa confusion, qu'il en avoit eu de son impieté. Il afflige une chair déja condamnée à être la pâture des chiens ; & la voix de sa conscience se joignant à celle d'Elie, excite au fond de son cœur un tonnerre qui l'épouvante, & qui le fait passer par dessus les égards humains, afin d'éviter un mal, dont il sçavoit que tous les hommes ne le pourroient pas sauver. Cependant quoi

*3.Reg.c.21.*

que toute cette pénitence fût interessée, & qu'Achab dans cette humiliation, pensât plus à sa sureté particuliere qu'aux interêts de Dieu qu'il avoit outragé en tant de manieres, Dieu ne laissa pas d'y avoir égard, & il dit à Elie qui ne souhaitoit sur la terre que la conversion de ce Prince, qu'à cause de cette humiliation d'Achab, il ne lui feroit pendant sa vie rien de ce qu'il avoit résolu de lui faire ; mais qu'il réservoit ses vengeances sur son fils.

Il y a plusieurs autres exemples de pénitence dans l'Ecriture, qu'on peut étendre, & mettre en leur jour. Comme celle des habitans de Bethulie, lesquels ayant appris qu'Holopherne venoit avec une puissante armée assieger leur ville, se révêtirent tous de cilices, prirent toutes les autres marques de pénitence, & détournerent, par ce moyen, la désolation dont ils étoient menacez, Dieu se servant de Judith pour cela. Quelques autres exemples tirez de l'Ecriture.

Le saint homme Job, tout innocent qu'il étoit, cet homme droit & craignant Dieu, ne laissoit pas de faire une rude pénitence pour les fautes légeres qu'il commettoit : *Ego ago pœnitentiam in favilla & cinere.* *Job. 41.*

Les Machabées, & ceux qui s'étoient joint à eux, aux approches de l'armée de Timothée, se mirent en pénitence, & prosternez devant l'Autel en cet état, implorerent le secours du ciel, qui ne leur manqua pas, puis qu'avec des forces fort inégales, ils remporterent une glorieuse victoire.

## *Exemples tirez du Nouveau Testament.*

Pour sçavoir quelle doit être la pénitence des Chrêtiens, il faut considérer quelle a été celle de JESUS-CHRIST, qui est le motif qu'ils doivent imiter, & entre un grand nombre de circonstances que nous pourrions en rapporter, il suffit d'en remarquer une ; sçavoir, que ce Sauveur du monde pour contenter l'ardeur extrême qu'il avoit d'honnorer par ses souffrances, la majesté de son Pere Eternel, voulut y contribuër de l'homme tout entier : & ce fut pour cela qu'il abandonna son corps à la rigueur des supplices, & aux travaux de la pénitence, à une vie laborieuse, & son ame à toutes sortes d'opprobres & de confusions. Nous sçavons quels ont été ses jeûnes, sa solitude, & son silence, puisque nous lisons dans l'Ecriture, qu'au sortir de son baptême, il entra dans le désert, qu'il y fut quarante jours dans un jeûne perpetuel. Ses veilles nous sont connuës, aussi-bien que ses grandes fatigues. L'Ecriture nous apprend qu'il passoit les nuits en oraison. Nous ne pouvons ignorer que sa pauvreté ne lui ait fait endurer des nécessitez excessives, puisqu'il a manqué, comme il dit lui-même, des choses, que la nature ne refuse pas aux oiseaux du ciel, & aux plus vils animaux de la terre. Aussi voyons-nous qu'il a fait de la pénitence le sommaire de la prédication de l'Evangile. C'est par-là qu'il a commencé la sienne selon S. Mathieu; par-là que les Apôtres ont commencé la leur, après leur mission ; par-là que saint Jean a commencé à faire retentir sa voix dans le désert, & c'est par-là que nous devrions commencer & finir tous nos discours. L'Exemple du Fils de Dieu.

Si jamais personne a donné de vives marques de pénitence, c'est l'illustre Madelaine. Il ne faut que jetter les yeux sur ces torrens de larmes, dont elle La pénitence de Madelaine.

arrosa les pieds du Sauveur. Ses larmes ne furent pas de ces torrens passagers qui s'écoulent avec rapidité, & qui se tarissent en un moment ; la source n'en finit qu'avec sa vie. Ses vanitez, son luxe, ses attachemens, ses scandales firent un heureux naufrage dans ces eaux ameres & profundes. Que dirai-je de la satisfaction qu'elle s'imposa elle-même pour expier ses fautes ? elle commence d'abord par le sacrifice qu'elle fait de toutes les choses qui avoient été les instrumens de ses désordres ; ses yeux qui avoient allumé tant de passions coupables, qui avoient jetté tant de régards criminels, elle les condamne à des larmes perpetuelles ; ses cheveux dont elle avoit fait des filets, & des pieges dangereux, où le démon avoit fait tomber tant d'ames, elle s'en sert pour le plus bas, & le plus humiliant de tous les usages ; ses parfums destinez à entretenir son luxe, & sa sensualité, elle les répand aux pieds de JESUS-CHRIST, & elle remplit toute la maison du Pharisien de l'odeur & de l'édification de sa pénitence ; son corps, dont elle avoit fait son idole, & auquel elle avoit rendu la prémiere les hommages qu'elle avoit ensuite exigez des autres, elle en fait une victime de la mortification Chrétienne.

La pénitence de saint Jean-Baptiste.

La prédication de saint Jean-Baptiste a excité les pecheurs à la pénitence : mais son exemple l'a persuadée plus fortement. A peine a-t-il reçû la vie, qu'il semble la vouloir perdre par le jeûne le plus austere qui fut jamais. Il se couvre d'une peau de chameau, qui est plûtôt le supplice de son corps que le vêtement ; ce qui fait admirer à saint Bernard, dans cet homme extraordinaire une sorte de pénitence toute nouvelle : *Novum in novo homine pœnitentiæ mirare fervorem.* Le Sauveur du monde nous le répresente sous l'idée d'un homme qui ne mangeoit, ni ne beuvoit : *Venit Joannes neque manducans, neque bibens*; Comme il veut donner au monde l'exemple de toutes les vertus, il s'attache particulierement à celle qui en est la nourrisse, dit saint Bernard : car si ce grand Saint n'étoit pas coupable, il sçavoit qu'il n'étoit pas impeccable ; s'il n'avoit aucun peché à punir, il en avoit à prévenir. D'ailleurs, dit saint Chrysologue, ce maître de la pénitence, qui en prêchoit le baptême, devoit en porter les caracteres les plus visibles. Ainsi tout prêche en lui cette vertu, dit le même Pere, la nourriture qu'il prend, le lieu qu'il habite, le vêtement dont il est couvert, le lit où il repose. *Joannes victu, vestitu, cubitu, loco, pœnitens.*

Math. 11.

La severité de la pénitence dans la primitive Eglise.

Il n'y a rien qui dût faire plus de confusion aux impénitens de nôtre siécle, que de leur representer le théatre ancien de cette pénitence publique, telle qu'elle est décrite dans l'histoire Ecclesiastique, dans les Conciles, dans les Ecrits de Tertulien, de saint Cyprien, de saint Basile, de saint Gregoire de Nazianze, de saint Jerôme, &c. Sans doute c'étoit un beau spectacle, & digne des yeux de Dieu & de l'Eglise de voir des personnes de tout sexe & de toute condition s'aller mettre dans l'ordre des pénitens, se couvrir de cilices, ou d'habits tout déchirez, se prosterner contre terre, à la porte des Eglises, les yeux baissez, le visage défiguré, les cheveux negligez, la tête couverte de cendres, & tout baignez de leurs larmes, crier miséricorde, & recevoir avec humilité les longues & rudes pénitences qu'on leur imposoit. Ils n'avoient point de honte de se déclarer pécheurs, parce qu'ils ai-

moient mieux guérir les plaies intérieures de leurs ames, que de ménager devant les hommes une vaine réputation de probité. Ils se condamnoient volontiers à quelques années de pleurs, de travail & d'opprobre pour éviter une éternité de peines. Ils se privoient de l'entrée de l'Eglise, pour n'être pas éternellement exclus du temple de la gloire; ils demeuroient en patience hors du camp d'Israël, comme les Lepreux, jusqu'à ce qu'après leur purification, ils fussent remis par l'authorité Sacerdotale, qui les avoit séparez. Il est vrai que l'Eglise pour de justes raisons, a supprimé toutes ces anciennes pratiques; aussi-bien qu'elle a usé de son droit & de son pouvoir en abrogeant la pénitence solennelle & publique, pour les pechez publics & scandaleux; mais elle ne peut supprimer ni ôter l'obligation de faire une pénitence proportionnée à la qualité de nos crimes, si nous voulons en avoir une entiere & parfaite remission.

## *Applications de quelques Passages de l'Ecriture à ce sujet.*

*Quantùm fuit in deliciis, tantùm date illi tormentum & luctum.* Apocal. 18. Ces paroles regardent particulierement ceux qui ont mené une vie débordée, & qui ont demeuré long-temps dans le peché; car s'ils se contentent de mener une vie commune, comme s'ils n'avoient jamais été dans le désordre, on ne peut pas dire qu'ils fassent des fruits dignes de pénitence. *Quantum fuit in deliciis, tantum date illi tormentum & luctum.* Il faut qu'ils pratiquent autant de jeûnes, de mortifinations, & de bonnes œuvres qu'ils ont commis de crimes, & d'iniquitez, & de dissolutions. C'est cette Babylone condamnée à autant de gémissemens & de larmes, qu'elle s'est livrée à de plaisirs & de délices: *Quantum fuit in deliciis, &c.* Vous avez vieilli dans le peché; il faut que vous mouriez dans la pénitence. Vous avez donné à vos sens tout ce qu'ils vous ont demandé, il n'est point de sorte de voluptez que vous n'ayez recherchée, vôtre esprit esclave de vos passions vous a suggeré des rafinemens honteux dans le vice, comment voulez-vous réparer tout cela, si vôtre pénitence n'est aussi grande que vôtre déréglement, si vous n'êtes aussi mortifié que vous avez été sensuel, si vous n'êtes aussi ingénieux à expier le peché, que vous l'avez été à le commettre? *Quantùm in deliciis fuit, &c.*

Il faut tâcher de proportionner nôtre penitence à nos pechez. *Apocal. 18.*

*Amplius lava me ab iniquitate meâ*, Psal. 50. Seigneur nettoyez davantage mon ame. Il y a une reconciliation commencée par le pardon de la coulpe, & une reconciliation achevée par la continuation de la pénitence. C'est pour cela, que quoi que David eût appris de la bouche du Prophete Nathan, que son peché lui avoit été pardonné, il ne se contentoit pas de ce pardon; mais il disoit à Dieu: *Amplius lava me ab iniquitate meâ, & à peccato meo munda me*; Ah Seigneur! nettoiez encore mon ame, accordez-moi un plus ample pardon; Que voulez vous davantage, grand Prophete, & grand Roy? dit saint Chrysostome; *Quid amplius quæris*? Dieu vous l'a dit, & cela est fait; vôtre peché est effacé; *Pristinum meum decorem quæro*: Lui fait répondre ce même saint Docteur. C'est mon Dieu! que je voudrois devenir ce que j'étois aupa-

Il faut continuer sa pénitence pour laver entierement & expier ses pechez. *Psalm. 50.*

ravant; il est vrai que vous avez mis la main sur ma plaïe, vous l'avez fermée, mais il est resté des cicatrices, que je souhaiterois qui fussent entiérement ôtées, afin qu'il n'y eût rien en moi qui fût desagréable à mes yeux. Je suis encore redevable à vôtre justice, exercez à mon égard vôtre miséricorde toute entiere, & faites-m'en ressentir les effets, en me remettant avec mon crime, la peine que j'ai justement méritée. *Amplius lava me ab iniquitate meâ.*

Il y a des pénitences stériles qui ne produisent aucun fruit.

*Facite fructus dignos pœnitentiæ.* Luc. 3. Ces fruits dignes de pénitence, sont les mortifications volontaires, & les bonnes œuvres que l'on pratique pour réparer le mal qu'on a fait, & le scandale qu'on a donné. Mais où voit-on aujourd'hui ces austeritez, ces pénitences, & ces bonnes œuvres qui reparent nos desordres ? ô corruption de nos mœurs ! ô relâchement des severitez de la primitive Eglise ! Est-ce ainsi que l'on fait pénitence, sans en produire aucuns fruits ! O Dieu que d'arbres steriles, que de figuiers inutiles dans le champ de l'Eglise, qui n'ayant que des feüilles & des apparences trompeuses de pénitence, ne doivent attendre que la malediction de Dieu, qui les dessechera, & les rendra sans aucun suc de pieté, sans vertu, & sans réligion, pour être bien-tôt coupez, ou retranchez par un terrible abandon de Dieu ! *Nunquam ex te fructus nascatur in æternum :* Va, malheureux Chrêtien ! qui as lassé ma patience ; il y a tant de temps que tu te confesses du moins une fois chaque année, où est le fruit de ta pénitence ? où sont tes prieres, tes jeûnes, où sont les austeritez, & les rigueurs proportionnées à tes offenses ?

Luc 3.

La force & l'efficacité de la pénitence.

*Omnis vallis implebitur, & omnis mons humiliabitur, & erunt prava in directa, & aspera in vias planas,* Luc. 3. Saint Jean-Baptiste nous a voulu representer par ces paroles l'admirable efficacité de la pénitence, par les choses qui nous paroissent difficiles, & qui demandent beaucoup de travail ; rien ne semble plus difficile & plus merveilleux que de remplirl de profondes vallées, d'abatre de hautes montagnes, & d'unir & de redresser des chemins tortus & raboteux ; c'est sous ces figures que ce saint Précurseur fait connoître les prodigieux effets de la pénitence : toute vallée sera remplie, c'est-à-dire, toute ame que le peché aura rendüe vuide, sera remplie de toutes sortes de bonnes œuvres par la pénitence : *Et omnis mons humiliabitur* ; c'est un autre effet de la pénitence, d'abaisser les montagnes, c'est-à-dire de détruire l'esprit d'orgueïl qui fait que le pecheur s'éleve, & se révolte contre Dieu ; en effet, il n'est pas moins difficile de dompter l'orgueil de l'homme, que d'abaisser & d'abatre les plus hautes montagnes. Mais il n'est rien impossible à la pénitence ; ce fut elle qui humilia Achab, & qui lui fit appaiser la colere de Dieu. Enfin la pénitence redresse & unit les chemins tortus, en reformant nos mœurs sur la loi du Seigneur, & sur l'Evangile, qui doit être l'unique régle de nôtre conduite, & nous faisant marcher dans la voye de nôtre salut, d'où le peché nous avoit éloignez par des routes écartées.

Il faut faire pénitence promptement & sans differer.

*Ne tardes converti ad Dominum, & ne differas de die in diem,* Eccl. 5. Ne differez point vôtre conversion, & ne remettez point à un autre temps vôtre pénitence. Lors qu'une plaïe est encore toute fraiche, la guerison en est aisée, mais celle qu'on a laissé vieillir, ne pouvant être que difficilement guérie, il faut quelquefois y appliquer le fer & le feu. Vous sçavez que dès le même jour que le prémier homme pecha, Dieu lui en fit faire une rude pénitence

pénitence,il ne voulut pas qu'il differât à la commencer, de crainte qu'il ne s'imgainât que la peine à laquelle Dieu l'avoit condamné,ne fût qu'une pure menace,&que l'impunité ne le fit continuer dans son crime,le châtiment subit servit à lui faire concevoir la grandeur de son peché, & à en continuër le regret aussi long-temps que dureroit la punition. Ainsi rien n'est plus efficace pour nous inspirer de la douleur de nos desordres que la peine qui les suit immédiatement, ni n'est plus utile pour vivre toûjours dans un esprit de componction, que de continuer d'en faire pénitence par des austéritez proportionnées à la grandeur de nos crimes. Ces deux choses sont mutuellement la cause & l'effet l'une de l'autre; l'esprit de componction fait pratiquer l'austerité; & l'austerité entretient l'esprit de componction, en nous rappellant le souvenir de nos offenses.

*Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi.* Ad Coloss. 1. J'accomplis en ma chair ce qui reste à souffrir à Jesus-Christ; il est assez difficile d'allier ces paroles avec celles que nôtre Seigneur profera sur la croix, avant que de rendre l'esprit: *Tout est accompli*; car s'il est vrai comme il n'y a pas lieu d'en douter,qu'il y ait achevé par ses douleurs, & par sa mort l'œuvre de nôtre redemption, comment peut-on s'imaginer que saint Paul dise avec raison, qu'il acheve ce qui manque aux souffrances de Jesus-Christ. La passion du Sauveur, dit saint Augustin, est une œuvre, non-seulement de plénitude; mais aussi de surabondance: *Plenitudinis opus nedum, sed & superabundantiæ.* Or il est évident qu'il ne manque rien aux douleurs par lesquelles il a satisfait pour nous à son Pere; il faut donc concevoir d'autres douleurs que celles de sa croix, & entendre un autre corps que celui dans lequel il a souffert, pour ne point rencontrer de contradiction dans les paroles de l'Apôtre, & il faut expliquer saint Paul par lui-même, & voici comment: vous êtes tous ensemble, dit-il aux Corinthiens, & en leurs personnes à tous les Chrétiens; *Vous êtes tous le Corps de* Jesus-Christ: Et chacun de *vous est un des membres*; Ces paroles nous découvrent qu'outre son corps naturel, il a aussi un corps mystique, dont tous les fideles sont les membres. Les souffrances de son corps naturel ont été bornées par le temps de sa vie mortelle; mais celles de son corps mystique ont commencé avec les siécles, & ne finiront qu'avec eux, & c'est pour cette raison que saint Jean l'appelle: *L'Agneau qui est immolé depuis la création du monde.* Ce qui justifie que les souffrances du corps mystique de Jesus-Christ ne sont point encore consommées, & que c'est avec raison que saint Paul dit, qu'il accomplit par les maux & les persécutions qu'il endure, ce qui manque aux souffrances de ce divin Sauveur; il faut donc que les Justes consentent d'être crucifiez afin de continuër la passion mystique dont parle cet Apôtre; ce qui se fait par la pénitence, c'est-à-dire,par les peines volontaires que l'on s'impose pour la satisfaction des pechez qu'on a commis, ou par les souffrances que Dieu envoye, & qu'on accepte en cette vûë.

On acheve par la péni-tence ce qui manque aux souffrances de Jesus-Christ.

1. ad Corinth. 12.

Apocal. 13.

*Postquam convertisti me, egi pœnitentiam, confusus sum & erubui, quoniam sustinui opprobrium adolescentiæ meæ.* Jerem. 31. L'amour d'un pénitent, quand il est sincere & violent, ne trouve rien qui l'arrête. Il veut bien que tout le monde sçache qu'il a été pecheur. Depuis qu'il a cessé de l'être, la confusion

L'amour de la pénitence ne fait rien trouver de difficile à

un pecheur véritablement converti.

& la honte que lui pourroit causer la publication de ses déreglemens passez, est si fort au-dessous de celle qu'il est persuadé qu'il a méritée, qu'elle ne lui fait nulle peine; & l'Esprit-Saint qui le possede, ferme toutes les avenuës de son cœur à ce qui seroit capable de s'opposer à la consolation qu'il trouve dans ses gémissemens, & dans ses larmes. C'est ce que nous voyons dans Madelaine. Elle entre dans une maison étrangere, dans un festin sans y être appellée, & va se jetter aux pieds de son médecin, sans craindre tout ce qu'on pourroit dire, ou de sa vie passée, ou de son action présente. Allez heureuse pecheresse, attachez-vous à vôtre Sauveur; suivez la passion sainte qui vous transporte, comptez pour rien le sentiment de ceux qui vous condamnent, &c.

Sentiment de pénitence véritable & sincere.

*Pater peccavi in cœlum, & coram te, jam non sum dignus vocari filius tuus.* Luc 15. Trempé de mes larmes, & penetré d'une vive & amere douleur de mes crimes, je dis à Dieu: Seigneur, j'ay été un prévaricateur de vôtre loi, j'ai peché contre le Ciel, & devant vous, je ne suis pas digne d'être appellé vôtre fils; le passé ne m'offre que des sujets de tremblement; il ne me reste plus qu'un avenir incertain, que vôtre bonté me laisse pour faire pénitence; que ne puis-je consacrer tous les momens de ce peu de jours qui me restent à pleurer mes égaremens! Beauté si ancienne, & si nouvelle, que je vous ai tard connuë, que je vous ai tard aimée! Je reconnois, ô mon Dieu, que vôtre miséricorde est infinie sur moi, de m'avoir attendu avec tant de longanimité & de patience: où serois-je maintenant si vous m'aviez enlevé de ce monde, dans le cours de mes désordres. Ah! vous m'avez tiré non-seulement de l'enfer, mais même de la plus affreuse profondeur de cet abîme. Que ne puis-je vous donner non pas les larmes de mes yeux, mais tout le sang de mes veines, pour reconnoître une si grande grace! Je vous sacrifie ce qui reste de jours qui doivent achever le cours de mon pélerinage. Je désavoüe ce que l'infirmité humaine, l'inconstance de ma volonté, la force de la tentation, pourront me faire faire de contraire à cette résolution de vous servir jusqu'au tombeau. *L'Abbé du Jarri.*

# PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

## *Passages & Pensées des Saints Peres sur ce sujet.*

*Productior est pœna quàm culpa, ne parva putaretur culpa, si cum illâ finiretur & pœna.* Tract. 124. in Joannem. Augustinus.

*Si cito rediret homo ad pristinam valetudinem, ludus illi esset peccando cadere in mortem.* Idem, Serm. 34. de diversis.

*Oportet ut pœnitentia fructificet, ad hoc ut vitam impetret.* Idem, lib. de pœnitentia. c. 17.

*Parum est pœnitere, nisi qui pœnitentiam egerit; ad emendanda enim crimina vox pœnitens sola non sufficit; ingentia peccata non verba tantum sed opera quærunt.* Idem.

*Factum est quod prædixit Deus, eversa est enim Ninive quæ mala erat, & bona est ædificata quæ non erat.* Idem, lib. 21. de civit. c. 24.

*Eo modo sibi non parcenti ille parcit, cujus altum justumque judicium nullus contemptor evadit.* Idem, Epist. 54. ad Macedonium.

*Pœnitentia à pœnâ nomen accepit; quia anima cruciatur, & caro mortificatur.* Idem, in serm. comm. Serm. 4.

*Erit in ultimo die pœnitentia sed infructuosa; erit pœnitentia dolorem habens, medicinam non habens.* Idem, Serm. 46.

*In pœnitentiâ majorem quisque debet exercere severitatem, ut à se judicatus, non judicetur à Domino.* Idem, l. de 50. Homil. Homil. 50.

*Peccata sive parva sive magna impunita esse non possunt, quia aut ab homine pœnitente, aut in judicio, Deo judicante plectentur.* Idem, l. sentent.

*Pœnitentia est anticipatum Dei judicium.* Abbas Rupertus.

*Non sufficit mores in melius commutare, & à malefactis recedere, nisi & de iis, quæ facta sunt satisfaciat Deo per pœnitentiæ dolorem, per humilitatis gemitum, per contriti cordis sacrificium.* August. vel quivis author lib. de pœnit.

*Pœnitens omnes suæ pœnitentiæ fructus parvos habeat, semper doleat, semper coram Deo, ante quem peccavit, erubescat, & dolorem cum vitâ finiat.* Idem, ibidem,

La peine dure plus que la faute, afin qu'on ne crût pas que la faute fût legére, si avec elle finissoit la peine.

S'il étoit facile à l'homme de recouvrer sa premiére santé, ce seroit un jeu pour lui, que de se donner la mort en commettant le peché.

Il faut que la pénitence produise des fruits, pour obtenir la vie au pecheur.

C'est peu que de se repentir si l'on ne fait pas pénitence; car pour effacer nos crimes une voix pénitente ne suffit pas, les grands pechez ne demandent pas des paroles seulement, ils veulent des œuvres.

Ce que Dieu a préditest arrivé : La Ninive qui étoit corrompuë a été détruite, & sur ses ruines a été bâtie une autre Ninive toute sainte.

Comment Dieu épargnera-t-il le pecheur qui ne l'épargne pas, lui, aux profonds & justes jugemens duquel nul n'échape de ceux qui le méprisent.

Le mot de pénitence tire son origine de celui de peine; parce que le propre de la pénitence est d'affliger l'esprit & de mortifier la chair.

Au dernier jour on se repentira; mais ce repentir sera inefficace, il affligera l'ame, & ne la justifiera pas.

Dans vôtre pénitence exercez contre vous une rigoureuse sévérité, afin que vous étant jugez vous-même, vous ne soyez pas jugé de Dieu.

Tout peché, soit petit, soit grand, ne peut être sans châtiment, parce qu'il est puni, ou par l'homme qui en fait pénitence, ou au jugement dernier par le Seigneur.

La pénitence est le jugement de Dieu anticipé.

Ce n'est pas assez de changer de mœurs & de quitter le peché; il faut encore faire à Dieu une satisfaction pour les fautes qu'on a commises, par la douleur de la pénitence, par les gémissemens de l'humilité, par le sacrifice d'un cœur contrit.

Que l'homme pénitent estime peu les fruits de sa pénitence, qu'il ait toûjours la douleur dans le cœur, qu'il se confonde sans cesse devant le Seigneur en la presence du-

*Facilius inveni qui innocentiam servaverint, quàm qui congruam egerint pœnitentiam.* Ambrof. l. 2. *de Pœn.* c. 10.

*Tanta est pœnitentia medicina, ut mutare videatur suam Deus sententiam.* Idem, ibidem.

*Pœnitudo necessaria est, sicut vulneratis sunt necessaria medicamenta.* Ambrof. ad virginem lapsam.

*Facilitas veniæ incentivum tribuit delinquendi.* Idem, in Psalm. 118.

*Peccavit David quod solent reges, sed pœnitentiam gessit, flevit, ingemuit, quod non solent reges, confessus est culpam, & observavit indulgentiam.* Idem, de David, lib. 1.

*Qui pœnitentiam agit, paratus debet esse ad opprobria perferenda, injuriasque subeundas, nec commoveri, si quis ei peccati sui crimen objiciat.* Idem, lib. de Joseph. c. 36.

*Quando sic pœnites, ut tibi amarum sapiat in animâ quod ante dulce fuit in vitâ, & quod te prius delectabat in corpore, ipsum te cruciat in mente tunc bene in gemiscis ad Deum.* Idem in quodam Serm.

*Quem verè pœnitet, laborem pœnitentia non abhorreat.* Greg. Homil. in Evang.

Facite fructus dignos pœnitentiæ; *uniuscujusque conscientia convenitur, ut tantò majora acquirat bonorum operum lucra, quantò graviora sibi intulit damna per culpam.* Idem, ibidem.

*Idcirco omnis peccatorum confessio recipitur, ut pœnitentiæ fructus subsequatur.* Idem.

*Delictum sine ultione non deserit Dominus, aut enim ipse homo pœnitens punit, aut Deus cum homine vindicans punit.* Idem, 9. Moral. c. 17.

*Quot habuit in se oblectamenta, tot de se invenit holocausta; convertit ad numerum virtutum numerum criminum, ut totum serviret Deo in pœnitentia, quid quid ex se Deum contempserat in culpâ.* Idem, homil. 33. in Evangel.

*Pœnitentia quasi secunda post naufragium tabula sit miseris.* Hieron. Epist. ad Demetriadem.

quel il a peché, & que la douleur ne finisse qu'avec sa vie.

Il est plus aisé de voir des personnes qui ayent conservé leur premiére innocence, que d'en trouver qui ayent fait une pénitence entiére & parfaite après avoir peché.

L'efficacité de la pénitence est si grande qu'elle force Dieu, pour ainsi dire, à changer l'arrêt qu'il avoit porté.

La penitence n'est pas moins necessaire à ceux qui ont peché, que les remedes le sont à ceux qui ont été blessez.

La facilité que nous trouvons en Dieu à nous pardonner nos fautes, est ce qui nous enhardit à en commettre de nouvelles.

David a peché, & en cela les Grands de la terre suivent son exemple; mais il a fait penitence, il a gemi, il a pleuré, il a confessé son crime, il en a demandé le pardon; c'est en quoi ils ne l'imitent pas.

Celui qui fait pénitence doit être prêt à souffrir toutes sortes de mépris & d'injures: il doit être si bien établi dans l'humilité, qu'il ne s'offense pas, si quelqu'un vient à lui reprocher ses déréglemens.

La marque assurée d'une sincere penitence, c'est lorsque nous avons en horreur ce qui faisoit auparavant nos plus cheres délices, & que ce qui flattoit nôtre chair, crucifie nôtre esprit.

Il faut que celui qui est vraiment penitent embrasse tout ce que la péniteuce a de plus pénible.

*Faites de dignes fruits de pénitence*; la raison veut, que plus on s'est causé de pertes par le peché plus on acquiére de merites par la pénitence.

Si l'on vous reçoit à pénitence, ce n'est qu'afin que dans la suite vous en pratiquiez les œuvres.

Dieu ne laisse aucune faute impunie; & il faut necessairement, ou que le pecheur pénitent se condamne à la peine que merite son crime, ou que Dieu se joignant à l'homme le punisse lui-même.

Tout ce qui étoit l'objet de ses folles joyes, il en doit faire la matiére de ses sacrifices: le nombre de ses vertus doit égaler celui de ses crimes; & il faut que tout ce qui lui avoit servi d'instrument pour offenser Dieu durant le temps de ses égaremens, soit employé dans la pénitence à l'honnorer.

Comme ceux qui ont fait naufrage se sauvent à la faveur de quelque planche qu'ils rencontrent, aussi ceux qui ont eu le malheur de pecher ne se peuvent sauver que par la penitence

*Non Deus nostris cruciatibus pascitur, sed delictorum morbos medicamentis contrariis medetur.* Idem.

Dieu ne se plaît pas à nous voir souffrir; mais par des remedes efficaces il veut guérir les maladies de nôtre ame.

*Quàm magna deliquimus tam grandia defleamus, alto vulneri diligens & longa medicina non desit; pœnitentia crimine minor non sit.* Cyprianus de lapsis.

Nôtre pénitence doit être proportionnée à l'énormité de nos fautes; plus la playe de l'ame est profonde, plus il faut apporter de soin pour la guérir; il faut que nôtre pénitence égale la grieveté de nôtre peché.

*O pœnitentia quid de te novi referam, omnia tu ligata solvis, omnia clausa tu reseras, omnia contrita tu sanas, omnia desperata tu animas.* Idem, de laudib. pœnit.

Admirable pénitence que dirai-je de nouveau à vôtre loüange? Vous brisez les liens du peché, vous ouvrez les portes de la grace qu'il avoit fermées; vous guérissez les playes qu'il fait à l'ame,& vous ranimez l'esperance de ceux qu'il abat.

*Deus mediam peccati satisfactionem despicit.* Idem.

Dieu dédaigne toute satisfaction qui n'est pas entiére.

*In quantum tibi non peperceris, in tantum tibi parcet Deus.* Tertull.de Pœnit.

Dieu usera de misericorde envers vous à proportion que vous vous épargnerez moins.

*Exhomologesis, est prosternendi & humilificandi hominis disciplina.* Idem, l. de Pœnit. c. 9.

La Pénitence est l'art d'abaisser & d'humilier l'homme.

*Homo pœnitentia natus.* Idem.

L'homme est né pour faire penitence.

*Oneraria res est pœnitentia.* Idem.

La penitence est un fardeau.

*Hec te tabula peccatorum fluctibus mersum pertrahit, & ad portum salutis adducit.* Idem.

La pénitence est cette planche salutaire qui sauve du naufrage, & amene au port de salut le pecheur, que ses passions avoient submergé dans les flots de l'iniquité.

*Hac pœnitentia compensatione redimendam proponit (Deus) impunitatem.* Idem.

La pénitence est une compensation que Dieu nous propose comme un moyen d'acheter l'impunité.

*Pœnitentia in peccatorem pronuncians, pro Dei indignatione fungitur.* Idem.

La pénitence, en jugeant le pecheur fait en lui la fonction de la colere de Dieu.

*O pœnitentia misericordiæ mater, & magistra virtutum, magna opera tua, quibus reos resolvis, ac reficis delinquentes, lapsos relevas, recreas desperatos.* Chrysost. de pœnit.

Salutaire penitence que vous faites de grandes choses, c'est par vôtre moyen que nous obtenons misericorde, c'est vous qui nous enseignez toutes les vertus; vous rendez la liberté aux coupables, vous reparez leurs forces, vous les relevez de leurs chutes, & vous leur animez le courage.

*Martyrium horrore quidem mitius sed diuturnitate molestius.* Bernard.

La Pénitence est une espece de martyre qui effraye moins par sa rigueur; mais qui est plus difficile à supporter par sa durée.

*Peccator perdit animam suam, non ponendo eam ut martyr, sed affligendo eam ut pœnitens.* Idem.

Le pecheur se détruit lui-même,non pas en se sacrifiant comme fait un martyr; mais en se mortifiant comme fait un véritable penitent.

*Pœnitentia veterem hominem cum actibus suis gladio pœnitentiæ enecat.* Abbas Guerricus.

La pénitence par ses rigueurs donne la mort au vieil homme, & détruit ses œuvres.

*Ferat, ferat amaram pœnitentiæ curam, qui servare debitam noluit sanctitatem.* Petrus Chrysolog. Serm. 169.

Il est juste que celui qui n'a pas voulu se conserver dans l'innocence comme il le devoit, goûte à longs traits toute l'amertume de la pénitence.

*Putant levi pœnitentiæ compendio, de omnibus peccatis transigi.* Petrus Blesens.

On s'imagine avoir satisfait à Dieu pour tous ses pechez par une courte & légere pénitence.

*Tota vita Christiani perpetua debet esse*

Toute la vie d'un Chrétien doit être une

*pœnitentia.* Concil. Trident. seff. 14. c. 9.

*Nos pœnitentiam verbis pollicemur, factis verò nihil.* Greg. Nyssenus.

*Quàm bonum pœnitentia judicium, quod districto Dei judicio me subducit.* Bernardus.

*Peccator pœnitens sit in se severus, ut Deus sit in illum misericors.* Augustin.

pénitence continuelle.

Nous promettons assez de faire penitence, mais nous ne la faisons jamais.

Quel avantage pour un pecheur, d'éviter le jugement de Dieu par la pénitence.

Que le pecheur dans sa pénitence soit sévére envers lui-même, s'il veut que Dieu use de misericorde à son égard.

## PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

### *Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.*

Définition de la pénitence dans le sens que nous la prenons ici.

LA pénitence est une vertu, par laquelle le pecheur déteste ses pechez entant qu'ils sont une offense de Dieu, & prend une ferme & efficace résolution de les expier, & de ne les plus commettre à l'avenir. C'est la définition la plus réguliere qu'en donnent les Théologiens : par où il paroît. 1°. Que ce n'est pas assez d'avoir une sincere douleur, & d'être touché d'un vif repentir de ses pechez, si on ne les punit par une satisfaction convenable qu'on fait à la justice divine. 2°. Que ce n'est pas assez, comme veulent les hérétiques, de quitter le peché, par une sincere conversion de vie & de mœurs, si on ne l'expie par des peines volontaires, ou qu'on accepte en cette vûë, & par de bonnes œuvres qui réparent le tort & l'injure qu'on a fait à la souveraine Majesté qui est offensée.

Plus ample notion de cette vertu, & à quelle autre vertu elle se rapporte.

La pénitence ainsi expliquée & définie, est une vertu particuliere, commandée de Dieu dans l'Ecriture, laquelle se rapporte à la justice commutative, & vindicative, entant que d'un côté elle entreprend de faire raison à Dieu, de réparer l'égalité qui a été violée, & de rendre à Dieu la gloire qu'on lui a ravie ; & de l'autre côté, elle veut punir celui qui est coupable, & en tirer une juste satisfaction. Or la pénitence n'est point une vertu particuliere, par la seule douleur interieure du peché commis, puisque la charité a bien cette douleur. Il faut donc que la pénitence soit une douleur armée du glaive de la vengeance. C'est ainsi que saint Thomas en parle ; l'acte par lequel la pénitence est une vertu spéciale, pour détruire le peché, entant qu'il est offense de Dieu, est une vengeance, que le pénitent exerce sur lui-même, afin d'expier le peché dont il se repent : *Pœnitentia est quædam dolentis vindicta, puniens in se, quod dolet admisisse* ; De maniere que la pénitence comme vertu propre & particuliere, dit nécessairement punition & châtiment du pecheur.

*Part. 3. quæst. 85. art. 3.*

Le besoin & la necessité que nous avons de faire pénitence pour les pechez même pardonnez.

Le besoin & la nécessité que nous avons de faire pénitence pour nos pechez même pardonnez, se tire de trois principes reçûs de toute la Théologie. Le premier, est que dans toute sorte de peché mortel il y a deux choses ; sçavoir, la coulpe & la peine. La coulpe, consiste dans l'injure que nous avons faite à Dieu, laquelle demeure même habituelle dans l'ame du pécheur, jusqu'à ce que nous l'ayons retractée, & que Dieu l'ait effacée par sa grace. La peine, consiste dans l'obligation que nous avons de satisfaire à ce peché, &

de souffrir les rigueurs qu'il merite, puisque le peché mortel traîne après soi une éternité de supplices. Le second principe est que Dieu peut pardonner la coulpe du peché sans remettre toute la peine, & séparer entre la miséricorde, & la justice ce double pardon : il relâche à la verité la peine éternelle qui est dûë au peché, quand il pardonne la coulpe ; mais pour ce qui est de la peine du temps, il se réserve le droit de prendre ou de recevoir les satisfactions proportionnées à l'injure qu'on lui a faite : & cette obligation de payer & de satisfaire pour les peines dûës au peché, est appellée dans la Théologie, les restes des pechez. Le troisiéme principe enfin, est, que jamais Dieu ne pardonne entiérement & absolument un peché, & ne guérit parfaitement cette maladie spirituelle, qu'il ne soit entierement satisfait, & qu'il n'ait reçû des satisfactions proportionnées à la grandeur de l'injure, & à la malice du peché. De ces trois principes, l'on infere la nécessité de faire pénitence ; parce que pour recevoir une parfaite guérison de nos maladies, & un pardon entier de nos pechez, il faut nécessairement en ôter les restes, & les effacer entierement : car tandis qu'ils demeurent dans l'ame, Dieu d'un côté a des droits de nous punir, & de nôtre côté nous avons des obligations de lui satisfaire ; Or nous ne pouvons lui donner ces satisfactions que par le moyen de la pénitence proportionnée à la grandeur de nos offenses.

Comment nous pouvons satisfaire à Dieu par le moyen de la pénitence.

On pourroit demander comment la pénitence peut satisfaire à Dieu ? La raison se prend d'une excellente qualité que les Saints Peres donnent à la pénitence, quand ils disent qu'elle tient la place de la justice de Dieu, qu'elle la prévient, & qu'elle en fait les fonctions, & que par ce moïen elle l'appaise. Il y a deux justices, & deux actions en Dieu, dont il se sert à l'égard des pecheurs ; l'une, consiste à en tirer les peines & les châtimens que méritent leurs crimes : l'autre à pardonner la coulpe ; la justice commutative demande des réparations proportionnées à la grandeur des injures ; la justice vindicative qui exige des vengeances conformes à sa colere. Or la pénitence se présente elle-même pour exercer ces deux fonctions ; elle participe de la justice commutative de Dieu, puisqu'elle lui donne des réparations proportionnées à ses injures. Que si Dieu conserve contre le pecheur quelque reste de colere, qui le porte à exercer sa justice vindicative ; la pénitence entre dans ce sentiment de colere ; elle expie ses injures, elle prévient ses fonctions ; elle fait sur ce pecheur avec quelque proportion, ce que la justice divine eût fait elle-même ; *Pro Dei indignatione fungitur* : comme parle Tertulien.

Difference de la pénitence & du Baptême.

Quoi que saint Paul appelle quelquefois le Baptême pénitence ; ce qui a donné occasion à quelques Saints Peres d'appeller la pénitence un baptême laborieux ; il est cependant à propos de remarquer trois differences entre le baptême & la pénitence. La prémiere, est que le baptême efface pleinement le peché avec une facilité extrême ; trois ou quatre goutes d'eau nous en délivrent : mais la pénitence ne nous en délivre qu'avec des jeûnes & des austeritez, d'où vient qu'on l'appelle ; *Baptismus laboriosus* : Seconde différence ; le baptême efface tout à la fois la coulpe & la peine ; la pénitence prise pour la douleur d'avoir offensé Dieu efface la coulpe, après quoi la pénitence d'expiation efface la peine peu à peu ; à proportion que les rigueurs qu'exerce le Pénitent

sont grandes, les supplices qu'il avoit merite deviennent moindres. Troisiéme différence; le Baptême enveloppe une application formelle du sang de Jesus-Christ; mais la pénitence n'a que des applications partielles des mérites du Sauveur; elle l'applique premierement pour la remission de la coulpe, & puis elle efface les peines peu à peu, & à proportion que nous endurons. Mais cette vertu a cela de commun avec le Baptême, qu'aprés avoir donné des satisfactions proportionnées à la grandeur du peché, elle en efface encore les restes, elle fait peu à peu ce que le Baptême fait avec une goute d'eau tout à la fois.

L'erreur des Lutheriens & des Calvinistes sur le sujet de la pénitence.

C'est une erreur également visible & dangereuse, des Luthériens & des Calvinistes, qui font consister uniquement la pénitence dans le changement, & l'amendement de la vie, & qui rejettent les rigueurs, les austeritez, & tous les exercices laborieux de la pénitence pratiquez avec tant d'exactitude dans les prémiers siécles, comme de vaines observations, ou de purs réglemens de police & de discipline; cependant saint Jean-Baptiste fait assez voir que la pénitence qu'il prêchoit aux Juifs, lors qu'ils venoient recevoir son baptême en foule, enferme autre chose que la cessation de mal faire, & que le changement de vie; car voyant que la plûpart de ceux qu'il baptisoit, en versant sur eux de l'eau du Jourdain, pensoient par un moïen si foible éviter la juste colere de Dieu, qu'ils s'étoient attirée par leurs offenses; il les traite d'engéance, & de race de vipere, & leur annonce qu'ils ne doivent pas esperer d'expier leurs crimes, ni détourner les effets de la vengeance du Ciel, s'ils ne font des fruits dignes de pénitence. *Facite fructus dignos pœnitentiæ.*

Sur quoi est fondée l'obligation de faire pénitence.

Les Théologiens fondent cette obligation de satisfaire à la justice divine, sur trois fâcheux restes que nos pechez, quoique remis, & pardonnez, laissent aprés eux: ils laissent dans le cœur de Dieu un reste de colere & d'aversion qu'il faut appaiser: ils laissent un reste de peine qu'il faut racheter; ils laissent dans le cœur des pecheurs, quoique convertis, un reste de langueur & de mauvaises habitudes qu'il faut détruire. Ce qui montre donc la necessité d'ajoûter à la conversion sincere du cœur, & au changement de la vie les rigueurs & les austeritez de la pénitence, c'est en premier lieu le besoin de satisfaire pleinement à la justice divine, qu'on a irritée par ses offenses. Secondement le besoin d'expier les restes des pechez que l'on a commis, quoi qu'on en ait obtenu pardon. Troisiémement, le besoin d'arracher les restes des mauvaises habitudes qui pourroient faire revivre ces pechez.

La doctrine du Concile de Trente sur ce sujet. *Sess.14.c. 8.*

La satisfaction que Dieu demande des pecheurs ne consiste pas seulement dans le regret interieur, ni dans le soin & les précautions qu'ils apportent pour se preserver de rechûte; mais encore dans les peines & les châtimens qu'ils s'imposent pour venger & pour punir les déréglemens passez de leur vie: *Non solum*, dit le Concile de Trente, *ad novæ vitæ custodiam, & infirmitatis medicamentum, sed etiam ad præteritorum peccatorum vindictam & castigationem*: Et si cela n'étoit, les anciens Conciles, & les Saints Peres auroient eu grand tort de nous faire le visage de la pénitence si austere & si affreux, & ils auroient eu grand tort de déclamer avec tant d'ardeur contre la conduite

te de ceux qui admettoient les pécheurs à la Communion avant que d'avoir passé par les exercices laborieux de la pénitence. C'est donc un abus de s'imaginer qu'il soit permis aux Confesseurs de n'imposer que de legeres pénitences pour les crimes les plus énormes. Le Concile de Trente leur enjoint au contraire, à peine de s'en rendre participans d'être soigneux de garder une proportion raisonnable entre les satisfactions qu'ils prescrivent, & la qualité des pechez, dont les pénitens se sont accusez.

Des anciens Canons de l'Eglise & de la severité de l'ancienne pénitence.

Ce n'est pas sans raison que les Prélats de l'Eglise ont autrefois dressé des régles de pénitence si ponctuelles, tant pour les transgressions passées, que pour arracher jusqu'aux racines des anciennes habitudes, que les pechez y ont laissées, soit enfin pour se précautionner par un sage regime, contre les tentations, & les périls de la rechûte. La pratique de ces Canons, qui ordonnoient la mesure de peine à chaque peché étoit tres-rigide, mais tres-sainte, & tres-salutaire, puisque c'étoit une discipline inspirée de Dieu, & venuë par une tradition Apostolique; ils ont été observez durant quelques siécles dans l'Eglise, quoique diversement, en divers temps, & en divers lieux. Mais à mesure que les temps ont changé, la methode de ces rigoureuses pénitences s'est adoucie à proportion des besoins, & des dispositions des ames, par la sage conduite des ministres & des dispensateurs des mysteres de Dieu. Il est hors de doute que lorsque ces Canons étoient en vigueur, quoi qu'ils ne fussent pas absolument de necessité de salut, ils étoient de necessité de precepte, parce que tout Chrétien doit obéïssance à l'authorité de l'Eglise, qui les jugeoit en ce temps-là nécessaires par rapport à l'état présent des fideles. Mais comme dans la suite des temps la charité s'est refroidie, & la premiere ferveur du Christianisme s'est ralentie, ce qui a obligé l'Eglise à se relâcher sur le chapitre de la pénitence, pour ménager la foiblesse de ses enfans; ce qu'on doit inferer de la pénitence ancienne, & de l'indulgence dont les ministres du Seigneur en usent maintenant, c'est que l'Eglise étant infaillible dans ses loix, & dans sa discipline, aussi bien que dans la foi, elle a pû selon les temps moderer cette prémiere severité, qu'elle avoit elle-même établie pour de justes raisons; c'est ce qu'on ne peut improuver sans temerité & sans erreur: Mais aussi il ne faut pas oublier que c'est toûjours sans préjudice des droits de la justice de Dieu, qui doit être satisfaite dans cette vie ou dans l'autre, & il faudra païer un jour au centuple, ce que nous pourrions maintenant acquitter à fort peu de frais par la pénitence, laquelle, quelque rigoureuse qu'elle puisse être, est toûjours fort peu de chose, en comparaison de ce que mérite le peché.

La pénitence d'un Chrétien véritablement converti doit durer toute sa vie.

C'est une erreur, & une illusion bien dangereuse, de se persuader, que la pénitence, qui est si souvent recommandée dans l'Ecriture, soit seulement une pénitence de quelques momens, de quelques heures, ou de quelques jours. Soit que nous prenions la pénitence pour la douleur de nos fautes, soit que nous la régardions comme une juste punition de nos crimes, elle a besoin de temps; il est vrai que la justification, si on la prend de la part de Dieu, elle se fait en un instant par l'infusion de la grace; mais de la part du pecheur, la préparation pour recevoir cette grace, demande du tems. Que si nous considerons la pénitence, pour une punition, & une expiation

de nos crimes, le Concile de Trente nous enseigne que toute la vie d'un Chrêtien, qui est déchû par sa faute de cet état de sainteté, où Dieu l'avoit mis par son baptême, doit être une perpetuelle pénitence: *Tota vita Christiani, perpetua debet esse pœnitentia*; Sur quoi il faut remarquer que quand ce Concile dit, qu'un Chrêtien qui a perdu la grace de son baptême, doit toûjours faire pénitence, il ne prétend pas nous obliger à un jeûne perpetuel, à porter toûjours la haire & le cilice, & à vivre dans un répentir actuel de nos fautes. Non, jamais nôtre devoir n'ira au-delà de nôtre pouvoir; l'infirmité humaine n'est pas capable de cet état; mais le Concile veut dire, que tout Chrêtien, qui par un peché a merité la colere d'un Dieu, & a été depuis justifié par sa grace, & par sa misericorde, doit conserver toute sa vie un souvenir habituel de son ingratitude, & faire paroître dans la conduite de sa vie, une profonde humilité, une sainte haine de soi-même, une résignation parfaite aux ordres de Dieu, & une sainte ferveur dans la pieté; parce que ces vertus sont les fruits de la véritable pénitence.

*Seff. 14. c. 9.*

La fin de la pénitence, nous doit convaincre qu'elle doit être severe & rigoureuse.

Si nous considérons quelle est la fin de la pénitence, cela nous fera voir jusqu'où l'esprit de cette rigoureuse vertu nous doit porter, & quelles sont les obligations qu'elle nous impose. Or la fin de la pénitence est d'appaiser Dieu & de le satisfaire. C'est donc au sentiment de tous les Théologiens, un acte de justice, qui doit mettre les choses, autant qu'il est possible, dans l'égalité; il doit donc proportionner autant qu'il se peut, la réparation à l'offense, la satisfaction à l'injure; or la créature, ne peut pas mettre une proportion d'égalité, que les Théologiens appellent de condignité, l'offense envers Dieu étant en quelque maniere infinie. Il faut donc du moins la mettre par une proportion de congruité & de bienséance, c'est-à-dire, aussi rigoureuse que nôtre foiblesse, & la discretion le pourront permettre.

La confiance qu'un pecheur doit avoir en la vertu de pénitence.

Ce qui doit remplir l'ame des pecheurs d'une sainte confiance dans la vertu de pénitence, c'est que cette vertu, qui suppose toûjours le Sacrement reçû ou à recevoir, est souverainement efficace, pour effacer les plus grands pechez, par les merites du sang de Jesus-Christ. De telle sorte que si un homme avoit commis lui seul tous les pechez qui se peuvent commettre, il pourroit s'en laver, en faisant une véritable pénitence; Dieu a pris soin d'établir cette grande verité dans l'Ecriture, & il s'est déclaré sur ce sujet en termes si exprés, qu'il n'y a plus aucun sujet d'en douter; & nous sommes infiniment redevables à sa miséricorde, d'avoir voulu que la plus consolante verité de nôtre Réligion, fût la plus claire, & la plus incontestable. Il ne faut que ces paroles du Prophete Ezéchiel pour en être convaincu: *Si l'impie fait pénitence de ses désordres, je ne me souviendrai plus de ses iniquitez, & les œuvres de justice qu'il operera, lui rendront la vie, que les œuvres d'iniquité lui avoient fait perdre.*

*Ezechiel. c. 18.*

La pénitence doit être rigoureuse & proportionnée au peché.

La pénitence doit être rigoureuse, c'est le sentiment de tous les Docteurs, fondez sur l'Ecriture, & sur les Conciles; ce qu'on n'aura pas de peine à se persuader, si l'on considere, qu'elle n'est autre chose qu'une satisfaction que le pecheur fait à la Majesté de Dieu, qu'il a irrité par ses offenses; une justice anticipée que le pénitent exerce contre lui-même, pour satisfaire la

justice divine : car c'est ainsi que les Peres la définissent. Il faut que le pénitent se substituë en la place de Dieu, qui devroit le punir ; & que l'indignation de Dieu contre le peché, passe dans le cœur de celui qui l'expie par la pénitence. De sorte qu'il faudroit, s'il étoit possible, haïr le peché autant que Dieu le hait : mais comme cela ne se peut, il faut que cette haine soit du moins aussi forte que nous la pouvons concevoir. Delà vient que la plûpart des pénitences sont fausses, parce qu'elles ne sont pas accompagnées de cette rigueur qui en doit être inséparable. Or cette rigueur consiste non-seulement dans l'humiliation de l'esprit & dans la contrition du cœur ; mais encore dans la mortification du corps : c'est pour cela que quand l'Ecriture parle de pénitence, elle marque ordinairement, le jeûne, le cilice, le travail, pour nous dire que le corps aussi-bien que l'esprit doit porter la peine du peché.

Le corps ayant contribué au peché, doit contribuer par la pénitence à satisfaire à la justice de Dieu.

Le corps étant le complice, & souvent même l'executeur des crimes que le cœur conçoit, il faut qu'il en partage le châtiment autant qu'il en est capable. Il nous en doit coûter pour rentrer véritablement dans la grace de Dieu, afin que le souvenir des peines que nous aurons eües à nous délivrer des liens du peché, nous fasse craindre d'y retomber, parce que sans cela, la facilité de recevoir le pardon de nos fautes, ne feroit qu'autoriser une licence malheureuse de les commettre ; & la malice de l'homme qui abuse de tout, dit saint Augustin, ne manqueroit pas de faire servir le remede institué pour l'expiation des pechez, de pretexte à s'y abandonner sans scrupule. Ne nous flatons point, dit l'Apôtre saint Paul, comme vos corps vous ont servi à commettre le crime, il faut qu'ils vous servent à le reparer ; comme vous en avez fait des idoles de la vanité, il faut que vous en fassiez des victimes de la pénitence ; comme vous les avez sacrifiez au monde par ces voluptez criminelles, où vous les avez plongez par cette sensualité & cette mollesse dans laquelle vous les avez entretenus, il faut les sacrifier à Dieu par une mortification continuelle.

---

## PARAGRAPHE SIXIE'ME.

### *Les endroits choisis des Livres Spirituels, & des Prédicateurs récens sur ce sujet.*

La pénitence considerée comme vertu, ou comme partie du Sacrement, accorde la justice divine avec la misericorde.

DAns la pénitence ce n'est pas Dieu seul qui agit ; il se décharge en quelque façon sur la volonté du pénitent, de l'expiation du peché ; & il substituë en sa place le pecheur pour faire l'emploi de sa miséricorde, dit Tertullien : *Negotium curans divina misericordia.* La pénitence est comme un moyen admirable, dont Dieu s'est servi pour accordr sa miséricorde & sa justice partagées à l'égard du pecheur. La miséricorde represente à Dieu qu'il n'y a rien de si grand & de si glorieux pour lui, que de faire grace à des coupables ; que le salut des hommes est le plus bel ouvrage de sa sagesse,

cœur qu'il demande de nous. Quoi ! se précautionner avec des soins extrêmes contre les rigueurs des saisons ! rompre les jeûnes de l'Eglise pour les plus legeres incommoditez ! réduire enfin toute la reforme de sa vie à une pratique extérieure de devoirs, qui n'est point animée par l'esprit de la pénitence. Tout cela s'accorde-t-il avec la rigueur que prescrit cette vertu ? *Les mêmes.*

Le moïen de faire une véritable pénitence.

Le moyen le plus propre à proportionner nôtre pénitence à nos pechez, c'est d'accepter dans un esprit d'expiation toutes les peines qui nous arrivent par l'ordre de la providence en cette vie ; nous n'aurions pas assez de force, pour choisir de nous-mêmes les pénitences qui nous sont propres, Dieu nous épargne des efforts dont il voit que nous ne sommes pas capables ; il nous ôte ces biens pour lesquels nous avons trop d'attache ; il efface cette beauté qu'on idolatroit ; il ménage ces ruptures ausquelles on n'osoit penser : nous n'avons qu'à joindre nôtre volonté avec celle de Dieu dans ces rencontres ; mais sur tout, ce sont les peines, qui sont des suites immédiates de nos pechez, que nous devons recevoir en esprit de pénitence. Telles sont ces maladies que le déréglement de la jeunesse cause dans un âge plus avancé ; ces confusions attachées aux scandales qu'on a causez ; ces embarras où nous plongent les vains projets de la cupidité & de l'ambition. *Les mêmes.*

Il faut faire les fruits dignes de pénitence. *Luc. 3.*

Saint Jean demandoit aux Juifs des fruits dignes de pénitence, des œuvres proportionnées à la grandeur & au nombre des fautes qu'ils avoient commises: *Facite fructus dignos pœnitentiæ* ; Il n'est point de sortes de voluptez ausquelles vous ne vous soyez abandonnez ; vôtre esprit devenu l'esclave des passions brutales, dont il devoit vous découvrir le déreglement, vous a inspiré des manieres d'offenser Dieu, qui ne sont peut-être connuës que de vous. Comment voulez vous réparer tous ces désordres, si vous n'êtes aussi mortifié que vous avez été sensuel ; si vous n'êtes aussi ingenieux à expier le peché, que vous l'avez été à le commettre ? Comment voulez-vous réparer tous ces entretiens impies, qui ont fait de vôtre bouche comme un sépulcre ouvert, d'où une odeur de mort s'est repanduë dans tous les lieux où vous avez passé ? comment voulez-vous, dis-je, réparer tout cela, si vôtre vie n'est aussi reglée, aussi édifiante qu'elle a été libertine & scandaleuse. Car voilà proprement ce que c'est que la pénitence, dit saint Thomas, opposer la mortification à la sensualité, l'édification au scandale ; le recueïllement à la dissipation ; en un mot, la bonne vie à la mauvaise. *Les mêmes, dans le Panegyrique de saint Paul.*

Pour faire pénitence il faut chãger de vie, & expier ses pechez.

Sans prétendre icy examiner à fond les qualitez de la pénitence Chrétienne ; n'est-il pas certain que pour faire pénitence, il faut changer de vie, & qu'il faut se punir d'une maniere proportionnée aux pechez dont on est coupable ; il faut changer de vie, & c'est ce changement que le grand Apôtre exige, lorsqu'il parle de cette heureuse transformation, qui se doit faire en nous, par le renouvellement de l'esprit : *Reformamini in novitate sensus vestri*; Mais de plus il faut se punir d'une maniere proportionnée au peché, puisqu'il n'y a point de verité plus solidement établie dans l'Eglise. Que nos gémissemens & nos pleurs, dit saint Cyprien, soient proportionnez à la

*Ad Roman. 12.*

grandeur & au nombre de nos crimes. Apportons de longs & de salutaires remedes à de profondes plaïes, & que la pénitence ne soit pas moindre que le crime: *Quàm magna deliquimus, tam granditer defleamus; alto vulneri diligens & longa medicina non desit, pœnitentia minor crimine non sit.* Or où sont les pénitens qui changent de vie? où sont les pénitens qui expient leurs pechez d'une maniere proportionnée à leur malice? Quoi pensez-vous que de vaines protestations de douleur & de repentir suffisent pour appaiser Dieu? vous avez fait des promesses à ce Dieu qui voit les cœurs, & qui pénétre les réplis les plus cachez des consciences; mais quel effet peuvent avoir des promesses trompeuses, & qui ne produisent aucuns fruits de pénitence? vous dites que vous détestez la vanité, & l'on vous voit chargé d'ajustemens & de parures: vous condamnez l'ambition, & vous roulez dans vôtre tête de nouveaux projets qui vous troublent; vous vous recriez contre l'avarice, & vous êtes avides d'amasser des richesses; vous reconnoissez l'injustice de la vengeance, & l'on ne peut vous porter à vous reconcilier avec vôtre ennemi... Il y en a aussi peu qui se punissent d'une maniere conforme à leurs pechez, qu'il y en a peu qui changent de vie. *Les mêmes, pour le troisiéme Dimanche après la Pentecôte.*

Pour faire une véritable pénitence, il faut pratiquer des vertus opposées aux crimes que nous avons commis.

La pénitence, disent les Théologiens, n'est autre chose qu'une compensation du peché; c'est une satisfaction que le pécheur rend à la Majesté de Dieu, qu'il a irrité par ses offenses: une justice anticipée que le pecheur exerce encore tous les jours contre lui-même, pour appaiser la justice Divine. Il faut donc non-seulement que le pecheur se substituë à la place de Dieu, qui devoit le punir, & que l'indignation de Dieu contre le peché passe dans le cœur de celui qui l'expie par la pénitence selon cette parole du Prophete: *In me transierunt iræ tuæ*; Mais afin que la proportion qui se doit trouver entre la pénitence & le peché soit véritable, il est nécessaire que le pénitent oppose après sa conversion des vertus contraires aux vices ausquels il étoit addonné auparavant. *Les mêmes, dans le Panegyrique de saint Augustin.*

*Psal. 87.*

La haine du peché nous doit porter à le détruire par la pénitence.

Quand Dieu voulut détruire les Amalecites, il commanda qu'ils passassent tous au fil de l'épée, & qu'il n'y en eût aucun excepté. Image fidele de la haine du peché, & de tout ce qui y porte, quand on veut faire une véritable pénitence. Cette conduite n'a rien que de juste. Car la haine du peché étant une fois fortifiée dans une ame, elle la porte à detester tout ce qui lui est contraire, & qui a pû contribuer à son malheur. C'est alors que cette ame regarde le peché comme la plus grande injure qu'elle puisse faire à Dieu; c'est alors qu'elle prend la résolution de se vanger sur elle, de rompre ses commerces, & ses engagemens criminels, & de détruire par des actes contraires, les mauvaises habitudes qu'elles a contractées, la dissipation d'esprit, par la retraite, la vanité par la modestie, la demangeaison de parler par le silence, l'oisiveté par le travail, la mollesse par l'austerité, l'intemperance & la gourmandise par l'abstinence, & par le jeûne. *Monsieur Joli dans ses œuvres mêlées, maniere de vivre saintement pendant le Carême.*

Il faut un

Quand un pecheur véritablement converti, est résolu de faire pénitence

pour satisfaire à la justice divine, son cœur doit être prêt à tout entreprendre, à tout executer, & à tout souffrir ; & pour marquer sa conversion entiere & parfaite, il doit dire comme saint Paul ; *Seigneur, que voulez-vous que je fasse* : parole courte, mais vive, mais efficace, ajoûte saint Bernard ; mais que nous sommes éloignez de cette génerosité Chrêtienne ! car qui nous présenteroit à l'entrée de nos conversions le tableau des difficultez de la pénitence ; qui nous marqueroit tous les endroits tristes d'une vie nécessairement austere & laborieuse. Ici tu seras persecuté, raillé, méprisé ; là attaché sur un lit comme sur une croix ; tu souffriras une fiévre cruelle ; ici tu perdras cette personne qui t'est si chere ; là par un complot secret, tu verras renverser ta fortune. Ah ! que je craindrois qu'un prompt & fatal desespoir, ne nous fit tout quitter, & dire comme ces lâches dont il est parlé dans l'Ecriture : Il y a des lions & des bêtes cruelles sur le chemin, & c'est un meurtre que de s'avancer dans une route si périlleuse. C'est un effet de la providence de cacher à ceux qui se convertissent, les épreuves par où elle les veut faire passer, & de leur déveloper leur pénitence, peine à peine, de peur qu'ils n'en soient rebutez. Dieu ménage nos craintes, & épargne à leur foiblesse la connoissance importune d'un fâcheux avenir. C'est cependant la prémiere disposition où doit être un pecheur converti, de tout souffrir pour Dieu par un esprit de pénitence. *Monsieur Flechier, Sermon de la conversion de saint Paul.*

grand courage, pour se soûmettre à tous les travaux de la pénitence.

Pour faire une véritable pénitence, il faut corriger le peché en substituant à sa place de bonnes œuvres, & sur tout, celles qui répondent & qui sont opposées à ce peché. Rémords d'un cœur serré par ses propres Iniquitez ! désirs superficiels, qui n'allez pas jusqu'aux satisfactions effectives ! volontez foibles & demi-formées, qui ne produisez aucun fruits ! vous êtes tout au plus des témoignages du peché ; mais vous n'êtes pas des réparations du peché. Il faut rétablir ce qu'on a détruit, & le rétablir même par les endroits, par où l'on sçait qu'on l'a rompu. Il faut redresser ce qu'on a fait contre la loi de Dieu, par la pratique de la loi de Dieu même, dans les parties où l'on sçait qu'on l'a violée, en quoi l'on se trompe ordinairement. Il y a certains endroits sensibles dans le cœur, où personne n'a presque le courage de toucher, & l'on se jette sur des endroits indifférens. On fait volontiers des aumônes, quand on est naturellement libéral. On aime les longues prieres, avec attention ou non, Dieu le sçait, c'est une formalité de dévotion qui ne coûte gueres. On ne refuse pas quelque austerité, pourvû qu'on la choisisse soi-même, & qu'elle vienne du fond de la propre volonté ; mais quand il faut se roidir contre une vieille prévention, ou contre un peché dominant, on se rebute au premier effort, on voudroit bien être autre, mais on demeure toûjours le même, & quoi qu'on veüille avoir l'honneur d'être converti, on n'en veut pas avoir la peine. *Le même.*

Pour faire une veritable pénitence, il faut reparer par de bonnes œuvres contraires.

L'amour propre est si ingenieux, qu'encore que nous soïons persuadez de la necessité de la pénitence, il trouve toûjours le moyen de nous en exempter en particulier. Chacun se justifie à soi-même, chacun renvoye l'austerité de la vie ou aux grands pecheurs, ou aux grands Saints, & ne croit être ni l'un ni l'autre. Ceux qui dans le sang de leur frere ont assouvi leur bru-

Comme chacun se croit dispensé des rigueurs de la pénitece.

tale vengeance ; ceux qui par des calomnies concertées , ou par des arrêts surpris ou achetez , ont ruiné des familles entieres ; ceux qui se sont enrichis des dépoüilles des pauvres ; ceux qui ont abusé des sacrez mysteres, en couvrant leur ambition, & leurs interêts sous le voile de la réligion, & de la justice, nous les condamnons à toutes les rigueurs de la loi , & nous disons que la pénitence est faite pour eux. Nous assujetissons à ces mêmes regles , ceux qui ont embrassé l'état Réligieux ; voyons-nous un Ecclesiastique recueilli, mortifié, nous trouvons que c'est sa profession ; ils ont choisi la croix, il faut qu'ils la portent. Nous jugeons que les uns à cause des désordres de leur vie , sont obligez à la pénitence , que les autres y sont engagez à cause de la sainteté de leur profession, & nous faisons pour nous un troisiéme état de dispense & de liberté. Nous ne sommes pas assez méchans pour être des premiers ; nous ne sommes pas assez devots pour être des seconds : nous n'avons pas les raisons de suivre les uns , nous n'avons pas le courage d'imiter les autres ; ainsi donnant aux uns un titre de pénitence par justice, & aux autres un titre de pénitence par choix & par état, nous nous regardons à l'égard des uns comme justes , & nous donnons une malheureuse impunité à nos passions , parce qu'elles ne vont pas jusqu'aux derniers excez. Nous nous regardons à l'égard des autres comme foibles , & nous nous dispensons d'être pénitens , parce que nous n'aspirons pas à être parfaits. *Le même , Sermon de saint Sulpice.*

Les satisfactions que Dieu exige pour nos pechez sont justes, quelque rigoureuses qu'elles puissent être.

Quelque rigoureuses que pussent être les satisfactions qu'un Dieu irrité voulût exiger de nous après le peché , il faudroit bien nous y soûmettre ; nous aurions tort de nous plaindre de sa justice , quand bien même il auroit attaché à de longues années de la plus ennuyeuse pénitence l'expiation de la plus légere iniquité : il suffit de connoître la disproportion , l'inégalité, qui se trouve entre un Dieu offensé, & l'homme qui l'offense, pour juger qu'il ne pouvoit y avoir rien d'inique dans toutes les obligations que le Seigneur pouvoit nous imposer à l'égard de la pénitence. Il pouvoit nous mettre le recouvrement de la grace au prix qu'il auroit voulu. Malheureux que vous êtes , pourroit-il nous dire , quel besoin ai-je d'user de condescendance à vôtre égard , & de faire un pacte avec vous , pour vous recevoir en grace à certaines conditions ? Affligez-vous, brisez vos cœurs par la douleur, & vos corps par d'affreuses austeritez , vôtre désobéissance merite plus que tout cela ; mais n'esperez pas que l'amertume de vôtre cœur , & que l'abondance de vos larmes efface jamais la moindre de vos offenses. Je ne vous dois rien après vôtre révolte , & je puis sans injustice , ne revenir point à vous, quelque effort que vous fassiez pour rétourner à moi. Tel est le droit , Chrêtiens, que le peché donne à vôtre Dieu sur vous. Or de-là je puis conclure que quelque rudes qu'eussent pû être les obligations , que le Seigneur eût imposées aux pénitens , jamais elles n'eussent été injustes du côté de Dieu , puisqu'en toute rigueur il pouvoit n'accepter aucune de nos satisfactions. Ainsi nous n'avons nul sujet de nous plaindre de la severité de la pénitence. *Pris d'un Sermon manuscrit.*

La rigueur des pénitens.

Qu'est-il necessaire d'étaler ici les macérations épouvantables de l'ancienne Eglise. J'ay honte de proposer l'exemple de ces prémiers Chrétiens à un

un siécle aussi relâché que le nôtre. Ils étoient si cövaincus que Dieu ne pouvoit trop exiger d'eux pour les remettre en grace, qu'ils ne donnoient point de bornes à leur ferveur. Les uns prisonniers volontaires s'étoient renfermez dans une tour affreuse, exposez à toutes les injures de l'air, de ces profonds cachots ils poussoient sans cesse de lamentables cris vers le ciel; dans une insomnie presque perpetuelle, ils ne voyoient luire le Soleil que pour se croire indignes du jour qui les éclairoit; & la nuit étendre ses voiles, que pour se priver du repos qu'elle procure au reste des hommes; d'autres confinez dans des grottes obscures, s'étoient enchainez dans le lieu qu'ils avoient destinez à leur pénitence, & punissoient par une captivité volontaire de leur corps, le libertinage de leur esprit. Ces rigueurs au reste n'étoient pas particulieres aux plus grands Saints, le commun des fideles faisoit également éclater sa ferveur. En ces heureux temps, on voyoit des pechez dont on ne gemit peut-être pas aujourd'hui, expiez par des pénitences de sept ans; mais quelles pénitences encore? Le pecheur contrit mêlant ses larmes avec son pain, donnoit de la force à sa priere par ses larmes: *Jejuniis preces alere,* Toûjours les gémissemens à la bouche, & les larmes aux yeux, il poussoit des rugissemens effroïables à la porte des Eglises, où il n'osoit entrer par respect: *Ingemiscere, lacrymari, rugire dies ac noctes ad ostium templi.* Humble dans ses prosternations, il se couchoit la face contre terre, en la présence d'un Prêtre, & il fléchissoit les genoux devant tous les autres fidéles; *Presbiteris advolvi, & charis Dei ad geniculari*: c'étoit-là la rigueur ordinaire de la pénitence de nos temps, dit Tertulien: *Hæc omnia sunt exomolosis.* Le même.

tences dans la primitive Eglise.

Si cette rigoureuse pénitence étoit nécessaire dans les premiers temps de l'Eglise, elle est encore autant necessaire aujourd'hui. N'est-ce pas le même Dieu que nous adorons? n'avons-nous pas la même loi, & par consequent la même obligation? Mais de plus nos pechez sont en plus grand nombre, & souvent plus énormes: cependant il n'y a rien de moins en pratique que la pénitence; rien de plus commun que le peché, rien de plus rare que l'expiation. Ah! esprit de pénitence que tu es inconnu aujourd'hui dans l'Eglise! On ne voit plus de jeûnes, on ne voit plus de macérations; on ne voit plus de changement de vie: on croit que c'est assez d'avoir confessé son peché, & on se divertit comme auparavant; on retombe dans ses prémieres fautes sans peine, & on ne veut pas plus se convertir que se punir. *Monsieur Biroat dans le premier Sermon, pour le premier Vendredi de Carême.*

La rigueur de la pénitence, n'est pas moins nécessaire aujourd'hui que dans la primitive Eglise.

La pénitence est une compensation avec laquelle elle égale la justice Divine; *Hac pœnitentia compensatione redimendam proponit impunitatem*: Que si Dieu conserve quelque reste de colere qui le porte à exercer sa justice vindicative: *Pro Dei indignatione fungitur*, dit Tertullien; la pénitence entre dans ce sentiment de colere, elle expie ses injures, elle prévient ses fonctions, elle fait sur le pecheur ce que la justice eût fait elle-même. Que faites-vous, mon Dieu, contre les pecheurs, pour exercer vôtre vengeance, sur la terre, dans le Purgatoire & dans l'enfer? vous humiliez les uns, & vous punissez les autres; vous leur faites souffrir des douleurs & des peines, & vous leur arrachez des regrets & des soûpirs. Ah! justice, ce que vous arrachez par for-

La pénitence tient la place de la justice de Dieu.

ce, & contre l'inclination de ces coupables, lors que vous y mettez la main; la pénitence le fait, mais plus doucement, & plus agréablement. *Le même.*

La pénitence doit être constante, & durer tout le temps de nôtre vie.

Ce n'est pas assez de faire pénitence, il faut la faire pendant toute nôtre vie, & la consommer par nôtre mort. Quand nous serions assurez que Dieu nous auroit pardonné nos fautes, nous ne serions pas moins obligez à la pénitence; parce que si nous ne sommes plus dans l'extremité d'une maladie mortelle, au moins sommes-nous obligez d'avoüer que nôtre santé est bien foible. Nous sommes des convalescens que le moindre déréglement peut faire retomber, & le peu de santé que nous avons, ne se peut conserver que par les mêmes remedes, par lesquels nous l'avons acquise. *Monsieur de sainte-Marthe, Prêtre, dans le Traité de la Necessité de la Pénitence.*

Les pecheurs fuïent la pénitence.

La délicatesse des pecheurs fuit les travaux de la pénitence, & cherche des moiens pour s'en excuser; ils trouvent des prétextes pour s'exempter de tout ce qui est rude & difficile dans la pénitence, & ils n'en voudroient avoir que le fruit. Après avoir beaucoup travaillé pour le monde, les moindres peines nous deviennent insupportables, quand il faut les souffrir pour nôtre salut, & souvent nôtre corps n'est foible que parce que nôtre ame est dans la lâcheté & dans la tiedeur; nous ne pouvons rien faire à l'exterieur, parce que nous n'avons rien de la charité qui fait vouloir efficacement, & nous n'avons pas même le courage de la demander à Dieu. *Le même.*

De la lâcheté & de l'ignorance des Chrêtiens de ce temps sur l'article de la pénitence.

*ad Rom. 2.*

O temps! ô mœurs! ô que saint Paul irrité de l'ignorance dans laquelle souvent nous voulons vivre, auroit plus sujet de dire aux Chrêtiens de ce siécle, qu'il ne disoit aux Romains: *Ignoras quod benignitas Dei te ad Pœnitentiam adducit!* Ignorez-vous que la bonté de Dieu vous porte à faire pénitence? que sa misericorde vous comblant de nouveaux bien-faits, vous charge en même temps de nouvelles obligations, qu'à moins de mépriser sa longue tolerance, & les richesses de son infinie charité, une mortifiante & amere douleur de vos fautes, doit répondre à la bonté qu'il a de vous les pardonner? L'ignorez-vous? *Ignoras?* Quelle raison auriez-vous de l'ignorer? quel endroit de l'Ecriture, quelle parole des Prophetes, quel oracle de Jesus-Christ pourroient vous entretenir dans cette erreur. L'ancienne & la nouvelle loi vous avertissent qu'à cause que le Seigneur vous souffre, qu'il vous attend, qu'il vous appelle, qu'il vous pardonne, vous êtes obligez par cette raison-là-même d'implorer sa misericorde, par l'abondance de vos larmes, & par la rigueur de vôtre pénitence. L'ignorez-vous? *Ignoras?* Les exemples des plus fameux pecheurs, qui, quoi-qu'absous & reconciliez, ont mené une vie pénitente, & austere, devroient bien vous tirer de cette ignorance, comme celui de l'Apôtre saint Pierre, qui après avoir renoncé son maître, moins par malice que par foiblesse, se condamna à des pleurs, & à des austeritez qui ne finirent qu'avec sa vie. *Ignoras?* l'ignorez-vous encore? *Pris du Dictionnaire Moral, second Discours sur les Indulgences.*

Comment il faut faire

Vous me demandez de quelle maniere il faut vivre, pour faire une salutaire pénitence; voici ce que j'en sçai, répond saint Augustin. Il faut

mortifier ses appetits dereglez ; il faut souvent, afin de châtier sa chair, ne lui accorder que ce qu'elle a besoin pour sa conservation. Il faut enfin souffrir patiemment pour l'amour de Dieu, & pour son propre salut, les croix que la Providence vous envoye. En est-ce assez pour une salutaire pénitence : oüi ; est-ce vous en demander trop ? non. Apptenez cependant de-là, vos plus importans devoirs. *Le même.*

une salutaire pénitence.

Nous avons reçû le Baptême que saint Jean promettoit aux Juifs ; mais hélas ! nous en avons perdu la grace : il est vrai qu'il nous en reste un second, qui est celui de la pénitence, & que le Concile de Trente appelle, aprés les Peres, tantôt un baptême pénible & laborieux ; tantôt la seconde planche aprés le naufrage. Ainsi, dit Tertullien, tel qu'un homme dont le vaisseau s'étant brisé contre un rocher, près d'être enseveli dans les flots, s'il peut se saisir d'une planche, s'y tient étroitement attaché, y met toute sa confiance, toûjours néanmoins occupé du danger qui le menace, & craignant toûjours, ou que les forces ne lui manquent, ou qu'une vague ne l'engloutisse.( Tel doit être un Chrêtien, qui a perdu la grace aprés le baptême, c'est-à-dire, dont le vaisseau qui devoit le préserver dans la mer orageuse du monde, a échoüé contre l'écueil des passions : près d'être englouti dans les abîmes, s'il s'attache à la pénitence, elle le soulevera, & le soûtiendra au-dessus des flots, & s'il ne la quitte jamais, si penetré de crainte il en fait tout le sujet de son espérance, le souffle de l'Esprit Saint le poussera enfin dans le port de la miséricorde Divine. *Monsieur l'Abbé de Monmorel, Homelie sur le quatriéme Dimanche de l'Avent.*

Confiance que nous devôs avoir dans la pénitence comme dans nôtre derniere ressource.

Faites des fruits dignes de pénitence : *Facite fructus dignos pœnitentiæ.* Il ne faut pas se contenter d'en pousser des fleurs qui passent, il faut en produire des fruits qui demeurent. Ainsi voyons-nous, que quoi qu'un Prophete eût assuré David que le Seigneur avoit transferé son peché, & qu'il ne mourroit point de la mort éternelle, comme l'explique saint Augustin ; ce saint Roi passa néanmoins le reste de sa vie dans les rigueurs de la pénitence ; *Je laverai*, dit-il, *toutes les nuits mon lit de mes pleurs, & je l'arroserai de mes larmes...* Voulez-vous sçavoir, dit saint Chrysostome, comment vous pouvez faire de dignes fruits de pénitence ? c'est en menant une vie toute differente de celle que vous avez menée auparavant. Avez-vous du bien d'autrui ? non-seulement restituez-le, mais donnez du vôtre : avez-vous pris des plaisirs défendus ? abstenez-vous de ceux qui pourroient vous être permis : avez-vous donné dans les excès du vin, & de la bonne chere ? compensez-les par un jeûne rigoureux ; avez-vous fait quelque tort à vôtre prochain, par vos paroles, ou par vos actions ? réparez-le par des bienfaits, & par de bons offices : car, dit ce Pere, ce n'est pas assez d'ôter la fléche du corps de celui que l'on a blessé, il faut d'ailleurs appliquer les remedes nécessaires pour guérir la plaïe que l'on a faite. Il faut cesser de faire le mal, & commencer à faire le bien. *Le même.*

Comme il faut faire des fruits dignes de pénitence. *Luc.* 3.

Il est certain que le propre de la pénitence est d'effacer les pechez ; mais il ne faut pas croire que toute sorte de pénitence efface toutes sortes de pechez : or pour comprendre combien elle doit être severe, il faut remarquer que la pénitence produit deux effets : elle desarme le Seigneur, & elle éteint

La pénitence doit être pour effacer les pechez

& éteindre le feu de l'Enfer. *Psal.87.*

le feu de l'enfer ; mais afin qu'elle desarme le Seigneur, il faut qu'elle arme le pénitent contre lui-même, & qu'elle fasse passer en lui les traits de la colere de Dieu : *In me transierunt iræ tuæ*; Et afin qu'elle éteigne le feu de l'enfer, il faut que cette pénitence, qui fait ici bas la fonction de la justice Divine, ait quelque sorte de proportion avec les tourmens infinis dont elle delivre. En faut-il davantage pour nous faire conclure combien elle doit être severe ? aussi le Concile de Trente nous assure que la vie chrêtienne doit être une pénitence continuelle. *Le même.*

La pénitence, quoique rude & severe, nous doit paroître douce, à cause des maux dont elle nous délivre.

La pénitence chrétienne consiste dans de grands gémissemens, & de grands travaux, que la justice Divine exige de nous. Il est doulouteux, dit Tertullien, d'éprouver dans les endroits les plus sensibles, ou la dureté du fer, ou l'activité du feu, ou les douleurs aigues d'une poudre, qui penetre les chairs, & les ronge jusqu'au vif : mais ces remedes quelques violens qu'ils soient, sont soufferts par celui qui en attend la guérison, non-seulement avec patience ; mais même sont recherchez avec empressement. J'ai peché contre Dieu, & je cours risque de périr éternellement. C'est pour cela, continuë ce Pere, que je souffre, que j'endure, que je me tourmente, afin de me reconcilier avec celui que j'ai offensé par mon peché. *Deliqui in Deum, periclitor in æternum perire, itaque nunc pendeo & maceror, ut Deum reconciliem mihi, quem delinquendo læsi.* Faire pénitence c'est renoncer aux aises du corps, & aux plaisirs des sens ; donner moins de temps au sommeil, que la nature n'en demande, l'interrompre par des gémissemens ; l'entrecouper par des soupirs ; en donner une partie à la priere, porter le cilice, jeûner au pain & à l'eau, faire servir à la pénitence tout ce qui avoit servi au peché ; vivre enfin de telle sorte, que l'on meure entierement à l'usage prophane du monde. Tel est le langage des Peres sur ce sujet ; leurs expressions peuvent être differentes, mais leurs sentimens sont les mêmes. Telle a été, & plus rigoureuse encore, la pénitence des premiers Chrétiens qui étoient hommes comme nous, mais bien moins criminels que nous ne sommes, qui n'avoient point à faire à un autre Dieu que nous, & qui n'apprehendoient point un autre enfer que celui que nous avons lieu d'apprehender. *Le même.*

*Tertull. de Pœnit. l. 11.*

Les prémiers Chrétiens ne se plaignoient point de ce que la pénitence fut trop severe.

Les prémiers Chrêtiens comprenant la grandeur & l'éternité des peines qui leur étoient preparées, prenoient avec avidité les remedes qui devoient les en préserver, & ne les quittoient jamais, loin de murmurer contre la rigueur de l'Eglise qui les condamnoit à une pénitence de plusieurs années pour un seul peché mortel, ils adoroient la miséricorde de Dieu, qui se contentoit d'une pénitence passagere pour l'expiation des pechez, ausquels un feu éternel étoit destiné : soûtenus & fortifiez de ces sentimens, ils ne la finissoient qu'avec leur vie ; & de crainte que leurs jours ne fussent pas assez longs, ils donnoient à la severité de la pénitence ce qu'ils craignoient de ne pouvoir donner à la durée. Ces heureux temps sont passez. La plûpart des Chrêtiens d'aujourd'hui se font une malheureuse habitude de passer toute leur vie à confesser les pechez qu'ils ont commis, & à commettre les pechez qu'ils ont confessez ; à se repentir alternativement de leurs crimes, & de leurs pénitences. Si l'Eglise a changé sa discipline en ce point ; sça-

chez que son esprit n'a point changé ; si elle se relâche de son ancienne severité pour courir après des enfans qui l'abandonnent, tremblez de cette douceur qu'elle a pour vous ; puisque tout pecheur doit être puni pendant sa vie, ou aprés sa mort, par ses propres mains, ou par celles de Dieu. Ainsi plus l'Eglise, cette mere tendre vous sera facile, plus le Seigneur vous sera severe ; plus vous aurez emprunté de sa misericorde, plus vous devrez à sa justice ; moins vous lui payerez en cette vie, plus vous lui serez redevable en l'autre. *Le même.*

Ajoûtons que faire pénitence, c'est pleurer les pechez que l'on a commis, & ne commettre plus ceux que l'on a pleurez ; d'où il s'ensuit qu'il ne suffit pas d'expier les pechez par une pénitence severe ; mais qu'il faut d'ailleurs se garentir de ceux que l'on pourroit commettre par une pénitence perseverante. Il faut pour ce sujet châtier le corps, & le tenir dans la servitude, être toûjours armé du glaive de l'Evangile, pour égorger les passions à mésure qu'elles renaissent ; pour retrancher les malheureuses productions d'une nature corrompuë ; pour immoler au Seigneur tout ce qui est désagréable à ses yeux. *Le même.*

Il ne suffit pas de punir les pechez passez, il faut s'en préserver à l'avenir par la pénitence.

Il faut que la pénitence soit severe, & nous ne la faisons consister que dans quelques priéres recitées avec mille distractions, dans quelque legere aumône, qui ne nous incommode en rien, dans quelques jeûnes, où les sens trouvent autant leur compte que dans d'autres repas : il faut enfin qu'elle soit perseverante ; & le plus souvent un même jour la voit naître & mourir ; après avoir passé des années dans le crime, on ne peut se résoudre à passer un jour dans la pénitence ; parce qu'on s'imagine faussement que le Seigneur nous remet nos pechez dès qu'on lui promet seulement de bouche qu'on ne les commettra plus ; ainsi on ne songe point à effacer par la pénitence des crimes que l'on suppose expiez, & on ne craint point la maladie à venir, parce qu'on compte trop sur la facilité du remede : mais, dit Tertulien, où il n'y a point de crainte, il n'y a point d'amendement, & où il n'y a point d'amendement, la pénitence est nécessairement vaine & inutile. *Le même.*

En quoi les Chrêtiens de ce tems font consister la pénitence.

Pour essentielle que soit la pénitence pour tous les hommes, que ne font-point la plûpart pour s'en dispenser ? de combien de raisons, ou pour mieux dire, de combien de pretextes ne se sert-on pas pour éluder toutes celles que l'Eglise nous enjoint ? s'est-on imaginé, par exemple, qu'on ne peut faire le Carême, sans endommager sa santé, quoique peut-être on n'en ait jamais essayé ; pour décharger entiérement sa conscience, ou plûtôt pour se défaire de tous remords, on en charge celle du Medecin, dont plusieurs sont trop faciles à donner des attestations, quoi que souvent trompez par ceux qui la demandent. On fait faire une civilité à son Pasteur, & dés-lors on ne se croit plus obligé à rien. *Le même.*

On se sert de mille prétextes pour éluder l'obligation de la pénitence.

On peut dire que la crainte des dégoûts de la pénitence est l'obstacle le plus ordinaire à la conversion d'une infinité de pecheurs. On en voit, *qui lassez dans la voye de l'iniquité*, éprouvent que le peché même est la peine du pecheur, qui bien loin d'en goûter les douceurs n'en ressentent que les amertumes, qui gemissent sous le joug du demon, & menent une vie si misera-

Le dégoût de la Pénitence empêche plusieurs de se convertir.

ble, qu'ils sont à charge aux autres & à eux mêmes: malgré cet état si déplorable, qui croiroit qu'ils ne peuvent se résoudre de changer; s'ils font quelques efforts pour retourner au Seigneur, quand le précepte de l'Eglise les y contraint, à la prémiere pénitence qu'on leur impose, ils se dégoûtent & se rebutent. *Le même.*

S'il semble rude de faire pénitence en cette vie, il sera bien plus rude de la faire en l'autre.

La voix qui nous dit: *Faites pénitence*, c'est la voix de la justice & de la misericorde, tout ensemble, qui font aux criminels la grace de les établir juges d'eux-mêmes. Ne dites donc point que cette parole, faites pénitence, est une parole bien rude; mais souvenez-vous de ce que dit saint Bernard, qu'il sera bien plus rude d'entendre cet arrêt épouvantable: *Allez au feu éternel*; Les plus grandes rigueurs de la pénitence paroissent legeres à celui qui considére bien les supplices de l'éternité. Car enfin, ne pensez pas trouver un milieu pour vous exempter de l'un & de l'autre; il faut nécessairement choisir l'un des deux: mais considerez que c'est une heureuse necessité, puisqu'en payant vos dettes par la pénitence, vous amassez en même temps des biens immenses; & qu'en cessant d'être ennemi de Dieu, vous êtes mis au nombre de ses enfans destinez à posseder son Royaume. *Le Pere d'Ozennes, dans la morale de* Jesus-Christ.

Il faut prendre & porter volontairement la croix par esprit de pénitence.

C'est par nôtre volonté que nous avons peché, c'est donc par nôtre volonté que nous devons faire pénitence. La charité doit faire naître les bons fruits dans le même fonds où la cupidité a donné naissance aux mauvais fruits; & c'est la régle que saint Paul prescrivoit aux prémiers fideles, en leur disant, comme vous avez fait servir vôtre corps à l'iniquité, faites-le désormais servir aux œuvres de la justice. Mais qui est assez généreux pour s'attacher soi-même volontairement à la croix; où trouve-t-on des croix volontaires? j'en vois bien de forcées, de necessaires, & d'inevitables; j'en vois tout au plus de tolerées, d'acceptées, & d'agrées; mais il s'en trouve peu de souhaitées & de recherchées. On regarde les croix volontaires comme le partage des personnes consacrées à Dieu: on les bannit du monde où l'on en auroit plus de besoin, & on les confine dans les déserts, où regne ordinairement l'innocence; comme si la croix & la pénitence n'étoient plus que pour ceux qui sont moins coupables... Une ame véritablement chrétienne, qui sent qu'elle a besoin de pénitence, & qui veut se sauver, ne devroit non plus être sans croix, que sans foi, & sans réligion. Prenons donc dans la suite de nôtre vie, cette pratique de saint Paul, que nous avons trop negligée jusqu'à présent: *Nous devons toûjours porter la mortification de* Jesus-Christ *sur nôtre corps.* Dans la retraite Chrêtienne de Monsieur Tiberge.

Sentiment de saint Ambroise sur la Pénitence.

Comme un vrai pénitent est convaincu que ses pechez doivent être punis en ce monde, ou en l'autre, ou par les mains de Dieu, ou par ses propres mains; comme il s'agit d'appaiser la colere Divine irritée contre lui, & d'éviter l'enfer qu'il a merité, il châtie en lui tout ce qu'il y a de criminel, & fait servir à la réparation de son crime tout ce qui a servi à le commettre. C'étoit l'avis que saint Ambroise donnoit autrefois à une vierge qui étoit tombée dans le peché; coupez ces cheveux qui ont été l'entretien de vôtre vanité, & l'occasion de vôtre chûte, lui écrivoit-il; que ces yeux

qui ont jetté des regards criminels deviennent deux sources de larmes ; que ce visage, dont un mauvais amour vous a fait tant chérir le teint & la beauté, devienne pâle & défait : en un mot, affligez de peines & de jeûnes tout ce corps, en la beauté duquel vous avez eu une criminelle complaisance; couvrez-le de cendres & d'un cilice, ensorte qu'il ne fasse plus que de l'horreur. *L'Abbé Montmorel, Discours sur l'Evangile du troisiéme Dimanche aprés la Pentecôte.*

Loin d'ici, ces hérétiques charnels qui ne veulent autre chose dans toute sorte de pénitence, que la cessation du peché, & une nouvelle vie; qui sous pretexte que la pénitence est un second baptême, prétendent que le peché nous y doit être remis, comme dans le prémier, gratuitement, & sans qu'il nous en coûte, ni du sang, ni des larmes. C'est un second baptême à la verité; mais different en cela du premier, que dans celui-ci les pechez nous sont remis par voye de régéneration, & pour ainsi dire, comme par une seconde création, qui nous fait de nouvelles créatures en Jesus-Christ : au lieu que dans le baptême de la pénitence, la remission nous est donnée par voye de guérison & de remede, & par consequent avec douleur, abstinence & regime. *L'Autheur des Discours Chrêtiens, Discours sur les sentimens de la Pénitence.* La pénitence n'est pas une simple cessation de peché, comme veulent les hérétiques.

L'on sçait bien que les hommes ont aversion de la pénitence, comme les malades ont horreur des remedes ; car qui ne voudroit guérir sans diéte, sans amertume, & sans douleur ? La chair est ennemie des choses difficiles; & comme il ne faut point douter qu'un Medecin complaisant qui défendroit l'usage de la lancette & du rasoir ne fût le mieux reçû. Ainsi je me persuade qu'il y a peu de pecheurs qui ne souhaitent que l'on trouve le secret de guérir les plaïes de leur ame, sans qu'il soit besoin de faire aucune operation, ni sur la blessure, ni sur le corps. *Le même.* On a naturellement aversion de la pénitence.

Hélas ! mes chers Auditeurs, il n'est plus temps d'exhorter les Chrêtiens à des pénitences & à des satisfactions au delà de leurs fautes. A peine ose-t-on vous prêcher aujourd'hui dans les termes de l'Apôtre, & dans ceux du saint Concile de Trente, que vous devez au moins proportionner vos pénitences à vos désordres. Les sentimens de la réligion sont si foibles chez vous, la délicatesse y est si grande, que vous prenez pour une severité insupportable ce que saint Paul regarde comme une condescendance à vôtre infirmité : *Humanum dico propter infirmitatem carnis vestræ*; C'est en vain pour vous que l'Apôtre vous avertit de faire servir à la pénitence, ce qui a servi au peché : *Sicut exhibuistis membra vestra, &c. Ita exhibete.* C'est en vain pour vous que les Saints se sont attachez à cette régle, & qu'ils l'ont si fidelement observée. N'entrons point là-dessus dans un détail qui n'est pas de mon sujet; passons sous silence, ces austeritez rigoureuses qu'ont pratiquées tant de Saints pénitens, soit dans l'ancienne loi, soit dans la nouvelle ; considerons seulement le precepte que l'Evangile nous en fait. *Le Pere Giroust, Sermon de Sainte Madelaine.* On fait peu de pénitence aujourd'hui. *Ad Rom. 6. Ibid.*

Comprenez la leçon importante que vous fait le grand Saint Jean-Baptiste dans l'Evangile, de ne vous point épargner vous-mêmes, de vous déclarer ouvertement pour le parti que vous devez prendre, de rendre au Seigneur Comment il faut faire une véritable pénitence.

ce que vous lui avez enlevé, & selon le sentiment de saint Paul, de travailler à le glorifier par cela même qui fut le sujet & la matiere de vos offenses : *Sicut exhibuistis membra vestra, &c. Ita exhibete, &c.* C'est-là proprement faire une pénitence convenable, selon la parole de saint Augustin : *Competentem pœnitentiam.* C'est-là détruire directement les habitudes mauvaises, par des actions contraires, comme le prescrit le Concile de Trente ; c'est-là satisfaire à Dieu de bonne foi. *Le même.*

*August. in ejus vita.*

L'obligation de faire des fruits dignes de pénitence.

Cette obligation de faire des fruits dignes de pénitence, dit deux choses ; elle marque prémierement que le pecheur doit faire des fruits de pénitence ; en second lieu, qu'il doit faire des fruits dignes de pénitence. L'explication la plus naturelle de ces paroles, est que non-seulement le pecheur est obligé d'expier ses pechez par la pénitence ; mais encore que sa pénitence ne peut être suffisante, à moins qu'elle ne soit proportionnée à ses pechez. Ainsi voila proprement ce que l'on doit entendre par des fruits dignes de pénitence, une pénitence proportionnée, une longue & severe pénitence, lors que les pechez sont énormes & considerables. On entend toûjours parler de la pénitence, entant que vertu, sans laquelle on ne peut satisfaire à Dieu pour les restes des pechez. Tous les Peres, en établissant cette nécessité de la penitence, ont eu soin de marquer que pour être suffisante, elle doit être proportionnée au peché. Voici les paroles de saint Cyprien ; que nos gémissemens & nos pleurs soient proportionnez à la grandeur de nos offenses ; apportons de salutaires remedes à des plaïes profondes, & que la pénitence ne soit pas moindre que le crime. Qu'on ne dise point que ces maximes severes convenoient à la pureté des prémiers siécles ; que les fidéles n'ont plus le même zéle ; qu'il est nécessaire d'user de condescendance ; que l'Eglise s'est relâchée, & qu'elle n'oblige plus ses enfans de se soûmettre à toutes les maximes severes qui ont été établies par les Saints Peres, & par les anciens Canons ; à quoi il faut répondre, que quand les saints Peres ont enseigné que la pénitence doit être proportionnée au peché, c'est une verité qui ne peut changer, & qui subsistera dans toute la suite des siécles.. Il est vrai que l'Eglise s'est rélâchée dans les points de discipline ; elle consent, par exemple, que l'on donne la grace de l'absolution plûtôt & plus facilement qu'on ne l'accordoit autrefois ; mais quant à ce qui regarde les maximes essentielles de la pénitence, l'Eglise ne s'est point relâchée, & elle ne le peut pas. Jugez si son intention a jamais été de dispenser les fidéles d'accomplir une pénitence proportionnée à l'énormité de leurs pechez, & voyez comme elle en parle dans le Concile de Trente, où elle enjoint aux ministres du Seigneur de les leur imposer. *Monsieur Lambert, Homelie sur la fête de saint Matthieu.*

Sur quoi est fondée la rigueur de la satisfaction que l'ô doit faire pour le peché.

La satisfaction regardée dans son essence, n'est autre chose qu'une compensation de la peine éternelle que Dieu nous remet, en nous pardonnant nôtre peché, par une peine temporelle, au lieu de la peine éternelle que nous avions meritée. Si l'on conçoit bien cette définition, on verra jusqu'où doit aller cette peine temporelle, & on conclura qu'elle ne doit pas être quelque chose de si leger qu'on se l'imagine ; car enfin, si dans la compensation, on n'exige pas une parfaite égalité entre la chose qui compense, & celle qui est compensée, il doit y avoir néanmoins quelque rapport, & quelque

que proportion. Si l'on ne nous oblige pas de donner autant qu'on nous remet, on doit donner au moins autant qu'on le peut raisonnablement selon ses forces. Or en verité une personne, qui dès-là qu'elle a commis un peché mortel, a merité un enfer, c'est-à-dire, une peine en quelque maniere infinie, garde t'elle les régles d'une juste compensation, quand elle se contente de réciter quelques priéres vocales, bien souvent sans componction, & sans dévotion? une personne qui a tant de fois merité le feu éternel par une infinité de pechez énormes, croit-elle satisfaire à Dieu & à son devoir, & garder quelque proportion, en finissant presque sa pénitence avec sa confession; en renfermant dans l'espace de peu de jours, & peut-être de peu d'heures, la pénitence des crimes qui ont duré plusieurs années? *Le Pere Nepveu, dans la maniere de se préparer à la mort.*

Les Peres de l'Église, & le Concile de Trente appellent la pénitence un Baptême laborieux, & que ce Concile ordonne aux Prêtres d'imposer aux pecheurs des pénitences proportionnées aux pechez, de peur que si, par une trop lâche condescendance, ils imposent des pénitences légeres pour de grands pechez, ils ne se chargent eux-mêmes d'un fardeau, dont ils prétendent mal à propos décharger les autres. La pénitence doit être proportionnée, prémierement à la grandeur & à la griéveté des pechez. C'est ce qu'enseigne si expressement saint Augustin ce grand Docteur, & cet illustre pénitent: *In satisfactione*, dit-il, *ingentium peccatorum, non verba tantùm, sed & opera quæruntur*: Pour la satisfaction des pechez considerables, des pechez mortels, on ne demande pas seulement des paroles, c'est-à-dire, des prieres vocales, il faut des larmes, des gémissemens, & de grandes aumônes, de longs jeûnes: *Addenda sunt lacrimæ, gemitus, uberiores, eleemosynæ, continuata longo tempore jejunia.* La pénitence doit être en second lieu proportionnée à la multitude & à la durée des pechez. En effet, n'est-il pas étrange que des gens qui ont vieilli dans le crime, qui ont blanchi, pour ainsi dire, sous le joug de l'iniquité, qui ont passé plusieurs années dans une vie mondaine & dereglée, veüillent borner leur pénitence à quelques jours & peut-être à quelques heures? Il faudroit que des gens qui ont presque toûjours peché pleurassent toûjours, & que ceux qui se sont permis les plaisirs les plus illegitimes, se retranchassent les plus legitimes. La pénitence enfin doit être proportionnée à la qualité des pechez; premierement, dans les choses essentielles. Ainsi ceux qui ont du bien d'autrui doivent se résoudre non-seulement à le restituër; mais encore à le faire le plûtôt qu'ils peuvent; ceux qui ont terni la réputation d'autrui, par la médisance, sont obligez de détruire ce qu'ils ont fait, de la maniere la plus efficace qu'ils pourront; ceux qui ont mené une vie scandaleuse, sont obligez de réparer le scandale, par une pénitence publique, & par des marques éclatantes d'une veritable conversion. *Le même.*

Le même sujet.

Dieu pouvoit tirer la satisfaction du peché, ou en le punissant dans toute sa rigueur, ou en le pardonnant, sans imposer aucune peine au pecheur, par une miséricorde toute pure; ou enfin, par un mélange de justice & de miséricorde, qui en faisant grace au pecheur, punit le peché, & expie l'un par la justice, en sauvant l'autre par la clémence. Il s'est servi de cette troisiéme voye comme la plus conforme à sa sagesse; il

La sagesse de Dieu éclate dans la satisfaction qu'il exige des pecheurs.

remet la faute, & il change la peine d'éternelle qu'elle devoit être, en temporelle: car s'il avoit puni le peché dans toute la rigueur, il ne l'auroit pas expié; s'il l'avoit pardonné sans imposer aucune peine aux pecheurs, ils auroient abusé de sa clemence, ils se seroient fait un jeu, dit S. Augustin, de leurs continuelles rechûtes. Ainsi pour mettre une digue à ce torrent d'iniquité, qui auroit inondé toute la terre, il a voulu retenir les pecheurs par la crainte des châtimens éternels qu'il leur prepare dans l'autre vie; & il n'a pas voulu leur remettre le peché dans celle-ci, sans une satisfaction que sa justice trouve dans la pénitence. *Dans les Essais de Sermons pour l'Avent.*

Dieu ne demande dans nos satisfactions que ce que nous pouvons, & rien au-dessus de nos forces.

Quand on est redevable aux hommes, ils exigent avec rigueur ce qui leur est dû; mais Dieu se contente du peu qu'on lui donne. La foiblesse de vôtre temperament ne vous permet pas de faire de grandes austeritez, faites l'aumône: vôtre indigence vous en ôte le pouvoir, priez, vous ne pouvez même faire de longues oraisons, élevez vôtre cœur de temps en temps à Dieu. Vous êtes pauvre & malade, souffrez avec patience cette pauvreté, & cette maladie, faites entrer vos souffrances dans le sacrifice de la croix, & les unissez avec celles de Jesus-Christ. Dieu est un créancier commode, qui reçoit tout en païement, & qui n'exige rien au-dessus de nos forces. *Les mêmes.*

Nous devôs faire servir à nôtre pénitence & à nôtre sanctification les instrumens de nos crimes.

C'est une admirable conduite à laquelle nous ne faisons point de réflexion, & qui cependant devroit être le grand sujet de nôtre reconnoissance envers Dieu, que les mêmes choses qui nous pervertissent, sont, si nous voulons, celles qui nous sanctifient, & que par un effet merveilleux de la grace, & de la charité, nous trouvons, sans sortir de nous-mêmes, le remede de nos maux dans les instrumens mêmes qui ont contribué à nous les faire; ainsi le concevoit saint Paul, quand raisonnant sur ce principe, il explique aux Romains, en quoi consiste l'essentiel de la pénitence Chrêtienne, & leur dit: *Sicut exhibuistis membra vestra servire immunditiæ & iniquitati: ita nunc exhibete membra vestra servire justitiæ in sanctificationem.* (*Ad Rom. 6.*) Comme vous avez fait servir les membres de vôtre corps à l'injustice, & à l'iniquité pour commettre des actions criminelles, il faut que vous les fassiez servir à la justice & à l'équité pour mener une vie sainte; car c'est en cela que vôtre conversion paroîtra sincere; si ce qui étoit dans vous l'instrument du peché, devient la matiere de vôtre pénitence; si ce que vous avez profané étant dans la servitude du monde, vous le consacrez au service de Dieu, & lui en faites une victime & un holocauste digne de sa justice. Voilà la marque par laquelle vous devez faire tout le discernement de la véritable & de la fausse pénitence. *Le Pere Bourdaloüe dans les Sermons imprimez sous son nom, Sermon de Sainte Madelaine.*

Combien la pénitence doit être severe.

Comme c'est la molesse qui m'a éloigné de Dieu, il faut que ce soit la severité qui me rapproche de lui. C'est pour cela que vôtre pénitence doit être severe & exacte; pourquoi? parce que dans ce jugement Dieu vous abandonne à vous-même: il faut que vôtre pénitence détruise en vous vôtre amour propre, & c'est ce qu'elle ne peut faire, que par le zéle d'une sainte & innocente rigueur. S'il étoit question de condamner les autres, & de prononcer sur leurs désordres, à quel excès de severité ne nous porterions-nous pas? & quand il s'agit de nôtre personne, dont nous sommes idolâtres, & pour qui

nous n'avons pas seulement de la tendresse, mais de la delicatesse, quelle mesure avons-nous à prendre, que la severité ? & si nous ne la prenons, ne commettons-nous pas la derniere de toutes les injustices ? N'avons-nous pas experimenté cent fois que les choses qui nous paroissent legeres quand nous les commettons, nous ont semblé des monstres dans les autres ? que ce que nous prenons pour un atome dans nous, a paru comme un colosse effroïable dans nôtre prochain ; qui fait cela ? l'amour propre. Hé comment le combattrons-nous, que par les rigueurs de la pénitence ? nous aimons jusqu'à nos vices, nous nous faisons des vertus de nos passions, & ce qui est insupportable dans les autres, nous est doux & agréable : cependant il faut que la pénitence détruise tout cela ; il faut que tout interessez que nous sommes dans nôtre cause, nous ne soïons pas des juges corrompus, & le moïen de ne le pas être, est de nous juger, & de nous punir avec rigueur. *Le même.*

Non, Chrêtiens, la severité de la pénitence n'a rien dont nos esprits se doivent choquer, & ceux qui se préoccupent contre elle, & qui en font comme un monstre dans la conduite du salut, ne la connoissent pas. Car à quoi se réduit l'essentiel de cette severité ? à des choses que nôtre raison ne peut s'empêcher d'approuver, & ausquelles il faut que malgré elle, elle se soumette. Commencez à arracher de vos cœurs l'affection du peché, à réparer le tort que nous connoissons avoir fait à nôtre prochain, à retrancher les occasions, qui de nôtre aveu nous engagent au peché, à subir les peines que l'Eglise nous impose. Or y a-t-il rien en tout cela, à quoi nôtre raison ne souscrive ? Et quand il y auroit quelque chose de fâcheux, serions-nous en droit de nous en plaindre ! Il s'agit d'étouffer en moi une passion que je reconnois être la source de mes désordres, qui fait que j'oublie ce que je suis, & qui est incompatible avec mon devoir. Dieu me fait-il tort de me commander de l'arracher ? je ne le puis sans me faire violence ; mais n'est-ce pas en cela que la pénitence me doit être aimable ; puisque comme dit saint Chrysostome, ce n'est que par cette violence que je puis me sauver. Si j'avois reçû une playe mortelle, & qu'une main charitable, par une incision douloureuse m'en guérit, me plaindrois-je contre elle de sa severité ? Or dois-je trouver difficile pour mon ame un remede, que je ne trouverois pas difficile pour mon corps ? cependant voila l'essentiel de ce que Dieu exige de moi, que je haïsse ce qui me perd, pour me conserver & me sauver moi-même. *Le même.*

Nous n'avons pas sujet de nous rebuter de la pénitence, quelque severe qu'elle soit.

Qu'est-ce qu'un vrai pénitent, & un homme véritablement contrit ? c'est, dit Origene, un homme, qui comme Job, *afflige sans cesse sa chair, & s'entretient jour & nuit avec sa douleur*, tant elle lui étoit familiere ; un homme qui comme David, ne trouve ni au dedans ni au déhors de lui aucun repos quand il pense à ses pechez : *Non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum* ; pechez dont l'amertume lui donne un dégoût universel pour toute sorte de plaisirs ; pechez dont l'insupportable fardeau l'accable, & le tient toûjours courbé, pour ne lui laisser aucune satisfaction dans la vie ? pechez pour l'expiation desquels il n'a jamais voulu goûter les délices de la cour, passant les nuits, où il pouvoit prendre un peu de repos, à gémir devant

Ce que c'est qu'un vrai pénitent.

*Psalm. 37.*

Dieu, par l'amertume de sa douleur:.. *Job affligeoit sa chair* : Quel mauvais traitement faites-vous à la vôtre ? au contraire avec quelle inquiete prévoyance, n'en éloignez-vous pas tout ce qui peut l'incommoder ? *Il s'entretenoit jour & nuit avec sa douleur*; Pensez vous au vrai sujet de la vôtre ? si vous en avez, est-ce de vos pechez ? & si c'est de vos pechez, est-ce comme la sienne, une douleur qui vous soit toûjours présente ?,. David gemissoit sous le fardeau de ses pechez, dont il ne pouvoit porter la pesanteur: *Tamquam onus grave gravata sunt super me*; Et les vôtres ne vous semblent pas un fardeau, ou bien c'est un fardeau commode, dont vous vous chargez avec plaisir. *Pris du Dictionnaire Moral, second Discours sur la contrition.*

Ce qu'on appelloit autrefois faire pénitence.

Autrefois faire pénitence, c'étoit gémir nuit & jour, comme David; ne manger qu'à regret, & soûpirer avant que de manger, comme Job; se couvrir de sac & de cendres, comme les Ninivites; se creuser un tombeau dans des solitudes affreuses, comme les Taïs & les Maries Egyptiennes; se déchirer tout le corps avec des pointes de fer, & arroser de son sang la terre de son exil, comme les anciens Anachoretes; se faire cloüer une cuirace sur sa chair nuë, pour brûler pendant l'été, & transir de froid pendant l'hyver, comme les saints Guillaume; pleurer publiquement dans l'Eglise son peché, & étendre sur la terre les ornemens de la majesté Royale, & en presence d'un grand peuple, demander pardon avec des gémissemens, & des larmes, comme les Théodoses... Après de tels exemples, délicatesse de complexion; distinction d'âge & de sexe; égards & point d'honneur; privilege de condition, & de dignité; foiblesse de temperament, vous n'êtes que de foibles excuses. C'est assez d'avoir peché mortellement une seule fois dans sa vie, pour pleurer éternellement, si Dieu vous donnoit une vie éternelle, dit Tertulien: *Semel peccasse satis est ad fletus æternos*; Enfin, pour vous le dire d'une maniere qui vous effraïe moins, vous ne pouvez jamais donner à vôtre pénitence, l'intégrité & la perfection qu'elle doit avoir, à moins de faire à Dieu une convenable satisfaction de vos pechez. *Le même.*

Comme tout le monde peut faire pénitence, par le bon usage de ses afflictions, de son travail, &c.

Comment faire pénitence de la maniere dont Dieu le demande pour satisfaire à la rigueur de sa justice. Dieu qui n'a voulu en dispenser personne, en a fourni à tout le monde les moïens. Et voici comment; au lieu de vous plaindre de la servitude à laquelle vous engage vos emplois, regardez-les au contraire comme l'un des moïens les plus propres à vous acquiter envers la justice de Dieu de vos dettes; il veut bien vous tenir compte de cela-même, dont vous ne pourriez d'ailleurs légitimement vous dispenser; il veut bien mettre au nombre des satisfactions que vous lui devez, ces jours & ces heures, où vous sacrifierez pour lui quelque chose de vôtre repos, & de vos plaisirs aux fonctions de vôtre état.. Quel sujet de consolation, & quelle plus grande preuve de la bonté de Dieu, de sçavoir que nous lui pouvons satisfaire, non-seulement par nos mortifications volontaires, non-seulement par les pénitences que ses ministres nous imposent; mais encore par les croix & les afflictions qu'il nous envoïe, disent les Peres du Concile de Trente; où est l'homme à qui il n'arrive quelque disgrace; tantôt c'est la perfidie d'un ami prétendu; tantôt c'est la vexation d'un irréconciliable ennemi; aux uns c'est

un procez qui les ruine, aux autres c'est une perte de biens, qui les réduit à la mendicité; aux uns c'est une maladie longue & douloureuse, aux autres c'est un affront & un outrage... En un mot, chacun a ses peines & ses croix, de quoi s'acquitter envers Dieu des restes de ses pechez; oüi, envers Dieu, qui est si bon, qu'il veut bien se satisfaire de ce dont humainement parlant, vous ne pourriez vous dispenser de souffrir, pourvû que vous les enduriez dans un esprit de pénitence & de résignation à ses ordres. Vous voulez, mon Dieu, que je sois pauvre, si j'avois du bien, j'en ferois par mes aumônes, des œuvres satisfactoires; mais puisque vous m'en avez ôté le moïen, que vôtre volonté soit faite. Si j'avois des rentes & des héritages, je me donnerois plus de repos; mais puisque pour gagner du pain, il faut que je travaille à la suëur de mon front, je m'assujetis volontiers à ce travail, que je vous offre en satisfaction de mes pechez. Si j'avois plus de santé que je n'en ai, je me mortifierois par mes abstinences & par mes jeûnes: mais âgé & foible comme je le suis, agréez, Seigneur, les peines que mes infirmitez me causent. Voilà un bon moïen de faire pénitence. *Le même, dans le second Discours sur les Indulgences.*

Il ne faut pas croire que le peché soit entierement remis par l'absolutiõ, quant à la peine qui lui est dûë.

Qui de nous peut sçavoir quand il satisfait à Dieu, pour son peché; à la verité, pour recevoir la grace de la justification, il suffit d'avoir declaré ses pechez dans le Sacrement de pénitence, avec une véritable douleur de les avoir commis, & une sincere volonté de ne les plus commettre; mais il reste toûjours l'obligation de satisfaire à la justice divine, & quand on ne le fait pas, c'est une grande marque qu'on n'a pas eu cette sincere douleur, non plus que le désir efficace de satisfaire: Or comme nous ne pouvons avoir, sans une révelation particuliere, une entiere certitude, si nos pechez sont remis quant à la coulpe, nous ne pouvons non plus avoir d'assurance, si nous avons entierement satisfait. L'Eglise ne sçait pas même jusqu'où doit aller cette satisfaction. Quand ses ministres en imposent quelqu'une en particulier aux pénitens, ils ne prétendent pas qu'aprés l'avoir accomplie, ils demeurent quittes de l'obligation de satisfaire; ils prescrivent bien quelque peine, mais ils ne bornent point les droits de la justice de Dieu, ni les devoirs de la pénitence à cette satisfaction qu'ils designent. Le pecheur demeure toûjours chargé de cette obligation rigoureuse de reparer l'offense faite à la Majesté de Dieu, & il doit travailler à cette réparation jusqu'à la mort qu'il doit recevoir comme la consommation de son sacrifice, & le dernier acte de ce sacrifice. La vie d'un Chrêtien qui veut satisfaire véritablement à Dieu, doit être, dit saint Augustin, une pénitence continuelle, afin que la rigueur de la mortification serve de frein au déréglement de la passion. *Violentia pœnitendi debet coërcere consuetudinem peccandi.* Sermon manuscrit.

Quelle doit être la satisfaction que nous devons faire à la justice divine par la pénitence.

Si Dieu s'est reservé à lui-même la vengeance des injures qui nous sont faites par les hommes, il reserve en cette vie à la pénitence, la vengeance des injures qui lui sont faites; *Pœnitentia vindicta est quædam dolentis, puniens in se quod doces in Deum admisisse*, dit saint Augustin. Car enfin le peché, quel qu'il soit, grand ou petit, ne peut demeurer impuni; il faut que l'homme le punisse en soi par des châtimens volontaires, ou que Dieu le punisse dans l'homme par sa justice: il n'y a point d'autre moyen pour appaiser sa colere,

& pour arrêter ses vengeances, qu'une convenable satisfaction : ainsi il faut que la pénitence garde de la proportion entre les peines qu'elle impose aux pecheurs, & entre les injures qu'ils ont faites à Dieu par leurs pechez. Ne vous y trompez point, disoit dans cette vûë saint Cyprien ; la colere de Dieu que vous avez irrité, ne s'appaise pas si aisement que vous le croïez ; il n'est pas si facile de fléchir sa misericorde ; il n'oublie pas si-tôt tout à fait l'outrage que vous lui avez fait : *Putas ne tu Dominum citò placari, putas ne cum facile tui misereri, quem tuum non esse dixisti* ? Non, non, dit-il, il faut offrir à Dieu une pleine & une entiere satisfaction, pour obtenir un plein pardon. *Monsieur de la Font, Entretiens sur le quatriéme Dimanche de l'Avent.*

L'Eglise qui a relâché de son ancienne rigueur, ne dispense point les pecheurs de faire pénitence.

Il est vrai que l'Eglise par une sage condescendance à la foiblesse, ou au peu de zéle de ses enfans, n'observe plus l'ancienne rigueur de n'accorder l'absolution qu'après l'entier àccomplissement d'une longue pénitence; mais quoiqu'elle se soit relâchée par prudence, de cette ancienne rigueur de sa discipline, elle ne dispense point les pecheurs de l'obligation de faire de dignes fruits de pénitence ; elle ne croit point qu'on puisse entierement appaiser Dieu & le fléchir, sans avoir besoin de pratiquer les exercices laborieux de la pénitence. Car puisque c'est le même Dieu qui est offensé à present, puisque on commet les mêmes crimes, & qu'ils sont commis par des gens obligez à l'observance des mêmes loix : n'est-il pas visible qu'on ne peut satisfaire pleinement au même Dieu d'une maniere differente ? Non, il n'est pas moins vrai à present qu'il l'étoit alors, que pour desarmer pleinement la colere de Dieu, il faut lui offrir une satisfaction proportionnée à la grandeur de ses offenses. *Le même.*

Du Baptême de la pénitence.

Il y a cette difference entre la remission que l'on obtient de ses pechez dans le Baptême d'eau, & dans celui de la pénitence, qu'elle s'obtient aisément & à peu de frais, au lieu que dans le second, elle coûte beaucoup de larmes, de gémissemens de soûpirs, & ne s'achete que par beaucoup d'exercices laborieux. Il y a encore cette seconde différence, qu'au premier, nos pechez sont entierement effacez, & tout à la fois, quant à la coulpe & quant à la peine, au lieu que dans le second, Dieu resserre ün peu la main en nous appliquant les mérites de Jesus-Christ, il partage le pardon de la coulpe & de la peine. Il nous accorde à la verité, le pardon de tous nos pechez, lorsque nous y apportons la douleur, & les autres dispositions qui sont necessaires : il nous remet l'éternité des peines de l'enfer, que nous avions encourues par nos offenses ; mais cette éternité est changée en des peines temporelles dont il se reserve le droit, si nous n'avons soin de les racheter par une pénitence proportionnée à nos pechez. *Le même.*

De l'obligation de faire pénitence en général.

Soit que Dieu par lui-même, soit qu'il emprunte l'organe de ses ministres, je ne vois rien dont il fasse plus souvent mention, & dont il parle plus clairement que de la pénitence. Je ne puis ouvrir les livres Saints qui contiennent les oracles de Dieu, l'Ancien & le Nouveau Testament, que je n'y trouve, presque à chaque page, quelque verité importante qui regarde la pénitence. La prémiere parole que Dieu adresse à l'homme innocent, c'est de lui imposer une rude pénitence, s'il a la temerité de violer l'ordre qu'il

ui donne. Ensuite dans la seconde conférence qu'il a avec lui, il lui impose cette rude pénitence; parce qu'il n'a point eu égard à ses menaces, & qu'il est devenu prévaricateur d'un commandement si facile à exécuter. Les Prophetes n'ouvrant la bouche que pour porter un peuple pecheur à rétourner à son Dieu par la pénitence, saint Jean, ce divin Précurseur destiné pour préparer les voïes de celui qui vient pour effacer les pechez du monde, commence sa mission par ces paroles; *Faites des fruits dignes de penitence:* & celui dont il est l'Ambassadeur, commence aussi la sienne de la même maniere. Si nous ne faisons pénitence, nous perirons tous infailliblement. Enfin les Apôtres, & ceux qui doivent tenir leur place, ne sont que les échos de cette divine voix, pour prêcher la pénitence. *Le Pere Masson, Prêtre de l'Oratoire, douzième Sermon de l'Avent.*

La prémiere chose qu'envisage la pénitence, c'est d'appaiser Dieu irrité contre nous par nos pechez; Le peché est d'un tel poids, que s'il étoit d'un côté dans une balance, & de l'autre côté tout le bien que la nature humaine & angelique peut faire naturellement, le peché l'emporteroit; parce que le peché renferme une malice infinie, à cause de l'objet infini qu'il offense: & les Théologiens assurent, que quoique les peines de l'enfer soient extrêmes; quand néanmoins toutes les peines des damnez seroient unies ensemble, elles n'égaleroient jamais le supplice que mérite le peché; d'où vient qu'ils tiennent que Dieu mêle toûjours quelque misericorde parmi sa justice, & qu'il punit toûjours au-dessous de ce qu'on mérite: *Citra condignum.* Or le peché étant de cette nature, irritant Dieu à un tel point, qu'il l'oblige à le punir durant une éternité, & la pénitence ayant pour fin de l'appaiser, & de faire éviter au pecheur les peines éternelles; quelle doit être donc sa rigueur? car la justice ne veut rien perdre de ses droits. Aussi saint Bernard appelle la pénitence; *Compendium gehennæ æternæ:* Un abregé de la peine de l'enfer: soit parce que la pénitence doit faire souffrir long-temps le pecheur, soit parce qu'il doit souffrir extrêmement; soit parce que son corps & son ame ayant contribué à son peché, il faut que l'un & l'autre contribuë à la satisfaction. *Le même.*

La pénitence doit avoir quelque raport & de la proportion à la grieveté du peché.

Il semble, dit Tertulien, que Dieu se comporte comme un marchand, quand on lui fait un payement de tout ce qu'on lui doit, il regarde & examine la monnoye de laquelle on le paye; il voit si l'argent est de poids, s'il n'est point rogné, s'il n'est point faux; *Examina neve scalptus, neve rasus, neve adulter:* Dieu en fait de même; nos pechez sont des dettes que nous contractons auprès de lui: la pénitence est la monnoye avec laquelle nous lui satisfaisons; il regarde donc & examine si cette pénitence est de poids, si elle est proportionnée à la dette, si elle est bonne, si elle est véritable, s'il n'y a rien qui lui manque: car rarement on paie Dieu comme il faut, & une parfaite pénitence est si rare, que saint Ambroise a avancé cette proposition terrible; qu'il étoit plus facile de trouver des personnes qui conservassent leur innocence baptismale, que d'en rencontrer qui fissent une véritable & une parfaite pénitence. *Le même.*

Dieu examine nôtre pénitence, si elle est proportionnée à la grandeur de nos pechez.

Le grand défaut de nos pénitences vient souvent de ce qu'elles sont trop légeres, & de ce qu'elles n'ont pas une ombre de proportion avec la grieveté

Des pénitences trop

legeres, que les Confesseurs imposent aux pecheurs.

de nos crimes. Saint Cyprien appelle cette conduite qu'on garde à nôtre égard; *Sub titulo misericordiæ malum fallens, & blanda pernicies* : Une conduite, qui sous pretexte d'avoir compassion de nôtre foiblesse, & de nous traiter doucement, nous trompe, & nous perd par cette trop grande indulgence ; une conduite qui va contre la force, & la sainteté de l'Evangile, contre la pureté de ses loix, contre les régles de la discipline Ecclesiastique. Qu'arrive-t-il de ces sortes de pénitences ? il arrive qu'on se forme mille fausses idées de nôtre Religion, qu'on abuse de nos Sacremens ; qu'arrive-t-il encore ? il arrive qu'on ne se met pas beaucoup en peine d'offenser Dieu, puisqu'il en coûte si peu pour lui satisfaire, qu'on ne se met pas beaucoup en peine de tous ses pechez pour énormes qu'ils puissent être, puis qu'on en est absous si aisément & à si bon marché. *Le même.*

Sur le même sujet.

Le temps des pénitences publiques n'est plus, quelque énormes que soient les crimes qu'on a commis ; on ne se prosterne plus à l'entrée de nos temples ; on ne voit plus de fideles en habit humiliant se déclarer pecheurs à la face de toute une ville ; l'Eglise ne nous prescrit plus les années que nous avons à pleurer, à gemir, à jeûner. Ces saintes & loüables pratiques sont enfin abolies, pour de justes raisons ; elles sont inoüies parmi nous, & à peine en reste-t-il quelque trace. Où trouverez-vous donc dans toute vôtre vie une pénitence proportionnée au nombre & à l'énormité de vos crimes, à moins que vous ne vous en soïez imposé de vous-mêmes, & que de vôtre côté vous n'aïez supplée au défaut des ministres du Dieu vivant. Pecheurs ! ô vous qui m'écoûtez, oseriez-vous vous flatter que vous vous en êtes imposée quelqu'une de la sorte, & que vous avez fait en secret ce que l'Eglise naissante a vû faire par son ordre à ses enfans l'espace de plusieurs années ? vous n'en n'avez nul scrupule, & loin de ces perplexitez continuelles ausquelles naturellement vous devroit exposer un pareil aveu ; vous êtes d'une securité dont il est difficile de connoître la source & le principe. Car combien ont eu le malheur, je ne dis pas de se soüiller d'un peché mortel, mais de croupir dans des vices honteux, & de commettre peut-être avec cela une infinité de sacrileges, & pendant le temps d'une jeunesse dereglée, de n'écouter que ce qu'une passion brûtale peut inspirer à un cœur corrompu ; d'avoir vieilli dans le crime & dans l'iniquité ? & par consequent, ils sont redevables à la justice de Dieu, & ils auroient dû, pour agir selon les principes de nôtre réligion, entreprendre une pénitence à tout le moins égale à celle qu'on pratiquoit dans la primitive Eglise ; la Réligion est la même, elle ne change ni de sentiment, ni de langage ; elle reconnoît de nos jours cette obligation indispensable de laver ses pechez dans les larmes de la pénitence, qu'elle enseignoit autrefois aux premiers Chrêtiens, en des termes si forts ; & quoi que les Confesseurs se contentent d'une pénitence légere & suffisante pour la validité du Sacrement, ils ne nous dispensent pas pour cela de la pénitence, qui doit être proportionnée à l'énormité de nos crimes, & tenir lieu des peines que vous avez meritées. *Le Pere Chamillard, Sermon de sainte Madelaine.*

Il y a une pénitence

Il n'y a point de peché, sur tout lors qu'il a été réiteré pendant le cours de plusieurs années qui ne laisse dans nos ames une fatale disposition au mal,

&

& un penchant à le commettre encore de nouveau, même après nôtre conversion, ou bien si vous voulez, après le peché il reste une certaine foiblesse pour resister à l'occasion de le commettre, & à la passion qui nous a dominé. Ainsi quoique nos pechez soient remis, & que Dieu ait ratifié l'absolution que nous a donné le ministre à qui il a donné le pouvoir de lier & de délier nos consciences; quoique nous les ayons même lavez dans nos larmes; quoique par la pénitence nous ayons satisfait pleinement à la justice Divine, la foiblesse causée par le peché nous reste toûjours, ce penchant au mal, & ces dispositions fatales à certains désordres; cela se fait sentir, & nous met sans cesse au hazard de retomber dans le précipice, d'où il sembloit que nous étions retirez pour jamais à la faveur de cette seconde planche qu'un Dieu veut bien nous tendre, autant de fois que nous voulons nous en servir. Car il est de nos ames, dit saint Chrysostome, à peu près comme de nos corps; le feu d'une fiévre violente nous consume-t-il, une longue maladie épuise-t-elle nos forces; il ne suffit pas de temperer les ardeurs de l'une, & d'empêcher que l'autre ne nous conduise au tombeau; il faut après nôtre guerison, nous ménager, éviter jusqu'aux moindres excès, recourir de temps en temps aux remedes, de peur que nôtre temperament affoibli ne se dérange de nouveau, & ne retombe dans ses premieres indispositions. Par consequent nous sommes obligez également de prendre de semblables précautions par rapport à nos ames: Nous sommes donc obligez de recourir à un genre de penitence que j'appelle préservative, médicinale, & prévenante; Pénitence que les ames les plus innocentes, & les plus saintes ont elles mêmes pratiquée sur la terre, quoique leur conscience ne leur reprochât aucun peché mortel. *Le même.*

De précaution, & un remede preservatif contre le peché.

L'esprit de pénitence qui doit animer les actions extérieures de cette vertu, doit consister dans la conviction interieure que l'on est pecheur, & qu'en qualité de pecheur l'on merite, & l'on doit même rechercher la punition de ses pechez, & accepter dans cette vûë toutes les privations, incommoditez, dégoûts, maladies, qui nous arrivent, & pratiquer les œuvres de pénitence dont on est capable. Il ne faut pas s'imaginer qu'on soit effectivement dans cet esprit, si-tôt qu'on s'occupe de ces pensées; mais il est bon néanmoins de s'en occuper, la pensée jointe à la priere étant la voye ordinaire par laquelle Dieu forme les dispositions dans le cœur, & c'est pourquoi il se faut prescrire certains exercices, qui renouvellent en nous cet esprit de pénitence, le mettant souvent devant les yeux. *Le même.*

En quoi consiste l'esprit de pénitence.

Le monde est rempli de gens sensuels, dont la vie est toute animale & toute terrestre, qui ne se portent qu'aux voluptez sensibles, qui ne se refusent rien de ce que la nature leur demande, qui au lieu de réprimer cet appetit naturel dont toutes les inclinations sont vicieuses, ne cherchent qu'à le contenter, & à le satisfaire; leur vie est molle & relâchée; leurs voyes sont larges, & spacieuses; & tout leur soin, & toute leur étude est de se mettre dans une situation qui éloigne d'eux tout ce qui peut leur être desagréable, & qui leur donne tout ce qui leur peut plaire. Ce n'est pas assez pour ces insensez de vivre dans l'impénitence, & d'en faire une profession toute publique; ils ne peuvent souffrir une vie plus exacte que celle qu'ils ménent;

La plûpart des gens du monde ne sçavent ce que c'est que pénitence.

ils taxent de singularité, d'imagination, de fantaisie, d'extravagance, d'excez, tout ce qui est contraire à ce qu'ils pratiquent, parce qu'ils regardent cette difference comme leur condamnation. Plaignons ces miserables comme des gens qui ont renoncé pour jamais à cette vie bienheureuse, que vous n'accordez qu'à ceux qui se font violence, c'est-à-dire, qui pratiquẽt la pénitence, ou la mortification. *L'Abbé de la Trape dans ses Réflexions Morales sur l'Ev. de S. Mathieu.*

Le Roïaume des cieux est le prix & la recompense de la vie pénitente.

Le Fils de Dieu nous avertit de faire pénitence, parce que le Royaume de Dieu approche. Les gens qui ne recherchent que la volupté, qui n'aiment que le plaisir, ne sçauroient s'accommoder de cet avis. Ils ne peuvent, ou plûtôt ils ne veulent pas concevoir la connexion qu'il y a entre la pénitence, & le Royaume du ciel; mais ils ont beau se cacher une verité qui les importune, & qui se trouve opposée à toutes leurs actions. Il sera toûjours vrai de dire que ce Royaume est à la pénitence, ce que la couronne est aux combats, & la recompense aux travaux, & tant que ces malheureux ne viendront point à bout de faire revoquer cette déclaration du Fils de Dieu, si véritable & si constante, que depuis les jours de Jean-Baptiste, le Royaume des Cieux se gagne par violence, & qu'il n'y a que les violens qui l'emportent: *A diebus Joannis Baptistæ regnum cœlorum vim patitur & violenti rapiunt illud*; Il sera toûjours vrai de dire, qu'il n'y a que ceux qui auront eu assez de force & de résolution pour marcher par des voïes apres, dures & difficiles, à qui vous accorderez le bonheur de joüir de vôtre présence; & que pour ceux qui n'en veulent que de douces & de spacieuses, vous les exclurez pour jamais. *Le même.*

*Matth, 11.*

La pénitence doit être rigoureuse.

De tout temps les saints Peres ont appellé la pénitence: *Baptismum laboriosum*; Or quelle doit être cette austere rigueur, qui doit être une suite necessaire de nôtre conversion & de nôtre pénitence? Je dis aprés Tertulien que nos pechez seuls en peuvent décider. Souvenez-vous donc Chrêtiens qu'en venant ici aux pieds des Autels, demander pardon de vos crimes, vous devez en même temps prendre la place de Dieu: *Pœnitentia indignatione Dei fungitur*; Prendre la place de sa justice & vous condamner; prendre la place de sa colere, & vous punir; par consequent vous devez prendre contre vous mêmes les interêts de ce souverain Seigneur, vous devez le venger & l'appaiser quoi qu'il vous en coûte: vous devez à mesure que vous êtes plus ou moins coupables, vous faire plus ou moins sentir les effets de l'indignation qu'il a contre le peché; la pénitence ne peut être vraïe, chrêtienne, conforme à la raison, qu'elle n'ait ce caractere. Qu'arrive-t-il donc quand par une molle indulgence pour nous, ou par quelque autre motif, nous refusons de nous assujetir à cette loi rigoureuse, mais juste, mais necessaire, mais inévitable. Dieu rentre dans ses droits, & dès cette vie, ou dans l'autre, nous punir selon toute l'étenduë de sa severité & de sa justice. Voila sur quel principe les Peres ont raisonné; voila la différence qu'ils ont dit être entre la pénitence & le Baptême. Ajoûtons que c'est en conséquence de ce raisonnement qu'ils ont imposé des années de jeûne & de gémissemens aux fideles. *Le Pere Chamillart.*

Résolution de mener

Oublions le peu de larmes que nous avons versées jusqu'à present, & les peines légeres que nous pourrions avoir souffertes pour porter la misé-

ricorde de Dieu à avoir pitié de nous. Croyons que nous n'avons encore rien fait qui soit capable d'appaiser sa colere, & que c'est aujourd'hui seulement que nous nous consacrons à la penitence. Abandonnons-nous si absolument à elle, que nous ne refusions jamais de marcher dans toutes les voyes par lesquelles il lui plaira de nous conduire ; soûmettons-nous à toutes ses rigueurs,& executons avec une fidelité constante & inviolable, ce qu'il lui plaira de nous inspirer & de nous prescrire. Croyez-moi, nous avons beaucoup plus à craindre de nôtre mollesse, dont nous avons déja de si funestes preuves, que de nôtre ferveur prétenduë, qui ne nous a encore porté à nulle extrêmité. Je sçai bien qu'il n'y a rien dont les Directeurs avertissent plus soigneusement les personnes nouvellement converties, que de se donner de garde que leur zéle ne devienne indiscret : mais quand nous serons sous la conduite d'un Supérieur aussi prudent qu'il est lui-même zélé pour nôtre salut, & que nous n'agirons que par ses ordres, ne soyons pas si vains & si présomptueux que d'apprehender de tomber dans des indiscretions dangereuses. *Autheur anonime.*

Une vie pénitente le reste de nôtre vie.

Un pecheur converti ne doit plus regarder ses maladies, & les autres afflictions que Dieu lui envoïe du même œil dont les personnes du monde considerent les leurs. Il les doit envisager comme des effets de la miséricorde de Dieu, qui le voyant manquer de courage dans les exercices de la pénitence, vient au secours de sa langueur, & le frappe doucement de sa main, pour lui épargner les coups rigoureux de son bras : ne seroit-ce donc pas à lui un extrême aveuglement, ou une effroïable temerité, que d'implorer le secours des créatures, pour venir parer aux coups favorables de cette main? Ne doit-il pas plûtôt la baiser amoureusement, & dire avec le Roi Prophete : *Seigneur, me voila preparé à toutes sortes de châtimens, & ma douleur sera toûjours presente devant mes yeux* ; Ainsi Seigneur, ce seroit une insolence à moi, qui me feroit peut-être attirer la rigueur de vôtre justice, si je cherchois l'assistance des créatures, pour me mettre à l'abri de la colere, que vôtre amour, plûtôt que vôtre justice vous inspire... Comme un pecheur ne doit chercher nulle autre cause des maux qu'il souffre que ses pechez, pour entrer dans les desseins de Dieu, il faut qu'il demeure immobilement sous la main de sa justice, & qu'il endure avec une patience invincible tous les coups dont elle le voudra frapper, quelques rudes & douloureux qu'ils puissent être, jusqu'à ce que témoignant être satisfaite, elle se retire pour faire place à la miséricorde. *Le même.*

Un pecheur doit recevoir par esprit de pénitence les afflictions que Dieu lui envoye.

Psalm. 37.

Souvenons-nous toûjours des pechez que nous avons commis ; jettons sans cesse les yeux sur les biens infinis que nous avons perdus, & considerons à tous momens les supplices éternels que nous avons meritez, & nous ne serons jamais assez lâches pour abandonner les rigueurs & les austeritez de la vie pénitente. Nous ignorons si le Souverain juge est appaisé ; & nous serions si insensez, & si malheureux que d'essuïer nos larmes & que de risquer nôtre salut, pour joüir de quelques momens de repos ? Je doute fort qu'une pénitence qui peut cesser, soit une véritable pénitence. Donnons-nous donc bien de garde d'arracher jamais le trait dont il a plû au Seigneur de blesser nôtre cœur, à cause de l'extrême sensibilité que nous cause nôtre

Nôtre pénitence doit continuër aussi long-temps que nôtre vie.

mollesse, & qui fait que nons avons peine à en supporter la douleur. .. C'est pour nous enseigner cette verité que Jesus-Christ, qui est le modele des pénitens, aussi-bien que des justes, ne voulut jamais descendre de la croix, où il étoit monté pour expier nos pechez, ne croïant point que son sacrifice fût achevé, qu'il n'eût versé tout le sang de ses veines; nous n'apprenons point, que saint Pierre, saint Matthieu, ni sainte Madelaine, qui ont été les prémiers & les plus illustres pénitens, à qui le Fils de Dieu a fait misericorde, soient jamais sortis de la pénitence, quoi qu'ils eussent de si légitimes raisons de s'en dispenser. Feüilletons enfin tant qu'il nous plaira l'histoire des Saints, nous n'en trouverons jamais un seul, & sur tout de ceux qui ont eu de grands pechez à expier, qui ait arrêté le cours de ses larmes, & qui ait cessé de s'affliger par les austeritez & les mortifications. Ne seroit-ce donc pas une présomption insolente, que de nous imaginer, étant aussi criminels que nous le sommes, que nous puissions satisfaire par quelques mois ou par quelques années de pénitence, pour des pechez aussi grands, & peut-être plus énormes, que ceux que ces bien-heureux pénitens n'ont expiez que par des travaux & des souffrances qui n'out pas moins duré que leur vie. Surquoi nous pourrions-nous fonder pour nous former ainsi des privileges que Dieu n'a point accordé à ses Elus, ni même à son propre fils, quoi qu'il n'eût que la figure d'un pecheur: Que sa misericorde nous preserve d'une créance si présomptueuse, & si punissable, & soïons bien persuadez qu'ayant une seule fois offensé la Divine Majesté; quand nôtre vie dureroit plusieurs siécles, nous aurions toûjours juste sujet d'implorer sa miséricorde, & de faire une rigoureuse pénitence. *Le même.*

L'idée que nous devons nous former de la pénitence.

Si vous désirez avoir une idée véritable de la pénitence, donnez-vous bien de garde de vous la former sur la conduite de bien des gens, qui auroient le plus de besoin de la pratiquer: pesez plûtôt avec attention, les expressions dont se servent les saints Peres, lorsqu'ils parlent de cette vertu si necessaire à tous ceux qui ont offensé la Divine Majesté: leurs plus ordinaires expressions sont de s'appeller: *Un Baptême laborieux, la seule planche qui reste aux Chrêtiens après le naufrage; un enfer temporel, une gêne salutaire, & un sacrifice continuel de larmes.* Il est donc évident par toutes ces diverses définitions, que si l'on en retranche les travaux & les larmes, l'on détruit entierement son essence. Si elle n'étoit point plus incommode ni plus pénible qu'on la fait aujourd'hui, il faudroit nécessairement demeurer d'accord que ces grands hommes n'en auroient eu qu'une fausse idée; & ainsi qu'ils seroient tombez dans l'erreur; ou ce qu'on n'oseroit penser, qu'ils auroient eu dessein de nous tromper, en la dépeignant avec des couleurs si affreuses. *Le même.*

Combien la pénitence doit être severe.

Y a-t-il rien de plus positif, que ce dit l'Ecriture, lorsqu'elle nous veut donner une parfaite image de la pénitence! *Déchirez vos cœurs*, dit un Prophete, *& non pas vos vêtemens, retournez vers le Seigneur de tout vôtre cœur:* Et témoignez la sincerité de vôtre amour; *par vos jeûnes, par vos larmes, & par vos gemissements. Revêtez-vous d'un cilice*, dit Dieu par la bouche d'un autre Prophete, *& couvrez-vous de cendres; imitez par la violence de vos soûpirs, & par l'amertume de vos larmes, les pleurs & les cris d'une mere qui a*

Joël. 2.

Jerem. 6.

*perdu son fils unique.* Y a-t-il rien de plus exprès, que ce que l'Eglise a prononcé par la bouche de tant de Prélats assemblez dans le Concile de Trente; sçavoir, que l'on ne pouvoit recouvrer la grace, que par beaucoup de larmes, & par de grands travaux ? y a-t-il rien encore de plus fort que les Peres, lorsqu'ils décrivent la nature de la pénitence ? de tout cela il s'ensuit que de retrancher les travaux & les larmes, c'est détruire entiérement la pénitence, & j'avoüe que je ne puis me ressouvenir de tout ce qu'ils disent sur ce sujet, sans être penetré de douleur dans la vûë de l'effroïable relâchement, où il me semble que nous vivons, lorsque je compare nôtre vie, à celle que les pénitens doivent mener. *Le même.*

Il ne sert de rien, dit saint Grégoire, de confesser ses pechez, si la confession n'est suivie du travail de la pénitence : & nous ne devons tenir un pecheur pour véritablement converti, que lors qu'avoüant ses fautes par ses paroles, il tâche de les effacer par l'austerité & l'affliction d'une pénitence qui leur soit proportionnée : *Cum dignâ afflictionis austeritate* : Et que comme le Fils de Dieu maudit autrefois cet arbre qui avoit de si belles feüilles, & qui ne portoit point de fruit, il ne reçoit point aussi cet appareil de Confession sans les fruits de la pénitence ; cela étant, que pouvons-nous penser de la pénitence de la plûpart des Chrêtiens ? mais plûtôt quels sentimens de ceux qui se flatent d'une fausse sécurité de conscience lorsqu'ils ont récité l'histoire de leur vie criminelle au tribunal de la pénitence. *Le même.*

Ce qu'on doit penser de la confession qui n'est suivie d'aucune rigueur, ni austerité. *Gregor. lib. 6. Moral. in cap. 15.*

Il est difficile de trouver une condition, où il y ait plus à souffrir que dans celle des gens du monde : c'est un état de peines, il ne tient qu'à eux que ce soit un état de pénitence : sans aller chercher ailleurs dequoi souffrir, ils trouvent abondamment chez eux dequoi mériter, & mener une vie pénitente, telle que doit être toute la vie d'un Chrêtien, comme parle le Concile de Trente. Que cette conformité à la volonté de Dieu ; que cette patience vous serviroit merveilleusement pour acquiter les dettes contractées par vos pechez, & qu'elle seroit pour satisfaire à la justice de Dieu. C'est une peine bien gênante d'élever avec soin une famille ; il en coûte de rendre un domestique bon Chrêtien ; il est pénible de supporter avec patience, d'adoucir même par sa moderation & par sa sagesse, l'humeur bizare d'un mari, ou le genie capricieux d'une femme : d'où vient qu'on compte pour rien ces mortifications presque continuelles ? pour être des mortifications de devoir ; en seront-elles moins des moïens de faire pénitence, en seront-elles moins acceptées de Dieu ? oseriez-vous dire qu'elles sont incompatibles avec vôtre âge, avec la foiblesse de vôtre santé, avec vôtre état ? il y a si long-temps que vous êtes dans ce pénible exercice. Cela est étrange ; on vit, pour ainsi dire, dans l'exercice de la pénitence, & faute d'en sçavoir faire un bon usage, on meurt sans avoir fait penitence. Que coûteroit-il de plus à cette personne qui vient de perdre son procez ; à cet autre à qui la mort a enlevé le principal appui qu'elle eût, dont les champs ont été ravagez par la tempête, ou qui vient de faire de grandes pertes ; que lui coûteroit-il de plus, si soumise aux ordres de la providence, elle profitoit du moins de cet accident, pour l'expiation de ses pechez ? peut-être lui falloit-il ce revers de fortune, ce coup de tempête pour la faire entrer

Les gens du monde peuvent mener une vie pénitente.

dans le port ; pourquoi se roidir contre la main bien-faisante. Ce sont ces grandes adversitez bien ménagées, qui ont fait la plûpart des Saints, elles sont ordinaires aux gens de bien, & elles peuvent faire des pénitens ; chacun cependant regarde ces accidens & ces occasions de satisfaire pour ses pechez, comme des effets de l'injustice des hommes, ou tout au plus du hazard, ou bien d'en faire l'usage qu'il devroit, en les acceptant par esprit de pénitence. *Le Pere Croiset dans ses Réfléxions Spirituelles.*

Suite du même sujet.

Que coûteroit à un pauvre artisan de mériter beaucoup par son travail, & par même moïen de faire une rude pénitence, s'il avoit soin d'offrir à Dieu pour cela son ouvrage & ses peines; quelle vie plus laborieuse ? Il ne tient qu'à lui qu'elle ne soit pénitente, & que Dieu ne lui tienne compte de ses travaux? Hélas ! abreger son répos pour prolonger son travail; voir souvent ses fatigues sans profit; ses soins aigris à tous momens par mille chagrins, & ses jours pleins d'amertume; c'est la condition de beaucoup de pauvres gens; mais à qui tient-il, qu'ils ne trouvent dans cette triste condition une source de benedictions & de mérites; ils ont dans leur état un trésor qu'ils ne connoissent point, parce qu'ils ne veulent pas s'en servir. Dieu donne un prix à leurs sueurs, dès qu'ils les offrent en satisfaction de leurs pechez. Ils n'en souffriroient pas davantage pour être plus patiens dans leur travail ; La pénitence dans mille fâcheux accidens est une pénitence salutaire, à qui sçait recevoir tout de la main de Dieu. *Le même.*

Il n'y a ni état ni condition qui puisse se dispenser de la pénitence.

Je sçai que l'Evangile me commande *de faire des fruits dignes de penitence, & qu'il bénit ceux qui pleurent* : Je sçai que la pénitence doit tenir la place de la justice de Dieu, & que lorsque cette justice rigoureuse n'est point prévenuë par le pecheur, elle prononce contre lui une effroïable condamnation, en ordonnant, *que l'on multiplie ses tourmens & ses douleurs à proportion de son orgueil, & des delices où il s'est plongé...* Je sçai enfin que je ne puis m'écarter de cette voïe sans m'égarer, ni suivre d'autre régle sans condamner la conduite des Saints, & sans accuser le Saint-Esprit, qui l'a leur a inspirée, d'être un esprit d'erreur qui les a jettez dans l'illusion. Non, je ne puis croire que nous ayons jamais assez d'insolence, & d'impieté pour dire que les Pauls, & les Antoines, les Hilarions, & les Arsenes ; que tous ces fameux Solitaires qui ont autrefois rendu les déserts de l'Egypte, & de la Thebaïde si celebres, ayent été conduits par un esprit d'égarement & de mensonge. S'ils se trouvent donc des personnes, qui se dispensent des travaux & des mortifications propres de leur état, & qui sont comme attachez à leur profession ; je n'en puis dire autre chose, sinon qu'il se peut faire qu'ils sont du nombre de ces justes, qui n'ont pas besoin de pénitence, ou que ce sont des gens qui sous l'apparence d'une probité extérieure, manquent au plus essentiel devoir de la vie Chrêtienne. *Livre intitulé: Entretiens de l'Abbé Jean, & du Prêtre Eugene.*

La pénitence ne se peut faire que par des actions pénibles.

Le nom seul de pénitence, prouve évidemment qu'on ne la peut faire que par des œuvres pénibles, & des exercices laborieux. Cette vertu ayant pris son nom de la peine que l'ame se donne, en s'affligeant elle-même par la douleur & le regret d'avoir offensé Dieu, & en mortifiant le corps avec

lequel elle est unie, & qui est plus ordinairement la cause de ses désordres. C'est la raison pourquoi l'Ecriture Sainte, & les Peres ne parlent jamais de pénitencee, qu'ils ne parlent d'actions pénibles, de larmes & de gémissemens, de veilles, de jeûnes, de cilices, & de cendres, & de semblables exercices; *Retournez au Seigneur de tout vôtre cœur, & témoignez la sincerité de vôtre retour, par vos jeûnes, par vos gemissemens & vos larmes. Revêtez-vous de cilices, couvrez-vous de sacs & de cendres, & imitez par la violence de vos gémissemens, & de vos soûpirs, les pleurs ou les cris d'une mere qui a perdu son fils unique.* Ne faut-il pas inférer de-là que la pénitence doit être pénible & laborieuse, & bien éloignée de tous les adoucissemens qu'on y apporte aujourd'hui. *Le Pere Gegou, livre intitulé : L'usage du Sacrement de Penitence.*

Les Peres & les Conciles pour exprimer la rigueur de la pénitence, se sont servi d'une expression, sur laquelle je vous prie de faire une serieuse réflexion. Ils l'ont appellée une seconde table après le naufrage; voulant dire par-là, que le Baptême est comme un vaisseau favorable, que la Divine Miséricorde a préparé pour nous sauver du déluge funeste, où perissent tous les enfans d'Adam, qui n'entrent point dans cette Arche sainte. Mais ce vaisseau vient-il à se briser contre quelque écueil, il ne reste plus aucun moyen pour échaper du naufrage, que d'embrasser la pénitence, comme une planche du débri de nôtre vaisseau, & de ne la point quitter, que nous n'ayons gagné le rivage. Que ce portrait de la pénitence semble naturel & fidele; mais qu'il est affreux! car representez-vous un pauvre malheureux qui a fait naufrage bien avant dans la mer, & qui malgré la violence des flots qui l'entrainent, tient fortement un ais, ou un morceau du débri de son vaisseau auquel il s'est d'abord attaché; tantôt élevé sur une vague presque jusqu'aux nuës, & tantôt précipité jusqu'au fond de l'abîme, & qui fait tous ses efforts pour gagner la terre; un bout de mas, ou un morceau du timon vient le heurter, une vague l'aveugle, le jette impetueusement contre quelque rocher. Enfin apres avoir été long-temps le joüet des vents & des flots, après s'être vû mille fois au fond de la mer, & prêt d'être englouti, il est jetté sur le rivage, tout brisé, tout sanglant, & à demi mort. Voila, disent les Peres & les Conciles, ce que c'est que la pénitence: *Secunda post naufragium tabula*; Une seconde planche que la misericorde nous a présentée pour nous retirer du naufrage; de sorte que pour se sauver par la voïe de la pénitence, il faut faire de grands efforts, & se résoudre à des exercices laborieux. *Le même.*

Comme la pénitence est une seconde table après le naufrage.

Ne nous flattons point, Chrétiens, en une matiere où il y va de nôtre salut éternel. Il faut faire des fruits dignes de pénitence, ou se résoudre à périr éternellement. Ces fruits paroîtront amers & dégoûtans; mais tous les remedes ne le sont-ils pas? N'examinons point leur amertume, songeons à la santé qu'ils nous doivent rendre, & a la mort éternelle, dont ils nous doivent délivrer. Que ne fait-on pas tous les jours pour recouvrer une santé alterée par quelque dangereuse maladie? on jeûne, on prend des potions ameres, on souffre des incisions douloureuses, on se prive du commerce & des divertissemens du monde. Et on refuse d'embrasser quelques mortifications legeres, & quelques exercices de pénitence pour des pechez griefs, qui

Exhortation à faire des fruits dignes de pénitence.

sont autant de maladies mortelles, dont nous ne sommes pas tout-à-fait guéris, & dont les restes nous menacent d'une fâcheuse rechûte, qui serap eut-être cause d'une malheureuse mort. Encore une fois, faisons des fruits dignes de pénitence; & si nôtre délicatesse veut s'opposer à une résolution si sainte, si le monde se mocque de nôtre conduite, si la crainte de cette honte nous retient, disons avec Tertulien, j'ai peché contre le Seigneur, sa justice a porté contre moi l'arrest d'une mort éternelle, & je suis en danger de périr éternellement; c'est pour cela, que je pleure & que je gémis, que je châtie mon corps, & que je ne trouve point d'assez rudes pénitences pour fléchir la miséricorde Divine. Quelques austeritez que j'embrasse, quelque disgrace que je souffre, on me fera encore bien de la grace, si l'on m'en quitte à ce prix: Heureux si avec si peu de chose, je puis satisfaire à mon Dieu, & racheter les peines qui sont dûës aux désordres de ma vie. *Le même.*

Pour faire pénitence, il faut s'abstenir des plaisirs & des divertissemens même permis.

Quand nous avons offensé Dieu nous ne lui satisfaisons pas en cessant de l'offenser, si nous ne renonçons aux plaisirs & aux divertissemens legitimes que nous avons aimez, & si nous ne souffrons même quelque peine pour nous punir de l'avoir offensé. Ce n'est pas que Dieu prenne plaisir à nos peines & à nos douleurs; mais c'est qu'il ne peut guérir les maladies de nos ames que par des remedes qui leur sont contraires. Il veut donc que ceux qui sont tombez en se laissant aller à des choses illégitimes, & que le cœur qui s'est répandu dans de fausses joyes, & des divertissemens trop mondains, soit comme resserré par une tristesse, & une mortification Chrétienne, & salutaire: autrement il ne faut point esperer de pénitence, ni de rendre satisfaction à Dieu. Quel abus en effet, de croire qu'on la puisse faire, en demeurant dans la joüissance des plaisirs, qui ne sont pas ouvertement vicieux, dans les divertissemens que le monde appelle honnêtes, dans la continuation du jeu & des visites inutiles? La pénitence, dit de la douleur, du regret, & de la tristesse: or peut-on avoir ces sentimens dans l'ame, & chercher en même tems les divertissemens & le plaisir. *Le même.*

Il faut racheter par la pénitence le temps qu'on a employé dans les desordres. *Gregor. l. 6. Moral. c. 6.*

L'Apôtre nous exhorte à racheter le temps à quelque prix que ce soit. Et saint Grégoire expliquant ces paroles, dit, nous rachetons le temps, lorsque nous rachetons par les larmes, & par le travail de la pénitence, le temps que nous avons perdu par les désordres, & par les déréglemens de nôtre vie. De ces paroles nous apprenons, que si un pécheur doit racheter par la pénitence, le temps qu'il a perdu par ses désordres, & que lors qu'on achete, comme dit saint Augustin, il faut perdre quelque chose de ce qui nous appartient pour acquerir ce qui ne nous appartenoit pas, il est clair que nous devons nous-mêmes nous priver volontairement du droit que nous aurions eû d'user des choses qui ne sont point défenduës, pour réparer nos fautes passées, & pour acheter la remission de nos pechez. Ce qui nous fait voir encore qu'un pénitent ne se doit pas contenter des exercices ordinaires de la pieté des fideles; mais qu'il en doit choisir de plus grands, comme des remedes proportionnez à la grandeur de ses plaïes, selon la parole de saint Jean, faites des fruits dignes de pénitence. *Livre intitulé: Instructions Chrétiennes. Instruction pour le vingtiéme Dimanche après la Pentecôte.*

La Péni-

Nous devons mesurer, Seigneur, nôtre pénitence à l'horreur que vous avez

avez pour nos pechez ; mais qu'elle est grande cette horreur ! car vous le haissez autant que vous vous aimez vous-même : & cette haine vient de; l'opposition infinie qu'il y a entre le peché, & vôtre sainteté souveraine;vous le haissez infiniment, parce que vous êtes infiniment bon & saint : mais pour cela il faut faire réfléxion sur tous les maux que le peché nous a fait pour rechercher avec empressement le remede que vous nous avez donné pour réparer toutes nos pertes. Le peché nous separe de vous, la pénitence nous en approche ; le peché nous donne la mort, la pénitence nous donne la vie, le peché nous fait enfans du demon, la pénitence nous fait enfans de Dieu ; le peché nous precipite dans l'enfer, la pénitence nous fait mériter le Paradis. Haissons donc infiniment le peché qui nous fait des maux infinis ; aimons infiniment la pénitence,à la faveur de laquelle nous recevons tant de biens. *Autheur anonime.*

[tence doit être grande à proport ō de la haine que Dieu porte au peché, &c.]

Il faut que la malignité du peché soit bien étrange, & que l'horreur que Dieu en a, soit extrême, puis qu'avec toute sa grande miséricorde, il ne le sçauroit pardonner, non pas même à ses plus intimes amis, sans en tirer une satisfaction légitime, comme nous l'apprenons de l'exemple de Moïse & de David. Il rend aux pecheurs gratuitement son amitié, il leur rend avec la grace, toutes les vertus infuses, & tous les dons du Saint-Esprit ; il les rétablit dans les mérites de toutes les bonnes œuvres, que le peché avoit entiérement anéanties;il les embrasse à leur retour avec toutes les tendresses d'un Pere miséricordieux ; quant à la peine dûë à leurs pechez, il en remet la durée éternelle : mais pour la peine & le châtiment entier,il ne les en dispense point,quelque bonté qu'il ait, & quelque joye qu'il témoigne du retour de ce prodigue:*Scietis ultionem meam*,dit-il;je veux que le pecheur sçache jusqu'à quel point j'abhorre le peché, & que tout Dieu de miséricorde que je suis, nul ne m'offensera jamais impunément : *Non gustaremus peccati amaritudinem, si simul cum culpâ remitteretur & pœna*, dit saint Augustin. Nous ne sçaurions point combien le peché est amer, & nous n'en goûterions point l'amertume,& nous ne craindrions point d'y retomber après la pénitence, si cette pénitence, je veux dire, le regret de l'avoir commis, n'étoit suivie d'aucune peine. Faut-il, ô mon Dieu ! que les Chrétiens soient si peu persuadez de cette verité ? Ils commettent si aisement le peché ; ils se mettent si peu en peine d'en faire pénitence ; ils s'imaginent qu'il ne s'y agit que de le declarer à un Prêtre avec quelque douleur. Hélas ! souvent superficielle & apparente, & après cela, qu'il n'y a plus rien à faire ni à craindre, & que Dieu n'y pense plus. Je ne sçai s'il y a aujourd'hui un abus plus pernicieux au salut des ames, ou une plus grande imprudence dans la plus grande partie des Chrétiens, qui au lieu de faire pénitence en cette vie, & de satisfaire à la justice de Dieu, attendent que Dieu se fasse lui-même justice, ou dans ce monde ou dans l'autre. *Le Pere Gegou, livre intitulé : L'usage du Sacrement de Penitence.*

[La pénitence, ou la peine temporelle que Dieu exige des pechez même pardonnez, marque la haine qu'il porte au peché.]

[*Num.*14.]

[*Augustin. tract.*124. *in Joan.*]

C'étoit la crainte de saint Bernard : *Vapulem Domine male operans*, disoit-il, *vapulem, forte misereberis flagellato* ; Frappez-moi, Seigneur, & ne m'épargnez point, quand il m'arrivera de tomber en quelque faute ; peut-être que ces châtimens vous porteront à avoir compassion de moi. Or si cette

[Le peu de pénitence que nous faisons, nous doit]

faire apprehender pour nôtre salut. crainte a penetré le cœur des plus saints ; si cette pensée les a toûjours tenus dans le tremblement ; si elle les a obligez à faire de si rudes pénitences toute leur vie ; quelle impression ne doit-elle pas faire sur les ames mondaines, qui ont soüillé leur vie dans toutes sortes d'abominations ? si des négligences ont fait craindre à ces saintes ames l'éloignement de Dieu, & les derniers malheurs qui en peuvent naitre, que ne peuvent pas apprehender des gens, qui après avoir noirci leur vie de toutes sortes de crimes, se sont contentez d'en faire une legere pénitence. Les Saints ont tremblé toute leur vie dans ces pensées, au milieu de leurs pénitences, & de leurs austeritez ; & des ames mondaines se tiendront en assûrance, après une legere confession. *Le même.*

Sentiment d'un pecheur dans le dessein d'expier ses pechez, par les rigueurs de la pénitence.

*Luc. c. 12.*

Un pecheur doit dire avec le Sauveur ; *Baptismo habeo baptizari, & ecce quomodo coarctor usque dum perficiatur* : Ce baptême, mon Sauveur, dont vous deviez être baptizé, étoit le baptême de vôtre Sang, où vous deviez être plongé pour nos pechez, dans vôtre douloureuse passion ; & vous ajoûtiez, ah ! combien me sens-je pressé, jusqu'à ce qu'il s'accomplisse ? Pecheur que je suis, j'ai aussi à être baptizé dans le baptême de la pénitence, qui est un baptême de larmes, & en quelque sorte un baptême de sang, s'il est vrai, comme dit un Pere, que les larmes qu'on y doit répandre soient une espece de sang ; & encore un baptême de sang, parce que c'est un baptême d'une véritable & parfaite mortification. Ah ! que je me sens pressé à porter les saintes rigueurs de ce baptême laborieux. O mon Sauveur ! appliquez-moi ces saintes rigueurs du baptême de la pénitence. Je reçois en esprit de pénitence les maux que vous m'envoyez, les pertes, les afflictions de corps & d'esprit, les maladies dans ce temps rempli de miseres, loin de murmurer, je baisse la tête sous vos fleaux : Mais comme vous me faites ressentir la grace & la bénédiction particuliere qu'il y a à vous obéir, quand vous me commandez d'expier mes pechez par la pénitence, j'accepte de bon cœur toutes les peines que vôtre misericorde plûtôt que vôtre justice voudra bien m'envoyer en cette vie. *Le même.*

Continuation du même sentiment.

Les saintes rigueurs que vous ordonnez, Seigneur, & que vous inspirez aux pecheurs vraïement pénitens, ne sont pas seulement un effet de vôtre justice, mais encore un exercice de vôtre miséricorde paternelle. Sage medecin ! c'est un regime que vous prescrivez à vos malades, pour achever leur guérison, & ôter entierement les principes du mal ; c'est une sage & une miséricordieuse précaution que vous prenez contre nos foiblesses, pour exciter nôtre vigilance dans les occasions qui nous font tomber. Appliquez-moi donc, ô Sauveur, par vôtre miséricorde, ces salutaires rigueurs qui me fassent durer le souvenir de mes pechez, qui les rendent horribles à mes yeux, en m'imposant moy même des œuvres vraïement pénales, qui mortifient ma chair, qui la crucifient, qui humilient mon esprit, qui m'impriment la crainte de la rechûte, & ne me permettent pas de me relâcher dans l'exercice de la pénitence. O peines qui êtes un frein à la licence & aux emportemens, que vous êtes aimables ! O saintes précautions je vous embrasse de tout mon cœur, & j'adore la miséricorde qui me les impose ! *Le même.*

La péniten-

L'exercice de la pénitence est comme une espece d'amande honorable

par où le pecheur remplace en quelque sorte l'honneur que son offense avoit ôté à Dieu. En effet, il commence ce pecheur par s'humilier en avoüant ses miséres & ses foiblesses, les erreurs de son esprit, & les déréglemens de son cœur. Ensuite il reconnoît que Dieu seul est saint, & qu'on s'écarte des voïes de la justice toutes les fois qu'on viole sa loi. Enfin, pour venger sur lui-même l'injure qu'il a faite à Dieu, il prend les armes en main, & se punit rigoureusement. L'orgueil lui a fait affecter l'indépendance; l'humilité le couvre de confusion en confessant ses égaremens: le plaisir a debauché son cœur; la contrition le brise par la douleur; & parce que sa chair a séduit sa raison, il la crucifie par ses austeritez. Tout cela, comme vous voyez, repare hautement la gloire de Dieu. De plus le pecheur par la pénitence reconnoît d'un côté sa bassesse, & de l'autre l'excellence de son Créateur, & après s'être soustrait à son empire, il s'y soumet tout de nouveau. *Autheur anonime.*

Ce repare la gloire que le peché avoit ravie à Dieu.

Parce que la pénitence est severe, elle fait la fonction de la colere de Dieu, comme parle Tertulien; mais elle la fait bien plus efficacement que la colere même de Dieu, ou plûtôt elle fait en nous ce que la colere même de Dieu toute seule n'y peut faire; pourquoi? c'est qu'au lieu que la colere de Dieu punit en nous le peché sans l'effacer; la pénitence l'efface en le punissant: c'est que la colere de Dieu toute seule, quelque satisfaction qu'elle exige & qu'elle tire du pecheur, ne peut jamais faire que Dieu soit satisfait; ce qui se voit dans l'enfer, où l'éternité toute entiere des peines que souffrent les réprouvez, ne satisfait jamais Dieu, parce que dans l'enfer, dit saint Bernard, il n'y a que la colere de Dieu qui agit. Au lieu que la pénitence par un heureux mélange de la colere & de la miséricorde Divine; de la colere Divine dont elle fait l'office, & de la miséricorde Divine qu'elle attire, & la juste & entiere satisfaction que Dieu attend du pecheur. *Le Dictionnaire Moral.*

La pénitence satisfait Dieu plus efficacemét que ne fait la rigueur de sa colere.

Il n'y a que deux chemins pour aller au ciel, ou l'innocence, ou la pénitence; qui est-ce qui prétend y aller par l'innocence, sinon ceux que leur âge met dans l'impuissance de pecher? Il n'y a point de salut pour un pecheur sans pénitence, sans mortification. Qu'est-ce qu'un pecheur, dit Tertulien, c'est un homme né pour la pénitence & pour la mortification. Pour un pecheur, ou la pénitence ou l'enfer: il faut ou pleurer & souffrir volontairement dans le temps, ou pleurer & mourir malgré soi dans l'éternité. Si l'Evangile est vrai, il n'y a point de milieu, choisissez lequel des deux pendant que vous le pouvez; mais y a-t-il à choisir, y a-t-il à déliberer? Tout peché, dit saint Augustin, doit être puni ou par un Dieu vangeur, ou par l'homme pénitent; voyez lequel vous aimez le mieux? Ne vaut-il pas mieux éviter les rigueurs de la justice de Dieu en les prévenant, ou plûtôt les adoucir en s'en faisant l'executeur. Dieu veut bien remettre les interêts de sa justice entre vos mains, pourvû que vous vous en chargiez de bonne foi. Quelque rudes que soient vos coups, ils seront toûjours plus foibles que ceux d'un bras tout-puissant. La pénitence prend la place de la justice de Dieu. *Le Pere Nepveu, tome second de ses Réfléxions.*

Necessité de la pénitence.

Ce sont vos actions & vos manieres d'agir qui doivent montrer que vous avez pris le véritable dessein de vous convertir, & de faire pénitence. Quel-

Ce sont nos actions qui

doivent faire voir que nôtre pénitence est sincere.

que fermes que soient vos résolutions, quand vous ne les accompagnez pas de vertus & d'actions, elles sont bien-tôt ébranlées & détruites. Ne souffrez plus dans vos démarches, dans vôtre air, dans vôtre conduite, certains airs, certaines manieres qui font bien connoître que le monde autrefois vous a été plus cher que Dieu : ne conservez plus rien de ces vains ajustemens, & de ces restes de luxe & de vanité, qui vous faisoient autrefois distinguer dans le monde: arrachez de vôtre esprit les plus douces idées, & les plus agréables caresses de ce monde qui vous avoit corrompu. *Le Pere de la Ruë, Sermon de sainte Madelaine.*

La pénitence doit être rigoureuse.

Voici le sentiment du Concile de Trente, Seff. 14. c. 2. Le fruit du baptême est different de celui de la pénitence : car par le baptême nous sommes revêtus de Jesus-Christ, & nous sommes faits en lui une nouvelle créature, en recevant une pleine & entiere remission de tous nos pechez : Mais nous ne pouvons parvenir dans le Sacrement de pénitence à cette premiere nouveauté sans de grands pleurs & de grands travaux, la justice divine l'exigeant ainsi ; en sorte que ce n'est pas sans raison que la pénitence est appellée par les saints Peres, un baptême laborieux. Ecoutez enfans de l'Eglise, les paroles de vôtre mere : elle vous propose *de grandes peines, & de grands travaux, un baptême laborieux.* Elle vous apprend que *la justice divine l'exige ainsi.* Cette rigueur de l Eglise est de son esprit, qui ne s'éteindra jamais, & qu'elle ne cessera d'opposer au relâchement. Que nous sert de détester avec le Concile, la mollesse des hérétiques qui ont rejetté ces saintes rigueurs de la pénitence, si nous tombons dans une semblable langueur, & que nous méprisions en effet ce que nous confessons de paroles. Cette rigueur de l'Eglise est juste ; car elle imite la justice de Dieu, le pecheur vengeant sur lui-même l'injure qu'il a faite à cette bonté, à cette Majesté infinie. Elle est salutaire, parce c'est un nouveau baptême, pénible à la verité & laborieux, mais enfin toûjours un baptême, par lequel en pleurant nos pechez dans l'amertume de nôtre cœur, nous recevrons cette premiére nouveauté, & integrité baptismale que nous avions perduë. *Monsieur Boßuet Evêque de Meaux dans un livret sur le Jubilé.*

Il faut necessairement que le peché soit puni, ou par un Dieu vengeur ou par le pecheur pénitent.

On se plaint quand le Confesseur ordonne quelques jeûnes, quelques aumônes, quelques mortifications : est-ce au criminel à disputer avec son juge? Ah ! que cela nous paroîtroit peu de chose, si nous étions bien persuadez que nous avons merité l'enfer, & que cette legere pénitence nous délivre de la damnation. Oüi pecheur, ou il faut que tu sois puni par un Dieu vengeur, ou par un cœur pénitent ; il faut que la justice de Dieu soit satisfaite, ou par la contrition, ou par la punition : *Aut ab homine pœnitente, aut à Deo puniente.* Comme Dieu est éternel & infini, il faut qu'il haïsse le peché de la même maniere qu'il s'aime lui-même : Or comme Dieu s'aimera éternellement, il haïra éternellement le peché. Ainsi la peine du peché n'aura point de fin, parce que la haine du peché en Dieu n'aura point de bornes. Il faut donc expier le peché dans cette vie par la pénitence, ou nous resoudre à cette punition éternelle, que la justice de Dieu en fera dans l'autre. *Essais de Sermons pour l'Avent.*

La péniten-

La pénitence est comme une digue puissante que nous opposons au torrent

de nos passions, & de nos habitudes criminelles, qui nous entrainent dans le peché, si nous ne leur faisons une forte résistance. Ah! dit saint Augustin, qu'un cœur est éloigné du dessein de pecher, quand il est dans la résolution de faire pénitence; lors qu'ayant toûjours son peché devant les yeux, comme David, il est préparé à recevoir toutes les afflictions, & toutes les peines de la vie, pour l'expiation de ses fautes! Qu'un avare est éloigné de cet attachement dereglé qu'il avoit aux richesses, lors qu'il les répand dans le sein des pauvres; qu'un impudique est éloigné de rétomber dans ses voluptez honteuses, lorsqu'il fait un pacte avec ses yeux, pour ne les ouvrir sur aucun objet, dont la vûë puisse blesser la pureté de son ame. La pénitence est un préservatif souverain contre les pechez, par les actes de charité, d'esperance, & de contrition qu'elle renferme, & par les mérites du sang du Sauveur, dont elle renouvelle sans cesse l'application au pecheur pénitent; elle attire une effusion de graces abondantes sur les pecheurs, en piquant, pour ainsi dire, Dieu d'une sainte émulation, en l'obligeant d'être d'autant plus indulgent & miséricordieux au pecheur, qu'il voit le pecheur rigoureux & severe à lui-même. C'est la pensée de Tertullien, lors qu'il dit ces belles paroles: *Nos jejuniis aridi, invidia cœlum tundimus*; Mais où sont ces véritables pénitens? *Les mêmes.* Ce est un souverain préservatif contre les pechez à venir.

L'homme pecheur tient la place de Dieu, quand il se juge lui-même par la pénitence; & c'est ce que Tertullien nous declare en termes formels. La pénitence, dit-il, est une vertu, qui doit faire en nous la fonction de la justice de Dieu, & de la colere de Dieu; de la justice de Dieu, pour nous condamner, & de la colere de Dieu pour nous punir. Car c'est-là le sens de ces admirables paroles: *Pœnitentia, Dei indignatione fungitur.* Une vertu qui doit prendre contre nous les interêts de Dieu; qui doit reparer en nous les injures faites à Dieu; qui aux dépens de nos personnes, doit venger & appaiser Dieu; qui à mesure que nous sommes plus ou moins coupables, doit nous faire plus ou moins sentir l'indignation & la haine de Dieu: je dis cette haine parfaite qu'il a du peché, & cette sainte indignation, qu'il ne peut empêcher, parce qu'il est Dieu, de concevoir contre le pecheur. Si la pénitence est conforme à la droite raison; c'est-à-dire, si elle est telle qu'elle doit être, en voila le vrai caractere. Or je vous demande, ce caractere peut-il lui convenir, à moins qu'elle ne panche vers la rigueur, & qu'elle ne nous inspire contre nous-mêmes ce zéle de severité, qui lui est propre. *Le Pere Bourdaloüe, dans ses véritables Sermons, premier Avent, Sermon de la Severité de la pénitence.* La pénitence doit être rigoureuse, & pourquoi. *Tertull. de Pœnitent.*

Ce qui nous coûte, & ce que nous trouvons de plus difficile dans la pénitence, c'est de nous interdire tout ce que nôtre propre raison nous fait connoître ou peché, ou cause du peché: d'arracher de nos cœurs des affections que nous jugeons nous-mêmes criminelles & source du peché; de renoncer à mille choses agréables; mais que nous sçavons être pour nous des engagemens au peché; de nous assujetir de bonne foi à tout ce que nous reconnoissons être des préservatifs nécessaires contre le peché; de reparer par des œuvres toutes contraires les malheureux effets du peché. C'est en quoi, dis-je, la pénitence nous paroît severe. Hors de-là, on se soûmettroit à tout En quoi consiste la véritable & essentielle severité de la pénitence.

le reste, & pourveu qu'on en fût quitte pour ce qui étoit ordonné par les anciens Canons, on consentiroit sans peine qu'ils fussent renouvellez. On jeûneroit, on se couvriroit du cilice & de la cendre, on se prosterneroit aux pieds des Prêtres: mais d'étouffer une vengeance dans son cœur; mais de pardonner une injure; mais de rendre un bien mal acquis; mais de rétablir l'honneur flétri par une médisance; mais de sacrifier à son devoir une passion tendre; mais de rompre un commerce dangereux, & de se détacher de ce qu'on aime; voila ce qui revolte la nature, & ce qui est rude & difficile. *Le même.*

Peintures d'un penitent qui mene une vie austere & qui s'applique entierement aux bonnes œuvres.

On vit cet homme auparavant si peu touché de compassion se réduire à servir les pauvres dans les Hôpitaux, panser leurs playes, & leur rendre tous les offices qu'une humble charité pouvoit lui prescrire. On vit cet homme qu'une vaine passion portoit auparavant à s'élever au-dessus des autres, renverser de ses propres mains tous ces beaux projets de fortune qu'il avoit dressé, & ne rien reconnoître de grand que le mépris qu'il faisoit de ses grandeurs humaines; on le vit châtier son corps, le reduire en servitude, humilier son esprit, porter sa croix, embrasser courageusement la mortification de JESUS-CHRIST. *Monsieur Flechier, Panegyrique de saint Ignace.*

Pour faire penitence ce n'est pas assez de ne plus faire le mal, il faut faire le bien

La plûpart des pecheurs convertis sont des lâches, qui ne prennent point de mesures assez fortes pour se conserver; ils se proposent de ne plus faire le mal; mais ils ne se proposent pas de faire pénitence du mal qu'ils ont fait; ils pensent à vivre avec Dieu comme s'ils avoient toûjours été ses amis, & ils ne pensent pas qu'ayant été ses ennemis, quoi qu'il leur ait fait grace, ils demeurent dans l'obligation de satisfaire à sa justice, qu'après s'être permis quantité de plaisirs défendus, ils ne s'en défendent aucun qui soit permis. *Le Pere Valois, quatriéme lettre de ses Retraites.*

Pénitence de Sainte Paule.

L'admirable sainte Paule étoit bien éloignée de vivre dans les désordres, où vivent la plûpart des Chrêtiens, & cependant voyez la maniere dont saint Jerôme nous apprend qu'elle se traitoit durant son veuvage: *Ita levia peccata plangebat, ut illam gravissimorum criminum crederes ream.* Elle s'affligeoit, dit-il, & elle pleuroit avec tant d'abondance pour de legeres fautes; que l'on eût crû à la voir, qu'elle avoit commis les plus grands crimes; nous la prions d'épargner sa vûë en moderant ses austeritez, & de conserver ses yeux; laissez-moi, nous répondoit-elle, défigurer un visage, que j'ai autrefois fardé contre le commandement de Dieu; il faut que j'afflige ce corps qui a goûté trop de délices; il faut que j'expie la longueur de mes joyes & de mes divertissemens par des pleurs continuels; il faut que l'apreté, & la rudesse des cilices succede à la mollesse, & à la sumptuosité des habits. *Monsieur Frementiere, Sermon de la Pénitence.*

La pénitence doit durer toute la vie.

Les Saints nous enseignent que la pénitence doit durer jusqu'à la mort, & que le peché est un si grand mal, qu'on ne doit pas croire pouvoir l'expier par une douleur moins longue que la vie, & que Dieu, en nous le pardonnant, ne nous dispense pas de le pleurer & d'en faire pénitence. De-là vient la difference que nous voyons entre la pénitence des Saints, & celle des pecheurs ordinaires; quoi que les Saints satisfassent pour leurs pechez, ils ne satisfont jamais à leur douleur; ils pleurent le peché, ils le detestent,

ils le fuient, ils le craignent toûjours. Les autres au contraire en perdent bien-tôt le souvenir ; moins ils en sentent le poids, plus ils se persuadent aisément qu'ils en ont obtenu pardon, & sur cette fausse persuasion, ils vivent dans une fausse tranquillité. *Le Pere Alleaume, livre intitulé : Les souffrances de nôtre Seigneur durant sa passion.*

Imaginez-vous voir le Fils de Dieu, ce juge redoutable & incorruptible sur son tribunal au dernier jour du jugement ; figurez-vous qu'il vous presente ces penitens étrangers, & que vous les montrant, il vous dit dans l'ardeur de sa colere : Malheureux qu'avez-vous à dire à cet exemple, qui confond vôtre dureté criminelle ? c'étoient de pauvres payens & vous êtes des Chrêtiens instruits de tous les mysteres de mon Evangile. Ils n'avoient pour lumiere ordinaire que la sombre lueur de la nature, & vous avez la plus vive & la plus éclatante splendeur de ma grace. Ils ne virent venir à eux qu'un de mes serviteurs, & je vous en ai envoyé plusieurs, l'un après l'autre, qui vous ont annoncé mes volontez, & qui ont publié mes ordres ; ils ne furent prêchez qu'une fois, & vous l'avez été toute vôtre vie ; ils ne furent menacez que de la ruine de leur ville, & vous l'êtes de celle de vôtre ame, & de vôtre bonheur éternel, dont la perte est incomparablement plus triste, & plus irréparable. Ces Païens ont fait pénitence, & vous, avec tout vôtre Christianisme, vous ne vous êtes point corrigez : ils crurent un Prophete, & vous ne m'avez pas crû, moi Fils du Dieu vivant ; ils jeûnerent, & vous avez continuez vos festins & vos débauches ; ils se couvrirent de sacs & de cilices, & vous avez toûjours aimé la pompe & le luxe des habits ; ils s'affligerent par une profonde & véritable tristesse, & vous avez couru avec un empressement furieux, après les joyes mondaines, & les divertissemens prophanes. Malheureux Chrêtiens, qu'avez-vous à répondre ? étiez-vous moins instruits que ces étrangers ? étiez-vous moins avertis, aviez-vous moins reçû de témoignages de mes soins, & de mon amour ? aviez-vous moins à craindre de ma justice, & de ma vengeance ? pourquoi êtes-vous donc demeuré impenitens. C'est-là indignes & infideles Chrêtiens, ce qui vous condamne. *Autheur anonime.*

La pénitence des Ninivites condamnera les Chrétiens impénitens.

Ne croyez pas, mes chers Auditeurs, que je veüille qu'un pénitent, dès qu'il est converti, aille publiquement choquer le monde, & decréditer ceux qu'il a connus les plus enfoncez ; ce n'est pas là mon dessein ; c'est seulement qu'il s'abandonne hardiment, & sans rien craindre, à l'accomplissement de ses devoirs, sans que le monde puisse en rien le détourner ; de sorte que dans la pratique de la pénitence, s'il trouve le mépris il ne s'en relâche pas, & s'il y trouve la raillerie, il ne s'en décourage pas. Tellement que le mépris que le monde fait des Saints, & celui que les Saints font du monde, doit être reciproque. C'est ce que dit l'Apôtre Saint Paul par ces paroles : *Mihi mundus crucifixus est & ego mundo* : Que le monde lui est crucifié, & qu'il est crucifié au monde, c'est-à-dire, selon les Peres, qu'ils se rendoient le monde & lui, mépris pour mépris, & indifférence pour indifference ; & qu'ils étoient morts l'un pour l'autre ; que si le monde le regardoit comme un mort, il avoit les mêmes yeux pour lui. Car quelque réguliére que soit vôtre vie, & vôtre conduite, soyez justes ou pécheurs, vertueux ou libertins, jamais vous ne pourrez éviter les discours malins du monde contre vous. Etes-vous dans le désordre, dans les débau-

Comment se doit comporter un véritable pénitent.

*Ad Galat. 6.*

ches? On parlera de vous dans les cercles, dans les compagnies; vous serez la fable & la risée de toute une ville. Si donc le monde est infidéle à ses plus fidéles partisans, qui vivent selon ses maximes, quels seront ses traits malins contre ceux qui embrassent le parti de la vertu. *Le Pere de la Ruë, Sermon de sainte Magdelaine.*

Dans la pénitence il faut du moins faire autant pour Dieu que l'on faisoit auparavant pour le monde.

Quand je vous demande, que vous fassiez du moins autant pour Dieu dans vôtre pénitence, que vous faisiez auparavant pour le monde, j'use de condescendance & de relâchement pour vôtre foiblesse : *Humanum dico propter infirmitatem vestram.* Je pourrois vous dire : faites davantage, & je n'en demande qu'autant. Ah, quoi vous plaignez-vous ! On exige de moi, dites-vous, des services rudes & pénibles; mais en avez-vous rendu de moins incommodes & de moins pénibles au monde ? n'avez-vous pas fait & souffert pour une vile créature, mille fois davantage, que nous ne vous en demandons pour Dieu? On vous demande maintenant que vous mortifiez vôtre corps par la pénitence, & combien autrefois l'abrutissiez-vous par les plaisirs, & quelles douleurs lui faisiez-vous ressentir? Autrefois vous veilliez sans cesse pour le monde, & pour ses biens périssables : consacrez maintenant quelques heures du jour pour penser à Dieu & à la possession de ses biens éternels : On veut maintenant que vous rompiez avec ces amis qui vous corrompent, & vous ne pouvez vous y resoudre ; mais combien en avez-vous sacrifié à vôtre ridicule jalousie. On vous presse de faire l'aumône quand vous en avez le pouvoir, & vous dites que les tems sont mauvais, que l'argent est rare, que les besoins de vos familles sont pressans ; mais sans parler des sommes immenses que vous avez consumées; par un emportement désordonné de satisfaire vos passions ; combien en avez-vous sacrifié au jeu & aux dépenses inutiles ? Hé ! maintenant sacrifiez donc au soulagement des pauvres, ce que vous prodiguiez en parures immodestes, en luxe, & en habits superbes: donnez aux hôpitaux ce qui ne vous coûtoit rien pour le jeu; on vous demande de veiller quelques momens sur vos passions par la retraite & la priére, & vous dites que vous n'en trouvez pas le temps ; mais ah ! combien autrefois d'heures, de journées, de nuits entiéres passées en visites, en spectacles, en jeux, en actions scandaleuses. Rien ne vous coûtoit alors pour le monde, & faut-il donc que la moindre chose vous coûte maintenant pour Dieu. *Le même.*

On ne fait point une véritable pénitence, si on ne mene une vie austere.

C'est une illusion de croire qu'on puisse faire pénitence en vivant comme on faisoit auparavant, & en menant une vie molle qui n'oublie rien pour se ménager cette indolence, qui faisoit la felicité des idolâtres, qui ne laisse échapper aucune occasion de se divertir, & de passer le temps ; Certes c'est n'avoir jamais conçû à quoi oblige la pénitence. Après avoir offensé Dieu, l'on pense vivre avec lui comme si l'on avoit toûjours été son ami, & l'on ne pense point qu'ayant toûjours été son ennemi, quand même il nous auroit fait grace, on est toûjours dans l'obligation de satisfaire sa justice, & qu'après s'être permis tant de choses defenduës, on doit du moins s'en défendre quelques-unes de celles qui sont permises. Mais la délicatesse des Chrétiens en est venuës jusqu'à ce point, aujourd'hui qu'on n'ose pas seulement leur parler de jeûne, de retrancher quelque chose de leur sommeil, pour l'employer à la priére ; de réformer une table trop délicate

délicate, de diminuër quelque chose de leur dépense ordinaire pour faire l'aumône; de s'interdire pour un temps le commerce du monde; de se priver enfin des plaisirs innocens, afin de satisfaire pour ceux que l'on a pris contre la Loi de Dieu. *Pris d'un Sermon manuscrit.*

*La pénitence des Chrétiens des premiers siécles.*

Dans les premiers siécles du Christianisme plus fervens que les nôtres, on voyoit à la porte du Temple, des pénitens de tout sexe, de tout âge, de tout rang, humiliez, prosternez, fondant en larmes, n'osant passer le vestibule, poussant des gemissemens, & des soûpirs, separez de la societé des fidéles, couverts de cendre & de cilices, conjurant leurs freres qui entroient dans le Temple de prier pour eux, pour tâcher de fléchir la justice du Seigneur, & d'obtenir le pardon de leurs fautes; privez de la Communion des fidéles, exclus de la participation des Saints Mysteres, passant les années entiéres dans les austeritez, dans le jeûne, dans les macérations, & dans des sentimens de componction si amers, que les Pénitens d'aujourd'hui ne voudroient pas en supporter un seul jour le poids & les rigueurs. Tel étoit autrefois le bonheur de l'Eglise, dans la disposition de ses enfans: on avoit peine à y trouver des Chrétiens qui eussent violé les sacrez vœux du Baptême; ils étoient presque tous innocens, ou si on y voyoit quelques pécheurs, leur pénitence édifioit plus l'Eglise, que leurs fautes ne l'avoient scandalisée. *Le même.*

*Quoique l'Eglise ait relâché sur la sévérité de la pénitence, sa nécessité durera toûjours.*

Je sçai que l'Eglise toûjours sensible aux besoins de ses enfans, s'est trouvée comme obligée de se relâcher sur la sévérité de ces anciennes pénitences: les changemens des siécles ont entraîné comme necessairement, l'adoucissement de sa discipline; mais elle n'en a pas changé la nature; ses pratiques sont demeurées toûjours les mêmes, son esprit n'a point changé. La police des Villes, & les Loix de chaque état ont changé, parce qu'elles sont établies sur le jugement des hommes variables & inconstans; mais la Loi de l'Evangile fondée sur les Commandemens d'un Dieu immuable & éternel, est toûjours la même. La rigueur de la pénitence ne dure plus, il est vrai; mais la nature & la nécessité de la pénitence subsistera toûjours en son entier. On ne peut satisfaire à la justice de Dieu pour les crimes qu'on a commis, sans en faire une pénitence proportionnée, & pour avoir droit d'esperer le même pardon, que les premiers pécheurs obtinrent par leur pénitence; il faut s'en prescrire à soi-même une semblable. *Le même*

*On se contente souvent de faire une fausse pénitence.*

Peut-être êtes-vous devenu plus homme de bien selon le monde, vous faites paroître plus de probité, de bonne foi, vous êtes plus exact à remplir vos devoirs envers les hommes; cependant il s'en faut bien encore, que vous ne soyez pénitent; vous avez cessé vos désordres, mais vous ne les expiez pas: vous avez changé de conduite; mais ce grand coup qui remüe le cœur, vous ne l'avez point encore senti. Ces crimes que vous n'avez jamais expiez par la douleur de la pénitene, sont à vos yeux pardonnez, & vous demeurez tranquille là-dessus; comme si c'étoit assez pour faire pénitence de cesser de pécher, après avoir si long-tems mené une vie criminelle, & vuide de bonnes œuvres; cet état si dangereux n'a rien qui vous éfraye: des crimes que vous n'avez point pleurez, & qui par conséquent ne sont point remis devant Dieu, ne vous laissant rien à craindre, vous mourez d'autant plus tranquille dans vôtre peché, que vous mourez sans le connoître. *Le même.*

Pour faire pénitence, il faut faire des actions contraires aux pechez qu'on a commis.

Les pecheurs, pour expier pleinement leurs crimes, doivent pratiquer des actions contraires à leurs déréglement. Ne croyez pas que ce soit assez qu'ils quittent leur mauvaise vie, & qu'ils en commencent une nouvelle. Comme la main n'éface point ce qu'elle a écrit, en cessant d'écrire, comme la langue qui s'est répanduë en injures ne les expie point par le seul silence, comme celui qui s'est endetté ne s'acquitte point de ses dettes en n'en contractant point de nouvelles, le seul amandement de vie n'expie point les péchez passez, si on n'y joint les pleurs, les gémissemens, & d'autres œuvres laborieuses de pénitence. Dieu veut que les pécheurs, pour se racheter des supplices éternels, se condamnent eux-mêmes à des macérations de la chair, & que pour réparer les outrages qu'ils lui ont faits, ils fassent sentir à tous leurs membres, & à tous leurs sens, qui en ont été les complices, des châtimens qui ayent du rapport à la qualité de leurs crimes: *Sicut exhibuistis membra vestra servire iniquitati, ad iniquitatem, ita nunc exhibete membra vestra servire justitia in sanctificationem*, comme dit Saint Paul. *Monsieur de la Font, Entretien Ecclesiastiques pour le premier Dimanche de Carême.*

*Ad Rom. 6.*

Dans la pénitence, il faut pratiquer la mortification du corps & des sens.

Il faut qu'il y ait une exacte compensation, entre le péché & la pénitence. Vous n'avez point été un demi pécheur, vous ne devez point être un demi pénitent. L'amour de vôtre corps a été la cause de tous vos malheurs, il faut que la haine, la mortification, la guerre que vous lui faites, soit la cause de vôtre bonheur. L'affection des parures, des modes, des ornemens mondains, vous a conduit dans le desordre; il faut que l'amour de la simplicité, de la modestie, de la régularité Chrétienne vous en retire, & vous conduise dans la pénitence. Le commerce du monde, des compagnies, des conversations, a blessé vôtre ame d'une playe mortelle, faites de vôtre maison, une solitude, retirez-vous hors du monde, vous goûterez combien le Seigneur est doux. Vôtre vie n'a été qu'un tissu de plaisirs, de mollesse, de divertissemens continuels, il faut vous condamner aux gémissemens & aux pleurs; mortifier vôtre chair & la crucifier sans cesse, &c. *Le Pere Massillon Sermon de la Magdelaine.*

Peinture d'un homme pénitent.

Le veritable pénitent est un homme qui pénétré de douleur de ses pechez, baigne son lit de ses larmes, qui se ceint de haires & de cilices, & qui à l'exemple du Prophéte, mange la cendre comme si c'étoit du pain. C'est un homme chargé des interêts de la justice de Dieu contre lui-même; un homme plongé dans la tristesse, mort au péché, & à toutes ses maximes, qui s'interdit même les plaisirs les plus innocens; parce qu'il s'en est permis autrefois de criminels; un homme qui mortifie sans cesse sa chair, qui ne regarde son corps que comme un rebelle qu'il faut sans cesse dompter, comme un perfide dont il faut se défier, comme un coupable, qu'il faut sans cesse punir, comme un vase soüillé qu'il faut purifier. Un pénitent est un homme qui se condamne sans cesse à la mort, parce qu'il sçait qu'il ne mérite plus de vivre: un homme qui au seul souvenir de ses prodigalitez, se refuse jusqu'aux choses nécessaires, qui n'ose plus lever les yeux vers le Ciel, parce qu'il en craint les foudres qu'il a souvent méritez; c'est un homme dont les démarches sont toutes humiliantes; parce qu'il croit par son peché s'être dégradé de la noblesse de son état, dont les habits, les paru-

res, les ameublemens ont quelque chose de lugubre; que parce qu'il ne se regarde plus que comme un homme destiné au tombeau. Un pénitent est un homme frappé de terreur & d'éfroi, qui ne voit plus dans les Livres saints que les riches promesses dont il s'est rendu indigne; dans l'Eglise que les sacrez Mystéres qu'il a deshonnorez; dans la religion, que les grands priviléges dont il a abusé; qui n'entend dans les Chaires que les supplices qu'il a méritez; dans l'Evangile que la juste punition de ses crimes. Enfin un pénitent est un homme anéanti, humilié, confus, & contrit, qui à la vûë de son iniquité, se tient à la porte du Temple comme le Publicain, & qui ne pretend arriver au terme heureux de la félicité, où il aspire que par la voye rebutante & pénible de la pénitence. Voilà ce que c'est qu'un véritable pénitent, & à quelles conditions on doit esperer d'obtenir miséricorde de Dieu, qu'on a si indignement offensé. *Le Pere Massillon, Sermon du petit nombre des Elûs.*

On se lasse à la verité quelquefois du monde, on quitte les embarras, on se retire à l'écart pour songer plus à loisir à l'affaire de son salut; on se reconcilie même avec Dieu que l'on a tant offensé: mais ce n'est là qu'une partie de la pénitence. Où sont ceux qui expient cette vie de péchez par les larmes ameres, & par les macérations de la pénitence? Montrez moi quelques traits de cette pénitence que nous nous flations de faire, & sur quoi nous nous sommes rassurez après tant de pechez? Sera-ce la Loi du jeûne du Carême? Mais combien de pécheurs, ou s'en dispensent tout-à-fait, ou ne l'observent qu'à demi? Les petits la renvoyent aux grands, & les grands la regardent comme un usage populaire. Quoi donc encore? Est-ce l'assujettissement de vos emplois, l'embarras gênant de vos affaires, les traverses de vôtre fortune, les chagrins de vôtre domestique, le poids de vos dignitez & de vos charges? Si cela étoit souffert en cette vûë, ou entrepris à ce dessein, je crois bien qu'il pourroit être mis en ligne de compte; mais voudriez-vous mettre vos pretextes frivoles, vos excuses mal fondées au nombre des œuvres de pénitence? Voudriez-vous que le Seigneur vous tînt compte des peines & des travaux, que vous ne supportez point pour lui, & ausquels la cupidité toute seule vous a exposé. Ah! parmi tout cela, vous êtes tout au plus des pénitens du monde; mais vous n'êtes pas des pénitens de la Religion. Quoi encore? les afflictions, les maladies, les disgraces, les revolutions de fortune, & les pertes de bien que le Ciel vous envoye, & qu'il ménage pour vôtre salut? Mais les recevez-vous ces coups favorables avec patience, & avec résignation, & loin d'y trouver des occasions de pénitence, n'y trouvez-vous point la matiére de nouveaux crimes. *Le Pere Massillon, Sermon du petit nombre des Elûs.*

Il y a tres peu de véritable pénitence.

Puisque la pénitence tient la place de la justice vindicative de Dieu; ah! prenez bien garde de vous épargner; car Dieu examinera cette pénitence, dit Tertulien, comme l'on fait une monnoye, & une piece d'argent. *Si qui venditant prius numeratum, quo paciscuntur, examinant, ne scalptus, neve rasus, ne adulter, etiam credimus pœnitentiæ probationem inire.* Il regardera de près, & considerera la pénitence, qui est le prix dont un pécheur rachette le Ciel qu'il avoit perdu, pour voir si cette pénitence est sincere, ou si elle n'est point fausse: il prendra garde si elle est entiére, si l'on n'en a rien retranché, si elle est de poids en la balance de sa justice; & cependant nous

Il faut prendre garde de s'épargner dans la pénitence, & d'en retrancher ce qu'il y a de plus penible.

la faisons la plus legére que nous pouvons. Il fait beau voir un Chrétien après tant de péchez, appréhender un jeûne, ou faire une petite aumône à regret, s'imaginer en avoir assez fait, quand il a déclaré ses pechez à l'oreille d'un Prêtre, & qu'il a recité quelques priéres pour pénitence : Ah! justice de Dieu! que vous reprendrez bien un jour vôtre droit? *Serm. manuscrit.*

La pénitence extérieure est une preuve de la sincérité de la pénitence intérieure.

Il n'est pas à la vérité nécessaire que la douleur intérieure éclate au dehors par des marques sensibles; mais on a toûjours sujet de s'en défier, si elle n'est pas assez forte pour nous porter à expier nos péchez par les rigueurs de la mortification du corps & des sens. Au contraire les pénitences extérieures sont comme l'éfet qui montre que la cause subsiste, qui est la douleur & le regret de les avoir commis. Ce sont comme de nouvelles incisions qui rouvrent la playe du cœur, de nouveaux motifs qui rallûment la haine, & la vengeance que nous avons conçüe contre le peché qui est l'ennemi. Ce châtiment nous fait souvenir de nôtre faute; comme quand on punit un criminel par un long supplice, qu'on lui fait souffrir, par plusieurs reprises, chaque differente torture qu'on lui fait endurer, lui rappelle le souvenir de la cause pour laquelle on le punit, & la lui rend toûjours presente : & c'est cette continuation de peines & de pénitences, cette prorogation d'austéritez, & de mortifications si souvent réiterées, & cette affliction volontaire qui dure aussi long temps que le souvenir de nos iniquitez, laquelle fléchit enfin la justice de Dieu, lui attendrit le cœur, & qui le force en quelque maniére de nous accorder le pardon de nos pechez, comme parle Tertulien : *Nos jejuniis aridi & omni continentiâ expressi, in sacco & cinere volutati invidia cœlum tandimus, ut misericordiam ambiamus orantes.* C'est par nos visages pâles, défaits, & extenüez ; c'est par nos corps secs & défigurez, par nos longues abstinences; c'est par cette posture humiliante, qui nous fait paroître avec le sac & la cendre; c'est par les armes de la pénitence, que nous attaquons Dieu jusques dans son trône, que nous lui faisons une sainte violence, & que nous forçons, pour ainsi dire, sa miséricorde. *Le même.*

La pénitence doit être accompagnée d'humilité.

Le saint Roy David avoit toûjours son peché devant les yeux. Il faut que les pécheurs se voyent, dit Saint Augustin, & qu'ils ayent horreur d'eux mêmes : *Oportet ut videant se & displiceant sibi.* Car cette considération de leur misere, & cette presence continuelle de leur peché les tient toûjours dans un état d'humiliation, qui est la plus parfaite disposition, que Dieu exige d'eux, & en même tems la plus raisonnable. Car peut-on penser que l'on est coupable de la mort, & des souffrances de Jesus-Christ, que sans la miséricorde de Dieu, l'on seroit précipité dans les flâmes éternelles sans s'anéantir. Or comme il n'y a rien de si rigoureux pour l'esprit naturellement superbe, que l'humilité ; c'est dans la pratique de cette vertu mortifiante, que consiste la premiére rigueur de l'humilité. *L'Abbé du Jarry, Sermon pour le jour de la Septuagesime.*

Il n'y a point de pénitence sans douleur & componction du cœur.

Comme c'est du cœur que sortent immédiatement tous les pechez, dit le Fils de Dieu; c'est aussi par la douleur qui sort directement du cœur, qu'ils doivent être expiez ; & le plaisir qu'on a pris à les commettre, doit être puni par la douleur de les avoir commis. On peut juger combien cette douleur doit être forte par les noms de contrition, & de componction que l'Ecriture lui donne; pour nous marquer que le cœur du pénitent doit être brisé, & percé par la douleur, à peu près comme en brisant un vase, ou en perçant un ulcére, on fait

sortir ce qu'il y a d'impur. Comme si les larmes qui sortent d'un cœur emportoient avec elles toute la corruption du peché qui les fait répandre. Ah! Chrétien! vous pleurez le corps de cet ami, dont l'ame s'est séparée, & vous ne pleurez pas vôtre ame dont Dieu s'est retiré, dit saint Augustin: *Luges corpus à quo recessit anima, non luges animam à quâ recessit Deus.* Le même.

Là où il n'y a point de rigueur ni de mortification, il n'y a point de penitence: Toute les idées que vous pouvez vous former de cette vertu sont fausses, si elles vous la representent autrement que rigoureuse & sévére. Il faut que les œuvres satisfactoires, qui rachettent les pechez, comme parle saint Cyprien; il faut, dis-je, que ces œuvres ayenr rapport avec la Passion de JESUS-CHRIST, dont elles achevent l'ouvrage. C'est (Chrêtiens) sur ce point que vous vous devez examiner. Car, qu'est-ce que vôtre vie a de plus sevére & de plus mortifié, qu'elle n'avoit avant que vous fussiez tombez dans ces fautes que vous sçavez, & dont vous prétendez faire pénitence? Tous ces adoucissemens ménagez avec tant d'artifice par l'amour propre; toutes ces reserves que l'on fait dans les demi ruptures des attachemens criminels; Cette superfluité excessive d'ornemens & de parures, que l'on se permet toûjours; ces conversations qui ne paroissent innocentes qu'en comparaison des désordres passez; ces murmures secrets contre la rigueur d'une loi, qui nous défend des choses pour lesquelles nous soûpirons encore; ces affections qui pour être renfermées dans les bornes du cœur, semblent n'avoir rien de criminel. Tout cela, Chrétien, ne peut s'accommoder avec l'esprit de la pénitence, qui non-seulement est ennemi du peché, mais de tout ce qui en approche. Car, comme dit saint Gregoire, on doit se défendre souvent les choses permises avec autant de sévérité, qu'on a eu de facilité à se permettre des choses défenduës. *Le même.*

Sans rigueur & sans peine, il n'y a point de véritable pénitence.

La pénitence d'un pécheur véritablement converti, doit persévérer jusqu'à la mort, qui en est la consommation. Il ne quitte point cette planche favorable, que l'Eglise lui presente après son naufrage, qu'elle ne l'ait mis hors du péril de se perdre.. En effet, dit saint Bernard, la confession est comme un remede, qui emporte la fiévre; mais la pénitence est comme un régime de vie, qui rétablit les forces, & dont on a besoin pour recouvrer une santé parfaite, sur tout si l'on a demeuré long-temps dans le crime, parce que les longues habitudes du péché sont comme ces grandes maladies, qui laissent toûjours après elles une certaine langueur, dont on a de la peine à revenir. Ah! si nous devons trembler pour les pechez même remis; si saint Paul à qui la conscience ne reprochoit rien, ne se croyoit pas justifié pour cela; si David assuré du pardon de son crime; si Magdelaine qui en avoit reçûë l'absolution de la bouche de JESUS-CHRIST, ont fait de si longues & de si austéres pénitences, que ne devons-nous pas faire, nous qui ne sçavons que trop que nous avons mérité l'enfer; mais qui ne pouvons jamais sçavoir sans revelation, si nos pechez nous sont pardonnez, & si nous sommes rentrez dans la grace que nous avons perduë. *Le même.*

La pénitence doit être constante, & durer jusqu'à la fin de la vie.

Quand je parle de la pénitence j'entends, une pénitence sincére, solide, efficace; j'entends une pénitence fervente, exacte, sevére: car il n'y a que celle-là seule qui soit capable de nous reconcilier avec Dieu, & de pacifier nos consciences devant Dieu, parce qu'il n'y a que celle-là seule qui ait de la conformité avec la pénitence de l'homme-Dieu. Une pénitence imparfaite, tiéde, languissante, une

Qualité que doit avoir la pénitence.

pénitence lâche, où le pécheur s'écoute, se flatte, & se ménage; une pénitence commode, & que l'on veut accorder avec toutes les douceurs de la vie; une pénitence qui ne crucifie point la chair, qui n'humilie point l'esprit; une pénitence stérile, & sans bonne œuvres, c'est une pénitence vaine & une pénitence vaine, bien loin d'appaiser Dieu, outrage Dieu; bien loin de calmer nos consciences, les déchire de mille remords; bien loin d'en faire cesser les inquietudes, elle est elle même le sujet des réproches intérieurs les plus picquans, & des plus crüelles allarmes. Il nous faut, dit saint Chrysostome, une pénitence qui puisse être unie à celle de Jesus-Christ, une pénitence qui puisse être le supplement de celle de Jesus-Christ: Or pour cela il faut qu'elle ait tous les caracteres que je viens de marquer, sincerité, solidité, integrité, severité, & qu'ainsi elle participe à toutes les qualitez de la pénitence de Jesus-Christ. *Le Pere Bourdaloüe premier sermon sur la Nativité de* Jesus-Christ.

La pénitence qu'auront faite les pécheurs leur donnera assûrance au jugement dernier.

J'avoüe que l'obligation de faire pénitence est rigoureuse à la nature; mais elle est indispensable dans la Religion. Ah! Chrétiens, puisque nous n'avons pas d'autre ressource pour nous préparer au grand Jugement si rigoureux, & si terrible, qui doit décider de nôtre sort; pouvons-nous apporter trop de soin pour appaiser la colere de nôtre juge, afin qu'étant mis dans sa balance, nous ne soyons pas trouvez légers, & que le poids de nos bonnes œuvres l'emporte sur celui des mauvaises. Quelque grand pécheur que vous soyez, ou que vous ayez été, ne desesperez pas de vôtre salut, puisque vous aurez pour juge ce même Dieu qui est venu pour sauver les péchcurs: mais ce ne sera que les pecheurs pénitens; les plus énormes crimes lavez dans le sang de Jesus-Christ, & dans les larmes de la contrition, non-seulement ne seront pas imputez à ceux qui les auront commis, devant le Tribunal de Dieu, mais ils seront la source de leur gloire, & comme une réparation éclatante à la majesté du souverain juge, qui n'aura que des bénédictions à leur donner, pendant qu'il frappera les pécheurs d'une éternelle malediction. Les Madelaines, les Pierres, les Pauls, les Augustins, paroitront dans ce grand-jour à la tête de cette troupe innombrable de pénitens, qui érigeront comme un trophée immortel à la gloire de leur divin Rédempteur, & recevront de sa bouche adorable, avec l'amnistie de leurs fautes, la couronne de leur pénitence, qui brillera sur la tête des plus illustres, avec plus d'éclat que celle de l'innocence. *L'Abbé du Jarry, Sermon pour le jour des Cendres.*

Nous employons le temps que Dieu nous donne pour faire pénitence à cómettre de nouveaux pechez.

Dieu prolonge le cours de nôtre vie pour nous donner le temps de faire pénitence, & nous employons le temps que Dieu nous accorde, pour nous faire expier ceux que nous avons commis; bien loin d'acquiter nos dettes, nous en contractons tous les jours de nouvelles, & nous ajoûtons sans cesse quelque chose à ce trésor d'iniquité que nous accumulons pour le jour de la vengeance. Si Dieu nous avoit retiré du monde il y a dix ans, nôtre compte eût été plus facile à rendre, & nôtre conscience ne seroit pas chargée de pechez sans nombre que nous avons faits depuis le temps même où nous étions déja si coupables. Il n'est aucun de ces péchez qui ne porte avec lui une obligation indispensable de les expier par la pénitence; cependant

nous sommes beaucoup plus criminels, que nous ne l'étions alors, & nous ne sommes pas plus pénitens. *Le même.*

Quoy; n'est-ce pas déja une misericorde, que Dieu nous laisse faire la justice de nos propres crimes? & nous prétendons nous faire encore une seconde misericorde? y a-t-il en cela de la justice. Or quand dans nôtre pénitence, nous apportons tant de circonspection, de menagement, de précaution, d'adoucissement, n'est-ce pas selon la pensée de Tertulien, commettre dans nôtre pénitence des infidelitez qui mériteroient d'être expiées par une autre pénitence, & agir dans le tribunal de la misericorde, d'une maniere qui meriteroit d'attirer sur nous, les rigueurs de la justice d'un Dieu? car enfin, Dieu vous avoit mis en main l'épée de sa justice, en vous appellant à la pénitence: c'étoit pour retrancher cette affection déréglée, pour couper ces liens & ces attachemens criminels, pour porter la division jusqu'au fond de vôtre ame, & vous séparer des choses avec lesquelles vous aviez une plus étroite liaisons; en un mot, c'étoit pour declarer une guerre sanglante à vos vices,& à vos passions,& vous vous épargnez par lâcheté, vous vous ménagez par délicatesse; rendez, rendez donç cette épée, puisque vous ne sçavez pas la manier; Dieu s'en servira bien d'une autre maniere. Quoy! vous ne sçauriez seulement entendre parler d'un jeûne, d'une mortification legere? quoy? femme mondaine? vous qui passez tant de nuits au jeu & au bal, vous regardez un Confesseurs comme un homme insupportable, parce qu'il vous ordonne de veiller une heure pour l'employer à la priere,&c. *L'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la morale Chrétienne. Sermon sur la pénitence.*

D: c ux qui se m.e-n.g ne trop da is leur péoitence.

Si vous ne rendez justice à Dieu, il se la fera luy-même. C'est un créancier à qui l'on ne fait point banqueroute; & si cela est, où en êtes-vous? qu'il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant. De quelle pésanteur sont les coups qui partent d'un bras tout-puissant? *Si habes brachium sicut Deus.* La pénitence est un acte de justice, elle doit donc proportionner la satisfaction à l'offense; mais le moyen qu'un pécheur le puisse faire? l'offense est en quelque façon infinie, puis qu'elle attaque une majesté infinie; & que peut faire l'homme qui ne soit trés-borné, il doit dix mille talens à la justice de Dieu, & à peine peut-il payer un denier; ne doit-il donc pas avoüer qu'il est insolvable, & qu'il est perdu si l'on tire les choses à la rigueur. Il n'y avoit qu'un Dieu qui pût satisfaire à la rigueur, qui pût offrir une réparation égale à l'offense; & c'est pour cela qu'il a fallu que le Fils de Dieu se fit homme, qu'il mourût sur la croix, où il a offert son sang, qui est d'un prix infini, pour réparer nos offenses, & satisfaire pleinement à la justice de Dieu. Mais ce prix ne nous peut être utile, s'il ne nous est appliqué par la pénitence, qui doit être sévere & rigoureuse à proportion de la grandeur du peché. *Le Pere Nepveu, dans ses Reflexions Chrétiennes, Tome premier pour le quatorziéme jour de Janvier.*

De la séverité de la péoitence & de la satisfaction. *Job. 40.*

Si vous faites réflexion que la peine temporelle qu'on vous impose, ou que vous vous imposez vous-même dans la pénitence, est la compensation d'une peine éternelle, vous ne vous serez pas trop indulgent. Aurez-vous de la peine à payer un denier, quand on vous remet dix mille talens? s'il n'est pas nécessaire qu'il y ait de l'égalité entre la chose qui compense,

Sur le même sujet.

& celle qui est compensée, il doit y avoir au moins quelque proportion; si on ne vous demande pas autant que vous devez, au moins payez autant que vous pouvez. En vérité gardez-vous bien les régles d'une juste compensation, quand pour une peine infinie qu'on vous remet, pour toute pénitence, vous vous contentez de quelques prieres vocales, dites avec si peu d'attention que de vôtre pénitence même vous en faites une nouvelle matiere de pénitence? quand vous renfermez dans une heure ou deux la pénitence des péchez qui meriteroient des peines éternelles. C'est que vous ne concevez pas assez ce que c'est qu'une peine éternelle, ou que vous ne pensez pas assez que vous l'avez meritée. *Le même, pour le douzième jour de Fevrier.*

De l'exercice de la pénitence.

Rien n'est plus nécessaire que l'exercice de la pénitence, & rien n'est plus rare. La plûpart la releguent dans les cloîtres, & se persuadent qu'elle ne convient qu'aux Réligieux. Les peines sont-elles donc pour les innocens, & non pas pour les coupables? L'exercice de la pénitence est souvent une œuvre de surérogation pour les personnes du monde. D'autres s'imaginent qu'il n'est que pour les grands pécheurs; il en est peu dans le monde, qui ne le soient assez pour avoir besoin de pénitence. Saint Augustin cet homme si éclairé, proteste qu'il n'est point de Chrétien qui ne doive trembler, si la mort le surprend sans s'être exercé dans la pratique de la pénitence. Mais que renferme cet exercice de pénitence? Le reduire à quelques prieres, comme font la plûpart des gens du moude, c'est les amuser & les tromper; les obliger aussi aux jeûnes, aux haires, & aux cilices; c'est ou les rebuter, ou les effrayer, ou même les desesperer. Pour s'accommoder à leur foiblesse, je leur propose un exercice de pénitence qui peut convenir à toutes sortes de personnes, de quelque condition, de quelque profession, de quelque sexe, & de quelque âge qu'elles soient. C'est d'accepter par esprit de pénitence, tous les accidens de cette vie, les pertes de biens, les maladies, & tout ce qui nous peut arriver par les ordres de la providence. *Le même, tome quatriéme.*

Délicatesse de la plûpart des Chrétiens sur l'article de la pénitence.

La prémiere disposition que Dieu demande d'une personne qui veut sincerement faire pénitence, est une constante volonté de tout souffrir, & de tout faire pour lui. Mais la délicatesse des hommes va à l'excez, & les choses sont tellement changées, que ce n'est plus le pénitent qui dit au Ministre du Seigneur ce que Saint Paul dit au Sauveur même. *Quid me vis facere?* C'est le Confesseur qui est bien souvent reduit à faire la volonté du pénitent, & à lui dire comme JESUS-CHRIST à cet aveugle de l'Evangile: *Quid vis ut faciam tibi?* que voulez-vous que je vous fasse? on veut être menagé selont la foible disposition de son cœur; on se réserve le droit d'être soi-même son propre juge; on ne veut qu'un directeur facile, qui ne voit pas dans les replis de la conscience, mais qui se contente de quelque bonne volonté; on reçoit quelques uns de ses avis, mais on n'en peut pas souffrir plusieurs autres. *Monsieur Fléchier, Panegeryque de la Conversion de Saint Paul.*

PERSE'VE'RANCE

# PERSÉVÉRANCE.

## *PERSÉVÉRANCE DANS LA VERTU, ET DANS LE Service de Dieu; inconstance dans le bien, &c.*

### AVERTISSEMENT.

*Comme la persévérance dans la grace, dans l'exercice des vertus, & dans le service de Dieu, a une étroite liaison avec la rechûte dans le peché, la plûpart des Prédicateurs les joignent ensemble; aussi est-il bien difficile de parler de l'une sans dire quelque chose de l'autre. Cela n'empêche pas néanmoins qu'on n'en puisse faire deux sujets de Discours, & qu'on ne les puisse traiter séparément. Car on peut exhorter à la persévérance dans le service de Dieu, en montrant l'indignité de le quitter pour mener une vie mondaine; & on peut détourner les Pécheurs de se replonger dans les vices, dont la miséricorde de Dieu les a retirez.*

*Ainsi nous ramasserons ici, tout ce que nous avons trouvé de plus remarquable sur ce sujet de la Persévérance, sans parler qu'indirectement de la réchûte, comme nous parlerons en son lieu de la rechûte, sans parler directement de la Persévérance.*

*Il faut seulement bien remarquer que nous parlons ici de la Persévérance, entant qu'elle est une vertu, pour laquelle la grace ne nous manque jamais; & non pas de la Persévérance finale, qui est un don & une faveur speciale, que Dieu ne doit à personne, & qui dépend uniquement de sa pure bonté, ainsi que nous l'expliquerons dans la suite.*

*Ce sujet se traitte ordinairement après Pâques pour exhorter les fideles à conserver la grace qu'ils ont reçûë en cette Fête, & à ne point retomber dans le peché, dont ils se sont repentis; quoi que cette matiére puisse être tres-utile en tout temps.*

## PARAGRAPHE PREMIER.

### *Divers desseins, & Plans de Discours sur ce sujet.*

I. ON peut prendre pour dessein d'un discours cette proposition également véritable, terrible & consolante; Que la persévérance dans le bien, & dans le service de Dieu jusqu'à la fin, est la seule marque de prédestination, sur laquelle on puisse compter; puisqu'elle est fondée sur trois choses certaines, & qui ne peuvent nous tromper. Sçavoir 1°. la parole & la promesse de Dieu, qui y sont solemnellement engagées. 2°. Sur la maniére constante, & la conduite uniforme que Dieu tient dans le salut des justes, de ne refuser jamais le don de la persévérance finale à ceux qui ont constamment persévéré dans l'exercice des vertus Chrétiennes. 3°. Sur l'équité de ce juste Juge, qui, comme dit saint Paul, rend une couronne de justice à ceux qui ont été fidéles à son service. C'est le partage de ce discours.

Prémiére Partie. Il faut faire voir que la Prédestination à la gloire est attachée à la persévérance dans la grace, & dans le service de Dieu; c'en est donc conséquemment la plus assurée; la parole & la promesse de Dieu même y sont engagées: *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit*, dit le Sauveur dans l'Evangile. Ce qui est confirmé par plusieurs autres passages, & par quelques paraboles, qui marquent 1°. Que Dieu n'a promis son Royaume, & la couronne du Ciel qu'à cette condition: *Nemo coronabitur, nisi qui legitimè certaverit.* Or quand une chose est promise sous condition, comme on n'y peut prétendre qu'aprés l'avoir accomplie, aussi a-t-on droit de la demander quand on l'a accomplie fidellement. Dieu donc qui par sa bonté a promis de donner le Ciel à la persévérance, ne le peut refuser à ceux qui ont constamment persévéré. 2°. La persévérance est même une condition inséparable de toutes les vertus, ausquelles Dieu a fait la même promesse, telles que sont les huit Béatitudes, la Foi, l'Espérance, la Charité, & tout ce qui nous peut donner quelque assûrance morale du salut, qui n'a de force, d'efficace, & de certitude qu'autant que la persévérance dans ces vertus leur en donne. 3°. Cette condition étoit nécessaire, puisque sans cela les hommes eussent donné des bornes à leurs travaux, & eussent limité le temps de leurs services, lassez & rebutez des peines qui sont inséparables de l'exercice de la vertu.

*Matth. 10.*

*2. ad Timot. 2.*

Seconde partie. La seconde raison sur laquelle est fondée cette assûrance du salut, est la conduite que Dieu garde dans cette grande affaire; sçavoir, de ne point refuser le don de la persévérance finale à ceux qui ont constamment persévéré dans son service. Car quoi qu'on ne puisse mériter ce don, que le Concile de Trente appelle grand, & qu'il dépende de la pure miséricorde de Dieu, on le peut cependant obtenir par un mérite de bienséance que les Théologiens appellent de congruité. Il faut montrer en quoi consiste cette congruité, & conclure que si Dieu accorde quelquefois, quoique rarement, cette faveur à des pécheurs qui ont mal vécu, il ne la refuse jamais à ceux qui l'ont servi fidelement jusqu'à la fin; & ensuite faire voir comme la persévérante

vertu est distinguée du don de la persévérance finale, & que cette vertu ne dépend pas de la grace seule; mais encore de la fidéle correspondance qu'on y apporte.

Troisiéme partie. La troisiéme raison qui rend cette marque de prédestination plus certaine que toutes les autres, est prise de la justice d'un Dieu, qui ne donne aux hommes la juste récompense de leurs travaux, qu'à la fin de la vie; c'est-à-dire, qu'après avoir persévéré dans son service jusqu'à la mort. Car si nous étions assez malheureux, après avoir continué quelque temps, que de l'abandonner un moment avant que de mourir, il dit lui-même qu'il ne se souviendroit plus de toutes nos justices passées, & de toutes nos bonnes œuvres. Les raisons pour lesquelles il réserve à la persévérance seule, une couronne de justice, comme l'appelle l'Apôtre, sont 1°. Parce que l'homme de sa nature est changeant, & que ceux qui après avoir commencé regardent derriére eux, ne sont pas propres au Royaume de Dieu. 2°. Parce que sa grandeur, & la souveraine authorité qu'il a sur nous, étant immuable, & éternelle, on ne peut le servir dignement, si l'on ne persévére à son service jusqu'à la fin. 3°. Parce qu'il doit y avoir quelque proportion entre le service & la récompense: Or la recompense étant éternelle, si le service ne peut pas durer éternellement, il doit durer du moins jusqu'à la fin de nôtre vie.

1°. Nous devons sans cesse demander à Dieu la persévérance, dans la vûë de nôtre foiblesse, de nôtre lâcheté & de nôtre inconstance dans le service de Dieu. II.

2°. Nous devons nous efforcer de la mériter, par nôtre fidélité, & nôtre vigilance à remplir les devoirs de nôtre état, & par une vigilance continuelle sur toutes nos actions.

3°. Nous devons toûjours craindre de la perdre, en nous défiant de nous-mêmes, & nous tenant toûjours sur nos gardes.

1°. C'est par la seule persévérance que l'on juge si la vertu est véritable & solide, & non par les commencemens & par les premiéres ferveurs, ce que la raison, l'expérience, & les exemples, nous persuadent assez. III.

2°. C'est par la seule persévérance que l'on mérite la couronne que Dieu a préparée à ses fidéles serviteurs; ce qui est aisé de faire voir par le témoignage de la parole de Dieu-même, qui ne l'a promise qu'à cette condition.

1°. Les justes, qui ont conservé leur innocence, ou qui l'ont recouvrée après l'avoir perduë, ont sujet de craindre de ne pas persévérer dans la grace, leur naturel, leurs passions, les ennemis du dedans & du dehors sont de justes sujets de cette crainte. IV.

2°. Les pénitens, & ceux qui sont récemment convertis, n'en ont pas moins, parce que la difficulté de la pénitence, la voye étroite qu'ils ont embrassée, les rudes tentations du démon, qui leur livre alors de plus furieux assauts, les exemples, & les compagnies, tout les porte à reprendre leur premier train de vie.

1°. La persévérance donne le prix à toutes les vertus, lesquelles sans cela, sont de nulle considération devant Dieu, & même devant les hommes. V.

2°. C'est la persévérance seule qui fait les Saints, & qui les distingue des réprouvez; puisque les uns & les autres souvent ont fait les mêmes bonnes actions;

mais il n'y a que ceux qui ont persévéré qui sont saints, & prédestinez.

3°. La persévérance seule a droit à la recompense que Dieu a promise à ses fideles serviteurs.

VI. 1°. Rien qui nous doive plus humilier, & faire travailler à nôtre salut avec crainte, & avec tremblement, que l'incertitude de nôtre persévérance dans le bien.

2°. Rien de plus consolant, & qui nous doive donner plus d'espérance en la bonté & la miséricorde du Seigneur, que d'avoir persévéré dans son service, & dans l'observation de ses commandemens.

VII. 1°. Qu'autant qu'il est ordinaire dans la Réligion Chrétienne de bien commencer, autant est-il rare de persévérer jusqu'à la fin.

2°. Que quelque rare & difficile que soit la persévérance, c'est cependant la seule chose qui puisse assûrer nôtre salut; tout le reste sans cela étant ou inutile ou insuffisant.

VIII. 1°. Point de vertu plus nécessaire à un Chrétien que la persévérance, sans laquelle toutes les autres ne méritent ni l'approbation de Dieu, ni celle des hommes.

2°. Point de vertu, où il se trouve plus d'obstacles à surmonter, d'où l'on peut conclure que c'est la principale raison pourquoy il y a si peu de personnes qui soient prédestinez, y en ayant si peu qui persévérent, & qui soient fideles jusqu'à la fin.

IX. 1°. C'est la persévérance dans le bien, & dans l'observation de ses devoirs, qui fait le mérite, & la gloire d'un Chrétien, puisque sans cela, il ne peut passer pour vertueux & pour homme de bien: parce que la persévérance est le propre caractere qui distingue la véritable vertu.

2°. C'est par la persévérance dans le bien, que le Chrétien procure la gloire de Dieu devant les hommes: car l'inconstance décrie la dévotion, & deshonore le Souverain Maître que nous servons.

X. 1°. C'est par la persévérance dans les bonnes résolutions qu'on a prises, que l'on vient à bout de tout ce qu'il y a de plus difficile dans la pratique des vertus Chrétiennes, on s'en forme une habitude, on s'attire de nouvelles graces du Ciel, &c.

2°. La persévérance nous rend faciles les choses mêmes qui nous paroissoient les plus pénibles d'abord, & que nous n'osions même entreprendre.

XI. Sur l'Evangile du Lundy d'aprés Pâques, on peut prendre pour dessein d'un discours, & pour division,

1°. La nécessité de persévérer dans la nouvelle vie que nous avons reçûë en ce saint temps de Pâques, & que le Fils de Dieu nous a méritée par sa Resurrection. C'est à quoy nous oblige prémierement l'excellence du bien-fait que nous avons reçû, sçavoir, la grace sanctifiante, qui nous fait vivre d'une vie toute sainte & divine, & qui mérite sans doute qu'on la conserve avec tous les soins imaginables. Secondement, parce que cette conservation & cette persévérance est une condition indispensable pour mériter une résurrection glorieuse. Troisiémement, parce que cette persévérance est la marque la plus asurée que nous avons reçû cette grace, & cette vie surnaturelle.

2°. Les moyens de persévérer dans la grace, & de conserver cette vie divine, sont ceux que nous apprenons dans l'Evangile de ce jour, & que pratiquerent les Disciples qui alloient à Emaüs. Le prémier, est d'entendre souvent la parole de Dieu. *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur nobis, & aperiret scripturas.* Mais c'est ce qu'on commence à négliger en ce temps. Le second, est l'usage de l'adorable Sacrement de l'Autel. *Cognoverunt eum in fractione panis.* Le troisiéme, est la fuite des occasions qui nous pourroient réplonger dans nos prémiers desordres. *Et surgentes eâdem horâ regressi sunt in Jerusalem. Pris de l'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrêtienne, dans son Carême, Sermon pour le Lundy de Paque.* Luc. 24. Ibidem.

XII. SERMON pour le même jour, partagé en ces deux points.

1°. Je dis que le Mystere de JESUS-CHRIST ressuscité, nous engage en toutes sortes de manieres à la persévérance dans le bien.

2°. J'ajoûte que nôtre persévérance dans le bien, est le gage le plus assuré, & la marque la plus certaine, par laquelle nous puissions nous promettre de participer à la gloire de JESUS-CHRIST ressuscité.

---

## PARAGRAPHE SECOND.

### *Les sources où l'on peût trouver dequoi fournir ces desseins, & les Autheurs qui en traitent.*

SAINT Augustin a fait un livre, *de dono perseverantiæ*, où il montre d'abord que personne ne peut persévérer en JESUS-CHRIST, s'il ne persévére jusqu'à la fin. Les SS. Peres.

Le même, ou l'Auteur des Sermons, *ad fratres in eremo*, parle amplement de la persévérance, à laquelle il exhorte ses freres.

Saint Gregoire, *l. 1. Moral. c. 21.* sur ces paroles de Job: *Sic faciebat Job cunctis diebus vitæ suæ*, montre qu'il est inutile de faire le bien, si l'on ne persévére.

Saint Jérôme, *Epist. 28. ad Lucin*, l'exhorte à être constant, & de ne point quitter la route qu'il a tenuë jusqu'alors.

Le même, *lib. 1. in Epist. Pauli ad Galat.* montre que ce n'est pas assez de bien commencer, si l'on ne persévére jusqu'au bout.

Saint Ambroise, *in Hexam. lib. 4. c. 8.* compare un homme inconstant dans le service de Dieu, avec la lune, qui n'est pas deux jours dans le même état.

Le même, *exhort. ad virgines*, exhorte à la persévérance.

Saint Cyprien, *lib. 1. epistol. Epist. 5.* fait une forte & éloquente exhortation à la persévérance.

Saint Chrysostome, *Homil. 13. in 1. Epist. ad Corinth.* expliquant ces paroles, *usque in hanc horam & esurimus & sitimus, &c.* fait voir quelle doit être la persévérance d'un Chrétien.

Le même, *Homil. 23 in cap. 9. ejusdem Epist.* montre comme il faut persévérer à l'exemple de ceux qui remportent le prix dans la course.

Saint Bernard, *Tract. de Passione Domini. c. 3. super hac verba: Consummatum est*, fait un ample discours, sur la nécessité de la persévérance jusqu'à la fin.

Le même, *Epist. 129. ad Januenses*, traite le même sujet.

Les Livres spirituels & autres.

Le Pere Loüis de Grenade, Traité de l'Oraison, *ch. 1. §. 10.*

Le même, dans le Memorial, *ch. 6. §. 4.*

Rodriguez, *lib 1.* Traité *1. ch. 17.* où il parle de la persévérance dans la vertu, & des moyens de l'acquerir.

Le Pere du Pont dans la Guide Spirituelle, ch. 18. où il enseigne les moyens de vaincre l'inconstance.

Le Pere Antoine de saint Martin de la Porte, dans la derniere partie de la conduite de la grace, traite de l'obligation que nous avons de persévérer au service de Dieu en tout temps.

Eusebius Nierembergius, *lib. de adorat. in spiritu & verit. lib. 3. c. 7.*

Le même, *in Doctrinis Asceticis, lib. 2. c. 4.*

Bellarmin, des sept Paroles de Jesus-Christ sur la croix, ch. 18.

Le Pere d'Ozenne, livre intitulé : la Morale de Jesus-Christ, a un chapitre sur la persévérance.

Hieronymus Platus, *lib. 3. de bono statut Religiosi*, c. 32. anime ceux qui craignent de ne pouvoir persévérer dans la vie Religieuse.

Le Pere Chahu, secret de la prédestination, art. 4. sect. 3.

Theophilus Bernardinus, *lib. de Perseveremia præsidiis.*

Petrus Sanchez, *in Regno Dei, part. 7. c. 9.*

Les Prédicateurs.

Les Prédicateurs qui ont traité ce sujet, sont:

Le Pere Bourdaloüe, Sermon pour le Lundy d'après Pâques.

Le Pere Texier, Sermon pour le Dimanche de la Quasimodo.

Le Pere Duneau, Sermon pour le deuxiéme Jeudy de Carême.

Monsieur Joly, prône pour le prémier Dimanche d'après Pâques.

L'Autheur des Discours Chrétiens, Discours pour le Lundy d'après Pâques.

Parmy les Discours Moraux, il y en a un sur ce sujet.

Essais de Sermons, pour le Lundy de Pâques, quatriéme dessein.

L'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la morale Chrétienne, dans son Carême, Sermon pour le Lundy de Pâques.

Le même, dans les sujets particuliers, tome quatriéme, a un entretien sur les bonnes résolutions.

Engelgrave, *Domin. 32. post. Pentecosten.*

Stapleton, *in Promptuario morali dom. 2. post Epiphan. punct. 5.*

Le même, *in Dom. Quinquagesima. punct. 3.*

Le même, *Domin. 6. post. Pentec. punct. 2.*

Le même, *Dom. 13. post Pentec. punct. 9.*

Ceux qui ont fait des recüeils sur ce sujet.

Le Pere Loüis de Grenade dans ses Lieux communs.

Peraldus, Tom. 1. part. 8. *de Perseverantia.*

Drexellius, *in Rosit. mar. p. 1. c. 12. §. 1.*

Busæus, *in Panario, Titul. Inconstantia.*

Le même, *in Paradiso animæ*, qui est à la fin du *Viridarium*,

Labatha. *Titulo Perseverantia.*

# PARAGRAPHE TROISIE'ME.

## *Passages, exemples & applications de l'Ecriture sur ce sujet.*

*Donec deficiam, non recedam ab innocentiâ meâ; justificationem meam quam cœpi tenere, non deseram.* Jobi 27.

*Persequar inimicos, & comprehendam illos, & non convertar donec deficiant.* Psalm. 17.

*Væ his qui perdiderunt sustinentiam, & qui dereliquerunt vias rectas, & diverterunt in vias pravas.* Eccli. 2.

*Non ventiles te in omnem ventum, & non eas in omnem viam.* Eccli. 5.

*Homo sanctus in sapientiâ manet sicut sol, stultus sicut luna mutatur.* Eccli. 27.

*Vitam illam expectamus quam Deus daturus est iis, qui fidem suam nunquam mutant ab eo.* Tob. 2.

*Quomodo cecidisti Lucifer, qui mane oriebaris, corruisti in terram, qui vulnerabas gentes.* Isaiæ 14.

*Esto firmus in via Domini.* Eccli. 5.

*Super custodiam meam stabo, & figam gradum super munitionem.* Habacuc. 2.

*Qui perseveraverit usque in finem hic salvus erit.* Matth. 10.

*Nemo mittens manum ad aratrum, & respiciens retro, aptus est Regno Dei.* Luc. 9.

*Vos estis, qui permansistis mecum in tentationibus meis, & ego dispono vobis, sicut disposuit mihi Pater meus, regnum.* Luc. 22.

*Hic homo cæpit ædificare, & non potuit consummare.* Luc. 14.

*Si perseveraverit pulsans, & si non dabit ei, eo quod amicus ejus sit, propter improbitatem tamen dabit.* Luc. 11.

*Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me, ut perficiam opus ejus.* Joann. 4.

*Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam.* Joann. 17.

*Manete in dilectione meâ; si præcepta mea servaveritis, manebitis in dilectione mea.* Joan. 15.

*Tu fide stas, noli altum sapere sed time.* Ad Roman. c. 11.

*Qui se existimat stare, videat ne cadat.* 1. ad Corinth. 10.

*Sic currite ut comprehendatis.* 1. ad Corinth. 9.

Tant que je vivrai, je ne me désisterai point de conserver mon innocence; je n'abandonnerai point la justification que j'ay commencé à faire de ma conduite.

Je poursuivray mes ennemis, & je les atteindrai, & je ne m'en retournerai point que je ne les aye entierement défait.

Malheur à ceux qui ont perdu la patience, qui ont quitté les voyes droites, & qui se sont detourné dans des routes égarées.

Ne tournez point à tout vent, & n'allez point par toute sorte de route.

L'homme saint demeure dans la sagesse, comme le Soleil dans la lumiere, mais l'insensé est changeant comme la Lune.

Nous attendons cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne violent jamais la fidelité qu'ils lui ont promise.

Comment es-tu tombé du Ciel, Lucifer, toy qui paroissois si brillant au point du jour? comment as-tu été renversé sur la terre, toy qui frappois de playes les Nations.

Soyez ferme dans la voye du Seigneur.

Je me tiendrai en sentinelle au lieu où j'ay été mis, je demeurerai ferme sur les remparts.

Celui-là sera sauvé qui persévérera jusqu'à la fin.

Quiconque ayant mis la main à la charruë regarde derriere soy, n'est point propre au Royaume de Dieu.

C'est vous qui étes toûjours demeurez fermes avec moy dans mes tentations; c'est pourquoy je vous prépare le Royaume, comme mon Pere me l'a préparé.

Cet homme avoit commencé à bâtir, mais il n'a pû achever.

Si cet homme persévéroit à frapper, s'il ne lui donnoit pas à cause qu'il est son ami, il le lui donneroit à cause de son importunité.

Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, & d'accomplir son œuvre.

J'ay achevé l'œuvre que vous m'aviez donné à faire.

Demeurez ferme dans mon amour: si vous gardez les commandemens de mon Pere, vous demeurerez dans mon amour.

Vous demeurez fermes dans vôtre foy; mais prenez garde de ne vous pas élever.

Que celui qui croit être ferme, prenne garde à ne pas tomber.

Courez de telle sorte que vous remportiez le prix.

*Itaque fratres mei dilecti, stabiles estote & immobiles, abundantes in omni opere Domini semper, scientes quod labor vester non est inanis in Domino.* 1. ad Corinth. 15.

Mes chers freres, demeurez fermes & inébranlables; & travaillez sans cesse de plus en plus à l'œuvre de Dieu; sçachant que vôtre travail ne sera pas sans recompense en nôtre Seigneur.

*Miror quod sic tam citò transferimini ab eo, qui vos vocavit in gratiam Christi, in aliud Evangelium.* Ad Galat. 1.

Je m'étonne qu'abandonnant celui qui vous a appellez à la grace de Jesus-Christ; vous passez si-tôt à un autre Evangile.

*Bonum facientes non deficiamus, tempore enim suo metemus non deficientes.* Ad Galat. 6.

Ne nous lassons point de faire le bien; puisque si nous ne perdons point courage, nous en recüeillerons le fruit en son temps.

*Unusquisque in quâ vocatione vocatus est, in ea permaneat.* 1. ad Corinth. 7.

Que chacun demeure dans l'état où il a été appellé.

*Fratres nolite deficere benefacientes.* 2. ad Thessalon. 3.

Ne vous lassez jamais de faire le bien.

*Sic stulti estis, ut cum spiritu cœperitis, nunc carne consummemini.* Ad Galat. 3.

Etes-vous si insensez qu'après avoir commencé par l'esprit, vous finissiez maintenant par la chair.

*Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi, in reliquo, reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi justus judex.* 2. ad Timoth. 4.

J'ay bien combatu; j'ay achevé ma course, j'ay gardé ma foi: du reste j'attends la couronne de justice, que le Seigneur comme un juste Juge me rendra.

*Cupimus unumquemque vestrûm eandem ostendere sollicitudinem ad expletionem spei, usque ad finem.* Ad Hebr. 6.

Nous souhaitons que chacun de vous fasse paroître jusqu'à la fin le même zele, afin que vôtre esperance soit accomplie.

*Non segnes efficiamini, verum imitatores eorum, qui fide & patientiâ hæreditabunt promissiones.* Ibidem.

Ne soyez point lents & paresseux, mais rendez vous les imitateurs de ceux qui par leur foy & leur patience, sont devenus les héritiers des promesses.

*Non coronabitur, nisi qui legitimè certaverit.* 2. ad Timoth. 2.

Personne ne sera couronné qu'aprés avoir legitimement combatu.

*Optimum est gratiâ stabilire cor.* Ad Hebræos. 13.

Il est bon d'affermir son cœur par la grace.

*In disciplina perseverate.* Ad Hebr. 12.

Perseverez à vivre sous la discipline.

*Ne fatigemini animis vestris deficientes.* Ibidem.

Ne vous découragez point en tombant dans l'abatement.

*Currebatis bene, quis vos impedivit?* Ad Galat. 5

Vous couriez si bien dans la voye de Dieu, qui vous a arrêté dans vôtre course?

*Ut non simus fluctuantes, & circumferamur omni vento doctrinæ.* Ad Hebr. 12.

Afin que nous ne soyons point comme des personnes flotantes, & qui se laissent emporter à tous les vents des opinions humaines.

*Videte vosmetipsos, ne citò perdatis quæ operati estis, sed mercedem plenam accipiatis.* 2. Joann.

Prenez garde à vous, afin que vous ne perdiez pas les bonnes œuvres que vous avez faites, mais que vous receviez une pleine recompense.

*Hi omnes erant in oratione perseverantes.* Act. 1.

Ils perseveroient tous dans un même esprit en prieres.

*Vir duplex animo inconstans est in omnibus viis suis.* Jacobi. 1.

L'homme qui a l'esprit partagé est inconstant en toutes ses voyes.

*Sidera errantia, quibus caligo tenebrarum servata est in æternum.* Epist. Judæ.

Ce sont des étoiles errantes, ausquelles une tempête noire & tenebreuse, est reservée pour l'éternité.

*Tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam.* Apocal. 3.

Conservez ce que vous avez, afin que personne ne prenne vôtre couronne.

*Esto fidelis usque ad mortem, & dabo tibi coronam vitæ.* Apocal. 2.

Soyez fidele jusque à la mort, & je vous donnerai la couronne de vie.

PARAGRAPHE

*Exemples de l'Ancien Testament.*

Nous lisons au trente-uniéme chapitre du Deutéronome que Moyse étant proche de la mort assembla les chefs des Tribus d'Israël, pour les exhorter à persévérer dans le service du Seigneur. Servez Dieu fidellement, leur dit-il, quoy qu'il vous en coûte, & ne vous separez jamais de lui. Vous aurez des ennemis; mais prenez courage; vous en viendrez à bout: des nations infideles vous porteront à l'idolatrie, mais conservez fidélement vôtre foi. Voila (Chrétiens) ce que je puis vous dire encore aujourdhui; prenez courage, & si vous avez reçû la grace du Seigneur, faites tous vos efforts pour y persévérer; ah! que vous y trouverez de bonheur & de gloire? ah! que cette persévérance vous sera honorable & utile! mais comment y persévérez-vous? Je sçai que cette persévérance dépend de lui, & que vous tomberiez à tout moment s'il ne vous soûtenoit. Mais je sçai aussi que cette persévérance dépend de certaines conditions qu'il veut que vous observiez.

Ce que Moyse avât que de mourir dit aux Chefs des Tribus d'Israël

Saül ce Prince choisi de Dieu, fut dépoüillé, luy & ses enfans de la dignité Royale, pour avoir manqué de persévérance. Samüel lui avoit ordonné de l'attendre durant sept jours, & lui avoit promis de venir dans ce temps-là, pour offrir avec lui un Sacrifice au Seigneur. Saül attendit jusqu'au soir du septiéme jour: mais voyant que le Prophete ne paroissoit point, & d'ailleurs se sentant pressé par les ennemis, il résolut d'immoler lui-même la victime, contre la défense qui lui avoit été faite de la part de Dieu. On sçait le reproche que lui fit Samüel, & la punition que le Ciel prendroit de son peché. Si vous n'aviez pas commis cette faute, le Seigneur auroit affermi pour toûjours vôtre trône dans Israël. Mais vous perdrez la couronne en punition de vôtre peché. Malheur étrange! six jours étoient déja passez, & il restoit peu du septiéme. Mais craignant que les Philistins ne vinssent fondre sur lui, & desespérant de voir ce jour-là le Prophete, il s'inquiete, il se trouble, il offre précipitamment le Sacrifice, lors qu'il n'avoit tout au plus qu'une heure à attendre, & qu'avec un peu de patience, il lui étoit facile de conserver pour toûjours la couronne dans sa famille; il perd ainsi par son impatience le Royaume temporel, & par son endurcissement, il mérite enfin d'être exclus du Royaume éternel. Profitons de cet exemple, & ne nous lassons jamais d'obéir aux ordres de Dieu.

Exemple de Saül qui manqua de persévérance.

La persévérance de Noé est celebre dans l'Ecriture pour deux choses. La premiére, est pour être demeuré fidele à Dieu, & s'être conservé dans l'innocence & dans l'intégrité d'une sainte vie, durant plusieurs siecles, parmi la corruption générale du monde. C'est pourquoy, dit le Texte sacré, il trouva grace devant les yeux du Seigneur; & comme il n'eut point de part au crime des hommes de son temps, Dieu ne voulut pas l'envelopper dans le déluge universel. La deuxiéme chose en quoy il signala sa persévérance fut dans la construction de l'Arche, à laquelle il employa cent ans entiers. Tous ceux qui la virent bâtir, regardérent ce travail constant & appliqué avec des yeux assez indifferens, & peut-être se moquerent des avertissemens, & des menaces de ce saint homme, & tournerent en ridicule, ses

La persévérance du Saint Patriarche Noé.

précautions contre un danger incertain, & encore bien éloigné; ce qui est constant, est que nonobstant tout cela, ils persévérérent dans leurs desordres, pendant que le saint Patriarche persévera sans relâche, & avec une constance infatigable dans son travail; aussi n'y eut-il que lui, avec sa famille, qui en reçût le fruit, & ni tous ceux qui virent bâtir l'Arche, ni les ouvriers mêmes qui aiderent à la bâtir, n'en tirerent aucun secours.

Ce que nous pouvons apprédre de l'exemple de la femme de Loth.

Le fait est que cette femme, oubliant par une légereté, qui est ordinaire à ce sexe, l'ordre que les Anges lui avoient donné, de ne point regarder en arriere, & ne pouvant croire que cette curiosité de voir de loin une ville en feu, lui dût coûter la vie, entendant le bruit & l'impetuosité des flâmes, avec les cris de ceux qui en étoient devorez tous vivans, elle se rétourna en arriere pour regarder cet objet. Mais en voulant voir ce spectacle de terreur, elle devint elle-même un spectacle effrayant. Car elle fut changée sur l'heure, en une statüe de sel, qui a été comme un *monument éternel*, selon les paroles de l'Ecriture, qui apprend aux hommes à ne point reprendre ce qu'ils ont quitté, & à ne point retourner de pensée & de désir, au lieu où ils ont couru risque de se perdre. C'est pourquoy le Fils de Dieu nous ordonne lui-même de nous souvenir de la femme de Loth. Il a voulu, comme le dit souvent saint Augustin, que ce sel nous assaisonnât, pour user de ce terme, & qu'elle apprît à ceux qui ont quitté le monde pour suivre JESUS-CHRIST, de ne pas retourner la tête en arriere, pour reprendre l'usage des plaisirs & des divertissemens qu'ils avoient quittez. *In viâ posita* ( dit saint Augustin ) *retrorsum respexit: ubi respexit ibi remansit, facta est statua salis, ut illius contemplatione condiantur homines, ne retro respiciant, &c.*

*In Psalm. 75.*

Le reproche que Judith fit au Grand Prêtre qui vouloit rendre la ville de Bethulie, si Dieu ne la délivroit dans cinq jours.

La Ville de Bethulie se voyant assiegée, & pressée par les Assyriens, tint conseil de guerre, & résolut de se rendre, si dans cinq jours, il ne lui venoit un secours extraordinaire. Judith inspirée de Dieu, qui avoit résolu de se servir d'elle pour cette délivrance, alla trouver le Grand Prêtre, pour lui faire ce juste reproche sur sa lâcheté. Quoy donc? est-ce là agir en homme, qui approche des Autels? Qui êtes-vous pour ainsi limiter le temps des misericordes du Seigneur? *posuistis terminos miserationis ejus*. Est-ce à vous à lui prescrire encore cinq jours, à lui marquer ce qu'il a à faire? & à lui dire, nous aurons encore tant de temps, & pas davantage; vôtre dessein, & le résultat de vôtre déliberation, est justement un moyen d'attirer plûtôt sa colere, que d'obtenir son secours. *Non est sermo qui misericordiam provocet sed potius iram.* C'est ce que font encore aujourdhui la plûpart des hommes, de limiter le temps à Dieu, pour obtenir son secours, au lieu de persévérer constamment à l'attendre, & de ne desesperer jamais de sa misericorde.

*Judith. 8*
*Ibidem.*

L'exemple du Prophete envoyé vers Jeroboam.

Qui pourroit expliquer tous les artifices dont use le démon, pour ravir la persévérance à ceux qu'il voit dans le bon chemin. C'est ce que nous apprend l'histoire lamentable de ce Prophete, que Dieu avoit envoyé vers Jéroboam avec ordre de revenir sans manger. Premierement, le demon inspire à Jéroboan de l'arrêter malgré lui; mais il échappe ce danger. La main du Prince qui l'avoit saisi étant tout à coup devenüe séche. Il tâche ensuite à le gagner par des promesses avantageuses, & par de riches présens: mais

le Prophete s'en mocque, & repond au Roy que quand il lui donneroit la moitié de son Royaume, il ne demeureroit pas auprés de lui contre l'ordre qu'il avoit reçû de Dieu. Enfin, le démon s'avise d'un stratageme qui lui reüssit. Comme le saint homme s'en retournoit, la faim jointe à la fatigue, l'ayant obligé de se répóser sous un arbre, il lui envoya un faux Prophete, qui feignant un contrordre du Ciel, l'emmene chez lui, & le fait manger. Ainsi celui, qui d'abord avoit resisté à la force, qui avoit réjetté les présens d'un Roy, est enfin vaincu par la tromperie de l'ennemi, & son malheur vient de ce qu'il s'est arrêté à contre-temps; car à peine s'est-il mis en chemin, qu'un lion se jette sur lui, l'étrangle, & le laisse mort sur la place.

Nous avons dans l'Ecriture plusieurs exemples d'une généreuse persévérance, soit dans la fidélité au service de Dieu, soit dans la poursuite de quelque grande entreprise pour sa gloire. Le prémier & le plus remarquable qui se présente, est le saint homme Job, qu'on peut véritablement appeller un modele de constance. Toutes choses sembloient le porter à abandonner le service du Seigneur, & les maux qu'il souffroit étoient autant de secousses capables de l'ébranler. Sa femme prenant parti contre lui, lui réprochoit de ce qu'il demeuroit encore dans sa simplicité, c'est-à-dire, selon le Texte Hebreu, dans son innocence : *Adhuc permanes in simplicitate tuâ*. Mais ce saint homme persévéra toûjours, & s'affermissant par cela même, dans la volonté de demeurer fidelle, disoit : *Vive le Seigneur, qui m'a affligé, tant que je respirerai je m'abstiendrai de l'offenser, je conserverai mon innocence jusqu'à la mort, je ne renoncerai point à la vertu que j'ay embrassée.*

La persévérance du saint homme Job.

*Job. c. 2.*

*Job. c. 27.*

Quelque éloge que nous puissions faire de la persévérance du saint homme Tobie, il ne peut égaler celui qu'en fait le Texte Sacré, en ces termes: Tobie ayant toûjours craint Dieu dès son enfance, & ayant gardé tous ses commandemens, il ne s'attrista, & ne murmura point contre Dieu, de ce qu'il l'avoit frappé d'aveuglement : mais il demeura ferme, & immobile, dans la crainte du Seigneur, rendant graces à Dieu tous les jours de sa vie; & comme ses proches & ses alliez se railloient de sa maniere de vie, en lui disant : Où est vôtre espérance, pour laquelle vous faisiez tant d'aumônes, & vous ensevelissiez les morts; Tobie les reprenoit doucement, & leur disoit, ne parlez point de la sorte; car nous sommes enfans des saints, & nous attendons cette vie, que Dieu doit donner à ceux qui ne violent jamais la fidélité qu'ils lui ont promise.

L'exemple de Tobie.

### *Exemples du Nouveau Testament.*

Il ne faut que jetter les yeux sur un Dieu fait homme pour y voir un parfait modele de persévérance; puisque pour donner l'exemple aux hommes d'une constance inébranlable, il a entrepris & achevé glorieusement l'œuvre pénible de nôtre rédemption, souffrant avec un courage plus qu'humain, pendant trente-trois années, des fatigues, des douleurs, des contradictions étranges, sans que la grandeur, & la longueur de ses peines ait jamais pû le dégoûter de son entreprise; de sorte qu'il a pû dire véritablement à son Pe-

L'exemple du Fils de Dieu.

re, la veille de sa passion: *J'ay achevé l'œuvre que vous m'aviez donné à faire*; & sur la croix, *Tout est accompli!* Car ils n'avoit rien omis, ni en général, ni en particulier, de ce que son Pere lui avoit recommandé, afin même que sa constance parût davantage, il avoit permis au démon de le tenter par le moyen des Scribes, des Pharisiens, & des Prêtres qui l'assûroient que s'il descendoit de la croix, ils croiroient en lui. Mais il n'avoit garde d'en descendre, & de laisser imparfait l'ouvrage de nôtre rédemption, parce qu'il vouloit donner un illustre exemple de persévérance, à tous ceux qui après sa mort croiroient véritablement en lui, & justifier ce qu'il avoit prêché qu'il n'y auroit que ceux qui persévéreroient jusqu'à la fin, lesquels seroient sauvez.

Les autres exemples du Nouveau Testament.

Il seroit inutile de nous étendre sur les autres exemples de persévérance, que nous avons dans l'Evangile. La femme Chananée peut servir de modéle de la persévérance dans la priére. Cette multitude de peuple qui suivit le Fils de Dieu dans le désert, & qui demeura trois jours sans manger, mérita par sa persévérance, la compassion du Sauveur, qui fit en sa faveur ce prodigieux miracle de la multiplication des pains. La persévérance des Apôtres à demeurer en priére dans le Cenacle, où ils s'étoient renfermez après l'Ascension de leur Maître, attira le Saint-Esprit qui descendit visiblement sur eux. La pénitence de saint Pierre, après avoir renié son Sauveur dura jusqu'à la fin de sa vie; & saint Paul espere que le juste Juge, qu'il a fidélement servi jusqu'à la fin, recompensera sa persévérance, de la couronne de gloire: *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi, &c.*

2. Ad Tim. 4.

## *Applications de quelques Passages de l'Ecriture.*

La persévérance dans le bien est un don de Dieu comme l'est la prédestination.

*Misericordia Domini ab æterno, & usque in æternum. Psalm.* 102. Que veut dire le Psalmiste par ces paroles: La misericorde du Seigneur depuis l'éternité jusqu'à l'éternité sur ceux qui le craignent? sinon que sa bonté nous prévient depuis l'éternité par la prédestination, & qu'elle nous accompagne jusqu'à l'éternité par la gloire dont elle couronne ceux qui persévérent. La premiére n'a point eu de commencement, & la seconde n'aura point de fin: & c'est ainsi qu'un abîme attire sur nous un autre abîme. Car enfin, dit Saint Bernard, la persévérance de l'homme, aussi-bien que la prédestination, est une grace de Dieu d'autant plus précieuse, qu'elle est infailliblement suivie d'une gloire inconcevable.

Le Fils de Dieu ne voulut pas descendre de la Croix, pour nous donner l'exemple de la persévérance.

*Si rex Israël est, descendat de cruce, & credemus ei. Matth.* 27. C'étoit en vain que les Juifs crioient au tour de la Croix, *s'il est le Roi d'Israël, qu'il descende tout à l'heure de cette Croix, & nous croirons en lui.* Non, dit saint Bernard, il ne faut pas qu'étant véritablement le Roi d'Israël, il quitte ce qui lui donne droit à la Royauté. Il n'a garde, ajoûte ce Pere, de nous donner occasion de perdre la persévérance. Il n'a garde d'ôter aux Prédicateurs dequoi consoler & fortifier les ames foibles, en leur disant; ne sortez point de la place où Dieu, vous a mises. Car elles en sortiroient sans doute, si elles pouvoient répondre, que le Sauveur, nôtre modéle commun, a abandonné lui-même la sienne. Jesus a donc voulu demeurer jusqu'à la mort sur la Croix, afin d'achever

ſon grand ouvrage, & de nous donner l'exemple le plus admirable qui fut jamais, d'une invincible conſtance. Il eſt aiſé de demeurer en un lieu, & dans une occupation, où l'on ſe plait: mais de ſe plaire dans le travail, & dans la ſouffrance; c'eſt ce qui eſt rare & difficile, & ce qui demande une vertu conſommée.

*Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei. Apocalypſ. 3.* Quiconque remportera la victoire, je le mettrai comme une colomne dans le Temple de mon Dieu. Le Temple du Seigneur étant éternel, les colomnes qui le ſoûtiennent, c'eſt-à-dire, les Saints qui entreront dans cet heureux ſejour; ces colomnes, dis-je, ſelon l'expreſſion du Saint-Eſprit, ſont éternelles; & comme elles ont été fermes ſur la terre, elles ſeront inébranlables dans le Ciel.

Les Saints demeureront inébranlables dans le bonheur qu'ils poſſederont dans le Ciel, comme leur perſévérance les a rendu tels ſur la terre.

## PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

### *Paſſages & Penſées des Saints Peres ſur ce ſujet.*

*Unde eſſet magnum perſeverare; niſi inter moleſtias, tentationes, & ſcandala eſſet perſeverandum.* Auguſtinus Serm. ſuper Pſalm. 51.

Quel mérite y auroit-il dans la perſévérance, s'il ne falloit perſévérer au milieu des peines, des tentations, & des ſcandales.

*Non eſt magnum inchoare quod bonum eſt, ſed conſummare, hoc ſolum perfectum eſt.* Idem.

Ce n'eſt pas quelque choſe de grand que de commencer le bien, toute la perfection conſiſte à le conſommer.

*Non quaruntur in Chriſtianis initia, ſed finis & perſeverantia. Paulus male cœpit, ſed bene finivit; Juda laudantur exordia, ſed finis proditione damnatur.* Hieronym. contra Jovinianum, & in Epiſt. ad Furiam.

Ce ne ſont pas les commencemens que l'on cherche dans un Chrêtien, mais la fin & la perſévérance. Paul a mal commencé, mais il a bien fini; on loüe les commencemens de Judas, mais on déteſte ſa fin, à cauſe de ſa trahiſon.

*Recte inchoare, & non conſummare recte, monſtri, portentique eſt ſimile.* Idem.

Commencer bien, & ne point continüer de même, c'eſt une eſpece de monſtre & de prodige.

*Non enim capiſſe ſed permanſiſſe virtutis eſt.* Idem, Epiſt ad Vital.

La vertu conſiſte, non pas à bien commencer, mais à perſévérer.

*Non tam initia ſunt in bonis ſtudiis laudanda, quam finis.* Idem, in Epiſt. Pauli ad Galat.

Dans la pratique du bien, on ne doit pas tant loüer les commencemens que la fin.

*Sicut qui adverſo flumine limbum trahit, ſi remiſerit manus, ſtatim retrò labitur, & fluentibus aquis, quo non vult ducitur; ſic humana conditio, ſi paulum ſe remiſerit, diſcet fragilitatem ſuam.* Idem, l. 3. contra Pelaginm.

De même qu'un homme qui tire un batteau contre le courant d'un fleuve, retourne en arriere, & eſt emporté par la violence des eaux, dés qu'il ceſſe de tirer; ainſi dés qu'on ſe relâche dans le chemin de la vertu, on ſent bien-tôt ſa fragilité.

*Multò eſt tolerabilius certamen non capiſſe quam captum reliquiſſe conflictum, & factum ex bono praliatore vel etiam victore, captivum.* Auguſtinus de continent. c. 14.

Il vaut beaucoup mieux n'être point entré en lice que de reculer aprés s'être engagé au combat, de devenir captif de combatant, ou même de vainqueur qu'on étoit.

*Capiſſe multorum eſt, ad culmen perveniſſe, paucorum.* Hieronym.

Pluſieurs commencent, mais peu parviennent au but.

*Incaſſum bonum agitur ſi ante vitæ terminum deſeratur, quia fruſtrà velociter currit, qui prius quàm ad metas venerit, deſi-*

C'eſt en vain qu'on entreprend le bien, ſi on l'abandonne avant la mort; comme c'eſt en vain que l'on court, ſi on perd haleine

*cit.* Gregor. l. 1. Moral.

*Bonam vitam ego puto, mala pati, & bona facere, & sic perseverare usque ad mortem.* Bernard. Serm. 2. in vigil. SS. Petri & Pauli.

*Persistamus in cruce, moriamur aliorum manibus, non nostrâ levitate.* Idem, Serm. in Parasceve.

*Absque perseverantiâ, nec qui pugnat victoriam, nec palmam victor consequitur, vigor virium, virtutum consummatio est.* Idem, Epist. 129.

*Tolle perseverantiam, nec obsequium mercedem habet, nec beneficium gratiam, nec laudem fortitudo; denique, non qui incepit, sed qui perseveravit usque in finem, hic salvus erit.* Idem, ibidem.

*Scias diabolum soli perseverantiæ invidere, quam solam novit à Domino coronari.* Idem, ibidem.

*Quid prodest Christum sequi, si non contingat consequi.* Idem, Epist. 252. ad Guarinum Abbatem.

*Quantumlibet cucurreris, si usque ad finem non perveneris, bravium non apprehendes.* Idem, ibidem.

*Nullum sunt insumpta semel opera pretium relaturi, qui non ad legitimum usque finem ejus, quem scopum sibi præstituerunt, studio propensiore contenderint.* Basil. Epist ad Chilonem discipulum.

*Spes omnes nostra in consummatione atque fine consistunt. Quid mihi prodest, si sata viridantia herbis spem messis ostenderint, & me sub ipso falcis tempore, subitâ vel aëris intemperie, vel pluviarum inundatione, decipiant.* Euseb. Emiss. homil. 5. ad Monach.

*Omnes quidem virtutes currunt, sed una perseverantia coronatur.* Petrus Blesensis. Epist. 22.

*Aliæ virtutes coronam merentur, sed sola perseverantia coronatur.* S. Bonaventura, Diætæ c. 2.

*Profunda oblivione, virtutes illæ sepeliuntur, quas perseverantia non insignivit.* Bernard. Serm. de virt. obedient.

*Non est beatus qui bonum facit, sed qui incessabiliter facit.* Isidor. Hispal. 2. de Synonym.

*Tentatio accidit, persevera usque in finem; quia tentatio non perseverat usque in finem.* August. Tract. 45. in Joannem.

*Asserimus donum Dei esse perseverantiam, quâ usque in finem perseveratur in Christo.* Idem, de bono Persev. c. 1.

*Non potest coronari nisi qui legitime cer-*

avant d'avoir fourni la carriere.

Je crois que c'est bien vivre que de souffrir le mal, & de pratiquer le bien, & persévérer ainsi jusqu'à la mort.

Demeurons attachez à la croix, mourons plûtôt par des mains étrangeres, que par un effet de nôtre inconstance.

Sans la persévérance, celui qui combat ne remporte pas la victoire, ni le vainqueur la palme; c'est la constance & le courage qui mettent le dernier sceau à la vertu.

Otez la persévérance, dés-là ni l'obéïssance ne mérite plus la recompense, ni le bienfait la reconnoissance, ni le courage la loüange; car enfin, ce ne sera pas celui qui aura commencé, mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin qui sera sauvé.

Sçachez que le démon ne porte envie à la persévérance que parce qu'il sçait que c'est elle seule que Dieu couronne.

Que sert-il de suivre Jesus-Christ, si l'on ne parvient pas jusqu'à lui.

Avec quelque vîtesse que vous couriez, si vous ne parvenez au terme, vous ne recevrez pas la couronne.

On ne doit point attendre de recompense des peines qu'on aura prises, si l'on n'a pas eu toute l'ardeur qu'on devoit, pour parvenir à la fin & au but qu'on s'étoit proposé.

Le succès de toutes nos espérances dépend de la persévérance: que me sert-il que des bled en herbes me fassent esperer une abondante moisson, si sur le point de la recüeillir, je m'en vois frustré, soit par les injures de l'air, soit par l'abondance des pluyes.

Toutes les vertus tendent au but, mais il n'y a que la persévérance qui soit couronné.

Les autres vertus méritent la couronne, elle ne se donne cependant qu'à la persévérance.

Les vertus demeurent ensevelies dans un profond oubli dès qu'elles ne sont pas soûtenues & relevées par la persévérance.

Celui-là n'est pas heureux qui fait le bien, à moins qu'il ne le fasse sans relâche.

Etes-vous tenté, persévére jusqu'à la fin; car la tentation ne durera pas toûjours.

Nous assûrons que la persévérance est un don qui nous attache à Jesus-Christ jusqu'à la mort.

Personne ne peut être couronné, s'il n'a bien

*taverit; nullus enim legitime certat, nisi qui in campo usque ad finem certet, & si certat, usque ad finem, legitime certat, ideo merito coronatur.* Idem, vel qnivis alius author. Serm. 8. ad fratres in Eremo.

combattu, & personne ne combat bien, s'il ne reste sur le champ de bataille jusqu'à la fin, & s'il y reste jusqu'à la fin, on peut dire qu'il a bien combatu, & par consequent il mérite la couronne.

*Multorum est incipere, sed perseverantium parvus est numerus.* Idem, ibidem.

Plusieurs commencent, mais le nombre de ceux qui persévérent est bien petit.

*In ipsa oratione Dominicâ quando oratur à sanctis, nihil pene aliud quàm perseverantia posci intelligitur.* Idem, de bono persev. c. 2.

Il semble que tout ce que les Saints demandent à Dieu dans l'Oraison Dominicale, n'est autre chose qne la persévérance.

*Te, Domine, nemo amittit, nisi qui dimittit.* Idem, l. 4. Confess. c. 9.

Personne ne vous perd, ô mon Dieu, qu'il ne nous ait abandonné le prémier.

*Virtus boni operis perseverantia est; huic soli redditur corona justitiæ.* Bernard. de Pass. c. 14.

Le mérite des bonnes œuvres ne vient que de la persévérance, elle seule reçoit la couronne de justice.

*Æternitatis quandam imaginem perseverantia præ se fert; sola est cui æternitas redditur, vel potius quæ æternitatem homini reddit, dicente Domino, qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.* Idem, l. 5. de consid.

La persévérance est une espece d'image de l'éternité; c'est elle seule qni est récompensée d'un bonheur éternel, ou plûtôt qui le procure à l'homme, selon la parole de Jesus-Christ, qui nons assûre que celui-là sera sauvé qui persévérera jusqu'à la fin.

*Mutatur quisque morum varietate, & fit alter, in quo non cognoscitur quod fuit, & incipit esse quod non fuit, sui degener, grave autem est in pejus mutari.* Ambros. Epist. 1.

Le changement de mœurs fait changer l'homme, & le rend tout autre; de sorte qu'on ne le reconnoit plus pour ce qu'il étoit, & qu'il commence à être different de lui-même; il dégenere insensiblement, mais c'est un état bien déplorable, de devenir pire qu'on n'étoit auparavant.

*In stadio terrestri, unus qui prior venerit, coronatur; in cælesti vero stadio quisquis pervenerit, coronam promeretur.* Chrysost. Homil. de fide, spe, & charitate.

Sur la terre pour remporter le prix de la course, il faut arriver le prémier; mais pour méritet une couronne dans le Ciel, il suffit d'arrivet.

*Hortamur vos, per communem fidem, ut gloriam nostram, forti & perseveranti virtute teneatis; adhuc in sæculo sumus, adhuc in acie constituti, de vitâ nostrâ quotidie dimicamus.* Cypr. l. 1. Epist. 1.

Nous vous exhortons par la foy qui nous est commune, de travailler avec courage & constance, pour la gloire qui nous est proposée à tous; nous sommes encore dans le siecle, nous sommes encore dans la mélée; c'est pour la vie éternelle que nous combatons tous les jours.

*Maximum judicium malæ mentis, fluctuatio, hoc ergo à te exige ut qualem institueris præstare te, talem usque ad vitam serves.* Seneca. Epist. 120.

L'inconstance est la marque d'un esprit mal disposé; faites-vous donc nne loy, de garder jusqu'à la mort la conduite que vous vous serez prescrite.

*Ante omnia hæc cura, ut constes tibi, majus est ut proposita custodias, quàm ut honesta proponas.* Idem, de otio sap. c. 2.

Que vôtre premier soin soit d'être toûjours constant, c'est une chose plus loüable de garder ses bonnes résolutions, que de former de beaux projets.

## PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

### *Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.*

Definition de la persévérance, & ce qu'il faut sçavoir pour avoir une claire notion de cette vertu.

*Saint Thomas 2. 2. quest. 137. art. 2.*

LA persévérance est une vertu spéciale, qui nous fait supporter genereusement la longueur & la durée des peines, qui se rencontrent dans les operations vertueuses, ou bien par laquelle quelqu'un persiste en quelque bien difficile jusqu'à la fin de sa vie. C'est la définition de saint Thomas, à laquelle on doit s'arrêter comme à la plus réguliére, & à laquelle celles de saint Augustin, de saint Basile, de saint Jerôme, & de saint Bernard se réduisent. C'est une vertu, & par consequent une habitude permanente qui demande qu'on continuë non-seulement jusqu'à la fin de chaque action vertueuse; mais jusqu'à la fin de la vie. C'est une vertu spéciale, dit le même Saint Docteur, parce qu'elle a une difficulté spéciale à vaincre, sçavoir, la longueur & la durée du temps qu'elle nous doit maintenir dans la poursuite du bien, & dans la pratique des bonnes œuvres jusqu'à la fin. Car cette longue & pénible carriére est assez de conséquence pour avoir une vertu particuliére qui soit occupée à sa conduite & à sa direction. On ajoûte, pour supporter la peine, & vaincre la difficulté qui naît de la longueur & de la durée des peines inséparables de l'exercice des vertus, en quoi elle est distinguée de la constance, qui consiste à vaincre les difficultez qui naissent d'ailleurs que de la durée, & de la longueur de ces difficultez, quoi que ces deux vertus soient subordonnées à la force. La condition de persévérer jusqu'à la fin, marque qu'il y a une persévérance, qui se contente de ne point se désister de l'acte de vertu qu'on a entrepris, jusqu'à ce qu'il soit parfait & achevé; mais outre cela, qu'il y a une persévérance qui demande qu'on continuë jusqu'à la fin de sa vie; à quoi il faut ajoûter que quoique cette persévérance soit une vertu spéciale, elle s'étend cependant à toutes les vertus dont les actes sont de plus longue durée, comme de persévérer toute sa vie dans la pauvreté, dans l'obéissance, dans la foi & dans toutes les vertus.

Explication nette de tout ce qui regarde la persévérance.

Pour ne rien confondre en cette matiére, il faut supposer que le nom de persévérance peut être pris en trois significations.

La premiére, lorsqu'il signifie un don de Dieu, par lequel on persévére en sa grace, jusqu'à la fin de sa vie. Don que le Concile de Trente appelle grand: *Magnum illud perseverantiæ donum.* Don si necessaire au salut, que sans lui, il n'y a point de salut. Don que Dieu fait à qui il lui plaît, & que néanmoins il ne refuse qu'à ceux qui s'en rendent indignes. Don que nous pouvons impétrer en le demandant humblement; mais que nous ne pouvons pas mériter d'un mérite de condignité, comme l'enseigne saint Augustin, au livre qu'il en a composé. Don que l'on n'est pas assuré d'avoir, parce qu'on ne l'a jamais que lors qu'on cesse de vivre. Don enfin, qui par son incertitude nous doit tenir dans une profonde humilité & dans une entiére dépendance de la miséricorde de Dieu, & faire opérer nôtre salut avec crainte & tremblement. & ce n'est pas de la persévérance prise en ce sens que nous parlons ici.

En

En second lieu, la persévérance peut être prise pour une volonté ferme & constante de persévérer dans le bien, & en ce sens, elle est commune à toutes les vertus; parce qu'il n'y en a pas une, qui ne s'attache fermement à son objet, & qui ne nous porte à une constante volonté de l'embrasser en toutes les occasions. Qui est humble, par exemple, veut l'être toûjours, par le seul motif de l'humilité; autrement s'il ne vouloit l'être que pour un temps, & en certaines rencontres, il ne seroit pas veritablement humble. Il en est de même de toutes les vertus, lesquelles sont persévérantes, quant à la volonté de persevérer. C'est ainsi que les Jurisconsultes ont défini la justice, une constante & perpétuelle volonté de rendre à chacun ce qui lui est dû. Ce n'est pas que pour être juste aujourd'hui, il faille l'être toute sa vie: mais il est necessaire d'avoir cette volonté actuelle, ou habituelle de l'être toûjours, ce qui est propre de toutes les vertus. Il faut néanmoins se donner de garde de tomber dans l'erreur des hérétiques, qui se sont imaginez que celui qui a une fois la charité, ne la peut perdre, ce qu'ils disent aussi de la foi; mais il n'y a rien de plus contraire à l'Ecriture, à la raison, & à l'expérience, ni de plus directement opposé à la doctrine des Prophétes & de Jesus-Christ même.

Enfin, la persévérance est une vertu spéciale & particuliere, par la raison que nous avons apportée de saint Thomas; sçavoir, que la vertu est une habitude qui surmonte la difficulté, qui se rencontre en la poursuite du bien qui est renfermé dans son objet. Il faut donc admettre une vertu spéciale, là où il y a un bien spécial, & une spéciale difficulté. Or on peut considerer deux sortes de difficultez en chaque vertu, l'une qui vient de l'objet, comme il est difficile de s'humilier, & c'est pour cela qu'on admet la vertu d'humilité. L'autre difficulté qui se rencontre dans la pratique des vertus, vient de la longueur du temps, parce qu'il est difficile de persister long-temps dans la pratique de ce qui est honnête, à cause du travail qu'il y a, & que naturellement l'homme se lasse d'une même chose, principalement lors qu'il se faut surmonter soi-même; c'est pourquoi il faut une vertu particuliére pour continuer dans cette pratique, & c'est ce qu'on appelle persévérance, que le même saint Thomas définit ailleurs, une demeure stable & perpétuelle dans ce que l'on a une fois entrepris avec raison, après l'avoir bien consideré: *Perseverantia est in ratione bene considerata, stabilis & perpetua permansio.* 2.2.quaest. 28. art. 2.

Trois véritez que l'on peut tirer de tout ceci.

De cette définition, & de tout ce que saint Thomas enseigne de la persévérance, on peut tirer ces trois véritez. La premiére, qu'elle est une vertu renfermée dans toutes les autres; quant à la matiére, parce qu'elle n'en a point de propre; mais elle embrasse universellement tout le bien que les autres partagent entre elles, y ajoûtant seulement le soin d'empêcher qu'on ne s'en dégoûte, ou qu'on ne s'en lasse. La seconde, que la persévérance ne se pratique jamais seule, mais qu'elle est toûjours jointe à quelque autre vertu. La troisiéme, que sans elle rien n'est parfait & accompli, parce que sans elle, on se lasseroit, & on se desisteroit de l'exercice des bonnes œuvres.

Comparaison des trois sortes de persévé-

On peut comparer les trois sortes de persévérance dont nous avons parlez, pour en connoître mieux la difference. 1°. Celle qui nous fait mourir en la grace de Dieu, n'est pas proprement une vertu; mais un don de Dieu,

rances que nous avons rapportées.

par lequel il nous appelle à lui lors que nous sommes en grace, & il se peut faire qu'un homme qui a mal vécu toute sa vie, meure aussi-tôt après avoir fait un acte de contrition: en ce cas il a le don de la persévérance, n'en ayant jamais eu la vertu. Au contraire, il peut arriver qu'un homme qui a pratiqué long-temps cette vertu durant sa vie, vienne à commettre un peché mortel sur la fin, & qu'il meure en cet état sans le don de persévérance. 2°. Si on la prend pour une volonté ferme & constante de persévérer dans le bien jusqu'à la fin; il n'y a point de vertu qui soit sans cette volonté, chacune en sa propre matiére. Et en ce sens il y a autant de persévérances qu'il y a de vertus qui nous portent à vouloir persévérer dans le bien, qu'elles se proposent pour leur fin. 3°. Enfin si on la prend pour une habitude spéciale, qui surmonte les difficultez qui naissent de l'ennui, causé par la longueur du travail & par la continuité des bonnes actions, c'est proprement la vertu de persévérance dont nous parlons, & qui est necessaire à tous les Chrétiens.

Ce qu'enseigne le Concile de Trente sur la persévérance.

Ce Concile nous enseigne deux choses bien considérables touchant la persévérance. 1° Qu'à l'égard de la persévérance finale, personne, sans une révélation particuliére, ne se peut promettre d'une certitude absolüe, ce don si excellent, qui est le grand effet de la miséricorde. 2°. Voicy ce qui est plein de consolation. Tous, dit le même Concile, doivent avoir une ferme espérance dans le secours de Dieu, qui ne nous manquera jamais, si nous ne manquons nous-mêmes à la grace. Celui qui a commencé en nous, achevera son ouvrage, & nous ayant donné la volonté, il nous donnera le pouvoir, si nous n'y mettons point d'empêchement: ***Deus enim non deficiet, nisi ipsi illius gratiæ defecerimus; sicut cœpit bonum, ita & perficiet operans velle & perficere.***

Ce qu'enseigne saint Augustin sur ce sujet 1. de persev.

Les reprouvez, dit saint Augustin, ne pourront point se plaindre légitimement, ni dire pourquoi sommes-nous réprouvez; puisqu'on ne nous a pas donné le don de persévérance: ***Non se excusabunt, dicentes quare damnamur qui perseverantiam non accepimus?*** Car on leur dira, malheureux! Vous eussiez persévéré dans la doctrine qu'on vous avoit apprise, & que vous aviez embrassée, si vous eussiez voulu: ***Dicetur tibi, ô homo! in eo quod audieras & tenueras, perseverares, si velles.*** Lorsque Dieu a conduit une ame dans l'état de la justice, il ne l'abandonne jamais, si elle ne l'abandonne auparavant: ***Ipse enim Deus, cum ad justitiam deduxerit, non deserit, nisi deseratur.*** Nous ne devons jamais douter de la volonté de Dieu, elle sera toûjours tres-bonne; mais nous devons toûjours nous défier de la nôtre.

Les degrez de cette vertu de persévérance.

S. Thomas 2.2.qu.137. art.1.ad 2. Idem. quest. 136.art.5.

Il y a selon saint Thomas, plusieurs degrez en cette vertu; car 1°. il faut que chacun s'efforce de persévérer dans les bonnes œuvres qu'il a entreprises, & qu'il n'ait pas moins de zéle pour les achever, qu'il en a eu pour les commencer. 2°. Il faut qu'il demeure dans l'état & dans l'emploi, où la providence l'a appellé, sans que jamais il en sorte par libertinage, ou par caprice; mais ce qu'il doit principalement tâcher de faire, 3°. c'est de persévérer dans la grace jusqu'à la mort; de sorte que si par malheur, il vient à tomber en quelque peché, il se releve au plûtôt, & continüe à marcher avec plus de ferveur que jamais dans la voye du Ciel.

La liaison qu'il y a entre la persé-

Mais enfin, pourroit-on dire, cette vertu de la persévérance dépend de la grace de la persévérance, & cette grace de la persévérance dépend tellement

de Dieu que nous ne pouvons pas la mériter. Il est vrai que quoi que nous fassions, nous ne pouvons mériter ce don de la persévérance finale, d'un mérite parfait; mais nous pouvons l'obtenir par un mérite de bienséance, que les Théologiens appellent de congruité, fondé sur la miséricorde de Dieu, qui consiste en ce que voyant que l'homme fait de son côté ce qu'il peut pour accomplir sa Loi, & persévérer dans son obeïssance], il se sent émû de lui donner cette grace spéciale, qui ne lui est pas dûë, & de lui accorder la persévérance finale qui est le don des dons. Or de la sorte on peut mériter la persévérance finale, & quiconque trouveroit à rédire à cette proposition, seroit peu versé dans la Doctrine des Peres, & dans les principes de la Théologie.

vérance vertu jusqu'à la fin, & le don de la persévérance finale.

Quand les Peres & les Théologiens nous parlent de la prédestination, ils nous la font concevoir comme une chaîne composée de plusieurs anneaux entrelassez les uns dans les autres. Du côté de Dieu cette chaîne est une suite de moyens & de graces, que Dieu a préparées à ses Elûs, pour les faire arriver infailliblement, quoique librement à la gloire. Du côté de l'homme, cette chaîne est une continuation de plusieurs actes; tous ces actes sont autant d'actes de persévérance Chrétienne, & en cela, ils sont tous de même nature: mais il y en a un dernier, auquel aboutissent tous les autres, & que nous appellons persévérance finale, parce qu'il est le dernier qui couronne tous les autres. Or il s'ensuit de-là, que si dans l'accomplissement de nos saintes résolutions nous avons toûjours persévéré, nous avons une disposition au salut éternel, & que cette disposition nous conduit à la gloire, comme nous assûre le Fils de Dieu lui-même: *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit*. Passage, dit saint Augustin, qui doit être entendu, non pas du don; mais de la vertu de persévérance, parce qu'autrement cette persévérance ne pourroit pas dépendre de nous. Or il est certain que nôtre bonheur est non-seulement un effet de la miséricorde de Dieu; mais encore de nôtre fidélité, & de la coopération de nôtre volonté, & ainsi que Dieu ne refuse jamais le don de la persévérance finale à ceux qui ont persévéré dans la fidélité à son service.

Suite du même sujet.

Matth. 10.

L'esprit d'un Chrétien doit être affermi dans la conviction des véritez qui le portent à la vertu; sa volonté doit être affermie dans l'amour des vertus pour en venir à la pratique; & c'est cette fermeté inébranlable de ces deux puissances de l'ame, qui fait la persévérance: Car si l'esprit est si fortement attaché à la créance des véritez de la foi, qu'il ne croye rien de plus certain; & si la volonté est tellement éprise de l'amour de la vertu, qu'elle considére tout le reste comme de la boüe; alors on aimera mieux tout perdre, sans excepter la vie même, que de renoncer à la foi des veritez, & à la pratique des vertus Chrétiennes.

Ce qui fait la persévérance, & le moyen de s'affermir inébranlablement dans le bien.

La vraye persévérance consiste plûtôt dans la fin, que dans les moyens: Car ce n'est pas changer de résolution, que de changer d'industrie pour la faire réüssir. On n'abandonne pas un art, quand on change d'instrument pour y travailler; & l'on ne blâme point un voyageur, qui quitte son premier chemin, pour en prendre un qui le conduit mieux à son terme. Il est vrai cependant, qu'une ame inquiéte & volage, qui naturellement aime à changer de pratique, & qui le fait plûtôt par humeur que par raison, recule souvent plus qu'elle n'avance.

Le changement de pratiques n'est pas contraire à la persévérance.

## PARAGRAPHE SIXIE'ME.

### *Les endroits choisis des Livres spirituels, & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.*

L'importance de la persévérance, sans laquelle tout le reste est inutile.

IL n'est pas rare de voir des Chrétiens entrer dans la voye de justice: un mouvement de dépit contre ce monde pour qui nous faisons tout, & qui ne fait rien pour nous; l'infidélité de cette personne à qui nous avons tout sacrifié; la mort de cet ami; la perte de ce procez; le renversement de cette fortune, & mille autres motifs d'une pareille nature sont capables de nous faire retourner à Dieu comme au seul qui peut nous consoler dans nos peines & dans nos chagrins; mais une expérience journaliére nous apprend combien durent peu ces sortes de conversions, & nous fait voir qu'après que le temps a diminué ou effacé les impressions, que ces sujets avoient fait dans nos esprits, ou dans nos cœurs, nous nous attachons de nouveau aux créatures avec plus de violence que jamais: cependant c'est de la seule persévérance que dépend tout nôtre salut; & la couronne n'est promise qu'à celui qui persévérera jusqu'à la fin. Tout le bien, dit saint Grégoire, que nous pourrions avoir fait pendant un tems seroit perdu, si nous en interrompions la pratique avant le dernier instant de la vie: de même que celui-là n'emporteroit pas le prix de la course, qui auroit volé, pour ainsi dire, au commencement; mais auquel les forces auroient manqué avant que d'avoir atteint le but. *L'Abbé Monmorel, Discours sur l'Evangile du 4. Dimanche de Caréme.*

La marque d'une véritable conversion est la persévérance.

Remarquez, je vous prie, que la persévérance dans la grace est la grande marque que l'Evangile nous a laissée de la vérité des conversions que JESUS-CHRIST a operées. Comment sçavez-vous que saint Pierre a été converti, il est bien dit que JESUS-CHRIST le regarda; il est bien dit que cet Apôtre pleura: mais ce qui doit vous faire croire qu'il a été véritablement converti & qu'il a reçu la grace, c'est qu'il a persévéré. Comment est-ce que saint Mathieu a été converti? Il est bien dit que JESUS-CHRIST l'ayant vû assis dans son bureau, lui commanda de le suivre, & que ce publicain se leva aussi-tôt & le suivit: mais ce qui m'assûre davantage de sa conversion, c'est qu'après avoir suivi JESUS-CHRIST il ne l'a jamais quitté. La persévérance dans la grace & le renoncement pour toûjours au peché, me répondent de la conversion de l'un & de l'autre. *Monsieur Joli, prône pour le premier Dimanche d'après Pâques.*

Sans la persévérance tout le bien que nous avons fait est inutile.

Sans la persévérance, tout le bien que vous avez fait est inutile; toutes les mortifications que vous avez embrassées, toutes les pénitences que vous avez acceptées, ou que vous vous êtes imposées vous-mêmes; tout cela vous est inutile. Quand vous auriez donné tout vôtre bien aux pauvres, quand vous vous seriez déchiré le corps de haires & de disciplines; quand vous l'auriez mis tout en sang, quand vous auriez seul enduré autant de supplices que tous les martyrs ensemble en ont souffert, si par malheur pour vous, dans le dernier moment de vôtre vie, vous veniez à manquer de persévérance, & de fidélité à vôtre Dieu; tout cela ne vous servira de rien. C'est un article de foi, si vous n'aviez cette persévérance dans la grace, tout cela ne vous serviroit de rien.

Qui est-ce qui sera sauvé ? sera-ce celui qui a combatu ? non ; plusieurs ont combatu vaillamment qui sont maintenant dans les Enfers ; sera-ce celui qui a couru ? non ; plusieurs ont couru dans la voye de Dieu, & qui s'étant relâchez, ont été réprouvez ; sera-ce celui qui a eu la foi ? non ; une infinité l'ont euë, & une infinité de gens sont malheureusement damnez. Qui est-ce qui sera donc sauvé ? ô Dieu de vérité, apprenez-nous ce grand secret ! Ce sera celui qui aura persévéré jusqu'à la fin. *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. Le même.* Matth. 10.

Nous découvrons ici les différens mouvemens de la nature & de la grace, dans le temps de l'adversité : La nature, parce qu'elle est foible, s'abbat, se resserre, se plaint ; mais la volonté soûtenuë de la grace divine, s'éleve, se dilate, & s'offre, si c'est l'ordre de Dieu, à soûtenir encore davantage. Quoy qu'il se présente à l'ame des actions à faire qui lui paroissent impossibles, elle ne laisse pas de les entreprendre avec courage, persuadée que pour l'ordinaire, cette impossibilité est encore plus un effet de sa crainte que de sa foiblesse:& elle expérimente enfin, que par le secours de Dieu & la confiance qu'elle a en lui, ce qui sembloit devoir l'abbatre, n'a servi qu'à la fortifier. Les deux animaux attelez au chariot qui portoit l'Arche du Dieu d'Israël, quoy qu'ils regardassent derriere, & qu'ils témoignassent par leurs mugissemens, la douleur qu'ils sentoient de se voir éloignez de leurs petits, & de leur pâturage, marchoient néanmoins toûjours par le mouvement que Dieu leur donnoit, sans se détourner ni à droit ni à gauche, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivez au lieu, où on les devoit immoler. Ainsi la répugnance de la nature n'empêche pas le serviteur de Dieu d'avancer dans la voye de la vertu, & ne diminuë pas le mérite de son sacrifice : au contraire se dévouër à tous les travaux d'une vie austere, persévérer sans écouter la chair & le sang, & s'offrir ainsi à Dieu, comme une Hostie vivante, est la plus grande preuve qu'on lui puisse donner du désir qu'on a de lui plaire : mais celui qui se décourage, & qui recule dans les contradictions, montre clairement le peu de progrez qu'il a fait, & qu'il ne persévérera pas. *Pris de la deuxiéme partie du livre des Souffrances de* JESUS-CHRIST *durant sa Passion. 49. Souffrance, traduit par le Pere Alleaume.*

Il ne faut point se laisser abbatre, mais persévérer dans le travail.

Ces grands exemples montrent aux Chrétiens de quelle maniere ils se doivent comporter, lors qu'ils ne peuvent sans peché s'exempter de quelque peine, ou se dispenser de quelque charge. Ils doivent bien se donner de garde de descendre de la croix, ou de souffrir qu'on les en retire ; ainsi ceux qui vivent en religion, & dont la vie est un long martyre, doivent accomplir constamment les vœux qu'ils ont faits. Ainsi les personnes engagées dans le mariage, doivent en porter le joug sans se plaindre : s'il arrive que le mari ait une femme de mauvaise humeur, ou que la femme ait un mari fâcheux & brutal. Ainsi les esclaves privez pour toûjours de la liberté, les criminels condamnez à passer toute leur vie en prison, les malades affligez de quelque mal incurable, les pauvres qui ne sont plus en état de se soulager : tous ceux-là, & d'autres semblables ont besoin d'une longue patience ; & s'ils veulent porter leur croix gayement & avec mérite, il ne faut pas qu'ils arrêtent leur vûë sur la croix même qui n'a rien que de ré-

Il faut persévérer dans l'état où Dieu nous a placé, quelque difficulté qu'ō y trouve.

butant ; mais sur celui de qui elle vient, qui est le Pere des misericordes, sans la providence duquel rien ne se fait en ce monde. *Bellarmin, livre des sept paroles de* JESUS-CHRIST *sur la croix, ch.* 18.

Comme on se lasse de tout, la persévérance dans le bié est necessaire.

L'expérience nous apprend que comme la diversité plaît, aussi la continuité des même choses déplait. Nous ressemblons à ces malades qui s'ennuyent de demeurer trop long-temps dans le lit, & qui trouvent du soulagement à en sortir & à s'y mettre. Non-seulement le trop de travail, mais encore le trop de repos nous ennuye, & quand nous sommes obligez de continuer un même exercice, on en prend du dégoût, comme de manger toûjours d'une même viande; que si d'ailleurs il y a difficulté dans l'action à cause de son objet, la continuation en est encore plus difficile. On se lasse de voguer contre le courant de l'eau, & de monter une haute montagne sans prendre un peu de repos. On perd l'haleine en courant, & à force de parler on pèrd quelquefois la parole. Ce n'est donc pas merveille, s'il s'en trouve, qui font de puissans efforts sur eux-mêmes au commencement de leur conversion, lesquels peu à peu se relâchent de leur premiére ferveur. Cependant on ne loüe pas les commencemens des Chrétiens, dit saint Jérôme, mais la fin, & la persévérance est la vertu des bonnes œuvres; parce que c'est elle qui roidit le courage contre l'ennui, que la continuité des actions vertueuses a coûtume de causer en nous. *Le Pere Duneau, Sermon pour le deuxiéme Jeudy de Carême.*

Il est difficile de persévérer parce qu'on se relâche peu à peu.

La fragilité humaine est si grande, que rarement on persévére dans le même train de vie, & de régularité que l'on a commencé. La ferveur se ralentit peu à peu, & l'on s'ennuye enfin de violenter la nature corrompüe; plusieurs objets se présentent à nos sens avec de puissans attraits qui nous seduisent: La sensualité oppose ses mouvemens à la raison, & ne veut pas être privée pour toûjours des douceurs de la vie. Quoy, dit-elle, faudra-t-il se passer éternellement de ce plaisir? travailler incessamment sans se donner du repos, ou souffrir continuellement sans relâche? Si la raison la veut forcer, comme elle le doit, & la tenir en bride comme une bête farouche, il s'éleve un triste & sombre nuage dans l'appetit qui obscurcit la sérenité de l'ame, les chagrins, les ennuis, les dégoûts, les inquiétudes entrent en foule. La volonté, si elle n'est fortifiée par la grace, ne fait plus paroître tant de vigueur: on accorde à la nature un peu plus qu'auparavant, on sert Dieu purement dans les termes de l'obligation, &c. *Le même.*

La persévérance adoucit la peine & le travail de la vertu.

C'est la persévérance qui modere la tristesse que la durée des œuvres penibles excite dans l'appetit, qui facilite le cours ordinaire des autres vertus. L'homme de bien est semblable à un horloge, dont il faut monter les roües, & relever les poids de temps en temps, autrement il s'arrêtera. Les vertus comme les roües qui le font marcher dans la voye des commandemens & des conseils ; mais à la longue elles s'arrêtent, & n'ont plus de mouvement, si la persévérance ne les met en état de se mouvoir comme auparavant, & quand la tristesse nous abat, causée par la continuation du travail qu'il y a de remplir toûjours ses devoirs avec exactitude, c'est elle qui la combat, & qui nous maintient dans l'exercice des vertus. *Le même.*

Sans la

En la voye de Dieu ne pas avancer, dit-on, c'est reculer, & retourner en

arriere. *In via Dei non progredi regredi est.* De là vient qu'il arrive fort souvent que faute de persévérance, on quitte tout à fait la pratique de la vertu, & qu'on s'abandonne peu à peu aux vices & aux désordres. Plût à Dieu qu'une triste expérience ne nous fit pas si souvent sentir cette vérité. Combien en a-t-on vû qui après avoir bien commencé, ont fini malheureusement? à qui l'on pourroit faire le réproche que saint Paul fait aux Galates: *Sic stulti estis, ut cum spiritu caperitis, nunc carne consummemini.* Hé! vous étiez si charitable, si sobre, si modeste, si ardent à toutes les bonnes œuvres, comment avez-vous changé de mœurs & d'humeur en si peu de temps? Non, sans la persévérance, il n'y a rien de parfait ni d'accompli. Elle couronne les bonnes œuvres, & les rend utiles au salut, c'est par elle qu'on arrive au bout de la carriere pour remporter le prix & la recompense de la course: *Non coronabitur, nisi qui legitimè certaverit.* Ce n'est pas conbattre selon les loix de la guerre, que de se retirer du champ de bataille, avant que le combat soit fini. Il ne sert de rien d'être vertueux si l'on ne persévére dans la vertu. Au contraire il est quelquefois plus nuisible d'avoir été vertueux & cesser de l'être, que de ne l'avoir jamais été: parce qu'ordinairement ceux qui quittent le bien commencé, tombent dans l'extrémité du mal, & plus ils ont été bons & vertueux, plus ils deviennent vicieux & méchans. *Le même.*

Persévérance on recule plus dans la vertu qu'on n'y avance.

*Ad Gala.* 3.

2. *ad Timoth.* 1.

Si vous (mon cher Auditeur) qui dans ces saintes solemnitez prétendez avoir reçû la grace de Dieu, si vous n'étes dans la disposition de conserver cette grace, si vous n'étes résolu d'entreprendre tout, & de vous priver de tout, afin de vivre de cette grace, si par l'expérience que vous avez de vous même, vous prévoyez que cette grace ira s'affoiblissant de jour en jour, & que vous n'y apportiez point de reméde, ni de précaution; si cette grace, qui est la vie de vôtre ame, au préjudice de vos résolutions, a été étouffée par le peché, si les passions, ausquelles vous avez renoncé aux pieds des autels, viennent à reprendre le même ascendant qu'elles avoient auparavant, si vous ne renoncez à vos prémiers désordres, si au lieu de vous affermir dans le bien par la force du Sacrement, vous donnez à cette grace une fragilité maudite, je dis hardiment avec l'Apôtre: Vous n'êtes pas ressuscitez, & le mystere de la résurrection n'a pas eu en vous l'effet qui lui est propre, qui est de conserver la grace, & d'y persévérer. *Le Pere Bourdaloüe, Sermon pour le Lundy de Pâques.*

Aprés avoir reçû la vie de la grace il faut la conserver & persévérer dans cet état.

Tous les Théologiens conviennent qu'il y a dans cette vie de certains signes, par lesquels on peut reconnoître, ou du moins conjecturer qui sont ceux qui doivent ressusciter à la gloire, & être du nombre des prédestinez; mais les mêmes Théologiens tombent d'accord que la plûpart de ces signes ne sont que des signes équivoques, des signes sujets à l'erreur, des signes dans le discernement desquels il arrive tous les jours qu'on se trompe. Cependant s'il y a aucun de ces signes, sur lesquels on puisse faire fond, c'est nôtre persévérance dans la grace; pourquoy? parce que cette persévérance commence à exprimer dans nous, l'état heureux où nous aspirons, parce que cette persévérance nous conduit naturellement à ce souverain bonheur, & enfin parce que cette persévérance nous fait mériter une grace spé-

La persévérance dans la grace est un signe de prédestination.

ciale pour arriver à ce même bonheur. *Le même.*

Les justes par le moyen de la persévérance, representent l'état de la resurrection.

Au lieu que les hommes du siecle sont comme des roseaux fragiles, agitez par mille passions, qui succombent à la crainte, qui cedent aux respects humains, qui plient aux adversitez, qui se laissent emporter par la prosperité, (qui est l'état dans lequel saint Paul dépeignoit la créature sujette à la vanité du pécheur) les justes au contraire fortifiez par cette persévérance dont ils se sont fait une loi, élevez au-dessus de toutes choses, vainqueurs du monde & d'eux-mêmes, expérimentent cet état bienheureux qui suit la résurrection; pourquoy? parce qu'ils ne vivent plus dans cette alteration de vie & de mort, dans cette vicissitude de grace & de péché; parce qu'ils ont, si j'ose parler ainsi, une volonté déterminée à vouloir & à faire le bien, qu'ils font un petit paradis sur la terre, qu'ils menent dès ici bas une vie de predestinez, avec cette différence, qu'ils ont sur la terre par mérite ce que l'état de la résurrection donne aux bienheureux par nécessité. *Le même.*

Tous ceux qui persévérent dans le bien dans le Christianisme reçoivent la recompense.

1. *ad Corinth.* 9. *Ibidem.*

Quand la carriere est ouverte, dit saint Paul, tous ont droit d'y courir; mais il n'y en a qu'un qui remporte le prix: *Nescitis quod multi in stadio currunt, sed unus accipit bravium.* Il n'en est pas de même des Chrétiens: car hélas! où en serions-nous, si nous étions sujets à la même loi? Il n'y a personne de vous à qui je ne puisse dire avec le même Apôtre: *Sic currite ut comprehendatis.* Ne croyez pas être frustrez de la récompense par la multitude des competiteurs: il y a assez de richesses dans les trésors de Dieu, pour en donner à tout le monde; Dieu est un libéral rémunérateur, il ne veut pas que le prix de l'un serve à la confusion de l'autre; il veut couronner tous ses Athletes. *Omnes Athletas suos desiderat coronari*, dit un saint Pere. *Le même.*

L'homme qui est inconstant de sa nature participe à l'immutabilité de Dieu, par le moyen de la persévérance.

*Jacob.* 1 *Job.* 14.

Il n'y a que Dieu qui puisse dire de soi ces glorieuses paroles, qu'il dit par le Prophete Malachie: *Ego Deus & non mutor.* C'est seulement du premier principe de tous les êtres que se peuvent verifier les loüanges que lui donne saint Jacques: *Apud quem non est transmutatio, nec vicissitudinis obumbratio.* Tout ce qui sort du néant porte avec soy le changement, comme une marque de la bassesse de sa naissance: l'homme principalement est si foible & si inconstant, qu'il ne demeure presque jamais, dit Job, dans le même état: *Nunquam in eodem statu permanet.* Mais quoy qu'il soit tel dans les principes de sa nature, il est neanmoins tout autre, quand il est élevé par la grace; puisque par cette grace il peut participer à l'immutabilité de Dieu par la persévérance dans le bien. La charité surnaturelle que Dieu a versée dans son cœur, & qui est le fond de son nouvel être, est si forte, dit saint Paul, qu'il n'y a que la mauvaise volonté de l'homme qui soit capable de la détruire: *Charitas non excidit.* La grande différence qui se trouve entre les prédestinez & les reprouvez, dit le Saint-Esprit dans l'Ecclesiastique, c'est que le juste persévére dans la sagesse, & marche dans la voye de la vertu, avec une égalité sembl. ble à celle du soleil; au contraire le pecheur est sujet à des défaillances & à des changemens comme la Lune. *Justus in sapientia permanet ut sol, stultus ut luna mutatur. Le Pere Texier Sermon pour le Dimanche de la Quasimodo.*

. *ad Cor.* c. 12. *Eccli.* 27.

Tout le

C'est un grand bonheur à l'homme, que de commencer à porter le joug du Seigneur

Seigneur dès le moment qu'il en est capable; mais le comble de la felicité est d'être constant à le porter jusqu'au dernier moment de la vie. En vain les ouvriers qui vinrent les premiers au travail, auroient soûtenu le poids du jour & de la chaleur, s'ils n'y étoient demeurez jusqu'au bout de la journée: la fatigue d'un voyage est inutile, quand on n'arrive pas au terme; & le grand nombre des Israëlites, qui n'entra pas dans la terre que Dieu leur avoit promise, perdit toutes les peines de quarante années. Que sert à Salomon d'avoir eu tant de sagesse durant les premiéres années de son regne, s'il a deshonoré sa vieillesse par de folles amours, que cet âge même a renduës plus criminelles? En matiére de vertu plus qu'en toute autre chose, la fin est ce qui fait le couronnement de l'œuvre. *Le Pere d'Ozenne, Livre de la Morale de Jesus-Christ, sur la persévérance.*

Travail de nôtre vie est inutile sans la persévérance.

L'exercice de l'Oraison, & la fréquentation des Sacremens sont de tres-bons moyens d'acquérir & d'obtenir la persévérance: l'Oraison, parce que la grace de la persévérance est le don des dons; la fréquentation des Sacremens, parce qu'ils sont le soûtient de nôtre foiblesse. Le pain qui donna des forces au Prophéte Elie pour continüer son voyage jusqu'à la montagne de Dieu, n'étoit que la figure de l'Eucharistie; & dans l'Oraison nous devons souvent dire à Jesus-Christ: Seigneur, apprenez-nous, s'il vous plaît, la persévérance par vôtre exemple, & comme vous nous avez aimé jusqu'à la fin, faites que nous ne cessions jamais de vous aimer: s'il faut être attaché à la Croix pour l'amour de vous, ne permettez pas qu'aucun autre amour soit capable de nous en faire descendre. *Le même.*

Moyens d'obtenir la persévérance.

Le démon au commencement nous attaque plus volontiers, parce qu'il espére empêcher le bien que nous nous sommes proposé, & nous faire échoüer ainsi dans nos bons desseins, à la fin il vient *avec plus de rage*, & fait les derniers efforts, *parce qu'il ne lui reste guére de temps* pour nous nuire; mais au milieu, il joint l'un l'autre, parce qu'en interrompant la bonne œuvre que nous avons commencée, il remporte un grand avantage sur nous, & a encore du temps pour continuer la guerre, jusqu'à ce qu'il nous ait mis hors d'état de reparer nôtre perte. Cette premiére victoire lui en promet une seconde; elle lui enfle le cœur, & en même-temps elle nous abbat, nous affoiblit, nous rend incapables de le vaincre dans la suite. C'est pour cela que le Fils de Dieu disoit que si quelqu'un met la main à la charrüe, s'il commence avec ferveur à mortifier ses passions, à imiter les bons exemples qu'on lui donne, & qu'au milieu de son travail il perde courage, & se retourne pour considérer derriére lui les plaisirs du monde qu'il a quittez, il n'est point propre pour le Royaume de Dieu, il n'obtiendra point la justice, la paix, la joye, en quoi consiste ce Royaume, ni les biens du Ciel, qui sont pour ceux qui travaillent constamment jusqu'à la fin. *Du Pont dans la Guide Spirituelle, Chapitre 18.*

Le démon fait tous ses efforts pour nous empêcher de persévérer. Apoc. 12.

Il ne faut par regarder la persévérance d'une vûë confuse, comme si elle devoit être longue; persuadons-nous plûtôt qu'il suffit qu'elle soit d'une heure, ou d'un jour, & que Dieu ne nous en demande pas davantage; & pour nous encourager, disons en nous-mêmes: je veux persévérer dans mes saintes résolutions durant ce jour, ou durant cette heure; & que sçai-je si après cela, Dieu ne viendra point me visiter, & me confirmer dans sa grace; mais si je quit-

Pour persévérer constamment, il faut s'imaginer que chaque jour doit être la fin de nos travaux.

te mon poste, si je sors de mon devoir, si je suis en danger d'être dégradé, comme Saül, en punition de mon inconstance... Chrétien lâche & délicat, si tu sçavois combien tu es proche de ta fin, sans doute que tu ferois quelque effort pour persévérer jusqu'au bout. C'est ici peut-être ton dernier jour; l'action que tu fais est peut-être celle qui décidera de ton bonheur, ou de ton malheur éternel. Si tu vivois dans la pensée que tu dois mourir chaque jour, qu'il te seroit facile de persévérer dans la bonne voye. *Le même.*

Principe de l'inconstance de l'homme, qui l'empêche de persévérer dans le bien.

Le principe de l'inconstance de l'homme est sa propre constitution, qui fait qu'il ne peut répondre de lui-même, ni se promettre qu'il persévérera dans ses bonnes résolutions. L'homme est composé de corps & d'esprit : l'esprit de son mouvement naturel se porte vers le Ciel ; mais le corps a une autre pente, & une autre inclination vers la terre, & vers tout ce qui est terrestre : & comme nous sommes composez de ces deux inclinations si contraires, comment pourrions-nous avoir de la fermeté & de la consistance? Si je suis les mouvemens de mon esprit, je fais le bien, & suis vertueux pour quelque-temps ; mais peu après, je suis attiré par un mouvement contraire du corps, qui me fait changer ; & ainsi cette composition de deux parties si différentes, & ce cercle de mouvemens opposez, tantôt spirituels & tantôt charnels, sont une cause presque nécessaire d'une inconstance continuelle, qui est le plus grand obstacle que nous ayons à vaincre dans l'exercice des vertus Chrétiennes. *Essais de Sermons pour le Lundi de Pâques.*

Exhortation à la persévérance.

Il arrive quelquefois que les justes s'arrêtent sur le point de finir leur course; qu'ils sont tentez d'abandonner des espérances que le démon leur fait paroître incertaines, pour s'attacher aux biens presens & visibles, & qu'une défiance secrette des promesses de Dieu, les met en péril de perdre la couronne de la persévérance au moment qu'ils sont prêts de la recevoir. Ames justes! ranimez vôtre foi, soûtenez-le Seigneur, & agissez en hommes courageux, dit le Prophéte : *Expecta Dominum, viriliter age.* Quel malheur pour vous, si après avoir travaillé si long-temps à l'affaire de vôtre salut, après avoir essuyé tout le poids & la chaleur du jour, après avoir vaincu tant de tentations, & marché pendant plusieurs années dans le sentier étroit & pénible de la vertu, vous veniez à faire une chûte funeste, étant presque arrivez au sommet de la montagne. Souvenez-vous que dans les combats des Chrétiens, c'est la fin qui décide de tout : vous êtes encore dans l'exil & dans le voyage; ainsi ne vous étonnez pas si vous ne joüissez point du répos qui ne se trouve que dans le terme & dans la patrie: Vous avez semé, les fruits de vôtre vertu sont avancez; mais ils ne sont pas encore arrivez à une parfaite maturité; attendez avec patience le jour du Seigneur. *Essais de Sermons, pour le quatriéme Dimanche après la Pentecôte.*

*Psalm. 26.*

De l'inconstance de l'homme dans le bien.

L'inconstance de l'homme lui est avantageuse, en ce qu'elle empêche qu'il ne soit fixé dans le mal: L'homme pécheur a cet avantage sur l'Ange pécheur qu'il peut faire pénitence de sa faute, au lieu que l'Ange coupable, par un funeste privilége de sa nature, est incapable de se répentir, & de retracter le consentement qu'il a une fois donné à une pensée criminelle ; mais cette même inconstance n'est pas moins nuisible à l'homme, en ce qu'elle l'empêche de se fixer dans le bien, & qu'elle fait souvent de sa vie une vicissitude de vertus & de vices. *Pris des Essais de Sermons pour l'Avent.*

Avantage & éloge de la persévérance.

Heureux celui qui persévére jusqu'à la fin! Toutes les autres vertus combattent; mais la seule persévérance triomphe; c'est elle qui remporte le prix & la recompense des victoires. De-là vient qu'un Pere de l'Eglise a délicatement appellé la persévérance, la branche qui porte le fruit. C'est en vain qu'un Chrétien prend racine dans le champ de l'Eglise par le Baptême, qu'il est arrosé par les larmes de la pénitence, qu'il se nourrit du suc de la grace des Sacremens, s'il ne produit, la branche qui tient le fruit de vie, s'il ne persévére dans la sainteté; c'est un arbre qui ne sera propre qu'à brûler éternellement. Cependant il y en a beaucoup qui commencent, plusieurs continüent, & fort peu persévérent jusqu'à la fin. *Essais de Sermons pour le jour de saint Jean l'Evangeliste.*

De la persévérance finale.

Afin de nous tenir toûjours dans l'humilité, & dans la dépendance, & nous obliger de travailler à nôtre salut avec crainte & tremblement; Dieu n'a pas voulu exposer le don de la persévérance finale au commerce des hommes; il a voulu s'en réserver la disposition, & qu'elle fût toûjours un pur effet de sa miséricorde: il a bien promis l'accroissement de la grace sanctifiante à tous les justes qui pratiqueront la vertu; de même de donner la couronne de gloire à quiconque mourra dans la grace; & par conséquent si un homme est assez heureux pour la posseder en mourant, il emportera cette couronne; mais persévére-t-il dans la grace jusqu'à la mort? Peut-être qu'oüi; mais le fera-t-il de telle sorte, que Dieu ne puisse sans blesser sa justice & sa fidélité, lui refuser la grace qui doit faire sa félicité? Parce que toutes les bonnes actions n'ont aucune liaison nécessaire avec le don de la persévérance; ce n'est point une récompense qui leur soit dûë. *Autheur anonyme.*

Invectives contre les inconstans, qui ne persévérent pas dans le bien.

Galates insensez, qui ayant commencé par l'esprit, finissent honteusement par la chair. Mauvais laboureurs qui après avoir mis la main à la charruë, regardent derriére eux, & sortent du champ du Seigneur, parce qu'il leur semble trop rude, & trop difficile à cultiver, qu'il étoit hérissé de ronces & d'épines, & qu'ils n'y trouvoient pas la moisson où ils aspiroient. Lâches soldats? qui s'étant enrôllez sous l'étendart de la Croix, rendent les armes, & laissent arracher leur bouclier à l'occasion. Le Fils de Dieu n'avouë point ces gens-là, quelque affection qu'ils lui ayent témoignée au commencement; car qui persévérera jusqu'à la fin, dit le Seigneur, celui-là seulement sera sauvé; & ce n'est qu'à ceux qui lui sont fidéles jusqu'à la mort, qu'il promet la couronne de vie. Un saint Pere appelle les autres: *Temporarii Christiani.* Des Chrétiens sujets au temps, & aux saisons. *Autheur anonyme.*

La nécessité de la persévérance.

Je ne sçai s'il y a quelqu'un qui puisse douter de la nécessité de la persévérance: J'avouë qu'elle est difficile; l'homme est plus capable d'un noble effort que d'un long attachement; dans le monde, la plûpart échoüent dans les affaires où il faut du temps; on commence avec ardeur; mais on se réfroidit bien-tôt, & lorsque l'espérance differée fait languir le cœur, on abandonne l'entreprise. Il ne faut donc pas s'étonner si la persévérance manque dans l'œuvre du salut, où il faut faire des choses contraires à la nature, & les continuer jusqu'à la fin de sa vie. Cependant peut-on être couronné sans la persévérance? c'est elle qui fait le caractére du fidéle, & qui le distingue de l'inconstant & de l'hypocrite. *Autheur anonyme.*

Il faut toûjours se défier de soi-même dans la crainte de ne pas persévérer.

La grace ne nous quitte pas la premiére ; mais gardons-nous bien de la quitter. Nous la portons cette grace dans des vaisseaux fragiles, dit l'Apôtre, & de plus nous marchons dans un chemin glissant,& dans une nuit obscure, & nous sommes poursuivis par de cruels ennemis, qui veulent nous enlever ce trésor. Défions-nous donc de nos propres forces, jettons-nous entre les bras de la miséricorde de Dieu, prions-le de nous donner la force de persévérer. Origene, & Tertulien ? Tristes exemples de la foiblesse du cœur de l'homme ! Ah ! Si vous aviez conservé cette précieuse grace, vous ne seriez pas le sujet de nos larmes & de nos craintes. Ah, mon Dieu ! défendez-nous de nos propres foiblesses; aidez-nous à vous conserver vous-même dans nôtre cœur. *Autheur anonyme.*

Nous avons toûjours besoin de la persévérance.

La justice des hommes, dit saint Bernard, n'est pas toûjours une justice qui demeure toûjours ; elle diminuë, elle s'affoiblit ; & enfin elle se perd, sans qu'on puisse dire pour cela, c'étoit une fausse justice : on peut avoir eu une véritable & une sincére charité, & cependant la perdre dans la suite ; car sans cela comment le Fils de Dieu eût-il averti ses Apôtres de demeurer dans son amour : *Manete in dilectione meâ.* La charité & la persévérance ne sont donc pas toûjours unies ensemble, & un homme peut avoir été fidéle à Dieu,& ne l'être plus dans la suite. Saül l'étoit au commencement de son regne, puisqu'il est dit qu'il n'y en avoit point de plus juste que lui dans tout le peuple d'Israël;mais il ne le fut plus quand il desobéït à Dieu. On peut dire le même de Salomon & de Saint Pierre. *L'Autheur des Discours Moraux sur ce sujet.*

*Joan. 15.*

On participe à l'immutabilité de Dieu par le moyen de la persévérance.

C'est le propre de l'Esprit de Dieu d'être immuable, & de communiquer quelque chose de cette perfection à ceux qui en sont animez ; tout autre esprit que le sien est un esprit volage & inconstant. Un homme qui quitte le parti de la vertu, & qui se range dans le peché, perd tout le fruit de sa fidélité précedente, & ses bonnes œuvres mortifiées ne repoussent, pour ainsi dire, que lors qu'il retourne à son véritable principe, qui est Dieu. Comme Dieu efface de sa mémoire tous les pechez passez d'un homme qui retourne à lui, il oublie aussi toutes ses vertus précedentes quand il s'en éloigne. *Le même.*

En quelque sens qu'on prenne la persévérance dans le bien, elle est toûjours glorieuse.

Si la persévérance dans les justes est une persévérance dans la vertu, elle leur donne un nouvel éclat, par le mérite de la constance : Car toutes les vertus sans la persévérance, ne sont que des justes chancelans, & comme les appelle saint Prosper : *Justos temporarios, justos titubantes.* Si c'est la persévérance finale, elle les couronne. L'une panche pendant quelque temps la volonté vers le bien, quoi qu'elle soit toûjours libre, & cette détermination volontaire des hommes est ce qui fait leur gloire; car à moins de cela, ils passent pour volages, & pour inconstans, plûtôt que pour justes & pour vertueux : l'autre persévérance, qui est la finale, fixe nécessairement la volonté dans le bien, & cette nécessité fait leur bonheur. *Le même.*

De l'inconstance dans le bien.

Que nous serions heureux si nous changions pour tout ce qui n'est pas Dieu; puisque cette peine même que nous souffririons dans nôtre égarement seroit capable de nous faire revenir à lui; mais quitter aussi aisément le souverain bien, que nous ferions un ami infidele; c'est ce qu'on ne peut souffrir; C'est ce que saint Paul n'a jamais pû s'imaginer. Il faudroit sans doute mieux ne vous être jamais donné à Dieu, que de le quitter de la sorte: car n'est-ce pas là le préférer par

une injurieuse comparaison, au démon! n'est-ce point de nous dont parle saint Hilaire, lors qu'expliquant quelle étoit de son temps l'infidelité des Chrétiens pour Dieu, dit, que selon les différentes occasions où ils se rencontroient, ils étoient toûjours prêts de suivre indifferemment le vice ou la vertu, réglant leur conduite non par les sûrs & infaillibles principes de l'Evangile; mais par des bienséances humaines, par des raisons de plaisir ou de fortune, par des rencontres de temps ou de saison, par de pernicieuses régles de la politique humaine. *In utramque partem parati, colentes temporum non Dei leges.* Un fragile interêt, un point d'honneur, une vaine prétention, une amitié bizarre, un engagement de jeu ou de débauche, une raillerie, sont capables de vous faire quitter toutes les bonnes résolutions, & abandonner le parti de Dieu. Le Saint-Esprit l'a dit, & il n'est que trop vrai, que l'homme insensé change à tout moment comme la lune; il embrasse aujourd'hui la vertu par réflexion, demain il l'abandonne par caprice; tantôt la crainte des jugemens de Dieu l'attachera à son service, tantôt celle des hommes l'en détournera; il y aura des occasions où il concevra de fortes résolutions d'être tout à Dieu; il en viendra d'autres où le monde & l'exemple des autres l'entraîneront dans le vice: & souvent après avoir fait quelque progrez dans la vertu, il changera de sentiment & de conduite, par sa tiédeur & son inconstance. *Monsieur Fromentiere.*

Souvenez-vous (mon cher Auditeur) des bons sentimens que Dieu vous a donnez autrefois: sçavez-vous bien ce qui vous toucha alors? nous n'avez pas oublié les promesses que vous fites à Dieu. Ainsi rappellez dans vos esprits ces amoureux sentimens, & dites-vous à vous mêmes. Ça mon ame, ces saintes résolutions que je conçûs pour lors, ne sont-elles pas aujourdhui d'une aussi étroite obligation qu'elles l'étoient en ce temps-là? le principe sur lequel je les établissois, a-t-il changé? m'est-il survenu quelque nouvelle lumiere que je n'avois pas? les choses sont-elles dans un autre état? non; quand je promis à Dieu telle & telle chose, je croyois que cela étoit de mon devoir, qu'à moins de cela, il falloit rompre avec Dieu; me trompois-je alors? non; tout cela alors étoit donc vray: & s'il étoit vray il l'est encore aujourd'hui. Pourquoy donc ai-je changé de résolution? pourquoy ai-je quitté cette forme de vie? les lumieres de ma foi étant toûjours les mêmes; pourquoy les désirs de mon cœur ont-ils changé? Ah! l'admirable pratique pour persévérer dans le bien. *Le Pere Bourdaloüe Sermon de la persévérance.* Nous ne devôs point changer après avoir une fois embrassé la vertu.

*Nemo mittens manum ad aratrum, & respiciens retro, aptus est regno Dei.* Celui qui, après avoir mis la main à la charrüe, regarde derriere soy, n'est pas propre au Royaume de Dieu; hé comment y seroit-il propre cet homme inconstant, puisque même il n'est pas propre pour les affaires du monde? si le monde, qui est l'inconstance même, ne peut pas s'accommoder d'un esprit inconstant, & sans résolution, le moyen que Dieu qui est l'immutabilité même s'en accommode? Oüy, une ame, qui est dans cette vicissitude & ce changement, n'est pas propre pour le Royaume de Dieu. *Le même.* L'homme inconstant n'est point propre au service de Dieu.

Quels ont été les desseins de Dieu sur vous, lors qu'il vous a rendu la grace, que vous aviez malheureusement perdüe? as-ce été afin de vous laisser dans une indolente & tranquille indifférence sur sa conservation & sur sa Le dessein de Dieu sur nous, quand il nous a

rendu la grace que nous avions perdüe.

perte ? Vous l'avez reçûë cette grace, afin qu'une fidele persévérance donnât un nouveau caractere de mérite à vos vertus : mais souvenez-vous que si vous ne la conservez, si vous ne persévérez dans l'heureux état où elle vous a mis, elle servira contre vous de témoignage à Dieu, qui vous reprochera un si outrageux mépris de cet incomparable bienfait. *Sermon manuscrit.*

Il ne faut point se desister de ses bonnes entreprises pour les difficultez qui se presentent.

Que les difficultez pour grandes qu'elles soient dans la chemin de la vertu ne vous fassent point perdre courage ; au contraire, elles vous doivent être un sujet de redoubler vos efforts, à l'exemple de ceux qui conduisent une barque contre le cours d'une riviere rapide ; ils travaillent à force de bras & de rames pour surmonter la rapidité de l'eau ; & si cet élement s'irrite contre eux par la résistance, ils ne retournent pas en arriere ; mais plus le torrent leur est contraire, plus ils employent de force & d'industrie pour rompre ses vagues, & pour continuer leur route malgré cette opposition. C'est ainsi que nous devons agir dans nos bons desseins ; c'est-à-dire, être constans & inébranlables ; & s'il nous arrive quelquefois de succomber sous la pésanteur de l'entreprise, il faut aussi-tôt se relever, & poursuivre courageusement ce que nous avons commencé. Car enfin, un travail assidu, & qui ne se rebute point, vient à bout de tout. Les hommes sont infatigables dans les affaires du siecle, & ils n'abandonnent pas leur entreprise, quoy que souvent la fortune leur ait paru peu favorable. Le marchand ne quitte pas son trafic, quoy qu'il lui ait causé quelque perte ; le laboureur ne laisse pas de cultiver la terre, encore qu'il ait fait une mauvaise recolte ; au contraire ces gens s'appliquent avec plus d'ardeur & plus de soin à leur travail, après ces disgraces, afin de voir s'ils pourront recouvrer par leur diligence ce qu'ils avoient perdu par leur malheur. Avec combien plus de ferveur devons-nous persévérer dans le service de Dieu, dont le travail est beaucoup moindre, & la récompense plus grande & plus asfûrée ? *Grenade traité de l'Oraison, ch. 2. §. 2.*

Il faut de la fermeté & de la persévérance dans la pieté, & dans les exercices de vertu.

Il est important de remarquer, qu'afin de tirer quelque fruit considérable des exercices de pieté, il faut continuer avec persévérance, & sans se relâcher. Car il y a des personnes dont les résolutions n'ont point de suite. Il semble durant trois ou quatre jours, qu'elles prennent à cœur de servir Dieu ; mais ensuite elles se négligent de telle sorte, que quand elles veulent rentrer dans leurs exercices, elles se trouvent aussi froides que si elles n'en avoient jamais entendu parler ; elles se proposent alors de faire de nouveaux efforts, elles reprennent comme elles peuvent leurs prémieres pratiques de dévotion, & après avoir encore continué quelque temps, rebutées du travail, & de la peine qu'il y a à se vaincre, elles s'arrêtent au milieu de la course ; toute leur vie se passe à bâtir & à détruire leur ouvrage, & ressemblent à ce malheureux Sysiphe, qui travailloit inutilement à porter une pierre sur une montagne ; parce que lors qu'il l'avoit presque montée avec beaucoup de peine, elle lui échappoit des mains, & retomboit toûjours en bas. *Le même, §. 10.*

La persévérance

Il n'y a rien de si invincible sur la terre, que la grace, & le travail ne surmonte ; il n'y a point de bâtimens, quelque vastes qu'ils soient, qui ne

s'achevent peu à peu, mettant une pierre sur une autre pierre; il n'y a point de chemin, quelque long qu'il soit, dont on n'arrive au terme, en marchant pas à pas; & l'artisan, qui a entrepris de creuser une pierre, quoy qu'il travaille sur une matiere dure, vient enfin à bout de son dessein, quelque peu qu'il en enleve à chaque coup de marteau qu'il donne. Que si la persévérance sans être accompagnée de la grace, a tant de pouvoir, que ne pourra-t-elle point avec un si puissant secours? *Le même, dans le Memorial, l. 7. §. 4.*

vient à bout de tout.

Il n'y a personne dont la vie ne soit mêlée de bien & de mal; les vices ont leur temps, comme Dieu a le sien, comme par compensation & composition: & ce qui est de plus étrange, c'est qu'on lie & qu'on continuë des actions si diverses & si opposées, comme si elles étoient de même nature, & l'on passe insensiblement des unes aux autres, des exercices de pieté aux dereglemens des passions, sans sentir au passage même, aucune interruption, de la pénitence au plaisir, de l'aumône à l'usure & à l'injustice, de la Prédication au libertinage & à l'impieté. Nous rentrons en commerce avec nos passions après tous ces exercices de pieté, de la même maniere, que les eaux du Jourdain reprirent leur cours après que l'Arche fut passée; c'est-à-dire, naturellement, & sans violence. *Monsieur l'Abbé de saint Martin dans son Carême.*

De l'inconstance au service de Dieu.

La persévérance qui paroit loüable, ne l'est pas toûjours; l'Ecriture Sainte nous fournit plusieurs exemples par où il paroît, que souvent il est bon de ne se pas tenir à ce qu'on avoit résolu. Saint Pierre fit bien de retracter ce qu'il avoit dit à son maître: *Vous ne me laverez jamais les pieds.* Judas au contraire consomma son crime, en tenant la parole detestable qu'il avoit donné aux Princes des Prêtres. La premiere de nos vûës doit donc être de ne nous déterminer à rien qui ne soit juste; & puis s'il se trouve quelque défaut dans nôtre résolution, il faut en former une meilleure. Si l'on n'a pas pris d'abord un bon conseil, la prudence veut qu'on le répare dans la suite: Car la seconde résolution sera le remede de la prémiere. Mais quand nous sommes dans la bonne voye, faisons pour la vertu ce que les vieux pecheurs font pour le vice, un cœur endurci dans l'iniquité par une longue habitude, dit comme Pharaon: *Non dimittam*, & une ame affermie dans la sainteté, dit comme l'épouse des Cantiques: *Tenui, & non dimittam. Le Pere d'Ozenne, dans la Morale de* JESUS-CHRIST.

Toute persévérance n'est pas loüable.

Cantic. 3.

Un athlére qui s'est dépoüillé, n'a pas encore triomphé de ses ennemis, puis qu'il ne se dépoüille qu'afin de les terrasser, & d'avoir l'avantage; un bon nageur qui se deshabille pour traverser un grand fleuve, ne l'a pas encore traversé, quoy qu'il ait quitté ses habits: il faut qu'il se jette dans l'eau, qu'il la fende à force de bras, & que s'élévant au-dessus des vagues, par une continuelle & adroite agitation de tout son corps, il aille heureusement d'un rivage à l'autre. Un malade que les remedes ont gueri, n'est pas d'abord dans une santé si vigoureuse, qu'une précaution continuelle ne lui soit nécessaire pour ne pas retomber dans la maladie. Il en est de même du pecheur nouvellement converti: Il a vaincu le peché par la grace des Sacremens; mais s'il ne persévére, il ne joüira pas du fruit de la victoire. Il

Ce n'est pas assez d'avoir bien commencé, si l'on ne persévére.

s'est dépoüillé de ses crimes; mais s'il ne se met encore en défenses, le démon poura avoir sur lui de nouveaux avantages. *Pris des discours Chrétiens, pour le Lundy de Pâques.*

La perséverance dás le bien, nous inspire une ferme esperance en la misericorde de Dieu.

C'est saint Paul qui nous apprend par son exemple cette vérité, en assûrant qu'une couronne de justice lui est dûë, & il se promet, que le Seigneur, comme un juste juge, la lui rendra : *Reposita est mihi corona justitia, quam reddet mihi Dominus justus judex.* Par tout ailleurs il tremble sur l'incertitude de son salut, jusqu'à châtier son corps, & à le réduire en servitude de peur qu'après avoir annoncé la parole de Dieu aux autres, il ne soit réprouvé lui-même; mais il se rassûre quand il pense que la fin de sa vie est proche: *Ego enim jam delibor, & tempus resolutionis mea instat.* Je m'apperçois bien que je ne vivrai pas encore long-temps, & que le temps de la séparation de mon ame d'avec mon corps n'est pas éloigné ; mais voici la consolation que j'ai, & ce qui me fait tout espérer de la miséricorde, & de la justice de mon Dieu. C'est que j'ay bien combatu, c'est que j'ay achevé ma course; c'est que j'ay gardé ma foy : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi.* Comme s'il disoit : si je ne combatois jusqu'à la fin, si je me relâchois, étant proche du terme de ma course ; si après avoir gardé ma foy je venois à la violer, ah! je serois perdu ; mais comme depuis ma conversion jusqu'à présent j'ai toûjours été fidelle au Seigneur, & que j'espere qu'il consommera, par une heureuse persévérance, le bien qu'il m'a fait faire, je m'imagine recevoir déja la couronne qui m'attend, & si je persévére, je suis aussi afsûré de ma recompense, que si je la possedois déja. *Reposita est mihi corona justitia.* Elle m'est reservée, & non-seulement à moy, mais à tous ceux qui persévéreront jusqu'à la fin. *Monsieur Joly prône pour le premier Dimanche après Pâques.*

*2. ad Timoth. 4.* — *Ibidem.* — *Ibidem.*

La persévéranee dás le bien est la plus grande marque de prédestination qu'on puisse avoir.

On n'arrive à la persévérance finale que par la persévérance commencée, par la raison que tout ce qui finit a commencé : il n'y a donc point de persévérance finale, s'il n'y a point de persévéranee commencée : *Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.* Si vous avez cette persévérance commencée, laquelle dépend de vôtre coopération à la grace, je vois en vous une grande marque de vôtre prédestination & de vôtre salut, parce que Dieu ne vous refusera pas la grace finale qui dépend uniquement de lui. Mais si vous étes inconstans dans le bien, vôtre salut est bien douteux, ou pour mieux dire, vôtre réprobation est presque certaine. *Essais de Sermon pour le Lundi de Pâques.*

Il faut l'exciter à la persévérance par l'exemple du Fils de Dieu.

Envisagez ce parfait modele d'une immuable constance, & comparez vos combats avec les siens, vos douleurs, vos humiliations avec les siennes, les contradictions qu'il a souffertes avec celles que vous souffrez, les joyes, les plaisirs, dont il s'est privé, avec ceux que vous quittez, les grands efforts qu'il a faits en répandant tout son sang, avec le peu de résistance que vous faites, en épargnant lâchement le vôtre : envisagez, dis-je, ce modele, & persuadé enfin que ce qu'il a fait, & ce qu'il a souffert pour vous, surpasse infiniment tout ce que vous pouvez faire & souffrir pour lui ; animez-vous à persévérer jusqu'à la mort dans l'observation de ses saintes loix. *Du Pont dans la Guide Spirituelle, ch. 18. §. 1.*

Si

Si jamais vous avez conçû ce que veut dire saint Paul par ces deux paroles : *Dignè Deo*, servir Dieu dignement, vous avez dû concevoir que c'est le servir autant que la fragilité humaine le peut, & que sa grandeur le mérite. Or Dieu est grand sans bornes, & sans limites; pour le servir donc dignement, c'est porter toûjours dans le cœur le feu éternel d'un saint amour pour cet objet infiniment aimable; c'est ne mettre point de bornes aux services qu'on lui rend, être tout à lui, non-seulement sans réserve, mais pour toûjours. Le fondement & le motif de cette obligation, est le suprême Domaine qu'il a sur nous, lequel est immuable & éternel, & par conséquent il ne peut y avoir de temps, ni de saison dans toute la durée de nôtre vie, qui nous puisse dispenser de le servir; & comme le motif qui nous a fait consacrer à son service, est sa suprême grandeur qui est immuable & éternelle, & toûjours la même; le souvenir de ce que nous lui devons, ne doit jamais s'éfacer de nôtre esprit. *Le Pere Antoine de saint Martin de la Porte, dernière partie des conduites de la grace.*

Il n'y a point de temps limité pour servir Dieu, nous devons donc persévérer dans son service jusqu'à la mort.

Si vous n'avez de la pieté & de la dévotion qu'à certains jours; si vous n'avez de vertu que par saison, qui revient de temps en temps comme les autres affaires du monde, vous marquez assez par-là que vous n'êtes pas convaincu des maximes de la Religion; que vous ignorez même ce que c'est qu'une véritable vertu, dont le propre est d'agir constamment; que vous n'en avez pas l'habitude, que vous n'agissez par conséquent que par humeur & par caprice, & enfin comme parle l'Evangile, que vous n'avez pas jetté de profondes racines dans la pieté: *Qui non habent radicem, temporales enim sunt.* Ce sont des personnes assujetties aux temps, qui n'ont qu'une dévotion passagére, en certains jours de Fêtes, où ils usent de quelque retenuë, & dérobent quelques heures à leurs passions pour les donner à Dieu; ils font quelques priéres, & s'acquitent des devoirs de leur Religion, & après cette cérémonie à laquelle le cœur n'a point de part, ils s'imaginent être quittes de tout, reprennent leur premier train de vie, & les mêmes pratiques qui les ont rendus criminels devant Dieu. Tout ce qu'ils ont gagné par ces actes passagers de pieté & de réligion, est d'avoir adouci, ou flatté les remords & les reproches de leur conscience. *Le même.*

Nôtre pieté doit être constante & non pas passagére & sujette aux temps.

Marci c.14.

Le premier de ces motifs, est que l'on ne commence jamais assez-tôt à servir Dieu; & comme ç'a toûjours été trop tard que nous avons commencé, nous ne devons rien retrancher des services qu'on lui doit dans ce qui nous reste de temps à vivre; nous devions servir Dieu dès le premier instant que nous avons eu l'usage de la raison; nous le devions aimer aussi-tôt que nous l'avons connu; & voilà peut-être que la plus grande partie de nôtre vie qui s'est écoulée sans avoir commencé tout de bon, & sans nous être déclarez pour son service, après avoir reçû le Baptême, qui est un engagement solennel au service de ce divin Maître; nous ne devions jamais le quitter; mais lui garder fidélement la promesse que nous lui avions faite en présence du Ciel & de la terre; mais par une désertion aussi honteuse que criminelle, nous nous sommes vûs presque aussi-tôt coupables que raisonnables; comme nous avons été criminels aussi-tôt que nous avons reçû la vie. N'est-il donc pas juste que pour remplacer, ou du moins pour reparer ce temps

Deux motifs qui nous obligent de persévérer constamment dans le service de Dieu.

si inutilement employé, nous lui consacrions entiérement le reste, sans interruption, & sans rien retrancher d'une dette qui lui est dûë tout entiére, nous devons du moins entrer dans le sentiment de saint Augustin; Ah! c'est trop tard, ô mon Dieu; c'est trop tard que je me suis engagé au service d'un Dieu, qui mérite toûjours d'être aimé & servi. Ah! quand je n'aurois tardé qu'une année, qu'un mois, qu'une semaine, & qu'un jour, ce seroit toûjours trop tard que j'aurois commencé! Que puis-je donc moins faire maintenant, que de vous consacrer tout le reste de ma vie: vous m'avez aimé, ô grand Dieu, dans toute l'éternité qui a precedé, & vous avez commencé à me vouloir du bien; vous m'aimerez durant toute l'éternité qui suit, si je suis assez heureux de mériter par mes petits services le bonheur éternel auquel vous m'avez destiné; du moins que ce petit intervalle, qui est entre ces deux éternitez, soit entiérement & constamment employé à vous aimer & à vous servir. *Pris en partie du même Autheur.*

Autre motif pour nous animer à la persévérance.

L'autre motif qui nous doit animer à persévérer dans le service de Dieu, est que jamais on ne finit que trop-tôt à le servir. Car, dites-moi, qui a touché cette ame, lors que par une générosité chrétienne, elle a résolu d'abandonner le péché, & d'embrasser la vertu? C'est, ou la crainte des jugemens de Dieu, ou le désir de se sauver, ou peut-être un mouvement plus pur & plus élévé, l'a excitée à se rendre; & sa conversion a continué pendant quelque temps; mais ce saint mouvement a-t-il cessé, qui a tari ses larmes, & arrêté le cours de sa pénitence? La bonté, la justice, la misericorde de Dieu avoient fait naître ces saintes résolutions; cette cause a-t-elle cessé? non, Dieu est maintenant aussi aimable, aussi juste, aussi grand qu'il l'étoit alors, il n'a point cessé d'être ce qu'il étoit, pourquoi donc cesseroit-on d'être ce qu'on étoit à son égard; pourquoi ne demeureroit-on pas davantage à son service? Quand donc le zéle & la ferveur qu'on doit avoir pour le service de cette divine majesté ne cesseroit qu'un jour avant la fin de nôtre vie, ce seroit toûjours trop-tôt, puisqu'il n'y a point de jour ni de moment, auquel Dieu ne mérite d'être adoré, servi & aimé, & nous ne devons point donner de bornes à nôtre persévérance, puisque dès le moment que nous cessons de le servir, tous nos services passez sont comptez pour rien, & nous en perdons le fruit & le mérite. *Le même.*

Le motif d'une récompense éternelle nous doit exciter à la persévérance dans la vertu.

Vous prétendez pour récompense de vos services une éternité bienheureuse, cette éternité en effet ne vous sera jamais donnée qu'à titre de recompense, & la récompense suppose le mérite. Si donc un bonheur éternel a fait naître en vous le désir de servir Dieu, & s'il entretient vos esperances, il faut que vous le meritiez: Or il faut qu'il y ait quelque proportion entre le mérite & la récompense, entre le temps auquel vous pouvez mériter l'éternité; il n'y en peut avoir de véritable, puisque le temps n'égalera jamais une durée éternelle? le temps que l'on vous donne est fini, l'éternité est infinie: il n'y a donc nulle proportion, & cependant il y en faut trouver, & la voici. C'est que l'éternité n'est point limitée; donc le service de Dieu qui ne sera point limité approchera plus de l'éternité, que celui auquel on donne des bornes, & des mesures. Il faut donc dire avec le

Psal. 118. saint Roi David: *Inclinavit cor meum, ad faciendas justificationes tuas in aeter-*

*num, propter retributionem.* J'ai fait une ferme résolution de demeurer fidele au service de Dieu, puisque j'ai affaire à un maître, qui récompense d'une éternité de gloire les plus petits services qu'on lui rend. *Le même.*

Pour donner courage à ceux qui sont contraints de porter long-tems des Croix fort pesantes, il est bon de leur proposer l'exemple funeste d'un malheur rapporté par saint Basile, dans un Discours qu'il a composé à la loüange des 40. Martyrs de Sébaste. Durant la persécution de l'Empereur Licinius, quarante Soldats bien résolus de persévérer dans la foi jusqu'au dernier soûpir, furent condamnez à passer une nuit entiére sur un lac glacé, tout nuds & à découvert, afin que transis, & penetrez peu à peu par le froid, ils endurassent un long & cruel martyre. On mit assez près de là un bain d'eau tiéde pour ceux qui voudroient renoncer la foi. Trente-neuf d'entre-eux considerant moins le mal qu'ils souffroient, que le bouheur qui les attendoit, moururent dans les tourmens, & reçurent de la main de Dieu la couronne de gloire, dûë à leur invincible constance. Il y en eut un qui au lieu d'envisager le Ciel tout ouvert, ne pensant qu'à ses douleurs perdit courage, & à demi mort se jetta dans le bain d'eau tiéde, ou à peine étoit-il entré, qu'il y rendit l'ame sans esperance de salut. Ainsi en fuyant la mort, il trouva la mort; & en voulant éviter un tourment de peu de durée, il mérita un châtiment éternel. *Bellarmin, sur les sept paroles de Jesus-Christ en Croix, traduit par le Pere Brignon, l. 2. chap. 18.*

Triste exemple du manquement de persévérance.

N'est-ce pas un étrange aveuglement à une personne qui s'est consacrée au service de Dieu, & n'est-ce pas même une espece d'impieté, que de s'éforcer d'éteindre le feu du sacrifice, lors qu'il acheve peut-être de consumer l'holocauste? n'est-ce pas être insensé que de consentir, après avoir travaillé le long de l'année, à perdre sa récolte, pour s'épargner les fatigues de la moisson? n'est-ce pas être lâche que de se mettre au hazard de perdre son salaire, en sortant de la vigne, quand il ne reste plus qu'un quart-d'heure à travailler? N'est-ce point abandonner le prix à ses concurrens, que de s'arrêter dans la carriére, lors qu'on n'a plus que deux pas à faire pour le saisir? N'est-ce pas enfin renoncer à la couronne, que de mettre lâchement les armes bas, & de prendre honteusement la fuite, quand on n'a plus que deux momens à combattre pour remporter la victoire? C'est donc avec justes raison que le Sauveur nous avertit, que pour être sauvé, il faut persévérer jusqu'à la fin: *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. Livre intitulé: Entretiens de l'Abbé Jean, & du Prêtre Eusebe.* Matth. 10.

C'est une grande indignité de ne pas persévérer dans la voye de la justice, où l'on est entré.

Dieu veut qu'on soit à lui d'une maniére fixe & constante; il ne veut pas d'inégalitez dans la conduite de ceux qui le servent. Il veut qu'ils se soûtiennent, & rien ne décrie tant la pieté, que de n'être pas uniforme dans ses voyes, que de changer, de faire & de défaire. L'instabilité est le propre des œuvres des hommes, & l'immutabilité est le caractére de celles de Dieu. *L'Abbé de la Trappe, second Tome de ses Maximes Chrétiennes.*

Dieu ne peut souffrir d'inconstance dans son service.

Si l'homme fait réflexion à la négligence, & à l'inconstance dans laquelle il est entrainé par la corruption de la nature, il ne se lassera jamais de renouveller son zéle & sa ferveur, & de ranimer sa Religion, afin de persévérer dans le bien, & dans la pratique de la vertu: Car assûrement on va toû-

Il faut renouveller souvent sa ferveur, & entretenir

*ses bons désirs afin de persévérer.* jours en baissant, & nôtre propre poids nous fait pancher du côté de la terre; & à moins de nous reveiller sans cesse, nous ne pouvons éviter de tomber dans l'assoupissement, & de nous arrêter au milieu de la carriére, avec danger de ne pouvoir jamais la fournir. Ce qui est un grand mal pour ceux qui par la qualité de Chrétiens, & par l'ordre que Jesus-Christ leur a donné, sont obligez de vivre dans une vigilance continuelle, & dans le désir de le servir tout le temps de leur vie. *Le même.*

*Le malheur qu'ont à craindre ceux qui ne persévérent pas dans la voye de la justice.* Justes qui marchez maintenant dans les sentiers de la justice, quel malheur pour vous, si après avoir travaillé long-temps à l'affaire de vôtre salut, après avoir essuyé tout le poids du jour & de la chaleur, après avoir vaincu tant de tentations de la chair & du monde, & marché pendant plusieurs années dans le sentier étroit & pénible de la vertu, vous veniez à faire une chûte funeste, étant presque arrivé au sommet de la montagne. Souvenez-vous que dans les combats des Chrêtiens, c'est la fin qui décide de tout: vous êtes encore dans l'exil & dans le voyage; ainsi ne vous étonnez pas, si vous ne joüissez point du repos qu'on ne trouve que dans le terme & dans la patrie: vous avez semez, les fruits de vôtre vertu sont avancez; mais ils ne sont pas encore arrivez à leur parfaite maturité; le temps d'une abondante récolte approche; attendez avec patience le jour du Seigneur, & ne cherchez pas dans le temps, ce qui ne vous est promis que dans l'éternité. *Essais de Sermons, pour le quatriéme Dimanche après la Pentecôte.*



# PRÉDESTINATION.

## RÉPROBATION, PETIT NOMBRE DES ELUS, &c.

### AVERTISSEMENT.

*QUoy que la Prédestination, & le petit nombre des Elûs, soient deux sujets qui se peuvent traiter separément, nous les joindrons neanmoins ensemble à cause du grand rapport qui se trouve entre les deux, puisque l'un renferme & suppose l'autre. D'ailleurs comme la Prédestination est opposée à la Réprobation, qui toutes deux sont marquées dans l'Ecriture, & qu'il est de la foy qu'il y a des prédestinez & des réprouvez, nous donnerons ici ce que nous avons pû ramasser de matériaux sur tout cela.*

*J'avoüe que les Sçavans sont partagez sur le devoir des Prédicateurs touchant ce sujet, sçavoir, s'il est à propos de traiter ces profonds mysteres de la prédestination, & de la réprobation, ou si l'on doit s'en abstenir, comme d'une matiere plus capable de troubler les esprits, que de les édifier & de les instruire. Les Anciens Predicateurs ont pris le parti de n'en point parler, si ce n'est pour avertir les Auditeurs de ne se point embarrasser l'esprit de ces questions inutiles pour la pratique & capables de jetter un esprit foible & préoccupé de ces noires pensées, dans le desespoir, ou de porter au libertinage ceux qui n'y ont déja que trop de penchant & de disposition.*

*Je me suis rendu à la coûtume d'aujourd'hui, & à l'expérience qui a fait voir qu'on peut traiter ce sujet avec fruit, pourvû qu'on ne préche point aux peuples les sentimens de quelques Docteurs, quoy que grands Theologiens & Orthodoxes, mais dont l'opinion n'est bonne à soutenir que dans les Eco[illegible], sçavoir, que Dieu de toute éternité a choisi & prédestiné un certain nomb[illegible] determiné, pour la gloire, indépendamment de la prévision de leurs mér[illegible] la même grace aux autres, quoy qu'il leur ait destiné les moyens [illegible] ver. Cette opinion a des difficultez qui ne se peuvent pas [illegible] ment, qu'il ne reste toûjours quelque trouble dans les ames. C'est pourquoy je ne crois pas qu'on la doive soûtenir dans les chaires, puisqu'on n'en peut tirer aucune juste consequence pour la réformation des mœurs. Au lieu que les autres Théologiens qui ne sont pas moins habiles, en soûtenant que Dieu n'a rien déterminé touchant la prédestination des uns & la reprobation des autres que dependemment de leurs mérites ou démerites, peuvent sûrement exhorter les Chrétiens à travailler avec crainte & confiance à leur salut, & assûrer par leurs bonnes œuvres le choix que Dieu a fait d'eux de toute éternité.*

## PARAGRAPHE PREMIER.

### *Divers desseins, & Plans de Discours sur ce sujet.*

I. LA crainte & l'espérance sont, pour parler en général, les deux choses absolument nécessaires à un Chrétien pour conserver l'innocence, pour persévérer dans la pratique de la vertu, & pour parvenir au bonheur éternel. La crainte d'être réprouvé par la malice de sa volonté, & l'espérance d'aller au Ciel, dont la mort & les mérites du Sauveur du monde lui ont acquis le droit. Or le mystere de la prédestination nous inspire ces deux sentimens. 1°. Sentiment d'humiliation & d'une crainte salutaire, par ce qu'il contient d'effrayant pour nous. 2°. Sentiment de consolation & d'esperance, par ce qu'il a de consolant pour tous les hommes, & capable de les animer à travailler à leur salut. C'est ce qui doit faire le partage de ce discours.

Pour ce qui est du premier Point. Quelque systeme que l'on embrasse sur la matiere de la prédestination, trois choses demeurent toûjours incontestables. La premiére est, que le nombre des prédestinez est tres-petit, & se réduit à fort peu de personnes. C'est un Oracle émané de la bouche même de JESUS-CHRIST, nul Pere ne l'a interpreté, ni adouci, ni pris dans un sens moins rigoureux; nul heretique ne s'est encore avisé de le révoquer en doute; & de quelque maniere qu'on l'explique pour se rassurer l'esprit sur un sujet de crainte que le Fils de Dieu même a jugé nécessaire aux Chrétiens les mieux affermis dans les véritez de la réligion, & les plus réguliers dans leurs mœurs, cet Oracle sera toûjours véritable, non-seulement à l'égard des hommes en général, mais encore des Chrétiens même adultes, qui par un bienfait particulier, qu'il n'a pas fait à une infinité de Payens, ont été appellez à la foy, & à la connoissance du vray Dieu; *Matth. 20. & 22.* puisque les termes de cet Oracle le portent expressément : *Multi vocati, pauci verò electi*. Il y a donc de quoy nous humilier & nous confondre, en réflechissant sur la conduite de Dieu envers les hommes, & de se recrier avec *Ad Roman. 11.* saint Paul, qui étoit lui-même saisi de frayeur dans cette pensée : *O Altitudo divitiarum sapientiæ & scientiæ ejus, quam incomprehensibilia judicia ejus & investigabiles viæ ejus!* O profondeur des jugemens de Dieu! ô abîme impénétrable de ses desseins; je sçai que Dieu fait tout avec justice, & c'est assez pour moy; mais quel sujet de craindre pour moy, en considerant combien ma vie est éloignée de celle des saints & des predestinez. La seconde chose qui est certaine & indubitable, est l'incertitude de nôtre prédestination même; si mon sort doit être semblable à celui de Jacob, ou au sort d'Esaü; c'est un énigme pour moy, c'est un mystere que le Seigneur n'a pas voulu nous revéler, de peur que la securité ne produisît l'indolence. Or quoy de plus capable de nous effrayer & de nous humilier en même temps, que cette incertitude, où nous vivons sur un avenir douteux? dans l'Esprit de Dieu, mon arrêt est déja prononcé, il est écrit dans l'un ou dans l'autre de

ces livres, qui renferment la vie ou la mort. Dieu de toute éternité connoit ceux qui seront à lui : *Cognovit Dominus qui sunt ejus.* Et moi je vis dans une ignorance de ce qui est nécessaire pour bien vivre, & me rendre digne d'être du nombre des predestinez ? La troisiéme chose enfin qui nous doit tenir dans l'humiliation, & dans une crainte continuelle, est la grace qui est le prémier principe de nôtre prédestination, & le moyen absolument nécessaire pour avancer & pour conclure cette grande affaire. Or quel sujet d'humiliation & de terreur pour nous, de sçavoir que toutes les graces sont en la main de Dieu qui les distribüe à qui il lui plaît, & quand il lui plait, & cela gratuitement, & entre toutes les graces, celles particulierement qui commencent, & qui consomment le salut, &c. Les conclusions que nous devons tirer de ces véritez, qui doivent à la vérité nous effrayer, mais non pas nous desesperer, sont 1°. Que si le nombre des predestinez est petit, & si la porte du Ciel est étroite, il faut faire tous ses efforts pour y entrer : *Contendite intrare.* 2°. Nôtre prédestination étant incertaine à nôtre égard, il faut faire ensorte selon l'avis de saint Pierre, de l'assûrer par les bonnes œuvres : *Satagite ut per bona opera certam vestram electionem faciatis.* 3°. Au regard de la grace finale qui met le sceau à nôtre prédestination, il faut employer la priere la plus fervente pour la demander, puisque Dieu l'a attaché à la priere.

*1. Ad Tim. 2.*

*2. Petri. 1.*

Second point. Ce que je trouve de consolant dans le mystere de la prédestination, sont ces deux véritez certaines, & qu'il est facile de démontrer par raison & par authorité ; La prémiére, est que Dieu de toute éternité a voulu sincerement nôtre salut. La seconde, que nous pouvons, & qu'il ne tiendra qu'à nous d'être sauvez, deux véritez bien capables de nous consoler & de nous encourager.

II. Trois choses nous doivent rassûrer dans la crainte inquiéte, & dans la défiance que nous pourrions avoir sur nôtre prédestination.

1°. Le Dieu Créateur a eu de toute éternité une volonté sincere de nous sauver. Ainsi l'ont decidé deux Conciles, celui d'Orange autrefois, & le Concile de Trente dans ces derniers siecles. Ainsi le declare saint Paul en termes exprès: *Deus vult omnes homines salvos fieri, & ad agnitionem veritatis venire*; & l'on peut rapporter toutes les preuves qui peuvent consoler & rassurer toutes les personnes qu'un naturel timide allarme quelquefois jusqu'au desespoir.

*1. Ad Timoth. 2.*

2°. Le Dieu Redempteur a répandu son Sang pour tous les hommes. Quel trésor de salut n'avons-nous point dans la vertu de ce Sang, & quel nombre de pechez seroit capable de l'épuiser, que le desespoir seul de nôtre salut.

3°. Le Dieu sanctificateur fournit des graces, qui sont les moyens de salut à tous les hommes, il ne tient donc qu'à nous de nous en servir, pour coopérer avec Dieu à l'ouvrage de nôtre salut.

1°. Ce que nous devons sçavoir du mystere de la prédestination, avec reconnoissance & confiance en Dieu. III.

2°. Ce que nous devons ignorer avec humilité, touchant ce même mystere.

3°. Ce que nous devons pratiquer avec fidelité, avec courage, & avec

persévérance pour assûrer nôtre prédestination.

IV. 1°. Dieu veut sincerement nous sauver, mais il ne nous sauvera jamais malgré nous, & si nous ne le voulons tout de bon.

2°. Dieu nous donne les moyens nécessaires pour nous sauver; mais ils seront inutiles si nous ne nous en servons, & nous justifierons la providence de Dieu dans nôtre reprobation.

3°. Dieu nous sauvera effectivement, si nous sommes fideles à ses graces, & nous serons du nombre des Prédestinez.

V. 1°. La recherche trop curieuse sur le sujet de nôtre prédestination est inutile, dangereuse, & injurieuse à Dieu, puisque c'est manquer de confiance.

2°. Se mettre en peine d'assûrer l'affaire de nôtre salut, & de nôtre prédestination, ce doit être le prémier & le plus grand de tous nos soins.

VI. Il y a deux grands désordres ausquels nous sommes exposez à l'égard de la prédestination, & deux écueils dont nous avons à nous préserver; sçavoir, la présomption & le desespoir, & ce sont ces deux désordres que j'entreprend de combatre dans ce discours, en vous faisant voir que la prédestination de Dieu ne favorise ni l'un ni l'autre, & que nous sommes inexcusables lors qu'en conséquence de ce Mystere, nous nous abandonnons.

1°. Ou à la présomption, qui nous fait oublier le soin de nôtre salut. Ce sera le prémier point.

2°. Ou au desespoir, qui nous fait renoncer au salut. Ce sera le second point. *Pris du Pere Bourdaloüe Sermon sur ce sujet.*

VII. Quelque decret que Dieu ait formé avant tous les siecles, & quelque résolution qu'il ait prise sur nôtre sort éternel.

1°. Il est certain qu'il veut nous sauver; c'est la prémiere réflexion que nous devons faire sur le sujet de la prédestination.

2°. Il est certain que nous pouvons nous sauver, c'est la seconde. Or de quelque maniere qu'on explique ce mystere caché, il est certain qu'il ne detruit ni dans Dieu la volonté de sauver les hommes, ni dans les hommes la liberté de faire eux-mêmes leur salut, avec la grace du Ciel, qui ne leur manque jamais pour cet effet. *Le Pere de la Colombiere.*

VIII. 1°. Dieu nous fait un secret de ce qu'il y a d'inutile à sçavoir dans la prédestination, & nous voulons le pénetrer: Il est de la bonté & de la sagesse de Dieu de nous le cacher; c'est ma prémiere partie.

2°. Dieu nous découvre ce qu'il y a de nécessaire à sçavoir dans cette prédestination, & nous le voulons ignorer. Il est de sa justice de nous le découvrir; c'est la seconde. *Pris du Carême attribué au Pere de la Rüe, Sermon sur ce sujet.*

IX. Trois veritez nous doivent rassûrer sur le doute & sur la défiance de nôtre salut, & sur ce que Dieu a résolu touchant nôtre prédestination ou réprobation.

La Prémiere. Que l'ouvrage de nôtre salut est un ouvrage qui dépend de Dieu & de l'homme.

La Deuxiéme. Qu'il est entre nos mains par nos bonnes œuvres.

La Troisiéme. Que le secours de Dieu ne nous manque jamais pour cela. *Pris du même.*

Sur

Sur le petit nombre des Elus. Sans disputer de la certitude de ce petit nombre, je veux examiner les causes qui rendent ce nombre si petit, & j'en trouve trois principales, & c'est le plan de ce discours. X.

La prémiere, est la rareté de l'innocence conservée, ou réparée par la pénitence.

La seconde, est la force des usages du monde, que suit la multitude.

La troisiéme, est le violement de ses devoirs les plus indispensables & des engagemens les plus saints du Christianisme. *Le Pere Massillon, Sermon pour le Vendredy de la semaine de la Passion.*

On peut considerer la prédestination par trois différens rapports. XI.

Le premier, regarde Dieu qui nous prédestine, c'est-à-dire, qui dispose une conduite de misericorde pour le salut des hommes, & qui leur prépare des moyens pour arriver à la fin heureuse à laquelle il les destine.

Le second, regarde Jesus-Christ, dont les prédestinez doivent porter tous les traits, puisqu'il est nécessaire qu'ils soient conformes à son image : *Quos prædestinavit conformes fieri imagini Filii sui.* *Ad Roman. 8.*

Le troisiéme, regarde nôtre volonté & nôtre liberté : Car Dieu qui nous a fait sans nous, ne nous sauvera pas sans nous. *Pris des Essais de Sermons pour le Mercredi de la semaine de la Passion.*

Dans quelque incertitude que nous puissions être sur l'affaire de nôtre salut & de nôtre prédestination, voicy trois véritez qui nous y doivent faire travailler avec confiance. XII.

La prémiere, est que tous ceux qui sont fideles à la grace, sont du nombre des Prédestinez.

La seconde, que cette fidélité à la grace dépend de nous.

La troisiéme, que la grace ne manque à personne. *Pris des mêmes Essais. pour le dix-neuviéme Dimanche après la Pentecôte*

1°. Que sur l'affaire de nôtre salut il n'y a rien à craindre du côté de Dieu, qui n'a rien omis de ce qui étoit nécessaire pour nous procurer le bonheur éternel. XIII.

2°. Que nous avons tout à craindre de nous-mêmes, ce qui nous oblige à veiller & à travailler, pour assûrer par nos bonnes œuvres, nôtre Prédestination. *L'auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne pour le Mercredy de la cinquiéme semaine de Carême.*

---

## PARAGRAPHE SECOND.

### *Les sources où l'on peut trouver dequoi remplir ces desseins, & les Autheurs qui en traitent.*

Saint Augustin, *l. 2. de Prædest. & Persev. c. 21.* enseigne de quelle maniere il faut parler au peuple de la prédestination. Les saints Peres.

Le même, *l. 2. de prædest. Sanct. c. 14.* parle des habitans de Tyr & de Sidon, que Dieu a laissé dans leur aveuglement, & qui eussent cru, s'ils eussent vû les miracles du Sauveur. Et dans les 17. & 18. chap. il donne plu-

sieurs définitions de la prédestination, ou plûtôt définir la même chose en différens termes.

Le même, *l. 5. contra Julianum*, attribüe à la dureté du cœur de plusieurs pécheurs, la cause de leur impénitence, & montre que Dieu ne permet pas qu'aucun de ceux qu'il a prédestiné périssent.

Le même, dans l'Epître 105. *Ad Sixtum*, montre que dans la prédestination, Dieu n'a acception de personne.

Le même, *l. Ad articulos sibi falso impositos. art.* 12. montre que la prédestination de Dieu est immuable & aura infailliblement son effet.

Le même, *l.* 4. *Contra duas. Epist. Pelag. c.* 6. montre que de demander pourquoy Dieu prédestine les uns, & laisse les autres, est une chose qu'on ne doit pas mettre en question, & combien il est dangereux de vouloir pénétrer les secret jugemens de Dieu sur cet article.

Le même, *in Enchirid. c.* 99. raporte tout le mystere de la prédestination à la miséricorde, & à la justice de Dieu.

Le même, *l.* 1. *de Pradest. sanct. c.* 14. montre que la justification est accordée aux pécheurs sans aucun mérite précedent.

Le même, *Traité* 26. *sur saint Jean*, montre qu'il ne faut pas rechercher trop curieusement le secret de la prédestination.

Le même, ou l'Autheur des Soliloques ch. 26. & 28. parle de la prédestination comme d'un secret impenetrable.

Le même, ou l'Autheur *du l. Hypognost.* montre la différence qu'il y a entre la prescience de Dieu, & la prédestination.

Le même, *l.* 3. *contra Cresconium, c* 37. fait voir combien le nombre de ceux qui se sauvent est petit, en comparaison de la multitude de ceux qui se damnent.

Le même, *in Psalm.* 39. montre qu'il y a peu de Chrétiens qui suivent la voye étroite, & par conséquent peu de personnes qui se sauvent.

Le même, au Sermon 101. *de Tempore*, fait quelque réflexion sur le petit nombre de ceux qui entrerent en la Terre promise, de tant de milliers qui étoient sortis de l'Egypte.

Le même, Sermon 32. *de verbis Domini*, expliquant ces paroles du ch. 3. de saint Luc: *Domine si pauci sunt qui salventur*, montre que le nombre des pecheurs étoit incomparablement plus grand que celui des justes & des gens de bien; il y a par conséquent plus de reprouvez que de prédestinez.

Le même, sur les Pseaumes 47. & 48. se sert de la même preuve.

Saint Grégoire, *homil.* 19. *in Evangel.* sur ces paroles, *multi vocati, pauci verò electi*, montre que plusieurs qui parviennent jusqu'à recevoir la foy, ne parviennent pas jusques à la gloire.

S. Chrysostome, *l. adversus vituperatores vitæ monasticæ*, apporte pour raison pour quoy il y a si peu de prédestinez, parce qu'il y en a peu qui marchent dans la voye étroite qui conduit à la vie.

Le même, *Homil.* 4. *ad populum Antiochenum*, porte un témoignage effrayant du petit nombre des prédestinez, en disant que de tant de milliers de personnes qui étoient alors dans cette grande ville, il ne croit pas qu'il y ait cent personnes qui soient sauvez.

Recupitus, *l. de signis prædestinationis*, dans la seconde partie, montre par l'Ecriture, par les Peres, & par plusieurs autres preuves, que le nombre des réprouvez entre les Chrétiens adultes surpasse de beaucoup celui des prédestinez. Les livres spirituels & autres.

Grénade, l. 1. de la Guide des Pecheurs, ch. 7. parle du bienfait inestimable de la prédestination.

Le Pere Caussin, Traité 2. de la Cour Sainte, maxime 6. montre que nôtre bonheur éternel est encore entre nos mains, & qu'il ne tiendra qu'à nous d'être du nombre des Prédestinez.

Le Pere Chahu, L intitulé : Le secret de la prédestination, sur le petit nombre des Elus, & sur la plus grande multitudes de réprouvez, traite cette question fort au long, & rapporte toutes les preuves de part & d'autre.

Le Pere Nepveu, Tom. 3. de ses Reflexions Chrétiennes, pour le 16. jour de Juillet, montre combien il est inutile & dangereux de vouloir sçavoir si l'on est prédestiné.

Bellarmin, *Opusc, de Gemitu columbæ. c. 6.* montre combien nous avons de sujet de craindre & de gemir, sur le petit nombre des prédestinez.

Dionisius Carthusianus, *in operibus minoribus*, Tom. 1.

Je ne cite point les Théologiens Scholastiques. Tous ceux qui ont écrit sur la prémiere partie de saint Thomas, ont parlé de la prédestination, qui est une des questions les plus agitées dans les Ecoles.

Le Pere Croiset, 1. tome de sa Retraite pour un jour de chaque mois.

Le Pere de Lingendes, sermon pour le Mercredy d'après le Dimanche de la Passion, a un discours entier sur la prédestination. Les Prédicateurs recens.

Le Pere Texier, Sermon pour le Mercredy de la cinquiéme semaine de Carême.

Le même, dans la Dominicale, Sermon pour le Dimanche de la Quinquagesime.

Le Pere Reina, *Concione 33. in feriam 4. post Dominicam Passionis.*

Parmi les Sermons moraux il y en a un sur ce sujet.

Le Pere Bourdaloüe dans les nouveaux sermons, Sermon pour le vendredy de la premiere semaine de Carême.

Le Pere de la Ruë, dans les sermons imprimez sous son nom, sermon pour le Mercredy de la semaine de la Passion.

Le Pere Massillon, Sermon pour le Vendredy de la semaine de la Passion, où il parle du petit nombre des Elus.

L'Autheur des sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, sermon pour le Mercredy de la 5. semaine de Carême.

Le même, dans la Dominicale, sermon 19. après la Pentecôte, sur le petit nombre des Elus.

Le même, sermon pour le 5. Dimanche qui est resté après l'Epiphanie, sur la réprobation.

Monsieur Biroat, Discours 7. de l'Avent, sur les desespoirs du monde, a beaucoup de choses sur la Predestination, aussi-bien que dans le sermon pour le 6. Mardy de Carême.

Dans les Essais de sermons pour le Carême, il y en a un sur la prédes-

tination, 4. dessein pour le Mercredy de la semaine de la Passion.

Dans les mêmes Essais pour la Dominicale. Il y en a un autre sur le 19. Dimanche après la Pentecôte.

Ceux qui ont fair des recüeils sur ce sujet.

Grenade dans les lieux Communs, *Titul. Prædestinatio,& Reprobatio.*

Summa Prædicantium, *Titul. Prædestinatio.*

Langius, *Titul. Prædestinatio.*

## PARAGRAPHE TROISIE'ME.

### *Passages, exemples & applications de l'Ecriture sur ce sujet.*

*Novi te ex nomine, & invenisti gratiam coram me.* Exod. 33.

*Deus fidelis & absque iniquitate, justus, & rectus.* Deuter. 32.

*Ego sum Dominus Deus tuus, faciens misericordiam in millia, his qui diligunt me, & custodiunt præcepta mea.* Exod. 20.

*Universæ via Domini misericordia & veritas.* Psalm. 24.

*In manibus tuis sortes tuæ.* Psalm. 30.

*Misericordia Domini ab æterno, & usque in æternum super timentes eum.* Psalm. 102.

*Meditatus sum cum corde meo, & exercitabar, & scopebam spiritum meum, numquid in æternum projiciet Deus, aut in finem misericordiam abscindet, aut obliviscetur misereri Deus?* Psalm. 76.

*Abominatio est Domino via impii; qui sequitur justitiam diligitur ab eo.* Prov. 15.

*Nescit homo utrum amore an odio dignus sit, sed omnia in futurum servantur.* Ecclef. 9.

*Nihil odisti eorum quæ fecisti; nec enim odiens aliquid constituisti aut fecisti.* Sapient. 11.

*Novit dies immaculatorum; & hæreditas eorum in æternum erit.* Psal. 36.

*Deus mortem non fecit, nec lætatur in perditione vivorum.* Sapient. 1.

*Si volueris mandata servare, servabunt te.* Eccli. 15.

*In charitate perpetuâ dilexi te, & attraxi miserans.* Jerem. 31.

*Nunquid voluntas mea est mors impii, & non ut convertatur & vivat?* Ezechiel. 18.

*Perditio tua Israël, tantummodo in me auxilium tuum.* Oseæ. c. 13.

Je vous connois par vôtre propre nom, & vous avez trouvé grace devant moy.

Dieu est fidele, incapable d'aucune iniquité, il est juste, & droit.

Je suis le Seigneur ton Dieu, faisant miséricorde à ceux qui m'aiment, & qui observent mes commandemens.

Toutes les voyes du Seigneur sont miséricorde & vérité.

Mon sort, mon bonheur, & tout ce qui me regarde, est entre vos mains.

La miséricorde du Seigneur est dés le commencement, & continuera toûjours sur ceux qui le craignent.

J'ay medité en mon cœur, je m'exerçois, & purgeois mon esprit; Dieu me rejettera-t-il éternellement, ne m'otera-t-il point enfin sa miséricorde, ou oubliera-t-il d'avoir pitié de ma misére?

La voye de l'impie est en abomination au Seigneur; & celui-là en est aimé qui suit la justice.

L'homme ignore s'il est digne d'amour ou de haine; mais ces connoissances sont réservées pour l'avenir.

Vous ne haïssez rien, Seigneur, de ce que vous-même vous avez fait: & vous n'avez rien fait, ni ordonné par haine.

Le Seigneur connoît les jours de ceux qui vivent innocemment, & leur héritage seront à perpetuité.

Ce n'est pas Dieu qui a fait la mort, & il ne se réjoüit point de la perte des hommes.

Si vous voulez garder les commandemens, ils vous garderont.

Je vous ai aimé d'un amour éternel, & vous ai attiré ayant compassion de vous.

Est-ce donc que je veux la mort de l'impie, & non pas plûtôt qu'il se convertisse & qu'il vive?

Vôtre perte vient de vous Israël, & vôtre secours est uniquement en moy.

*Altiora te ne exquisieris, & fortiora te ne scrutatus fueris, sed quæ præcepit Deus illa cogita semper.* Eccli. 3.

Ne cherchez point les choses qui sont au-dessus de la force, & de la portée de vôtre esprit ; mais pensez toûjours aux choses que Dieu vous a commandées.

*Multi sunt vocati, pauci vero electi.* Matth. 20.

Il y en a beaucoup d'appellez, mais peu d'Elus.

*Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* Matth. 19.

Si vous voulez entrer en la vie, gardez les commandemens.

*Gaudete quia nomina vestra scripta sunt in cœlis.* Luc. 10.

Réjoüissez-vous, parce que vos noms sont écrits dans le Ciel.

*Nolite timere pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum.* Luc. 12.

Ne craignez point petit troupeau, car il a plû à vôtre Pere de vous donner son Royaume.

*Cognosco oves meas, & cognoscunt me meæ.* Joan. 10.

Je connois mes brebis, & mes brebis me connoissent.

*Oves meæ vocem meam audiunt, & ego cognosco eas, & ego vitam æternam do eis, & non peribunt in æternum, & non rapiet eas quisquam de manu meâ.* Idem, ibidem.

Mes brebis entendent ma voix ; je les connois, & elles me suivent ; je leur donne la vie éternelle, & elles ne périront jamais, & nul ne les ravira d'entre mes mains.

*Hæc est voluntas ejus qui misit me Patris, ut omne quod dedit mihi non perdam ex eo.* Joan. 6.

La volonté de mon Pere qui m'a envoyé, est que je ne perde aucun de tous ceux qu'il m'a donnez.

*Nunquid iniquus est Deus qui infert iram? absit, alioquin quomodo judicabit Deus hunc mundum?* Ad Roman. 3.

Est-ce que Dieu est injuste de nous punir? non certes, car si cela étoit, comment Dieu seroit-il Juge du monde?

*Quos præscivit & prædestinavit conformes fieri imagini filii sui.* Ad Roman. 8.

Ceux que Dieu a connus par sa prescience, il les a aussi prédestinez pour être conformes à l'image de son Fils.

*Quos Deus, prædestinavit hos, & vocavit, & quos vocavit, hos & justificavit, quos autem justificavit, illos & glorificavit.* Ad Roman. 8.

Ceux qu'il a prédestinez, il les a aussi appellez, & ceux qu'il a appellez, il les a aussi justifiez, & ceux qu'il a justifiez, il les a aussi glorifiez.

*Quis cognovit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit?* Ad Rom. 11.

Qui a connu les desseins de Dieu, ou qui est entré dans le secret de ses conseils?

*Ego scio quos elegerim.* Joan. 13.

Je sçai qui sont ceux que j'ay choisis.

*O altitudo divitiarum sapientiæ & scientiæ Dei, quàm incomprehensibilia judicia ejus, & investigabiles viæ ejus!* Ad Roman. 11.

O profondeur des trésors de la sagesse & de la science de Dieu! que ses Jugemens sont impénétrables, & ses voyes incompréhensibles!

*Sustinuit in multa patientia vasa iræ in interitum.* Ad Roman. 9.

Dieu a souffert avec une extrême patience les vases de colere, préparez pour la perdition.

*Elegit nos in ipso* CHRISTO *ante mundi constitutionem, ut essemus sancti.* Ad Ephes. 1.

Il nous a élu en JESUS-CHRIST avant la création du monde, afin que nous fussions saints.

*Dedit redemptionem, semetipsum pro omnibus* CHRISTUS. 1. ad Timoth. 2.

Il s'est livré lui-même pour être le prix de la rédemption de tous.

*Firmum fundamentum Dei stat, cognovit Dominus qui sunt ejus.* Idem, ibidem.

Le solide fondement de Dieu demeure ferme, ayant pour sceau cette parole, le Seigneur connoit ceux qui sont à lui.

*Prædestinati secundùm propositum ejus, qui operatur omnia secundùm consilium voluntatis suæ.* Ad Ephes. 1.

Etant prédestinez par le decret de celui qui fait toutes choses selon le dessein & le conseil de sa volonté.

*Deus vult omnes homines salvos fieri, & ad agnitionem veritatis venire.* 1. ad Timoth. 2.

Dieu veut que tous les hommes soient sauvez, & qu'ils viennent à la connoissance de la vérité.

*Cum metu & tremore vestram salutem operamini.* Ad Philipp. 2.

Operez vôtre salut avec crainte & avec tremblement.

*Stultas, & sine disciplinâ quæstiones devita.* 2. ad Timoth. 2. — Rejettez les questions impertinentes & inutiles.

*Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis.* 1. Petri. c. 5. — Jettant dans son sein toutes vos inquiétudes, parce qu'il a soin de vous.

*Satagitur ut per bona opera certam vestram vocationem & electionem faciatis.* 2. Petri. c. 1. — Efforcez-vous d'affermir vôtre vocation & vôtre élection, par les bonnes œuvres.

*Nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti.* Ibid. c. 3. — Dieu ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous retournent à lui par la pénitence.

*In veritate comperi quia non est personarum acceptor Deus, sed ex omni gente, qui timet eum, & operatur, justitiam, acceptus est illi.* Act. 10. — J'ay reconnu qu'il est tres-véritable que Dieu n'a point d'égard aux diverses conditions des personnes; mais qu'en toute nation celui qui le crainr, qui fair des œuvres justes, lui est agréable.

## *Exemples & figures tirez de l'Ancien & du Nouveau Testament.*

*Le choix que Dieu fait des uns, & la reprobation des autres nous doit effrayer.*

N'est-ce pas une conduite de Dieu, laquelle, quoique tres-juste, est cependant bien capable de nous effrayer, de voir que dans une même famille, de deux personnes creéz de Dieu pour sa gloire, l'une pratique les vertus dans le choix qu'elle fait des moyens qui la conduisent infailliblement au bonheur, & l'autre reste dans la masse du peché. Entre deux freres Caïn & Abel: Entre deux jumeaux Jacob & Esaü, l'un est le modelle des Prédestinez, & l'autre la triste figure des Reprouvez. Entre deux Apôtres, Judas & Matthias; l'un est appellé dans l'Evangile le fils de perdition, & l'autre a été élû & substitué en la place du prémier. Voila ce qui rend le Mystere de la Prédestination si terrible, & ce qui doit tenir tout le monde dans la crainte & dans l'humilité.

*La crainte qu'avoit le saint Roy David d'être du nombre des reprouvez. Psalm. 76.*

Quelle crainte & quelle frayeur ne donnoit point au saint Roy David la pensée de ce que Dieu avoit resolu de lui touchant son bonheur, ou son malheur éternel? *Anticipaverunt*, dit-il, *vigilias oculi mei, turbatus sum & non sum locutus*. Dites-nous, grand Roy, quel étoit le sujet de ce trouble & de cette frayeur, dont vôtre esprit étoit frapé: *cogitavi*; nous répond-il, *dies antiquos, & annos æternos in mente habui*. Je pensois à l'éternité, & aux années qui suivront cette vie présente: *Et meditatus sum cum corde meo, & exercitabar, scopebam spiritum meum*. Je meditois en mon cœur, & mon esprit troublé & agité de cette effrayante pensée, s'examinoit pour voir si ma conscience n'étoit point soüillée de quelque offense qui pût être cause de ma réprobation: *Numquid in æternum projiciet Deus, aut in finem misericordiam suam abscindet? aut oblivisceter misereri Deus*! Seroit-il bien possible que Dieu m'eût abandonné pour toûjours, & que jamais il ne dût avoir pitié de moy? C'étoit les pensées que ce saint Roy rouloit en son esprit, & qui lui donnoient de continuelles allarmes, parce qu'il ignoroit s'il étoit du nombre des prédestinez. Il est assez ordinaire qu'on soit troublé des mêmes pensées que David; mais il faut en même temps entrer dans ses sentimens; c'est-à-dire, concevoir une crainte salutaire, qui nous fasse mettre ordre aux affaires de nôtre salut, & nous confier du reste en la miséricorde de Dieu. Ces pensées sont à la vérité capables de nous troubler; mais elles ne doivent jamais

nous jetter dans la defiance de la bonté de Dieu à nôtre égard.

Les figures de l'Ancienne Loi nous font voir à travers leurs ombres, la vérité que le Fils de Dieu nous a déclarée lui-même dans l'Evangile: Que le nombre des Elus est fort petit, & celui des Réprouvez fort grand. *Multi sunt vocati, pauci vero electi.* Saint Paul a employé une de ces figures à ce sujet, & à l'occasion des Israëlites, qui étoient au nombre de plus de six cens mille, sans compter les femmes & les enfans. Voicy comme parle cet Apôtre: *Patres nostri omnes sub nube fuerunt, & omnes mare transierunt, & omnes baptizati sunt, in nube & in mari, & omnes eandem escam spiritalem biberunt &c. sed non in pluribus eorum beneplacitum est Deo.* Voila quatre choses différentes, qui ne font qu'une même figure; sçavoir une nuée, la mer, un Batême & une viande; ces Israëlites, qui étoient le peuple de Dieu, furent tous couverts de la même nüée qui leur servoit de guide dans le désert. Ils passerent tous la mer rouge, ce qui leur servit de Baptême, ils furent tous nourris de la même viande; & néanmoins, il n'y a eu de tout ce prodigieux nombre que Caleb & Josué, qui ayent été choisis de Dieu pour entrer dans la terre promise, & de peur qu'on ne vint à s'imaginer, que Dieu en use d'une autre maniere envers les Chrêtiens, le même saint Paul ajoûte: *Hæc in figura facta sunt nostri.* Tirons le voile; & pour faire la juste application de cette figure, disons que tous les adultes sont à l'abry de la même protection de Dieu, qu'ils passent tous par les eaux des tribulations, qu'ils ont tous reçû le même sacrement de Baptême, & qu'ils mangent tous la même Eucharistie; mais qu'il y en a tres-peu cependant qui arrivent au bonheur éternel, dont la terre promise étoit la figure.

Figures qui montrent le petit nombre des prédestinez.

*1. Ad Corinth. c. 10.*

*Ibidem.*

On peut emprunter du Prince des Apôtres une deuxiéme figure plus ancienne que la prémiere, & qui n'exprime pas moins clairement la même vérité. C'est le déluge, qui abîma tout le genre humain à la réserve de la famille de Noé, laquelle n'étoit composée que de huit personnes, & qui se sauva dans l'Arche. Il y avoit environ deux mille ans que le monde subsistoit; durant cette longue suite de 20. siecles, les hommes s'étoient multipliez presque à l'infini, & remplissoient tout le monde; & néanmoins de toute cette foule innombrable de peuples, qui remplissoient les villes & les campagnes, il n'en échapa que huit; tout le reste fut enseveli dans les eaux du deluge: *Pauci, id est octo animæ salvæ factæ sunt per aquam.* Et saint Pierre ajoûte en parlant aux fideles adultes, que c'est en la même maniere que le Baptême sauve fort peu de personnes, non pas qu'il n'ait la force d'en sauver davantage, & universellement tous ceux qui le reçoivent, pourvû qu'ils conservent jusqu'à la mort la justice qu'ils y reçoivent.

Figure du déluge, par laquelle le même petit nombre des prédestinez est représenté.

*1. Petri 3.*

La troisiéme figure nous est répresentée au chapitre vingtiéme de la Genese, dans l'histoire des cinq villes pécheresses qui furent brûlées avec tous leurs habitans par un feux de soulfre descendu du Ciel duquel il n'y eut que Loth & sa famille qui échapa. Ce qui a fait dire à l'Apôtre saint Jude dans son Epître Canonique, que Sodome & Gomorrhe, avec les villes voisines nous servent d'exemple, en ce que leurs habitans, d'un feu passager qui est tombé sur eux, ont été precipitez dans un feu éternel, où ils seront à jamais tourmentez. Je passe toutes les autres figures; comme de

La figure de l'embrasement de Sodome & de Gomorrhe, dont la seule famille de Loth, fut delivrée.

toutes les veuves qui se trouverent en nécessité, & de tous les hommes qui furent frapez de lepre, la seule veuve de Sarepta, fut secouruë, & le seul Naaman gueri, comme nous lisons au troisiéme livre des Rois, & comme saint Luc le raporte au chapitre quatriéme de même, d'une foule nombreuse de malades, qui s'amassoient dans Jérusalem auprès de la piscine probatique, un seul étoit gueri par la vertu de l'Ange qui remuoit l'eau, comme nous lisons en saint Jean ch. 5.

Comparaison des prédestinez avec le peu d'olives qui restent dans l'Arbre qu'on a secoüé, & des raisins qui restent après la vandange. *Isaia.* 24.

De toutes les similitudes qu'on apporte pour montrer le petit nombre des Elus, je n'en touche que deux que nous lisons dans Isaye, chapitre vingt-quatriéme, où il compare les Elus au peu d'olives qui restent sur l'olivier qu'on a dépouillé de son fruit, & qui ont échapé à la vûe du jardinier, à la faveur de quelques feüilles qui les ont couvertes. Et ensuite au peu de raisins qui restent dans une vigne après que les vandangeurs y ont passé: *Quomodo si pauca olivæ quæ remanserunt, excutiantur ex oleâ, & racemi cum finita fuerit vindemia.* Le Saint-Esprit nous a voulu donner à entendre par ces comparaisons, combien le nombre des prédestinez est petit, comparé avec la multitude des reprouvez.

## *Applications de quelques Passages de l'Ecriture à ce sujet.*

Pour être du nombre des prédestinez, il faut être conforme à Jesus-Christ. *Ad Roman. c.* 8.

*Quos scivit & prædestinavit conformes fieri imaginis filii sui.* Le Fils de Dieu nous a aimé d'une amour de conformité en voulant se rendre semblable à nous, pour nous apprendre à nous sauver; & d'un amour de préférence, en préférant nôtre salut à tout ce qui lui étoit le plus cher. Nous lui devons aussi par un juste retour, un amour de conformité, en nous rendant semblable à lui. *Quos scivit & prædestinavit conformes fieri imagini filii sui.* Voulez-vous donc sçavoir si vous étes prédestiné? Regardez-vous vous-même: êtes-vous semblable à Jesus-Christ crucifié? avez-vous un esprit de pauvrete comme lui, un esprit d'humilité, un esprit de pénitence comme lui? si vous ne réglez pas vôtre vie sur la sienne, je desespere de vôtre salut. Nous lui devons encore un amour de préférence. Jesus-Christ a préferé nôtre salut à toutes les choses, n'est-il pas bien juste que nous le préférions à tout, à nôtre vanité, à nôtre ambition, à nôtre argent, &c.

Jesus-Christ étant Sauveur de tous les hommes, tous peuvent se sauver, & être du nombre des prédestinez.

*Speramus in Deum vivum, qui est salvator omnium hominum, maxime fidelium.* 1. *ad Timoth.* 4. J'avoüe que Jesus-Christ est le Sauveur des Prédestinez d'une façon particuliere; parce qu'il les sauve en effet. Mais cela n'empêche pas qu'il ne soit aussi le Sauveur de ceux à qui il a donné les moyens de se sauver, quoy qu'ils se damnent par leur faute. C'est ce qu'a voulu dire l'Apôtre saint Paul par ces paroles: *Speramus in Deum vivum, qui est salvator omnium hominum, maximè fidelium.* Il est Sauveur de tous les hommes en un sens, parce qu'il ne tient qu'à eux de se sauver par lui: Mais il est spécialement Sauveur des fideles, qui se sauvent parce qu'il les conduit dans les voyes de salut par une providence particuliere. L'Apôtre oppose en ces paroles les fideles à ceux qui ne le sont pas. Il reconnoît donc que le Fils de Dieu est le Sauveur de ceux-mêmes qui ne sont pas fideles, bien qu'il le soit davantage des fideles; d'où il s'ensuit que s'ils se perdent, & s'ils ne sont

font pas prédestinez, c'est uniquement par leur faute; puisqu'ils ont un Sauveur qui leur a fourni les moyens suffisans pour se sauver, s'ils vouloient s'en servir.

Comme nous devôs cooperer avec crainte à nôtre salut.

*Cum metu & tremore vestram salutem operamini. Ad Philipp.* 2. Quand il seroit vrai que je fusse du nombre des prédestinez, dit saint Chrysostome, il est de foy que Dieu ne me sauvera jamais sans ma coopération. Or si je dois travailler avec Dieu, je dois en me confiant en Dieu, me défier de moy-même, & craindre toûjours de me perdre par mon infidelité, lorsque Dieu veut me sauver par sa miséricorde. Mais cette crainte ne doit pas se borner à des terreurs & à des inquiétudes inutiles, elle doit être en nous le commencement de la vraye sagesse, qui consiste à faire, que par nos bonnes œuvres, nous puissions nous mettre dans une certitude morale de nôtre salut. Car tout l'ordre de la prédestination est renfermé dans ces paroles, qui toutes communes qu'elles sont, peuvent toûjours paroître nouvelles à ceux qui les méditent avec une attention religieuse. Celui qui vous a créez sans vous, ne vous sauvera pas sans vous: *Qui fecit te sine te, non salvabit te sine te.* Etant dans le neant, nous ne pouvions pas concourir à l'ouvrage de nôtre création; mais étant une fois créez, & ayant reçu de Dieu une liberté pour le bien & pour le mal, n'est-il pas juste que nous coopérions avec Dieu dans l'ouvrage de nôtre sanctification, & la puissance de mériter que Dieu nous a donnée doit-elle demeurer inutile?

Ce sont les péchêurs eux-mêmes, qui perdent le Royaume du Ciel, & non pas Dieu qui le leur ôte.

*Auferetur à vobis regnum Dei. Matth.* 21. Saint Grégoire le Grand fait une belle réflexion sur ces paroles que le Fils de Dieu dit aux Juifs, le Royaume de Dieu vous sera ôté; hé! quel autre que vous, ô mon Dieu! peut ôter aux pécheurs vôtre Royaume? n'en n'êtes-vous pas le maître souverain? & ne l'ôtez-vous pas quand vôtre justice l'ordonne? par quel mystere donc, Seigneur, ne dites-vous pas, je leur ôteray mon Royaume: *Auferam à vobis regnum meum.* Le Sauveur nous marque par cette expression, répond ce Pere, que ce n'est pas Dieu qui ôte aux pecheurs la grace, & son royaume; mais que ce sont leurs propres péchez qui sont cause de cette punition, & qui leur attirent ce malheur. Il ne dit pas, son Royaume vous sera ôté, pour nous faire comprendre que si nous nous perdons, nous ne pouvons en accuser la bonté de Dieu, & que nous ne devons nous en preudre qu'à nous-mêmes si nous sommes reprouvez.

On examine ces paroles, que Dieu veut sauver tous les hommes.

*Deus vult omnes homines salvos fieri, & ad agnitionem veritatis venire.* 1. *ad Timoth.* 2. Ne perdons rien de ces paroles si consolantes. *Deus vult*: Dieu le veut, ce n'est donc pas seulement un simple désir, une de ces demies volontez, qui dépendent d'une condition qui ne s'accomplit jamais; *Vult.* C'est une volonté agissante, sincere, & qui prend des moyens pour reüssir, *omnes homines.* Que tous les hommes; ce n'est donc point une volonté qui se borne à peu de personnes, à un petit nombre de favoris, elle s'étend généralement à tous: *Salvos fieri.* Ce n'est donc pas seulement quelques graces pour le temps, celles de la vocation, ou d'une justification passagere; c'est la gloire, c'est la félicité éternelle. Que ces paroles sont expressives & consolantes! Aussi saint Augustin les repete, & les explique au même sens: *Deus vult omnes homines salvos fieri, non ita tamen ut adimat liberum arbitrium.* Dieu

veut sauver tous les hommes, de maniere cependant qu'il ne détruit point en eux le libre arbitre. Ce saint Docteur y a ajoûté cette clause pour confondre certains esprits, qui prétendent limiter ou restraindre cette volonté générale à ceux qu'il a voulu absolument sauver, sans qu'ils y contribüent rien de leur part.

Qui sont ceux qui se sauvent, & qui sont du nombre des prédestinez.

*Quis ergo poterit salvus esse? Matth.* 19. S'il y a si peu de prédestinez, & si le nombre des réprouvez est si grand, qui pourra donc se sauver? C'est ce que les Disciples du Fils de Dieu répondoient à leur maître qui leur representoit la difficulté qu'ont les riches à faire leur salut; & ce que le commun des hommes peut dire encore, quand on leur annonce cet oracle sorti de la bouche de la Vérité même. Que le nombre de ceux qui se damnent est infini, & que la porte du Ciel est étroite! Qui pourra donc se sauver, nous disent-ils? *Quis ergo poterit salvus esse?* Le voulez-vous sçavoir? ce sont ceux qui craignent sans cesse d'être du nombre des réprouvez: ceux qui veilleront pour ne jamais ne se laisser surprendre. Qui pourra se sauver? ce sera cet homme de qualité, cet homme riche qui dans sa grandeur & son opulence, se tiendra toûjours humble & détaché des choses de la terre, qui compatira aux besoins de ses freres. Qui pourra se sauver? ce sera cette femme Chrétienne, qui renfermée dans l'enceinte de son domestique, éleve ses enfans dans la crainte de Dieu, laisse au Seigneur le soin de leur destinée, & ne leur marque d'autre place, que celle où Dieu les appellera. Qui pourra se sauver? ce sera cet homme fidelle à remplir ses devoirs, qui imite la candeur & la bonne foy des prémiers Chrétiens. Cet homme qui n'est puissant, grand, élevé en authorité, que pour défendre ceux qui ont besoin de son appui, & proteger le foible & l'innocent; qui est patient, qui pardonne une injure si-tôt qu'il l'a reçûë, & en un mot, qui remplit tous les devoirs du Christianisme, & de son état. Qui pourra se sauver? vous-même, Chrétien, qui me le demandez si vous voulez entrer dans ces voyes; mais ceux qui vivent de la maniere que je viens de dépeindre, ne sont pas ceux qui composent le plus grand nombre.

Les personnes qui tâchent de bien vivre, ont tout sujet de croire qu'ils sont prédestinez.

*Nolite timere pusillus grex, quia complacuit Patri vestro, dare vobis regnum.* Luc. 12. N'en doutez nullement, ame chrétienne, Dieu a resolu de vous loger dans le Ciel, & dés ici, il vous est permis de regarder ce Royaume comme vôtre héritage; puisque c'est le Royaume de vôtre Pere: *Complacuit Patri vestro dare vobis regnum*: Ce qu'il a fait pour vous en est une preuve évidente, & ce que vous faites, ou que vous vous efforcez de faire en est une marque qui ne peut être suspecte, puis qu'elle est appuyée sur sa parole. Cette volonté sincere que vous avez conçûë d'expier vos fautes passées; les bonnes œuvres que vous pratiquez maintenant; cette horreur qui vous est restée de tout ce que vous avez aimé contre la loi du Seigneur; en un mot ce désir ardent que vous avez de faire vôtre salut, est un effet du désir que Dieu a de vous sauver.

C'est un puissant motif d'espérance de sça-

*In manibus tuis sortes meæ. Psalm.* 30. Voila ce qui doit faire le comble de ma joye, de pouvoir dire à Dieu comme David, c'est entre vos mains Seigneur, qu'est ma destinée; Je ne dis pas seulement ma fortune temporelle, mais mon éternité. Quand il seroit en mon pouvoir de mettre mon

salut ailleurs, où pourrois-je le placer plus seurement, qu'entre les mains de ce Dieu, également puissant, bon, & fidelle? s'il étoit entre les miennes où en serois-je? & aussi leger, aussi fragile que je le suis, sur quoy compterois-je & où seroit ma confiance & mon appui? Quelle pensée plus douce pour un Chrétien, que de considerer Dieu comme le gardien & le dépositaire de son salut? & pour le pécheur le plus inveteré dans ses désordres, quel fond d'espérance que cette réflexion qu'il peut faire, mon salut est encore entre les mains de Dieu? Dieu pourroit-il le punir plus sévérement, que de lui abandonner la conduite de cette grande affaire, en l'abandonnant à lui-même?

voir que nôtre salut est entre les mains de Dieu.

*Si Dominus nos vellet occidere, non ostendisset nobis hac omnia. Lib. Jud. c. 13.* Disoit au pere de Samson sa femme pour le rassûrer de la crainte qu'il avoit de mourir pour avoir vû un Ange. Disons le même, si Dieu avoit voulu damner & réprouver les hommes; il n'auroit point fait tant de choses pour les sauver; il ne leur auroit point envoyé l'Ange du Testament pour être leur médiateur auprès de lui; il ne leur auroit point donné son propre Fils pour être une victime afin d'appaiser sa colere; il n'auroit point vû couler sur la Croix un sang capable d'éteindre tous les feux de l'enfer, &c.

Ce que Dieu a fait pour nous, doit nous rassûrer sur la crainte de la reprobation.

---

# PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

## *Passages & Pensées des Saints Peres sur ce sujet.*

*Novi eum paulo expavescere, quod etiam ille cum consideraret, expavit, & expavescens exclamavit, ô altitudo sapientiæ & scientiæ Dei, &c.* August. serm. 219. de temp.

*Certus est Dei præscientia definitus numerus, & multitudo sanctorum, quibus diligentibus Deum, omnia cooperantur in bonum.* Idem, Epist. 106.

*Deus vult omnes homines salvos fieri, non ita tamen ut adimat liberum arbitrium.* Idem.

*Quidam (Pisces) in Apostolorum retibus conclusi, sed quanti non capti?* Idem, serm. 148. de temp.

*Novit Deus qui sunt ejus, novit qui permaneant ad coronam, & qui permaneant ad flammam, novit in area ista triticum, novit & paleam, novit segetem, novit & zizania.* Idem, tract. 12. in Joan.

*Ad prævaricationem legis, ad neglectum religionis, ad perpetrationem qualiscumque peccati, nulla est omnino prædestinatio Dei.*

JE suis saisi de crainte quand je me rappelle ce que l'Apôtre lui-même ne consideroit qu'avec frayeur, lorsqu'il s'écrioit: ô abîme! ô profondeur de la sagesse & des jugemens de Dieu!

Dieu a mis un terme à sa presciènce; il a marqué la multitude de ses Elus qui l'aiment, & à l'égard desquels tout tourne en bien, & à leur avantage.

Dieu veut sauver tous les hommes, sans néanmoins forcer, ou leur ôter le libre arbitre qu'il leur a donné.

Quelques-uns sont entrez dans les filets que les Apôtres avoient tendu en qualité de pêcheurs des hommes; mais combien d'autres ne s'y sont pas laissé prendre?

Dieu sçait le nombre de ses Elus; il connoît ceux qui persévéreront dans la grace, ou dans le peché; ceux qui seront couronnez, & ceux qui seront condamnez aux flâmes. Il démêle le froment d'avec la paille dans l'aire de son Eglise, & le bon grain d'avec l'yvraye.

Dieu ne prédestine point l'homme à être un prévaricateur de sa Loy, ni un déserteur de sa religion, ni à aucune autre sorte de cri-

Idem, lib. resp. ad artic. sibi falsò imp. art. 14.

*Quare ( Deus ) istos homines oves facit, & istos non facit, apud quem non est acceptio personarum? Ipsa est quæstio, quam Beatus Apostolus curiosiùs quàm capaciùs proponentibus ait, ô homo! tu quis es qui respondeas Deo?* Idem, l. 4. contra duas Epist. Pelag. c. 6.

*Argumentum prædestinationis timor.* Idem.

*Voluntate ceciderunt ( improbi ) & quia præsciti sunt casuri, non sunt prædestinati; essent autem prædestinati, si essent reversuri, ac per hoc prædestinatio Dei multis est causa standi, nemini causa labendi.* Idem, respons. ad art. art. 12.

*Magna gratiæ commendatio, nemo venit nisi tractus, quare illum trahat & non illum trahat, noli velle judicare, si non vis errare, semel accipe & intellige, nondum traheris? ora ut traharis.* Idem, tract. 26. in Joan.

*Occultum est, altum est, inaccessibili secreto ab humanâ cognitione seclusum est, quemadmodum Deus & damnet impium, & justificet pium.* Idem, lib. 21. contra Faustum. c. 3.

*Non propterea Deus ad peccandum quemquam cogit, quia futura hominum peccata jam novit; ipsorum enim præscivit peccata, non sua, non cujusquam alterius, sed ipsorum.* Idem, Tract. 53. in Joan.

*Oves meæ vocem meam audiunt, sed non disputant neque discutiunt.* Idem.

*De justitiâ Deus judicat, non de præscientiâ.* Idem.

*Cur Deus non vindicet justus; quæ fieri non cogit præscius?* Idem, l. 3. de lib arbit.

*Qui fecit te sine te, non salvabit te sine te.* Idem.

*Num adversus divina judicia garrire delectas, quia sunt inscrutabilia?* Idem.

*Absit ut paucitatem tantum in illo regno futuro suspicemur.* Idem.

*Deus meus & misericordia mea! ô nomen sub quo nemini fas est desperare.* Idem, in Psalm. 58.

*Quisquis dum nescit an in bono perseveraturus sit, humiliter & sollicitè Dei gratiam*

me que ce soit.

Pourquoi Dieu compte-t-il les uns parmi ses brebis, & les autres non? C'est justement la question, à laquelle l'Apôtre répond à ceux qui la proposent avec plus de curiosité que de capacité : ô homme, qui êtes-vous pour oser répondre à Dieu.

La crainte de Dieu est une marque presque infaillible de prédestination.

Les méchans sont tombez parce qu'ils l'ont voulu; & ils ne sont pas prédestinez parce que Dieu a prévû qu'ils tomberoient: mais ils auroient été prédestinez s'ils fussent retournez à Dieu; ainsi la prédestination est pour plusieurs un moyen de se soutenir, & n'est pour aucun un sujet de chûte.

C'est le privilege particulier de la grace, que personne ne vienne à Dieu, que celui qu'elle y attire; mais ne cherchez pas à pénétrer pourquoy celui-là est attiré, & l'autre non, de peur que cette témérité ne vous jette dans l'erreur; n'êtes-vous pas attiré? demandez à Dieu par vos prieres de l'être.

C'est un mystere bien relevé & impénétrable à l'esprit humain, de connoître comment Dieu condamne l'impie, tandis qu'il justifie l'homme de bien.

La connoissance que Dieu a euë du peché n'a pas forcé l'homme à le commettre, ce n'est pas son péché, ni celui d'un autre, mais le peché propre de l'homme que Dieu a connu.

Mes brebis cherchent à connoître ma voix sans examiner par une vaine curiosité ce qui leur doit être caché.

Dieu juge par les ordres de sa justice, & non pas par la vûë de sa prescience.

Pourquoy Dieu ne puniroit-il pas selon les régles de sa justice, ce qu'il n'a pû forcer l'homme à commettre par les lumieres de sa prescience?

Dieu qui vous a créé sans vous, ne vous sauvera pas sans vous.

Vous sied-il bien de murmurer contre les jugemens de Dieu, parce qu'ils sont impénétrables.

Gardons-nous bien de nous imaginer que le Royaume du Ciel ne soit réservé qu'au plus petit nombre.

O mon Dieu! ô source de misericorde! ô nom avec lequel il n'est permis à personne de desesperer de son salut!

L'homme incertain de persévérer dans la grace, doit la demander par une priere hum-

*imploret, cum eâque casum cavere, & in gratiâ perseverari satagat.* Idem, de bono Persever. c. 8.

*Datur unicuique sine merito, unde tendat ad meritum, & datur ante usum laborem, unde quisque mercedem accipiat secundùm suum laborem.* Ambrof. l. 2. de vocat. Gent. c. 2.

*Tantò debet unusquisque esse humilior, quantò si sit electus, ignorat.* Idem, ferm. in septuag.

*Non ideò peccavit Adam quia Deus hoc futurum noverat, sed præscivit Deus, quasi Deus, quod ille erat propriâ voluntate peccaturus.* Hieronym. l. 3. dialog. adv. Pelag.

*Quot esse putatis in civitate nostrâ qui salvi fiant; infaustum quidem est quod dicturus sum, dicam tamen; non possunt in tot millibus centum inveniri qui salventur, quin & de iis dubito.* Chryfoft. homil. 4. ad Popul. Antioch.

*Præfinitio hujus electionis abscondita est, ut perseverantem humilitatem utilis metus servet, & qui stat, videat ne cadat.* S. Profper l. 2.

*Prædestinatio Dei semper in bono est, aut ad retributionem justitiæ, aut ad donationem pertinet gratiæ.* Idem, ad c. Gal. 14.

*Eligentium meritum nullum est, nisi eos eligentis gratia Dei præveniret; quia electi sunt ut egerunt, non quia elegerunt electi sunt.* Auguft. l. de Grat. & lib. Arbitr.

*Nullum eligit dignum, sed eligendo facit dignum,* Idem, l. 5. co[ntr]a Julianum.

*Ipsum quod nostrum est, sine Dei misericordia nostrum non est.* Hieronym. Epist. ad Demetriad.

*Deus neminem damnat antequam peccet, & nullum coronat antequam vincat.* Ambrof.

*Scivit quod non sufficeret eligentis gratia, nisi invigilaret collaborantis industria.* S. Eucherius.

*Cui redderet coronam justus judex, si non donasset gratiam misericors Pater? & quomodo esset ista corona justitiæ, nisi præcessisset gratia, quæ justificat impium? Quomodo ista debita redderentur, nisi prius ista gratuita donarentur?* Auguftin. l. de Grat. & lib. arbit. c. 6.

*Initium salutis nostræ Deo miserante habemus; ut acquiescamus salutiferæ inspi-*

ble & fervente, & par fon moyen fe donner de garde de tomber; mais perfévérer dans la justice.

Dieu donne gratuitement à l'homme les fecours néceffaires, afin qu'il puiffe mériter, & on lui donne fans aucun travail de fa part ce qui lui fait mériter la recompenfe proportionnée à fon travail.

L'homme doit d'autant plus s'humilier qu'il ne fçait s'il eft du nombre des prédeftinez.

Adam n'a pas péché, parce que Dieu a prevû qu'il pécheroit; mais Dieu l'a prévû, comme étant Dieu, qui ne peut rien ignorer que par la liberté de fa volonté, il devoit pécher.

Combien croyez-vous qu'il y ait d'hommes dans l'enceinte de cette grande ville, qui foient fauvez? ce que vous allez entendre, vous doit effrayer, parmi tant de milliers d'ames, je ne fçay s'il s'en trouvera cent, qui foient fauvez, & encore j'en doute.

Le terme de la prédeftination eft caché, afin qu'une frayeur falutaire entretienne dans l'humilité celui qui veut perféveter, & celui qui fe tient ferme, prenne garde de tomber.

La prédeftination eft toûjours pour le bien, fçavoir pour la récompenfe du mérite & de la vertu, ou pour conferer la grace.

Les hommes ne mériteroient rien par leur propre choix, fi Dieu qui en a fait fes Elus, ne les avoit prévenus par fes graces: parce qu'ils ont été choifis & élus, ils ont fait leur choix, mais ils n'ont pas été élus à caufe du choix qu'ils ont fait.

Dieu n'a élu aucun, parce qu'il en étoit digne, mais l'a rendu digne par fon choix.

Ce qui eft de nous, ne fçauroit être de nous fans le fecours de la miféricorde de Dieu.

Dieu ne condamne perfonne avant qu'il ait péché, comme perfonne n'eft couronné avant qu'il ait remporté la victoire.

Dieu a prévû que le choix qu'il feroit de l'homme ne fuffiroit pas fi l'homme par fa vigilance ne concouroit avec Dieu.

Dieu pourroit-il couronner l'homme felon les loix de fa juftice, s'il ne lui avoit, par une pure miféricorde, donné le pouvoir de faire le bien; & comment feroit-ce une couronne de juftice, fi elle n'étoit precedée de la grace qui juftifie le pecheur? comment l'homme recevroit-il la recompenfe qui lui eft dûë, fi la grace ne lui avoit été donnée gratuitement.

Nous avons par la miféricorde de Dieu dans nous, le commencement de nôtre falut qui

*rationi, nostra potestatis est.* Idem, de Eccles. dogmat. c. 21.

*Quia lapides rationales sumus, & viva materies, sic nos authoris nostri extruit manus, ut cum artifice suo, etiam ei qui reparatur, operetur.* Idem, l. de corrept. & Grat.

*Sine voluntate tua non erit in te justitia Dei; fecit te nescientem, justificat volentem.* Serm. 15. de verbis Apost.

*Si non est Dei gratia, quomodo Deus salvat mundum? & si non est liberum arbitrium, quomodo judicat mundum?* Idem.

*Quis potest dicere, ego electus sum; ego de prædestinatis ad vitam, ego de numero filiorum?* Bernard. serm. 9. in septuag.

*Homo sum, secreta Dei non intelligo, investigare non audeo, sacrilegæ temeritatis est, si plus scire cupias quàm sinaris.* Salvian. l. 3. de Provid.

*Si sic prædestinati sunt homines, ad utramque partem, ut de aliis ad alios nullus possit accedere, quo pertinet tanta extrinsecus instantia correctionis?* S. Hilarius in Epist. ad Augustinum.

*Quis ex multitudine fidelium quamdiu in hac mortalitate vivitur, in numero prædestinatorum se esse præsumat: quia id occultari in loco patitur, ubi cavenda est elatio.* August. l. de corrept. & Grat. c 13.

*Terribile est valde, quod dicitur, multi sunt vocati pauci vero electi; quia plures ad fidem veniunt, & ad celeste regnum pauci perducuntur.* Greg. homil. 19. in Evangel.

est la grace; il est ensuite en nôtre pouvoir de consentir, & de correspondre à cette inspiration divine.

Parce que nous sommes entre les mains de ce divin Architecte comme des pierres raisonnables: il nous a formez de telle sorte, que le sujet & la matiere travaille avec l'ouvrier à sa perfection & à sa reparation.

L'homme ne peut être justifié sans le consentement de sa volonté; Dieu qui vous a créé sans vous, & à vôtre insçû, veut que vous concouriez à vôtre justification.

Sans la grace comment le monde peut-il être sauvé, & sans le libre arbitre comment Dieu peut-il juger le monde?

Qui d'entre nous peut dire, je suis prédestiné à la vie éternelle, je suis du nombre des enfans de Dieu?

Je suis homme, mes lumieres sont trop bornées pour concevoir, & pour oser approfondir les secrets de Dieu: c'est une témerité sacrilege de vouloir passer les bornes qui sont prescrites à nos connoissances.

Si Dieu a tellement fixé le sort des hommes par la prédestination, que les uns ne peuvent pas être mis au nombre des autres, à quoy sert au dehors tant de séverité & d'empressement pour corriger les vices

Qui oseroit présumer pendant qu'on vit dans ce monde, qu'il est du nombre des prédestinez? puis que Dieu veut que ce secret soit entiérement caché dans ce lieu, où l'on a sujet de craindre l'orgueil qui pourroit naitre de cette connoissance.

Rien n'est plus terrible que ces paroles: plusieurs sont appllez, mais il y a peu d'élus, parce que plusieurs parviennent jusqu'à la foi & à la connoissance des véritez du salut, mais peu qui arrivent au Royaume des Cieux par leur faute.

## PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

### *Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.*

IL est de la foi, qu'il y a en Dieu une prédestination éternelle pour le salut des hommes; puisque la prédestination, au sens que nous la prenons dans tout ce Traité, n'est autre chose que la Providence de Dieu occupée à conduire la créature raisonnable à sa derniere fin. Il n'y a eu qu'un hérétique nommé Erigene, qui ait nié & combatu cette verité, ayant soûtenu dans son livre chapitre 8. que si on concevoit une prescience, & une prédestination en Dieu, ce n'étoit que par rapport aux choses temporelles. L'Eglise de Lion s'éleva contre cette erreur, & la condamna; mais comme enseigne S. Prosper, la Foi de la prédestination est fondée sur quantité de témoignages de l'Ecriture. Il n'y a qu'à voir ce qu'en dit l'Apôtre saint Paul: *Ceux que Dieu a predestinez pour être les images de son Fils*, &c. *Il a appellé ceux qu'il a predestinez; il justifie ceux qu'il a appellez, & il glorifie ceux qu'il a justifiez.* Il y a en Dieu une prédestination. ad Rom. c. 8

La prédestination à proprement parler, est l'ordre & la conduite particuliere dont Dieu se sert pour porter doucement, & librement à leur fin ceux qu'il a choisis de toute éternité pour joüir du bonheur éternel, ou bien, comme dit saint Thomas, en moins de paroles: C'est un ordre preparé dans l'esprit de Dieu, touchant la conduite de la créature raisonnable à la vie éternelle. Ce qui revient à la définition qu'en donne saint Augustin; *Præscientia & præparatio beneficiorum Dei, quibus certissimè liberantur, quicumque liberantur:* C'est la prescience & la préparation des bienfaits & des faveurs de Dieu, lesquels ne manquent point de conduire les Elus à la vie éternelle. Définition de la prédestination. 1. part. q. 23. Lib. de Perseverantia.

Il s'ensuit de cette définition, que la prédestination est une partie de la Providence, & que l'office de la prédestination, aussi bien que de la providence est de diriger les moïens à la fin, ou bien de choisir & de préparer des moïens propres pour la fin. Mais comme il est certain, suivant les principes de la foi, que l'homme a été créé pour acquerir la béatitude, qui est surnaturelle; il a fallu avoir des moyens qui lui fussent proportionnez, & surnaturels, par consequent; & comme ces moyens sont en Dieu, qui a aussi une volonté de les donner; il s'ensuit qu'il y a en Dieu une prédestination. Il s'ensuit en second lieu, que la prédestination dans Dieu est un acte de son entendement, par lequel il prévoit la force des moyens infaillibles qui conduisent à la fin à laquelle il destine les Elus: *Præscientia & præparatio*; C'est de plus un acte de sa volonté, par lequel il se détermine à donner à chacun tels, & tels de ces moyens infaillibles. 3°. Comme la prédestination est une action de l'entendement Divin, il faut necessairement que ce soit un acte de prudence, & d'une sagesse infinie, que nous devons préférer à toutes les raisons humaines. D'ailleurs comme la prédestination dit encore un choix, qui est une action de la volonté; La prédestination est une partie de la Providence.

il faut encore conclure qu'elle est infiniment juste, & qu'elle est accompagnée d'une sainteté souveraine, & d'un amour très-ardent pour la créature. 4°. Il s'ensuit enfin que la prédestination est éternelle, puisque c'est un acte de l'entendement, & de la volonté de Dieu qui ne peut changer, & qui est par consequent de toute éternité; de sorte que ce qui se fait dans le temps n'arrive que parce que Dieu l'a déterminé devant le temps; ainsi la grace se donne dans le temps, mais la préparation s'en fait dans l'éternité. 5°. Il faut de plus conclure de cette définition reçûë de tous les Docteurs, que la prédestination est certaine & infaillible; laquelle certitude vient de la force de la science divine, qui ne peut être trompée, & qui s'étend à tous les évenemens libres qui doivent arriver, & non pas de la force des secours qu'il nous donne: car d'eux-mêmes ils ne sont pas infaillibles, puisqu'ils peuvent être empêchez par le libre arbitre de l'homme; en sorte qu'il peut ne pas concourir, & si cette infaillibilité venoit des moyens des secours, & des graces, la créature ne coopéteroit pas librement, mais nécessairement, & par consequent la prédestination étant certaine & infaillible nous ôteroit la liberté.

Divers nõs, & différentes significations, qu'on donne à la prédestination.

Il faut remarquer que le terme de prédestination se prend en deux manieres. La prémiere est générale, pour tout ce qui est arrêté & déterminé long-temps avant qu'il soit executé, & s'étend même jusqu'à ceux qui sont destinez à la mort, comme à ceux qui sont destinez à la vie, & au salut éternel. La seconde maniere est plus resserrée, & ne comprend en sa signification, que ceux qui sont appellez & conduits à la gloire. Les Peres, & particulierement saint Augustin employent quelquefois le mot de prédestiner & de prédestination en l'un & en l'autre sens; mais l'Ecriture ne s'en sert jamais qu'en bonne part, & pour expliquer l'héritage des enfans de Dieu, & saint Prosper veut qu'elle se prenne toûjours en bonne part. *Praedestinatio Dei semper in bono est, aut ad retributionem justitiæ, aut ad donationem pertinet gratiæ.* Quelquefois cette prédestination s'appelle, élection, prédilection, choix, & amour, & d'autres noms qui lui sont attribuez à raison de la grandeur des biens qui sont promis & destinez aux Elus, par la bonté & misericorde du Seigneur.

*Lib. 2.*

Il y a deux sortes de prédestination.

L'Ecriture, les Peres, & les Théologiens admettent deux sortes de prédestination, & deux sortes d'affection & d'élection en Dieu à l'égard des hommes, l'une à la grace & à la justification, qu'on appelle commencée; mais qui n'arrive pas toûjours jusqu'à la gloire, témoin ceux qui sont voir d'heureux commencemens, & qui font de même de grands progrez, mais qui ne perseverent pas, & dont la fin est malheureuse & déplorable. Quoi qu'à proprement parler la vocation & la justification, & la grace qui en demeure-là, doit plûtôt être considerée comme un effet de la Providence, que de la prédestination; parce que celle-cy, prise en sa force naturelle, & en sa propre signification va jusqu'au bout, & ne se dément point, & l'on peut dire que la même différence qui se trouve entre la fin, & les moyens, se trouve entre la grace & la gloire. L'autre sorte de prédestination est à la gloire, & s'appelle parfaite, & consommée, & elle est prise pour le decret que Dieu a fait de toute éternité de donner la gloire à ceux qu'il a choisis, &

& qui l'auront merité à titre de récompense par leurs travaux ; or cette distinction sert à résoudre plusieurs difficultez sur cette matiere.

Saint Jean de Damas avec une grande partie des Théologiens ( le sentimens desquels un Prédicateur doit suivre, pour ne point jetter le trouble dans l'esprit de ses Auditeurs ) distingue en Dieu deux volontez par rapport à la prédestination des hommes, l'une qui s'appelle, ou qu'on peut appeller antecedente, & l'autre subsequente ; dans la prémiere volonté, qui ne suppose ni mérites, ni demerites, & qui est independante de toutes les actions de l'homme, volonté qui vient de Dieu seul, & de l'amour qu'il a pour l'homme, il veut sincerement & efficacement entant qu'il est en lui le salut de tous les hommes, comme dit saint Paul : *Deus vult omnes homines salvos fieri.* Il n'en veut laisser aucun dans cette masse de perdition où le peché du premier homme l'avoit engagé, ajoute saint Pierre : *Nolens aliquos perire* ; Nous appellons cette volonté efficace de soy, à cause que par cette volonté, Dieu est résolu de donner les moïens nécessaires pour obtenir le salut. Il y a une autre volonté en Dieu qu'on appelle consequente, qui est de punir dans l'enfer ceux entre les adultes qui ne voudront pas se servir des remedes, & s'appliquer par une foi agissante les mérites de la redemption de son Fils. Cette volonté qui est pareillement efficace, a pour fondement un sujet qui est étranger en Dieu, & qui ne se trouve qu'en nous, sçavoir nos pechez.

*Il y a deux volontez en Dieu de sauver les hommes.*

*1. ad Timoth. 2.*

*1. Petri. c. 3.*

Le point de la plus grande consequence, en cette matiere, régarde l'accord de la prédestination avec l'usage de nôtre liberté ; en sorte que la connoissance soit certaine, infaillible & inébranlable, & que cette certitude ne blesse, ni n'endommage en aucune maniere la liberté de nos actions, & ne nous impose aucune nécessité. De même que ce qu'il a arrêté & résolu de toute éternité s'accomplisse immanquablement, sans qu'il viole les droits de nôtre franc-arbitre, qui fait les choses aussi librement comme s'il n'y avoit ni prévision, ni prédestination dans Dieu. Cette difficulté mal éclaircie a fait naître des erreurs & des hérésies que l'Eglise a condamnées, & encore aujourd'hui elle cause des troubles & des inquiétudes, dans l'esprit de plusieurs, & les porte à des extrêmitez fâcheuses.

*La grande difficulté sur la matiere que nous traitons, est d'accorder l'infaillibilité de la prédestination avec le libre arbitre.*

La grande question agitée depuis si long-temps dans les Ecoles, sur le choix que Dieu fait des predestinez pour la gloire, & qui partage les Théologiens en deux opinions differentes, est de sçavoir si cette prédestination à la gloire qui est arrêtée de toute éternité independamment des mérites & des dispositions qu'y ont apporté avec le secours de la grace, ceux que Dieu a ainsi predestinez & choisis. Ou bien, si ce choix n'a été conclu qu'après avoir prevû leurs mérites ; en deux mots pour m'exprimer avec les Théologiens mêmes, si le choix & la prédestination est devant ou après la prévision des mérites. Ce n'est pas au Prédicateur à faire le Théologien en chaire, ni de prendre parti dans cette question ; mais comme dans l'opinion qui soûtient que ce choix est fait indépendamment de nous, & de nos mérites, il est difficile de parer aux conséquences qu'en peuvent tirer les réprouvez, qui par-là, semblent être exclus du bonheur éternel avant que de l'avoir mérité, parce que n'étant pas choisis, ni compris dans le nom-

*Differente maniere d'expliquer la prédestination.*

bre des élus, lequel est compté & déterminé, quelque distinction qu'on apporte, ils ne peuvent s'empêcher de croire que Dieu n'a pas voulu sincerement ni efficacement de sa part leur salut. C'est pourquoi il vaut mieux se ranger de l'autre parti, qui semble plus conforme à la bonté & à la justice de Dieu.

De quelque maniere que Dieu nous ait predestinez, il est de la foi qu'il ne nous sauvera jamais sans nôtre coopératiō.

Dans ces deux differentes opinions, qui ont chacune de grands Docteurs & trés-catholiques qui les défendent, ils sont tous d'accord. Premierement, que quelque parti qu'on veüille prendre, la prédestination ne blesse nullement nôtre liberté; parce qu'ils conviennent tous que si on ne peut-être sauvé sans la grace qui est le moyen de nôtre salut, & qui nous est toûjours donnée gratuitement, il est toûjours en nôtre pouvoir d'y consentir, ou de la rejetter. Secondement, dans toutes les deux opinions il est constant que Dieu ne sauvera jamais les adultes, sans leurs mérites & sans leurs bonnes œuvres, & dire ou penser le contraire, c'est s'éloigner des régles de la foi. Troisiémement, que la maniere de s'exprimer, devant ou après les mérites ne les exclut nullement, parce que dans l'une de ces deux opinions la volonté que Dieu a de nous sauver, suppose nôtre conversion, & dans l'autre elle la renferme. Je veux dire que nôtre conversion a été ou le motif pour lequel Dieu veut nous sauver, ou le moyen par lequel il veut nous sauver, & par consequent que dans l'un & dans l'autre sentiment, il est toûjours de la foi que Dieu ne nous sauvera jamais sans nôtre cooperation, & ensuite sans nos mérites; ainsi ni l'une ni l'autre opinion ne favorise le relâchement.

Différence entre la réprobation & la prédestination.

Il y a cette difference entre la réprobation & la prédestination; que la volonté de l'homme est la premiere cause de la réprobation, & la justice & la volonté de Dieu ne font que la suivre; mais dans la prédestination, c'est toûjours, & en toute opinion catholique, la volonté de Dieu, qui est la premiere cause: sa volonté prévient celle de l'homme, & l'homme ne fait que coopérer avec lui, & le suivre en ses desseins. La voloné de Dieu nous prépare les graces, qui sont les moyens & les voyes qui nous conduisent à l'heureuse fin du bonheur éternel, c'est uniquement sa bonté qui nous appelle à la foi, & de nous-mêmes nous ne pouvons mériter la grace de la justification, non plus que la grace finale; de maniere que si l'on prend la prédestination pour tout ce qu'elle renferme; sçavoir, pour la vocation, la justification, la perseverance, & la gloire; Il est manifeste qu'elle precede nos mérites, & la contestation n'est qu'à l'égard du decret que Dieu a formé de nous donner la gloire, comme une récompense, & une couronne de justice. Et pour ce qui est de la réprobation, c'est une hérésie foudroyée par les Conciles, de dire avec Calvin, que Dieu l'a concluë & arrêtée avant toute prévision de leurs pechez & de leurs démérites; c'est pourquoi en conséquence de cette doctrine monstrueuse. 1°. Que Dieu leur refuse la foi & toutes sortes de graces. 2°. Qu'il les incite, & les porte lui-même au peché. 3°. Qu'il les abuse miserablement en feignant de leur vouloir du bien, quoi qu'il n'ait point d'autre dessein que de les perdre. 4°. Qu'il ne les a créez enfin que pour en faire des victimes de sa justice, sans autre raison que de faire connoître & exercer sa justice, même sur ces miserables: sans faire réflé-

L. 3. institut. c. 21. parag. 9. c. 18. parag. 4. c. 24. parag. 13.

xion que c'est faire Dieu cruel, injuste, & plus barbare que ce Dieu des Gentils, auquel les peres immoloient leurs propres enfans, qu'ils jettoient tous vivans dans les flâmes.

Il est de la foi, que le grand principe, est la premiere cause, qui opére en nous la volonté d'agir saintement; & par conséquent qui est aussi la prémiere cause de nôtre prédestination. Mais aussi saint Paul & toute la Théologie nous enseigne qu'elle ne l'opere pas toutes seules; & quelque victorieuse, quelque puissante qu'on la conçoive, c'est toûjours sans préjudice de ce que la foi nous enseigne, que cet acte de volonté qui fait nôtre conversion, & qui coopere à la grace, est un acte libre, & c'est cet acte que Dieu attend & exige de nous pour mériter la gloire, comme un prix & une récompense de nos mérites.

La grace, quoi que le principe de nôtre justification, & de nôtre prédestination n'agit pas toute seule en cette affaire.

Autant qu'il est certain qu'il y a dans Dieu une prédestination & une réprobation, c'est-à-dire, qu'il en a choisi quelques uns de toute éternité pour la gloire, & rejetté les autres par un decret éternel, qui ne blesse non plus nôtre liberté que sa prescience; autant est-il constant que Dieu connoît les uns & les autres, comme l'enseigne saint Augustin, *l. de Predest. Sanctorum.. novit Deus qui sunt ejus, novit qui permaneant ad coronam & qui permaneant ad flammam...* Nous avons dans l'Evangile la preuve de cette verité, puisque le Sauveur dit; *Oves meæ vocem meam audiunt, & ego cognosco eas, & vitam æternam do eis, & non peribunt in æternum:* Le même Sauveur parle aussi de la réprobation, lors qu'il dit aux Juifs: *Vos non creditis quia non estis ex ovibus meis..* Où il faut rémarquer, que cette proposition, vous ne croyez pas parce que vous n'êtes pas de mes oüailles, ne se doit pas entendre, comme si la réprobation des Juifs avoit été la cause de leur infidelité; mais le Sauveur vouloit dire seulement, parce que je sçai que vous n'êtes pas du nombre de mes Elus, je ne m'étonne pas que vous soyez incredules, quoi que je doive vous racheter par le prix de mon sang, lequel néanmoins ne vous sera point appliqué par vôtre faute; c'est ce qu'a voulu dire saint Augustin: *Quia videbat eos ad sempiternum interitum prædestinatos, non ad vitam æternam sui sanguinis pretio comparatos...*

Ce que la Théologie nous enseigne sur le nombre des prédestinez & des réprouvez.

*Joan.* 10.

*Ibidem.*

Dieu connoît non-seulement quel est le nombre des Elus, & quel est celui des réprouvez; mais aussi quelles personnes sont du nombre des predestinez, & quelles du nombre des réprouvez. Et ce nombre est determiné dans la prescience & dans le décret de Dieu, aussi-bien que le nombre des étoiles qui sont au ciel, & des grains de sables qui sont dans la mer. Dieu sçait qu'il y en a tant & non plus, & que ce sont tels & tels, & non d'autres, comme chante l'Eglise, dans l'une des Messes du Carême; *Deus cui soli cognitus est numerus electorum in superna felicitate locandus:* Et il le sçait aussi certainement, dit saint Augustin, qu'il sçait combien il y a d'Anges, combien d'hommes, combien d'animaux de telle espece. C'est pourquoi le Fils de Dieu, en parlant du bon Pasteur, dit, qu'il appelle ses propres oüailles par leur nom, ce qu'il ne pourroit faire s'il ne sçavoit combien il y en a, & qu'elle elles sont; *Proprias oves vocat nominatim*; Puis il ajoûte qu'il les connoît: *Ego cognosco eas.* Or ne seroit-ce pas les ignorer que de n'en pas sçavoir le nombre & la qualité. C'est ce que S. Augustin explique plus au long dans le traité quarante-septiéme

Le nombre des prédestinez est déterminé, & Dieu seul le connoît.

*Serm.* 141. *de tempore.*

*Joan.* 10.

sur saint Jean. Mais ce qu'il faut bien faire entendre, c'est que la vûë & la connoissance de Dieu ne nous imposent aucune necessité, nous ne devons nous défier que de nous-mêmes, de la malice & de l'inconstance de nôtre volonté; parce que dans toute opinion catholique Dieu n'exclut personne de ce nombre, qu'après avoir prévû que par sa malice, & son mauvais cœur, il se sera rendu indigne d'y être admis.

Il est de la foi qu'il y a peu de predestinez. Quoi qu'après l'oracle que la verité même a prononcé sur le petit nombre des Elus, on ne puisse en douter, ni contredire, sans temerité & sans erreur, à une decision si expresse & si formelle : cependant comme nous sçavons par ce que l'Ecriture nous a appris, que le nombre de ceux qui entrent dans la Jerusalem celeste, est si grand qu'on ne le peut compter, il est à propos pour accorder ces deux sentimens qui semblent opposez, de remarquer ce que les Théologiens appuyez de l'authorité des Peres, enseignent là-dessus. 1°. Il n'est pas question de sçavoir si le nombre des predestinez est grand, & même très-grand, personne ne peut le revoquer en doute; mais on demande s'il est plus grand que celui des réprouvez, & si l'un est petit en comparaison de l'autre, ce que le Fils de Dieu a distingué, & decidé lui-même. 2°. Si l'on parle en général de tous les Elus, & de tous les reprouvez de quelque nature qu'ils soient, comme la multitude des Anges qui sont compris dans ce nombre des bien-heureux, & que le nombre en est incomparablement plus grand que celui de tous les hommes qui sont, qui seront, & qui ont été dans tous les siécles, au sentiment des Peres & des Docteurs, il n'y a nul danger de dire dans ce sistême, que le nombre des Elus surpasse celui des réprouvez. 3°. S'il est question des seuls hommes, mais pris en général, en y comprenant les Payens, les Hérétiques, & tous les mauvais Chrêtiens, il est évident qu'il y a plus de réprouvez que d'Elus. 4°. S'il s'agit des seuls Chrêtiens, en y comprenant les enfans qui meurent avant l'usage de la raison, & après avoir reçû le Baptême, on peut encore dire qu'il y a plus de predestinez que de réprouvez. 5°. Mais s'il est question des Chrêtiens adultes, c'est proprement en ce sens, que la verité même s'est déclaré pour le petit nombre; *Multi vocati, pauci verò electi* : On en peut apporter plusieurs raisons que l'expérience authorise, il seroit trop long de les rapporter, on les peut voir dans *Recupitus de Signis Prædestinationis & Reprobationis*, où elles sont expliquées en détail, dans la seconde partie de cet ouvrage.

---

## PARAGRAPHE SIXIE'ME.

### *Les endroits choisis des Livres Spirituels, & des Prédicateurs récens.*

Il ne faut pas entreprendre de pénétrer le mystere de IL est certain qu'il y a une prédestination; car s'il y a un Dieu, il y a une providence; s'il y a une providence, il y a aussi une prédestination, puisque cette providence surnaturelle n'est autre chose qu'un soin particulier que Dieu prend de l'homme pour le conduire à son bonheur éternel par

des moyens infaillibles. Mais sans entreprendre de pénétrer les secrets de ce haut mystere, ou de découvrir les ressorts par lesquels la providence fait réüssir ses desseins ; il suffit d'être bien persuadé, qu'il ne peut rien y avoir dans Dieu, & dans toute sa conduite, qui ne soit saint, qu'il n'y a rien d'injuste, rien contre la raison, rien qui soit contraire à sa bonté infinie, à sa justice, ou à quelque autre de ses perfections divines ; autrement Dieu ne seroit pas Dieu. C'est ce que l'Apôtre a bien observé ; car ayant rapporté quelques difficultez qui sembloient s'opposer au mystere impénétrable de la prédestination, il n'y répond point autrement que par ces paroles : *O homo quis es, qui respondeas Deo* ? En effet, quelle témerité à une vile & aveugle créature de demander à Dieu raison de sa conduite ? L'authorité du Créateur ne doit-elle pas suffire à l'homme, quoi qu'il oppose, quoy qu'il y trouve à redire ; soit qu'il comprenne, ou qu'il ne comprenne pas ce mystere : l'authorité d'un Dieu ne lui doit-elle pas suffire ? & si dans tous les autres mysteres que nôtre raison ne peut découvrir, nous nous réposons sur sa parole, pourquoi voudrons-nous pénétrer ses desseins ? *Le Pere de Lingendes, Sermon sur ce sujet, pour le Mercredi d'après le Dimanche de la Passion.*

La prédestination. — ad Roman. 9.

La prédestination étant éternelle, jugeons de-là combien nous sommes redevables à Dieu d'avoir pensé à nous de toute éternité, & d'avoir eu un soin particulier de nôtre bonheur avant même nôtre naissance ; Pourquoi tardons-nous donc tant à aimer un Dieu, qui nous a tant aimé, avant même que nous fussions capables de l'aimer, & de connoître l'amour qu'il a eu pour nous ; *Nos ergo diligamus Deum, quoniam Deus prior dilexit nos.* Mais considerons de combien son amour a précédé le nôtre, puisqu'il nous a ainsi aimez avant tous les siécles, & de toute éternité ? N'est-ce pas là une faveur insigne ? puisque Dieu ne s'est pas plûtôt aimé lui-même, qu'il nous a aimez ; car enfin on ne peut rien concevoir devant l'éternité, comme il n'y a rien après. Quoi cette seule pensée n'est-elle pas capable de toucher le cœur le plus insensible ? Dieu a daigné jetter les yeux sur moi avant tous les siécles, & sans aucun mérite de ma part, il m'a tiré de la masse de perdition ; faveur qu'il n'a pas fait à une infinité d'autres, qui n'étoient pas plus indignes que moi d'une si favorable distinction. Il a eu compassion de moi, lors que je ne paroissois encore devant ses yeux que comme un objet de sa haine : & cet amour qu'il a eu pour moi de toute éternité n'a pas été stérile ; il m'en fait tous les jours ressentir les effets par tant de graces qu'il me fait, & qui sont autant de moyens d'accomplir les desseins qu'il a formé sur moi, avant tous les tems. Ah ! du moins, mon Dieu ! si j'ai été assez malheureux pour ne vous pas aimer, ni si-tôt que je le pouvois, ni si ardemment que je le devois, je veux commencer dès maintenant pour ne cesser jamais de vous aimer. *Le même en partie.*

La prédestination étāt éternelle, & d'ailleurs un effet de son amour, il s'ensuit qu'il nous a aimé de toute éternité. — Joan. 3.

Comme c'est Dieu seul qui peut prédestiner, & qu'il n'y a que lui seul qui puisse donner la grace qui nous fait mériter la gloire, en cela nous dépendons de Dieu seul ; ce qui nous est sans doute plus avantageux que si nous dépendions, ou de nous-mêmes, ou de quelque autre créature : Car enfin nous devons être plus assûrez de l'amour qu'il nous porte, & du soin qu'il a de nôtre salut, que du soin que nous en prenons nous-mêmes. Hélas ! si ma

Il nous est plus avantageux que nôtre prédestination dépende de Dieu que de nous seuls.

prédestination dépendoit de moi seul, j'aurois grand sujet de vivre continuellement dans la défiance ; puisque je n'expérimente que trop tous les jours, que je néglige l'unique affaire importante que j'aye, qui est celle de mon salut, que je manque à moi-même, quoi que Dieu m'assiste, & me prévienne par tant de graces ? si j'étois seul, & sans ce secours, que deviendrois-je dans une si profonde ignorance de toutes choses, au milieu de tant d'ennemis, parmi tant de dangers, environné d'écüeils de tous côtez, dans une si grande foiblesse, dans une si grande legereté d'esprit, & dans une si grande inconstance de tous mes desseins ? Il est donc bien plus sûr de se fier aux soins que Dieu prend de nôtre salut, & dire avec le Prophete ; *Mon sort est entre vos mains, & je me repose sur vôtre bonté infinie. In manibus tuis sortes meæ.* Psal. 30.
Le même.

C'est une crainte mal fondée, que de s'al'armer sur les desseins de Dieu touchant la predestination ou la réprobation des hômes.

Il n'y a nulle raison d'apprehender la connoissance infaillible que Dieu a eüe avant que nous fussions, de ce que nous serons éternellement, comme si elle nous imposoit quelque necessité de faire ou de ne pas faire nôtre salut. Cependant il n'est rien de plus commun que cette apprehension frivole ; il n'est pas jusqu'aux personnes les plus vertueuses, à qui la pensée de la prédestination ne donne quelquefois d'étranges inquiétudes. Mon intention est bien de servir Dieu jusqu'à la mort, dit une ame vraiment chrêtienne ; mais hélas ! quel sera le fruit de mes désirs, si Dieu m'a destinée aux flâmes éternelles avant même que je fusse au monde ? est-ce que je lui ferois changer les ordres de sa providence, ou que je l'obligerai lui-même à révenir d'une volonté, qui est éternelle, & immuable de sa nature ? Il sçait ce qu'il doit faire de moi durant toute l'éternité ; si je suis écrit dans le livre de vie, il n'a garde de m'en effacer ; mais si mon nom ne s'y trouve pas, mon malheur est sans remede, & je puis me compter parmi les réprouvez. Je conviens que ce discours peut embarrasser, & ceux qui ne veulent pas se donner la peine d'entrer un peu plus avant dans ce mystere, & ceux qui le veulent trop approfondir. Mais il est aisé de rassûrer des esprits humbles & dociles, & de leur ôter tous les doutes qui pourroient entretenir leur défiance. *Le Pere de la Colombiere, sermon cinquante-sixiéme.*

Ce qui nous doit rassûrer de la crainte que nous pourrions avoir sur le sujet de la prédestination.

Vous craignez que Dieu ne veüille pas vous sauver ? mais ne sçavez-vous pas, qu'en vous tirant du néant, il n'a point eu d'autre vûë, que de former une créature qui pût le servir, & qu'il pût rendre éternellement bienheureuse en récompense de ses services ? Le commandement qu'il nous a fait de travailler sans cesse pour le ciel, l'inclinarion naturelle qu'il nous a donnée pour le souverain bien, & ce qu'il a fait pour nous le mériter, sont des marques sensibles & effectives de la volonté sincere qu'il a de nous faire part de son Royaume ; & ces marques sont si claires & si évidentes, que si le mystere de la prédestination renfermoit une volonté absoluë de nous perdre, je ne ferois nulle difficulté de dire qu'il y auroit de la contradiction dans la volonté de Dieu, qu'il voudroit & qu'en même temps il ne voudroit pas une même chose, ce qui est indigne de Dieu, & ce qui ne peut même se rencontrer dans aucune volonté créée. La notion même & l'idée que nous avons d'une providence, dont la prédestination fait une partie, doit nous rassûrer de cette crainte, puisque cette providence n'est autre chose que le soin continuel que Dieu prend de nous con-

duire à nôtre derniere fin, c'est-à-dire, à nôtre bonheur éternel; c'est l'application qu'il a à nous fournir sans cesse des moyens propres pour y arriver, à disposer toutes choses, ensorte que tout ce qu'il y a dans la nature, tout ce qui arrive dans l'univers, nous soit utile pour nôtre salut. Comment donc pouvons-nous douter que Dieu n'ait la volonté de nous sauver, lui qui ne fait rien, qui ne peut même rien faire à nôtre égard que dans cette vûë? Bienfaits naturels, fortune, disgrace, inspiration, tout se rapporte à ce but, dans l'intention de nôtre Dieu, si quelque chose s'en éloigne, ce ne peut-être que malgré lui, & par la malice de ses créatures. *Le même.*

N'est-il pas vrai (Chrêtiens Auditeurs) que la crainte qu'on peut avoir d'être du nombre des réprouvez, que cette crainte, dis-je, est inutile pour nous reformer? qu'elle fait même un effet tout contraire? tout autre crainte, soit celle que la justice de Dieu inspire aux pecheurs, soit celle que la vûë de sa bonté fait naître dans le cœur des justes, tout autre crainte nous éloigne du peché, nous rend fervens & circonspects, nous porte à la vigilance & au travail; au lieu que celle-ci nous faisans apprehender un mal qui est sans remede, elle ne nous peut inspirer que du relâchement & du desespoir. Car ne voyons-nous pas que c'est la conséquence qu'en tirent ceux qui conçoivent ces noires pensées? que me servira, puisque je suis réprouvé de mener une vie mortifiée; d'observer tant de preceptes gênans, & de me rendre misérable par avance; n'est-il pas plus expedient de joüir des biens de cette vie, puisque je n'ai rien à prétendre à ceux de l'autre. *Le même.*

La crainte d'être du nombre des réprouvez est inutile, puisqu'elle ne côtribuë r en à nous rendre plus gens de biẽ.

Quoi (mon aimable Sauveur,) y a-t-il des hommes qui doutent si c'est tout de bon que vous désirez les sauver! ils en doutent après que vous l'avez déclaré; que vous l'avez même juré solemnellement par la bouche des Prophetes: on en doute après ce que vous en avez dit vous-même en tant d'endroits de l'Evangile; que dis-je, après ce que vous en avez dit; on en doute encore après ce que vous avez fait pour nôtre salut. Vôtre incarnation, vos anéantissemens, vos courses, vos sueurs, la joye que vous faites éclater à nôtre conversion, les larmes que vous versez sur nos égaremens, ne peuvent pas nous persuader que vous ne nous perdez qu'à regret. *Le même.*

C'est un outrage qu'on fait au Sauveur, de douter qu'il veüille nous sauver.

Lors que les infideles, & les hérétiques se plaindront des ténébres où ils ont été laissez, craignons-nous que le Seigneur ne tombe en confusion, & qu'il n'ait rien à leur répondre? laissez-lui démêler ce different avec ces malheureux, & qu'il vous suffise qu'il en a usé envers vous avec une bonté, que vous n'auriez pas même osé souhaiter. S'il en a traité quelque autre avec plus d'indifference, est-ce à vous d'en murmurer, dit admirablement saint Prosper? A vous dis-je, qui avez été comblez de faveurs, & qu'on a preferé à tant d'autres qui ne valoient pas moins que vous. Les vases d'ignominie n'ont nulle raison de se plaindre, lors qu'on les destine à des usages vils & honteux; celui qui les a fait en est le maître, il en peut faire ce qu'il lui plaira; mais il est étrange que les vases d'honneur soient les prémiers à reprocher au potier l'injustice qu'on prétend avoir été faite à cette argille reprouvée, ceux qui ne devroient songer qu'à se loüer de la destination qui a été faite à leur avantage. *Le même.*

Nous n'avons que faire de nous inquiéter sur la réprobation des infideles & des hérétiques, ni accuser Dieu de les avoir abandonnez.

L'Ecriture compare le petit nombre des Elus aux grappes de raisins qui

Le petit

nombre des prédestinez ne doit point nous faire défi- de la miséricorde de Dieu.

restent sur le sep, après que le vendangeur y a passé. Les Peres ont dit que ce seroit beaucoup, s'il en échapoit trois ou quatre de cent mille. Cela est vrai; mais de quoi vous mettez-vous en peine, pourvû que vous soyez de ces trois ou quatre? vous auriez sujet de trembler, si pour diminuer le nombre des bienheureux, après en avoir retranché tous les méchans, on excluoit encore quelques-uns des bons; mais vous êtes assûré que nul des bons ne peut être exclus: quand de cent mille il n'y en auroit qu'un seul de sauvé; si vous êtes bon & juste, soyez sûr que ce sera vous; comme au contraire, quand pour cent mille sauvez, il n'y en auroit qu'un seul de perdu, si vous êtes mauvais, & coupable de quelque peché grief, soyez sûr que ce sera vous. *Le même.*

Mauvais raisonnement de quelques-uns sur la prédestination.

Si Dieu m'a destiné pour la gloire, me dira quelqu'un, je ne puis être reprouvé & malheureux éternellement, quoi que je fasse; & si au contraire il m'a reprouvé, il faut nécessairement que je périsse. Ce discours, n'est ni d'un bon Catholique, ni d'un homme qui ait quelque teinture de Théologie. Si Dieu vous a mis au nombre des Elus, mon cher Auditeur, il a résolu de vous sauver ou pour vos mérites ou du moins par vos merites. Dans l'une des deux opinions, la volonté que Dieu a de vous sauver, suppose vôtre conversion, & dans l'autre opinion elle la renferme; je veux dire que vôtre conversion a été ou le motif, pour lequel Dieu vous veut sauver, ou le moyen par lequel il vous veut sauver. C'est une témérité tout-à-fait insupportable de dire, que si vous êtes predestiné vous serez sauvé, fussiez-vous le plus méchant de tous les hommes. Car si vous êtes predestiné à la gloire, vous l'êtes encore à la sainteté: C'est saint Paul lui-même qui nous l'enseigne: *Quos præscivit, & prædestinavit conformes fieri imagini filii sui*; Si Dieu a résolu de vous conduire dans le ciel, ce n'est pas par le chemin qui mene à l'enfer; c'est par la conformité de vôtre vie avec la vie de Jesus-Christ; c'est par la voye étroite de la pénitence & de la mortification; c'est par la pratique des œuvres de charité; c'est par la charité même, par l'amour de Dieu & du prochain, qu'il a résolu de vous y conduire. De sorte que si vous êtes predestiné, il est aussi assûré que vous sortirez de vos désordres, & que vous marcherez sur les pas du Sauveur du monde, qu'il est sûr que vous serez bienheureux. *Le même.*

*Ad Rom. 8.*

C'est en vain que les pecheurs ont recours aux decrets éternels de la volonté de Dieu pour authoriser leurs désordres.

C'est en vain (Pecheurs) c'est en vain que vous avez recours aux decrets éternels de la volonté divine, pour colorer vos déréglemens. Comment pouvez vous dire que Dieu ne veut pas vous sauver, vous qu'il presse depuis si long-temps, & avec tant d'instance de vous convertir? vous qui vous trouvez importuné des reproches secrets qu'il vous fait en tant de rencontres; vous qui craignez peut-être qu'il vous convertisse; enfin malgré vous se passe-t-il quelque jour qu'il ne vous donne des attaques? Est-il quelque voye qu'il n'ait tentée, pour vous engager dans le bien? adversité, prosperité, maladie, confusion, perte de biens, d'amis, d'enfans, d'honneur même & de réputation? combien y auroit-il de temps que vous auriez changé de vie, je ne dis pas si vous le souhaitiez d'aussi bonne foi que Dieu le désire; mais si vous n'étiez pas aussi opiniâtre dans la resolution de vous perdre, qu'il est constant dans la passion qu'il a de vous rendre heureux? vous dites qu'il ne tient

tient qu'à Dieu de vous sauver, comment voulez-vous que je le croïe, tandis que je verrai que de son côté il n'oubliera rien, pour vous retirer du chemin qui conduit à la damnation, & que de vôtre part, vous n'oublierez rien pour vous y tenir? vous voulez que ce soit Dieu qui manque de bonne volonté pour vous, que pourroit-il donc faire s'il étoit bien intentionné? & vous au contraire, si vous étiez determiné à vous perdre, que pourriez-vous faire de pire que ce qu'on vous voit faire tous les jours? *Le même.*

Rien de plus inutile & de plus dangereux que la connoissance si nous sommes prédestinez ou réprouvez.

Si Dieu vous avoit révelé que vôtre nom est écrit au livre de vie, quel secours en tireriez-vous? le chemin de la vertu vous seroit-il plus facile? vos passions plus calmes, les objets sensibles moins agréables, les tentations plus aisées à surmonter, vôtre constance plus forte, le démon moins subtil? vous sçauriez si vous êtes predestiné; mais pour l'accomplissement de vôtre prédestination, ne faudroit-il pas se mortifier, faire une pénitence sincere & entiere? n'auriez-vous pas les mêmes obstacles? vous serez donc avec cette connoissance dans les mêmes obligations où vous êtes; mais si Dieu d'un autre côté vous faisoit connoître vôtre réprobation, quelle horreur saisiroit vôtre esprit; quel chagrin rongeroit vôtre cœur; quelle plainte ne feriez-vous pas contre Dieu, qui vous auroit ôté la douce espérance que les réprouvez mêmes peuvent avoir en cette vie? quelle rigueur, diriez-vous, de ce qu'il auroit prévû vôtre enfer, avant même que vous l'eussiez merité? Bien plus; si les prédestinez étoient sûrs de leur prédestination, ne voudroient-ils pas avoir part aux plaisirs de cette vie? car enfin les plaisirs ont des charmes qui ne laissent pas d'attaquer les plus justes. Or quand le frein de la crainte seroit rompu, par l'assûrance de la pénitence future, que les predestinez se promettroient; que ne feroient-ils pas?,, Persuadez que nous sommes de la fragilité de nôtre vie, & de l'incertitude de nôtre salut, nous continuons dans le peché comme si nôtre salut étoit assûré: que seroit-ce si nous étions assûrez de nôtre prédestination! Que si les predestinez abusoient de la connoissance de leur bonheur, quel mauvais usage les réprouvez ne feroient-ils point de la connoissance de leur réprobation? ils abandonneroient la vertu, ils tâcheroient, par les plaisirs de cette vie, à se dédommager des peines qu'ils devroient endurer dans l'enfer. *Le Pere de la Ruë, sermon pour le Mercredi de la Semaine de la Passion.*

C'est uniquement par les bonnes œuvres que l'on opere son salut, & que l'on est prédestiné.

2. Petri. 1.

Il n'y a que les bonnes œuvres qui opérent nôtre salut, & si je ne fais rien pour Dieu dans cette vie, je n'aurai point de couronne dans l'autre. Que me sert d'examiner si Dieu m'a prédestiné en vûë de mes bonnes œuvres, ou si mes bonnes œuvres ne sont que l'effet de ma prédestination? *Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem faciatis.* L'unique résolution qu'il faut prendre, c'est d'assûrer nôtre prédestination par nôtre ferveur dans les bonnes œuvres; & pour cette assûrance, n'attendez pas le témoignage des Anges; vous pourriez douter de leur fidelité, le témoignage de vos œuvres est le plus assûré. C'est par l'exercice des vertus, c'est par la fuite des occasions que vous en prendrez le véritable chemin: ce sera aussi dans la resistance ferme & constante aux tentations, & dans l'éloignement du peché; mais sur tout considerez si vous sentez en vous ce témoignage secret, que vous faites tout ce que vous pouvez, que vous quitez toutes choses pour Dieu. Si vous sentez ces

dispositions dans vôtre cœur, soyez surs de vôtre salut ; mais si vous y trouvez de l'éloignement & de la répugnance, je commence à desesperer de vôtre prédestination. Il est vrai que je vous vois encore sur la terre, & que par conséquent je n'ose pas en juger, vous vous convertirez peut-être: mais je vous dirai que vous risquez, si vous ne le faites dès-à-présent. *Le même.*

Nous avons les graces necessaires pour faire vôtre salut.

Vous qui m'écoutez, aveugles pecheurs, il ne tient qu'à vous, si vous vouliez faire vos efforts, vous connoîtriez qu'il ne tient qu'à vous de faire vôtre salut, & que Dieu vous donne la grace necessaire pour cela ; grace foible, direz-vous, & non pas victorieuse, grace suffisante, & non pas efficace : Ah ! laissons-là ces vaines distinctions inconnuës aux prémiers fideles. Pourquoi se répaître follement de ces idées pour couvrir nos crimes ? pourquoi chercher dans une matiere qui devroit faire trembler, dequoi authoriser ses désordres ? Saint Paul disoit bien aux fideles, que le salut n'étoit ni en la disposition de celui qui veut, ni de celui qui court : *Non volentis, neque currentis, sed miserentis Dei* : Mais aussi il leur disoit, que Dieu ne refusoit pas sa grace à ceux qui travailloient ; tous les Chrêtiens travailloient avec beaucoup de ferveur, & s'ils tomboient, ils n'accusoient que la propre malice de leurs pechez. Dieu, Chrêtiens, est toûjours juste, toûjours misericordieux ; si donc il nous invite à faire le bien, c'est par le moyen de sa grace ; vous avez tous les secours nécessaires pour vous sauver, voulez-vous vous en convaincre ? attachez-vous à ces trois veritez. La prémiere, est que l'ouvrage de vôtre salut, est un ouvrage commun de Dieu & de vous. La seconde, qu'il est entre vos mains par vos bonnes œuvres. Et la troisiéme, dans le secours de Dieu qui ne vous manque jamais. N'allez point approfondir les secrets de la majesté du Seigneur, de peur que sa gloire ne vous opprime ; voila ce qu'il y a de sûr & de certain dans la prédestination. Il s'en faut tenir-là. *Le même.*

*Ad Rom. 9.*

Dieu veut vôtre salut véritablement : mais nous, nous ne le voulons pas.

*Ezechiel. 33.*

Dieu veut vôtre salut & non pas vôtre perte : *Nolo mortem impii, sed ut convertatur & vivat* : dit-il lui-même dans Ezechiel. Mais vous-même voulez-vous vôtre salut ? rien de plus douteux ; mais, direz-vous, la volonté de Dieu pour nôtre salut, cela est bien incertain. Ah pecheurs ! voyez ce que Dieu a fait pour vous sauver, & ce que vous faites vous-mêmes. Je vois que Dieu vous a mis au monde, & par consequent vous êtes son ouvrage : il a lavé vos pechez dans son sang, il vous a reculez des siécles de l'idolâtrie ; il a mis un Ange à vos côtez pour vous observer, & vous guider pendant toute vôtre vie ; il vous ouvre les yeux avant que vous tombiez dans le peché ; de sorte que vous n'y tombez point, qu'il ne vous fasse connoître auparavant le précipice. Enfin, il est mort pour vous ; & vous que faites-vous pour vôtre salut ? Ah ! non-seulement vous ne répondez pas à tous ses soins & à ses faveurs, mais vous les détruisez par avance, vous regardez vôtre salut comme la derniere de vos affaires, & vous dites que ce n'est pas Dieu qui veut vôtre salut. Vous êtes dans un assoupissement continuel, & une indifférence entiere pour vôtre salut, & vous voulez que Dieu vous sauve lui seul. Vous demandez qu'il vous signe l'arrêt de vôtre prédestination, & vous ne voulez pas de vôtre part y contribuer ce qui est nécessaire ! *Le même.*

Cette présomption qui fait que les pecheurs comptent uniquement sur la miséricorde de Dieu, sans vouloir rien faire, & sans se mettre en peine de travailler à leur salut. Cette présomption, dis-je, est mal fondée dans son principe : en voici la raison qui est évidente. Parce que de quelque maniere que Dieu nous ait prédestinez, il est de la foi, qu'il ne nous sauvera jamais sans nôtre coopération. Or il est vrai que je dois, pour être sauvé, y coopérer avec Dieu ; il ne m'est donc plus permis de m'assûrer tellement de Dieu, que j'abandonne le soin de mon salut, & que je m'en décharge entierement sur lui. J'ai droit d'esperer en Dieu ; mais au même temps, j'ay une obligation indispensable de travailler avec Dieu, d'agir avec Dieu ; & si je sépare cette confiance de ce travail, de cette action, je me perds, & je renverse l'ordre de Dieu. En effet, quel est l'ordre de Dieu dans la disposition du salut des hommes ? le voici, exprimé en ces deux paroles de saint Augustin, que vous avez cent fois entenduës : *Qui fecit te sine te, non salvabit te sine te.* Ce Dieu plein de sagesse & tout-puissant, qui vous a créé sans vous, n'a pas voulu vous sauver sans vous ; & à prendre même le salut dans cette étenduë que lui donne la Théologie, c'est-à-dire, entant qu'il présuppose, ou qu'il renferme nôtre conversion, il n'est pas en quelque sorte au pouvoir de Dieu de nous sauver sans nous : pourquoi ? parce que, dit saint Thomas, c'est dans nous-mêmes, je veux dire dans nôtre volonté, préparée, élevée, & fortifiée par la grace, que tout le mystere de nôtre conversion doit consister. *Le Pere Bourdaloüe, tome premier, du Carême, Sermon sur ce sujet.*

De la présomption des pecheurs sur l'affaire de leur salut, & de leur prédestination.

Si je suis predestiné, direz-vous, je n'ai rien à craindre ; & si je ne le suis pas, tous mes soins & toutes mes craintes ne me peuvent sauver. Voila le faux raisonnement, dont le libertinage a de tout temps prétendu se prévaloir. Si je suis prédestiné, je n'ai rien à craindre ; quelle conséquence ? & moi je réponds que vous devez conclure tout au contraire, & dire, si je suis predestiné, cela m'engage à être attentif, & à veiller continuellement sur moi-même. On diroit d'abord que cette proposition a quelque chose de paradoxe ; nullement, Chrêtiens, elle est fondée sur les principes, non-seulement les plus solides, mais les plus naturels, & les plus simples de la raison. Car si je suis predestiné, il est évident que je ne le suis, & que je ne le puis être, que dépendamment des moyens à quoi Dieu a voulu attacher ma prédestination : ou pour parler plus juste, que dépendamment des moyens qui sont renfermez dans ma prédestination. Or la foi m'apprend qu'un des moyens les plus essentiels, est le soin de mon salut, & la crainte des jugemens de Dieu, est une défiance salutaire de ma propre fragilité, est une vigilance exacte qui me serve de frein, & qui m'empêche de me livrer à mes passions, & de tomber dans le relâchement. S'il y a une prédestination pour nous, il est certain qu'elle comprend & qu'elle embrasse tout cela. Que fais-je donc quand je viens à me négliger sous ce vain prétexte de prédestination dont j'abuse ? Admirez, Chrêtiens, la foiblesse de l'esprit de l'homme dans ses égaremens : ce que je fais ? je détruis moi-même le fondement sur lequel je bâtis, c'est-à-dire, je détruis ma prédestination, au même temps que je la suppose, parce que j'en sépare ce qui en est inséparable, & ce qui s'y trouve essentiellement lié, & sans quoi elle ne peut subsister dans le dessein de Dieu. *Le même.*

Faux raisonnement de ceux qui disent si je suis predestiné, je n'ai rien à craindre.

La pernicieuse doctrine de ceux qui soutiennent que la prédestination impose une necessité d'agir.

L'Eglise dans le dernier Concile censura l'opinion de ces hérétiques, qui sous prétexte d'exalter le mystere impénérable de la prédestination, inspiroient un mépris secret des œuvres de salut. Aussi n'auroient-ils pas eu bonne grace, en s'attachant aux principes de leur Secte, de pousser un point de morale sur les devoirs de la pieté Chrêtienne, après avoir fait entendre à leurs Auditeurs, que la prédestination de Dieu impose à l'homme une absoluë nécessité d'agir : que toutes nos actions, bonnes & mauvaises roulent sur ce decret que Dieu a formé de toute éternité ; que soûmis à ce decret nous n'avons plus le pouvoir de nous déterminer au bien, ni de nous détourner du mal ; que nous avons perdu nôtre libre arbitre, & par consequent que les préceptes de la loi, à ceux qui ne les observent pas, sont impossibles. Ces Docteurs, dis-je, après avoir établi ces fondemens, n'auroient-ils pas été bien reçûs à faire les Prédicateurs, & à nous dire en prêchant la pénitence ; faites un effort (mes Freres) rompez vos liens, affranchissez-vous de l'esclavage où vous êtes, sortez de l'occasion, renoncez à vôtre peché. Mais comment l'entendez-vous, auroit pû leur repliquer un pecheur ? si mon peché est arrêté dans cet ordre immuable des decrets d'un Dieu, le moyen que j'y renonce, & le moyen au contraire que je n'y renonce pas si mon salut est résolu ? si je ne suis pas prédestiné, comment puis-je me convertir ; & si je le suis, comment puis-je ne me convertir pas? pourquoi donc me presser de la sorte, puisque selon vous, je suis de nécessité à l'un ou à l'autre ? vous dites que c'est Dieu seul qui me détermine à faire le bien, pourquoi donc employer vôtre zéle à m'y déterminer & à m'y résoudre ? par une telle réponse, l'homme le plus endurci n'auroit-il pas justifié son impénitence, contre les maximes les plus séveres de cette prétenduë reforme ? *Le même.*

Il faut mettre tellemét sa confiance en Dieu sur l'affaire de nôtre prédestinatino, qu'on ait toûjours de la vigilance pour correspondre aux desseins de Dieu sur nous.

Sçavez-vous, (Chrêtiens) par où Dieu confondra nôtre confiance téméraire sur sa prescience & sa prédestination ? Ce sera par nous-mêmes, par nos propres sentimens, & aussi bien que le serviteur de l'Evangile, par nôtre propre confession : *Ex ore tuo* ; Car dans les autres affaires, persuadez que nous sommes de la providence & de la predestination de Dieu, nous ne négligeons rien de nôtre part, & nous ne prenons même que trop de moyens & trop de mesures ; s'agit-il d'une entreprise où nôtre fortune, où nôtre honneur soit interessé ? quoi que nous sçachions que Dieu a prévû ce qui en doit réüssir, & que le succez en est déja marqué dans l'ordre de sa prédestination, nous ne laissons pas d'y apporter tous nos soins, d'y employer nôtre credit, d'en prévenir toutes les suites, d'en éloigner tous les obstacles ; & nous nous faisons même de nôtre zéle là-dessus, & de nôtre activité, une sagesse & une vertu ; Dieu sçait, disons-nous, ce qui en arrivera : mais il veut néanmoins que je m'aide ; car il n'est pas obligé à faire des miracles pour moi ; & sa prédestination même m'engage à me servir des moyens qu'il me présente, pour parvenir à la fin que je me propose. C'est ainsi que nous raisonnons, & nous raisonnons bien. Il n'y a que l'affaire du salut, où nous prenons d'autres idées, où nous voulons que Dieu fasse tout, où nous nous reposons de tout sur la providence, tandis que nous demeurons tranquilles & sans action. Nous nous appliquons aux affaires du monde comme s'il n'y avoit ni providence, ni prédestination divine, & que tout dépandît de

nous ; & nous traitons l'affaire du falut comme fi nous n'en étions pas chargez , & que tout dépandît de Dieu. Rectifions l'un par l'autre ; fervons-nous de l'excès de l'un pour fuppléer au défaut de l'autre : C'eft-à-dire, travaillons aux affaires du monde avec un peu plus d'abandon à la providence, que nous portons trop loin dans l'affaire du falut ; & travaillons à l'affaire du falut, avec plus de cet empreffement & de cette inquiétude que nous avons trop dans les affaires du monde. Vacquons aux affaires du monde avec plus de confiance en Dieu , avec plus de foumiffion aux ordres de Dieu , reconnoiffant que fans lui , tous nos foins font inutiles : & vacquons à l'affaire du falut avec plus de réfléxion fur nous-mêmes , avec plus de défiance fur nous-mêmes , avec plus de zéle pour nous-mêmes , reconnoiffant que fans nous , Dieu ne veut pas accomplir l'œuvre de nôtre fanctification. *Le même.*

N'entrons point dans ces queftions impénétrables de la grace , & dans ce ténébreux myftere de la prédeftination ; mais tenons-nous à ce qu'il a plû à Dieu de nous reveler. C'eft un myftere qui a fervi de fond aux héréfies; faifons-en pour nous un myftere de foi. C'eft un myftere où l'on a donné aifement dans l'erreur;attachons-nous aux décifions de l'Eglife: c'eft un myftere dont les libertins fe font prévalus pour demeurer dans leurs déréglemens , fervons-nous-en pour nous exciter à la pratique des bonnes œuvres.Portons même les chofes plus loin s'il le faut , & difons comme cet ancien folitaire. Hé bien ! fi je fuis réprouvé, au moins je glorifierai Dieu en cette vie. *Le même.*

Dans ce myftere de la prédeftination, il faut s'en tenir à ce qu'il a plû à Dieu de nous reveler.

Rechercher curieufement fi Dieu nous a choifis pour être des vafes de colere ou de miféricorde ; s'il a écrit nôtre nom fur le livre de vie, ou s'il l'a mis en oubli , s'il nous a tirez de la maffe de réprobation , ou s'il nous y a laiffez ; s'il a prevû que nous ferions un jour fauvez , ou damnez : toutes ces curieufes & inutiles recherches, ne peuvent venir que d'une défiance de la bonté de Dieu , & du doute que nous avons , qu'il ait conçû de bons & de favorables deffeins fur nous. Ce qui ne peut être que très - injurieux à Dieu , puifque la prémiere penfée , & celle qu'il défire plus fortement graver dans nos efprits , & dans nos cœurs eft celle de fa bonté & de fon amour envers nous : *Sentite de Domino in bonitate.* , C'eft pour cela qu'il veut être appellé du nom de Pere , mais de Pere de telle maniere que les autres ne le font pas tant que lui: *Tam Pater nemo* , dit Tertulien ; Que n'a-t-il point dit , & que n'a-t-il point fait , pour nous apprendre qu'il a pour nous des entrailles de miféricorde , que fes inclinations , fes tendreffes & fes foins pour les hommes furpaffent infiniment l'amour des meres les plus paffionnées : *Numquid oblivifci poteft mater infantem fuum ; & fi illa oblita fuerit , ego non oblivifcar tui* ; Par combien de preuves fortes & convaincantes a-t-il établi la verité qu'il nous a fait prêcher par faint Paul , qu'il veut que tous les hommes foient fauvez ; *Deus vult omnes homines falvos fieri* ; Et faint Pierre , qu'il ne veut point que perfonne periffe ; mais retourne à lui par la pénitence : *Nolens aliquos perire , fed omnes ad pœnitentiam reverti* ; Vous me faites tort , dit-il , dans Ezéchiel , fi vous croyez que je défire la mort de l'impie , je fouhaite qu'il fe convertiffe & qu'il vive : *Numquid voluntatis meæ eft mors impii , & non ut revertatur & vivat.* Après ces témoignages & ces pro-

La recherche trop curieufe du myftere de la prédeftination eft injurieufe à Dieu.

*Sapient.* 1.

*Ifaïe.c.* 49.

1. *ad Timoth.c.* 2.

1. *Petri.c.* 3.

*Ezech.*18.

testations de ses bontez paternelles, douter encore si cet aimable Pere a eu de bonnes volontez pour nous; rechercher curieusement, si nous donnant l'être & la vie, il a voulu nous conduire à nôtre derniere fin, & s'il nous a preparé les moyens nécessaires pour ce sujet; c'est offenser sa bonté. *Le Pere Texier, sermon pour le Mercredi de la cinquiéme semaine.*

Sur la peine qu'ont quelques uns d'accorder nôtre liberté avec la prescience de Dieu, &c.

Vous avez, dites-vous, de la peine à accorder la liberté de l'homme avec la prescience de Dieu; la vertu de la grace avec le franc-arbitre. Hé! de quoi vous inquietez-vous? ce n'est pas à vous à faire cet accord, c'est à Dieu; c'est son affaire, & non pas la vôtre. Celui qui a uni deux natures infiniment éloignées, la nature divine & la nature humaine dans une même personne, faisant, dit saint Leon, un accord merveilleux de la majesté avec l'humilité, de la vertu avec l'infirmité, & de son immortalité avec nôtre condition mortelle, sans que la gloire & la toute puissance de la nature divine accablât ou détruisit la nature humaine, & sans que la bassesse de l'une diminuât la grandeur de l'autre: le même Dieu a assez de sagesse & de puissance pour faire cette union que vous ne pouvez concevoir.. Rien de plus incontestable que le souverain pouvoir de Dieu; rien aussi parmi les choses créées de plus inviolable que la liberté de l'homme, qui ne peut être forcée par aucune créature, & qui a le droit même de résister à Dieu. Dieu sçait néanmoins le moyen d'accorder ces deux choses, & ce n'est point à vous à le vouloir comprendre? pourquoi donc vous inquietez-vous sur ce point? pourquoi vous embarrassez-vous de ce que vous ne concevez pas.. Contentez-vous de sçavoir que Dieu a une sagesse infinie, & qu'il sçait bien accorder ses desseins éternels avec les résolutions que vous prenez en cooperant à sa grace. *Le même.*

C'est un étrange caprice des hommes de ne pas raisonner sur l'affaire du salut, comme ils raisonnent sur toutes les autres choses.

Si je suis predestiné, dit-on, quelque chose que je fasse, mon salut est en assûrance; si je ne suis pas predestiné, quelque chose que je fasse, tous mes efforts sont inutiles: raisonnement pitoyable, dangereux piége du démon, qui a engagé une infinité de gens dans le desespoir & dans le désordre. D'où vient qu'il n'y a que sur vôtre salut que vous raisonnez de cette sorte; Est-ce ainsi que vous raisonnez quand il s'agit de vôtre subsistance, de vôtre fortune, de vôtre établissement, de vôtre santé? dites-vous. Si Dieu a déterminé que je vive, que je m'établisse, que je m'éleve, que je me guérisse, cela arrivera infailliblement? pourquoi donc prendre le soin de pourvoir à mon entretien, à mon établissement, à mon élevation, à ma guérison? un homme qui raisonneroit de la sorte passeroit chez vous pour un insensé; & quand vous le faites sur l'affaire de vôtre salut, êtes-vous plus raisonnable? cet homme, diriez-vous, pourra subsister, s'établir, s'élever, s'il s'applique, s'il travaille, s'il employe les moyens propres pour reüssir dans ses desseins: & pourquoi ne raisonnez-vous pas de la même maniere sur vôtre salut? quelle en peut-être la raison? où en est la différence... Prenez le parti de n'entrer jamais dans ces questions dangereuses & inutiles sur la prédestination. *Le Pere Nepveu, troisiéme tome de ses Réflexions.*

Quoique nous ignorions si nous sommes prédestinez nous devôs

Tout ce qui allarme les Saints, & qui peut causer le desespoir du monde, se résout à cette importante question, dont nous n'aurons jamais l'éclaircissement que dans l'autre vie; sçavoir, si nous sommes du nombre des prédestinez, quelle est la disposition de la volonté de Dieu pour nous, & quel dessein il a formé de toute éternité sur nôtre salut. Nous ne pouvons pas à la

vérité rien déterminer en particulier touchant la prédestination de chaque Chrétien, soit parce que la providence de Dieu leur tient ce secret caché; soit parce qu'ils ne peuvent pas être assûrez eux-mêmes des résolutions de leur liberté qui entrent dans l'éxécution de cette affaire; Mais l'Ecriture nous apprend que nous devons établir ce principe général de nôtre esperance, que Dieu veut sincérement sauver tous les hommes, & qu'il ne tiendra pas à lui qu'ils n'arrivent à la possession de la gloire pour laquelle il les a créez. J'avoüe, dit saint Bernard, que si nous regardons seulement ce que nous sommes dans la nature, ou ce que nous sommes devenus par le peché, nous aurons de la peine à nous persuader, que Dieu ait des sentimens pour nous si avantageux & si favorables; mais penetrons dans son cœur, sondons les résolutions qu'il a prises de lui-même, nous y trouverons les principes de nôtre bonheur. *Monsieur Biroat dans son Avent. Discours septiéme.*

cependant avoit une ferme confiance en la bonté de Dieu.

Je sçai bien que la grace finale est un privilege que Dieu n'accorde effectivement qu'aux predestinez; mais il est également véritable qu'il presente à tous les Chrétiens les graces, & les moyens pour obtenir cette persévérance. Saint Augustin dit que chacun la doit demander avec humilité & avec soin: *Quisque dum nescit an in bono perseveraturus sit, humiliter & sollicitè Dei gratiam imploret; cum eâque casum cavere & in gratia perseverare satagat*: S. Chrysostome ajoûte que nous pouvons attirer sur nous cette importante faveur par nôtre fidelité & par nôtre vigilance, & le Concile de Trente tire cette belle conclusion; *Que personne ne se promette rien d'assûré, touchant sa persévérance: quoique tous les Chrétiens doivent mettre leur espèrance en la grace & en la protection de Dieu, que* Jesus-Christ *nous a méritée, & dont nous aurons infailliblement l'effet, si nous ne l'empêchons par nos crimes,* Le même.

Sur la crainte si Dieu nous accordera la perseverance finale qui met le sceau à nôtre prédestination. *De bono persev. c. 8. Sess. 6. c. 3.*

Je sçai, dira quelqu'un, que la prédestination est un effet de la miséricorde de Dieu; je sçai qu'il donne ses graces comme il lui plait; & que ceux qu'il separe de la masse corrompuë, en sont uniquement redevables à sa bonté. Mais suis-je de ces heureux? suis-je encore dãs cette masse funeste? en suis-je séparée? pour avoir quelque éclaircissement de ce doute; faites réfléxion à ce que dit S. Augustin, qu'il y a deux choses que nous ne sçaurions sçavoir. Dieu nous a prédestinez avant la création du monde: *Elegit nos ante mundi constitutionem*; Et il nous glorifie après les siécles. Voila deux choses qui se font hors du monde, & que nous ignorons: mais il y en a deux autres qui se font dans le monde & que nous devons sçavoir; *Vocat nos de mundo, justificat nos in mundo*: Dieu nous appelle du monde, & il nous justifie dans le monde. Si vous voulez donc sçavoir en quelque maniere, si Dieu vous a fait cette grande misericorde de vous prédestiner, voyez si vous êtes separé du monde, & si vous faites pénitence dans le monde, si vous êtes attaché au monde, si vous ne méritez pas la grace de la justification par une sincere pénitence, vous devez crainde que vous ne soyez pas du nombre heureux des Elus. Or il ne tient qu'à vous de vous servir de ces moyens que Dieu vous a donnez pour vous sauver. Ah! s'il dépendoit de vous de vous rendre heureux en ce monde, vous le deviendriez bien-tôt: il dépend de vous d'être heureux dans l'éternité, & vous ne le voulez pas! *Pris des Essais de sermon, pour le Mercredi de la Semaine de la Passion.*

Marques si nous sommes du nombre des prédestinez, *Ad Ephes. c. 1.*

Supposons que Dieu n'ait rien résolu touchant le salut des hommes, si

Nous de-

vons dans la conduite de nôtre vie nous comporter comme si Dieu n'avoit point prévû ce que nous ferons dans l'éternité.

non après leur mort. Dans cette supposition il est évident, que chacun doit penser serieusement à soi, sans dire, il n'arrivera que ce que Dieu a prévû & déterminé, puisque nous supposons par impossible qu'il n'ait rien prévû ni déterminé. Ce que vous devriez faire alors dans cette supposition, c'est ce que vous devriez faire maintenant, parce que les choses arriveront de même à nôtre égard, que si elles n'étoient nullement prévûës ni déterminées. Nous sommes aussi libres que nous serions, si Dieu ne connoissoit pas nos actions, & nous avons nôtre salut entre nos mains, comme si Dieu n'avoit rien déterminé de nous, ainsi que la foi nous l'enseigne. Nous devons donc operer de même que nous ferions alors, & prendre les mêmes résolutions. *Le Pere Duneau, sermon pour le sixiéme Mercredi de Carême.*

Suite du même sujet.

Qu'importe que Dieu m'ait prédestiné ou non, si les choses arrivent de même ? sa prédestination n'est pas une chose qui me nécessite, & ma liberté n'en souffre aucun préjudice, puisque j'ai le même pouvoir de me sauver, ou de me perdre, que si je n'étois ni prédestiné ni réprouvé. Les decrets de Dieu sont immuables, il est vrai; sa prescience est infaillible, & il n'arrivera rien que ce qu'il a ordonné & prévû. Mais ce n'est pas à quoi vous devez penser, ni surquoi vous devez vous arrêter ; soyez assûré qu'il n'arrivera rien, pour ce qui est de vôtre salut ou de vôtre perte, que selon vôtre volonté. Travaillez à ce qui dépend de vous, & laissez-là ce qui n'en dépend pas. Dans les affaires de ce monde, j'ai souvent fait réfléxion, que les hommes dans la conduite de leurs affaires, ne se mettent point en peine de ce que Dieu sçait ce qu'ils feront, & ce qui leur arrivera : mais chacun se gouverne selon qu'il croit être le mieux pour parvenir à ce qu'il prétend, sans s'arrêter à ce que Dieu a prévû. Jamais un laboureur n'a dit, Dieu sçait si la recolte sera bonne cette année ou non; mais sans avoir égard à cette science, il cultive la terre, il seme, & il fait tout ce qui est de son devoir. Le Marchand ne dit pas, Dieu a prévû si je dois devenir riche ou non, qu'est-il nécessaire que je m'expose aux hazards des chemins, & aux périls de la mer? Personne de ceux qni aspirent à quelque charge dans l'Etat, ne s'en remet à la connoissance de Dieu; on se sert des moyens que l'on juge propres pour réüssir dans ses desseins, & l'on fait de même dans toutes les affaires du monde.. Si quelqu'un disoit à un malade, ne prenez point de rémede, parce que Dieu sçait si vous mourrez de cette maladie ou non, & il n'arrivera que ce que Dieu sçait, croyez-vous qu'il se payât de cette raison, s'il n'étoit plus malade d'esprit que de corps. *Le même.*

On doit raisonner de la prédestination comme de la prescience de Dieu, dans la conduite de nôtre vie.

Ce que tout le monde conçoit assez de la prescience de Dieu, qu'elle ne doit nullement entrer en considération dans la conduite de nos affaires, n'est pas moins véritable en parlant de la prédestination; car on n'a jamais égard à ce que Dieu a ordonné touchant les évenemens qui dépendent de nos actions ? mais chacun prend ses mésures les plus justes qu'il peut pour arriver à ses fins, & pour réüssir dans ses entreprises, & tout ce que font les plus gens de bien, c'est de se conformer à la volonté de Dieu, quand le succez ne répond pas à leurs soins. Il faut se comporter de la même maniere, en ce qui régarde nôtre salut; C'est-à-dire, n'avoir pas égard à ce que Dieu a predestiné; sçavoir si nous sommes du nombre des Elus ou non, mais tâcher de vivre de telle

telle sorte que nous méritions la béatitude que Dieu a promise à ceux qui observeront ses Loix, sûrs que sa volonté est que nous travaillions à nôtre salut, & en ce sens nous devons conformer nôtre volonté à la sienne, qui est de cooperer avec lui dans une affaire que nous ne pouvons faire sans lui, & qu'il ne fera jamais sans nous. *Le même en partie.*

Le décret éternel de Dieu sur ce que je dois devenir m'est impénétrable dans cette vie; mais il m'est évident que si je suis du nombre des reprouvez, ce ne peut être qu'à cause que je n'aurai pas voulu correspondre aux graces de Dieu; puisque ce Dieu infiniment juste & misericordieux, ne peut pas me condamner à un supplice qui n'aura jamais de fin, sans l'avoir mérité. Voilà ce qui est indubitable dans la foy. Or cela suffit pour me tenir l'esprit en repos, & pour ne me laisser plus d'autre soin sur mon salut, que celui de cette fidélité à la grace dont il dépend. Voilà ce qu'il m'est necessaire de sçavoir sur ce sujet. Toutes les autres connoissances que je pourrois souhaiter, me seroient inutiles ou dangereuses. Car d'examiner la maniére dont Dieu a réprouvé les uns & prédestiné les autres; pourquoi il n'a pas donné les mêmes graces à tous; d'où vient que les uns se damnent avec les mêmes graces, & peut-être plus fortes que celles avec lesquelles d'autres se sauvent: Ce sont des questions, sur lesquelles Dieu ne s'étant point expliqué dans les Saintes Ecritures, nous a laissé dans l'incertitude, pour des raisons connuës de sa divine Sagesse. *Pris des Essais de Sermons pour le 19. Dimanche aprés la Pentecôte.*

Il faut être bien persuadé que nous ne serons reprouvez que par nôtre faute, si jamais nous le sommes.

Je dois justifier ce que je ne conçois pas dans la conduite de Dieu par ce que j'en conçois; je dois me convaincre, que si j'y trouve quelque chose qui me semble contraire à sa justice, cela ne peut venir d'aucune imperfection qui soit en Dieu; mais de celle qui est dans mon entendement borné. Or ce qui cause nos troubles & nos défiances, c'est que nous nous arrêtons à ce que nous ne comprenons pas dans ce mystere de la prédestination, sans faire réflexion sur ce que Dieu nous a manifesté, & dont la révélation suffit pour nous fortifier, & pour nous consoler. Si nous entrions dans l'esprit de Dieu, & dans l'intention de l'Eglise, nous corrigerions l'un par l'autre, nous ferions servir ce que nous connoissons à soûtenir nôtre confiance, & ce que nous ne connoissons pas, à exercer nôtre foi; mais par une conduite toute opposée, plusieurs vont jusqu'à croire que Dieu n'a pas eu la volonté de les sauver; & dans cette pensée s'abandonnent à tous les déreglemens de leurs passions, comme si leur salut étoit entiérement desesperé. Tenons-nous donc à ce grand principe de la foi; que si nous sommes fideles à la grace de Dieu, nous serons infailliblement du nombre des prédestinez, & qu'il dépend de nous d'être fideles à la grace qui ne nous manque jamais. Je ne connois pas les voyes secretes que Dieu tient dans l'œconomie de mon salut; mais je sçai que mon sort est entre les mains d'un Dieu plein de miséricorde & de justice, que toutes les bonnes œuvres que je ferai sont un dépôt que je lui confie, & dont il me tiendra un compte fidéle: *Scio cui credidi, &c. Le même.*

Suite du même sujet.

Ce qui retient la plûpart des Chrétiens dans le devoir, dit Saint Augustin, & après lui saint Prosper, c'est cet étrange discernement qu'il fait

Il faut que la crainte

des jugemens de Dieu sur nous nous rende fidéles à son service.

des hommes ; appellant les uns, rejettant les autres ; prenant ceux-ci, abandonnant ceux-là ; tirant à l'écart ceux qu'il veut sauver, afin qu'aidez de ses graces & de ses forces, ils se sauvent infailliblement, quoique librement ; & laisse dans la masse de corruption ceux qui veulent bien y demeurer par la perversité de leurs désirs, & la malice de leur cœur. C'est ce mystére de prédestination & de réprobation qui les effraye ; c'est la vûë d'un Dieu myséricordieux d'un côté, juste & sevére de l'autre, qui les humilie sous sa puissante main. Il fait grace à qui il veut, & il a pitié de ceux dont il lui plait d'avoir pitié. Et par là qu'arrive-t-il ? Que nous devons toûjours craindre, & toûjours espérer, & demeurer fideles à son service. *Attribué au Pere de la Rüe, Sermon de la Samaritaine.*

Le démon raisonne plus juste que nous sur l'affaire de nôtre prédestination.

Si je suis prédestiné, c'est en vain que je travaille, disent les impies, sa volonté s'accomplira ; & si je ne le suis pas, c'est encore inutilement que je m'efforce de gagner le Ciel. Quand l'Ecriture & les Peres ne nous auroient laissé aucune consolation sur cette matiére ; Quand le Sauveur pour nous encourager ne nous auroit pas donné sa parole, & son Sang, je ne voudrois que l'exemple du demon pour en faire tirer des conséquences toutes contraires. Voyez à quoi vous me reduisez, de vous proposer la conduite du démon pour régler la vôtre, & de vouloir que vous corrigiez vos sentimens par les siens. Raisonne-t-il comme nous ? dit-il, si cet homme est prédestiné ; c'est en vain que je lui tends des piéges, je ne le ravirai jamais des mains de Dieu : s'il est reprouvé il est inutile que je me donne tant de peines, il ne m'échapera pas. De quels stratagemes ne se sert-il point pour faire tomber le juste ? quelle occasion néglige-t-il pour engager davantage le pécheur dans ses désordres ? reconnoissez, dit Tertullien, le génie du démon, & prenez autant de précaution pour travailler à vôtre salut, qu'il en prend pour consommer vôtre réprobation. *Pris des Sermons Moraux.*

Sur la prédestination de quelques ames choisies.

Il ne nous est pas permis de chercher curieusement les raisons que Dieu a de prévenir d'un amour singulier certaines ames choisies, qu'il destine à faire, & à souffrir de grandes choses pour son amour, soit parce qu'elles sont cachées dans les secrets conseils de sa sagesse, & dans les desseins impénétrables de sa providence ; soit parce qu'étant maître de son cœur, il se réserve la liberté de le tourner du côté qu'il lui plaît, de se laisser toucher, & de répandre ses graces avec profusion, quand il le veut ainsi, sans nous laisser d'autre permission que celle d'adorer avec respect la grandeur de ses miséricordes. Il nous découvre cependant quelquefois les raisons qu'il a eües de les choisir préférablement aux autres, parce qu'il les a trouvez propres, &c. *Le même.*

Marques pour connoître si nous sommes prédestinez.

C'est une chose certaine, que les mêmes choses qui se trouveront dans l'exécution temporelle des decrets de Dieu, ont été préparées de toute éternité dans la vûë & dans l'esprit de Dieu, comme nous voyons que tous les linéamens & les traits qui se voyent dans une image, se trouvent au moule dont l'image est extraite. Or l'exécution de la prédestination éternelle, nous est marquée par l'observation des Commandemens de Dieu, & la nécessité des bonnes œuvres ; & ainsi dans l'inquiétude si vous êtes predestinez ou non, vous vous en pouvez en quelque maniére assurer, sur vôtre

maniére de vivre. Voyez si vous menez une vie de prédestiné. Vivez bien: *Serva mandata*, comme disoit le Fils de Dieu. Vous voilà bien, vous ne devez pas désirer en sçavoir davantage touchant vôtre prédestination, puisqu'il est certain, que Dieu ne veut glorifier que ceux qui auront saintement vécu, ni couronner que ceux qui auront combatu généreusement. *Autheur anonyme.*

Supposons (Chrétiens) que ce soit ici nôtre derniére heure à tous, que le temps est passé, que l'éternité commence, que le Fils de Dieu va paroître pour nous juger selon nos œuvres, & que nous sommes tous ici pour attendre de lui, ou l'arrêt de grace, ou l'arrêt de mort. Je vous le demande, frappé de terreur moi-même, & me mettant dans la même situation où nous devons tous paroître, un jour devant Dieu nôtre Juge, & où je vous prie de vous mettre dès maintenant pour un moment: si le Fils de Dieu, dis-je, paroissoit dès-à-présent pour faire la terrible séparation des justes & des pécheurs; croyez-vous que le plus grand nombre fût sauvé? Croyez-vous que le nombre des justes fût au moins égal à celui des pécheurs? Croyez-vous que s'il faisoit maintenant la discussion des œuvres du grand nombre qui est dans cette Eglise, il trouveroit dix justes parmi nous? je vous le demande: vous l'ignorez, & je l'ignore comme vous, où en seroient tous les autres? Disons plus; il y a beaucoup plus de pécheurs qui ne veulent pas se convertir, plusieurs qui le veulent & ne le font pas, d'autres qui ne se convertissent que pour retomber, ou enfin qui par une fausse témérité, croyent ne pas avoir besoin de se convertir; commencez par retrancher d'abord ces quatre sortes de pécheurs; car ils ne seront pas du nombre des Elûs, puis que nul d'eux n'est en grace. Où êtes-vous donc justes, aux yeux de JESUS-CHRIST? paroissez, & vous séparez des pécheurs: froment, démêlez-vous de la paille, que restera-t-il après cela? Ah! nôtre perte est presque certaine, & nous n'y pensons pas! nous sommes dans la voye de perdition, & nous ne songeons pas à en sortir! *Le Pere Massillon, tome 3. Sermon du petit nombre des Elûs.*

Preuve sensible du petit nombre des Elûs.

Quand même il ne devroit y avoir qu'un seul reprouvé de nous tous, & qu'une voix du Ciel vous le viendroit annoncer sans assigner qui il est, qui de nous ne trembleroit pas? Chacun d'entre nous ne diroit-il pas de soi-même comme autrefois chaque Disciple? n'est-ce point moi, Seigneur, qui suis ce reprouvé? Quel est mon sort & ma destinée? suis-je du nombre de vos Elûs, ou de celui des malheureux? me ferez-vous passer à vôtre droite avec les benis de vôtre Pere, ou me précipiterez-vous dans l'enfer avec les maudits? Voilà ce que chacun de nous diroit. Si nous ne nous mettons donc en état de détourner de dessus nous par nos larmes, nôtre pénitence & nôtre fidelité, sommes-nous sages? peut-être que parmi nous il n'y aura pas dix justes. Que sçai-je? peut-être, même n'y en aura-t-il pas un seul: car ô mon Dieu, je n'ose sans frayeur tourner les yeux sur l'abîme de vôtre justice & la multitude de nos iniquitez; peut-être, dis-je, de nous tous il n'y en aura qu'un seul de sauvé; & vous croyez que ce sera vous! Vous vous calmez sur cette fausse conscience, vous qui avez peut-être plus de sujet de craindre que tout autre, vous qui devriez trembler, quand ce malheureux sort ne tomberoit que sur un reprouvé. *Le même.*

Quand il n'y auroit qu'un seul reprouvé entre nous, nous aurions tous sujet de craindre.

Combien on a sujet de craindre, & combien cependant on craint peu d'être reprouvé.

O mon Dieu ! qu'on connoît peu le danger où l'on est exposé de ne pas faire tous ses efforts pour en sortir ! Quoi ? un malheureux ne se trouble pas le moindre moment sur un objet, où les plus justes ont séché de fraïeur. A cette seule pensée de la destinée éternelle, on a vû de Saints pénitens fraper leur poitrine, se troubler, se couvrir de cendres, & de cilices, ouvrir à peine la bouche pour demander à leurs freres, croyez-vous que le Seigneur me fera miséricorde ? on les a vûs prêts à succomber sous les austeritez qu'ils redoubloient, si vôtre misericorde, ô mon Dieu, n'eût commandé à l'orage de leur cœur effrayé, de s'appaiser. Voila ce qu'ont fait tant de Saints ; & après tant de crimes, tant de chûtes, & de rechutes, presque tout le monde demeure tranquille : des pecheurs déja exclus de la celeste patrie, dont ils se sont rendus indignes, demeurent calmes sur leur destinée ; tout ce que l'on recommande aux ministres qui les assistent, c'est de ne point les effraïer, de ne point parler de ces terribles veritez, & de les aider à se séduire, & à se tranquiliser dans la fausse paix de leur conscience criminelle. *Le même.*

C'est en vain que nous nous appuyons sur la mort & les souffrances du Sauveur, si nous ne travaillons nous-mêmes à nôtre salut.

Il est vrai que le Fils de Dieu en mourant sur une croix s'est offert en sacrifice, & qu'il a donné son sang pour le salut de tous les hommes ; *Pro omnibus mortuus est Christus* : Mais il n'est pas moins vrai, que nonobstant cette grande miséricorde, tous les hommes ne seront pas sauvez ; parce que les infinis mérites de ce sang & de cette mort ne leur seront pas appliquez à tous, & qu'ils ne s'en feront pas eux-mêmes l'application. Miserable Judas ! de quoi t'a-t-il servi que le Fils de Dieu, qui t'avoit donné tant de marques de son amitié, & de ses tendresses, soit mort sur une croix ? Juifs cruels ! Pharisiens abominables ! dequoi vous a-t-il servi, que ce Dieu, qui avoit fait chez vous tant de miracles, guéri tant de malades, répandu tant de graces, ait expiré sur le Calvaire ? puisque de tant de goutes de sang qui ont été versées, nulle d'elles n'a lavé ni effacé vos pechez ? mauvais larron, qui es mort aux côtez de ce Dieu mourant, de quoi t'a-t-il servi de le voir agoniser, & prier son Pere de pardonner à ses ennemis, puisque le fruit de cette priere ne t'a point été appliqué ? &c. *Monsieur Joli, Prône sur le Jubilé.*

Principale raison du petit nombre des Elûs.

Peu de gens se sauvent, mes Freres, parce qu'on ne peut comprendre dans le monde que deux sortes de personnes, ou celles qui ont été assez heureuses pour conserver leur innocence pure & entiere, ou celles qui après l'avoir perduë, l'ont récouvrée dans le Sacrement de pénitence, prémiere cause du petit nombre d'Elûs. Il n'y a que ces deux voyes de salut, & elles ne sont ouvertes qu'aux innocens & aux pénitens. Pour avoir droit de prétendre au Royaume du Ciel, il faut être innocent ou pénitent : rien de soüillé n'y entrera, dit JESUS-CHRIST, il faut y apporter, ou une pureté conservée, ou une pureté recouvrée. Or quoi de plus rare que des personnes qui suivent ces deux voyes. Mourir innocent sans être soüillé d'aucune tâche, est un privilege auquel peu de gens peuvent aspirer ; vivre pénitent est une grace que peu de gens obtiennent, puisque rien n'est plus rare dans le monde que de vrais pénitens. *Le Pere Massillon, sermon pour le Vendredy de la semaine de la Passion.*

Les effets de la prédestination consommée, sont toutes les choses qui conduisent efficacement au salut : & Dieu étant l'autheur de la prédestination, les donne, & les envoye à ce dessein. On peut mettre en ce rang tous les évenemens de cette vie que nous attribuons souvent au hazard, tous les biens, soit naturels ou surnaturels, prosperité, adversité, bons & mauvais succez de nos projets,& de nos affaires,& tout ce qui nous peut être de quelque secours pour parvenir au bonheur éternel. Et comme toutes les choses de ce monde peuvent contribuer à ce dessein, toutes les qualitez du corps & de l'ame, toutes les actions, tous les emplois, toutes les occasions qui se présentent, & qui sont ordonnées à cette fin par la providence, sont autant d'effets de la prédestination & du soin qu'elle prend de ménager le salut de ses Elûs. On ne peut pas dire néanmoins que nos pechez entrent dans ce rang, parce que Dieu ne peut pas les faire servir à une si excellente fin ; quoique les hommes quelquefois tirent par accident, du bien, & du profit de leurs crimes mêmes, comme un sujet de faire pénitence, ou d'aimer Dieu plus ardemment ; car supposé le peché, Dieu par une seconde intention, & en renversant l'ordre, en tire un sujet de penitence, ou d'un plus ardent amour. Mais pour toutes les autres choses, elles deviennent suivant cette direction, des faveurs, par lesquelles Dieu conduit doucement & agréablement les hommes au salut. *Le Pere de Lingendes, Sermon sur ce sujet.*

Les effets de la pré-destination.

Je sçai que quoique j'aye fait, ou que j'aye dessein de faire, après tout le Seigneur a pitié de qui il veut; *Cujus vult miseretur :* Cela est vrai ; mais sa volonté n'est point une volonté aveugle, il veut toûjours ce qui est le plus raisonnable, qui est de favoriser le mérite & la pieté. Dieu est extrémement libre dans la distribution de ses faveurs & de ses graces : mais c'est tant mieux pour ses fideles serviteurs, il ne manquera pas de les leur départir libéralement. Quoi qu'un bon pere ne soit pas forcé de laisser son héritage à ses enfans, faut-il craindre pour cela, qu'il les en prive, pour le donner à des étrangers ? je ne puis pas mériter la persévérance finale, mais je puis la demander, & le Fils de Dieu a engagé sa parole, qu'on ne la refusera point à nos prieres. *Le Pere de la Colombiere, Sermon cinquante-sixiéme sur la Prédestination.*

Confiance en la bonté de Dieu sur l'affaire de nôtre prédestination. *Ad Roman.* 9.

Après ce que vous avez dit, ô mon Dieu, & après tout ce que vous avez fait pour nôtre salut ; quelle raison avez-vous de vous défier, homme de peu de foi ? *Quid ultra potui facere vineæ & non feci* ? Répondez à vôtre Dieu, ames timides & ingrates tout ensemble ? quelles plus fortes preuves auriez-vous pû souhaiter, pour vous convaincre que j'ai à cœur vôtre salut, que celles que je vous ai données ? pourrois-je descendre plus bas que le néant, ou vous élever plus haut, que je ne me suis élevé moi-même ? Est-il resté une goute de sang dans mes veines, une seule partie en mon corps, qui n'ait été ou meurtrie, ou déchirée ? Que pouvez-vous souhaiter de moi après que je me suis donné moi-même à vous ? après avoir sacrifié biens, vie, honneur, pour vôtre interêt, pouvois-je faire encore quelque chose pour l'amour de vous ? si je n'avois pas eu envie de vous sauver, pourquoi tant d'instructions, tant de Sacremens, tant de graces ? vous aurois-je fait de mon propre sang un remede à toutes vos playes ? vous aurois-je donné mon propre corps à manger ? si

Continuation du même sujet.

vôtre ame ne m'étoit infiniment chere ? *Le même.*

Les reproches que Dieu fait aux pecheurs n'ôtent qu'il n'a tenu qu'à eux d'être sauvez
*Proverb.* 1.

Un des artifices que le libertinage inspire, est de faire croire qu'il est impossible de se sauver dans le monde, au moins dans certaines conditions du monde, pour avoir droit de se porter à tout, & pour se maintenir dans la possession de tout entreprendre & de tout faire ; mais Dieu (Chrétiens) renverse bien ce prétexte, par la menace foudroyante qu'il fait aux impies dans l'Ecriture : *Vocari, & renuistis : ego quoque in interitu vestro ridebo, &c.* Car il ne dit pas, je vous ai appellé, & vous n'avez pû me suivre : paroles, qui, tout Dieu qu'il est, le rendroient responsables de nôtre perte, & nous donneroient en quelque sorte gain de cause contre lui. Mais je vous ai appellé, & vous n'avez pas voulu venir à moi : c'est-à-dire, vous ne l'avez pas voulu efficacement, vous ne l'avez pas voulu constamment, vous ne l'avez pas voulu de la maniere dont vous aviez coûtume de vouloir les choses, quand vous les vouliez de bonne foi. Or supposé qu'il n'ait tenu qu'à nous de le vouloir, voyons, dit saint Augustin, si vous pouvez vous plaindre dans un point, où l'on n'exige rien de vous, sinon que vous le vouliez : *Vide si labor est, ubi velle, satis est* ; Si pour devenir grands & riches, nous n'avions qu'à le vouloir, qui desespéreroit de l'être ? *Le Pere Bourdaloüe dans le Sermon de la Prédestination.*

Ceux qui tâchent de bien vivre ont tout sujet de croire que Dieu les veut sauver.
*Ad Roman.* c. 9.

Peut-on croire que Dieu ne veüille pas nous sauver, voulant que nous vivions bien ? Quoi, il voudroit que nous fissions une bonne vie, & une bonne mort ; & il ne voudroit pas nôtre salut ? Il est donc vrai que tous ceux qui vivent bien, & qui meurent bien soient sauvez, cela est clair. Or vous ne doutez point que Dieu ne veüille que vous viviez bien, & que vous mouriez bien, nous l'avons expréssement dans l'Ecriture ; donc vous ne pouvez pas douter qu'il ne veüille que vous soyez sauvez : sçachez, dit saint Paul, qu'il n'y a point d'iniquité dans Dieu : *Nunquid iniquitas apud Deum* ? Et par consequent il prépare la couronne de justice à tous ceux qu'il invite serieusement au combat : Il a un désir sincere de donner le prix à tous ceux qu'il excite à la course : Or est-il qu'il nous invite tous à combatre, & à courir ; les saintes exhortations qu'il a faites par la bouche de ses Prophetes, & de ses Apôtres s'adressent généralement à tous : donc il veut, quant à ce qui dépend de lui, que tous soient couronnez, & que tous reçoivent le prix. Plus clairement & en moins de paroles, Dieu veut que tous ceux qui gardent sa loi soient sauvez, donc il veut que tous soient sauvez ; s'il y en avoit quelques-uns, que Dieu ne voulût pas qu'ils gardassent sa loi, ils ne pécheroient point en ne la gardant pas, puisqu'ils ne feroient pas contre la volonté de Dieu ; donc il y en auroit quelques uns à qui Dieu donneroit permission de faire tout ce que nous appellons mal ; ce qui détruiroit sa sainteté : Et s'il y en avoit quelques autres, que Dieu voulût qu'ils gardassent sa loi, & à qui cependant il ne voulût pas donner le salut, cela détruiroit sa justice. *Le Pere Texier, Sermon de la Prédestination dans le Carême.*

Nous ne devons rien négliger de nôtre part

Comme nôtre salut dépend de Dieu & de nous, il faut qu'en nous reposant sur la bonté de Dieu, qui ne peut manquer de faire de sa part tout ce qu'il doit, nous ne négligions rien de nôtre côté, pour rendre effective la volonté sincere qu'il a de nous sauver. Car de se reposer sur ce faux raisonne-

ment des impies à qui l'on entend dire si souvent; si je suis prédestiné, je n'ai rien à craindre, & la volonté de Dieu s'accomplira; si je ne le suis pas au contraire, quelque chose que je fasse, je ne changerai pas le decret immuable de Dieu; de se fonder, dis-je, sur ce raisonnement funeste, dont l'esprit séducteur se sert pour abuser les ames; c'est une illusion aussi extravagante, qu'elle est criminelle: parce que si je suis prédestiné, ce ne peut être que par les moyens ausquels la prédestination est attachée. Or la foi m'apprend que ces moyens sont une vigilance chrétienne, une crainte respectueuse, une fidelité exacte aux mouvemens de la grace. Ainsi dès que j'abandonne toutes ces choses, je me reprouve en quelque sorte moi-même, & en me croyant prédestiné, je fais précisement tout ce qu'il faut pour me persuader que je ne le suis pas. Car Dieu ne nous a pas prédestinez selon nos idées, dit saint Fulgence, mais comme des créatures raisonnables, capables de mérite, qui doivent gagner le ciel par titre de conquête, & à qui Dieu promet la gloire comme une couronne de justice; de sorte que toutes les victoires que nous remportons sur nos passions, toutes les œuvres satisfactoires que nous faisons pour expier nos fautes; cette chaîne de vertus qui composent la vie du juste, terminée par la perseverance finale, sont une suite nécessaire de la prédestination; & vouloir séparer ces choses; vouloir, dis-je, se persuader qu'on est prédestiné, en négligeant tout ce qui doit suivre la prédestination, c'est s'entretenir dans une erreur qui enveloppe une contradiction visible. *Essais de Sermons pour le dix-neuviéme Dimanche après la Pentecôte.*

Pour être du nombre des prédestinez, comme Dieu n'a rien négligé de la sienne.

Il ne m'est pas possible, dit le libertin, de changer mon arrêt, puisqu'il a été prononcé dès le commencement des siécles; je ne puis faire en sorte que le maître de mon sort se soit trompé. Raisonnement téméraire & défectueux tout à la fois. Téméraire, est-ce ainsi que vous raisonnez, quand il s'agit de vos plus chers interêts. Abandonne-t-on un procez sans productions, sans défenses, sans sollicitations, sous prétexte que Dieu en a connu la réüssite. Court-on au hazard, sans précaution, & laisse-t-on agir la nature seule sans remede, par la raison que Dieu a compté nos jours? mais raisonnement défectueux. Dieu a connu mon sort malheureux ou bienheureux, il est vrai, mais sa connoissance n'y met rien, n'y ajoûte rien... Et saint Augustin voulant montrer que la prescience de Dieu n'impose point de necessité à nos actions, le prouve par cette raison subtile. Tant s'en faut, dit-il, que nôtre liberté soit endommagée par la prescience, que plutôt elle en est confirmée, parce qu'il faut nécessairement avoüer que les choses arriveront de la même sorte que Dieu a prévû qu'elles doivent arriver. Or est-il que Dieu a prévû qu'elles arriveront librement, volontairement, sans contrainte, sans nécessité; il faut donc conclure qu'elles arriveront de la sorte? *Sermon manuscrit.*

Mauvais raisonnement des libertins sur la prédestination.

Que n'auroit point sujet de dire à Dieu là-dessus un malheureux reprouvé, si en destinant un bonheur éternel à ses Elûs indépendamment de leurs mérites, il n'avoit point pensé à lui. Hé quoi! Seigneur, où sont ces entrailles de miséricorde dont parlent vos Ecritures, que vous avez voulu qu'on publiât hautement par tout! D'où vient que sans aucune connoissance de mérites, vous avez tiré celui-ci de la masse de corruption, pour le faire un fils

Plaintes que les reprouvez feroient à Dieu, s'il les avoit exclus, sans

connoissance de cause du nombre des Elûs de toute éternité.

d'adoption, un héritier de vôtre royaume, & un vase d'honneur, & que vous m'avez laissé comme une victime marquée d'un caractere de mort? Que m'importe qu'en ce prémier partage, que vous avez fait, vous ne m'avez pas condamné sans connoissance de cause? n'estoit-ce pas assez penser mal de moi, que de ne penser rien de bien, pouvois-je après cela, aller contre le torrent de vôtre puissance? pouvois-je m'ingerer d'entrer dans vôtre royaume, n'étant point nommé ni désigné pour cela? vous aviez pris le dessein de vôtre palais, & marqué un certain nombre de pierres choisies, en sorte que le compte en étoit fait, & les mesures prises; on n'y pouvoit rien ajoûter pour en faire croître le nombre, que pouvois-je faire dans cette funeste exclusion, sinon accuser vôtre bonté, & déplorer mon malheur? *Le Pere Caussin, Maxime sixiéme de la Prédestination.*

Raisons qui prouvent que le nombre des prédestinez est fort petit.

La seule raison suffiroit pour nous convaincre que le nombre des prédestinez doit être très-petit. Il ne faut pour cela que considérer d'une part ce que nous sommes obligez de faire, & de l'autre ce que nous faisons. Pour être sauvé, il faut necessairement vivre selon les maximes de l'Evangile: or le nombre de ceux qui vivent aujourd'hui selon ces maximes est-il fort grand? Pour être sauvé il faut se déclarer hautement disciple de JESUS-CHRIST. Helas! combien de gens ont honte aujourdhui de paroître tels? Il faut rénoncer, ou d'effet ou d'affection à tout ce qu'on possede, & porter sa croix chaque jour; à cette marque reconnoissez-vous beaucoup de disciples? Le monde est l'ennemi irréconciliable de JESUS-CHRIST, & c'est se déclarer contre JESUS-CHRIST, que de suivre les maximes du monde. Il n'est pas possible de servir tout à la fois ces deux maîtres; jugez lequel des deux le grand nombre sert.. Un seul peché mortel ravit en un moment tout le mérite de la plus longue & de la plus sainte vie; vit-on aujourd'hui dans une grande innocence? Que de crimes secrets! que de pechez de jeunesse qui échappent? combien de pechez griefs qu'on régarde comme legers? nul qui soit sûr de sa pénitence, conclurez-vous de tout cela qu'il y aura beaucoup de sauvez? *Le Pere Croiset, tome 1, de ses Retraites.*

Le sentimét de saint Chrysostome touchát le petit nombre des prédesti. ez.

Combien pensezvous qu'il y aura de gens sauvez dans cette grande ville, disoit saint Chrysostome, aux habitans d'Antioche? ce que je vais dire, ajoûte ce grand Saint, effrayera, & je ne sçaurois cependant me dispenser de le dire; de tant de mille ames, qui composent à présent cette grande ville, une des plus vastes & des plus peuplées de l'univers, à peine y en aura t-il cent de sauvez, encore doute-je du salut de ceux-ci. La ville d'Antioche n'étoit pas alors moins policée, que le sont aujourd'hui les villes de la Chrêtienté; elle étoit remplie d'honnêtes gens; le peuple y passoit même pour devot; on y fréquentoit les Sacremens, on y vivoit comme on vit aujourdhui dans le monde: jugeons par le sentiment d'un Saint qui n'auroit jamais parlé si affirmativement, sans une lumiere particuliere, jugeons du petit nombre des Elûs. A quoi pensons-nous, de nous aveugler jusqu'à ne pas voir que nous nous perdons sans ressource, en vivant comme nous vivons, dans une telle négligence de nôtre salut. *Le même.*

Sur le grãd nombre des réprouvez.

A considérer la vie de la plus grande partie des Chrêtiens, il y a beaucoup plus d'apparence, qu'ils seront du nombre des réprouvez, que de celui des prédestinez;

destinez ; & qu'ainsi l'incertitude de cet évenement ne demeure pas dans l'égalité ; mais que la balance panche plus du côté de l'enfer que de celui du Ciel ; comment est-ce donc que les mondains ne concevront pas de la crainte, puisque les Saints mêmes qui sont les plus assûrez de leur salut en ont des appréhensions & des allarmes ? Le grand Saint Paul châtie son corps, de peur d'être réprouvé, & Saint Augustin mêlant ses sentimens avec ceux de cet Apôtre, n'exprime les pensées qu'il a de ce mystére que par des étonnemens & des craintes: *Novi cum Paulo Apostolo expavescere ; quod etiam ille cum consideraret, expavit, & expavescens exclamavit, ô Altitudo*, &c. *Monsieur Biroat, dans le Sermon 7.*

Le nombre des Elûs se réduit à peu ; C'est un oracle émané de la bouche de JESUS-CHRIST : *Pauci electi.* Nul Pere ne l'a interprété, adouci, pris dans un sens moins rigoureux ; nul hérétique ne s'est avisé de le revoquer en doute. Mais quel sujet de terreur ne présente-t-il point à nos esprits? Il est certain que Dieu pouvoit également prédestiner tous les hommes, que sans faire deux masses, l'une de reprouvez, l'autre de prédestinez ; il pouvoit assûrer la gloire généralement à tous les Anges, aussi-bien qu'à tous les hommes. Qu'étoit-il donc nécessaire, ô mon Dieu ! d'allumer des feux éternels pour punir des malheureux, qui se damnent à la vérité par leur faute ; mais pour qui vous avez cent moyens différens de les conduire au Ciel ? En vain je m'épuise en réfléxions, pour deviner les raisons de sagesse qui vous ont empêché d'égaler le nombre des Saints au nombre des hommes. J'ai beau me dire que par-là vous avez voulu faire éclater vôtre justice vindicative qui ne peut se manifester que par le supplice de quelques reprouvez. Ce raisonnement ne fait pas toûjours impression sur toutes sortes d'esprits. Pour moi toutes les fois que j'y réfléchis, je suis obligé de me recrier en m'humiliant devant la profonde sagesse de mon Dieu : *O altitudo !* O profondeur de ses conseils ! ô abîme impénétrable de ses desseins ! Je sçai que Dieu fait tout avec justice, & c'est assez pour moi : *Numquid iniquitas est apud Deum ?* O homme qui êtes-vous pour oser vous en plaindre ? *ô homo tu quis es, qui respondeas Deo!* Esprit borné ! foible mortel, contente-toi d'admirer la conduite de Dieu sans l'approfondir : Il y a donc dequoi se confondre, & dequoi craindre à considerer que Dieu a créé un enfer ; mais il y a encore plus de quoi trembler à considerer que le plus grand nombre doit être celui des réprouvez qui y souffriront éternellement. *Pris d'un Sermon manuscrit.*

Il y a sujet de trembler à la vûë du grand nôbre des réprouvez.

*Ad Roman.* 9.

Toutes les graces par lesquelles Dieu opére nôtre prédestination sont en la main de Dieu ; il les distribuë gratuitement à qui il veut, & quand il veut. Je dis toutes les graces, & celles qui commencent le salut, & celles qui le consomment. Les graces qui commencent le salut ; c'est un article de nôtre foi, que la vocation au Christianisme est indépandante de nos mérites. Saint Augustin & saint Prosper ont toûjours insisté sur cet article capital de nôtre Réligion : *Quis te discernit ?* disoient-ils après saint Paul. Orgueilleuse créature, quel est donc le principe de ton élection ? Si le bonheur de ta naissance t'a rangée parmi les fidéles ; à qui en es-tu redevable? Et cette vérité de foi supposée, n'ai-je pas droit de me récrier avec le même Apôtre : *ubi est gloriatio*

La dépendance où nous vivons des graces de Dieu qui sont les moyens de nôtre prédestination est pour nous un sujet d'humi-

liation & de terreur. *Ad Rom.* 3.

*tua* ? Quelle vanité pouvez-vous avoir d'une faveur que vous n'avez pas méritée ? La consommation de nôtre salut n'est pas plus en nôtre pouvoir que le commencement de nôtre élection, Dieu accorde presque toûjours à ceux qui ont saintement vécu, la grace de la persévérance finale, & de la mort dans la justice ; mais il ne s'y est point asservi, & c'est sur tout pour le moment qui doit faire la décision de nôtre éternité que cet axiome de saint Paul a lieu: *Non est volentis neque currentis, sed miserentis Dei.* L'ouvrage de la sanctification est l'effet de la volonté bien-faisante de Dieu, & non pas de la volonté languissante du mourant. Quel sujet de crainte & d'humiliation n'ai-je donc point dans la pensée de ces véritez également certaines & effrayantes. *Le même.*

*Ad Roman.* 9.

Conséquences qu'il faut tirer de tout ce qu'il y a de plus effrayant dans la prédestination des uns, & la réprobation des autres. *Luc.* 13.

Le nombre des prédestinez se réduit à peu, & j'ignore si je ne serai pas du plus grand nombre. La grace qui me conduit au salut est entiérement en la main de Dieu. Que ferai-je donc ? Quel parti prendrai-je ? Celui de ce réclus dont parle saint Augustin au livre de la persévérance, lequel, des principes du Saint Docteur mal entendus, tira des conséquences desesperantes, & abandonna son Cloître, & son salut ? Non Chrétiens, ce qu'il y a d'effrayant dans ce mystere, doit à la vérité nous faire craindre & nous humilier ; mais ne doit pas aller jusqu'à nous desesperer. Le nombre des Elûs est petit, la porte du Ciel est étroite ; hé bien je ferai mes efforts pour y entrer: *Contendite intrare per angustam portam.* Un peu de courage, un généreux effort, une résolution vive achevera sans doute ce que la grace du Seigneur a heureusement commencé : *Contendite.* Ma prédestination m'est inconnuë ? mais je ferai ensorte, selon l'avis d'un saint Apôtre, de me l'assûrer par de bonnes œuvres : *Satagite ut per bona opera, certam vestram electionem faciatis.* Au regard de la grace que j'ai reçûë du Ciel, celle qui commence mon salut, j'en ferai le sujet éternel de ma reconnoissance envers le Dieu qui me distingue. Et pour ce qui est de la grace qui consomme, qui met le sceau à ma prédestination, je vivrai de sorte avec la grace du Seigneur, à ne pouvoir mourir que dans la justice; j'emploirai la plus fervente priére pour obtenir ce que je ne puis mériter. *Le même.*

2. *Petri. c.* 1.

La consolation & l'espérance que nous devons concevoir de nôtre prédestination à la vûë de Jesus-Christ mort pour tous les hommes. 1. *ad Tim.* 2.

Quand je réflechis sur ces paroles de saint Paul *que Dieu veut sauver tous les hommes*, il me prend des saillies de zéle qui me transportent hors de moi-même. En ces instans, je voudrois le crucifix à la main, pouvoir consoler toutes les personnes qu'un naturel timide, qu'une direction suspecte, ou que la lecture de certains livres dangereux, allarment jusqu'à les desespérer. La vûë de Jesus-Christ mourant, feroit, ce me semble, un remede suffisant à leur incertitude. Mes freres, leur dirois-je, considérez ces yeux éteints, cette tête ensanglantée, ce cœur ouvert, ces mains percées, puis je leur ajoûterois ces paroles de saint Paul : *Christus dedit semetipsum redemptionem pro omnibus* : C'est à tous que Jesus-Christ a voulu procurer une abondante rédemption. J'ai donc ma part à un bien-fait si général. Adam n'a donc point attiré sur moi un malheur auquel Jesus-Christ n'ait point rémédié. *Le même.*

Dieu de toute éternité a eu

Quoi de plus consolant pour moi, dans la crainte de n'être pas du nombre des prédestinez, que de sçavoir, que Dieu de toute éternité a eû les

yeux ouverts sur moi; j'ai occupé sa pensée avant les siécles des siécles. Le prémier coup d'œil qu'il a jetté sur moi a été un regard favorable; il m'a voulu bienheureux au moment qu'il a destiné de me créer. Hé quel motif auroit pû mon Dieu ! vous déterminer à me vouloir perdre avant que je fus infidéle. Vous ne voulez point la mort du pécheur, tout pécheur qu'il est ; mais qu'il se convertisse & qu'il vive, & comment voudriez-vous la mort d'un innocent qui ne deviendroit coupable que par la dure nécessité de périr que vous lui auriez imposée. *Le même.*

dessein de nous sauver. C'est un grand motif d'esperance.

Dieu Rédempteur a répandu son Sang pour tous les hommes, & par conséquent le prémier dessein de Dieu a été de les sauver tous, pourvû qu'ils veüillent joüir du fruit de cette précieuse mort. C'est la Doctrine expresse du Docteur de la grace le grand saint Augustin, qui semble avoir pris toutes les précautions imaginables pour nous empêcher de douter sur cela, & de sa Doctrine & de sa Foi. C'est au Livre sixiéme contre Julien qu'il s'explique ; c'est-à-dire, dans une dispute de controverse, où la nécessité de la dispute l'oblige à parler juste. *Impingo*, dit-il à son adversaire : *Inculco, infarcio, recusanti.* Je le dis, je le repete, je le tourne en tous sens, de peur que vous n'en doutiez. Quel est cet oracle que Saint Augustin va prononcer avec tant d'emphase? le voici : *Christus pro omnibus mortuus est.* Il est mort pour tous. Quoi de plus exprès ? quoi de plus incontestable? Mais pour concevoir en quel sens il entend cette universalité de la mort de Jesus-Christ, il suffit de faire attention aux circonstances où il a prononcé cet oracle de décision. Le saint Docteur prétendoit établir l'universalité de la corruption répanduë par la transgression du prémier homme, & voici comme il raisonne. Jesus-Christ est mort pour tous, tous les hommes avoient donc péri par l'iniquité du prémier coupable : & comme le péché originel ne souffre point d'exception, la redemption de Jesus-Christ n'en souffre donc point aussi, elle est donc sans bornes & sans limitation. Elle est donc pour moi aussi-bien que pour tous les autres, & je n'ay pas plus de sujet de douter s'il a dessein de me sauver, que de douter s'il est mort pour moi, & je ne puis croire sans erreur & sans blasphéme qu'il m'ait réprouvé de toute éternité, sans avoir vû que je me reprouvervois moi-même par mes infidélitez, & que je m'exclurois même du nombre de ceux qu'il veut sauver. *Le même.*

Jesus-Christ étant mort pour le salut de tous les hommes, tous les hommes peuvent se sauver, sans en excepter aucun, dans la pensée de Saint Augustin.

Saint Luc rapporte que quelqu'un ayant demandé au Fils de Dieu : Seigneur, y aura-t-il peu de gens qui soient sauvez ? il répondit, efforcez-vous d'entrer par la porte étroite. Voilà le grand moyen du salut; il faut s'efforcer, il faut faire violence à l'humeur, à l'inclination : il faut se contraindre, ne se laissant pas aller aux maximes ni aux discours des personnes du siécle. Il ne faut pas faire comme le monde, comme le grand nombre des gens du siécle, parce que la porte de la perdition est large, comme assûre le Sauveur même, & que le chemin qui y conduit est spacieux, & il y en a beaucoup qui marchent par ce chemin ; si donc nous marchons par ce grand chemin, par où communement l'on marche, nous sommes dans la voye de perdition. Il y en a peu, nous apprend encore ce divin Maître, qui trouvent le chemin étroit ; il faut donc être de ce petit nombre, & ne pas agir comme on fait ordinairement. Monsieur Boudon, *Livre intitulé. Le Chrétien inconnu.*

Pour être du nombre des prédestinez il faut se faire violence.

Les secrets ressorts que Dieu fait joüer pour faire réüssir l'affaire de nôtre prédestination. Qui pourroit dire tout ce que Dieu fait à l'égard de ses Elus, pour conduire cette grande affaire de leur prédestination, toutes les mesures, & toutes les précautions qu'il prend, tous les ressorts qu'il prépare, & qu'il fait joüer en son temps, afin d'y réüssir, & pour faire joindre nôtre volonté à la sienne, & nous rendre dignes d'un si grand bien-fait? Ah! c'est ce qu'il nous découvrira un jour lui-même, & nous apprendra le détail de ses soins & de ses poursuites, les secretes voyes que sa providence a tenuës pour nous attirer. Ce sera alors que tout abimez dans la connoissance de nos miséres, & de nôtre néant, & d'ailleurs tout ravis de l'empressement incroyable que ce Dieu de bonté a eu pour nous, nous ne pouvons faire autre chose que de nous recrier: *Psalm. 88.* *Misericordias Domini in æternum cantabo.* Sermon manuscrit.

Comment les infideles qui vivent bien, peuvét attirer la grace de devenir à la connoissance de Jesus-Christ, & ensuite être sauvez. A la verité il y a des peuples assis dans les ténébres & à l'ombre de la mort, sur lesquels le soleil de justice après s'être levé par la prédication de l'Evangile, s'y est éclipsé par les secrets jugemens de Dieu, & la profondeur impénétrable de ses conseils. Mais enfin, quoi que ces peuples plongez dans l'ignorance ne reconnoissent pas Jesus-Christ dont ils n'ont jamais entendu parler, il ne laisse pas de faire des graces à ceux d'entre eux, qui fideles aux loix de la droite raison, dont ils ont les principes, peuvent attirer aussi-bien que le Centenier Corneille, la grace d'une conversion miraculeuse; & saint Thomas assûre que Dieu leur envoyera plûtôt un Ange du Ciel pour les instruire, que de manquer au devoir de Redempteur universel des hommes, en leur refusant les lumieres dont ils ont besoin pour le connoître lorsqu'ils n'y mettront point d'obstacles par leurs pechez. Ainsi comme il n'y a point d'homme sur la terre qui ne puisse être sauvé par la grace de Jesus-Christ, & auquel ce souverain Redempteur ne puisse appliquer les mérites de sa mort, & à qui il n'aye dessein de le faire, si de sa part il n'y met quelque empêchement, il n'en est point qui ne puisse joüir de la rédemption. *L'Abbé du Jarry, Sermon des grandeurs de Jesus.*



# PRESENCE DE DIEU.

## *L'EXERCICE DE LA PRESENCE DE DIEU; effets qu'elle produit dans les ames, &c.*

### AVERTISSEMENT.

*ON ne peut séparer dans ce recueïl, non plus que dans un discours sur la présence de Dieu; l'immensité de cet Etre souverain, qui est par tout, & qui se trouve dans tous les êtres; s'il n'est pas à propos de s'y étendre trop, on doit du moins la supposer, comme le fondement de tout ce que l'on doit traiter: mais de la pensée ou de la réflexion, qu'un Chrétien doit faire sur un Dieu présent par son être, par sa puissance, & par ses regards, on doit tirer de puissans motifs de le craindre, de l'aimer, de le servir, & en un mot, d'agir en sa présence. Pensée & réflexion capable de donner à nos actions toute la perfection dont elles sont capables.*

*On ne peut douter que ce sujet ne soit très-utile & moral, & quoi qu'il renferme un motif général de bien vivre, qui entre dans plusieurs autres Discours, il seroit à souhaiter qu'il fût plus souvent traité en particulier dans les Chaires, comme il l'est dans les livres Spirituels. Il y en a peu qui ouvrent un plus beau champ à l'éloquence, où l'on puisse traiter de choses plus relevées, puisque toutes les perfections s'y rencontrent, & même plus propre à faire impression sur l'esprit & sur le cœur, soit des pécheurs, soit des gens de bien.*

*Ce sujet du reste n'est point si borné, ni si stérile qu'il pourroit paroître d'abord, presque toute la morale Chrêtienne y peut entrer; on y peut faire des inductions de tous les Etats, de toutes les conditions, & de toutes les actions de la vie. Il y a peu de sujets où l'Ecriture, les Peres, les Théologiens, & les livres Spirituels nous fournissent de plus nobles sentimens, & par conséquent qui donnent lieu au Prédicateur, d'exciter de plus puissans mouvemens.*

# PARAGRAPHE PREMIER.

## *Divers desseins, & Plans de Discours sur ce sujet.*

I. Le prémier dessein qui se présente naturellement sur ce sujet, est de faire voir que l'exercice de la présence de Dieu est le moyen le plus sûr & le plus efficace que nous ayons dans le Christianisme, pour arriver à la sainteté de vie, & à la perfection qu'il nous enseigne & qu'il nous prescrit. Pour en être convaincu, il faut supposer comme une verité établie & incontestable, que la sainteté & la perfection à laquelle tout Chrêtien doit aspirer, consiste en ces trois choses. 1°. En la fuite du peché. 2°. En la pratique des vertus, & l'acquit des devoirs propres de nôtre état. 3°. Dans l'union avec Dieu par une ardente charité, & un devoüement entier à son service. Ensuite il faut montrer en autant de parties que la pensée de la présence de Dieu, est un puissant moyen d'observer ces trois choses dans toute la perfection dont nous sommes capables.

Premiére partie. Pour ce qui régarde la fuite du peché. 1°. C'est une verité connüe par la seule lumiere de la raison, & les Payens mêmes en ont été si persuadez, puisque leurs Philosophes l'ont apportée pour fondement & pour premiere maxime de leur morale, comme nous apprenons de plusieurs admirables passages de Seneque, qui a parlé en Chrêtien sur cette matiere. 2°. Il est inutile de rapporter le sentiment de tous les Peres pour appuïer une verité que le S. Esprit nous a enseignée en tant d'endroits de l'Ecriture, jusques-là que les Prophétes ne trouvent point de frein plus fort, & plus capable de reprimer l'insolence des pecheurs, que de les avertir que Dieu les voit, & les regarde sans cesse d'un œil vengeur, & qu'il n'a garde de laisser impuni l'outrage qu'on lui fait en sa présence; & afin qu'ils ne croyent pas pouvoir échaper à sa vûë perçante, de leur dire qu'il considére attentivement toutes leurs démarches, qu'il pénétre leurs plus secretes intentions, & lit dans leur cœur toutes leurs pensées. 3°. L'expérience fait voir tous les jours qu'il ne faut que la présence d'un Prince, d'un Magistrat, d'une personne d'authorité & de distinction, pour arrêter les passions les plus emportées, & même qu'un seul témoin peut empêcher l'exécution d'un crime dans l'ardeur de la passion. Que ne fera donc point la présence de Dieu, si elle est fortement imprimée dans l'esprit d'un pecheur? d'où l'on peut conclure avec les Prophetes, que la cause de tous les crimes, & de tous les désordres qui se commettent dans le monde, ne vient que de ce que les hommes n'ont point la présence de Dieu devant les yeux, &c.

Seconde Partie. Que la pensée d'un Dieu présent par tout, & qui est témoin de toutes nos actions, nous porte à l'exercice de toutes les vertus
*Psalm.* 118. Chrêtiennes. C'est ce que le Roi Prophete témoigne lui-même: *Servavi mandata tua, & testimonia tua, quia omnes viæ meæ in conspectu meo.* 1°. Car si la présence d'un Roi ou d'un Général d'armée, anime les soldats au combat, & leur inspire un courage intrépide, afin de se signaler; que ne fera point la présence du Dieu vivant, qui a toûjours les yeux attachez sur nous, comme

il parle lui-même : *Firmabo super te oculos meos*; Et qui outre cela agit avec *Psalm. 31.*
nous, & nous donne même la force & le pouvoir d'agir. Dans cette pensée, si nous l'avions souvent actuellement dans l'esprit, avec quelle exactitude, & quelle fidelité ne nous acquiterions-nous point de tous les devoirs, soit de nôtre Religion, soit de nôtre état. Quelle ferveur dans nos prieres, en parlant à un Dieu qui est présent & qui nous écoute ? quelle pureté d'intention dans toutes nos entreprises, dans tous nos desseins ? quelle circonspection dans toutes nos paroles, dans tous nos gestes, dans toutes nos actions ? on peut parcourir les emplois, les états, & les principales actions de la vie. 2°. Et puis montrer que la pensée qu'on a Dieu présent nous en fera remplir tous les devoirs avec toute la perfection qui nous sera possible. 3°. Conclure que c'est cette vûë & cette pensée d'un Dieu présent qui a fait entreprendre à tous les Saints les plus grandes actions; que c'est ce qui nous doit exciter à toutes les bonnes œuvres dont Dieu même sera témoin, & nous en tiendra compte. C'est ce qui nous doit animer à vaincre toutes les difficultez, & à tout entreprendre pour un maitre, qui voit non-seulement tous les services qu'on lui rend, mais encore ceux qu'on désire lui rendre, & tout ce qu'on voudroit faire pour son amour.

Troisiéme partie. La perfection d'un Chrêtien consiste enfin, ou plûtôt s'acheve par l'union avec Dieu la plus étroite que nous puissions avoir avec lui, en cette vie. Or cette union se fait par une foi vive, par une ardente charité, par une conformité de sentiment, de volontez, de pensées & d'affections. Qui ne voit combien la pensée d'un Dieu qui nous honore de son amitié, & qui veut bien que nous le régardions comme nôtre plus fidele ami, qui ne voit, dis-je, combien cette présence est capable de nous unir à lui; l'absence qui sépare les amis les désunit souvent, & réfroidit leur affection; mais Dieu n'est jamais séparé de nous, nous pouvons à tous momens joüir de sa présence; en un mot, son essence, ses régards, son opération, par lesquels il nous est nécessairement présent, peuvent comme par autant de liens, produire en nous une union de cœur, d'affection, & de volonté, &c.

1°. Les méchans ne sont hardis à faire le mal, que parce qu'ils ne s'occupent jamais de la présence de Dieu. II.

2°. Les personnes vertueuses n'ont point de plus puissant secours pour perseverer dans le bien, pour conserver leur innocence, & pour avancer dans la vertu, que la fréquente pensée de la présence de Dieu.

1°. Dieu est non-seulement proche de nous, mais encore dans nous-mêmes; il pense continuellement à nous. C'est de lui que nous recevons l'être, la vie, & tout le bien que nous avons. Et par une ingratitude insupportable, ou nous nous éloignons de lui par nos crimes, ou nous ne pensons point à lui par un oubli criminel. III.

2°. Il nous est présent par son action, en faisant avec nous tout ce que nous faisons; & en pechant, non-seulement nous agissons contre lui, mais encore nous l'obligeons d'agir contre lui-même, en le faisant servir à nos iniquitez, comme il s'en plaint par son Prophete.

Sur le fruit, & le grand bien que nous retirerons de la présence de Dieu- IV.

elle nous inspirera la crainte de l'offenser, le regret d'avoir peché en sa présence, devant ses yeux, & jusques dans son sein. Le désir de lui être plus fideles à l'avenir; elle nous portera à l'exercice de toutes les vertus; elle nous animera à vaincre toutes les difficultez qui se rencontreront dans la pratique du bien, &c.

2o. Les maux qui arrivent à ceux qui perdent la pensée de la présence de Dieu. Ils perdent en même temps la crainte des jugemens de Dieu, se précipitent en toutes sortes de désordres, & tombent enfin dans un aveuglement déplorable; qui oblige Dieu à se retirer d'eux & à s'en éloigner, à mésure qu'il se retirent & qu'ils s'éloignent de lui par leurs crimes; & enfin Dieu leur fera éternellement sentir sa présence par le châtiment qu'il exercera sur eux, pour n'avoir pas voulu reconnoître sa présence, par ses bienfaits.

V. 1o. La présence de Dieu est une source de lumiere, qui nous instruit de tous nos devoirs, qui nous conduit sûrement dans les voyes de la vertu, & nous empêche de nous égarer, ensorte qu'il ne seroit pas besoin d'autres préceptes, ni d'autres commandemens. *Ambula coram me, & esto perfectus.*

2°. C'est une source de joye & de consolation, qui nous fait trouver doux & leger le joug du Seigneur; qui nous anime & qui nous encourage dans les difficultez qui sont inséparables de la vertu.

VI. 1°. La présence de Dieu bannit le peché, & empêcheroit les plus aveuglez, & les plus déterminez à le commettre, s'ils n'avoient point la malice d'en détourner les yeux, & la pensée.

2°. Elle conserve l'innocence & la pureté de l'ame, par la crainte d'offenser un Dieu, qui nous voit & qui est témoin de toutes nos actions.

3o. Elle calme le trouble de nos passions, & en arrête & reprime les fougues les plus impetueuses. *Le Pere Texier dans sa Dominicale, Sermon pour le troisiéme Dimanche de l'Avent.*

VII. La cause de l'aveuglement de la plus grande partie des hommes vient de deux funestes principes, ausquels je veux tâcher de remedier dans les deux parties de ce discours.

Le premier, est que nous ne regardons jamais Dieu comme présens à nous, qui nous voit en quelque lieu que nous soyons; nous mettons pour ainsi parler un bandeau devant les yeux de Dieu, en nous imaginant qu'il ne considere pas nos actions.

Le second, nous ne pensons presque jamais que nous soyons présent à Dieu, c'est-à-dire, que nous ne le regardons jamais, ou que nous ne pensons jamais qu'il nous regarde, & nous mettons un bandeau sur nos propres yeux pour ne faire nulle réflexion à sa présence. *Monsieur Biroat dans un tome séparé de quelques Sermons sur quelques Dimanches de l'année.*

VIII. 1°. Dieu est au milieu de nous comme un pere plein de tendresse & de bonté, qui nous protege, qui nous console, qui nous encourage, &c.

2°. Dieu est au milieu de nous, comme un juge terrible, pour nous punir

nir si nous abusons de ses graces. Quel sujet de crainte & de frayeur! La présence de Dieu comme Pere, la présence de Dieu comme Juge; voila la matiere d'une grande instruction. *Essais de Sermons pour le Mardi de la troisiéme semaine de Carême.*

1°. L'OBLIGATION que nous avons de nous appliquer à l'exercice de la présence de Dieu sera le sujet d'un premier point. IX.

2°. Les moyens de conserver par tout la présence de Dieu, fera le sujet du second. Les raisons qui nous y obligent vous feront voir que nous le devons. Les régles que je vous en donnerai, vous feront voir que nous le pouvons. *Pris du tome quatriéme des Oeuvres Spirituelles du Pere le Valois.*

TOUT ce qui regarde cet art si saint, & si utile de la présence de Dieu, peut, ce me semble, se réduire à trois points, qui feront les trois parties d'un entretien. X.

Le premier, est de sçavoir en combien de manieres l'ame peut se mettre en la présence de Dieu.

Le second, quelle maniere ou quelle methode nous convient en particulier; car toutes ne sont pas propres de chacun en particulier.

Le troisiéme, de quels moyens nous pouvons user pour rappeller souvent cette methode, afin de nous la rendre familiere. *Le même, dans la seconde exhortation sur ce sujet.*

DIEU est present à toutes ses créatures dans les trois manieres que tout le monde sçait; par son essence, ou son immensité, par sa puissance, en conservant tous les êtres, & concourant à toutes leurs actions; par sa présence, ou par ses regards, en voyant tout ce qui se fait ou ce qui se passe dans le monde. Mais peut-être tous ne sçavent pas, ou du moins ne font pas les réflexions que nous devons faire sur chacune de ces presences dont nous sommes assez convaincus. XI.

1°. Dieu est présent par tout par son immensité, & par la diffusion infinie de son essence. Réflexion; c'est donc dans le sein de Dieu que le pécheur commet ses crimes. Violer les loix d'un souverain, dans quelque lieu que ce soit de ses états, c'est un crime; mais de les violer en sa présence, & à ses yeux, c'est une insolence, & un mépris outrageux qui mérite toutes les rigueurs de sa vengeance.

2°. Dieu est present par tout par sa puissance, il agit en concourant à toutes nos pensées, à tous nos désirs, à toutes nos actions, même les plus criminelles. Réflexion; donc nous nous servons de sa puissance pour l'offenser quand nous pechons.

3°. Il est par tout par sa présence, c'est-à-dire, par ses regards. Réfléxion; donc nous avons par tout un témoin, & un juge que nous ne pouvons éviter, & qui ne laissera rien impuni.

LA Foi de la présence de Dieu doit faire impression sur les pécheurs & sur les justes. XII.

1°. Elle est le frein le plus fort pour arrêter les désordres des pecheurs, & quand les pecheurs en détournent la pensée, ou que cette pensée n'est pas assez puissante pour réprimer leur insolence, c'est une marque évidente qu'ils sont dans un entier aveuglement.

2°. Elle est le motif le plus puissant pour porter le juste aux bonnes œuvres, & pour l'animer à tout entreprendre pour le service de Dieu.

## PARAGRAPHE SECOND.

### *Les sources où l'on peut trouver dequoi remplir ces desseins.*

Les Saints Peres. SAint Augustin, dans ses Soliloques, ch. 14. parle assez au long de la presence de Dieu, & dit entre autres choses, que Dieu est autant appliqué à considérer chacun en particulier que s'il n'y avoit que lui seul au monde.

Le même, *in Psalm.* 93. expliquant ces paroles *: Dixerunt non videbit, nec intelliget Deus Jacob :* marque que la hardiesse des pécheurs vient de ce qu'ils ne font point de réflexion que Dieu les voit.

Saint Ambroise, *l.* 1. *offic. c.* 14. montre par les témoignages de l'Ecriture que Dieu voit tout ce qui se passe dans le monde, & pénétre jusques à nos plus secrettes pensées, & nos intentions les plus cachées.

Le même, montre encore la même chose. *Octonar.* 1. *super Psalm.* 118.

Saint Jerôme, *l.* 15. *in cap.* 55. *Isaia, explicans illa verba, quærite Dominum dum inveniri potest*, montre de quelle maniére Dieu est proche de nous, & que nous sommes proche de lui.

Le même, *Epist. ad Cyprian.* explique le Pseaume 89. où il est amplement parlé de la présence de Dieu.

Le même, *l.* 9. *in cap.* 29. *Isaia*, s'étend sur le même sujet, *& au l.* 3. *in cap.* 9. *Ezechiel.*

Le même, *l.* 4. *in cap.* 46. *ejusdem Propheta.*

Le même, sur le chap. 5. des Proverbes.

Saint Gregoire, *lib.* 19. *Moral. c.* 3. refute les impies, qui disent, ou qui s'imaginent que Dieu ne voit pas les actions des hommes.

Proverb. 34. Le même, *l.* 25. *Moral. c.* 4. expliquant ces paroles*: Non sunt tenebra, & non est umbra mortis, ut abscondantur ibi, qui operantur iniquitatem*, montre qu'en quelque lieu qu'on puisse être, on ne se peut dérober à la présence de Dieu.

Le même, au liv. 21. des mêmes Morales, fait voir la même chose, expliquant ces paroles : *Non ne ipse considerat vias meas, &c.*

Le même, *l.* 9. *Moral. c.* 34. parle des désordres où tombent ceux qui perdent la pensée de la présence de Dieu.

Saint Basile, *in regul. brevior. inter.* 7. compare la vûë de Dieu à celle d'un Prince & d'un maître, devant lesquels personne n'ose commettre une insolence.

Le même, *in respons. interrog.* 5. montre que Dieu voyant toutes les pensées de nôtre cœur, il en faut bannir non-seulement celles qui sont mauvaises; mais encore toutes celles qui sont inutiles.

Le même, *interrog.* 21. cherche la cause des évagations de nôtre esprit, ayant Dieu intimement présent qui les voit.

Le même, *l. de verâ virginitate*, montre combien on doit être circonspect dans ses pensées & dans ses désirs, en présence d'un Dieu qui les voit, & à qui rien n'échappe.

Le même, en quelque endroit de ses régles: montre que la présence de Dieu doit arrêter nos emportemens, & réprimer toutes les passions déréglées de nôtre cœur.

Saint Bernard, *Serm. 56. in Cant.* expliquant ces paroles. *En ipse stat post parietem nostrum*, montre comme Dieu nous est présent, & l'effet que produit cette présence.

Grénade dans le traité de l'Oraison & de la Méditation, ch. 2. §. 4. parle du souvenir continuel que nous devons avoir de Dieu. Les Livres Spirituels.

Le même, dans le Mémorial, ch. 1. §. 10. ch. 4. §. 9. l. 6. ch. 3. §. 1. parle de la présence de Dieu, du fruit qu'on en peut retirer, & des effets qu'elle produit.

Rodriguez, tome 1. de la pratique de la perfection Chrétienne, Traité 6. Ce traité qui contient plusieurs chapitres comprend tout ce qu'il y a de plus moral, & de plus solide sur ce sujet.

Jacobus Alvares de Paz, *Tome 3. l. 5. de perfecta contemplatione. Appar. c.* 2. est celui qui a traité le plus au long & le plus à fond ce sujet, qu'il a divisé en dix chapitres.

Le Pere Gaudier, *l. de perfectionis natura & causis sect. 9.* a aussi un long traité de la présence de Dieu.

Joannes de Angelis en a fait un sur cette matiére en Italien.

*Rodericus de Solis* en Espagnol, *l. de arte serviendi Deo. pars.* 2. depuis le ch. 8. jusqu'à la fin du Traité.

Lessius dans ses Opuscules, parle de l'immensité de Dieu, & le Pere Maucorps a ensuite travaillé sur son dessein dans les discours sur les perfections de Dieu, discours 2.

Le Pere Suffren, dans le prémier tome de l'Année Chrétienne, ch. 3. où il parle des avantages que nous retirons de la présence de Dieu, en 4. articles, subdivisez en plusieurs paragraphes.

Le Cardinal de Richelieu, dans le Livre de la perfection du Chrétien ch. 8. a traité excellemment ce sujet.

Le Pere d'Argentan Capucin, dans ses Conférences sur les Grandeurs de Dieu, conférence 13. en parle aussi amplement.

Dans le livre intitulé : Le Chrétien intérieur, il est parlé du bonheur dont on joüit dés cette vie par la présence de Dieu.

Le Pere Loüis du Pont, dans sa Guide Spirituelle, tome 1. ch. 5. parle de plusieurs maniéres de se mettre en la présence de Dieu ; mais tout ce qu'il en dit est par rapport à l'Oraison, qui est le dessein général de son livre.

Hortus Pastorum, *Tract. 2. lect.* 1. traite de l'immensité, & de la présence de Dieu par tout.

Franciscus Arias, *in profect. Spirit. part. 2. Tract. 2.*

Eusebius Nierembergius, *in Homiliis Catenatis Homil. 66. §. 2. 3. & 4.*

Le Pere Nepveu, dans ses Réflexions Chrêtiennes, tome 2. pour le 26. jour de May.

Le même, Tome 3. pour le 28. jour de Mai.

Le Pere de Saint-Jure, l. 3. de la Connoissance & de l'Amour de Nôtre-Seigneur, ch. 7. traite ce sujet fort amplement, en six sections d'un livre *in folio.*

Le Pere Guilloré, l. 3. de ses Oeuvres Spirituelles, fait une instruction sur la présence de Dieu.

Monsieur Pean, Tome 3. de ses Entretiens spirituels, quatriéme Entretien,

Les Prédicateurs récens.

Dans les Essais de Sermons pour le Carême, il y en a un sur la présence de Dieu, pour le Mardi de la troisiéme semaine.

Monsieur Biroat, dans un volume séparé, qui contient quelques Dimanches de l'année, il y en a un sur ce sujet, qui est pour le troisiéme Dimanche de l'Avent.

Le Pere Texier dans sa Dominicale, tome 1. Sermon sur l'Evangile du troisiéme Dimanche de l'Avent.

Le Pere Duneau dans son Avent, Sermon pour le troisiéme Dimanche, a beaucoup de choses sur l'immensité & la présence de Dieu.

Le Pere le Valois, tome 4. de ses œuvres spirituelles, a trois exhortations de suite sur ce sujet.

L'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, tome 3. des Sermons particuliers & détachez.

*Summa Prædicantium. Titul. Præsentia.*

Ceux qui ont fait des Recueils sur ce sujet.

Labatha.
Lohner. } *Tit. Præsentia, & immensitas Dei.*
Drexellius.
Engelgrave. *In Dominicâ Pentecostes.*

---

## PARAGRAPHE TROISIE'ME.

### *Passages, exemples & applications de l'Ecriture sur ce sujet.*

*Homo videt ea quæ patent, Deus autem intuetur cor.* 1. Reg. c. 16.

L'Homme voit les choses qui paroissent au dehors; mais Dieu voit le cœur.

*Oculi Domini contemplantur universam terram, & præbent fortitudinem eis qui corde perfecto credunt in eum.* 2. Paralip. c. 16.

Les yeux du Seigneur contemplent toute la terre, & donnent la force à ceux qui croyent en lui d'un cœur parfait.

*Observasti omnes semitas meas, & vestigia pedum meorum considerasti.* Jobi 13.

Vous avez observé tous les sentiers par où j'ai marché, & consideré toutes les traces & les demarches de mes pieds.

*An non cogitas, quod Deus excelsior cœlo sit, & super stellarum verticem sublimetur? & dicis: Quid enim novit Deus? & quasi per caliginem judicat.* Jobi 28.

Ne pensez-vous point, que Dieu est plus haut que le Ciel, qu'il est élevé au-dessus des astres, & ne dites-vous point, qu'est-ce que Dieu connoît, & ne juge-t'il point comme celui qui ne voit pas dans l'obscurité?

*Ipse enim fines mundi intuetur, & omnia quæ sub cœlo sunt respicit.* Idem, 28.

Il voit les extrémitez du monde, & considere tout ce qui est sous le Ciel.

*Nonne ipse considerat vias meas, & cunctos gressus meos dinumerat?* Idem, c. 31. & Prov. 5.

Ne considére-t-il point mes voyes, & ne compte-t-il point tous mes pas?

*Scio quia omnia potes, & nulla te latet cogitatio.* Idem, c. 42.

Je sçai que vous pouvez toutes choses, & que nulle pensée ne vous est cachée.

*Non sunt tenebræ & non est umbra mortis, ut abscondantur ibi, qui operantur iniquitatem.* Idem, c. 34.

Il n'y a ni tenebres, ni ombre de la mort où se puissent cacher ceux qui commettent l'iniquité.

*Scrutans corda & renes Deus.* Psalm. 7.

Dieu qui sonde les cœurs & les reins.

*De cœlo respexit Dominus, vidit omnes filios hominum.* Psalm. 32.

Le Seigneur a regardé du haut du Ciel, & il a consideré tous les enfans des hommes.

*Posuisti iniquitates nostras in conspectu tuo, seculum nostrum in illuminatione vultus tui.* Psalm. 89.

*Oculi mei semper ad Dominum.* Psalm. 24.

*Providebam Dominum in conspectu meo semper, quoniam à dextris mets est semper ne commovear.* Psalm. 15.

*Instruam te in viâ hac qua gradieris, firmabo super te oculos meos.* Psalm. 32.

*Dixit insipiens in corde suo, non est Deus, corrupti sunt, & abominabiles facti sunt in studiis suis : non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.* Psalm. 13.

*Magnus Dominus, & magnitudinis ejus non est finis.* Psalm. 144.

*Quo ibo à spiritu tuo? & quo à facie tuâ fugiam? si ascendero in cœlum tu illic es, si descendero in infernum ades. Si sumpsero pennas meas diluculo, & habitavero in extremis maris, etenim, illuc manus tua deducet me, & tenebit me dextera tua.* Psalm. 138.

*Tenebræ non obscurabuntur à te, & nox sicut dies illuminabitur : sicut tenebræ ejus, ita & lumen ejus.* Ibidem.

*In omni loco oculi Domini contemplantur bonos, & malos.* Prov. 15.

*Omnes viæ hominis patent oculis ejus.* Proverb. 16.

*Quis me videt? tenebræ circundant me, & parietes cooperiunt me, & nemo circumspicit me, quem vereor ? delictorum meorum non memorabitur Altissimus, & non intelligit, quia omnia videt oculus illius.* Eccli. 23.

*Oculi Domini multò plus lucidiores sunt, super solem, circumspicientes omnes vias hominum, & profundum abyssi, & hominum corda intuentes in absconditas partes.* Ibidem.

*Domino Deo antequàm crearentur, omnia sunt agnita, sic & post perfectum respicit omnia.* Ibidem.

*Væ qui profundo estis corde, quorum sunt in tenebris opera, & dicunt quis videt nos & novit nos?* Isaiæ 29.

*Opera omnis carnis coram illo, & non est quicquam absconditum ab oculis ejus.* Eccles. 39.

*Non est Deus in conspectu ejus, inquina-*

Toutes nos iniquitez sont présentes à vos yeux, & toute nôtre vie, est éclairée par les lumiéres de vôtre face.

Mes yeux sont sans cesse tournez vers le Seigneur.

J'avois toûjours Dieu présent devant mes yeux ; car il est toûjours près de moi, afin que je ne sois point ébranlé.

Je t'enseignerai dans cette voye par où tu dois marcher, & j'arrêterai mes yeux sur toi.

L'insensé a dit en son cœur, il n'y a point de Dieu ; ils se sont corrompus & se sont rendus abominables par leurs œuvres. Il n'y en a aucun qui vive bien, & on n'en trouvera pas même un seul.

Dieu est grand, & sa grandeur est sans bornes.

Où irai-je, pour m'éloigner de vôtre esprit, & où fuirai-je pour n'être pas present à vôtre face? Si je monte au Ciel vous y êtes, si je descend dans les Enfers, vous y êtes présent; si je prens des aîles le matin pour aller habiter aux extrémitez de la mer, vôtre main me conduira là, où vôtre main me tiendra.

Les tenebres ne vous feront point d'obscurité, & la nuit sera pour vous éclairée comme le jour. Les tenebres seront à son égard comme la lumiére.

En tout lieu les yeux du Seigneur considerent les bons & les méchans.

Toutes les voyes de l'homme sont à decouvert aux yeux de Dieu.

Qui est-ce qui me voit ? Les tenebres m'environnent & d'épaisses murailles me couvrent ; personne ne me regarde, qui est-ce que je crains ? Le souverain Seigneur, ne se souviendra point de mes crimes ; & ce pécheur ne fait pas réflexion que son œil voit toutes choses.

Les yeux du Seigneur sont beaucoup plus lumineux que le soleil, ils regardent de tous côtez les voyes de l'homme, & les plus profondes abîmes & les cœurs des hommes, pénétrant les choses les plus cachées & les plus secretes.

Toutes choses sont connuës au Seigneur avant qu'elles fussent créées, pareillement il voit toutes choses aprés qu'elles sont faites.

Malheur à ceux qui ont le cœur profond & caché, dont toutes les œuvres sont faites en tenebres, & qui disent, qui est-ce qui nous voit & qui nous connoît ?

Les œuvres de tous les hommes sont devant les yeux de Dieu, & rien ne leur est caché.

Le pecheur n'a point la présence de Dieu,

*ta sunt via illius omni tempore.* Psalm. 10. | c'est pourquoi toutes ses voyes sont soüillées, & criminelles en tout temps.

*Magnus consilio, & incomprehensibilis cogitatu, cujus oculi aperti sunt super omnes vias filiorum Adam, ut reddat unicuique secundùm vias suas & secundùm fructum adinventionum ejus.* Jerem. c. 32.

Dieu est grand en conseil, impénétrable & incompreheusible dans ses pensées, dont les yeux sont ouverts sur toutes les voyes des enfans d'Adam, pour rendre à chacun, selon ses œuvres & selon le fruit de ce qu'il a inventé.

*Ambula coram me, & esto perfectus.* Genes. 15.

Marchez en ma presence, & soyez parfait.

*Cœlum & terram ego impleo.* Jerem. 23.

Je remplis par ma présence le Ciel & la terre.

*Iniquitas Domus Israël magna est nimis, dixerunt enim: Dominus non videt.* Ezech. c. 9.

L'iniquité de la maison d'Israël est extrême; parce qu'ils ont dit en eux-mêmes: Dieu ne nous voit pas.

*Melius est mihi incidere in manus vestras quàm peccare in conspectu Dei.* Daniel. 13.

Il m'est plus avantageux de tomber entre les mains des hommes, que de commettre un crime en la présence de Dieu.

*Quare contempsisti verbum Domini, ut faceres malum hoc in conspectu Dei.* 2. Regum. c. 12.

Pourquoi avez-vous méprisé la parole du Seigneur, pour commettre un crime en sa presence.

*Inquinabar in medio eorum.* Eccles. 22.

J'étois soüillé, pour ainsi dire, au milieu d'eux, par leurs mauvaises actions.

*Quod placitum erat in oculis meis facit.* Deuter. 13.

Il a fait ce qui étoit agréable à mes yeux, dit Dieu.

*Vides, fili hominis, quæ seniores domus Israël faciunt in tenebris: dicunt enim, non videt nos Dominus.* Ezechiel. c. 8.

Vous voyez, fils de l'homme, ce que les Anciens, & les plus considérables de la maison d'Israël font dans les ténébres; car ils disent: Dieu ne nous voit point.

*Non est ulla creatura invisibilis in conspectu ejus: omnia autem nuda & aperta sunt oculis ejus.* Ad Hebr. 4.

Nulle créature ne peut être cachée, tout est nud, & à découvert devant ses yeux.

*Medius vestrum stetit quem vos nescitis.* Joan. 1.

Il y a une personne au milieu de vous que vous ne connoissez pas.

*Non longè est ab unoquoque nostrûm, in ipso enim vivimus, movemur, & sumus.* Act. 17.

Dieu n'est point éloigné de chacun de nous; Car c'est par lui que nous avons la vie, le mouvement & l'être.

*Servire me fecistis peccatis vestris.* Isaiæ, 43.

Vous vous êtes servi de moi pour commettre vos crimes.

*Fide Moyses invisibilem tanquam videns sustinuit.* Ad Hebr. 11.

Moïse par la foi demeura constant, comme s'il eût vû l'invisible.

*Tibi soli peccavi, & malum coram te feci.* Psalm. 50.

C'est contre vous seul que j'ai peché, & c'est en vôtre présence que j'ai fait le mal.

*Pater peccavi in cœlum, & coram te.* Luc. 15.

Mon Pere, j'ai peché contre le Ciel & en vôtre presence.

*State coram Domino semper.* 1. Reg. c. 10.

Soyez toûjours en présence du Seigneur.

*Servavi mandata tua, & testimonia tua quia omnes viæ meæ in conspectu tuo.* Psalm. 118.

J'ay gardé, Seigneur, vos Commandemens & vos témoignages; car toutes mes voyes sont en vôtre présence.

## *Exemples de l'Ancien & du Nouveau Testament.*

L'exemple d'Henoc. De tous les justes qui précederent le déluge, on peut dire qu'il n'y en a point de plus célebre qu'Henoc. Saint Augustin dit de lui, qu'après Abel, il fut le plus remarquable de tous les justes qui vécurent avant Noé: *Insignissimus*; Mais toute sa vertu nous est marquée en un seul mot, lorsque l'É-

criture dit de lui , qu'il marcha en la présence de Dieu ; *Ambulavit cum Deo* : C'est l'abregé qu'elle fait de toute la vie d'un homme qui a été d'une si parfaite sainteté, qu'il est le seul entre tous les hommes avec Elie, que Dieu ait jugé digne de ne point laisser mourir. Il a marché en la présence de Dieu, de la maniere que le Prophete Michée nous exhorte de faire ; c'est-à-dire, avec une vigilance d'amour pleine d'une crainte respectueuse, qui lui a fait à tout moment considerer Dieu, comme le témoin & le juge de sa vie ; comme le maître de son cœur, le principe de toutes ses actions, & la fin de tous ses désirs. Ainsi cette expression seule, d'avoir marché en la présence de Dieu, nous fait voir en quoi nous devons imiter ce saint Homme, puisque c'est consulter à tout moment la volonté de Dieu, & s'y conformer jusques dans les moindres de ses actions, afin de ne rien faire qui lui puisse déplaire. Heureux eût été Adam, si on eût pû dire de lui comme on a dit d'Henoc, qu'il marchoit en la présence de Dieu, il ne se seroit pas égaré comme il fit, en se détournant & en suivant la persuasion du Démon. Il ne faut donc pas s'étonner si pour récompense de la vertu d'Henoc, l'Ecriture lui rend ce témoignage ; Qu'il a plû à Dieu : *Placuit Deo* ; cela nous apprend à nous mêmes, que nous ne pouvons plaire à Dieu, qu'à proportion du soin que nous aurons de marcher en sa présence, afin de ne rien faire qui lui puisse déplaire. Genes. 5.

L'exemple d'Abraham.

Quand Dieu voulut élever le Patriarche Abraham, à la plus haute perfection, & le proposer aux hommes comme un modele de sainteté, il se contenta de lui dire, marche devant moi, & ne perds point la mémoire de ma présence. Abraham n'étoit point un solitaire renfermé dans une grote, & un habitant des déserts ; il devoit voyager parmi les infideles, & passer une partie de ses jours au milieu de la corruption & les vices des Idolâtres : néanmoins il ne perdit rien de sa sainteté, parce qu'il mit en pratique cet avis important que Dieu lui avoit donné, comme un préservatif assûré contre les dangereuses occasions où il se pourroit rencontrer : *Ambulo coram me, & esto perfectus* ; Allez Abraham, parcourez une partie du monde ; ne craignez point que vos bonnes mœurs se corrompent, & que vous soyez infecté du mauvais air de tant de pernicieux exemples que vous verrez ; pourvû que vous ayez soin de marcher en ma présence, c'est-à-dire, de vivre comme si vous aviez toûjours Dieu devant vos yeux.. C'est cette célébre parole qui renferme proprement la vie que doivent mener les véritables enfans d'Abraham, je veux dire les véritables Chrêtiens ; *Marchez en ma présence*. Que je vous sois present dans tout ce que vous faites, dans tout ce que vous dites, & dans tout ce que vous pensez : *Et ainsi soyez parfait* ; Ne croyez pas encore l'être ; mais travaillez à le devenir, en faisant ce que vous faites avec toute l'application que vous y devez apporter. Genes. 15.

Caïn fut le premier qui s'imagina que Dieu ne verroit pas ou qu'il ne sçauroit pas

Salvien remarque admirablement que Caïn fut en quelque sorte le prémier qui commença à croire que Dieu ne sçavoit pas, ou ne se mettoit pas en peine, de ce qui se passoit dans le monde, ou qu'il ne voyoit rien du mal qui se commettoit sur la terre. Ce fut dans cette pensée, dit cet Autheur, que d'abord il chercha les ténebres de la solitude, croyant qu'il lui suffisoit que nul d'entre les hommes ne fût témoin de son crime, comme si

le crime qu'il avoit dessein de commettre. Dieu n'en eût rien vû aussi lui-même, & par une suite de cette fausse persuasion, il osa nier son crime, lorsque Dieu lui demanda où étoit son frere; il crut qu'en le niant, il pourroit le cacher, comme si Dieu n'eût pas été présent lorsqu'il le commettoit. Mais, comme dit le même Autheur; ayant crû que Dieu ne voyoit point les pechez des hommes, lorsqu'il tuoit Abel son frere; il fut enfin convaincu, que rien ne lui échapoit, lorsqu'il entendit l'arrêt dont Dieu punit son parricide. Qu'avez-vous fait, lui dit-il, vôtre frere tout mort qu'il est, se fait encore entendre, la voix de son sang jette un cri, qui pénetre du fond de la terre, où vous l'avez répandu, jusqu'au plus haut des cieux, pour m'en demander vengeance.

L'exemple du S. Roi David. Ce fut de cette pensée d'un Dieu toûjours présent, & qui nous regarde par tout, dont David se servit, pour surmonter les violentes tentations qui se rencontrent dans la prosperité, parmi les richesses, & les délices d'une cour florissante, & au milieu des flateries, & des lâches complaisances des courtisans: *Providebam Dominum in conspectu meo semper*; Lorsque j'assemblois Psalm. 15. mon conseil pour traiter des affaires d'Etat; quand, je marchois à la tête de mes armées, lorsque je donnois audience à mon peuple, lorsque je me retirois dans le secret de mon cabinet, de jour, de nuit; en un mot, dans toutes les circonstances des temps, je me disois à moi-même, le Dieu que tu adore est ici, il te voit, il a les yeux attachez sur toi, souviens-toi donc du respect, de l'amour, & de l'obeissance que tu lui dois.

Autres exemples de ceux qui ont eu la présence de Dieu devant les yeux. Nous lisons aussi de Noé qu'il marcha toûjours devant Dieu, c'est-à-dire, en sa présence: *Noë vir justus atque perfectus cum Deo ambulavit*; Saint Paul dit que Moyse eut toûjours Dieu present, comme s'il l'eût vû de ses yeux; *Invisibilem tanquam videns sustinuit*: Elie nous assûre de lui-même, & il l'assûre avec serment, non-seulement qu'il étoit en la présence du Seigneur, Dieu d'Israël; mais qu'il y demeuroit stable & constant: *Vivit Dominus Deus Israël, in cujus conspectu sto.* David ne recommende-t-il pas aux Juifs cette pratique, & ne se plaignoit-il pas amérement de ceux qui la négligeoient: *Non proposuerunt Deum ante conspectum suum.* Samuël avant le Prophete Royal, ne les avoit-il pas avertis de se tenir sans cesse devant le Seigneur: *State coram Domino semper*; Et l'Ecriture dit du vaillant Judas Machabée & de ses soldats, que n'étant qu'une poignée de gens, ils désirent trente-cinq mille hommes avec Nicanor leur chef, par leurs prieres, & animez au combat par l'agréable souvenir que Dieu les regardoit combattre. *Præsentia Dei magnifice delectati.*

Genes. 6. Ad Heb. 11. 3 Reg 17. Psalm. 53. 1 Regum. 2. Mach. 15.

La maniere dont S. Paul enseigna dans l'Areopage que Dieu étoit dans nous. Act. 17. Il fallut que saint Paul employât la force de son raisonnement, & le pouvoir de son éloquence dans le célébre Areopage d'Athenes, pour persuader à ces faux sages du monde, que la Divinité, n'étoit pas, comme ils croyoient, renfermée dans l'enceinte d'un temple, ni contenuë sous la figure d'une idole; mais qu'elle étoit au dedans de nous-mêmes, & que c'étoit dans son immensité que nous trouvions l'être, la vie & le mouvement: *Non longe est ab unoquoque nostrûm; in ipso enim vivimus, movemur & sumus.* Il ne faut pas s'en étonner, ce Dieu leur étoit encore inconnu, & ils l'adoroient en cette qualité: témoin l'inscription de cet Autel qui donna sujet à saint Paul de les instruire: *Ignoto Deo.* Leur ignorance étoit en quelque maniére excusable, parce

parce que, quoique Dieu se fût fait assez connoître à eux par ses ouvrages, on peut dire cependant qu'il étoit, à leur égard, un Dieu caché; que leur aveuglement causé par les ténébres de leur idolâtrie, empêchoit de le reconnoître présent par tout; mais ce qui mérite nos étonnemens, c'est que des Chêtiens, qui sont des enfans du jour & de la lumiére, & retirez des ténébres du paganisme, ayent besoin d'être instruits de cette vérité, ou qu'en étant parfaitement persuadez, ils y pensent aussi peu que s'ils étoient dans les plus épaisses ténébres du paganisme.

L'exemple de Susanne ne doit pas être omis en cette matiére; car ce fut la pensée de cette présence de Dieu, qui la soûtint, lors qu'elle se vit surprise de deux infames vieillards, qui pour ébranler sa constance, la menacérent de l'accuser comme une infame adultére, & pour faciliter l'exécution de leur malheureux dessein, lui représenterent qu'il n'y avoit point de témoin, & que personne n'en sçauroit jamais rien: *Ecce nemo nos videt, ostia pomarii clausa sunt.* Ce qui porta ces malheureux à cette brutalité, fut qu'ils avoient perdu la pensée de la presence de Dieu, & qu'ils en avoient détourné les yeux comme remarque l'Ecriture: *Declinaverunt oculos suos ut non viderent cœlum.* Et au contraire ce qui empêcha l'innocente Susanne de se soüiller d'un si grand crime dont on lui promettoit l'impunité, & qui ne pouvoit attendre que la mort si elle ne se rendoit à leur volonté; Ce fut le souvenir de la présence d'un Dieu, qu'elle avoit toûjours eüë devant les yeux: *Melius est mihi absque opere incidere in manus vestras, quàm peccare in conspectu Domini.*

L'exemple de Susanne rapporté par le Prophéte Daniel.

*Daniel 13.*

*Ibidem.*

*Ibidem.*

## *Application de quelques Passages de l'Ecriture à ce sujet.*

*Medius vestrum stetit, quem vos nescitis. Joan. 1.* C'est ce que saint Jean-Baptiste disoit aux Juifs qui cherchoient le Messie dans le désert l'ayant au milieu d'eux. C'étoit leur dire, que venez-vous chercher ici, & me demander si je suis le Messie. Hé! il est au milieu de vous, ouvrez seulement les yeux, & voyez celui qui opére tant de merveilles dans vos villes, qui converse parmi vous, & qui vous donne tant d'exemples de vertu. C'est celui-là que vous cherchez, qui vous donne des marques si éclatantes de sa mission. C'est l'Emanüel prédit par les Prophétes. Un Dieu qui est avec vous, & cependant vous ne le connoissez pas encore, & même vous négligez de l'aller reconnoître; voila l'aveuglement volontaire où vous êtes, & la source de vôtre malheur. Ah! que je crains qu'on ne puisse faire le même reproche à plusieurs qui m'écoutent: *Medius vestrum stetit, quem vos nescitis.* Vous avez Dieu au milieu de vous, il est dans vous-même, par présence, par essence, & par puissance; c'est lui qui vous conserve, qui vous nourrit, qui vous donne la vie naturelle & la vie de la grace, & néanmoins vous vivez comme si vous ne le connoissiez pas? &c.

Nous ne faisons point réflexion que Dieu est au milieu de nous, & dans nous-mêmes.

*Dixerunt, non videbit Dominus, non intelliget Deus Jacob. Psalm. 63.* Dieu ne nous verra point, disoient ces impies dont parle le Prophéte; éloignons-nous de lui, & il ne pourra nous punir. Hélas! quelle folie d'esperer de fuir un juge, dont l'essence est d'être en tous lieux! si Dieu se pouvoit défaire de quelqu'un de ses attributs, ce seroit sans doute de son immensité, puisqu'elle le rend présent en des lieux, où il est continuellement offensé: mais

Dieu nous est nécessairement présent ou comme spectre, ou comme juge.

s'il est obligé d'y être présent, il y sera présent comme un Juge inexorable, qui reparera sa gloire méprisée par une éternelle vengeance. C'est donc à nous à choisir si nous voulons avoir Dieu au milieu de nous, ou comme nôtre Pere, ou comme nôtre Juge, qui ne laissera pas impunis les crimes que nous aurons commis en sa présence. Hélas pouvons-nous balancer un seul moment! Serons-nous assez malheureux pour obliger Dieu à nous perdre, lui qui ne pense qu'à nous servir de Pere en cette vie & à nous rendre éternellement heureux dans l'autre?

L'oubli de la présence de Dieu est la cause de tous les désordres.

*Dixisti, non est qui videat me. Ezech.* 47. Il n'y a personne qui nous voye. Saint Jerôme remarque sur ces paroles, que le Prophéte; après une longue énumeration des crimes de Jerusalem, lui reproche enfin l'oubli de Dieu, comme la cause de tous les désordres où elle est tombée; un cheval sans frein se précipite de lui-même, & un vaisseau sans gouvernail ne peut manquer de périr: C'est ce que ne peut éviter l'homme qui n'a plus le frein de la présence de Dieu, & qui n'est plus gouverné par cette crainte; il court lui-même à sa perte, en s'abandonnant à ses passions déréglées, n'ayant plus rien qui l'arrête & qui le retienne. La vûë des hommes n'est pas toûjours assez puissante, & quand on a perdu la honte, le respect humain n'a plus assez de force: *Deum non timeo, & hominem non revereor.* La crainte des loix n'est pas pour retenir toutes sortes de personnes, ni pour empêcher toutes sortes de pechez; il y en a dont elles ne prennent point connoissance, & d'autres sur lesquels leur pouvoir ne s'étend point, & d'autres enfin, si cachez, & si secrets, qui ne seront jamais connus ni manifestez, qu'au jour de la révélation, où tout paroîtra à découvert. Il n'y a donc que la crainte de Dieu, qui les puisse arrêter; & quand une fois on a perdu cette crainte, on peut dire qu'un homme est abandonné de Dieu, & qu'il se livre aux désirs de son cœur; c'est-à-dire aux plus aveugles passions.

*Luc* 18.

*Quam terribilis est locus iste.. vere Dominus est in loco isto & ego nesciebam. Genes.* 17. Reveillons nôtre foi, & dans les lieux suspects & dangereux, où l'on se peut trouver sans avoir recherché cette occasion; rappellons alors la pensée de la présence de Dieu, & disons avec le saint Patriarche Jacob: Que ce lieu est terrible, & dangereux à l'innocence; celui où se trouva Jacob étoit saint, & tout ce que Jacob y apperçût d'effrayant, fût un rayon de la majesté divine, & le spectacle qui se présenta durant son sommeil; mais le lieu où se trouve quelquefois une ame innocente est une occasion de chûte, est terrible pour le danger où elle se trouve: mais alors, pour se préserver du péché, & se retirer de l'occasion, elle doit penser qu'il est terrible, parce qu'elle y trouve un témoin, un accusateur & un Juge, & qui a un œil vengeur: *Vere Deus est in loco isto, & ego nesciebam.* Et ainsi pour pécher impunément, selon la pensée de saint Augustin, il faudroit chercher un lieu, où Dieu ne fût point, & où il n'eût point l'œil ouvert pour voir ce qui s'y passe.

Dieu étant nécessairement par tout, nul pécheur ne

*Non longe est ab unoquoque nostrûm. Act.* 17. Ce sont les paroles de saint Paul. Il ne faut pas vous imaginer Dieu comme loin de vous, ou hors de vous; il est au dedans de vous-mêmes. Je cherchois hors de moi, Seigneur, dit saint Augustin, celui qui étoit au dedans de moi. Dieu est plus présent à vous,

& est au dedans de vous d'une maniére plus réelle, que vous n'y êtes vous-même ; c'est ce qui donne la vie à tout ce qui vit ; la force & le mouvement à tout ce qui se meut, & l'être à tout ce qui est. Il conserve toutes choses par le pouvoir de sa présence, & sans le secours continüel de cette présence, toutes choses cesseroient d'être & retourneroient dans le néant. Considerez-donc que vous êtes tout rempli de Dieu, tout environné de Dieu, & comme nageant en Dieu. O Dieu ! qui pourroit donc se rétirer de vôtre présence, ou se dérober à vos yeux ? Allez pécheur, fuyez prenez des aîles, & si le monde n'est pas assez grand, passez toutes les créatures, vous ne ferez jamais un pas sans rencontrer Dieu, puisque vous le portez dans vous-mêmes, & que vous êtes inséparable de lui. peut éviter sa présence.

*Ad oculum servientes. Ad Ephes. 6.* Le demon ennemi de Dieu & des hommes a gagné sur l'esprit des personnes qui vivent selon le monde, qu'ils se rendent esclaves du monde, en faisant toutes leurs actions pour plaire aux yeux des hommes, comme dit l'Apôtre : *Ad oculum servientes.* Et saint Chrysostome en divers endroits le fait voir par l'exemple des Courtisans, qui ne feroient pas ce qu'ils font, & n'endureroient pas ce qu'ils endurent, ne se tiendroient pas dans une gêne & dans une contrainte presque continuelle, s'ils ne prétendoient par-là plaire à leur Prince en s'accommodant à son humeur, & en se faisant à ses maniéres : Ils ne feroient pas tant de dépenses, en train, en habits magnifiques, & dans tout leur équipage, s'ils ne croyoient par-là attirer les yeux des hommes, & passer pour gens de distinction. Hé pourquoi le souvenir de la présence de Dieu, & la pensée qu'il a toûjours ses régards attachez sur nous, n'auront-ils pas le pouvoir de changer cette servitude honteuse, dans un soin digne d'un Chrêtien qui fait profession du service de Dieu, de plaire aux yeux de Dieu, en faisant ses actions avec toute la perfection dont il sera capable ? Un Chrétien ne doit penser qu'à plaire aux yeux de Dieu qui sont attachez sur lui.

---

## PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

### *Passages & Pensées des Saints Peres sur ce sujet.*

*Non longè est à nobis omnipotentia tua, etiam cum longè sumus à te.* Augustin. l. 2. confess. c. 2.

Vostre puissance souveraine n'est pas éloignée de nous, lors même que nous sommes le plus éloignez de vous.

*Ipse timendus est in publico, timendus est in occulto ; procedis, videris, intras, videris, lucerna ardet, videt te, extincta est videt te, time illum, cui cura est ut videat te, si peccare vis, quare ubi non te videat, & fac quod vis.* Idem, serm. 46. de verbis Domini.

La crainte de Dieu nous doit retenir, dans le particulier aussi-bien qu'en public, soit que vous marchiez ou que vous entriez, vous êtes toûjours sous les yeux de Dieu ; soit que la lampe soit allumée, soit qu'elle soit éteinte, il vous voit également ; craignez donc celui qui met toute son attention à vous connoître, si vous voulez pécher, cherchez un lieu qui vous derobe à sa vûë.

*Non à te auferam oculos meos, quia & tu non aufers à me oculos tuos.* Idem, in Psalm. 31.

J'aurai sans cesse les yeux sur vous, parce que vous les tenez toûjours attachez sur moy.

*Ego dico quod Deus totus oculus est, totus manus, totus pes, quoniam omnia vi-*

Je vous dis que Dieu est tout oëil, tout main & tout pied, parce qu'il voit tout,

*det, omnia operatur, & ubique est.* Idem, Epist. 3. ad Fortunatum.

qu'il opére tout, & qu'il est par tout.

*Tunc erit judex causa tua, qui modo est testis vita tua.* Idem, l. de Decem chord. c. 2.

Alors au grand jour du Jugement, Dieu sera le juge de vôtre cause, comme il est maintenant le témoin de vôtre vie & de vos actions.

*Multum laboravi quarens te extra te, & tu habitas in me, si tamen ego desiderem te.* Idem, in solil. c. 31.

Je me suis long-temps lassé à vous chercher hors de vous-même, & je vous aurois trouvé dans moy, si je vous y eusse cherché.

*Propior est nobis Deus qui fecit, quàm multa qua facta sunt; in illo enim vivimus, movemur, & sumus.* Idem.

Dieu qui a fait toutes les créatures, est plus proche de nous, que toutes les créatures; puisque nous sommes, que nous nous remuons, & que nous vivons en lui.

*Hominis testimonium declinamus, & in conspectu Dei, qua sunt indigna committimus.* Ambrof. Apol. David. c. 10.

Nous évitons la présence d'un homme, & nous osons commettre le péché sous les yeux de Dieu.

*Deum arbitrum omnium esse scimus, & eo teste peccamus.* Idem, ibidem.

Nous sçavons certainement que Dieu est témoin de toutes nos actions, & nous osons pécher en sa présence?

*Sicut nullum potest esse momentum, quo homo non fruatur Dei bonitate, & misericordiâ, ita nullum sit momentum, quo præsentem eum non habeat in memoriâ.* Idem, l. de dignit. condit. human.

Comme il n'y a aucun moment dans la vie, où l'homme ne joüisse des bienfaits de Dieu, il n'y en a point aussi, auquel Dieu ne doive être present dans l'esprit de l'homme.

*Qui peccat, agit ne omninò videntem videat, non autem ne ipse videatur.* Gregorius, lib. 22. moral. c. 4.

Tout homme qui péche, cherche à se dérobet aux yeux de celui qui le voit, mais il ne peut faire en sorte de n'en être point vû.

*Lux aterna qua Deus est, quanto immutabiliter fulget, tanto penetrabiliter videt, & neque occulta nescit, quia cuncta penetrat, neque penetrata obliviscitur, quia immutabilis durat.* Idem, l. 25. moral.

La lumiere éternelle, qui est Dieu, pénétre d'autant plus vivement, qu'elle est immüable & ne sçauroit rien perdre de sa force, & ne peut ignorer les choses cachées, parce qu'elle pénétre tout; & n'oublie jamais ce qu'il a connu; parce qu'il ne souffre jamais aucun changement.

*Nusquam deest, & tamen ab iniquorum cogitationibus longe est: nec tamen ibi deest ubi longe est, quoniam ubi non est per gratiam, adest per vindictam.* Idem, homil. 8. super Ezech.

Dieu ne peut être absent d'aucun lieu; quoy qu'il soit bien éloigné de la pensée des impies, il y est néanmoins d'une certaine maniere, car sa justice se fait sentir, là où sa grace n'a point d'accés.

*Ponamus ante oculos qua sit illa Dei natura, qua tenet omnia, implet omnia, complectitur omnia, superexcedit omnia, sustinet omnia.* Idem, ibidem.

Mettons-nous devant les yeux cette immensité de Dieu, qui se trouve par tout, qui remplit tout, qui embrasse tout, qui est au dessus de tout, & qui soûtient tout.

*Certe quando peccamus, si cogitaremus Deum videre, nunquam quod ei displicet, faceremus.* Hieronym ibid. in Ezech. 8.

Certainement quand nous pechons, si nous songions que Dieu nous voit, nous n'oserions jamais faire ce qui pourroit lui déplaire.

*Memor esto Dei, & non peccabis.* S. Ignatius Martyr.

Songez que Dieu est présent, qui vous voit, & vous n'aurez garde de pécher.

*Deus non tantùm nobis proximus, sed infusus est; non tantum in oculis ejus, sed & in sinu vivimus.* Minutius Felix in Octavio.

Non seulement Dieu est prés de nous, mais même il est répandu au dedans de nous, nous ne vivons pas seulement sous ses yeux, mais dans le sein de son immensité.

*Ab eo nullum potest esse secretum, qui nostris etiam cogitationibus interest; nec tantum sub illo agimus, sed cum illo, ut prope dixerim vivimus.* Idem, ibid.

Rien ne peut être caché à celui qui est jusques dans nos pensées; nous agissons non-seulement sous les yeux & en sa présence, mais avec lui; & pour ainsi dire, c'est avec lui que nous vivons.

*Quoties indignum aliquid corde concipimus, toties in luce peccamus, quia ipsa nobis, & nos ipsi præsentibus præsto est.* Clemens Alexand. l. 3. Pæd. c. 5.

*Hac solum ratione fit, ut quis nunquam labatur, si Deum sibi ipsi semper adesse existimet.* Idem, ibid.

*Peregre prodigus profectus est, & in regionem longinquam fugit, sed testes suos sed accusatores oculos Patris non effugit.* Chrysost. serm. 3.

*Magna est, si dissimulare non vultis, necessitas indicta probitatis, cum agitis ante oculos judicis cuncta cernentis.* Boëtius, l. 5. de consol. Phil. Pros. 6.

*Non tam sæpe respirare debemus, quàm Dei meminisse.* Greg Nazianzeous.

*O quam profunda cæcitas, Deum ante oculos non habere.* Cassiod. in Psalm. 9.

*Licet omnis, qui male agit odit lucem, & quærit tenebras, Dei tamen oculos cuncta conspicientes latere non potest.* S. Iooocentius, io decret. Grat. p. 2.

*Quis in oculis principis sui audeat, quod displiceat principi ipsi?* Basil. io regul. brev. inter. 29.

*Omne tempus, quo de Deo quis non cogitat, perdidisse se computet.* Bernard. io specul. monach.

*Magna custodia tibi necessaria est, quoniam ante oculos judicis cuncta cernentis vivis.* Bernard. l. medit c. 6.

*Hoc tibi de Deo compertum sit, quod nusquam sit, qui non clauditur loco & nunquam non sit, qui non excluditur loco.* Idem, de consid. l. 5.

*Si Dominum præsentem, & omnia videntem, & judicantem cerneremus, aut vix, aut nunquam peccaremus.* S. Thomas, Opusc. 58. c. 2.

*Plus confundi, & plus timere debet homo solum Deum videntem, quàm totum mundum peccata sua videntem, ubi enim ille non videt quid agis, qui ubique est.* S. Bonaventura, serm. 7. Domin. 2. post. Pentec.

*Quascumque terrarum solitudines elegeris, ibi est, quò fugere possis ab illo, non est, noli laborare, fuge ad præsentem, ne sentias venientem.* Augustin. serm. 20. de verb. Dom.

Lors que nôtre cœur forme en secret de mauvais désirs, ils sont aussi-tôt découverts, par cette lumiere qui oous environne ; parce qu'elle oous est préseote, & que oous lui sommes préseos.

Le seul moyeo qui puisse empêcher l'homme de pécher, c'est de se persuader qu'il est en la préseoce de Dieu.

Le prodigue quitta la maison de soo Pere, pour aller dans un pays éloigné ; mais il ne se put cacher aux yeux de son Pere, qui lui reprochoient ses débauches, dont ils étoieot les témoins.

C'est ( nous ne pouvons le dissimuler ) uo puissant moyen, & pour mieux dire une nécessité de faire le bien, que de se persuader, dans toutes oos actions, qu'oo est sous les yeux d'uo Juge iofinimeot éclairé.

La respiratioo doit être moios fréqueote eo oous, que le souvenir de Dieu.

C'est uo étrange aveuglemeot, d'avoir Dieu devant les yeux, & de oe le pas voir.

Quoy que le pécheur haïsse la lumiere, & cherche les téoébres, il ne sçauroit pourtant fuir les yeux de Dieu qui le regarde.

Qui est-ce qui oseroit faire aux yeux de son Prince, ce qu'il sçauroit qui lui doit déplaire?

On doit regarder comme un temps perdu celui qui o'est pas employé à penser à Dieu.

Vous avez grand besoin d'être bien sur vos gardes ; parce que vous êtes sous les yeux d'un Juge infiniment éclairé, à qui rien n'échappe.

Ce que vous devez sçavoir de Dieu, c'est qu'il n'est localemeot dans aucun endroit du moode, parce qu'il ne peut être renfermé dans une espace, & qu'il est pourtant réellement par tout, parce qu'il ne peut être hors d'aucun lieu.

Si oous avions toûjours dans la pensée on Dieu présent qui voit tout, & qui jugera tout, oo ne pécheroit jamais ou presque jamais.

L'homme doit plus craindre Dieu seul, qui voit ses pechez, que si tout l'univers les voyoit : car ne vous imaginez pas que Dieu, qui est par tout, oe voye pas ce que vous faites.

Dans quelque lieu que vous vous retiriez Dieu s'y trouve ; & il n'y a point d'endroit où vous puissiez fuir, pour vous éloigner de lui ; ne vous mettez donc pas en peioe de fuir sa présence, de peur que vous ne

*Multùm refrænat homines conſcientia, ſi credamus nos in conſpectu Dei vivere.* Lactantius de ira Dei, c. 8.

ressentiez les poursuite de sa justice.

C'est un puissant frein pour retenir un homme dans le bien, que de se persuader qu'il vit en la présence de Dieu.

*Hoc univerſum orbem conturbat, quod ad homines aſpicientes, omnia agimus, & deſpecto Deo, homines formidamus.* Chryſoſtom. in 1. ad Cor. c. 14. homil. 13.

Ce qui met la confusion dans l'univers, c'est que faisant nos actions à la vûë des hommes, nous redoutons leur présence, sans craindre les yeux de Dieu.

*Nihil Deo clauſum eſt, intereſt animis noſtris, & mediis cogitationibus intervenit.* Seneca, Epiſt. 43.

Rien n'est inconnu à Dieu, il pénétre jusques dans le repli de nos cœurs, & dans nos plus secrettes pensées.

*Duobus modis Dei præſentia antidotum peccato præſtat, & quia nos Deus intuetur & quia nos Deum intuemur.* Ignatius Martyr, Epiſt. 9. ad Heronem.

La présence de Dieu sert de préservatif au peché en deux manieres, & parce que Dieu nous voit, & parce que nous regardons Dieu.

*Quem memoria Dei occupat, minus patet aliis cogitationibus, præſertim malis.* Idem, ibidem.

Celui qui est rempli du souvenir de Dieu, est moins susceptible d'autres pensées, & principalement des mauvaises.

*Quatenus à Deo conſpici credimus, coram tanto arbitro & judice noſtro, peccandi audaciam cohibemus.* Idem, ibidem.

Tandis que nous nous croyons en la présence de Dieu, nous avons moins de hardiesse pour commettre le péché, devant un témoin, & un juge si éclairé.

*Per præſentiam Dei quodammodo beatitudinem cæleſtem in hac vitâ auſpicamur.* S. Bonaventura, l. 2. opuſc de perfect. reli. c. 20.

Par le moyen de la présence de Dieu nous commençons dés cette vie de goûter les douceurs de la béatitude céleste.

## PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

### *Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.*

*Ce qu'on entend par ce mot de presence de Dieu.*

QUand on parle de la présence de Dieu, on la peut concevoir en deux maniéres. La prémiere que Dieu nous est present, c'est-à-dire, que nous pensons à lui, & que nous regardons son être divin avec les yeux de la foi, comme intimement present au lieu où nous sommes. La seconde, que nous sommes presens à Dieu; c'est-à-dire, qu'il nous voit & nous regarde toûjours, en sorte que rien n'échape à sa vuë, parole, action, pensée, désir; & qu'en quelque lieu que nous puissions être, nous l'avons toûjours pour spectateur, pour juge, & pour témoin de ce que nous faisons, & qu'ainsi soit que nous agissions bien ou mal, c'est toûjours en sa presence, & devant ses yeux.

*Il y a deux sortes de présence de Dieu.*

On peut distinguer deux sortes de presence de Dieu, l'une générale, par laquelle il est en toutes les créatures d'une même maniere; l'autre spéciale & particuliere, en vertu de laquelle il n'est pas en toutes les créatures; mais seulement dans quelques hommes par des communications particulieres de ses dons, de ses graces, de sa providence, & de sa protection. Ce n'est que de la prémiere sorte de presence dont il est question en ce Traité. Sur quoi il faut sçavoir, ou plûtôt supposer ce que tout le monde sçait.

*En combié de maniere*

Premierement; Dès-là qu'il y a un Dieu, il est immense: il remplit, ainsi qu'il parle lui-même, le ciel & la terre, & il n'y a point d'être auquel

Dieu est présent à toutes les créatures.

il ne soit present. Il est donc par tout, disent les Théologiens ; & en quelque lieu que nous soyons, nous sommes toûjours environnez & comme pénetrez de sa divine majesté ; la raison en est claire, parce que s'il n'étoit infini en toute sorte de perfections, il ne seroit pas Dieu ; étant donc infini dans son étenduë par la diffusion de son essence, il ne peut avoir de bornes, non pas mêmes celles du monde. Secondement ; comme il est infiniment éclairé, rien ne peut-être caché à ses lumieres : il voit toutes choses en elles-mêmes, & tout est toûjours présent à ses yeux. C'est pourquoi les Théologiens ajoûtent, qu'il est par tout par présence, c'est-à-dire, par sa connoissance, & par l'application de son esprit à nous considerer, & à considerer tous les êtres créez. C'est de cette maniere que l'on dit qu'une personne est présente en un lieu, quand elle voit ce qui s'y passe : mais il y a cette différence entre la vûë de Dieu & celle des hommes, que les hommes ne connoissent les choses que par le moyen des images que leurs sens en tirent ; ce qui fait que non-seulement ils ne voyent pas tout, mais de plus qu'ils ne peuvent discerner les objets qu'ils voyent, que par succession de temps. Mais la connoissance de Dieu est toute autre, il voit non par des images empruntées, mais par son essence. Ce qui fait qu'étant present en tout lieu, à raison de son immensité, il voit non-seulement tout ; mais il le voit tout à la fois, & toûjours, sans succession, & sans intermission de temps. Outre que les hommes ne voyent que le déhors des choses, & n'en peuvent pénetrer le dedans, parce que ce qui n'est pas exterieur, ne peut de soi produire aucune image sensible. Les pensées de l'esprit & les mouvemens du cœur lui sont inconnus, parce qu'ils ne tombent point sous les sens. Mais Dieu voit le déhors & le dedans, il pénetre jusqu'au fond de nos pensées, parce qu'il n'est pas seulement la cause efficiente de tous nos mouvemens ; mais encore l'exemplaire & l'idée qui les represente. En troisiéme lieu, Dieu est présent à tous par sa puissance, c'est-à-dire, que rien ne peut-être au monde qui n'ait rélation à lui comme à sa cause, & qui n'en soit véritablement l'effet ; de sorte que toutes les créatures rétomberoient dans le néant, d'où elles ont été tirées, si Dieu à chaque instant ne les soûtenoit, s'il ne les conservoit. Toutes leurs puissances seroient inutiles, & demeureroient dans une éternelle oisiveté, si Dieu ne concouroit immédiatement, & par lui-même à tous leurs mouvemens. Or Dieu pourroit-il nous conserver de la sorte ? Peut-il concourir de la sorte à toutes nos pensées, à tous nos sentimens, à toutes nos actions, sans être present, & ne faut-il pas pour cela, que nous soyons, que nous vivions en lui, & qu'il soit par tout avec nous, avec toute sa puissance, comme il y est par son essence & par sa connoissance.

*S. Thomas. 1. part. quest. 8. art. 2.*

Différence entre l'immensité & la presence de Dieu.

On pourroit demander si ce n'est pas une même chose, de dire que Dieu est immense, & dire qu'il est present en tout lieu : mais les Théologiens remarquent une notable difference entre l'immensité & la presence de cet Etre souverain. Parce que l'immensité est une perfection absoluë, essentielle, & necessaire en Dieu, par laquelle nous concevons que l'être de Dieu n'a point de bornes dans sa grandeur ; mais la presence n'est pas une perfection absoluë en Dieu, mais rélative aux créatures ; elle n'est pas une perfection éternelle, puis qu'il n'est present aux créatures que dépuis qu'elles ont reçû l'être ; elle

n'est pas une perfection nécessaire ; car il n'étoit pas absolument nécessaire qu'il donnât l'être aux créatures, ni par consequent qu'il leur fût présent. C'est pourquoi cette présence actuelle de Dieu par tout, est comme une suite de trois perfections nécessaires en Dieu, qui sont l'absoluë necessité, l'infinité, & l'immutabilité de son être.

L'idée que nous devons concevoir de l'immensité de Dieu.

Il ne faut pas juger de la grandeur de Dieu, par l'espace des lieux, non plus que de sa durée par la longueur des temps ; ce qu'est l'éternité de Dieu à l'égard du temps, cela même est l'immensité de Dieu à l'égard des lieux. Vous ne sçauriez mesurer la longueur de l'éternité de Dieu à force d'ajoûter des millions de siécles les uns aux autres ; parce que le temps n'est qu'une durée composée de parties qui sont toutes finies : & l'éternité de Dieu est un infini qui n'a point de parties qui le composent : c'est un instant invariable qui répond tout entier à chacun des momens du temps, & qui en surpasse infiniment toute la durée : de sorte que toute l'éternité de Dieu est présente à un instant indivisible de nôtre temps ; & néanmoins son éternité ne peut être renfermée dans toute la durée des temps. De même vous ne sçauriez jamais mesurer la grandeur immense de l'être de Dieu, à force d'ajoûter une grandeur de lieu à un autre, ni un très-grand espace à un autre plus grand, quelque effort que vous puissiez faire pour le concevoir aussi vaste que vous pourrez. La raison est que tout lieu a nécessairement sa circonference, qui l'environne & qui le termine ; & l'immensité de Dieu est essentiellement sans fin & sans terme. Il n'y a donc aucun lieu qui soit capable de le contenir, parce qu'il est infiniment grand ; & toutefois cette grandeur est si simple, qu'elle est absolument indivisible ; & par conséquent il est vrai qu'elle est toute recueillie, & toute presente dans chaque point du lieu, pour petit & indivisible qu'il soit.

En quoi consiste l'exercice de la présence de Dieu.

Cet important exercice de la presence de Dieu, consiste particulierement en deux choses, l'une du côté de l'entendement, & l'autre du côté de la volonté. Pour ce qui est de la prémiere, l'entendement reconnoît la divine majesté presente en tout lieu, remplissant le ciel & la terre par son essence, agissant en toutes les créatures par sa puissance, & voyant tout ce qui se passe, tout étant fait en sa présence. Et quoique la nature nous fasse assez connoître cette verité, cependant l'entendement éclairé par la lumiere de la foi, est beaucoup plus affermi, ce qui a fait dire à saint Paul : *Que Moyse par la vive foi de la présence de Dieu, traita & conversa avec l'Invisible comme s'il l'eût vû* ; Pour ce qui regarde la seconde chose, après que l'entendement a ainsi agi de son côté, la volonté opere aussi du sien, tirant de cette connoissance infaillible les sentimens, & les affections de respect, de joye, de confiance, de componction, & d'autres semblables, que les personnes accoûtumées à ce Saint exercice pratiquent avec un fruit inestimable, & vivent ainsi dans une continuelle contemplation.

*Ad Heb.* 11.

Differentes pratiques de la présence de Dieu, & ce qu'il faut

Il y a des personnes, qui, pour se mettre en la presence de Dieu, se le répresentent sous divers simboles : les uns comme une lumiere, les autres comme un feu ; ceux-ci comme une mer, & ceux-là sous d'autres figures. Il y en a qui se representent JESUS-CHRIST auprès d'eux, faisant tout ce qu'ils font, pour leur servir de modele & pour apprendre eux-mêmes à le faire. On ne

ne peut condamner ces méthodes, que plusieurs Saints nous ont enseignées & qu'ils ont pratiquées eux-mêmes avec fruit. Mais les maîtres de la vie spirituelle les plus éclairez n'osent aussi les conseiller, non seulement parce qu'elles appliquent trop l'esprit, & qu'on ne les peut soûtenir; mais encore parce qu'elles ne paroissent pas bien fondées. Car enfin JESUS-CHRIST n'est plus en effet auprès de nous, dès que nous ne sommes plus auprès de l'Adorable Sacrement de l'Autel: & Dieu n'est ni une mer, ni un feu, ni une lumiere, & ces expressions, dont l'Ecriture & les Peres se servent quelquefois, sont métaphoriques; & quelques Théologiens craignent avec raison, que de se répresenter JESUS-CHRIST présent, ailleurs que dans le Saint Sacrement, ne soit sujet à quelque illusion dans les personnes qui ont l'imagination trop forte; quoi qu'il n'y ait nul inconvenient de se le répresenter tel qu'il a été dans la creche, sur le Calvaire, ou lorsqu'il a conversé avec les hommes; & comme il est maintenant glorieux dans le ciel, cela ne peut inspirer que des sentimens de respect, de dévotion & d'amour. Mais il faut prendre garde de s'en former une fausse idée, comme s'il étoit actuellement tel qu'il étoit lorsqu'il vivoit sur la terre. La pratique la plus solide, & celle à laquelle il faut s'arrêter, c'est de représenter l'Essence divine qui remplit tout l'univers, & la regarder en tout lieu, agissant dans toutes les créatures, & dans nous; même l'adorer, l'aimer, le consulter dans toutes nos affaires, nous adresser à lui dans tous nos besoins, nous dévoüer à son service, & nous efforcer de lui plaire, & de faire toutes nos actions en cette vûë. Et comme cet exercice ne peut pas être continuël, il faut du moins en acquerir l'habitude en le pratiquant souvent.

---

## PARAGRAPHE SIXIE'ME.

### *Les endroits choisis des Livres Spirituels, & des Prédicateurs modernes*

CE n'est pas assez d'avoir un trésor pour être riche, il faut sçavoir qu'on le possede, il faut en connoître le prix & la valeur, & en pouvoir disposer comme de son propre bien. Hélas! que nôtre aveuglement est déplorable! Nous sommes riches, & infiniment riches, au-dessus même de nos esperances, & de nos désirs, & nous ignorons nos richesses; nous avons en nous-mêmes un trésor d'un prix infini, qui est l'essence, la présence, & la puissance de Dieu avec toutes ses adorables perfections; nous en sommes tout remplis, tout investis, tout pénétrez, & cependant possedant un si précieux trésor, nous sommes pauvres, & dans une indigence extrême, parce que, ou nous ignorons que nous l'avons, ou nous ne sçavons pas en joüir, ni l'usage que nous en devons faire. Nous pouvons par-là, joüissant de la présence de nôtre Dieu, qui est la source de tous les biens, converser familierement avec lui, nous unir intimement à lui, pratiquer les plus excellentes vertus, acquérir une infinité de mérites, puiser, en un mot, dans ce trésor des richesses immenses, & par un bonheur anticipé, commencer à joüir, dès

*La plûpart des hommes ne connoissent pas leur bonheur, d'avoir Dieu toûjours présent.*

cette vie, du bonheur dont joüissent les Anges & les Bien-heureux dans le Ciel : mais ce trésor, tout prétieux, & riche qu'il est, nous devient inutile, ou par nôtre ignorance, ou par le peu d'attention, ou de réflexion que nous faisons sur le bien que nous avons dans nous-mêmes; de maniere que nous pouvons dire avec le Sage : *Sapientia absconsa, & thesaurus invisus, quæ utilitas in utrisque?* Livre intitulé : Le Chrêtien Intérieur.

Ecclis.20.

La paix & la tranquilité d'une ame qui joüit de la présence de Dieu.

Le plus aimable fruit de l'exercice de la présence de Dieu, est la paix & la tranquilité où s'établit une ame, qui connoissant & goûtant Dieu présent au milieu d'elle-même, se trouve comme dans un paradis. Tous les lieux lui deviennent indifferens; elle iroit librement à l'autre bout du monde, & ne croiroit pas être bannie; car étant-là, elle demeureroit toûjours dans son propre païs, & dans sa maison, & posséderoit toûjours les mêmes richesses, joüiroit toûjours de ses plus aimables conversations; car son païs, sa maison, son trésor, sa consolation, c'est Dieu qu'elle trouve par tout, & joüit par tout également de sa divine présence. Saint Augustin parlant de saint Cyprien, qui avoit été exilé pour la foi, avant que de mourir pour elle, dit admirablement : En quel endroit du monde cet homme généreux pourroit-il être chassé, où il ne trouvât celui pour lequel il étoit chassé : *Quo mitteretur ubi ille non esset, propter quem mittebatur*; Ce membre ne se trouvoit-il pas uni à son chef par tout où la fureur l'en croïoit séparer? Folle cruauté des persecuteurs, s'écrie ce Pere, si tu veux trouver un lieu d'éxil pour les Chrêtiens, tâches auparavant de trouver un lieu d'où tu puisse chasser Dieu; puisque par tout où il se trouvera, les Chrêtiens n'y trouveront jamais d'éxil; *Si quæris exilium quo Christianus jubeatur ire, prius inveni si potes, unde Christus cogatur exire.* Partie le même, & partie Monsieur Fromentiere.

Nous pouvons rétirer les mêmes avantages de la présence de Dieu, que les Apôtres rétiroient de la présence de Jesus-Christ.

Que la condition des Apôtres me semble heureuse! ils avoient toûjours Jesus-Christ present, ils étudioient toutes ses actions, ils écoutoient toutes ses paroles, ils voyoient toute sa conduite, & cette présence de leur divin maître, leur servoit à deux choses. L'une qu'aïant toûjours un tel témoin de leurs actions, ils n'eussent jamais osé rien faire indigne de ses yeux divins, & quand ils s'échapoient à faire quelque action contraire aux Saintes maximes qu'il leur enseignoit, nous voyons dans l'Evangile qu'ils en étoient aussi-tôt repris. L'autre avantage qu'ils en retiroient, étoit qu'aïant un modele si excellent continuellement devant les yeux, ils avoient un moyen de faire toutes leurs actions dans la derniere perfection : Or ce sont ces deux mêmes avantages que nous pouvons rétirer de la présence de Dieu. D'un côté c'est un Esprit infini qui remplit tout par sa présence, qui est tout yeux pour voir toutes nos actions, & tout oreille pour écouter toutes nos paroles, & jusqu'aux plus legéres de nos pensées; quel motif plus puissant pour nous contenir dans le devoir, & nous empêcher de rien faire, devant ses yeux qui lui puisse déplaire : d'un autre côté ce même Dieu qui, par une présence d'action, agit & opere avec nous, ne doit-elle pas porter à faire tout en vûë de lui plaire? à rapporter tout à sa gloire comme il y rapporte tout lui-même; & comme en ce point il est nôtre modele, nous pouvons par ce moyen donner à nos actions toute la perfection dont elles sont capables. *Le même en partie.*

Vivre dans l'oubli de Dieu, qui jamais ne nous oublie un seul moment, se séparer d'esprit & de pensée de Dieu qui est toûjours si infiniment uni à nous, n'avoir ni amour ni respect, ni attention pour un Dieu qui daigne s'abaisser à nous, qui trouve son plaisir & ses délices avec nous; c'est être ingrat & ignorer le bien & l'honneur qu'il nous fait : mais s'éloigner en quelque maniére de sa présence, & la fuir tant qu'il nous est possible, se plaire à tout entretien, refuser de lier conversation avec lui, pour chercher tout autre entretien, & s'occuper l'esprit de toute autre affaire, c'est se rendre indigne de l'honneur qu'il nous fait, & mériter qu'il s'éloigne autant de nous de cœur & d'affection, qu'il nous est présent par la nécessité de son être. Témoignons, Chrétiens, desormais, plus d'estime du bonheur que nous possedons. Soyons du moins souvent occupez de Dieu, qui est éternellement occupé de nous; il ne cesse jamais de songer à nous, de veiller sur nous, de concourir avec nous, & d'agir pour nous, de sorte que si pendant un seul moment de nôtre vie, il suspendoit ce soin, ce concours, & cette action, il nous seroit impossible de nous soûtenir, & nous nous replongerions dans l'abîme du néant. Ne devrions-nous donc pas être présens à cet être Souverain de pensée, de cœur, & d'affection, comme nous le sommes par la substance de nôtre être, dépendre de sa divine volonté en toutes choses, recourir à lui, & ne rien entreprendre que par ses ordres, &c. *Pris d'un Autheur anonyme.*

C'est une grande ingratitude de penser si peu à un Dieu qui nous est présent & qui nous comble de biens à tout moment.

Je sçai, mon Dieu, que je suis en vôtre présence; je puis bien éviter l'œil des hommes; mais je ne puis me soustraire au vôtre : le jour & la nuit, tout est égal pour vous, la lumiére & l'obscurité, le monde & la retraite, vous percez, vous découvrez, vous éclairez les pensées les plus cachées de mon cœur, & je ne puis pécher sans vous avoir pour témoin de mes actions les plus secrettes. En faudroit-il davantage pour vivre dans la fidélité que je dois ! Je ne pourrois me résoudre de pécher en la présence de ceux que je revére dans le monde, comment pourrois-je me résoudre à pécher en la présence de mon Dieu ? *Le Pere Cheminais dans ses sentimens de pieté.*

La pensée d'un Dieu présent & qui nous voit, nous doit empêcher de l'offenser.

L'homme ne peut ignorer que Dieu est toûjours en lui, sans un trop grossier aveuglement; il ne peut ne pas croire une vérité si évidente, sans une infidélité punissable; & la croyant, il est coupable d'un extraordinaire mépris, s'il ne bannit le péché de son ame, pour rendre le lieu de la demeure de son Créateur si pur & si exempt de soüillure, qu'il ne puisse absolument être indigne de sa grandeur. La pureté d'un Dieu ne s'accorde pas avec les soüillures de nos vices. Il n'est pas au pouvoir de l'homme de faire que Dieu ne soit pas en lui, puisqu'il y est par la nécessité & par la condition immüable de son être; mais il est en son pouvoir de bannir de soi le peché. Si Dieu voit tout en nous, serons-nous assez aveuglez pour vouloir faire devant lui, ce que nous ne pouvons faire devant les hommes qu'avec une extrême confusion ? Pour être à couvert de la vûë des hommes, pouvons-nous croire être cachez aux yeux de Dieu, qui pénétrent toutes choses ? David n'étoit outré de la douleur de ses offenses, que lors qu'il consideroit, qu'il les avoit commises devant Dieu. Il sçavoit bien que tout l'univers étoit spectateur & témoin de ses fautes; mais l'œil de son Créateur étoit la cause de sa douleur & de son tourment : *Tibi soli peccavi* *Psalm. 50.*

Conséquences que nous devons tirer de la présence de Dieu, qu'un Chrétien ne peut ignorer.

*& malum coram te feci. Monsieur le Cardinal de Richelieu, Livre de la perfection du Chrétien, chapitre* 8.

Pratique de la présence de Dieu.

Il est impossible d'avoir la présence de Dieu imprimée bien avant dans l'esprit, sans concevoir une extrême horreur du peché. C'est pourquoi les Maîtres de la vie spirituelle conseillent aux ames qui veulent avoir un soin particulier de leur salut, de ne se distraire jamais d'une vûë si utile, & d'une considération si salutaire. On ne prétend pas les obliger à avoir toûjours actuellement & sensiblement cette présence devant les yeux : cette obligation pourroit causer beaucoup de scrupule, d'inquiétudes & de troubles. Il suffit de s'établir diverses fois le jour en cette divine présence, & de ne faire aucune action qui la puisse détruire; étant certain qu'elle est censée continüer jusqu'à ce qu'on la fasse cesser par une action qui lui soit contraire. Il vaut mieux travailler continuellement pour Dieu, par une destination générale, que de vivre dans une réflexion continuelle sur soi-même. Il vaut mieux aimer toûjours Dieu, que de considérer incessamment si on l'aime. En effet, il est impossible sans une grace fort extraordinaire, d'avoir toûjours Dieu présent sensiblement en l'esprit & en l'imagination, & qui s'attacheroit à cette génante pratique reculeroit plus qu'il n'avanceroit dans la perfection; parce qu'il perdroit mille occasions de bien faire pour être trop attentif aux moyens qu'il se proposeroit pour en acquerir le pouvoir. Aussi la présence de Dieu qui nous est recommandée par les Saints, n'est pas tant une présence d'esprit que de cœur, laquelle s'acquiert par divers actes, par lesquels nous nous consacrons si souvent à Dieu, que l'habitude nous en demeure. *Le même.*

Nous devons nous tenir en la présence de Dieu avec crainte & avec respect.

Je suis en la présence de Dieu, & Dieu est toûjours devant moi; je dois donc être aussi toûjours devant lui & dire continuellement avec le Prophéte; vive le Seigneur, en la présence duquel je suis. Avec quel respect, mais plûtôt avec quelle crainte, ne dois-je pas me tenir devant une telle majesté? comment oser faire devant Dieu ce que je n'oserois faire devant un homme? Dieu me regarde toûjours, ne dois-je pas le regarder dans toutes mes actions? n'en doit-il pas être la fin, comme il en est le principe? Il pense toûjours à moi; hélas! ingrat que je suis, je ne pense presque jamais à lui, Dieu est aussi attentif à moi, que s'il n'y avoit que moi au monde: & moi aveugle que je suis, je m'occuppe tout entier du monde, de moi-même, de mille bagatelles & je néglige autant mon Dieu que si je l'ignorois, ou si je n'en croyois point! Un homme qui connoît Dieu, qui est occupé de Dieu, compte pour rien tout ce qui n'est point de Dieu, & vit comme s'il n'y avoit que Dieu & lui au monde. *Le Pere Nepveu tome troisiéme de ses Réflexions Chrétiennes, pour le* 18 *jour de Septembre.*

Dieu nous est présent par son action, en concourant à toutes nos actions.

Dieu est present non-seulement par l'immensité de son être; mais de plus d'une maniére efficace. Il est avec moi pour m'aider, pour me soûtenir, pour agir, pour travailler avec moi: je ne puis rien sans lui; mais aussi je puis tout avec lui. Je ne puis pas former le moindre mouvement, concevoir le moindre désir, faire la moindre action, s'il ne prête son concours; mais il ne manque jamais de me le prêter, quand même je voudrois m'en servir pour l'offenser, quelle condescendance! en dois-je abuser? mais il s'accommode toûjours

à mes inclinations, il s'assujetit à ma volonté, n'est-il pas raisonnable que je m'assujettisse aussi à la sienne? Il concourt toûjours avec moi, n'est-il pas juste que j'agisse de concert avec lui? Non-seulement Dieu agit avec moi; mais il agit encore avec toutes les créatures pour moi. C'est pour moi qu'il éclaire avec le soleil; qu'il rafraichit avec l'air, qu'il échauffe avec le feu? ne serois-je donc pas injuste, si je ne me servois de ces créatures uniquement pour sa gloire? mais ne serois-je pas un ingrat si j'abusois des services qu'elles me rendent pour offenser celui, par l'ordre duquel elles me les rendent? *Le même.*

Nous sommes dans Dieu, & Dieu est dans nous.

Dieu est dans moi, & je suis dans lui: Il est plus intime à mon ame, que mon ame ne l'est à mon corps; mon ame peut être séparée de mon corps; mais mon ame ne peut être separée de Dieu; elle cesseroit d'être, si Dieu n'étoit pas dans elle; & si elle n'étoit pas dans Dieu. Il n'est pas besoin d'aller chercher Dieu bien loin, disoit Saint Paul aux Atheniens: *Nous sommes en lui, nous vivons en lui*, il est, & vit en nous... *Act.* 17.
Mais Dieu est encore d'une façon plus admirable dans l'ame des Saints. Il y est par l'impression de sa Majesté, par la communication de sa sainteté, par l'effusion de sa bonté, dans la multitude des graces dont il le comble. On peut dire à la plûpart des Chrêtiens, ce que saint Jean disoit aux Juifs: *Medius vestrum stetit quem vos nescitis.* Dieu est au milieu de vous, *Joan.* 1
& il semble que vous l'ignorez: car que pouvez-vous chercher ailleurs ayant en vous celui qui possede tous les biens. *Le même.*

Rien n'est plus capable de nous tenir dans le devoir que la présence de Dieu.

Heûreux le Chrétien, qui à chaque pas qu'il fait, & à chaque moment qu'il respire, retourne à Dieu, se fait une image toûjours présente de ses bien-faits? puisqu'il est certain qu'il n'y a rien qui nous retienne davantage dans le devoir, rien qui arrête plus efficacement nôtre inconstance, qui nous fait passer si aisément de la vertu au vice; rien enfin qui fixe plus heureusement nôtre volonté au bien, que la présence de Dieu: *Ubicumque fueris sine Deo, male eris, & male tibi erit, & ubicumque eris cum ipso, bene eris, & bene erit tibi.* (*Bernard. Serm. de miser. human.*) Au contraire sans la présence de Dieu il n'est pas possible que l'on ne tombe dans les plus grands déréglemens. Si les hommes négligent leurs principaux devoirs, & violent impunément les plus saintes Loix, s'ils s'abbandonnent sans scrupule & sans remords à toutes sortes de désordres; si au mépris de la vérité & de la sainteté de leur réligion, ils tombent dans l'Idolâtrie & dans l'Atheïsme, c'est qu'ils ont perdu Dieu de vûë; voici comme il s'en explique lui-même: *Aversi sunt filii Israël & fornicati sunt, per-* *Judic.* 8.
*cusseruntque cum Baal fœdus, ut esset illis in Deum, nec recordati sunt Domini Dei sui.* C'est qu'ils ne se sont pas souvenu de Dieu, & qu'ils l'ont effacé de leur mémoire. *Essais de Sermons pour le Carême, le Mardi de la troisiéme semaine.*

Nous nous éloignons de Dieu, & nous ne pensons point à lui, en même temps qu'il nous fait le plus de bien.

Il faudroit être bien insensible & bien aveugle pour ne pas sentir & pour ne pas voir la présence de Dieu qui est dans nous & qui nous comble de ses faveurs; puisque nous ne pouvons ni vivre ni agir sans lui: mais puisque nous ne sommes pas un seul moment sans recevoir des faveurs de sa bonté, nous ne devons pas vivre un seul moment, dit saint Augustin, sans l'avoir présent dans nôtre esprit, & sans l'en remercier; & cependant par une effroyable ingratitude, nous perdons à tous momens la vûë d'un Dieu bienfaisant; nous nous levons le matin, & nous ne pensons pas qu'il ait été avec

nous, pour nous conserver pendant la nuit; nous nous couchons le soir, sans le remercier des biens que nous avons reçu de sa liberalité durant toute la journée, & nous nous souvenons aussi peu de lui, que s'il n'étoit en nulle maniére nôtre bien-facteur; il nous est toûjours présent par ses soins, & par nôtre ingratitude nous nous en éloignons, & nous le perdons de vûë. Hélas! qu'il y a de Chrétiens, qui s'éloignent par leurs crimes de ce Pere de miséricorde, en même temps qu'il s'approche d'eux: mais quoi que fassent ces ingrats ils n'éviteront pas sa présence, & s'ils ne veulent pas l'avoir présent comme Pere, ils l'auront présent comme Juge. *Le même.*

Comme nous pouvons être présens à Dieu & absens de Dieu tout à la fois.

C'est ce mystére de présence & d'absence, d'union & d'éloignement que saint Augustin ne pouvoit comprendre; je suis avec vous, disoit-il à Dieu, & je suis en même-tems hors de vous; avec vous par la nécessité de mon être, hors de vous par l'inapplication de mon esprit; avec vous par la dépendance de ma nature, hors de vous par l'éloignement de ma volonté. Vous êtes audessus de moi, & je ne vous adore pas, vous êtes audessous de moi, & je ne vous vois pas, vous êtes autour de moi, & je ne m'en apperçois pas, vous êtes au dedans de moi, & je ne vous sens pas. Le péché forme un chaos, qui met une distance infinie, entre Dieu & le pécheur. Distance, reprend saint Augustin, non pas de lieu, mais d'esprit: *Non loco, sed mente.* Distance non pas d'esprit, mais de mœurs: *Non spatiis, sed moribus.* Distance non pas de corps; mais de cœur: *Non corpore sed corde.* Quand le pécheur fait réflexion que Dieu le voit & qu'il l'écoûte, quand il se represente qu'il est sans cesse sous les yeux de ce juste Juge qui penétre tout, & à qui rien n'échappe, quand dis-je, un pécheur s'occuppe de cette réflexion, il tremble, il frémit, ou du moins il sent un combat intérieur de deux différentes pensées: Je vais commettre ce peché; mais Dieu me voit, je vais faire cette injustice; mais quoique je fasse, Dieu le sçaura; dans cette irrésolution, Dieu parle au cœur, & la conscience parle pour Dieu; mais d'où vient que le pécheur ne tire pas toûjours la conséquence qu'il devroit tirer? D'où vient qu'il préfere sa passion à son devoir? c'est qu'il s'est éloigné de Dieu, & au lieu de penser que Dieu le voit, il se persuade qu'il ne le voit pas. *L'Autheur des Actions Chrétiennes, Tome 1. Discours sur le péché.*

La présence de Dieu déplait aux impies, & elle console les justes. *Jerem. 23.*

Soit juste, soit pécheur, qui pourroit se dérober aux yeux de celui, qui seul peut dire avec autant de vérité que de grandeur; je remplis le Ciel & la terre: *Cœlum & terram ego impleo.* Nulle créature ne lui est cachée, assûre saint Paul, tout est ouvert à ses yeux, semblable aux entrailles d'une victime qu'on vient d'égorger, & qui palpite encore sous la main du Sacrificateur. Comme si ce grand Dieu n'étoit que pied, il se trouve par tout, comme s'il n'étoit qu'œïl, il voit tout; comme s'il n'étoit que main, il fait tout; témoin actif, témoin toûjours présent; c'est ce qui déplait aux impies, qui ne peuvent souffrir, un témoin de leurs crimes si éclairé, un censeur si rigide, & un Juge si sevére; mais c'est ce qui console le juste. Il sçait que Dieu préside à toutes ses démarches de peur qu'il ne tombe, qu'il considére toutes ses actions pour les recompenser, qu'il connoît toutes ses voyes dans le dessein de les rendre saintes. Eclairé par ses lumiéres, soutenu par sa grace, animé par sa felicité. Le juste éprouve que Dieu diversifie sa

préſence, ſelon que lui diverſifie ſon amour. *Le même, Tome 3. Diſcours ſur les Avantages de la vie Réligieuſe.*

Que vous trouveriez de facilité à remplir tous vos devoirs, ſi vous pouviez vous accoûtumer à avoir, ou toûjours, ou ſouvent Dieu préſent devant les yeux. C'eſt la grande loüange d'Hénoc, dont la ſainteté a étéſi parfaite, qu'il eſt le ſeul entre tous les hommes avec Elie que Dieu ait jugé digne de ne point mourir. Il a marché avec Dieu; c'eſt-à-dire, il a eu Dieu préſent dans toutes ſes actions; Dieu dit à Abraham, *marchez en ma préſence, & ſoyez parfait.* Il lui marquoit par ces paroles, qu'il n'y avoit rien de plus propre pour le ſanctifier, & pour ſe rendre parfait. Job nous dit qu'il ſe conduiſoit dans toutes ſes actions, comme un homme à qui Dieu a fait la grace de ſe pénétrer de ſa crainte. David étoit exact *à avoir toûjours le Seigneur préſent.* Il étoit à ſa droite, & c'eſt ce qui faiſoit qu'il *n'étoit point ébranlé.* Un Prophéte nous dit, *ô homme! je vous dirai ce qui eſt utile, & ce que le Seigneur demande de vous.* Le Prophéte continuë, il demande de vous, *que vous marchiez en ſa préſence, avec une vigilance pleine de reſpect.* Heureux celui qui a ſon Dieu continuellement préſent. Il ne s'égare point parce que Dieu le conduit; il aime ſes devoirs, parce qu'il aime celui qui les lui preſcrit; il ſouffre avec patience, parce que ſon Dieu le conſole; s'il tombe, il ſe reléve auſſi-tôt, parce que Dieu le redreſſe; il ne déſire rien, parce qu'il poſſéde ſon Dieu, & Dieu eſt ſon tout; il mépriſe les choſes du monde, parce qu'il ne perd point de vûë un bonheur qui eſt au-deſſus de tout ce qu'il y a de plus éclatant dans le monde; il mérite continuellement, parce que toutes ſes actions ſont autant de ſacrifices qu'il offre à ſon Dieu. Efforçons-nous donc d'avoir Dieu continuellement préſent: cette ſainte pratique nous ſera d'un merveilleux ſecours pour remplir nos devoirs, & pour avancer dans la perfection de nôtre état, *Monſieur Lambert, Diſcours vingt-quatriéme, de la Perfection de la vie Eccleſiaſtique.*

La préſence de Dieu nous fait remplir tous nos devoirs. *Geneſ. 5. Geneſ. 17. Job. 9. Pſalm. 15. Mich. 6.*

L'Ecriture nous exhorte ſouvent de chercher Dieu avec ſoin, & avec ferveur. Car encore qu'il ne ſoit pas loin de chacun de nous, comme dit Saint Paul, & que nous ayons de lui, & la vie & le mouvement, & l'être, nous ſommes pourtant loin de lui, & ſi nous ne faiſons nos efforts pour le trouver, nous nous trouverons ainſi que l'enfant prodigue, dans une terre étrangére, dénuez de tout, bannis de nôtre patrie, & de la préſence de nôtre Pere. Mais comment peut-on accorder deux choſes qui paroiſſent ſi contraires? Comment ſommes-nous ſi loin de celui qui eſt ſi proche de nous? Dieu eſt préſent à chacun de nous, parce qu'il a toûjours les yeux attachez ſur nous, & que rien ne ſe dérobe à ſa connoiſſance; il penſe continuellement à nous; il nous ſoûtient avec ſon bras tout puiſſant, & il nous porte dans ſon ſein; mais nous au contraire nous ſommes éloignez de lui; Car non-ſeulement nous ne le voyons point; mais nous ne pouvons pas même le voir; parce que, ſelon ſaint Paul, la lumiére qui l'environnne, & où il fait ſa demeure, eſt inacceſſible; d'ailleurs nous ne ſçaurions de nous-mêmes penſer à lui, bien loin de pouvoir approcher de lui, & nous unir avec lui par les liens d'un ſaint amour, s'il ne nous prévient, & ne nous attire à lui par ſa grace. Mais ſi nous ſommes ſi éloignez de Dieu, ce n'eſt pas ſeulement à cauſe qu'on ne le peut voir en cette vie, & qu'il eſt toûjours difficile à *1. ad Tim. 6.*

Il n'arrive que trop ſouvent, que quoique Dieu nous ſoit intimement préſent, nous ſommes éloignez de lui de penſées & de déſirs.

un homme mortel de s'unir étroitement de pensée & d'affection à un objet invisible ; c'est encore parce qu'occupez & comme accablez du soin des affaires temporelles, nous oublions Dieu, & qu'ayant perdu l'esprit de recüeillement, & de devotion, c'est une peine pour nous de penser à Dieu, & de s'occuper de sa présence. *Le Cardinal Bellarmin dans l'Opuscule*, de Ascensione mentis in Deum, *de la traduction du Pere Brignon.*

La persée de la présence de Dieu est capable de bannir tous les pechez du monde.

C'est la pensée d'un Payen, qu'on banniroit la plus grande partie des péchez, s'il y avoit un témoin de mérite & de distinction en présence de ceux qui sont sur le point de commettre un crime de quelque nature que ce soit: *Maxima pars peccatorum tollitur si peccatoris testis assistat.* Mais saint Jerôme enchérissant sur cette pensée, ajoûte que le vif & fréquent souvenir d'un Dieu qui nous voit, & qui nous est toûjours présent, est capable de bannir tous les vices du monde : *Memoria Dei cuncta excludit flagitia.* De sorte que comme la vision béatifique dans le Ciel met les bienheureux dans une impossibilité absoluë de peché ; il est de même moralement impossible qu'un Chrétien, qui par des vûës certaines quoiqu'obscures de la foi, regarde Dieu comme témoin de sa vie & de toutes ses actions, se porte à quelque action criminelle. En quelque assemblée qu'il se rencontre, quelque tentation qui arrive, quelque mauvais exemple qu'il voye, quelque discours scandaleux qu'il entende, lorsqu'il considére qu'un Dieu est présent, & qu'il regarde chacun en particulier, comme dit saint Augustin, avec la même application que s'il n'y avoit que lui au monde : s'abîmant heureusement, pour ainsi dire, dans ces regards de Dieu, ne pensant qu'à lui, s'occupant l'esprit de cette divine presence, & n'étant que de corps dans les assemblées qui pourroient le solliciter au crime, il demeure toûjours dans les sentimens d'une crainte amoureuse, qui l'empêchent de rien faire qui puisse offenser Dieu. *Le Pere Texier, dans la Dominicale, troisiéme Dimanche de l'Avent.*

Dieu est dans nous par une présence d'opération.

*Act.* 17.

Dieu est présent à toutes les créatures, parce qu'il agit continuellement en elles ; & ainsi il est attaché à tous les hommes non-seulement par l'immensité necessaire de son Etre ; mais encore par ses opérations : *Non longe est ab unoquoque nostrum, in ipso enim vivimus, movemur & sumus.* Non, ne vous imaginez pas, pécheurs, que le Dieu que vous offensez, soit fort éloigné de vous ; nous sommes, nous vivons, & nous nous remüons en lui, dit l'Apôtre saint Paul : d'où il semble tirer une conséquence de la présence de Dieu en nous, par les bienfaits dont il nous comble. Car il veut dire à mon avis, premiérement, que Dieu en qualité de cause efficiente doit être intimement présent à ses effets ; parce qu'il les fait d'une maniére excellente, qui est propre de Dieu ; ou bien encore il veut dire qu'il est le souverain de tous les êtres, qu'ils ne pourroient pas subsister un moment s'il ne les soûtenoit, non-seulement par son action ; mais par sa présence même, comme sur une base générale, & solide. Vérité consolante, Chrétiens, & qui nous devroit obliger à une éternelle reconnoissance, & nous faire dire avec saint Augustin : *Omni momento me obligas Domine.* Vous m'obligez, Seigneur, à tous les momens de ma vie. Et ainsi comme il n'est point d'heure en laquelle je ne reçoive de vos bien-faits, aussi ne dois-je passer aucun moment que je ne vous aime, & que je ne m'efforce de vous servir. *Monsieur Biroat, dans un tome séparé*

*ſéparé, qui contient des Sermons ſur quelques Dimanches de l'année, Sermon pour le troiſiéme Dimanche de l'Avent.*

Dieu coopére à toutes nos actions lors même que nous agiſſons contre lui; il eſt dans nos yeux non-ſeulement pour les conſerver; mais pour agir avec ces yeux, je ne dirai pas pour verſer des larmes de pénitence; mais hélas! il nous donne ſon concours, pour des regards criminels; il eſt dans nos cœurs, non-ſeulement pour les ſoûtenir, mais pour coopérer à tous leurs déſirs; je ne dirai pas les plus ſaints, mais encore les plus impies. N'eſt-ce pas l'injuſtice la plus grande qu'un homme puiſſe commettre contre Dieu, qu'il contraigne la bonté & la condeſcendance de Dieu à ſervir à ſa malice: *Servire me feciſtis in peccatis veſtris.* Ce n'eſt pas aſſez, qu'il ſe ſerve de ſa main contre lui, & qu'il faſſe combattre Dieu contre Dieu même. S'il y avoit quelque moment dans nos vies où il ſuſpendît ſes bien-faits, nous le pourrions prendre pour nos crimes avec moins d'ingratitude; s'il y avoit quelque opération, ou de nos cœurs, ou de nos mains, ou de nos langues, dont nous puiſſions diſpoſer, nous les pourrions employer contre lui, avec moins d'injuſtice; mais hélas! en quel lieu porter nos coups, où il ne ſoit pas par ſes bienfaits! Quel temps pouvons-nous prendre dans nos vies, où il ne les conſerve; & quelle action pouvons-nous faire, où il n'agiſſe avec nous? *Le même.*

La penſée de cette préſence d'opération nous doit donner de la crainte & de l'horreur du péché.

*Iſaie 43.*

La honte d'être vû eſt un frein que la nature a donné à nos crimes; & il n'eſt rien que le pécheur apprehende plus que la lumiére & les témoins; la ſolitude & la nuit ſont des occaſions favorables à ſes mauvais deſſeins. Ce qui a fait dire à ſaint Ambroiſe: *Erubeſcit teſtimonium erroris, qui non erubeſcit errorem.* Celui qui n'a pas honte de ſon crime, a honte en la préſence de ceux qui le connoiſſent! C'eſt de ce ſentiment naturel que procede cette maxime ſi commune à tous les pécheurs. Perſonne n'en ſçaura rien, faiſons ceci ou cela hardiment: *Nemo nos videt.* Abominable maxime! mais qui ne peut ſubſiſter dans nôtre Chriſtianiſme, où nous adorons un Dieu, qui, comme dit ſaint Auguſtin, eſt tout yeux, & qui a encore ſes yeux attachez ſur nous. Que ſi la vûë d'un homme ſeulement, peut arrêter l'exécution d'une lâcheté, ſi les yeux d'un pere, d'un maître, d'un Souverain, arrêtent les libertez d'un enfant, d'un ſerviteur, d'un ſujet; que doivent faire les yeux de Dieu? quel pouvoir auront-ils ſur une ame, qui verra des yeux de la foi, un Dieu attentif & appliqué à conſidérer toutes ſes démarches; ce ſeul témoin ne lui doit-il pas être plus conſidérable que les yeux de tout l'univers, & ne nous eſt-il pas plus important d'être bien dans ſon eſprit que dans l'eſtime de tous les hommes. Dieu ſeul eſt un grand témoin à l'homme, & vous devez plus appréhender de rien faire qui choque ſes yeux, que de le faire à la vûë de tous les peuples. Ajoûtez que Dieu connoît les plus honteuſes differences de nos crimes. Quand nous péchons devant les hommes, ils ne voyent que l'extérieur du péché; ce qu'il y a de plus noir & de plus lâche eſt caché dans le cœur: mais vous, Seigneur, dit le Prophéte, vous pénétrez juſqu'aux plus ſecrettes intentions de nos crimes, parce que vos yeux ne ſont pas ſeulement autour de nous, mais ils ſont au dedans de nôtre cœur; ils veillent ſur toutes nos actions, nos penſées, nos déſirs, avec une éternelle application, avec une lumiére infatigable. *Le même.*

Combien nous devons apprehender d'avoir Dieu pour témoin de nos crimes.

*Daniel 13.*

L'usage & la pratique de la présence de Dieu.

Je souhaiterois à la vérité de pouvoir persuader à tout le monde, l'usage de la présence de Dieu, à l'exemple de tant de Saints, & encore de tant de bonnes ames, qui ne perdent jamais de vûë ce Dieu qui réside dans leur cœur: non pas que par un effort d'imagination il faille s'attacher continuellement à cette pensée; il suffit de jetter les yeux de temps en temps au dedans de nous-mêmes pour y voir cet objet, & par des Actes de foi réïterez, faire comme un jour éternel dans nos pensées, au moins dans les occasions pressantes du péché. Rappellons ces lumiéres à la premiére tentation qui sollicitera nôtre courage. Souvenons-nous que nous avons un Dieu présent, & que ce Dieu nous regarde. Ouvrons les yeux de la foi, & envisageons le témoin & le Juge de toutes nos actions & de toutes nos pensées: pensons que Dieu est non-seulement présent dans le lieu où nous sommes; mais encore qu'il est au milieu de nous-mêmes par son immensité; respectons donc sa présence & ne commettons pas à sa vûë, une action que nous n'oserions pas commettre devant tout autre témoin. Ah grand Dieu! si je ne puis douter de cette vérité, je veux désormais faire toutes mes actions dans cette vûë, & dans le désir de vous plaire. C'est assez que je vous aye pour témoin, pour m'obliger à vivre en véritable Chrétien, & à éviter toutes les occasions de vous déplaire. Imprimez mon Dieu, ce sentiment bien avant dans mon cœur, afin, que ni le démon ni les passions, ni les charmes des créatures, qui ne sont que vos images, ne le débauchent point de la fidélité qu'il vous doit. *Le même.*

Ce qui a fait commettre tant de crimes dans l'antiquité payenne, est la pensée que Dieu ne les voyoit pas.

Les yeux de Dieu sont insupportables à un pécheur déclaré & aveuglé par ses passions criminelles: il souhaiteroit le malheureux que la Divinité, dont il ne peut étouffer la créance, fût aveugle pour ne point voir des actions qu'il tâche d'ensevelir dans des ténébres éternelles. Il veut quelquefois douter si Dieu a la connoissance de ses crimes, & tâche par une impieté sacrilége de les dérober à sa vûë, en disant, comme ont crû quelques anciens profanes, qu'il ne se mêloit point des affaires de ce monde, ou qu'au moins il n'avoit garde de soüiller la pureté de ses yeux par la vûë de tant d'objets qui lui sont abominables. Maxime impie, & qui ne peut être suggerée que par le démon pour leur ôter la présence de Dieu, qui arrêteroit le cours de leurs crimes. Voyez, je vous prie, de quels artifices il s'est servi pour cela. Quand ces payens ont reconnu un Dieu, par la lumiére de leur raison, qu'il n'a pû éteindre jusqu'à ce point que d'ignorer une vérité que toutes créatures publient, il leur a persuadé que ce Dieu étoit aveugle, afin de leur ôter toute crainte de l'offenser, & ceux qui par un aveuglement grossier, ont mis des Dieux par tout dans l'air, sur la terre, dans les arbres, dans les forêts, & même dans tous les endroits de leurs maisons, nous ne voyons point qu'ils ayent placé aucune Divinité dans le cœur de l'homme, de crainte d'y avoir un témoin & un Censeur éternel de leurs mauvaises actions; & un saint Pere a fait cette belle réflexion qu'entre les payens, les uns ont adoré le Soleil, & les autres la lune, afin de trouver dans ce partage du jour & de la nuit, un temps libre, où ils n'eussent point de témoin de leurs crimes. Et un Orateur Chrétien, c'est Minutius Felix, remarque qu'une des choses que les Payens trouvoient à redire dans la Religion Chrétienne, étoit que le Dieu qu'on y adore étoit trop curieux, vouloit tout sçavoir, & entrer en connoissance de tout: *Nolunt Deum tam curiosum & in actus humanos nimium inquirentem.* Le même.

*Minutius Felix in Octavio.*

Nous vivons,& nous sommes dans le sein de Dieu , comme dit l'Apôtre, & nous ne pensons presque jamais à Dieu. Nous sommes au milieu de ses grandeurs, de ses bontez, & de ses richesses, & nous ne nous occupons l'esprit que de bagatelles ? Quel aveuglement ! quelles ténébres ! d'un sommeil nous tombons dans un autre , nôtre ame n'étant guére plus éveillée le jour que la nuit, nos sens intérieurs étant assoupis le jour, comme les extérieurs le sont durant la nuit. Nous sommes comme un aveugle qui dort ; il est en cet état dans un double aveuglement, le sommeil lui en donne un second ; quand il est éveillé il ne voit point la lumiere du jour, ni la beauté du monde, ni la diversité des créatures qui lui sont présentes ; il marche au milieu du monde, & n'en voit point les differens objets ; mais quand il dort son aveuglement croît, parce qu'il a deux principes, dont un seul suffiroit pour ne pas discerner ce qui est devant ses yeux. Ainsi quand nous dormons, nous sommes dans un profond oubli de Dieu : mais ce qui est déplorable, nous continüons cet oubli à nôtre réveil, par le peu d'application à Dieu, toute nôtre ame étant occupée d'objets frivoles. *Auteur anonyme.*

C'est grand aveuglement de ne penser point à Dieu qui nous est toûjours présent.

Qui ne sçait que Dieu est par tout, & qu'il remplit tout par son immensité ; puis qu'il dit lui même par son Prophéte, je remplis le Ciel & la terre : *Numquid non cœlum & terram impleo* ? Ce qui fait dire au saint Roy David où irai-je, Seigneur, pour m'éloigner de vôtre esprit, & où m'enfuirai-je pour ne point paroître devant vous ? si je monte au Ciel vous y êtes, si je descends dans l'Enfer, je vous y trouve ; si je prend des aîles, & m'envole au delà des mers, vous m'y conduisez vous-même, & il est au fond de nôtre cœur, lors même que nous le croyons bien loin de nous. Seigneur, disoit saint Augustin, vous étiez au dedans de moy, & moy j'étois hors de moy-même, vous cherchant parmi les créatures ; vous étiez avec moy, mais moy je n'étois pas avec vous : *Ecce intus eras, & ego foris, & ego te quærebam ; mecum eras, & tecum non eram. Autre Autheur anonyme.*

Dieu étant dans nous mêmes, pourquoy l'aller chercher bien loin hors de nous.

Tous les Saints ont été comme ces animaux mysterieux dont parle le Prophéte Ezéchiel, tout couverts d'yeux qui ne se fermoient jamais, & qui regardoient Dieu présent par tout, en tous lieux, & en tous les états où ils se trouvoient, & par-là ils se conservoient dans l'innocence, & étoient bien éloignez d'offenser cette divine Majesté qui leur étoit intimement présente. Tout au contraire, la licence effrénée, & le débordement des vices du pécheur, dit l'Ecriture, vient de ce qu'il est si aveugle, qu'encore que Dieu soit par tout, l'accompagne par tout, & le regarde continuellement, il l'a néanmoins perdu de vûë : *Non est Deus in conspectu ejus.* Il n'a point Dieu devant les yeux, & comme s'exprime l'Ecriture, il ne marche point en sa présence, c'est ponrquoy : *inquinatæ sunt viæ illius.* Ses voyes, c'est-à-dire, sa vie est soüillée de toutes sortes de crimes. Ah ! voila la cause de tous ses désordres, ne demandez point pourquoy ses pensées, ses desirs, ses actions sont si abominables : *Non est Deus in conspectu ejus.* N'en cherchez point d'autre raison, il ne fait jamais réflexion que Dieu le voit ; voila, ajoûte le Prophete Ezéchiel, la grande iniquité d'Israël ; voila la source de tous ses déréglemens, & le principe de tous ses vices ; il vit dans un oubli continuel de la présence de son Dieu, ensorte qu'à en juger par ses actions, on peut dire qu'il ne le

La cause de tous les désordres vient de ce qu'on ne pense point que Dieu est présent, au lieu que cette présence est la cause qu'on vit saintement. *Psalm.* 10.

connoît plus, ou qu'il l'a entierement oublié, parce que dire ou croire que Dieu ne le voit pas, c'est dire ou croire qu'il n'est pas Dieu : *Iniquitas domus Israël magna est nimis ; dixerunt enim, Dominus non videt. Le P. Texier dans sa Dominicale, Sermon pour le troisiéme Dimanche de l'Avent*

*Ezech. 9.*

La présence de Dieu est un moyé sûr pour devenir parfait.

La présence de Dieu étant le remede souverain & universel que les saints Peres nous donnent pour vaincre toutes les tentations du démon, & toutes les répugnances que nous sentons dans la pratique des vertus chrêtiennes, est d'ailleurs un puissant motif pour nous porter à n'avoir que des vûës saintes, & des intentions pures dans toutes nos actions ; il est évident que c'est un moyen facile & court pour acquérir la perfection ; un moyen qui renferme en soy la force & l'efficace de tous les autres ; un moyen sûr & immanquable, & qui peut suppléer à tous les preceptes & à toutes les régles qu'on pourroit nous presenter pour la conduite de nôtre vie ; aussi est-ce le seul que Dieu donna lui-même à Abraham : *Ambula coram me & esto perfectus.* Marchez en ma présence & soyez parfait. Il dit soyez, & non pas vous serez, afin de mieux faire voir l'infaillibilité du succez : car c'est une chose si assûrée, qu'en vous proposant toûjours Dieu devant les yeux, vous deviendrez saint & parfait ; que dès l'heure que vous appliquez toute vôtre attention à sa présence, vous pouvez faire état que vous l'êtes : car de même que les Astres empruntent toute leur lumiere & toute leur vertu du Soleil, & ne lui sont pas plûtôt présens, qu'ils en sont éclairez : de même les justes, qui sont comme des Astres dans l'Eglise de Dieu, tirent de la présence de Dieu, & de l'élevation continuelle de leur cœur à lui, toute la lumiere dont ils brillent au dedans à ses yeux, & au dehors à ceux des hommes, & la vertu qui leur est nécessaire pour se rendre utile au bien général de tout le monde. *Rodriguez première Partie, sixiéme Traité, Chapitre prémier.*

*Genes. 15.*

Sur l'immensité de Dieu, à laquelle nous sommes présens.

Quelques-uns pour se rendre la consideration de l'immensité de Dieu plus facile, se répresentent tout le monde rempli de Dieu, comme il l'est, & eux au milieu de cette mer infinie de l'immensité divine, comme une éponge qui seroit au milieu de la mer. Cette comparaison paroît assez juste, & proportionnée à l'esprit humain ; mais au fond, il s'en faut bien qu'elle explique ce que nous voulons dire par la présence de Dieu : car cette éponge au milieu de la mer, si elle s'éleve en haut, elle en trouve la surface, si elle descend en bas, elle en trouve le fond ; & si elle est portée de côté ou d'autre, elle en rencontre les bords : mais en Dieu il n'y a rien de tout cela ; il n'y a ni fin, ni bornes en lui, parce qu'il est immense & infini. De plus comme l'éponge est un corps, l'eau qui est aussi un corps ne peut jamais la pénétrer toute, en toutes ses parties ; mais quant à nous, nous sommes en tout & par tout pénetrez entierement de Dieu. Cette comparaison cependant, & d'autres semblables, quoy qu'elles soient foibles, ne laissent pas de nous aider à concevoir en quelque sorte l'immensité infinie de Dieu, & de quelle maniere il est intimement présent en nous & en toutes choses ; & c'est pour ce sujet que saint Augustin s'en sert en plus d'un endroit. Il faut au reste se souvenir que pour se mettre en la présence de Dieu, il n'est pas nécessaire de se le représenter à nôtre côté, ou en tel & tel endroit déterminé ; ni de se l'imaginer sous telle & telle forme. Il suffit de former simplement un acte de foy là

dessus, en présupposant qu'il est effectivement present, puisque la foy & la raison nous le disent, sans vouloir d'ailleurs approfondir davantage comment cela se fait. C'est ainsi que le pratiquoit Moyse, qui au rapport de saint Paul considera Dieu, tout invisible qu'il est, & l'eut toûjours présent dans l'esprit comme s'il l'eût vû. *Le même.*

Sur le même sujet de l'immensité de Dieu.

Il faut avoüer qu'il n'y a dans le monde qu'une Divinité, mais sa grandeur est telle, que le monde même est trop petit pour la contenir dans ses bornes: car de quelque côté que nous la regardions, elle s'étend à l'infini, de maniere que Dieu se rencontre en tous lieux, sans division, sans parties, avec tout ce qu'il a de majesté, de puissance & de gloire. Il est grand, dit le Prophete, & sa grandeur n'a ni fin ni mesure. En effet, si Dieu n'avoit cette immensité, il s'ensuivroit que pour le moins on se pourroit figurer quelque créature hors de la présence de Dieu même, où il ne pourroit atteindre s'il ne changeoit de place: tout ainsi que le monde pourroit changer de situation, & passer toûjours plus avant dans ces espaces que nous nous imaginons au dessus du Ciel; ou l'on croiroit peut-être qu'il seroit compris dans le monde, comme l'ame est comprise dans le corps, sans avoir plus d'étenduë. Ce seroit sans doute une chose indigne de Dieu, ou qu'il fût resserré à l'étroit dans l'enceinte de ses créatures, ou qu'il y eût rien au-delà qui ne fût point soûtenu de sa main. Dieu donc est infiniment grand comme il est infini en toute autre perfection; de sorte qu'on ne se peut imaginer aucun lieu dans l'univers, ni hors l'univers, où il ne soit présent. Je dis hors de l'univers; car puis qu'il devance infiniment par son éternité toutes nos années, & quil n'y a moment si reculé dans la pensée des hommes, que Dieu n'ait été ce qu'il est, pourquoi ne s'étendroit-il pas de la même maniére au-dessus des Cieux, en sorte qu'il n'y ait lieu imaginable, quelque éloigné qu'il puisse être de nous, où il ne soit aussi puissant, & aussi glorieux qu'il est au milieu de ses Anges. Outre que Dieu n'est pas limité dans sa puissance pour agir & pour produire de nouveaux mondes, s'il en avoit formé le dessein, sans être obligé de s'ouvrir un passage, ou d'emprunter le secours de sa créature, afin de porter son action où il auroit voulu. *Le Pere Maucorps, Discours second de l'immensité de Dieu sur le dessein de Lessius.*

La douceur qu'il y a d'être en la présence de Dieu.

Qu'il est doux d'avoir continuellement à ses côtez le plus fidéle, le plus tendre & le plus puissant de tous les amis! Rien n'est plus capable d'adoucir nos peines; rien ne nous anime davantage dans nos entreprises; rien ne nous donne plus de confiance contre nos ennemis; rien ne nous rend la joye plus délicieuse, que lors que nous la goûtons avec lui. Or il est impossible que les meilleurs amis parmi les hommes soient continuellement ensemble: Dieu seul est toûjours présent à ses amis; il est toûjours auprès de nous, il nous environne de tous côtez, il pénétre le fond de nos ames. Mais après tout, il n'est présent de cette présence si avantageuse, qu'à ceux qui pensent sans cesse à lui. Nous lisons dans la vie de plusieurs Saints, & entre autres de saint Bernard, que ce grand Saint s'étoit bâti dans son cœur, une retraite, où à tout moment, au milieu même des négotiations les plus importantes, & les plus épineuses, il s'entretenoit avec Dieu, lui demandant conseil, & lui présentant ses hommages. Qui nous empêche d'imiter son exemple, &

lorsque nous sommes en compagnie, ou en affaires, d'avoir soin de jetter de temps en temps les yeux sur celui qui habite au fond de nôtre cœur, & de penser qu'étant en sa présence, nous devons prendre garde de rien faire qu'il puisse désaprouver & condamner. *Autheur anonyme.*

C'est une maniére de présence de Dieu familiére aux Saints de le réconnoitre dans ses ouvrages.

Comme toutes les créatures sont les ouvrages de Dieu, & portent quelques traits de ses perfections; les ames saintes qui cherchent Dieu le trouvent, & le reconnoissent dans tous les êtres comme dans ses images; elles ne voyent rien, elles n'entendent rien, il n'arrive rien, qu'elles ne se sentent portées à le loüer, à l'admirer, & à l'adorer sans cesse. C'est ainsi que les Saints marchoient continuellement en la présence de Dieu, & quelques-uns ont étendu cette pratique jusqu'à la vie & aux actions du Sauveur du monde, dont tout ce qu'ils voyoient leur rappelloit le souvenir: comme nous lisons encore de saint Bernard, que tandis qu'il étoit dans la solitude, les bois & les campagnes lui parloient à toute-heure de la Passion du Fils de Dieu. Toutes les Montagnes étoient pour lui des Calvaires, tous les arbres des Croix, & tous les buissons lui rappelloient le souvenir des épines, dont le Sauveur a été couronné. C'est même une méthode qu'enseignent les maîtres de la vie contemplative, de s'élever par les créatures à l'amour du Créateur, & il s'est trouvé des ames, si accoûtumées à ce saint exercice, qu'un brin d'herbe, & une feüille d'arbre, suffisoit pour les faire souvenir de la grandeur & de la puissance de Dieu. *Le même.*

Sur l'immensité & la présence de Dieu dans tous les êtres.

Dieu est présent à toutes les créatures par l'immensité de son essence, il est dans le Ciel & dans la terre, il est dans le plus haut des Cieux, & dans les abîmes de la terre les plus profonds: mais sçachez qu'il n'y est pas seulement par une présence morale, & comme un Prince qui est présent dans son Royaume, par son authorité, par ses Loix, par ses Ministres; mais qu'il y est réellement lui-même par son essence, & qu'il est le même par tout: par tout également grand, également heureux, également saint, également Dieu. Oüi Dieu est en moi, & dans toutes les parties de mon être, & dans toutes les parties de chaque être, il n'y en a pas une que Dieu ne remplisse. Allez par tout le monde, montez le plus haut que vous pourrez, descendez si vous le pouvez jusqu'au centre de la terre, pénetrez dans tous les coins les plus cachez & les plus reculez; faites la dissection des corps les plus grands & les plus petits; vous verrez que Dieu est par tout, vous trouverez que tout est rempli de Dieu. *Le Pere le Valois tome 4. de ses œuvres spirituelles, où il parle de l'immensité de Dieu.*

Quoique Dieu soit avec nous, nous ne sommes pas avec Dieu, de la maniére que nous le devons être.

Si Dieu est avec nous, sommes-nous reciproquement avec Dieu, & cette presence est-elle de part & d'autre? je ne demande pas si nous sommes avec Dieu de la maniére qu'y sont les êtres inanimez: je demande si nous sommes avec Dieu de la maniére qu'y doivent être des créatures raisonnables, par l'attention perpétuelle & volontaire de nos esprits & de nos cœurs à sa divine présence? Hélas! il est par tout, & nous ne le trouvons presque nulle part: il est auprés de nous, & nous sommes bien loin de lui; il veut demeurer avec nous, & nous ne voulons pas demeurer avec lui. Nous regardons l'exercice de sa présence, comme un exercice fatiguant & ennuyeux; quelquefois même comme un exercice impossible ou qui n'est pro-

pre qu'aux personnes d'une éminente sainteté, à laquelle nous n'avons pas le courage d'aspirer. *Le même dans la premiére exhortation sur la présence de Dieu.*

Dieu ne nous a pas seulement donné en général un esprit capable de penser; il nous a encore donné en particulier la raison, par où nous pouvons nous élever de la pensée des choses visibles à la pensée de celles que nous ne voyons pas, lors qu'elles ont quelque rapport ensemble. Tout ce que nous voyons, tout ce que nous entendons, tous les objets qui frappent nos sens, sont des êtres créez, lesquels ont un rapport nécessaire, un rapport essentiel avec leur Créateur: *Quis ignorat quod omnia hæc manus Domini fecerit?* Ce sont les ouvrages de ses mains; ce sont des miroirs où il nous représente lui-même ses divines perfections; ce sont les vestiges & les images de sa Divinité; ce sont comme autant de Prédicateurs, qui nous parlent de sa sagesse, de sa puissance, de sa miséricorde, & qui nous en parlent incessamment, qui nous en parlent par tout, qui nous en parlent d'une voix toûjours égale, qui nous en parlent dans une langue universelle & intelligible à tout le monde: *Non sunt loquelæ, neque sermones quorum non audiantur voces eorum.* Comment pouvons-nous donc ne pas penser tres-souvent à celui que tout l'univers nous fait connoître, & dont tout l'univers nous entretient? *Le même.*

Nous devons nous élever en Dieu par la vûë de toutes les créatures; c'est une excellente maniére de présence de Dieu. *Job c. 12.* *Psalm. 18.*

Ah! que j'aurois bien lieu de dire à la plûpart des Chrêtiens, ce que saint Jean disoit en parlant aux Juifs: *Medius vestrum stetit quem vos nescitis.* Vôtre Dieu est au milieu de vous, il est dans vous, mais vous ne le connoissez pas; car si vous le connoissiez, si vous aviez l'idée même la plus simple de sa suprême majesté, de son infinie bonté, de ses innombrables perfections, il occuperoit seul toutes vos pensées; il raviroit, il absorberoit tellement vos esprits, que tout autre objet disparoitroit à vos yeux: mais encore une fois, nous ne le connoissons pas, & nous ne nous connoissons pas nous-mêmes: nous ne sçavons pas à quoy nous engage, ni la qualité d'hommes raisonnables, ni le caractere de Chrêtiens. *Le même.*

Nous ne connoissons pas Dieu qui est au milieu de nous.

Je prétends que la présence de Dieu contienne éminemment tous les moyens qui peuvent nous conduire à la perfection: qu'elle éclaire, & qu'elle anime; qu'elle encourage, & qu'elle soûtient; qu'elle console, qu'elle compose l'intérieur & l'extérieur; qu'elle embellit l'ame, qu'elle l'orne des plus éclatantes vertus, & que cependant elle la tient dans la plus profonde humilité. Oüi, la présence de Dieu éclaire plus que tous les livres, plus que toutes les prédications. La présence de Dieu anime; car Dieu étant la bonté même, peut-on toûjours penser à lui sans l'aimer, & pouvons-nous l'aimer sans ressentir une vive ardeur de lui marquer nôtre amour. Si la méditation, au témoignage de David, allume le feu de l'amour divin, que doit faire l'exercice de la présence de Dieu, puisque c'est une méditation continuelle? Enfin la présence de Dieu encourage à tout entreprendre & à tout souffrir. Elle fortifie, & dans les degoûts qui nous abbatent, & dans les tentations qui nous attaquent: Dieu me voit combattre, & je manquerois de fermeté? Dieu sçait que je souffre, & veut que je souffre, & je voudrois m'épargner? Dieu m'ordonne telle œuvre de charité, de pieté; il me regarde & il en sera témoin, & sous ses yeux je refuserois de lui obeïr. Marchant comme je fais en vôtre présence, Seigneur, je veux accom-

L'exercice de la présence de Dieu contribuë infiniment à nous rendre parfaits.

plir toutes vos volontez, & garder tous vos commandemens. C'est le Prophete qui parle: *Servavi mandata tua & testimonia tua, quia omnes viæ meæ in conspectu tuo. Le même.*

*Psalm. 118.*

Les maux & les malheurs que l'on s'attire en perdant la présence de Dieu.

N'agissant point dans la vûë & dans la présence de Dieu, vous vous acoûtumez à agir par humeur, & à suivre toutes vos passions, l'humeur devient prédominante; les passions prennent un empire absolu; & par un juste jugement, Dieu qui se voit oublié, vous oublie en quelque sorte, & vous livre à vous-même: *Israël non intendit mihi: dimisi eos secundùm desideria cordis eorum.* O la terrible parole! Israël, dit Dieu, ne pense point à moy; ce peuple que j'avois choisi, que j'avois comblé de faveurs, ne s'est point souvenu de moy; il m'a abandonné, je l'abandonne à mon tour; je le laisse vivre & se gouverner à son gré: *Dimisi eos secundùm desideria cordis eorum.*

*Psalm. 80.*

*Psalm. 9.*

De là combien de chûtes, combien de pechez? *Non est Deus in conspectu ejus, inquinatæ sunt viæ illius omni tempore.* Il est impossible qu'on ne se trouve en mille occasions dangereuses. Il n'y auroit que la vûë de Dieu qui pût nous soûtenir; mais nous n'y pensons pas, faut-il s'étonner si l'on tombe, si l'on commet chaque jour de nouvelles fautes, & dans toutes les rencontres: *Inquinatæ sunt viæ illius omni tempore. Le même, deuxiéme Exhortation.*

Maniere de présence de Dieu propre des ames parfaites.

Quelquefois les créatures, sans rien dire à l'ame, lui paroissent comme autant de portraits, où elle voit Dieu; de quelque côté qu'elle se tourne dans le monde, elle n'apperçoit que des images qui lui représentent ce Souverain Maître, qui lui en renouvellent sans cesse le souvenir, & qui l'empêchent de l'oublier jamais. Aussi ouvrent-t'elles les yeux à tous sans se distraire; toûjours ravie, toûjours transportée en Dieu; les ouvrages la charment, & l'ouvrier la charme encore plus: les ouvrages ne lui plaisent même, que parce qu'elle y découvre la sagesse, la puissance, toutes les grandeurs de l'ouvrier à qui elle rend toute la gloire qu'elle peut; mais à qui elle ne peut rendre toute la gloire qu'il mérite. En considérant toutes les créatures comme des bienfaits de Dieu, alors nous ne pensons plus ni à sa sagesse, ni à sa puissance; nous ne pensons qu'à sa bonté. Il ne nous paroît plus qu'amour; & l'on diroit que son amour, que sa bonté a fait éclipser toutes les autres perfections, ou qu'elles ne sont que les Ministres & les instrumens de sa bonté & de son amour; si nous regardons les Astres, nous nous souvenons que c'est Dieu qui leur donne la lumiére pour nous éclairer; si nous regardons la terre, nous nous souvenons que c'est Dieu qui l'affermit sous nos pas, pour nous soûtenir, que c'est lui qui la rend féconde pour nous nourrir: ainsi des autres, & de tout ce qui nous sert pour tous les besoins, & pour toutes les douceurs de la vie. Il est difficile qu'un homme soit assez insensible pour se voir comblé de tant de biens, & pour n'aimer pas son bienfacteur. *Le même.*

Avec quel respect nous devons nous tenir devant ce Dieu de Majesté, &c.

Si Dieu est toûjours devant moy, je dois être aussi toûjours devant lui, & dire continuellement avec le Prophéte, vive le Seigneur, en la présence duquel je suis. Avec quel respect, mais plûtôt avec quelle crainte ne dois-je pas me tenir devant une telle Majesté? Comment oser faire devant Dieu ce que je n'oserois faire devant un homme? Dieu me regarde toûjours, ne dois-je pas le regarder dans toutes mes actions? n'en doit-il pas être la fin, comme

comme il en eſt le principe ? Il penſe toûjours à moi; Hélas ! ingrat que je ſuis, je ne penſe jamais à lui. Dieu eſt auſſi attentif à moi, auſſi occupé de moi, que s'il n'y avoit que moi au monde: & moi aveugle que je ſuis, je m'occupe tout entier du monde, de moi-même, de mille bagatelles, & je néglige autant mon Dieu que ſi je l'ignorois, ou ſi je n'en croyois point ! Un homme qui connoît Dieu, qui eſt occupé de Dieu, compte pour rien tout ce qui n'eſt point Dieu, & vit comme s'il n'y avoit que Dieu & lui au monde. *Le Pere Nepveu troiſiéme tome de ſes Réflexions Chrétiennes.*

*Dieu me regarde.* Ah le grand mot pour celui qui le comprend ! Qu'il eſt capable de réprimer nos paſſions, de modérer nos déſirs, de prévenir nos pechez, de ſoutenir nôtre courage, d'animer nôtre ferveur, de régler nôtre conduite ! *Dieu me regarde*; il eſt toûjours préſent, toûjours attentif à moi, il penſe toûjours à moi; & je ne le regarde point, je ne ſuis point attentif à lui, je ne penſe preſque jamais à lui; quelle honte pour moi ! *Dieu me regarde*; avec quel reſpect & quelle modeſtie ne me dois-je pas tenir en ſa préſence ? Les Séraphins s'abîment de reſpect devant cette Majeſté, & moi ver de terre, je ne tremble pas ! *Dieu me regarde.* Oſerois-je devant ſes yeux ſi purs, qui ne peuvent regarder l'iniquité, faire des actions que je n'oſerois faire devant un homme ? oſerois-je pécher en ſa préſence, ſçachant qu'il haït infiniment le pécheur, & le peché, & que pour le perdre il n'a qu'à le vouloir ? *Dieu me regarde.* Il pénétre donc juſqu'au fond de mon cœur, il en voit tout les mouvemens, il diſcerne tous les motifs qui me font agir; avec quelle pureté d'intention ne dois-je donc pas faire toutes mes actions, &c. *Le même tome ſecond des mêmes Réflexions.* Continuation des mêmes ſentimens.

Quand le pécheur fait réflexion que Dieu le voit & qu'il l'écoute, quand il ſe repréſente qu'il eſt ſans ceſſe ſous les yeux de ce juſte Juge, qui pénetre tout, & à qui rien n'échappe, quand malgré les artifices de ſon amour propre, il dit à Dieu: vous ſondez mon cœur, & vous me connoiſſez parfaitement; vous découvrez ma penſée de loin, avant même qu'elle ſoit formée : *Intellexiſti cogitationes meas de longè.* Vous éclairez tous mes mouvemens & toutes mes démarches : *& omnes vias meas prævidiſti.* Vous ſçavez tout ce que je penſe, & vous portez la ſonde juſques dans le fond de mon cœur, pour en demêler les actions les plus ſecretes. Quand, dis-je, un pécheur s'occupe de ces grandes réflexions, il tremble, il frémit, ou du moins il ſent un combat intérieur de deux différentes penſées : je vais commettre ce péché; mais Dieu me voit; je vais faire cette injuſtice; mais quoi que je faſſe, Dieu le ſçaura; je vais trahir cet ami, je vais perdre cet ennemi; mais de quelque perfidie que je me ſerve, Dieu en dévelopera toutes les circonſtances. Dans cette irréſolution, Dieu parle au cœur, & la conſcience parle pour Dieu; mais d'où vient que le pécheur ne tire pas toûjours la conſéquence qu'il devroit tirer ? D'où vient qu'il préfere ſa paſſion à ſon devoir ? c'eſt qu'il s'eſt éloigné de Dieu, & au lieu de penſer que Dieu le voit, il ſe fait accroire qu'il ne le voit pas. *L'Autheur des Actions Chrétiennes. Diſcours ſur le peché.* Le pécheur quand il commet le crime, au lieu de penſer que Dieu le voit ſe perſuade, ou veut ſe perſuader qu'il ne voit pas. *Pſalm. 138. Ibidem.*

L'exercice de la préſence de Dieu eſt un excellent moyen pour nous dé- La penſée

d'un Dieu présent nous détourne du peché.

tourner du peché, & pour nous engager à ne rien faire qui soit indigne de la noblesse & de la génerosité d'un Chrétien. Car qui est-ce, je vous prie, à moins que d'avoir perdu l'esprit, qui voulût commettre un peché, sçachant qu'il est en la présence de son Seigneur & de son Juge souverain, qui voit, qui ne laisse rien d'impuni & qui peut commander à la terre de s'ouvrir, comme il a fait autrefois, & d'engloutir en un instant ceux qui l'offensent? Quel serviteur oseroit manquer à son devoir, lors qu'il est exposé aux yeux de son maître? Quel voleur seroit assez téméraire pour faire un larcin à la vûë du Juge même qui le doit condamner. C'est pour cela, que l'Ecriture nous recommande si particuliétement cet exercice: *Pensez à Dieu*, dit le Sage, *dans toutes vos voyes, & il conduira vos pas*, & un Prophéte en parle de cette sorte: *Je vous montrerai, ô homme, ce qui est bon, & ce que le Seigneur demande de vous; c'est d'accomplir tous les devoirs de la justice, & de prendre garde à marcher toûjours en la présence de Dieu.* Autheur anonyme.

*Proverb.* 3.

*Mich.* 6.

Commettre un crime en présence d'une personne d'authorité, c'est outre l'offense de Dieu, perdre le respect à celui devant qui l'on peche.

*Esther* 7.

L'Ecriture Sainte remarque que ce qui irrita particuliérement le Roy Assuerus contre le superbe Aman, fut qu'il crût qu'il vouloit commettre un crime en sa présence: *Etiam me præsente reginam vult opprimere.* Dieu n'a-t-il pas bien plus de raison de dire la même chose. Pécheur en la présence de ton Dieu, tu as l'audace de commettre des crimes, dont tu ne voudrois pas même avoir la pensée, si tu étois devant les hommes. Quel est l'homme qui osât dérober le bien de son prochain en présence & à la vûë des Juges? Quel est même le scélerat qui pourroit s'empêcher de rougir en commettant une mauvaise action, en présence des personnes dont il ne seroit pas connu: Quoi? Dieu est-il moins à craindre qu'un Juge, qu'une personne d'authorité, ou même inconnuë? a-t-on moins de respect pour la Majesté divine, que pour l'honnêteté publique? comment n'ose-t-on faire des actions criminelles devant les hommes, & les commettre sans crainte & avec impudence devant Dieu? *Essais de Sermons pour le Mardi de la troisiéme semaine de Carême.*

L'impression que devroit faire sur un Chrétien la présence de Dieu.

Un Philosophe Chrétien nommé Athenagoras ayant entrepris, dans une Apologie qu'il fit pour les Chrétiens, en présence de l'Empereur Marc-Aurele, ne trouva rien de plus fort ni de plus convaincant pour effacer de l'esprit de ce Prince la mauvaise impression qu'on lui avoit donnée des Chrétiens, que de dire, que la foi dont ils faisoient profession les obligeoit de croire, que Dieu les voyoit en tous lieux, de jour & de nuit, & qu'il pénétroit leurs plus secrettes pensées, dont ils lui devoient un jour rendre un compte exact & rigoureux. Jugez de-là, Sacrée Majesté, lui disoit ce Philosophe, combien ces gens, qu'on vous dépeint si noirs, & qu'on s'efforce de vous rendre si odieux sont éloignez des crimes qu'on leur impute. *Autheur anonyme.*

Tout nous rappelle la présence de Dieu.

Tout nous rend, ô mon Dieu, vôtre divine présence sensible, & ce ne peut être en nous que l'effet d'un aveuglement, & d'un dérangement étrange, que de ne vous point voir dans les choses qui vous découvrent le plus à nos yeux. La terre & ceux qui l'habitent, tout ce que vous y avez mis pour nôtre usage, & tous ses ornemens, brillent autant à nos yeux, que le Soleil & tous les astres qui font la beauté du Ciel, pour vous rendre pré-

sent à nôtre esprit, par les ouvrages de vos mains. Nous ne devons donc pas être surpris, Seigneur, si les tenébres du péché nous enveloppent; puisque nous nous éloignons de vôtre divine lumiére : nous aurions bien plûtôt sujet de nous étonner, si nous n'y tombions pas en détournant continuellement les yeux. *Autheur anonyme.*

*Les fruits & les avantages qu'on retire de la présence de Dieu.*

La pratique de la présence de Dieu consiste en ce que l'ame instruite par la foi, se représentant Dieu, non par aucune figure, ou image qu'elle se forme; mais par une simple connoissance que Dieu est ce qu'il est, & qu'il est en elle plein de majesté, de puissance & de bonté, elle va à Dieu, & s'unit à lui, avec un amour respectueux, le plus attentivement, & le plus souvent qu'il lui est possible. De cet exercice constamment pratiqué pendant un temps considérable, naît en l'ame un état de lumiére, qui lui découvre ses défauts, & les choses qu'elle doit faire. De-là vient encore une crainte filiale, qui la rétient en cent occasions, où elle se laisseroit aller au mal : une confiance, une tranquilité d'esprit, une pureté, une devotion, une joye sainte, & une infinité de biens; mais sur tout une fermeté, & une stabilité dans la vertu, & dans la pieté qui ne se peut acquérir que par ce moyen. *Pris du premier tome des lettres spirituelles du Pere Surin.*

*Les méchans ne peuvent douter de la présence de Dieu, non plus que les Saints.*

La raison d'un homme vendu à l'iniquité pourroit-elle être dans un si prodigieux égarement, que de se former cette ridicule pensée dont un des amis de Job accusoit injustement ce Prince! Que Dieu ayant établi son Trône au-dessus des Cieux, il ne voit qu'imparfaitement, & avec confusion les crimes que les hommes commettent : que l'épaisseur & l'étenduë des nuages formant comme un rideau vaste & obscur au-dessous de lui, lui dérobent la vûë de leurs actions, & qu'ainsi ne pouvant examiner leur conduite, il applique tous ses soins à régler là haut le mouvement des Cieux & des Astres. Pour moi je ne puis croire que le peché obscurcisse tellement la raison qu'on se forme de semblables chimeres. Non, non les méchans n'ignorent pas, non plus que les Saints, que l'œil de Dieu perce les plus épaisses ténebres, qu'il porte la lumiére par tout, *qu'il penétre les cœurs & sonde les reins*, comme parle le Prophéte, que sa puissance n'a point de borne; que le ciel, la terre, ni l'enfer, ne peuvent donner d'asile à ceux que sa justice poursuit; que son bras puissant les va saisir dans les lieux les plus reculez, & les plus secrets; non, il n'y a nulle apparence que les pécheurs doutent de la présence, de la justice, & du pouvoir de Dieu, puisqu'on les voit pâlir & trembler quand on leur en retrace la mémoire; témoin ce Gouverneur de Césarée, dont il est parlé aux Actes des Apôtres. En effet, lors qu'on leur expose la lumiére infinie, le pouvoir incompréhensible, & la rigueur effroyable de celui qui est le témoin, & qui sera le juge de leurs actions, les paroles qu'on employe pour cet effet, sont comme autant de coups de tonnerre, qui les reveillent, & comme autant d'éclairs qui les contraignent d'ouvrir les yeux. *Livre intitulé : Entretiens de l'Abbé Jean & du Prêtre Eusebe.* *Actuum 24.*

*Pourquoi la présence de Dieu, n'a pas sur*

Il n'y a rien de plus capable d'arrêter ce torrent d'iniquité qui fait de si grands ravages dans le monde, que la pensée que Dieu est présent par tout : mais ce qui fait qu'elle n'a pas l'effet qu'elle devroit avoir, c'est que

nous le même effet que celle d'un homme qui est témoin de nos actions. les hommes n'ont point de foi, & qu'ils ne se conduisent que par les sens. Un homme est sur le point d'en assassiner un autre, il s'apperçoit qu'on le regarde, il retient son bras, & n'exécute point son dessein. Un autre est prêt de commettre un larcin, une violence, une injustice, la vûë d'un témoin l'arrête, & l'empêche d'exécuter l'action qu'ils avoient préméditée. Vous voyez tout, Seigneur, il ne se passe rien sous le Soleil qui ne vous soit connu : *Omnia nuda & aperta sunt oculis ejus* Il n'y a point de nuit pour vous, vous percez les obscuritez les plus profondes, les tenebres les plus épaisses: *Tenebræ non obscurabuntur à te & nox sicut dies illuminabitur.* Cependant cette vûë ne met point d'obstacle au dessein que ce méchant a de satisfaire sa passion; la présence d'un homme le détourne, & rompt la résolution qu'il avoit formée; la vôtre, Seigneur, ne fait aucune impression sur son cœur, & il se laisse emporter à la violence de ses désirs. Ce qui fait cette difference, c'est qu'il est sans foi, ou que sa foi est tellement éteinte, qu'il est comme dans l'impuissance d'en faire aucun usage; cet homme qui le regarde frappe ses sens; mais il ne vous voit, & ne vous connoît que par la foi. Si sa foi étoit vive, vous lui seriez sans comparaison plus présent que si vous lui étiez sensible, &c. *L'Abbé de la Trappe, dans ses Réflexions Chrétiennes, sur l'Evangile de saint Luc.*

*Ad Hebr. 4.*

*Psalm. 138.*



# PRIERE.

## *LA NECESSITE', LA FORCE, L'EFFICACE, les conditions de la Priére, &c.*

### AVERTISSEMENT.

*LA Priére que l'on fait à Dieu peut être prise en deux maniéres: 1°. Comme un hommage que l'on rend à Dieu, une loüange qu'on lui donne, & un entretien qui se fait ou de bouche ou de cœur avec la divine Majesté. 2°. Comme une demande, pour obtenir de Dieu quelque faveur, soit spirituelle, soit temporelle; c'est en cette seconde qualité que nous parlerons de la Priére, ayant déja traité dans une autre occasion de celle qu'on nomme plus particuliérement Oraison, laquelle outre les priéres vocales, ou mentales, comprend la méditation des Mystéres de nôtre religion, & des véritez éternelles. Or cette Priére entant que demande qu'on fait à Dieu, prescrite par le Sauveur & si souvent recommandée dans l'Evangile, a ses avantages, ses régles particuliéres, qui fournissent un grand fond de morale, & d'instructions tres-utiles, qui donnent lieu au Prédicateur de s'étendre, & même d'en faire plusieurs discours. Nous en suggererons les materiaux en abondance, puis qu'il n'y a presque point de livres Spirituels qui n'en parlent, ni de Prédicateur qui n'en ait fait quelques discours.*

## PARAGRAPHE PREMIER

### *Divers desseins, & Plans de Discours sur ce sujet.*

I. LA Priere, est également efficace & nécessaire; ce sont deux principes de Foy que Jesus-Christ a lui-même établi, lors qu'il en a parlé à ses Apôtres, en leur promettant que rien ne leur sera refusé dès qu'ils demanderont en son nom; & ensuite leur faisant des reproches d'avoir negligé jusqu'alors le plus sûr moyen d'obtenir toutes les graces qu'ils auroient pû souhaiter; c'est-à-dire, que le Fils de Dieu a attaché à la priere une parfaite in-
*Joan. 16.* faillibilité d'impetration: *Si quid petieritis patrem in nomine meo dabit vobis.* Et qu'il confirme la nécessité que nous en avons, en accusant ses Disciples de négligence, dans la pratique d'un moyen si nécessaire pour obtenir les
*Ibidem.* graces dont nous avons indispensablement besoin: *Usque modo non petistis quidquam.* C'est ce qui fera le partage de ce discours. 1°. L'efficacité de la priere doit faire cesser tous nos murmures. 2°. La nécessité de la priere doit rechauffer nôtre tiedeur, & condamner nôtre indévotion.

Prémiere partie. On ne parle point icy de la priere, prise dans un sens plus étendu, pour toute sorte de communication avec Dieu: mais dans un sens plus étroit, pour le signe, ainsi que l'appelle saint Thomas, par lequel nous témoignons à Dieu le désir raisonnable que nous avons formé d'obtenir quelque faveur de sa bonté. Toutes nos plaintes contre le Ciel, se réduisent à trois chefs, que le Fils de Dieu semble avoir pris plaisir de détruire, par l'efficacité qu'il a attachée à la priere. 1°. Ceux qui bornent tous leurs souhaits aux nécessitez temporelles, murmurant quelque fois de ce que la Providence n'a pas pourvû à leurs besoins, & ne répand pas sur eux les prospéritez du siecle, avec toute l'abondance qu'ils désirent. 2°. D'autres moins grossiers dans leurs désirs; mais plus injustes dans leurs murmures, accusent le Seigneur de leur refuser la grace au besoin, & de les laisser sans forces au milieu de la tentation. 3°. D'autres enfin murmurent contre le Rédempteur de n'avoir pas laissé entre nos mains la persévérance finale, ce sceau de la prédestination. La premiére plainte est du peuple, la deuxiéme des libertins du siecle, & de quelques hérétiques; & la troisiéme de quelques ames pieuses, que la crainte des jugemens de Dieu effraye. Or il faut découvrir en cette prémiére partie, l'injustice & la vanité de ces plaintes, en montrant que la priere faite comme il faut, & assortie des conditions nécessaires, est également efficace pour obtenir les besoins du temps, pour impétrer la grace au plus fort de la tentation, & pour s'assûrer la persévérance finale. Voila ce qui fournira de quoy remplir le premier point.

Deuxiéme partie. Il faut icy combatre la négligence de ceux que l'indevotion détournent de la priere, & montrer qu'elle est nécessaire, & pour cela on peut réduire cette nécessité à deux choses. 1°. C'est un moyen nécessaire de salut. 2°. C'est un précepte positif de Jesus-Christ. Il est necessaire de prier, parce que sans la priere, point de salut; il est necessaire, parce que négli-

ger la priére, c'est une désobeïssance criminelle à un précepte que le Fils de Dieu nous a imposé.

Il faut donc prouver d'abord qu'elle est nécessaire de nécessité de moyen, comme parle la Théologie; tous les Peres sur cela, sont dans une conformité de sentiment qui ne nous permet pas d'en douter. Saint Jérôme entre autres joint le raisonnement à l'authorité, lorsqu'il montre que la priére est de même nécessité que la Grace. Il est de la Foi, dit-il, que la priere est nécessaire au salut; il doit donc s'ensuivre que la grace est aussi nécessaire, puisque la priere, par rapport à l'éternité, n'est établie que pour impetrer la grace. Le Principe de saint Jérôme n'étoit pas contesté par les Pélagiens; car, dit-il, ils ne sont pas venus au point d'extravagance de nier les oracles de JESUS-CHRIST sur la necessité de la priere, & cette verité étant constante, c'est une verité encore moins contestée, que sans la priere nous n'obtiendrons point de certaines graces nécessaires pour résister à de fortes tentations; pour accomplir de certains préceptes très-difficiles à observer; d'où vient que c'est l'opinion de tous les Théologiens, que si nous n'avons pas toûjours les graces immediates pour nous convertir, jamais la grace de la priere ne nous manque pour les obtenir. On peut aussi montrer comme elle est nécessaire pour faire des actes de réligion, sans quoi les adultes ne peuvent faire leur salut. *In Epist. ad Ctesiph.*

2°. Ce n'est pas assez de dire que la priere est un moyen nécessaire de salut, il faut ajoûter, que c'est encore un précepte, dont l'accomplissement est indispensable; ce qu'on peut prouver, par les paroles du Sauveur, qui s'en est exprimé d'une maniere positive & expresse: *Oportet semper orare*: Ce qui doit être entendu selon la tradition de l'Eglise & le consentement des Peres, & des Théologiens, d'un precepte, & non d'un simple conseil, &c. *Luc. 18.*

LES trois choses qui ont coûtume de rébuter les hommes quand on les prie de nous accorder quelque faveur, sont les trois mêmes choses qui obligent Dieu à nous accorder nos demandes, & qu'il exige même comme des conditions essentielles à la priere. II.

La prémiere est, quand nos demandes sont excessives; lorsque nous leur demandons des choses qui sont au-dessus de leurs forces, de leur capacité, de leurs facultez, c'est avec raison qu'ils nous refusent, & nous rebutent. Il n'en est pas de même de Dieu; au contraire, c'est l'offenser que de lui demander des bagatelles, & des choses de néant, comme des biens temporels du moins de certains: mais il veut que nous lui demandions des choses dignes de lui, ses graces, le bonheur éternel, toutes les richesses du ciel, & la possession de Dieu même; nos demandes ne peuvent être excessives, puisqu'il nous a promis plus que nous ne pouvons même souhaiter.

La seconde, quand nos priéres sont trop pressantes & importunes; c'est de quoi nous nous donnons bien de garde, en traitant avec les hommes. Mais à l'égard de Dieu, nous ne sçaurions demander trop souvent, avec trop d'empressement; puisqu'il n'accorde ses graces & ses faveurs qu'à ceux qui les demandent avec ferveur & avec un ardent désir de les obtenir.

La troisiéme, quand ce sont des priéres faites à contre-temps, & que celui que nous prions n'a le loisir d'écouter, ou d'autres vûës qui sont incompatibles avec nos interêts: mais Dieu est toûjours prêt de nous écouter, à toute

heure & à tous momens nous pouvons l'aborder, il nous excite lui-même à lui demander, & c'est un des réproches qu'il a fait à ses Apôtres,& qu'il nous fera peut-être un jour, de ne lui avoir rien demandé.

III. Pour bien prier il faut prendre garde à trois choses, faute de quoi, nos prieres ne peuvent être agréables à Dieu, & il y a tout sujet de craindre qu'elles ne soient rebutées.

La prémiere, quel est celui que nous prions, & à qui nous nous addressons pour obtenir quelque faveur. C'est un Dieu, cette souveraine majesté, qui daigne bien nous écouter, & par consequent nous devons nous présenter devant lui avec respect, avec une profonde humilité,avec un aveu de nôtre misére, & de nôtre extrême indigence.

La seconde, quelles sont les choses que nous lui devons demander; il nous les a lui-même prescrites dans l'oraison Dominicale; des choses qui régardent sa gloire & nôtre salut.

La troisiéme, de quelle maniere nous devons les lui demander; sçavoir, avec confiance, avec ferveur, avec résignation, & sur tout avec perseverance.

IV. Il y a trois sortes de personnes qui n'éprouvent point l'efficacité de la priére, & qui sont privez des fruits & des avantages que les autres en retirent.

1°. Ceux qui ne prient point du tout, & à ceux-là il leur faut prouver la necessité de la priére, par les raisons que nous avons marquées dans ce traité.

2°. Ceux qui ne demandent pas ce qu'il faut, & pour ceux-là, il les faut instruire de ce qu'il faut demander, sçavoir ce qui régarde nôtre salut; puisqu'il y a des choses inutiles, & d'autres pernicieuses, que Dieu ne s'est point engagé de nous accorder.

3°. Ceux qui ne demandent pas comme il faut,& à ceux-là, il leur faut apprendre quelles sont les conditions d'une bonne priere, afin qu'elle mérite d'être exaucée.

V. 1°. Dieu souvent exauce nos prieres, quand il nous refuse ce que nous lui demandons; parce que nous lui demandons des choses dont nous nous servirions contre lui,& contre nous-mêmes.

2°. Souvent il nous punit en nous accordant ce que nous lui demandons, parce que nous en servant contre ses ordres, nous en faisons les instrumens de nôtre perte, & de nôtre malheur.

3°. Il nous accorde toûjours plus que nous ne lui demandons, quand il differe de nous accorder ce qui nous est utile, quoique nous le demandions instamment,& avec les conditions nécessaires.

VI. 1°. Le soin que nous avons de demander à Dieu les besoins de l'ame, l'oblige à pourvoir aux besoins de nos corps: *Quarite primùm regnum Dei, & hac omnia adjicientur vobis.*

*Matth. 6.*

2°. La résignation avec laquelle nous demandons au Créateur les nécessitez de nos corps, & les biens temporels, est un excellent moïen d'obtenir les necessitez du corps & de l'ame tout à la fois; au lieu que si nous renversons cet ordre, nous courons risque de n'être exaucez ni pour les uns,ni pour les autres.

Les

Les deux principaux motifs qui nous obligent d'avoir souvent recours à la priere. VII.

Le premier, est que nous sommes nez dans l'indigence, sujets à une infinité de miseres de corps & d'esprit, exposez à une infinité de dangers, agitez de mille passions, attaquez de tous côtez par nos ennemis visibles & invisibles, sans la priere comment résister à tout cela, & vivre en assûrance ?

Le second, c'est à Dieu, que nous avons recours, un Dieu qui nous aime, plein de bonté, toûjours prêt à nous secourir.

On peut prendre pour sujet & pour division ces paroles du Fils de Dieu même : *Si quid petieritis patrem in nomine meo dabit vobis, usque modo non petistis quidquam in nomine meo, petite & accipietis.* VIII. *Joan. 16.*

1°. Si vous demandez quelque chose à mon Pere il vous l'accordera. Voila la necessité de la priere.

2°. Jusqu'ici vous ne lui avez rien demandé en mon nom, voila la cause de l'inutilité de la priere.

3°. Demandez & vous recevrez, voila la vertu, & le succez de la priere. Ce qui la rend nécessaire, ce qui la rend inutile, ce qui la rend efficace, ce sont les trois parties de ce discours.

Pourquoi Dieu n'écoute pas nos prieres, on peut en apporter ces deux raisons. IX.

1°. Nous ne sçavons souvent ce que nous demandons, il faut que Dieu régle nos priéres.

2°. Souvent nous ne nous accordons pas avec nous-mêmes ; & nous ne souhaitons pas obtenir de Dieu ce que nous sommes obligez de lui demander, semblables en ce point à saint Augustin avant qu'il fût parfaitement converti, lequel demandoit à Dieu la continence, & craignoit d'être exaucé.

Sur la nécessité de la priere. X.

1°. Elle est nécessaire pour se convertir si on est pecheur ; & souvent les pecheurs en viennent à un tel état, qu'ils n'ont point d'autres graces, que celle de la priere, que s'ils s'en servent, ils en obtiennent de plus fortes, & de plus immediates.

2°. Elle est nécessaire, si on est en état de grace, pour s'y maintenir parmi tant de perils, de tentations, & de mauvais exemples.

3°. Elle est nécessaire pour perseverer jusqu'à la mort, & pour obtenir la perseverance finale, que Dieu accorde ordinairement à la priere. *Pris de M. Biroat.*

1°. Dieu veut être prié, donc il a dessein, & une sincere volonté de nous accorder, ce qui sera pour sa gloire, & utile à nôtre salut. XI.

2°. L'homme a besoin de recourir à Dieu par la priere, donc il le doit faire d'une maniere propre à le fléchir.

1°. Il faut vouloir véritablement ce que l'on demande à Dieu. XII.

2°. Il faut ensuite demander ce que Dieu veut, & dont il sçait que nous avons besoin.

Pourquoi souvent Dieu n'écoute pas nos prieres ; & d'où peut venir qu'el- XIII.

les demeurent inutiles, & sans effet? Saint Augustin nous l'apprend en trois mots, qu'on peut prendre pour partage d'un discours : *Mali petimus, mala petimus, male petimus.*

1°. En priant nous ne sommes pas tels qu'il faut, nous sommes en état de peché, & sans penser à nous tirer de cet état, nous lui demandons des graces & des faveurs qu'il ne destine qu'à ses amis. Il faut donc, si nous voulons que nos prieres soient exaucées, ou être en état de grace, ou dans un désir sincere de s'y remettre.

2°. Quoique nous soyons en état de grace, au lieu de demander des choses utiles à nôtre salut, nous ne demandons que des choses viles & de néant, & qui sont indignes de nos souhaits ; c'est pourquoi il faut demander les biens spirituels, & des choses dignes de la grandeur, & de la magnificence de Dieu.

3°. C'est que nous demandons mal, & non pas de la maniere qu'il faut demander à Dieu ; avec humilité, avec ferveur, avec perseverance ; qui sont les conditions qui doivent accompagner nos prieres. *Pris de Monsieur la Font, Entretien pour le cinquiéme Dimanche après la Pentecôte.*

XIV. 1°. On peut inférer de la necessité de la Grace, la nécessité de la priere.

2°. On peut inferer de la force infaillible de la priere, l'infaillible impétration de la grace. *Pris du Pere d'Orleans, tome premier de ses Sermons.*

XV. 1°. Nous obtenons peu de Dieu par nos prieres, parce que nous demandons trop peu, & des choses indignes de la liberalité de Dieu, & qui nous sont inutiles, si même elles ne nous sont pas préjudiciables.

2°. Parce que le peu que nous demandons, nous ne le demandons pas avec assez d'ardeur, ni avec les autres conditions qu'il faut les demander à Dieu. *Le Pere de la Colombiere, sermon soixante-neuviéme.*

XVI. Il faut nous comporter dans les prieres que nous faisons à Dieu, de la maniere que nous nous comportons dans celles que nous faisons aux hommes.

1°. Nous tâchons de nous rendre agréables à ceux que nous prions, & à qui nous demandons quelque chose.

2°. Nous alléguons les raisons & les motifs, afin de leur persuader de nous accorder ce que nous leur demandons.

3°. Nous tâchons de faire impression sur leur cœur, en leur découvrant nos besoins, & nos miséres. *Pere Texier dans la Dominicale.*

XVII. 1°. Il est peu de fideles qui demandent à Dieu ce qu'il faut lui demander.

2°. Il en est encore moins, qui le demandent comme il faut. *Pris des Sermons imprimez sous le nom du Pere Massillon.*

XVIII. 1°. Que l'oraison est toute puissante, parce que son pouvoir n'est autre que celui de Dieu même, dont il semble avoir fait un transport à la priere ; d'où il s'enfuit que la cause de toutes nos miséres, vient de ce que nous ne sommes pas assez persuadez de l'infaillibilité du remede que Dieu nous a laissé.

20. Mais parce qu'il semble que nôtre experience propre combatte tous les jours ce pouvoir, il faut examiner à quoi il tient, que la priere n'est pas toûjours efficace à nôtre égard. *Pris de l'autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrêtienne.*

1°. L'ENGAGEMENT qu'a le Fils de Dieu de nous accorder nos demandes, pris de sa bonté, de la fidelité qu'il doit à sa promesse, de l'interêt de sa propre gloire. XIX.

2°. Ce qui dégage le Fils de Dieu de sa parole; nous ne demandons pas ce qu'il faut, ni comme il faut, ni en l'état qu'il faut.

TROIS grands défauts qui se rencontrent ordinairement dans nos priéres, les rendent inutiles, & inefficaces. XX.

Le premier, est le défaut d'attention. Quelquefois nous ne nous écoutons pas nous-mêmes, & nous prétendons que Dieu nous écoute.

Le défaut de subordination, & discretion. Nous préferons les biens temporels aux spirituels, & nous demandons les uns avant les autres, contre l'ordre qu'a établi le Fils de Dieu; ou bien nous ne demandons pas les choses dont nous avons le plus de besoin.

Le troisiéme, est le défaut de patience, & de perséverance dans nos prieres.

---

## PARAGRAPHE SECOND.

### *Les sources où l'on peut trouver dequoi remplir ces desseins, & les Autheurs qui en traitent.*

SAint Augustin, parle en tant d'endroits de la priere, qu'il seroit difficile de les rapporter tous. Voici les principaux. Les SS. Peres.

Sur le Pseaume treiziéme, il montre que la promesse du Fils de Dieu se doit entendre des biens éternels, & des autres s'ils nous sont nécessaires. Sur le trentiéme, *Enarratione secunda*, il rapporte les raisons pourquoi Dieu ne nous exauce pas toûjours. Sur le 76. il enseigne ce que nous devons demander à Dieu. Sur le Pseaume 85. il montre combien nous devons nous tenir assurez d'obtenir ce que nous demandons, s'il nous est avantageux. Sur le 115. il parle de la priere du cœur, & montre qu'elle doit être preferée à toutes les autres.

Le même, *l. 2. de Sermone Domini in monte*, enseigne comme il faut prier Dieu, & ce qu'il faut demander. Dans le Sermon 28. *De verb. Domini secundùm Lucam.* Et dans le Serm. 29. fait une belle exposition de l'oraison Dominicale. Au Sermon 171. *de Tempore*, il parle de la perseverance dans la priere, & comme il faut prier avec une espece d'importunité. Dans l'Epître 120. *ad Honoratum, de Gratia novi testamenti*, montre que quand Dieu nous refuse, c'est pour nous accorder quelque chose de meilleur.

Le même, *tract. 73. in Joannem*, montre ce que nous devons demander à Dieu, & pourquoi nous sommes souvent refusez. Il montre encore la même chose dans le traité 102. sur le ch. 16. du même Evangile de saint Jean. Dans

le traité sixiéme sur la prémiere Canonique de saint Jean, il montre que quelques-uns sont écoutez de Dieu par punition, & d'autres refusez pour leur bien. Sur le Pseaume 144. il console ceux qui se plaignent de ce que Dieu ne les exauce pas, & leur fait voir que la priere leur est toûjours infiniment utile.

Saint Grégoire n'a pas moins souvent parlé de la priere que saint Augustin. Sur le sixiéme Pseaume Penitentiel, il montre combien il est important de perseverer dans la priere. Au livre 10. de ses Morales, ch. 17. & 18. il donne plusieurs avis très-utiles sur ce sujet. Au l. 26. ch. 14. il rend raison pourquoi Dieu n'écoute pas toûjours les prieres des Saints.

Saint Chrysostome a fait deux livres, *de Orando Deo*, & quelques Oraisons sur la priere. Sur le Pseaume quatriéme, il montre avec quelle confiance, il faut s'addresser à Dieu dans ses besoins. Sur le Pseaume 129. avec quelle ferveur de dévotion il faut prier la Divine Majesté. Dans l'Homel. 79 au peuple d'Antioche, il montre que l'on peut prier en tout lieu. Au Serm. 22. sur saint Matth. il attribuë la perte de la plûpart des Chrêtiens au défaut de prieres. Au second livre, *de Orando Deo*, il fait voir que les Saints par leurs prieres sont la conservation des nations, & de tout le monde. Dans l'homel. 9. sur le ch. 6. de saint Matthieu, il parle de la perseverance dans la priere. Dans l'homel. 23. sur le même saint Matthieu, il rapporte les exemples de ceux qui par leur perséverance, ont obtenu de Dieu ce qu'ils demandoient. Dans les divers Sermons du premier tome, Sermon sur Moïse, il montre la force & le pouvoir de la priere, quand on y persevere. Dans l'homel. de l'incompréhensibilité de la nature de Dieu, il parle des qualitez que doit avoir la priere. Dans le Sermon sur la Chananée qui se trouve dans le sixiéme tome, il dit beaucoup de choses sur la priere. Dans l'homel. 38. *in Genesim*, il rend raison pourquoi Dieu differe souvent d'accorder aux justes leurs demandes.

Saint Jérôme, expliquant ces paroles du Pseaume 5. *Intellige clamorem meum*, montre que ce cris doit être du cœur plûtôt que de la voix, afin que Dieu l'écoute. Sur les lamentations de Jéremie, ch. 3. il parle de la perseverance dans la priere.

Saint Grégoire de Nisse a fait un livre de l'Oraison. Et au Serm. premier sur ce sujet, il montre ce qu'il faut demander à Dieu.

Tertulien en a aussi fait un traité.

Saint Cyprien, dans le traité qu'il a fait sur l'Oraison Dominicale, dit de très-belles choses.

Origene, l. 7. *in Epist. ad Roman.* expliquant ces paroles : *Nam quid oremus sicut oportet nescimus*, apporte les raisons pourquoi Dieu n'écoute pas toûjours les prieres des justes.

Saint Ephrem a un discours sur la priere, où il enseigne la maniere dont il faut demander à Dieu.

Saint Basile, *l. de Regulis fusius disput.* montre comment se doit entendre la promesse du Fils de Dieu : *Petite & accipietis*.

*Cæsarius Arelatensis. Homilia* 29.

Saint Chrysologue, Serm. 43.

Saint Fulgence, *epist. 4. in Hæreseologia*.

S. Thomas a un sermon sur ces paroles : *Multùm valet deprecatio justi assidua.*

Saint Bonaventure, sur ces autres paroles : *Petite & accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum.*

Il y a un nombre infini de livres spirituëls qui parlent de la priere. Voici ceux que j'ai crû nous pouvoir fournir plus de materiaux sur ce sujet. Livres Spirituels & autres.

Le Pere Loüis de Grenade dans les trois livres de la Méditation & de l'Oraison, où il parle aussi de la priere.

Alphonse Rodriguez, part. 4. traité premier, ch. 9.

Jacobus Alvares, *tom.* 3.

Eusebius Nierembergius, *de Adorat.in Spiritu, & veritate.*

Theophilus Bernardinus, *l. 6. integro.*

Nicolaus Lancicius, Opusc. 7. & 11.

Ignatius Balsamon, *tract. de Modo Orandi.*

Petrus Sanchez, *de regno Dei part. 7. c. 3.*

Franciscus Arias, *tom. 2. tract. 7.*

Bernardinus Rossignolius, *l. 4. de Discipl. Relig.*

Le Catechisme du Concile de Trente, part. 4. où il est amplement parlé de tout ce qui regarde ce sujet.

Busée dans la Preface sur ses Meditations.

Dionisius Chartus, *in Operibus minoribus, tom.* 2.

Franciscus Costerus : *De institutione Christi*, *l.* 1.

Petrus Canisius, *in opere Catechist. quæst. 1. & sequentibus.*

Dandinus, livre intitulé : *Ethica Sacra*, a fait un long traité de l'Oraison, où il traite de tout ce qui regarde ce sujet.

L'autheur de la Morale Chrêtienne sur le *Pater*, commence son gros ouvrage par une question préambulaire sur la priere en général.

L'Abbé de la Trappe, dans les devoirs de la vie Monastique, tom. 1. ch. 11. parle de la conduite que nous devons tenir dans la priere.

Savonarola, a fait une exposition sur l'Oraison Dominicale.

Le Pere Chahu, dans le livre intitulé : *La Science du Salut*, ch. 2. traite du grand pouvoir de l'Oraison.

Livre intitulé: la Théologie morale de saint Augustin, troisiéme traité, ch. 2. parle de la priere.

Livre intitulé: de la priere, du jeûne, & de l'aumône, traduit de l'Espagnol de Dom Barthelemi de Carranza.

Traité de l'Oraison, divisé en 7. livres par Monsieur Nicole.

Baptiste de Gennes, imprimé à Lion.

Monsieur de Cambrai, traité de la véritable pieté.

Livre intitulé, l'idée de la véritable Oraison, premiere part. chapitre 5. & suivans.

Livre intitulé, traité de la Priere.

Le Pere Croiset, au second tome de ses Réflexions, traité de la priere vocale.

Le Pere Nepveu, dans ses Réflexions Chrêtiennes pour tous les jours de l'année. Dans le tome premier, montre sur quoi est appuyée la vertu de la

priere. Dans le second, pourquoi ayant tant de vertu, elle n'a pas toûjours son effet. Dans le troisiéme, de la nécessité de la priere. Dans le quatriéme les conditions de la priere pour la rendre infaillible.

Le Pere Antoine de saint Martin de la Porte, livre intitulé : Les conduites de la Grace, quatriéme partie, traité cinquiéme, article 12. montre que la priere est un moïen d'obtenir le don de la perseverance finale.

Les Prédicateurs modernes qui ont fait des sermons sur ce sujet.

On peut encore dire qu'il y a peu de Prédicateurs qui n'ayent traité ce sujet; voici ceux qui en ont parlé plus conformement à la maniere de prêcher de ce temps, ou qui peuvent fournir des matieres pour faire de justes & de solides sermons.

Le Pere de Lingendes dans le deuxiéme tome a cinq sermons de suite sur la priere, où il traite solidement tout ce qu'on a coûtume de dire sur ce sujet.

Le Pere Reina, traduit de l'Italien en Latin, Sermon huitiéme du Carême.

Biroat dans son Carême, sermon sur la Chananée.

Le même, dans un tome separé, sermon sur le troisiéme Dimanche après Pâque.

Monsieur Maimbourg, dans son Carême.

Le Pere Duneau dans son Avent, sermon pour le quatriéme Lundi. Et dans son Carême, sermon sur la Chananée, où il parle particulierement de la perseverance dans la priere.

Le Pere Texier dans la Dominicale, sermon pour le troisiéme Dimanche après les Rois.

Monsieur Lambert, discours huitiéme, sur la vie Ecclesiastique.

Monsieur la Font, Entretiens pour le quatriéme Dimanche après Pâques.

L'Autheur des Discours Chrêtiens, Discours pour le même jour & le même Evangile.

Monsieur Fromentieres dans le Carême.

L'autheur des Discours Moraux.

Dans le Dictionnaire Moral, tome 4. il y a deux sermons de suite sur la priere, avec plusieurs réflexions.

Le Pere de la Colombiere, tome quatriéme, sermon 69.

Le Pere d'Orleans, tome 1. sermon de la priere.

Le Pere Bourdaloüe, sermon sur l'Evangile de la Chanauée.

Le Pere Massillon dans les sermons imprimez sous son nom, sermon pour le Jeudi de la premiere semaine de Carême.

Monsieur Joli, Prône pour le cinquiéme Dimanche d'après Pâques.

Le Pere Giroust dans son Carême, sermon sur la Chananée.

L'Autheur des sermons sur tous les sujets de la Morale Chrêtienne, a deux sermons sur ce sujet, l'un dans le Carême, sur l'Evangile de la Chananée, l'autre dans la Dominicale, cinquiéme Dimanche après Pâques.

Dans les Essais de sermons, il y a plusieurs abregez de sermons sur la priere. Sçavoir, quatre de suite dans le premier tome du Carême. Dans le tome premier de la Dominicale. Un pour le troisiéme Dimanche de l'Avent. Un

pour le quatrième Dimanche après l'Epiphanie. Un pour le cinquiéme après Pâques.

Grenade dans ses lieux communs, Titul. Oratio.
Busée, *in Viridario*.
Drexellius, *in Rhetorica calesti*, *& in Rosis*.
Rainerius de Pisis, *in Pantheologia*.
Summa Prædicantium.
Berchorius.
Labatha. } Titul. Oratio.

Ceux qui ont fait des Recüeils sur ce sujet.

## PARAGRAPHE TROISIE'ME.

### *Passages, exemples & applications de l'Ecriture sur ce sujet.*

*Non est alia natio tam grandis, quæ habeat Deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest cunctis obsecrationibus nostris.* Deutet. 4.

IL n'y a point au monde de Nation si considerable, qui ait ses Dieux si près d'elle, comme nôtre Dieu est present à toutes les priéres que nous lui adressons.

*Desiderium pauperum exaudivit Dominus, præparationem cordis ejus exaudivit auris tua.* Psalm. 10.

Le Seigneur a exaucé le désir des pauvres, & vous avez prêté l'oreille à la préparation de leur cœur, & à la disposition où il est.

*Quoniam ad te orabo Domine, mane exaudies orationem meam.* Psalm. 5.

Seigneur je vous adresserai ma priére, & vous écouterez ma voix au matin.

*Subditus esto Domino, & ora eum.* Psalm. 36.

Soyez soûmis à Dieu, & faites-lui vos priéres.

*Oculi Domini super justos, & aures ejus in preces eorum.* Psalm. 33.

Les yeux du Seigneur sont ouverts sur les justes, & ses oreilles attentives à leurs priéres.

*Iniquitatem si aspexi in corde meo, non exaudiet Dominus.* Psalm. 65.

Si j'ai vû & reconnu de l'iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne m'exaucera point.

*Aspexit Deus in orationem humilium, & non sprevit preces eorum.* Psal. 101.

Dieu a regardé de bon œil l'oraison des personnes humbles, & n'a point méprisé leur priére.

*Deprecatus sum faciem tuam, in toto corde meo.* Psalm. 118.

J'ai prié vôtre face de tout mon cœur.

*De profundis clamavi ad te Domine, Domine exaudi vocem meam.* Psalm. 129.

Seigneur je vous ai reclamé, & poussé mes cris vers vous, des lieux les plus profonds, Seigneur, exaucez ma voix.

*Benedictus Deus, qui non amovit orationem meam, & misericordiam suam à me.* Psalm. 65.

Beni soit Dieu qui n'a point rebuté ma priére, ni retiré sa misericorde de moi.

*Oratio ejus fiat ei in peccatum.* Psalm. 108.

Que la priére de ce pecheur devienne un peché à son égard.

*Ut quid Domine repellis orationem meam; avertis faciem tuam à me.* Psalm. 87.

Pourquoi, Seigneur, rejettez-vous ma priére? & détournez-vous vôtre face de moi.

*Tunc invocabunt me, & non exaudiam, eo quod exosam habuerint disciplinam, & timorem Dei non susceperint.* Proverb. 1.

Alors ils m'invoqueront, & je ne les exaucerai point, parce qu'ils ont été ennemis de toute instruction, & qu'ils n'ont point reçû la crainte de Dieu.

*Qui declinat aures suas ne audiat legem, oratio ejus erit execrabilis.* Prov. 28.

La priére de celui qui détourne l'oreille afin de ne pas écouter la Loi, sera en execration.

*Longe est ab impiis, & orationem injustorum*

Le Seigneur est éloigné des méchans, & il

*exaudiet.* Proverb. 15.

*Voluntatem timentium se faciet, & deprecationem eorum exaudiet.* Psalm. 144.

*Oratio humiliantis se penetrabit nubes, & non discedet, donec Altissimus aspiciat.* Eccli. 35.

*Non impediaris orare semper.* Eccli. 18.

*Humilium & mansuetorum semper tibi placuit deprecatio.* Judith. 9.

*Scitote quoniam exaudiet Dominus preces vestras, si manentes perseveraveritis in jejuniis, & orationibus in conspectu Domini.* Judith. 4.

*Ad vocem clamoris tui statim ut audivit, Deus respondebit.* Isaiæ 30.

*Iniquitates vestræ diviserunt inter vos & Deum vestrum, & peccata vestra absconderunt faciem ejus à vobis ne exaudiret.* Isaiæ 59.

*Tu noli orare pro populo hoc, nec assumas pro eis laudem & orationem, & non obsistas mihi quia non exaudiam te.* Jerem. 7.

*Clament ad Dominum in fortitudine, & convertatur vir à via suâ mala; quis scit si convertatur & ignoscat Deus.* Jonæ 3.

*Ante orationem præpara animam tuam, & noli esse quasi homo qui tentat Deum.* Eccli. 18.

*Opposuisti nubem* ( peccatorum ) *ne transeat oratio.* Thren. 3.

*Petite, & dabitur vobis, quærite & invenietis, pulsate, & aperietur vobis.* Matth. 7.

*Vigilate & orate, ne intretis in tentationem.* Matth. 26.

*Omnia quæcumque petieritis in oratione, credentes accipietis.* Matth. 21.

*Omnia quæcumque orantes petitis, credite quia accipietis.* Marc. 11.

*Oportet semper orare, & non deficere.* Luc. 18.

*Ego dico vobis, petite & dabitur vobis, omnis enim qui petit, accipit.* Luc. 11.

*Quis ex vobis Patrem petit panem, numquid lapidem dabit illi? &c.* Ibidem.

*Si vos cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris: quanto magis Pater vester de cœlo dabit spiritum petentibus se?* Ibidem.

exaucera la priére des justes.

Il fera la volonté de ceux qui le craignent, & il exaucera leurs priéres.

La priére de celui qui s'humilie pénétrera les nués, & il ne partira point jusqu'à ce que le Tres-Haut le regarde.

Que rien ne vous empêche de prier toûjours.

La priére des humbles, & de ceux qui ont de la douceur, vous a toûjours été agréable.

Soyez sûrs que Dieu exaucera vos priéres, si demeurant en sa présence, vous perseverez dans le jeûne, & en oraison.

Aussi-tôt que Dieu vous aura oüi il répondra à la voix de vôtre clameur.

Vos iniquitez ont mis une grande division entre vous, & vôtre Dieu; & vos pechez vous ont caché sa face, afin qu'il ne vous écoutât point.

Ne vous empressez point de prier pour les peuples, ni de m'offrir pour lui des loüanges & des oraisons, & ne vous opposez pas à ma colere, parce que je ne vous exaucerai pas.

Qu'ils poussent fortement leurs cris au Seigneur, & que chacun se convertisse & quitte sa mauvaise voye, qui peut sçavoir si Dieu ne changera point lui-même, & s'il ne fera point misericorde.

Avant que de faire oraison, préparez vôtre ame, & ne soyez pas comme un homme qui tente Dieu.

Vous avez mis un nuage sous vos pechez; afin que la priére ne passe point jusqu'à vous.

Demandez & on vous donnera, cherchez & vous trouverez, frappez & on vous ouvrira.

Veillez & priez, afin que vous n'entriez point en tentation.

Tout ce que vous demanderez à Dieu dans la priére, croyez que vous l'obtiendrez.

Quoi que ce soit que vous demandiez dans la priére, croyez que vous l'obtiendrez.

Il faut toûjours prier & ne se lasser point de le faire.

Je vous dis, demandez, & il vous sera donné. Car quiconque demande, reçoit.

Qui est-ce d'entre vous qu'il demande du pain, à son Pere, pensez vous qu'il lui donne une pierre, &c.

Si vous autres étant mauvais comme vous êtes, vous sçavez néanmoins donner de bonnes choses à vos enfans; à combien plus forte raison vôtre Pere qui est dans le Ciel donnera

donnera-t-il le bon esprit à ceux qui le lui demandent ?

*Si quid petieritis me in nomine meo hoc faciam.* Joan. 14.

Si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai.

*Amen amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.* Joan. 16.

En verité, en verité je vous le dis : tout ce que vous demanderez à mon Pere en mon nom, il vous le donnera.

*Petite & accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum.* Ibidem.

Demandez & vous recevrez, afin que vôtre joye soit pleine & parfaite.

*Non dico vobis, quia ego rogabo Patrem de vobis, quia ipse Pater amat vos.* Ibidem.

Je ne vous dis point que je prierai mon Pere pour vous ; car mon Pere vous aime lui-même.

*Vigilate, omni tempore orantes, ut digni habeamini fugere ista omnia quæ futura sunt, & stare ante filium hominis.* Luc. 21.

Veillez en priant toûjours, afin que vous soyez rendus dignes d'éviter tous les maux qui arriveront, & de comparoître avec confiance devant le Fils de l'homme.

*Hi omnes discipuli erant perseverantes unanimiter in oratione.* Act. 1.

Tous les Disciples perséveroient tous dans un même esprit en priéres.

*Quid oremus sicut oportet nescimus ; sed ipse spiritus postulat pro nobis, gemitibus inenarrabilibus.* Ad Roman. 8.

Nous ne sçavons ce que nous devons demander à Dieu dans nos priéres: mais le Saint-Esprit lui-même prie pour nous par des gemissemens ineffables.

*Christus Jesus, qui est ad dexteram Dei, qui etiam interpellat pro nobis.* Ibidem.

Jesus-Christ, qui est à la droite de Dieu, où il intercede pour nous.

*Orabo Spiritu, orabo & mente.* 1. Ad Corinth. 14.

Je prierai d'esprit, & je prierai aussi avec intelligence.

*Orationi instate vigilantes.* Ad Coloss. 4.

Veillez & persévérez dans la priére.

*Sine intermissione orate.* 1. ad Thessalon. 5.

Priez sans cesse.

*Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ ejus, ut misericordiam consequamur, & gratiam inveniamus in auxilio opportuno.* Ad Hebr. 4.

Allons-nous présenter avec confiance devant le Trône de sa grace, afin d'y recevoir miséricorde, & d'y trouver grace pour être secourus dans nos besoins.

*Si quis vestrûm indiget sapientia, postulet à Deo, qui dat omnibus affluenter, & non improperat; & dabitur ei.* Jacob. 1.

Si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous liberalement, sans reprocher ce qu'il donne.

*Postulet autem nihil hæsitans; qui enim hæsitat, similis est fluctui maris, qui à vento movetur & circumfertur : non ergo existimet homo ille, quod accipiat aliquid à Domino.* Ibidem.

Mais qu'il la demande avec foi, sans aucun doute ; car celui qui doute est semblable aux flots de la mer, qui est agité & emportée ça & là, par la violence du vent; il ne faut donc pas que celui-là s'imagine qu'il obtiendra quelque chose du Seigneur.

*Petitis, & non accipitis, eo quod male petatis.* Jacob. 4.

Vous demandez & vous ne recevez point, parce que vous demandez mal.

*Estote prudentes, & vigilate in orationibus.* 1. Petri 4.

Soyez prudens, & vigilans dans la priére.

*Hæc est fiducia quam habemus ad eum, quia quodcumque petierimus secundùm voluntatem ejus, audit nos.* 1. Joan. 5.

Ce qui nous donne de l'assûrance envers Dieu, est qu'il nous exauce en tout ce que nous lui demandons, qui est conforme à sa volonté.

*Orate pro invicem ut salvemini, multùm enim valet deprecatio justi assidua.* Jacob. 5.

Priez l'un pour l'autre afin que vous soyez sauvez : car la fervente priére du juste peut beaucoup.

*Si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus ad Deum, & quidquid petierimus, accipiemus ab eo.* 1. Joan. 3.

Si nôtre cœur ne nous condamne point, nous avons assûrance devant Dieu ; & quoique ce soit que nous lui demandions, nous le recevrons de lui.

*Si manseritis in me, & verba mea in vobis manserint, quodcumque volueritis petetis, & fiet vobis.* Joan. 15.]

Si vous demeurez en moi, & que mes paroles demeurent en vous, vous demanderez tout ce que vous voudrez, & il vous sera accordé.

*Scimus quia peccatores Deus non audit, sed si quis Dei cultor est, & voluntatem ejus facit, hunc exaudit.* Joan. 9.

Nous sçavons que Dieu n'exauce point les méchans; mais si quelqu'un l'honore & fait sa volonté, c'est celui-là qu'il exauce.

*Cum multiplicaveritis orationem, non exaudiam; manus enim vestra plena sunt sanguine.* Isaïæ. 1.

Quand vous multiplieriez vos priéres, je ne vous écouterai point, parce que vos mains sont pleines de sang.

## *Exemples de l'Ancien Testament.*

Comme l'Ecriture est pleine d'exemples du pouvoir de la priere, & de tout ce qui regarde ce sujet, dans l'Ancien, & dans le Nouveau Testament, on ne peut les rapporter tous en détail. Voici seulement les plus remarquables, & les plus propres de la chaire.

L'exemple de Jacob qui lutta avec l'Ange. *Genes.* 32.

Le premier exemple qui se présente, & qui est une figure de la force qu'a la priere de fléchir Dieu, & de l'obliger en quelque maniere à nous accorder ce qu'on lui demande, c'est celui de Jacob qui lutta avec l'Ange, ou si vous voulez, avec Dieu, sous une forme empruntée, & qui l'obligea de lui donner sa benediction: *Non dimittam te nisi benedixeris mihi*; Sur quoi Origene demande, pourquoi Dieu dit à ce saint Patriarche, de le laisser aller, à cause que l'aurore commençoit à paroître, & d'où vient qu'il vouloit alors se défaire, & se debarrasser de lui: Ah, dit-il, c'est que Jacob le prioit avec tous les empressemens possibles, de lui donner sa benediction, & comme il en faisoit quelque difficulté, il craignoit que le jour s'approchant, on ne le vît dans ce refus: *Quasi erubuerit Deus, si quis videret Jacob deprecantem, & eum non illico exaudientem*; Comme si Dieu eût eu honte qu'on eût vu Jacob le priant, & qu'on ne l'eût pas vû l'exaucer aussi-tôt.

Le pouvoir qu'eut la priere de Moïse dans la défaite des Amalécites.

La priere de Moïse eut plus de part à la victoire que les Israëlites remporterent sur Amalec, que toutes les lances & toutes les épées dont ils se servirent. Tandis que Moïse tenoit les mains élevées au Ciel, l'avantage étoit de leur côté; dès qu'il les baissoit, ils commençoient à plier, de sorte qu'il fallut que deux hommes le soûtinssent durant le combat, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, afin qu'il les pût avoir toûjours élevées, & qu'Israël remportât entierement la victoire. C'étoit ainsi que le peuple de Dieu défaisoit ses ennemis par la priere; Que si même dans la guerre, où le succès semble dépendre des forces humaines, Dieu accorde la victoire au mérite de la priere; Que sera-ce dans cette guerre spirituelle que nous avons contre les ennemis de nôtre salut, qui sont si forts & si rédoutables? c'est par nos prieres & par nos gemissemens que nous obtiendrons la force de leur résister, & de les vaincre: c'est par-là que nous appaiserons la colere de Dieu contre nous & contre nos freres; & en un mot, c'est par-là que nous mettrons Dieu dans nôtre parti, & que revêtus de sa force nous viendrons à bout de tout.

L'exemple d'Aaron sur le même sujet.

La même chose arriva, dans la sedition qui s'éleva contre Moïse & Aaron, à cause de la mort de Choré, de Dathan, & d'Abiron, que le peuple d'Israël leur imputoit. Dieu en fut tellement indigné, qu'il voulut détruire tout le

peuple, & déja il en avoit fait mourir plus de quatorze mille par le feu, lors qu'Aaron s'étant avancé par ordre de Moïse, au milieu des morts & des mourans, avec l'encensoir en main, ayant offert de l'encens & des prieres à Dieu pour le peuple, *La playe cessa* : & c'est en combattant de la sorte, qu'Aaron désarma la colere de Dieu. Ce qu'il y a encore de plus; C'est que quand Dieu a le bras levé pour nous punir, il est bien aise qu'on lui retienne la main, & qu'on se mette entre deux pour l'empêcher; il voudroit bien n'en pas venir aux effets, il souhaite que ses amis se mettent au devant des coups, il cherche quelqu'un qui le veüille faire, & lorsqu'il ne trouve personne, il en a regret: *Quæsivi de eis virum, qui interponeret sepem, & staret & oppositus contra me, pro terra, ne disperderem eam, & non inveni,* Ezechiel. 2.

Exemple de David. Combien il étoit adonné à la priere.

On sçait assez combien l'usage & l'exercice de la priere étoit devenu familier au saint Roi David; & je ne doute point que ce ne soit par ce moïen qu'il s'est rendu l'homme selon le cœur de Dieu. Etoit-il dans la prosperité, ou dans la souffrance? étoit-il assailli par la tentation, où joüissoit-il d'une paix interieure; avoit-il à déliberer ou à agir, sans cesse il avoit récours à Dieu. Il ne faut qu'ouvrir le livre des Pseaumes, pour voir qu'ils sont remplis, non-seulement de loüanges qu'il rend à Dieu, mais encore de demandes qu'il lui fait: tantôt il lui dit, mon Dieu! levez-vous pour me secourir; tantôt conduisez mes pas, & enseignez-moi vos voyes; tantôt confondez vos ennemis & les miens; ne permettez pas que les succès m'enflent, ou que les afflictions m'accablent, & tantôt enfin, Seigneur, aidez-moi à me relever de mes chûtes, attachez-moi fortement à mes devoirs, & à la pratique de vôtre sainte loi. Nourri de ce pain de la priere, de quelle force n'étoit-il pas rempli? de quoi n'étoit-il pas en état de triompher? & de quoi ne triomphoit-il pas en effet? c'étoit un homme selon le cœur de Dieu, parce que c'étoit un homme de priere.

Il faut attendre le secours de Dieu avec patience à l'exemple de Judith.

Ce fut le défaut de la priere des habitans de Bethulie, que Judith ne manqua pas de leur reprocher; étant assiegez par Holopherne, ils eurent recours à Dieu par la priere, par le jeûne, & par plusieurs sacrifices, qu'ils lui offrirent, revêtus de cilices, & couverts de cendres: après avoir perseveré plus de vingt jours en ces exercices, ils étoient résolus de capituler avec l'ennemi, & le Prêtre Ozias s'étoit déja engagé à livrer la ville, s'il ne leur venoit du secours en cinq jours. Mais Judith trouvant cette promesse injurieuse à Dieu, dit hardiment aux Magistrats: Qui êtes-vous pour tenter le Seigneur? n'est-ce pas plûtôt le moyen de provoquer sa colere, que d'attirer sa misericorde? Quoi vous avez prescrit un temps à la bonté de Dieu, & vous lui avez déterminé un certain jour, pour vous secourir; il nous a promis de nous assister, quoique nous nous soyons rendus indignes de sa protection, attendons donc son secours sans impatience; quoi qu'il differe, plus long-temps que nous ne voudrions, de nous le faire ressentir, n'abandonnons pas si-tôt la priere, pour n'en voir pas un si prompt effet: Dieu a ses vûës dans ses délais, & ils nous sont plus utiles, quand nous les prenons comme il faut, que s'il nous accordoit sur le champ ce que nous voulons. Que sçavons-nous si ce que nous demandons à Dieu, quoi que bon

en soi, ne nous est pas convenable encore, & que Dieu pour cette raison, réserve à un autre temps, de nous le donner. L'évenement fit bien voir combien cette sainte Femme avoit juste raison de faire cette remontrance aux habitans de Bethulie.

La priere & la demande que la Reine Esther fit à Assuerus. *Esther. 5. Ibidem.*

Nous lisons au livre d'Esther que le Roi Assuerus n'attendit pas que cette Reine lui fit aucune priere; il la prévint, & l'invita, en lui disant: *Quid vis Esther Regina? quæ est petitio tua?* Elle ne demanda rien alors, sinon qu'il plût au Roi de lui faire l'honneur de venir au festin qu'elle lui avoit preparé. Il y alla, & la pressa de nouveau de demander quelque chose de plus: *Quid petis ut detur tibi?* Alors elle prit son temps, & se servit d'une occasion si favorable, pour demander la vie de son peuple, & la conservation de la sienne propre, découvrit le danger où étoit sa Nation, si la bonté du Roi ne la prévenoit. Mais il n'est point nécessaire d'attendre l'occasion, d'étudier la favorable disposition de l'esprit du Souverain à qui nous adressons nos prieres. Tout temps est commode, on peut l'aborder à tout moment, & l'on est toûjours sûr qu'il écoutera nos prieres, si elles sont justes & dignes de lui.

La priere d'Antiochus rebutée de Dieu. *2. Machab. 9.*

L'Ecriture dit, que le malheureux Antiochus prioit, mais que sa priere fut rebutée de Dieu: *Orabat scelestus ad Dominum, à quo misericordiam non erat consecuturus*; Il prioit, mais hélas quelle priere! pensez-vous qu'il demande un esprit de douceur & d'humilité: point du tout; pensez-vous qu'il demande un esprit de réligion pour réparer ses profanations? rien moins que tout cela; Que demande t-il donc? la santé, la continuation de sa vie, encore passe, s'il eût demandé cette grace, pour faire pénitence, pour mettre en execution les promesses qu'il faisoit par une crainte servile, qui n'étoient pas sinceres, c'est pourquoi Dieu rebuta ses prieres, aussi-bien que sa fausse pénitence.

Les merveilles operées par le moyen de la priere dans l'ancienne loi.

Comme ce seroit un trop long détail de rapporter tous les exemples de ceux qui ont obtenu des graces signalées de Dieu, par le moyen de la priere: en voici seulement quelques-uns des plus remarquables.

Ce fut par la priere que Moyse suspendit la colere de Dieu, prête à tomber sur son Peuple. Que Josué arrêta le Soleil; qu'Elie fit descendre le feu du ciel; que Manassés obtint misericorde, & fut rétabli sur son trône; Que David reçût la rémission de son crime; & Ezechias la prolongation de sa vie. C'est par la priere que Ninive fut conservée; que Judith délivra la ville de Bethulie, & qu'Esther sauva le peuple de Dieu. Ce fut par la priere, que Salomon obtint la sagesse; Elie la pluye & la fécondité; Suzanne la protection de son innocence contre ses infames calomniateurs. C'est par elle que Moyse remportoit sans peine les plus glorieuses victoires, que les mers se sont ouvertes pour laisser passer les armées; que les feux les plus violens se sont éteints tout d'un coup; qu'on a donné de la douceur aux lions, qu'on a renversé les plus fortes murailles, & les plus solides remparts; par elle enfin qu'on a vaincu les démons, & tout l'enfer.

L'exemple du saint hôme Job.

Le saint homme Job sur son fumier se regardant comme la figure du pecheur, exprime sa misere avec les termes les plus touchans: il se plaint

que toute la substance de sa chair est reduite en pourriture, que sa peau n'a plus d'autre soûtien que ses os ausquels elle est demeurée collée. Mais dans un si triste état, il ne laisse pas de nous déclarer une derniere consolation qui lui reste, c'est qu'il a encore des lévres pour prier. Car c'est un des sens que les Saints donnent à ces paroles; *Derelicta sunt tantummodo labia circa dentes meos :* C'est-là en effet, le dernier bonheur que les pecheurs doivent infiniment priser. *Job 19.*

## *Exemples du Nouveau Testament.*

*L'exemple du Sauveur du monde.*

Le Fils de Dieu ne s'est pas contenté d'ordonner à ses Disciples, & en leurs personnes, à tous les Chrêtiens, de prier souvent, & d'avoir recours à la priere, comme à un asile assuré dans toutes leurs tentations, il a encore voulu leur servir de modele, & les convaincre par son propre exemple, du besoin presque continuel, que nous avons de ce souverain remede : car non-seulement il prioit presque toûjours; mais même il passoit les nuits entieres dans ce saint exercice; c'est le besoin que nous avons de la priere, qui fit que ses disciples lui ayant dit un jour : Seigneur, apprenez-nous à prier, il leur prescrivit en même temps la maniere de le faire, & leur fit esperer que tout ce qu'ils demanderoient par ce moyen, il leur seroit accordé.

*Deux paraboles de l'Evangile font voir combien la perseverance dans la priere est necessaire pour obtenir ce que l'on demande à Dieu. Matth 7 & Luc.11.*

Dieu ne s'est pas obligé de donner d'abord ce qu'on lui demande, & il prend plaisir, pour ainsi dire, d'être importuné. Les paraboles que propose le Sauveur sur ce sujet le montrent clairement. La premiere est, vous avez un ami, dit-il, & vous venez de nuit le prier qu'il vous prête trois pains, pour traiter un étranger de vos amis qui vous est survenu. Si celui que vous êtes venu trouver vous répond que l'heure est incommode, & qu'étant au lit, il ne peut vous accommoder de ce que vous souhaitez : si néanmoins vous persistiez à frapper à la porte, & à l'importuner, il se levera enfin, & vous donnera ce que vous lui demandez, non tant à cause qu'il est vôtre ami, qu'à raison de vôtre importunité : *Et ego dico vobis, petite, & dabitur vobis, quærite & invenietis, pulsate & aperietur vobis* : C'est par cette parabole que le Sauveur enseigne à ses Disciples, que la perseverance est nécessaire dans la priere. Ce n'est pas assez de frapper une fois, ni deux, il faut continuer jusqu'à ce qu'on vous ouvre.

Il propose une autre parabole qui tend au même but; c'est d'un juge, dont il est parlé dans le même Evangile de saint Luc. Car le Fils de Dieu assure que quoique ce juge n'eût aucune crainte de Dieu, ni aucune consideration pour les hommes, il se laissa néamoins flechir aux instantes prieres que lui faisoit sans relâche une veuve; de sorte qu'étant vaincu par son assiduité, il lui accorda tout ce qu'elle demandoit. Quoi donc ? Dieu qui est la bonté même, ne fera pas pour ceux qui perseverent à le prier, ce qu'un juge plein d'iniquité a fait pour une veuve importune ?

*L'exemple du Publicain môntre que la priere doit être*

L'exemple le plus connu d'une humble priere, est celui du Publicain de l'Evangile, lequel se tenant à l'entrée du Temple, n'osoit lever les yeux au Ciel dans la vûë de ses pechez; aussi son humble priere fut-elle écoutée de Dieu, & il obtint le pardon de ses pechez; sa priere sortant d'un cœur vive-

accompagnée d'humilité. Luc.18. ment pénetré du sentiment de sa misére & de son indignité fléchit la misericorde de Dieu : *Deus propitius esto mihi peccatori* ; C'est pourquoi le Texte Sacré ajoûte qu'étant venu au Temple pecheur, il s'en retourna justifié en sa maison. Au lieu que le superbe Pharisien, qui bien loin de s'accuser de ses pechez, & d'implorer la misericorde du Seigneur, faisoit son propre éloge, & étaloit ses vertus, & ses belles actions, fut rebuté de Dieu ; & sa priere ne fit qu'augmenter le nombre de ses iniquitez, selon l'imprecation

Psalm.108. du Prophete : *Oratio ejus fiat ei in peccatum.*

La priere de Madelaine, combien fut puissãte sur le Fils de Dieu. Le modele d'une humble & fervente priere, est celui de cette femme pecheresse, qui penetrée d'une vive douleur de ses pechez, vint se jetter aux pieds du Sauveur, & les arrosa de ses larmes. De toutes les personnes, dont il est fait mention dans l'Evangile, qui s'étoient addressez au Fils de Dieu, il ne s'en est presque point trouvé, qui n'eût quelque désir d'un bien temporel, & qui ne lui eût fait des demandes interessées, l'un le prie de lui rendre la vûë, l'autre lui demande la guérison d'un fils, ou d'un domestique, l'autre la délivrance de sa fille tourmentée par le demon ; une multitude de malades se trouvoit sur son chemin, ils étoient guéris. Madelaine la pecheresse est la premiere qui s'addresse à lui par amour, qui le prie selon ses intentions, & qui le reconnoît pour Sauveur des ames ; elle ne demande ni soulagement ni commodité ; mais le pardon de ses pechez, & n'ose même le lui demander que par les marques de son répentir.

Exemples du pouvoir de l'oraisõ, &c. La multitude des exemples de ceux qui ont été guéris, ou convertis par la priere est trop grand pour les pouvoir rapporter tous ; en voici une partie. C'est par la priere, qu'un aveugle recouvre la lumiere ; qu'une femme Chananéenne obtient la guérison de sa fille. Ce fut à la priere de Marie & Marthe, que Lazare leur frere fut ressuscité, & à celle d'Etienne que Paul de persecuteur de l'Eglise devint un vase d'élection. Ce fut par les prieres des fideles Chrêtiens que saint Pierre le chef de l'Eglise fut délivré de la prison : *Oratio fiebat ab Ecclesia sine intermissione pro eo* ; Et ce fut par la priere que le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres assemblez dans le Cenacle, &c. Act.12.

## *Applications de quelques Passages de l'Ecriture à ce sujet.*

La force qu'a la Priere d'appaiser la colere de Dieu, & de détourner les fleaux de sa vengeance. Quæst.149. sup Exod. *Dimitte me, ut irascatur furor meus contra eos, & deleam eos.* Exod.32. *Laissez-moi, afin que ma fureur éclatte contre eux.* Dieu vouloit détruire les enfans d'Israël à cause qu'ils avoient adoré le Veau d'or ; Moyse intercede pour eux, & lui dit ; Pourquoi, Seigneur, vôtre fureur s'allume-t-elle contre vôtre peuple, que vous avez tiré de l'Egypte, par la force & par la puissance de vôtre main ? ne donnez pas je vous prie, lieu aux Egyptiens de dire ; il les a tirez adroitement d'ici, pour les tuer dans les montagnes, & pour les effacer de la terre. *Laissez-moi*, dit le Seigneur, *je les veux perdre.* Mais qu'est ce cela, Seigneur, dit saint Augustin, pourquoi dites-vous : *Laissez-moi* ; qui vous empêche, ou qui vous peut empêcher ? qui vous peut lier les mains ? qui peut résister à vôtre volonté ? d'où vient donc que vous dites, *laissez moi.* C'est assûrement, dit ce saint Docteur, que la priere empêche l'effet de sa colere ; & c'est ce qu'il a voulu nous faire entendre par ses pa-

roles : *Dimitte me.* Qui ne sont ni des paroles de commandement, parce que si elles en eussent été, Moyse eût mal fait de n'obeir pas, ni des paroles de prieres, parce que Dieu ne prie pas sa créature; mais qui nous marquent seulement, que les prieres sont capables d'arrêter la colere de Dieu; & saint Jérôme dit la même chose sur ces paroles du Seigneur à Jéremie : Ne vous mettez point en devoir de me prier pour ce peuple, & n'élevez point vôtre voix, & vos prieres pour eux, & ne me resistez point.

*Ecce sto ad ostium & pulso, si quis audierit vocem meam, & aperuerit mihi januam, intrabo ad illum.* Apoc. 3. Dieu non content d'exhorter, de conseiller, d'inviter & de commander; il vient lui-même fraper à la porte de nôtre cœur, pour nous obliger à lui faire nos demandes. Car quelle autre chose signifient ces paroles : *Ecce sto ad ostium & pulso*; Quiconque frappe à la porte, demande qu'on lui ouvre. Quand le maître du logis frappe, il demande qu'on lui ouvre en commandant; s'il n'est pas le maître, il demande en priant. Il est vrai que Dieu est le maître de nôtre cœur; mais nous laissant la liberté de lui ouvrir, ou de lui refuser l'entrée, il agit avec nous, comme s'il ne l'étoit pas, & par consequent il semble qu'il demande en priant. Il ne dit pas je veux entrer par force, mais si on m'ouvre, j'entrerai.

Comme Dieu nous invite lui-même à lui demander.

*Opposuit nubem, ne transeat Oratio.* Thren. 3. Nos passions, nos désirs déreglez, & ensuite nos pechez forment comme un nuage épais, qui empêche que nôtre priere ne s'éleve jusqu'au Ciel, & ne monte jusqu'au Trône de Dieu. Ils mettent un obstacle à l'efficace de nos prieres : Car à moins que nous n'ayons recours à la clémence de ce Dieu des miséricordes, avec un vif regret de nos crimes, & dans la vûë d'obtenir la grace d'une sincere conversion, ils forment un nuage si épais, que nôtre priere, ne la peut percer; il émousse au contraire la pointe de nos bons désirs, & des élancemens de nôtre cœur : *Opposuisti nubem ne transeat oratio.*

Nos passiõs & nos pechez sont un puissant obstacle, qui empêche que nos prieres ne soient écoutées.

*Petite & dabitur vobis, quærite & invenietis.* Matt. 7. Saint Augustin dit que l'état d'innocence eût eu en ce point du raport avec celui du ciel, dont il étoit l'image; que comme dans le Paradis, il n'y a que des loüanges des grandeurs de Dieu, & des actions de graces pour ses bien-faits; aussi alors l'emploi des hommes sur la terre eût été d'adorer, d'aimer, & de loüer les perfections divines, & de le remercier des faveurs, dont il les avoit comblez : mais depuis que nous sommes déchus de cet heureux état, il veut qu'outre ces loüanges & ces actions de graces, nous lui demandions souvent & par de longues & ardentes prieres ce qui nous est nécessaire : de sorte, dit Tertulien, que comme nous avons perdu Dieu, qui est l'autheur de tous les biens, en l'offensant, il veut que nous le cherchions par des prieres continuelles, ou du moins assiduës & réïterées. Ainsi la terre avant le peché de l'homme lui fournissoit abondamment, sans qu'il eût besoin de la cultiver, les choses nécessaires à la vie du corps; mais depuis son peché elle ne produit qu'à force de travail ce qu'il a besoin; Dieu, comme par une suite du châtiment de sa rebellion, au lieu qu'il eut pourveu par sa seule bonté à la nourriture de son ame, aussi-bien qu'à celle de son corps, il a voulu ensuite de son peché, ne l'accorder qu'à ses instantes prieres.

Dieu veut que nous le prions, & que nous lui demandions ce qui nous est nécessaire.

En quel sens il faut entendre que Dieu nous accordera toutes choses.

*Omnia quæcumque petieritis in oratione credentes accipietis.* Matth. 21. Le sens le plus ordinaire, le plus naturel de ces paroles, on vous accordera toutes choses, n'est pas, on vous donnera jusqu'aux plus viles, mais plûtôt qu'on ne vous refusera pas les plus précieuses. Un grand Prince, qui dans quelque occasion, pour donner des marques de sa liberalité royale, se seroit engagé à un sujet de ne lui rien refuser; ce Prince, dis-je, ne croiroit pas manquer à sa parole, en le rebutant, si après une promesse si magnifique, le sujet lui demandoit une bagatelle, un peu de pain, ou quelque chose de néant.

La priere doit être une clameur du cœur.

*Domine exaudi orationem meam, & clamor meus ad te veniat.* Psalm. 101. Ces paroles nous apprenent que la priere doit plus consister dans le cri & le gémissement du cœur, que dans les paroles de la bouche; exposer au Seigneur nôtre misere, & le prier de jetter sur nous un regard de compassion. C'est une priere, qui lui est plus agréable, & plus capable de nous procurer les choses dont nous avons besoin, que toutes celles qu'on recite par habitude, sans faire attention à ce que l'on dit; le temps que l'on employe à la priere étant souvent celui, où l'on s'occupe le plus de ses affaires domestiques.

Les differentes demandes des gens de bié, & des gens du monde.

*Det tibi Deus de rore cæli, & de pinguedine terræ. De pinguedine terræ & de rore cæli desuper erit benedictio tua.* Genesis 27. Pesez-bien, dit saint Chrysostome ces paroles, & vous verrez les differentes façons de prier, en ces deux sortes de benedictions. Que demande Isaac pour son fils Jacob? prémierement les rosées du Ciel, les benedictions spirituelles, & ensuite les biens de la terre. Voila des prieres conformes à l'ordre que le Fils de Dieu nous a prescrit: *Quærite primum regnum Dei*; Er voila pourquoi Jacob fut heureux: mais pour le pauvre Esaü: *De pinguedine terræ*; On demande premierement de grandes richesses, l'abondance des biens temporels, & ensuite on demande les biens, & les faveurs du ciel; & voila son malheur, parce qu'il cherchoit les biens de la terre avant ceux du Ciel. Triste figure d'une verité effroyable. Voyez ce qui se passe dans les prieres de la plûpart des Chrêtiens; ils prient tous pour une même fin, chacun demande des biens du ciel, & des biens de la terre: mais enfin quelle est la nature de la priere des gens du monde? ils demandent au ciel de grandes richesses, bonne santé, bonne reputation, enfin la graisse de la terre, & ensuite ils cherchent les biens du Ciel. Ils renversent l'ordre du Fils de Dieu, & voila ce qui en fait autant de réprouvez. Mais les gens de bien demandent à Dieu; premierement, les benedictions spirituelles, les biens de l'éternité, la pratique des vertus, & pour les biens du monde, ah mon Dieu! donnez-nous ce qu'il vous plaira, & voila ce qui les rend Saints.

*Matth. 6. & Luc. 12.*

La priere est un gémissement devant Dieu.

*Gemitus meus non est à te absconditus.* Psalm. 37. Seigneur, mon gémissement ne vous est pas inconnu. Quand l'Ecriture nous apprend ce que c'est que la priere, elle se sert indifféremment du mot de prier & de gémir. Priere & gémissement c'est la même chose dans le langage divin. On ne prie que quand on gemit, & la priere n'est agréable à Dieu, que quand nôtre gémissement est sincere.. Nous prions donc, quand nous connoissons nôtre misere, & quand la vûë de nôtre misére nous oblige à crier vers celui qui seul peut nous en délivrer. Voyez ce sentiment vivement exprimé par le Roy Prophete: ce saint

Roi

Roi en étoit penetré, c'est pourquoi il sera toûjours le modele de ceux qui voudront apprendre à prier: *De profundis clamavi ad te Domine*; il connoît sa misere, & elle lui paroit extrême. La connoissance de sa misére l'oblige à crier; il sçait qu'il n'y a que le Seigneur qui puisse le soulager dans la misére qu'il ressent. C'est à lui seul à qui il addresse ses gemissemens & ses cris. *Psal.* 119.

*In quo clamamus Abba Pater.* Ad Roman. 8. C'est un abus de prétendre que pour être enfans de Dieu, nous soyons en droit de demander tout ce qui nous plaît. C'est au contraire une si noble qualité, qui souvent nous empêche d'être exaucez dans nos prieres, parce que nous demandons des choses indignes d'un état qui nous rend égaux aux Anges, & héritiers du Royaume de Dieu. Nos demandes ne répondent pas à la noblesse d'une naissance si glorieuse, les choses viles & de néant que nous demandons sont indignes d'être les objets des vœux & des desirs des enfans de Dieu. Cette divine qualité doit nous inspirer des sentimens plus nobles, & plus genereux, & nous faire fouler aux pieds, par une sainte fierté, tous les biens & les avantages possibles de cette vie, pour n'avoir dans la pensée & dans le cœur, que les biens de l'éternité.

Nous devons demander au Pere céleste des choses dignes de lui.

*Quacumque die invocavi te, ecce cognovi quia Deus meus es tu.* Psalm. 55. Un des principaux usages de la priere, est de nous faire connoître Dieu pour nôtre Souverain, & comme l'arbitre des biens que nous lui demandons, parce que nôtre priere même est un témoignage de ce sentiment. Oüi, mon Dieu! quand je vous ai adressé mes prieres, je vous ai reconnu pour mon Dieu: dans l'état de mon peché, je n'avois pas ce sentiment, & je ne pouvois presque vous appeller mon Dieu, aveuglé que j'étois par mon peché; mais quand j'ai eu recours à vous, dit le saint Roi Prophete, pour vous demander miséricorde, & ma conversion, j'ai vû que vous étiez mon Dieu, j'ai reconnu vôtre souverain pouvoir.

La priere nous fait connoitre Dieu pour nôtre Princeps & nôtre souverain.

---

# PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

## *Passages & Pensées des Saints Peres sur ce sujet.*

*Recte novit vivere, qui recte novit orare.* Augustinus. Homil. 40. de diversis.

Je ne mets point de différence entre sçavoir bien vivre, & sçavoir bien prier.

*Cum videris non à te amotam deprecationem, securus esto quia non est amota misericordia ejus.* Idem. in Psalm. 65. super hac verba. *Benedictus Deus, qui non amovit orationem meam, & misericordiam à me.*

Si vous vous sentez encore quelque inclination pour la priére, vous pouvez encore compter sur la misericorde, & la bonté de vôtre Dieu.

*Oratio justi clavis est cœli, ascendit precatio, & descendit Dei miseratio.* Idem, Serm. 225.

La priére du juste penétre jusqu'au ciel, dont elle est comme la clef: elle y monte, pour en attirer sur la terre toutes sortes de de graces.

*Si non vis intermittere orare, noli intermittere desiderare; continuum desiderium tuum continua vox tua est.* Idem, in Psal. 36.

Si vous souhaittez acquerir le don de prier sans cesse, je n'en connois point de meilleur moyen que de souhaiter de le pou-

*Ne deficias in oratione; Deus quod promisit concessurus est, & si differt, non aufert.* In Psalm. 65.

*O verè cœlestis oratio, quæ tota est oratio.* Idem, Serm. 126. de temp. loquitur de orat Dominica.

*Si fides deficit, deficit oratio, quis enim orat, qui non credit!* Idem, de verbis Domini.

*Nullum credimus ad salutem nisi Deo invitante venire, nullum invitatum, salutem suam nisi auxiliante Deo operari, nullum nisi orantem auxilium promereri.* Idem, vel potius Gennadius l. de Eccles. dogmat.

*Male usurus eo, quod non vult accipere, Deo potius miserante non accipit.* Idem, tract. 14. in Joannem.

*Cum aliquid aliquando tardius dat Deus, commendat dona, non negat; desiderata diu, dulcius obtinentur, citò autem data, vilescunt.* Idem, de verb. Dom. c. 1.

*Alia Deus dat non orantibus, sicut initium fidei, alia non nisi orantibus, sicut in finem usque perseverantiam.* Idem, l. 2. de bono perseverantiæ.

*Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet & facere quod possis, & petere quod non possis.* Idem.

*Deus non exaudit ad voluntatem, ut exaudiat ad salutem.* Idem, in Psalm. 85.

*Ipse salvator est non solum quando facit quod petimus, sed etiam quando non facit; Quoniam quod videt peti contra salutem, non faciendo potius se exhibet salvatorem.* Idem, Tract. 37. in Joan.

*In comparatione rei quam petere debuisti pro nihilo habendum est quod petisti.* Idem.

*Quædam non negantur, sed congruo tempore differuntur.* Idem, Tract. 102. in Joan.

voir faire: Le désir, que vous en témoignerez sans cesse à vôtre Dieu, sera une priére continuelle.

Ne vous rebutez jamais dans la priére: Dieu vous fera enfin sentir l'effet de ses promesses. S'il paroît insensible à vos vœux, il ne le sera pas toûjours.

C'est mener une vie toute celeste, que de donner tout son temps à la priére.

Je ne fais point de cas de la priére, quand elle n'est point soutenuë d'une foi vive: on ne s'y porte guéres volontiers, quand on n'y est point excité par cette vertu.

Je suis persuadé, que tous les bons désirs, que nous sentons de nôtre perfection, nôtre salut ne viennent que de Dieu; bien plus, que nous ne les mettons en pratique sans une grace particuliére; & même que Dieu n'accorde ordinairement ses graces, qu'à nos priéres, & à nos vœux.

C'est uo effet de la bonté de Dieu de ne pas accorder certaines graces à des gens, qu'il prévoit devoir en faire un mauvais usage, comme d'une chose, dont ils se fussent aisément passez.

Lorsque Dieu differe à vous accorder les graces, que vous lui demandez, ce n'est pas qu'il veüille vous les refuser; mais vous les faire estimer: on goûte mieux celles qui ont beaucoup coûté: au lieu qu'on ne fait aucun cas de celles qu'on a obtenu trop facilement.

Il y a des graces, que Dieu accorde, sans attendre qu'on les lui demande; telle est celle, par exemple, qui nous prépare à recevoir la lumiére de la Foi: il y en a d'autres, qu'il n'accorde, qu'à nos priéres: telle est la persévérance finale.

Dieu ne nous demande pas l'impossible; mais en nous commandant quelque chose, il nous avertit de faire ce que nous pouvons, & de nous addresser à lui pour le reste.

Telle est la bonté de nôtre Dieu, que dans le refus qu'il nous fait de ses dons, il n'a en vûë que nôtre salut, & nôtre bien.

Nous sommes également redevables de nôtre salut à Dieu, soit qu'il nous exauce, ou ne nous exauce pas: je dis plus, il mérite infiniment plus le nom de Sauveur, en nous refusant ce qu'il prévoit nous devoir perdre.

Les graces que vous avez demandée jusqu'ici à Dieu sont peu de chose, si vous les comparez avec celles que vous avez dû attendre de sa bonté.

Nous ne devons pas regarder comme un simple refus les délais, dont Dieu nous éprouve de temps en temps, pour nous exaucer dans un temps plus favorable.

*Servat tibi Deus, quod non vult cito dare, ut & tu discas magna desiderare.* Idem, Serm. 5. de verb. Dom.

Dieu paroît quelques fois d'abord insensible à vos vœux, pour vous apprendre à vous élever à quelque chose de plus grand.

*Vere tibi attendit quando ipsum quaris, non quando per ipsum aliud quaris.* Idem, in Psalm. 76.

Vous trouverez Dieu propice à vos vœux, quand vous le chercherez dans les choses que vous lui demanderez : il n'en sera pas de même quand vous voudrez vous servir de ses graces pour toute autre chose que sa gloire.

*Non petitur in nomine salvatoris quidquid petitur contra rationem salutis.* Idem, tract. 102. in Joan.

Ce n'est pas demander au nom du Fils de Dieu, & en vertu de ses mérites, que de demander quelque chose qui nous écarte de la voye du salut.

*Vis impetrare, aliud noli petere nisi unum, uni sufficе, quia unum tibi sufficit; Deus auferat totum, & se mihi det.* Idem, in Psalm. 26.

Voulez-vous être toûjours exaucé, ne demandez qu'une seule chose: n'en ambitionnez point d'autre, contentez-vous-en, puisque vous avez en elle de quoi rassasier tous vos désirs : dites souvent du fond du cœur, que Dieu me prive de toute autre grace ; pourvû qu'il veüille être lui seul ma consolation, & mon tout.

*Sicut Deus non potest non audire orationem nostram, quia Deus est, sic non potest non exaudire, quia pius est.* Idem, homil. 12. ex. 50.

Comme aucun de nos vœux ne peut échaper à la connoissance de Dieu : parce qu'il est Dieu : de même il n'en peut rejetter aucun raisonnable, parce qu'il est infiniment bon.

*Deus novit quid nobis in hac vitâ expediat, & quid post hanc vitam daturus sit.* Idem, in Expos. Epist. ad Roman.

Dieu sçait également & ce qui convient à nôtre état sur la terre, & au rang qu'il nous destine dans le Ciel.

*Inane esse non potest quod vehementer rogatur ab eo, qui fons est misericordiarum.* Idem, in Psalm. 6.

On ne s'addresse jamais en vain à celui qui est le Dieu, & la source des miséricordes.

*In auribus Dei vehemens desiderium est magnus clamor.* Idem.

Devant Dieu les sinceres, & fervens désirs, que nous lui témoignons de quelque chose nous tiennent lieu des plus ferventes priéres.

*Ipse Christus, salvator est, non solum quando facit quod petimus, sed etiam quando non facit, quia quod videt peti contra salutem, non faciendo potius se exhibet salvatorem* August. Tract. 37. in Joan.

Jesus-Christ non-seulement opére nôtre salut lors qu'il fait ce que nous souhaitons, & nous accorde ce que nous lui demandons; mais encore lors qu'il nous refuse ce qu'il etoit être contraire à nôtre salut ; car c'est alors qu'il témoigne davantage qu'il est Sauveur.

*Quando temporalia petitis, cum modo petite, cum timore petite; illi committite, ut si prosint det, si scit obesse non det, quod autem obsit, quid prosit novit medicus non agrotus.* Idem, Serm. 53. de verb. Dom.

Renfermez dans de justes bornes les vœux que vous formez pour les biens de la terre, encore doivent-ils être assaisonnez ces vœux d'une crainte salutaire : priez le Seigneur de les écouter, ou de les rejetter selon les avantages, ou le desavantage qu'il en prévoit vous devoit revenir : c'est en effet au medecin, & non au malade à juger de l'un & de l'autre.

*Sive voce, sive silentio oremus, corde clamandum est.* Idem, Serm. 90. de temp.

L'Oraison, soit qu'elle soit vocale, soit qu'elle soit purement mentale, doit partir du cœur, & en être dirigée.

*Frigus caritatis silentium cordis est, flagrantia charitatis clamor est cordis.* Idem, in Psalm. 37.

Le silence du cœur entraîne après soi, le refroidissement de la charité, comme la priére, qui en est le langage, & le cri renou-

*Quædam non negantur, sed congruo tempore differuntur.* Idem, Tract. 102. in Joan.

*Pete tu in hoc tempore, quod tibi prosit in posterum; pete quod te adjuvet in æternum.* Idem, in Psalm. 53.

*Exaudit Deus cardinem desiderii tui; non curat quod nunc petis, ut in te faciat, quod semper petis (nempe felicem esse).* L. 5. Confess. c. 8.

*Da æterna, da temporalia, promisisti regnum, noli negare subsidium.* Idem, Serm. 1. de orat. Domin.

*Quid jam non det Filiis petentibus, cum hoc ante deducit ut filii sint.* Idem, serm. 2. de verbis Dom.

*Quis quis pro aliis intercedere nititur, sibi potius ex charitate suffragatur, & pro semetipso tantò citius exaudiri meretur quantò magis devotè pro aliis intercedit.* Gregor. in Moral.

*Vult Deus rogari, vult cogi, vult quadam importunitate vinci, ideo tibi dicitur: regnum Dei vim patitur & violenti rapiunt illud.* Idem, Homil. in quadr.

*Bona violentia, quâ Deus non offenditur sed placatur, proximus non læditur sed juvatur, peccatum minuitur non multiplicatur.* Idem, ibidem.

*Conditoris auribus illa maximè Oratio commendatur, quâ pro inimicis quaque intercedere nitimur.* Idem, in Moral.

*Si quod Deus præcipit facimus, quod petimus obtinebimus.* Idem, in 1. Epist. Joann.

*Cave ne ab oratione deficias, si dissimulat audire ille quem rogas, esto violentus, & vim etiam ipsis inferas cœlis.* Idem, in 6. Psalm. pœnit.

*Vis Deum te audire in tuis orationibus cum tu eum non audias in suis præceptis.* Idem.

velle, & augmente sa ferveur.

Il y a certaines choses que Dieu ne nous refuse pas absolument; mais qu'il differe & qu'il reserve à un temps plus convenable.

Que ce soit ici le but de vos priéres d'obtenir de la bonté de vôtre Dieu ce qui peut vous être avantageux pour la suite de la vie, & vous assûrer enfin une éternité bienheureuse.

Dieu exauce le premier, & le principal de tous vos vœux; & en vous refusant ce que vous lui demandez maintenant avec tant d'empressement, il vous accorde ce aprés quoi vous soupirez continuellement.

Donnez-nous, Seigneur, des biens & des secours temporels; mais ne nous en donnez qu'autant que nous en avons besoin pour acquerir, & obtenir encore de vous les biens éternels. Vous nous avez promis le Royaume du Ciel; c'est à vous à nous en faciliter le chemin.

Que peut refuser Dieu à nos vœux, depuis qu'il en est venu jusqu'à nous élever à la glorieuse dignité de ses enfans.

C'est exercer la charité envers soi-même, que de prier pour son prochain: & on peut compter d'être plûtôt exaucé, à proportion du zéle, qu'on aura témoigné à Dieu pour le bien du prochain.

Dieu veut être prié, forcé, & en quelque sorte importuné: & c'est pour cela que nous lisons dans l'Evangile, que le Royaume du Ciel souffre violence, & ne s'emporte que par ceux qui sçavent la faire à Dieu cette douce violence.

La violence qu'on fait à Dieu par la priére, bien loin de l'irriter, nous la reconcilie parfaitement: le prochain n'en reçoit aucun tort; elle lui est au contraire infiniment utile: & celui qui la fait se décharge par-là d'une infinité de pechez, au lieu d'en augmenter le nombre.

Il n'y a point de priére plus agréable à Dieu, que celle que nous arrache un généreux effort en faveur de nos ennemis.

Si nous nous mettons en devoir de nôtre côté de faire la volonté de Dieu, nous pouvons compter d'en obtenir tout ce que nous voudrons.

Perseverez constamment dans la priére, jusqu'à faire violence au Ciel même, s'il paroît inexorable à vos vœux.

Quelle injustice! vous voulez que Dieu ait égard à vos priéres, tandis que vous n'en avez aucun pour ses volontez.

*Petitio Deo facta magnus est fructus, & qui petit à Deo, dum petit accipit, ipsum namque petere est accipere.* Ambrof. Epist. 84. ad Demetr.

*Non importunitatis vereamur offensam, quia hac apud Dominum importunitas opportuna est.* Hieronymus, in c. 11. Luc.

*Ferventissimi in terrenis, frigidissimi in cœlestibus sumus.* Idem, Epist. ad Demetr.

*Inter cætera salutaria monita & præcepta Christus etiam orandi ipse formam dedit, ipse quid precaremur monuit, & instruxit.* Cyprianus de orat Domin.

*Inefficax petitio est, cum precatur Dominum sterilis oratio.* Cyprianus, ibidem.

*Aptissima arma oratio est, thesaurus certè perpetuus, divitia inexhausta, parens, fons, & radix bonorum omnium.* Chryfost. Homil. 30. de Genesi.

*Arbitror cunctis esse manifestum, quod simpliciter impossibile sit absque, precationis præsidio, cum virtute degere, cumque hac vita cursum peragere.* Idem, l. 1. de orando Deo.

*Prorsus accipies, modo & si talia postulaveris, quæ & illum, cui petitur dare deceat, & accipere tibi, qui precaris, expediat.* Idem, homil. 24. in Matth.

*Is non aberret qui omnis virtutis, justitia que matrem esse precationem affirmet.* Idem, orat. 2. de precat.

*Qui orat & peccat, non Deum rogat, sed deludit.* Idem, vel quivis alius author operis imperfecti super Matth.

*Nihil potentius homine orante.* Chryfost.

*Munificentissimus est Rex noster, indigne fert, quandocumque qui exiguum aliquid à se petit. Ea petito, quæ tibi, quæ digna sunt rego & Deo.* Basil. c. 2. Monast. instit.

La seule priére, sans avoir égard aux graces, qu'elle nous attire, nous est en elle-même infiniment avantageuse : celui qui demande quelques graces à Dieu, ne peut nier que dés-lors il n'en reçoive une particuliére ? puisqu'il n'y a point de difference entre prier & recevoir des graces de Dieu.

Ne craignons point d'importuner nôtre Dieu par nos priéres, & par nos vœux : nous ne pourrons rien faire, qui lui soit plus agréable, que de l'importuner ainsi.

Autant que nous sommes vifs, & ardens pour les choses périssables de ce monde, autant paroissons-nous insensibles pour les véritables biens.

Nous sommes redevables au Sauveur d'une infinité d'excellens avis, & de préceptes tout divins qu'il nous a laissé par héritage ; mais sur tout de nous avoir instruit des choses qui devoient être l'objet de nos priéres, & de la maniére dont nous les lui devions demander.

Ce n'est pas proprement prier que de ne rien demander, ou de ne demander que certaines choses à Dieu : une pareille priére est véritablement stérile.

La priére est un excellent bouclier contre toutes sorte de coups : c'est un trésor infini : c'est un fond intarissable de richesses : elle est enfin la source, la mere, & l'origine de tous les biens imaginables

C'est une chose trop évidente pour n'en pas croire tout le monde convaincu, que sans le secours de la priére il est impossible d'être véritablement vertueux, ou du moins de l'être long-temps, & jusqu'à la fin.

Je vous réponds d'être exaucé dans vos priéres, si vous n'y demandez rien d'indigne de la grandeur, & de la bonté de celui, à qui vous vous adressez, ou de desavantageux à vous-même.

Ce n'est point s'avancer que de soûtenir fortement, que la priére est la source de toute justice & véritable vertu.

C'est se mocquer de Dieu, plûtôt que prier, que de vouloir le faire, sans vouloir interrompre le cours de ses desordres.

Je ne connois d'homme plus rédoutable, & plus puissant, que celui qui s'est armé de la priére.

Nous avons affaire à un Dieu infiniment liberal & bienfaisant : il ne peut souffrir qu'on s'arrête à lui, que pour de grandes choses. Profitez donc de l'envie qu'il a de vous faire du bien, & lui demandez des graces dignes en même-temps & de vous, & du Roi, & du Dieu de l'univers.

*Oratio est petitio decentium à Deo.* Joan. Damascenus.

La véritable priére consiste à demander à Dieu des choses honnêtes & raisonnables.

*Melius est orare & non impetrare, quàm recipere & non orare.* Clem. Alexandr. l. 7. stromat.

J'envierai toûjours préférablement la condition de celui qui prie à la vérité ; mais sans être exaucé, plûtôt que celle de celui qui reçoit des graces de Dieu, sans les lui demander.

*Omnipotens oratio, cum sit una, tamen omnia potest.* Theodoretus.

La Priére est infiniment puissante devant Dieu, avec elle seule, sans aucun autre secours on peut venir à bout de tout.

*Quotidie, omni momento oratio necessaria est.* Tertul. in exhortat. ad castitatem.

Il n'y a point de jours, ni de momens dans la journée que la priére ne nous soit necessaire.

*Coïmus in cœtum & congregationem, ut ad Deum, quasi manu factâ precationibus, misericordiam ambiamus orantes, hac Deo grata vis est.* Tertul. Apolog. c. 29.

Nous nous assemblons, & nous joignons nos forces ensemble pour attaquer, & faire violence à la misericorde de Dieu par nos priéres, persuadez, que cette conjuration ne peut lui être que tres-agréable.

*Vis loqui cum Deo ? attende tibi, vis audiri, te ipsum prius quid loquaris, audi nec sic properes, ne frustra ores.* Sanct. Ephrem. tom. 1.

Voulez-vous vous entretenir familiétement avec Dieu ? recüeillez-vous un peu en vous-même. Voulez-vous en être écouté ? commencez par vous écouter vous-même. Ne vous présentez pas sans cela devant Dieu, si vous ne voulez en être rejetté.

*Magnam injuriam Deo facio, cum illum precor, ut meam precem audiat, quam ego qui fundo, non audio, deprecor illum ut mihi intendat, ego vero nec mihi nec illi intendo.* Bernardus, lib. de anima.

C'est une injustice criante à moi de prétendre être écouté de Dieu, lorsque je ne m'écoute pas moi-même. Je le conjure de faire quelque attention à ce que je lui demande, tandis que je n'en fais aucune ni à la majesté de celui à qui je parle, ni à la vanité des choses que je lui demande.

*Unum à duobus indubitanter sperare possumus, quoniam aut dabit quod petimus, aut quod novit utilius.* Idem, Serm. 5. de Quadrag.

Dieu vous accordera infailliblement, sinon les graces, que vous attendez de sa bonté, du moins celles, qu'il prévoit vous devoir être de quelque utilité.

*Quæ fidelis, & humilis, & fervens oratio fuerit, cœlum sine dubio penetrabit, unde certum est quod vacua redire non possit.* Idem, in quodam Serm.

Le Ciel n'est jamais fermé à la priére humble & fervente de l'ame fidelle : ainsi quand on prie dans ces dispositions on est sûr d'en éprouver la protection.

*Humilitas orationem commendat.* Ambrosius l. de Cain & Abel. cap. 9.

La priére tire beaucoup de sa force, & de sa bonté de l'humilité de celui qui s'adresse au Seigneur.

*Cui*, nempe Moisi, *dicetur: dimitte me, ostenditur quod tenendi habeat facultatem.* Hieronymus, in c. 13. Ezech.

Les paroles du Seigneur à son serviteur (Moïse) par lesquelles il le prie de ne pas mettre plus long-temps d'obstacle à sa justice, nous font assez connoître, ce que peut la priére sur l'esprit d'un Dieu même irrité.

*Apud patrem non intercedit extraneus, intus est in patris pectore, ipse qui intervenit & exorat affectus.* S. Chrysolog. Serm. 2. de filio prodigo.

Un pere tout porté de lui-même à faire du bien à ses enfans, sans qu'il ait besoin d'y être excité d'ailleurs : l'affection naturelle, qu'il leur porte lui parle, & le prie sans cesse en leur faveur.

*Ad amoris indicium Rex ipse functus est, officio advocati, ut pries, quibus ipse responsurus erat, ipse dictaret.* Chrysost. Serm. 7.

Celui qui est nôtre véritable Roi, pour nous donner des preuves de son amour, s'est fait nôtre Avocat, en nous dictant lui-même les priéres propres à le porter à nous accorder nos demandes.

*Quid jam non det filiis petentibus, cum hoc ante dederit, ut filii essent.* August. de verb. Domini.

Qu'est-ce que Dieu n'accorde point aux prieres de ses enfans, après leur avoir déja accordé la grace d'être mis au nombre de ses enfans par une adoption toute celeste.

*Pater meus es tu quid ultra procedam? Quid ultra dicam? Quid ultra petam, Pater meus es tu!* 3. part. stimul. Amor. c. 14.

Vous êtes mon Pere après avoir prononcé ce doux nom; que me reste-t-il, ou à dire, ou à faire, ou à demander? Vous êtes mon Pere: c'est tout dire.

---

## PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

### *Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.*

LA priere ou l'oraison, entant qu'elle est une demande que l'on fait à Dieu, est proprement, selon saint Thomas, un acte de religion, par lequel nous nous soûmettons à Dieu, & déclarons que nous avons besoin de son secours, & de son assistance, comme étant l'autheur de tous les biens, & tout puissant pour pourvoir à tous nos besoins.. Ou bien, selon quelques-autres Théologiens, la priere est un épanchement de cœur à Dieu, pour expliquer nos besoins, & lui demander du soulagement dans nos miséres. En ce sens, la priere renferme la connoissance de nos nécessitez, & le désir d'en être délivré, qui nous fait recourir à Dieu, qui seul y peut remedier. Définition de la priere. 2. 2. *Quæst.* 83. *art.* 3.

Surquoi il faut remarquer avec le même saint Thomas, que la priere appartient à la réligion & à la charité; car la réligion nous commande de prier Dieu. C'est un devoit & un hommage que nous lui rendons, comme à l'autheur de tout bien; mais la charité nous ordonne de lui demander ce qu'il faut: *Aliquid petere à Deo cadit sub praeceptum religionis, recta petere, sub praeceptum charitatis*; C'est pour cela, que saint Paul dit, que le Saint-Esprit, qui est le principe de la charité, prie pour nous, c'est-à-dire,nous fait prier avec de saints gémissemens.

Ceux qui disent que l'oraison est une élevation de cœur à Dieu, ou un entretien de l'ame avec Dieu; ceux-là, dis-je, parlent de l'oraison, entant qu'elle est un entretien, & une communication familiere avec Dieu, & non comme une demande que nous lui faisons. Quoique saint Bonaventure ne soit pas fort éloigné du sentiment des autres Théologiens, lorsqu'il définit la priere dans le sens même que nous la prenons icy. Un entretien que nous avons avec Dieu, dans lequel nous traitons avec lui des choses qui régardent nôtre salut, & où nous lui exposons nos besoins spirituels & temporels.

C'est une question que propose le Docteur Angelique, dans l'article quatriéme, sçavoir, s'il ne faut prier que Dieu seul, c'est-à-dire, si c'est à lui seul que nous devons demander nos besoins? Et il répond,que si nous avons égard à l'accomplissement de nos demandes, nous ne devons & nous ne pouvons adresser nos prieres qu'à Dieu seul, parce qu'il n'y a que lui seul qui nous puisse accorder ce que nous lui demandons: mais il ajoûte que nous Si nous pouvons nous adresser à d'autres qu'à Dieu pour nos necessitez, dans nos prieres.

pouvons nous adresser aux Anges & aux Saints, comme à des intercesseurs favorables, qui par leurs prieres propres, & par leurs mérites procurent que nos prieres soient exaucées de Dieu. Aussi, ajoûte ce saint Docteur, est-ce la pratique de l'Eglise, qui prie la Sainte Trinité de nous faire miséricorde, & les Saints, d'interceder pour nous.

Nous pouvons specifier, & déterminer les choses que nous demandons à Dieu.

C'est encore une question que fait le même saint Docteur, dans l'article cinquiéme, si nous pouvons déterminement demander à Dieu telle & telle grace, telle ou telle vertu, la victoire de telle ou telle passion. Et il conclud que nous devons déterminement demander les biens de la grace, dont nous connoissons avoir le plus de besoin, & par lesquels nous pouvons acquérir & mériter un bonheur éternel, & cela à l'imitation des Saints & de l'Eglise, qui ordonne des prieres pour de certaines nécessitez particulieres; & nous avons dans l'oraison Dominicale l'ordre des choses que nous devons demander au Pere Eternel.

Nous pouvons demander à Dieu les choses temporelles, & faire licitement des prieres pour cela.

C'est une vérité que le même Ange de l'Ecole nous apprend, que nous pouvons par nos prieres demander licitement à Dieu les choses temporelles, comme des aides & des moyens pour tendre plus facilement à nôtre béatitude éternelle, mais non pas pour y établir sa fin. La raison qu'il en apporte, est, qu'il est permis de demander à Dieu les choses qu'il est permis de désirer. Or il est permis de désirer ces sortes de biens, entant qu'ils ne sont pas d'un petit secours pour la conservation de la vie, & pour exercer les œuvres de charité, & ainsi ces biens temporels peuvent être les instrumens de nôtre salut; mais il y a cela de particulier dans les prieres par lesquelles on les demande à Dieu, qu'on les doit demander avec cette condition qu'ils nous soient utiles pour le salut; car la raison pour laquelle Dieu les refuse assez ordinairement, c'est parce qu'il prévoit qu'ils nous seront préjudiciables. Pour ce qui est des choses qui nous sont absolument nécessaires, & qui sont comprises sous le nom de *Pain quotidien*, dans l'oraison Dominicale, le Fils de Dieu nous ordonne lui-même de les demander comme un hommage que nous devons rendre à la Providence de nôtre Créateur.

Nous pouvons prier non-seulement pour nous-mêmes; mais encore les uns pour les autres.

Non-seulement nous pouvons prier pour nous-mêmes, mais nous le pouvons, & souvent nous le devons faire pour le prochain, & demander à Dieu les mêmes biens, que nous demandons pour nous-mêmes, selon le précepte de l'Apôtre saint Jacques, qui nous ordonne de prier les uns pour les autres; de maniere que comme la nécessité nous oblige de prier Dieu pour nous, & lui demander ce qui nous est nécessaire; la charité nous engage de même de prier Dieu pour nos freres, & de demander pour eux ce qui peut contribuer à leur salut, ce qui s'étend jusques sur nos ennemis. Mais ceci regarde un autre sujet dont nous avons parlé en son lieu.

Dieu veut être prié, quoi qu'il connoisse nos besoins, & qu'il nous aime assez pour nous les procurer.

Comme le Texte Sacré nous apprend qu'il n'est pas nécessaire, *de beaucoup prier, parce que nôtre Pere celeste connoit nos besoins avant que nous les lui demandions*: Il semble qu'il est inutile de le prier. Pourquoi veut-il donc que nous le prions? & pourquoi le Fils de Dieu, après nous avoir enseigné cette vérité, nous ordonne-t-il de prier toûjours? Les saints Peres & les Théologiens en apportent plusieurs raisons. Voici les principales. La premiere, parce qu'il veut par-là que nous l'honorions, & que nous protestions par cet hommage, qu'il est nôtre Souverain, nôtre Pere, & nôtre Créateur, & que nous dépendons

dépendons de lui en nôtre vie, en nos biens, & que nous attendons tout de sa bonté, & de sa miséricorde. La seconde, parce qu'il veut que nous desirions les biens que nous lui demandons, & que la priere est l'effet le plus certaine de ce désir. Car quoiqu'il nous donne beaucoup de choses que nous ne lui demandons pas, comme le commencement de la Foi, & la bonne volonté, qu'il nous prévienne par ses graces, & qu'il nous inspire même la pensée & le désir de prier. Néanmoins, pour ce qui est des autres graces qui sont nécessaires pour bien vivre, il veut être prié, non qu'il ne connoisse déja nos besoins les plus pressans; non qu'il ne pût, s'il le vouloit, nous assister sans que nous le priassions, mais pour exciter le désir, de ces biens, & par-là nous en faire concevoir le prix, au lieu que nous ne pouvons guére témoigner davantage le mépris que nous en faisons, que par la négligence que nous aportons à les demander, & par la froideur de nos prieres. La troisiéme enfin, est afin que nous ne nous glorifions point en nous-mêmes, & que nous ne nous attribuions point la gloire de nos bonnes œuvres, en considerant qu'elles sont l'effet du secours & de l'assistance que Dieu a accordez à nos instantes prieres.

Il est permis de demander à Dieu tout ce que l'on peut légitimement demander, selon cette promesse expresse de l'Evangile: *Demandez tout ce que vous voudrez, & il vous sera accordé*; Car il est évident par ces paroles par lesquelles il nous promet de nous accorder toutes choses, pourvû que nos prieres ayent les conditions qu'il demande: ainsi l'ordre que nous devons garder dans nos désirs & dans nos demandes, c'est 1°. de les rapporter à Dieu comme à leur fin; 2°. de souhaiter les choses qui peuvent nous unir à lui plus étroitement, & enfin, de fuïr tout ce qui nous en sépare, ou qui peut en quelque sorte nous en séparer. De sorte que soit que nous soïons dans une pleine santé, ou que nous possedions abondamment les autres biens extérieurs du corps, il faut se souvenir continuellement qu'ils ne nous ont été donnez, qu'afin que nous puissions plus aisément servir Dieu, & en soulager nôtre prochain, en les partageant avec lui. Pour ce qui est des avantages de l'esprit, tels que sont les arts, & les sciences, il ne nous est encore permis de les demander que sous cette condition, qu'ils puissent contribuër à la gloire de Dieu & à nôtre salut. Ce qu'on peut & ce qu'on doit demander à Dieu plus particuliérement.

Il faut toûjours supposer avec saint Thomas, que ce n'est pas par elle-même, de sa nature, & de son fond, que la priere a la vertu d'impetrer infailliblement ce qu'on veut obtenir de Dieu. Il est de l'essence au contraire de tout ce qui s'appelle priere, considerée en elle-même, de pouvoir être refusée: autrement elle seroit moins priere, que sommation & commandement. Par la même raison, il faut supposer, que ce n'est pas non plus de nous que la priere a cette vertu; il faudroit que nous eussions pour cela, quelque mérite, ou quelque bien, qui fût à Dieu une raison, ou de justice, ou d'interêt, de ne pas rejetter nos demandes. La vertu donc qu'a la priere d'être infailliblement exaucée, ne peut être ailleurs que dans Dieu. L'Ecriture en marque particulierement quatre causes. La premiere, est l'amour que Dieu nous porte: *Non dico vobis quia rogabo Patrem de vobis, quia ipse Pater amat vos*; La seconde, est l'intercession même de JESUS-CHRIST auprès de son Pere, où il est nôtre Avocat, comme dit Saint Jean. La troisiéme, est l'influence D'où la priere tire sa force d'impetrer tout ce que nous demãdons à Dieu. *Joann 16.*

d'où vient que l'Ecriture remarque, qu'il dit à Moïse qui l'empêchoit par ses priéres, d'exécuter la résolution qu'il avoit prise de punir le peuple d'Israël, qu'il le laissât faire. En effet, rien n'est plus capable d'apaiser la colere de Dieu, ou de suspendre l'effet de ses vengeances & de détourner plus promptement les effets de son indignation, que les priéres des gens de bien, comme nous voyons dans l'Ecriture. Elle n'est pas moins utile pour déraciner nos vices, & acquérir toutes les vertus, puisque c'est par ce moyen que nous obtenons de Dieu les graces dont nous avons besoin pour cela.

La nécessité de la priére.

La nécessité de la prière est trop bien établie dans l'Evangile pour apprehender que les Chrétiens en puissent douter. Mais ce qui nous en doit entiérement convaincre par nôtre propre expérience, c'est le besoin continuel de quantité de choses nécessaires pour la conservation de la vie de nôtre corps, & pour le salut de nôtre ame, que nous ne pouvons obtenir que par elle, puisqu'elle est le plus excellent, ou pour mieux dire l'unique moyen que nous ayons pour representer à Dieu nos besoins, & pour en obtenir les secours qui nous sont nécessaires. Car comme il n'est redevable à personne, ce n'est que par la priere que nous pouvons obtenir l'effet de nos désirs. Il est même certain qu'il y a des choses que nous ne pouvons obtenir que par ce moyen, comme nous verrons dans la suite. Mais comme la Théologie nous apprend qu'il y a deux sortes de nécessitez, l'une qu'elle appelle de moyen, & l'autre qu'elle nomme de precepte, il est bon d'être Instruit & d'instruire l'Auditeur de l'une & de l'autre en ce qui regarde la Priére.

Sur quoi est fondé l'obligation de faire des priéres vocales.

Comme nous sommes composez d'un corps aussi-bien que d'un esprit, la pieté n'exige pas seulement de nous que nous adorions Dieu par l'esprit, qui n'est qu'une partie de nous-mêmes, il faut encore employer à ce saint usage toutes les facultez de nôtre corps, dont la voix est la plus propre, & semble y avoir été particulirement destinée. La societé que les hommes ont les uns avec les autres, est encore une raison qui rend l'Oraison vocale nécessaire pour produire entre eux une édification mutuelle. Car comme c'est par le moyen de la parole que les méchans se fortifient les uns les autres dans le mal, & que c'est par le moyen des airs lascifs que la corruption se communique dans le monde, rien n'est plus raisonnable que d'employer la parole & les chans sacrez pour attirer les ames à la pieté, pour leur faire goûter les veritez du Ciel, & s'animer les uns les autres à les mettre en pratique.

Quelque parfaits que nous soions, nous ne devons pas cesser de faire à Dieu des demandes, quoique nous ayons reçû quelqu'éminent don d'oraison.

Quand les ames parfaites, & élevées à un haut degré d'Oraison converseroient aussi familiérement avec Dieu, que les Apôtres le faisoient avec JESUS-CHRIST, elles ne devroient pas laisser de tourner souvent leur oraison en priére, puisqu'il a résolu de ne nous point accorder autrement un tres-grand nombre de graces, que nous ne pouvons nous procurer à nous-mêmes. La seule vûë des miséres dont nous sommes environnez, & dont nous trainons une grande partie jusqu'à la mort, doit suffire pour nous en convaincre, parce qu'entre la misére & la priére, il y a selon saint Augustin un rapport si nécessaire, que dès-là que l'homme est misérable, dès-là il doit vaquer à la priére: *Ex quo miser, ex hoc & orans.*

Ce qui fait voir combien la pratique de la priere est indispensable aux pécheurs, c'est qu'on a toûjours regardé dans l'Eglise le jeûne, l'aumône & la

La priére est indispensable aux pécheurs.

priére comme les trois parties de la satisfaction à laquelle le Pénitent doit se soumettre. Or il y a quantité de personnes qui croyent ne pouvoir jeûner soit à cause de la foiblesse de leur corps, soit à cause de l'excès de leurs travaux. Il y en a beaucoup qui ne peuvent faire d'aumônes parce qu'ils n'ont rien en leur disposition, & qu'ils ne sont pas même en état d'assister le prochain; mais pour la priére, il n'y a point d'excuse, chacun la peut faire à sa maniére, & se vouloir encore dispenser de cette œuvre de pénitence, c'est déclarer qu'on n'en veut point faire du tout.

La priére est une soumission que l'on rend à Dieu, & un aveu de nôtre dépendance.

Qu'est-ce que la priére, sinon une soumission générale que les hommes rendent à Dieu, & une protestation qu'ils font de la dépendance de leur être, & de la souveraineté du sien; ils avoüent leurs néceßitez; mais ils montrent par là, que c'est Dieu seul, qui peut & qui veut les soulager; par l'un ils reconnoissent sa bonté, & par l'autre sa puissance. Ce qui est un hommage qu'ils rendent à Dieu, & qui fait voir l'excellence & le mérite de la priére. De-là vient que la priére est un acte de Religion, par lequel on reconnoît une divinité; aussi n'y a-t-il jamais eu de religion quelque fausse, vaine, & superstitieuse qu'elle ait été, où l'on n'ait offert des priéres à la Divinité qu'on y adoroit; parce que la priére est une chose essentielle à la Religion.

Dieu dans l'ordre de sa providence, n'accorde qu'à la priére ses graces & ses faveurs spéciales.

Il est vrai que Dieu, par cette inclination générale qu'il a de se communiquer, & par l'amour particulier qu'il conserve dans son cœur pour le salut de tous les hommes, donne quelquefois ses faveurs sans que les hommes les demandent, & qu'il va quelquefois trouver les pécheurs au milieu de leurs ténébres pour les éclairer des lumiéres de ses graces, lors même qu'ils le fuyent, & qu'ils s'éloignent le plus de lui par leurs crimes; mais parlant communément, & dans l'ordre de sa providence, il ne donne pas ses graces choisies, & ses faveurs spéciales si ce n'est à l'Oraison; sur quoi les Théologiens remarquent qu'il y a cette difference entre les bien-faits de la nature, & ceux de la grace, que Dieu donne indifferemment à tout le monde ses libéralitez en ce qui regarde les choses de la nature, sans qu'on les lui demande & sans qu'on ait recours à sa bonté; comme pour faire léver le Soleil, il n'est pas nécessaire de faire des priéres, souvent cet astre luit sur nos têtes avant que nous ayons ouvert les yeux pour le voir. Il en est ainsi des saisons, de l'air & des élemens. Mais pour ce qui est des choses surnaturelles, ses graces, ses secours, ses dons, ses faveurs, il veut que les hommes les lui demandent: *Petite & accipietis*. Pourquoi cela? C'est, 1°. pour nous faire connoître la dépendance que nous avons de son pouvoir dans nos plus importantes affaires. 2°. Pour nous faire voir que nôtre salut est entre nos mains, puisqu'il dépend de nos prieres.

La priére est nécessaire au salut de néceßité de précepte & de moyen.

Quand on parle de la néceßité de la priére pour le salut, la Théologie reconnoît deux sortes de néceßitez à cet égard; sçavoir, une néceßité de precepte, & une néceßité de moyen. Ce sont des termes de l'Ecole, dont on ne doit point faire de difficulté de se servir. La néceßité de precepte est celle qui se tire du commandement exprès que le Fils de Dieu nous a fait. Ce précepte est exprimé en ces termes: *Oportet semper orare. Vigilate & orate ut non intretis in tentationem, &c.* Mais outre cette néceßité de precepte, les Théologiens soûtiennent que la priére est encore nécessaire de néceßité de moyen; c'est-à-dire, absolument nécessaire, & d'une néceßité rigoureuse

*Luc 18. Matth. 26.*

pour obtenir la grace de sa conversion, pour continuer l'ordre de sa justification, pour perseverer dans la grace, & pour s'établir dans les vertus, & comme tout cela est nécessaire pour faire son salut, la priere sans laquelle on n'obtient point ces graces, est aussi nécessaire de cette nécessité de moyen; non que Dieu ne puisse nous sauver par d'autres voyes, mais c'est qu'il l'a ainsi établi dans l'ordre de sa providence.

Suares, qui parmi les Théologiens est dans une estime générale, dit dans son traité de la priere, que Dieu, qui donne le nécessaire, & ce qui est suffisant, sans qu'on le demande, ne donne peut-être jamais d'autres secours, des secours abondans, sans la priere: *Nisi mediâ oratione*; comme il parle, à ceux qui ont la grace de prier. Ce n'est pas que Dieu n'en pûr autrement user, ajoûte-t-il, mais c'est qu'il veut en user ainsi: & un signe évident qu'il le veut, c'est l'obligation qu'il nous a imposée de prier, par le commandement qu'il nous en fait. Il est juste en effet que nous demandions, au moins ce qui nous manque, & ce que nous voulons avoir; sur tout, si ce sont des graces d'un très grand prix, comme le sont les graces de surérogation & de faveur; à quoi l'on peut ajoûter que comme la Divine Providence se sert de la coopération des causes secondes pour les effets naturels, il est convenable que Dieu tienne la même conduite dans les effets surnaturels & à l'égard du salut: Or la moindre disposition, la moindre coopération que Dieu puisse exiger de nous, c'est la priere. Il est même probable que Dieu, sans la priére ne donne que des secours suffisans.

Voici l'occasion du scandale que l'on prend, & le dementi que l'experience semble donner à la foi, de voir que nous demandons souvent bien des choses sans être exaucez. Mais sans vous dire ici que la priere de tous ceux qui ne sont pas écoutez, n'a pas les qualitez nécessaires pour avoir cette infaillibilité que Dieu y a attachée; le raisonnement de saint Thomas suffit, pour rendre vaines & frivoles les plaintes de tous ceux qui accusent le Ciel de leurs besoins. Nous ne devons, dit ce saint Docteur, demander que des besoins honnêtes, & que des biens qui nous soient avantageux: & c'est seulement à cette sorte de priere que le Sauveur a attaché l'infaillibilité; autrement le Seigneur se seroit engagé de ratifier les plus grandes injustices, & de faire un instrument d'iniquité, du plus innocent moyen de réligion. Il est donc clair que Dieu ne peut pas ou écouter des désirs injustes, ou nous passer des souhaits nuisibles, que nous formons sans raison. Dieu n'est pas un Pere cruel, qui présente un scorpion à un fils qui lui demande un œuf. L'infaillibilité d'impétration, que Dieu a attachée à la priere, suppose toûjours une condition. Si les richesses, si la prosperité doit être entre nos mains un instrument de salut, nous l'obtiendrons infailliblement par la priere: mais si Dieu prévoit qu'elles doivent nous engager dans les sentiers du vice, il n'est pas pour nous accorder la ruine de nôtre éternité. Mais souvenons-nous que si l'infaillibilité de la priere n'est que condicionelle pour les biens du corps, elle est absoluë, & sans réserve pour les biens de l'ame. Pourquoi toutes nos prieres ne sont pas exaucées.

Il faut avoir une ferme Foi; c'est la principale, & la plus nécessaire disposition, pour pouvoir prier comme il faut; puisque sans la foi, il est impossible d'avoir la connoissance de la toute-puissance & de la misericorde de Dieu, qui est néanmoins le fondement de la confiance que nous avons La foi est nécessaire pour la priere.

voir obéïr à ses ordres ? *Hoc enim restat libero arbitrio, non ut impleat homo justitiam, cum voluerit, sed ut se supplici pietate convertat ad eum cujus dono possit implere*; cela est decisif.

Il y a deux sortes de graces pour éviter les pechez, & pour resister aux tentations les plus fâcheuses. Les unes sont immediates, c'est-à-dire, qui agissent immediatement sur l'entendement & sur la volonté, & les autres sont seulement médiates, comme parlent les Théologiens, qui servent seulement pour obtenir les prémieres, & même la grace justifiante. Or il ne faut pas s'imaginer que Dieu donne toûjours aux justes, les premieres graces & immediates pour combatre les tentations; il se contente souvent de leur accorder celle de la priere, afin que se servant de cette grace, ils obtiennent les autres par son moyen. De-là il s'ensuit, que quoi que nous soyons justes, nous devons d'abord avoir recours à la priere. Car la même raison qui nous oblige de résister à la tentation, & d'éviter le peché, nous oblige de demander les moyens nécessaires pour arriver à cette fin : Or ces moyens nécessaires ne se donnent souvent qu'en considération de la priere. Souvent les justes mêmes n'ont que la grace de la priere pour éviter les tentations les plus dangereuses.

La priere publique a un mérite que la particuliere ne sçauroit imiter. Il s'y fait une communication des biens spirituels ausquels les plus indigens peuvent avoir part. Chacun y profite des fonds & des revenus des autres; tel est exaucé en priant avec les autres, qui ne seroit pas souvent écouté s'il prioit seul. De la priere publique.

On infere la necessité de la priere de la necessité de la grace. Cette conséquence resulte de ces trois véritez de foi. La premiere, que de nous-mêmes, nous n'avons ni la volonté, ni la force de rien faire pour nôtre salut, quand il ne s'agiroit que de former une pensée : *Non sumus sufficientes cogitare aliquid ex nobis*; La seconde, que cette force qui nous est necessaire à tous, pour vacquer à nôtre salut, nous vient de Dieu & de sa grace; *Sufficientia nostra ex Deo est*. La troisiéme, que pour avoir ce favorable secours de la grace necessaire à nôtre salut, il le faut demander à Dieu, selon cette parole de Jesus-Christ; *Petite & accipietis*: Ces trois véritez ont paru de tout temps si liées, si dépendantes, & si inséparables les unes des autres, que quoi que l'Hérétique Pelage ait souvent assûré l'Eglise, qu'il n'attaquoit que la prémiere; l'Eglise l'a toûjours regardé comme ennemi de toutes les trois. Prenez garde, lui dirent les Peres assemblez dans un Concile d'Affrique, écrivant au Pape Innocent, prenez garde que ces Hérétiques artificieux ne surprennent vôtre réligion; ils ne nous disent pas toûjours qu'il est inutile de prier; ils ne commencent pas par dire, que la grace n'est pas nécessaire pour operer nôtre salut. Ils tâchent de s'insinuer d'abord dans les esprits, par ce qui semble de plus plausible dans le sistême qu'ils se font, & ne disent rien autre chose, sinon qu'il n'est pas vraisemblable que la nature soit si corrompuë, qu'elle n'ait pas par elle même la force de faire des actions utiles au salut. Mais on vous laisse à juger si parler de cette maniere, n'est pas détruire absolument & la necessité de la grace, & la vertu de la priere. Car si la nature suffit pour nous faire operer le salut, quel besoin avons-nous de la grace? & si nous n'avons pas besoin de la grace, quelle nécessité de la priere ? D'où se tire la necessité de la grace. 2. ad Corinth. 3. Ibidem.

Deux sortes de graces, les unes qui se donnent indépendé-ment de nos priéres, & les autres qui ne s'accordent qu'à nos prieres du moins ordinairement.

Il est à remarquer qu'il y a deux sortes de graces toutes deux necessaires au salut, les unes qui préviennent la priere, & qui n'en sont point les effets; les autres qui suivent la priere, & qu'on n'obtient que par ce moyen. Saint Augustin, au second livre du bonheur de la perseverance, apporte pour exemple de ces différentes graces, la vocation des Chrêtiens à la foi, & la perseverance des justes. Parmi les secours nécessaires au salut des hommes, dit-il, il y en a que Dieu donne à ceux-là mêmes qui ne les demandent pas, comme le commencement de la foi; & il y en a au contraire, qu'il ne donne qu'à ceux qui les demandent, comme la perseverance finale: *Alia dat non orantibus, sicut initium fidei; alia non nisi orantibus, sicut in finem usque perseverantiam.*

Sur quoi est appuyée la necessité de la priere en général.

La necessité de la priere est établie sur deux grands principes; sur la bonté & la magnificence de Dieu d'une part, sur la dépendance & la misére de l'homme, d'une autre part. Sans la priere, Dieu n'est pas honoré comme il le veut être, & sans la priere le pecheur ne sort pas de sa misére, comme il lui est avantageux d'en sortir. S'il veut rendre à Dieu l'hommage qu'il lui doit, il faut qu'il le prie, & s'il veut lui-même trouver du soulagement dans les differens besoins qu'il a, il faut qu'il le prie.

On infere la necessité de la priere, de la perseverance finale, qu'on ne peut méritter, mais que Dieu accorde à celui qui la demande. *Joan. 16.*

C'est une verité de foi, que nous ne serons jamais sauvez, & que nous ne pouvons l'être sans la perseverance finale. Or à prendre la chose dans les régles communes, nous n'aurons jamais la perseverance finale sans la priere; par conséquent suivant ces régles communes, il n'y a point de salut pour nous sans la priere. On ne peut contester la premiere proposition; pour la seconde, est-il certain, que si je la demande à Dieu cette perseverance, il me l'accordera? Certes quand la chose seroit seulement probable, ce seroit une raison suffisante pour nous obliger à prier, & à la demander instamment: mais les Peres & les Docteurs, ne craignent point de dire, que si vous priez comme il faut, vous l'obtiendrez immanquablement: Ils se fondent sur l'authorité du Fils de Dieu, qui a dit: *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis*; Tout ce que vous demanderez à mon Pere en mon nom, il vous l'accordera. Le Fils de Dieu dans cette promesse n'excepte rien particulierement en ce qui regarde le salut; toutes nos actions pour saintes qu'elles soient, ne nous attirent pas toûjours de la part de Dieu, ce don & cette grace de la perseverance, & l'on ne peut prononcer là-dessus avec certitude, que vous l'aurez. Mais priez, & priez bien, vous avez l'Evangile même pour garent du succès de vôtre priere. Mais si je ne prie pas, est-il certain que je ne l'aurai pas? Oüi, il est certain, dans le cours ordinaire de la Providence; c'est saint Augustin qui nous en assûre: *Deum constat*, remarquez cette parole, *constat, alia non orantibus, ut initium fidei, alia non nisi orantibus praeparasse, sicut usque in finem perseverantiam.*

PARAGRAPHE

## PARAGRAPHE SIXIE'ME.

*Les endroits choisis des Livres Spirituels, & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.*

LA priere est le secours le plus puissant dont nous puissions nous servir auprès de Dieu, pour nous le rendre favorable. C'est par elle que nous lui découvrons nos miséres & nos besoins, & que nous pressons sa misericorde : c'est le canal par lequel nous viennent toutes ses bénédictions & toutes ses graces : il veut nous donner ; mais il veut que nous lui demandions ; *Petite & accipietis* : C'est un hommage qu'il veut que nous rendions à sa Majesté suprême ; c'est un aveu que nous lui faisons de nôtre indigence ; c'est un assujettissement & une dépendance dans laquelle il veut que nous vivions, afin qu'ayant un sujet perpetuel de recourir à lui dans nos nécessitez qui sont continuelles, nous tenions à lui par un attachement inviolable. C'est la voye qu'il nous a marquée, & ce seroit une témerité condamnable de la négliger, pour s'en faire de particulieres. Le Sage nous apprend que c'est par elle qu'il a obtenu de Dieu ce qu'il lui a demandé, & qu'il l'a rempli de sagesse : *Invocavi, & venit in me Spiritus sapientiæ* ; Et les SS. Peres qui étoient parfaitement informez des conduites de Dieu, nous exhortent de nous adresser à lui, par des instantes prieres dans tout ce que nous entreprenons pour son service & pour sa gloire ; & outre cela, dans toutes les nécessitez de l'ame & du corps. *L'Abbé de la Trappe, Conference pour le cinquiéme Dimanche après la Pentecôte.*

*Les avantages que nous tirons de la priere.*

*Joan. 16.*

*Sapient. 7.*

Quelque grande que soit la vertu & l'efficace de la priere, il ne faut pas manquer d'y joindre l'action. Dieu veut qu'on le prie, mais il veut qu'on agisse : travailler sans prier, c'est une temerité & une présomption, comme dit saint Augustin, & prier sans faire des efforts, c'est une négligence & une paresse ; il faut donc joindre nos travaux à nos prieres, & qu'en même temps que nous demandons à Dieu ce qui nous est nécessaire, nous employions nos soins à nous rendre dignes de le recevoir. Car ce seroit une illusion de croire que Dieu nous accorde en sorte ce que lui demandons, c'est-à-dire, nos besoins particuliers, que de nôtre côté nous ne nous donnions aucun mouvement pour nous le procurer, c'est son secours que nous demandons ; ce qui suppose que nous agissions de nôtre part. *Le même.*

*Il faut joindre l'action à la priere, pour obtenir de Dieu nos besoins.*

Dieu veut que nous prions toûjours, & le Sauveur nous l'a ordonné dans l'Evangile ; *Oportet semper orare & non deficere* : mais comment accomplir ce précepte, qui paroît impraticable. Le voici, ce ne sont pas de continuelles prieres vocales qu'il nous demande, elles pourroient nous ennuyer, & nous ne pourrions en effet satisfaire à ce devoir. Ce ne sont pas de continuelles genuflexions qu'il exige de nous, ces marques exterieures de pieté nous fatigueroient trop, & nous lasseroient à la fin. Ce n'est pas une continuelle application de nôtre esprit à reconnoître ses adorables perfections ; cela n'appartient qu'aux Bien-heureux. Ce qu'il nous demande donc, c'est que nous

*Comment il faut entendre, que nous devôs toûjours prier.*

*Luc. 18.*

nous mettions dans un état, où nous puissions le prier toûjours en lui offrant ce que nous faisons, en nous tenant dépendans de lui en toutes choses, en reconnoissant sa souveraine bonté, dans tous les biens que nous recevrons de sa main, que nous le prions enfin, non par des actes continuels, mais par une humble & sincere disposition de nos cœurs. Toutes les actions Chrêtiennes que nous faisons peuvent être autant de priéres; satisfaire aux obligations de son état, c'est prier, travailler, & souffrir pour Dieu, c'est faire une excellente priere. Nos larmes, nos soûpirs, nos jeûnes, nos aumônes, toutes nos bonnes actions prient pour nous; ainsi c'est toûjours prier, que de faire pour lui & pour son amour, tout ce que nous faisons. *Monsieur Joli Prône pour le cinquiéme Dimanche aprés Pâques.*

Les hommes ont plus de soin de demander à Dieu des choses temporelles que des spirituelles.

O Dieu! que vous auriez peu de supplians, si vous n'aviez en vôtre disposition que des choses celestes! Que les hommes prendroient peu de soin de vous prier, si vous n'étiez le dispensateur que des graces & des biens éternels? .. Commençons-nous nos priéres par les besoins spirituels? Est-ce des miseres de nôtre ame, dont nous demandons d'abord à Dieu la délivrance? Lui demandons-nous dans nos priéres la grace & la charité qui ne passent jamais, ou des biens & des honneurs qui périront avec nous? Lors qu'un revers de fortune ou quelque perte de procès, vous fait déchoir de cette splendeur où vôtre vanité vous a élevé, quels sont les prémiers vœux que vous poussez vers le Ciel? Vos premiers soins ne sont pas de demander la remission de vos péchez, ou l'accomplissement de la divine volonté; vous ne levez pas les mains au Ciel pour vous mettre entre les bras de sa providence; vous tournez toutes vos pensées vers Dieu à la vérité; mais c'est pour lui demander de faire cesser cette disgrace, &c. *Sermon manuscrit.*

La priére doit être faite avec humilité, dans la vûe de nos miséres.

La priére doit nous rappeller le souvenir de nos miséres. Oüy, Chrêtiens, prier, c'est reconnoître sa misére, avoüer son insuffisance: c'est gémir de sa bassesse & de ses infirmitez, & soûpirer après la prompte délivrance de ses miseres, & de ses besoins; prier, c'est vouloir être quelque chose plus qu'on n'est, avoir plus qu'on n'a, & exposer le fonds de ses besoins devant cet Etre suprème, dont on attend du secours: prier, c'est nous confondre à la vûë de sa grandeur & de sa bassesse. C'est vouloir se conformer à sa régle sainte, c'est redresser en soi ce qu'il y a de defectueux, en retranchant sans pitié ce qu'il y a de mauvais; en un mot, prier c'est exposer d'abord sa propre misere, & en demander la délivrance. Dans ce sentiment est renfermée toute la force, & tout le mérite de la priére du Chrétien; & une de ses principales conditions, c'est qu'il reconnoisse ses besoins, & qu'en même-temps il avoûë sa propre impuissance. *Le Pere Massillon, dans ses Sermons nouvellement imprimés, Sermon de la Chananée.*

Dans nos priéres nous devons nous remettre à la volonté de Dieu.

Dieu est plus éclairé que nous-mêmes, sur nos besoins; il connoît mieux ce qu'il nous faut que nous ne le connoissons; & c'est pour cela, que nous devons dans nos priéres, nous en remettre à lui, & lui laisser nôtre sort entre les mains; souvent nous exigeons de sa miséricorde comme des graces, des choses que sa justice nous accorde pour nous punir; car il arrive tres-souvent que nous respectons si peu les ordres de sa sagesse sur nous, que nous nous en rapportons si peu à lui, que nous voudrions faire la loi à sa providence, de la bizarerie de nos désirs; nous suivons le plus souvent

le défaut de nôtre nature, dans les priéres que nous faisons à Dieu ; c'est souvent le penchant, l'inclination,& les vûës particuliéres que nous avons qui nous réglent ; nos désirs veulent régler la volonté du Seigneur : & jamais nous ne voulons que la volonté du Seigneur régle nos désirs. En effet,lors qu'il vous a quelquefois frappez dans vos biens, dans vôtre fortune, dans vôtre élévation ; lui avez-vous dit dans l'humilité de vôtre cœur : Seigneur, si cet état humiliant où je suis réduit, me rend plus agréable à vos yeux, ah ! laissez-moi dans cette indigence, dans cette honte, & ne m'en retirez jamais : au contraire vous n'avez pas eu assez de larmes pour pleurer cette perte de biens, vous lui en avez demandé mille fois le recouvrement; mille fois vous avez importuné le Ciel de vos plaintes ; mais qu'est-il arrivé ? Il vous a exaucez ; mais par là au lieu de vous accorder une grace, il vous a punis : vous avez fait servir les biens qu'il a rendus à vos importunitez, vous les avez fait servir à vôtre luxe, à vôtre jeu, à vos crimes; & les biens qui ont rentré dans vos mains après en être sortis, n'ont été que les tristes instrumens de vos passions. *Le même.*

Si nous avons quelque chose à demander à Dieu, hé de combien de choses n'avons-nous point besoin ! que ce soit le secours de sa grace, la délivrance ou la victoire de nos passions, la persévérance dans le bien, le goût dans la vertu ; demandons tant qu'il nous plaira ces sortes de biens, c'est la volonté du Seigneur que nous devenions saints, fidéles, vertueux: mais quand il s'agit de la reputation ou des opprobres, de l'adversité, ou de la prosperité, des humiliations, ou des honneurs ; ah ! tout ce que nous avons à lui demander sur tout cela, c'est de le conjurer d'accomplir sur nous sa sainte volonté, de vouloir bien seulement mésurer les maux qu'il nous envoye à nôtre foiblesse, & d'augmenter nos forces à mesure qu'il augmentera nos afflictions, & qu'enfin jamais il ne nous accorde que ce que son Evangile nous apprend être conforme à nôtre salut. *Le même.*

Ce qu'il faut demander à Dieu dans nos priéres.

C'est ici, Chrêtiens, que la pieté s'abuse dans les priéres, & que l'homme qui prie, confond ses interêts spirituels avec les temporels, & ceux de Dieu avec les siens propres. En effet, on croit que si l'on joüissoit d'une santé moins foible, moins délicate, on seroit plus en état de travailler à des œuvres saintes ; que si on avoit une santé plus robuste, on supporteroit avec plaisir, les rigueurs les plus sévéres de la religion ; & là-dessus on ne cesse de demander une santé plus ferme & plus constante : on ne cesse d'importuner le Ciel, afin qu'il accorde plus de force, plus de vigueurs ; on se figure que si on étoit dans une fortune plus riante & plus abondante on soulageroit mieux les pauvres dans leurs besoins, & qu'on feroit plus de biens à proportion que les revenus seroient plus grands; là-dessus on se permet de demander de plus grandes richesses, d'être élevé à des postes plus éclatans, d'être revêtu de plus grandes dignitez, mais tout cela n'est qu'illusion: le Seigneur ne demande pas que dans une santé languissante & foible, vous essuyez les mêmes fatigues, les mêmes travaux; que vous souteniez les mêmes violences du corps, que ceux à qui il a donné un tempérament robuste & infatigable ; mais il demande que vous pratiquiez les vertus convenables à vos forces & à vôtre état. *Le même.*

Nous nous trompons souvent dans les choses que nous demandons à Dieu.

La priére doit être fervente & partir du cœur. On ne prie pas, dit Saint Augustin, quand ce n'est point le cœur qui prie, & quand le Seigneur, ne demande que le cœur, il n'y a aussi que ce même cœur qu'il écoute. Or lors que la priére vient du cœur, elle doit toûjours être fervente & entiére; le cœur ne connoit point de tiédeur, de froideur, & de négligence: La femme Cananée parle, à la vérité; mais elle parle du cœur: elle crie de bouche, *clamavit*, mais le gémissement de son cœur est bien plus puissant que les cris de ses lévres: elle pleure; mais ses larmes ne sont qu'une foible expression de l'affection & de l'ardeur de son cœur: ses plaintives paroles frappent les oreilles de Jesus-Christ; mais les soûpirs tendres de son cœur offrent aux yeux de son Sauveur, un spectacle bien plus digne de sa bonté; sa ferveur fait presque tout le mérite de sa priére.. Et certes ce qui rend la ferveur si essentielle à la priére, c'est la nature des biens que nous demandons à Dieu. Quoi? nous sollicitons la possession des biens éternels, le secours de la grace du Sauveur, la persévérance dans son service: pouvons-nous donc demander des biens si précieux, si estimables, & seuls capables de nous rendre à jamais heureux avec froideur, & négligence; le cœur tout entier, est-ce trop pour demander ce qui seul peut le satisfaire, & remplir ses désirs? Est-ce donc ainsi qu'on prie quand il s'agit des biens de la terre? n'est-ce pas le cœur & tout le cœur qui presse, qui sollicite? est-on aussi indifférent, aussi insensible quand on demande quelque faveur, quelque grace temporelle à un grand, que quand on en demande d'éternelles à un Dieu? *Le même.*

Les priéres qui se font en commun sont plus agréables à Dieu, que celles qui se font en particulier. Dieu écoute plus favorablement les priéres qui se font dans les assemblées des fidéles que celles qui se font en particulier, & par quelque personne privée. Ainsi les prémiers fideles s'assembloient d'ordinaire, en quelque lieu destiné à ce saint exercice pour élever au Ciel leurs voix, & quoique tous interessez pour divers besoins, ils offroient à Dieu leurs priéres dans l'unité de cœur & d'intention; les maux de chaque fidéle en particulier étoient alors les maux de tous les autres; & chacun trouvoit dans les priéres de cette sainte assemblée, du soulagement à ses peines, & de la consolation dans ses miseres. Que pouviez-vous refuser, Seigneur, à de si saintes priéres? Si nos vœux ne sont pas exaucez comme ceux des prémiers Chrétiens, c'est peut-être que nous ne les unissons pas comme ils unissoient les leurs. *Le même.*

Il y a des Chrétiens qui au lieu de prier, se contentent de se recommander aux priéres des autres. Toute la priére de certaines personnes se termine à recommander aux gens de biens le soin de leur conscience, sans prendre le soin de la recommander eux-mêmes au Seigneur; mais quelle est leur étrange illusion! Que sert-il que des serviteurs fidéles de Jesus-Christ lui disent tous les jours: Convertissez, Seigneur, cette ame pecheresse, que vous avez rachetée de vôtre sang, faites-lui dès-maintenant quitter ses désordres; si vous lui dites vous mêmes; non Seigneur, le temps n'est pas encore venu, il est encore trop tôt de rompre ce commerce: ne brisez point encore des liens qui me charment, je veux bien me convertir; mais que ce ne soit point encore maintenant. Ce n'est pas qu'il ne faille prier pour les pecheurs, & pour la conversion de ses freres, l'Eglise le pratique, le Fils de Dieu l'ordonne, & la charité exige ce devoir; mais comme nous sommes les premiers in-

tereſſez en l'affaire de nôtre ſalut, il faut demander nous-mêmes, & joindre nos propres priéres à celles de ceux qui intercedent pour nous. *Le même.*

Un Chrétien ne doit pas auſſi ſe contenter de prier, il doit encore implorer le ſecours des priéres des autres.

Les Saints ne ſe contentoient pas de prier; ils imploroient encore le ſecours de leurs freres; ils demandoient avec ardeur qu'on priât, & qu'on ne ceſſât point de prier pour eux. Combien de fois ſaint Paul a-t-il repeté dans ſes Epîtres, qu'on l'aidât en priant pour lui? *Je vous conjure* (mes freres) *par Jeſus-Chriſt & par la charité du Saint-Eſprit, de combatre avec moi par les priéres que vous ferez à Dieu pour moi.* Il conjure ſes freres. Il exprime par-là, quelles ſont ſes ardeurs & ſes empreſſemens: il les conjure par JESUS-CHRIST, il ne peut employer un nom plus ſaint & plus reſpectable: mais en même temps, il ne peut marquer plus vivement combien il ſouhaite que ſes freres lui accordent ce qu'il leur demande. Il ſe conſidére comme étant au milieu d'un combat; il ſçait que dans un combat opiniâtre, & où l'ennemi eſt puiſſant, ſouvent ſi l'on combattoit ſeul, on courroit riſque d'être vaincu; il demande à ſes freres de le ſecourir, & de combattre avec lui. *Monſieur Lambert, Tome 1. huitiéme diſcours de la priére.*

Ceux qui demandent des choſes mauvaiſes & pernicieuſes ne ſont point écoutez.

Ne penſez pas que pour être Chrétiens, & avoir la foi, nous ſoyons exempts des deſordres des Payens. On voyoit autrefois des idolâtres qui alloient aux Temples ſe recommander à leurs Dieux, & les prier avec des marques de pieté: mais que leur demandoient-ils? des choſes qu'un homme d'eſprit & d'honneur rougiroit de demander; ſi je pouvois, diſoit l'un, me défaire de cet homme, dont le bien feroit ma fortune; Si je pouvois, diſoit l'autre, avoir l'héritage de ce pupille pour augmenter le mien; que je ſerois heureux ſi les Dieux m'étoient aſſez favorables, pour gagner le cœur de cette créature, que je ſerois content! & pour ces ſortes de demandes, ils offroient de l'encens à leurs Dieux. Je vois (Chrétiens) que vous avez déja les paroles en bouche pour condamner ces aveugles, & ces inſenſez: mais arrêtez vôtre zele, à moins que vous ne vouliez vous condamner vous-mêmes; car vous êtes auſſi coupables qu'eux. C'étoient des Idolâtres qui adoroient des Dieux corrompus, à qui ils demandoient l'effet de leurs déſirs déréglez, & ainſi ils ne demandoient que ce qui étoit conforme à leurs inclinations, & ce qui flattoit leurs paſſions. Mais vous (Chrétiens) qui ſervez un Dieu qui a en horreur le peché, comment oſez-vous lui demander des choſes criminelles? C'eſt une des plus grandes impietez & qui cependant arrive tous les jours. La plus grande partie des priéres ſont comme ces fauſſes dévotions des payens: vous voyez des peres & des meres qui bornent tous leurs vœux à demander la ſubſiſtance de leur famille, qui font faire des priéres pour l'établiſſement de leurs enfans, & les nourriſſent dans les maximes du monde, ſans ſe mettre en peine de les élever dans les maximes du Chriſtianiſme. Que demande cet autre? la ſanté pour continuer ſes plaiſirs, des richeſſes pour les employer au jeu & au luxe. Ces demandes ſont indignes de Dieu; il y a une eſpece de ſacrilege, parce que vous voulez rendre Dieu complice de vos déſordres par ces ſottes priéres. *Le Pere Bourdaloüe, Sermon ſur l'Evangile de la Chananée.*

Ce n'eſt pas aſſez de demander

Quoi que nous demandions des choſes bonnes, & qui viennent de Dieu; cependant parce que nous les demandons pour des fins mauvaiſes, nous ne ſom-

de bonnes choses, il faut les demander pour une bonne fin

mes point écoutez: Car pour l'ordinaire, nous demandons des biens temporels; c'est-à-dire, des choses qui se rapportent aux biens de cette vie, sans penser à ceux de l'ame. Il est vrai que vous demandez des biens qui viennent de Dieu, mais ce sont des biens, dont on peut faire un bon ou un mauvais usage, & qu'on peut raporter à une autre fin qu'à celle du salut. Vous demandez la santé, le credit, la réputation, le bon succez, qu'est-ce qu'un Païen peut demander davantage? les Gentils & les Idolatres bornent là l'effet de leurs prieres, dit le Fils de Dieu : *Hæc omnia gentes inquirunt*; Mais pour la probité de la conscience, & la pureté de cœur, personne n'y pense, peu de gens font des prieres à Dieu pour cela. Où trouvera-t-on des gens qui prient pour demander l'humilité, la charité, & les autres vertus Chrêtiennes? qui est celui, qui fait offrir le sacrifice de l'Autel, pour être délivré des vices de l'ame, comme il fait pour être exempt des maladies du corps? qui est-ce qui fait une aumône pour obtenir le don de chasteté, comme il fait pour réüssir dans les affaires du monde? y a-t-il apparence d'une calamité publique, jamais on ne voit tant de dévotions; mais s'agit-il des corruptions des mœurs, personne ne s'en met en peine, personne n'a recours à Dieu. Vous étonnez-vous après cela, si vos prieres ne sont pas exaucées. *Le même.*

*Matth. 6.*

La plûpart des hommes n'ont point d'attention dans leurs prieres.

Combien y a-t-il de personnes qui ayent de l'attention dans leurs prieres? combien y en a-t-il qui pensent à ce qu'ils disent? il y a une infinité de gens qui prient, mais parce que leur priere est sans attention & sans réflexion, autant vaudroit-il qu'ils ne priassent point. N'est-il pas vrai que la dévotion n'est qu'une routine de prieres vocales? une demande que l'on fait avec un esprit égaré; on remuë les lévres, mais l'on pense à autres choses. C'est la plainte continuelle que Dieu en fait dans l'Ecriture Sainte : *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè est à me.* Ah! que cela est étrange! de voir que la plûpart des personnes-mêmes qui sont consacrées à Dieu, qui s'occupent à célebrer le service divin, ne prient point du tout, à force de prier, parce qu'ils prient par coûtume & sans attention. *Le même.*

*Matth. 15. & Marc. 7.*

Nôtre peu d'attention à nos prieres est cause que Dieu ne nous écoute pas.

Ce n'est pas sans grande raison que Dieu ne nous exauce pas, puisque nos prieres sont si défectueuses, & qu'une partie de l'essentiel y manque, qui est l'attention : bien loin que ce soit une priere, c'est un mépris que nous faisons de Dieu, & qui irrite sa justice contre nous, plûtôt que l'appaiser. Quoi? nous voulons que Dieu écoute nos prieres, & nous ne l'écoutons pas? Ecoutez-moi, mon Dieu, dit le Chrêtien : *Domine exaudi orationem:* Et vous ne m'écoutez pas vous-même, lui répond Dieu; vous me parlez sans penser à moy, vous me demandez, & vous ne sçavez ce que vous dites, vous n'y apportez aucune application, &c. *Le même.*

*Psalm 4. & 38.*

L'utilité de la priere & le fruit que nous en tirons.

Le fruit le plus considérable que nous tirons de la priere, est que par elle nous sommes exaucez de Dieu. C'est ce qui fait dire à saint Augustin, que l'oraison est comme la clef qui nous ouvre le ciel; parce qu'en même temps qu'elle s'éleve à Dieu, elle attire sur les hommes sa miséricorde & sa clémence; la distance qui est entre le ciel & la terre n'étant pas capable d'empêcher que la voix d'un homme qui prie sur la terre, ne soit entenduë de Dieu, qui est dans le ciel. Certes cette action sainte est si puissante, que nous pouvons dire, que c'est par son moyen que nous recevons de Dieu l'abondance de

tous les dons du ciel ; que nous obtenons son Esprit saint pour la conduite de toutes nos actions, qu'il nous accorde le secours qui nous est nécessaire pour les bien faire, que nous nous conservons dans la pureté & l'intégrité de la foi; que nous évitons les peines éternelles ; que nous experimentons le secours de Dieu dans les tentations ; que nous remportons la victoire sur les tentations, & enfin que nous parvenons au comble de la véritable joye, que le Sauveur nous assure lui-même dans l'Evangile, être l'effet de la priere : *Demandez*, dit-il, *& vous recevrez, afin que vôtre joye soit pleine & parfaite. Pris du Catechisme du Concile de Trente, quatriéme partie, de la priere en général.* *Jean. 16.*

Nous prions Dieu quelquefois avec tant de froideur, de lâcheté, & de négligence, que nous-mêmes nous ne sçavons le plus souvent ce que nous disons. Ainsi comme la priere n'est qu'une élevation de l'esprit à Dieu ; si au lieu de nous appliquer à Dieu, il arrive que nous nous laissions aller à d'autres pensées, & que sans nous mettre en peine d'apporter l'attention & la dévotion que demande une action si sainte, nous nous contentions de réciter témerairement quelques prieres ; comme l'on ne peut dire que ce soit prier ainsi que des Chrêtiens sont obligez de faire, que de se contenter de réciter de la sorte quelques paroles qui frappent inutilement l'air, il ne faut pas s'étonner si alors Dieu ne nous exauce pas ; puisque nous-mêmes nous témoignons par la négligence, & le peu d'attention que nous apportons à cette action, que nous ne nous mettons pas en peine qu'il nous exauce. *Le même.*

De la froideur & de la négligence dans nos prieres.

Grace à Dieu, nos Eglises ne sont pas désertes; mais sondons un peu à quel dessein chacun y vient : la plûpart pour y faire des prieres interessées, pour avoir des richesses, pour se garantir des dangers, pour la santé de leurs proches, pour l'établissement de leur maison, pour une dignité séculiere que l'on brigue. On porte ses cupiditez & ses passions ; & par un aveuglement déplorable, on vient souvent demander à Dieu ce qu'on n'oseroit demander au monde. On veut qu'il accorde ce qu'il a défendu de souhaiter. On veut rendre sa miséricorde complice des mauvais desseins, & on lui fait des vœux, dont la plus grande punition seroit qu'ils fussent exaucez.. Combien y en a-t-il qui glorifient Dieu des lévres, & qui s'en éloignent du cœur; qui abandonnant leur esprit à des distractions volontaires, parlent sans penser, prient sans le sçavoir, & veulent qu'on les écoute, lors qu'ils ne s'écoutent pas eux-mêmes, dit saint Cyprien. *Monsieur Flechier, sermon de la Consécration de l'Eglise de saint Jacques du Haut-Pas.*

La plûpart des hommes font des prieres mauvaises ou interessées.

Comme nous sommes au Seigneur, soit qu'il nous humilie, ou qu'il nous éleve, nous devons vivre dans une continuelle soûmission, & dépendance de sa grace. Comme les jours d'adversité sont des jours où la tristesse nous abat, & le monde nous abandonne ; il faut prier, dit saint Jacques, & recourir à Dieu, qui toûjours nous reçoit & nous console. Comme nos pechez crient vers le ciel, & sollicitent le Seigneur à la vengeance ; il faut que nos prieres crient aussi, & sollicitent le Seigneur à la miséricorde. La priere est un hommage que nous rendons à Dieu, & une réconnoissance de sa grandeur & de sa puissance sur nous. C'est un secours toûjours prêt dans nos besoins, contre les peines de nos pechez. C'est un rempart universel contre les tentations & les

**Comme il faut avoir recours à Dieu dans tous nos besoins.**

afflictions de cette vie. C'est donc un moyen efficace pour corriger nos mœurs, pour obtenir les dons celestes & pour sortir de nos miséres. *Le même.*

Peu de personnes [illegible] pour les [illegible] du Ciel. *Jacob. 1.*

Si nous avions recours à la priére, quelles graces n'obtiendroit-on point d'un Pere qui nous aime tendrement, & à qui rien n'est impossible ; ne changeroit-on pas bien-tôt de vie ? ne croitroit-on pas continuellement en vertu ? Dieu n'épargne point ses dons, il les répand liberalement sur ceux qui en ont besoin, sans jamais les reprocher à personne. Que si quelques-uns en reçoivent peu, c'est qu'ils en font peu d'état, & que ni le pardon de leurs pechez, ni même la vie éternelle ne les touche point. Car s'ils estimoient comme ils doivent ces sortes de graces, ils les demanderoient instamment, & à toute heure, & avec effusion de larmes. Ceux qui dans le monde aiment passionnément les biens temporels, mettent tout en œuvre pour en avoir ; ils y employent les priéres, les sollicitations, & même les pleurs s'il est necessaire. Les vrais serviteurs de Dieu n'en font pas moins pour obtenir les biens du Ciel, dont ils connoissent le prix ; mais il s'en trouve fort peu qui le fassent, & le nombre des autres va à l'infini. *Bellarmin ch 1. de gemitu columbæ, traduit par le Pere Brignon.*

La plûpart des Chrétiens conçoivent peu ce que c'est que prier & demander à Dieu.

Si nous ne reconnoissions un Dieu, il est sûr que nous ne prierions jamais ; puisque par-là, nous prétendons l'adorer & lui rendre nos hommages, & que sa toute-puissance est ce qui nous attire aux pieds de ses Autels. Mais ce Dieu est en même-temps nôtre Pere, il nous a adoptez pour ses Enfans. De-là sans nous dispenser de ce premier devoir, qui est une suite de nôtre dépendance, il veut qu'outre cela nous nous adressions à lui dans nos besoins sous cette qualité ; & que nous lui demandions avec confiance ce que nous jugeons nous être necessaire. Or c'est cette sorte de priére que je dis être fort inconnuë dans le monde, & dont le Fils de Dieu parloit néanmoins à ses Apôtres, lors qu'il s'engagea solemnellement de les exaucer autant de fois qu'ils auroient recours à lui. Loin de confondre ici ces deux maniéres de prier le Seigneur, je songe au contraire à les séparer, mon dessein étant uniquement de vous entretenir de nos priéres faites en intention d'obtenir quelque chose de nôtre Créateur, c'est-à-dire, des priéres, comme demandes, & non comme hommages rendus à la Divinité. *Pris d'un Sermon manuscrit du Pere Etienne Chamillard.*

La Foi est nécessaire & essentielle à la priére.

Quand saint Augustin parle de la priére, il faut dit ce Pere, que la foi en soit la base & le fondement, *Fides est fons orationis.* Pourquoi ? parce que hésite-t-on à croire non-seulement que Dieu peut nous soulager, étant le maître absolu de toutes chose, & qui dispose de nous à son gré ; mais encore qu'il le veut effectivement, & qu'il n'attend que nous le prions : Il est impossible que la priére nous soit familiére & commune. Et quoi ? si la foi ne nous découvroit en Dieu ces deux qualitez, quelle raison aurions-nous de l'invoquer dans nos besoins? L'idée que nous avons de la supériorité de son être, ne nous permet pas de revoquer en doute son pouvoir suprême. Aussi n'est-il point de fidéles, à quelques insensez près, qui n'en conviennent ; mais sa bonté est bien éloignée de faire la même impression sur nos esprits. Malgré ce que nous en a dit

a dit un Dieu fait homme; on ne rougit point de s'élever insensiblement dans cette pensée, qu'un Dieu n'est point tellement attentif à ce qui nous regarde, qu'il se soit indispensablement obligé, d'être sans cesse prêt à nous écouter, & à nous exaucer; ne nous en défendons point, cela est de la sorte, nous nous fions sur nos forces, nous nous en rapportons au credit de nos amis, nous comptons sur les lumiéres d'une personne éclairée, nous tentons mille voyes différentes, nous n'allons à Dieu que lors que ces secours humains ne nous ont de rien servi. *Le même.*

Ecoutez ceci (Chrétiens) c'est autant pour vôtre consolation, que pour vôtre instruction que je m'étends sur ce sujet. Il faut n'être pas entré dans la pensée de Jesus-Christ, pour ne pas voir que la promesse qu'il a faite aux hommes de leur accorder généralement ce qu'ils demanderoient, est sans bornes & sans limites. Quoi les enfans de la nouvelle loi seroient-ils donc traitez plus durement que ceux de l'ancienne? L'impie Manassès demande & il obtient; David pecheur s'adresse à son Dieu, & sa priére a son effet. Quelle preuve plus forte désirons-nous que nous seront également exaucez, si nous les imitons? Les demandes que nous faisons à nôtre Créateur, dit saint Chrysostome, ont d'elles-mêmes de quoi lui plaire. *Vis intelligere quanta res sit oratio; non tam valet amicitia apud Deum, quam oratio.* Et souvent ce Souverain Seigneur accorde à sa créature des graces considérables, non parce qu'elle lui est agréable & fidele; mais parce qu'elle prie, parce qu'elle demande: *Quod amicitia non perfecit, id ab oratione perfectum est. Le même.* La force & l'efficacité de la priére.

Commençons à soûpirer après les graces, & les dons surnaturels, dont dépend l'éternité bien-heureuse. Que vos premiers vœux, que vos désirs les plus ardens, aboutissent aux biens spirituels, vous pourrez ensuite désirer aussi les temporels. C'est si peu aller contre la volonté de Dieu, que si vous oubliez d'en faire la demande, de lui-même, il vous l'accorderoit: *Quærite primum regnum Dei & hæc omnia adjicientur vobis.* Salomon l'éprouva; le Tres-Haut lui avoit fait les mêmes offre qu'à nous; il s'étoit engagé de ne lui rien refuser. Ce Prince, en cela nôtre modéle, fit marcher les premiers, les biens spirituels; il demanda la sagesse, & Dieu après lui avoir donné la sagesse, le combla encore d'années, d'honneurs, & de richesses. Voilà l'ordre que cet Etre suprême veut observer dans la distribution de ses biens, commencer par les spirituels, & finir par les temporels. N'interrompons point, ne troublons point, ne renversons point cet ordre, toutes nos demandes lui sont agréables. Outre cela, demandez d'autres biens? N'ayez d'autre vûë & d'autre motif que vôtre salut. Vous vous trouvez dans une indigence extrême, après avoir été dans l'éclat & dans la splendeur. Cet état si different vous tuë, vous accable, vous désole. Ce ne sont plus que murmures, qu'impatiences, que chagrins. L'on vous a suscité mal-à-propos un procès, & peu accoûtumez au bruit & au tumulte de la chicane, vous vous êtes dérangez à ne pouvoir prier Dieu, ni vous acquiter de vos exercices ordinaires de pieté; une infirmité notable vous retient sur un lit depuis plusieurs mois, quelque efforts que vous fassiez sur vôtre imagination, vôtre mal seul vous occupe, & vous passez les jours entiers sans prieres. A la bonne heure, conjurez-le Ciel de vous guérir, de terminer L'ordre que le Fils de Dieu demande dans nos priéres.

vôtre procez, de vous tirer de la pauvreté, afin de sortir par là de ces occasion de vous perdre pour une éternité, ou du moins de languir dans la voye de vôtre salut, puisque vous ne vous sentez pas assez de courage, pour faire un saint usage de ces adversitez, en conjurant le Ciel avec ces motifs, vos priéres seront Chrétiennes, & Dieu pourra les écouter. *Le même.*

Il faut penser que c'est à un Dieu que nous adressons nos priéres, pour prier comme il faut.

Les Peres se sont toûjours appliquez à nous prescrire la maniére dont nous devions nous adresser à la divine Majesté. Non-contens que nous ne desirions que ce qui peut contribuer à nôtre salut, ils nous ordonnent encore de le demander comme il faut; je veux dire, de nous ressouvenir que c'est un Dieu que nous invoquons, & qu'il est de nôtre devoir de l'invoquer en Dieu; que pour peu que nous y manquions, il y a danger qu'il n'ait nul égard à nos priéres. Tantôt ils veulent qu'une vive foi nous anime, & que pénetrez des grandeurs de nôtre Créateur, sur tout de sa bonté & de sa puissance, nous brûlions de ce beau feu, qu'une sainte ardeur a coûtume d'allumer dans nos cœurs; tantôt que saisis de crainte à la vûë de nôtre néant & de nôtre bassesse, nous donnions des marques de cette profonde humilité, qui rejaillit jusqu'au dehors; tantôt qu'attentifs au bonheur que nous avons de parler à Dieu, nous nous recueillons au dedans de nous-mêmes, & que nous bannissions de nos pensées les moindres objets capables de les dissiper, & qu'en un mot, nous n'oublions rien capable de fléchir le Ciel. *Le même.*

Dieu veut que nos priéres soient ardentes & empressées.

Je veux que vous ne demandiez à Dieu que des choses saintes & salutaires, sçavoir; vôtre conversion, vôtre salut, vôtre perfection, la victoire de vos passions, le détachement du monde, l'amour de la vertu, la possession de cette gloire immortelle pour laquelle vous êtes nez; rien de plus loüable, rien de plus Chrétien; mais n'est-il pas vrai, qu'au plus fort de vos demandes, vous vous êtes apperçûs que vous craigniez vous mêmes d'être écoutez. Dieu aime des vœux ardens, des désirs violens, des soupirs empressez. Un pauvre le touche, un malheureux l'ébranle, un homme qui gémit dans l'affliction le trouve sensible à ses douleurs, non precisément, parce qu'il cherit plus les pauvres que les riches, non parce qu'il protege le pauvre & l'affligé, non parce qu'il essuye les pleurs de ceux que l'on opprime injustement; mais parce que leurs priéres ne peuvent être que tres-ferventes. Une misére extrême nous rend tout autrement éloquens; & il ne faut que bien désirer une grace, pour dés-lors la demander : *Ad Dominum, cum tribularer, clamavi*, dit le saint Roi

*Psalm. 119.* Prophéte, *& exaudivit me.* Il ne separe point ces deux choses, il attribuë en cent endroits de ses Psaumes, les faveurs qu'il a obtenuës du Ciel, aux cris aux clameurs, aux élancemens de son cœur. *Le même.*

Dieu demande de nous de la persévérance dans nos priéres.

Remettez-vous devant les yeux la femme Chananée, lors même que Jesus-Christ refusoit de voir & d'entendre cette femme, qu'il la traitoit d'étrangére, le croiriez-vous; qu'il l'appelloit une chienne, & une miserable; n'admiroit-il pas la priére de cette mere désolée; ne loüoit-il pas la fermeté de sa foi, n'approuvoit-il pas sa demande, ne songeoit-il pas à l'exaucer? La guérison de sa fille en est la preuve. Lors qu'il a vû les dix-sept années de suite la mere de saint Augustin, gémir, pleurer, jeûner, demander la conversion de

son fils; il aimoit sans doute les larmes, & les austeritez de Monique. Comment en douterions-nous après cette multitude de graces & de faveurs dont il la combla? *Le même.*

Jesus-Christ, qui a perfectionné la Loi de Moïse, ne l'a pas changée à cet égard; quoique le Redempteur n'ait pas borné nos esperances à la fertilité d'une terre, dont les ruisseaux répandent le miel & le lait; cependant elle n'a pas ôté à la priére la force qu'elle eût autrefois pour obtenir les biens temporels; non le Sauveur n'attachoit pas l'efficacité de son impétration aux faveurs spirituelles, aux biens de la grace & de la gloire, puisqu'il ne donne point de limites à la toute-puissance de la priére. *Omnia quacumque orantes petitis, credite quia evenient vobis.* Faites, je vous prie, réflexion à l'étenduë de ces paroles: *Omnia.* Tout; ce ne sont donc pas seulement les vertus, qui servent d'ornement à nos ames, ce ne sont pas les dons qui perfectionnent l'esprit, ou les graces, qui échauffent le cœur: *omnia.* Ce sont en général, toutes les necessitez du corps. En effet, ne les a-t-il pas exprimez dans le modele de priére qu'il nous a laissé? Car que vous serviroit-il, ô mon Dieu! de nous engager à vous demander si souvent le pain de tous les jours, si vous n'aviez résolu de l'accorder au fidele, qui vous le demande? Auriez-vous la cruauté de frustrer des espérances que vous établissez vous-même, & de n'exaucer pas une priére que vous nous prescrivez? Non, Chrétiens, on ne peut dire que dans les intentions de Jesus-Christ, les besoins du temps n'ayent leur place dans l'étenduë d'impétration qu'à la priére. Dans cette persuasion, l'Eglise gouvernée par l'Esprit de Jesus-Christ a établi des jours de priéres pour demander au Seigneur les besoins de la vie dans un temps, où l'espérance de la recolte encore foible & mal assûrée, fait sentir au peuple la dépendance où ils sont du souverain du Ciel, qui donne l'accroissement aux semences que le Laboureur a commis à la terre. Les necessitez particuliéres n'en dépendent pas moins que l'abondance publique; la paix & l'union des familles que le trouble a divisées; l'honneur, la réputation de celles qu'un affront a flétries. L'heureux succès d'un procès que l'injustice a coloré, le bonheur, le profit dans le négoce; toutes ces choses sont le fruit de la priére; la parole de Dieu y est engagée: *Amen, amen dico vobis si quid petieritis Patrem in nomine meo dabit vobis.* La gloire même des Etats, & les victoires qui honorent le Prince, sont du ressort de la priére. Moyse opposa moins aux ennemis du peuple de Dieu la bravoure des Israëlites que la force de l'oraison, sûr que la victoire ne dépend pas toûjours de la sagesse d'un chef experimenté; il monte sur la montagne, il éléve ses bras & ses vœux vers le Ciel, il combat en secret, dit saint Chrysostome, & sa victoire se manifeste par des effets sensibles: *Occultè pugnabat manifestè vincebat.* Le bon ou le mauvais succez des armées dépend des efforts qu'il fait dans la priére. Lors qu'il est foible contre Dieu, tout Israël se ressent de sa lassitude: mais lors que semblable à Jacob, il prend le dessus sur Dieu, les ennemis de Dieu se ressentent de sa ferveur; les bras qu'il éléve vers le Ciel sont comme le signal de la victoire: *Diceres manus ejus esse vexillum victoriæ.* En un mot, jusqu'où ne s'étend point l'efficace de la priére? *Pris d'un Sermon manuscrit.*

Dieu accorde à la priére les biens temporels quand ils sont nécessaire.

*Matth.* 21.

*Joan.* 16.

La perseverance finale que personne ne peut mériter, s'accorde à la priere.

La perseverance finale est aussi du ressort de la priere; cent fois on a épouventé le peuple Chrêtien, par la réfléxion terrible, qu'on ne pouvoit la mériter. La chaire de la verité a cent fois retenti de ces paroles étonnantes, que la mort dans la justice n'est pas infailliblement attachée à la sainteté de la vie, qu'elle est un don purement gratuit du souverain arbitre de nôtre sort éternel: Cette vérité constante, dont je n'ai garde de disconvenir, aura sans doute allarmé des personnes pieuses que je prétend néanmoins consoler. Quoi donc, Seigneur, peuvent-elles dire, dans l'amertume de leur cœur, qui m'assurera qu'après bien des années ou d'une innocence fidele, ou d'une pénitence laborieuse, Dieu m'accordera la perseveraunce finale, ce don indépendant de nos mérites? avec quelle fraieur opererai-je donc mon salut, toûjours dans l'incertitude du succez? O mon Dieu! que ne me donniez-vous au moins un moyen infaillible pour l'obtenir? mes craintes seroient calmées, & mon cœur seroit en assurance. Arrêtez vos murmures, ames pieuses, Dieu ne vous a pas manqué à cet égard. La perseverance finale, dit saint Augustin, ce sceau de vôtre prédestination, cette derniere faveur d'un Dieu bienfaisant, est tout ensemble l'effet & la récompense de la priere. Il n'est pas, dit ce Pere, de la derniere comme de la prémiere grace, le commencement de la foi, cette grace, qui nous dispose à être fidele est indépendante de nos prieres: *Constat Deum aliqua, etiam non orantibus dare, ut initium fidei*: Il ne dépend pas de nous d'être Chrêtiens; mais il est en mon pouvoir de mourir de la mort des justes; la priere est seule capable d'assurer mon éternité, en assûrant ma perseverance; *Quædam etiam non nisi pro orantibus preparasse, ut perseverantiam in finem*: De quoi donc vous pouvez-vous plaindre? *Le même.*

La priere n'est pas moins nécessaire au salut que la réligion.

Je dis plus, il est aussi nécessaire pour le salut de prier, qu'il est nécessaire de faire des actes de réligion. Ce raisonnement est de saint Thomas. Comme on ne peut pas être sauvé sans réligion, on ne peut aussi l'être sans la priere: comment cela? c'est que la priere est la plus pressante, & la plus indispensable détermination de la vertu de réligion? c'est la vertu par laquelle on rend au Créateur reconnu l'hommage qu'on lui doit: Or y a-t-il un genre de culte plus marqué & plus soûmis, que celui de la priere? car enfin que deviendroit la réligion, si la priere en étoit bannie? Qui fréquenteroit les temples, s'il n'avoit des besoins à exprimer, & des necessitez à demander? Dresseroit-on des autels, si de là, ses prieres ne devoient être portées par les Anges sur l'autel dressé dans le ciel à l'Agneau sans tache? offriroit-on le sacrifice à Dieu, si par la priere de la victime offerte, il n'étoit impétratoire de nos besoins? je ne m'étonne donc plus de ne voir parmi nous que de foibles apparences de réligion; l'esperance qu'on a conçûë d'obtenir du ciel ses nécessitez, rassemble les fideles au temple, leur fait courber le genou, en la présence du maître: c'est par ces témoignages de dépendance, qu'on exprime sa réligion. Mais qu'arrive-t-il aujourd'hui dans cette corruption générale du siécle, on n'a de confiance qu'en sa seule industrie, & la réligion périt faute d'attention à se procurer, par la priere, ses véritables interêts. Le courtisant ne porte son adôration qu'aux idoles, que la fortune lui dresse; le voluptueux passionné n'a dressé des vœux qu'à la fausse divinité qui la charme, &c. *Le même.*

Moïse prie en faveur des Juifs, & il fait en quelque sorte violence à Dieu, & lui arrache la foudre des mains; Josué prie, & à sa voix le Seigneur obeït, pour parler ainsi avec l'Ecriture, & le Soleil même s'arrête au milieu de sa course. Judith prie, & Dieu lui donne un courage, une force au dessus de son sexe; soûtenuë de la priere, elle attaque Holopherne, & délivre le peuple d'un si rédoutable ennemi. Le Publicain prie, & dans un moment il est justifié, Dieu lui accorde une entiere rémission de ses pechez. Les Apôtres assemblez à Jérusalem prient, & le Saint-Esprit descend sur eux. Saint Paul dans le temple prie, & tout à coup ravi hors de lui-même, il l'entend, & en reçoit de salutaires instructions. *Le Pere Giroust sermon de la Chananée.*

Comme la priere obtient de Dieu ce qu'elle demande. Exemples de l'Ecriture.

O perseverance, le juste sujet de ma joye & de ma crainte! dans ce seul don je trouve la fin de tous les maux, & la possession éternelle de tous les biens; mais sans lui, je trouve la perte irréparable de tous les biens, & le funeste assemblage de tous les maux. L'aurai-je cette perseverance? ne l'aurai-je pas? don tellement précieux, que je donnerois tout pour l'acheter, & que je voudrois tout faire pour le mériter. Que dis-je (Chrêtiens) nous ne pouvons ni acheter, ni mériter par toutes nos bonnes œuvres. Que cette vérité est terrible! Cette pensée vous épouvante, & j'en suis épouvanté comme vous; mais dans le juste effroi où je me trouve, je n'ai qu'à courber la tête, & à m'écrier avec saint Paul: *O altitudo*! O profondeur impénetrable des ordres & des desseins de Dieu! toutefois, il faut que je me console, & que je vous console avec moi, en vous apprenant un moïen prompt, puissant, pour nous rassûrer, & pour revenir de ces frayeurs atterrantes & desespérantes. Or quel est ce moïen si désirable & si nécessaire? c'est la priere, puis qu'au sentiment de saint Augustin, & de tous les Théologiens, c'est aux instantes prieres qu'il accorde ce don si précieux. *Le même.*

La priere nous assûre de la perseverance finale.

Estes-vous pecheurs, & même grands pécheurs? ah, ne cessez point en ce triste état de prier. Car qui sçait si vous avez maintenant d'autres moyens de conversion que celui de la priere? sans cela (mon cher Auditeur) je vous regarde, ou du moins j'ai lieu de vous regarder comme un reprouvé. Estes-vous juste, & avez-vous un sujet raisonnable de croire que vous vivez habituellement dans la grace de Dieu? ah! ne pensez pas que vous puissiez pour cela négliger l'usage de la priere. Car il faut perseverer. Judas a bien commencé, mais il s'est perdu, pour avoir mal fini. Saint Paul au contraire est sauvé pour avoir bien fini, quoi qu'il eût trés-mal commencé. Ainsi c'est la fin qui couronne nôtre vie, c'est elle qui consomme nôtre salut; & l'on ne parvient guére à une bonne fin sans la priere. N'êtes-vous ni pecheurs par état, ni justes par état; mais tantôt pecheurs, tantôt justes, tels que sont tant de Chrêtiens lâches & imparfaits? ah! combien vous faut-il de graces particulieres pour vous attacher plus étroitement à vôtre devoir? pour vous y maintenir? Or le canal par où Dieu communique plus ordinairement ses graces choisies, n'est-ce pas la priere? *Le même.*

La priere est necessaire en quelque état que nous soïo

La grace de prier ne manque à personne. Ainsi l'a dit saint Augustin en termes exprès: *Si desit ut agas nunquam deficit quo petas*; Si la grace pour agir vous manque quelquefois, celle de prier ne vous manque jamais. Et certes,

La grace de la priere ne manque à personne.

dit ce Pere, je ne m'étonne plus que Pierre ait succombé à la tentation, où il s'étoit engagé, le sang Jesus-Christ qu'on commençoit à répandre, n'a pas operé dans son cœur, pour animer son courage; en un mot, la grace de l'éxécution lui a manqué au besoin. Mais peut-on dire que la grace pour prier lui ait été refusée. J'en appelle au témoignage des livres Saints, combien de fois Jesus-Christ l'avoit-il invité, sollicité dans le jardin de prier avec lui. Trois fois le Seigneur avoit joint ses répréhension à ses avis; ne dites pas, lui disoit son bon maître, que vous n'avez pû ni veiller, ni prier avec moi: *Non potuistis una horâ vigilare mecum*; Ma grace vous en donnoit le pouvoir, & il ne tenoit qu'à vous d'en profiter. Qui fut donc la cause de sa chûte? c'est que Pierre resista à la grace de la priere; l'assoupissement de son esprit l'emporta sur les sollicitations du Sauveur. Un peu d'effort sur ses sens appesantis lui auroit renduë la priere aisée, & il eût trouvé dans la priere, un remede certain contre la tentation qui devoit l'attaquer: *Vigilate, & orate, ut non intretis in tentationem*; Il en est ainsi de nous (Chrêtiens) inexcusables dans nos manquemens, ne les imputons pas au défaut de grace, mais à nôtre négligence à prier. *Sermon manuscrit.*

*Matth. 14.* *Matth. 26.*

*Ce que nous devons particulierement attendre de la bonté de celui que nous prions.*

*Quanto magis Pater vester de cœlo dabit spiritum bonum petentibus se.* Ce que vous devez attendre de cette divine bonté, ce ne sont point seulement des biens terrestres & mortels; mais des biens invisibles & incorruptibles, les biens de l'ame; un esprit de lumiere, pour connoître la route que vous devez prendre, & pour y marcher avec assurance; un esprit de componction, pour pleurer vos égaremens passez, & pour en sortir; un esprit de ferveur, pour vous animer dans le service de Dieu, & dans la pratique des vertus chrêtiennes; un esprit de force, pour vous soûtenir contre les attaques de la nature corrompuë, du monde, de l'enfer: un esprit de soûmission dans les adversitez de la vie, pour les consacrer par vôtre patience, & pour leur donner un caractere de prédestination: en un mot, un esprit de sainteté, pour remplir toutes vos obligations, soit générales, en qualité d'hommes & de Chrêtiens, soit particulieres, selon les differens états où il a plû à la Providence de vous appeller, & par où elle veut vous conduire, comme par autant de chemins, au bien heureux terme de l'éternité: *Petentibus se*; mais à qui fera-t-il plûtôt ses largesses spirituelles, qu'à ceux qui les désirent, & qui vont eux-mêmes à ses génoux lui témoigner là-dessus les désirs de leur cœur? Si quelquefois il prévient nos souhaits, que sera-ce quand il se verra pressé, sollicité? il ouvrira son sein, il nous tendra les bras, il fera descendre sur nous toutes ses bénédictions. *Quantò magis Pater vester de cœlo dabit Spiritum bonum petentibus se? Le Pere Girouft, sermon sur l'Evangile de la Chananée.*

*De l'efficacité de la priere. Dieu ne peut rien refuser à ceux qui le prient comme il faut.*

S'il est vrai que la grace de la priere ne manque à personne, il n'est pas moins vrai, que la priere est toûjours efficace, pour obtenir la grace qui nous fait agir. Jesus-Christ l'a promis aux siens, de la maniere du monde la plus énergique. Voici ses paroles, qui doivent obliger les personnes qui sont dans l'erreur, de confesser que nôtre salut est en nos mains, & qu'il ne tient qu'à nous de nous appliquer le sang de Jesus-Christ répandu pour tous. Voici donc ses paroles. Hommes mortels, tout méchans que vous êtes, on ne voit point parmi vous de pere assez cruel, pour refuser à ses enfans, les dons salutaires, dont ils ont besoin; *Vos cum sitis mali, nostis bona data dare filiis ves-*

*tris.* Comment donc pourriez-vous croire, que je refusasse à l'instance de ceux qui sollicitent ma misericorde, que je leur déniasse le secours intérieur qui les touche, & qui les attendrisse. Examinons toute la force de ces consolantes paroles de Jesus-Christ : *Pater vester*; non, fideles, qui me servez, je ne suis pas assez barbare pour faire des commandemens à mes sujets, dont l'execution leur devienne impossible par le défaut de grace nécessaire. Je suis un Pere bien-faisant, qui soulage, autant qu'il peut, le joug qu'il impose à ses enfans : *Pater vester de cœlo dabit spiritum bonum*; ce ne sont donc pas seulement les necessitez du corps, que je promets à la ferveur de vos prieres, c'est la bonté, la sainteté, la droiture de l'esprit, la grace, en un mot, que le Saint-Esprit répand dans leurs cœurs : *Spiritum bonum petentibus se*; c'est à la priere, que j'ai reservé tous ces dons. Demandez, sollicitez ma bonté, & je vous repons que l'Esprit-Saint répandu dans vos cœurs vous rendra tout possible. *Sermon manuscrit.*

Saint Ambroise dit que Jesus-Christ priant pour nous, ne prie jamais que par rapport à nôtre salut. C'est pourquoi à moins que nos prieres n'ayēt rapport à cette fin, elles seront invalides, parce que Jesus-Christ n'a pas offert les siennes pour cela, & la raison qu'en apporte saint Augustin, c'est que ces sortes de biens ne sont pas l'objet de nôtre esperance. Ne nous étonnons donc pas, si Dieu nous laisse dans la pauvreté & dans les afflictions, quand nous demandons d'en sortir, & que nous lui en faisons d'instantes prieres. Je sçai bien qu'autrefois cela a donné sujet aux Payens, de se railler des Chrétiens, lors qu'ils les voyoient toûjours en prieres, & cependant toûjours misérables : mais saint Augustin leur répond que c'est en cela que nous justifions aisément la conduite de la Providence, parce qu'il ne veut point que nous prions précisement pour être à nôtre aise, & avoir des biens en abondance, puisqu'un Chrétien n'est pas pour être heureux en ce monde. Ah! si ce Chrétien a pour bout cette espérance temporelle dans sa priere, il y va de son interêt qu'il ne soit pas exaucé, parce que demandant des biens temporels, il se prive en quelque maniere de ceux qui regardent son salut. *Le Pere Bourdaloüe, sermon pour le Jeudi de la premiere semaine de Carême.*

Dieu ne nous écoute pas toûjour quand nous demãdons des biens temporels, & pourquoi.

Voila, Chrétiens, à quoi se doivent reduire vos prieres; à demander des biens éternels, tout le reste est inutile & indigne d'un Chrétien. Ah! si Dieu écoutoit ces demandes pour des biens temporels, ce seroit une marque de sa colere; il seroit comme un pere, qui pour contenter la passion d'un enfant, lui donneroit des bagatelles au lieu de son héritage. Que diriez-vous si vos parens vous traitoient de la sorte? vous ne le voudriez pas, & vous voulez que Dieu vous donne des bagatelles & de la fumée pour des biens solides & véritables. Non, sa bonté ne lui permet pas de vous enrichir de ces vains trésors de la terre, pour ne vous pas priver des biens du ciel. Imitons donc le Patriarche Abraham dans nos prieres. Il ne demandoit que Dieu pour récompense, & laissoit à Dieu le soin de tout le reste. Hé! puisque nous esperons tout de Dieu, détachons nous des choses du monde, qui ne servent de rien pour nôtre salut : *Multi de Deo sperant, sed non ipsum Deum quærunt*, dit saint Augustin. *Le même.*

Suite du même sujet.

Souvenez-vous (mes Freres) que l'obligation que nous avons de prier, est

Continuation du même sujet.

un acte de réligion, & comme on demande la contrition du cœur dans la pénitence, de même on demande l'attention de l'esprit dans la priere; soit que cette obligation vienne du précepte de l'Eglise, ou du précepte de Dieu, nous sommes toûjours obligez d'avoir cette attention d'esprit. Il ne faut pas s'arrêter à ces diverses opinions sur la priere; ce ne sont que des subtilitez de l'Ecole. Dire que l'attention de l'esprit n'est nécessaire, que lors que l'on est obligé de prier; c'est un mépris que l'on fait de Dieu, de prier sans attention de quelque maniere que l'on prie. Messieurs les Ecclesiastiques, quelle excuse pour vous, qui êtes obligez de prier! pardonnez-moi, si je dis que vous ne vous acquitez point de vôtre devoir, si vous priez sans attention, & qu'il y en a beaucoup sur qui tombe le malheur que David souhaitoit à son ennemi: *Psalm. 108.* *Oratio ejus fiat ei in peccatum*; Oüi, dit saint Jérôme, ces paroles de David feront le procez à quantité de personnes: leurs prieres feront descendre les malédictions du ciel, pour être faites par des esprits égarez. *Le même.*

*Si la priere n'a pas toute l'efficace qu'nous en devons attendre, ce n'est pas la faute de Dieu, mais uniquement la nôtre.*

D'où vient que Dieu nous ayant fait des promesses si solemnelles de nous accorder ce que nous lui demandons, nous sommes si peu exaucez? comment accorder cette efficace prodigieuse, que les Peres attribuent à la priere, ce pouvoir de désarmer la colere du Tout-Puissant, de lui arracher les foudres des mains, & d'obtenir toutes les graces qu'on souhaite, avec le peu d'effet qu'ont la plûpart du temps nos prieres? A Dieu ne plaise que nous en rejettions la cause sur Dieu, il n'est ni infidele dans ses promesses, ni impuissant pour ne pas tenir ce qu'il a promis. Sa puissance n'a point de bornes, & son infinie bonté le sollicite sans cesse à répandre sur nous tous ses biens.. Il faut pour contenter l'inclinaiion qu'il a de se communiquer au déhors, qu'il répande sur tous les êtres qu'il a créez, & sur tous les hommes qu'il a faits à son image, les biens & les richesses de son essence par des largesses continuelles. Ainsi quand les hommes s'adressent à lui dans leurs besoins, pour obtenir ce qui leur manque, s'ils ne le reçoivent pas, le défaut ne vient pas de lui; mais uniquement de nous, qui ne demandons pas ce qu'il faut, ni comme il faut demander. *Monsieur La Font, Entretien pour le cinquiéme Dimanche après l'Epiphanie.*

*Dieu n'écoute pas les pecheurs qui ne veulent pas se convertir.*

Quelle apparence, dit saint Gregoire, que Dieu écoute la voix d'un pecheur, qui ne veut pas écouter la sienne, & qu'il s'accommode au désirs de celui qui combat sans cesse ses volontez, par le déréglement de sa vie? *Vis Deum te audire in tuis orationibus, cum tu eum audias in suis praeceptis*; c'est là, dit saint Augustin, une priere, qui loin de faire honneur à Dieu, lui est plûtôt injurieuse; qui est plus propre à attirer sa colere, qu'à l'appaiser, plus capable d'attirer les vengeances les plus rigoureuses de sa justice, que les moindres graces de sa bonté. Car quelle imprudence, d'oser paroître devant Dieu, après l'avoir griévement offensé, sans lui avoir fait aucune satisfaction, & lui demander des graces, quand on a justement encouru sa haine? ne seroit-ce pas irriter son juge, d'attendre de lui récompense, avant que d'être purgé d'un crime dont on seroit accusé. Ne seroit-ce pas insulter à un souverain, de lui demander un emploi considerable dans son état, après être tombé en sa disgrace par quelque insigne infidélité? Un pere pourroit-il souffrir sans indignation, que son fils, après lui avoir fait quelque grand outrage, sans lui en

en avoir demandé pardon, ni témoigné aucun repentir de sa faute, voulut insolemment s'emparer de son héritage. Faut-il s'étonner, si Dieu n'exauce pas les prieres de ceux qui perséverent dans une vie criminelle, sans faire aucun effort pour s'en retirer ? *Le même.*

Suite du même sujet.

Quelles sont les prieres de ceux qui sont ennemis de Dieu pour les crimes qu'ils ont commis, & qui veulent perseverer en cet état. Comment peuvent-ils appeller Dieu leur pere, en récitant l'oraison Dominicale, eux qu'il ne reconnoit plus pour ses enfans, & qui vivent d'une maniere indigne de cette divine adoption ? Comment en parlant du ciel, y pensent des gens, dont toutes les pensées & les désirs sont tournez vers les biens du monde, & les avantages de cette vie ? Comment peuvent souhaiter que le nom de Dieu soit sanctifié, ceux qui le deshonnorent par les désordres de leur vie ? Comment peuvent demander que Dieu regne en eux, ceux qui l'ont banni de leur cœur & de leurs pensées, & qui ne mettent leur bonheur qu'à s'enyvrer des joyes de la terre ? Comment auront un vrai désir que la volonté de Dieu s'accomplisse, ceux qui la combattent sans cesse, pour satisfaire leurs passions? ont-ils donc sujet de se plaindre, & d'accuser Dieu d'infidelité dans ses promesses, quand il ne leur accorde pas ce qu'ils lui demandent, & qu'ils ont si peu d'envie de recevoir? ne doivent-ils pas plûtôt s'en prendre à eux-mêmes, & à leurs pechez, qui les rendent indignes, tant qu'ils y ont le cœur attaché, de recevoir les graces de Dieu. Oüi, ce sont leurs pechez, qui arrêtent les profusions de la divine misericorde, qui mettent obstacle au désir qu'elle a de répandre sur eux ses biens. C'est ce que Jéremie a marqué admirablement, quand il dit que nos pechez, quand nous prions en mauvais état, résistent & s'opposent à l'efficace de la priere ; *Iniquitates nostræ respondent nobis* : ou Jerem. 14. selon la force du texte Hebreu; *Restiterunt nobis*: Il veut que quand un pécheur prie sans dessein de changer de vie, il s'éleve en même temps deux voix differentes au ciel, la voix de sa priere, qui demande à Dieu quelque grace, & la voix de ses pechez qui crie encore plus haut qu'il en est indigne. La premiere qui sort de sa bouche, plaide pour lui; mais la seconde qui sort de son cœur s'oppose à l'efficace de sa demande. Et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que cette seconde voix l'emporte sur la prémiere : *Iniquitates nostræ restiterunt nobis*; Nos iniquitez se sont opposé à nos requêtes, & ont crie assez fortement pour empêcher que la voix de nos prieres n'ait été écoutée de Dieu. *Le même.*

La bonté de Dieu l'engage à nous donner ce que nous lui demandons.

Est-il rien de comparable à nôtre Dieu, qui non-seulement a engagé sa parole de nous donner tout ce que nous lui demanderons, mais qui le plus souvent prévient nos désirs & nos pensées? car pour obtenir des graces du Seigneur, il ne faut que les désirer sincerement. Non, le Dieu du ciel n'est pas comme les grands de la terre, qui ne donnent le plus souvent qu'après mille refus, & pour récompenser de grands & de longs services. Le Seigneur, pour nous enrichir de ses dons, veut seulement que nous soyons disposez à les recevoir. Ainsi êtes-vous tourmentez d'une passion violente ? Que le désir d'en être délivrez, vous fasse gémir en sa présence, & il vous délivrera; avez-vous besoin de telle & telle vertu, désirez-là sincerement, & il vous

la donnera. *L'Abbé de Monmorel, Homelie pour le troisiéme Dimanche d'après Pâques.*

Il faut desirer sincerement ce que l'on deman. de à Dieu.

Combien de fois prie-t-on le Seigneur, sans faire réflexion à ce qu'on dit, craignant même quelquefois d'obtenir tout ce qu'on lui demande, ou du moins de l'obtenir si-tôt: car s'il est permis de déveloper ici la duplicité du cœur humain, nous pouvons assurer que souvent nous tâchons de nous persuader, que nous faisons tout ce qui est en nôtre pouvoir, & que nous sommes en droit par conséquent de demeurer tranquilement dans nôtre peché, jusqu'à ce que le Seigneur rompe lui-même nos chaînes, par la force d'une grace miraculeuse. Ah! si nous voulons obtenir véritablement, ce que nous ne demandons qu'imparfaitement, que la bouche se taise, & que le cœur parle. Disons avec le Prophete: *Seigneur, tout mon désir est devant vous, & mon gémissement ne vous est point caché*; Otons les obstacles qui peuvent nous empêcher d'obtenir ce que nous demandons; mais sur tout désirons ardemment que le Seigneur nous accorde les choses qui nous sont nécessaires pour nôtre salut, & alors sans qu'il soit nécessaire de lui dire; *Seigneur, Seigneur*: Le Pere celeste qui sçait de quoi nous avons besoin, avant que nous lui demandions, préviendra nôtre demande. *Le même.*

Le Fils de Dieu ne s'est proprement engagé à nous accorder que ce qui a rapport à nôtre salut éternel.

Ne croyons pas, dit saint Augustin, que quand le Fils de Dieu nous dit: *Si vous demandez quelque chose à mon Pere, il vous le donnera*, il se soit engagé de nous donner tout ce que nous lui demanderons. Il nous promet seulement de nous accorder ce qui peut être quelque chose par rapport à l'éternité: car tout ce qu'on peut desirer en comparaison d'un si grand bien, n'est rien: tous les biens de la terre, les richesses, les dignitez, les honneurs, ne doivent être regardez que comme des riens, qui ne sont à proprement parler, que des noms: mais la grace de Dieu, la soumission à ses ordres, le détachement de soi-même, la victoire de ses passions, l'amour des souffrances, le mépris des richesses, la moderation dans les biens, la patience dans les maux sont véritablement des choses que nous devons demander, & que nous ne pouvons manquer d'obtenir, si nous les demandons comme il faut. Ce n'est pas à dire que nous ne puissions demander les biens temporels, puisque le Seigneur nous ordonne de lui demander tous les jours nôtre pain de chaque jour, afin que nous ressentions nôtre dépendance à son égard, que nous reconnoissions que tout vient de lui, & que nous n'avons rien que nous ne tenions de sa main: mais il veut que nous lui demandions les biens temporels, sans inquietude & sans embarras; le nécessaire ne nous manquera pas, tant que, selon les regles d'une prudence Chrétienne, nous nous en reposerons sur la Providence. Mais comme les biens temporels nous sont presque toûjours nuisibles, le Seigneur ne nous les accorde que rarement, quoi que nous les demandions souvent, parce qu'il agiroit alors contre sa bonté & sa miséricorde, & qu'il cesseroit, pour ainsi dire, d'être Sauveur, puisqu'il n'est Sauveur qu'entant qu'il nous procure les graces nécessaires pour operer nôtre salut. C'est un bon Pere, qui n'a garde de mettre entre les mains d'un enfant furieux, une épée dont il pourroit s'ôter la vie: ou s'il le fait, ce ne peut être que parce qu'il est irrité contre lui. Gardons-nous donc bien, de lui demander jamais ces sortes de biens, par un es-

prit de cupidité, de peur qu'il ne nous exauce. *Le même.*

Une autre raison pour laquelle les prieres sont souvent inutiles, c'est qu'on prie mal; on se fait une habitude de reciter sans réflexion, ni attention, un tissu de prieres, dans lesquelles le cœur ne sçait point ce que la bouche dit; on est devant Dieu sans y être. Le cœur, dit saint Augustin, s'échape à tout moment sans qu'on puisse le retenir, ni empêcher qu'il ne s'égare dans les phantômes de l'imagination; cependant qu'est-ce que la priere, sinon une élevation du cœur vers Dieu: Or si ceux qui prient ne s'entendent pas eux-mêmes, comment Dieu les entendra-t-il, & s'il ne les entend pas, comment les exaucera-t-il? Craignons qu'en priant Dieu de la sorte, avec mille distractions volontaires, avec un esprit occupé de toute autre chose, nôtre priere ne nous soit imputée à peché. *Le même.*

Souvent nos prieres sont inutiles parce que nous demandons mal.

C'est la pensée de saint Augustin, que quand nous prions, nous devons nous considérer devant Dieu, comme de pauvres mandians, qui sont couchez par terre devant la porte de ce grand pere de famille, gémissans, & supplians, pour recevoir quelque chose; Que ces dispositions, qui, pour parler les termes de l'Ecriture, font que chacun se regarde, comme *un homme & malheureux & misérable*, qui tomberoit dans les plus grands désordres, s'il n'étoit soûtenu de la grace; que ces dispositions, dis-je, sont propres à guérir nôtre vanité, & nôtre présomption en nous établissant dans les sentimens d'une humilité profonde, & d'une grande défiance de nous-mêmes: Prions en cet état, & soyons assûrez que la miséricorde de Dieu descendra sur nous, à mesure que nos prieres monteront devant lui; puisque cet état même est la priere la plus agréable que nous puissions faire à Dieu. *Le même, Homelie sur l'Evangile du cinquiéme Dimanche après Pâques.*

Il faut prier & demander avec humilité.

Apoc. 3.

Rien n'est plus sûr que la priere, pour obtenir toutes les graces que nous demandons à Dieu; elle est la clef qui nous ouvre les cieux; elle s'éleve devant le Trône du Seigneur, comme l'encens; & elle fait pleuvoir sur nous la grace de Dieu comme la rosée: il suffit de demander pour obtenir, & le Seigneur nous a assûrez que le Pere celeste donnera le bon esprit à ceux qui le demanderont. Que si cependant nous n'obtenons pas tout d'un coup ce que nous demandons, perseverons dans la priere, & nous l'obtiendrons infailliblement. *Le même, Discours sur l'Evangile de la Pentecôte.*

La priere est un moyé sûr d'obtenir ce que nous demandons à Dieu.

*Usque modo non petistis quidquam in nomine meo*, dit JESUS-CHRIST à ses Apôtres. Vous n'avez encore rien demandé en mon nom. Voila qui est étonnant, dit saint Augustin, voila un étrange reproche. Ce n'est pas, si nous parcourons l'Evangile, que nous ne trouvions que les Apôtres ont fait une infinité de demandes. Saint Pierre n'a-t-il pas demandé de demeurer sur le Thabor? La mere des enfans de Zebedée, n'a-t-elle pas demandé les principales places pour ses enfans; & ces mêmes enfans ne lui ont-ils pas demandé, s'il vouloit qu'ils fissent descendre le feu du ciel, pour le venger de ses ennemis. Pourquoi donc est-ce que le Fils de Dieu fait ce reproche à ses Apôtres? c'est que ce qu'ils lui avoient demandé n'étoit que des biens temporels, qui ne sont, comme nous avons dit, d'aucune considération devant Dieu, s'ils ne se rapportent à sa gloire, & à nôtre salut. Demander à demeurer sur le Thabor, c'est une consolation sensible: demander les prémieres places dans

Ce n'est rien demander à Dieu que de lui demander des choses temporelles & inutiles pour le salut.

le Royaume de Jesus-Christ, sans les avoir meritées, c'est faire injure à sa justice; demander à faire descendre le feu du ciel, c'est avoir dans le cœur des désirs de vengeance. Que doivent-ils demander à Dieu, &c. *Le Pere Bourdaloüe, sermon de la Chananée.*

Il ne faut pas demander des choses basses & indignes de Dieu.

Si nos prieres ne sont que pour de petites choses, pour des choses humaines & temporelles, elles deshonnorent Dieu, au lieu de lui faire honneur. Ce sont des sacrifices, il est vrai, mais semblables à ceux de Caïn, qui ne lui offroit que le rebut de ses troupeaux, & les plus vils d'entre les fruits de la terre; comme ces offrandes outrageoient Dieu, parce qu'elles ne répondoient pas à l'excellence de sa nature; aussi a-t-il sujet de s'offenser de nos demandes, qui donnent une idée si basse de sa liberalité. Comme les Grands se font tort, lorsqu'ils font des présens indignes du rang qu'ils tiennent; aussi est-ce leur manquer de respect, que de leur demander des choses qu'ils ne peuvent donner avec bienséance. C'est pour cela que saint Jean de Damas dit, que prier, c'est demander à Dieu des choses convenables à sa grandeur: *Oratio est petitio decentium à Deo*; Toute autre priere ne mérite pas le nom de priere, & par conséquent elle est indigne d'être exaucée. *Le Pere de la Colombiere, serm. 69.*

Il ne faut point craindre de demander trop à Dieu.

*Matth. 21.*

Que veut dire, me dira quelqu'un, cet *omnia* de l'Evangile, que l'on nous fait tant valoir, ne signifie-t-il pas toutes choses: *Omnia quæcumque petieritis, credite quia accipietis*: Soyez sûr que quoi qu'il vous plaise demander, vous le recevrez infailliblement. Jesus-Christ (Chrêtienne compagnie) nous promet toutes choses, pour nous donner la liberté de lui demander les plus grandes choses, pour nous porter à ne donner nulles bornes à nos désirs. Il a beaucoup promis afin que l'on demandât beaucoup; il a tout promis par la crainte qu'il a eu qu'on ne se contentât de trop peu. Il ne veut pas dire par-là, qu'il nous donnera jusqu'aux choses les plus viles, mais qu'il ne nous refusera pas les plus grandes, & qui sont de plus grand prix. *Le même.*

Il faut avoir un grand désir d'obtenir ce que l'on demande à Dieu.

Il faut prier avec ardeur, pour faire connoître qu'on désire avec ardeur ce qu'on demande. Ce désir est un grand motif pour porter Dieu à nous satisfaire: *In auribus Dei*, dit saint Augustin, *vehemens desiderium est magnus clamor*: Un désir violent est un grand cri aux oreilles du Seigneur. La raison de ceci, c'est que quand on désire beaucoup, on se tient bien plus obligé à celui qui donne ce qu'on désire. C'est pourquoi nôtre Dieu, qui ne veut pas perdre ses bienfaits, & qui ne les répand sur les hommes, que dans la vûë qu'on payera sa liberalité de beaucoup de gratitude. Dieu, dis-je, a coûtume de mesurer la grandeur de ses présens sur celle de nos souhaits, qu'il sçait devoir être la mesure de nôtre reconnoissance. Aussi saint Chrysostome a remarqué après David, que Dieu exauce volontiers les pauvres:

*Psalm. 10.* *Desiderium pauperum exaudivit Dominus*; qu'il exauce volontiers les affligez:

*Psalm. 119.* *Ad Dominum cum tribularer clamavi, & exaudivit me*; Parce que la necessité extrême qui presse ces sortes de gens, & l'impatience où ils sont d'être soulagez, les oblige de faire à Dieu de très-ferventes supplications; leurs prieres, dit ce saint Docteur, sont semblables à ces eaux, qui pour être extrémement pressées dans les canaux où elles coulent, en sortent avec impetuosité,

& se lancent en haut avec une violence extrême. Hélas, Chrêtiens, si nous demandions nôtre propre conversion, la victoire de nos passions, de nos mauvaises habitudes, son amour, son paradis, du moins avec autant d'ardeur que nous lui demandons la santé, le gain d'un procez, les biens temporels, nous disposerions à nôtre gré de tous les trésors de Dieu, nous vaincrions nos vices sans avoir presque la peine de combatre, tout l'enfer fuiroit devant nous, & le Paradis nous seroit ouvert. *Le même.*

Tout le monde peut prier, & l'on ne peut prétexter son ignorance sur ce point.

Quelques-uns s'excusent sur leur ignorance, sur ce qu'ils ne sçavent pas prier. Mais c'est une mauvaise excuse que celle-là. Quand on désire bien ce qu'on demande, on est naturellement éloquent à le demander. Les Saints Peres nous renvoyent aux pauvres, pour être instruits sur ce sujet; & il n'y a pas jusqu'aux petits enfans, qui en cela ne puissent être nos maîtres: à peine sçavent-ils parler, qu'ils sçavent importuner & fléchir leurs meres par leurs prieres. Si nous nous adressions à Dieu avec la même simplicité, la même confiance, & sur tout avec le même empressement, que ces petits innocens font paroître, il est certain que nous ne serions jamais refusez. *Le même.*

Il faut prier avec des sentimens d'humilité.

Lisons l'Ecriture, & nous y trouverons une infinité d'exemples de cette vérité, qui nous apprendront, que ceux qui ont sçû la maniere de s'adresser à Dieu, ont toûjours commencé leurs prieres par l'aveu de leur indignité. Témoin Daniel: *Oravi ad Dominum Deum meum*; Dans mon affliction, j'ai presenté mes prieres à Dieu; & bien grand Prophete, comment avez-vous commencé? voici comment: j'ai confessé d'abord mon indignité, j'ai dit, Seigneur, ce sont des pecheurs & des rebelles à vos saintes loix, qui s'addressent à vous: *Confessus sum & dixi, peccavimus, iniquitatem fecimus, declinavimus à mandatis tuis.* Témoin Esdras, mon Dieu, je commence à m'adresser à vous par la confusion que j'ai, en vûë de mon indignité, n'osant lever les yeux vers vous, à cause de ce grand nombre de pechez qui m'accablent: *Deus meus, confundor & erubesco levare faciem meam ad te, quoniam iniquitates nostra multiplicatæ sunt super caput nostrum*; Témoin le Publicain de l'Evangile: *Propitius esto mihi peccatori*; Le Pharisien orgueilleux ne voulut pas garder cette méthode, & il se persuada que s'il mettoit en tête de sa requête l'innocence de ses mœurs, ses jeûnes, ses aumônes, ses bonnes œuvres, elle seroit plus facilement reçûë, mais il se trompa. *Le Pere Texier dans sa Dominicale troisiéme Dimanche après les Rois.*

*Daniel. 9.*

*1. Esd 9.*

*Luc. 18.*

Dieu dans nos prieres a plus d'égard à ce qui nous est avantageux qu'à ce que nous lui demandons.

Quand nous ne nous adressons à Dieu que pour obtenir des richesses, des grandeurs, des plaisirs du monde, n'est-il pas juste, qu'il n'exauce pas ces prieres? ne doit-il pas avoir plus d'égard à ce qui nous est avantageux, & convenable à sa grandeur, qu'aux demandes indiscretes que vous lui faites, & qui vous font rechercher avec empressement, des choses, qui ne sont ni dignes de vos souhaits, ni dignes de sa liberalité infinie. Le Roi que nous servons, dit saint Basile, a une puissance sans bornes, & un fond inépuisable de richesses. Il a d'ailleurs des sentimens fort généreux, & son plus grand plaisir est de nous faire part de ses biens; il se pique d'être liberal & magnifique dans ses dons, & comme il est grand en lui-même, il veut paroître grand en tout ce qu'il fait; grand dans les biens qu'il répand sur ses serviteurs, grand dans les châtimens dont il frappe ses ennemis. Jugez par-là com-

bien doivent lui déplaire des prieres, qui n'ont pour objet que des choses qui sont viles dans son estime, & dont il ne fait aucun cas. Ne lui demandez donc que de grandes choses, si vous voulez être exaucez. C'est le deshonnorer que d'avoir recours à lui pour des choses qu'il donne indifféremment à ses amis & à ses ennemis, sans attendre qu'ils les lui demandent. *Monsieur la Font, Entretien pour le cinquiéme Dimanche après Pâques.*

Comment il est permis de demander à Dieu des choses temporelles.

Ce n'est pas qu'il ne soit permis, en faisant des biens du ciel le principal objet de nos prieres, d'avoir recours à Dieu dans nos besoins, & pour nos nécessitez temporelles. Le Fils de Dieu nous enseigne dans l'oraison Dominicale de lui demander nôtre pain de chaque jour; mais prenez garde qu'en demandant ces sortes de choses, il faut se borner précisément au nécessaire, sans aller jusqu'au délicieux & au superflu; & jamais ne demander ces choses avec trop d'ardeur & d'empressement, mais plûtôt avec une parfaite indifférence, & une pleine soûmission à la divine volonté: aussi dans tous les miracles, que la Providence a faits en faveur des Saints, nous n'y voyons aucun répas délicieux. Un corbeau, dans l'ancienne Loi, n'apporte que du pain à Elie; & dans la nouvelle, un corbeau n'apporte à saint Paul Hermite, que la moitié d'un pain pendant trente ans. Mais le plus important, en demandant à Dieu ces choses, c'est de lui exposer simplement le besoin que nous en avons, en remettant à son bon plaisir, d'y pourvoir comme il jugera plus convenable à sa gloire, & le plus utile à nôtre salut.. Ainsi contens, soit qu'il rejette, soit qu'il accomplisse nos désirs, & pleinement persuadez que Dieu connoît mieux ce qui nous est propre que nous-mêmes, il nous donnera le plus utile. *Monsieur la Font, Entretien, pour le cinquiéme Dimanche après Pâques.*

Il faut demander avec ardeur & empressement les biens surnaturels.

Dieu n'a promis de rassasier que ceux qui sont affamez de la justice, dont la possession doit faire nôtre souveraine félicité; si l'on n'a cette faim & cette soif, si l'on ne respire que le monde, si on rapporte tous ses désirs & ses prétentions à s'y établir, c'est en vain qu'on prétend obtenir de Dieu les graces qu'on lui demande: C'est en faire peu de cas, en témoigner trop peu d'estime, que de les demander avec tant d'indifférence, & par conséquent c'est s'en rendre indigne. Car si les choses méritent d'être demandées avec d'autant plus d'ardeur, qu'elles sont plus nobles, plus précieuses, & plus excellentes, comme les moindres biens de la grace surpassent infiniment toutes les richesses de l'univers; lors qu'on ne les demande que lâchement, on ne mérite pas de les recevoir. Ah! si nous avions un vif sentiment de l'état déplorable, où le peché nous a reduits, & du besoin que nous avons du secours de Dieu, nous ne l'implorerions pas d'une maniere si tiede, & si languissante. Est-ce ainsi que les pauvres demandent l'aumône aux riches? voyez avec quelle ardeur & quel empressement ils cherchent les choses dont ils ont besoin; ni la rigueur du temps, ni leurs incommoditez ne les empêchent point de se rendre aux lieux où ils sçavent qu'on distribuë l'aumône; quand ils sont malades ou estropiez, ils s'y trainent le mieux qu'ils peuvent, ou s'y font porter. Voyez combien ils employent d'artifices, pour exciter le monde à compassion, tantôt en découvrant leurs playes, tantôt en feignant des maux qu'ils n'ont pas, tant leur misére les

rend ingénieux pour attendrir le cœur de ceux ausquels ils demandent l'aumône. D'où vient cette adresse & cette ardeur dans leurs demandes, sinon du vif sentiment qu'ils ont de leur nécessité & de leur misere ? mais d'où vient au contraire cette tiedeur, cette lâcheté que nous avons la plûpart du temps en priant, sinon du peu de sentiment que nous avons de nos besoins spirituels ? *Le même.*

D'où vient que nous implorons si souvent le secours de Dieu en vain ; & que lui demandant tous les jours tant de choses, nous n'en obtenons aucune? L'Apôtre saint Jacques nous le dit en un mot, c'est que nous ne demandons pas comme il faut ; & que nos prieres ne sont presque jamais accompagnées des dispositions nécessaires, pour demander comme il faut : *Petitis & non accipitis, eo quod male petatis* ; L'oraison est le canal, par lequel la Divine bonté fait couler sur nous ses bénédictions & ses graces. Si l'eau ne coule pas en abondance, ce n'est pas que la fontaine soit tarie ; c'est que le canal est gâté. *L'Autheur des Discours Chrêtiens, tome troisiéme, Discours sur la priere.*

Nous n'obtenons pas toûjours ce que nous demandons, parce que nous demandons mal. *Jacob. 4.*

Il n'en est pas de la priere, comme de la parole de Dieu, quoi que l'une & l'autre ayent un pouvoir & une vertu incomparable, & que les Saints Peres appellent toutes les deux toute-puissantes. La parole de Dieu est ordinairement efficace, quoiqu'elle parte de la bouche d'un méchant ministre, qui ne mérite pas d'en être l'organe ; & quoique prononcée quelquefois par des lévres impures, elle ne laisse pas d'operer les Sacremens, & le plus auguste de nos mysteres. Mais la voix du pecheur dans sa priere est destituée de force, si son cœur n'est tourné vers Dieu, & s'il veut demeurer dans le peché... Si vous venez en ma présence pour me faire quelque priere, avec un cœur plein d'iniquité, & des mains pleines de sang, vous aurez beau les lever vers moi, je ne vous regarderai pas, vous aurez beau multiplier vos prieres, je ne vous écouterai point : *Cum multiplicaveritis orationem, non exaudiam, manus enim vestra sanguine plena sunt.*

Il y a de la difference entre la parole de Dieu, & la priere, quoi que les deux soient fort puissantes. *Isaïe. 1.*

*Demandez & vous recevrez, cherchez & vous trouverez* ; Quel Roi, quel Souverain a jamais parlé à ses sujets avec une aussi grande bonté ? Les Monarques de la terre sont riches des biens qu'ils tirent sur ceux qui leur sont soûmis ; mais ils n'honorent de leurs liberalitez qu'un petit nombre de personnes choisies, parce qu'autrement ils épuiseroient bientôt leurs trésors, & se réduiroient eux-mêmes à la pauvreté. Salomon même ce grand Roi, au milieu de sa gloire, & environné des richesses qu'on lui apportoit des extrémitez de la terre, n'a jamais proferé une telle parole... Il faut nous présenter souvent à la porte du grand pere de famille, tâcher d'exciter sa compassion en exposant à ses yeux par de fréquentes prieres nôtre indigence & nôtre misére. Le pauvre sur la terre se présente à vôtre porte, & non content de se montrer à vos yeux dans une posture capable de toucher, il emploie encore le ton d'une voix lamentable pour vous demander l'aumône. Ce doit être-là vôtre modele, & sans vous réposer sur la connoissance que Dieu a de toutes choses, il faut, dans le sentiment de vôtre indigence, lui dire avec David : *Ego autem mendicus sum & pauper. Livre intitulé : L'Idée véritable de l'Oraison, premiere partie, chapitre 4.*

Nul monarque n'égale Dieu en liberalité, & avec quel sentiment il faut lui demander. *Matth. 7* *Psalm 39.*

Que ne devons-nous point esperer de la bonté de Dieu qui est prêt de nous accorder tout ce que nous lui demanderons. *Marc. 3.*

*Jusques ici vous n'avez encore rien demandé en mon nom*, disoit le Sauveur à ses Disciples, en saint Jean chap. 16. Si un Roi de la terre vous faisoit un semblable reproche, quelle étenduë ne donneriez-vous pas à vos désirs? quels biens ne vous promettriez-vous pas? vous qui êtes un homme de guerre, vous penseriez déja tenir des gouvernemens de Provinces, & commander des armées entieres; vous qui êtes un homme d'Eglise, vous songeriez déja à prendre possession des Abbayes, & des Evêchez; vous qui cherchez un parti, vous ne penseriez rien moins qu'à vous allier dans les plus grandes maisons du Royaume. Et voila que le Roi du ciel vous dit sans exception: *Quoi que ce soit que vous demandiez dans la priere, croyez que vous l'obtiendrez, & il vous sera accordé.* Et vous passez vos jours sans lui présenter aucune requête, vous ne lui parlez jamais de vos besoins, vous vous obstinez à ne lui rien demander. N'est-ce pas là mépriser sa bonté? n'est-ce pas-là faire injure à son amour? *Le même.*

Nous devons tout attendre de la bonté de Dieu, après nous avoir donné son Fils. *Ad Rom. 8.*

*Qui proprio filio non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum; quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit?* Pere Eternel, Pere des miséricordes, & Dieu de toute consolation, si lorsque nous étions vos ennemis déclarez, & que nous vous faisions ouvertement la guerre par nos pechez, vous nous avez donné vôtre Fils bien aimé, pour être nôtre réconciliation & nôtre paix, comment pourriez-vous nous refuser quelque chose, lorsque vous nous voyez abbatus devant vous dans le sentiment d'une vive componction, & que dans la ferveur de nos prieres, nous employons les mérites de son sang pour nous approcher de vous, & vous demander nos besoins? c'est une chose certaine, que quand nous vous prierons avec toute la ferveur dont brûlent les Séraphins, vous avez encore infiniment plus d'envie de nous donner, que nous n'aurions de recevoir. *Le même.*

Les dangers & les occasions où nous sômes d'offenser Dieu, nous obligent à prier sans cesse.

Vous, qui ne vous appercevez pas d'un état, qui vous rend l'exercice de l'oraison si nécessaire & si indispensable; vous qui au milieu de tant de périls, dans une nuit si profonde, sur le penchant d'un si terrible précipice, poursuivis par tant d'ennemis mortels, marchez en assûrance sans prier Dieu de vous délivrer, sçachez qu'il n'y a point de plus grand aveuglement que le vôtre. Non-seulement vous êtes aveugles; mais j'ose dire, pour comble de malheurs, vous êtes tout-à-fait insensibles; Car si vous n'étiez dans une véritable illusion, vous vous appercevriez de cent occasions qui se présentent tous les jours, & dans lesquelles vous vous laissez aller, tantôt à l'impatience, tantôt au murmure contre Dieu, tantôt au ressentiment des injures, ou à l'affliction excessive, ou à la joye immoderée, tantôt à de mauvais discours, tantôt à de mauvaises pensées. Ne devez-vous pas faire ce que l'Apôtre saint Pierre recommande en termes si exprès à vous les Chrêtiens, qui est de veiller dans la priere, & de dire souvent à Dieu dans une réligieuse frayeur de vôtre propre foiblesse: *Ne nous laissez point succomber à la tentation*; Si vous aviez souvent recours à Dieu, vous acquerriez une sainte habitude d'être toûjours vigilant sur vous-même, & fortifié du secours du ciel, vous seriez victorieux de tous vos ennemis. *Le même.*

Sur la confiance & la

C'est une excellente remarque d'Albert le Grand, que le Fils de Dieu ne s'arrête pas au seul point que la femme Chananéenne lui demande, qui est la délivrance

délivrance de sa fille ; il ne borne pas à ce seul effet l'usage de sa toute-puissance, en lui disant : *Fiat tibi sicut vis.* Que ce que tu demande se fasse ; mais *sicut vis* : tout ce que tu veux sans réserve ; ma toute-puissance est à toi pour tout, j'en laisse l'usage à ta volonté, sans lui prescrire aucunes bornes : ***Non ponit metam ei, quæ in fide terminum non habuit*** : La récompense répond au mérite. Il n'y a eu ni refus, ni mépris, ni outrage, ni difficulté, ni même impossibilité apparente, qui ayent pû arrêter & borner sa confiance ; elle a franchi toutes ces barrieres, elle est allé au-delà de toutes les bornes : JESUS-CHRIST aussi ne met point de bornes au pouvoir qu'il donne à sa priere, pour le prix de sa confiance, il lui abandonne tout sans limites, & sans réserve. ***Monsieur Maimbourg dans son Carême, sermon sur l'Evangile de la Chananée.*** perseverance de la Chananée. *Matth. 15.*

Sur l'assurance d'obtenir de Dieu tout ce que vous lui demanderez, quelque difficulté qui se présente, quelque peine que vous souffriez, priez, pressez, frappez à la porte, perseverez, sollicitez, importunez Dieu sans cesse, sans tréve, sans intertuption; comme cet heureux importun, qui ne cesse point de frapper à la porte de son ami, durant la nuit, quelque réprimande qu'on lui fasse, jusqu'à ce qu'on lui jette ses trois pains. Comme cette veuve de l'Evangile qui poursuit éternellement son juge qui la rebutoit, jusqu'à ce qu'elle l'oblige, malgré qu'il en ait, à lui rendre justice. Adressez-vous à de puissans intercesseurs, qui fortifient vôtre parti ; Quoi qu'il vous arrive, humiliez-vous, confondez-vous, reconnoissez que vous êtes indigne des graces de Dieu ; cette humble & fervente persévérance, rendra vôtre priere toute-puissante. *Le même.* De la perseverance dans la priere.

Si vos prieres se font avec langueur, avec négligence, avec insensibilité; si elles sont destituées de cette vivacité sainte, sans laquelle il est impossible qu'elles s'élevent ; vous devez croire qu'elles ne seront pas entenduës, & que vous prierez sans succez. La priere est le langage, la parole, & l'expression du cœur ; si le cœur est vif & ardent, la priere est vive, elle est animée ; au contraire, si elle est froide, c'est une marque que le cœur est indifferent ; qu'il désire peu, ou point du tout ce qu'il paroit désirer par sa priere ; & peut-on mettre un plus grand obstacle à l'effet qu'elle devroit avoir que de témoigner par sa disposition intérieure, qu'on ne se soucie pas de ce qu'on demande ? & n'est-ce pas mettre un mur entre vous qui priez, & celui à qui vous adressez vôtre priere, comme si vous vouliez empêcher qu'elle n'arrivât jusqu'à vous ? & ne voyez-vous pas que vôtre froid ne fait que vous attirer la colere de Dieu, & vous priver du secours que vous en devez attendre. Voila ce qui fait que la plûpart des hommes prient sans aucun succez, & bien loin que leurs prieres soient utiles, la froideur & l'indifference qui les accompagne, est leur condamnation, & la marque toute certaine du mépris qu'ils ont pour la grace que Dieu leur présente. ***L'Abbé de la Trappe ; tome quatrième de ses Conferences. Conference pour le jour des Saints de l'Ordre de saint Benoît.*** La ferveur qu'il faut apporter dans nos prieres.

On demande assez à Dieu, en général, qu'il nous fasse miséricorde, qu'il nous pardonne nos pechez, & en un mot, qu'il nous sauve ; mais pour les voyes qu'il faut suivre afin d'obtenir toutes ces graces, c'est dequoi on ne On ne demande pas à Dieu ce qui est ne-

necessaire pour le salut, & pour vivre en Chrêtiés. par le point ; car qui est celui qui demande à Dieu par des prieres ferventes, qu'il lui donne la force de souffrir les injures, & d'aimer ses persécuteurs? qui lui demande la vertu de mépriser les grandeurs, & les richesses de la terre, & de mener une vie pauvre & humiliée, parmi ceux qui vivent dans l'honneur & dans la gloire, lorsqu'on est obligé par son état d'être parmi eux ? enfin qui est-ce qui s'avise d'importuner Dieu par des instances assiduës, afin qu'il lui donne l'amour des ignominies, & des opprobres, qui sont inséparables de l'obligation dans laquelle sont tous les Chrêtiens de porter la croix? &c. *Le même.*

Dieu veut être prié, quoiqu'il soit porté à nous faire du bien. Que Dieu ait de l'inclination à nous faire du bien, nous n'en devons nullement douter. Nous sommes ses créatures, il ne nous a pas créez pour nous abandonner. Il nous a élevez à une fin surnaturelle, & rendus capables de le posseder éternellement, & parce que nous étions déchus de cette élevation par la chûte de nos prémiers parens, il nous a relevez d'une façon si obligeante en descendant lui-même sur la terre ; pour nous tendre la main. Il nous a prévenus d'une infinité de graces sans que nous les eussions demandées, ni pû demander ; ce sont des témoignages assez grands de son inclination, & de sa bonne volonté. Mais il veut aussi être prié, pour d'autres faveurs que nous pouvons, & que nous devons lui demander, afin que nous connoissions nôtre dépendance. Il sçait ce qui nous est nécessaire, & néanmoins lui-même nous exhorte à le lui demander. Le Sauveur du monde a *Matth. 6.* dit en saint Matthieu : *Scit Pater vester quid opus sit vobis antequam petatis eum;* Que semble-t-il qu'il dût inferer de là ? il devoit conclure ce semble, vous n'avez donc que faire de lui demander, puisqu'il a de l'inclination pour vous, & connoissant vos besoins mieux que vous-mêmes, il y pourvoira *Ibidem.* sans doute. Non, il a inferé tout le contraire. Vous prierez ainsi : *Sic ergo orabitis;* Il sçait bien vos necessitez, mais il veut être prié. *Le Pere Duneau, sermon pour le quatriéme Lundi de l'Avent.*

Peu de Chrêtiens prient Dieu. Comment vivent la plûpart des Chrêtiens ? Ils se levent le matin, la tête remplie des affaires qu'ils doivent traiter ce jour-là: à peine sont-ils habillez, qu'un marchand va dans sa boutique, un artisan à son ouvrage, un homme de palais à ses papiers, un homme d'affaire ne pense qu'à les solliciter, & ceux qui n'en ont point, vont chercher leurs compagnons de débauche, & ne songent qu'à leurs divertissemens. Le reste de la journée se passe en occupations inutiles, ou mauvaises, ou si elles sont nécessaires, on n'y cherche que son interêt ou sa satisfaction, & nullement le service de Dieu. Le soir on se trouve si fatigué du travail de la journée, qu'on ne pense qu'au repos. Ainsi la journée commence, se passe, se termine sans priere, & sans penser à Dieu : & comment voulez-vous qu'il ait soin de vos affaires, on qu'il vous donne le secours que vous ne pensez pas seulement à lui demander. Il faut monter à lui, si vous voulez qu'il descende vers vous. Sa miséricorde ne descend point que la priere ne monte : *Ascendat ad te Domine oratio mea, & descendat super me misericordia tua.* Le même.

La ferveur qu'il faut apporter à la priere. Faites que vôtre priere soit le cri de vôtre cœur, qu'elle parte de son sentiment, qu'elle en explique les affections & les ardeurs ; ou plûtôt que le Saint-Esprit l'y forme lui-même par ses opérations toutes divines, qu'il ou-

vre vôtre bouche intérieure, qu'il donne le mouvement à la langue, qu'il mette les paroles sur les lévres, puisqu'il n'y a que ses saintes expressions qui soient dignes de la majesté de Dieu, & qui méritent d'être écoutées. Faites autant que vous le pourrez, que vôtre cœur soit embrasé, dont parle le Prophete, quand il dit: *Concalcavit cor meum intra me, & in meditatione mea exardescet ignis*; Banniſſez de vôtre priere toute froideur, toute distraction, toute langueur, toute paresse, & ne vous presentez jamais à Dieu pour le prier, que ce ne soit de tout l'effort, de toute la plénitude de vôtre ame, afin que vôtre priere convienne, non-seulement à la grandeur de celui que vous priez, mais encore à la grandeur & à la multitude de vos besoins. *L'Abbé de la Trappe, tome premier de la vie Monastique, chapitre onze de la Priere.* *Psalm. 38.*

Nos prieres sont défectueuses, puisque souvent nous n'avons ni foi, ni confiance; on prie par une espece de coûtume, mais l'esprit est rempli de doutes; on prie à tout évenement, sans faire réflexion, ni à la puissance, ni à la bonté de Dieu. On a recours au ciel lorsque les hommes manquent, & Dieu est toûjours le dernier que l'on prie. On demande du secours à un parent, à un ami, on les croit sur leur parole, on s'assûre sur leur promesse; Dieu promet, & on ne le croit pas; quelque peu de pouvoir qu'ait un homme qui nous promet une grace, nous sommes assez foibles pour le croire; quelque puissant que soit Dieu pour nous secourir, nous sommes assez malheureux pour en douter; nôtre orgüeil fait que nous n'avons confiance qu'en nous-mêmes, nous attendons tout de nous, & rien de Dieu. *Essais de sermons du Carême, Sermon pour le Jeudi de la prémiere semaine du Carême.* Le manquement de foi & de confiance dans nos prieres.

Quand les pécheurs sont determinez à demeurer dans leurs pechez, c'est inutilement qu'ils prient Dieu, de leur toucher le cœur; Dieu ne les touche point, parce que leur volonté dit en secret le contraire de ce que dit leur bouche, & qu'ils dementent leur priere, en même temps qu'ils la font. Car n'est-ce pas se joüer de Dieu avec insolence, plûtôt que le prier, de lui dire, Seigneur, convertissez-nous; & en prononçant ces paroles, être résolu de ne se pas convertir, d'entretenir le commerce scandaleux, de demeurer dans cette occasion prochaine. Cependant il n'est rien de plus ordinaire dans le monde que ces sortes de pecheurs, touchez de quelques remords passagers, effrayez de quelques exemples terribles, fatiguez du poids de l'iniquité qui les accable; ils voudroient être délivrez de ces habitudes criminelles, de ces passions dereglées, de ces attaches honteuses; mais ils ne font aucun effort pour rompre leurs liens, ils ne prennent aucunes mesures pour sortir de leurs mauvaises habitudes; c'est cette situation de leur cœur que Dieu écoute, & non pas leur priere apparente. *Les mêmes, pour le troisiéme Dimanche de l'Avent.* Il y a des pécheurs qui demandent à Dieu leur conversion & qui ne veulent pas se convertir.

Il n'y a point d'état dans la vie, où la priere soit plus nécessaire que dans le monde, & qu'aux personnes qui sont engagées dans les voyes & dans le commerce du monde. La priere & la grace sont des choses si fort unies ensemble, qu'on ne peut les séparer; la priere doit prévenir la grace & la préceder; la grace est l'effet de la priere; & elle en est aussi le principe. Cela étant ainsi, n'est-il p. é·ident q··il n'y a point d'état dans la vie où la priere soit La priere est plus nécessaire aux personnes engagées dans le monde.

plus nécessaire que dans le monde, puisque c'est-là, qu'il faut que la grace agisse plus fortement pour nous rendre victorieux, & pour nous faire perseverer dans le bien. Le monde est un aveuglement d'esprit, & un endurcissement de cœur; il faut donc avoir recours à la priere avec plus d'ardeur, pour éclairer l'esprit, & embraser le cœur par le moyen de la grace, qui ne s'obtient que par la priere. *Les mêmes, pour le cinquiéme Dimanche d'après Pâques.*

La priere nous met en assurance parmi les dangers & les écüeils de cette vie.

Lorsque nous pensons qu'avec la priere nous pouvons marcher en assûrance parmi tant d'écüeils qui se rencontrent dans le monde; qu'en prenant ces armes tant de fois victorieuses nous sommes assurez de surmonter tous les ennemis de nôtre salut; qu'à la prémiere élevation de nôtre ame vers Dieu, tout le ciel s'arme pour nôtre défense; que Dieu conserve comme la prunelle de l'œil celui qui le prie avec confiance: lors, dis-je, que nous faisons réflexion sur ces assûrances tant de fois renouvellées, & tant éprouvées de la protection du ciel sur ceux qui l'implorent; nous sommes obligez d'avoüer que nous ne devons nous en prendre qu'à nôtre négligence si nous perissons. Dieu ne nous impose pas la necessité de ces longues oraisons, dont peut-être nous ne sommes pas capables; un simple mouvement de nôtre cœur, un régard de nôtre ame vers lui, une invocation secrete de son secours, une humble exposition de nôtre misére suffit pour obtenir sa protection; mais nous aimons mieux mourir que recourir au medecin: cela seul fera nôtre condamnation, & cette seule négligence suffira pour nous rendre coupables. *Les mêmes pour l'Avent.*

La priere consiste plus dans le gémissement du cœur que dans les paroles.

Selon S. Augustin, la priere n'est agréable à Dieu que quand elle est faite avec gémissement; prier beaucoup ce n'est pas s'étendre en paroles; la priere que le mouvement du cœur soûtient, & fait durer, est bien différente de celle dont la multitude des paroles fait la longueur. Le même saint Docteur nous donne une excellente idée de la priere, lorsqu'il dit que c'est une sorte d'affaire, qui se traite plûtôt par des gémissemens & des larmes, que par des paroles & des discours: *Negotium hoc plus gemitibus quam sermonibus constat*; Il faut que nous demandions avec gémissement, parce que nous sommes des affligez & des malades; si donc nous ne gémissons pas, ce ne peut être qu'une ignorance criminelle, qui n'excusera jamais la plus cruelle de toutes les insensibilitez. *Les mêmes, pour le onziéme Dimanche après la Pentecôte.*

Sur quoi est appuyée l'assurance d'obtenir ce que nous demandons dans nos prieres.

La vertu de la priere n'est pas seulement appuyée sur la bonté de Dieu, mais encore sur sa fidelité; ayant un fondement si solide, peut-elle manquer? *Je vous dis en verité*, dit le Sauveur, *& je vous jure que tout ce que vous demanderez à mon Pere en mon nom, vous l'obtiendrez.* Dieu est fidele, dit l'Apôtre, il ne peut manquer à sa parole: & non seulement il promet; mais encore il jure, qu'il nous accordera tout ce que nous demanderons en son nom. Etoit-il necessaire que Dieu jurât pour nous obliger de le croire? quel honneur pour nous, dit Tertulien, d'avoir un Dieu qui jure en nôtre faveur! mais quel affront ne nous faisons-nous point, si nous nous défions de sa parole, lors-même qu'il jure! & ne semble-t-il pas que c'est nous en défier, que de demander avec tant de temerité, avec si peu de confiance? Douter de

l'effet de nos prieres, lorsqu'elles sont accompagnées d'une véritable confiance, c'est douter de la fidelité de Dieu; quel outrage lui faisons-nous par-là? mais quel tort ne nous faisons-nous pas à nous-mêmes? c'est être tout-à-fait infidele, que de douter de la fidelité de Dieu. *Le Pere Nepveu, tome premier de ses Réflexions Chrêtiennes.*

La vertu de la priere fondée sur les mérites de Jesus-Christ.

La vertu de la priere est fondée sur la vertu des mérites de Jesus-Christ; peut-elle être plus solidement fondée? Tout ce que demande l'Eglise, & tout ce que nous demandons avec elle, nous le demandons par Jesus-Christ; c'est par ses mérites que nous le demandons, & c'est pour cela, que nous ne pouvons manquer de l'obtenir, si nous le demandons avec confiance. Jesus-Christ demande avec nous ce que nous demandons par lui: son Pere ne lui peut refuser, puisqu'il demande avec justice ce qu'il a mérité pour nous par sa miséricorde, & que n'a-t-il pas merité, puisque ses mérites sont infinis? Il n'y a rien, quelque grand, & quelque difficile qu'il paroisse, que nous ne puissions demander, & que nous ne devions esperer d'obtenir, dès-là que nous le demandons par les mérites de Jesus Christ. *Le même.*

La force & le pouvoir de la priere.

Le pouvoir de la priere est sans bornes, puis qu'il s'étend sur le ciel & sur la terre, sans qu'aucune créature s'en puisse défendre, non pas même le Créateur. Et de même qu'il a tout fait par une parole impérieuse, nous pouvons aussi tout faire & tout obtenir par une parole soûmise & suppliante. En effet, je croyois que la mort, qui triomphe de tous les artifices des hommes, & qui égale les plus puissans Monarques aux derniers de leurs sujets; je croyois, dis-je, que la mort fût invincible: mais quand je vois dans l'Ecriture, qu'un Ezechias l'oblige par la priere qu'il fait à Dieu, de se retirer, & de ne paroître de quinze ans; je suis contraint d'avoüer que la priere est encore plus puissante que cette meurtriere; qui triomphe de tout. Je m'imaginois que la mer, cet élement si furieux, fût indomptable, puis qu'il fait pâlir les plus intrepides, & les plus courageux, lorsqu'un vent impétueux souleve ses flots: Mais quand j'apprens qu'un Moyse, cet homme d'oraison, la divise en deux parts d'un coup de baguette, pour donner passage au peuple de Dieu à travers ses abîmes. Voila, dis-je alors, le pouvoir de la priere, qui imite celui de Dieu, qui fait briser toute la fureur de l'Ocean contre un grain de sable. J'avois toûjours crû, en considerant les cieux & les astres, dont les mouvemens sont si justes, & si réguliers, qu'il étoit impossible de les avancer, ou de les rétarder un seul moment. Mais l'histoire de Josué m'apprend que ce pouvoir étoit reservé à la priere, puisque ce conquerant arrête le cours du Soleil, afin de lui donner le temps de poursuivre ses conquêtes. Les armées rangées en bataille, me sembloient avoir des forces bien terribles, puisqu'elles font trembler les Provinces & les Royaumes entiers: mais lorsque j'apperçois encore Moyse sur le haut d'une montagne, les yeux colez au ciel, & les bras étendus, qui sont comme la balance de la victoire, puisqu'à mesure qu'il les hausse, ou qu'il les baisse, il fait pancher la victoire du côté du peuple d'Israël; je puis dire avec saint Ambroise, que la priere seule est une armée, qui jette la crainte & la terreur, dans l'esprit de tous nos ennemis. Enfin je m'étois persuadé que les accidens de cette

vie, les pestes, les famines, les secheresses, les stérilitez, étoient au-dessus de tous les remedes : mais quand je vois que la priere remedie à tous ces désordres, qu'elle détourne ces fleaux, & en arrête le progrez ; je dis encore une fois que la priere est toute puissante, & que son pouvoir est sans bornes: *Omnipotens oratio, cum sit una, tamen omnia potest*, dit le sçavant Theodoret. *Pris d'un sermon manuscrit.*

Le nom de Pere, que Dieu prend à nôtre égard nous donne droit de lui demãder tout.

Le nom de pere n'est pas seulement un nom d'amour, mais encore de liberalité, puisque par une inclination secrette & naturelle, tout le bien que possede un pere, il le destine à son fils, qui n'en peut être privé à moins d'un crime énorme, qui ait entierement épuisé la bonté paternelle de celui qui lui a donné la vie. Nous voyons-même, que quand un homme n'a point d'enfans, ses biens lui sont à charge & n'en a pas le plaisir, qu'il pourroit goûter, s'il voyoit un héritier, sur qui il les pût faire tomber ; tant il est vrai qu'être Pere, & être bon ce sont deux choses inséparables, & que ses richesses ne peuvent manquer à ses enfans ; d'où il s'ensuit que s'adresser à Dieu par le nom de Pere, nous donne une espece de droit, de tout attendre & de tout esperer de lui, & par conséquent de lui demander tout ce qui nous sera nécessaire. Je veux que ce que nous lui demandons ne nous soit pas dû, si nous avons égard à nôtre peu de mérite. Mais parce que c'est à un Pere que nous nous adressons, cela fait que nous sommes sûrs de l'obtenir, & que Dieu en l'accordant, semble plûtôt faire une action de justice que de liberalité. C'est ce que S. Chrysologue insinuë par ces belles paroles; *Apud Patrem non intercedit extraneus, intus est in Patris pectore, ipse qui intervenit & exorat affectus* : Quand on s'adresse à Dieu, comme à un Pere, ce n'est pas un étranger qui le prie, l'intercesseur est dans le cœur même du Pere, & ce médiateur n'est autre que l'amour & l'affection paternelle, qui intervient, & obtient de lui tout ce que l'on veut. *Pris du Carême du Pere Grisel.*

Demander au nom du Sauveur, est un moyen sûr d'obtenir ce qu'on demande.

Le Fils de Dieu nous a lui-même assuré de l'efficace de la priere, quand en la personne de ses Apôtres, il nous a assurez que tout ce que nous demanderions à son Pere en son nom, nous l'obtiendrions ; parce qu'étant aimé de son Pere au point qu'il l'est, il ne peut entendre nommer son nom, que ses entrailles ne soient émuës, & qu'il n'accorde tout ce dont ce Fils se fait médiateur ; *Citò annuunt, qui suo ipsi amore superantur*, dit Salvien : il n'est point de personnes qui soient plus prompts à accorder que ceux qui aiment. Dans Dieu, tout est fort, il est vrai, & il n'y a point de foible à parer ; mais s'il étoit permis de parler à Dieu, à la façon des hommes, je dirois, que le foible de Dieu, c'est le nom de Pere du Sauveur, qu'il aime si tendrement, que de l'alleguer seulement ; c'est être assûré d'obtenir tout ce qu'on désire de lui. Et saint Chrysostome nous assûre que c'est comme un gage digne de son amour, & que pendant que nous aurons ce gage, nous pouvons lui demander hardiment tout ce que nous voudrons. *le même.*

Nous demandons souvent des

On n'est exaucé, dit saint Augustin, qu'autant qu'on demande au nom du Sauveur ; & on ne peut rien demander au nom du Sa[illegible], qui soit contraire à nôtre salut. Vous demandez à Dieu le gain de c[illegible] ez injuste, &

n'est-ce pas faire un nouveau crime que de vouloir rendre Dieu complice & ministre de vôtre injustice ? vous demandez à Dieu la santé & les biens que Dieu prévoit devoir être des obstacles à vôtre salut, par l'attache trop grande que vous y auriez, par l'abus que vous en ferez; ce ne seroit pas pour vous des graces, mais des peines. Dieu vous exauce en vous refusant; vous croyez demander des biens, & ces choses seront pour vous des maux, & la privation en sera pour vous un très-grand bien. Il n'exauce pas vos paroles, mais vos désirs. Vous souhaitez d'être heureux, & ces biens prétendus que vous demandez, vous rendroient criminels, & par conséquent malheureux. Ah! Seigneur, refusez-moi tout ce que je demanderai contraire à mon salut; c'est ainsi que je veux être exaucé. *Le même.*

choses injustes, & Dieu nous refuse avec justice.

Heureuse necessité, qui nous oblige à la priere; car la priere est une reconnoissance de dépendance que nous avons de Dieu, & du besoin de son secours, un recours fréquent à Dieu, qui nous unit à lui, une marque de nôtre confiance en lui, & un exercice continuel d'humilité. Dieu peut-il nous faire un plus grand bien, que de ne nous accorder aucun bien que par la priere, puisque par là même il nous accorde de si grands biens. *Le même, tome troisiéme.*

C'est une necessité heureuse d'être obligé de prier.

La priere n'est pas moins nécessaire pour éviter le mal, & pour s'en délivrer, que pour faire le bien; c'est pour cela que Jesus-Christ a voulu que nous finissions la priere, qu'il nous a lui-même enseignée, par demander d'être délivrez du mal, mais sur tout, du souverain mal, qui est le peché? Foibles que nous sommes, & portez au mal par un penchant naturel, nous n'avons point d'autres ressources dans nous-mêmes pour mortifier nôtre foiblesse, & reprimer ce funeste penchant, que la priere. Aussi le Sauveur prévoyant la terrible tentation qui alloit attaquer les Disciples dans sa passion, leur déclara qu'il n'y avoit que la vigilance & la priere qui pussent les empêcher de tomber: c'est pour avoir negligé cet avis, qu'ils firent une aussi horrible chûte. Mais elle n'est pas encore moins nécessaire pour nous délivrer quand nous y sommes tombez. Un pecheur est comme un paralitique, qui perclus de tous ses membres, n'a plus que l'usage de la langue pour exposer sa misere, & demander du secours. *Le même.*

La priere est necessaire pour éviter le mal.

C'est une chose étonnante, que les hommes étant si perseverans dans la poursuite de leurs prétentions basses, incertaines & passageres, soient si impatiens dans la recherche de leur salut, qui renferme la possession de tous les biens & l'exemption de tous les maux. Que ne fait-on point pour se pousser à la cour, & pour obtenir de ces graces, dont les Princes sont les distributeurs? quelles adresses, quelles assiduitez n'employe-t-on point? quel soin n'a-t-on point de se faire voir? ce qui tient lieu d'une priere continuelle, parce qu'on connoît le sens de ce langage d'action? quelles difficultez n'essuye-t-on point dans cette poursuite? à quels périls ne fait-on point gloire de s'exposer? & après tout cela, on se croit bien recompensé, lorsqu'après plusieurs années, on parvient à l'établissement que l'on désiroit. Pourquoi cela? c'est qu'on le désire fortement. N'est-il donc pas visible que si l'on se lasse & s'impatiente si-tôt à l'égard de ce qui regarde le salut, c'est qu'on le désire ...ment, qu'on est peu touché de la crainte d'en être exclu; & qu'ainsi on

La perseverance est necessaire dans la priere.

se rebute facilement de la moindre difficulté qu'on trouve dans son chemin. Ce n'est pas là imiter l'exemple de cette femme Chananéenne, dont l'espérance, & par consequent la priere ne se refroidit point par les rebuts de Jesus-Christ. *Pris des Essais de Morale, tome neuvième sur l'Evangile de la Chananée.*

La perseverance finale s'accorde à la priere.

Cette perseverance, où le mérite des Anges & des Saints ne peut atteindre; cette grace, que Dieu n'a pas voulu promettre ni aux larmes des Pénitens, ni à la pureté des Vierges, ni aux souffrances des Martyrs, il l'a promise aux soûpirs de la priere; *Petite & accipietis. Petite & accipietis*: demandez-la, & vous l'obtiendrez; ne la demandez pas, vous êtes en danger d'en être privé. Si nous régardons la conduite ordinaire de la Providence, il y a des graces que Dieu a coutume de présenter aux hommes sans qu'ils ayent pensé à les lui demander, comme la vocation à la foi; mais il y en a d'autres qu'il leur a preparées, & qu'il a dessein de leur donner, & qu'il ne leur donnera cependant jamais, s'ils ne la lui demandent comme il faut, & de ce nombre est la perseverance finale... Quel bonheur est le nôtre si nous voulons: puisque pour être éternellement bienheureux, il suffit que nous demandions à l'être, & que nous le demandions comme il faut; car c'est ce qu'il importe de bien entendre. Le demander donc de la sorte, c'est premiérement le demander avec une ferme esperance; car il n'y a point de priere sans espérance. Dieu voulant que nous demandions la perseverance finale, il veut aussi que nous esperions qu'il l'accordera à nos priéres; Secondement, demander avec perseverance, & jusqu'au dernier soupir. *Pris du Pere Gegou, traité de la préparation à la mort.*

On offense Dieu plûtôt qu'on ne le fléchir par des prieres qui n'ont pas les conditions necessaires.

Il n'y a rien que l'on voye plus souvent que des gens, qui offensent la majesté Divine en la priant, au lieu de l'honnorer. Les prieres qui n'ont point les qualitez & les conditions nécessaires éloignent sa misericorde au lieu de la concilier: & si quelque chose marque qu'on ne se soucie pas qu'il accorde ce qu'on demande, c'est de lui demander avec négligence & avec langueur. Les cris sont violens quand les désirs sont vifs, & si les désirs manquent de cette vivacité, il n'y a point d'autre cause, sinon que l'on n'est pas véritablement touché de la chose qu'on demande; & peut-il y avoir devant Dieu une plus grande indignité, que de le prier qu'il nous fasse des graces dont nous ne faisons aucun cas, & que nous ne nous soucions pas qu'il nous accorde. C'est ce qui rend tant de prieres inutiles; c'est ce qui fait que tant de gens qui parlent par le mouvement de leurs lévres, & par la contenance exterieure, ne sont point écoutez. Ce qui fait que vous n'obtenez pas, dit le Saint-Esprit, c'est que vous demandez mal, & que vôtre priere est destituée des dispositions qu'il faut qu'elle ait pour être exaucée. *L'Abbé de la Trappe, Explication de la Régle de saint Benoît, tome premier.*

Quelle grace, & quelle faveur c'est que Dieu nous permette de

Considerez de quelle utilité il vous est de profiter de cette faveur que vous pouvez obtenir avec tant de facilité, & à si peu de frais, d'adresser vos prieres à Dieu même, & d'avoir audience de lui aussi souvent, & aussi long-temps que vous le souhaiterez. Il ne faut pour cela ni science, ni une grande industrie; c'est assez d'avoir besoin, & d'être misérable, pour sçavoir

tellement demander. Si Dieu vous vendoit ses dons au prix de nos biens, de nos plaisirs, de nôtre santé, faudroit-il balancer un seul moment, à les acheter à cette condition. Ainsi puisque tous ces dons nous sont assûrez pourvû que si nous les demandions, quelle paresse à nous, quelle insensibilité, de ne les pas demander? nous avons tant de besoins, & nous sommes assez cruels à nous mêmes, pour nous refuser le secours necessaire. *Monsieur Frementieres, sermon de la Chananée.*

nous adresser à lui dans nos prieres.

Considerez le prix des choses que vous demandez, & la maniere avec laquelle vous les demandez. Vous demandez la possession de Dieu, l'heritage de la gloire, & l'éternité de vôtre bonheur; vous ne pouvez rien demander de plus grand, & vous ne devez demander rien de moindre. Mais comment demandez-vous ces choses? vous ne songez pas quelquefois à ce que vous demandez, & vous craignez même d'obtenir ce que vous demandez? Vous demandez la grace & vous ne voulez pas quitter vôtre péchez; vous demandez la felicité, & vous ne voulez rien faire pour y parvenir. Delà vient que vous n'êtes pas exaucé, parce que vous ne désirez pas, & par une secrette opposition de vôtre cœur, & de vos paroles, vous vous combattez vous mêmes dans vos prieres, & vous empêchez vous-même l'effet de vos demandes. *Monsieur de la Volpillieres, sermon sur l'Exercice du Chrêtien.*

Pour prier comme il faut, il faut considerer le prix des choses que nous demandons à Dieu.

Comme les hommes naissent dans l'indigence, ils naissent, pour parler ainsi, la priere à la bouche, & c'est un langage qu'ils apprennent avant même qu'ils soient en état de parler. C'est un art que la nature nous enseigne, & c'est le premier secours qu'elle nous donne pour subvenir à nos besoins. Ainsi la pauvreté, qui nous est naturelle, & comme domestique, nous doit rendre l'usage de la priere familier... *Deus meus es tu; quoniam bonorum meorum non eges.* Vous êtes mon Dieu, parce que vous n'avez bas besoin de mes biens, & que vous trouvez en vous même une abondance de toutes choses: mais vous êtes aussi mon Dieu, parce que j'ai indispensablement besoin de biens, & que c'est à vous seul, à qui je puis adresser cette priere. *De necessitatibus meis erue me.* Il n'y a point de créature, quelque puissante qu'elle soit, qui puisse pourvoir à tout ce qui m'est nécessaire, & si vous n'y remediez vous-même, il me manquera toûjours quelque chose. *Pris des Discours Moraux, sermon de la Priere.*

La nécessité dans laquelle nous naissons nous devroit apprendre à demander nos besoins au Seigneur. *Psalm. 15.* *Psalm. 24.*

En quelle posture se présente-t-on devant cette majesté suprême, pour lui demander les biens de la grace & de la gloire, qui sont des biens infinis & éternels. Hélas! on le prie d'une maniere qu'il semble qu'on lui donne plûtôt qu'on ne lui demande. On ne fait nul état de ce qu'on demande, on ne désire pas même obtenir ce qu'on demande. On demande la grace & on aime le peché; on demande la vertu, & on ne veut point sortir du vice; on demande le pardon de ses offenses, & on ne veut point l'accorder aux autres; on demande la fidelité, & on refuse les moïens pour l'acquerir... Quoi! vous osez lui dire que sa volonté soit faite, lorsque vous ne voulez rien faire de ce qu'il désire de vous, & que pour obéir à vos inclinations dereglées, vous ne faites nul état de ses commandemens? n'est-ce pas vous opposer vous-mêmes à vous-mêmes, & n'est-ce pas mettre des contradictions entre vos demandes & vos désirs, entre vos prieres & vos mœurs?.. Vous demandez à

On ne demande pas à Dieu ses besoins avec les dispositions qu'il faut.

ce Pere celeste qu'il vous donne le pain qui vous est nécessaire tous les jours, & cependant vous vous défiez de sa providence, & vous établissez toute vôtre confiance, non pas en sa misericorde, mais en vôtre industrie, & en vôtre travail? vous le priez qu'il vous pardonne de la même maniere que vous pardonnez à ceux qui vous ont offensé; or vous conservez du ressentiment dans vôtre cœur, & vous ne songez qu'à la vengeance; achevez & concluez, pour vôtre condamnation, que vous ne voulez pas que Dieu vous pardonne. Enfin vous demandez à Dieu qu'il vous délivre de la tentation, & cependant vous cherchez toutes les occasions qui vous sollicitent au peché. *Les mêmes.*

La priere doit être accompagnée d'humilité.

Dieu ne rejette jamais la priere des humbles, dit le Prophete, & c'est aussi sans doute, dans cette vûë que saint Ambroise nous assûre que l'humilité est une espece de recommandation qui fortifie la priere, & pour ainsi dire, qui la fait considerer de Dieu: *Humilitas orationem commendat*: C'est pourquoi les Saints vivement persuadez de cette verité, ne manquoient jamais en ce point. De sorte que quand ils vouloient demander à Dieu quelque chose, c'étoit toûjours avec un profond respect: *Loquar ad Dominum cum sim pulvis & cinis.* (*Genes.* 18.) J'avouë que la priere est une élevation de nôtre esprit à Dieu : mais tandis que nous nous élevons par les mouvemens de nôtre amour & de nôtre confiance, il faut que nous nous abaissions au-dedans de nous-mêmes en vûë de nôtre indignité. La priere est une action de pauvre, (dit saint Augustin;) celui qui demande confesse qu'il est dans le besoin, & qu'est-ce qui convient mieux à un pauvre que l'humilité. *Pris d'un Autheur anonyme.*

On ne doit point se lasser de demander, parce que Dieu ne se lasse point de donner.

Les Princes ne pouvant faire qu'un certain nombre de graces, beaucoup moindre que celui des personnes qui les demandent, & qui les desirent; il faut toûjours que pour contenter les uns, ils mécontentent les autres. La cour est pleine de gens qui vieillissent sans rien obtenir; cependant ils ne se lassent point, & ils espérent toûjours; mais il n'en est pas de même de Dieu que des Princes, il ne s'appauvrit point en donnant; il ne s'épuise point pour toutes les largesses qu'il fait; celui qui obtient ses graces, ne nuit point à d'autres qui les désirent. Et on ne manque point d'obtenir de Dieu, ce qu'on lui demande s'il est utile pour nôtre salut, pourvû qu'on persevere à le demander. Ainsi quiconque prie, doit prier avec résolution de ne se lasser jamais, & il reconnoit bien-tôt que sa priere n'est pas sans effet. Il voit que ce lui est un grand bien de vivre dans cette dépendance de Dieu, de se tenir à sa parole, & que c'est beaucoup obtenir de lui, que d'obtenir la perseverance dans cet état d'humilité, qui doit être l'état de tous les Chrêtiens. C'est encore beaucoup obtenir de Dieu de sentir ses miseres & sa pauvreté. *Essais de Morale, tome cinquiéme.*

On a besoin d'instruction pour sçavoir prier Dieu.

Il ne faut point d'instruction aux pauvres, pour sçavoir demander leurs necessitez, le seul sentiment de leur besoin les en instruit suffisamment; il en est de même de toutes les necessitez temporelles; il ne faut point de maître pour enseigner la science de les demander; mais il en faut pour nous apprendre à prier Dieu. Saint Jean-Baptiste en avoit instruit ses disciples, & c'est avec raison que les Disciples de Jesus-Christ demanderent la même grace: Car non-seulement nous n'avons pas le sentiment de nos besoins, & de ce qui nous est vraiment nécessaire, mais nous avons des sentimens & des désirs de

faux besoins & de fausses necessitez qu'il ne faut pas demander. Dieu connoit nos foiblesses & nous ne les voyons pas, que pouvons-nous donc faire de mieux que de nous abandonner à sa conduite, & de nous régler par la déclaration qu'il nous a faite de sa volonté, qui est que nous devons toûjours prier sans nous lasser, ni nous décourager jamais; *Oportet semper orare*; Voila ce qu'il nous marque dans son Evangile. Mais c'est l'esprit de la plûpart de ceux qui prient, si Dieu ne les exauce pas selon leurs désirs, ou s'il differe un peu trop long-temps à leur accorder ce qu'ils demandent, ils changent aussi-tôt la priere en plaintes & en murmures. *Les mêmes.*

La meilleure priere, selon la doctrine des Saints, est celle qui se fait par l'effusion du cœur devant Dieu. L'ardeur de la charité, dit saint Augustin, est le cri du cœur; nous crions toûjours vers Dieu si nous l'aimons toûjours. Il y a, dit saint Ambroise, un cri de l'affection interieure, qui s'entend dans le Ciel; ce qui fait que Dieu écoute plus volontiers cette priere, est qu'étant tout esprit, la priere qui se fait en esprit, vient de l'amour qui est la langue du cœur. Mais helas! combien de personnes se prosternent en la présence de Dieu pour prier, sans avoir aucun goût, ni aucun sentiment d'amour, dit saint Augustin? Ils peuvent avoir le son de la parole, mais ils n'ont point la voix de la priere, qui est la voix du cœur: & c'est pour cela, qu'il y en a beaucoup qui parlent à Dieu, comme l'on dit d'ordinaire, mais qu'il y en a très-peu qui le prient; *Loqui cum Deo multorum est, orare autem paucorum.* C'est ainsi que Dieu veut que l'ame Chrétienne en use avec lui. Cette ouverture de cœur, & ces libertez de sa tendresse & de sa confiance lui sont souverainement agréables; c'est pourquoi le saint Roi David, qui sçavoit admirablement cette maniere de prier, disoit de lui-même. Je répans ma priere en presence de mon Dieu, & j'expose devant lui toutes mes peines. *Dom Barthelemi de Carranza, dans un traité de la priere, article troisiéme.*

La plus excellente priere est celle qui part du cœur.

*August. in Enchyr. c. 7.*

Nous avons une excellente preuve de cette verité dans le Publicain, qui monta dans le Temple pour prier, & que JESUS-CHRIST nous donne lui-même pour modelle d'un pecheur, dont la priere lui est agréable. Le Publicain, dit-il, se tenant bien loin, ne voulant pas seulement lever les yeux au Ciel, mais il frapoit sa poitrine, en disant: mon Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un pecheur. Cet homme rougissant de ce qu'il sentoit dans son cœur, témoignoit au déhors la confusion du dedans, en se tenant au bas du Temple, & l'horreur qu'il avoit du poids de ses crimes qui l'empêchoit de lever son cœur vers Dieu, faisoit qu'il n'osoit pas même y porter les yeux; & que les tenant baissez en terre, il frapoit sa poitrine en détestaion de ses offenses, & qu'il n'ouvroit la bouche que pour implorer la miséricorde de Dieu, qu'il attira ainsi sur lui, en sorte qu'il sortit justifié du Temple. *Le même.*

La priere se doit faire à Dieu avec de grands sentimens d'humilité, & de componction.

La force & la vertu de la priere ne dépend ni du temps, ni du lieu où elle se fait, ni des choses extérieures, comme les Gentils & les Juifs se l'imaginoient; mais des affections interieures du cœur, qui en sont la racine & la source. Et l'instruction que nôtre divin Maître nous a donnée sur ce sujet, dans le sermon sur la montagne, lorsqu'il dit; *Quand vous prierez, entrez dans le lieu le plus retiré de vôtre maison, en fermant la porte, priez vôtre Pere*

Du lieu où l'on doit faire sa priere.

*en secret* : nous marque aussi que la retraite & le secret du cœur sont un lieu propre pour prier. C'est le sentiment de saint Augustin, que c'est-là où Dieu nous voit & nous considere, & où il nous écoute. C'est donc là, où nous devons nous enfermer en priant, afin d'empêcher que les vains phantômes, & les pensées des choses extérieures n'entrent par nos sens, & ne nous troublent ; & de rendre ainsi nôtre priere toute spirituelle, en nous entretenant avec Dieu seul, au fond de nôtre ame. *Le même.*

La priere doit être accompagnée d'une vive foi.

Entre les causes de la vertu de la priere, la principale est la foi ; c'est de ce don de Dieu, que l'oraison prend la force, & la vertu qu'elle a pour impétrer & obtenir son effet ; comme c'est de la charité qu'elle reçoit ce qui la rend méritoire & satisfactoire pour les pechez. L'effet de la priere est toûjours proportionné à la foi avec laquelle elle est faite. C'est pourquoi nous lisons dans l'Evangile, que Jesus-Christ ne dit autre chose aux deux aveugles qu'il guérit en leur touchant les yeux, sinon, qu'il vous soit fait selon vôtre foi. Ce divin Sauveur mesuroit toûjours les graces qu'il accordoit, sur la foi de ceux qui les lui demandoient : *Allez*, dit-il au Centénier, qui le prioit de guérir son serviteur, *& qu'il vous soit fait comme vous avez cru. Le même.*

Dieu veut que dans nôtre priere nous l'appellions nôtre Pere.

Le Fils de Dieu ne pouvoit nous montrer avec plus de tendresse l'immensité de l'amour qu'il nous porte, qu'en nous ordonnant de commencer nôtre priere, & nos entretiens avec Dieu, par ces paroles : *Nôtre Pere* ; Parmi cette grande diversité de noms que l'Ecriture lui donne dans l'Ancien Testament, nous ne voyons point qu'il ait été permis aux enfans d'Israël, par aucune loi publique, d'appeller Dieu leur Pere. Ils l'appelloient le Seigneur, le très-haut, le tout-puissant. Et le Patriarche Abraham même, cet homme si cheri de Dieu, & en qui tous les peuples de la terre devoient être bénis, ne s'approchoit de Dieu pour lui parler, qu'en l'appellant son Seigneur. Isaïe & d'autres Prophetes lui ont bien dit, vous êtes nôtre Pere, c'est vous qui nous avez formez. Mais ce n'étoit point le langage commun, & Dieu ne leur avoit point ordonné de l'appeller ainsi. *Le même, Traité de l'Oraison Dominicale.*

Il faut apprendre à prier sur l'exemple des pauvres qui demandent l'aumône.

Quiconque se regarde comme étranger, & comme n'ayant droit à rien, entre aisément dans les sentimens d'un pauvre, à qui seul il appartient de prier comme il faut. Il n'est pas nécessaire d'instruire un pauvre, à qui tout manque, comme il faut demander. On n'a pas besoin de l'avertir d'être attentif quand il demandera, ni de lui prescrire des remedes contre les distractions qui l'empêcheroient de l'être. On n'a rien à lui dire, sur la patience, la perseverance, l'assiduité. Il suffit qu'il soit pauvre pour n'avoir pas besoin de maître. Son indigence l'instruit, & sa misére va bien au-delà des leçons qu'on lui donneroit. Cependant qu'est-ce que la pauvreté qui le presse ? les hommes devant qui il paroit si humilié, si touché, si attendri, à qui il désire si fort d'inspirer de la compassion, ne peuvent lui donner de la santé s'il en manque, ni lui rendre ou la vûë, ou la parole s'il en est privé. Tous les besoins à leur égard se reduisent à des choses extérieures, à du pain, à des habits. Encore ne demande-t-il à ceux qui le voyent, que la plus basse espece des monnoyes qui sont en usage. Plusieurs le refusent, & il prend patience ; beaucoup le dai-

gnent pas le regarder, & il souffre ce mépris; il attend des heures, & souvent des journées entieres sans se plaindre; Il parle peu, mais ses larmes & ses soupirs tiennent lieu de paroles. Il se montre avec une douleur, & une modestie plus touchantes que tous ses discours. Et si l'on entre avec quelque bonté dans le détail de ses besoins, on voit que cette humanité l'attendrit à tel point, qu'il ne peut suffire à sa reconnoissance, ni à sa misere; & que ses larmes commencent à devenir plus abondantes. Quel exemple pour nous! & de quelle confusion ne devroit-il pas nous couvrir? nous sommes sans comparaison plus pauvres aux yeux de Dieu, que ne le peut être à nôtre égard le plus indigent de tous les hommes, nous n'avons rien qui ne soit à lui. *Le même.*

C'est dans Dieu un effet de sa bonté d'écouter nos prieres.

Dieu a la bonté de souffrir que nous ayons recours à lui, dans tous nos besoins: tout grand qu'il est, il ne dedaigne pas de nous écouter, lorsque nous lui représentons le détail de nos miséres. Quelque don qu'on demande à Dieu, c'est l'invoquer peu réligieusement, si avec ce don, l'on ne demande en quelque maniere Dieu lui-même: sa gloire & sa grace doivent prévaloir à tous les autres biens: & l'on manqueroit de respect en le priant pour obtenir les autres biens, si on ne les rapportoit pas à sa gloire & à sa grace. Ne seroit-ce pas oublier sa grandeur, de ne penser qu'à des avantages temporels, quand nous répandons nos prieres devant sa Majesté infinie; Dieu est si bon & si grand qu'il ne sçauroit répandre sur nous de médiocres bienfaits: ce qu'il nous accorde plus volontiers c'est lui-même: & l'on court risque de l'irriter, si on lui demande moins. *Livre intitulé: Remarques sur divers sujets de Réligion & de Morale.*

Le peu de soin qu'on a de prier comme il faut, & avec quelle négligence on le fait.

Ne croyez pas que des prieres faites avec négligence soient dignes d'être presentées devant Dieu, & puissantes pour obtenir ses graces: si vous sçaviez assurement que le gain d'un procez, où il s'agit de vôtre vie, ou de vôtre honneur, dépendît de vos requêtes; bon Dieu quel soin auriez-vous de les dresser? sans doute vous en observeriez toutes les loix, vous en garderiez toutes les formes, afin qu'il n'y eût rien qui choquât les yeux de vos juges, ou qui en pût empêcher l'effet. Nous sommes assurez par les oracles de celui qui doit être nôtre juge, que le bon succez de l'affaire de nôtre salut dépend de nos prieres; comment est-ce donc que nous sommes si négligens en ce point, & d'où vient que nous prenons si peu de soin de les bien faire? C'est sans doute un des plus grands malheurs qui puisse être dans le Christianisme, & j'ose assurer qu'une des plus communes causes de la réprobation des Chrétiens, est le défaut de leurs prieres: car s'il est vrai que nôtre salut dépende des graces de Dieu, & si les graces de Dieu dépendent de nos prieres, il s'ensuit necessairement que rendant ces prieres inutiles, nous perdons les moyens de nôtre salut. Voila à quoi aboutissent ces fatales négligences, dont nous faisons si peu d'état. Aussi est-ce pour cette raison, que le démon tâche autant qu'il est en son pouvoir d'empêcher un Chrêtien de prier. Il ne peut empêcher qu'un Chrêtien n'ait recours à la priere; mais il l'empêche de donner à la priere les qualitez que Dieu demande. Il fait ce que fit Holopherne au siege de Bethulie, lequel, comme dit le Texte Sacré, mit des soldats armez sur le bord des fontaines, & fit rompre les canaux qui conduisoient l'eau dans

la ville : ainsi l'ennemi de nôtre salut rompt ou détourne les sacrez canaux par où Dieu fait couler ses graces, afin d'interrompre ce commerce de nôtre bonheur. *Monsieur Biroat, dans un tome separé contenant quelques sermons sur les Dimanches de l'année.*

Il y a de la [illegible] dans les demandes que nous faisons à Dieu.

Quelle est la bizarerie & la contradiction de nos prieres ? dans la ferveur de nos dévotions, & dans ces heureux momens où le Saint-Esprit nous apprenoit à prier ; nous avons demandé nôtre salut avec tant de ferveur & preferablement à tout autre bien ; nous avons prié Dieu de sacrifier tous nos interêts à celui-là ; nous l'avons assuré que par quelque voye qu'il nous conduisit à lui, elle seroit toûjours trop douce pour nous : sans cette priere qui a touché le cœur, il étoit peut-être sur le point de nous laisser entrer dans les voyes corrompuës du siécle : il nous a exaucé, & nous a marqué par là qu'il n'y avoit point d'autre voye pour assurer nôtre salut que la disgrace & la maladie qu'il nous a envoyée ; aujourd'hui ce chemin nous effraye, nous rejettons les avances que nous avons faites : malheur à nous si Dieu nous exauce. *Le Pere Cheminais dans ses sentimens de pieté.*

Dieu ne se lasse point de nos prieres & de nos importunitez.

Il n'y a point d'hommes qui ne fût las de nous entendre toûjours sur nos affaires ; & cependant, mon Dieu, je me fais un grand mérite de vous les rédire incessamment. Je sçai que vos entrailles paternelles se laissent attendrir sur nos besoins, & que mieux instruit que nous-mêmes de toutes nos necessitez, vous voulez bien encore entendre nos plaintes. Mais toûjours abuser de vos tendresses, & de l'audience que vous donnez: dans les régles du monde, qui parleroit toûjours de soi devant un Prince, on le chasseroit comme un importun, & comme un extravagant ; il n'y a qu'un Dieu qui ne se lasse point de nos importunitez, quelque extravagantes qu'elles paroissent. Quelquefois vous témoignez des rebus, & vous faites la sourde oreille à nos cris; mais vous avez beau vous déguiser, & prendre l'air sévere de la dureté, avec cela, on vous connoit bien ; vous êtes toûjours le même à nôtre égard, & l'on peut dire que vous ne combattez jamais mieux pour nous, que quand vous faites semblant de combatre contre nous. Car si vous combattez c'est pour être vaincu, si vous resistez c'est pour être forcé. Semblable à ces gouverneurs de place, qui s'entendent avec l'ennemi, ne tiennent que pour se rendre : *Amat utique vim pati, desiderat à te superari*, dit un saint Pere. Voyez dans l'exemple de la femme Chananéenne, après quelque résistance, il rend enfin les armes. *Sermon manuscrit.*

Ce qu'il faut demãder à Dieu dans nos prieres.

Comme le Sauveur ne nous accorde jamais rien que ce qui peut contribuer à nôtre salut ; il n'est pas permis de lui rien demander pour une autre fin, ni d'en user par une autre intention. Ce n'est donc pas un mal de demander des choses temporelles à JESUS-CHRIST ; mais c'est un mal de ne lui demander que des choses temporelles, de ne désirer que les choses temporelles, de n'offrir son sacrifice que pour obtenir des biens temporels. Il ne peut rien accorder à de telles prieres que par justice, & pour la punition de ceux qui les lui font... Voici donc la régle que nous devons observer sur ce chapitre. Premierement, il faut demander des choses qui soient bonnes ; car demander des choses injustes, ou mauvaises, ce seroit souhaiter que Dieu favorisât le crime. Ce n'est pas assez que les choses soient bonnes en soi, il

faut qu'elles le soient par rapport à celui qui prie : La santé est un bien, mais non pas peut-être à vôtre égard ; car si vous vous portiez bien, vous vous porteriez à des débauches criminelles. Les richesses ne sont pas mauvaises en elles-mêmes ; mais si vous étiez riches, vous ne vous sauveriez pas. Il faut toûjours demander les choses temporelles par rapport à nôtre salut ; sans ce rapport, quelque bonnes qu'elles soient, elles sont mauvaises à nôtre égard. *Sermon manuscrit.*

Sur la force qu'eut la priere de la Chananéene de fléchir le Fils de Dieu.

Aujourd'hui la puissance du Ciel cede à la foiblesse d'une femme, & nous laisse en doute s'il est plus étonnant ou que Dieu devienne si foible qu'il se laisse vaincre par la force des hommes, ou bien que l'homme devienne si fort, que de pouvoir vaincre la toute puissance de Dieu. Je suis surpris de voir un Dieu, pour ainsi dire desarmé, & comme dépoüillé de sa force tout insurmontable qu'elle est, jusqu'à se laisser vaincre par sa créature; mais d'un autre côté, je ne puis revenir de l'étonnement où je suis, de voir cette femme forte & généreuse, qui avec de nouvelles armes triomphe de la puissance de celui à qui tout cede, & à qui rien même ne peut résister. C'est en un mot, un prodige digne de nôtre admiration, de voir le Fils de Dieu vaincu par les prieres d'une femme après s'être comme muni, contre ses attaques, & en quelque maniere preparé & obstiné à lui refuser la délivrance de sa fille, qu'elle lui demandoit avec tant d'instance : *O mulier magna est fides tua. Reina, sermon de la Priere.*

Il ne faut pas cesser de prier, & de demander quoique Dieu ne nous écoute pas d'abord.

Il peut arriver d'abord, que Dieu ne fera pas semblant de nous entendre; c'est un Pere qui a long-temps souffert les désordres de son Fils, & qui ne veut pas se rendre si aisément aux recherches qu'il fait de ses bonnes graces. Mais il ne faut pas laisser de perseverer, il faut même rédoubler ses prieres, quelque rebut que Dieu nous témoigne, & quelque refus qu'il semble faire de les écouter. Il faut lui répresenter, vous avez dit, Seigneur, qu'au moment que le pécheur vous crieroit misericorde, vous exauceriez sa priere ; & voila que j'éleve incessamment ma voix & mes cris vers vous, pour implorer le secours de vôtre main, & il semble que vous n'ayez, ni cœur, ni oreilles pour moi, & que vôtre justice ait déja tendu un voile funeste devant les yeux de vôtre miséricorde, pour fermer le passage à ma voix & à mes larmes, dites-lui hardiment avec Jacob : Seigneur, vous avez beau vous défendre, je ne cesserai point, que vous ne m'ayez accordé la grace que je vous demande. *Le Pere Gegou, dans le livre intitulé: L'usage de la Pénitence.*

Les prieres qu'on fait à Dieu demandent une attention toute particuliere.

Nul acte de réligion plus ordinaire que la priere, & nul peut-être dont Dieu soit moins honoré, tout retentit de loüanges du Seigneur, & des vœux qu'on lui fait ; mais le cœur & l'esprit prient-ils de concert avec les lévres ? & ne peut-on pas dire qu'on récite à la verité beaucoup de priéres, mais qu'on en fait peu ? Quand on ne consulteroit que le seul bon sens, & l'idée qu'on a de ce saint exercice, pourroit-on voir de sang froid avec quelle inapplication d'esprit, avec quelle tiedeur, avec quelle indecence on s'en acquite ? & n'auroit-on pas droit de demander si c'est pour irriter le Seigneur que nous prions ? La priere est un entretien avec Dieu, où l'ame admise, pour ainsi

dire, & introduite dans le Sanctuaire, expose au Seigneur ses besoins, lui répresente ses infirmitez, lui découvre ses tentations & ses foiblesses, & pénétrée des plus vifs sentimens de respect, & d'amour & de réconnoissance, tâche de l'honnorer autant par sa profonde soumission à ses ordres, que par sa confiance, & ses vœux. Un acte de réligion si parfait peut-il n'être qu'une pratique purement extérieure ? & si au moment qu'on traite avec Dieu, l'esprit s'égare jusqu'à perdre volontairement l'attention & la dévotion intérieure, prie-t-on Dieu ? *Le Pere Croiset, tome deuxiéme de ses Réflexions Chrêtiennes.*

On peut prier en tout lieu, pourvû qu'on prie en esprit & en verité.

Il n'est pas nécessaire d'aller sur la montagne, ni dans Jérusalem pour adorer en esprit & en verité : la priere ne coûte plus tant; le vrai culte dépend, pour ainsi dire, de nôtre disposition : Dieu peut être adoré par tout, pourvû que ce soit par tout en esprit & en verité qu'on l'adore. Toûjours prêt à pourvoir à nos besoins, il demande seulement qu'on les lui expose ; & une des plus essentielles conditions pour être exaucé, c'est de croire fermement, & sans hésiter que nous le serons : *Credite quia accipietis & evenient vobis* ; La foule ne nous empêche pas d'approcher de Jesus-Christ. Quelque grand que puisse être le nombre des supplians, chacun a quand il veut, une audience particuliere, & c'est toûjours à nous, à en determiner la durée. On n'est plus obligé d'attendre le loisir, le temps du Seigneur est toûjours le nôtre; on peut être à ses pieds tant qu'on veut sans que Marthe ait droit de se plaindre. Nul des Disciples qui blâme nôtre importunité ; nul Pharisien dont on ait à craindre la censure ; tout favorise nôtre pieté. *Le même.*

Marc. 11.

On ne prie pas ordinairement avec assez d'attention & de respect.

D'où vient que nous prions si mal ? c'est que nous ne pensons pas même que nous prions : car quel homme si peu réligieux qui osât parler à Dieu avec si peu d'attention, & de respect, pensant que c'est à Dieu qu'il parle? La priere n'est pas seulement la preuve de nôtre confiance, elle est encore la preuve de nôtre foi. Quel acte de réligion nous doit interesser davantage ? La priere est parmi tant d'orages l'abri le plus sûr & le plus proche. La priere rend également inutiles & les ruses & les efforts de l'ennemi, & il n'est pas possible de bien prier & de ne pas vaincre. Quel malheur à qui ce puissant secours devient inutile mais de bonne foi à prier Dieu comme l'on prie, pensons-nous que la priere doive nous être d'un grand secours ? Bien des gens prient tous les jours sans prier. Dieu n'écoute & n'entend que le langage du cœur. Plusieurs paroles sans attention, sans affection sont peu significatives auprès de celui qui compte pour rien tout culte purement exterieur ; le Sauveur ne fait attention qu'à la foi & à la dévotion interieure de cette pauvre femme infirme qui touche le bas de sa robe ; la foule tumultueuse qui le pressoit de tous côtez fait peu d'impression sur lui ; il faut que le cœur parle, & que la foi agisse, si l'on veut que Dieu nous exauce. Les seuls clameurs de l'aveugle de Jericho sont peu efficaces, il faut qu'il dise lui-même à Jesus-Christ ce qu'il souhaite ; l'attention de l'esprit & l'affection du cœur sont l'ame de la priere ; ne nous étonnons pas si nous sommes si peu exaucez, une priere morte n'opere jamais rien. Chose étrange ! nos propres besoins nous imposent l'indispensable obligation de toûjours prier, & par le plus déplorable renversement, à force de prier on s'accoutume

à

à ne sçavoir plus ce qu'on fait quand on prie. *Le même.*

On s'étonne qu'après tout ce que le Sauveur a dit de l'infaillibilité de la priere, si peu de gens soient exaucez ; auroit-on moins sujet d'être surpris, si tandis que nous prions si mal, nos prieres étoient plus efficaces ? n'accusons pas le Seigneur de restraindre ses promesses, & d'encherir ses graces, nos motifs, nos dispositions, nôtre peu de réligion même dans nos prieres, le forcent, pour ainsi dire, de ne nous pas écouter. La priere demande un esprit humble ; s'avise-t-on de manquer jamais de respect quand on présente une requête au Prince ? Quel suppliant oublie les moindres devoirs de bienséance ? on est naturellement honnête, respectueux, poli même quand on prie les hommes ; ce n'est que quand on prie Dieu, qu'on se dispense de ces devoirs essentiels. Et certes ces postures molles & négligées, ces airs d'inquiétude, & de dissipation, ce dégoût & ces ennuis qui accompagnent nos prieres, sont-ils les marques d'un cœur humble, religieux, & plein de Dieu ? nous voulous que Dieu nous écoute, & nous ne nous écoutons pas nous-mêmes ; nous voulons qu'il nous tienne compte des prieres dont nous ne nous appercevons pas nous-mêmes quand nous les faisons. Ce sont les lévres qui honorent Dieu. Quelle part a le cœur à des oraisons qu'on ne recite que par routine ? Le Seigneur est peu touché des loüanges qu'on lui donne, & des vœux qu'on lui fait avec un esprit égaré. *Le même Pere Croiset.* Suite du même sujet.

Dieu ne refuse rien à une confiance perseverante, & à une pieté humble. Croyez que vôtre priere sera exaucée, dit le Sauveur, & vous recevrez infailliblement ce que vous demandez ; d'où vient que nôtre confiance est si foible ? c'est que nous sommes lâches à son service ; nous lui refusons ce qu'il demande, nous ne sçaurions nous persuader qu'il doive nous accorder ce que nous lui demandons. Ceux qui ne manquent ni de respect, ni d'attention dans leurs prieres, péchent souvent dans le motif. Peu qui ne soient interessez, encore moins qui soient selon le goût de Dieu. Vous ne sçavez ce que vous demandez, disoit le Fils de Dieu à la mere des enfans de Zebedée. Nos vûës, nos intentions sont-elles plus droites ? nos désirs sont-ils plus épurez ? Je vous accorde volontiers la sagesse, dit Dieu à Salomon, parce que vous me l'avez demandée : *Quia postulasti* ; mais je ne laisserai pas de vous combler d'années, d'honneur, & de biens, parce que vous ne m'avez rien demandé de tout cela ; *Sed hæc quoque quæ non postulasti dedi tibi* : Dieu pourvoiroit abondamment à nos besoins, si nos prieres étoient toûjours chrêtiennes. *Le même.* De l'infaillibilité de la priere, pourvû que nous demandions ce qu'il faut. 3. Reg. 3.

Que peuvent demander à Dieu ces personnes mondaines, qui n'ont que du dégoût pour les maximes de l'Evangile ? tandis que le cœur est au monde, les vœux qu'on fait au Seigneur peuvent-ils être fort sinceres ? les termes les plus respectueux sont des injures, quand on pense autrement qu'on ne parle. Et quelle priere quand le cœur & l'esprit, quand la conduite même démentent visiblement tout ce que les lévres disent à Dieu ? . . Mais quand ces mêmes personnes mondaines demanderoient à Dieu des choses qui leur seroient utiles, peuvent-ils espérer d'être exaucez en les demandant avec si peu de respect ; mais n'est-ce pas faire outrage à Dieu, & attirer sa colere, que de C'est faire outrage à Dieu & attirer sa colere, que de le prier sans respect & sans attention.

le prier sans attention, sans respect ; jusqu'à quand, Seigneur, souffrirez-vous que le pecheur publie vos loüanges, dit quelquefois le pecheur lui-même. On vous parle effrontément, sans attention, sans devotion, comme si vous étiez un Dieu stupide, & insensible aux injures qu'on vous fait : *Effunde super eos iram tuam*, ajoûte le Prophete. Vengez-vous, Seigneur, de l'insolence & de l'irréligion de ces impies, & faites-leur sentir, que quelque patient que vous soyez, on ne se mocque jamais impunément de vous. Car en effet, parler ainsi à Dieu dans des dispositions qui nous rendent ses ennemis, est-ce traiter avec moins de dérision, que ceux qui frappoient le Sauveur, en lui demandant qu'il devinât ceux qui l'avoient frappé. *Le même.*

*Psalm. 68.*

On ne doit jamais blâmer la multiplicité des prieres.

Ce n'est pas en multipliant les prieres qu'on est exposé à les rendre inutiles. On auroit tort d'imputer à la multiplicité des secours l'indigence de ceux qui en abusent ; plus on prie Dieu dans de saintes dispositions, plus on apprend à bien prier. L'Apôtre veut qu'on prie sans interruption ; & combien de saints Réligieux dont le répos & le travail n'interrompent presque point les prieres? c'est le manquement de foi, c'est le déréglement des mœurs qui rendent la priere dégoutante, & qui en ont fait sentir le joug. Une satieté de dévotion ne fut jamais la marque d'un cœur fort Chrêtien. On s'ennuïe du service, quand on n'aime pas le maître ; on trouve toûjours le temps long, quand ce qu'on fait n'est pas de nôtre goût ; ce n'est pas étouffer la pieté que de la nourrir. Il n'y a pas à craindre icy que les alimens nuisent, quand la nourriture même fait croître la faim. Est-ce tenter les forts, & abbatre les foibles que de donner des armes, & d'augmenter les secours. *Le même.*

L'heureux état de ceux qui sont occupez à chanter les loüanges de Dieu.

Quel emploi sur la terre plus semblable à celui des Anges dans le ciel, que celui de chanter jour & nuit les loüanges de Dieu, & de lui présenter sans cesse les vœux des peuples ? Quel état plus heureux ! quel ministere plus saint! Affranchis des soins du siécle, n'être occupez que des fonctions sacrées du culte divin ? Habitans du sanctuaire, être d'office continuellement aux pieds de Jesus-Christ. Députez par l'Eglise pour porter la parole au Seigneur au nom de tous les fideles : comme Moïse, lever sans cesse les mains & les yeux vers le ciel en faveur de ceux qui sont aux prises avec l'ennemi du salut ; comme Gedeon, remporter des victoires par leurs cris redoublez, & par un privilege bien singulier, former sur la terre un nouveau chœur d'Anges mortels, qui passent leurs jours à rendre d'éternelles actions de grace au Très-Haut, à lui faire des vœux, & à lui offrir à toutes les heures un sacrifice de loüange. *Le Pere Croiset, second tome de ses Réflexions Chrêtiennes.*

La vertu des prieres publiques.

Quelle vertu n'ont pas les prieres unies ? elles sont souvent exaucées, dit le Prophete, avant même qu'elles soient finies : *Adhuc illis loquentibus ego audiam* ; On ne refuse rien aux gémissemens ineffables de l'Esprit Saint qui anime toutes les prieres de l'Eglise. Et si le Seigneur s'étoit si solemnellement engagé à exaucer les vœux qui se faisoient dans le temple de la Loi ancienne ; quelle prérogative pour ceux de la nouvelle! Tout cede, pour ainsi dire, au mérite & à l'efficace de l'Office Divin, celebré en esprit & en verité, & avec des intentions pures & saintes. C'est ce sacrifice de loüange que Dieu prefere aux anciens holocaustes.. Quand on a une juste idée de nôtre Réligion, on ne peut guéres penser autrement de la priere publique née avec

l'Eglise, & si fort authorisée dans tous les temps. Celle que firent les Apôtres pour se disposer à recevoir le Saint-Esprit, a servi de modele, ce semble, à toutes les autres. C'est ce même Esprit qui a porté tant de millions de Saints à consacrer leurs jours à ce religieux exercice; & quel autre esprit auroit pû porter tant de fideles à faire de si grandes largesses pour l'entretien de ceux qui n'étoient destinez qu'à prier Dieu? Delà ces nombreuses societez d'Elûs de Dieu, l'ornement de l'Eglise dès ses premiers jours. Delà ces riches fondations, monumens éternels de la pieté des prémiers fideles. *Le même.*

Combien de pauvres à la priere particuliere desquels Jesus-Christ paroît peu favorable? pas un n'est ordinairement éconduit dès que tous les Disciples joignent ensemble leurs prieres aux leurs: gardons-nous bien d'attribuer à la proximité des prieres, à l'uniformité des cérémonies, aux rédites fréquentes dont l'Office Divin est plein, le dégoût & l'ennui que nous portons à la priere publique. Ce ne sont pas les mots exquis qui causent les nausées, ce sont les mauvaises humeurs d'un estomac malade qui les fatiguent, & qui lui rendent inutile le temps qu'il met à un repas où il auroit tout loisir de se nourrir. Veut-on ne sentir ni géne ni longueur dans un exercice si saint? Veut-on goûter les douceurs d'un emploi si parfait, qu'on y vienne avec un cœur pur, un esprit réligieux, une foi vive: L'onction adoucira bien-tôt le joug; on ne craint jamais de s'ennuyer en faisant son devoir quand on l'aime. *Le même.*

La priere publique est plus favorablement reçûë de Dieu que la particuliere.

Nul emploi n'est plus important que de reciter l'Office Divin: mais avec quel respect; avec quelle dévotion, avec quel zéle s'en acquitte-t-on? négligemment appuyez ou demi assoupis, on prononce avec les autres, sans sçavoir bien souvent ce qu l'on dit; un ton de voix que l'habitude forme sans réflexion; une récitation précipitée qui publie le dégoût & l'ennui; un demi verset qui vient brusquement joindre la multitude: une génufléxion abregée, une grimace en forme de cérémonie, par tout un air prophane & séculier. Quelle honte, Seigneur, si on reconnoit-là le vrai portrait de plusieurs de vos ministres?.. Croira-t-on avoir satisfait à l'obligation qu'on a de prier, quand Dieu nous fera un crime même de ces irréligieuses prieres? L'esprit échappe en priant, il est vrai, mais il ne va pas bien loin quand le cœur prie; certaines distractions viennent malgré nous, il est vrai; mais ce n'est jamais malgré nous, que nous sommes sans dévotion, sans modestie, sans respect à la priere. Qu'on parle sans précipitation, qu'on prie avec une vive foi, qu'on régarde la priere comme son principal devoir, qu'on en fasse son Office, & on priera toûjours chrêtiennement. Qu'on pense en priant Dieu, que c'est un Dieu que l'on prie; qu'on fasse réflexion qu'une priere de précepte n'est pas une simple priere de dévotion, que la langue ne doit parler que le langage du cœur, que l'esprit ne doit jamais perdre de vûë l'objet de son culte, & que la decence & le respect sont essentiels à tout acte de Réligion. *Le même.*

On ne doit pas s'acquiter avec négligence & indévotion de l'office divin, & des prieres d'obligation.

Il faut agir en priant, & en réconnoissant que c'est Dieu qui nous donne le vouloir & l'action; & en cela nous sommes differens du superbe, qui veut agir par ses propres forces. C'est ce que saint Augustin a excellemment expliqué, lorsqu'il a dit, que nous nous mettons en état de recevoir la grace de

Comment il faut prier & demander à Dieu.

*August. de Spirit. & litt. c. 7.*

Dieu, & d'attirer son Esprit, en priant & agissant avec humilité : *Humiliter petendo & faciendo* ; Voila toute la régle de la vie en quatre mots. Car il faut prémierement prier, pour obtenir la grace de faire ce que Dieu commande. *La foi obtient par la priere ce que la loi nous ordonne par ses préceptes* : Mais ce n'est pas assez de prier, il faut prier avec une profonde humilité. Il faut reconnoître qu'on est dans une entiere impuissance pour faire le bien, & qu'on est indigne d'obtenir la grace que l'on demande, & même de la bien demander. Il ne suffit pas encore de prier humblement, en faisant ce que nous pouvons, rendre nôtre action même une priere pour obtenir de Dieu ce que que nous ne pouvons pas. Ainsi il ne faut pas qu'un homme qui commence à toucher Dieu, le prie seulement de lui donner la grace de se convertir parfaitement ; il faut qu'il fasse des aumônes, s'il le peut faire, qu'il quitte les occasions qui lui peuvent nuire, & enfin qu'il fasse tout ce qui peut contribuer à le détacher de soi-même, & à l'approcher de Dieu. *Livre intitulé* ; *Instructions Chrêtiennes, pour le quatorziéme Dimanche après la Pentecôte.*

Il faut demander à Dieu dans nos prieres ce qu'il juge à propos de nous donner, & non pas ce que nous souhaitons.

Il y a des gens qui trouvent mauvais que Dieu ne les exauce pas, quand ils lui demandent quelque chose dans leurs prieres, parce qu'ils ne lui demandent rien qui ne leur paroisse bon. Ils attaquent la souveraineté de Dieu, en voulant déterminer ses dons, & juger du bien ou du mal qu'il y a dans leurs prieres independamment de la volonté divine. C'est commencer par se rendre indigne des graces qu'on lui demande, parce que nôtre soumission, comme dit Tertulien, est le seul moyen que nous avons pour les obtenir. Pour prier comme il faut, il faut moins prier pour être exaucé, que pour consulter Dieu sur nos besoins : une ame qui aime Dieu purement se contente de lui répresenter ses besoins ; elle imite, en les lui exposant, la conduite des saintes sœurs de Lazare : *Domine ecce quem amas infirmatur.* Autheur anonyme.

*Joan.* 11.

Comme nous trouvons toutes sortes de secours & de biens dans la priere.

Comme nous sommes pleins de miséres & d'indigence, vous nous en avez voulu, Seigneur, donner le remede dans la priere, qui est de tous les secours, le plus prompt, & le plus efficace ; & afin de nous le faire estimer davantage, vous avez encore voulu nous assûrer que vous ne nous refuseriez rien de tout ce que nous vous demanderions au nom de vôtre Fils, & que nous y trouverions tout ce que nous pouvons désirer. Voulons-nous vous honorer, la priere est un sacrifice, puisqu'elle est un aveu sincere du souverain pouvoir que vous avez sur toutes choses. Voulons-nous triompher des tentations qui nous attaquent, la priere est le fleau des démons. Sommes-nous foibles, la priere est nôtre force : sommes-nous malades, la priere est nôtre consolation : sommes-nous persecutez, elle est nôtre appui ; Nôtre ame est-elle alterée ; elle est une fontaine jallissante, & une source d'eau vive ; elle nous éleve jusqu'à Dieu, elle fait descendre Dieu jusqu'à nous. Mais pour nous élever de cette maniere, il faut qu'elle sorte d'un cœur pur, parce qu'autrement le poids de nos pechez l'empêcheroit de monter jusqu'au trône du Tout-Puissant. *Autheur anonyme.*

Dieu veut que nous demandions les biens mêmes qu'il

Tout ce qu'il y a de plus certain, & de plus infaillible par le decret éternel de Dieu, selon l'ordre qu'il a établi dans la grace, ne laisse pas d'être demandé avec instance dans l'Eglise, comme Jesus-Christ même a demandé à son Pere la Resurrection, & la gloire de son propre

corps, & toutes les autres choses qu'il connoissoit devoir infailliblement arriver. C'est que ce decret & cet ordre de Dieu renferme & determine aussi bien les moyens que la fin, & qu'entre ces moïens la priere est plus générale & plus indispensable; parce qu'elle est un aveu de la dépendance, de l'indigence, & de l'indignité de la créature, & qu'elle reconnoît par-là que Dieu est la plénitude & la source de tout bien, le maître absolu de ses dons, & le souverain de toutes les graces, qu'il ne donne, qu'à ceux à qui il lui plait de les donner. *Livre intitulé: L'idée du Sacerdoce, & du Sacrifice de* Jesus-Christ.

a resolu de toute éternité de nous accorder.

Pour bien connoître toute la vertu de la priere, il faut considerer que le pecheur ne sçauroit sortir de son peché sans le secours de la priere; De là vient que Dieu lui laisse toûjours la grace de prier, comme une ressource avec laquelle il peut sortir du plus profond abîme de l'iniquité. C'est pour cela que le Sauveur du monde ne rendoit la santé à ces malades, qu'on lui amenoit de toutes parts, qu'après qu'ils l'avoient demandée. Jesus Fils de David ayez pitié de nous, lui crient les lepreux: Seigneur, faites que je voye, lui dit l'aveugle de Jérico: les uns lui demandent leur guérison par des invocations pressantes, qu'ils expriment par leurs paroles; les autres la lui demandent par des gémissemens accompagnez de confiance; mais aucun ne la reçoit que par la médiation de la priere. Or ces differentes maladies que Jesus guérissoit, étoient la figure des differentes especes de peché qu'il pardonne: & il n'accorde la guérison spirituelle non plus que la corporelle, qu'à ceux qui méritent de l'obtenir par leurs sollicitations, & par leurs prieres: venez à moi, leur dit-il, vous tous qui êtes travaillez & chargez, & je vous soulagerai. Hé! comment voulez-vous, Seigneur, qu'ils aillent à vous, puis qu'étant enchaînez par les liens de l'iniquité, & accablez par le pesant fardeau de leurs crimes, ils ne sçauroient faire une seule démarche vers vous? Ah! ils y vont par la priere; cette priere pénétre jusqu'aux cieux, & du plus profond abîme du peché, elle monte jusqu'à la source des graces & des miséricordes qu'elle fait couler en abondance sur le pécheur. *L'Abbé du Jarri, sermon pour le jour des Cendres.*

Le pecheur sans la priere ne peut sortir de son peché.

La priere n'est jamais plus nécessaire au pecheur, qu'au commencement de sa conversion, lorsque la convoitise irritée, & devenuë plus fougueuse par ses déréglemens passez, jointe à la force des mauvaises habitudes, entraîne l'ame, comme par un double poids, vers le mal avec tant de rapidité, qu'il ne reste plus qu'un mouvement foible vers le bien. Il a donc besoin d'un puissant secours pour se soutenir; ce secours est une grace forte & puissante qui aide le nouvel homme encore foible, à faire ses fonctions: or il est impossible d'attirer ces graces victorieuses que par la priere. Quand est-ce que Jesus-Christ commande aux vents de se taire, & à la mer agitée de se calmer? c'est lorsque les Apôtres, prêts à faire naufrage, le reveillant de son sommeil par des cris pressans, lui disent: Seigneur, sauvez-nous, nous périssons: *Domine salva nos, perimus*; Pour nous apprendre que Dieu n'appaise les flots, & le trouble des passions qui s'élevent dans les ames nouvellement converties, que lorsqu'il en est pressé par des cris touchans, & ces voix interieures de l'ame, poussées avec force vers lui. J'ai crié, *Matth. 8.*

La priere est particulierement nécessaire au pecheur au commencement de sa conversion.

dit le Prophete, j'ai élevé ma voix au Seigneur, & il m'a entendu de la montagne. *Le même.*

Il faut demander à Dieu avec confiance.

Comme Dieu est aussi bon qu'il est puissant, il faut le prier, avec une parfaite confiance en sa misericorde; c'est peu d'avoir le pouvoir de secourir un misérable, il faut en avoir la volonté. Il y a assez de gens qui ont de la compassion, quand ils voyent les hommes dans la misére; mais n'ayant pas le pouvoir de les soulager, cette compassion est fort inutile. Il y en a d'autres qui ont le pouvoir; mais ils n'ont pas la volonté. Il n'y a que Dieu dont la miséricorde est égale à la puissance, qui veüille & qui puisse tout ensemble nous tirer de la misére. Il le veut; mais il nous demande de nôtre côté une entiere confiance. Il est prêt de tout accorder; mais il ne le fait qu'à l'égard de ceux qui le prient avec de bonnes dispositions. *Essais de sermons pour le Jeudi de la premiere semaine de Carême.*



# PROSPERITÉ.

## *PROSPERITÉ DES JUSTES ET DES MÉCHANS, dangers & malheurs de la prosperité.*

## AVERTISSEMENT.

*IL est difficile de faire un discours tellement propre de la prosperité, qu'on n'y mêle d'autres sujets qui y ont une trop étroite liaison, pour en être entierement separez, parce que la prosperité est un assemblage de plusieurs biens, en quoi les gens du monde mettent leur bonheur, & dont la possession les fait regarder comme des gens heureux. L'adversité qui lui est opposée; la Providence qui distribuë les biens & les maux de cette vie pour des fins qui nous sont inconnuës, les désordres & les crimes dont cet état est ordinairement suivi, & beaucoup d'autres sujets entrent naturellement dans celui-ci. Mais cela ne nous doit point empêcher de traiter cette matiere, non plus que plusieurs autres, dont la seule maniere de les traiter fait souvent toute la différence.*

*Du reste, ce sujet, dont l'Ecriture, & les Peres parlent souvent; dont les Philosophes Païens font un des principaux points de leur Morale, & dont enfin les exemples remplissent les livres; ce sujet, dis-je, n'est pas moins propre de la Chaire: il donne lieu à de vives peintures de l'instabilité des choses humaines; porte au mépris des biens du monde, inspire de la crainte d'un état si dangereux, & nous découvre les écueils qui sont cachez sous ce bonheur apparent; enfin nous fait voir qu'on a moins de sujet d'envier que de plaindre le sort de ceux qui joüissent d'une longue & continuelle prosperité: & si on le traite, comme on le peut faire, on fera un discours qui ne sera pas moins fructueux, qu'agréable & éloquent.*

## PARAGRAPHE PREMIER

### *Divers desseins, & Plans de Discours sur ce sujet.*

I. ON peut prendre pour dessein & pour sujet d'un discours sur la prosperité mondaine, ces deux propositions, ou deux véritez qui le partageront en deux parties. La premiere, que la prosperité temporelle, qui est ordinairement l'objet des vœux & des désirs des gens du monde, doit être l'objet du mépris, de la crainte, & de l'aversion d'un véritable Chrêtien. La seconde, que la prosperité des méchans au lieu d'être le sujet de nôtre envie, contre les heureux du siécle, qui prospérent en toutes leurs affaires, & qui ont tout à souhait, ou de nos murmures contre la Providence, nous doit donner de la compassion pour leur malheur, & faire adorer la conduite de Dieu à nôtre égard, de n'avoir pas permis que nous fussions heureux dans ce monde, pour l'être éternellement dans l'autre.

Pour la premiere, il faut supposer que la prosperité & l'abondance est indifferente d'elle-même, & le partage inégal des biens de cette vie, nécessaire pour le gouvernement du monde; mais que ne tenant que le dernier rang entre les biens que Dieu fait aux hommes, bien loin de les souhaiter avec des désirs ardens & empressez; 1°. nous devons les mépriser, voyant que Dieu lui-même en fait si peu d'estime, qu'il les donne souvent avec plus d'abondance à ses plus grands ennemis; qu'ils ne nous rendent pas plus considerables devant ses yeux, & que souvent ils sont le prix des injustices & des crimes de ceux qui les possédent. 2°. Nous devons les craindre à cause des dangers où ils nous exposent de perdre les biens éternels. 3°. Nous devons en concevoir de l'adversion comme étant ordinairement la cause des crimes, & des désordres qui se commettent dans le monde.

Seconde verité. 1°. La prosperité des méchans bien loin d'exciter nôtre envie contre ceux qui la possédent, elle doit nous donner de la compassion pour leur malheur; puisque c'est ordinairement une marque de réprobation, pour les raisons qu'on trouvera dans la suite de ce Recüeil. 2°. Au lieu de se plaindre de la Providence, ou de murmurer contre sa conduite à nôtre égard, nous devons benir & remercier ce Dieu de miséricorde, qui nous a mis dans un état, où nous avons moins d'obstacles à nôtre salut, & de moyens & d'avantages pour acquérir un bonheur éternel, &c.

II. IL est aisé de faire voir que la prosperité des méchans rend leur perte & leur damnation presque inévitable & infaillible.

1°. Parce qu'elle entretient & fomente leur vices & leurs passions, leur orgüeil, leur ambition, la volupté & tous les autres vices, qui entraînent & précipitent les hommes dans un malheur éternel.

2°. Parce qu'elle est un obstacle presque invincible à toutes les vertus chrêtiennes, qui sont les moyens absolument nécessaires pour faire son salut. Telles sont l'humilité, la patience, la mortification. Or tout cela paroît impraticable dans la prosperité.

1°. La prosperité donne aux méchans, le pouvoir & la facilité de faire le mal, d'executer leurs mauvais desseins, & les moyens de satisfaire leurs passions. III.

2°. Elle les flatte de l'impunité dans leurs désordres, en voyant que Dieu les laisse en paix sans les punir, & sans traverser leurs joyes, par aucune disgrace; c'est pourquoi ils se livrent & s'abandonnent à toutes sortes de débauches.

3°. Elle leur fait souvent recevoir des applaudissemens, & trouver des approbateurs de leurs actions les plus criminelles; au lieu de leur faire craindre les châtimens de Dieu.

La prosperité temporelle fait d'ordinaire trois méchantes impressions sur ceux qui en joüissent. IV.

1°. Elle les attache au monde de cœur & d'affection; car c'est son effet propre & particulier; & c'est pour cela qu'on la souhaite, & qu'on la recherche afin d'établir son bonheur dans ce monde, contre la prémiere maxime du Christianisme, & la promesse que nous avons faite de renoncer au monde & à ses pompes.

2. Elle fait oublier Dieu, & tous les devoirs de pieté & de réligion.

3°. Elle ajoute au penchant qu'on a au mal, la facilité & les moïens de le commettre.

1°. On ne doit point souhaiter la prosperité temporelle, quand on n'en joüit pas; car on doit être convaincu par l'experience de tous les siécles, des dangers & des malheurs qui l'accompagnent, & qui la suivent, pour le temps & pour l'éternité. V.

2°. On la doit craindre quand on en joüit, puisqu'elle sera peut-être la cause de nôtre damnation.

1°. La prosperité affoiblit la foi, & même la fait perdre entierement; car on ne se conduit plus par ses maximes, & on ne suit plus ses lumieres, mais celles d'une politique toute mondaine. VI.

2°. Elle détruit l'esperance chrêtienne; car il semble qu'on renonce alors aux biens de l'autre vie, & qu'on ne pense plus qu'à ceux de ce monde.

3°. Elle éteint par une suite nécessaire, la charité, tant envers Dieu à qui on préfere les biens de cette vie, qu'envers le prochain, que l'on méprise, & que l'on affecte de ne pas connoître.

Il y a particulierement trois vices, ou trois grands déréglemens qui naissent de la prosperité mondaine. VII.

1°. L'orgüeil. Comme on se voit élevé au-dessus des autres, on les regarde avec mépris, & cet orgüeil en vient jusqu'à se croire l'autheur de sa fortune, & qu'on réüssira dans ses affaires sans son secours.

2°. La licence de tout faire; on se croit tout permis, dès-lors qu'on a le pouvoir & l'authorité en main.

3°. La dureté de cœur; on n'est plus touché des veritez chrêtiennes, des graces & des menaces du ciel; on n'est sensible qu'aux loüanges, & à la flaterie.

On peut considerer la prosperité mondaine. VIII.

1°. Dans les causes qui l'ont produite, & alors elle est ordinairement cri-

minelle, comme étant le fruit des injustices, des intrigues, & des mauvais moyens par lesquels on s'est élevé, & l'on est parvenu à une haute fortune.

2°. Dans ses effets; elle porte à mille désordres, & est la cause d'une infinité de crimes.

3°. Dans le terme où aboutit cette félicité prétenduë, qui est la damnation, & un malheur éternel.

IX. La prosperité temporelle est fatale & pernicieuse au salut, & on la doit communément regarder comme une marque de réprobation.

1°. Elle aveugle tellement les personnes qui joüissent d'une prosperité constante, qu'ils ne croïent, & qu'ils n'esperent point d'autre bonheur, que celui de cette vie.

2°. Elle les endort tellement dans cette félicité imaginaire, qu'ils ne souhaitent rien autre chose que d'en joüir en repos toute leur vie.

3°. Elle leur endurcit le cœur, en sorte qu'ils deviennent insensibles à tout le reste.

X. 1°. Dans la prosperité tout porte au peché, au désordre, à une vie molle, & oisive.

2°. Dans la prosperité, tout est un obstacle à la conversion du pecheur, & en rend tous les moyens inutiles.

XI. 1°. Dans la prosperité & dans l'abondance de toutes sortes de biens les chûtes sont fréquentes & presque inévitables, les occasions & les moïens de satisfaire ses passions ne manquent jamais, &c.

2°. Les moyens, & les secours pour se relever sont rares, foibles, & ordinairement sans aucun effet, ce qui met le salut de ces sortes de personnes dans un évident danger.

XII. Il y a trois grands désordres ausquels sont sujets les personnes qui sont dans la prosperité, soit qu'elles soient nées en cet état, ou qu'elles y soient parvenuës par leur travail & par leur industrie.

Le premier, est de se méconnoître elles-mêmes, & de s'imaginer que les biens qu'elles possedent, & les avantages dont elles joüissent, leur sont dûs, & viennent d'elles-mêmes sans en être redevables à la providence; ce qui fait qu'elles se regardent au-dessus des autres, & que naturellement la prosperité engendre l'orgueil.

Le second, qu'on ne fait nul cas des qualitez plus réelles, & plus essentielles; qu'on néglige la pratique des vertus chrêtiennes, & qu'on s'attache tellement aux biens temporels qu'on néglige entierement les spirituels.

Le troisiéme, est que la prosperité & l'abondance des biens de ce monde, étant jointe à la licence, & au pouvoir de satisfaire leurs inclinations, on se porte souvent à des déréglemens honteux, & on s'abandonne à toutes sortes d'excès.

XIII. On peut dans les deux points d'un discours faire souvenir les personnes qui sont dans la prosperité.

1°. Que le bonheur de ces heureux du siécle, étant temporel, est inconstant, sujet à mille révolutions, & à mille fâcheux accidens.

2°. Qu'ils sont dans un danger évident d'être éternellement malheureux, après un bonheur passager, & de peu de durée.

On peut faire voir que la prosperité des méchans, est le châtiment le plus rédoutable que Dieu puisse prendre d'eux en cette vie. XIV.

1°. Parce que c'est un présage funeste de leur éternelle réprobation.

2°. Parce que c'est les laisser dans un état, où les moyens de faire leur salut leur sont très-difficiles & moralement impossibles.

3°. Parce qu'accumulant tous les jours crimes sur crimes, ils acquierent un trésor de colere, & ne font qu'augmenter leurs supplices dans l'autre vie, en se rendant sans cesse plus coupables en celle-cy.

Il y a deux erreurs qu'il faut corriger à la vûë de la prosperité des méchans. XV.

La premiere, est qu'on les régarde comme des gens heureux, dont on envie même le bonheur; au lieu qu'il n'y a personnes plus à plaindre, & qui soient dans un danger plus évident d'un malheur éternel.

La seconde, on régarde les biens dont ils joüissent, comme des bénédictions de Dieu sur eux, au lieu qu'il n'y a point de marque plus visible de l'abandon & de la colere de Dieu. *Pris de l'Autheur des sermons sur tous les sujets de la morale Chrêtienne, troisiéme dimanche après Pâques.*

1°. Un impie heureux est une occasion de scandale à plusieurs, qui prennent sujet de-là de murmurer contre la providence, & d'accuser la réligion Chrêtienne, comme les payens faisoient autrefois. XVI.

2°. Il est l'objet de l'envie des hommes; mais il doit être plûtôt l'objet de leur compassion.

3°. Il est le juste sujet, sur lequel Dieu exerce sa vengeance, & les plus rudes châtimens de sa justice.

1°. Dans la prosperité il est assez ordinaire qu'on oublie Dieu, & qu'on s'adonne à toutes sortes de désordres. XVII.

2°. Dieu oublie en quelque maniere réciproquement les pecheurs dans la prosperité, les abandonnant aux désirs de leur cœur, & ne les régardant plus comme ses enfans.

---

## PARAGRAPHE SECOND.

### *Les sources où l'on peut trouver dequoi remplir ces desseins, & les Autheurs qui en traitent.*

Saint Augustin, *l. 1. de Civit. c.* 30. montre que la prosperité fait naître & nourrir tous les vices. Les saints Peres.

Le même, *l.* 10. *Confess. c.*28. montre que la prosperité mondaine n'est jamais en assurance, mais toûjours accompagnée de crainte.

Le même, *lib. de 50. homil.*21. & sur le Pseaume 50. montre que la prosperité est pernicieuse, & que l'esprit & les mœurs s'y corrompent.

Le même, sur le Pseaume 138. montre que la vie presente est composée de jour & de nuit, & compare la prosperité au jour, & l'adversité à la nuit.

Saint Gregoire, *in illud Jobi 3. Quare data est misero lux, & vita qui in amaritudine animæ sunt*; montre que les justes craignent que la prosperité temporelle ne soit toute la récompense de leurs bonnes œuvres, & qu'elle ne les empêche de penser aux biens de l'autre vie.

Le même, *in Pastoral. part. 3. Admon. 23.* donne d'excellens avis à ceux qui sont dans la prosperité.

Le même, *Admonit. 27.* montre que Dieu donne quelquefois la prosperité aux Justes comme un commencement de récompense, & aux autres pour les rendre inexcusables de ne l'avoir pas servi.

Le même, *lib. 20. Moral. in cap. 28. Jobi*, apporte plusieurs raisons, pour lesquelles Dieu permet souvent que tout succede aux impies; & que les justes sont souvent plus malheureux en cette vie.

Le même, *6. Moral. in cap 4. Jobi*, montre que la prosperité des méchans, quelque affermie qu'elle paroisse, est maudite de Dieu, & ne dure pas long-temps.

Le même, *l. 23. Moral. in cap. 4. Jobi*, refute fortement les Hérétiques, qui apportoient leurs heureux succez pour marque de la verité de leur doctrine, & les persécutions pour preuve que l'Eglise Catholique étoit réprouvée du Ciel.

Le même, *Homil. 19. in Ezechiel.* montre que les justes dans le ciel portent une double palme, & sont couronnez comme des victorieux pour avoir triomphé de la prosperité & de l'adversité.

Le même, en plusieurs autres endroits de ses Morales, montre le danger de la prosperité, & l'utilité que les Chrêtiens retirent de l'adversité.

Saint Chrysostome dans l'exhortation sur le chap. 16. de saint Matthieu, montre que l'homme ne doit pas prétendre, ni même desirer de passer toute sa vie dans une continuelle prosperité.

Le même, exhortation sur le 18. ch. fait voir que les biens de cette vie, & que le monde regarde comme tels, sont de véritables maux; & que souvent les maux que nous craignons le plus, sont des biens, si nous sçavions en faire bon usage.

Le même, exhortation sur le 24. chapitre, montre que les pechez que l'on commet dans la prosperité, sont plus griévement punis que les autres.

Théodoret au sixiéme & septiéme discours sur la Providence, rend raison du partage inégal que Dieu fait aux hommes des biens & des maux de cette vie, & montre que sa coûtume est de tempérer les uns par les autres.

Saint Ambroise, livre premier de ses Offices, chapitre quinze & seize, console ceux qui ont du chagrin des disgraces des gens de bien, & de la prosperité des méchans.

Saint Bernard, *serm. 42. in Cantic.* montre qu'il ne faut pas s'imaginer que Dieu use de sa misericorde envers les pecheurs, quand il permet qu'ils réüssissent dans tous leurs desseins; mais plûtôt que c'est alors qu'il exerce sa plus severe justice.

Les Livres spirituëls & autres.

Recupitus, *de Signis Prædestinationis, & Reprobationis, signo quarto*, montre que la prosperité des méchans, est une marque de réprobation.

Dandinus, *in Ethicis Sacris, l. 36.* parle amplement de la prosperité & de l'adversité en plusieurs chapitres.

Le Pere Caussin dans la Cour Sainte, maxime quatorziéme des souffrances, parle de la prosperité des méchans comme d'une punition de Dieu.

Le Pere Antoine de S. Martin de la Porte, livre intitulé : *les Conduites de la Grace*, troisiéme partie, traité cinquiéme, article neuviéme, montre qu'un des moyens dont Dieu se sert pour la conversion des pécheurs, est la prosperité.

Le Pere Cordier, dans la Famille sainte, tome troisiéme chapitre seize, paragraphe huitiéme, montre comment une famille sainte se doit gouverner dans la prosperité.

Le Pere Poiré, autheur de la Triple Couronne de la sainte Vierge, dans le livre intitulé : *la Science des Saints*, traité troisiéme, partie seconde, chapitre huitiéme, fait voir que c'est à tort qu'on blâme la Providence, ou du moins qu'on murmure, sur le partage qu'elle fait des biens & des maux qu'elle fait aux bons & aux méchans.

Le Pere Nepveu, dans ses Réflexions Chrêtiennes, tome quatriéme, Réflexion pour le dix-huitiéme jour de Novembre, montre le malheur du pécheur dans la prosperité même.

Le Pere Texier, dans son Avent, sermon quatriéme, fait voir l'impie maudit dans sa prosperité. Les Predicateurs récens.

Le même, dans la Dominicale, quatriéme Dimanche aprés la Pentecôte, traite de la prosperité des bons & des méchans.

Monsieur de la Volpilliere, tome second a un sermon sur la prosperité des méchans.

Monsieur Fléchier, sermon troisiéme pour l'ouverture des Etats de Languedoc, dit beaucoup de choses sur ce sujet.

Le Pere Giroust, troisiéme tome de son Carême, sermon pour le vendredi de la semaine de la passion.

Monsieur l'Abbé de Monmorel, tome premier de ses Homelies, Discours sur le quatriéme Dimanche d'aprés les Rois.

Monsieur la Font, dans la suite des Entretiens Ecclesiastiques, tome premier, Entretien pour le second Dimanche de l'Avent.

Monsieur Joli, tome premier de ses Prônes, Prône pour le cinquiéme Dimanche aprés les Rois.

Le Pere de la Colombiere dans le tome de ses Réflexions Chrêtiennes, en a une sur les adversitez ; & une autre sur la prosperité des méchans.

L'Autheur des sermons sur tous les sujets de la Morale Chrêtienne, dans la Dominicale; tome second, sermon pour le troisiéme Dimanche aprés Pâques, traite ce sujet.

Essais de Sermons pour la Dominicale, sur le second Dimanche de Carême.

Les mêmes, pour le second Dimanche de l'Avent.

Le Pere Massillon nouvellement imprimé, sermon pour le premier Jeudi de Carême : parle des dangers de la prosperité.

Berchorius. } *Verbo Prosperitas.* Ceux qui ont fait des Recueils sur ce sujet.
Labatha.

Grenade dans ses lieux communs, *verb. Fortuna.*

# PARAGRAPHE TROISIE'ME.

## *Passages, exemples & applications de l'Ecriture sur ce sujet.*

*Inimici Domini mox ut honorificati fuerint & exaltati, deficientes quemadmodum fumus deficient.* Psalm. 36.

*Vidi impium superexaltatum & elevatum super Cedros Libani, & ecce non erat, & quæsivi eum, & non est inventus locus ejus.* Ibidem.

*Ne zelaveris facientes iniquitatem, quoniam sicut fœnum velociter arescent, & quemadmodum olera herbarum citò decident.* Ibidem.

*Noli æmulari in eo qui prosperatur in viâ suâ, in homine faciente injustitiam.* Ibidem.

*Zelavi super iniquos pacem peccatorum videns, in labore hominum non sunt, & cum hominibus non flagellabuntur.* Psalm. 72.

*Dejecisti eos dum allevarentur.* Ibid.

*Ecce ipsi peccatores & abundantes in sæculo obtinuerunt divitias.* Ibidem.

*Dimisi eos secundùm desideria cordis eorum, ibunt in adinventionibus suis.* Psalm. 80.

*Mei autem pene moti sunt pedes, pene effusi sunt gressus mei, pacem peccatorum videns.* Psalm. 72.

*Beatum dixerunt populum cui hæc sunt: beatus populus cujus Dominus Deus ejus.* Psalm. 143.

*Prosperitas stultorum perdet illos.* Prov. 1.

*Hæc quoque vidi in diebus vanitatis meæ, justus periit in justitiâ suâ, & impius multo vivit tempore in malitiâ suâ.* Ecclef. 7.

*Intellexi quod omnium operum Dei nullam possit homo invenire rationem eorum quæ sunt sub sole.* Ecclef. 8.

*Omnia in futurum servantur incerta, eò quod universa æque eveniant justo & impio,*

Si-tôt que les ennemis du Seigneur auront été dans l'honneur & dans l'élévation, venant à manquer, ils s'évanoüiront comme de la fumée.

J'ai vû l'impie dans l'éclat, & élevé comme les Cedres du Liban; je n'ai fait que passer, & il n'étoit déja plus, je l'ai cherché, & on n'a pas même trouvé le lieu où il étoit.

Ne portez point d'envie à ceux qui commettent l'iniquité; car ils secheront en peu de temps comme le foin; & tomberont comme la verdure des herbes.

N'ayez point d'envie en voyant un homme qui prospere en toutes ses affaires, & celui qui réüssit par des voyes injustes.

J'ai été animé de zéle contre les méchans, en voyant la prospérité tranquille des pécheurs; Ils n'endurent point les travaux des autres hommes, & ne seront point chatiez comme eux; c'est pourquoi ils se sont enorgueillis.

Vous les avez, Seigneur, précipitez, lors qu'ils s'élevoient.

Voici que les pécheurs, & les gens dans les joyes du siécle ont obtenu les richesses.

Je les ai laissé vivre selon les desirs de leur cœur. Ils suivront leurs fantaisies & les inventions de leur esprit.

Mes pieds ont été ébranlez, & j'ay presque chancelé, en voyant la paix & la tranquilité de la vie des pécheurs.

Ils ont cru & déclaré le peuple bien-heureux lequel possedoit tous ces biens; mais plûtôt heureux est le peuple, qui a le Seigneur pour son Dieu.

La prosperité des personnes insensées, sera la cause de leur perte.

J'ay vû ces choses dans les jours que je suivois les vanitez du siécle; le Juste périr dans sa justice & le méchant vit long-temps dans sa malice.

J'ai conçû que de toutes les œuvres de Dieu l'homme ne peut trouver aucune raison de celles qui sont faites sous le Soleil.

Toutes choses sont reservées dans l'incertitude, pour le temps à venir, parce que tou-

*bono & malo.* Idem. c. 9.

tes chôses arriveront également au juste & au méchant.

*Sunt justi quibus mala proveniunt quasi egerent opera impiorum, sunt & impii qui ita securi sunt quasi justorum facta habeant.* Ecclef. 8.

Il y a des justes à qui il arrive des maux, comme s'ils avoient fait les œuvres des méchans; & il y a des méchans qui vivent dans une aussi grande assûrance, que s'ils avoient fait les actions des Justes.

*Ne Zeles gloriam & opes peccatoris, non enim scis quæ futura sit illius subversio.* Eccli 9.

Ne souhaitez point la gloire & les richesses du pecheur; car vous ne sçavez pas quelle catastrophe lui doit arriver.

*Quare impii vivunt, sublevati sunt, confortatique divitiis? domus eorum secura sunt & pacata & non est virga Dei super illos.* Jobi 21.

Pourquoi est-ce que les impies vivent, sont puissans dans leurs richesses, leurs maisons sont en paix & en assûrance, & les châtimens de Dieu ne sont point sur eux.

*Ducunt in bonis dies suos, & in puncto ad inferna descendunt.* Idem, ibidem.

Ils passent leurs jours dans l'affluence de tous les biens, & en un moment ils descendent dans les enfers.

*Quare via impiorum prosperatur? bene est omnibus qui prævaricantur, & inique agunt, plantasti eos, & radicem miserunt, proficiunt & faciunt fructum.* Jerem. 12.

Pourquoi est-ce que la vie des méchans prospére, tout réüssit aux prévaricateurs de la loi, & qui agissent injustement; vous les avez, Seigneur, fortement établis sur la terre, ils y ont pris racines, ils profitent, & produisent du fruit.

*Væ qui opulenti estis in Sion, qui dormitis in lectis eburneis, qui lascivitis in stratis vestris.* Amos. 6.

Malheur à vous qui êtes puissans dans Sion, qui dormez dans des lits d'yvoire, & qui vous divertissez dans vos couches.

*Quare respicit super iniqua agentes, & taces conculcante impio justiorem se?* Habacuc. 1.

Pourquoi regardez-vous favorablement ceux qui agissent injustement, & vous vous taizez lors que l'impie opprime un plus juste que lui?

*Væ vobis divitibus qui habetis consolationem vestram.* Luc. 6.

Malheur à vous riches qui avez vôtre consolation en ce monde.

*Fili recordare quia recepisti bona in vitâ tuâ, Lazarus similiter mala, nunc hic consolatur, tu vero cruciaris.* Luc. 16.

Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçu vos biens en cette vie, & que Lazare n'a eu que de maux: c'est pourquoi il est maintenant dans la consolation, & vous êtes dans les tourmens.

*Multo tempore non sinere peccatoribus ex sententiâ agere, sed statim ultiones adhibere, magni beneficii est indicium.* 2. Machab. c. 6.

C'est une marque d'un insigne bien-fait de Dieu de ne pas permettre long-temps que les pécheurs fassent leur volonté; mais qu'il en tire aussi-tôt vengeance.

## *Exemples de l'Ancien Testament.*

On ne peut exprimer combien le monde seroit pernicieux s'il faisoit joüir ses partisans d'une prosperité toûjours égale; nous voyons que l'innocence d'Adam, la sainteté de David, la sagesse de Salomon n'ont pas eu assez de force pour soûtenir ces grands hommes dans leur élévation, & que le poids d'une felicité trop grande les a fait tomber. Aussi un des principaux avertissemens que Moyse donna autrefois au peuple de Dieu, fut de leur dire; *De prendre bien garde, lorsqu'ils se verroient dans l'abondance de toutes choses, que leur cœur ne s'élevât, & ne tombât dans l'oubli de Dieu.* Ce qui a fait dire à saint Jérôme, que l'orgüeil, la bonne chere, l'oisiveté, les délices, la molesse, sont le peché de cette ville abominable que le feu du Ciel consuma,

Exemples de ceux qui n'ont pû se soûtenir dans la prosperité.

*Deuter.* 8.

*Hieron. in Ezech.* 13.

en ce que toutes ces choses nous portent à oublier Dieu.

Il est facile dans la prosperité de succomber à la tentation.

Considerez deux grands hommes, tous deux tentez par leurs femmes, qui veulent les porter au peché, Adam, & Job. Tous les avantages sont pour Adam, les désavantages pour Job : celui-là est dans l'état d'innocence, celui-cy dans l'état de la nature corrompuë : Adam sort immédiatement de la main de Dieu ; Job est né de parens Idolâtres. Cependant Job est victorieux, Adam est lâchement vaincu. Il n'y a point d'autre raison, dit saint Chrysostome, que celle-ci ; Adam est attaqué au temps de la prosperité ; Job est tenté dans l'adversité ; le fumier de Job est un champ de bataille plus avantageux que le Paradis terrestre : *Job cautior in stercore, quam Adamus in Paradiso* ; Si donc les plus Saints, & les plus justes succombent aux tentations, au milieu d'une prosperité innocente ; que sera-ce des pecheurs qui vivent dans une prosperité criminelle ? assûrement cette prosperité les perdra. *Prosperitas stultorum perdet eos.*

*Proverb. 1.*

Les pechez qu'on commet dans la prosperité ont une circonstance d'ingratitude, qui les rend plus griefs.

Vous sçavez qu'après que David eut commis avec Bersabée ce crime si connu de tout le monde, Dieu ne lui reprocha rien avec tant de force, que de ce qu'après qu'il l'avoit comblé de tant de graces, il s'étoit laissé aller à un tel excès d'ingratitude ? Ecoutez le reproche que Dieu lui en fait. *Je vous ai sacré Roi, je vous ai délivré des mains de Saül, je vous ai donné tout ce qui appartenoit à vôtre maître, & toute la maison de Juda & d'Israël, & si cela étoit peu, j'y eusse ajoûté encore davantage, pourquoi donc avez vous commis ce crime en ma présence ?*

*2. Reg. c. 12.*

L'exemple d'Aman qu'un homme n'est pas toûjours heureux ni content, même dans sa plus grande prosperité.

Il ne fut jamais une prosperité plus grande & plus consommée que celle d'Aman, *devant lequel, par ordre même du Roi chacun fléchissoit le genou.* Le Roi m'honnore de ses bonnes grace, disoit ce superbe favori d'Assuerus, il me comble tous les jours de ses bienfaits, je tiens le premier rang dans son Empire. Ne voila pas un homme parvenu au comble de la felicité mondaine, à en juger par ces déhors ? toutes ses passions étoient satisfaites, il n'avoit rien à souhaiter que la soumission de Mardochée qui la lui refusoit ; cependant ce chagrin si leger en apparence, suffit pour rendre cet orgueilleux favori miserable au milieu de tant de felicité & d'abondance, comme il l'avoüa lui-même ingénuëment ; qu'en possedant toutes choses, il comptoit tout ce qu'il avoit pour rien, & qu'il ne pouvoit être heureux, tandis qu'il verroit Mardochée assis à la porte du Palais qui ne daignoit pas le saluër ; *Et cum hæc omnia habeam, nihil me habere puto, quamdiu videro Mardochæum sedentem ad fores Regias.*

*Esth. 3.*

Les personnes qui se sont oubliez & enorgueillis dans la prosperité, quoi qu'ils fussent auparavant moderez,

Qui ne sçait que Saül avant que d'être élevé sur le trône, & que Dieu lui eût commis le gouvernement de son peuple, étoit homme de bien, & qu'au témoignage du Texte Sacré, il n'y avoit personne dans tout le peuple d'Israël qui le fût plus que lui : mais quand il fut élevé à cette haute dignité, il ne fut pas long-temps sans qu'il parût un étrange changement dans ses mœurs & dans sa conduite. L'envie furieuse qu'il conçût contre David, sa cruauté, sa desobeïssance, & son impieté, obligerent Dieu à lui ôter le Royaume qu'il lui avoit donné pour sa vertu. David qui fut substitué en sa place, & qui de petit berger fut élevé à la Royauté, ne s'oublia pas à la vérité si fort, mais les heureux succez ne laisserent pas de lui enfler le cœur, jusqu'à vouloir

loir sçavoir le nombre de ses vassaux, par une vanité secrette qu'il conçût de sa puissance, & de son authorité. La prosperité de Salomon lui causa plus de mal & d'infamie, que sa sagesse ne lui avoit acquis de gloire. Roboam voyant son trône bien affermi, ne se mit plus en peine de garder la loi de Dieu, & par son exemple rétira le peuple d'Israël du service du Seigneur. La prosperité porta le Roi Ezechias tout saint qu'il étoit, à montrer par une vaine ostentation, ses trésors aux Ambassadeurs du Roi de Babylone, & Dieu pour l'en punir permit qu'ils lui fussent enlevez. Tant il est vrai que la prosperité enfle le cœur, corrompt les mœurs, & fait souvent mépriser les loix de Dieu.

## *Exemples du Nouveau Testament.*

Lorsque le Fils de Dieu étoit dans la gloire du Thabor, il voulut qu'Elie & Moyse l'entretinssent des ignominies de sa passion & de sa mort; non qu'il apprehendât que ce moment de gloire & de prosperité, pour ainsi parler, lui fit oublier le dessein qu'il avoit de sauver les hommes par la voye des humiliations & des souffrances, mais pour nôtre instruction, afin que les hommes apprissent par son exemple, que dans leur élevation, dans leur prosperité, dans l'honneur qu'on leur rend, & les applaudissemens qu'on leur donne, ils doivent se souvenir que cette gloire passagere, que ce temps de joye & de consolation que Dieu leur accorde quelquefois, n'est pas la récompense qui est dûë à leurs travaux; mais seulement un petit soulagement pour les encourager à souffrir avec moins d'ennui, les croix & les peines de cette vie pour son service. Les heureux de ce monde n'en usent pas de la sorte, ils regardent cette proprieté, comme faisoit saint Pierre, la gloire du Thabor, ils y veulent établir leur répos, & en faire leur felicité; au lieu de penser qu'il faut souffrir en ce monde, & s'entretenir des moyens d'acquerir une gloire éternelle, ils veulent des flateurs qui ne leur parlent que de ce qui peut nourrir leur vanité.

*Le Fils de Dieu sur le Thabor s'entretient des souffrances de sa passion.*

Le Fils de Dieu verse des larmes lorsqu'il est prêt d'entrer en triomphe dans Jérusalem, & il nous apprend par-là, à ne nous pas laisser éblouïr par la prosperité du monde, & à dissiper par la verité, le nuage qu'elle répand dans l'esprit. La lumiere nous découvre non-seulement la fragilité & l'inconstance de ce qui nous flatte; mais elle nous fait voir de plus que tous les avantages passagers sont des semences de douleurs & de miseres, si nous souffrons que nôtre cœur s'y attache par le plaisir de la joüissance; & qu'ainsi le moyen de se défendre de ce danger, est de ne perdre point de vûë la fin qui les doit anéantir dans peu de temps.

*Le même Sauveur pleure avāt que d'entrer en triomphe dans Jérusalem.*

C'est le propre de la prosperité d'inspirer la mollesse, nous en avons un bel exemple dans le mauvais riche de l'Evangile. Sa mollesse est extrême parce que ses festins sont les mets les plus exquis & les plus délicieux; ses plaisirs sont continuëls comme ils sont excessifs: *Epulabatur quotidie splendidè*; Et toûjours plongé dans les délices, il ne songe jamais à la pénitence. Son orgüeil est extrême; point de grandeur & de magnificence qu'il n'affecte; la pompe de ses habits, le confond avec les Princes, & les plus nobles de la

*L'exemple du mauvais riche nous montre que la prosperité inspire la mollesse.*

terre, s'imaginant peut-être comme tant d'autres, que parce qu'il est chef, tout cela lui est permis, & que cet éclat exterieur qui l'environne doit le rendre respectable dans le monde par ses richesses, s'il ne l'est pas par sa naissance. Tel est l'aveuglement de ceux qui sont dans la prosperité & dans l'abondance. Ils se croyent tout permis; plaisirs, festins, divertissemens; à quoi ne portent-ils pas leur ambition, charges, emplois, dignitez, ils ne voyent rien au-dessus d'eux.

L'exemple du mauvais riche montre qu'on ne doit pas esperer d'être heureux en cette vie & en l'autre.

*Luc.16.*

La prosperité, les joyes, & les delices, dont on joüit en ce monde contre la loi de Dieu, ne passent pas cette vie, & paroissent comme un songe qui a passé, & qui s'est évanoüi. Nous en avons une preuve dans la réponse que fit le Patriarche Abraham au mauvais riche; *Recordare, fili, quia recepisti bona in vitâ tuâ*: Il le fait souvenir des biens qu'il avoit reçûs durant sa vie, & qu'il n'y en avoit plus d'autres pour lui après cela; qu'il avoit preferé ceux dont il avoit joüi pendant un temps si court, à ceux qu'il pouvoit esperer pour une éternité. A quoi il faut ajoûter que les tourmens qu'enduroit ce riche reprouvé lui faisoient oublier l'abondance & la prosperité dans laquelle il avoit vécu; *Fili recordare*: En effet, de quoi les réprouvez se plaignent-ils si fort dans l'enfer, eux, qui ont reçû tant de biens dans le monde? N'ont-ils pas possedé des richesses, n'ont-ils pas joüi des plus délicieux plaisirs? n'ont-ils pas, en un mot, été heureux? & eux-mêmes ne se sont-ils pas crû être tels? Hélas! quel bonheur! quelles richesses! quels plaisirs, quelle prosperité! A quoi nous a servi nôtre orgueil; disent-ils dans la sagesse, à quoi la vanité de nos richesses? tout cela a passé comme une ombre, & s'est évanoüi comme la fumée; *Transierunt omnia illa tanquam umbra*: Il ne faut pas s'étonner s'ils parlent de la sorte; puisque, comme dit le Sage, la misere d'une heure fait oublier les délices de la plus longue vie; *Malitia horæ oblivionem facit luxuriæ magnæ*.

*Sapient. 5.*

*Eccle.11.*

## *Applications de quelques Passages de l'Ecriture à ce sujet.*

Dieu souvent enleve de ce monde les personnes au plus haut point de leur prosperité.

*Job. 17.*

*Ducunt in bonis dies suos, & in puncto ad inferna descendunt*: Le coup de la colere de Dieu vient ordinairement à fraper ces heureux du siécle, lorsqu'ils le craignent le moins, & qu'ils ont moins de sujet de s'en défier: dans la fleur de leur âge, dans leur plus grande faveur, lorsque leur fortune est montée jusqu'au plus haut point, & enfin lorsque leur félicité semble le plus solidement établie: *In puncto*: lorsqu'ils pensent n'avoir plus rien à redouter ni du ciel, ni de la terre, & que leur insolence montant comme par degrez avec leur prosperité, vient jusqu'à ce terme fatal, qui détermine la colere du Seigneur suspenduë sur leur tête. Voyez ce riche dont il est parlé dans l'Evangile, quel tems Dieu prend-il pour le punir; après une recolte si abondante, qu'elle l'oblige de faire abatre ses greniers, & ses celliers trop étroits, & d'en faire bâtir de plus spacieux pour contenir les fruits de ses héritages; lorsqu'il dit en lui-même: ça, mon ame, joüissons en paix de nos biens, voila de quoi passer commodément plusieurs années; avec ces provisions si abondantes, nous sommes à couvert pour long-temps contre la pauvreté & la misere. Voila le temps que la justice de Dieu prend pour l'enlever de ce monde: *Stulte, hac nocte animam tuam repetunt à te*; Insensé que tu es, cette nuit même la mort te va surprendre.

*Luc.12.*

*Super flumina Babylonis illic sedimus, &c.* Comme Babylone dans l'Ecriture Sainte est la figure de la prosperité mondaine ; saint Augustin remarque ingenieusement qu'il y a des personnes enyvrées de leur grandeur, de leurs richesses & de leurs plaisirs, ne se contentant pas de boire des eaux de Babylone ; mais qui s'y plongent dans les eaux du fleuve sur lequel cette ville est bâtie ; mais aussi qu'il y en a d'autres, qui au milieu de leurs prosperitez, se considérant toûjours comme dans un lieu d'exil, soûpirent pour la céleste Sion, dont ils sont séparez : ceux-là, continuë ce Pere, sont assis en pleurant sur le bord du fleuve, s'élevant au-dessus des choses de la terre, & ne peuvant goûter de joye pure dans un sejour d'affliction. Mais il y en a d'autres, qui prenant le lieu de leur bannissement pour leur patrie, & s'arrêtant où ils ne doivent que passer, perdent le souvenir des biens éternels, & ne pensent qu'à goûter les douceurs de la vie presente ; ceux-là, poursuit saint Augustin, se plongent & se noyent dans les eaux du fleuve ; ils se laissent entraîner au torrent des prosperitez temporelles, au lieu de lever les bras au ciel dans ces eaux malheureuses, & de saisir dans le naufrage de leur ame, la planche salutaire de la pénitence.

*Les prosperitez temporelles comparées aux fleuves de Babylone.*

*Psalm. 136.*

*Vidi impium superexaltatum, & elevatum super cedros Libani transivi & ecce non erat.* L'experience nous apprend que ces fortunes subites que l'on doit au crime, tombent presque toûjours aussi promptement qu'on les a élevées. J'ai vû l'impie, dit le Prophete, qui s'étoit élevé comme les cedres du Liban ; j'ay passé, & il n'étoit plus ; je l'ai cherché, & je n'ai pas seulement trouvé les vestiges de sa demeure. Telle est la prosperité des impies ; on la voit paroître tout d'un coup, & disparoitre comme un songe ; c'est un édifice bâti sur le sable, que le moindre vent détruit & renverse ; ils seront agitez comme la poussiere que le vent excite sur la terre, dit le Prophete : *Non sic impii non sic, sed tanquam pulvis, quem projicit ventus à facie terræ* ; Si nous étions bien convaincus de ces véritez, nous regarderions tous les biens de la terre qui font la prosperité des gens du monde, comme des songes qui passent.

*L'inconstance & l'instabilité des prosperitez humaines.*

*Psalm. 36.*

*Psalm. 1.*

*Dejecisti eos dum allevarentur* : Remarquez, dit saint Augustin sur ces paroles, que le Prophete ne dit pas, vous les avez abaissez, ces superbes & ces ambitieux, après qu'ils se sont élevez, mais lorsqu'ils s'élevoient : de sorte qu'ils ne marque pas un temps pour leur élevation, & un autre pour leur abaissement : *Non aliud est tempus elevationis, aliud dejectionis* ; Non, leur propre élevation est leur propre ruïne : *Elevatio ipsa ruina est* ; les pecheurs periront ajoûte ce Prophete : & ils se dissiperont comme fait la fumée ; *Exaltati, deficientes quemadmodum fumus deficient* : O Dieu, que cette comparaison est juste, dit saint Gregoire le Grand ; quand est-ce que la fumée se perd ? quand elle s'éleve, à mesure qu'elle se dilate & qu'elle s'étend elle se dissipe en l'air : *Ascendit, tumescit, evanescit* ; plus elle monte, plus elle se perd. Voilà une véritable peinture de la prosperité des pecheurs.

*Sur le même sujet.*
*Psalm. 72.*

*August. in Psalm. 72.*

*Psalm. 36.*

# PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

## *Passages & Pensées des Saints Peres sur ce sujet.*

*Si aliqua hujus sæculi prosperitas arriserit, nonne deceptoria est, nonne fluxa, caduca? nonne temporalis, volatica, transitoria? nonne plus habet deceptionis, quam delectationis.* Augustinus, in Psalm. 41.

Si vous avez goûté quelques douceurs de la prospérité, n'est-il pas vrai qu'elles sont fausses & trompeuses, superficielles, vaines, & de peu de durée? n'ont-elle pas plus de pouvoir pour nous séduire, & nous tromper, que pour nous contenter & nous rendre heureux.

*Nemo gratuletur homini qui prosperatur in via suâ. Cujus peccatis deest ultor, major enim hæc ira Dei est.* Idem, in Psalm. 9.

N'applaudissez point à un homme à qui tout reüssit en ce monde; mais dont personne ne vange les crimes. La colere de Dieu en est d'autant plus à craindre pour lui.

*Nemo frangitur rerum adversarum molestiâ, qui prosperarum delectatione non capitur.* Idem, l. 2. de Serm. Dom. in monte c. 15.

On ne se laisse pas abbatre par les travaux de l'adversité, quand on ne se laisse pas corrompre par les délices de la prospérité.

*Multi res adversas timent, res prosperas non timent. Periculosior est res prospera animo, quam adversa corpori.* Idem, l. 50. homil. 21.

Plusieurs sont effrayez à la vûë d'une disgrace, qui ne font paroître aucune crainte dans la plus florissante prospérité. Cependant un heureux succès qui flatte agréablement l'esprit, est quelquefois plus à craindre qu'un accident fâcheux qui afflige le corps.

*Solatiis opes habemus & quidquid nobis exhibet Deus cum prosperè exhibet, non est gaudium beatorum, sed consolatio miserorum.* Idem, Psal. 143.

Nous avons besoin de quelque consolation dans nos peines, & tout ce que Dieu nous envoye de prosperitez temporelles n'est pas capable de faire des heureux; mais de consoler des miserables.

*Mundus esti periculosior est, blandus quam molestus; & magis cavendus cum se illicit, diligi, quam cum admonet, cogitque contemni.* Idem, Epist. ad Dioscorum.

Les faveurs de ce monde sont plus à craindre que ses disgraces, & nous devons être plus en garde contre les charmes qu'il employe pour nous séduire que contre ses traits & ses coups qui nous apprennent & nous servent à le mépriser.

*Magna virtutis est cum felicitate luctari, ne illiciat, ne corrumpat, ne ipsa subvertat felicitas, magna inquam virtutis cum felicitate luctari, magna felicitatis est à felicitate non vinci.* Idem.

C'est le propre d'une grande vertu de se roidir, pour ainsi dire, contre sa bonne fortune, sans se laisser jamais surprendre ni ébranler ni entraîner par le torrent de la prospérité. C'est, dis-je, le propre d'une grande vertu de regarder la prospérité comme un ennemi qu'on doit combattre; mais c'est un rare bonheur de sortir de ce combat sans être vaincu.

*Ideò Deus felicitatibus terrenis amaritudines miscet, ut illa quæratur felicitas, cujus dulcedo non est fallax.* Idem, super Matth. Serm. 29.

Dieu répand l'amertume sur les prospéritez temporelles pour nous engager à chercher l'unique bonheur dont les charmes ne soient point trompeuses.

*Prospera hujus mundi asperitatem habent veram, jucunditatem falsam, durum laborem, timidam quietem, rem plenam miseria, spem beatitudinis inanem.* Idem, Epist. 36.

Au milieu des prosperitez du siécle il se trouve des peines réelles, des plaisirs imaginaires, & de fausses joyes, un rude travail, un repos incertain; elles ne sont que miséres, & l'espérance du bonheur qu'elles sem-

blent promettre n'est qu'une chimere.

*Nulla res longa mortalium, omnisque felicitas sæculi dum tenetur, amittitur.* Idem, super Isaiam l. 11.

Rien ici-bas n'est de longue durée, & la plus éclatante prospérité échappe dans le moment même qu'on commence à en joüir.

*Difficile imo impossibile est ut præsentibus & futuris quis fruatur bonis, ut ad delicias transeat, & in utroque sæculo primus sit, ut in terra, & in cœlo appareat gloriosus.* Idem, in Epist.

C'est une chose bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'être heureux en ce monde & en l'autre, de goûter maintenant les plaisirs du siécle, & de joüir un jour des délices du Paradis, de tenir les premiers rangs, & d'être également honoré dans le Ciel & sur la terre.

*Propitius Deus cum male amamus, negat quod amamus, iratus autem dat amanti quod male amat.* Idem, in Psalm. 26.

Dieu nous refuse quelquefois par bonté les biens que nous recherchons pour nôtre perte; mais dans sa colére il accorde au pécheur la prospérité qui doit être l'instrument de son malheur.

*Nemo securus est in iis bonis quæ potest in vitus amittere.* Idem, de libero arbitr.

Personne n'est tranquille dans la joüissance d'un bien qu'on peut lui enlever à tout moment malgré lui.

*Præsens vitæ prosperitas aliquando idcirco datur, ut ad meliorem vitam provocet, aliquando ut in æternum plenius damnet.* Gregorius in Pastoral.

Quand Dieu envoye des prospéritez aux hommes, c'est quelquefois pour les ramener dans la voye du salut, & quelquefois aussi pour mettre le comble à leur reprobation.

*Sæpe est donum gratiæ quod homines iram deputant, & districtionis ira est quod gratiam putant.* Idem.

Souvent ce qui est en faveur du Ciel semble être aux hommes un châtiment, & au contraire ce qu'ils regardent comme une grace, est en effet un châtiment.

*Desperatis quidquid poscunt donant medici, sic Deus injustis temporalia largitur.* Idem, l. 16. Moral. c. 11.

Les Medecins accordent aux malades desesperez tout ce qu'ils demandent. Dieu en use ainsi avec les pécheurs quand il leur donne des prospéritez temporelles.

*Manifesta perditionis indicium est quando affectatis iniquitatibus subsequens favet effectus, & nulla contrarietas impedit quod mens perversa concepit.* Idem, 26. Moral. c. 16.

C'est une marque presque infaillible de la réprobation d'un impie, quand tout réüssit au gré de ses désirs pervers, & qu'il ne se rencontre aucun obstacle dans l'accomplissement de ses mauvais desseins.

*Sancti viri magis in hoc mundo prospera quam adversa formidant, sciunt namque quia mens dum blanda occupatione premitur, aliquando libens ad exteriora derivatur.* Idem, 5. Moral.

Les personnes vertueuses apprehendent plus la prospérité, qu'elles ne craignent l'adversité; car elles n'ignorent pas que l'esprit de l'homme, quand il est agréablement occupé de ce qui le charme, ne se laisse que trop aisément aller à la dissipation.

*Cum quis in prosperitate potius diligitur, incertum est utrum prosperitas an persona diligatur.* Idem, in Moral.

Quand on recherche avec empressement l'amitié d'un heureux du siécle, si c'est sa personne, ou sa fortune qu'on aime la chose n'est pas aisée à décider.

*Admonemur prospera mundi metuere, & contra omnem sæculi felicitatem acrius vigilare.* Idem, Procem. in Psal. 50.

On nous avertit sans cesse de craindre la prospérité, & d'être en garde contre les charmes & les amorces de la felicité du siécle.

*Præsentis vitæ prosperitas innocentiæ testis non est, quia multi ad perennem vitam per flagella redeunt, & plerique ad infinita supplicia perducendi, sine flagello moriuntur.* Idem, l. 13. Moral.

Rarement la prospérité du siécle se trouve avec l'innocence de la vie. En effet, on en voit plusieurs qui sont ramenez dans la voye du salut, par les peines de l'adversité: mais combien seront précipitez dans l'enfer aprés leur mort, pour n'avoir jamais senti pendant leur vie les épines & les pointes de l'adversité.

au même, & à la notion commune qu'on s'en forme, sans s'arrêter à ce qui fait le bonheur de chaque particulier ; sçavoir, que la prosperité consiste à réüssir dans toutes ses affaires, & à joüir paisiblement des biens que l'on posse-de, sans que rien nous inquiete & nous chagrine.

Difference des biens de fortune & des biens de la grace.

Il faut être bien persuadez, qu'il n'est pas des biens de fortune, que nous nommons biens temporels, qui font la prosperité des mondains, comme des biens de la grace & de la gloire, qui font le véritable bonheur. Ceux-ci sont toûjours biens, & ne peuvent jamais être des maux : mais comme les avantages temporels, quoi qu'ils soient toûjours des présens du ciel, sont indifferens de leur nature, ils peuvent être, & sont même très-souvent des maux, & la source des véritables maux, c'est-à-dire, des vices & des pechez : mais aussi on ne peut nier qu'ils ne puissent être, & qu'ils ne soient effectivement des biens, & par consequent des bienfaits de Dieu, qui peuvent servir à acquerir les biens éternels, & à faire son salut ; ce qui fait que la prosperité est quelquefois une récompense, & quelquefois, & même plus souvent, un châtiment à l'égard des méchans, qui s'en servent pour entretenir leurs désordres, amassent par ce moyen un trésor de colere, & s'attirent une rigoureuse vengeance dans l'autre vie. Ainsi pour parler juste en cette matiere, il faut dire que ces biens qui font la prosperité mondaine sont des biens réels, quoique passagers, qui peuvent être les instrumens de nôtre salut, comme les causes de nôtre perte, avec lesquels les reprouvez se damnent. Le pécheur corrompt ces biens par le mauvais usage qu'il en fait. La corruption n'est pas dans ces biens, mais dans le cœur du pecheur qui en abuse, & qui s'attire sans y penser cette malediction secrette dont Dieu frappe les pecheurs, lorsqu'il les livre à la concupiscence de leur cœur.

La prosperité des uns & l'adversité des autres n'est point contraire à l'ordre de la providence divine.

Soit que nous considerions la providence comme naturelle, ou comme surnaturelle, l'adversité des uns, & la prosperité des autres ne la combattent point; mais plûtôt c'est en quoi elle éclate davantage. Car pour ce qui est de la providence naturelle, l'inégalité des biens de fortune, & la subordination des états & des conditions fait la beauté de l'univers, puisque par-là les hommes sont utiles, & se rendent service les uns aux autres, en sorte que ce désordre apparent ne montre pas moins qu'il y a une providence, que l'ordre même que nous y remarquons. Dailleurs, pour ce qui régarde la providence surnaturelle, la prosperité & l'abondance n'est point incompatible avec la sainteté, puisque pour vivre selon les loix du Christianisme, il n'est pas nécessaire de se reduire à une pauvreté réelle, comme les Pélagiens l'ont crû, & que plusieurs même se sont sanctifiez dans la prosperité, & dans l'affluence de toutes sortes de biens.

Dieu n'accorde pas toûjours la prosperité aux méchans, n'envoye pas toûjours des adversitez aux jus-

C'est une sage conduite de la divine providence dans la distribution des biens & des avantages temporels de cette vie, de ne permettre pas toûjours que les méchans soient dans la prosperité, & les justes dans l'adversité ; une conduite opposée, dit saint Augustin, seroit indigne de son infinie sagesse, & détruiroit dans nos esprits les points fondamentaux de nôtre réligion ; car comme on pourroit croire qu'il n'y a point de providence, si Dieu ne châtioit jamais les pécheurs en ce monde, & qu'il les laissât vivre dans une entiere impunité : *Nulla esse divina Providentia crederetur* ; S'il les punissoit tous aussi

tes & pourquoi. dès cette vie, on pourroit se persuader qu'il n'y auroit point de jugement dernier, puisque Dieu ne se reserveroit rien à y juger : *Nihil ultimo judicio reservari putaretur* ; D'ailleurs si Dieu, poursuit le même saint Docteur, n'accordoit jamais aux justes les biens temporels, on auroit ce semble sujet de dire, que ces biens, de leur nature sont mauvais, & que ce n'est pas le ciel, mais l'enfer qui les donne ; ce qui fut une erreur des Manichéens ; *Non ad Deum ista pertinere dicerentur* : Et si les justes se trouvoient aussi toûjours dans la prosperité & dans l'abondance, il y auroit danger qu'on ne se figurât alors que la vertu n'a point d'autre récompense à esperer ; & il paroît qu'une réligion si mercenaire nous rendroit plûtôt avares & sensuels, que vertueux & saints : *Nec pios nos faceret ista servitus, sed potius cupidos & avaros.*

*August. l. 1. de civit. Dei c. 8.*

*Idem, ibid.*

Pourquoi Dieu ne punit pas tous les méchans en ce monde, mais plûtôt leur envoye des prosperitez têporelles.

Dieu, disent communement les Docteurs, ne punit pas tous les pecheurs dés ce monde, de peur qu'on ne cesse ou d'attendre une résurrection, ou de craindre un jugement, comme si tous avoient été jugez en cette vie : Dieu ne laisse pas aussi dans le monde tous les crimes impunis, afin qu'on ne doute point de sa providence. Ainsi il punit quelquefois, & quelquefois il ne punit pas. Lorsqu'il punit en cette vie, il fait voir que ceux qui n'y auront pas été punis, le seront dans l'autre ; & lorsqu'il ne punit pas, il exerce nôtre foi, & veut que nous attendions un second jugement, sans comparaison plus rédoutable que ceux de ce monde.

Pourquoi Dieu permet que les méchans prosperent, & que les justes soient dans l'affliction.

Si l'on voit assez souvent prosperer les méchans ; c'est, répondent quelques saints Peres, & entr'autres saint Chrysostome, qu'ils ne le sont pas entierement : & qu'ils ont quelque chose de loüable dans leur vie. Il est difficile de trouver une impieté complete ; on entrevoit certaines droitures dans les voyes de l'iniquité, certaines vertus captives, sous le joug, & dans les chaînes du vice. Ces bontez superficielles, dit saint Augustin, sont récompensées de quelques felicitez apparentes : Dieu donne ainsi des soulagemens passagers à des criminels à qui il destine d'éternels supplices. Pour les gens de bien, on dit qu'ils sont ordinairement persecutez ; mais qui sont ces gens de bien si parfaits, qui n'ayent quelque mélange d'imperfections & de foiblesses humaines ? Il ne faut donc pas s'étonner s'il afflige quelquefois les justes, & s'il console les méchans de quelques prosperitez temporelles qui sont toute la recompense qu'il leur donne.

La prosperité des méchans est une marque de leur reprobation.

Quand Dieu laisse les grands pecheurs dans la prosperité, qu'il les comble de biens, sans traverser leurs joyes & leurs plaisirs criminels par aucun accident funeste, c'est un signe presque évident qu'il les abandonne, & qu'il ne les reconnoît point pour ses enfans : *La colere de Dieu est grande,* dit S. Bernard après saint Augustin, *lorsqu'il n'exerce point sa colere sur ceux qui pechent, & qu'il les laisse pécher impunement.* Ils se persuadent que Dieu les aime & les favorise beaucoup, parce qu'ils ont toutes choses à souhait, & que rien ne traverse le bonheur dont ils joüissent. Ils insultent même quelquefois aux justes que Dieu afflige, en s'imaginant que c'est pour leurs pechez, comme les amis de Job réprochoient à ce grand serviteur de Dieu. Mais ils se trompent, & leur erreur est un effet de leur aveuglement, & cet aveuglement l'effet du juste & formidable jugement de Dieu sur eux. Ils ne connoissent

pas

pas la conduire de sa providence sur les hommes, qu'il traite les uns comme ses enfans, les autres comme ses ennemis: de sorte qu'il est visible que cette félicité, dont les pecheurs se flattent, est l'effet de la colere de Dieu sur eux.

Il faut considérer que les méchans, que Dieu prévoit devoir être du nombre des réprouvez par leur malice, & par leur opiniârreté, n'ont point de part dans les biens de Dieu que ce qu'ils possedent des biens passagers de ce monde, & que dans l'autre n'ayant nulle part à son héritage, ils seront éternellement dépoüillez de tout. C'est pourquoi si Dieu permet qu'ils vivent dans l'affluence de toutes choses, qu'ils ayent tout ce que leur cœur désire, & qu'ils joüissent de toutes les douceurs de la vie présente, sans aucune apprehension de ses jugemens; il est fort à craindre pour eux, que cette abondance & cette prosperité, s'il les laisse en cet état, ne soit la cause & la marque de leur réprobation: au lieu que les peines, les travaux, & les souffrances, par lesquelles il exerce sur la terre, les justes qui les reçoivent de bon cœur, comme des moyens de satisfaire pour leurs pechez, ne servent qu'à les rendre plus dignes de l'héritage qui leur est preparé dans le ciel. La conduite de la providence dás la prosperité des méchans.

La plûpart des hommes attribuent à leur industrie & à leur merite tout le bonheur qui leur arrive, & tout le malheur à une fortune aveugle, qui abaisse ou éleve les hommes sans choix & sans discernement; d'où il s'ensuit que la prosperité, qui doit exciter nôtre reconnoissance envers le Seigneur, ne sert qu'à enfler leur orgueïl; & que l'adversité, au lieu de nous soumettre à ses loix, les jette souvent dans l'abbatement. Pourquoi la prosperité enorgueillit, & que l'adversité nous abat & nous décourage.

Le plus dangereux effet de la prosperité, c'est qu'elle rend le pécheur incorrigible, & le conduit par conséquent à l'impenitence finale. La raison est que le moyen de se corriger de ses fautes & de ses désordres, c'est d'en être répris: Or ces heureux du siécle, élevez à une haute fortune, ne sont ordinairement répris de personne, ni des hommes ni de Dieu; car pour les hommes, ils n'osent pas les reprendre; il faudroit qu'ils eussent le courage de saint Jean-Baptiste, & qu'ils fussent résolus d'encourir leur disgrace, & leur indignation. C'est pourquoi ces sortes de personnes trouvent mille flateurs, mais pas un seul censeur de leurs vices. Ils ne sont pas non plus repris de Dieu; parce que comme ils sont toûjours répandus au déhors, & plongez dans les joyes, & dans les plaisirs du monde, ils n'entendent point les reproches que Dieu pourroit leur faire par la voix de ses ministres, par les remords de leur conscience, & par les graces interieures qu'il leur donne de temps en temps. Il faudroit que Dieu parlât bien haut pour se faire entendre à ces gens-là, & tout au contraire, il ne leur parle que foiblement & rarement, & souvent ne leur dit mot, les traitant comme des enfans abandonnez, qu'il ne juge pas dignes de sa colere; d'où il s'ensuit qu'un pecheur demeurant dans le même état meurt impénitent, pour être après un bonheur de peu de durée, éternellement malheureux. La prosperité rend d'ordinaire un grand pecheur incorrigible.

L'espérance a deux effets; le premier est de nous faire désirer les biens invisibles, les biens éternels, parce qu'ils nous paroissent grands & solides; Le second est de nous les faire esperer, parce qu'ils nous paroissent faciles à acquerir avec le secours de Dieu. Or la prosperité détruit ces deux effets de La prosperité non-seulement affoiblit ou fait perdre

la foi, mais encore l'esperance chrétienne.

l'esperance, ou du moins est incompatible avec eux. Car un homme qui est dans la prosperité, dans l'abondance, & la joüissance de toutes sortes de biens & de plaisirs, charmé & enchanté qu'il est de l'amour des biens de la terre, enyvré des plaisirs les plus grossiers, & les plus sensuels, est-il bien capable d'être touché de la vûë des biens spirituels que l'espérance chrétienne lui propose ? Saint Paul nous assûre que non : *Animalis homo non percipit ea quæ Dei sunt* ; L'homme charnel ne goûte point les choses de Dieu : il renonceroit volontiers à tous les plaisirs du ciel, pourvû qu'on lui assûrât pour toûjours ceux de la terre.

## PARAGRAPHE SIXIE'ME.

### *Les endroits choisis des Livres Spirituels, & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.*

Pourquoi Dieu permet que les méchans soient dans la prosperité.

CE qui trompe la plûpart des hommes, ce qui les scandalise, c'est qu'ils s'imaginent qu'on est heureux, parce qu'on est méchant, & c'est tout le contraire ; on est méchant parce qu'on est heureux. Ou Dieu est l'autheur de cette disposition, ou il n'en est pas l'autheur ; pourquoi accusez-vous sa providence ? s'il en est l'autheur, cela ne suffit-il pas pour vous faire entendre qu'elle est très-juste ? est-il juste, dites-vous, de donner la prosperité aux méchans : mais je raisonne bien autrement ; il faut, dis-je, que la prosperité soit un grand mal, puisqu'elle est le partage des méchans. Que peut donner Dieu de pire aux méchans, que la prosperité qui fomente leurs crimes, & qui est le plus grand obstacle à leur bonheur éternel. *Le Pere de la Colombiere dans ses Réflexions Chrétiennes.*

La prosperité des méchans est trompeuse, & ne les rend heureux qu'en apparence.

Je confesse que Dieu abandonne souvent aux mondains les biens de la terre ; mais sçachez que jamais il ne leur en donne les contentemens ; il souffre bien qu'ils possedent ce qu'ils recherchent, mais auparavant il en retranche les satisfactions ; il leur laisse bien les choses ; mais non pas la felicité qu'ils y désiroient. Ils ont les grandes richesses, les hautes dignitez, & les plus molles voluptez ; & néanmoins ils sont toûjours malheureux. Ne vous en étonnez pas ; leur prosperité est trompeuse ; il semble que les plus grands pecheurs, les fourbes, les usuriers, les mauvais juges, les voleurs des deniers publics prosperent de jour en jour à vûë d'œil, & sont les plus heureux ; dites qu'ils le paroissent, & non pas qu'ils le sont. C'est un masque de félicité, une écorce trompeuse ; *Bracteata felicitas :* comme parle un Payen, l'homme de bien ne connoît pas son bonheur, s'il ne voit que ces heureux du siécle sont en effet les plus malheureux. *Pris des Essais d'Eloquence de l'Abbé d'Aubignac.*

La prosperité des méchans est de peu de durée.

Un bonheur qui ne dure que vingt ou trente années, qui s'évanoüit au bout de ce terme, & qui est suivi d'une affreuse misére, ne doit faire guére d'envie. Telle est la prosperité des méchans ; elle ne passe point les bornes de la vie présente ; ils n'emportent rien avec eux dans le tombeau, & la suite en est très-funeste. Cette pompe, cet éclat qui les environne, ces

marques de grandeur, tout cela disparoit après la mort. C'est alors que leur lampe s'éteint, ils tombent dans un abime de tenebres, & leur malheur est sans espérance. *Autheur anonime.*

Dieu, qui châtie ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfans, entremêle les biens & les maux dans la vie des hommes, particulierement dans celle de tous les fidéles; & tempere les uns par les autres, de peur que la prosperité ne les éleve, si elle étoit toûjours stable, ou que l'adversité ne les accable, si elle n'avoit quelque relâche. Car selon la remarque des Saints, il est plus difficile de soûtenir la prosperité que l'adversité, & l'éclat de l'une est plus dangereux que le poids de l'autre. On a vû souvent par expérience que ceux qui ont paru sages dans l'adversité, ont cessé de l'être quand Dieu les en a délivrez, & que la fin de leurs souffrances est devenuë le commencement de leur chûte. *Dans les vies des Prophetes, vie du Prophete Elisée.*

Dieu entremêle la prosperité dans la vie des hommes.

On comprend assez comment une personne qui ne goûte jamais aucun plaisir sur la terre, privé de toutes les douceurs du monde, passans ses jours dans l'affliction & l'indigence, peut vivre sur la terre sans s'y attacher, sans y établir sa demeure. Car comment pourroit-elle s'attacher à des créatures qui ne lui donnent aucune consolation, qui ne lui promettent que de la misére, pendant qu'elle voit par la foi qu'elle n'est icy bas que comme une étrangere, & qu'un bonheur à quoi rien ne manque l'attend dans le ciel: il ne lui en coûte pas beaucoup de ne former aucun attachement dans une terre & dans une patrie, où elle ne possede rien, où tout contribuë à la rendre misérable; rien ne console plus une ame de ce caractere, en cette triste condition de l'indigence, que de se dire à elle-même, que ce monde n'est point sa demeure; que la terre où elle vit n'est point sa patrie; qu'elle n'est ici bas que comme dans un exil; qu'elle retournera bien-tôt dans le sejour des Saints; qu'elle possedera toutes sortes de délices, & de biens; que tout périt ici bas, que les fortunes les plus assûrées y sont sujettes aux revers & au changement. Mais que les trésors infinis dont elle joüira dans le ciel, ne lui seront jamais ravis: mais ces sentimens salutaires ne peuvent avoir leur effet dans une ame environnée de biens & de richesses: tout la combat dás l'état de l'abondance & de la prosperité; au lieu que tout la favorise dans l'adversité & dans les disgraces. Ah! qu'il est difficile de ne pas souhaiter de demeurer toûjours où tout nous rit, où tout nous plait. Qu'il est difficile de ne pas s'attacher à ce monde, lorsque tout concourt à nous le rendre aimable; & qu'il est malaisé de ne pas fixer son tabernacle dans un lieu où l'on se trouve bien. *Le Pere Massillon, tome premier, sermon sur ce sujet.*

Il n'est pas fort difficile d'être détaché des biẽs de cette vie dans l'adversité, & bien malaisé de ne s'y pas attacher dans la prosperité.

Ne tombez pas dans l'erreur de croire que la prosperité mondaine soit une grace que Dieu n'accorde qu'à ses favoris. Souvent Dieu donne dans sa colere des richesses & des honneurs, quand on les lui demande, & les accorde en punissant, dit saint Augustin. Il nous avoit destinez à vivre dans l'obscurité, dans l'abaissement, pour nous conduire par cette voye au comble de la gloire; vous avez opiniatrément rejetté le dessein qu'il avoit sur vous; vous vous êtes vous-mêmes fait un plan de vie, enyvrez de vôtre passion, & vous avez tâché d'assujetir sa volonté à la vôtre, vous avez fait vôtre destinée; il vous accorde ce que vous demandez; il vous exauce dans sa colere. Richesses,

La prosperité n'est pas toûjours une faveur de Dieu.

honneurs, dignitez, grandeurs, fortune riante, heureux succez, santé robuste, pour joüir long-temps de toutes ces choses; tout cela vous est donné en punition. *Le même.*

La prosperité est quelquefois une recompense de quelques vertus purement humaines.

Ce n'est pas cependant toûjours à cette fin, que le Seigneur accorde ces avantages, qui attachent le cœur des hommes aux biens périssables de la terre; il les donne aussi quelquefois comme des récompenses, & distribuë des faveurs temporelles comme le prix de quelques vertus purement humaines. C'est ainsi que le dit saint Augustin, des Romains, qui eurent un grand succez dans leurs entreprises, pour récompense de leurs vertus morales. Vous êtes bon ami, fidele dans vos promesses, integre dans vôtre conduite, droit dans vos demarches, zelé pour la patrie; généreux pour en défendre les biens, & pour en soûtenir la gloire. Toutes ces vertus, qui n'ont pas pour ame la charité, ne sont point comptées pour le ciel; le Seigneur les récompense sur la terre; & comme elles sont toutes humaines, il les paye par des récompenses humaines. *Le même.*

La prosperité mondaine semble être le partage des réprouvez.

Jesus-Christ, semble par tout désesperer de ceux qui vivent dans les richesses, dans l'abondance, & dans la prosperité; par tout on ne voit que des anathemes fulminez contre ceux qui rient, & qui se plaisent dans les fausses joyes du monde; dans presque toutes les pages des livres Sacrez, l'on voit ceux qui coulent leur vie dans les délices de la terre frappez de malédiction: par tout l'on entend des menaces foudroyantes contre ceux qui se réjoüissent avec le siécle: par tout l'on voit des promesses consolantes pour ceux qui souffrent icy bas; par tout la felicité du siécle présent est livrée aux impies comme leur héritage: par tout le bonheur du ciel est promis aux justes qui vivent ici bas dans la peine & dans l'affliction: par tout il est dit que les heureux de la terre ont déja reçû leur récompense; & par tout nous lisons que le royaume des petits & des pauvres n'est point de ce monde. *Le même.*

La prosperité mondaine est à craindre pour le salut.

Le monde, dit saint Augustin, est plus dangereux lorsqu'il nous rit, que lorsqu'il nous maltraite, & ses faveurs qui nous le rendent aimable, sont bien plus à craindre que ses rebuts qui nous portent à le mépriser: en effet, soit que nous considérions la prosperité temporelle par l'impression qu'elle fait sur un cœur pour le corrompre; soit que vous l'envisagiez par la facilité qu'elle ménage aux passions, lorsqu'un cœur est déja corrompu, vous conviendrez que le salut est si difficile à faire dans l'abondance, qu'un fidele qui se guide par la foi, doit regarder tous les biens & les avantages de la prosperité dans laquelle il vit, comme de terribles fleaux du ciel, & comme de redoutables châtimens, que Dieu envoye à l'homme dans le fort de sa colere. *Le même.*

Durant la prosperité, on trouve des gens qui nous flatent dans nos désordres.

Dans la prosperité & dans l'élevation, tout contribuë à entretenir nos passions; les loüanges que des gens dévoüez à nôtre fortune nous prodiguent indiscretement; une foule de flateurs qui nous environnent, sçavent exagerer les moindres de nos passions qui paroissent bonnes, & couvrir d'un voile spécieux celles qui ne le sont pas, pour en cacher la malignité. Que dis-je? le désordre est encore plus grand, il est monté jusqu'à son comble, & l'on trouve l'art ingénieux de canoniser jusqu'au vice, & de lui donner toutes les

couleurs de la vertu. Un homme ainsi environné d'adorateurs, & entêté de cet encens corrupteur, se croit du mérite à force d'entendre dire qu'il en a. *Le même.*

Sentiment d'une ame Chrêtienne dans la vûë des prosperitez temporelles.

O que de tristes effets de la prosperité! Seigneur, puisqu'il en est ainsi, & que l'éclat du monde est accompagné de tant d'écüeils, laissez-moi dans l'obscurité d'un état humble, où j'en sois garanti, puisque la voye brillante & magnifique du monde est semée de tant de pieges: détournez-en mes pas, & que je marche plûtôt à l'ombre d'un état denué de tout, où mon cœur sera plus dégagé de la terre. Telles doivent être nos pensées & nos paroles, à la vûë des désordres que cause la prosperité, dans la crainte qu'elle ne soit tout nôtre partage, & dans l'expérience que c'est dans la prosperité qu'il y a plus d'occasions de se perdre éternellement. *Le même.*

Les graces de Dieu, n'ont point du tout, ou ont fort peu d'effet sur les personnes qui sont dans la prosperité.

Quand les personnes qui sont dans la prosperité reçoivent des graces, ils en abusent, & elles leur deviennent presque toûjours inutiles. Environnez de leur grandeur, envelopez & comme ensevelis dans la pompe & dans la magnificence, ils ne sçavent guéres répondre aux inspirations du Saint-Esprit, pour être trop sensible à tout ce qui flatte, on est peu attentif à la voix du Seigneur, qui veut que l'on soit degagé, & qui ne peut faire d'impression dans une ame trop agitée. Non, ce n'est pas dans la prosperité que l'on écoute le Seigneur, & qu'on a recours à lui avec une humble confiance. Ce n'est que dans l'adversité que l'on se tourne du côté de la grace, & qu'on reconnoit son empire: ce n'est guére que dans l'adversité que l'on est véritablement Chrêtien. Manassés n'implore le secours du Dieu de ses Peres que quand il se trouve dans les chaînes. Adam n'ouvre les yeux à son peché & à sa nudité qu'il n'avoit pas remarquée pendant son innocence, que quand il entend la voix de Dieu qui l'appelle dans sa colere, & qu'il sçait que sa transgression lui en attire tout le poids. L'enfant prodigue ne retourne à la maison de son pere qu'il a quittée par libertinage, que quand il se trouve sans pain & sans nourriture après une étrange dissipation de ses biens. C'est alors seulement qu'on a recours à Dieu, & non dans la prosperité, où tout plait & rien ne rebute. *Le même.*

Tout contribuë à éloigner de la voye du salut un homme qui est dans la prosperité.

Les occasions, & toutes les choses exterieures contribuent à éloigner de la voye du salut un homme dans la prosperité, & sont pour lui autant d'obstacles trop difficiles à vaincre pour une ame accoûtumée à la molesse; tout concourt à nourrir & entretenir dans son cœur les passions, sur tout les plus dangereuses: une foule d'objets se présentent à tous ses sens. Ces malheureux esclaves de la fortune d'un grand étudient sa foiblesse, & ne négligent rien de ce qui peut la favoriser: spectacles, jeux, commerces, flateries, intrigues adroitement commencées, & plus adroitement terminées, rien n'est oublié; chacun cherche à surprendre son cœur, & chacun se fait gloire de l'avoir surpris. Ces flateurs qui l'environnent ménagent avec soin de nouveaux objets à sa passion, pour en irriter l'ardeur. Ainsi tout concourt à faire oublier aux heureux du siécle la partie sainte, à laquelle ils doivent toûjours tendre. *Le même.*

Plaintes qu'on fais

C'est ici, Seigneur, que j'adore vos secrets jugemens; car voyant sur la terre les bons affligez, & les méchans comblez de biens, ceux-là dans la

*de la providence à l'occasion de la prosperité des méchans.*

misere, & ceux-ci dans l'abondance ; ceux-là dans la disette, & ceux-ci dans la prosperité ; je ne puis que je ne sois surpris d'un spectacle, qui paroît si contraire à vôtre sage & juste providence : quand je vois la table d'un mauvais riche splendidement servie, pendant qu'un pauvre Lazare demande les mietes qui tombent sous sa table, & qu'on lui refuse même par un excez de cruauté : quand je vois tant d'insignes scelerats abondans en toutes sortes de biens, d'aises, & de commoditez, pendant que tant de justes & d'innocens manquent de tout, & n'ont pas même le nécessaire. Je vous avoüe, dit le Prophete, que mes pieds sont ébranlez, & peu s'en faut que je n'accuse vôtre providence de trop d'indulgence pour les méchans, & de trop de dureté pour les bons. Peu s'en faut que je ne vous accuse d'injustice. Car pourquoi, me dis-je à moi-même, cet homme qui n'est Chrêtien que de nom, & payen dans ses mœurs & dans ses actions, joüit-il d'une vie tranquille, & d'une paix profonde sur la terre, pendant que l'homme fidéle & Chrêtien, gémit & languit sous le poids de ses miseres? Pourquoi tout rit-il à ce riche méchant ? les trésors du Prince ne sont ouverts que pour lui ; toutes les faveurs se répandent sur lui ; les grêles ne ravagent point ses campagnes ; la terre & le ciel & les élemens semblent tous concourir à la joye & au plaisir du pecheur, pendant que l'homme de bien demeure sans assistance, & pendant que celui-là regorge de biens, & semble avoir tout pour lui, le juste se voit abandonné, rebuté, méprisé de tout le monde, & sans secours de personne. *Le même.*

*Une personne qui a à souhaits les biens de la terre ne pense point à ceux du ciel.*

Détacher son cœur des biens de la terre, & ne soûpirer qu'après ceux du ciel, ces sentimens si Chrêtiens & si salutaires ne peuvent pas avoir leur effet dans un cœur environné de biens & de plaisirs ; tout les combat dans l'état d'abondance & de prosperité, au lieu que tout les favorise dans l'affliction. Comment tourner tous les mouvemens de son cœur vers la demeure des Saints, tandis qu'on trouve tant de douceur parmi les pécheurs, & comment régarder cette vie présente comme un temps d'éxil, lorsqu'on trouve tant de differens plaisirs qui l'occupent, & n'user qu'en passant des créatures dont les agrémens nous frapent de si près. Aussi demeure-t-on au milieu de cet état de prosperité dans une tranquilité d'ame semblable à celle du riche impie de l'Evangile, qui après avoir reçû beaucoup de biens, se disoit à lui-même ; mon ame, tu as des biens pour plusieurs années, repose-toi. *Le même.*

*Dieu punit enfin les crimes des personnes qui abusent de leur pouvoir.*

Vous voyez ce riche superbe, impie, grand cependant, & revêtu de l'authorité que lui donne une charge considérable ; tout tremble devant lui, tout plie sous ses ordres, tout cede à la violence de ses passions ; Arbitre de la justice & des loix qu'il ne croit pas faites pour lui ; il ruïne ; il opprime, il détruit sans que l'on ose s'y opposer. Ce spectacle vous scandalise. Cessez d'en être scandalizé ; la Providence a des moïens de dédommager ceux que l'injustice de ce méchant homme fait souffrir ; mais la constanre prosperité où vous le voyez parmi ces crimes, est une marque que son heure est proche. *Le Pere d'Orleans, sermon des peines temporelles du péché.*

*Les crimes que l'on commet dans la prosperité*

Le désordres que nous voyons dans les affaires temporelles de certaines familles, ne nous font voir que trop souvent que Dieu punit dès cette vie ceux qui abusent des biens qu'il leur a donnez. Nous nous étonnons quelquefois de voir certaines grandes maisons tomber, & fondre tout d'un coup;

nous en cherchons la cause. Qui a pû absorber si-tôt le fond immense de tant de terres, de tant de charges, de tant d'emplois, apprenez-en l'histoire, & vous verrez que ces maisons si opulentes ont été des maisons impies, que ceux qui les ont établies, ont été des personnes sans réligion, décriez par leurs débauches; & qui au milieu de leur abondance & de leur prosperité, n'ont pensé qu'à établir leur fortune en ce monde; leur vanité sans mesure, leur ambition sans modération, une aveugle profusion, un désir effrené de paroître, ont enfin excité des orages plus ruïneux aux familles, que les vents les plus violens, & la providence l'a permis, pour faire voir que les désordres où l'on s'abandonne dans la prosperité, sont cause que cette prosperité n'est pas de durée. *Le même.*

en arrêtent le cours par une juste punition de Dieu.

Ce seroit bien mal entendre les principes de la morale de JESUS-CHRIST, que de s'imaginer qu'on pratiqueroit la vertu plus aisément, & plus constamment dans la prosperité que dans l'adversité. Si j'avois moins à souffrir, dira quelqu'un, je serois plus fideles à mes devoirs; les afflictions occupent toutes mes pensées. Ceux qui passent de tranquilles jours seroient bien ingrats, s'ils ne servoient Dieu, les soins & les chagrins de la vie ne les détournent point de lui, ils n'ont à penser qu'à se sanctifier. Mais avoir à combattre sans cesse une fortune chancelante & presque desesperée, dans l'inquiétude, dans la crainte, dans les fatigues, comment en même temps appliquer son attention à la sanctification de son ame? Raisonnement indigne d'un fidéle? sans considerer nôtre fortune par le rapport qu'elle doit avoir à nôtre salut; les Sages conviennent qu'il faut plus de vertu pour la conserver heureuse, que pour la souffrir malheureuse; que la modération est naturellement plus rare & plus difficile que la patience. On peut avec un courage ordinaire se résoudre à subir des disgraces qu'on ne peut prévenir, ni éluder, & l'on ne sçauroit, sans une grande noblesse de sentimens, se mettre au-dessus des évenemens qui flattent nos passions. *Livre intitulé: Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale.*

C'est une erreur de croire qu'on serviroit Dieu plus fidelement dans la prosperité que dans l'adversité.

Les gens de bien ne sont point surpris de voir les méchans triompher sur la terre; ils sçavent que les avantages de la fortune ne peuvent être la récompense de la vertu, & que Dieu les méprise assez pour les laisser posseder à ses ennemis; ils ont pitié des malheureux, qui en abusent pour mener une vie licentieuse; ils prévoient la vengeance terrible que Dieu tirera un jour de leur ingratitude. Hélas! disent-ils, ces plaisirs cesseront enfin, ces honneurs s'évanouïront, la servitude succedera à cette liberté; cette élevation & ce credit seront suivis d'une ignominie éternelle; l'abondance & la volupté passeront avec les coupables, & ces hommes impies, si heureux dans cette vie ne tarderont pas d'être misérables dans l'autre. Les gens de bien pourroient mieux exprimer la vérité, en disant, ces impies sont misérables dès qu'ils sont heureux. Ce qu'il y a de plus affreux dans leur destinée durant cette vie, c'est leur bonheur: *Ipsa felicitas impiorum fossa ipsorum est*, dit saint Augustin. *Le même.*

On ne doit point s'étonner de voir les méchans dans la prosperité.

*In Psal. 93.*

A les voir ces favoris de la fortune, comblez de délices, respectez de tout le monde, honorez des hommes, épargnez de Dieu même pour un temps, on diroit sans doute qu'il n'est rien de plus doux que leur état, que rien

Les personnes dans la prosperité ne sont pas

toûjours si heureuses comme l'on pense communément.

n'est plus désirable que leur maniere de vivre. Mais à les bien examiner, c'est une mer qui paroît calme dans la bonace du temps, mais qui cache toûjours quelque tempête, quelque rocher dans son sein. A voir la voye large où ils courent sans qu'aucun obstacle s'y oppose, on diroit qu'il n'est rien de plus tranquille & de plus heureux que leur état: mais à sonder le fond de leur cœur, à envisager par avance le précipice où cette prétenduë douceur aboutir, il n'est rien de plus terrible, rien de plus affreux, rien de plus déplorable; vivre icy bas dans l'abondance, se voir comblé d'honneur & de respect, nager au milieu des délices, être au-dessus de tout chagrin, inaccessible à la douleur, quoi de plus agréable. Mais courir par cette voye à des supplices sans fin; ah! craignons, & évitons une fin si terrible. *Le Pere Massillon.*

La prosperité & l'heureux succez de nos affaires vient uniquement de Dieu.

La bonne ou la mauvaise issuë de nos affaires vient communément de mille circonstances particulieres, & de mille incidens à quoi nous n'avons point eû de part; une rencontre, un moment, une bagatelle, ce semble, a souvent arrêté ou conduit heureusement à bout les plus grandes entreprises. C'est par un certain assemblage de choses, qui toutes n'avoient entre-elles nul rapport, nulle liaison. Par exemple, que de deux familles, dans un même degré, dans un même rang, l'une tout à coup est tombée, & l'autre s'est élevée. Mettez en œuvre toute la prudence humaine, vous ne pourrez jamais prévoir ces conjonctures, ces occasions, ces temps, ou contraires, ou favorables; vous ne pourrez jamais ou les approcher ou les éloigner. Il n'y a donc que Dieu, dont la sagesse, & la puissance soient assez étenduës pour connoître de loin l'avenir, pour le disposer peu à peu, & par des voyes qui nous sont absolument cachées; pour arranger, pour proportionner, pour réünir tant de moyens qui semblent quelquefois directement opposés les uns aux autres, & pour faire joüer à propos tant de ressorts. Or est-ce engager Dieu à vous favoriser de la sorte, & à ménager ainsi pour vous les divers évenemens de la vie, à prosperer dans vos affaires, que d'abandonner son service, de violer sa loi, & de vous déclarer ouvertement son ennemi. *Le Pere Giroust, sermon sur la prosperité mondaine, tome troisiéme de son Carême.*

La justice de Dieu renverse des maisons qui se sont élevé par l'injustice.

Nous nous étonnons de voir des maisons riches & opulentes manquer tout à coup, & fondre, pour ainsi dire, dans un matin. Leur chûte écrase des créanciers, des héritiers, qui se trouvent sans ressource. Ceux-mêmes qui n'y ont nul interêt, en sont saisis d'étonnement, & se demandent les uns aux autres par quelle porte de si grands biens ont pû s'en aller si vîte? Coup de Dieu, qui se venge de ce pere enrichi de ses usures, de ses concussions, de ses injustices. Il s'étoit nourri du sang de tant de malheureux; il avoit tout englouti dans une ville, dans une Province: Mais Dieu, selon l'expression énergique de Job, lui fait tout rejetter, tout rendre: *Divitias, quas devoravit, evomet, & de ventre illius extrahet eas Deus*; Rapellez (Chrêtiens) & repassez ce que vous sçavez là-dessus, on ne le comprend pas; mais c'est un coup de Dieu qui a mis des bornes à la prosperité des familles qui se sont élevées par des voyes injustes. *Le même.*

*Jobi 20.*

Il ne faut pas juger de

Comment est-ce que tant d'impies prospérent, demandoit le Prophete Jéremie, en s'adressant à Dieu même? ils abandonnent vos voyes, Seigneur, ils méprisent

méprisent vôtre loi, ils vendent l'innocent, ils pillent la veuve & l'orphelin, il n'est point de crimes à quoi ils ne se portent pour s'avancer dans le monde, & ils s'avancent en effet, & joüissent d'un honneur constant. Pourquoi cela, mon Dieu? *Quare via impiorum prosperatur*? Si vous me faites, Chrêtiens, une pareille question, voici dequoi vous satisfaire; car je vous demande moi, ce que vous entendez par cette prétenduë prosperité? J'entends, me direz-vous, que les pecheurs sont heureux sur la terre, que tous les biens semblent les chercher, & tous les maux les fuïr. Qu'à en juger par les apparences, ils ne souffrent rien, qu'ils sont à couvert de toutes les miseres communes, & qu'ils vivent dans le luxe & dans l'abondance. Je sçai (mes Freres) que les déhors sont pour eux: mais ce n'est pas toûjours au déhors qu'il s'en faut tenir. Car à quel terme doit aboutir cette felicité trompeuse, dont on se laisse tellement enyvrer, & qui charme tant nos yeux? à une damnation éternelle. Ah! faut-il autre chose que cette parole bien meditée, pour déprendre vos cœurs de tout ce que vous appellé prosperité du monde, & pour vous en faire voir l'illusion? *Le même.*

La prosperité mondaine par les déhors, mais par le terme où elle about it. *Jerem. 12.*

Dans la prosperité, les grandes veritez de la foi, les grands objets qu'elle propose, comme les biens de l'autre vie, la felicité des Saints, la douceur qu'il y a dans le service de Dieu, le bonheur de la vertu, toutes ces choses nous touchent peu, parce que les sens épuisent toute l'attention de l'homme, & le rendent peu capable de penser à des biens invisibles, & bien moins encore de les aimer. Quelle apparence de détromper un homme enyvré de sa fortune, qui voit tout trembler sous son authorité? quoi qu'il arrive aux autres, leur disgrace n'est pas une instruction pour lui; il semble au contraire qu'elle lui donne un nouvel ascendant sur eux, & se regardant comme un homme privilegié, il dit ce que le Prophete fait dire à l'impie: *Dixi in abundantiâ meâ, non movebor in æternum.* Ajoûtez que la prosperité comme un poison lent & subtile, gagne le cœur peu-à-peu, & corrompt insensiblement les ames les mieux nées; qu'elle inspire un orgüeil secret, dont on ne s'apperçoit pas soi-même, qu'elle rend l'homme imperieux, fier & méprisant, à mesure qu'elle le rend indépendant, qu'elle le jette dans le luxe & dans la mollesse, & fait naître en lui un entier oubli de Dieu. *Dans les Essais de sermons pour l'Avent, sermon pour le second Dimanche.*

Les veritez de la foi ne font point ordinairement d'impression sur un homme dans la prosperité. *Psalm. 29.*

Les pecheurs heureux & florissans se regardent ordinairement comme les autheurs de leur fortune; ils considérent leur felicité temporelle comme leur ouvrage: ils attribuent à leur habileté les richesses qu'ils ont acquises, les honneurs ausquels ils sont parvenus, & s'applaudissant en secret eux-mêmes, ils disent, c'est nôtre main & non celle du Seigneur qui a fait ces choses: *Manus nostra fecit hæc*: Or cette enflure de cœur à laquelle ils s'abandonnent, est une mort spirituelle, dont Dieu les frappe, dit saint Augustin, parce qu'ils perdent l'orgüeil qui les enfle, la grace qui les faisoit vivre: *Superbiâ quâ intumescunt amittunt gratiam quâ vivunt*: Ils s'enyvrent de leur prosperité, de leur grandeur, de leurs richesses, de leurs plaisirs, & dans cette yvresse malheureuse, ils perdent le souvenir de Dieu, & de leur salut, & ne pensent qu'à goûter les douceurs de la vie présente. Ils se persuadent que l'honneur qu'on leur rend est un tribut dû à leur mérite, & reçoivent l'encens

La prosperité enorgueillit les hommes, & les rend fiers & superbes. *In Psal. 138.*

qu'on leur présente, dont la fumée les éblouït tellement qu'ils ne se connoissent plus eux-mêmes. *Les mêmes sermons pour le deuxième Dimanche de Carême.*

La prosperité aveugle les pecheurs.

L'aveuglement est presque inséparable de la prosperité ; quand on se croit assûré des biens temporels dont on goûte la possession, on néglige la recherche des biens éternels, dont la foi ne nous trace qu'une foible image ; le cœur qui se corrompt dans l'oisiveté & dans la mollesse, ne manque jamais de répandre les ténébres dans l'esprit ; semblable, dit saint Chrysostome, à ces lieux où croupissent des eaux dormantes & corrompuës, d'où s'élevent des vapeurs épaisses, qui communiquent leur obscurité & leur malignité à l'air qui les environne. De-là vient que le Prophete nous répresente l'impie heureux & florissant, comme un aveugle, auquel Dieu ôte la pensée de ses jugemens, ou plûtôt qui en perd lui-même le souvenir par son infidelité à la grace, qui les lui répresente inutilement, au milieu de la splendeur qui l'environne : *Auferuntur judicia à facie ejus* : De sorte que croyant sa félicité temporelle établie sur des fondemens inébranlables, il dit dans l'orguëil de son cœur : *Non movebor à generatione in generationem.* Car quoiqu'il ne puisse douter que tout cet édifice d'argille tombera avec le corps, qui le soûtient, dans le tombeau, il regarde la mort dans un éloignement imaginaire, qui nourrit toutes ses vaines espérances. *Les mêmes, dans le troisiéme Dimanche après Pâque.*

*Psalm. 9.*

*Psalm. 10.*

Combien l'état de la prosperité est dangereux.

Il n'est point d'état plus dangereux que celui de la prosperité, parce qu'il est ordinairement suivi de l'oubli de Dieu, & que l'homme ingrat ne s'y sert que trop souvent des bienfaits de son Créateur, pour l'offenser. En effet nous voyons que les riches font de leurs richesses l'instrument d'une infinité de crimes ; ils s'en servent pour seduire l'innocence, pour violer la foi des mariages, pour troubler la paix des familles. Nous voyons que les grands abusent des avantages de leur naissance & de leur rang, pour opprimer les foibles, pour tiranniser les petits, pour persécuter les justes, pour calomnier les innocens, pour attirer de vains hommages des hommes, pour se donner en spectacle, & se faire adorer comme les idoles du monde : nous voyons que la science, l'esprit, la force, la santé, & les autres biens du corps & de la fortune, deviennent presque toûjours, par une ingratitude monstrueuse, les causes d'une infinité de déréglemens. Ainsi la foi nous est particulierement nécessaire dans l'état de la prosperité pour nous faire regarder Dieu comme l'autheur des honneurs, des dignitez, des richesses & des autres avantages temporels, afin que les ayant reçûs de lui, nous les consacrions à son service, & à sa gloire par de saints usages. *Les mêmes sermons sur le treiziéme Dimanche après la Pentecôte.*

Jamais on n'a plus besoin de foi que dans la prosperité.

S'il est rare de voir une foi victorieuse des souffrances & des adversitez humaines ; c'est presque un prodige dans la réligion de trouver une foi qui ne soit point affoiblie par l'illusion des vanitez, des plaisirs, & des honneurs du siécle. En effet, le propre de la foi est de nous élever au-dessus des sens, & de tous les objets visibles, pour nous attacher aux biens éternels & invisibles qu'elle nous propose. Or cette élevation, & pour ainsi dire, ce transport de l'ame vers Dieu, est beaucoup plus facile dans l'adversité, parce que

le cœur ne trouvant autour de lui que des objets tristes & rébutans, ausquels il ne peut s'attacher, se porte presque de lui-même sur ce bonheur infini que la foi lui présente. Il n'en est pas ainsi de la prosperité; l'éclat des grandeurs, la douceur des plaisirs, les avantages des richesses, sont comme un charme séducteur, qui répresentant le monde, avec tout ce qu'il a de plus attrayant & de plus agréable, fait en même temps paroître les espérances de la foi comme des chimeres. Ainsi les personnes qui sont dans la prosperité sont obligez de produire souvent des actes de foi, dans l'état le plus florissant où ils se trouvent, pour opposer les reflexions de cette vertu aux dangereuses illusions qui les environnent. *Les mêmes sermons pour le vingtiéme Dimanche après la Pentecôte.*

Si le propre de la prosperité temporelle est de corrompre même les ames, qui par le droit de leur naissance, sont élevées au-dessus des autres, elle est par conséquent capable de perdre encore davantage celles qui ne le deviennent que par leur industrie. Car s'il est difficile de ne se pas ébloüir au grand jour d'une prosperité qu'on trouve dans sa famille, que sera-ce quand on sort d'une maison obscure, & qu'on se voit tout à coup investi de lumieres? Si dans cette élevation la tête tourne à ceux que la nature y a disposez, combien plus doivent craindre ceux qui se sont élevez par des voyes injustes? d'ailleurs, & c'est une réflexion que fait saint Augustin, que rien n'est plus pernicieux qu'une prosperité impunie. On croit alors qu'il faut se maintenir à quelque prix que ce soit, faire valoir le talent, pousser sa fortune jusques où elle peut aller: On s'applaudit des crimes qu'on a commis, & on s'enhardit d'en commettre de nouveaux. On se dit, avec ce malheureux dont parle l'Ecriture: J'ai peché, j'ay franchi les bornes de mon devoir & de ma réligion pour parvenir à l'état où je suis; m'est-il arrivé pour cela aucun mal? mes affaires ont-elles pris un mauvais train? pourquoi donc me tant allarmer? *Pris du Dictionnaire Moral, second Discours de l'ambition.*

La prosperité est plus pernicieuse à ceux qui se sont élevez par leur industrie, & par leurs crimes.

C'est une maxime de tous les Peres, qu'il n'y a point de malheur plus rédoutable pour les pecheurs, que la prosperité dont ils joüissent. Ces biens cette santé, ces succez qui les entretiennent, qui les endorment, qui les endurcissent dans le peché, sont les preuves que Dieu les abandonne, qu'il ne se soucie plus de les guérir, & qu'il réserve toute la punition de leurs crimes pour une malheureuse éternité. Malheur à vous, qui avez vôtre consolation, dit le Sauveur lui-même: *Va vobis qui habetis consolationem vestram.* *Luc. 6.* C'est tout ce que vous avez à prétendre; malheur à vous, si vous ne vous punissez avec d'autant plus de rigueur, que je vous épargne moy-même, & que je vous laisse plus de sujet de craindre la severité entiere d'une justice qui ne vous châtie point; mais qui conserve tous ses ressentimens, pour vous traiter avec toute la rigueur que vous meritez.. C'est en effet un des plus puissans argumens dont nous nous servions pour prouver que Dieu punit les pecheurs après leur mort, s'ils meurent sans avoir fait pénitence. *Le Pere Héliodore de Paris, Capucin, troisiéme Discours des plaisirs.*

La prosperité est souvent une marque de l'abandon de Dieu.

Il n'y a rien de plus ordinaire dans le monde que cette plainte qu'on y fait, que la condition des gens de bien est déplorable; qu'ils sont autant ou

Les vûës & la conduite

de Dieu dans la prosperité des méchans. plus persecutez que les méchans ; que la prosperité & le repos qui devroient être le privilege de la vertu, sont ordinairement l'instrument & le partage de l'iniquité & de l'injustice ; & qu'enfin les justes & les pecheurs confondus ensemble, sont exposez aux mêmes maux, comme s'ils étoient coupables des mêmes crimes. Cette pensée a soulevé contre Dieu l'esprit des impies, & les a réduits, ou à douter de sa justice, s'ils avoient sa puissance, ou à nier sa providence pour mettre à couvert sa justice. Les Saints en ont été quelque fois ébranlez, & le Roi Prophéte lui-même, sentant la main de Dieu qui s'appesantissoit sur lui, par un accroissement de peines & de disgraces ; & voyant la paix & la tranquilité des pecheurs, confesse qu'il fut saisi de zéle, d'indignation & d'étonnement, jusqu'à ce qu'il fût entré dans le sanctuaire du Seigneur, pour y découvrir les raisons secretes d'une dispensation qui lui paroissoit si étrange. Mais les vûës de Dieu sont bien différentes de celles des hommes. Quand il fait prospérer les méchans, c'est ou pour les toucher par ses bienfaits, s'il leur reste quelque sentiment de reconnoissance ; ou pour récompenser un fond de vertus imparfaites qu'ils ont, par quelques félicitez passageres ; ou pour les livrer à eux-mêmes & à leurs passions, comme des malades desesperez à qui l'on permet tout ce qu'ils demandent ; ou pour marquer le peu d'état que l'homme sage doit faire des biens que Dieu accorde même à ses ennemis. Au contraire quand il les afflige, c'est ou pour marquer la haine qu'il porte au peché, en réprimant les hommes scandaleux par des châtimens exemplaires ; ou pour les redresser, & rétablir par une peine forcée, l'ordre où ils n'ont pas voulu se remettre par une pénitence volontaire ; ou pour faire connoître qu'il est le Seigneur & le maître, punissant les uns avec rigueur, laissant les autres dans une espece d'impunité, de peur que s'il n'en punissoit aucun, on ne crût qu'il ne voit pas, ou qu'il ne régle pas les choses humaines ; ou que s'il les punissoit tous, on ne crût qu'il ne réserve rien à son dernier jugement, & qu'il ne reste rien à souffrir après cette vie. C'est ainsi que raisonne saint Augustin. *Monsieur Flechier, sermon des Afflictions.*

La plus grande & la plus constante prosperité n'est pas toûjours une marque qu'un homme soit heureux & content. Si nous entrons dans les replis du cœur humain pour en découvrir les ressorts, il n'en faudra pas davantage pour nous persuader que la plus grande prosperité est une marque fort équivoque du bonheur même temporel de celui qui en joüit ; car alors nous verrons cet homme qui nous paroît heureux se donner tout entier à des idées chimeriques, se troubler d'une bagatelle, s'allarmer d'un faux rapport, toûjours dans la crainte & dans l'agitation ; établir son bonheur sur l'esperance d'un bien qu'il ne possede point ; passer des années entieres dans le chagrin & dans la peine pour le posseder, & ensuite le mépriser dès qu'il le possede. Nous le verrons tellement altéré de biens, d'honneurs, de plaisirs, que plus il en a, plus il en veut avoir, regardant ce qui est au-dessus de lui, si-tôt qu'il y est arrivé, non comme un terme, mais comme un passage ; & c'est ainsi qu'au travers de sa felicité apparente, nous découvrirons sa misére effective. Témoin Salomon, lequel éclairé de cette sagesse surnaturelle qu'il avoit demandée à Dieu, au milieu des biens, des plaisirs, & de tout ce qui peut flatter la cupidité, prononça
*Eccles.1.* cet oracle si digne du plus sage de tous les hommes : *Vanité des vanitez*,

*& tout est vanité. L'Abbé Mommorel, Discours sur l'Evangile du quatriéme Dimanche d'après les Rois.*

Quand Dieu nous afflige par quelque disgrace, au lieu de reconnoître le doigt de Dieu, nous regardons ces évenemens comme un effet du hazard, ou comme des coups d'une fortune aveugle, qui frappe à toute avanture sans nul but, sans nul dessein, & nous ne faisons point reflexion, *qu'il ne tombe pas un cheveu de nôtre tête*, sans la connoissance d'une providence sage & éclairée, qui permet tout pour le bien & l'avantage des Elûs. Au contraire si nous réüssissons dans toutes nos entreprises, si nous avons des biens en abondance, s'il nous arrive quelque élévation glorieuse, nous y reconnoissons volontiers l'ouvrage d'un Dieu juste, & bien loin de nous défier alors de nôtre propre foiblesse, à la vûë d'une dignité au-dessus de nos forces, nous ne doutons point que nous n'ayons tout le mérite necessaire, pour nous acquiter d'un emploi, où nous jugeons que la providence nous place elle-même. C'est ainsi que quelques-uns sont toûjours prêts à méconnoître le Seigneur dans la disgrace, & à le confesser dans la prosperité, quoiqu'il soit le maître de l'un & de l'autre, & que rien n'arrive que par son ordre. *Le même, Homelie sur le quatriéme Dimanche de Carême.* Nous devôs benir Dieu dans l'adversité & dans la prosperité.

Parcourez toutes les conditions, vous n'en trouverez point de plus oisive ni de plus inutile que celle des hommes qui sont dans la prosperité, & de ces femmes mondaines qui sont à leur aise, & qui joüissent des commoditez de la vie: Les artisans travaillent & sont occupez tous les jours; les laboureurs gagnent leur pain à la sueur de leur front; les marchands sont attachez à leur négoce; mais un homme qui est dans la prosperité ne sçait à quoi passer le temps, il faut qu'il joüe, qu'il voyage, qu'il se divertisse. Quand David est berger, il est nuit & jour appliqué à la garde de son troupeau; quand il vient à l'armée, il va a la tête des troupes, & combat les Philistins; mais passe-t-il de ces conditions laborieuses à un état plus tranquille, se voit-il dans la prosperité, & au-dessus de toutes ses affaires, l'oisiveté l'endort, il ne pense qu'à se divertir dans le temps même qu'on a coûtume d'aller à la guerre; *Quo tempore Reges solent ad bella procedere. Monsieur Joli, Prône sur la prosperité mondaine, pour le cinquiéme Dimanche d'après les Rois.* La prosperité produit naturellement l'oisiveté.

Dieu permet que les méchans vivent dans la prosperité, pour rendre ces malheureux inexcusables. Je vous ai accordé, leur dira-t-il un jour, tout ce que vous souhaitiez; je vous ai fait grands, riches, puissans, afin que ces bienfaits vous donnassent lieu de m'aimer, & de garder mes commandemens, & vous avez été si méconnoissans, que de vous en servir pour m'outrager: Je vous avois donné ces biens, non pas pour entretenir vôtre luxe & vôtre oisiveté, mais pour vous porter à rechercher les biens éternels, par un fidele accomplissement de ma loi, & vous en avez usé pour vous corrompre. Qu'avez-vous à dire? & à quel autre qu'à vous-mêmes pouvez-vous attribuer vôtre malheur? *Le même.* Les hommes dans la prosperité seront inexcusables de n'avoir pas servi Dieu.

Dans cet état de prosperité, outre que nous devons être dans une continuelle défiance de nous-mêmes, nous devons encore vivre dans une crainte Dans la prosperité

nous devôs être dans une crainte continuelle de la justice de Dieu.

continuelle du coté de Dieu. Tous mes desseins me réüssissent, je joüis d'une parfaite santé, rien ne me résiste; je fais tout ce que je veux; mais hélas! Seigneur, ne seroit-ce pas que vous m'auriez rejetté de vôtre face, que je vous aurois donné sujet de ne vous plus soucier de moi? O Dieu de miséricorde & de bonté, je ne veux point de cette miséricorde, qui ne contredit plus mes mauvais désirs. Ruinez cette santé que j'ai employée pour vous offenser: répandez de salutaires amertumes sur les plaisirs qui m'ont rendu vôtre ennemi; abaissez cette vanité, & ce faste qui m'ont ôté tous les sentimens de l'humilité chrêtienne. *Le même.*

Differente maniere d'agir de Dieu à l'égard d'Herode de & S. Jean-Baptiste.

Qui ne sera surpris de voir Hérode sur le trône, nager dans les délices de la vie, & dans l'affluence des biens, quoi qu'il soit un scélerat & un incestueux, pendant que Jean-Baptiste, le plus grand & plus saint de tous les Prophetes, est chargé de fers, & languit dans une obscure prison: Ah, Seigneur! à combien de gens, une si surprenante distribution de biens & de maux de la vie fera revoquer en doute vôtre providence! Que sont devenuës ces fréquentes, & si magnifiques promesses que vous faites de vôtre protection aux gens de bien? Qui auroit crû que vous eussiez abandonné le plus juste de tous les hommes, le plus zelé des Prédicateurs à la vengeance d'une femme impudique, & au pouvoir d'un Prince incestueux? Est-ce là une conduite propre à engager vos ministres à soûtenir les interêts de vôtre gloire, & à reprendre les violateurs de vos loix? N'est-il pas à craindre qu'elle n'étonne le courage des plus hardis, & ne réfroidisse leur zéle, s'ils voyent que l'exil, la prison, la mort, sont le partage de vos fideles serviteurs? Tels étoient les sentimens des Gentils, quand ils voyoient leurs proches & leurs amis dépoüillez de leurs charges & de leurs biens, chargez de fers, & condamnez aux supplices les plus cruels, dès qu'ils avoient embrassé le Christianisme. Mais à Dieu ne plaise! que nous, qui avons d'autres yeux que ces infideles, ayons les mêmes sentimens. La foi nous apprend que si les biens & les maux de cette vie arrivent indifferemment aux justes & aux méchans, la divine providence a preparé aux bons dans l'autre vie, des biens ausquels les méchans n'auront point de part, & destiné de même aux méchans des peines, dont les justes seront exempts. *Monsieur la Font, dans la suite des Entretiens Ecclesiastiques, pour le second Dimanche de l'Avent.*

C'est un effet de la justice de Dieu en cette vie, de laisser joüir un pecheur d'une longue prosperité.

Voila un impie qui a irrité Dieu par les attentats les plus horribles qu'on peut commettre contre sa gloire; il a comme poussé à bout sa patience; il s'est attiré la colere du Dieu tout-puissant pour l'énormité de ses crimes. Quelle vengeance en tirera t-il? attendez-vous qu'il détrempe d'amertume toutes ses joyes? qu'il le frappe d'une maladie incurable? qu'il le ruine de réputation & de biens? qu'il renverse tous ses desseins? qu'il le fasse déchoir de ce haut comble de grandeur & d'élevation, où il est monté par tant de fourberies ou d'injustices. Oüi, s'il avoit pitié de lui, s'il avoit dessein de le convertir, s'il vouloit lui faire miséricorde; mais parce qu'il veut tirer vengeance de tant d'outrages qu'il lui a faits, il les laissera impunis, pour le punir d'une maniere plus rigoureuse: *Secundùm multitudinem iræ suæ non quaret.* Il lui laissera amasser du bien par toutes les voyes

qu'il voudra : il le laissera enyvrer des joyes & des plaisirs du monde; il ne troublera d'aucun fâcheux évenement la paix funeste dont il joüit ; il l'abandonnera à la corruption de son cœur, & à tous ; ses mauvais désirs ; il le laissera engraisser par cette trompeuse prosperité, comme une victime qui doit bien-tôt être immolée à sa juste vengeance. *Le même.*

Tant que Dieu châtie encore un pécheur pendant cette vie, qu'il traverse ses mauvais desseins, qu'il bouche ses voyes avec des épines, selon l'expression d'un Prophete, qu'il lui envoye quelque disgrace, c'est une marque qu'il n'a pas encore perdu à son égard l'affection de Pere ; qu'il pense encore à le réveiller du profond assoupissement où il est plongé, à le faire revenir de ses égaremens & de ses désordres. Mais Dieu après avoir épuisé en vain toutes les ressources de son amour, retire-t-il sa main vengeresse de ce pecheur ? laisse-t-il ses déréglemens impunis ? le laisse-t-il réüssir en ses desseins les plus injustes, & s'enyvrer tant qu'il lui plait, des joyes de la terre sans les détremper d'aucune amertume ? voila la marque la plus certaine & la plus sensible qu'on puisse avoir de l'abandonnement de Dieu, & de son éternelle réprobation. Dieu ne sçauroit porter plus loin en cette vie sa colere, ni la faire éclater sur ce pecheur d'une maniere plus terrible. *Le même.*

Dieu ne peut punir plus severement un pecheur en cette vie, que de laisser ses crimes impunis.

Gardez-vous bien de regarder la prosperité des méchans, comme un sujet de douter de la providence, puisque rien ne la fait paroître avec plus d'éclat ; gardez-vous de regarder d'un œil jaloux, & de porter envie à ces grands pecheurs, qui ne se sont élevez, & n'ont établi leurs maisons que par des voyes illegitimes & criminelles : *Noli æmulari*, dit le Roi Prophete, *in eo qui prosperatur in viâ suâ, in homine faciente injustitiam.* Que les infideles qui ne sont point éclairez des lumieres de la foi, regardent leur prosperité & leur fausse paix comme un don du ciel, & comme une impunité de leurs crimes ; qu'ils les croyent heureux les voyant nager dans les délices de la vie, comblez de gloire & de richesses, craints, respectez & redoutez de tout le monde : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt :* Pour nous, si nous en jugeons par les lumieres de la foi, non par rapport au jugement qu'on en fait dans le monde, mais par rapport à la grandeur de leurs offenses, par lesquelles ils ont irrité le Seigneur, nous ne croirons jamais les méchans heureux dans le plus haut comble de leur élevation & de leur fortune ; nous porterons plûtôt compassion qu'envie à leur plus éclatante prosperité ; nous ne regarderons leur impunité temporelle en cette vie, que comme un préfage funeste de leur éternelle réprobation, & d'une plus rigoureuse condamnation dans l'autre monde. *Le même.*

Il ne faut pas prendre occasion de la prosperité des méchans de murmurer contre la providence. *Psalm.* 36. *Psalm.* 143.

A quelque comble de grandeur que les méchans soient élevez, quelque favorable que soit le succez de leurs projets, quelque impunis qu'ils semblent être dans tous leurs crimes, loin de leur porter envie dans cet état, ayons plûtôt compassion d'eux, & de cette trompeuse prosperité qui les aveugle, qui les perd, & qui les conduit à la damnation éternelle. Disons avec saint Paulin, préservez-nous, Seigneur, d'avoir quelque part en ce monde au sort de ces heureux du siécle, dont nous attendons un sort si different en l'autre vie. Ne permettez pas que nous ayons quelque societé avec

Il faut porter plus de compassion que d'envie aux méchans qui sont dans la prosperité.

eux, dans leurs biens & dans leurs plaisirs, puisque nous esperons d'être éternellement séparez d'avec eux au siécle futur. *Quid mihi cum horum societate commercium sit, cum quorum sorte discretio est.* Le même.

Dieu ne permet pas toûjours que les méchans prosperent. L'experience ne nous apprend-elle pas que quand on veut s'élever par des voyes injustes, & s'enrichir par des voyes illégitimes, si l'on prospere pour quelque temps, Dieu permet que la chûte que l'on fait, soit d'autant plus rude & plus funeste que l'on tombe de plus haut; vous avez formé de grands & d'ambitieux desseins, d'enrichir vos familles, d'élever vos enfans, & aprés avoir reüssi quelque-temps dans vos projets, vous voila plus pauvres, plus humiliez, plus méprisez qu'auparavant: ce n'est pas manque d'industrie, ni de travail; vous vous êtes donnez de grands mouvemens pour cela: Aggei 1. *Seminastis multùm, & intulistis in domum vestram:* Vous avez beaucoup semé, peut être que vous en avez pris à toute main, vous avez mêlé le saint avec le prophane; il n'y a ni usure, ni fourberie, ni tromperie dont vous ne vous soyez servis pour vous enrichir; Dieu ne l'a pas permis, peut-être par un coup de misericorde, pour vous faire rentrer dans vous-mêmes, & vous empêcher de vous perdre par une prosperité constante; il a non-seulement renversé vôtre fortune, mais il vous a réduit à une pauvreté honteuse; vous voila endetté, engagé dans un procès qui achevera de vous abîmer. Dieu a voulu faire voir dans vôtre personne, qu'on ne prospere pas toûjours par le crime; & qu'il sçait bien le moyen d'apaiser ceux qui veulent s'élever contre les ordres de sa providence. *Autheur anonyme.*

Le peu de durée des biens de ce monde doit nous empêcher de nous y attacher. Si nous joüissons des biens, des honneurs, de la felicité du monde, en un mot, si nous sommes dans la prosperité, pour ne pas nous y attacher, & nous en faire à croire pour cela, il suffit de faire réflexion que nous n'en joüirons pas long-temps, & que tous les biens qui nous échapent, ou qui périssent d'eux-mêmes, semblent nous dire par un langage müet, mais intelligible, ces paroles du Prophete: *Divitiæ si affluant, nolite cor apponere.* Psalm 61. Ainsi, cette beauté, qui se flétrit, & dont cette femme est idolâtre, cette amitié qui commence à s'éteindre, & dont cet homme fait tout son plaisir; cette santé qui s'affoiblit; cette authorité qui chancelle; ce credit qui diminuë; ces honneurs qui s'évanoüissent; tous ces biens de la nature & de la fortune, que le temps enleve peu à peu, ces mêmes paroles; *Divitiæ si affluant, nolite cor apponere*: Le Sage cherchant à nous convaincre autant qu'il étoit convaincu de la rapidité avec laquelle *la figure de ce monde passe*, sans laisser même aucune trace de ces faux biens, aprés lesquels on court avec tant d'ardeur, multiplie des comparaisons aussi vives que solides, en disant qu'ils passent comme l'ombre, & comme un courrier qui court à perte d'haleine; ou comme un vaisseau qui fend avec grande vitesse les flots agitez; ou comme un oiseau qui vole au travers de l'air, sans qu'on puisse remarquer par où il a passé. *Monsieur de Monmorel, Homelie sur le troisiéme. Dimanche aprés Pâques.*

Peinture & caractere d'un homme dans la prosperité. Etre heureux selon le monde, ce n'est pas toûjours être heureux selon Dieu. La prosperité est semblable à ces étangs, qui du fond empesté d'une eau paisible, exhalent de noires vapeurs, & rendent l'air d'alentour, obscur & mal-sain tout ensemble. Un homme enyvré de sa bonne fortune, est un aveugle

aveugle qui n'a jamais Dieu devant les yeux ; rempli de la graisse de la terre, il méprise la rosée du Ciel ; occupé de ce qui est périssable, il néglige ce qui est éternel ; joüissant du bien-fait sans regarder le bien-faiteur ; criminel impunement sans penser qu'il a un juge, il efface de son esprit toutes les images fâcheuses qui pourroient le retenir dans le devoir ; possedant les richesses sans en connoître le néant, il dit dans son cœur que rien n'est capable de l'ébranler ; il n'a plus de régle de sa volonté que sa volonté même ; il croit que tout ce qui lui plait lui est permis ; que tout ce qui flatte son ambition, est dû à sa qualité. Il se fait une loi de satisfaire ses passions, & de joüir de ses plaisirs. Etat terrible ! malheureux état pour un Chrêtien ! *L'Autheur des Actions Chrêtiennes, dans le Panegyrique de Sainte Elisabeth.*

& heureux selon le monde.

C'est le sentiment de Saint Chrysostome, que la prospérité ne sert de rien à un homme pour être vertueux. Ce sentiment néanmoins paroit un peu surprenant; car il semble qu'une personne, qui n'est point dans la necessité de gagner sa vie, & qui n'a aucune mauvaise affaire sur les bras, devroit avoir continuellement les yeux levez au Ciel, pour reconnoître la main qui verse sur lui tant de faveurs, & que tous ses soins ne devroient avoir d'autre but que la pratique des vertus, & de toutes sortes de bonnes œuvres : mais l'expérience nous fait voir tout le contraire. De prieres, il n'en fait guere d'autres que celles du Pharisien ; à l'oüir parler, il semble que Dieu lui en doit de reste, & comme il a tout en abondance, il ne lui demande rien. Les plaisirs des sens, ausquels il se livre tout entier, ne lui permettent point de s'élever aux choses de l'éternité, & comme les richesses qui sont sorties de la terre tendent toûjours du côté de leur origine, cet homme qui en est chargé n'a que des pensées terrestres & indignes d'un Chrêtien. Si vous en voulez une preuve convaincante, il ne faut que se souvenir de ce qui arriva au peuple d'Israël dans le désert ; Il étoit tout récemment sorti d'Egypte, où il étoit accablé de travail, & n'avoit de pain qu'autant qu'il falloit pour vivre. Sa nécessité extrême cependant & son travail accablant, ne le touchoit point à l'égal de ce qu'on ne lui laissoit aucun loisir pour prier Dieu. C'étoit là la plus grande peine de sa servitude, & tout son chagrin ; & quoy qu'il fût au milieu des Idoles, il ne les regardoit qu'avec abomination. Dieu enfin se laissa fléchir & les tira de ce malheureux païs, & les mit dans une agréable solitude, où ils n'étoient ni troublez, ni inquiétez de qui que ce fût. Tout le temps leur étoit libre, & pour ne les point divertir du loüable dessein qu'ils sembloient avoir de ne penser qu'à Dieu, la providence divine fut comme leur œconome, & pourvut à tous leurs besoins : Ils n'étoient point obligez à cultiver la terre pour avoir de quoy se nourrir. Les Anges étoient comme leurs pourvoyeurs qui leur faisoient descendre tous les jours la mane du Ciel ; ils n'étoient point obligez de preparer & d'assaisonner ce mets qui avoit le goût de toutes les viandes qu'ils eussent pû désirer, leurs habits ne s'usoient point en les portant, les maladies n'approchoient point d'eux ; tous ces miracles étoient autant de Prédicateurs qui leur prêchoient sans cesse qu'il y avoit un Dieu dans le Ciel, qui méritoit leurs adorations & leurs respects. Néanmoins ils ne furent jamais plus impies, & n'eurent jamais tant de mépris pour Dieu. Ils presserent Aaron de leur faire des Dieux comme il y en avoit

Que la prosperité n'est de nul secours à un hôme pour être vertueux.

en Egypte, & quoy qu'il fit tout ce qu'il put pour les divertir d'une entreprise si abominable, il fut contraint de souffrir qu'ils jettassent en fonte un veau d'or, qu'ils porterent en triomphe pour le faire adorer, chantant par tout: Israël, voicy les Dieux à qui tu dois ta liberté, voicy ceux qui t'ont tiré de ta servitude. Qu'est-ce qui a produit un changement si étrange dans ce peuple, qui lui a renversé la tête, & qui lui a fait prendre de si pernicieux conseils? il étoit trop à son aise, dans l'abondance & la prospérité. Voila ce qui l'a perdu, & ce qui l'a porté jusqu'aux dernieres abominations dont il avoit horreur, lors qu'il étoit dans l'oppression. Mais être à son aise & être vertueux, ce sont deux choses aussi rares sur la terre qu'elles sont inséparables dans le Ciel. *Le Pere Cordier, dans la famille sainte, Tome 3. ch. 16. §. 8.*

Il est difficile de n'avoir point d'attachement aux biens de la terre dans la prosperité.

Si le mépris des biens de ce monde est extrémement difficile à l'homme, combien le sera-t-il davantage à celui qui les possedant, en ressent l'utilité, & même en reçoit un éclat, qui le rend considerable, comme étant dans l'abondance des choses que les hommes souhaitent avec passion? Il faut avoir un grand empire sur soy-même dans un état qui paroît si heureux, pour ne permettre pas à son cœur de s'y complaire. Saint Augustin semble asfûrer que c'est une plus grande vertu de conserver un esprit desinteressé, & un amour des choses célestes dans la prospérité, & l'abondance des choses temporelles, que dêtre constant & patient dans les infortunes. Celui, dit-il, qui demeure incorruptible dans la prospérité, sera inébranlable dans les disgraces, parce qu'il est plus difficile de n'aimer pas avec quelque excés de complaisance une félicité présente, que de moderer les regrets de sa perte, quand ne la possedant plus, nous ne la considerons qu'en idée, & dans un grand éloignement. *Pris d'un livre intitulé: La sagesse Chrétienne, ch. 10. deuxiéme verité.*

Le temps de l'abondance n'est pas un téps propre à la conversion d'un pecheur.

Les jours heureux selon le monde ne sont guere des jours de conversion, & le temps de la prospérité n'est guere la saison de penitence. Les conseils les plus salutaires, les exhortations les plus touchantes, les lectures pieuses, les réflexions les plus vives & les plus conclnantes pénétrent rarement alors dans un cœur. Les honneurs enchantent, l'abondance étourdit, la douceur d'une vie délicieuse enyvre. J'ay voulu dissiper tous ces prestiges, dit Dieu par son Prophete, & vous faite revenir de vos égarements. *Locutus sum ad te in abundantiâ tua.* Je vous ay parlé lors que tout vous rioit, lors que vous étiez le plus dans l'abondance. *Et dixisti, non audiam,* & vous avez toûjours été sourds à ma voix. *Le Pere Croiset, Tome 2. de ses Réflexions spirituelles.*

*Jerem. 2.*

Dans la prospérité on méconnoit ordinairement les bienfaits de Dieu.

J'ay vû leur folie, dit le Seigneur, en parlant de ces heureux du siecle, & j'en ay eu horreur: *Vidi fatuitatem* ne les nourrissois-je de la graisse de la terre, que pour leur faire mépriser les biens du Ciel. N'est-ce pas moy qui suis le maître & le distributeur de tons les biens? pour avoir été privilegiez doivent-ils en être moins reconnoissans, & pour être plus riches, doivent-ils en être moins fideles? Ah! ces douceurs superficielles seront bientôt suivies d'une amertume qui ne passera point. *Ecce ego cibabo eos absinthio & potabo eos felle.* Heureux châtiment, si la fatale prospérité ne duroit pas autant que la vie. Une disgrace, un revers de fortune avant la mort sont souvent de puissantes ressources de salut: mais rien n'est tant à craindre pour un riche mon-

*Jerem. 23.*

dain que d'être heureux jusqu'à la fin de ses jours. *Le même.*

L'aveugle sagesse du monde se recrie contre la providence sur le partage inégal des biens de ce monde, qui lui paroit injuste. Les gens de bien s'en sont plains quelquefois avec le Saint Roy Prophete : *Mei autem penè moti sunt pedes pacem peccatorum videns.* Les personnes foibles & peu affermies dans la vertu s'en scandalisent, & en murmurent hautement ; & les impies contens de leur sort sçavent bon gré du choix qu'ils ont fait d'avoir préferé le service du monde au service de Dieu, qui semble ne promettre que des croix & des afflictions à ses plus fideles serviteurs. Aveugle prudence du siecle que tu es peu instruite des voyes de Dieu ! Que tu sçais peu faire de discernement entre les faux & les véritables biens ! & que tu connois mal ce qui est le plus avantageux pour le veritable bonheur : car on peut dire sans crainte que ces sortes de biens en quoy les méchans font consister leur bonheur, sont des biens que Dieu leur donne en cette vie dans sa plus grande colere, &c. *L'Autheur des sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, troisiéme Dimanche après Pâques.*

Les plaintes injustes que les hômes font souvent sur le partage des biens de ce monde.

*Psalm.* 72.

Il ne faut pas croire que ceux qui semblent être heureux & dans la prospérité soient toûjours à couvert de tous les accidens ; il ne faut qu'un revers de fortune, une mauvaise affaire, un créancier trop pressant pour mettre bien des gens en déroute. S'apperçoit-on que ce nouvel édifice, élevé sur les ruïnes de plusieurs autres, commence à se démentir ; toute la machine s'ébranle ! Quelle colere & quel déchainement de tous les interessez. L'amitié dans le monde pert ses droits dés qu'un ami emporte nôtre bien, on n'écoute plus l'affinité, on n'est sensible qu'à sa perte ; à peine se fera-t-on apperçû du désordre de vos affaires, que vous verrez vos meilleurs amis s'élever contre vous, pour vous déchirer, comme parle un Prophete : *Num quid non repente consurgent qui mordeant te ?* Vous changez de fortune, tout change de face ; on a beau faire voir que la mauvaise foy, ni l'imprudence n'a point de part à vôtre malheur, combien de vos créanciers qui soient touchez de vôtre mauvaise fortune ? On plaint vôtre sort parce qu'on se ressent de vôtre chûte. Parenté, amitié, réconnoissance, tout cede à l'intérêt. *Suscitabuntur lacerantes te, & eris in rapinam eis.* On vous suscitera cent procés ; on vous suscitera cent avanies, chacun cherche à avoir quelque part au debris, & à en tirer quelques pieces. Aprés avoir tout donné à vôtre cupidité, il faudra tout rendre à celle des autres, & vous en deviendrez vous-même la proye : *Et eris in rapinam eis.* Digne sort d'une avarice ou d'une ambition démesurée ? Peu de ces voyes extraordinaires qui ayent un terme plus heureux. Vous vouliez vous élever trop haut ; vous pensiez donner à vôtre maison un nouvel éclat, & vous l'avez ensevelie sous vos ruines. *Cogitasti confusionem domui tuæ. Le Pere Croiset, tome 2. de ses Reflexions Chrétiennes.*

Une mauvaise affaire renverse souvent nôtre fortune, & trouble toute nôtre prosperité.

*Abacuc.* 2.

*Ibidem.*

*Ibidem.*

*Ibidem.*

Jesus-Christ n'a établi qu'une seule voye pour conduire tous les hommes au bonheur qu'il leur destine ; c'est celle des croix & des contradictions. Elle est pour les Princes de la terre, comme pour les bergers ; & la foy nous apprend qu'il n'en exempte personne, & si quelqu'un icy bas vivoit dans une prospérité si entiere qu'elle ne fût jamais interrompüe, ni troublée, son état seroit peur ; puis qu'on n'y verroit pas cette marque & ce caractere, qui

La prosperité continuelle des gens du monde nous doit faire craindre

pour salut. leur distingue ses Elûs de ceux qui ne le sont pas. *L'Abbé de la Trappe, tome 1. de ses Maximes Chrêtiennes.*

La Providence divine est un mystere, elle nous éleve lors qu'elle nous abbat. *Jerem. 12.*

Vous êtes juste, Seigneur, disoit le Prophete Jérémie, & comment pouvez-vous permettre que l'innocent soit dans la misere, & que l'impie soit heureux. *Justus es Domine, quare via impiorum prosperatur?* Remarquez que le Prophete commence par dire que Dieu est juste. Que s'il permet ces inégalitez entre le pécheur & l'innocent; c'est un mystere qu'il faut adorer. Joseph adora dans la plus rude de ses persecutions la Providence qui l'affligeoit, & il vit à la fin l'explication d'un mystere auquel il s'étoit soûmis sans vouloir le pénétrer. A voir cet homme persécuté, accusé des crimes les plus noirs, jetté dans une prison affreuse; qui s'imagineroit que ce fût là le chemin pour arriver à la plus haute fortune? la servitude & la prison, sont-elles des degrez pour monter sur le trône? Il n'appartient qu'à vous, ô mon Dieu! de prendre des voyes mysterieuses, pour élever ceux que vous abaissez; ce sont des secrets que nous devons adorer, & dont nous devons attendre l'accomplissement avec une soûmission tranquille, & avec une confiance parfaite. *Essais de sermons pour la Dominicale sur le 4. Dimanche de Carême.*

L'état deplorable d'un pécheur à qui tout prospere. *Psal. 36.*

Malheur au pecheur qui prospere dans l'iniquité, dit l'Ecriture; un pécheur heureux; un pécheur à qui tout succede; un pécheur qui voit croître ses biens, ses amis, ses honneurs, en même temps qu'il augmente le nombre de ses crimes. Ah! l'état funeste & déplorable que celui-là! ne leur envions point, dit le Prophete, ces suites fatales de leurs désordres; & que l'espérance de partager leur bonheur apparent ne nous rende pas complices de leur malignité. *Noli æmulari in malignantibus.* Levons avec le secours de la foy, le voile qui nous cache le mystere terrible de leur endurcissement: entrons dans les secrets de cette providence sévere qui les abandonne; touchez de compassion à la vûë de leur misere, travaillons sérieusement à nous en garantir. *L'Abbé du Jarry, Sermon de l'Ascension.*



# PROVIDENCE DE DIEU.

## *LE SOIN QU'ELLE PREND DES BESOINS SPIRITUELS & temporels des hommes. La confiance que nous y devons avoir, & la soûmission que nous devons rendre à ses ordres & à ses desseins.*

## AVERTISSEMENT.

*IL n'y a guere de sujets plus étendus dans la Morale Chrêtienne, que la Providence Divine; puis qu'elle entre presque dans tous les discours: Entre autres il semble que ce sujet n'est différent que de nom, de la confiance en Dieu, & de la conformité avec la volonté Divine, dont nous avons déja parlé; d'ailleurs on ne peut le separer de l'adversité des justes, & de la prosperité des méchans, parce que cela est du ressort de la Providence, non plus que de la punition qu'il exerce sur les méchans, comme nous l'avons fait voir quand nous avons traité de la Prosperité: C'est pourquoy je ne repeterai rien icy de ce que j'ai dit dans les Titres, qui ont du rapport à celui dont nous traitons icy.*

*J'ay donc dessein seulement de ramasser ce que j'ai trouvé de plus propre de la Chaire, & ce que j'ai remarqué dans les Peres, les Theologiens, les Livres Spirituels & les Prédicateurs, touchant la Providence générale que Dieu a de tout le monde, & en particulier sur les justes, en ménageant tout ce qui arrive pour leur salut.*

*Ce sujet, si vague d'ailleurs & si étendu, étant ainsi restraint, je conseillerois à ceux qui en traiteront d'insister particulierement sur la confiance que l'on doit avoir en la Providence pour les nécessitez de cette vie, parce que c'est en quoy l'on manque plus ordinairement, au lieu que l'on n'en a souvent que trop pour les choses qui regardent le salut, & les biens spirituels, & de tâcher de bien convaincre leurs Auditeurs, que Dieu prend un soin tout particulier de ceux qui le servent fidélement.*

## PARAGRAPHE PREMIER

### *Divers desseins, & Plans de Discours sur ce sujet.*

I. IL n'est point de perfection dans Dieu, qui ait été de tout temps plus exposée à la contradiction des hommes, que sa Providence. Les uns ne la reconnoissent point du tout, comme ont fait quelques anciens Philosophes, & comme font encore les Athées aujourd'hui, par un aveuglement volontaire, pour n'avoir d'autre régle de leur conduite que leurs passions. Les autres l'accusent & la censurent, comme injuste dans la distribution des biens & des maux de cette vie; ce sont des gens aveuglez par leur amour propre, qui ne régardent qu'eux mêmes, & qui rapportent tout à leurs commoditez, & à leur interêt, n'approuvent que ce qui les accommode, se plaignent & murmurent de la conduite de Dieu sur eux. Les autres enfin sont les sages du monde & les politiques, qui forment de grands projets, & qui dans leurs entreprises se flattent de pouvoir réüssir par leur seule industrie, par leurs artifices, ou par leurs intrigues, sans vouloir dépendre de la Providence, & sans y mettre leur confiance. Ce sont ces trois sortes de personnes que je puis appeller avec l'Ecriture, autant de fugitifs & de deserteurs de la Providence, & que je prétends combatre dans ce discours, en convaicant les uns de la verité & de la nécessité d'une Providence qui régle toutes les choses de ce monde, en faisant voir à ceux qui s'en plaignent ou qui en murmurent, qu'elle est infiniment sage, & juste dans l'ordre qu'elle a établi, & dans la conduite qu'elle tient sur tous les hommes. Et enfin à ceux qui n'en veulent point dépendre, & qui ne se confient qu'en leur adresse & en leur industrie, que sans elle jamais ils ne réüssiront qu'à leur propre malheur dans tous leurs desseins.

Premiere Partie. Pour ceux qui ne veulent point reconnoître une Providence, laquelle veille sur toutes les choses de ce monde, & qui les conduit toutes à leur fin, quoyque par des voyes qui nous sont inconnües, ces gens-là n'ont qu'à jetter les yeux sur toutes les parties qui composent ce grand monde, & voir avec quel ordre tout se maintient depuis tant de siecles, pour conclure aussi-tôt, que tout cet Univers n'a pas été fait par hazard, aussi qu'il n'est pas conduit à l'aventure; mais gouverné par une sagesse infinie, qui atteint d'un bout à l'autre selon l'expression du Saint-Esprit. Aussi y a-t-il une telle liaison entre la toute-puissance de Dieu, & sa providence, que nous ne sçaurions reconnoître l'une sans avoüer en même temps l'autre: sa puissance paroît dans la création de tous les Etres, & sa Providence éclate admirablement dans la conduite qu'il en prend; & comme rien n'est produit sans sa toute-puissance, de même rien n'est reglé, conduit, & gouverné que par sa Providence. On peut s'étendre sur les perfections qui composent cette Providence, sur la sagesse infinie, qui connoissant tout, ne peut ignorer aucun des besoins de ses créatures. Sur sa bonté, qui ne les a pas tirées du néant pour les abandonner; sur sa justice; car Dieu n'étoit pas obligé

de leur donner l'être ; mais supposé qu'il les ait creés pour une fin, il est engagé de leur fournir les moyens d'y parvenir ; ce qui est encore plus juste à l'égard de l'homme, qui est la plus noble & la plus excellente de toutes ses créatures, & pour lequel toutes les autres ont été faites.

La deuxiéme Partie, est de justifier la conduite de la Providence à l'égard de ceux qui s'en plaignent, & qui l'accusent d'injustice, dans le partage inégal qu'elle fait des biens & des maux de cette vie, comblant souvent de richesses les plus impies, & laissant dans l'affliction, dans la pauvreté, & dans la misére les plus gens de bien : mais pour répondre à ces accusations, il faut faire voir que ceux qui se laissent aller à ces murmures sont : 1°. Des gens aveuglez par leur amour propre, qui n'ont égard qu'à leurs commoditez & à leurs interêts, & non pas à l'ordre & au bien de toute la société humaine, qui ne peut se maintenir que par la dépendance mutuelle que les hommes ont les uns des autres ; les pauvres des riches, & les riches des pauvres. 2°. Ils ne voyent pas que la Providence naturelle qui veille sur leurs besoins temporels, est toûjours subordonnée à la Providence surnaturelle qui a soin du salut de leur ame ; de sorte que la conduite qui leur paroît rigoureuse, est au jugement de cette sagesse infinie, la plus avantageuse pour leur bonheur éternel, &c.

La troisiéme Partie, sera de répondre à ceux qui prétendent se soustraire aux ordres de la Providence, réüssir par leur seule adresse, & en un mot, être maîtres de leur conduite ; & il faut leur montrer que jamais ils ne réüssiront dans leurs desseins, sans une confiance particuliere en cette Providence. 1°. Parce que leurs lumieres sont trop foibles & trop bornées, pour voir les véritables moyens qu'il faut prendre pour venir à leurs fins. 2°. Parce que Dieu se plaît à renverser les desseins de ces sages du monde, comme il les en menace dans l'Ecriture. 3°. Parce qu'il ne peut souffrir ces orgueilleux qui veulent élever la Tour de Babel ; & les abandonne à leur propre conduite, qui est la source de leur malheur.

1°. Qu'il y a une Providence qui ordonne tous les évenemens qui nous arrivent, comme des moyens à la fin, que la sagesse infinie de Dieu s'est proposée ; par conséquent qu'il faut s'y soûmettre, puis que c'est en vain qu'on s'y oppose, & que tout ce que cette Providence a ordonné, est toûjours à nôtre avantage, si nous nous y soûmettrons de bon cœur. II.

2°. Que cette Providence veille particulierement sur les justes, qu'elle fait tout réüssir pour leur bien, & par conséquent qu'ils ne peuvent mieux faire, ni pratiquer une plus haute vertu, que de s'y abandonner entierement.

1°. Convaincus, comme nous le devons être, qu'il y a une Providence, & une raison souveraine qui dispose de toutes les choses de ce monde, tant générales que particulieres ; nous devons aussi être persuadez que c'est inutilement qu'on s'y oppose, ou qu'on lui résiste ; puis que tout ce qu'elle aura ordonné arrivera immanquablement malgré toutes nos résistances. III.

2°. C'est agir contre soy-même, se priver d'une infinité de biens & d'avantages, que de résister à ses ordres ; comme au contraire s'y soûmettre en toutes choses, c'est l'engager à prendre un soin particulier de nous, & de tous nos interêts.

IV. 1°. Qu'il est absolument néceſſaire qu'il y ait dans le monde une Providence, ſans quoy tout ſeroit en confuſion ſur la terre, & dans le Ciel ; & rien ne pourroit ni ſubſiſter, ni ſe maintenir.

2°. En quoy conſiſte cette Providence, qu'elle eſt ſon occupation, qu'il y en a une naturelle, & une autre ſurnaturelle.

3°. Qu'il eſt abſolument néceſſaire d'y mettre nôtre confiance pour les biens de cette vie, & pour ceux de l'autre ; & que ſans cela rien ne nous réüſſira ni pour les uns, ni pour les autres.

V. 1°. Qu'une perſonne qui a mis toute ſa confiance en la Divine Providence, a trouvé le moyen d'être toûjours tranquille, contente, & heureuſe dés cette vie.

2°. Qu'elle a trouvé le moyen de ſe procurer un bonheur éternel dans le Ciel ; puiſque c'eſt le moyen d'aſſûrer ſon ſalut, en pratiquant les plus excellentes vertus.

VI. 1°. Rien de plus criminel que l'homme du ſiecle, qui ne veut pas reconnoître la Providence.

2°. Rien de plus malheureux que l'homme du ſiecle, qui ne veut pas ſe conformer à la conduite de la Providence. Mais auſſi par deux conſequences toute contraires, rien de plus ſage que l'homme Chrêtien, qui la reconnoit en toutes choſes, & qui prend pour regle de toutes ſes actions la foi de la Providence. Rien de plus heureux que l'homme Chrêtien, qui fait conſiſter tout ſon appuy dans la foi de la Providence. Deux veritez édifiantes & conſolantes qui feront le partage de ce diſcours : *Pris des nouveaux & veritables Sermons du Pere Bourdaloüe.*

VII. Quiconque renonce à la Providence, & veut ſe ſouſtraire à l'empire de Dieu, ne le peut faire qu'en l'une de ces deux manieres ; ſçavoir, par un eſprit d'infidelité, parce qu'il ne reconnoît pas cette Providence, & qu'il ne la croit pas ; ou par une ſimple révolte de cœur, parce qu'en la croyant même, & en la ſuppoſant, il ne veut pas s'y ſoûmettre, ſur quoy j'avance ces deux véritez :

Premiére ; ſi c'eſt par un eſprit d'infidelité, c'eſt le plus grand aveuglement où un homme puiſſe tomber, puiſque c'eſt être Athée.

Deuxiéme vérité. Si c'eſt par une révolte de cœur, c'eſt le plus grand endurciſſement, & la plus grande marque qu'un homme eſt abandonné à toutes ſortes de vices, & que ſon cœur eſt entiérement corrompu. *Tiré du même Sermon.*

VIII. Sur le malheur de ceux qui veulent ſe ſouſtraire à la conduite de la Providence.

1°. En renonçant à cette Providence adorable, l'homme demeure ſans conduite, ou abandonné à ſa propre conduite, ſource infaillible de tous les maux.

2°. En quittant Dieu, & s'éloignant des ordres de ſa Providence, il oblige Dieu pareillement à le quitter, & à retirer de lui cette protection paternelle, qui fait la félicité des juſtes ſur la terre.

3°. Il le prive par là de la plus douce, & de l'unique conſolation qu'il puiſſe avoir dans ſes adverſitez. *Tiré du même Sermon.*

Deux

Deux choses, selon saint Augustin, sont capables de toucher l'homme, & de faire impression sur son cœur, sçavoir, le devoir & l'interêt. Le devoir, parce qu'il est raisonnable; l'interêt, parce qu'il s'aime soy-même. Or je pretends vous montrer, 1°. que nôtre devoir nous engage à croire une providence. IX.

2°. Qu'il y va de nôtre interêt de nous y soumettre. *Tiré des anciens sermons imprimez sous le nom du même Pere Bourdaloüe.*

1°. Il n'y a rien de plus outrageux à Dieu que de se défier de sa providence; puis qu'il nous assure que c'est un procedé qui n'est propre que des Gentils & des infideles, qui ne reconnoissent que des Dieux incapables de les secourir dans leur besoins. X.

2°. Il n'y a rien de plus inutile que de s'y opposer, & de prétendre s'élever, ou de réüssir contre ses ordres; puisque le même Sauveur nous assûre qu'il n'y a personne qui par ses propres forces, ou par son adresse, puisse ajoûter une seule coudée à sa taille naturelle.

3°. Il n'y a rien de plus doux, & de plus consolant que de se soûmettre aux ordres de cette Providence. *Pris de l'Autheur des sermons sur tous les sujets de la Morale Chrêtienne, sermon pour le quatorziéme Dimanche après la Pentecôte.*

De la Providence particuliere sur les justes. XI.

Je remarque dans la providence particuliere que Dieu a sur les justes les deux qualitez que le Sage donne à la providence générale, qui sont la force & la douceur : *Astringit à fine ad finem fortiter, & disponit omnia suaviter.*

1°. La force paroît à pourvoir efficacement aux nécessitez de ceux qui y mettent leur confiance.

2°. Sa douceur fait que sans peine & sans inquiétude, ils vivent plus contens dans leur mediocrité, que les autres dans l'opulence, & dans l'abondance de tous les biens. *Pris du même sermon pour le quatriéme Dimanche de Carême.*

1°. Il y a une providence générale sur toutes les choses de ce monde. XII.

2°. Il y a une providence naturelle & particuliere sur chaque homme en particulier.

3°. Il y a une providence surnaturelle sur tous les hommes, & sur tous les justes en particulier. *M. Biroat sermon pour le quatriéme Dimanche de Carême.*

Nous sommes si aveugles sur le chapitre de la Providence; 1°. Que les uns contestent à Dieu, par impieté le gouvernement de l'univers. XIII.

2°. Les autres par foiblesse se défient de son secours.

3°. Les uns & les autres choquez des désordres qui éclatent dans le monde, osent blamer la conduite de Dieu, se plaindre de la distribution des biens & des maux de la vie. *Pris du Pere de la Rüe, dans les sermons imprimez sous son nom.*

On offense la Providence en trois manieres. XIV.

1°. Par la défiance dans les besoins que l'on souffre, & par la crainte mal fondée qu'elle ne vienne à nous manquer dans les choses qui nous sont nécessaires.

2°. Par le murmure dans les disgraces qui nous arrivent.

3°. Par les plaintes qu'on fait sur le partage inégal des biens de ce monde,

dont on prend quelquefois occasion de scandale. *Pene moti sunt pedes mei, pacem peccatorum videns. Pris en partie du sermon de Monsieur de la Volpilliere sur la providence.*

XV. Sur l'Evangile de la multiplication des pains.

1°. La Providence fait que Dieu est touché de la nécessité où est reduit le peuple qui l'avoit suivi dans le desert. *Misereor super turbam.*

2°. Après s'en être laissé toucher, elle cherche les moyens de le soulager. Où prendrons-nous des pains pour nourrir cette multitude de peuple? *Unde ememus panes ut manducent hi?*

3°. Après avoir trouvé les moyens de le soulager, elle s'en sert pour lui donner abondamment dequoy se nourrir, & jusqu'au rassasiement. *Manducaverunt & saturati sunt.* Ce sont les trois demarches que fait le Fils de Dieu, pour apporter du soulagement à ce peuple qui l'avoit suivi. *Pris de l'Autheur des discours Chrêtiens. Discours pour le sixiéme Dimanche après la Pentecôte.*

XVI. 1°. Le malheur & l'aveuglement de ceux qui se soulevent contre la Providence divine.

2°. La sagesse & la fidelité de ceux qui s'abandonnent à sa conduite. *Pris du deuxiéme discours du Dictionnaire Moral.*

XVII. On peut considérer dans l'homme la raison & la foy.

1°. La raison qui nous fait connoître évidemment qu'il y a une Providence, doit conséquement porter l'homme raisonnable à s'y soûmettre pour être heureux en ce monde.

2°. La foy qui ne nous permet pas d'en douter, oblige encore l'homme Chrêtien à s'y soûmettre plus particulierement, pour être éternellement heureux. *Pris des Essais de sermons pour le Carême.*

XVIII. 1°. La Providence divine est attentive à tous nos besoins. Voila de quoy nous consoler.

2°. Nous devons attendre ses ordres avec patience, & resignation. Voila de quoy nous instruire de tous nos devoirs.

XIX. 1°. L'obligation que nous avons de mettre nôtre confiance en Dieu pour les choses temporelles, ne nous dispense pas de prendre un soin raisonnable de nos affaires.

2°. L'obligation que nous avons de nous confier en la Providence pour le salut de nôtre ame, n'authorise point nôtre témérité & nôtre présomption, si nous ne travaillons nous-mêmes à cette affaire avec tout le soin, l'empressement & la crainte que nous devons y apporter.

XX. 1°. Dans la prémiere partie d'un discours on peut faire l'éloge de la providence, en faisant voir ses qualitez, son application à tous les besoins generaux & particuliers. Les avantages que nous procure la confiance que nous y avons qui sont de nous delivrer des soins inquiets, qui tourmentent continuellement ceux qui ne se fient qu'en eux-mêmes, & en leur industrie, ou dans le secours des hommes.

2°. Dans la deuxiéme partie on peut faire l'apologie de cette même Providence contre ceux qui l'attaquent & qui la combatent, en montrant que les raisons par lesquelles les uns prétendent la détruire sont frivoles; que

les censures que quelques politiques en font, sont mal fondées, téméraires & extravagantes; & qu'enfin les murmures que font les autres sont infiniment outrageux a Dieu. *Sur le dessein du Pere Texier dans la Dominicale.*

## PARAGRAPHE SECOND.

### *Les sources où l'on peut trouver dequoy remplir ces desseins, & les Autheurs qui en traitent.*

SAINT Augustin, *lib.* 4. *de civit.* rapporte & condamne l'opinion des Païens, touchant le destin & la fortune dont ils faisoient une divinité. Les Saints Peres.

Le même, *de serm. Domini*, apporte les raisons pourquoy Dieu permet que les justes soient quelquefois dans l'affliction & dans l'indigence.

Le même, *in Psalm.* 145. montre que la Providence divine s'étend jusqu'aux moindres choses.

Le même, *l.* 1. *de ordine*, blâme ceux qui trouvent à redire qu'il y ait des maux, & des injustices dans le monde, veu que la Providence dispose de tout.

Le même, dans l'exposition du Pseaume 39. sur ces paroles *Jacta super Dominum curam tuam*; montre le soin que la Providence a de nous, & fait voir la même chose sur ces paroles du Pseaume 90. *Scapulis suis obumbrabit tibi.*

Saint Grégoire en differens endroits de ses ouvrages, parle des différentes proprietez de la Providence. On peut voir ce qu'il en dit dans le livre 25. & 27. de ses Morales sur Job.

Le même, l. 16. des mêmes Morales montre, que ce qui nous paroit déreglé dans le monde, est fait par un ordre admirable de la Providence. Dans le cinquiéme il rend raison pourquoy la Providence souffre les méchans en ce monde, & dans le dix-huitiéme il parle amplement de la conduite de cette Providence.

Saint Jerôme, sur les paroles du ch. prémier de Jérémie: *Dedi te in civitatem munitam, & in columnam ferream*, parle du soin particulier que la Providence prend des justes.

Saint Ambroise, *l.* 1. *offic. c.* 13. refute l'erreur de ceux qui soûtiennent que Dieu ne prend nul soin des choses de ce monde.

Le même, *in Hexam. l.* 5. *cap.* 13. parle amplement du soin de la Providence sur toutes les créatures.

Saint Paulin dans la lettre qu'il écrit à Jove, décrit éloquemment comme la Providence a reglé les mouvemens des cieux, & tout ce qu'il y a dans l'univers.

Minutius Felix, *in Octavio*, fait voir la Providence qui éclate dans l'ordre de la nature.

Lactance, en plusieurs endroits de ses ouvrages parle de la Providence, particulierement dans le livre troisiéme chapitre 19. & dans le livre septiéme chapitre prémier.

Saint Grégoire de Nazianze, *orat.* 16. montre les soins de la Providence,

dans tousles états, dans toutes les conditions, & généralement dans toutes les choses de ce monde.

Boëtius, l. 5. *de consolat. Philosophie*, explique ce que c'est qu'une chose casuelle, & montre qu'il n'y a rien de casuel à l'égard de Dieu.

Origene, *in lib.Numerorum*, montre que Dieu ne permet le mal en ce monde qu'afin qu'il en arrive du bien, ce qu'il prouve par plusieurs exemples.

Le même, parle encore de la Providence dans l'homelie premiere, sur la Genese.

Saint Basile, *homil.* 7. *in Psalm.* 29. sur ces paroles : *Domine Deus clamavi ad te, & sanasti me*, montre le soin particulier que Dieu prend des justes.

Saint Chrysostome, homel. 23. sur Saint Matthieu, montre que selon le précepte de Jesus-Christ, il ne faut point s'inquiéter pour les choses de cette vie, mais s'en remettre sur la Providence.

Le même, a fait trois livres de la Providence, qui sont dans le cinquiéme Tome de ses ouvrages.

Salvien Evêque de Marseille, a composé huit livres sur la Providence, où il a ramassé tout ce qui s'en peut dire.

Théodoret, dans le second Tome, & dans plusieurs endroits de ses ouvrages.

Saint Bernard, Sermon 2. & 4. sur le Pseaume : *Qui inhabitat,&c.* parle de la Providence sur les justes, & dans le sermon 68. sur les Cantiques, il fait voir la Providence de Dieu sur son Eglise.

Livres spirituels & autres.

Grénade dans la Guide des Pecheurs, ch. 12. & le même au prémier livre de son Cathechisme.

Lessius a fait un traité sur la Providence, qui est traduit & expliqué par le Pere Maucorps, dans le livre intitulé : Discours des incomparables perfections de Dieu.

Le Pere Caussin, dans la Cour Sainte, Maxime quatriéme.

Livre intitulé : Les deux maximes fondamentales du salut, extraites des œuvres de Lessius, par le Pere Antoine Girard. La prémiere de ces maximes, est la vérité d'un Dieu & de sa Providence.

Le Pere Loüis François d'Argentan, dans ses Conferences sur les Grandeurs de Dieu, Conference seiziéme.

Le Pere Guilleminot, livre intitulé: La Sagesse Chrêtienne, chapitre troisiéme.

Le Pere Didacus Alvares Dominiquain, ch. 12. *de auxilio Dei*, s'étend sur le soin que la Providence prend des gens de bien.

Livre intitulé : Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale, tome troisiéme.

Le Pere du Sault, dans le livre de la confiance en Dieu, a quelques chapitres sur la Providence.

Le Pere Poiré, livre intitulé : La science des Saints, a un ample traité sur la Providence.

Le Pere Nepveu, dans le premier Tome de ses Réflexions Chrêtiennes, parle de l'abandon à la conduite de Dieu.

Le Pere Surin, dans ses Dialogues spirituels, tome 1. livre troisiéme, chapitre cinquiéme, où il traite de la conformité à la volonté de Dieu.

Rainerius de Pisis *in Pantheologia*, *Titulo Providentia.*

Tous ceux qui ont écrit contre les Athées, ont été autant d'Apologistes de la Providence.

La Morale sur le *Pater*, l. 1. sect. 2. art. 6.

Hortus Pastorum. *Tract.* 2.

Livre intitulé, Traité Moral de la divine Providence envers ses créatures, sans nom de l'Autheur.

Le Pere de Lingendes, dans le sermon de la conformité à la volonté de Dieu, dit beaucoup de belles choses sur la Providence. **Les Prédicateurs modernes qui ont fait des sermons sur ce sujet.**

Monsieur Biroar, sermon pour le quatriéme Dimanche de Carême.

Le Pere Texier dans sa Dominicale, sermon pour le quatriéme Dimanche de Carême.

Le Pere Bourdaloüe dans les anciens sermons imprimez sous son nom, Sermon pour le quatriéme Dimanche de Carême.

Le même, dans les nouveaux & veritables sermons, Sermon pour le même jour.

Le Pere de la Rüe, Tome 2. sermon pour le même jour.

Essais de Morale, Tome 7. sur l'Evangile du quatriéme Dimanche de Carême.

L'Autheur des sermons sur tous les sujets de la Morale Chrêtienne, sermon de la Providence particuliere sur les justes, pour le quatriéme Dimanche du Carême.

Le même, de la Providence en général, Sermon pour le sixiéme Dimanche après la Pentecôte.

Monsieur de la Volpilliere.

L'Autheur des Discours Chrêtiens, pour le sixiéme Dimanche aprés la Pentecôte.

Dans le Dictionnaire Moral, il y a deux sermons de suite, & plusieurs Réflexions sur ce sujet, & un autre parmi les sermons Moraux du même Autheur.

Dans les Essais de sermons pour le Carême, il y a trois sermons sur ce sujet, & un dans les Essais pour la Dominicale.

Grénade dans ses Lieux communs. **Ceux qui ont fait des recueils sur ce sujet.**

Labatha, in Thesauro. } *Tit. Dei Providentia.*
Lhoner. }

Summa Prædicantium.

## PARAGRAPHE TROISIÈME.

### *Passages, exemples & applications de l'Ecriture sur ce sujet.*

*Dominus regit me, & nihil mihi deerit.* Psalm. 22.

*Jacta super Dominum curam tuam, & ipse te enutriet.* Psalm. 54.

*Angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis.* Psalm. 90.

*Aperis manum tuam, & imples omne animal benedictione.* Psalm. 144.

*Omnia à te expectant, ut des illis escam in tempore.* Psalm. 103.

*Dante te illis colligent, aperiente te manum tuam, omnia implebuntur bonitate.* Ibidem.

*Justus Dominus in omnibus viis suis & sanctus in omnibus operibus suis.* Psalm. 144.

*Quàm magnificata sunt opera tua Domine, omnia in sapientia fecisti.* Psalm. 103.

*Ne dicas non est providentia, ne forte iratus Deus contra sermones tuos, dissipet cuncta opera manuum tuarum.* Eccle. 5.

*Diligis omnia quæ sunt, & nihil odisti eorum quæ fecisti.* Sap. c. 11.

*Omnia in mensurâ, & numero, & pondere disposuisti.* Sap. 11.

*Cum sis justus, justè omnia disponis.* Sapient. 12.

*Pusillum & magnum ipse fecit, & illi est cura de omnibus æqualiter.* Sapient. 6.

*Attingit à fine usque ad finem fortiter, & disponit omnia suaviter.* Sap. 8.

*Non est alius Deus quàm tu, cui cura est de omnibus.* Sap. 12.

*Vinculis tenebrarum & longa noctis compediti, fugitivi perpetuæ Providentiæ.* Sapient. 17.

*Cum magna reverentia disponis nos.* Sapient. 12.

*Tua autem Pater, Providentia* (cuncta) *gubernat.* Sapient. 14.

*Altiora te ne quæsieris, non enim est necessarium ea quæ abscondita sunt oculis tuis videre.* Eccli. 3.

*Nubes latibulum ejus*, (aiunt impii.) *Nec nostra considerat, & circa cardines cæli ambulat.* Jobi 22.

Le Seigneur me gouverne, & rien ne me manquera.

Dechargez-vous de tout soin sur le Seigneur, & il vous nourrira, & pourvoira à vos besoins.

Il a donné charge à ses Anges d'avoir soin de vous, afin qu'ils vous gardent, & vous conduisent dans toutes vos voyes.

Vous ouvrez, Seigneur, vôtre main libérale & tout ce qui a vie se ressent de vôtre bénédiction.

Toutes choses attendent de vous, leur nourriture dans le temps de leur besoin.

Quand vous leur donnerez l'aliment, elles le recueilleront; & quand vous ouvrirez ainsi vôtre main, tout sera rempli de vos bienfaits.

Dieu est juste en toutes ses voyes, & saint en toutes ses œuvres.

Seigneur, que vous êtes magnifique dans tous vos ouvrages! Vous avez fait toutes choses avec sagesse.

Ne dites pas, il n'y a point de Providence, de crainte que Dieu irrité de ces paroles, ne détruise toutes les œuvres de vos mains.

Vous aimez toutes choses qui ont l'être, & vous ne haissez rien de tout ce que vous avez fait.

Vous avez disposé toutes choses, avec mesure, avec nombre, & avec poids.

Etant aussi juste que vous l'êtes, vous disposez toutes choses avec justice.

Dieu a fait le petit, & le grand, & il a également soin de tous.

Sa sagesse atteint d'un bout à l'autre, & dispose toutes choses avec douceur.

Il n'y a point d'autre Dieu que vous, qui ait soin de toutes choses.

Ils étoient comme liez par des liens de ténebres, & d'une longue nuit, fugitifs d'une perpetuelle Providence. (*Il parle des Egyptiens.*)

Vous disposez de nous, Seigneur, avec grand ménagement, & beaucoup de respect.

Pere Céleste, vôtre Providence gouverne tout.

Ne recherchez point curieusement les choses qui sont au-dessus de vous: car il n'est pas nécessaire de voir de vos yeux les choses que Dieu a voulu être cachées.

Il y a une nuée, qui couvre le Seigneur. Il ne se met pas en peine de ce que nous faisons icy bas, il se promene autour du Ciel, (*disent les impies.*)

*Dixerunt ( impii ) dereliquit Dominus terram, & Dominus non videt.* Ezechiel. 9.

Ils ont dit, Dieu abandonne la terre, & le Seigneur ne voit rien de ce qui s'y passe.

*Quis preparat corvo escam suam, quando pulli clamant ad Deum vagantes, eo quod non habeant cibos.* Job. c. 38.

Qui est-ce qui prépare au corbeau sa nourriture, quand ses petits adressent leurs cris à Dieu, ça courant ça & là, parce qu'ils n'ont point à manger.

*Vos qui dereliquistis Dominum, & obliti estis montem sanctum meum, qui ponitis fortunæ mensam, & libatis super eam.* Isaiæ 62.

Vous qui avez abandonné le Seigneur, & qui avez oublié ma sainte montagne, qui dressez une table à la Fortune, & qui sacrifiez dessus.

*Omnes viæ tuæ paratæ sunt, & tua judicia in tua providentia posuisti.* Judith. 9.

Vous avez préparé & disposé toutes vos voyes, & vos jugemens selon vôtre Providence.

*Ego cognovi te in deserto, in terra solitudinis.* Oseæ 13.

Je vous ai connu au désert, & dans la terre de solitude

*Quærite primum regnum Dei & justitiam ejus, & hæc omnia adjicientur vobis.* Matth. 6.

Cherchez prémierement le Royaume & la justice de Dieu, & toutes ces autres choses vous seront données par surcroit.

*Ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini, nonne anima plus est quàm esca, & corpus plus quàm vestimentum.* Ibidem.

Ne vous mettez point en peine où vous trouvetez dequoy manger, ni d'où vous aurez des vêtemens pour couvrir vôtre corps: la vie n'est-elle pas plus que la nourriture, & le corps plus que les vêtemens.

*Respicite volatilia cœli, quoniam non serunt, neque metunt, neque congregant in horrea: & Pater vester cœlestis pascit illa. Nonne vos magis pluris estis illis?* Ibidem.

Considérez les oiseaux du Ciel, ils ne sement point, ils ne moissonnent point, ils n'amassent rien dans des gréniers; mais vôtre Pere Céleste les nourrit; n'êtes-vous pas beaucoup plus excellens qu'eux?

*Considerate lilia agri quomodo crescunt: non laborant neque nent, &c.* Ibidem.

Considérez comme croissent les lys des champs, ils ne travaillent point; ils ne filent point, & cependant Salomon dans toute sa gloire n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux.

*Si fœnum agri, quod hodie est, & cras in clibanum mittitur Deus sic vestit: quantò magis vos modicæ fidei?* Ibidem.

Si Dieu a soin de vêtir de cette sorte une herbe qui est aujourd'hui, & qui demain sera jettée dans le four, combien aura-t-il plus de soin de vous, ô hommes de peu de foy?

*Nolite solliciti esse dicentes quid manducabimus, aut quid bibemus, aut quo operiemur, hæc enim omnia gentes inquirunt, scit enim Pater vester, quia his omnibus indigetis.* Ibidem.

Ne vous mettez point en peine en disant, où trouverons-nous dequoy manger ou dequoy boire; car ce sont les Payens qui recherchent ces choses; & vôtre Pere sçait que vous en avez besoin.

*Nolite solliciti esse incrastinum, crastinus enim Dies sollicitus erit sibi ipsi.* Ibidem.

Ne vous mettez point en peine pour le lendemain; car le lendemain se mettra en peine pour lui-même.

*Nonne duo passeres asse veneunt dipondio? & unus ex illis non cadet super terram sine Patre vestro.* Matth. 10.

N'est-il pas vrai qu'on a deux passereaux pour une obole, & néanmoins il n'en tombe pas un sur la terre, sans la volonté de vôtre Pere.

*Vestri capilli capitis omnes numerati sunt, multis passeribus meliores estis vos.* Ibidem.

Les cheveux de vôtre tête sont tous comptez, vous valez beaucoup mieux qu'un grand nombre de passereaux.

*Considerate corvos, quia non seminant, neque metunt, quibus non est cellarium, neque horreum, & Deus pascit illos.* Luc. 12.

Considérez les corbeaux, ils ne sement point, ils ne moissonnent point, ils n'ont ni cellier ni grénier, cependant Dieu ne laisse pas de les nourrir, &c.

*Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis.* 1. Petri. c. 5.

Jettant dans son sein toutes vos inquiétudes, parce qu'il a soin de vous.

*Exemples tirez de l'Ancien Testament.*

Sans nous arrêter à la conduite que la Providence a gardée dans le gouvernement du monde politique, & à la maniere dont elle a conservé l'ordre qu'elle a établi dans l'univers ; nous ne rapporterons icy que les exemple les plus remarquables du soin particulier qu'elle a pris des justes.

Exemple de la conduite de la Providence sur Noé, au temps du déluge.

Le plus ancien & le plus éclatant miracle de la Providence, est à l'égard du Patriarche Noé, dont le Saint-Esprit même a fait l'éloge. Les crimes abominables qui se commettoient sur la terre, ayant enfin lassé la patience de Dieu, & irrité sa justice, le Créateur de l'homme prit la résolution de détruire son ouvrage, & d'ensevelir les hommes & les animaux qui vivoient sur la terre dans un déluge universel. Noé seul s'étant trouvé juste parmi tant de coupables, fut destiné pour être le réparateur du genre humain, & eut ordre de construire l'Arche, afin d'en sauver les restes, qui furent reduits à sa seule famille. Or si ce fut le plus terrible effet de la justice divine qui eût paru jusques alors, d'inonder ainsi toute la terre, on peut dire aussi que la Providence n'a jamais plus éclaté qu'en prescrivant au juste Noé, le moyen de se sauver lui & les siens du naufrage universel, qui fut de lui donner le temps de construire cette Arche, pour y renfermer le peu de personnes & d'animaux, qui devoient servir à repeupler le monde, de l'instruire jusqu'au moindre détail, des dimensions, & des divers appartemens de cette Arche, des especes d'animaux qui devoient y entrer. Ensuite quel soin n'eut point la Providence de conduire ce vaisseau qui flottoit sans autre pilote qui le gouvernât, pendant que le reste des hommes qui s'étoit moqué du travail & des precaution de Noé, fut abîme dans ce déluge.

Exemple de la Providence sur Moyse.

Considérons dans l'Exode le petit Moyse, qui flotte sur le Nil, dans un berceau de joncs, & exposé à la merci des eaux : c'est un des objets qui nous fait mieux concevoir les merveilles de la Providence. La mere de cet enfant, de crainte de la fureur des hommes, l'avoit abandonné de la sorte ; la sœur le conduisoit encore de l'œil, pour voir ce qui en arriveroit ; mais sa foiblesse ne pouvoit rien pour le garentir du péril. Dieu cependant se fait le pilote de ce petit vaisseau ; & voici comme la Providence le sauva. Elle se servit de la fille même de Pharaon, laquelle se promenant le long de ce fleuve fut touché de compassion pour ce petit enfant qu'elle apperçût, & qu'elle se fit apporter : Conduite admirable de la Providence ! elle donna cet enfant à nourrir à sa propre mere, qui l'avoit mis au monde, que la sœur qui se tenoit là auprès, alla aussi-tôt querir. Elle l'adopta ensuite, & elle le fit nourrir dans son Palais propre, celui qui malgré les efforts de Pharaon, devoit un jour faire mourir tous les premiers nez de l'Egypte, & submerger ensuite dans la Mer rouge, Pharaon même avec toute son armée.

Exemple de la Providence sur Abraham.

Entre les vertus du saint Patriarche Abraham, on peut dire que la premiere, & celle qui a été la source de toutes les benédictions que Dieu a versées sur lui, & sur toute sa postérité, a été la soûmission aux ordres de la divine Providence, toute sa vie en est une preuve. Dieu ordonna d'abord à

cet

cet homme riche, & considéré dans son païs, d'aller dans une terre inconnüe, qu'il ne pouvoit regarder que comme un exil: Il engagea cette personne qui vivoit paisiblement dans sa maison, d'entreprendre la fatigue d'un long voyage, sans en sçavoir le succez. Dieu veut enfin qu'un homme opulent en toutes sortes de biens, devienne tout d'un coup pauvre, en lui promettant seulement des richesses, qui n'étoient encore qu'en idée & en esperance. On ne lui dit pas même le lieu précis où il devoit aller, on lui commande simplement de sortir, de quitter tout, de se réposer entierement sur Dieu, & de se décharger sur lui de tout l'avenir. Qui pourroit, dit Saint Augustin, se rendre à un tel commandement, sans avoir une foi vive, & une ferme confiance en cette divine Providence; cependant ce Saint homme n'hesite point, il ne répond à ce commandement, qu'en le pratiquant sur l'heure. Il ferme les yeux à tout, hors à Dieu, qu'il suit uniquement comme son guide. Aussi voyons-nous dans l'Ecriture comme la Providence eut soin de lui, & lui fit trouver plus qu'il n'avoit quitté. On peut remarquer le même soin de cette Providence paternelle à l'égard de ce Saint Patriarche, dans toutes les autres actions & évenemens, où il fut toûjours un modéle de soûmission aux ordres de Dieu.

Exemples de la Providence sur Isaac & sur Jacob.

Isaac qu'on peut appeller un enfant de la Providence, imita parfaitement en ce point, la vertu de son Pere; aussi en éprouva-t il les mêmes effets, qu'il seroit long de rapporter.. Mais on peut dire que le soin de cette amoureuse Providence s'est encore davantage signalé envers son Fils Jacob. Ce fût par un ordre particulier, & par une disposition de Dieu, que n'étant que le cadet, il reçût la bénédiction paternelle à l'exclusion d'Esaü son aîné, & on ne sçauroit faire réflexion sur la maniere dont cette affaire fut ménagée, sans y admirer la conduite de la Providence qui en avoit ainsi disposé. Sa sortie de la maison de son pere, sa patience, ses longs travaux, les services qu'il rendit à Laban son beau-pere, son retour dans son païs, & en un mot, tous les évenemens de sa vie sont marquez par quelque trait de la divine Providence sur lui: Et c'est le sentiment de plusieurs saints Peres, que l'échelle mystérieuse qu'il vit en songe, fut le symbole de ce qui devoit s'exécuter dans la suite en sa personne, & une image de la Providence qui sçavoit atteindre depuis la terre jusqu'au Ciel, & régler tout avec une souveraine sagesse. Dieu lui parut au haut de cette échelle, pour montrer que lui seul, & sa volonté absolüe étoit la prémiere cause, & comme le premier mobile de tout ce qui se faisoit; les Anges qui montoient & qui descendoient, marquoient le pouvoir absolu que Dieu a sur toutes ses créatures, & de quelle maniere il sçait conduire les inférieures par celles qui leur sont supérieures. Ces divers échelons faisoient voir aussi les divers instruments de sa Providence, qui sont comme un enchainement divin, & dont il faut prendre garde de ne rompre pas un seul chaînon, puisque c'est par cette suite de moyens, réglez & ordonnez de Dieu, que les uns s'élevent, & que les autres s'abbaissent.

Exemple de la Providence sur Joseph.

Joseph adora dans les plus rudes persécutions la Providence qui l'affligeoit, & il vit à la fin l'explication d'un mystere, auquel il s'étoit soûmis, sans vouloir le pénétrer. On ne vit peut-être jamais mieux la conduite tou-

te-puissante de cette Providence, pour venir à bout de ses desseins, elle y fit servir la résistance même de ceux qui s'y vouloient opposer. On voit en la personne de ce Patriarche un homme qu'elle éleve de la prison presque sur le trône, triompher de la fausse sagesse du monde, & faire paroître avec éclat une autre sagesse toute divine. A le voir persécuté par ses propres freres, ausquels un reste de compassion fit changer la barbare résolution qu'ils avoient prise de le faire mourir, en celle de le vendre comme un esclave, à le voir ensuite faussement accusé des crimes les plus noirs & jetté dans une affreuse prison; qui se seroit imaginé que c'eût été là le chemin pour arriver à la plus haute fortune? Il n'appartient qu'à vous, grand Dieu! de prendre des voyes mystérieuses pour élever ceux que vous abbaissez. Ce sont des secrets que nous devons adorer, comme fit le Patriarche Joseph.

Exemple de la Providence sur David.

Le Saint Roy David est sans doute l'un des plus illustres exemples par lesquels la Providence ait fait voir la maniere dont elle fait réüssir ses desseins. Il ne faut que considérer comme elle éleve à la Royauté un petit berger. La victoire qu'il remporta sur Goliath, fut la prémiere démarche pour monter sur le Trône, puisque ce fut par là qu'il entra dans la famille de Saül, & qu'il devint son gendre. Ensuite cette même Providence, qui l'avoit destiné à un si haut degré d'honneur, le protegea contre la jalousie & la haine de Saül, qui ne cessa de le persécuter. Après qu'il fut devenu un puissant Roy, & qu'il se fut signalé par mille belles actions, il eût été opprimé par la rebellion de son propre fils, sans la protection de cette même Providence, qui dissipa le conseil qu'avoit suggeré Achitophel, & qui le rendit victorieux. Mais comme la Providence n'a jamais abandonné ce saint Roy, aussi a-t-il été le plus éloquent Panegyriste de la Providence: Tous ses Pseaumes sont remplis des éloges qu'il en fait; & il semble qu'il ne les ait composez que pour exciter tous les hommes à y mettre toute leur confiance, après en avoir éprouvé tant de fois les plus puissans secours.

Exemple de la Providence sur les deux Tobies le Pere & le fils.

Le soin tout particulier que prit la Providence de Tobie le pere, & de son fils, mérite bien de trouver place dans un discours sur la Providence. Il n'y avoit point sur la terre d'homme plus juste que Tobie, qui au témoignage de l'Ecriture, dans son enfance même avoit toute la maturité d'un âge consommé; dans sa captivité il demeura toûjours fidelle au service du vrai Dieu, pendant que les autres se laissoient entrainer au torrent de l'exemple de ceux du païs, pour adorer des Idoles; s'occupant à secourir les pauvres de sa nation, & s'employant à ensevelir les morts, & à toutes sortes de bonnes œuvres. On sçait aussi avec quel soin la Providence veilla à sa conservation, & comme elle permit qu'il fut affligé afin de faire davantage éclater sa vertu; Elle s'étendit sur son fils, qui fut imitateur de la sainteté du pere, en lui envoyant un Ange exprès, qui fut son conducteur dans un long voyage qu'il fut obligé d'entreprendre, & qui le défendit dans les dangers qu'il courut; après l'avoir ramené en parfaite santé, & comblé de bienfaits, déclara enfin qu'il étoit un de ces esprits célestes qui sont devant le Trône de Dieu, député exprès de Dieu même pour prendre soin de lui; laissant le pere & le fils dans l'admiration de la bonté de Dieu à leur égard.

Combien voyons-nous d'incidens, conduits & ménagez par la Providence, en faveur des gens de bien qui s'y confient. Aman jure la perte de Mardochée; il a déja préparé le gibet auquel il prétend le faire attacher; il n'attend plus que le jour pour avoir le consentement d'Assuerus, duquel il s'assûre d'avance : Mais la Providence veille à la conservation de l'innocence; Dieu permet que ce Prince soit travaillé d'une insomnie, qu'il se fasse lire pendant la nuit l'histoire de ce qui s'est passé depuis le commencement de son regne; qu'il tombe sur une conjuration qui avoit été faite contre sa vie, dont Mardochée l'avoit averti, qu'il demande quelle recompense il avoit eu pour un service si important ; qu'on lui réponde qu'il n'en avoit reçû aucune. Vous sçavez la suite de l'histoire, considérez seulement les circonstances que je viens de rapporter, dans l'insomnie de ce Roy, dans la lecture de ses Annales, dans la rencontre de cette conjuration, dans ce mouvement de curiosité & de reconnoissance, n'y remarquez-vous pas les ressorts de cette Providence visible qui veilloit sur la vie de Mardochée. Exemple de la Providence sur Mardochée.

Quoique dans le secours que Dieu donne aux personnes qui lui sont cheres, il n'employe communément que sa puissance ordinaire, en disposant les causes de telle sorte, que les effets en sont naturels; cependant sa Providence n'a pas épargné les miracles quand ils ont été necessaires. Comme elle fit à l'égard du Prophete Elie, qu'elle nourrit par le ministere d'un corbeau qui lui apportoit régulierement à manger tous les jours dans la grotte où il s'étoit caché pour éviter la persecution d'Achab. Il en usa d'une maniere aussi miraculeuse envers Daniel, auquel il envoya à manger lors qu'il étoit renfermé dans la fosse aux lions, par le Prophete Abacuc, qui fut transporté en un moment par un cheveu de sa tête jusques sur le lieu où étoit Daniel : Mais le plus surprenant de tous les miracles de la Providence, fut celui de la manne dont il nourrit pendant quarante années le peuple de Dieu, dans un desert, après l'avoir délivré par un miracle encore plus étonnant de la captivité de l'Egypte ; cette nourriture tomboit du Ciel chaque jour, & Dieu avoit soin de la distribuer à ce peuple à proportion de ses besoins : Ce qui le maintint dans une parfaite santé, en sorte, dit le Texte Sacré, qu'on ne voyoit point dans leurs Tribus de malades : Et ce qui étoit encore plus admirable, c'est que cette nourriture, toute simple qu'elle étoit, avoit néanmoins les qualitez les plus rares, & s'accommodoit à tous les goûts. Autres exemples miraculeux de la Providence sur les personnes que Dieu cherit.

### *Exemples du Nouveau Testament.*

Dans le Nouveau Testament nous avons tout à la fois des préceptes que le Sauveur a faits, & des exemples qu'il a donnez aux Chrêtiens, de la confiance que nous devons mettre en la Providence. Les préceptes sont exprès au chapitre sixiéme de saint Matthieu, lequel est presque tout entier sur ce sujet, & au chapitre douziéme de saint Luc. Mais il en a donné d'illustres exemples particulierement en deux occasions, par une miraculeuse multiplication de fort peu de pains, & de quelques poissons dont il nourrit La Providence paruë en la multiplication des pains que fit le Fils de Dieu.

une multitude de peuple d'environ cinq mille hommes, qui l'avoient suivi dans le désert, sans provision & sans ressource, mais pourtant sans impatience, & sans inquiétude de se voir dépourvûs de tout, après trois jours de marche. Le Sauveur témoigna qu'il en avoit compassion, & crut qu'il y eût eu de la dureté, de les laisser sans secours, & s'il négligeoit de nourrir ceux dont il causoit la negligence. C'est pourquoi après les avoir mis au point de ne pouvoir se passer de sa toute-puissance; saint Augustin conclut, que si ce fut bonté au Sauveur de multiplier cinq pains, jusqu'à nourrir cinq mille affamez, ce fut aussi une espece de justice dûë au peuple qui l'avoit accompagné, & une justification de sa Providence, & sur tout une preuve qu'il devoit donner à tous les Chrêtiens, qu'il n'est pas possible d'en être abandonné, quand on s'est remis à elle de tous ses besoins.

La confiance en la Providence qu'eut saint Joseph époux de la sainte Vierge.

Saint Joseph est un beau modele d'un parfait abandon aux soins de la Divine Providence. Un Ange apparut en songe à ce grand Saint, & lui commanda de la part de Dieu de s'enfuir avec Jesus & Marie en Egypte; Tout engageoit Joseph à demeurer en Judée; ses interêts, son inclination, ses proches, ses amis, son établissement, son repos, la necessité & la facilité d'y gagner sa vie, étoient autant de liens qui l'y attachoient; comme au contraire tout sembloit devoir le détourner de cette entreprise, la longueur du voyage, la disete & le besoin où il se trouvoit de toutes les commoditez de la vie, étant sans provision & sans ressource, l'incertitude où il logeroit, pendant le chemin, & quand il seroit arrivé au terme, comment il pourroit subsister. Il rompt tous ces obstacles sans déliberer, sans tarder un seul moment, sur la confiance qu'il a sur la Providence de celui qui lui commande de partir.

Providence du Sauveur sur ses Apôtres, & la confiance que les Apôtres y ont eûë.

Nous ne voyons pas dans l'Evangile d'autres exemples, ni d'autres occasions, où le Sauveur vivant sur la terre, ait pourvu d'une maniere visible & miraculeuse aux besoins des hommes; mais il en a usé d'une maniere aussi efficace, quoique plus cachée à l'égard de ses Apôtres; car il leur demanda un jour après les avoir envoyez sans provision, & sans argent, instruire les peuples des villes & des bourgades de la Judée, s'il leur avoit manqué quelque chose, ils répondirent constamment que non. Ce qui ne se fit point sans une Providence particuliere qui prit soin de leur fournir ce qui étoit necessaire pour subsister. Après la mort du Sauveur, ses Apôtres & ses Disciples en expérimenterent des effets encore plus visibles; ayant penetré jusqu'aux extremitez de la terre, & s'étant trouvez souvent parmi des nations barbares sans aucun secours humain. Il ne faut qu'entendre saint Paul raconter ses travaux, les hazards qu'il a couru: les persecutions qu'il a souffertes, & l'abandon où il s'est vû de toutes sortes d'assistances, pour juger aussi-tôt, que sans une confiance en la Providence, qui les soûtenoit, il eût mille fois succombé; il faut conclure la même chose des autres Apôtres.

## *Applications de quelques Passages de l'Ecriture à ce sujet.*

*Quod ego facio tu nescis modo, scies autem postea.* Nous devons être assurez que Dieu nous conduit; & qu'il nous dit, dans tout ce qui nous arrive, ce que Jesus-Christ disoit à saint Pierre, en lui voulant laver les pieds: *Quod ego facio tu nescis modo, scies autem postea*; Ces coups, ces maladies, ces oppositions, ces persecutions, c'est selon vous pour vous perdre, & n'en jamais revenir: *Tu nescis modò*; Que sçavez-vous, & qui vous l'a dit? c'est peut-être où Dieu vous conduit, pour vous rendre plus florissant: *Scies autem postea*; Ces injustices que l'on vous fait, ces calomnies dont on vous accable, cet oubli, ce mépris qu'on fait de vous, c'est selon vous un outrage qu'on vous fait: *Tu nescis modo*; C'étoit à l'égard de Joseph, un chemin sûr à la plus sublime fortune: que sera-ce à vôtre égard: *Scies autem postea*; Quand tout cela ne seroit rien pour la fortune présente, que sera-ce pour l'éternité? vous ne le comprenez pas maintenant, ames Chrêtiennes, vous le sçaurez & vous le comprendrez un jour, quand Dieu vous revelera les secrets de sa Providence, & vous fera voir les ressors qu'il a fait joüer pour vous conduire à la fin où il prétendoit vous amener.

Les desseins de la Providence sur nous, nous sont maintenant cachez, mais Dieu nous les découvrira un jour.

*Joannis* 13.

*Ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini.* Ne vous inquietez point, dit le Sauveur, sur ce qui regarde vôtre nourriture & vôtre vêtement. On ne nous deffend pas le soin, mais on nous deffend l'inquiétude. On souffre cette inquiétude dans les infidéles, mais elle n'est pas excusable dans les Chrêtiens; c'est manquer de foi & de confiance, que de s'abandonner à une crainte excessive là-dessus; & n'est-ce donc pas devenir en quelque maniere infidele? rien n'est plus injuste que cette inquiétude; Jesus-Christ nous apporte lui-même les raisons les plus fortes pour la combatre. Dieu, dit-il, est vôtre Pere, & vôtre Pere celeste, & il sçait vos besoins. S'il sçait vos besoins vous ne devez pas croire qu'il y manque faute de les connoître. S'il est vôtre Pere, & le meilleur de tous les Peres, pouvez-vous vous défier de sa bonté, & de ses soins envers vous?

L'inquiétude pour les choses de la vie est inexcusable dás un Chrétié.

*Matth.* 6.

*Scit Pater vester quia his omnibus indigetis.* Le Fils de Dieu nous avertit que de s'inquiéter, & de s'empresser pour les besoins de cette vie, c'est faire comme les païens, qui ne connoissant point de Providence, & n'esperant d'autres biens que les présens, ont plus de raison de s'en embarrasser. Après nous avoir fait cette reprimande pleine de severité & de force pour nous reveiller de nôtre assoupissement, & pour nous imprimer une honte salutaire, en nous comparant à des païens, il nous console en nous disant que Dieu est nôtre Pere, & qu'il sçait que nous avons besoin de toutes ces choses. *Scit enim Pater vester quia his omnibus indigetis*; Et voila ce qui doit entierement calmer nos esprits, & nous déterminer à nous abandonner à lui, comme des enfans, qui ne s'embarrassent point où ils trouveront dequoi manger, & de quoi se vêtir, & qui s'en réposent entierement sur leurs parens. Dieu qui gouverne tout, est nôtre Pere, mais un Pere aussi bon que puissant, qui voit ce qui se passe dans l'univers, & qui sçait parfaitement dequoi nous avons besoin.

L'inquiétude pour les choses de cette vie, n'est propre que des payens & des idolâtres.

*Matt.* 6.

M

L'avantage que nous trouverons à mettre nôtre confiance en Dieu. *Petri c. 5.*

*Omnem sollicitudinem projicientes in eum, quoniam ipsi est cura de vobis.* C'est sans doute demander beaucoup que de vouloir qu'un homme qui est exposé à mille nécessitez pressantes, acablé de procez, poursuivi par une foule d'ennemis, environné d'une troupe d'enfans qu'il faut nourrir; vouloir, dis-je, que cet homme n'ait aucune inquiétude : *Omnem sollicitudinem projicientes.* Hé ! qu'est-ce que Dieu promet pour obtenir cela de nous ? il promet véritablement beaucoup, sçavoir qu'il aura soin de nous : *Quoniam ipsi cura est de vobis*: Voila qui est bien considerable, & nous gagnerons infiniment, lorsque nous prendrons tous les soins d'un homme aveugle, foible & misérable, pour mériter le soin d'un Dieu infiniment éclairé, & tout puissant pour nous secourir : car quoi que Dieu ait soin de toutes choses, & que sa Providence générale s'étende sur tout le monde, il s'agit ici d'un soin particulier, & de cette application spéciale que Dieu promet aux justes.

Rien n'arrive en ce monde que Dieu ne le veüille & ne le permette. *Thren. 3.*

*Quis est iste qui dixit, ut fieret, Domino non jubente ?* Qui est celui qui ose dire qu'il arrive quelque chose que Dieu n'ait pas commandé ? Nous ne devons pas dans les malheurs qui nous arrivent nous en prendre ni à la fortune, ni à l'imprudence, ni à la mauvaise volonté des hommes : mais il faut les rapporter à Dieu seul, qui dispose, & qui gouverne toutes choses selon l'ordre de sa Providence; de sorte que nous ne devons rien considérer dans le monde que Dieu & nous. C'est-là le fondement de la confiance que nous devons avoir en la Providence de Dieu. Ainsi tout ce qui n'est point peché, Dieu non-seulement le permet, mais le veut. Il permet le crime d'un homme qui nous afflige & qui nous persecute injustement; non pas qu'il veüille la malice de l'action; mais c'est un instrument dont la Providence se sert pour nous éprouver, ou pour nous punir. C'est pourquoi si quelqu'un se plaint des maux qui lui arrivent, il se plaint proprement de Dieu & de sa Providence. Ne regardez pas Semeï qui vous maudit ou qui vous charge d'injures, mais Dieu qui vous humilie par l'organe de Semeï. Ne regardez pas Absalom qui persécute David, mais Dieu qui châtie David par son fils Absalom. Voila la maniere dont en use la Providence à l'égard des hommes.

*Flagella Domini, quibus quasi servi corripimur, ad emendationem, non ad perditionem evenisse credamus.* C'est par ces paroles que la sage & vertueuse Judith consoloit les habitans de Béthulie, dans le siege qu'ils soûtenoient depuis long-temps; croyons, disoit-elle, que ces maux que nous souffrons, nous sont envoyez pour nous corriger, & non pour nous perdre. En effet c'est une verité dont nous devons être bien persuadez, que tout ce qui nous arrive par les ordres de la Providence en cette vie, n'arrive que pour nôtre bien, soit que nous soyons en grace, soit que nous soyons en état du peché. Il faut seulement excepter le mal de coulpe; car si les pecheurs se perdent & se damnent, cette peine n'arrive pas pour leur bien; mais tandis que nous sommes en cette vie, tous les maux de peine, nous sont envoyez de la part de Dieu pour nôtre bien : Dieu permet même que quelquefois nous tombions dans le peché, non qu'il ait intention que nous tombions dans le peché; mais il nous y laisse tomber afin que nous en devenions plus humbles.

*...ua cuncta sunt posita, & nemo potest tuæ resistere voluntati.* Esth. 13. Tou-

tes choses sont soûmises à vôtre pouvoir, & nul ne peut résister à vôtre volonté. C'est une néceſſité de nous soumettre aux ordres adorables de cette Providence : car bon gré malgré, ce que Dieu veut arrivera. Il vaut donc mieux que nous soyons menez doucement, que non pas d'être tirez par force. Oüi, dit saint Augustin, il est hors de doute, que la créature suit la volonté du Créateur, ou de gré ou de force ; si elle la suit sans répugnance, elle s'acquite de son devoir, en faisant ce qu'elle doit : mais si elle résiste, & qu'elle ne la suive pas, elle ne laisse pas de faire par force, ce qu'elle eût dû faire volontairement : car nous executons la volonté de Dieu même, en nous en éloignant. De là vient que saint Augustin distingue ces deux choses, garder l'ordre de la Providence, & être retenu par l'ordre de cette même Providence. Chacun peut ne pas garder cet ordre, ou ne s'y pas soumettre, parce qu'il est libre ; mais personne ne peut échapper à cet ordre, parce qu'il ne dépend pas de nous d'éviter, ou de souffrir ce que Dieu a ordonné qui nous arrive. D'où vous voyez que c'est une neceſſité d'être soûmis à la Providence de quelque maniere que ce soit.

Neceſſité d'être soumis à la Providence.

*Fiat voluntas tua, sicut in cœlo & in terra.* Si nous considerions bien les liens qui tiennent attachée la créature au Créateur ; si nous songions bien que nous sommes ses serviteurs, & qu'il est nôtre maître, qu'il est nôtre Roi & que nous sommes ses sujets, qu'il est nôtre Pere, & que nous sommes ses enfans ; nous reconnoitrions bien les obligations que nous avons de lui obéir. Or ces obligations ne se bornent pas seulement à executer ses commandemens, & à ne les pas violer ; mais de plus à être soumis à sa volonté, à ne point nous opposer aux ordres de sa Providence, qui est comme une obéissance générale, habituelle, & constante, qui s'étend à tout ce que Dieu veut & ordonne, & comme il n'ordonne rien qu'il ne veüille, ou qu'il ne permette, nous pouvons par ce moyen lui obéir en tout, & à tous momens : tout au contraire quand nous lui résistons, de combien de désobéissances nous rendons-nous coupables : autant qu'il a de droits de nous ordonner, de commander, & de se faire obéir.

C'est la plus noble maniere d'obeir à Dieu, que de se soumettre aux ordres de sa Providence. *Math. 6.*

---

# PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

## *Passages & Pensées des Saints Peres sur ce sujet.*

*Si (Deus) unumquemque nostrûm tanquam solum curat, & sic omnes, tanquam singulos.* Augustin. l. 3. confess. c. 11.

Il prend autant de soin de chaque homme en particulier, qu'il en prend de tous les hommes en général, & il travaille au bien d'un seul, avec autant d'application, que s'il travailloit au bien commun de l'Univers.

*Nulla creatura est, quæ non, velit nolit, Divinæ Providentiæ serviat.* Idem, in Expos. Epist. ad Galat.

Il n'y a aucune créature que la Providence de Dieu ne se soumette, soit qu'elle le veüille ou qu'elle ne le veüille pas.

*Pascet te, qui fecit te, qui pascit latronem, non pascet innocentem ? si pascit damnandos, non pascet liberandos ?* Idem, in Psalm. 61.

Celui qui nous a donné la vie, nous donnera sans doute ce qui est nécessaire, pour la conserver. En effet celui qui n'abandonne pas le scélerat même, pourra-t'il oublier le juste ? s'il a si grand soin de ses ennemis, que ne fera-t'il point pour ses amis ?

*Tu Dei servo, tu bonis operibus debito aliquid existimas defuturum? unde tam incredula cogitatio? quid facit in domo Domini perfidum pectus?* Idem.

*Capilli nostri numerati sunt Deo, quantò magis mores nostri? cui sic nati sunt capilli nostri, videte quia nec minima nostra contemnit Deus.* Idem, serm, 6. de verbis Domini.

*Constanter Deo crede, eique te totum committe quantum potes, nihil enim tibi evenire permittit, nisi quod tibi prosit etiam si nescias.* Idem, in Soliloq. c. 15.

*Nihil fit visibiliter & sensibiliter, quod non de indivisibili & intelligibili summi imperatoris aulâ, aut præcipiatur aut permittatur.* Idem, l. 3. de Trinit. c. 4.

*Non enim facit Deus & deserit; non enim curavit facere, & non curavit custodire.* Idem, serm. 1. de verb. Apostol.

*Projice te in eum, non se subtrahet (Deus) ut cadas, quid timet hominem homo in sinu Dei positus? quidquid ibi passus fuerit, ad salutem valebit, non ad perniciem.* Idem, l. 2. confess. c. 11.

*Si Dei Providentia non præsidet rebus humanis, nihil de religione satagendum.* Idem, lib. de utilit. credendi.

*Non in toto corde confitetur Deo, qui de Providentia ejus in aliquo dubitat.* Idem, in Psalm. 9.

*Quidquid hic accidit contra voluntatem nostram, noveris non accidere nisi de voluntate Dei, de Providentiâ ipsius, de ordine ipsius, de nutu ipsius, de legibus ipsius.* Idem, in Psalm. 148.

*Sit homo qui esse debet, mox ei abdentur omnia per quem facta sunt omnia.* Hieron. in cap. 6. Matth.

*De divinâ miseratione tunc sperandum amplius est, cum præsidia humana defecerint.* Ambrof. in Hexam.

*Mundi unus est rector, qui universa quæ sunt verbo jubet, ratione dispensat, virtute consummat.* Cyprian. serm. quod Idola non sint Deus.

Quoy? vous croyez, que Dieu fermera les yeux sur les besoins de son serviteur, qui est tout occupé à lui plaire? d'où nous peut venir une pensée si injurieuse à la Providence? peut-on se former une si fausse idée de Dieu, dans sa maison même?

Nous n'avons point de cheveu sur la tête, qui ne soit compté, & connu de Dieu: comment pourroit-il donc ignorer nos inclinations, & nos pensées les plus secretes? Songez donc sérieusement qu'un Dieu qui en vient jusqu'à compter les cheveux des hommes, n'a garde de mépriser la moindre de leurs actions.

Attachez-vous constamment à Dieu, & vous abandonnez aux soins de sa Providence; car il est attentif à ce qu'il ne vous arrive rien que d'avantageux pour vôtre salut: quoique vous n'en conceviez peut-être pas toute l'utilité.

Tout le bien, & le mal que nous voyons, & ressentons icy bas, arrive ou par la permission, ou par les ordres secrets, & impénétrables du souverain Maître de toutes choses.

Dieu ne sçait ce que c'est que d'abandonner ceux qu'il a une fois tiré du néant: & la même Providence, qui a fait l'homme ce qu'il est, le conserve, & le protege toûjours dans la suite.

Jettez-vous sans rien craindre entre les bras de la Providence: Dieu ne vous refusera pas la main, pour vous soûtenir. Que peut craindre l'homme de la part des hommes dans une pareille retraite? Tout ce qu'il y souffrira ne peut lui être qu'avantageux pour son salut.

Quiconque s'aveugle jusqu'à ne pas reconnoître une Providence, qui préside à tout ce qui arrive icy bas, peut dès lors se faire une Religion à sa mode.

On se flatte en vain d'être tout à Dieu, dés qu'on se défie de sa Providence en quoique ce soit.

Sçachez, que les coups, qui nous affligent le plus icy bas sur la terre, partent de la main de Dieu, vous devez y reconnoître sa Providence, l'ordre qu'il a établi dans l'Univers, son bon plaisir, & ses commandemens.

Que l'homme soit tel, qu'il doit être, & il peut compter, que celui qui a fait toutes choses, ne le laissera manquer de rien.

On ne doit jamais plus compter sur la protection de Dieu, que lors qu'il n'y a rien à esperer de la part des hommes.

Le monde est gouverné par un seul maître; Rien ne se fait sans ses ordres: c'est sa sagesse, qui dispose tout, comme sa puissance y donne la derniere main.

*Deus*

*Deus in omnia sufficit, nec potest esse perspicacia pravaricator.* Tertullianus.

*Tam nemo Pater, (quam Deus.)* Idem, lib. de pœnit.

*Quis coercente in ordinem cuncta Deo, locus esse temeritati reliquus potest?* Boetius, l. 5. de consol. prosa 1.

*Miro modo fit, ut quod sine voluntate Dei agitur, voluntati Dei contrarium non sit, quia ejus consilio militant etiam qua ejus consilio repugnant.* Gregor. l. 6. Moral.

*Sic Deus intendit singulis, ac si vacet à cunctis; & sic omnibus simul intendit, ac si vacet à singulis.* Idem, l. 1. Moral. c. 19.

*Quam ob causam mala in hoc mundo Deus fieri permittit, nolo à me requiras, homo sum, & non intelligo, & ideo etiam tentare formido, quia & hoc ipsum genus sacrilega temeritatis est, si plus scire cupias, quàm sinaris.* Salvian. contra gentes.

*Quis tam furiosus, ut eum Dominum creatorem omnium non neget, gubernatorem neget? & eum authorem esse fateatur, dicat negligere qua fecit.* Idem.

*Intenta est mihi illa majestas, cui gubernatio pariter & administratio universitatis incumbit, & cura sæculorum.* Bernard. serm. 46. in Cant.

*Sicut plus est Deus, quàm omnis humana ratio: sic mihi plus videri debet, quod à Deo cuncta agi cognosco.* Salvian. contra gentes.

*Absurdum est quod quidam dicunt, oportuisse nos etiam invitos ad virtutem duci; nam Providentia, ut cujusque natura est servatrix, ita providet omnibus & singulis, ut ipsorum natura capit, & pro modo cujusque providentissimas bonitates impertit.* Dionysius de Divinis nominib. c. 4.

*Habeat tui curam qui fecit te; Qui habuit tui curam antequam esses, quomodo non habebit tui curam, cum jam hoc es, quod voluit ut esses?* Augustin. in exposit. Psalm. 39.

Rien n'échappe à la connoissance de nôtre Dieu; & il ne peut abuser de ses lumieres.

Dieu est le meilleur sans doute de tous les Peres.

Quel desordre, ou quelle confusion peut-on apprehender, puisque Dieu gouverne tout icy bas.

Ce qu'il y a de merveilleux dans la Providence, est que ce qui se fait sans la volonté de Dieu, n'est pas contraire à la volonté de Dieu; car il arrive que ce qui est opposé à ses ordres, sert même à ses desseins.

Dieu prend autant de soin de chaque créature en particulier, que s'il ne songeoit point à toutes les autres: & ce qu'il fait pour toutes ensemble ne l'empêche pas de veiller sur chacune, comme si elle étoit le seul objet de ses soins.

Je vous prie de ne me pas demander, pourquoy Dieu permet les maux, qui désolent l'univers, je suis homme, & dés lors je n'en puis sçavoir la raison: je n'ose même faire le moindre effort, pour la découvrir; parce que je sçay, que c'est une temerité tres-criminelle à l'homme de vouloir approfondir, ce que Dieu a voulu dérober à sa curiosité.

Se peut-il trouver un homme assez peu sensé, pour soustraire à la Providence de Dieu, les mêmes créatures, qu'il convient être sorties de ses mains? peut-on avoüer, qu'elles sont l'ouvrage de Dieu, & le traiter d'indifferent à leur égard?

C'est à moy que pense cette adorable Majesté, à qui appartient le gouvernement de tout le monde, & la disposition de tous les siecles.

Comme Dieu est infiniment au-dessus de toutes les idées, que je m'en puis former, & de toutes les créatures; je dois le préferer à tout, puisque je sçay, qu'elles lui doivent ce qu'elles sont.

Je ne trouve rien de plus ridicule, que ce que prétendent certaines gens peu éclairez, que c'étoit une nécessité de nous faire embrasser la vertu même malgré nous: puisque la Providence, qui ne sçait ce que c'est que de faire violence à qui que ce soit, s'accommode au caractere de chacun en particulier & de tous les hommes en général, & distribüe ses graces, & ses presens selon leur portée, & leurs besoins.

Vous ne pouvez vous mettre entre meilleures mains, que celles de celui qui vous a fait ce que vous êtes: celui en effet, qui vous a traité avec tant de bonté, avant que vous fussiez ce que vous êtes, peut-il vous aban-

*Quod si melius geruntur ea quæ consilio, quam sine consilio geruntur, nihil omnium rerum melius quam omnis mundus administratur, consilio igitur mundus administratur.* Cicero l. 2. de Invent.

*Cura tua cura hominis est: Deo autem de omnibus cura est, noli tu de tuis curare, ne Deus de illis minus provideat.* Chrysost. homil. sup. Matth.

*In Dei administratione multa à nobis nisi in obscuris ænigmatis perspici nequeunt: sive hac ratione arrogantiam nostram coercere velit, sive nos ad æterna revocare.* Greg. Nazianz. orat. 17. post. reconcil.

*Eventa omnia quæ fiunt, commodulis non nostris, sed Dei pensanda sunt rationibus ordinibusque naturæ.* Arnob. l. 1. adversf. gentes.

donner dans le besoin, maintenant que vous étes, ce qu'il a voulu, que vous suffiez?

S'il est vray de dire, que la sagesse, & la prudence donnent ordinairement un tour aux choses, qu'elles n'ont point sans cela: ce vaste Univers étant aussi-bien gouverné qu'il l'est, il faut convenir, qu'il y a en cela de la Providence.

Vos soins ne sont que les soins d'un homme, ceux de Dieu regardent tout le monde, & sont d'une autre efficace; plus vous vous tourmenterez pour vos interêts, moins Dieu s'en mêlera.

Il y a une infinité de ressorts dans la conduite de la Providence Divine, que nous ne connoissons qu'obscurement; soit que Dieu ait voulu par-là reprimer nôtre arrogance, soit aussi qu'il ait eu dessein de nous rappeller aux choses stables & éternelles.

Il ne faut pas mesurer tout ce qui nous arrive sur la terre par nos commoditez, ou nos incommoditez; mais il faut en juger par l'ordre que Dieu y a établi, & qu'il y conserve.

---

## PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

### *Ce que l'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.*

Définition de la Providence.

LA raison, le bon sens, & la foi nous apprennent qu'il y a une Providence qui gouverne le monde; mais qu'est-ce que cette Providence? Les Théologiens la définissent avec les Peres de l'Eglise, en trois manieres. 1°. Ils disent, avec le sçavant Boëce, que c'est une raison divine, par laquelle le souverain Monarque dispose de toutes choses. *Providentia est divina ratio in summo omnium Principe constituta, quâ cuncta disponit*; c'est-à-dire, comme l'explique plus briévement & plus clairement saint Thomas: *Est ratio ordinis rerum omnium in finem, in Deo existens*; C'est la raison par laquelle Dieu conduit avec ordre les choses à leur fin. 2°. Ils disent avec saint Jean Damascene, que c'est la volonté de Dieu, de laquelle & par laquelle toutes choses reçoivent une conduite convenable à leur nature & à leur fin: *Est voluntas Dei, per quam omnia quæ sunt convenientem gubernationem accipiunt.* 3°. Ils ajoûtent avec saint Thomas, une vertu agissante, qui porte & qui conduit toute chose à leur fin. C'est une raison qui ordonne, voila sa sagesse; c'est une volonté bienfaisante, voila sa bonté: c'est une vertu agissante, voila sa toute-puissance. Ces trois perfections adorables appliquées pour le bien des créatures que Dieu a produites, font ce que nous appellons Providence de Dieu.

*l. 4. de Consol. Prosa 6.*

*1. part. quæst. 22. art. 1.*

*l. 2. Fid. c. 29.*

Il y a une Providence naturelle, &

Comme il y a deux fins générales ausquelles les créatures sont destinées, l'une qui est naturelle, l'autre surnaturelle; Il y a aussi deux sortes de Providences, l'une par laquelle Dieu pourvoit à chaque chose selon sa na-

ture, gardant l'ordre naturel qu'il a établi dans le monde. L'autre par laquelle il gouverne les créatures par des voyes plus hautes, qui se rapportent à la fin qu'il s'est proposée en les créant. Cette fin est appellée surnaturelle, parce qu'elle surpasse toutes les forces de la nature, & qu'on ne la peut acquerir, que par un concours extraordinaire & gratuit, que Dieu donne liberalement par dessus ce qui est dû à la nature. une Providence surnaturelle.

Il est du devoir de la Providence divine de pourvoir aux besoins de toute la communauté des hommes en général: c'est ce qu'on peut appeller providence universelle; & parce que chaque homme est membre de cette communauté, il est encore du devoir de la Providence de pourvoir aux besoins de chaque particulier, & c'est ce qu'on appelle Providence particuliere; & parce que l'ame Immortelle est ce qu'il y a de plus noble, & de plus important dans chaque homme particulier, il est encore du devoir de la Providence de pourvoir aux besoins éternels de l'ame; c'est ce qu'on appelle Providence éternelle; & parce qu'enfin le corps mortel, & sujet au temps, est l'instrument de l'ame dans ses fonctions, il est encore du devoir de la Providence de pourvoir aux besoins temporels du corps; c'est ce que j'appelle Providence temporelle; ou il n'y a point de Providence, ou elle comprend toutes ces quatre fonctions. On peut encore distinguer plusieurs sortes le Providences dans Dieu.

Tout ce qui arrive dans ce monde étant soumis à la Providence divine, comme le prouve demonstrativement saint Thomas en l'article second de la question vingt-deuxiéme, il s'ensuit que les accidens qui arrivent, & tout ce qu'on appelle casuel & fortuit, n'est tel qu'à l'égard des causes particulieres, qui peuvent être empêchées de produire leurs effets: mais étant soûmis à la cause générale & supérieure, il n'y a rien qui se puisse soustraire à l'ordre qu'elle a établi. D'où vient que ce qui est casuël & fortuit à nôtre égard a été prévû de Dieu, ordonné ou permis. Par ce principe on réfute l'opinion des Stoïciens, qui soumettoient la Providence qu'ils sembloient reconnoître à une force majeure qu'ils appelloient destin ou fatalité; *Fatalem necessitatem rerum omnium actionumque, quam nulla vis rumpat*: Comme parle Seneque. Mais c'est une contradiction manifeste, de dire qu'il y ait quelque chose dans le monde plus forte que Dieu; car c'est le rendre dépendant de ce qui est plus fort que lui, & par conséquent c'est lui ôter la divinité pour la donner à ce qui est indépendant. Outre que cette opinion, qui a été combatuë par les saints Peres, & particulierement par saint Augustin contre les Manichéens, détruit entierement la liberté de l'homme. Toutes choses sont soûmises à la Providence Divine, & rien n'est casuël à l'égard de Dieu. *Lib 2 Nat. Quæst.c.35.*

Dieu laisse, & abandonne l'homme à la main de son conseil, sans que l'homme pour cela cesse d'être soûmis à l'ordre de la Providence divine; car cet abandon ne marque autre chose que sa liberté & son indifférence, entant qu'elle n'est pas bornée ni limitée à une seule operation, comme la vertu des choses naturelles, qui sont mûës & conduites à leur fin par autrui, & non pas par elles mêmes: car elles ne sont pas maîtresses de leurs actes. Encore faut-il avoüer que les actions qui partent du libre arbitre sont soûmises à la Providence Divine, entant qu'elles peuvent être ramenées à Dieu comme à leur cause; Quoi que Dieu ait une Providence particuliere pour les Quoi que l'homme ait la liberté pour appanage de sa nature, il est cependant soûmis à l'ordre de la Providence.

ames justes. Ainsi lorsque Boëce nous parle de l'immutabilité des choses qui sont soûmises à la Providence divine, cela s'entend à la certitude infaillible qui se trouve en la Providence de Dieu, qui ne manque jamais, & non pas des effets, dont les uns sont necessaires & les autres contingens.

Dieu ne gouverne pas immédiatement toutes choses. *Articul.* 3.

Deux choses appartiennent à la Providence; l'une est la raison de l'ordre des choses tendantes à leur fin; l'autre est l'execution de cet ordre, qui n'est autre que le gouvernement. Or selon saint Thomas, Dieu pourvoit immédiatement à toutes choses selon la raison de l'ordre par laquelle elles vont à leurs fins. Mais quant à l'execution de cet ordre, Dieu ne gouverne pas immédiatement toutes choses; mais il conduit & dirige les choses inférieures par l'entremise des supérieures, pour mettre dans toutes les choses de ce monde une subordination, ce qui n'est pas en lui une marque d'impuissance, mais d'excellence, de bonté, & de souveraineté. Comme il est de la dignité & de l'excellence des Princes Souverains, d'avoir des personnes, ou des Ministres au dessous d'eux qui executent leurs ordres. Mais de ne pas sçavoir la cause & la raison des choses qui s'executent par l'entremise des Ministres, ce seroit un défaut dans un Prince Souverain.

Qu'il y a une Providence qui gouverne le monde.

Demander avec doute, s'il y a en Dieu une Providence qui se soit chargée en particulier de la conduite de ce monde qu'il a créé. C'est au sentiment de Clement d'Alexandrie, une de ces questions qui mérite plûtôt des châtimens que des réponses. Puisque douter de la Providence, c'est douter si le monde subsiste par la conservation des parties qui le composent; c'est douter si les Cieux & les astres roulent sur nos têtes, s'il y a des saisons différentes, & des créatures sur la terre, puisqu'il n'y en a aucune, dont la construction, les qualitez & les operations ne soient autant de preuves qu'il y a une souveraine puissance qui l'a créée, & une souveraine sagesse qui la conduit à sa fin.

Il est aussi évident qu'il y a une Providence dans le monde, qu'il est évidét qu'il y a un Dieu.

L'existence d'un Dieu, sa sagesse, sa puissance, sa Providence sont des choses si essentiellement unies, qu'au sentiment des plus sages Païens, s'il y a une prémiere cause & universelle, un esprit dominant qui donne l'être & la vie à tout ce qui existe; il faut de nécessité qu'il prenne la conduite de l'univers, & qu'étant comme l'ame de ce vaste corps il se répande sur toutes ses parties. Il n'y a jamais eu que les impies, & quelques payens ignorans qui ayent publié que Dieu ne se mêloit point des choses de ce monde; il auroit mieux valu qu'ils eussent dit absolument qu'il n'y a point de Dieu; car se faire un Dieu sans Providence, c'est se faire un phantôme de divinité. Oter à Dieu la Providence, c'est lui ôter ou sa sagesse, ou sa bonté, qui sont ces qualitez les plus essentielles. Car ou il connoit nôtre misere, ou il l'ignore; s'il l'ignore, il est sans sagesse; & s'il la connoît sans y rémedier, il n'a point de bonté.

Les mêmes raisons par lesquelles on prouve qu'il y a un Dieu dans le monde

Voici un raisonnement qui renferme toutes les preuves que l'on a coûtume d'apporter contre les impies & les libertins pour les convaincre qu'il y a une Providence. Il y a un Dieu, tout l'univers l'annonce, son existence est écrite en caractéres ineffaçables dans tous les êtres, & jusques dans le fond de vôtre cœur. Il y a donc une Providence: car ce Dieu n'existeroit pas s'il n'étoit sage: or que seroit devenuë sa sagesse, s'il abandonnoit au

hazard un monde qu'il auroit créé. Ainsi les mêmes raisons qui prouvent qu'il y a un Dieu, prouvent en même temps qu'il y a une Providence ; ou plûtôt on se sert de l'ordre que nous voyons dans ce grand monde, de la sagesse avec laquelle il est gouverné, qui n'est autre que la Providence, pour prouver qu'il y a un Dieu, & une intelligence suprême qui le conserve, & qui maintient l'ordre que nous y voyons. Nous rapporterons les autres preuves plus en détail sur la fin de ce traité. prouvent qu'il y a une Providence.

Si Dieu ne punit pas toûjours les méchans aussi-tôt après leurs crimes, il ne faut pas conclure de-là qu'il n'y a point de Providence. La justice divine use souvent de quelques délais ; mais Dieu ne perd jamais le dessein de la faire tôt ou tard. Quelquefois il envoye des châtimens exemplaires pour manifester sa Providence, & pour calmer les murmures de ceux qui en pourroient douter ; mais le plus souvent il retient son bras, soit pour donner aux méchans le loisir de se repentir, & de racheter la peine de leurs fautes par le prix de plusieurs bonnes œuvres : soit afin de faire connoître qu'il reserve quelque chose pour la vie future. C'est pourquoi nous voyons souvent les méchans joüir de l'impunité après des actions criminelles, pendant que la justice de Dieu châtie d'une peine temporelle les plus legeres fautes des gens de bien, & réserve les autres à un supplice éternel. La conduite de la Providence divine dans la punition des crimes des hommes.

Pour ce qui regarde les biens de fortune, on ne peut douter qu'ils ne soient du ressort de la Providence, qui les distribuë differemment. Car Dieu souvent ouvre sa main, & répand abondamment ses richesses sur ceux mêmes qui en abusent, afin de faire voir qu'il est maître de ses biens, & qu'il en dispose selon sa volonté & non point selon la nôtre ; souvent aussi il la ferme sur des pauvres qui lui en demandent avec ferveur, ou parce qu'il ne veut pas qu'on le serve par interêt ; ou parce qu'il voit qu'ils se perdroient s'ils étoient dans l'abondance. Sa conduite ordinaire est de les donner tantôt aux justes, & tantôt aux méchans. Quand il en fait part aux justes, c'est leur mettre en main un moyen d'augmenter leur justice, par le bon usage qu'ils en font ; c'est assûrer le necessaire aux pauvres, donner une ressource aux malheureux ; cependant il juge à propos que le juste n'ait point d'assurance de demeurer toûjours & sans interruption dans l'abondance, de peur qu'il n'y fixât son bonheur, & qu'il ne servît Dieu par des vûës grossieres. Mais aussi la Providence assigne quelque portion de la felicité humaine aux méchans, soit pour les ramener par ces présens à leur devoir ; soit parce que comme ils font quelquefois quelque bien, Dieu veut recompenser par là quelques vertus morales devant être privez des biens de l'éternité ; soit enfin qu'il leur accorde ces biens dans sa colere, parce que c'est au milieu de l'abondance & des richesses que les impies mettent le sceau à leur reprobation. Conduite de cette même Providence dans la distribution des biens de fortune.

Il est vrai que Dieu ne donne à personne le pouvoir & le soin de gouverner le monde, qu'il execute lui-même ses desseins, & qu'il ne dépend que de soi pour venir à bout de tout ce qui lui plait. Mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait des personnes à qui Dieu remet le soin d'executer ses desseins & ses ordres. Cette verité s'étend sur bien des personnes : sur les riches à l'égard des pauvres ; ce qui fait qu'on appelle communément les riches les substituts de la Providence à l'égard de ceux qui sont dans la necessité, aus- Dieu se sert des causes secondes pour executer les ordres de sa Providence.

quels ils doivent le superflu de leurs biens. Sur les peres à l'égard de leurs enfans, sur les maîtres à l'égard de leurs serviteurs, & généralement sur tous les supérieurs à l'égard de ceux qui leur sont soumis; de-là vient que leur obéir dans les choses qui ne sont point contre Dieu, c'est être soumis aux ordres de la Providence, & c'est s'en écarter que de leur être rebelle.

Dans l'ordre de la Providence les interêts publics doivent l'emporter sur les interêts particuliers.

Comme il est du devoir de la Providence de pourvoir aux besoins de tous les hommes en général, & à ceux de chacun en particulier, la seule lumiere de la raison nous fait connoître que l'ordre de cette Providence demande que le bien général soit preferé au particulier, comme un Souverain doit pourvoir à la sureté & au bien de tout son état, sans avoir égard si quelques particuliers en souffrent quelque dommage, dont ils n'ont pas droit de se plaindre. Ce seul principe qui n'est point contesté, peut satisfaire aux plaintes & aux murmures que l'on pourroit faire contre la Providence; pourquoi elle permet que les méchans soient mêlez & vivent avec les bons, pourquoi tant de créatures nuisibles, & qui semblent n'être sur la terre que pour la destruction des autres; pourquoi tant d'inégalité dans les conditions, & dans le partage des biens de ce monde. Ceux qui ne sont pas si avantagez que les autres, ou qui souffrent de cet ordre établi de Dieu, auront-ils sujet de s'en plaindre, quand ils feront réflexion, que tout cela est nécessaire pour le bien commun, & pour la Providence universelle, vû que le bien de chaque particulier s'y rencontre aussi, ce qui ne se trouve pas toûjours dans le gouvernement des Souverains.

La Providence divine veille plus particuliérement aux interêts de nos ames, qu'à ceux de nos corps.

Il ne faut pas croire que la Providence ne doive veiller qu'à nos interêts temporels; car si le Dieu que nous adorons cherche sa gloire, elle est plûtôt à faire des Saints que des grands; & s'il cherche nôtre avantage, il est plûtôt à devenir heureux pour toûjours, qu'à ne l'être que pour un temps; si ce Dieu est plein de sagesse, il doit ses soins principaux à ce que nous avons de principal, & de plus important; & par consequent aux besoins de nôtre ame: & s'il est plein de bonté, il doit chercher nos plus grands biens, & par conséquent les biens de nôtre ame aux dépens même des biens de nos corps; si enfin ce Dieu est ferme dans ses promesses, il ne nous doit ses secours temporels qu'avec dépendance des éternels, puisque c'est l'ordre établi par la sagesse incarnée. *Quærite primum regnum Dei, & justitiam ejus, & hæc omnia adjicientur vobis.*

Matth. 6.

Dieu préfere l'interêt éternel des justes à leur interêt temporel.

Par ce principe, qu'on ne peut revoquer en doute, que Dieu a plus d'égard à l'interêt de l'ame qu'à celui du corps, & à nôtre bonheur eternel qu'à nôtre bien temporel, il est aisé de lever le grand scandale du monde, qui est l'adversité des justes, & la prosperité des méchans; car voila l'écueil du raisonnement des faux sages. Ils s'imaginent que Dieu a tort quand il souffre tranquillement l'élévation des pecheurs, & l'abaissement des justes; ils s'écrient avec le Prophete: Levez-vous Seigneur, levez-vous, rompez enfin ce sommeil si injurieux à vôtre gloire. Jamais au contraire l'œil de Dieu n'est plus attentif au gouvernement du monde; jamais l'ordre n'est mieux gardé que dans ce désordre apparent; parce qu'alors faisant tout servir à l'avantage des justes, il les conduit par leurs propres adversitez, & par les prosperitez des impies à leur véritable bonheur.

Psalm. 43.

Il faut bien remarquer que Dieu ne défend point le soin raisonnable que nous devons avoir de pourvoir à nos besoins, par nôtre travail; puisque nous lisons que saint Paul travailloit tous les jours pour gagner sa vie, & exhortoit les fideles au travail des mains, afin d'avoir dequoi se nourrir & d'assister les pauvres. Mais il défend seulement ces chagrins & ces peines d'esprit, dont ceux qui se défient de sa Providence, se troublent, & se tourmentent sans relâche; en sorte que la crainte de la disette leur fait souvent abandonner la justice. Ce sont ces inquiétudes & ces défiances que le Fils de Dieu condamne, parce qu'elles divisent, & dissipent l'esprit, qu'elles troublent la paix & le repos de l'ame, & l'empêchent de vaquer à Dieu. Car si ceux qui s'appliquent si fortement aux choses temporelles, servent Dieu; c'est plûtôt pour en acquerir, que pour chercher le Royaume de Dieu, & c'est proprement ce que JESUS-CHRIST nous défend.

Dieu ne défend point un soin raisonnable de nos affaires, & ce soin n'est point opposé à la confiance en sa Providence.

Les hommes sont fort touchez des secours extraordinaires & miraculeux qu'ils reçoivent du ciel en certaines occasions, & ils ne pensent pas seulement aux secours ordinaires qu'ils reçoivent tous les jours : mais il faut que la raison corrige ces faux jugemens, & que nous convenions une bonne fois, que nous n'avons pas moins d'obligation à Dieu de ce qu'il nous nourrit, & pourvoit à nos besoins par la voye ordinaire, que s'il faisoit tous les jours un miracle pour cela, comme il a fait pour quelques Saints. C'est toûjours la Providence qui agit dans l'un & l'autre par la même bonté pour nous, & par la même force à produire ces effets.

Nous ne sommes pas moins obligez à Dieu pour sa Providence ordinaire, que si elle étoit extraordinaire & miraculeuse à nôtre égard.

On se trompe si l'on s'imagine que la Providence ne s'étend que sur les grandes choses, parce qu'elles le méritent, & qu'elles en sont plus dignes que les autres. Peut-on ne pas sçavoir que rien n'est digne de Dieu, & que rien des choses d'ici bas ne mérite ni son application, ni ses soins; mais qu'il est essentiel à sa sagesse de s'étendre sur tout, & de diriger tout par une conduite infinie, de telle sorte que rien ne lui échappe ; car dans le fond, qu'est-ce que cet univers tout entier auprès de Dieu qui est infini ? lui, qui selon le Prophete a mesuré cette étenduë des eaux si vaste, & a pesé cette machine immense des cieux dans sa main, & qui soûtient de trois doigts toute la machine de la terre. En verité la création de tout l'univers ne lui coûte pas davantage que celle d'un atôme, & une parole lui suffit pour l'un, comme pour l'autre : *Pusillum & magnum ipse fecit, & aqualiter cura est illi de omnibus.*

La Providence de Dieu s'étend aux petites choses aussi-bien qu'aux plus grandes, & aux plus importantes.

Isaïe 40. Sapient. 6.

## PARAGRAPHE SIXIE'ME.

### *Les endroits choisis des Livres Spirituels, & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.*

C'est la plus grande de toutes les infidelitez de ne pas croire la Providence.

SI c'est par un esprit d'infidelité, & parce qu'un homme ne croit pas la Providence, qu'il refuse de s'y soûmettre; Quel desordre est comparable à celui-là, de ne pas croire ce qui est, sans contestation non-seulement la chose la plus croyable; mais le fondement de toutes les choses croyables? de ne pas croire ce qu'ont crû les payens les plus sensez, par la seule lumiere de la raison; de ne pas croire ce qu'indépendamment de la foy, nous éprouvons nous-mêmes sans cesse, ce que nous sentons, ce que nous sommes forcez de confesser en mille rencontres, par un témoignage que nous arrachent les premiers mouvemens de la nature: mais sur tout, de ne pas croire la plus incontestable verité, par les raisons mêmes qui l'établissent, & qui seules sont plus que suffisantes pour nous en convaincre. Tel est l'état du mondain qui ne veut pas reconnoître la Providence. Il s'aveugle, dit saint Chrysostome, dans la source même des lumieres, qui est l'être de Dieu, puisque la prémiere, & la plus immediate consequence qui se tire de l'existence de Dieu, c'est qu'il y a une Providence. D'où il s'ensuit qu'en renonçant à cette Providence, ou bien il ne connoît plus de Dieu; affreuse impieté! ou bien il se fait un Dieu monstrueux, c'est-à-dire, un Dieu qui ne s'interesse ni à leur conservation, ni à leur perfection; un Dieu qui n'est ni juste, ni sage, ni bon, puisqu'il ne peut rien de tout cela sans Providence. Delà, il se réduit, ajoûte saint Chrysostome, à être plus payen dans le Christianisme, ou tout Chrétien qu'il est, à prendre parti avec ce qu'il y a eu dans le paganisme de plus vicieux, & de plus corrompu; car à peine s'est-il trouvé des sectes payennes, qui ayent nié la Providence, ou qui en ayent douté, sinon celles qui par leurs abominables maximes, portoient les hommes aux plus infames excès, & aux plus sales voluptez. Celles pour qui il étoit à souhaiter qu'il n'y eût dans le monde ni Dieu, ni loi, ni châtiment, ni récompense, ni Providence, ni justice. *Le Pere Bourdaloüe dans ses véritables sermons, tome second.*

Aveuglement & contradiction du mondain sur le sujet de la Providence.

Le crime du mondain sur le sujet de la Providence, est de se rendre incredule & insensé contre sa raison même. Car enfin cet impie lui-même suivant le seul instinct de sa raison, admet, sans l'appercevoir, une Providence, à laquelle il ne pense pas. Comment celà? le voici. Il croit qu'un état ne peut être bien gouverné que par la sagesse & le conseil d'un Prince. Il croit qu'une maison ne peut subsister sans la vigilance & l'œconomie d'un pere de famille; il croit qu'un vaisseau ne peut être bien conduit sans l'attention & l'habileté d'un pilote: & quand il voit ce vaisseau voguer en pleine mer, cette famille bien reglée, ce Royaume dans l'ordre & dans la paix, il conclut, sans hésiter, qu'il y a un esprit, une intelligence, qui y préside; mais il prétend raisonner tout autrement à l'égard du monde entier; & il veut que sans

sans Providence, sans prudence, sans intelligence, par un effet du hazard, ce grand & vaste univers se maintienne dans l'ordre où nous le voyons. N'est-ce pas aller contre ses propres lumieres, & contredire sa raison? *Le même.*

Il n'y a point d'homme, qui répassant dans son esprit les années de sa vie, & rappellant le souvenir de tout ce qui lui est arrivé, ne doive s'arrêter à certains points fixes, je veux dire à certaines conjonctures où il s'est trouvé, à certains périls d'où il est échappé, à certains évenemens heureux ou malheureux, mais extraordinaires & singuliers, qui l'ont surpris & frappé, & qui sont autant de signes visibles d'une Providence. Or si cela est vrai de tous les hommes sans exception, beaucoup l'est-il encore de ceux qui font quelque figure dans le monde; de ceux qui ont part aux intrigues du monde, de ceux qui entrent plus avant dans le commerce & dans le secret du monde? Car qu'est-ce que le monde, disoit Cassiodore, sinon le grand théâtre & la grande école de la Providence, où, pour peu qu'on fasse de reflexion, l'on apprend à tous momens, qu'il y a dans l'univers une puissance & une sagesse supérieure à celle des hommes, qui se joüe de leurs desseins, qui ordonne de leurs destinées, qui dispose de tout comme l'arbitre suprême de toutes choses. *Le même.*

Il n'y a personne qui n'ait éprouvé quelque effet de la Providence dans sa vie.

Tel est le désordre où conduit insensiblement l'esprit du monde, en croyant même une Providence; on vit dans le monde comme si on ne la croyoit pas; On croit une Providence, & toutefois on agit dans les affaires du monde avec les mêmes inquiétudes, avec les mêmes empressemens, avec les mêmes impatiences, avec le même oubli de Dieu dans les succez, avec le même abatement dans les afflictions, avec la même présomption dans les entreprises, que si cette Providence étoit un nom vuide, & qu'elle ne décidât de rien, ni n'eût part à rien. En effet, si la foide la Providence entroit dans la conduite de nôtre vie, autant qu'elle y devroit entrer, c'est-à-dire, si nous ne perdions jamais cette Providence de vûë, & si chacun de nous ne se regardoit que comme un sujet né pour executer ses ordres, dès-là il n'y auroit rien en nous que de raisonnable: nous ne serions ni passionnez ni emportez, ni vains, ni inquiets, ni fiers, ni jaloux, ni ingrats envers Dieu, ni injustes envers les hommes: soûmis à cette Providence, nous n'abuserions, ni des biens ni des maux, & nous conserverions en toutes choses cette sainte modération de sentimens & de désirs, qui selon la maxime de saint Paul, nous rendroit modestes dans la prosperité, & patiens dans l'adversité. *Le même.*

On vit dans le monde comme si l'on ne croyoit point de Providence.

Remarquez qu'un homme du siécle qui se détache de la Providence, pour ne plus dépendre d'elle, ne le fait, ou que pour vivre au hazard, & pour suivre en aveugle le cours de la fortune dont le torrent entraîne toutes les ames foibles; ou que pour se gouverner selon les vûës de la prudence humaine, dont les Sages du monde prennent le parti. Or je soûtiens que l'un & l'autre est pour Dieu l'outrage le plus sensible. Car de n'avoir plus d'autre principe de sa conduite que la fortune, & d'en vouloir suivre le cours, n'est-ce pas tomber dans l'idolâtrie des payens, qui, comme l'observe saint Augustin, au lieu d'adorer les conseils de Dieu dans les évenemens du monde, aimerent mieux se faire une divinité bizarre, qu'ils appellerent fortune, jusqu'à lui

Ceux qui se détachent de la Providence sont des idolâtres qui adorent la fortune.

ériger des temples, jusqu'à l'invoquer dans les besoins, jusqu'à lui offrir des sacrifices pour l'appaiser, jusqu'à lui rendre des actions de grace quand ils supposoient qu'elle leur étoit favorable. Idolatrie, dont les Sages mêmes du paganisme ne pouvoient supporter l'abus. Quelle indignité, disoit un d'entre eux, de voir aujourd'hui la fortune adorée par tout, invoquée par tout, & invoquée comme la divinité du monde? *Quid enim est quod nunc toto orbe, locisque omnibus fortuna invocatur, una cogitatur, una nominatur, una colitur?* Le même.

*Plinius.*

La prudence humaine se soustrait par orgueil à la conduite de la Providence.

Il semble que le parti de ceux qui abandonnent la Providence pour se conduire selon la prudence humaine, devroit être exposé à moins de désordres; mais c'est en quoi nous nous trompons; car dans ces sages du monde il y a plus d'orgueil; car quel orgueil, qu'un homme faisant fond sur soy-même, s'assurant de soy-même, ne comptant que sur soi-même, se croye suffisamment éclairé pour se gouverner soi-même, & pour avoir droit ensuite de s'applaudir à soi-même de ses ouvrages, ou de ses avantages, jusqu'a dire interieurement comme les impies dans l'Ecriture: *Manus nostra excelsa, & non Dominus fecit hæc omnia*: C'est moi qui me suis fait ce que je suis; c'est par mon industrie & par mon travail que je suis parvenu là: l'établissement de ma maison, le succez de mes affaires, le rang que je tiens, tout cela est l'ouvrage de mes mains & non de la main du Seigneur. Quel orgueil, que n'ayant pas assez de lumieres pour nous passer en mille conjonctures du conseil des hommes, nous pensions en avoir assez pour n'être pas obligez de consulter Dieu? *Le même.*

*Deuter. 31.*

Celui qui veut se soustraire à la Providence est necessairement dans le trouble.

Comme selon l'Ecriture, les pensées des hommes sont incertaines, confuses, & timides, sur tout à l'égard de ce qui les touche: *Cogitationes mortalium timidæ*; Si l'homme réduit à lui-même ne suit que ses propres vûës, dès-lors le voila dans l'inquiétude, dans l'irresolution, dans le trouble, ne pouvant plus s'assurer de rien, obligé à se défier de tout, livré à ses caprices, à ses inegalitez, à ses inconstances; esclave d'une imagination qui le jouë, sujet aux alterations d'un temperament qui le domine. Comme il est rempli de passions, & de passions contraires, il doit s'attendre à en être déchiré; & s'il se renferme dans lui-même, dès-lors le voila selon les différentes situations, accablé de tristesse, saisi de crainte, environné de haine, infatué d'amour, devoré d'une ambition démesurée, desseché des plus malignes envies, transporté de colere, outré de douleur, trouvant en lui-même non pas un supplice, mais un enfer. *Le même.*

*Sapient. 9.*

La faveur des Grands ne peut suppléer à la divine Providence.

Si cette Providence aimable d'un Dieu pouvoit être suppléé à nôtre égard par la protection des hommes, ce seroit sur tout par celle des Princes, que nous regardons comme les Dieux de la terre, ou par celle de leurs ministres & de leurs favoris, qui nous semblent tout-puissans dans le monde. Or ce sont justement ceux-là, sur qui l'Ecriture nous avertit de ne pas établir nôtre espérance, à moins que nous ne voulions bâtir sur un fondement ruineux: *Nolite confidere in principibus*; Et afin que l'experience nous rendît sensibles ce point de foi, ce sont ceux dont la faveur opiniâtrément recherchée, & inutilement entretenuë, par une juste punition de Dieu, fait tous les jours plus de miserables, plus d'hommes trompez, delaissez, sacrifiez, & par consequent plus de témoins de cette grande verité, que dans les enfans des

*Psalm. 145.*

hommes ; je dis même selon le monde, il n'y a point de salut : *In filiis hominum, in quibus non est salus.* Le même. *Ibidem.*

Demandez à ces adorateurs de la faveur, à ces partisans, & à ces esclaves du monde ce qui se passe en eux ; & voyez s'il y en a un seul qui ne convienne que sa condition a mille dégoûts, mille déboires, mille mortifications inévitables ; & que c'est une perpetuelle captivité. N'est-ce pas ainsi qu'ils en parlent même dans le cours de leurs prosperitez ? mais quand après bien des intrigues, leur politique vient à échoüer, & que par une disgrace imprevûë, qui les déconcerte, & qui dérange tous leurs desseins, ils se voyent oubliez, negligez, méprisez? Ah ! s'écrie saint Augustin, c'est alors qu'ils rendent un témoignage solemnel à cette Providence dont ils n'ont pas voulu dépendre; & c'est alors même aussi que Dieu a son tour, & que par une espece d'insulte que lui permet sa justice, il croit avoir droit de leur répondre : *Ubi sunt Dii eorum, in quibus habebant fiduciam ? surgant, & opitulentur vobis.* Où sont ces Dieux, dont vous vous teniez sûrs, & qui devoient vous maintenir ? ces Dieux dont la protection vous rendoit si fiers ; où sont-ils ? *Surgant & in necessitate vos protegant :* qu'ils paroissent maintenant & qu'ils viennent vous secourir. *Le même.*

*Ceux qui s'éloignent des ordres de la Providence, après bien des chagrins, & des malheurs sont obligez de la reconnoître.*

*Deuter. 32.*

*Ibidem.*

Le mondain tout rebelle qu'il est, n'est-il pas encore sous le domaine de la Providence ? Oüi, il y est, & malgré lui il y sera ; mais c'est cela même qui acheve son malheur. Car de deux sortes de Providences que Dieu exerce sur les hommes, l'une de severité & l'autre de bonté ; l'une de justice, & l'autre de misericorde : au même temps qu'il se soustrait à cette Providence favorable, en qui il devoit chercher son repos, il se trouve livré à cette Providence rigoureuse qui le poursuit, pour lui faire sentir son empire le plus dominant, comme si Dieu lui disoit : tu n'as pas voulu te ranger sous celle-ci, tu souffriras de celle-là : car je les ai substituées l'une à l'autre par une loi éternelle & irrévocable. La Providence de mon amour n'a pû t'engager ; ce sera donc désormais la Providence de ma justice qui te contiendra, qui te réprimera ; qui par des vengeances, tantôt secretes, tantôt éclatantes, se fera sentir à toi, & te réduira malgré toi dans la dépendance. *Le même.*

*Les mondains tout rebelles qu'ils sont, sont encore sous le domaine de la Providence.*

Quand vous serez parfaitement soûmis à la Providence, vous ne penserez plus qu'à vous sanctifier dans vôtre état sans courir après un phantôme. Dès-là chargez de l'établissement de vos familles, après avoir fait en Chrétiens tout ce qui dépendra de vous pour y parvenir, vous vous reposerez sur cette aimable Providence, dans le sein de laquelle, comme dit l'Apôtre, nous devons jetter toutes nos inquiétudes ; comptant & pouvant compter avec assurance que si nous lui sommes fideles, elle ne nous manquera pas : *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum.* Dès-là affranchis de la servitude & de l'esclavage du monde, vous attendrez tout de Dieu ; vous ne mettrez vôtre appui, vôtre confiance qu'en Dieu ; vous entrerez dans la sainte & heureuse liberté des enfans de Dieu : tous les nuages se dissiperont, toutes les tempêtes se calmeront ; & un moment de cette paix secrette, que vôtre orgueil a tant de fois troublée, vous dédommagera bien des faux avantages où il visoit, & des vaines prétentions qui vous exposoient à de si fâcheux retours & à de

*Avantages de ceux qui sont soûmis à la Providence.*

*1 Petri. 5.*

ſi rudes combats. *Le même, dans le premier ſermon de la Nativité de* JESUS-CHRIST.

Contradiction des impies qui nient la Providence.

Ce qui eſt ſurprenant, c'eſt que ſouvent le libertin veut douter de la Providence par les raiſons mêmes qui prouvent invinciblement la Providence, & qui ſeules doivent ſuffire pour la lui perſuader. Car ſurquoi fonde-t-il ſes doutes touchant la Providence d'un Dieu ? ſur ce qu'il voit le monde rempli de déſordres. Et c'eſt pour cela même, dit ſaint Chryſoſtome, qu'il doit conclure néceſſairement qu'il y a une Providence. En effet, pourquoi ces déſordres, dont le monde eſt plein, ſont-ils des déſordres, & pourquoi lui paroiſſent-ils déſordres, ſinon parce qu'ils ſont contre l'ordre, & qu'ils répugnent à l'ordre ? Or qu'eſt-ce que cet ordre auquel ils répugnent, ſinon la Providence ! Il ſe fait donc une difficulté de cela même qui réſout la difficulté, & il devient infidele par ce qui devroit affermir ſa foi. Mais s'il y avoit, dit-il, une Providence, arriveroit-il dans la ſocieté des hommes, tant de choſes dont les hommes eux-mêmes ſont ſcandalizez ? & moi je réponds : mais de ce que les hommes mêmes en ſont ſcandaliſez, n'eſt-ce pas une preuve authentique de la Providence, qui ne permet pas que ces choſes ſoient authoriſées, & qui veut pour cela, que parmi les hommes elles ayent toûjours paſſé pour ſcandaleuſes ? ſi les hommes ne ſe ſcandaliſoient plus de rien, c'eſt alors qu'on pourroit peut-être douter qu'il y eût une Providence, & que peut-être l'impie pourroit dire dans ſon cœur qu'il n'y a point de Dieu. Mais tandis qu'on ſe ſcandalize de l'inſolence du vice, tandis que la cenſure même du monde condamne le libertinage, la Providence eſt à couvert, & rien de tout cela ne prévaut contre elle. On ſe ſcandalizera toûjours de tout cela, parce qu'il y aura toûjours un Dieu, & une Providence. *Le même, ſermon de la Providence.*

Dieu a ſoin de tous les hommes en particulier, & ſa Providence s'étend à tous.

Il faut avoüer que Dieu doit ſes ſoins aux beſoins particuliers, & aux beſoins temporels de chacune des créatures ; il s'y eſt même engagé par ſes promeſſes les plus capables de nous pouvoir perſuader, & de nous toucher: il s'eſt étonné de nôtre peu de foi ſur cette matiere : *Quantò magis vos modicæ fidei ?* Il nous a défendu l'inquiétude ſur l'avenir: *Nolite ſolliciti eſſe in craſtinum* : Il nous a même envoyez, pour être inſtruits aux fleurs & aux oiſeaux, dont la nourriture & l'habillement ſont autant de convictions de l'exactitude de la Providence ; *Reſpicite volatilia cœli* : De la proportion de ces baſſes créatures à nous, il nous porte à la confiance, nous qui ſommes les premiers objets de ſes ſoins : *Nonne vos magis pluris eſtis illis* ; Il s'eſt donc obligé de pourvoir aux beſoins de tous ſes enfans ; & ſur ce point, je le reconnois ſi fidele, que j'oſe défier ſes ennemis de me trouver un ſeul juſte, un ſeul homme digne du nom d'enfant de Dieu, qui dans l'extremité de ſes beſoins, ne ſe ſoit pas ſenti ſoûtenu par la main de la Providence. David avoit vécu long-temps : il avoit lui-même éprouvé les varietez de la fortune : il proteſte que jeune & vieux il n'avoit jamais vû, ni les juſtes abandonné, ni la poſterité du juſte dans l'indigence. *Le Pere de la Ruë, ſermon pour le Dimanche de la quatriéme ſemaine de Carême.*

*Matt. 6.*

*Ibidem.*

L'inégalité des condi-

Vous murmurez de l'inégalité prodigieuſe des conditions, tant des ſouverains que des ſujets, tant des maîtres que des ſerviteurs, tant des riches

que des pauvres ; désordres éclatans selon vous ? dites plûtôt, secret merveilleux de la divine Providence. Le monde languiroit & seroit en confusion sans cette inégalité. Tous dans l'égalité du pouvoir, se refuseroient le service & le secours mutuel ; tous dans une égalité de biens se refuseroient le devoir & l'obeïssance. Il a donc été, dit saint Augustin, du ressort de la Providence universelle qui embrasse tout, d'entretenir les diverses parties du genre humain, dans l'union & dans l'action, par la subordination mutuelle, par cette diversité d'états & de conditions ; par cette opposition d'indigence, & d'abondance ; par le besoin qu'ont les grands du secours des petits, & par le besoin qu'ont les petits de l'assistance des grands ; par l'impossibilité que nous trouvons à nous passer les uns des autres ; par la loy que Dieu a prescrit aux petits de rendre aux grands le respect & l'obéïssance ; par la loi, qu'il a prescrit aux grands d'exercer envers les petits la justice & la charité ; par la loi de la peine & du travail qu'il a généralement imposée à tous les hommes. *Le même.*

tions qui sont dans le monde, prouve qu'il y a une Providence.

Il faut s'imprimer fortement dans l'esprit cette verité consolante : que tout ce qui se fait dans le monde, se fait uniquement pour l'avantage des Elûs ; vous vous imaginez que Dieu distribuë les biens, les succez, les couronnes, les victoires, pour enrichir celui-ci, pour authoriser celui-là, pour attirer sur cet autre le respect & l'admiration des peuples ; frivoles imaginations ; il n'a devant ses yeux que le salut de ses enfans, & pour les conduire là ; gloire & mépris, opulence & pauvreté, trônes & fers, prosperité & adversité, tout roule entre les mains de Dieu, non pas au hazard, mais à son gré, & comme des ressorts differens de sa Providence pour élever le juste à sa véritable gloire. *Le même.*

Tout ce qui arrive dans le monde, la Providence le permet pour l'avantage des Elûs.

Ouvrons les yeux pour voir de quelle maniere Dieu accomplit ce qu'il a résolu ; quelque patience qu'il ait sur les pecheurs, & quoi qu'il les souffre avec toute sorte de douceur, ils éprouvent enfin que ses arrêts sont irrévocables, & que ce qu'il avoit ordonné sur eux dans sa justice inflexible, s'accomplit infailliblement ; sa sagesse dispose si admirablement les choses, & elles s'executent si naturellement, qu'il semble presque qu'elles se fassent comme par hazard : mais par un hazard que toute la sagesse, & la bonne ou mauvaise volonté des hommes ne peuvent empêcher, comme nous voyons dans l'Ecriture que ni Esaü, ni même Isaac son pere ne purent empêcher ce que Dieu avoit arrêté touchant la destinée de Jacob. *Livre intitulé : La vie des Patriarches. Vie d'Isaac.*

Ce qui semble arriver par hazard est un effet de la Providence.

Les gens de bien sont persuadez que tout se régle dans l'univers par les conseils d'une sage Providence, & que rien ne se fait au hazard : ils envisagent tous les évenemens qui leur arrivent comme des ordres de Dieu, qui ne peut avoir que de bonnes intentions dans la dispensation des biens & des maux. Si les choses ne tournent pas toûjours au gré de leurs désirs, ils ne laissent pas d'en retirer de grands avantages par leur soumission, au lieu que les impies en se revoltant contre Dieu, souffrent en desesperez, & Dieu ne leur tient aucun compte de leurs souffrances. *L'Abbé de Bellegarde sur les Proverbes de Salomon.*

Sur le même sujet.

Saint Cyprien se sert éloquemment de la comparaison que le Fils de Dieu

La Pro-

vidence, qui fournit aux oiseaux leur nourriture, n'a garde d'abandonner les hommes.

fait des oiseaux du ciel, qui ne sement point & qui attendent leur nourriture de la Providence. Dieu nourrit les oiseaux du ciel, dit-il ? Quoi ! des animaux qui n'ont aucun sentiment de Dieu, ne manquent de rien, & vous qui êtes Chrétien, qui êtes serviteur de Dieu, qui vous employez aux bonnes œuvres, qui êtes chers à vôtre maître, vous craignez de manquer de quelque chose ? comme si Jesus-Christ pouvoit refuser quelque chose à ceux qui le servent, ou priver des biens qui sont nécessaires à cette vie, ceux à qui il veut donner des biens célestes & divins. *Pris de saint Cyprien, sermon de l'Aumône.*

Soin que nous devons avoir de servir Dieu, en vûë du soin que la Providence prend de nous.

Dieu s'est chargé, pour ainsi dire, de pourvoir à tout ce dont l'homme avoit besoin, afin de l'obliger à recourir à sa puissance, à benir sa bonté, à admirer sa Providence, & à executer ses loix avec plus de tranquilité & de confiance. Tous les ouvrages admirables, ô mon Dieu ! que vous avez tirez du néant pour servir à nos besoins, reçoivent de vôtre main bienfaisante les impressions qui les mettent en mouvement, pour mon avantage ; n'est-il pas juste que je tourne mon attention principale à reconnoitre vos bienfaits, & à acquerir la sainteté à laquelle vous me destinez ? Vous faites tant pour moi a dessein, que je fasse cela pour vous. Je n'ai que cela à faire : si je m'éloigne de ma fin, quel rang dois-je tenir parmi une infinité de créatures qui vous obeissent en ma faveur ? *Livre intitulé, Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale.*

Que la Providence Divine a plus de soin des hommes, que de toutes les autres créatures.

Si la Providence de Dieu travaille avec tant de soin à la conservation des créatures privées de sentiment & de raison, que ne fera-t-elle point à l'égard des substances raisonnables qui tiennent le prémier rang dans le monde, & pour le service desquelles toutes les autres choses ont été faites ? Y a-t-il quelque apparence que le Souverain Maître néglige la créature, de laquelle seule il peut recevoir de la gloire, ou que ne s'en mettant point en peine, il puisse en tirer ce qu'il prétend. Il faut donc reconnoitre que la Providence de Dieu est aussi nécessaire que l'est son existence, sa sagesse, sa bonté & ses perfections infinies. *Pris du Traité de la Réligion du Marquis de Pianesse, traduit par le Pere Bouhours.*

Un homme qui se confie en la Providence peut librement s'adresser à Dieu & le sommer de sa promesse.

Une ame qui se jette entre les bras de la Providence, fait ce que Dieu demande d'elle, & par ce moyen, elle engage Dieu à faire ce qu'elle attend de lui. Dieu l'a éprouvée, & il l'a trouvée fidele ; elle éprouve Dieu à son tour, si j'ose le dire ainsi, & elle lui demande quelque témoignage de sa fidelité. Dieu, selon le langage de l'Ecriture, l'a interrogé par la perte de ses biens, par la pauvreté, ou par la maladie, qui sont autant de questions de Dieu, comme les appelle saint Cyprien ; il faut qu'elle interroge Dieu à son tour, & que pleine d'une humble confiance, elle lui demande qu'il s'acquite de sa promesse. *Pris d'un Sermon sur ce sujet qui se trouve dans les sermons Moraux.*

C'est en vain qu'on veut s'opposer aux ordres de la Providence.

Quand les desseins d'un homme ne se trouvent pas conformes à cette raison souveraine, & à cet immuable décret, il a beau dire, comme disoit l'insolent Adonias ; *Je regnerai* : Dieu, d'un ton plus ferme & plus assuré, dit, *tu ne regneras pas.* Un vindicatif envieux a beau dire qu'il perdra son ennemi, comme Aman se flattoit de perdre Mardochée, Dieu, qui est la verité &

la puissance même, dit, tu ne le perdras pas; un homme qui par ses sollicitations, ses intrigues, ses fourberies voit son procez sur le point d'être jugé, a beau dire, je gagnerai mon affaire; Dieu, dont il a outragé la Providence, dit, tu ne le gagneras pas, quoique tous les suffrages te paroissent favorables. *Le même.*

Tous ces grands évenemens qui dans le monde civil étonnent & confondent la politique & la vaine prudence des hommes: toutes ces avantures si différentes & si bizarres, qui causent des mouvemens si contraires dans nos esprits; ces coups imprevûs, qu'on attribuë au caprice de la fortune, ces élévations si subites, ces chûtes si précipitées, l'établissement & la ruine des états, leurs accroissemens, leurs décadences, ce sont des ouvrages de la main de Dieu qui travaille au salut des hommes, qui tente toutes sortes de voyes pour y réüssir, qui n'épargne, rien & qui sacrifie toutes choses pour avancer un dessein si important. *Pris d'un sermon du Pere de la Colombiere.* Dieu rapporte tous les évenemens qui arrivent en ce monde, au salut des Elûs.

L'on s'inquiéte & l'on s'agite, parce qu'on suppose qu'on se peut procurer par ces efforts humains, ce qui nous manque, parce qu'on ne croit pas assez que Dieu soit chargé de nous en pourvoir, ou que l'on n'est pas assez soûmis aux ordres de la Providence de Dieu, & qu'on ne voudroit pas même être privé des biens temporels, quand même il le voudroit: mais on peut s'appliquer à la recherche des choses nécessaires à la vie par des motifs très-justes & très-legitimes. On peut s'y appliquer, parce que Dieu le veut, parce qu'il défend de le tenter; parce que l'ordre commun de sa Providence, c'est d'employer le travail des hommes pour leur procurer ce qui est nécessaire. Ainsi si l'inquiétude est une espece de revolte contre Dieu, & l'application tranquille est une execution de l'ordre de sa Providence, l'inquiétude est une recherche de soi-même, l'application fait partie de la recherche du Royaume de Dieu. *Essais de Morale, tome cinquiéme.* La confiance en la Providence n'empêche pas qu'on ne prenne un soin raisonnable de ses biens.

Retranchons tous ces soins qui ne servent qu'à nous déchirer l'esprit inutilement, puisque soit que nous nous inquietions, ou que nous ne nous inquiétions pas; c'est Dieu seul qui nous donne toutes ces choses, & qui nous les donne d'autant plus que nous nous en inquiétons moins. A quoi nous serviront tous nos soins, tous nos empressemens & toutes nos peines, qu'à nous tourmenter, & à nous faire souffrir la peine de les avoir eus. Celui qui est invité à un festin magnifique ne se met pas en peine s'il y trouvera dequoi manger: & celui qui va à une source ne s'inquiéte point s'il y appaisera sa soif. Puis donc que nous avons la Providence de Dieu, qui est plus riche que les plus magnifiques festins, & plus inépuisable que toutes les sources les plus profondes, ne nous inquiétons point, & n'entrons point dans la défiance. *Pris des Homelies de saint Chrysostome, sur saint Matthieu, traduites par Monsieur de Marsilli.* Il faut bannir de son esprit les soins & les inquietudes sur l'avenir.

Imaginez-vous, dit Salvien, un vaisseau en pleine mer, battu des vents les plus impéreux, sans pilote, & sans gouvernail, abandonné aux caprices de cet élement, & à la fureur des orages; tel est dans le commerce du monde un homme qui n'a que soi pour se gouverner; dans quels abîmes ne Un homme qui ne veut pas dépendre de la Providence,

est misérable en cette vie.

tombera-t-il pas ? à combien d'écueils, à combien de naufrages ne sera-t-il point exposé ? Rien de plus foible que son esprit, rien de plus inconstant que sa volonté. Son cœur est sans cesse agité, dans un flux & dans un reflux perpetuel de passions opposées. Que fera-t-il donc cet homme ? mettra-t-il sa confiance dans les hommes ? c'est une misére encore plus certaine : *Maledictus homo qui confidit in homine* ; C'est le plus grand des malheurs que de mettre sa confiance aux hommes ; car l'homme est naturellement interessé, infidele, inconstant? Qualitez qui font assez voir le fond qu'il y a à faire sur lui. *Pris d'un sermon manuscrit.*

Jerem 17.

La plûpart des gens qui croyent une Providence vivent néanmoins comme s'il n'y en avoit point.

Il se trouve des gens dans le monde, qui ne peuvent être assez déraisonnables pour nier absolument une Providence dans Dieu, ont le cœur assez aveuglé pour ne vouloir pas la croire, & s'y soûmettre. On agit comme s'il n'y en avoit point ; on a le même empressement pour ses interêts ; l'on se comporte avec la même duplicité dans les affaires ; avec le même abatement dans l'adversité ; avec le même chagrin dans les mauvais succez ; enfin avec la même chaleur, & la même présomption dans ses entreprises, que s'il n'y avoit point de Providence. C'est une grande folie de ne pas croire une Providence ; mais c'en est une bien plus grande de la croire & de ne s'y pas fier. *Le même.*

Le mouvement des cieux & toute la nature nous apprennent qu'il y a une Providence.

Quand on considere les cieux, & qu'on contemple toute la nature, que peut-on trouver de plus évident, & de plus digne d'être cru, que de dire qu'il y a une divinité superieure, & quelque divin esprit, qui conduit, soûtient, meut, nourrit, gouverne toutes choses ? Considerez le ciel avec toute son étenduë, & la rapidité de son cours ; vous verrez dans ce mouvement continuel & régulier, un souverain moderateur qui en est le principe. Parlerai-je de cette vicissitude continuëlle de ténébres & de lumieres, comme pour nous avertir du temps du travail & de celui du repos ? Laissons aux Astrologues à parler des Astres, dont ils connoissent les vertus & les influences : mais instruisons-nous de cette grande verité, que pour produire toutes ces merveilles, & mettre dans les créatures cet ordre qu'elles gardent, sans qu'elles s'en écartent, il a fallu un esprit divin, une sagesse & une Providence extraordinaire ; qui en pourroit douter ? puisqu'il en faut même pour les comprendre ? Cette diversité des temps & des saisons qui se succedent si régulierement, ne nous oblige-t-elle pas de remonter jusqu'à son autheur, dont elle publie si hautement les merveilles ? &c. *Traduit de Minutius Felix in Octavio.*

Contre ceux qui n'ont nulle confiance en la divine Providence.

Malheur à ces Chrêtiens lâches qui ne comptent en rien sur la Providence ; qui plus charnels que les Juifs, ne sont sensibles qu'à la joüissance des biens temporels : toûjours prêts à tomber dans l'abbatement ou le murmure si-tôt qu'ils en manquent ; sans faire jamais reflexion que celui qui pourvoit à la nourriture des oiseaux du ciel, n'a garde d'abandonner ceux qui le servent ; & quand il semble ne pas songer à nous, il en est plus occupé que nous-mêmes : tout ce qu'il demande de nous, c'est que nous nous reposions de tout sur lui, & que dans les extremitez les plus fâcheuses, nous disions en nous-mêmes, le Seigneur me voit, & il me suffit : *Je suis sous sa conduite, & il ne me manquera rien* : Il a tiré Daniel de la fosse aux lions,

Psalm. 22.

&

& les trois enfans d'une fournaise ardente, son bras n'est pas racourci, & il peut faire pour moi, ce qu'il a fait pour eux. Dieu veut que nous recourions à lui, que nous nous confions en lui, que nous nous attachions à lui, que nous le remercions même de toutes les disgraces qui nous viennent de sa part; parce que nous devons sçavoir que toutes choses sont gouvernées par une Providence sage & éclairée. Alors convaincus que tout le devoir, le bonheur, & la sainteté du Chrétien consiste à vouloir ce que Dieu veut, à demeurer contens dans l'état qu'il nous met, à ne point changer la route dans laquelle il a dessein que nous marchions, nous dirons ce que le peuple de Dieu répondit au Prophete Jeremie: *Nous obeïrons à la voix du Seigneur, soit que vous nous annonciez le bien ou le mal. L'Abbé de Monmorel, Discours sur le sixiéme Dimanche après la Pentecôte.* *Jerem. 42.*

*Sentimens des Païens sur le sujet de la Providence.*

On peut dire que les Païens n'ont été guére moins éclairez que nous sur le sujet de la Providence visible de ce monde, je veux dire, qui regne dans l'ordre de la nature: & parmi les veritez que la raison leur a fait entrevoir au travers des ténébres où ils étoient plongez; il n'en est point dont ils se soient fait une idée plus nette & plus distincte; sur tout lorsqu'ils se sont representé l'univers comme un grand corps, toutes les créatures comme autant de membres qui le composent, Dieu comme un esprit universel répandu par tout, qui en régloit tous les mouvemens, & qui en animoit toutes les parties. En effet, de même qu'à la vûë d'un corps qui agit, qui voit, qui marche, & qui fait toutes les autres fonctions, sans confusion & sans désordre, l'on s'imagine aussi-tôt un principe secret de tous ces mouvemens: ainsi quand on considére cet assemblage merveilleux de tant de créatures différentes, qui agissent toutes selon les impressions qu'elles ont reçûës, concourent unanimement à former ce grand tout composé de tant d'autres; n'eston pas obligé de remonter à une cause premiere qui conserve tout, qui régle tout, qui anime tout, qui soûtient tout, & sans laquelle toutes les autres demeureroient sans mouvement & sans vie, à peu près comme un corps separé de son ame. *Pris des Essais de sermons pour la Dominicale, quatriéme Dimanche de Carême.*

*Il y a une Providence particuliere sur chacun des hommes.*

Nous ne doutons point qu'il n'y ait une Providence générale; mais sommes-nous bien convaincus que cette Providence universelle devient speciale pour chacun de nous, & parmi ceux qui se croyent le plus fortement persuadez de cette verité, combien s'en trouve-t-il qui ne la combattent point par leurs inquiétudes & par leurs défiances? cependant il n'est rien de plus fréquent & de mieux établi dans les livres sacrez, que le soin que cette Providence prend de nous? Pourquoi donc tant d'inquiétudes, ames défiantes & timides? reposez-vous sur les soins du Seigneur, & il aura soin de vous nourrir: *Jacta cogitatum tuum in Domino, & ipse te enutriet*; Ce Dieu qui conserve toutes choses, vous abandonnera-t-il seul? cette Providence qui s'étend jusqu'aux plus vils insectes qui rampent sur la terre, ne fera-t-elle rien pour des créatures qui sont les chefs d'œuvres de ses mains, & les plus nobles productions de sa sagesse? Que diroit-on d'un sculpteur qui briseroit des ouvrages achevez, où il auroit deployé toutes les beautez & toutes les perfections de son art, pour conserver avec soin des commencemens grossiers, *Psalm. 54.*

& des ébauches imparfaites :.. Pourquoi donc tant d'embarras, d'inquiétudes, & de procez, de voyages, de fatigues ; toutes ces prévoyances inquiétes, toutes ces provisions inutiles ne sont-ce pas autant d'outrages que vous faites à la puissance de Dieu, autant de desaveus secrets de sa Providence ? cherchez prémierement le Royaume de Dieu, & tout le reste vous sera donné avec lui; demandez la sagesse avec Salomon, tous les autres biens la suivront. *Les mêmes.*

Nous pouvons remarquer dans la suite de nôtre vie des preuves certaines d'une Providence particuliere sur nous.

Si nous faisions une sérieuse réflexion sur ce qui nous arrive, nous verrions les traits de la main de Dieu, & les caracteres de cette Providence imprimez par tout : souvenez-vous de cette conjoncture affligeante, où dans la révolution des affaires, vous trouvâtes cette ressource imprévüe pour en sortir heureusement ; rappellez dans vôtre esprit cette nécessité pressante, où cet ami sincere vous soulagea, lorsque tout le monde vous abandonnoit ; pensez à cette rencontre funeste, où devant perir selon les apparences, vous fûtes délivré comme par une espece de prodige : qui arrêta cette main armée qui vous alloit percer ? qui détourna ce coup mortel qui vous menaçoit ? Qui vous écarta de cette route perilleuse, où vôtre ennemi vous attendoit pour vous perdre ? qui vous inspira l'usage de ce remede salutaire, auquel vous devez vôtre guérison dont vous aviez perdu l'esperance, si ce n'est cette Providence qui veilloit sur vous, lorsque vous ne pensiez point à elle ? c'étoit elle qui vous secouroit dans cet ami, qui vous soulageoit dans ce présent, qui vous défendoit dans ce secours, qui vous éclairoit dans ce pressentiment, & qui agissoit secrettement dans ces causes exterieures, dont elle étoit comme l'âme & le principe ; vous preniez les instrumens pour la cause qui les faisoit agir, & vous rendiez graces aux hommes, lorsque Dieu devoit être le principal objet de vôtre reconnoissance. Mais je reconnois maintenant, ô mon Dieu ! que tout le bien que les hommes m'ont fait ne venoit que de vous. *Les mêmes.*

C'est à tort que nous nous plaignons que la Providence nous abandonne dans les choses que nous entreprenons contre ses ordres.

Vous êtes dans un embarras d'affaires, dont, dites-vous, vous ne pouvez sortir : les procez, les voyages, les maladies vous ont épuisé : vous avez une famille à entretenir, des domestiques à récompenser, des créanciers à satisfaire ; & à peine vous reste-t-il dequoi vivre : c'est en vain que vous implorez le secours du ciel, & des créatures, vous n'en recevrez aucun soulagement : vous vous plaignez que la Providence vous abandonne : mais est-ce par ses ordres que vous vous êtes engagez dans ces dépenses superflües, que vous avez formé ces entreprises témeraires, que vous avez augmenté le nombre de vos serviteurs, que vous avez doublé vos équipages. Vous n'avez cherché dans tout cela qu'à vous élever dans le monde, en vous y faisant connoître : vous comptez sur cette récompense du Prince, sur la succession de ce parent, sur le benefice de cet ami ; toutes ces esperances se sont évanoüies ; cependant vous prétendez toûjours paroître sur le même pied & dans le même éclat ; vous ne voulez rien retrancher de vos dépenses ordinaires ; vous avez recours aux voyes les plus lâches & les plus honteuses pour subsister : & lorsqu'elles ne vous réüssissent pas, vous en venez à des murmures contre Dieu. Ah sçachez que la Providence n'est pas obligée de seconder le déreglement de vos passions. *Les mêmes.*

Dois-je attendre que Dieu fasse des miracles en ma faveur? J'ai des enfans, ne faut-il pas que je travaille à les établir? j'ai des biens, ne faut-il pas que je veille à leur conservation? je tiens un rang considérable, ne faut-il pas que je le soûtienne? pretexte le plus ordinaire dont l'interêt & l'ambition se couvrent dans le monde, & avec lequel on prétend authoriser tous les crimes qu'on commet contre la Providence. Avec ce pretexte l'avarice passe pour ménagement, la défiance pour sagesse, la dissimulation pour prudence, la fourberie pour adresse, l'ambition pour grandeur d'ame, le murmure pour une plainte innocente, en un mot, le crime pour une vertu. Mais c'est en vain que l'on se flatte & que l'on s'aveugle sur ce point; car on vous permet les soins raisonnables, mais non pas l'inquiétude, la défiance, la cupidité, l'avarice, qui accompagnent ordinairement ces soins. *Les mêmes.*

Pretexte ordinaire pour ne pas se reposer sur la Providence.

Vous cherchez, dites-vous, à acquerir des biens & des richesses par toutes sortes de voyes, & avec empressement, parce qu'ils sont absolument nécessaires; c'est par-là même, dit saint Chrysostome, qu'ils sont absolument necessaires, que vous devez vous réposer sur la Providence: mais vous sçavez bien que cette Providence n'est pas aveugle, passionnée, avare, ni ambitieuse comme vous; qu'elle n'est pas obligée de fournir à la nourriture de vôtre cupidité; mais à l'entretien de vôtre vie; & cette vie vous étant ennuyeuse dans la mendicité, dans la bassesse, vous laissez l'assurance du nécessaire, qui ne pouvoit vous manquer en vous réposant sur Dieu, pour l'esperance d'un surperflu dangereux & funeste pour vôtre salut. *Les mêmes.*

Autre pretexte qu'on apporte pour se soustraire aux ordres de la Providence.

Chacun se fait une Providence particuliere, suivant la condition où il est: le marchand se fait une Providence de son commerce; cet artisan de son travail; le sçavant de son étude, le courtisan de sa valeur; cet homme du monde de son intrigue; & ce qu'il y a de plus horrible, c'est que le crime même tient lieu de Providence à une infinité de personnes. Fourberies, rapines, trahisons, faussetez, usures, commerces honteux, voila les Providences du siécle. Voila, ô mon Dieu! les substituts infames que les pécheurs vous donnent. Miserables que vous êtes, vous cherchez à soulager vôtre misére par le peché, & vous ne sçavez pas que c'est ce peché même qui vous rend miserables. Il est vrai, que ces voyes, toutes honteuses qu'elles sont, ne laissent pas de réüssir quelquefois, que ces fausses Providences, s'il m'est permis de parler de la sorte, comblent leurs partisans de biens & de richesses, pendant que ceux qui s'abandonnent aux soins de la véritable Providence, sont quelquefois reduits aux dernieres extremitez: mais si Dieu nous prive de ces biens temporels, ce n'est que par le désir violent qu'il a de nous en procurer d'éternels. Je me confie en vous, ô mon Dieu! & je n'en rougirai pas: *In Domino confido, non erubescam*; Mais les pecheurs seront couverts de honte. *Les mêmes.* *Psalm.* 24.

Comme chacun se fait une Providence particuliere & ne se fie qu'à soi-même.

L'ordre est le dessein de Dieu, qui a les yeux ouverts sur tout le monde, c'est de ne garder en apparence aucune uniformité dans ses châtimens, afin de mettre par-là les pecheurs hors de mesures, & de les tenir dans le devoir par l'incertitude & la suspension de ses desseins; punissant quelquefois avec lenteur pour signaler sa patience, & quelquefois avec promptitude, pour fai-

La Providence ne garde point d'uniformité dans la punition des crimes.

re apprehender sa severité ; quelquefois en secret pour éviter le scandale, & quelquefois avec éclat pour faire des exemples publics ; quelquefois separant les méchans d'avec les justes, pour faire adorer son discernement, & tantôt confondant même les justes avec les méchans, pour obliger les justes à fuir ou à corriger les méchans ; quelquefois s'attachant aux fautes les plus legeres, pour montrer que rien n'est impuni, & quelquefois laissant échaper les plus grands crimes, pour nous montrer que ce n'est pas ici bas que tout doit être puni, & qu'il y a une autre peine, & une autre vie. *Le Pere de la Ruë, sermon de la Providence.*

La seule vûë de ce grand univers prouve qu'il y a une Providence qui le gouverne.

Il n'est pas nécessaire de chercher dans l'univers des preuves de la Providence qui y préside : cet univers est un gage visible de la vigilance & des soins de son Créateur. Il nous presente un assemblage merveilleux de parties differentes, sans raison, sans connoissance, sans sentiment, par consequent incapables de se conduire, de se soûtenir par elles-mêmes. Quelle apparence qu'un ouvrage si surprenant fût tombé dans l'oubli de son autheur, aussi-tôt après en avoir reçû l'être ? je ne demande pas comment il pourroit durer avec le même ordre & les mêmes proportions sans le secours de cette même intelligence qui en a conçû l'idée, & de ce même bras qui l'a formé. Je ne demande pas comment les corps qui le composent, toûjours se faisant la guerre, & toûjours agissans par une aveugle impression, ne s'entredétruiroient pas, si le mouvement qui les fait subsister, ne partoit de cet être même, qui seul en connoit, & en peut remuer les ressorts. Je demande, est-il vraisemblable que Dieu, à qui il n'importoit point du tout, de créer ce grand univers, se soit contenté de le créer, pour le livrer ensuite à l'incertitude du hazard, au penchant naturel qui le porte au néant d'où il est sorti ? il me semble qu'il doit suffire à toute personne raisonnable de le régarder, pour y découvrir par tout des traces de la Providence qui le gouverne. *Livre intitulé : Remarques sur divers sujets de Réligion & de Morale.*

Il est indigne à de viles créatures comme nous, de contrôler les ordres de la Providence de Dieu.

Si nous comprenions l'indignité de nos raisonnemens, & de nos plaintes sur la conduite de la Providence Divine dans la distribution des biens & des maux, nous n'aurions besoin de rien de plus, pour adorer sa sagesse & son équité. Il est beau à nous, chetifs vers de terre, à nous aveuglez par nôtre amour propre, & nos passions, de vouloir pénétrer les secrets de nôtre souverain Créateur ; & ce qui marque une temerité plus audacieuse, de lui demander compte de ses ordres, & de prétendre lui en prescrire. Souvenons-nous de ce qu'il est, & de ce que nous sommes, le parti que nous prendrons dès-là, sera le parti d'une respectueuse soûmission : mais qu'avons-nous à répliquer, lorsqu'on nous développe le partage que Dieu fait des biens & des maux ; & ce partage le voici. Il a preparé certains biens qui ne sont que pour les justes, & à quoi les méchans ne toucheront pas. Il a preparé certains maux qui ne sont destinez qu'aux méchans, & que les justes ne souffriront jamais. Il a voulu qu'il y eût des biens & des maux, dont les justes & les méchans eussent leur part, selon les desseins de sa misericorde & de sa justice. Que pouvons-nous trouver dans ce procedé qui ne s'ajuste avec nôtre raison même. Malgré nôtre ignorance & nôtre foiblesse, nous sommes forcez de convenir qu'il est infiniment juste & sage. Après tout ce qui doit fermer la bouche au

critique le plus téméraire, & le plus impie ; c'est que les biens qu'il nous importe uniquement d'acquérir, & que les maux qu'il nous importe uniquement d'éviter, ne sont point tellement partagez qu'ils ne puissent être connus. *Le même.*

Nous n'avons que faire de nous informer de la conduite ni des desseins de la Providence.

Qu'avons-nous que faire de nous informer des raisons que Dieu a de permettre certains évenemens ? ne doit-il pas nous suffire de sçavoir que Dieu les permet ? si l'on nous interrogeoit là-dessus, nous devrions nous glorifier de ne pouvoir répondre autre chose, sinon que c'est un secret de la divinité, & qu'il ne nous appartient pas de vouloir ni le pénétrer ni le denier. Nous perdrions le respect que nous devrions à nos maîtres, si nous prenions la liberté de démêler par nos vaines réflexions les secrets de leur sage gouvernement. La curiosité donc qui nous porteroit à approfondir les vûës de Dieu, seroit un attentat contre sa grandeur & sa Providence. Pour adorer avec une tranquille soûmission les ordres de Dieu dans tout ce qui arrive contre nos espérances & nos préjugez, nous n'avons qu'à raisonner de cette maniére. Je ne puis douter que Dieu ne remuë tous les ressorts qui font les différentes scenes du monde, la foi m'oblige de le croire. Je ne puis douter que la sagesse de Dieu ne passe infiniment la raison de l'homme par l'étenduë & la justice de ses lumieres. Je vois arriver un effet, dont je ne découvre ni la cause, ni le motif, ni la fin ; c'est à moi d'être sûr que Dieu en est l'autheur, soit qu'il l'ait ordonné, soit qu'il l'ait permis; l'unique parti que j'ay à prendre consiste à me soumettre, & à me taire. *Le même.*

La pensée qu'il y a une Providence qui veille sur les besoins des justes, doit animer nôtre confiance.

Il est évident qu'il y a en Dieu une Providence particuliere sur les justes, puisqu'il a pour eux des vûës, des tendresses, des soins, & des applications de sa puissance toute particulieres. Voila d'une part un motif bien puissant pour nous éloigner du peché, & pour nous porter à la vertu ; & de l'autre une raison bien forte pour inspirer aux justes une amoureuse & une ferme confiance ! Où est-ce qu'ils pourroient trouver plus de connoissance de leurs besoins, plus de compassion pour leurs miséres, plus de désir de les soulager, & plus de pouvoir pour le faire. Que nous avons de peine à ouvrir nôtre cœur à nos meilleurs amis pour leur découvrir nos necessitez ! Que nous y trouvons souvent d'indifference & d'insensibilité ! que souvent nous remarquons que leur pouvoir est bien petit, & peu proportionné à nos besoins ! encore ne s'emploi-t-il qu'à demi, & avec froideur. C'est donc à ce charitable Pere, à ce parfait ami, à ce Dieu qui est tout œil, tout cœur, tout main pour nous aider, que nous devons uniquement nous confier. *Le Pere Texier dans sa Dominicale, sermon pour le quatriéme Dimanche du Carême.*

Quel est le secours que la Providence donne aux gens de bien, & en quelle occasion.

Il faut bien remarquer que quand on parle du secours que Dieu, par sa Providence, donne aux gens de bien, on doit toûjours entendre celui qui leur est nécessaire ou pour leur vie, ou pour leur état, & non pas de celui que la passion leur pourroit faire souhaiter pour avoir du superflu. Avez-vous jamais vû que Dieu ait manqué aux besoins temporels des gens de bien, & s'ils se figurent des besoins qu'ils n'ont pas en effet, Dieu sçait bien en juger lui-même, & en faire le discernement : un homme se plaint, parce qu'il n'a pas dequoi contenter son ambition dereglée ; cet autre se plaint parce qu'il n'a pas dequoi fournir à la delicatesse d'une vie molle & voluptueuse : Ah ! Dieu n'a

pas engagé sa Providence pour contenter nôtre passion, & pour faire des miracles qui nous seroient funestes. *Biroat, sermon pour le quatriéme Dimanche de Carême.*

Ce n'est point contre la Providence de voir des gens de bien pauvres & dans la necessité. *Joan. 6.*

Il est vrai qu'on a vû, & qu'on voit encore des gens de bien qui sont pauvres, & qui en montrant leurs femmes, & leurs enfant peuvent dire ces paroles de l'Evangile: *Unde ememus panes ut manducent hi?* Mais je réponds qu'il est quelquefois expedient, pour la satisfactions & pour le salut de quelques-uns, qu'ils souffrent quelques maux, ou quelques besoins, pour les rendre plus humbles, plus patiens, plus adonnez à la priere, plus résignez à la volonté de Dieu, & pour leur donner occasion de pratiquer quantité de vertus qui les élevent à une haute sainteté. Que, si Dieu ne les secourt pas dans leurs necessitez temporelles, c'est pour en éviter d'autres plus importantes, & plus dangereuses, c'est pour faire épreuve de leur vertu, ou pour les punir de quelque orgueïl secret de leur manquement de confiance, ou de quelque infidelité à son service. Ce n'est pas enfin manquer à sa Providence, quand il ne les aide pas, mais c'est plûtôt leur ôter l'occasion de peché, ou de se relâcher dans la pieté. *Le même.*

Comme la Providence a autrefois nourri des solitaires dans les déserts, & nourrit encore aujourd'hui tant de Religieux.

Tandis que des richesses immenses s'évanoüissent entre les mains des méchans, & se reduisent à rien, nous voyons qu'un peu de bien entre les mains des justes multiplie à l'infini, ou du moins par un autre effet de la Providence, les contente autant que toutes les richesses du monde. C'est ici, où je vous appelle à témoin, sacrées solitudes qui avez nourri des Saints, produisez-nous les Antoines, les Pauls, & les Hilarions que la Providence a nourris pendant des siécles entiers, du moins quelques-uns, & qui ont vécu aussi contens avec des herbes qu'ils arrachoient de leurs mains, que s'ils eussent été dans les plus somptueux festins. Et vous, maisons, qui logez encore des Saints, en quelque lieu que vous soyez de cette ville, servez de preuve à mon discours, & de trophée à la Providence que je prêche; peut-être parle-je à des personnes qui sentent ce que je dis, & dont les uns dans une mediocre fortune vivent plus contents, que s'ils possedoient tout le monde, & les autres, sans autre fond que la Providence, subsistent & sont comme autant de preuves vivantes de la verité que je prêche, que Dieu n'abandonne jamais ceux qui le servent, & qui ont mis leur confiance en lui. *Le même.*

La qualité de Pere, que Dieu a à nôtre égard, nous oblige à nous confier en sa Providence.

On voit encore dans les familles, que les enfans ne se donnent aucune peine ni aucun mouvement, ni pour leur nourriture ni pour leur vêtement, ne doutant point que leurs Peres & leurs meres n'y pensent assez pour eux. Aussi les peres & les meres n'exigent point ce soin de leurs enfans, & s'ils en parloient, ils leur diroient que ce n'est pas leur affaire, mais qu'ils pensent seulement à devenir vertueux. Pour ce qui est des biens, des charges, & des emplois, ils ne manqueront pas de les en pourvoir, quand ils s'en seront rendus capables. Voila justement la disposition dans laquelle Dieu souhaite que soient ses enfans, & le sujet qui lui fait prendre à nôtre égard la qualité de Pere. Il veut que pour les choses de cette vie, nous soyons sans inquiétude, que nous nous reposions sur sa Providence, comme les enfans sont en repos entre les bras de leurs nourrices. *Pris de la Morale Chrêtienne sur le Pater.*

Que les Chrêtiens seroient heureux s'ils consideroient avec un peu d'atten. sion, ce qu'ils sont en qualité de Chrêtiens, ce qu'ils sont à l'égard de Dieu, & ce que Dieu est à leur égard ! combien grand est le bonheur d'être enfans de Dieu, & d'avoir Dieu pour pere. En verité leur vie en ce monde seroit une imitation & une image de celle des Bienheureux, s'ils pouvoient vivre sous la Providence de Dieu, comme les enfans se laissent conduire à leurs Peres, ne pensant qu'à le servir & à lui plaire, sans se tant inquiéter pour les choses de la vie présente. C'est à quoi toutefois la plûpart ne pensent pas. Ils nourrissent dans leurs cœurs un esprit d'avarice, sous le spécieux prétexte de pourvoir à leur necessité; ils occupent toutes leurs pensées & tous leurs soins aux choses basses, comme s'ils devoient toûjours être en ce monde, & qu'il n'y eût point d'autre vie que celle-ci. *La même.*

Continuation du même sujet.

C'est merveille que les choses qui n'ont ni ame ni vie, ne se départent jamais du bel ordre que la Providence leur a prescrit; il n'y a que l'homme qui au lieu de suivre les conseils d'une sagesse infinie, & d'obeïr aux ordres de son Créateur, veut se gouverner selon son caprice, en sorte qu'il aime mieux courir à son malheur par des voyes égarées, que de prendre la route que la Providence lui a marquée; cependant de quelque côté qu'il se tourne s'il s'échappe d'une main, elle tient de l'autre; mais de la main de la bonté dont il a reçû tant de faveurs, il tombe dans celle de la justice. Ainsi Providence Divine, vous êtes toûjours la maîtresse, & le pecheur ne peut rien entreprendre qu'autant que vous le souffrez; que si par sa malice, il se rend indigne d'être cheri comme enfant, il ne peut éviter d'être traité comme ennemi; & Dieu recevra autant de gloire de le voir malheureux, que s'il regnoit éternellement avec lui dans le ciel. C'est de la sorte que la Providence vient à ses fins, si ce n'est d'une maniere, c'est d'une autre, sans que la malice de l'homme y puisse mettre obstacle : s'il ne veut pas s'y soûmettre de son plein gré, il y sera soûmis malgré qu'il en ait. *Pris du traité de Lessius sur la Providence.*

On ne peut se soustraire à la Providence; si on n'y est soûmis d'une façon, on l'est necessairement de l'autre.

Je ne parle point ici des lumieres par lesquelles la Providence divine conduit les hommes, ni de l'ordre qu'elle garde en la justification des pecheurs, ni des châtimens dont elle les ménace, ni des récompenses qu'elle leur propose; c'est assez maintenant de reconnoître que c'est un sujet d'une grande consolation parmi le désordre & la confusion qui se voit dans les affaires du monde, de sçavoir qu'il y a un Dieu qui veille sur tout cela, & que si l'impieté triomphe quelquefois de la vertu, rien ne se fait sans la permission de ce maître souverain, qui ne le souffriroit jamais, si elle n'en devoit tirer sa plus grande gloire. Car, quoi qu'il s'ensuive delà, la perte éternelle de plusieurs ames, perte qu'on ne sçauroit assez regretter, il la faut toutefois souffrir avec patience, puisque Dieu peut réparer cette perte par d'autres voyes, & tirer encore de plus grands biens d'un si grand malheur. *Pris d'un Discours sur la Providence par le Pere Maucorps.*

La Providence Divine sçait tirer le bien du mal, &c.

C'est une nécessité de nous soumettre aux ordres de cette Providence adorable : car bon gré malgré, ce que Dieu veut arrivera, suivant ces paroles: *In ditione tuâ cuncta sunt posita, & nemo potest tuæ resistere voluntati.* Il vaut donc mieux que nous soyons conduits doucement, que non pas que nous soyons

Il faut necessairement se soûmettre aux ordres de la Providence. *Esther. 13.*

tirez par force : car, comme remarque saint Augustin, personne ne sçauroit passer les loix que Dieu a prescrites, & il faut necessairement s'acquitter de ce qu'on lui doit. Oüi, il est sans doute que la créature suit la volonté du Créateur, d'une maniere, ou d'une autre ; si elle la suit sans répugnance, elle s'acquite de son devoir, en faisant ce qu'elle doit ; mais si elle résiste, & qu'elle ne la suive pas, elle ne laisse pas néanmoins de faire par force, ce qu'elle eût dû faire volontairement. Car nous obéïssons à la volonté de Dieu, même en nous en éloignant. *Le Pere de Ligendes, sermon pour le Mardi de la cinquiéme semaine.*

On tire de l'immortalité de l'ame une preuve en faveur de la Providence.

Si nôtre ame est immortelle, comme on n'en peut douter, il est aussi hors de doute qu'après cette vie il y aura un jugement, pour rendre à tous les mortels selon leurs mérites, aux impies la peine, & aux justes la récompense qui leur est dûë. Il faut donc nécessairement qu'il y ait au monde quelque Providence, qui ait l'œil ouvert sur les hommes, & qui veille sur leurs actions pour rendre à chacun selon ses mérites. Jusque-là, que tous les Philosophes, & toutes les réligions qui tiennent l'immortalité de l'ame, mettent aussi des peines & des récompenses, avec une Providence qui les ordonne & les distribuë avec justice. *Pris du Traité de Lessius, de la verité d'un Dieu.*

L'ordre de la nature & toutes les créatures publient qu'il y a une Providence.

Dites-moy, je vous prie, d'où viendroient de si rapides mouvemens des Cieux, si justes & si réglez, que de la puissance & de la sagesse divine ? d'où une si belle harmonie, qui n'est jamais interrompuë, & jamais chancelante, mais toûjours égale, & persevere inviolablement depuis tant de siécles ? d'où la structure & la composition si merveilleuse d'un si grand nombre d'animaux ? d'où la proportion & la symmetrie de tant d'organes si propres à toutes leurs fonctions particulieres, & si justes à l'égard du tout ? d'où l'incroyable vertu des semences, pour la production des corps, & de toutes les parties des corps, rangées avec tant d'artifice & d'ordre, pour arriver sans peine à leur fin ? comme nulle de ces choses ne peut être d'elle-même, aussi nulle ne peut être par elle-même. Elles ne peuvent non plus avoir l'être, ni de la fortune, ni du hazard, où il ne se trouve rien de certain, ni de réglé, ni de constant ; mais toutes choses confuses, & incertaines. Il faut donc dire nécessairement qu'elles viennent de quelque esprit souverain, dont la sagesse infinie ait pu inventer tant de choses, sa puissance les produire, & sa providence les gouverner. *Le même.*

Il est inutile de résister à la divine Providence, & de murmurer contre ses ordres.

Il est du bon sens de ne pas résister à la Providence : cette résistance est fort inutile ; car quoi que fasse l'homme, Dieu est toûjours son maître : qu'il se fâche, qu'il murmure, qu'il s'emporte ; ce que le Seigneur a résolu se fera infailliblement. Saint Chrysostome compare ceux qui murmurent contre les ordres de Dieu aux tempêtes de la mer. On voit souvent cet élement impetueux s'élever contre le ciel, sortir du fond des abîmes pour tout renverser. Mais c'est en vain que la mer aidée des vents les plus furieux fait tous ses efforts : *Usque huc venies, & non procedes amplius;* Elle est obligée de s'arrêter

Job. 38.

à la voix de son Créateur, & de son maître ; il faut obéïr. Il en est ainsi de ces gens emportez, qui semblent vouloir pousser leur fureur & leur dépit contre Dieu même ; tous leurs efforts sont bien inutiles, il faut toûjours que la volonté

lonté de Dieu se fasse, & que les ordres de sa Providence s'executent. *Essais de sermons du Carême, sermon pour le quatriéme Dimanche.*

Les Epicuriens se sont imaginé qu'il étoit indigne de ce qui est bien-heureux & immortel, de se mêler & s'embarrasser des choses humaines, ou de prendre soin des moindres affaires. C'étoit mesurer Dieu à l'imperfection des hommes, comme s'il avoit l'esprit borné, & que la multitude des affaires troublât son repos. Les Stoïciens ont soûmis au destin la Providence, & d'autres l'ont limitée aux effets necessaires, comme sont les mouvemens des cieux, les influences des astres, la diversité des saisons, & généralement à ce qui ne dépend point de la liberté des hommes, laquelle ils ont cru ne pouvoir être soûmise à cette Providence, parce qu'ils n'ont pû concevoir comment les actions libres pouvoient être soûmises à la volonté d'autrui. Ce qui a fait dire à saint Augustin, que l'autheur de cette opinion impie, avoit fait ses Dieux aveugles pour laisser les hommes en possession de leur liberté. Mais le Saint-Esprit refute en deux mots ces fausses & ridicules opinions au livre de la Sagesse, où il dit : *Attingit à fine usque ad finem fortiter, & disponit omnia suaviter;* Elle atteint d'un bout à l'autre, dispose de toutes choses depuis la premiere des créatures jusqu'à la derniere, depuis le plus haut du ciel jusqu'au plus profond des enfers, depuis le commencement des siécles jusqu'à la fin. Rien n'est excepté, tout est compris sous le gouvernement de la sagesse, sans reserve & sans limitation; elle atteint fortement, sans être forcée par aucune fatale nécessité; elle dispose doucement sans violenter ni contraindre les choses libres, elle fait luire son soleil sur les bons & sur les méchans, & descendre la pluye sur les justes & sur les pécheurs. *Le Pere Duneau sermon pour le quatriéme Dimanche du Carême.*

Ce que quelques païens ont crû de la Providence & ce que la Religion Chrêtienne nous en apprend.

Sap. 8.

Pour faire l'éloge de la conduite de la Providence de Dieu sur les justes, il faut se souvenir des trois perfections qui la composent, sçavoir sa sagesse, sa bonté, & sa puissance. Ce qui rend cette Providence douce, assûrée, & efficace. La sagesse infinie découvre à ce vaste entendement de Dieu toutes les choses existentes & possibles; toutes les causes, les effets, toutes les liaisons, & les enchainemens de ces causes & de ces effets, toutes les fins & tous les moyens, toutes les différences des temps, des personnes & des lieux; en un mot, tous les ressorts, & toutes les pieces qui entrent dans la construction, & dans le gouvernement de ce grand monde. Ensuite de cette connoissance, la bonté pareillement infinie, porte la volonté divine à former des desseins dignes de sa grandeur, & de sa gloire, & avantageux pour le bien de ses créatures, ausquelles elle ordonne & destine les moyens nécessaires pour arriver à leur fin. En troisiéme lieu, sa toute-puissance s'applique à l'execution, suivant les ordres du conseil de sa volonté, comme parle saint Paul: *Qui operatur omnia secundum consilium voluntatis suæ.* Ces trois perfections rendent cette conduite assûrée, douce, & efficace. *Le Pere Texier, dans la Dominicale, sermon pour le quatriéme Dimanche du Carême.*

Eloge de la Providence Divine.

Ad Ephes. 1.

Vous êtes juste, Seigneur, disoit le Prophete Isaïe, & comment pouvez-vous permettre que l'innocent soit dans la misere, & que l'impie soit heureux : *Justus es Domine, quare via impiorum prosperatur?* Remarquez que le Prophete commence par dire que Dieu est juste, & que s'il permet ces inégali-

Il faut adorer la Providence dans tout ce qui nous

arrive dans la vûë que c'est pour nôtre bien. *Jerem.* 12. tez entre le pecheur & l'innocent, c'est un mystere qu'il faut adorer. Joseph adora, dans le plus rude de ses persecutions, la Providence qui l'affligeoit, & il vit à la fin l'explication d'un mystere, auquel il s'étoit soûmis sans vouloir le penetrer. A voir cet homme persecuté, accusé des crimes les plus noirs, jetté dans une affreuse prison, s'imagineroit-on que ce fût le chemin pour arriver à la plus haute fortune? La servitude & la prison sont-elles des dégrez pour monter sur le Trône? Il n'appartient qu'à vous, grand Dieu! de prendre des voyes mysterieuses pour élever ceux que vous abaissez. Ce sont des secrets que nous devons adorer, & dont nous devons attendre l'effet avec une soûmission tranquille & une parfaite confiance. *Pris des Essais de Sermons, pour le quatriéme Dimanche de Carême.*

Dieu prend soin de son ouvrage & ne peut l'abandonner. *Ad Hebr.* c. 1. Il n'en est pas de Dieu à l'égard de ses créatures, comme il en est d'un Architecte à l'égard d'un édifice; après qu'il l'a élevé, il le quitte, il se retire, & l'ouvrage n'a plus besoin des mains de l'ouvrier: mais les ouvrages de Dieu ont toûjours besoin de ses mains. Le monde est un édifice qu'il soutient par la vertu de son bras: *Portans omnia verbo virtutis suæ.* S'il l'abandonnoit pour un seul moment, il retourneroit dans le néant. Considerez, dit le Sauveur, les lys & les fleurs; voyez quelle en est la beauté. Jamais Salomon n'eut plus d'ornemens dans tout l'éclat de sa majesté. Considerez tous les oiseaux dans les airs; faites réflexion à leurs chants qui marquent avec quelle tranquillité ils se remettent au Créateur du soin de leur vie; remarquez jusqu'à un ver de terre dont il a un soin particulier, & vous ne douterez pas de sa Providence. Hommes qui êtes faits à l'image de vôtre Créateur, pouvez-vous douter qu'il n'ait soin de tout ce qui vous regarde? S'il a une si grande Providence pour les plus vils animaux, que ne fera-t-il pas pour ses plus nobles créatures? C'est une étrange ingratitude à l'homme, d'être le seul de toutes les créatures qui ne se fie pas au Créateur. *Les mêmes.*

Il faut avoir une entiére confiance en la Providence qui ne nous abandonnera jamais. Est-il possible que la Providence néglige au besoin ceux qui se reposent de tout sur son secours; je dis que non, & pour m'en convaincre, je ne consulte que ma raison: Elle m'apprend cette raison qu'il y a une Providence universelle de Dieu qui conduit l'Univers, qui fait servir jusqu'aux créatures insensibles à ses desseins, qui veille à tout, qui regle tout, qui entre dans le détail de tout. Toute l'antiquité payenne, ou du moins la plus sage partie en a été convaincuë de tout temps; il ne s'agit plus pour fonder ma confiance, que de m'appliquer à moi en particulier les régles de cette Providence universelle, & de raisonner ainsi: le Maître de l'Univers, le distributeur des biens, celui qui pourvoit à tous les besoins, ne manque à pas une de ses créatures: chaque jour il fait lever le Soleil sur nos têtes à ses heures; il revêtit les arbres de leurs feuilles, & les oiseaux de leurs plumages; & moi, l'objet de sa complaisance éternelle; moi créé pour un bonheur éternel; moi que le Seigneur a marqué de l'empreinte de sa face, pour parler le langage de l'Ecriture; moi pour qui il a prodigué tous les tresors de sa grace; moi qu'il a élevé a un ordre supérieur, je serois denüé de son secours au besoin. Non sans doute, Chrétiens, les esprits les plus soupçonneux dans le siécle, n'ont pas coûtume de prendre des ombrages de leurs amis, de craindre qu'ils en soient un jour abandonnez sans ressource,

lors qu'ils leur connoissent un bon cœur, & qu'ils sçavent d'ailleurs qu'ils sont volontiers plaisir jusqu'aux indifferens. Aimable Providence de mon Dieu! telle êtes-vous à l'égard de tous les hommes; vous auriez pour eux les mêmes soins que vous prenez du reste de vos créatures, s'ils se servoient de leur raison pour s'abandonner tous entiers à vos desseins. Mais hélas! malheureux que je suis! je ne me trouve destitué du nécessaire que pour n'avoir pas établi toute ma confiance dans le Seigneur; si je vivois sans allarmes & sans inquiétude, j'en serois plus protegé. Voila ce que la raison m'enseigne; raisonnement au reste si convaincant, que JESUS-CHRIST s'en sert pour arrêter l'ardeur de ses Disciples à se pourvoir pour l'avenir: *respicite volatilia cœli.* Regardez les oiseaux du Ciel; voilà les effets de la Providence universelle: *Nonne magis pluris estis!* Ne m'êtes-vous pas plus chers qu'eux. Voilà la conclusion consolante que tous en doivent tirer, pour compter sur la Providence dans leurs besoins particuliers. *Sermon manuscrit.*

Il n'est que Dieu (Chrétiens) dont le gouvernement soit necessairement exempt d'injustice; cependant c'est jusqu'à lui que nous faisons remonter nos plaintes; sa Providence est le but de nos contradictions, & parce que c'est par elle que le Seigneur gouverne le monde, qu'il dispense les emplois, qu'il ordonne les rangs, qu'il partage les fortunes, impatiens que nous sommes du gouvernement de Dieu; dès-là que nous nous croyons lezez dans nos prétentions, ou traitez avec rigueur par ceux qui nous gouvernent, nous éclatons contre la Providence, nous l'accusons d'injustice, nous la calomnions, & souvent même, du blasphéme nous passons jusqu'à l'incrédulité. Car voilà ce que produisent les murmures contre le gouvernement de Dieu. Semblables aux enfans d'Israël nous nous récrions comme eux: *Est ne Deus in nobis, an non?* Y a-t-il donc une Divinité qui préside aux évenemens de la vie, ou non! Un Athée se fait une raison de nier le premier Etre du défaut qu'il prétend appercevoir dans la maniére de gouverner l'univers. *Le même.*

C'est toûjours injustement qu'on murmure contre la Providence.

Nous devons nous reposer avec grande paix sur la Providence paternelle de Dieu, autrement si nous tombons dans la défiance, nous tombons dans une inquiétude toute payenne, comme le Sauveur le dit lui-même: *Hæc enim omnia gentes inquirunt.* Les Payens recherchent toutes ces choses. Et n'est-ce pas une chose étrange, que nous voulions bien nous fier à lui, pour ce qui regarde nôtre salut éternel, & que nous ne voulions pas nous fier à lui pour les biens si peu considérables de cette vie? Qui est le pere qui voulût laisser mourir son fils de faim, comme JESUS-CHRIST dit dans l'Evangile? Et nous croyons que Dieu pourra abandonner les siens? Il nourrit bien les voleurs, & il ne nourrira pas ses enfans? *Pascit latronem, non pascet filium?* Il vous a nourri vous-même quand vous l'offensiez, vous abandonnera-t-il quand vous le servez? *Pavit injustum, deseret pium?* Jugez ce que vous devez espérer de lui par ce que vous avez déja reçû, & par ce que vous recevez encore de lui. JESUS-CHRIST est mort pour vous, il vous nourrit de son Corps & de son Sang; vous refusera-t-il la nourriture si vile & si basse de vôtre corps? Il vous promet les biens du Ciel, vous refusera-t-il ceux de la terre? *Livre intitulé: Instructions Chrétiennes, pour le* 14. *Dimanche après la Pentecôte.*

Nous devons nous reposer sur le soin de la Providence pour les choses temporelles.

*Matth.* 6.

*Aug. in Ps.* 6.

Dieu étant nôtre Pere nous devons nous reposer sur les soins de sa Providence.

Si nous avions de la foi, comment n'aurions-nous pas une parfaite confiance, pour tous nos besoins temporels & spirituels en Dieu, puisqu'il est nôtre Pere? Ce doux nom de Pere ne devroit-il pas éloigner de nous toutes sortes d'inquiétudes. Dieu est nôtre Pere, & le meilleur des Peres, & tous les autres Peres par rapport à lui, ne méritent pas d'en porter le nom. C'est un Pere qui est en toutes choses, quant à l'être & à la puissance; à qui rien n'est caché, qui connoît mieux tous nos besoins que nous ne les connoissons nous-mêmes, qui se souvient de nous dans nôtre bassesse, qui n'est pas un moment sans penser à nous; qui veille par sa Providence, generalement sur toutes choses, & dont le Sauveur nous rend témoignage, qu'un seul passereau ne tombe pas à terre sans son ordre, & qu'il n'y a pas un cheveu de nôtre tête, qui ne soit compté. Cependant les Chrétiens qui sont enfans d'un tel Pere ont de la peine à s'y confier. Nous voyons tous les jours les enfans des hommes se reposer sur les soins de leurs peres & de leurs meres, & vivre sans se mettre en peine de leurs vêtemens. Après cela il faut avouër qu'un Chrétien connoît peu son avantage, &c. *Monsieur Boudon dans le Chrétien inconnu.*

*Matth. 10.*

Les fortunes élevées contre les ordres de la Providence, ne durent pas long-temps.

Oüi, Seigneur! il faut rendre justice à vôtre conduite dans le châtiment que vous exercez sur ceux qui prétendent s'agrandir, & s'avancer sans vous. Je les ai vûs dans le plus haut point de leur grandeur; je les ai vûs élevez comme des Cedres du Liban; *Vidi impium exaltatum, & elevatum sicut Cedros Libani.* Ils étoient assés insolens pour se faire honneur de leur élevation; ils se ventoient qu'ils n'en étoient redevables qu'à eux seuls: *Manus nostra excelsa, & non Dominus.* L'édifice étoit beau; mais qu'est-il devenu? N'ayant pas la Religion pour principe & pour soûtien, je n'ay fait que passer, & il n'étoit plus: *Transivi, & ecce non erat.* Je l'ay cherché, *quaesivi*, & je n'ai pas même trouvé la place où il étoit: *Et non est inventus locus ejus.* C'est la destinée de ceux qui vivent dans l'injustice, & qui ne veulent point dépendre de la Providence; ils periront: *Injusti autem disperibunt simul.* Leur race sera malheureusement détruite avec eux: *Reliquiae impiorum interibunt.* Ceux au contraire, qui attachez au culte de Dieu, & soûmis aux ordres de sa Providence, n'entreprennent rien que par son impression, sont élevez; il leur donne son secours, il les tire des mains de leurs ennemis, & pour recompense de leurs bonnes actions, ils finiront leurs jours en paix. Ce sont autant de promesses que le Saint-Esprit fait par la bouche de ses Prophétes, à ceux qui s'abandonnent à la Divine Providence. *Sermon manuscrit.*

*Psalm. 36.* *Deut. 32.* *Suprà Ps. 36* *Ibidem.* *Ibidem.*

Suite du même sujet.

Souvent on a vû d'éclatans exemples de cette conduite de Dieu sur ceux qui dans leurs affaires se veulent conduire par les régles de la prudence humaine, plûtôt que de se confier en la Providence. Car sans qu'il soit necessaire de remonter dans les siécles passez, n'allons pas plus loin que le nôtre. Que sont devenus ces heureux dont peut-être nous avons de nos jours envié la forune; où sont ces grandes terres, ces belles maisons, qui portoient leur nom? Elles ont passé à d'autres maîtres; Dieu qui ne peut souffrir le crime impuni, ni qu'un homme veüille se soustraire à sa Providence, s'en est mêlé, a confondu leur orgüeil; il les a surpris dans leur élevation; il les a fait tomber, n'étant encore qu'au milieu de leur carriére; il a dissipé ces

grands biens; il a permis la vente de cette terre, &c. *Le même.*

Quand, sans vouloir percer dans les desseins de Dieu, nous raisonnons seulement en hommes, nous disons, hé! comment cette maison si puissante a-t-elle été si-tôt ruinée? Ce malheur qui nous étonne nous porte assez naturellement à en rechercher la cause: nous l'attribuons, tantôt à des dépenses qu'on a faites mal à propos; tantôt à des pertes considerables dans le jeu; tantôt à une affaire qui a mal tourné, parce qu'on l'a négligée; tantôt à l'infidélité des domestiques, qui se sont enrichis aux dépens de leur maître, tantôt au libertinage des enfans dissipateurs, qui ont emprunté à toutes mains. Tout cela peut y avoir contribué: mais ce n'est pas là le point essentiel; C'est Dieu qui en est l'autheur; ils ont cru dans leur élévation, qu'ils pourroient se passer de moi, & qu'ils seroient assez forts n'ayant pour appui, qu'un bras de chair, & pour guide que leur téméraire imprudence; je déconcerterai leurs desseins; je confondrai leur prétenduë sagesse: Où sont ces Idoles, leur dirai-je, dans lesquelles vous aviez mis vôtre confiance? *Ubi sunt dii in quibus habebant fiduciam?* Appellez-les à présent à vôtre secours? Qu'ils vous débroüillent cette affaire, qu'ils vous tirent de ces embarras, qu'ils arrêtent les poursuites de ce créancier, qui va vous pousser à bout; qu'ils vous soûtiennent dans le penchant de vôtre chûte: *Surgant & oppitulentur vobis.* Mais qui pourra donner à vos affaires un autre cours que celui que je veux qu'elles ayent? *Le même.*

La cause de la ruine & de la decadence de nôtre fortune & de nos affaires vient de ce qu'on va contre les ordres de la Providence.

*Deuter. 28.*

Veut-on être heureux en cette vie? en voici le chemin ouvert. Quel est-il? C'est que la Providence de Dieu, est le ressort qui donne le mouvement à toutes choses, je ne dois pas le prendre de moi-même; c'est que cette Providence devant décider de tout, je dois me soumettre à ce qu'elle voudra ordonner de moi & de mes affaires; c'est que rapportant tout à mon bien, je dois accepter aveuglément tout ce qu'elle m'envoye; c'est que supérieure à toute volonté des créatures, je ne dois point avoir d'autre régle de ma volonté que la sienne. *Le même.*

Pour être heureux en cette vie, il faut s'abandonner en toutes choses à la Providence.

Comme c'est un principe de foi qu'il y a une Providence, il est évident qu'on ne peut le combatre sans renoncer à la qualité de fidele. Mais ce qui nous embarrasse, direz-vous dans cette matiére, & qui est la cause de tant de murmures dans les évenemens fâcheux qui nous arrivent, c'est que nous avons de la peine à reconnoître si tel & tel accident est un ordre de la Providence; afin d'en adorer la conduite sur nous. Mais ce principe une fois établi qu'il y a une Providence, que cette Providence s'étend à toutes choses, & qu'il ne s'en fait aucune que par son mouvement; je dois croire necessairement, que cette Providence s'étend à toutes choses, & qu'il ne s'en fait aucune que par son mouvement, & que par conséquent je dois m'y soûmettre en l'acceptant; & ainsi quel parti prendre dans cette situation d'affaires? Je n'en vois point d'autre que l'assurance que vous devez avoir, que la divine Providence veillant à tout pour nôtre bien; elle ne permet que tout cela arrive qu'afin de m'attirer à lui, & de me détacher de tout ce qui pourroit m'en éloigner. *Le même.*

Nous devons être persuadez que tout ce qui nous arrive, est par l'ordre de la Providence.

Que craignons-nous, dit saint Augustin, ayant un Dieu pour protecteur, & sa Providence pour guide; hé quoi, dit ce saint Docteur, vous craignez

Confiance que nous

devons avoir en la Providence. de périr sous la conduite de Dieu, & à couvert de sa Providence ? *Times ergo ne pereas?* Est-ce que vous ne sçavez pas, qu'un seul de vos cheveux ne peut tomber sans son avû : *Cujus capillus non peribit*? Ah ! s'il prend tant de soin des choses qu'il importe si peu de conserver, & qui ne sont d'aucune conséquence : *Si sic tua custodiuntur superflua.* En quelle securité ne devons-nous pas être par rapport au soin qu'il prendra de nôtre ame, qui lui est si précieuse ? Car quelle apparence y a-t-il qu'un cheveu ne périsse pas, & qu'il laisse périr nôtre ame, cette noble partie de nous-mêmes, si nous-mêmes n'en abandonnons entiérement le soin. *Le même.*

Douceur qu'il y a de se confier en la divine Providence. Je suis sous la conduite du Seigneur, dit le Prophéte; rien ne sçauroit me manquer ; il est vrai que je suis pauvre, & denué de toutes choses ; mais le Seigneur prend soin de moi ; & s'il se charge lui-même de pourvoir à tous mes besoins, rien ne me peut arriver, au péché près, sans son ordre; qu'ai-je à craindre ! Quel fond de réflexions consolantes ne trouve-t-on pas dans la Providence divine sur ses Serviteurs ? Qu'il est doux de penser avec quelle sagesse le Seigneur dispose toute chose pour sa gloire, & pour mon salut ; la ruse & la malice d'un ennemi, la mauvaise volonté d'un envieux, cent accidens fâcheux de cette vie, tout est à l'avantage de ceux qui aiment Dieu. *Le Pere Croiset dans ses Réflexions Spirituelles.*

Les principaux motifs que nous avons de nous confier en la Providence. *Matt. 6.* Vous nous dites, Seigneur, deux choses pour nous exhorter à la confiance que nous vous devons. La premiére que vôtre Providence s'étend par tout, qu'il n'y a pas une seule de vos créatures qui ne s'en ressente ; toutes les choses qui leur sont nécessaires, elles les reçoivent de vôtre main ; que les oiseaux du Ciel ne manquent de rien pendant qu'ils ne moissonnent point, & qu'ils ne font point de provisions. Que nous sommes beaucoup plus excellens, & par conséquent plus dignes de vos soins, de vôtre application, & de vôtre assistance. La seconde, que nous ne pouvons par toutes nos diligences, nos peines, nos travaux, rien ajoûter à nôtre taille, à nôtre grandeur ordinaire. En voilà trop, Seigneur, pour nous persuader de l'obligation où nous sommes, de nous jetter entre vos bras, & de nous abandonner à vous sans réserve, de renoncer pour jamais à cette inquiétude, à cette sollicitude si indigne d'un homme qui a de la foi, & de la Religion, de retirer nos pensées, nos désirs, nos soins de tous ces objets differens ausquels nous les tenons attachez, pour n'en avoir qu'un seul desormais, qui occupe tous les sentimens de nos esprits & de nos cœurs, à l'exclusion de tous les autres. C'est vôtre Royaume, Seigneur, conformément à vos volontez, & à vos ordres, comme vous nous le marqué par ces paroles:

*Ibidem.* *Quærite ergo primùm Regnum Dei, & justitiam ejus, & hæc omnia adjicientur vobis.* C'est-à-dire, que nous devons, comme vous nous l'ordonnez si expressément, rechercher avant toutes choses le Royaume de Dieu, & employer pour nous en rendre dignes tous nos efforts, toutes les graces, toutes les lumiéres que nous avons reçûës de vôtre bonté, & laisser tout ce qui regarde nos nécessitez & nos besoins extérieurs à la disposition de vôtre Providence. *L'Abbé de la Trappe, dans ses Réflexons Morales sur l'Evangile de saint Mathieu*

Les hom- Les hommes accusent la Providence lors qu'ils agissent & qu'ils se condui-

ent, comme si elle ne se méloit de rien, & qu'ils ne puissent pas ignorer qu'elle est l'inutilité de leurs soins, par le mauvais succès des choses qu'ils entreprennent; par les oppositions qui traversent leurs desseins, par les pertes qui leur arrivent dans les choses où ils se persuadoient faire des gains considérables; par l'infidélité de ses faux amis, sur lesquels ils avoient compté; par la mort de ceux en qui ils mettoient toute leur esperance; par mille aventures qui rompent tout leurs projets, & qui souvent les remplissent d'un chagrin mortel; ils ne laissent pas de demeurer, par une opiniâtreté incompréhensible, dans cet égarement volontaire, duquel ni les ordres de Dieu, qui leur sont si expressément déclarez, ni leur propre expérience ne les sçauroient tirer. *Le même.*

mes doivent être persuadez qu'il y a une Providence par les mauvais succez de leurs desseins les mieux pris.

Ah! Messieurs, vous êtes tous les jours surpris de voir tant de chûtes imprévûës, tant de renversemens de fortunes, & de fortunes les mieux établies; vous en voulez pénétrer la cause; vous les attribuez tantôt au crédit d'un Concurrent, ou plus heureux, ou mieux soûtenu, qui est venu à bout de vous supplanter; tantôt à l'envie d'un ennemi, ou jaloux de vôtre prospérité, ou piqué de ce qu'on vous a préféré à lui; tantôt enfin à un protecteur qui vous a manqué au besoin; & à s'en tenir à l'écorce & aux apparences, peut-être en jugez-vous sainement: mais si vous pénétriez plus loin, vous verriez que ce ne sont là que les instrumens dont Dieu s'est servi pour punir la présomption & la hardiesse avec laquelle vous avez violé les loix de sa Providence. J'ai vû, disoit le Prophéte Royal, en admirant cette Providence de Dieu sur tous les hommes, j'ai vû l'impie semblable aux Cedres du Liban porter sa tête orgüeilleuse, jusques dans les nuës: *Vidi impium superexaltatum & elevatum super Cedros Libani.* Mais parce qu'il étoit impie, parce qu'il s'est élevé contre les vûës de Dieu; cette grandeur s'est bientôt évanoüie; une élevation qui n'a pour fondemeut que l'impieté le détruit bien-tôt: à peine l'ay-je vû au plus haut point de sa grandeur qu'il est retombé dans l'obscurité, & dans la poussiére: *Transivi, & ecce non erat.* J'ai crû qu'au moins dans sa rüine on verroit de pompeux debris, qui donneroient quelque idée d'une fortune si éclatante; je me suis trompé, j'en ai cherché, & je n'ai rien trouvé: *Quæsivi eum, & non est inventus locus ejus.* Heureux donc devons-nous nous écrier avec le même Saint Roi; heureux celui dont le cœur ne s'est point enflé! & dont les yeux ne se sont point élevez; heureux celui qui content du poste où Dieu l'a placé, n'a point été éblouï de l'éclat qui environne les Grands, & que l'orgüeil n'a pas porté à sortir de la médiocrité dans laquelle la Providence l'avoit fait naître. *Sermon manuscrit.*

On a tort d'attribuer le renversement des plus éclatantes fortunes à d'autres qu'à Dieu, quand on s'est élevé contre les ordres de sa Providence.

*Psalm.* 36.

Quoique les créatures mêlent leur malice dans le cours de la Providence divine, la Providence ne peut être surprise, ni manquer à ceux qui se confient en elle; si bien que qui s'y est une fois abandonné, peut croire qu'il est entre les mains de Dieu, comme un enfant entre les bras de sa nourrisse, & reçoit de la main de Dieu, tout le mal que les hommes lui font ou lui procurent. Car encore que Dieu haïsse le crime qui se commet dans l'injustice qu'on nous fait, néanmoins par son pouvoir souverain, auquel rien ne peut s'opposer, & par sa science infinie, à laquelle rien ne peut être caché; il ordonne & dispose tellement les causes secondes qu'il les fait servir à l'execution de ses desseins. Les crimes mêmes qu'il permet, malgré la malice de la volonté libre qui les com-

Les crimes même des hommes servent à l'execution des desseins de la Providence.

met, trouvent leur place dans l'ordre de la Providence, & par la disposition de la sagesse de Dieu, deviennent des moyens pour l'accomplissement de ses volontez. *Le Pere Surin, dans ses Dialogues Spirituels, tome 1. livre 3. chapitre. 4.*

Suite du même sujet. Il est vrai que Dieu laisse agir les causes secondes; il ne change pas leur cours ordinaire; mais il ordonne pourtant tous leurs effets au bien des ames qu'il veut sauver. Il ne se fait rien à quoi sa justice & sa misericorde ne concourent. Il permet qu'il arrive du mal à plusieurs qui se sont soustraits à sa conduite. Ainsi ce jeune homme qui est tué dans un lieu de débauche, Dieu l'attendoit là, & Dieu a conduit la main du meurtrier, non par affection au mal; mais par une juste disposition de sa Providence, se servant de la malice de l'un pour châtier la malice de l'autre; & de même qu'il dispose par sa justice l'action du méchant, de même dispose-t-il par sa misericorde & par son amour, pour le bien de ceux qui lui sont fideles, & qu'il ne peut non plus abandonner qu'une mere son enfant. *Le même.*

Les Saints de l'Ancienne Loi ont attribué tout ce qui leur arrivoit à la disposition de la Providence. Toute l'Ecriture est pleine de cette Doctrine, & les Saints amis de Dieu, comme Abraham, David & Job attribuoient tout ce qui leur arrivoit à la pure disposition de Dieu. Y a-t-il rien qui paroisse moins venir de Dieu que ce qui vient du démon? Et toutefois Job, lors que ses biens lui sont ravis, lors que ses enfans sont écrasez sous les ruïnes de sa maison, ne regarde en cela que la disposition de la Providence: Le Seigneur, dit-il, me les avoit donnez, le Seigneur me les a ôtez. Il ne s'en prend point au demon qui étoit l'autheur de ces désastres. C'est ainsi que parlent les gens de bien, convaincus que tout leur vient de Dieu, & que leur vie n'est qu'un tissu des dispositions de la Providence. Voilà le fonds inébranlable de leur resignation, & de leur consolation dans les plus fâcheuses conjonctures, où ils se puissent trouver. Ils se réposent paisiblement dans le sein de la Providence, comme un enfant dans le sein de sa mere, se considerant toûjours entre les mains de Dieu qui est leur Pere, ils ne font jamais de réflexions inquietes sur les événemens. *Le même.*

Les avantages que nous recevons de l'entier abandon à la divine Providence. Voulez-vous sçavoir les avantages que nous recevons de nous abandonner ainsi à la conduite de la divine Providence? C'est de nous décharger des soins empressez que nous avons ordinairement de nous-mêmes, & de nos interêts. C'est de nous défaire de ces vûës inquiétes que la prudence humaine donne. C'est de nous oublier entiérement pour nous mettre en état de dépendre absolument de la sagesse, de la bonté, & de la puissance de Dieu. L'homme qui se décharge ainsi de sa propre conduite, fait un grand sacrifice à Dieu, parce qu'il se dépoüille d'une chose qui est la premiére production de l'amour propre, & en s'en séparant, il arrache la racine d'une infinité de défauts. Imaginons-nous un Pilote, qui las de conduire son vaisseau parmi les tempêtes, & voyant que sa science est inutile pour cela, abandonne son gouvernail. S'il étoit assûré d'un secours extraordinaire du Ciel, ne seroit-il pas d'autant plus sage, & plus heureux qu'il s'abandonneroit davantage, jusqu'à jetter son gouvernail dans la mer? Or Dieu même nous assûre qu'il prendra la conduite de ceux qui pour l'amour de lui renonceront à leur propre conduite, ou du moins se confieront en sa Providence en tout

ce

ce qui leur arrive de fâcheux. *Le même, dans le chapitre suivant.*

Que ceux-là sont heureux qui se confiant à la Providence, abandonnent dans la main de Dieu leur destinée, & qui lui laissent la décision entiére de ce qui les concerne. C'est une vérité constante, & dont la pratique est si nécessaire, que sans elle, la vie n'est qu'un mouvement irrégulier, & une agitation perpétuelle, par le nombre d'actions, d'empressement & de précautions dont elle est remplie, qui ne font que donner de la peine, & qui n'ont rien moins que le fruit & l'utilité qu'on en espere. *L'Abbé de la Trappe tome premier de ses Maximes Chrétiennes.*

Sans la confiance entiére en la Providence on est toûjours en peine, & en inquiétude.

Il faut adorer les conduites de Dieu, & toutes les dispositions de sa Providence. On ne sçauroit douter qu'il n'aye de justes raisons, pour permettre que les hommes nous traitent sans justice, que les ennemis de la vérité prevalent, & que nous soyons dans l'oppression. Il est toûjours & le Pere & le Maître, & ses ordres sont également dignes d'être respectez, soit qu'il nous donne des marques de sa bonté & de sa clemence, soit que nous en recevions de sa séverité & de sa rigueur. C'est une heureuse nécessité d'aimer tous les états, dans lesquels Dieu veut que nous soyons; & nous devons suivre dans un dégagement, & dans une indifférence parfaite tous les mouvemens de sa Providence divine: C'est à lui à décider de tout ce qui nous regarde, & à nous à adorer ses jugemens, & à nous y soumettre. Si cette vérité étoit autant connuë & pratiquée qu'elle le devroit être, la terre seroit changée en un Ciel, & les hommes en des Anges véritables. *L'Abbé de la Trappe, tome premier de ses Maximes Chrétiennes.*

Nous devons être soûmis en toutes choses aux ordres de la Providence.

Peut-on s'attacher à quelque chose ici bas, puisqu'il n'y a qu'incertitude, & que Dieu dispose de tout d'une maniére absoluë, sans nous appeller dans ses conseils? Il ôte quand il lui plaît le mari à la femme, le fils au pere: ce sont des privations qu'il faut & voir & souffrir dans une paix constante. Il suffit pour cela de sçavoir que c'est sa Providence qui ordonne & régle tous ces mouvemens; il est adorable par tout, & ses ordres quels qu'ils soient, doivent trouver en nous une soûmission profonde. *Le même.*

Comme c'est la Providence qui regle tout, on doit être content de tout ce qui arrive.

Quelle est la disposition où nous devons être dans les maladies, dans la pauvreté, & dans toutes les disgraces qui nous arrivent? Gardons-nous bien de demander à Dieu, pourquoi il nous rend misérables; c'est un mystere que nous devons adorer; & auquel nous devons nous soumettre, sans oser vouloir l'approfondir; sa Providence est toûjours bien-faisante, & les maux apparens dont elle nous afflige, sont de veritables biens qui doivent nous encourager. Quelque malheureux que soit l'état où la Providence nous mette, soyons persuadez que Dieu est nôtre appui, puis qu'il nous promet de nous délivrer de nos maux; il est nôtre force, puisqu'il souffre avec nous; & il est nôtre recompense, puisqu'il sera lui-même nôtre gloire. C'étoit de cet esprit que le grand Apôtre disoit aux Chrétiens de Corinthe: Nous sommes pressez par toutes sortes d'afflictions; mais nous n'en sommes point accablez; nous nous trouvons dans des difficultez presque insurmontables; mais nous n'y succombons point; nous sommes persecutez; mais non pas abandonnez. *Essais de Sermons pour la Dominicale, quatriéme Dimanche de Carême.*

Confiance en la Providence, dans la pauvreté, les maladies, &c.

# PRUDENCE.

## PRUDENCE CHRETIENNE, PRUDENCE *du siécle, vraye & fausse prudence, politique, &c.*

### AVERTISSEMENT.

*On sçait asses que la prudence est une vertu générale, qui doit régler toutes nos actions, soit purement morales, soit Chrétiennes & surnaturelles Mais pour en faire le sujet d'un discours moral & Chrétien, il est necessaire de suivre des régles particuliéres, qui peuvent se réduire à ces trois.*

*La prémiére, est de ne pas beaucoup s'étendre sur l'éloge de la prudence en general; mais sur les actions, & sur les vertus qui doivent être réglées ou conduites par la prudence, comme le doivent être les œuvres de charité, le soin de la famille, l'usage des biens de fortune, la dévotion, le zéle, &c.*

*La seconde, est que le discours doit rouler, ou tout entier, ou du moins pour la plus grande partie, sur la fausse prudence, & sur la politique mondaine si décriée dans l'Evangile, & dans les Epîtres de saint Paul, comme l'ennemie de Dieu, & opposée à la simplicité Chrétienne, qui ne peut souffrir la finesse, le déguisement, l'artifice, la duplicité & la fourberie, en quoi consiste la prudence de la chair, & la sagesse du siécle.*

*La troisiéme est de faire voir en quoi consiste la prudence Chrétienne, sçavoir à régler ses actions, ses sentimens, sa conscience, & toute sa conduite sur les maximes de la Religion. & dans les affaires douteuses, par le conseil des personnes sages & de probité. Enfin à ne rien entreprendre qu'après une meure délibération dans les choses d'importance, & qui peuvent avoir des suites.*

*Il est encore à propos de remarquer que quelque distinction qu'il y ait entre la prudence, la sagesse, la discretion, on se sert indifféremment de ces termes en traitant cette matiére.*

# PARAGRAPHE PREMIER.

*Divers desseins, & Plans de Discours sur ce sujet.*

Comme c'est la raison qui distingue l'homme des autres animaux, il est constant que ce qui distingue les hommes entre eux, & ce qui les éleve, les uns audessus des autres, est la sagesse & la prudence qu'ils font paroître dans le maniement des affaires, & dans la conduite de leur vie : de maniére que la gloire & la réputation, dont ils sont le plus jaloux & le plus passionnez, est la reputation d'hommes sages & prudens, capables non-seulement de se conduire eux-mêmes ; mais encore de conduire les autres, sur lesquels leur sagesse leur donne une espece de supériorité naturelle. Il n'est donc question que de sçavoir quelle est cette prudence, dont les hommes font tant d'état ; & comme il y en a une qui est fausse, & une autre qui est véritable, je dis que la vraye idée que nous devons avoir de l'une & de l'autre, se doit prendre du jugement que Dieu même en fait, & par conséquent, qui doit régler l'estime que nous devons faire de l'une, & le mépris que nous devons faire de l'autre. Or voici le jugement que Dieu, qui est la Sagesse même, en fait, & qu'il nous a déclaré par l'Apôtre saint Paul, en ces deux propositions qui feront le partage de ce discours. I.

La premiére, est que la prudence du siécle, & la sagesse du monde, laquelle suit des maximes toutes contraires à l'Evangile, est une véritable folie devant Dieu, & un aveuglement déplorable : *Sapientia hujus mundi stultitia est apud Deum :* & par conséquent qu'un Chrétien la doit regarder sur ce pied-là, la détester comme l'ennemie de Dieu, & en avoir la pratique en horreur. *1. ad Cor. 3.*

La seconde, que ce que la plûpart des hommes appellent folie, foiblesse d'esprit, & de noms encore plus injurieux, sçavoir, la simplicité Chrétienne, qui consiste à suivre les maximes de l'Evangile, & à les prendre pour la régle de sa conduite, est la véritable sagesse, la science des Saints, & la voye unique du salut. *Quod stultum est Dei sapientius est omnibus hominibus.* *1. ad Cor. 1.*

Pour ce qui est de la premiére proposition, ou de la premiére vérité, outre que c'est un oracle du Saint-Esprit prononcé par saint Paul, que la sagesse du monde, selon le jugement de Dieu, n'est que folie : *Sapientia hujus mundi stultitia est apud Deum.* Et que quand nous n'en pourrions pénétrer les raisons, nous les devrions croire, puisqu'il vient de la vérité même qui ne se peut jamais tromper. Ce même Apôtre dans la premiére aux Corinthiens, chapitre 3. semble en donner trois raisons, qui dans nôtre maniére même de juger des choses, en doivent convaincre tous les hommes raisonnables. 1°. Parce que ces prudens du siécle ne se repaissent que de vains projets, comme des personnes qui sont hors de leur bon sens, n'ont en tête que des desseins chimériques, de faire fortune, de réüssir dans leurs affaires temporelles; en un mot, n'ont en vûë qu'une fin indigne d'un homme créé pour joüir d'un bonheur éternel, à quoi ils ne pensent point : *Dominus* *Suprà.*

1. ad Cor. c. 3. *novit cogitationes sapientum, quoniam vana sunt, evanuerunt in cogitationibus suis;* dit-il ailleurs, parlant de ces sages. 2°. Parce qu'ils s'amusent à des bagatelles, & à des choses de nulle conséquence, telles que sont la plûpart des affaires de ce monde, dont leur esprit est entiérement occupé, sans penser à l'affaire de leur salut, qui mérite tous leurs soins, ou du moins leur premiére & leur principale application: de sorte que quelque sages & prudens qu'ils paroissent, ce sont de véritables enfans, sans raison, sans jugement, qui ne s'appliquent qu'à des bagatelles, & mieux ils réüssissent dans leurs badineries & dans leurs occupations pueriles, plus ils sont insensez de les préferer à des choses infiniment plus importantes: *Dominus novit cogitationes sapientum, quoniam vana sunt.* 3°. Parce que ces sages & politiques mondains, pour parvenir à leurs fins, employent les fourberies, les injustices, & toutes sortes d'artifices criminels qui attirent la colere & la vengeance de Dieu: ce qui fait que ces prudens du siécle, au sentiment du même Apôtre, sont les plus foux de tous les hommes, parce qu'ils ne travaillent & ne réüssissent que pour leur malheur, comme les insensez furieux, qui se précipitent, ou qui se donnent le coup de la mort avec leurs propres armes; or ces insensez ne reconnoissent qu'après la mort, qu'ils ont été aveugles & imprudens: *Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam, &c.* Et c'est ce que l'Apôtre veut dire, quand il ajoûte que Dieu fera retomber sur eux les artifices de leur fausse prudence. *Comprehendam sapientes in astutiâ eorum.*

Sap. 5.

Job. 5.

Pour la seconde vérité, & la seconde proposition: Que ce que les hommes regardent comme une folie; sçavoir, de régler sa vie & sa conduite, sur les maximes de l'Evangile, & la véritable sagesse; les raisons en sont évidentes à quiconque a la foi, & est véritablement Chrêtien. 1°. Parce que celui qui nous a prescrit ces régles est la sagesse même, & que le don de sagesse que le Saint-Esprit communique aux Saints, consiste à suivre ses divines lumiéres. 2°. Parce qu'on ne peut agir plus prudemment que de prendre les] veritables moyens qui conduisent immanquablement les hommes à la fin pour laquelle ils sont au monde. 3°. Parce qu'on ne peut marquer plus de prudence & de sagesse dans sa conduite, que d'éviter tous les dangers & de vaincre tous les obstacles qui se rencontrent dans la poursuite de nôtre souverain bonheur, &c.

II. La prudence n'est pas d'un moindre usage dans la vie Chrêtienne qu'elle est dans la Morale. 1°. Elle nous fait préférer l'ame au corps, le bien spirituel au bien temporel, le salut & le bonheur éternel à l'établissement de nôtre fortune en ce monde; & enfin nous fait estimer les choses selon leur excellence, & leur mérite, & leur utilité. 2°. Elle nous fait prendre la voye la plus sûre lorsqu'il s'agit du salut, & les moyens les plus propres pour arriver à la fin que nous nous sommes proposée. 3°. Elle nous fait prendre de justes mesures, & empêche d'agir avec précipitation dans toute lac onduite de nôtre vie.

III. Sur la prudence du siécle.

1°. Elle nous fournit mille prétextes pour nous dispenser de ce que nous devons à Dieu, & des devoirs de la Religion.

2°. Elle nous enseigne toutes sortes d'artifices pour tromper le prochain,

& pour nous élever à ses dépens, pour le supplanter.

3°. Elle n'aboutit qu'à nous tromper nous-mêmes, & à nous faire perdre les biens de l'autre vie, & souvent même ceux de cette vie ; parce que Dieu se plaît à renverser les desseins de la prudence humaine.

SUR la prudence Chrétienne. IV.

1°. Elle nous fait fermer les yeux à toutes les considerations humaines, lors qu'il y va de la conscience, & de nôtre devoir.

2°. Elle empêche qu'on ne tombe dans l'illusion dans les choses qui regardent le salut ; car jamais la prudence n'est plus nécessaire que dans cette affaire, puisqu'il n'y en eût jamais une plus importante.

3°. Elle nous fait éviter tous les dangers qui sont à craindre dans la poursuite de cette affaire que nous devons uniquement avoir en vûë.

SUR la prudence du siécle. V.

1°. Comme dans la Morale la prudence régle toutes les vertus, & les fait servir à toutes les actions de la vie, de même la prudence mondaine met en usage tous les vices, toutes les passions, & tous les crimes pour venir à ses fins.

2°. Comme la prudence Chrétienne combat toutes les maximes du monde, la prudence de la chair combat toutes les maximes de l'Evangile.

SUR la prudence Chrétienne. VI.

1°. Il faut faire voir en quoi consiste cette véritable prudence ; sçavoir, à se proposer une bonne fin, telle qu'est la gloire de Dieu, nôtre salut, & nôtre bonheur éternel, à choisir & embrasser les moyens les plus propres & les plus sûrs pour y arriver ; & enfin à les executer avec une généreuse résolution.

2°. Faire voir le besoin & la nécessité de cette prudence, dans le Christianisme, & dans l'état que nous avons embrassé, & où Dieu nous a appellez ; puisque sans elle il n'y a point de véritable vertu, & l'on ne peut faire aucun bien.

3°. Le moyen de l'acquérir, qui est de la demander instamment à Dieu comme Salomon, de consulter les personnes sages, & d'une probité reconnuë, & enfin de ne rien entreprendre témérairement, & sans avoir consulté Dieu comme Moïse, sa conscience, & comme conseille saint Bernard, sans avoir déliberé si la chose est permise, *an liceat*. S'il est de la bienséance de s'y engager, *an deceat*. Et enfin s'il est expedient de l'entreprendre, *an expediat*.

SUR la fausse prudence du siécle. VII.

La prudence des gens du monde & des politiques du siécle est fausse, & défectueuse en trois points qui peuvent faire le partage de ce discours.

1°. Ils ne se proposent pas leur véritable fin, qui doit être les interêts de Dieu, & leur salut éternel.

2°. Ils ne consultent pas la raison éclairée, & fortifiée par la foi ; mais leur avarice, leur ambition, leur plaisir, ou quelque autre passion.

3°. Ils concluent ordinairement leur perte, parce que l'effet & le succès de cette prudence mondaine est presque toûjours funeste & malheureux. *Pris du Pere Texier dans son Carême, & dans sa Dominicale.*

SUR la difference qui est entre la sagesse Chrétienne & la sagesse du monde. VIII.

1°. La sagesse Chrétienne nous éclaire, ses lumiéres sont celles de la foi & du Saint-Esprit, au lieu que la sagesse du monde nous aveugle par la fausse lueur de nos passions.

2°. La sagesse Chrétienne nous dirige & nous conduit à nôtre fin, par des moyens sûrs & infaillibles: au lieu que la sagesse du monde nous en détourne, en nous faisant chercher & choisir des voyes toutes contraires.

3°. La sagesse Chrétienne nous met en possession de nôtre derniére fin, & nous rend heureux: Et la sagesse du monde nous rend éternellement malheureux en nous rendant coupables. *Pris des Essais de Sermons, Tome 3. du Carême.*

IX. Sur la fausse politique du monde.

1°. La politique du monde & la prudence de la chair, comme l'appelle l'Apôtre, pervertit l'ordre dans la fin qu'elle se propose, qui est toûjours une chose basse & indigne d'un Chrétien; c'est d'ordinaire un interêt temporel.

2°. Elle est aveugle dans le choix de ses moyens, prenant toûjours les plus méchans; parce qu'elle s'imagine que la Religion, la vertu, & la bonne foi qui lui fourniroient les meilleurs, choquent & renversent l'interêt temporel.

3°. Elle est impie & brutale dans l'exécution, en violant toutes les loix divines & humaines, pour établir cet interêt, par tous les plus grands crimes, pourvû qu'elle les juge utiles. *Pris du Carême de Monsieur Maimbourg.*

X. Sur la prudence Chrétienne & véritable.

1°. La prudence Chrétienne consiste à prendre le contre-pied de la prudence de la chair, sçavoir en cherchant plûtôt les interêts de Dieu que les nôtres propres.

2°. Elle ne procure & n'avance jamais mieux ses propres & véritables interêts, qu'en cherchant ceux de Dieu par la pratique des vertus & des maximes de l'Evangile.

3°. Elle n'est jamais plus glorieuse au jugement de Dieu, que quand elle méprise les jugemens des hommes, pour se conduire selon la loi de Dieu.

XI. Sur la prudence mondaine, & la fausse sagesse.

1°. La prudence du siécle est l'ennemie de Dieu, comme assûre l'Apôtre; parce qu'elle est opposée à la fin & au dessein qu'il a sur nous; à son esprit, & à ses maximes, & enfin à ses loix & aux commandemens qu'il nous a fait.

2°. Dieu se déclare réciproquement l'ennemi de la prudence du siécle. Car il s'oppose à la fin qu'elle prétend en faisant avorter ses projets & ses desseins. Il traverse les moyens qu'elle prend pour réüssir, & les rend inutiles; & enfin, il fait que tout tourne & aboutit à sa perte & à sa confusion.

XII. Sur ce que dit le Sauveur, que les enfans de ténebres sont plus prudens que les enfans de lumiére, on peut conclure que pour être véritablement prudens, & se conduire par les lumiéres d'une sainte sagesse, il les faut imiter.

1°. Dans le désir ardent de parvenir à la fin qu'on s'est proposée, qui est le salut de son ame.

2°. Dans le choix qu'on fait des moyens qui nous y doivent conduire que nous jugerons les plus sûrs & les plus propres.

3°. Dans le soin & l'application avec lesquels ils se portent à l'exécution, ne négligeant rien, & pourvoyant à tout.

# PARAGRAPHE SECOND.

## *Les sources où l'on peut trouver dequoy remplir ces desseins, & les Autheurs qui en traitent.*

Saint Augustin, l. 2. *de Doctrinâ Christianâ*, c. 7. rapporte sept degrez de sagesse par lesquels l'homme Chrétien doit s'élever. Les Saints Peres.

Le même, dans le livre qui a pour titre, *Expositio quarundam quæstionum in Epist. ad Romanos*, sur ces paroles : *Prudentia carnis inimica est Deo*, montre en quoi consiste la prudence charnelle.

Le même, ou l'Autheur des Sermons *ad Fratres in eremo*, montre en quoi consiste la véritable prudence, *Sermon quatriéme*.

Saint Jérôme, *Epist. ad amicum ægrotum, de viro perfecto*, fait une peinture de la prudence & de la simplicité Chrétienne, & la compare avec la prudence de la chair.

Le même, expliquant ces parole des Proverbes: *Si quæsieris eam, ( sapientiam scilicet ) quasi pecuniam, & sicut thesauros effoderis eam*, fait voir le grand trésor qu'on trouve dans la véritable sagesse, en quoi elle consiste, & le moyen de l'acquerir.

Le même, sur le ch. 14. des Proverbes, expliquant ces paroles : *Innocens credit omni verbo, astutus considerat gressus suos*, montre quel est celui qui agit prudemment, & en Chrétien, & celui qu'on doit appeller imprudent, & insensé.

Saint Ambroise, l. 1. Offic. c. 27. montre que la prudence est la source de nos devoirs, & de toutes les vertus.

Le même, l. 2. c. 17. fait voir combien les mauvais conseillers sont dangereux.

Saint Grégoire, *l. 1. Moral. c. 2.* sur ces paroles de Job : *Vir simplex & rectus*, montre comme il faut distinguer la prudence de la trop grande simplicité.

Le même, *l. 10. Moral. c. 17.* sur ces paroles : *Deridetur justi simplicitas*, fait une belle peinture de la prudence mondaine.

Le même, *l. 18. in Jobi caput 22.* jusqu'à la fin, & au l. 19. cap. 1. 2. 3. 4. 5. 6. parle amplement de la prudence & de la sagesse.

Le même, *l. 6. Moral, in c. 12. Jobi*, fait un long discours contre les finesses, les tromperies, & les artifices de la prudence mondaine.

Origene, *l. 1. in c. 1. Jobi*, sur ces paroles : *Erat Job. simplex & rectus*, dépeint en la personne de Job un homme droit, prudent, & simple, tel que le demande l'Evangile.

Saint Basile, Orat. 21. traite ce sujet.

Jacobus Alvares, *Tom. 2. l. 3. part. 2. cap. 6. §. 1.* Les Livres spirituels & autres.

Petrus Sanchez : *De regno Dei, part. 6. c. 10.*

Franciscus Arias, *Tom. 3. Thesauri inexhausti.*

Antonius Gaudier, *de naturâ perfectionis part. 4. c. 11.*

Bernardinus Rossignolius, *de discipl. Christianæ perfectionis, l. 3.*

Lessius *de Justitia & jure*.l.1.

Jovianus Pontanus,*Tom*.1. *l*.51

Raynerius de Pysis, *in Pantologiâ*.

Drexellius , *in rosis Marianis. Part*. 2.*c*.1.

Grenade,dans la Guide des Pecheurs, ch. 10.parle de la prudence en general, & donne les moyens de l'acquerir.

L'Autheur de la Morale Chrétienne sur le *Pater*,l. 1. Sect. 1. art. 1. où il montre que la véritable sagesse consiste à régler sa vie selon la doctrine de Jesus-Christ.

Le même, l. 8.sect. 4. art.3. où il est parlé de l'esprit du monde, & de la fausse prudenee.

Le Pere Haineuve ; dans la continuation de la 3. partie de l'ordre ; discours 22.fait un long traité de la prudence & de ses parties.

Le Pere Antoine de saint Martin de la Porte, seconde partie des conduites de la grace , montre que la prudence mondaine est cause de l'aveuglement spirituel.

Le Pere Suffren,tome 1. de l'Année Chrétienne, ch.7. Sect.5. traite de la prudence , & des actions qui regardent cette vertu.

Monsieur l'Abbé de Bellegarde dans ses Reflexions sur les Livres sapientiaux , & particuliérement sur les Proverbes, a bien des choses sur la sagesse & sur la prudenee.

Les Predicateurs recens.

Le Pere de Lingendes,Sermon pour le Vendredi d'après le Dimanche de la Passion, rapporte les fautes qui se commettent dans les conseils humains,& qui sont autant de défauts de prudence.

Le Pere Texier , Sermon pour le Vendredy de la cinquiéme semaine de Carême, traite de la fausse prudence du siécle.

Le même,dans sa Dominicale, huitiéme Dimanche après la Pentecôte, traite le même sujet, & c'est presque le même Sermon.

Monsieur Maimbourg , dans son Carême, Sermon pour le Vendredi de la cinquiéme semaine , parle de la fausse prudence.

Monsieur de la Volpilliére, a fait un Sermon sur la prudence Chrétienne.

Le Pere de la Colombiére,Sermon 59.où il traite du soin du salut , fait voir que les enfans du siécle sont plus prudens dans la conduite de leurs affaires que ne le sont les enfans de lumiére.

L'Autheur des Sermnos sur tous les sujets de la Morale Chrétienne ,Sermon pour le Vendredy de la semaine de la Passion, a fait un Sermon sur la fausse prudence, où il en fait remarquer toutes les especes.

Le même , dans l'Avent , second Sermon, où il fait voir que Jesus-Christ est contredit par les faux Sages du monde dans le dessein de se sauver.

Essais de Sermons,pour le Carême, troisiéme dessein pour le Vendredi de la semaine de la Passion.

Ceux qui ont fait des recüeils sur cette matiére.

Grenade , dans ses Lieux Communs.*Titul.Prudentia & imprudentia*.

Bulæus, *in Viridario.verbo Prudentia*.

Summa Prædicantium.*Verbo Prudentia*.

Peraldus, Tom. 1, troisiéme partie.

PARAGRAPHE

# PARAGRAPHE TROISIE'ME.

## *Passages, exemples & applications de l'Ecriture Sainte sur ce sujet.*

*EN populus sapiens & intelligens, gens magna.* Deuteron. 4.

*Gens absque consilio est, & sine prudentiâ, utinam saperent & intelligerent, & novissima providerent!* Deuteron. 32.

*Qui dissipat cogitationes malignorum: qui comprehendit sapientes in astutiâ eorum.* Jobi 5.

*Adducit consiliarios in stultum finem, & judices in stuporem.* Jobi 12.

*Sapientia ubi invenitur, & quis est locus intelligentiæ? Abyssus dicit non est in me, & mare loquitur non est mecum.* Jobi 28.

*Unde ergo sapientia venit, & quis est locus intelligentiæ?* Ibidem.

*Nescit homo pretium ejus, nec invenitur in terrâ suaviter viventium.* Jobi 28.

*Ecce timor Domini ipsa est sapientia, & recedere à malo intelligentia.* Ibidem.

*Abscondita est sapientia ab oculis omnium viventium.* Ibidem.

*Trahitur sapientia de occultis.* Ibidem.

*Sperabam quod ætas prolixior loqueretur, & annorum multitudo doceret sapientiam.* Jobi 32.

*Beatus homo qui invenit sapientiam, & qui affluit prudentiâ; melior est acquisitio ejus negotiatione auri & argenti.* Proverb. 3.

*Dominus sapientiâ fundavit terram, & stabilivit cœlos prudentiâ.* Ibidem.

*Gloriam sapientes possidebunt, stultorum exaltatio ignominia.* Ibidem.

*Timor Domini principium sapientiæ.* Proverb. 1.

*Sapientiam atque doctrinam multi despiciunt.* Ibidem.

*Melior est sapientia cunctis opibus pretiosissimis, & omne delectabile ei non poterit comparari.* Proverb. 8.

*Meum est consilium, & æquitas, mea est prudentia, mea est fortitudo; per me Reges*

VOici un peuple sage, intelligent, une nation tres-considérable.

C'est une nation, sans conseil & sans prudence; à la mienne volonté qu'ils eussent de la sagesse & de l'intelligence pour prévoir ce qui doit arriver à la fin.

C'est lui qui dissipe & rend inutiles les desseins des méchans. Qui surprend les sages dans leurs finesses.

Il fait que les conseils des plus prudens n'aboutissent à rien, & jettent les Juges les plus sages dans l'étonnement.

Où est-ce que se trouve la sagesse, & en quel lieu habite la sagesse, & l'intelligence. L'abîme dit, elle n'est pas dans moi, & la mer dit elle n'est pas avec moi.

Où est donc cette sagesse, d'où vient-elle, & en quel lieu est sa veritable intelligence?

L'homme n'en connoît pas le prix, & elle ne se trouve point dans la terre de ceux qui passent leur vie dans les délices.

La crainte du Seigneur est cette véritable sagesse, & se retirer du mal, est l'intelligence que l'on cherche.

Elle est cachée cette sagesse aux yeux de tous les vivans.

La sagesse tant souhaitée se tire des lieux secrets.

J'esperois que l'âge le plus avancé parleroit, & que le nombre des années enseigneroit la sagesse.

Heureux l'homme qui trouve la sagesse & qui abonde en prudence, il vaut incomparablement mieux l'acquérir que de trafiquer en or & en argent.

Le Seigneur, par sa sagesse a fondé la terre, & a établi les Cieux par sa prudence.

Les Sages seront en possession de la gloire, & l'élévation des personnes sans jugement sera leur opprobre & leur ignominie.

La crainte de Dieu est le principe de la sagesse.

Il y a plusieurs personnes qui méprisent la sagesse & la science.

La sagesse vaut mieux que les richesses les plus précieuses & tout ce qu'on peut désirer ne peut entrer en comparaison avec elle.

C'est en moi qu'est le sage conseil, & l'équité, je possede la prudence & la force;

*regnant, & legum conditores justa decernunt, per me principes imperant & potentes decernunt justitiam.* Ibidem.

*Ne innitaris prudentiæ tuæ.* Prov. 3.

*Si sapiens fueris, tibimetipsi eris.* Proverb. 9.

*Posside sapientiam, posside prudentiam, ne dimittas eam, & custodiet te, dilige eam & conservabit te.* Proverb. 4.

*Scientia sanctorum prudentia.* Proverb. 9.

*Posside sapientiam, quia auro melior est, acquire prudentiam, quia pretiosior argento.* Proverb. 16.

*Cor prudens possidebit scientiam.* Proverb. 18.

*Sapiens timet, & declinat à malo.* Proverb. 14.

*Vir sapiens fortis est.* Proverb. 24.

*In malevolam animam non intrabit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis.* Sapient. 1.

*Sapientiam, & disciplinam qui abjicit infelix est.* Sapient. 3.

*Clara est quæ nunquam marcessit sapientia, & facile videtur ab iis qui diligunt eam.* Sapient. 6.

*Optavi, & datus est mihi sensus & invocavi, & venit in me spiritus sapientiæ.* Ibid.

*Si quis erit consummatus inter filios hominum, si ab illo afuerit tua sapientia, in nihilum computabitur.* Sapient. 9.

*Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam, ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, &c.* Sapient. 5.

*Venerunt mihi omnia bona pariter cum illâ, & innumerabiles honestas per manus illius.* Sapient. 7.

*Mitte illam de cœlis; ut mecum sit & mecum laboret, ut sciam quid acceptum sit apud te.* Sapient. 9.

*Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum.* Proverb. 21.

*Sapiens corde, præcepta suscipiet.* Proverb. 10.

*Qui sapiens est audit consilia.* Proverb. 12.

*Radix sapientiæ est timere Deum.* Eccli. 3.

*Ubi non est scientia animæ, non est bonum.* Proverb. 19.

*Dicebam meliorem esse sapientiam fortitudine,* Ecclef. 9.

c'est par moi que regnent les Rois, & que ceux qui font les Loix, discernent ce qui est juste ; C'est par moi que les Princes dominent, & que les Souverains rendent justice.

Ne vous appuyez point sur vôtre prudence.

Si vous êtes sage, vous le serez pour vous-mêmes.

Ayez la sagesse, ayez la prudence, ne la quittez point, & elle vous gardera ; aimez là, & elle vous conservera.

La prudence est la science des Saints.

Possedez la sagesse, parce qu'elle est meilleure que l'or; acquerez la prudence, car elle est plus précieuse que l'argent.

Celui dont le cœur est prudent, possedera la véritable science.

Tout homme sage, apprehende, & évite tant qu'il peut ce qui est mal.

L'homme sage, est en même temps fort & généreux.

La sagesse n'entrera point dans une ame malicieuse, & n'habitera point dans un corps sujet au peché.

Celui-là est malheureux qui rejette la sagesse & l'instruction.

La sagesse est illustre, & ne perd jamais son lustre, & sa beauté, & elle est aisément connuë de ceux qui l'aiment & qui la recherchent.

J'ai souhaité cette sagesse, & le bon sens m'a été donné. J'ai prié & invoqué, & l'esprit de sagesse est venu en moi.

Si quelqu'un entre les enfans des hommes est arrivé à la perfection ; si vous retirez, (Seigneur) de lui vôtre sagesse il ne sera plus rien.

Insensez que nous étions, nous regardions la conduite de leur vie comme une pure folie, & voici qu'ils sont au nombre des enfans de Dieu, & que leur partage est entre les Saints.

Tous les biens sont venus avec cette sagesse ; & tout ce qu'il y a d'honnête, m'a été accordé par ses mains.

Envoyez-là, Seigneur, cette sagesse, du haut du Ciel, afin qu'elle demeure & travaille avec moi, afin que je sçache ce qui vous est agréable.

Il n'y a ni sagesse, ni prudence, ni conseil contre le Seigneur.

Le Sage de cœur recevra, & observera les commandemens.

Celui qui est sage écoute les conseils qu'on lui donne.

La racine & le fondement de la sagesse, c'est la crainte de Dieu.

Là où il n'y a point de science, il n'y a aucun bien à l'ame.

Alors je disois que la sagesse vaut mieux que la force.

*Omnis sapientia à Domino est, & cum illo semper fuit.* Eccli. 1.

Toute sagesse vient de Dieu & a toûjours été avec lui.

*Initium sapientiæ timor Domini.* Ibid.

La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse.

*Fili concupiscens sapientiam, conserva justitiam & Deus præbebit illam tibi.* Ibidem.

Mon fils, si vous désirez la sagesse, gardez la justice, & Dieu vous l'accordera.

*Si dilexeris audire sapiens eris.* Eccli. c.6.

Si vous aimez à écouter la sagesse, vous serez sage.

*Non est sapientia nequitiæ disciplina.* Eccli. 19.

La sagesse n'est pas une école où l'on apprend la malice.

*Omnia Deus fecit, & piè agentibus dedi sapientiam.* Eccli. 43.

Dieu a fait toutes choses, & a donné la sagesse à ceux qui vivent saintement.

*Est sapiens animæ suæ sapiens.* Eccli. 37.

Il y a un sage, qui est sage pour son ame.

*Melior est homo qui minuitur sapientia, & deficiens sensu in timore Dei, quàm qui abundat sensu, & transgreditur legem Altissimi.* Eccli. 19.

L'homme qui a le moins de sagesse & d'intelligence ; mais qui a la crainte de Dieu, vaut mieux que celui qui abonde en bon sens, & qui transgresse la loy du Seigneur.

*Plenitudo sapientiæ est timere Deum.* Eccli. 14.

Craindre Dieu est la plénitude de la sagesse.

*Corona sapientiæ timor Domini.* Eccli. 22.

La crainte de Dieu est la couronne, & la perfection de la sagesse.

*Est sapientia quæ abundat in malo.* Eccli. 21.

Il y a une fausse sagesse qui abonde en malice.

*Væ qui sapientes estis in oculis vestris & coram vobis metipsis prudentes.* Isaiæ 5.

Maheur à vous qui croyez être sages, & qui n'êtes prudens que dans vôtre idée.

*Sapientes sunt ut faciant mala, bene autem facere nescierunt.* Jerem. 4.

Ils sont sages pour faire le mal ; mais ils ne sçavent pas faire le bien.

*Confusi sunt sapientes, verbum enim Domini projecerunt, & sapientia nulla est in eis.* Jerem. 8.

Les faux sages sont enfin confus ; car ils ont rejetté la parole du Seigneur, & il n'y a aucune sagesse en eux.

*Quis ascendit in cœlum, & accepit eam, eduxit eam de nubibus ? Quis transfretavit mare, & invenit illam? non est qui possit scire vias ejus ?* Baruc. 3.

Qui est-ce qui est monté au Ciel & qui y a pris la sagesse & l'a amenée des nuës ? Qui est-ce qui a passé la mer, & qui l'a trouvée ? Il n'y a personne qui puisse connoître ses voyes.

*Estote prudentes sicut serpentes & simplices sicut columbæ.* Matth. 10.

Soyez prudens comme les serpens, & simples comme les colombes.

*Filii hujus seculi prudentiores filiis lucis in generatione suâ sunt.* Luc. 16.

Les enfans du siécle sont plus sages dans la conduite de leurs affaires que ne sont les enfans de lumiére.

*Nolite esse prudentes apud vosmetipsos.* Ad Roman. 12.

Ne soyez point sages à vos propres yeux.

*Non plus sapere quàm oportet sapere, sed sapere ad mediocritatem.* Ibidem. 16.

Ne vous élevez point au-dessus de ce que vous devez dans les sentimens que vous avez de vous-mêmes.

*Volo vos sapientes esse in bono, & simplices in malo.* Ibidem.

Je désire que vous soyez sages dans le bien, & simples dans le mal.

*Sapientiam loquimur inter perfectos ; sapientiam verò non hujus seculi, neque principum hujus seculi qui destruuntur, sed loquimur Dei sapientiam* 1. ad Corinth. c. 2.

Nous prêchons la sagesse aux parfaits, non la sagesse de ce monde, ni des Princes de ce monde, qui se détruisent ; mais nous prêchons la sagesse de Dieu.

*Sapientia hujus sæculi stultitia est apud Deum.* Ibidem, c. 3.

La sagesse de ce monde est une folie devant Dieu.

*Si quis videtur sapiens esse in hoc seculo, stultus fiat, ut sit sapiens.* 1. ad Corinth. 3.

Si quelqu'un d'entre vous pense être sage, selon le monde, qu'il devienne fou pour être sage.

*Perdam sapientiam sapientum & prudentiam prudentum reprobabo.* 1. ad Corinth. 1.

Je détruirai la sagesse des sages, & je reprouverai la prudence des personnes prudentes.

*Nonne stultam fecit Deus sapientiam hujus seculi.* Ibidem.

Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde?

*Sapientia carnis inimica est Deo.* Ad Roman. 8.

La sagesse de la chair est l'ennemie de Dieu.

*Prudentia carnis mors est.* Ibidem.

La prudence de la chair, est une mort ou donne la mort.

*Dicentes se esse sapientes stulti facti sunt.* Ad Roman. 1.

En voulant passer pour sages dans le monde, ils sont devenus fous & insensez.

*Sapiens in verbis suis producet se ipsum.* Eccli. 12.

Le sage se montrera tel dans ses paroles.

## *Exemples de l'Ancien Testament.*

La prudence du saint Patriarche Abraham.

Nous avons une infinité d'exemples de prudence dans l'ancienne Loi, nous nous contenterons d'en rapporter quelques-uns des plus remarquables. Celle du S. Patriarche Abraham est la premiére qui se présente, elle a paru dans toutes les actions de sa vie, & dans toute sa conduite; mais particulierement dans ce qu'il fit pour entretenir l'union avec Loth son proche parent. Ils étoient tous deux riches & puissans, & la terre où ils habitoient n'étoit pas capable de contenir leurs troupeaux; tous les jours il y avoit des querelles entre les demestiques & les Pasteurs de l'un & de l'autre; & il y avoit danger que les maîtres en soûtenant la querelle de leurs serviteurs, ne vinssent à se broüiller eux-mêmes, & à rompre entierement. Abraham pour prévenir ce danger, usa d'une singuliere prudence; il n'examina point si c'étoit à lui à ceder, ou s'il étoit en droit de demeurer dans un païs fertile, dont il étoit en possession; il n'eût pas manqué de raisons, s'il eût voulu écouter la prudence du siecle; mais la paix & l'union lui étoit un héritage plus précieux que toutes les terres des Cananéens. Voici un trait de sa prudence, il tenta le prémier les voyes d'accommodement: Hé! dit-il, qu'un petit interêt ne soit pas cause d'une dissention; separons nos troupeaux, pour ne point séparer nos cœurs; si vous allez d'un côté, je ferai retirer mes gens de l'autre; & par ce moyen nous n'aurons point de different. Cet expedient, & ce relâchement de ses interêts, marquent une singuliere prudence dans ce grand Patriarche.

La prudence de Job.

La maniere dont le Texte Sacré parle du saint homme Job, fait voir que ce Prince étoit grand non-seulement en richesses, en credit, en authorité, mais encore en sagesse & en prudence, puis qu'il le compare, & le préfere aux personnes de son siecle les plus consommez en sagesse. Mais il fait bien voir que sa sagesse n'étoit pas celle du monde que Dieu réprouve, mais celle que Dieu approuve & loüe dans ses fideles serviteurs, qui se conduisent par les lumieres d'enhaut, & non par les maximes du monde: *Erat vir ille simplex & rectus, ac timens Deum & recedens à malo.* Telle est en effet la véritable sagesse que l'Ecriture appelle simplicité, non pas au sens qu'on le prend communément, pour sotise, ou grossiereté, mais pour une droiture de cœur, qui agit sans finesse, sans artifice, & sans duplicité.

Job 1.

La pruden-

David, selon le témoignage de l'Ecriture, a été un modele de prudence; elle

en fait l'éloge jusqu'à trois fois dans le chapitre 18. du prémier livre des Rois, ce de David. & conclut ce chapitre par dire que son nom fut celebre par cet endroit, autant que par sa valeur, dont il avoit donné assés de preuves. *Prudentius se gerebat David, quam omnes servi Saül, & celebre factum est nomen ejus nimis.* Sa sage conduite a particulierement paru dans la maniere dont il s'est comporté dans les persécutions de Saül, & dans son adresse à éviter les pieges qu'il lui tendoit, sans jamais vouloir tirer vengeance des outrages qu'il en recevoit.

1. Reg. c. 18.

Salomon est appellé le Sage par excellence, parce qu'il avoit reçû de Dieu cette sagesse, qui est une participation de son esprit. Ce Prince en fut gratifié dés sa jeunesse, & sitôt qu'il fut monté sur le Trône; mais il faut dire aussi qu'il marqua une sagesse au-dessus de son âge, en ce qu'ayant eu le choix de demander à Dieu ce qu'il souhaitoit plus ardemment, il ne demanda point des richesses qui lui étoient nécessaires, ni la puissance pour soûmettre ceux qui se declaretoient ses ennemis, ni les plaisirs, que ceux de son âge recherchent avec tant de passion; mais uniquement la sagesse, pour gouverner le peuple, qui lui étoit soumis. Aussi cette demande fut-elle si agréable à Dieu, qu'il lui accorda cette sagesse qu'il demandoit, mais y ajoûta les autres biens qu'il ne demandoit pas, & ausquels il avoit préferé le don de sagesse. Heureux! si sur l'extremité de l'âge, ce Prince comblé de gloire & de toute sorte de biens, doüé d'une sagesse que jamais homme n'a reçû dans un même dégré; si ce Prince, dis-je, n'eût point flétri sa gloire par la plus grande marque de folie & d'extravagance qui fut jamais, en adorant les faux Dieux de ses femmes, & bâtissant des Temples aux Idoles des Moabites & des Ammonites: ce qu'on ne pourroit concevoir, si l'Ecriture ne nous avoit fait voir en sa personne une sagesse surprenante d'un côté, & d'un autre, un inconcevable égarement d'esprit: *Mira excellentia & mira subversio*; comme dit saint Augustin en parlant d'un changement si prodigieux.

La sagesse & la prudence de Salomon.

*l. 22. contra Faustum.*

La prudence admirable du Patriarche Joseph parut dans le sage conseil qu'il donna à Pharaon, à qui il avoit prédit qu'il y auroit dans l'Egypte sept années d'une abondance extraordinaire, & sept autres d'une grãde stérilité qui désoleroit toute l'Egypte, & le reste de la terre. Il ajoûte que le Roy devoit choisir un homme sage qui eût soin de recueillir, & de menager tout le bled pendant ces sept années d'abondance, pour en faire garder la cinquiéme partie dans les greniers qu'on feroit bâtir en divers endroits de l'Egypte, afin que tout le bled fût en la puissance du Roy, & que par cette sage provision, on sauvât le Royaume pendant les années de la stérilité suivante. Le Roy surpris de la sagesse de cet avis, & de la prudence de celui qui le donnoit, lui donna à lui-même cette commission, & l'éleva pour cela à la dignité de Ministre d'Etat, avec une puissance absoluë sur toute l'Egypte, pour faire, & ordonner tout ce qu'il lui plairoit. Or comme ç'avoit été par sa sagesse qu'il étoit parvenu à ce haut degré d'honneur, ce fut aussi avec la même sagesse qu'il s'y conduisit.

La prudence du Patriarche Joseph.

Daniël surpassoit en sagesse tous les Princes & tous les Satrapes, & il ne faut pas s'en étonner, puisque, comme dit l'Ecriture, l'Esprit de Dieu s'étoit communiqué à lui, & lui avoit donné ce don de sagesse, qui passe la science & la prudence de tous les hommes. De là vient que dès sa tendre jeunesse, il confondit ces infames vieillards, qui avoient attenté sur la pudicité de Susanne; &

La prudence & la sagesse de Daniël.

montra qu'ils étoient eux-mêmes coupables du crime abominable dont ils accusoient cette innocente. Ensuite il découvrit la fourberie des Prêtres de l'Idole de Bel, qui enlevoient secretement les viandes qu'on offroit à cette Idole ; Et fit paroître en ceux occasions qu'il avoit une prudence à laquelle celle de tous les sages du païs n'étoit pas comparable.

La prudence de Mardochée.

Si jamais il y eut danger où il ait été besoin de prudence pour l'éviter, ou bien d'affaire importante qui ait dû être conduit avec habileté, ç'a été sans doute le danger où se trouva tout le peuple Juif du temps du Roy Assuerus. Le superbe Aman avoit conspiré sa perte, & déja l'ordre étoit donné d'en faire un massacre général dans tout l'Empire, sans la prudence de Mardochée qui détourna ce coup fatal par le sage conseil qu'il donna à la Reine Esther,& qui fit retomber le coup sur la tête de celui qui l'avoit preparé & médité contre toute la nation. L'histoire en est assez connüe ; mais je ne sçai si on a jamais vû prudence pareille à celle du sage Mardochée qui assisté de la protection du Ciel, ménagea si bien cette affaire qu'il détourna la tempête qui le menaçoit & toute sa nation.

La fausse prudence de Jéroboam.

Il arrive souvent par un juste jugement de Dieu, qu'en préférant le bien temporel au spirituël, par une politique mondaine, on perd l'un & l'autre. C'est ainsi que Jeroboam perdit la Couronne d'Israël pour lui & pour toute sa postérité ; Car ce Prince craignant que si le Peuple alloit à Jérusalem pour y adorer le vrai Dieu, il ne se retirât de sa domination, & ne se rangeât sous celle du Roy de Juda, à qui cette ville appartenoit ; il s'avisa par une détestable politique d'ériger un Temple dans la Capitale de son Royaume, & d'y exposer des veaux d'or, pour y être adorez comme des Dieux, afin que le peuple porté naturellement à la superstition, trouvant chez lui des Idoles en état de recevoir des adorations, ne fût plus sollicité par un motif de Religion d'aller ailleurs rendre son culte à une autre divinité : de sorte qu'ayant par ce moyen introduit l'idolâtrie dans son Royaume, il attira tellement sur lui, & sur toute sa famille la colere de Dieu, que le sceptre lui fut ôté, & toute sa race éteinte.

Plusieurs exemples comme Dieu confond la fausse prudence du siecle.

Dieu n'employa qu'un seul clin d'œil, dit l'Ecriture, pour confondre les conseils politiques d'Achitophel,& pour faire en sorte que ses avis négligez fussent la perte & la ruine d'Absalom. Ainsi par une secrete & admirable providence, il fit qu'Aman procura lui-même son supplice, lors qu'il vouloit perdre Mardochée. Ainsi l'envie des freres de Joseph s'obstinant à le perdre, servit pour l'élever jusqu'à commander à toute l'Egypte. Ainsi Saül, Achab, & quelques autres, pour avoir méprisé les avis que Dieu leur donnoit par ses Prophétes, & avoir voulu suivre les régles d'une politique mondaine, se sont perdus.

### *Exemples du Nouveau Testament.*

La sagesse de Jesus-Christ dans l'établissement de son Eglise & dans les ré-

Quoique ce ne soient point les évenemens, mais la conduite d'une entreprise qui découvrent la sagesse de l'autheur, rien toutefois ne nous prouve plus clairement la sagesse de Jesus-Christ dans l'entreprise de son ouvrage, qui est l'établissement de son Eglise, que l'execution & le succés ; à nous, dis-je, qui jugeons plus par les suites & par les effets, que par les causes & par les principes. Car quand je vois les mêmes choses qui sembloient s'y opposer davantage,

aider le plus à le mettre dans sa derniére perfection, n'ai-je pas sujet de conclure qu'on ne peut avec raison attribuer un tel succez au hazard,& que l'Eglise est la maison magnifique dont la sagesse même avoit tracé le dessein : *Sapientia ædificavit sibi domum.* Il est vrai cependant qu'il ne suffisoit pas que sa sagesse eût formé le dessein, & dressé le plan, il a fallu que sa puissance y mît la main, & qu'elle agît de concert avec sa sagesse : & c'est en cela principalement que nous devons admirer, avec saint Paul, ces deux attributs divins unis ensemble en la personne de Jesus-Christ : *Prædicamus Christum Dei virtutem,& sapientiam.* Nous ne devons pas moins admirer cette sagesse dans les moyens qu'il a pris pour operer le salut des hommes, qui est l'ouvrage pour lequel il est venu sur la terre : *Opus consumavi quod dedisti mihi ut faciam.* La prudence humaine se fût-elle jamais avisée de mettre en œuvre des moyens, si opposez en apparence au dessein & à la fin qu'il se proposoit, & n'est-ce pas là l'effet d'une sagesse toute divine. De plus il n'appartenoit qu'à cette sagesse increée, & incarnée tout ensemble, de nous prescrire les véritables régles de la sagesse & de la prudence, comme elle a fait dans l'Evangile, où elle nous a donné des maximes toutes contraires à celles de la politique mondaine, & de la prudence du siecle.

[Margin: gles de prudence qu'il nous a données dans l'Evangile. — 1. ad Corin. 1. — Joannes 17.]

Le grand Apôtre saint Paul, qui s'est declaré si hautement dans ses Epîtres contre la prudence du siecle, qu'il appelle prudence de la chair & l'ennemie de Dieu,& qui n'a rien omis pour la rendre odieuse, afin d'établir en sa place la sage folie de la croix,& la prudence Evangelique; cet Apôtre,dis-je,n'a pas moins enseigné cette divine sagesse, & combatu la sagesse mondaine par son exemple, que par ses prédications & par ses écrits. Car comme ç'a été sans contredit le plus zelé de tous les Apôtres, & que le zele est la vertu, qui a le plus de besoin d'être reglée par la prudence. Dieu qui lui avoit inspiré ce zele ardent, lui avoit aussi donné une prudence toute divine, dont il ne faut point d'autre preuve que ce qu'il dit lui-même, qu'il se faisoit tout à tout le monde, par un zele discret, & condescendant, qui s'accommodoit aux humeurs & aux inclinations des hommes sans blesser en rien sa conscience, ni rien souffrir contre les interêts de son maître afin de gagner tout le monde à Dieu.

[Margin: La prudence jointe avec le zele de S. Paul.]

## *Applications de quelques Passages de l'Ecriture à ce sujet.*

*Filii hujus seculi prudentiores filiis lucis in generatione suâ sunt.* Luc 16. Les gens du monde ménagent tout autrement les interêts de leur fortune dans le monde, que les gens de bien ne font d'ordinaire les interêts de leur salut. Avec quel soin, par exemple, ne font-ils point leur cour à ceux qui les peuvent servir auprés des Princes & des Grands ; combien sont-ils attentifs à les obliger ? quelle application n'ont-ils point à leur plaire ? Si la charité nous donnoit une application semblable à tout ce qui nous peut servir pour nous avancer dans la pieté, ne seroit ce pas assez pour devenir saints ? .. Quand on considére les travaux qu'il faut souffrir dans tous les emplois du monde, pour avancer sa fortune, la perséverance qu'il faut avoir pour attendre les temps favorables ; l'espérance ferme par laquelle on se soûtient pour ne se pas décourager des mauvais succez ; la patience qu'il faut pratiquer dans les rebuts & les oppositions que l'on rencontre ? la dissimulation dont il faut user envers ceux dont

[Margin: Les gens du monde sont plus prudens pour leurs affaires, que les gens de bien pour celles de leur salut.]

on est maltraité, l'on trouvera que les gens du monde seroient des saints, s'ils faisoient pour Dieu ce qu'ils font pour leur fortune, & que les gens de bien seroient de fort mauvais courtisans, s'ils ne faisoient pour le monde que ce qu'ils font pour Dieu.

Dieu se plait à confondre la fausse prudence des sages du monde.

*Perdam sapientiam sapientum, & prudentiam prudentum reprobabo. 1. ad Corinth. 19.* Comme Dieu proteste dans l'Ecriture qu'il détruira la sagesse du monde qui est opposée à la sienne, il ne faut pas s'étonner si l'on voit parmi les hommes tant de desseins renversez, tant de conseils, confondus, tant de mauvais succez dans les entreprises, & tant de funestes issuës dans les affaires.. Méchans esprits! impies politiques! c'est en vain que vous inventez mille moyens artificieux pour parvenir à vos mauvaises fins; cet œil qui ne se ferme jamais voit toutes vos finesses; il pénétre vos desseins les plus cachez; il entre dans vos déliberarions les plus secretes, & il renverse vos projets les mieux préméditez, & confond vos entreprises quand elles lui sont injurieuses, ou qu'elles ne s'accordent pas avec ses volontez: *Perdam sapientiam sapientum, &c.*

Souvent les plus sages selon le monde sont les plus aveugles dans les choses de leur salut.

*Stultissimus sum virorum. Proverb. 30.* Que n'avons-nous les yeux de la foi, ou du moins ceux de la raison assez épurez pour bien juger de nôtre conduite dans l'affaire du salut, nous rougirions de nous-mêmes devant Dieu.. nous nous écrierions avec Salomon, & nous aurions bien plus de lieu de le dire: *Stultissimus sum virorum.* Je suis le plus aveuglé de tous les hommes; on me prend pour un grand génie; on se persuade que je suis un homme fort habile, & fort versé dans la counoissance des affaires: mais quant au fond je viens à examiner ce que je suis, & ce que je fais, il n'y a pas une folie semblable à la mienne. Je fais bien les affaires des autres, & j'oublie mes propres interêts. J'établis ma famille; je place mes enfans, & je me donne tout entier à cela, mais que deviendrai-je cependant moy-même? Quelle sera ma destinée, non point tant dans cette vie que dans l'autre; je n'en sçai rien; & c'est à quoy peut-être je n'ay pas fait jusqu'à présent la moindre réflexion: *Stultissimus sum virorum.*

Sur le même sujet.

*Obscurentur oculi eorum ne videant. Psalm. 68.* Ces grands génies qui plongez dans les choses du monde, & uniquement occupez de leur fortune, manient avec tant d'habileté les affaires les plus dilicates & les plus épineuses,& percent avec tant de subtilité les plus secretes intrigues, ne voyent point les objets qui meritent toute leur application, & ne s'attachent qu'à ceux qu'ils doivent mépriser, que parce qu'ils sont aveugles. Le diroit-on qu'ils n'ont pas de bons yeux? on le dira si l'on juge chrétiennement; il vaudroit mieux ne point voir, que voir mal: *Obscurentur oculi eorum ne videant.*

Les prudens du siecle ne voyent les choses qu'à travers leurs passions.

*Quid facimus, quia hic homo multa signa facit. Joan. c. 11.* Ces politiques, & ces esprits éclairez de Jérusalem, qui s'assemblerent chez Caïphe, pour déliberer touchant la vie ou la mort de Jesus-Christ, ne le regarderent point comme un homme irréprochable dans ses mœurs, & d'une sainteté exemplaire, ni comme un faiseur de miracles; mais comme un homme qui leur faisoit ombre, & qui pouvoit, disoient-ils, causer la ruïne de leur état, & préjudicier à leurs fortunes particulieres. C'est cette crainte mondaine qui fut le ressort qui les rémua, & qui les fit agir; si ce n'est que nous voulions dire avec les Interprétes, que les trois Conseillers qu'ils consulterent furent trois passions déréglées; l'envie qu'excitoient les miracles de Jesus-Christ. *Quid facimus, quia hic homo multa*

*multa signa facit.* L'ambition qui leur faisoit souhaiter d'avoir part à ce concours, & à cet applaudissement universel qu'on donnoit à JESUS-CHRIST: *Totus mundus post eum vadit.* L'avarice qui leur fit apprehender que les Romains ne leur otassent leurs biens : *Venient Romani & tollent nostrum locum.* Ainsi les prudens du siecle ne regardent les choses qu'à travers leurs passions, qui sont un milieu défectueux qui leurs donnent des couleurs différentes & les couvrent de prétextes specieux ; un ambitieux s'imagine qu'il ne fait rien que par grandeur d'ame & pour le bien public.

## PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

### *Passages & Pensées des Saints Peres sur ce sujet.*

*Hæc est vera sapientia, ut id quod Domino revelante fugiendum esse intellexerimus, cautissimâ vigilantiâ fugiamus.* Augustin. de Serm. Domini in monte.

*Prudentia carnis dicitur, cum anima pro magnis bonis temporalia bona concupiscit.* Idem, l. 83. Quæst. quæst. 66.

*Habes prudentiam, cujus est flere occidua, & quæ æterna sunt quærere.* Ambrosius in cap. 6. Lucæ.

*Sapientia hujus mundi stultitia est, quia ignorat Deum quem semper deberet inquirere.* Idem.

*Primus officii fons prudentia est, qui & in virtutes derivatur cæteras.* Idem, 1. Offic. c. 27.

*Nihil agit sapiens nisi quod honestum sit, nisi quod cum sinceritate sine fraude sit, neque quidquam facit in quo se crimine quoquam obliget, etiam si latere possit.* Idem, 3. Offic. c. 3.

*Prudentia est virtus, quam, si quis ritè sectatus fuerit, nunquam ab officio, virtute que abscedet, nunquam vitiorum pestem incurret.* Basil. homil. 12.

*Prudentia absque bonitate malitia est, & simplicitas absque ratione stultitia nominatur.* Hieronymus super Oseam.

*Sapientes, non terreni aliquid emolumenti pro divitiis habent, sed coronam solummodo, quam pro virtutibus in futuro percipiunt.* Idem, in cap. 14 Proverb.

*Prudentem dico, non scientem & doctum sed sensatum, & mente acutum, qui potest rerum ponderare naturas, & secundum quod potest rationabiliter omnia agere.* Chrysost. homil. 5. in Matth.

*Altus gradus prudentiæ est ordinare vitam secundum exempla sanctorum, altissimus se-*

La véritable sagesse consiste à fuir avec la derniére vigilance ce que Dieu nous a fait connoître que nous devions éviter.

On appelle prudence de la chair, estimer comme des biens considerables, les biens de cette vie.

Vôtre prudence vous fait pleurer les choses passageres, & chercher les biens éternels.

La sagesse de ce monde n'est que folie, parce qu'elle ne connoît point Dieu qu'elle devroit chercher sans cesse.

C'est la prudence qui est la force de l'exactitude à remplir ses devoirs, & cette vertu se répand sur toutes les autres vertus.

L'homme sage ne fait rien que de convenable & d'honnête, il agit toûjours avec sincerité, sans déguisement & sans ruses; il ne fait rien qui le puisse rendre criminel, quand même son crime pourroit demeurer caché.

La prudence est une vertu avec laquelle on ne sçauroit s'écarter de ses devoirs, abandonner la vertu, ni se laisser aller aux vices.

La prudence sans la bonté n'est que malice, & la simplicité sans discernement doit être appellée folie.

L'homme sage ne regarde pas les avantages de cette vie comme de veritables biens, il n'envisage que la récompense attachée dans l'autre vie, à la pratique des vertus.

Je ne regarde pas comme un homme prudent celui qui n'a que la connoissance des sciences & des arts ; mais celui qui a le sens droit & l'esprit éclairé; qui est capable de bien juger de la nature des choses, & qui peut en tout se conduire par les lumiéres de la raison.

C'est une grande prudence de conformer sa vie aux exemples des Saints ; mais c'est

*cundùm exemplum Christi.* S.Bonavent. de Gradibus. virtut. c. 9.

*Tolle prudentiam, & virtus vitium erit.* Bernardus, Serm. 49. in Cant.

*Uno verbo, est sapiens, cui quæque res sapiunt pro ut sunt.* Idem, Serm. 1. de verb. Apost. non est regnum Dei esca & potus.

*Invenisti planè sapientiam, si prioris vitæ peccata defleas, si hujus seculi desiderabilia parvipendas, si æternam beatitudinem toto desiderio concupiscas.* Idem, in sermonibus.

*Soli Christiani veram sapientiam habent.* Abbas Nilus in Biblioth. Patrum.

*Acuti ad vana, hebetes ad æterna.* Ambrosius.

*Inutiliter in hoc tempore vivitur, nisi ad comparandum meritum, quod in æternum vivatur.* Augustinus.

une prudence consommée de se former sur l'exemple de Jesus-Christ.

Où la prudence manque, la vertu devient un vice.

En un mot, celui-là est sage qui n'estime les choses que ce qu'elles doivent être estimées.

Vous êtes véritablement sage, si vous pleurez les pechez de vôtre vie passée, si vous estimez peu ce qui flatte ici-bas vos désirs, & si vous souhaittez avec toute l'ardeur le bonheur éternel.

Il n'y a que les Chrétiens qui possedent la véritable sagesse.

Par rapport aux bagatelles ils sont fort éclairez & sont sans lumiére par rapport aux choses de l'éternité.

Nous passons inutilement nos jours, si nous ne les employons pas à mériter la vie éternelle.

---

## PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

### *Ce qu'on peut tirer de la Théologie sur ce sujet.*

Définition de la prudence prise en general.

LA définition commune que donne la Morale de la prudence, est qu'elle est la droite raison des choses qu'on doit faire, de même que la science est la droite raison de celles qui sont à sçavoir; c'est-à-dire, que la prudence est une vertu de l'entendement, par laquelle, aprés qu'on s'est proposé une bonne fin, on cherche les moyens pour y parvenir; on délibere sur ces moyens, on choisit les plus propres, & enfin on exécute, ou l'on fait executer ce qu'on a resolu. Saint Augustin la définit en moins de termes, lors qu'il l'appelle la science des choses qui sont à souhaiter ou à fuir. Saint Basile veut que ce soit la connoissance des choses qu'il faut faire & omettre. Tout cela signifie la même chose. Saint Thomas en donne la raison, en disant que c'est une vertu, qui ne participe pas seulement à la nature des vertus intellectuelles, mais encore à la nature des vertus morales, entant qu'elle ne nous donne pas seulement la puissance ou la facilité de bien opérer; mais qu'elle en donne encore l'exercice & l'usage, en rectifiant la volonté pour faire que ses actions soient bonnes & honnêtes; c'est-à-dire, que l'office de la prudence n'est pas de considérer seulement ce qui est conforme à la raison, mais encore d'appliquer cette raison à l'action, ce qui ne se peut faire si la volonté n'est rectifiée.

*L. de libero Arbi. r.*
*In Princ. Proverb.* 2. 2. *Quest.* 47. *art.* 4.

Ce que c'est que sagesse, & sa définition.

Comme en cette matiere, les Prédicateurs confondent ces termes, de prudence, & de sagesse, lors principalement qu'il s'agit de la prudence chrétienne; il est à propos de sçavoir, que saint Thomas dit que la sagesse est une connoissance qui pénétre dans la nature des choses, qu'il recherche le premier principe d'où elles viennent, & la derniere fin à laquelle elles se rapportent. C'est pourquoy la sagesse, à proprement parler, est une connoissance de la verité, que nous tenons des prémieres causes & souveraines, d'où vient que celui qui sçait

beaucoup de choses par son experience, aprés avoir consideré attentivement les causes secondes, & en avoir remarqué les effets, peut bien être appellé sçavant, mais non pas sage, s'il n'élevé sa pensée jusqu'aux plus hautes & aux plus sublimes raisons. Selon ce principe, la vraye sagesse consiste dans la poursuite du véritable bien, & de nôtre fin derniére & principale, qui est la gloire de Dieu & la nôtre. Et les vrais Sages sont ceux qui ont toûjours dans leur esprit, le dessein d'honorer Dieu, & de lui plaire; qui sçavent estimer les choses du monde ce qu'elles valent, & les renvoyer à Dieu par qui elles sont créées, & en faire un bon usage pour mériter l'éternité.

On distingue communément trois sortes de prudence; la prémiére est une *prudence naturelle*, qui vient plûtôt d'un bon sens, que d'une longue expérience; la seconde est une *prudence acquise*, qu'on s'est faite par les affaires & par les réflexions. Enfin il y en a une troisiéme qui n'est ni acquise, ni naturelle, mais *infuse*, laquelle n'agit que par les maximes de la raison supérieure, & ne suit que les lumiéres de la foy, & qui est proprement cette sagesse, l'un des dons du Saint-Esprit dont nous venons de parler. Or c'est de cette prudence chrêtienne & surnaturelle, qui doit être la regle de nôtre conduite, & dont il est question en ce traité, sans exclure cependant, ni rejetter les deux autres. Car comme la prémiere est si imparfaite sans la seconde, qu'Aristote & saint Thomas ne veulent pas même lui donner le nom de prudence, & que la seconde sans la derniére est toûjours en danger de se tromper dans le choix de sa fin, la prudence surnaturelle supplée à leur défaut, & s'en sert avantageusement quand elles se rencontrent avec elle. On distingue trois sortes de prudence.

Comme dans les choses du monde il y a une fausse prudence, qui ignore ou qui confond ses interêts véritables, qui forme sans mésure des desseins, qu'elle conduit sans succés, & qui pour aller à la gloire ou à la fortune, prend une route qui en éloigne: Il y a de même dans les choses qui regardent le salut, une sagesse aveugle, qui confond le mal avec le bien, qui prend, selon l'expression d'un Prophete, les ténébres pour la lumiere, & la voye qui méne à la mort pour celle qui méne à la vie, c'est cette fausse prudence & cette fausse sagesse que nous censurons ici; prudence & sagesse doublement trompée en ce qu'elle ignore la verité qu'elle croit connoître, & en ce qu'elle s'imagine suivre la verité qu'elle abandonne. On donne différens noms à cette fausse prudence, on l'appelle politique mondaine, prudence charnelle, sagesse ou prudence du siécle, &c. Fausse prudence en matiére du salut.

C'est l'amour du souverain bien qui fait la prudence; c'est lui qui nous conduit, & qui nous éclaire dans le choix des moyens; c'est enfin cet amour qui nous détrompe de l'illusion des faux biens, & qui nous fait connoître le prix & l'utilité de tout ce qui peut nous procurer la possession de cet unique & souverain bien. On ne manque point de prendre toutes les mesures les plus propres & les plus sûres pour aller à une fin que l'on aime bien; on a toûjours pour cela de la lumiere & de l'application, ou pour mieux dire, l'inclination qui applique naturellement à son objet, toutes les lumiéres de l'esprit, le rendent clair-voyant de ce côté là. D'où vient que le Fils de Dieu a dit dans l'Evangile, que les enfans du siécle étoient plus prudens que les enfans de lumiére. Il n'y a rien de si vrai, parce que les gens du monde étant fort sensibles aux interêts Comme l'amour du Souverain & véritable bien nous rend prudent.

de leur fortune, de leur honneur, de leur vie, & de leur santé, sont tres-habiles pour profiter des moindres occasions; au lieu que les bons Chrêtiens, quoy qu'ils veüillent aller à Dieu, n'ont pas ordinairement la même application pour ménager tout ce qui peut servir à leur dessein. D'où il faut conclure que c'est l'amour du véritable bien qui nous rend véritablement prudens, non que cet amour soit la prudence, mais seulement un principe qu'elle suppose.

On doit juger de la véritable prudence par rapport à la fin.

La prudence est un jugement de l'esprit, qui régle chaque action en particulier. Ce jugement s'appelle aussi la droite raison qui domine dans toutes les vertus, & sans laquelle il ne peut y avoir de vertu. C'est cette droite raison dont on parle si souvent dans la Morale, & que l'on explique si peu; elle se réduit uniquement à ces deux choses, que nous avons déja marquées, dont la prémiere est la veritable fin, que la raison doit avoir en vûë; car quoy que l'on raisonne juste, & que l'on soit infiniment habile pour bien prendre ses mesures, si la fin où l'on vise n'est point la véritable, il n'y a ni prudence ni droite raison; c'est une misérable finesse, qui n'aboutit qu'à nous rendre plus malheureux; c'est étre ingenieux pour se perdre, & sçavoir bien prendre le chemin du précipice; mais outre la vûë de la véritable fin que l'on suppose pour principe, & sur laquelle on raisonne; il faut de la lumiére pour prendre des mesures justes, & pour proportionner les moyens à leur fin, ce qui ne manque presque jamais, de sorte que la prudence & la droite raison consistent à sçavoir bien prendre ses mésures pour aller à Dieu, & pour y conduire les autres; ce qui fait la science des Saints & toute la sagesse du Chrêtien.

Comment la prudence régle la médiocrité, en quoy consiste la vertu.

On peut comprendre par là, comme la prudence & la droite raison reglent la médiocrité que la vertu garde dans l'usage de toutes choses; on se contente ordinairement de dire que cela est difficile, & que l'on n'en peut prescrire aucune regle certaine; parce qu'il faut s'accommoder à l'état des choses, & à la disposition des personnes, qui n'ont rien d'égal, de constant, & d'uniforme, que la bizarerie, l'inconstance & l'inégalité. Mais si on ne peut pas donner des regles certaines pour chaque action en particulier, on peut fort bien, & on doit donner des maximes générales qui se puissent aisément appliquer au particulier: Que si l'application de ces maximes dépend de la bonne foi, l'amour du bien que nous supposons, fait assûrément la bonne foy, & pourvû que l'on vise de bonne foi à se conduire par ces maximes, si l'on ne trouve pas toûjours le point indivisible de la médiocrité, on en approchera toûjours de fort prés, & si les petits nuages, que la cupidité forme ordinairement dans l'esprit pour l'aveugler, nous cachent quelquefois le droit chemin, cela n'ira jamais jusqu'à nous en écarter fort loin; & l'amour de la fin que nous ne perdons point de vûë, ne manque guére de nous y ramener de temps en temps.

La prudence a des bornes, qu'elle ne peut passer, sans dégénerer en finesse.

Quand la prudence va trop loin, elle cesse d'être une vertu; car il y a, pour parler ainsi, une certaine circonférence, jusqu'où elle peut, & jusqu'où même elle doit aller, & éclairer l'esprit; si elle porte sa lumiére au delà, elle perd son essence & son nom, pour prendre la nature & la qualité d'un vice, qui est le prémier que l'Ecriture attribuë au demon: *Serpens erat callidior cunctis animantibus*; Car ce vice en effet convient mieux à la nature du demon, qu'à celle de l'homme. C'est pour quoy l'Apôtre recommande si soigneusement aux fidéles de ne point porter leur sagesse plus loin qu'il ne faut; mais

Gen. 3.

de la tenir dans les bornes d'une juste modération : *Non plus sapere quàm oportet, sed sapere ad sobrietatem.* *Ad Roman. 12.*

Les Philosophes moraux distinguent quatre principaux actes de la prudence ; sçavoir, la prévoyance, le conseil, le jugement, le commandement. La prévoyance regarde le futur, ou la fin que l'on prétend, & sur laquelle on veut déliberer. Le conseil sert à déliberer meurement des moyens pour parvenir à la fin que l'on prétend. Le jugement consiste, en ce qu'aprés qu'on a proposé divers moyens, & déliberé là dessus, on choisit le meilleur, & le plus propre pour arriver à cette fin. Le commandement est une action par laquelle on execute ce qu'on a déliberé, & on porte la volonté, & les autres puissances du corps & de l'ame à mettre la main à l'œuvre, & à faire tout ce qui se peut pour l'exécution de ce qu'on a déliberé avec soin, & jugé convenable. Or cette prudence avec ces quatre actes, paroit principalement en l'affaire la plus importante, qui est celle du salut ; comme la fin que la prudence chrétienne doit avoir en vuë. Il faut seulement remarquer qu'on ne délibere point sur la fin derniére qui est d'être heureux, on la suppose, mais seulement des moyens d'y arriver. Les actes de la prudence.

On peut remarquer six principales fautes que l'on commet dans la vie humaine, en matiere de prudence chrétienne, qui donnent occasion de distinguer six sortes de personnes imprudentes, & que l'Ecriture appelle insensées & dépourvûës de sagesse. La premiére faute, c'est de ceux qui ne se proposent aucune fin, qui ne pensent jamais pourquoy ils sont au monde, & qui ne considérent point à quoy doivent aboutir toutes leurs entreprises & leurs actions. Tels sont une infinité de Chrétiens qui semblent n'avoir d'autre but en cette vie, que de vivre & de passer le temps, sans penser à l'éternité. La seconde faute est de ceux qui se proposent une mauvaise fin, & contraire à celle pour laquelle ils sont uniquement au monde. Tels sont ceux qui mettent leur derniere fin dans la possession des biens de ce monde. La troisiéme est de ne prendre pas les moyens pour la fin qu'on s'est proposée, & qu'on suppose être bonne & honnête ; comme le moyen d'arriver au bonheur éternel qui est nôtre derniere fin, est la justice, & la pratique de toutes les vertus Chrétiennes ; celui-là n'en prend pas les moyens, lequel prétend y arriver par une voye contraire en menant une vie déréglée, ou qui n'y conduit point, comme sont les actions purement humaines & politiques, qu'on ne rapporte en aucune maniere à Dieu. La quatriéme faute contre la prudence, est de ceux qui veulent bien la fin & les moyens nécessaires ; mais qui ne choisissent pas les plus convenables, & propres de leur état ; ou bien qui en embrassent tant, que ce ne sont plus des moyens ni des voyes, ce sont des embarras qui les empêchent d'arriver à la fin. La cinquiéme faute est de ceux qui choisissent des moyens convenables & proportionnez, mais qui ne les rapportent pas à la fin ; qui pratiquent des vertus, & qui s'exercent dans les bonnes œuvres ; mais par des intentions, & des vûës basses & terrestres, par des motifs d'amour propre, & d'interêt temporel. La sixiéme enfin, est de ceux qui réferent les moyens à la fin, mais qui ne les réferent pas convenablement, qui ne donnent pas à chacun le rang qui leur est dû, qui préferent les petites choses aux grandes, les œuvres de conseil & de surérogation, aux œuvres de

On péche en différentes maniéres contre la prudence Chrétienne, comme dãs la conduite des affaires temporelles.

preceptes & d'obligation. Voilà les fautes d'imprudence qui font échoüer l'affaire du salut, qui est la grande & l'unique fin que nous devons avoir devant les yeux.

Les vices dont un Chrétien, qui veut agir prudemment dans l'affaire de son salut, doit se deffendre.

Comme la prudence doit régler toutes les vertus, il semble aussi que tous les vices soient opposez à la prudence; voici cependant ceux qui lui sont plus directement contraires. L'imprudence, la temerité, l'inconsideration, la précipitation, l'indiscretion, l'inconstance, la grossiereté, l'incapacité, la nonchalance, tous les défauts de jugement & d'esprit, d'adresse & de conduite, l'empressement, l'inquiétude, les finesses, les ruses, les souplesses, les fourberies, & toutes les maximes mondaines. La véritable prudence doit éviter tout cela; mais ce n'est pas ici le lieu de faire voir la difference qu'il y a entre ces vices; c'est assez de sçavoir qu'ils sont tous opposez à la prudence soit chrétienne, ou morale seulement.

En quoi consiste la prudence en quelque affaire que ce soit.

La véritable prudence consiste à sçavoir si bien se démêler d'une affaire d'importance qui est difficile & embroüillée, qu'on y apporte le soin & l'ordre qui sont necessaires pour la faire réüssir: or comme il n'y en a point de plus pressée, de plus grande conséquence, & qui soit plus sujette à manquer que l'affaire du salut, il faut être tout-à-fait imprudent pour la négliger, & quelque adresse qu'on ait, ou de quelque subtilité qu'on use dans les autres affaires, on peut bien passer pour un habile Courtisan, pour un sage Magistrat, pour un Juge éclairé, pour un Capitaine avisé, pour un adroit negotiateur; mais non pour un Chrétien prudent, qui sera sage véritablement, s'il sçait bien se conduire dans l'affaire de son salut.

La prudence humaine renverse l'ordre établi de Dieu en faisant sa fin des moyens.

Il n'y a que Dieu qui puisse être la fin de l'homme, toutes les autres choses ne sont que des moyens pour la conduire à Dieu. Mais que fait la prudence humaine? Elle renverse l'ordre, & elle fait sa fin de ce qui ne devroit être qu'un moyen, ce que saint Augustin a exprimé en ces termes: *Utendis frui, & uti fruendis.* Les richesses ne sont qu'un moyen pour acquérir les trésors du Ciel, l'avare politique en fait sa derniére fin: Les honneurs ne sont qu'un moyen pour nous porter à mériter la gloire du Paradis; l'ambitieux politique en fait sa fin derniére. Les prudens du monde ne regardent Dieu qu'autant qu'il peut servir à leurs vûës, & à leur interêt; mais deslors que cette prudence de la chair nous détourne de nôtre fin, elle est criminelle, puisqu'elle met la créature à la place de Dieu même; & qu'elle lui ôte sa perfection la plus essentielle, qui est d'être la derniére fin des hommes, comme elle en est le principe.

C'est un effet de la prudence chrétienne de ménager les occasions du salut qui se présentent lors que nous n'y pensons pas.

Comme il y a dans la vie civile des momens d'où dépend le succès de nos desseins temporels; aussi y a-t-il dans la vie spirituelle des momens d'où dépend nôtre éternité; & comme c'est un principe de la prudence humaine de ne pas laisser perdre ces occasions précieuses, qui ne se recouvrent ordinairement jamais; aussi c'est une maxime fondamentale de la prudence chrétienne de ménager soigneusement ces conjonctures favorables où nôtre salut paroît être attaché; comme les accidens imprevûs qui font impression sur nôtre esprit; les pertes de biens, les maladies, les disgraces de la fortune qui nous font rentrer dans nous-mêmes, &c.

Erreur assez ordinai-

Une des plus ordinaires & des plus pernicieuses erreurs de la prudence humaine, est dans le choix de ceux qu'elle consulte dans les affaires de con-

science & de Religion. On ne blâme point les déliberations & les consultations en toutes sortes de choses; il est même tres-dangereux de ne pas demander avis, lors qu'il s'agit d'entreprendre quelque chose d'importance; mais il est de la prudence de ne pas prendre avis de toutes sortes de personnes, & en toutes choses; & enfin on ne doit consulter que pour sçavoir la vérité; c'est pourquoi celui qui ne consulte que ceux qui ne la sçauroient faire connoître, ou par défaut de science, ou bien manque de sincerité, est imprudent & malin; parce qu'il veut bien être trompé, & qu'il déguise volontairement la vérité, agissant contre sa conscience. Il n'y a rien en ce monde de plus commun que ce désordre. Car la prudence humaine ne veut consulter que ceux qui suivent les maximes du monde; que ceux qui sont dans l'erreur, que ceux qui approuveront sa conduite & ses desseins. Elle se donne bien de garde de consulter D[illegible], & ceux qui sçavent les loix divines; aussi voyons-nous que personne presque ne recherche sincérement la vérité; on est toûjours déterminé, avant que de demander avis: on cherche des approbateurs & des flateurs, & non pas des conseillers.

*[Marge: ...re de la prudence humaine sur le choix de ceux qu'on doit consulter.]*

La plûpart des hommes ne déliberent que sur des affaires temporelles, & rarement sur les choses morales, & qui regardent la conduite de leur vie, quoi que c'est proprement sur celles-cy, que les déliberations doivent tomber. Les plus grands esprits ne manquent pas de demander avis, lors qu'il s'agit des biens de la terre; mais pour la vertu, & pour le salut, ils ne consultent personne. Si l'on veut s'instruire de quelque chose, ce sera peut-être des moindres accidens, & des plus legeres circonstances; mais on ne parle point du principal article d'une affaire: & ce qui est plus detestable, c'est de mettre en question une chose qui est mauvaise d'elle même, & d'employer la force de son esprit, plûtôt pour le mal que pour le bien.

*[Marge: Une autre erreur de la prudence humaine est sur les choses dont elle consulte & délibere.]*

On peut être prudent & simple; la simplicité consiste à ne tromper personne, & la prudence à ne se pas laisser tromper. C'est pourquoi le Sauveur dit: *Estote prudentes sicut serpentes, & simplices sicut columbæ.* Mais aujourd'hui & de tout temps, on appelle prudent, un homme fin & rusé, qui sçait faire réüssir ses affaires aux dépens d'autrui, & on appelle simples ceux qui ne sçavent pas se garder des surprises, ni des tromperies des autres; c'est comme si on appelloit un prodigue liberal, & un bon ménager avare; ainsi on pallie des beaux noms les mauvaises choses, & les vices des noms des vertus.

*[Marge: La duplicité est opposée à la prudence; mais non pas la simplicité chrétienne. Matth. 10.]*

---

## PARAGRAPHE SIXIE'ME.

### *Les endroits choisis des Livres spirituels & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.*

IL n'en est pas de la sagesse de Dieu comme de celle des hommes; il n'est sage ni par les avis qu'on lui donne, ni par les recherches & les études qu'il fait, ni par les connoissances successives qu'il reçoit; il connoit,

*[Marge: Difference de la sagesse de Dieu &]*

de celle des hommes. il regle, il ordonne toutes choses par lui-même; & pour faire connoître à ses ennemis qu'il n'y a point de conseil à prendre contre lui, il veut que leur iniquité se démente, qu'elle porte, malgré qu'elle en ait, des témoignages de sa malignité propre contre elle-même, & qu'elle tombe dans les piéges qu'elle tend aux autres: *Pris des Discours moraux.*

De la prudence & de la sagesse du monde. *Job* 28. Job, qui de son temps voyoit tant d'erreurs, & de désordres parmi les plus sages, cherchoit par tout la sagesse, & ne la trouvoit point: *Sapientia ubi invenitur, & quis est locus intelligentiæ?* Ne seroit-ce point dans la Cour des Princes & des Grands? C'est là qu'on voit des esprits déliez, qui subtilisent sur tout, qui dans les conseils sçavent tourner les choses à leur avantage, & par des moyens inconnus aux autres, parvenir seurement à leurs fins? Non, ce n'est point là qu'il la faut chercher, ils aiment trop leurs plaisirs, le luxe, la bonne chere, les divertissemens, la vie douce, & voluptueuse, pour être sages: *Non reperitur in terra suaviter viventium.* Allons donc sur la mer, peut-être que ces hommes qui ont vû l'un & l'autre monde, qui ont connu les mœurs de toutes les nations, qui nous en apportent tous les jours les raretez & les richesses, auront été plus heureux, & nous apprendront quelque chose de la sagesse;
*Ibidem.* mais non, sa demeure n'est point dans ces profonds abîmes: *Abyssus dicit non est in me, & mare loquitur, non est mecum.* Elle aura donc peut-être quitté ces lieux bas & se sera retirée vers le Ciel; ces oiseaux du Ciel, ces esprits curieux & hardis, qui s'élevent, qui volent, & qui prennent l'essort pour considérer le Ciel de plus près, qui raisonnent sur les affaires de la Religion: mais hélas! ce n'est pas à ces sortes d'esprits que la sagesse découvre ses secrets: *Volucres quoque cœli latet.* Où est donc cette sagesse? n'en demandez pas des
*Ibidem.* nouvelles aux hommes: *Abscondita est ab oculis omnium viventium.* Il n'y a que Dieu qui la connoisse; c'est lui qu'elle regarde; c'est en lui qu'elle s'arrête & qu'elle repose? *Le Pere Catillon dans un sermon de l'Avent.*

La sagesse de ce monde n'est que folie. *1. ad Corinth.* 3. La sagesse de ce monde, dit saint Paul, n'est qu'une folie devant Dieu: *Sapientia hujus mundi stultitia est apud Deum.* C'est une folie, parce qu'elle ne fait état que des choses vaines & méprisables, & n'applique son esprit qu'à poursuivre de petits gains que le monde lui présente; c'est une folie, parce qu'elle ne sçait que le monde, & ignore Dieu qui devroit être son seul objet: *Ignorat Deum quem semper deberet inquirere*, dit saint Ambroise; c'est une folie parce qu'elle ne travaille que pour le temps, & quand ce temps est passé, que lui reste-t-il de son travail! La sagesse de Dieu tout au contraire, qui est, dit saint Paul, une folie devant le monde, ne s'occupe, que de Dieu, & ne s'empresse que pour en mériter la possession; elle ne sçait pas la politique, les intrigues, les finesses du monde; mais elle sçait Jesus-Christ & son Evangile; elle travaille dans le temps; mais seulement pour l'éternité, où elle trouve son repos. Comparez ces deux sagesses; jugez laquelle des deux est véritable, ou celle de Dieu, ou celle que les mondains appellent sagesse, ou celle qui attache sa vûë au monde, & au tems, ou celle qui la porte jusqu'à Dieu, & jusqu'à l'éternité. *Le même.*

La veritable sagesse & prudence chrétienne. Le Saint-Esprit dans l'Ecclesiastique, dit: *Est sapiens anima sua sapiens.* Il n'est point de vrai Sage, que celui qui applique ses connoissances & ses lumieres au salut, & à la sanctification de son ame; Je veux, dit saint Bernard, que vous soyez

soyez capable de gouverner des Etats, que vous présidiez dans les conseils des Grands, qu'on consulte de toutes parts comme un Oracle, je soûtiens que vous vous trompez dans toutes vos vûës,& que vous vous évanoüissez dans vos pensées si vous préferez cela au salut de vôtre ame : *Optimus rerum æstimator est, qui nihil aliud sibi prætereundum putat.* Tant de belles pensées qu'il vous plaira, tant de forts raisonnemens que vous voudrez, si vous oubliez vôtre salut, vous êtes le plus imprudent de tous les hommes, le moins sage, & le moins éclairé. Il n'y a rien véritablement de bon ni de loüable en tout cela, dit le Sage : *Ubi non est scientia animæ, non est bonum.* Je crois bien que parmis les aveugles vous passez pour un esprit éclairé ; mais Dieu qui ne se trompe point assûre par Isaïe, que vos pensées sont des pensées vaines : *Cogitationes eorum, cogitationes inutiles, opera eorum opera inutilia, non est judicium in gressibus eorum.* Quelle sagesse pouvez-vous avoir, vous qui avez quitté Dieu la source de toute sagesse, pour suivre vos passions. *Le Pere Texier.*

consiste à prendre les moyens de se sauver.

*Eccli. 37.*

*Proverb. 19.*

*Isaïe 59.*

Mais me direz-vous, vous ne pouvez nier, que parmi ceux que vous appellez mondains, il n'y ait de fortes têtes, des esprits polis, des gens de belles lettres, en un mot, des hommes prudens & sages selon le monde, & dans les affaires du siécle. Vous dites bien, selon le monde ; mais selon Dieu qui est la vérité, appellez-vous, un homme d'esprit, ce stupide, qui après avoir vieilli dans l'Eglise du Fils de Dieu, ne pénetre encore aucun de ses principes, & ne conçoit pas l'importance de ses grandes maximes. Vous appellez un grand esprit, une forte tête; celui qui n'a de vûë que pour les affaires de la terre, & qui ne vous entend plus depuis que vous lui parlez des affaires du Ciel; le Sage rempli du Saint-Esprit appelle ces gens-là des fols & des extravagans : *Tanquàm nugaces æstimati sumus ab illo. Le même.*

Suite du même sujet.

*Sapient. 2.*

L'envie, l'ambition, l'avarice, sont les funestes flambeaux qu'allume la prudence charnelle dans toutes les assemblées mondaines ; c'est à la lueur de ces sombres & trompeuses lumiéres, que ces politiques veulent découvrir les moyens dont ils veulent se servir pour faire réüssir les desseins que ces passions leur suggerent, après avoir éteint toutes les clartez que la saine raison, la foi, l'Evangile & la doctrine des Saints pourroient leur fournir ; ils ne reçoivent plus de jour, que celui que leur donne l'honneur moudain, l'interêt du siécle, & le caprice de leur humeur. Si donc ils sont sages & prudens, ce n'est, dit Jéremie, que pour faire le mal; ils n'ont aucune vûë, ni aucune adresse pour faire le bien, & ne sçavent pas que la prudence est d'ordonner les moyens justes, à une fin loüable & honnête. *Le même.*

Les politiques suivent plûtôt leurs passions que les lumiéres de la prudence.

Sçavez-vous bien ce que c'est que de sçavoir le monde, & être prudent selon le monde. Saint Gregoire vous l'apprendra dans ses Morales, expliquant ces paroles de Job : *Deridetur justi simplicitas.* Sçavoir son monde, c'est sçavoir fourber, tromper, mentir ; faire passer la vérité pour le mensonge, & le mensonge pour la verité; c'est sçavoir par les chicanes embroüiller tellement une affaire, que de dix ans les Juges n'y verront goute ; c'est sçavoir l'artifice de faire approuver la calomnie, & rendre la vertu méconnoissable. Voilà un abregé de la sagesse du monde : *Sapientia hujus mundi est, cor machinationibus tegere, sensum verbis velare, quæ falsa sunt vera ostendere, quæ vera falsa demonstrare. Le même.*

Ce que c'est que la prudence mondaine & l'esprit du monde.

La politique mondaine ne considére jamais les interêts de Dieu.

C'est l'impie & deteſtable conduite des politiques, que dans leurs conſultations, & dans leurs reſolutions, ils ne conſidérent point les interêts de Dieu; mais leurs propres avantages, & ne ſe conduiſent point par les regles de l'Evangile, ni par les vûës de l'éternité; mais par les vûës du ſiécle, ils n'examinent pas ſi leurs entrepriſes ſont juſtes; mais ſi elles leur ſont utiles, & même dans les bonnes choſes, ils ne regardent pas ce qu'elles ont de bonté; mais ce qu'elles peuvent apporter de profit. Se préſente-t-il un emploi? ſi l'on y peut gagner de l'argent, l'on ne s'y met pas en peine ſi l'on y peut ſervir Dieu. Peut-on avoir par quelque moyen un Benefice, ou une Charge, on n'examine pas ſi ce moyen eſt permis ou deffendu; mais s'il eſt propre à parvenir à cette fin; ſi l'on veut s'engager dans le mariage, on fait de grandes perquiſitions, du bien, de la qualité, de l'alliance; mais pour ce qui regarde la pieté, le ſalut de l'ame, la volonté de Dieu; c'eſt de quoi on ne s'informe pas. *Le même, dans ſa Dominicale, Sermon du ſalut.*

Ce qui arrive quand on ſuit les régles de la prudence, & quand on ne les ſuit pas.

La prudence eſt une vertu qui nous rend impeccables, quoi qu'elle ne nous rende pas infaillibles, qui nous exempte du peché, quoi qu'elle ne nous exempte pas toûjours de l'erreur, & qui fait que nous faiſons le bien, lors même que materiellement nous faiſons le mal. Ce qui s'entend lors que dans les choſes douteuſes ou obſcures, on ſuit les régles de la prudence, ſçavoir la conſcience, les maximes Chrétiennes, & le conſeil des perſonnes de probité. Mais la plûpart des hommes n'entrent jamais en délibération, & n'appellent, ni la raiſon, ni la foi au conſeil; mais ne ſe laiſſent conduire que par le mouvement de la nature, ou par l'impetuoſité de la paſſion; de ſorte que comme l'on ne ſuit que des guides aveugles, il ne faut point s'étonner ſi l'on ſe jette dans mille précipices. *Le même*

Qui ſont ceux qu'on doit appeller imprudens & inſenſez.

J'appelle inſenſez, ces riches & ces puiſſans du ſiécle, ſi au lieu de conſiderer qu'ils ſont nez pour le Ciel, & non pour la terre, ils ne ſongent qu'à établir une fortune chancellante, que la prémiére diſgrace peut renverſer: ſi au lieu d'amaſſer des treſors de vertus ils ne travaillent que pour des biens periſſables, conſervant des choſes qu'ils doivent abandonner tôt ou tard; j'appelle inſenſez tous ces gens, qui, comme dit l'Ecriture, ont des yeux & ne voyent pas, qui tout ſont lumineux pour les autres, & tout tenebreux pour eux-mêmes, curieux de regarder ce qui eſt au dehors, ſans réflechir ſur ce qui ſe paſſe dans leur conſcience. *Pris des Diſcours Moraux.*

De la fauſſe & de la véritable prudence.

La Sageſſe dont parle Salomon, n'eſt point celle des politiques du monde, laquelle conſiſte dans des rafinemens pour bien conduire une affaire délicate, pour faire réüſſir de grands deſſeins, pour dénoüer une intrigue, pour faire donner dans le piége ceux avec qui l'on négocie, pour tromper les autres & pour s'empêcher d'être trompé ſoi-même. C'eſt là cette ſageſſe, que le Saint-Eſprit appelle charnelle & diabolique; mais la ſageſſe de Dieu nous apprend à faire peu d'état des choſes paſſageres & périſſables, pour donner toute nôtre attention aux éternelles, à préferer les biens de l'ame aux biens du corps, à aſſervir la chair à l'eſprit, pour éviter les châtimens de Dieu, & pour mériter les recompenſes qu'il promet à ceux qui le ſervent. Heureux, celui qui a trouvé cette ſageſſe, plus précieuſe que tous les tréſors du monde, qui connoît au juſte la vanité & l'inutilité des richeſſes temporelles, & qui ſacrifie

tout pour acquerir celles qui ne périssent point par le temps, & que les voleurs ne peuvent ravir. *L'Abbé de Bellegarde sur les Proverbes de Salomon.*

Comme Chrétiens, quelle autre régle devons-nous prendre pour juger, pour décider, pour agir, que les veritez éternelles? C'est par ces principes & par ces maximes que nous devons nous conduire, afin de ne nous point écarter de la fin pour laquelle nous sommes créez, & que nous devons toûjours avoir devant les yeux. Ahisi c'étoit là le point sur lequel on eût toûjours les yeux attachez, & qu'on ne prît point d'autre conduite, ni d'autre vûë que celle-là! si l'on pesoit à cette balance ses resolutions, & tous les desseins que l'on se trace à soi-même, nos mesures seroient bien justes, on ne seroit point sujèt à tant de fausses démarches, & à tant de chûtes, & l'on n'iroit pas malheureusement échoüer à tant d'écüeils; Dieu repandroit devant nous sa lumiére pour nous éclairer, il se joindroit à nous pour nous seconder; la foi nous donneroit une vraye estime des choses, elle nous en feroit découvrir le prix, ou appercevoir le peril; elle nous inspireroit une sagesse toute divine, & souvent même utile dans le maniement & l'administration des affaires humaines: mais que faisons-nous, & qui consultons-nous? Ce n'est ni le Seigneur, ni l'Evangile, ni la foi, que nous consultons? C'est un prudence toute charnelle, une raison aveugle qui pense tout voir & qui ne voit rien. On se fait juge soi-même dans sa propre cause; on n'en veut croire que soi-même; on se laisse éblouïr à certains jours apparens, que l'on entrevoit, & pleins de confiance sur le succez, l'on commence, l'on s'engage, & l'on en prend sur soi tout le hazard. Qui consultons-nous? C'est le monde, ce sont les idées du monde, sources malheureuses de tant d'illusions & de spécieux enchantemens qui nous precipitent dans l'erreur. Qui consultons-nous? C'est la passion; c'est une avarice insatiable qui nous dévore, & qui nous prévient toûjours en faveur de l'interêt. C'est une ambition démesurée qui nous picque, & qui nous entraine toûjours vers la fortune; c'est un ressentiment amer qui nous anime & qui se tourne toûjours du côté de la vengeance. C'est un attachement criminel qui nous lie, & qui se déclare toûjours pour le plaisir. Voila nôtre conseil, voila nos maîtres. *Le Pere Giroust dans son Avent, Sermon de la foi.*

Quelle est la véritable prudence, & quelle est la fausse.

Quelle est la conduite de la plûpart des Chrétiens? Assès, & trop de vûës, de déliberations, de conseils, de démarches pour paroître dans le monde, & pour s'y distinguer, pour se faire une condition aisée & opulente, pour accumuler fond sur fond; pour soûtenir de grosses dépenses en habillemens, en ameublemens, en équipages, en divertissemens, en jeux. Voila le prémier, ou pour mieux dire l'unique mobile, qui remuë tant de machines, & qui fait joüer tant de ressorts, qui fait former tant d'entreprises, qui fait supporter tant de fatigues, qui fait essuyer tant de périls, qui fait traverser tant de mers, qui fait aller, venir, méditer, veiller, &c. mais quelles mesures prend-t'on pour se sauver, &c. *Le même.*

On est assez prudent dans les affaires du monde; mais ce n'est pas de même de celles du Ciel.

Je sçaurai bien, dit le Seigneur, arrêter, dissiper des projets si mal concertez; ou ce ne sera qu'à vôtre ruïne, & contre vous qu'ils réus-

Dieu renverse les desseins de la

fausse prudence. firont; Je confondrai les prudens du siécle, je les abandonnerai à leurs propres sens; je les laisserai marcher dans les tenébres, & tomber dans des abîmes d'où ils ne pourront plus se retirer. Nous le voyons tous les jours, & nous l'éprouvons. On entreprend mal à propos, on interesse sa conscience; Dieu de sa part y attache une malediction, même temporelle; il renverse tout; il détruit tout. Plus sage mille fois & plus heureux est un Chrétien, qui examine chaque chose en Chrétien, ayant recours à Dieu, & recueillant avec réflexion tout ce qui plait à Dieu de lui dicter; faisant entrer les maximes de l'Evangile, & les faisant entrer dans tout le réglement de sa vie, les appliquant à tout; pour faire toûjours un discernement vrai & certain de ce qui est permis, & de ce qui est interdit; de ce qui convient & de ce qu'on doit éviter, cherchant à s'informer, & s'adressant pour cela aux Docteurs de la Loi, & se servant des Commandemens du Seigneur, comme d'un plan universel, pour redresser tout ce que se propose son esprit, & pour le pouvoir sûrement reduire en pratique. Car c'est l'avantage de nôtre foi, & de nôtre religion, d'avoir des régles qui s'étendent à tous les états, & à toutes les dispositions différentes où nous pouvons nous trouver, tellement qu'il n'y a pas une seule conjoncture, pas une occasion où l'on ne puisse, & où l'on ne doive agir prudemment & en Chrétien. *Le même.*

Une personne prudente consulte la raison & non la passion. La prudence est un effet de la raison, & par conséquent quiconque dans ses délibérations, écoute la passion & la suit, ne peut mériter la qualité de prudent, si ce n'est de cette prudence charnelle, qui est, dit saint Paul, ennemie de Dieu; parce qu'elle ne veut pas se soûmettre à la premiére loi de Dieu qui est la raison; mais elle prend pour guide son humeur, son caprice, son amour propre. La parfaite prudence, qui est la prudence Chrétienne, consulte Dieu dans ses délibérations; elle prend les avis de cette premiére vérité, & met la volonté divine toûjours en tête de tous ses conseils. Or l'experience nous apprend que tous ces faux sages du siécle, dans toutes leurs délibérations ne s'adressent jamais à Dieu, & ne l'appellent point dans leurs conseils. Ils ne regardent jamais ce que la loi de Dieu ordonne, ce qui est pour sa gloire, ce que la charité du prochain, ce que la justice & la verité demandent; mais seulement ce qui est de leur interêt, ou ce qui peut contenter l'humeur dans laquelle ils se trouvent. *Le Pere Texier dans sa Dominicale, Sermon pour le huitiéme Dimanche après la Pentecôte.*

Les politiques du siécle l'ayant que de mauvais desseins, se servent de moyens encore plus injustes pour les faire réüssir. Voyez dans la sagesse, tous ces politiques du monde, qu'ils s'assemblent, & qui font ligue pour perdre l'innocent & opprimer l'homme de bien; ils inventent des calomnies, pour flétrir son honneur, & ternir sa réputation; ils lui suscitent des procès pour lui ravir son bien; & poussant l'effort de leur malice jusqu'à l'extrémité, tâchent de lui faire perdre la vie. *Circumveniamus justum quoniam contrarius est operibus nostris. Contumelia & tormento interrogamus eum, morte turpissima condemnemus eum.* Quel est le secret ressort qui fait joüer toutes ces machines pour perdre & opprimer un innocent? L'envie qu'ils conçoivent à la vûë de la vertu de cet homme, le déplaisir qu'ils ont de ce qu'il n'est pas sujet à leurs foiblesses, de ce qu'il méprise ce qu'ils estiment, & ne veut pas être impie comme eux, & de ce qu'au contraire son exem-
*Sapient. 2.*

ple fait connoître sensiblement leurs vices, c'est pour ce sujet que le Saint-Esprit dans l'Ecclesiastique declare qu'il fait incomparablement plus d'état d'un homme simple, & qui n'a point d'adresse pour fourber & pour tromper, parce qu'il veut vivre dans la crainte de Dieu, que de ces esprits transcendans & pénétrans qui viennent à bout de ce qu'ils entreprennent; mais aux dépens de leur conscience, & au mépris des loix de Dieu. *Le même.*

Le monde n'a rien de plus contraire à la foi & à l'Evangile que la prudence de la chair; & cette sagesse superbe dont se vantent les politiques, & les sages du monde; cette sagesse, dis-je, qui n'est qu'orgueil, que dissimulation, qu'artifice, qu'illusion, & qu'aveuglement. C'est cette sagesse malheureuse, qui damne une infinité de personnes, qui avec une vie réguliere en apparence, une exacte observation des devoirs de la societé, & des pratiques extérieures de la vertu, une réputation soigneuse pour s'éloigner des vices grossiers & charnels, nourrit au fond des cœurs un orgueil de Pharisien, un levain qui corrompt toute la substance de l'ame. C'est pour cela que Jesus-Christ a opposé dés sa naissance la simplicité d'un enfant à cette prudence vaine & aveugle. Il pouvoit paroitre dans le monde comme le prémier homme, sans passer par les dégrez de l'enfance, & sans aucune marque des infirmitez de l'âge; mais il falloit apprendre aux faux prudens du siécle, à préferer la sainte folie de la créche & de la Croix à toute leur extravangante sagesse: *Je confondray*, dit-il, par son Prophete, *la sagesse des Sages, & je reprouverai la prudence des prudens.* Je leur apprendrai qu'il y a une enfance Chrétienne: une simplicité de Religion, une ignorance humble, une obeïssance docile, qui valent mieux que tous les raisonnemens, les spéculations, & les discours de la Philosophie. De là vient qu'il se manifeste d'abord à des Bergers, pour en faire les témoins de sa naissance, comme il choisit ensuite des Pescheurs pour être les Apôtres & les témoins de sa resurrection: *Essais de Sermons pour l'Avent, pour le jour de Noël.*

*La prudence de la chair est contraire à la foi & à l'Evangile.*

Voilà la source de tant de fautes que les hommes commettent dans leurs déliberations; nous manquons ordinairement au prémier principe de la morale chrétienne, parce que nous nous proposons pour fin, l'interêt temporel, sans le subordonner à Dieu, ce qui va droit à ce but, est fort bien reçu, & ce qui s'en éloigne, est rejetté, quelque excellent qu'il soit d'ailleurs. Un homme dit en lui-même, si j'entre en ce parti, si je prens part à cette affaire, si je place là mon argent, je ferai bien-tôt de grands gains, qui me mettront fort à mon aise, avec peu de peine, & de risque. Oüi, mais Dieu dit que ces gens-là si habiles à s'enrichir si-tôt, perdent leur innocence, en amassant si vite de grands biens: *Qui festinat ditari non erit innocens.* Mais cependant cela m'accommode, & c'est là mon but; qu'il y ait de la conscience ou non, la résolution en est prise, il y faut aller. Abominable pratique! Chrétiens, avant que d'entrer en déliberation sur quelque affaire qui vous survienne, rectifiez d'abord devant Dieu vôtre intention, établissez-vous une fin solide: *Monsieur Maimbourg, sermon pour le vendredy de la semaine de la Passion.*

*Le prémier défaut de la prudence humaine c'est de se proposer pour fin un interêt temporel sans le rapporter à Dieu.*

*Proverb. 28.*

Un particulier voit qu'il se présente un benefice, que l'on peut avoir aisément en traitant de certaine maniére; qu'il peut gagner beaucoup en fort peu de temps, s'il prête son argent à certaines conditions; l'avarice & l'am-

*La prudence mondaine étouffe tous les*

remord de la conscience.

bition y portent auſſi-tôt le cœur par une pente aiſée & naturelle. Arrêtez, dit la conſcience, il y a de l'uſure, de la ſimonie, de l'injuſtice; mais cependant je ne veux pas manquer à la fortune qui me tend les bras. Voilà donc la fin; voyez l'aveuglement qui ſuit dans le choix des moyens, ſi je m'arrête à tous ces menus ſcrupules, dit-on, qui viennent traverſer mes grands deſſeins, ſi je ne me fortifie l'eſprit contre ces terreurs paniques de conſcience, & que je veüille être toûjours dans une ſi grande délicateſſe ſur ces pointilles de Religion, & ces rafinemens de pieté, l'occaſion va m'échaper, & ſi je la perds, elle ne retournera jamais; faiſons toûjours, & puis nous chercherons un prétexte pour nous juſtifier devant les hommes, & quelque expédient pour aſſûrer enfin la conſcience, à quelque favorable compoſition. Voilà le vrai moyen de s'avancer, à ce que croit cet homme, & c'eſt ce qui devient enfin la cauſe de ſa perte. *Le même.*

C'eſt le propre de cette prudence mondaine, de s'endurcir dans le crime.

Le caractere particulier de cette ſageſſe mondaine eſt de s'endurcir dans le crime, & de ſe fixer dans les méchantes reſolutions, quelque lumiére qu'elle ait au contraire, & d'aller toûjours à ſes fins. C'eſt ce qui ſe voit aujourd'huy parmi les Chrétiens, & en toutes les conditions, depuis qu'on s'eſt propoſé, par exemple, l'interêt pour ſa fin, on s'y attache avec tant d'opiniâtreté, qu'il n'y a plus ni loi, ni conſcience, ni raiſon, ni évangile, ni chriſtianiſme, ni aucune conſideration qui puiſſe empêcher qu'ils n'y aillent par toutes les voyes qu'ils jugent utiles, fuſſent-elles de grands crimes. Oüi, chez les politiques, dans les conſeils, ſi le bien de la Religion ſe préſente d'une part, & de l'autre un interêt d'avarice, ou d'ambition, celui-cy l'emporte, &c. *Le même.*

Pour agir prudemment & en Chrétien, il faut ſe comporter dans les affaires du ſalut, comme les ſages du ſiécle font dans leurs affaires temporelles.

Souvenons-nous de ce qu'a dit le Fils de Dieu, que les enfans du ſiécle, les gens du monde ſont plus aviſez, & ont plus de prudence, & de conduite dans leurs affaires temporelles, que les enfans de lumiére n'en ont dans celles qui regardent leur ſalut. Sur cela je vous avertis, que pour bien régler vos avis & pour ne pas faillir en une affaire de cette importance, vous n'avez qu'à faire pour le ſpirituel, ce que les politiques font pour le temporel. Voyez comme ils s'y prennent. Ils établiſſent une fin certaine & arrêtée: il faut, diſent-ils, établir & aſſûrer nôtre fortune, & ſur ce fondement, ils bâtiſſent, & examinent comment leurs actions s'accordent avec cette fin; & leur réſolution étant priſe, ils ne ſongent plus qu'à l'executer, & ils s'y attachent ſi fortement, qu'ils ne ceſſent point d'en pourſuivre l'exécution, juſqu'à ce qu'ils en ſoient venus à bout; faiſons le même. Etabliſſons avant toutes choſes la fin ſolide, & uniquement néceſſaire, que nous devons avoir; & poſons d'abord pour principe & pour fondement, qu'il faut ſe ſauver, & que ſelon l'oracle prononcé par la ſageſſe même, il ne ſert de rien à un homme de gagner tout le monde, s'il perd ſon ame. Après cela, voyons quel moyen nous prenons pour arriver à cette fin, & diſons-nous à nous mêmes: *Quid facimus?* Que faiſons-nous pour un ſi grand deſſein? à quoy penſons nous toute nôtre vie? à quoy employons-nous ce peu de temps que Dieu nous a donné pour travailler à une affaire de cette importance?.. O Dieu! pour ſatisfaire une paſſion déréglée, pour acquerir un peu d'honneur, pour avoir la faveur d'un homme, pour gagner un petit procés, pour un caprice, pour une bagatelle: *Quid facimus?* Ou plûtôt que ne faiſons-nous

pas ? Y a-t-il peine, fatigue, dépense, sollicitations, priere, importunité que nous épargnions ? & pour le Ciel, pour l'éternité : *Quid facimus* ? Tout nous arrête, tout nous rebute, & les moindres difficultez nous sont des obstacles insurmontables ; où est l'esprit, le bon sens, la raison, la prudence, & le jugement ? est-ce même être raisonnable que d'agir ainsi ? *Le même.*

Il n'est pas nécessaire de montrer l'opposition qu'a le monde à la sagesse de l'Evangile ; c'est assez que l'on sçache qu'il est tout corrompu de passions, & qu'il ne peut sortir de ce fond que des ténébres ; son esprit n'est fécond qu'en faux jugemens, qu'en raisonnemens extravagans, desquels il ne se peut former qu'une fausse & diabolique sagesse, comme l'appelle un Apôtre. On ne sçait que trop que le monde voulant avoir sa religion propre, il se la forme telle qu'il veut, & qu'il se prescrit des loix comme bon lui semble. Or que peut-il sortir de ces fictions qu'une prudence ennemie de JESUS-CHRIST, & de l'Evangile, & une *sagesse charnelle & animale*, qui soûtient la liberté de tous les plaisirs contre la Croix de JESUS-CHRIST ; qui authorise la licence d'usurper ou de retenir le bien d'autrui contre sa pauvreté, & qui approuve l'ambition contre son humilité. Voilà où tend toute la sagesse de l'esprit du monde, laquelle à proprement parler, n'est qu'une école d'erreur, & une ennemie déclarée de la sagesse de l'Evangile, & de la verité enseignée par JESUS-CHRIST. *Monsieur Saraẓin deuxiéme tome de l'Avent, Sermon de saint Jean.*

La sagesse du monde est opposée à celle de JESUS-CHRIST & a des maximes toutes contraires.

C'est en suivant les lumiéres de la foy, qu'un Chrétien est sage & prudent, par les justes & véritables sentimens qu'elle nous donne du monde, & de tout ce qu'il a, qui captive l'affection des hommes. Car comme la plus grande erreur, & qui nuit le plus à la sainteté de la Religion, & le faux jugement que l'on porte des honneurs, des grandeurs, des richesses, & des plaisirs, & qu'il est nécessaire d'en bien découvrir la verité, nous n'avons que la foy qui leur leve le masque, & qui nous represente toutes ces choses telles qu'elles sont ; en telle sorte que c'est elle qui empêche qu'un Chrétien ne soit seduit par leur vaine apparence, & qu'il ne les prenne pour des biens véritables, & qui méritent qu'on les recherche & qu'on s'y attache. Qui doute que ce ne soit la foy, qui nous guerit de cette fascination, & ainsi que nous ne lui soyons obligez de la connoissance des veritez qu'il faut croire & pratiquer, sans quoy le Christianisme ne seroit plus qu'une polique. *Le même, tome* 1.

C'est être véritablement sage & prudent, que de se conduire par les lumieres de la foy.

Il y a une sagesse qui n'est qu'une pure folie devant Dieu, qui n'est qu'un phantôme de pieté, ou qu'un extérieur du monde, qui ménage avec soin les dehors de la Religion, quand ils peuvent servir à l'accomplissement de ses desseins, & qui viole sans scrupule les loix les plus sacrées, quand elles sont contraires à nos interêts & à nos passions ; qui s'occupe sans cesse à chercher des détours, pour conserver toute la réputation de la vertu avec toute la douceur du crime ; qui rapporte même au monde tout ce qu'elle semble faire pour Dieu, & qui après nous avoir convaincus par ses fausses lumiéres que nous devons faire nôtre unique soin du bonheur de cette vie, nous oblige par une suite de ce principe malheureux, de sacrifier tout au monde & à nous-mêmes. C'est cette sagesse qui est ennemie de Dieu, dit l'Apôtre, & qui renverse toutes les loix de la Religion : *Sapientia carnis inimica est Deo, legi enim Dei non est subjecta : Essais de Panegyriques, Panegyrique. de saint Ignace.*

Fausses sagesses à ménager les dehors de la vertu, & à en acquerir la réputation.

*Ad Roman.* 8.

La veritable sagesse & prudence chrétienne.

Il y a une sagesse veritable qui n'agit que par les vûës & par les principes de la foy, qui rapportant tous les devoirs de la societé à ceux du Christianisme, remplit fidellement les uns sans négliger les autres ; qui ne s'éloigne jamais du milieu qu'il faut garder entre cet excés de relâchement ou de séverité, de rigueur ou de condescendance, que la charité chrétienne exige de nous, & qui tirant avantage de tout, fait tout servir à la gloire de Dieu, à nôtre propre sanctification, & au salut de nos freres. Il semble qu'il ne seroit pas difficile d'acquerir cette prudence, aprés que le Sauveur du monde nous en a laissé les principes si solidement établis dans son Evangile, en nous enseignant une soumission aveugle aux oracles de la foy, une pratique fidelle de ses commandemens & de ses conseils, un sacrifice continuël des plus douces inclinations du cœur, un mépris véritable de tout ce qui frappe les sens, & de tout ce qui plait & qui brille dans le siécle. Telles sont les maximes de la prudence chrétienne, qui conviennent à tous les hommes, & qui sont semées dans toutes les pages de l'Evangile. *Le même.*

Tout le monde veut paroître prudent, mais je ne sçai si on le fut jamais moins, que les Chrétiens le sont aujourd'hui.

C'est de tout temps que les hommes se sont picquez de prudence ; on n'a jamais vû de gens qui voulussent bien avoüer qu'ils en fussent dépourvus ; soit que ce soit une si grande gloire de passer pour sages, qu'on ne puisse se resoudre à y renoncer, soit qu'il soit si honteux de ne l'être pas, que de le connoître, ce soit quasi confesser qu'on n'est pas homme. Quoy qu'il en soit, on peut dire que de toutes les bonnes qualitez, celle qu'on affecte le plus universellement dans le monde, c'est la qualité d'homme prudent, sur tout en ce siécle, qu'on dit être le siécle de la sagesse, & où l'on se vante de connoître & de suivre si exactement toutes les régles du bon sens & de la raison. Pour moy je conviens, qu'outre le goût qu'on a si fin, pour juger de tous les ouvrages d'esprit, je conviens, dis-je, que les affaires ne se firent jamais avec tant d'habileté qu'elles se font en ce temps; c'est merveille de voir combien on découvre tous les jours de nouvelles voyes pour parvenir à ses fins ; avec quelle adresse on cache les ressorts qu'on employe pour réüssir, & avec quelle subtilité on les fait joüer ; mais bien loin d'inferer de là qu'on est aujourd'huy fort raisonnable & fort prudent, on ne sçauroit donner une conviction plus manifeste du contraire. Car enfin il est tout visible que c'est là ce que saint Paul appelle la prudence de la chair, laquelle étant ennemie de Dieu, comme dit le même Apôtre, ne peut manquer de détruire celle de l'esprit. *Le P. de la Colombiere, tome. 3. serm. 59.*

Dans les affaires même temporelles, on ne prend pas le meilleur moyen de réüssir, qui est de recourir à Dieu.

Un homme sage selon le monde, n'a pas plûtôt formé une résolution, que jettant les yeux de toutes parts, il tâche de découvrir quelles sont les personnes qui peuvent lui nuire, ou le servir, afin de les engager, s'il est possible dans ses interêts ; & cependant on ne pense point au Seigneur, sans qui les hommes ne peuvent ni nuire ni servir ; qui peut lui seul véritablement rétablir en un moment les affaires les plus desespérées, & renverser les mieux établies : en quoy nous sommes d'autant plus imprudens, que nous n'ignorons pas qu'il est extremement jaloux de sa gloire ; que comme il prend plaisir à proteger hautement & efficacement ceux qui ont recours à lui, aussi a-t-il coûtume de confondre la vaine confiance que les autres ont en leur sagesse. C'est pour cela qu'il reprouve les projets des Souverains : *Reprobas consilia principum.* Non qu'il rebute les Rois, quand ils s'adressent à lui pour avoir

*Psalm.* 32.

sa

sa protection; mais parce que, comme ils ont toûjours grand nombre de moyens humains, ils s'avisent plus rarement que les autres de recourir à Dieu. *Le même.*

C'est un étrange aveuglement de penser réüssir par des voyes contraires à la conscience.

Voicy un étrange aveuglement de la politique mondaine, ou plûtôt le comble de la folie, pour réüssir dans les affaires temporelles, on se sert de voyes directement opposées à Dieu, on croit pouvoir en venir à bout en choquant ses interêts, & le prenant, pour ainsi dire, à partie; c'est ce que fait non-seulement ce politique, qui fait ceder la Religion aux raisons d'état; ce courtisan qui veut bien devoir sa fortune à ses fourberies, & ce Juge qui pretend se faire des amis en faisant des malheureux; mais encore ce Marchand, qui pour s'enrichir, ou si vous voulez même pour subsister, vend tous les jours de Fêtes à tous allans & venans, & vend à faux poids, à fausse mesure, qui frélate sa marchandise, qui ment, qui se parjure pour la faire davantage valoir; cet ouvrier qui travaille les jours défendus; ce serviteur qui n'est pas fidéle: en verité croyons-nous que telles voyes puissent nous conduire où nous aspirons! Est-il possible que l'esprit humain présume de pouvoir faire quelque chose non-seulement sans l'aide de son Créateur, mais encore malgré lui? Le souffrirez-vous, mon Dieu! vous qui anéantissez les desseins de ceux qui se fient en leurs propres forces; seconderez-vous les désirs de ceux qui vous choquent pour vous satisfaire; bénirez-vous des moyens que vous défendez, qui vous deshonorent? Bien loin de cela, il tournera ces moyens contre ceux qui les mettent en usage; il se vangera d'eux-mêmes par eux-mémes, & leur fera trouver leur châtiment dans leur propre crime. *Le même.*

A quelle condition il est permis de se servir de moyens humains, & la prudence avec laquelle il s'en faut servir.

On ne bannit point dans la Religion Chrétienne la prudence humaine dans le soin de vos affaires, & il vous est permis d'user de tous les moyens humains, qui ne blessent en rien la loy de Dieu; mais en cecy, il y a cette précaution à prendre; qui est de ne mettre pas toute vôtre confiance en ces moyens, en sorte que vous négligiez de recourir à Dieu en toutes les occasions. Je voudrois du moins qu'on partageât ces soins entre le Ciel & la terre. Vous pensez jour & nuit à vos affaires: je conviens qu'il est de la prudence d'y penser; mais souvenez-vous de l'avis du Sage: *Prudentiæ tuæ pone modum.* Donnez des bornes à vôtre prudence. Relâchez quelque chose de cette continuelle application; employez à la priére une partie de ce temps que vous consumez à consulter & à examiner vos desseins; cette priére, qui semble avoir peu de rapport avec ces affaires, ne les avancera pas moins que vos longues consultations; vous faites des liberalitez à ceux qui peuvent vous servir ou de leur credit ou de leur main; si vous donniez aux pauvres une partie de ce que vous distribuez à ces personnes, vos présens seroient infailliblement encore plus efficaces: employez moins de sollicitations sur la terre, & tâchez d'engager quelque Saint à parler pour vous dans le Ciel. *Le même.*

*Proverb.* 23.

Il faut particuliérement délibérer sur l'état que l'on veut

Quand un homme a délibéré sur l'employ qu'il a choisi, il a considéré s'il étoit honorable, s'il pourroit en tirer dequoy vivre avec éclat, s'il ne demandoit point trop d'assiduité & de fatigue; mais a-t-il songé s'il pourroit s'en acquiter selon Dieu, s'il n'y avoit rien à craindre pour la conscience? Il faut engager cet enfant dans l'état Ecclesiastique. C'est un état qui n'a rien de

embrasser ; c'est là où la prudence est le plus d'usage.

trop gênant, où l'on trouve aisément dequoi subsister avec honneur, on y peut même parvenir à des dignitez considerables ; enfin la famille en sera moins chargée, & son aîné en sera plus riche ; mais il n'y est pas appellé, il a un naturel, & des inclinations peu conformes à la sainteté de cet état ; il court hazard de se perdre, c'est à quoi l'on ne touche point;on diroit que le salut est une chimére,qu'il se fait sans qu'on y pense,en un mot,ou que ce n'est pas une affaire, ou que cette affaire ne nous regarde point. *Le même.*

Nous devons user de nôtre prudence dans l'affaire de nôtre salut.

Que nous sert, Chrétiens, que Dieu nous ait donné la raison, si elle nous est inutile à l'unique chose, pourquoi elle nous a été donnée, qui est pour gagner le Ciel ? Hélas ! nous l'usons, pour ainsi dire, cette raison ; nous la consumons à former & à conduire des desseins d'enfans ; nous faisons les habiles, où il ne s'agit de rien ; chacun se pique de donner de sages conseils, & de faire éclater en toutes choses une prudence extraordinaire, & cependant nous manquons au principal, & lors qu'il s'agit de l'éternité,on diroit que nous n'avons pas même le sens commun. En voilà bien assez pour vous desabuser de ces fausses préventions qui vous exposent à un si grand malheur. *Le même.*

L'union de la simplicité avec la prudence.

C'est le conseil que nous donne Jesus-Christ, d'avoir la prudence du serpent, & la simplicité de la colombe. La simplicité d'un cœur qui ne cherche qu'à plaire à Dieu, rompt les mésures du demon & de l'amour propre,qui veulent engager dans le mal;mais pour le choix du bien où nous nous sentons portez,il faut user de grande prudence, & la plus grande est de ne les point conduire par son propre sens.Rien n'est moins sujet à l'illusion que l'humilité & l'obéïssance. Le jugement propre est le demon du midi, qui se déguise en Ange de lumiére pour nous séduire,surtout en matiére de créance;& dans les mysteres divins, la simplicité de l'esprit & l'affection du cœur valent beaucoup mieux qu'un esprit trop pénétrant, avec un cœur plein d'orgueil. A mesure que la charité détruit l'amour propre, elle fait croître dans l'ame cette prudence divine qui lui apprend à distinguer le vrai bien du bien apparent ; car ce qui paroît un bon zele, ne l'est pas toûjours en effet;quand il a beaucoup d'ardeur & peu de lumiére,il fait plus de mal qu'il n'en peut empêcher;& ce mal est d'autant plus grand qu'on s'imagine n'être poussé que d'un bon mouvement. *Le Pere Dozenne, livre intitulé, la Morale de Jesus-Christ, chapitre dernier.*

La prudence est la premiére qualité necessaire pour réüssir en toutes sortes d'affaires.

Pour réüssir dans une affaire d'importance, il faut bien des qualitez; mais il n'y en a point où la prudence ne soit necessaire. Il faut la vivacité de l'esprit pour inventer des expediens ; mais aussi le jugement est nécessaire pour les examiner, avant que de s'en servir. Il faut de la chaleur pour les entreprendre; mais ne faut-il pas aussi de la moderation pour garder toutes les mesures qui seront necessaires ; de la pénetration d'esprit pour prévoir toutes les suites ; si on demande du courage pour soutenir les travaux & les difficultez, & de la patience pour en attendre le succez ; ne faut-il pas aussi de l'entendement pour raisonner sur les moyens qu'il faut prendre, & de l'adresse pour les bien expliquer. Ainsi sans la prudence rien ne peut réüssir. Tel aura assez de feu pour entreprendre une affaire avec chaleur, qui n'aura pas assez de froid pour empêcher la précipitation ; d'où il a-

rive que la diligence se change en un empressement importun, & que la vivacité se confond dans l'embarras de ses désirs ; un autre aura assez d'esprit pour trouver tous les ressorts qu'il faudra pour agir, qui n'aura pas assez de conduite pour les bien ménager ; tel serez assez éclairé pour voir le progrès d'une affaire, qui ne le sera pas assez pour en voir la fin ; vous en verrez qui seront sçavans dans la spéculation, & malheureux dans la pratique ; d'autres qui formeront de bons desseins, & ne les pourront pas exécuter ; vous en verrez qui auront assez de diligence pour prendre les occasions favorables dès le moment qu'elles se présenteront ; mais qui n'auront pas assez de jugement pour les bien conduire ; celui-ci a assez de courage pour se résoudre aux difficultez, qui n'a pas assez de constance pour y persévérer. Ce qui fait qu'il y a peu de personnes qui réüssissent parfaitement dans les affaires, par le manquement de quelqu'une des qualitez necessaires ; mais un homme qui est véritablement prudent, après avoir pris toutes les mesures, & toutes les précautions qu'il juge necessaires, se repose du succès sur la Providence, persuadé qu'il est que rien ne peut réüssir sans sa volonté, à laquelle il se soûmet. *Livre intitulé : La Conduite du Sage dans les differents états.*

Comme c'est particuliérement dans l'exercice de nôtre emploi, & de l'état que nous avons embrassé, que les défauts de la prudence se font paroître ; c'est aussi en cela que la prudence Chrétienne est d'un plus grand usage ; parce qu'un homme qui veut vivre en Chrétien, ne prend, ne considére, & n'exerce son emploi, que comme un moyen que Dieu lui a donné pour se sauver, & non pas comme un instrument pour l'offenser & pour se perdre : de sorte que s'en acquittant plûtôt pour plaire à Dieu que pour contenter les hommes, il n'a garde de suivre les maximes de la politique des hommes, & d'user de fourberies & de souplesses, si contraires à la prudence de l'Evangile. Il n'a garde non plus d'oublier rien de ce qui peut servir à ses justes intentions, & par conséquent de se laisser aller à des extravagances qui seroient préjudiciables à sa personne, & à sa dignité. Il montrera par toutes ses actions, dit saint Chrysostome, qu'il se tient toûjours dans les bornes de la vraye prudence, & imitant l'adresse du serpent, il sera toûjours prêt de perdre tous ses biens, sa reputation, & son credit, plûtôt que d'engager sa conscience, & l'honneur de son Dieu, comme le serpent ne craint point de mettre en danger tout son corps, pour conserver sa tête qui est le principe de sa vie. *Le Pere Haineuve, tome quatriéme de l'Ordre, Discours 22.*

C'est dans l'exercice de nôtre emploi, & dans les fonctions de nôtre état que la prudence doit paroître.

Avant que d'entreprendre une affaire de quelque conséquence, la prudence veut qu'on en délibére avec soi-même, avec les autres, & principalement avec Dieu, afin qu'on ne s'y engage pas témérairement, & ensuite qu'on ait sujet de s'en repentir. Tellement que la prudence, qui ne fait rien sans considération, appelle toûjours la raison à son conseil aussi-bien que la conscience, avant que rien conclure, & de prendre sa resolution ; parce qu'elle ne se contente pas, dit saint Bernard, qu'une chose soit permise pour l'entreprendre, elle veut sçavoir s'il est

La prudence demande qu'on délibere avant que d'entreprendre une affaire d'importance.

expedient, & si la bienséance n'y est point interessée, & comme celui qui veut agir prudemment sçait peut-être par son expérience, qu'il n'a été capable que de faire de grandes fautes, quand il n'a pris conseil que de lui-même, & qu'il n'y a point de prudence plus assûrée, que de se défier de sa propre prudence; il n'a point de honte d'aller s'instruire chez les autres, & de suivre plûtôt leur avis que le sien propre; & après tout, comme il a appris par l'Ecriture, que toutes les pensées des hommes sont sujettes à se tromper, & que leur prudence & leur prévoyance se méprend si souvent; c'est à Dieu particuliérement à qui il s'adresse pour lui demander ses lumiéres, & pour sçavoir ses volontez. *Le même.*

La vraye prudence est de suivre en toutes choses la volonté de Dieu, quand elle nous est connuë.

Comme un Chrétien ne doit prétendre en tout ce qu'il fait, que d'obéir au bon plaisir de Dieu, & d'accomplir ses desseins; il ne doit jamais regarder que cette fin dans toutes ses délibérations; il doit donc employer tout son jugement & toute sa circonspection, à choisir les moyens qui sont les plus propres pour y pervenir, & toute son adresse à détourner les inconveniens qui pourroient lui nuire. C'est pourquoi il faut avant toutes choses, s'étudier à connoître ce bon plaisir de Dieu, en faire le sujet de ses recherches & de ses méditations, avoir continuellement devant les yeux cette Loy éternelle, afin de s'y conformer; c'est le moyen sûr de ne jamais s'égarer, pourvû qu'on prenne de justes mesures pour l'executer. *Le même.*

L'esprit du monde & la prudence de la chair.

Il est certain que l'esprit du monde consiste tout à satisfaire cette triple convoitise, qui fait le corps du peché, & qui rend l'homme tout charnel; ce qui est cause que, selon le langage de JESUS-CHRIST & des Apôtres, vivre selon la chair & vivre selon le monde, c'est une même chose; & que ceux qui y réüssissent le mieux sont ceux que le Sauveur appelle dans l'Evangile les sages & les prudens du siécle. D'où vient que dans la parabole de cet œconome infidele, dont l'adresse fut loüée par son maître, d'avoir agi prudemment, il ajoûte: *Que les enfans du siécle sont plus sages dans la conduite de leurs affaires, que ne le sont les enfans de lumiére* dans celles de leur salut. Et parce que la convoitise est satisfaite lors qu'on joüit des biens, des honneurs, & des plaisirs de ce monde, l'adresse que les hommes apportent à les acquérir, & qui est proprement l'esprit du siécle, & cette prudence de la chair, & cette sagesse du monde, que l'Apôtre saint Jacques appelle *terrestre, animale, & diabolique*, & que saint Paul dit *être ennemie de Dieu.* Parce que les mondains sont adroits & artificieux, lors qu'il y va de leurs interêts, & que leurs maximes sont directement opposées aux régles de l'Evangile. *Pris de la Morale Chrétienne sur le* Pater *l.8. sect.4. art.3.*

Peinture de la fausse sagesse du monde opposée à la simplicité de l'Evangile.

S. Gregoire l.10. Moral. c.10.

Il n'y a pas lieu de s'étonner si les plus gens de bien, qui tâchent de conduire leur vie selon les loix de l'Evangile sont en mépris & décriez parmi les gens du monde. Car c'est ainsi que saint Grégoire en parle lors qu'il explique cette parole qui se lit dans le livre de Job: *On se rit de la simplicité du juste*; il fait voir que la simplicité & la prudence des enfans de Dieu étant opposée à la prudence des enfans du siécle, est traittée de folie & d'extravagance. La sagesse du monde, dit-il, consiste à

cacher avec artifice les pensées qu'on a dans le cœur, à déguiser ses sentimens par la dissimulation de ses paroles, à persuader que les choses fausses sont vrayes & que les vrayes sont fausses. Cette prudence est mise en usage dès la plus tendre jeunesse, & on la montre même aux enfans; ceux qui la sçavent méprisent tous les autres avec orgüeil, & ceux qui l'ignorent admirent avec respect cette prudence du siécle, parce que cette damnable duplicité est voilée du nom d'adresse; & ceux qui ne l'ont pas, passent pour des gens stupides, qui ne sçavent pas vivre. Cette sagesse mondaine apprend à ses sectateurs à rechercher les prémiers honneurs, à joüir avec joye du faste & de la gloire temporelle qu'on s'est acquise; à rendre aux autres avec usure le mal qu'ils nous auront fait; à ne point ceder quand on le peut à quiconque nous resiste; & à dissimuler par une douceur apparente tout ce que nôtre malice ne peut exécuter. La prudence des Saints au contraire consiste à ne jamais rien dissimuler, à découvrir ses sentimens par ses paroles, à aimer la vérité, à fuir le mensonge, à faire du bien gratuitement, à souffrir le mal plûtôt que d'en faire, à ne point rechercher la vengeance des injures qu'on reçoit, & à considérer comme un tres-grand avantage les opprobres & les confusions que l'on souffre pour l'amour de la vérité; mais on se mocque de cette simplicité des justes, parce que les sages du siécle appellent sotise cette vertu de candeur & d'innocence. Ils estiment folie tout ce qui se fait avec sincérité, & aux yeux de cette sagesse charnelle, tout ce que la vérité approuve & demande, passe pour ridicule & pour extravagant. *Le même.*

Impieté de la politique mondaine.

A bien considérer le génie du siécle, il est visible que ce n'est que fourberie, c'est pourquoi on s'étudie finement à se supplanter les uns les autres. On déguise neanmoins cette fourberie d'un nom spécieux & honnête, qu'on appelle selon nôtre commun langage, prudence, politique, qui a pour fondement cette maxime detestable d'un Autheur de ces derniers siécles, qui en prescrit les régles: qu'il est bon d'acquérir la vertu en apparence seulement, parce qu'on en peut tirer avantage; mais que la pratique en est dangereuse, étant d'ordinaire un empêchement à l'heureux succez des grands desseins, & des grandes affaires. De-là viennent ces maximes impies de préferer l'état à la Religion; de ne s'inquieter nullement de ce qui est juste; mais seulement de ce qui est utile, & enfin de ne chercher ni la loy, ni la conscience, ni la justice; mais uniquement son propre interêt, qui est le but, la fin & le motif de nos délibérations, & la seule régle de toute nôtre conduite. Maximes impies, & detestables qu'inspire, & que met en pratique la politique mondaine, & la sagesse du siécle, que l'Apôtre appelle justement l'ennemie de Dieu, puisqu'elle est une guerre déclarée contre la religion. *Autheur anonyme.*

Les mauvais desseins des politiques aboutissent ordinairement à

Ordinairement tous les conseils & toutes les délibérations des politiques vont aboutir à la ruine, & à la destruction de leurs propres desseins; nous le voyons dans l'exemple de ces faux sages parmi les Juifs, qui s'étant assemblez chez Caïphe conclurent le plus grand de tous les crimes, c'est la mort du Fils de Dieu; & qui de crainte, disoient-ils, de perdre leur état, fermerent les yeux aux

leur propre ruïne intérêts de la Religion : puisque c'est la mort de JESUS-CHRIST qui a été cause que leur ville a été ruïnée, leur Temple détruit, leurs peuples massacrez, en un mot, toute leur nation dispersée par tout le monde. Ce qui a fait dire à saint Augustin : *Temporalia perdere noluerunt, æterna non cogitarunt, utraque perdiderunt.* C'est donc l'effet ordinaire de la politique de la terre, de se voir confonduë, & de connoître par sa propre experience, que les moyens dont elle se sert produisent des effets tout contraires à ses intentions. La raison de ceci est, que Dieu s'en déclare l'ennemi implacable, & proteste dans l'Ecriture, qu'il perdra, & confondra cette prudence mondaine : *Perdam sapientiam sapientum, & prudentiam*

1. *Ad Cor.* *prudentum reprobabo. Le P. Texier en sa dominicale huitiéme, dominicale après la Pentecôte*

Fautes que commettent les hommes contre la prudence dans leurs délibérations.

On fait dans le monde le même usage de la raison que les Juifs en firent pour faire mourir le Fils de Dieu. On ne mît pas sa mort en délibération dans la Synagogue, c'étoit une chose arrêtée il y avoit long-temps ; on délibéra seulement des moyens de le faire mourir avec plus de honte pour lui, & plus de sûreté pour ses ennemis : *Quid facimus*, dirent-ils, que ferons-nous pour prétexter nôtre vengeance, & pour nous défaire de cet homme par les formes de la justice ? Il faut l'accuser d'avoir blasphemé, & séduit le peuple. N'est-ce pas là ce que font tous les jours ceux qui suivent l'esprit, & les maximes du monde ; Ils ne raisonnent pas pour sçavoir s'ils contenteront les désirs de leur convoitise ; mais pour trouver les moyens de la contenter. Ils ne delibérent pas du peché ; mais des circonstances du péché : *Quid facimus* ? Que ferons-nous pour satisfaire cette passion ? corrompons cet homme par argent. Comment opprimerons-nous cette famille ? de quelles couleurs déguiserons-nous cette calomnie ? de quels moyens nous servirons-nous pour nous venger de cet ennemi ? mais cette oppression est-elle juste ? cette vengeance ou cette calomnie sont-elles permises ? Il n'importe, ce n'est pas ce qu'on met en question, le principal est tout décidé ; il ne s'agit plus que de l'accessoire ; il faut contenter sa passion, & l'on ne raisonne que pour trouver les moyens de faire le mal, d'une maniere fine & délicate, & pour sauver les apparences. *Le P. Noüet dans ses Meditations sur la Passion du Sauveur.*

Pour agir prudément il faut toûjours avoir une fin honête devant les yeux.

Comme dans toutes les sciences on présuppose des principes arrêtez, dont on doit convenir, & qui sont tellement la regle des raisonnemens qui se font sur la matiere contestée, que l'on ne souffre pas qu'on entreprenne d'y donner aucune atteinte : aussi dans toutes les délibérations, on doit établir une fin constante & immuable, qui regle les avis, sans qu'on ose jamais s'en éloigner en opinant. Dans les conseils des Princes on pose toûjours pour principe le bien de l'Etat, qui est la fin qu'on se propose. Se présente-t-il une affaire de grande importance sur laquelle il faille délibérer ; la guerre à declarer, une alliance à négotier, une paix à traiter ; beaucoup de grands hommes diront là-dessus leur avis, qui ne s'accordent point du tout ; mais il n'en est pourtant pas un qui ne prétende que le sien va au bien de l'Etat comme à la fin qu'il se propose, en quoy ils sont tous d'accord ? c'est pourquoy les gens de bien, & ceux qui veulent se conduire par les lumieres d'une prudence Chrétienne, doivent avant toutes choses, avoir devant les yeux la gloire de Dieu, leur salut, & le bien public comme la fin de toutes leurs délibérations : *Monsieur Maimbourg dans son Carême.*

Il faut renoncer à la sagesse mondaine si nous voulons être conduits par celle de l'Esprit de Dieu ; il faut que nos propres lumieres soient éteintes pour recevoir celles de cet Esprit divin, puisqu'il y a entre elles tant d'opposition & de combat. Hé ! ne voyons-nous pas comme elles sont contraires dans la vûë, & le discernement des choses ? Si nous ne consultons que nos propres lumiéres, je l'avouë, les richesses nous paroîtront des biens, les grandeurs, & les plaisirs n'auront pour nous que des charmes ; mais si nous ne regardons tous ces objets qu'avec les lumieres de cet Esprit divin : Ah ! que nous en jugerons bien autrement ! Les richesses ne se trouveront plus être des biens ; mais la source des plus grands maux ; puisque Dieu lance presque toûjours ses anathemes sur elles : nous ne verrons que du vuide & du neant dans les grandeurs, & nous n'aurons pour le monde que des sentimens de mépris & d'aversion. Et autant que ces lumiéres sacrées s'accroitront dans nos esprits, l'estime & l'amour des créatures y diminueront. Le moindre rayon de cette lumiére du Ciel, nous faisant voir en même temps la bassesse & le neant de la creature : *Pris du recueil de sermons nouveaux attribuez au P. Champigni, Sermon du cœur nouveau.*

La prudence mondaine est opposée à celle qui vient de l'Esprit de Dieu.

Nous découvrons dans la personne d'Hérode un de ces prudens du siécle, qui dans toute leur conduite ne consultent que les loix d'une sagesse humaine, qui dans toutes leurs actions n'ont point d'autre guide que leur ambition ; & qui souvent pour obtenir une fin criminelle employent des moyens encore plus injustes. De là vient que ce Prince cruel répand tant de sang innocent pour conserver un Royaume qu'il avoit injustement usurpé ; mais que les mesures d'Hérode sont mal prises ! Tous ses desseins ne réüssissent point. Les Mages ne reviennent point à lui, JESUS-CHRIST dont il meditoit la perte échape de ses mains. O prudence humaine ! que tu es aveugle en tes conseils ! *Monsieur Lambert homelie sur la Fête des Innocens.*

La fausse politique d'Herode.

N'employez jamais de mauvais moyens pour réüssir à quoy que ce soit. Que les voyes peu honnêtes vous ôtent le goût de tout ce que vous pourriez acquerir par là. Mettez-vous en tête, qu'à quelque bonheur que vous soyez parvenu aux dépens de vôtre devoir, vôtre conscience ne vous en laissera jamais joüir paisiblement ; & que le remords que vous aurez d'avoir acquis injustement ce qui vous manquoit, vous rendra plus malheureux que le chagrin que vous aviez auparavant d'en être privé. Quand vous aurez persuadé à tout le monde que vôtre conduite a été bonne, vous ne pourrez jamais vous le persuader à vous-mêmes, & toutes les fois qu'il vous paroîtra que l'on vous croit honnête-homme, un secret remords vous reprochera, que vous ne l'êtes pas. *Livre intitulé : De l'Education des Enfans, par Jean Pic.*

Jamais on ne peut être content quand on a réüssi par de mauvais moyens.

## PARAGRAPHE PREMIER.

### *Divers desseins, & Plans de Discours sur ce sujet.*

C'EST proprement dans le Purgatoire où il se fait un accord & une alliance de la justice & de la miséricorde de Dieu : *Misericordia & veritas obviaverunt sibi : justitia & pax osculatæ sunt.* Je veux dire que la sévérité de la justice de Dieu paroît dans la grandeur des tourmens qu'elle fait souffrir en l'autre vie, aux ames qui sont renfermées dans cette rude prison, pour payer les dettes dont elles lui sont redevables; c'est le premier point de ce discours. Le second, que c'est là aussi où il fait éclater sa plus grande misericorde, par le pouvoir & les moyens qu'il donne aux vivans d'appliquer le mérite de sa mort & de ses souffrances pour satisfaire sa justice, & pour délivrer ces saintes ames de ces obscures prisons par les priéres, les bonnes œuvres, & les suffrages qu'on offre à Dieu à ce dessein. I. Psalm. 84.

Pour le premier : la sainteté de Dieu, est sans contredit le plus terrible aussi-bien que le plus aimable de ses attributs; puisqu'elle ne peut souffrir la moindre tache, & la moindre soüillure, sans obliger celui où elle se rencontre, ou à la laver dans les eaux de la pénitence, ou à l'expier dans les feux & les flammes du Purgatoire, dans l'autre vie : car c'est pour cet effet qu'elle employe la plus grande rigueur de sa justice, afin que rien de soüillé n'entre dans le Ciel, & ne joüisse de la présence de cette pureté infinie. Ce qui me fait dire que le Purgatoire est proprement le théâtre où paroît la justice divine dans sa plus grande rigueur : car quoi que les supplices de l'enfer soient infiniment plus terribles, & plus rigoureux, ce n'est pas néanmoins une chose si surprenante que Dieu exerce la derniére rigueur de sa justice, sur des ennemis déclarez, des rebelles, qui n'ont point voulu se rendre aux attraits de sa bonté; mais qu'il use d'une sévérité extrême envers les ames du Purgatoire, qu'il les traite à la rigueur, sans vouloir rien relâcher des droits de sa justice; c'est ce qui est étonnant, & qui me fait dire avec l'Apôtre, que c'est une chose terrible de tomber entre les mains d'un Dieu vivant, après avoir négligé de l'appaiser, de le satisfaire en ce monde, qui est le regne de sa miséricorde, & avoir mieux aimé attendre en l'autre, qui est le regne de sa justice. Or trois choses particuliérement font paroître cette extrême rigueur. 1°. La qualité de ces ames, qui sont le sujet sur lequel ce Juge souverain exerce sa justice. Ce sont ses épouses qu'il chérit tendrement, & qui lui sont plus précieuses que tout ce qu'il y a dans le monde, à qui il destine des trônes de gloire, & un bonheur éternel. Ce sont les héritiers du Ciel, auquel elles ont un droit acquis, en qualité d'enfans; d'ailleurs elles sont sans crime; ou si elles en ont commis quelques-uns, ils leur ont été remis & pardonnez : elles sont ornées de grandes vertus; elles ont pratiqué de bonnes œuvres, remporté de grandes victoires sur leurs passions; rendu même de grands services au prochain, à l'Eglise; travaillé pour la gloire de Dieu, & cependant elles sont traitées comme des criminelles, arrêtées, confinées dans un triste lieu, & punies plus rigoureusement que les

brûle dans ces flâmes pendant que ce fils ingrat & dénaturé se divertit : *Dum superbit impius, incenditur pauper, &c.* La seconde liaison est celle de l'amitié. Comment pouvons-nous dire que nous gardons les loix d'une sincére amitié, pendant que nous oublions celui ou ceux à qui nous l'avons jurée? La troisiéme enfin est celle de la Religion, puisqu'il y a une communication entre l'Eglise militante & la souffrante. 3°. Le troisiéme motif, est pris de nôtre interêt propre, parce que Dieu en usera à nôtre égard, comme nous en aurons usé envers les autres, & permettra que nous soyons oubliez, & abandonnez si nous oublions & abandonnons nos freres en ce triste état, &c. *Psalm. 10.*

Pour ce qui est des moyens que nous avons de secourir les ames qui souffrent dans le Purgatoire, & leur procurer du soulagement dans leurs peines, ils se reduisent à trois, qui comprennent tous les autres ; sçavoir, 1°. le Sacrifice de la Messe, que l'on offre, ou que l'on fait offrir à ce dessein ; Sacrifice qui étant en partie institué pour cette fin, est d'une efficacité merveilleuse. 2°. Les priéres, les jeûnes, les aumônes, & toutes les œuvres pénibles, qui étant satisfactoires peuvent être offertes pour le soulagement de ces ames souffrantes. 3°. Les Indulgences qui leur sont applicables, & que nous pouvons gagner si facilement.

C'est une sainte & salutaire pensée que de prier pour les morts : *Sancta & salubris est cogitatio exorare pro mortuis. Macchab. 2.* Elle est sainte ; III.

1°. Parce qu'elle vient d'un saint principe qui est la charité qui nous fait regarder ces saintes ames comme des amis de Dieu, qui le glorifieront un jour, qui sont en état de profiter de nos priéres & des suffrages que nous offrons pour elles, qui sont dans une extrême nécessité, & dans l'impuissance de se soulager elles-mêmes, &c.

2°. Elle est salutaire à ces saintes ames, parce qu'elle les délivre de leurs peines, ou du moins les soulage, &c.

3°. Elle est utile aux vivans, parce qu'elle augmente leurs mérites, qu'elle leur fait autant d'intercesseurs dans le Ciel, qu'ils délivrent de personnes du Purgatoire ; & enfin, qu'elle leur donne esperance que Dieu en usera à leur égard de la même maniére qu'ils en auront usé envers les autres.

Sur les motifs qui nous obligent à secourir ces saintes ames, & à les soulager IV.
par nos priéres.

1°. Motif de compassion ; elles souffrent des peines incroyables, quand ce seroit un inconnu, un indifférent, & même nôtre plus grand ennemi, nous en aurions pitié, si nous le voyons humilié, accablé de toutes sortes de maux, & que nous pussions le soulager ; mais ce sont nos amis, nos freres, nos semblables, nos plus proches, ne devons-nous donc pas être touchez de leur misére.

2°. Motif de justice ; ce sont des personnes à qui nous avons les derniéres obligations ; nos peres, nos meres qui nous ont donné la vie, nourris, élevez ; des amis qui nous ont rendu service en des occasions où nous avons eu besoin de leur crédit ; or en voici une, où ils ont besoin de nôtre secours, pouvons-nous le leur refuser sans injustice?

3°. Motif de charité soit envers Dieu, soit envers le prochain : on peut dire que de toutes les actions de charité que nous pouvons exercer, envers nos freres,

celle-cy est la plus grande, la plus pressante, la plus agréable à Dieu.

V. 1°. Jamais on ne procure plus de gloire à Dieu, qu'en procurant la délivrance des ames de Purgatoire, & en avançant leur bonheur.

2°. Jamais nous ne travaillerons plus avantageusement à nôtre salut, & à nôtre propre gloire; parce qu'on s'attire des amis, des protecteurs, & des patrons qui s'interesseront pour nous rendre la pareille.

VI. Sur la grandeur des peines du Purgatoire; trois choses nous les font connoître, & nous obligent en même-temps de compatir aux saintes ames qui les souffrent, & d'apporter tout le soulagement que nous pourrons aux maux qu'elles endurent.

1°. C'est que les peines du Purgatiore surpassent infiniment toutes celles de cette vie.

2°. Qu'elles durent plus long-temps, puisque c'est un sentiment commun, qu'il y en a qui demeurent & qui souffrent, dans cette affreuse prison des siécles entiers.

3°. C'est que les mêmes qui endurent de si rudes peines, sont hors d'état de se soulager elles-mêmes.

VII. La pitié & la compassion que nous portons aux personnes affligées se prend d'ordinaire de trois choses, qui ont lieu à l'égard des ames du Purgatoire.

1°. Du mérite de celui qui souffre, ou nous sçavons qu'il est celui de ces saintes ames.

2°. De la grandeur des maux que nous lui voyons souffrir. Hé! quels sont ceux du Purgatoire?

3°. De l'alliance que la personne affligée peut avoir avec nous. Or ceux qui souffrent dans le Purgatiore, sont nos amis, nos proches, nos freres, &c.

VIII. 1°. Trois choses engagent Dieu à punir rigoureusement ces saintes ames dans le Purgatoire; sçavoir, sa sainteté, qui ne peut souffrir que rien de soüillé entre dans le ciel; sa justice, qui exige qu'une si haute majesté offensée soit entierement satisfaite; son amour qui demande de la ressemblance, & qui reforme tout ce qui leur manque, par le moyen de ces flâmes qui leur donnent toute leur derniére perfection.

2°. Trois choses nous engagent reciproquement à les soulager dans leurs souffrances; sçavoir, l'amour que nous portons à Dieu, à qui nous ne pouvons rien faire de plus agréable que de secourir ses amis, & de les arracher en quelque maniére à sa justice, en satisfaisant pour eux; la justice & la reconnoissance pour les biens que nous en avons reçûs durant leur vie; & enfin l'amour que nous devons à Jesus-Christ, puisqu'il tient fait à lui-même tout le bien que nous faisons à nos freres.

IX. 1°. L'esprit doit être convaincu, qu'il y a un Purgatoire. La foy, la raison, le consentement de tous les peuples, la tradition de l'Eglise, & l'authorité des Peres dans tous les siécles nous le persuadent.

2°. Mais le cœur doit être excité à la compassion, & à soulager, par les suffrages de l'Eglise, les peines extrémes qu'on y souffre.

X. Je trouve dans le Christianisme trois sortes de personnes qui par de differens motifs ne contribuent rien pour le soulagement des ames du Purgatoire. Les premieres sont ceux qui ne croyent pas qu'elles souffrent. Les secondes sont

ceux qui le croyant, n'en sont point émûs. Les troisiémes sont ceux qui le croyent, & en sont émûs; mais qui n'employent pas les moyens légitimes & efficaces pour les soulager. Dans le prémier rang, je comprends les Héretiques, & certains libertins du siécle, qui par une obstination criminelle rejettent la verité du Purgatoire. Dans le second j'y comprens certains Catholiques durs & insensibles, qui confessant la verité du Purgatoire, ne sont pas touchez du zele qu'ils devroient avoir pour la délivrance des ames, que la justice de Dieu y retient captives. Dans le troisiéme un grand nombre de Chrétiens qui se flattent d'avoir cette foy & ce zele; mais qui par une négligence criminelle, ne leur procurent pas le secours qu'elles en attendent; c'est par rapport à ces trois sortes de personnes, que je veux partager ce discours.

1°. Contre les prémiers j'établirai la vérité de cette dévotion.

2°. Contre les seconds, j'exciterai autant qu'il me sera possible, la ferveur de cette devotion.

3°. Contre les troisiémes je réglerai l'usage & l'exercice de cette même dévotion. *Sermon du Pere Bourdaloüe sur ce sujet.*

De ceux qui manquent aux devoirs de la charité envers les défunts. XI.

1°. Les uns n'exercent aucune charité envers les morts; il faut faire voir combien ceux-là sont durs & insensibles, sans pitié, sans reconnoissance.

2°. Les autres ont une pitié & une charité mal réglée; ils se contentent de verser des larmes, de témoigner leur douleur, d'éclater en cris & en gémissemens, &c.

3°. Les autres enfin ont une charité ambitieuse, qu'ils font paroître par une pompe funebre, par de magnifiques éloges qu'ils font faire, par de superbes mausolez, &c. *Pris du même, dans la troisiéme partie du precedent Sermon, qui peut faire le sujet d'un autre entier.*

1°. Prier pour les défunts, c'est le plus grand acte de charité que nous puissions exercer envers le prochain. XII.

2°. C'est de tous les actes de charité le plus aisé à pratiquer, à cause des différens moyens que nous en avons sans nous incommoder beaucoup, & sans rien perdre du mérite de toutes nos bonnes œuvres, que nous pouvons offrir à Dieu à ce dessein?

1°. La foy nous oblige de croire qu'il y a un Purgatoire; nous le ferons voir dans la premiére partie. XIII.

2°. La charité nous engage à secourir les ames qui y sont retenuës par la justice divine. *L'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chretienne, dans le premier Sermon de l'Octave des Morts.*

La grandeur des peines du Purgatoire, sur ces paroles: *Misereminі mei, quia manus Domini tetigit me.* XIV. *Jobi 19.*

1°. La main de Dieu repousse ces saintes ames, & les éloigne pour un temps de sa présence.

2°. Elle s'appesantit sur elles pour leur faire souffrir la plus rude peine du sens qui est celle du feu.

3°. Elle s'étend sur ces mêmes ames, afin de prolonger leur supplice jusqu'à ce qu'elles ayent entierement satisfait à la justice divine. *Second sermon de la même Octave.*

XV. 1°. Que ceux qui négligent de secourir les ames dans un si pressant besoin, ont tout sujet de craindre qu'on ne les abandonne à leur tour, & qu'ils ne souffrent long-temps les plus rudes peines du Purgatoire.

2°. Que personne n'a plus d'esperance d'éviter un jour ces mêmes peines, ou d'en être delivré au plûtôt, que ceux qui se seront employez à délivrer les autres. *Le même, troisiéme Sermon.*

XVI. 1°. Faire voir l'excellence de cette charité sur toutes les autres que l'on peut pratiquer envers le prochain.

2°. Montrer quel est le mérite & l'avantage qui nous revient à nous-mêmes d'une si sublime charité: *Le même, dans le quatriéme Sermon.*

XVII. Du Sacrifice de la Messe offert pour les morts.

1°. Le Sacrifice de l'Autel est un Sacrifice d'expiation, qui a la vertu de satisfaire à la justice divine quand il est offert pour les morts

2°. De quelle maniére il leur en faut faire l'application. *Le même, dans le septiéme Sermon.*

XVIII. Des Indulgences pour les morts: *Beati misericordes.*

*Matt. 5.* 1°. Heureux ceux qui auront pratiqué cette action de miséricorde, qui consiste à faire joüir ces saintes ames du fruit des mérites du Sauveur, parce qu'ils ne peuvent rendre à Dieu un service plus considérable, qui leur coûte moins.

2°. Heureux en second lieu, parce qu'ils méritent que Dieu leur procure la même indulgence qui avancera réciproquement la joüissance de leur souverain bonheur. *Le même, dans le sixiéme Sermon.*

---

## PARAGRAPHE SECOND.

### *Les Sources où l'on peut trouver dequoy remplir ces desseins, & les Autheurs qui en traitent.*

Les SS. Peres. SAint Augustin, a fait un livre intitulé: *De cura pro Mortuis*, où il montre que la priére pour les morts est une tradition reçûë dans toute l'Eglise.

Le même, a fait un Sermon: *de Igne Purgatorii*, où il fait voir qui sont ceux qui seront purgez par le feu du Purgatoire, & combien ce feu sera rude & intolerable.

Le même, *Serm.* 32. *de verbis Apostoli*, montre qu'il est indubitable que les priéres de l'Eglise, le Sacrifice salutaire, & les aumônes qu'on fait pour les ames des défunts, les soulagent.

Le même, *in Enchirid. c.* 109. montre que cette priére est salutaire à ceux qui ont mérité pendant leur vie, d'en profiter après leur mort; c'est-à-dire, qui ont bien vécu; mais qui ont quelques fautes legeres à expier.

Le même, *in Psalm.* 37. montre quelle est la rigueur des peines du Purgatoire; & il fait voir la même chose dans le livre *de verâ & falsâ pœnitentiâ.*

Le même, au sermon 42. *de Sanctis*, dit encore quelque chose d'assez fort sur ce sujet, & ajoûte qu'il n'y a point de tourment qui soit comparable à celui qu'on souffre en ce lieu.

Le même, au livre 21. *de civitate Dei*, où il parle souvent du Purgatoire, au ch. 16. il montre que les enfans morts aussi-tôt, ou peu de temps après le Bap-

tême n'ayant pas l'usage de la raison, & étant incapables de péché, ne souffrent point aussi les peines du Purgatoire.

Le même, au ch. 13. du même livre, parle des peines temporelles, dont les hommes sont punis en cette vie & en l'autre.

Le même, au livre des 50. Homelies, Homel. 16. sur la fin, montre que la rigueur du feu du Purgatoire sera proportionnée à la multitude & à la grièveté des péchez.

Saint Gregoire expliquant ces paroles du Pseaume sixiéme: *Domine ne in furore tuo arguas me, neque in ira tuâ corripias me,* représente la grandeur des tourmens du Purgatoire.

Le même, au l. 4. de ses dialogues, ch. 39. 40. 41. prouve par l'authorité de l'Ecriture, qu'il y a un Purgatoire, & qu'on en peut être délivré par les priéres des vivans.

Saint Athanase, *Quæst.* 34. montre que les ames du Purgatoire reçoivent du soulagement des priéres que les Fidelles font pour elles dans leurs assemblées, & des bonnes œuvres qu'ils pratiquent.

Saint Chrysostome en plusieurs endroits, mais particuliérement dans l'Homel. 40. sur la premiére aux Corinthiens, montre la même vérité.

L'Autheur d'une Epître qui passe sous le nom de saint Cyprien, & qui se trouve parmi ses Ouvrages, montre que ce sont les mêmes tourmens dans l'Enfer & dans le Purgatoire.

L'Autheur, qui sous le nom de saint Cyrille a composé une Epître en forme d'éloge de saint Jerôme, laquelle se trouve parmi les œuvres de ce Pere, au tome neuviéme, montre la grièveté des supplices qu'on endure en ce triste lieu.

Origene, Homel. huitiéme sur le Levitique, parle du feu du Purgatoire, où le bois, la paille, le foin, c'est-à-dire, les œuvres défectueuses, & les petits péchez brûleront selon l'expression de l'Apôtre.

Saint Denys, *lib. de Ecclef. Hierarch. c.* 7. parle des priéres pour les défunts, & de quelques cérémonies que les prémiers Chrétiens pratiquoient dans leurs obseques.

Saint Chrysostome, *Homil.* 30. *in Epist. ad Philipp.* enseigne que la coûtume de prier pour les morts au Sacrifice de l'Autel, est une tradition Apostolique.

Saint Jerôme, *Epist.* 26. *ad Pammachium*, le loüe des aumônes qu'il a faites pour le repos de l'ame de son épouse, au lieu que les Payens se contentent de répandre toutes sortes de fleurs sur le tombeau de leurs parens.

Le venerable Bede, *in cap.* 4. *ad Thessalonicenses*, parle du Purgatoire, & des devoirs qu'on doit rendre aux défunts.

Saint Cyrille de Jerusalem, Myst. 5. montre combien les priéres qu'on fait pour les morts, leur sont utiles.

Saint Anselme, *in Elucid.* enseigne que la moindre peine du Purgatoire l'emporte sur la plus grande qu'on puisse souffrir en ce monde.

Saint Bernard, *De quinque regionibus*, assigne trois differens lieux, où les ames sont envoyées après la separation d'avec leurs corps, sçavoir, le Paradis, le Purgatoire, & l'Enfer.

*J'omets à dessein grand nombre de saints Peres, & d'Autheurs anciens, qu'il seroit trop long de rapporter, & qui ne sont pas d'une si grande authorité dans l'Eglise que les precedens.*

Les Livres spirituels & autres.

Bellarmin, outre le Traité du Purgatoire dans le tome prémier de ses Controverses, en parle dans le troisiéme de ses Opuscules, *de gemitu columbæ c.19.*

Cajetan, *In Opusc. tom.1. Opusculo 23.*

Lucas Pinellus, *Tract. de alterâ vita.*

Petrus Canisius, *in Opere Catechistico, Quæst.9.*

Jacobus Hautinus, dans le livre intitulé: *Patrocinium defunctorum*, il contient trois parties. La premiére, traite de la verité du Purgatoire, de la grandeur & de la durée des peines qu'on y souffre; la seconde, des raisons & des motifs que nous avons de soulager ceux qui y sont condamnez; & la troisiéme, des moyens de les secourir.

Le P. Monford Anglois, a fait en latin un excellent traité, de la charité qu'on doit avoir pour les morts; ce Livre est traduit en françois par le Pere Brignon.

Le P. Denys Auger, a aussi fait deux tomes sur le même sujet: Le prémier, contient les motifs de compassion qu'on doit avoir pour les ames du Purgatoire.

Le P. Binet en a aussi fait un livre il y a plusieurs années.

Le P. Antoine de saint Martin de la Porte, Religieux Carme, dans le livre intitulé: *Les Conduites de la grace*, &c.

Traité des effets du peché veniel, qui mérite les peines du Purgatoire.

Raynerius de Pisis, *Verbo Purgatorium*, traite théologiquement ce qui regarde cette matiere.

Le P. Maucors, discours 13. des perfections de Dieu, suivant le dessein de Lessius.

Le P. Loüis du Pont, dans les mysteres de la foy, partie premiére, Meditation 26.

Denys le Chartreux, *De novissim. l.2. à cap.14. usque ad 34.*

P. Guillelmus Stanihursius, *De novissimis.*

P. Nicolaus Lancicius, *Opusc.6.c.10. & 11.*

Jodocus Andries, *Tract. de Purgat.*

Laurentius Kepplerus, *De subsidio animarum.*

Le Pedagogue Chrétien de la version du P. Brignon.

Le P. Noüet, dans sa Retraite pour se préparer à la mort, seconde Meditation, pour le cinquiéme jour.

Le P. Nepveu, dans le quatriéme tome de ses Reflexions Chrétiennes.

Les Predicateurs modernes qui ont imprimé des Sermons sur ce sujet.

Le P. Catillon, dans son Avent.

Le P. Bourdaloüe dans ses Sermons.

Monsieur Biroat, dans le troisiéme tome de ses Panegyriques.

Le P. de la Rüe, de la priére pour les morts, dans le troisiéme tome de ses Sermons.

Monsieur Lambert dans l'Année Evangelique Sermon pour le jour des Morts tome 7.

L'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, troisiéme partie

partie, tome quatriéme des mysteres, a une Octave entiére sur la charité envers les fidelles défunts.

Le P. Bertet, Capucin, a aussi une Octave sur ce sujet, imprimée dans un volume séparé.

Le Pere Constance, Religieux Recolet, en a une autre jointe avec l'Octave de l'Assomption de Nôtre-Dame.

Essais de Sermons pour le Carême, pour le Jeudi de la quatriéme semaine, premier & second dessein sont sur les Morts, & un autre dans les Essais pour l'Avent.

*Je ne trouve que Grenade, & Lohner qui ayent fait des recüeils sur cette matiére.*

---

## PARAGRAPHE TROISIE'ME.

### *Passages, Exemples & Applications de l'Ecriture Sainte sur ce sujet.*

*Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me.* Jobi 19.

*Crevit mecum miseratio, & de utero matris mea egressa est mecum.* Idem, c. 31.

*Mutatus es mihi in crudelem, & in duritiâ manus tuæ adversaris mihi.* Idem, 30.

*Mirabiliter me crucias.* Idem, 10.

*Dum superbit impius incenditur pauper.* Psal. 10.

*In requie mortui requiescere fac memoriam ejus, & consolare illum in exitu spiritus sui.* Eccli. 38.

*In sanguine testamenti tui, emisisti vinctos tuos de lacu* Zach. 9.

*Spes quæ differtur affligit animam.* Proverb. 13.

*Sancta ergo & salubris est cogitatio pro mortuis exorare, ut à peccatis solvantur.* 2. Machab. 12.

*Non exies inde, donec reddas novissimum quadrantem.* Matth. 5.

*Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur.* Idem, ibid.

*Quicunque dixerit verbum contra filium [illegible] re[illegible]tetur ei, qui autem dixerit [illegible] spir[illegible] sanctum, non remittetur ei neque in [illegible] [illegible]ulo neque in futuro.* Idem, 12.

*Quod uni ex m[illegible]is meis feceritis, mihi fecistis.* Idem, 25.

Ayez compassion de moy, vous autres du moins qui êtes mes amis, parce que la main du Seigneur m'a touché.

Dés mon enfance la compassion a crû avec moy, & semble être sortie avec moy du sein de ma mere.

Vous êtes devenu cruel à mon égard, & vous m'êtes contraire, en me faisant ressentir la séverité de vôtre main.

Vous me faites souffrir d'une maniere admirable.

Pendant que l'impie s'enorgueillit, le pauvre brûle, & est tout embrasé.

Faites ensorte que la mémoire du mort soit en repos, & consolez-le, quand son ame sortira de son corps.

Vous avez retiré de la prison & du lac profond ceux qui y étoient retenus, par le sang de vôtre testament.

L'esperance qui est long-temps différée afflige l'ame.

C'est une sainte & salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrez de leurs péchez.

Vous ne sortirez point de là jusqu'à ce que vous ayez payé jusqu'à la derniere obole.

Heureux sont ceux qui font miséricorde, parce qu'on la leur fera à leur tour.

Quiconque parlera contre le Fils de l'Homme, ce peché lui sera remis; mais s'il dit une parole contre le Saint-Esprit, il ne lui sera remis ni en ce siecle, ni en l'autre.

Ce que vous aurez fait au moindre des miens, je le tiendray fait à moy-même.

| | |
|---|---|
| *Eâdem mensurâ quâ mensi fueritis, remetietur vobis.* Marc. 4. | On se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servi envers les autres. |
| *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis; ut cum defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula.* Luc. 16. | Employez les richesses injustes à vous faire des amis, afin que lorsque vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. |
| *Uniuscujusque opus quale sit, ignis probabit, .. Ipse autem salvus erit sic tamen quasi per ignem.* 1. ad Corinth. 3. | Le feu découvrira l'ouvrage de chacun tel qu'il est.. mais celui qui l'aura fait ne laissera pas néanmoins d'être sauvé quoy qu'en passant par le feu. |
| *Mementote vinctorum.* ad Hebr. 13. | Souvenez-vous de ceux qui sont dans les chaînes. |
| *Iis qui in carcere erant spiritibus prædicavit.* 1. Petri. c. 3. | Jesus-Christ alla prêcher à ceux qui étoient retenus en prison, étant ressuscité. |
| *Non intrabit in eam (nempe in cœlum) aliquid coinquinatum.* Apoc. 21. | Rien de soüillé n'entrera dans le Ciel. |
| *Transivimus per ignem & aquam, & eduxisti nos in refrigerium.* Psalm. 65. | Nous avons passé par le feu & par l'eau, & vous nous avez mis dans le lieu de rafraichissement. |

## *Exemples, ou figures de ce qui regarde les ames du Purgatoire, dans l'Ancien & le Nouveau Testament.*

L'exemple de Judas Machabée qui institue la Priére pour les morts.

Au second livre des Machabées, nous lisons que le fameux Judas Machabée ayant fait faire une quête de douze mille dragmes d'argent, il les envoya à Jérusalem, afin qu'on offrît des Sacrifices au Seigneur en expiation des pechez de ceux qui étoient morts dans le combat. L'Ecriture ne raconte pas simplement le fait sans l'approuver; mais elle le loue & l'authorise, en disant; *C'est une pratique sainte & salutaire que de prier pour les morts*, afin que leurs pechez *leur soient remis.* Or l'on doit inferer de cette histoire, que non-seulement Judas Machabée croyoit qu'il y avoit un Purgatoire; mais que c'étoit la créance générale de tous les Juifs; puisque d'un commun accord, ils donnerent une si grande somme d'argent, afin qu'on offrit des Sacrifices pour leurs soldats tuez dans le combat, & que par-là leurs pechez leur fussent remis. D'ailleurs qui pouvoit mieux sçavoir la coûtume, & les pratiques de la véritable Religion, telle que l'étoit alors celle des Juifs que Judas Machabée, Grand Prêtre, Grand Pontife, grand ennemi de la superstition, & le prémier zélateur de la Loi Divine. Cet exemple si marqué doit suffire pour montrer que ç'a été une coûtume, & un point de religion parmi les Juifs, & l'est encore parmi eux.

Ce que fit le Grand Prêtre Aaron pour appaiser la colere de Dieu.

Le Grand Prêtre Aaron, voyant que Dieu irrité contre son peuple, avoit fait sortir des entrailles de la terre un feu dévorant, qui en avoit déja fait périr plus de quatorze mille; ce Pontife touché de compassion, courut au milieu du peuple, que le feu continuoit d'embraser, & offrit le sacrifice & l'encens à Dieu, & se tenant debout entre les morts, & les vivans, il pria pour le peuple & la playe cessa: *Stans inter mortuos & viventes, obtulit Thymiamata, & plaga cessavit.* Voila Prêtres du Seigneur de quel zéle & de quelle pieté vous devez être touchez, voyant par la lumiére de la foi, une multitude innombrable d'ames qui brûlent dans les flâmes du Purgatoire, & qui n'ont ni

Num. c. 16.

Sacrifices, ni Prêtres, ni Autel pour offrir à Dieu cette Hostie de propitiation & d'expiation, laquelle appaise sa colere : c'est à vous à qui le Sauveur a donné le caractere d'offrir ce Sacrifice pour les vivans & pour les Morts ; d'imiter l'action charitable de ce Grand Prêtre ; pour faire cesser la playe qui afflige les ames du Purgatoire, & éteindre les flâmes qui les devorent impitoyablement.

Dieu voulut empêcher Moyse de prier pour son peuple ; mais ici c'est tout le contraire, il veut qu'on prie pour les ames du Purgatoire.

Moyse priant pour le peuple, que Dieu avoit commis à sa conduite, Dieu lui dit : *Dimitte me ut irascatur furor meus.* Ah ! Moyse, laisse-moy en liberté, & ne m'empêche pas de tirer vengeance de ce peuple rebelle. Mais ici tout le contraire arrive : il veut bien que nous prions pour ces ames qui lui sont cheres,& qui font une partie de son peuple. Il trouve bon que nous opposions à sa justice nos priéres, nos aumônes, nos sacrifices pour leur délivrance : Que seroit-ce, si Dieu maintenant nous ouvroit cette grande scene, & ce tragique spectacle du Purgatoire, & qu'il nous fit entendre les plaintes que poussent ces ames du milieu de leur cachots;vous en auriez sans doute pitié;vous qui ne sçauriez voir souffrir un homme entre les mains d'un Chirurgien armé d'une scie qui se prépare à lui couper une jambe;vous qui ne sçauriez regarder un miserable au gibet sans frémir d'horreur. Ah ! si vous voyiez ces ames au milieu de leurs supplices, en seriez-vous moins touché de compassion ! leurs tourmens vous paroitroient-ils plus legers, leurs peines plus supportables ? Hé ! quelles sont ces ames ! ne les connoissez-vous pas ? &c.

L'ingratitude de l'Officier de Pharaon, qui oublia Joseph.

Peut-on souffrir cet Officier de Pharaon, dont l'ingratitude nous est dépeinte au chapitre quarantiéme de la Genese ? Il avoit été dans les fers & dans les prisons avec Joseph ; il avoit reçû de lui une particuliére assûrance de sa prompte délivrance, & de rentrer en grace avec Pharaon ; & pour toute récompense, Joseph ne lui avoit demandé que de s'en souvenir, quand il seroit en présence, & rentré dans les bonnes graces du Prince : *Tantum memento mei.* Tout ce que j'attends de vous, dit-il à cet Officier, c'est que quand vous serez rétabli auprès de Pharaon, vous preniez pitié de moi, & que vous tâchiez de lui suggerer, qu'il me fasse sortir de cette prison, où l'injustice, & la cruauté m'ont réduit : *Ut suggeras Pharaoni, ut educat me de isto carcere.* Cet ingrat serviteur est à peine sorti de ses fers,& rentré en grace auprès de Pharaon,qu'ébloüi par le nouvel éclat de sa prosperité, il oublie aussi-tôt les bienfaits qu'il venoit de recevoir ; les douceurs de sa liberté lui font perdre le souvenir de celui à qui il en étoit redevable; le pauvre Joseph son bienfacteur, à qui pour reconnoissance, il avoit promis une prompte délivrance, languit encore deux ans entiers dans les prisons : *Et tamen succedentibus prosperis, prepositus pincernarum oblitus est interpretis sui.* Voilà vôtre image, Chrétien, vous reconnoissez-vous ? Ah ! vous aviez tant promis à ce Pere que vous ne l'oublieriez jamais ; vous lui aviez dit tant de fois que vous n'aviez rien de plus cher que sa personne ; il vous avoit recommandé si tendrement le payement de ses dettes, la prompte exécution de son testament, le repos de son ame ; Mon fils, c'est là le dernier adieu : Je vous laisse mes biens & mon cœur, *tantum*, seulement, mon fils : *tantum memento mei cum bene tibi fuerit, & facias mecum misericordiam, ut suggeras Pharaoni, ut educat me de isto carcere.* Ce que je vous demande, est qu'au milieu des douceurs de la vie, où vous allez entrer après moi, *cùm bene tibi fuerit*, vous ne

Genes. 40. (margin, beside "Tantum memento mei")

Genes. 40. (margin, beside "Et tamen succedentibus prosperis")

perdiez point le souvenir de ce que je vous suis; que vous ne me refusiez pas par pitié, ce que vous devez au dernier des hommes, *& facias mecum misericordiam.* Que vous m'attiriez par vos priéres la pitié du Souverain Juge de mon éternité; que ce grand Dieu ne me retienne pas long-temps dans ces redoutables prisons : *ut educat me de carcere isto*, &c.

L'ingratitude des freres de Joseph, n'est pas plus criante que celle des personnes qui ne sont point touchez des cris & des plaintes de leurs proches qui souffrent dans le Purgatoire.

Il arrive aux ames qui souffrent dans le Purgatoire, à peu près ce qui arriva au même petit Joseph qui alloit porter à dîner à ses freres, lesquels gardoient leurs troupeaux à la campagne; ils prirent le pain & le vin qu'il leur présenta, puis payerent d'ingratitude le service qu'il leur avoit rendu, le dépoüillerent de sa robe, & le descendirent dans une cisterne dessechée. Là cet innocent se voyant renfermé, prioit ses freres de le retirer de cette prison, sans que ses larmes ni ses plaintes pûssent attendrir leur cœur, ni reveiller en eux les sentimens de la nature? Action qui a paru si inhumaine au Prophete Amos, qu'il fait une imprécation contre ces dénaturez, qui faisant bonne chere de ce que leur avoit apporté leur frere Joseph, bouchoient leurs oreilles à ses priéres, au lieu de compâtir à ses douleurs : *Bibebant vinum in phialis, & nihil patiebantur super contritione Joseph.* C'est une peinture de ce qui arrive à ceux qui sont dans le Purgatoire. Ils ont beau se lamenter comme Joseph, & implorer le secours de leurs freres & de leur amis, les hommes sont sourds à leurs plaintes, & insensibles à leurs maux; quoy que leurs héritiers ayent recüeilli leur succession, qu'ils vivent du travail de leurs mains, & de la sueur de leurs visages, ils les laissent dans cette prison, & brûler dans les flâmes.

Autre allusion au malheur de Joseph, & à l'ingratitude de ses freres. *Genes.* 37.

Joseph étoit dépoüillé de ses habits, il étoit renfermé dans une vieille cisterne, ses propres freres cependant tous en pleine liberté, mangeoient & se divertissoient au-dessus de sa tête : *Et sedentes manducabant.* Ce qu'il y a deplus criant dans ce cruel procedé, c'est que ces mêmes freres étoient les autheurs & les causes de sa misére : eux-mêmes l'avoient dépoüillé : eux-mêmes l'avoient enfermé dans ce sombre cachot, & cependant pour comble de cruauté, ils se divertissoient sur sa tête : Tristes ames qui ressentez la cruelle captivité où vous ont reduits vos freres; ah! si vous ne les aviez jamais eu pour parens, peut-être n'auriez-vous jamais été dans la misére où vous êtes réduits; ils sont les causes & les sujets de vos péchez, pourquoy ne le seroient-ils pas de vos peines? cependant ils se divertissent, & font bonne chere des biens que vous leur avez laissez, & que vous leur avez acquis à la sueur de vôtre front. N'est-ce donc pas pour vous, parens cruels, une obligation indispensable de prendre pitié de leur état, & de vous efforcer de leur rendre Dieu propice, & misericordieux?

Ce qui arriva aux trois enfans dans la fournaise de Babylone.

L'Ecriture sainte rapporte que Nabuchodonosor fut fort surpris de voir que n'ayant fait jetter que trois jeunes hommes dans une fournaise, qu'il avoit fait embraser, à cause qu'ils n'avoient pas voulu adorer sa statuë, il en paroissoit néanmoins un quatriéme semblable au Fils de Dieu. Pour dire, selon l'excellente application de saint Bonaventure, que JESUS-CHRIST souffre avec ces ames souffrantes, qu'il est envelopé dans les mêmes flâmes, qu'il est le compagnon de leurs peines, & qu'étant leur chef, & elles ses membres, il prend part à toutes leurs souffrances, & ressent toutes leurs douleurs; mais disons par une raison plus élevée & tirée de l'Apôtre saint Paul, que JESUS-CHRIST souffre en la personne de ces ames, & qu'il est comme en un état de violence par le delai de

leur bonheur, & le retardement de leur gloire. Nous devons donc regarder Jesus-Christ dans la personne de nos freres captifs dans ces flâmes, & tirer de l'esclavage celui qui nous a délivré de la mort; ne devons-nous pas regarder des mêmes yeux ces pauvres qui souffrent des peines extrêmes dans le Purgatoire : puisque Jesus-Christ réside en elles, & comme saintes & comme pauvres, & comme souffrantes.

## *Applications de quelques Passages de l'Ecriture à ce sujet.*

*Ego calabo sculpturam ejus, & auferam iniquitatem illius. Zachar.* 3. Dieu dit par Zacharie, qu'il retouchera l'image qu'il a gravée, & qu'ainsi il la purifiera de ses iniquitez. Pour faire l'application de ces paroles à une ame souffrante dans le Purgatoire, il faut remarquer que cette ame étoit déja comme cizelée en cette vie par la penitence, qui avoit effacé la coulpe, & une partie de la peine dûë à ses pechez ; mais parce qu'elle ne les a pas tout-à-fait expiez par de dignes fruits de penitence, il faut que je repasse encore le burin & le cizeau pour achever cette image, & lui donner les derniers traits de ma ressemblance : *Ego calabo Sculpturam ejus.* C'est comme un habile Sculpteur, qui repasseroit encore le cizeau sur une statuë de marbre qui ne seroit qu'ébauchée, & touchée grossiérement. Nous ne faisons qu'ébaucher, pour ainsi dire, l'image de la sainteté divine, que nous devons retracer parfaitement en nous ; nous n'allons pas jusqu'au fond de nos imperfections, pour les arracher entierement; nous ne portons pas le cizeau de la pénitence jusques dans la racine. Ah ! Dieu retouche encore cet ouvrage négligé, & imparfait, jusqu'à ce qu'il ait rendu cette ame, une image parfaite de sa sainteté.

Dieu acheve dans le Purgatoire de former dans une ame l'image de sa sainteté.

*Oblivioni datus sum tanquam mortuus à corde. Psalm.* 30. Le Cardinal Cajetan dit que ceux qui sont morts dans le cœur sont ceux qui sont dans le Purgatoire : *Qui vivunt in chartis, vivunt in ore, vivunt in sepulchris, sed mortui sunt in corde.* Parce qu'encore qu'ils vivent dans les livres, & dans les papiers, qui font mention d'eux, dans la bouche de ceux qui parlent d'eux, & dans l'épitaphe de leur sepulchre, qui est un abregé de leur vie, ils sont morts dans le cœur de leurs enfans, de leurs proches, & de leurs amis, qui oublient les promesses qu'ils leur avoient faites de les secourir après leur mort ; c'est pourquoy ces ames se plaignent justement par la bouche du Roy Prophete, qu'on les a oubliez comme des morts, à qui l'on ne pense plus ; en sorte qu'on n'est point touché de leur infortune : *Oblivioni datus sum tanquam mortuus à corde.* C'est-à-dire, qu'ils sont morts dans *le cœur des vivans*, qui les abandonnent : *Et non dixerunt qui preteribant, benedictio Domini super vos.* Leurs parens & leurs alliez, qui passent souvent par les cimetiéres, & qui marchent sur leurs tombeaux sans leur souhaiter la benediction celeste, &c.

On oublie entierement les ames des défunts.

*Psalm.* 128.

*Omni tempore diligit qui amicus est. Proverb.* 17. C'est-à-dire, que l'adversité, l'absence, & la mort même ne doivent jamais diminuer l'affection d'un ami envers son ami ; d'où nous devons conclure que nôtre amitié envers les défunts doit triompher de la mort, qu'elle doit vivre après leur trépas, & par consequent que nous sommes obligez, par les loix de la reconnoissance & de la justice, de les secourir.... Que si nous sommes obligez d'assister nos freres

Les loix de l'amitié nous obligent d'assister nos amis trepassez.

& nos amis quand ils sont en nécessité, quelle est l'obligation que nous avons de les secourir pendant qu'ils souffrent dans le Purgatoire, où ils sont dans une nécessité extrême, jointe à une impuissance absoluë de se soulager; ils brûlent dans des feux dévorans qu'ils ne peuvent éteindre; ils sont liez de chaînes qu'ils ne peuvent rompre; ils endurent des tourmens inconcevables dont ils ne peuvent se délivrer.

Nous ferons autant d'amis dans le Ciel que nous aurons secouru d'ames dans le Purgatoire.

*Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, &c. Luc. 16.* C'est le conseil que donna autrefois le Sauveur du monde, faites-vous des amis, qui vous reçoivent aprés vôtre mort, dans des tabernacles éternels. Riches rendez-vous amis des défunts, en faisant pour eux des aumônes; pauvres gagnez leur amitié par vos priéres & par vos suffrages; vous, qui que vous soyez, de quelque état, de quelque condition que vous puissiez être, offrez pour eux les peines, les travaux & toutes les bonnes œuvres, à quoy le devoir de vôtre condition vous oblige; ils deviendront autant d'amis, & d'intercesseurs qui solliciteront incessamment dans le Ciel le Dieu de miséricorde pour vôtre salut; autant d'Avocats qui plaideront vôtre cause; autant d'amis, en un mot, qui prenant vos interêts solliciteront puissamment vôtre délivrance, à quoy ils s'employeront par reconnoissance du bienfait inestimable qu'ils auront reçû de vous; ils se croiront obligez d'employer leur credit & leur pouvoir, en faveur de ceux qui les auront aidez par leurs priéres & leurs suffrages.

On nous traitera dans le Purgatoire de la maniere que nous aurons traité les autres.

*Serve nequam, nonne oportuit & te misereri conservi tui? Matth. 18.* Mechant serviteur, n'as-tu pas dû prendre pitié de ton frere, comme j'ai pris pitié de toy. C'est le reproche que Dieu fera un jour, à ceux qui n'ont eu aucune compassion de leurs freres qui reclament leur secours dans l'état pitoyable où ils sont réduits. Le traitement que vous leur faites, sera celui que vous recevrez un jour, si vous êtes encore assez heureux d'être du nombre de ceux qui meurent en la grace du Seigneur, & qui n'ont besoin que d'expier, par des peines temporelles, les pechez qu'ils ont commis. On ne vous remettra rien de ce que vous êtes redevable à la justice Divine; & vous serez traité avec la derniére rigueur. Ah! ce motif n'est-il pas bien capable d'exciter nos cœurs à la pitié envers les ames du Purgatoire? Nous devons les regarder comme dans un état où nous devons être, & envisager leurs feux & leurs flâmes comme preparées pour nous mêmes. Nous voudrons alors qu'on ait pitié de nous, & qu'on satisfasse à la justice de Dieu pour les peines dûës à nos pechez; concevons par avance ces sentimens pour ces ames affligées; l'interêt nous y engage: *In quâ mensura mensi fueritis, remetietur vobis.* Si vous avez de la charité pour elles, Dieu suscitera des personnes qui en auront pour vous.

Math. 7.

Ces saintes ames s'adressent à nous pour être leur caution, & répondre pour elles.

*Vim patior, responde pro me. Isaïa 38.* C'est la priére que ces saintes ames nous adressent. Je souffre une violente douleur dans cette cruelle prison: répondez pour moi, & soyez mon garant. Elles ont beau s'adresser à Dieu, il ne les écoute plus, & refuse de leur appliquer le mérite de sa mort & de son sang. Hé, comment, disent-elles, cet homme Dieu seroit-il ma caution, puisque c'est lui-même qui me retient dans cette prison, & qui m'y fait souffrir? *Quid respondebit mihi, cum ipse fecerit?* Comment repondra-t-il pour moi, puisqu'il est mon créancier. Ces ames se tournent donc vers la terre, & s'adressent à chacun de nous, pour nous prier de répondre pour elles. Ce

créancier ſçait bien que vous n'êtes pas ſolvables : il ne refuſera pas cependant vôtre caution, parce que vous avez le fond de vos bonnes œuvres, que vous pouvez toujours faire avec ſa grace; vous pouvez procurer l'élargiſſement de ces priſonniers endettez, en puiſant dans le fond inépuiſable des mérites, & des ſatisfactions de JESUS-CHRIST.

La peine que cauſe à ces ames la privation de Dieu.

*Mutatus es mihi in crudelem. Job.* 30. dit le ſaint homme Job. Il ſemble mon Dieu, que vous me ſoyez devenu cruel: Je ſuis à vous, je ne reſpire que vous: je vous ſens dans mon ame, & je ne vous vois point, & je ne vous poſſede point. Etre l'un avec l'autre, & être ſéparé l'un de l'autre, eſperer, déſirer, ſoupirer, aimer, & ne point obtenir ce qu'on aime, & ſe voir perſécuté de ce qu'on aime, & ne point ceſſer d'aimer & de ſouffrir. Cœurs endurcis! je ne vous demande point ce que vous penſez de ce ſupplice: *Da amantem & ſentit quod dico.* Donnez-moi un cœur qui aime ſon Dieu, & il jugera que la douleur de ces fidelles exilez étant ſi vive, ſi penetrante, produite par un amour ſi tendre & ſi fort, rien n'eſt plus capable d'exciter la pieté des hommes, & ne mérite mieux leur ſecours.

C'eſt ſecourir en quelque maniére le Sauveur même, que de ſecourir ces ames affligées.

*Quod uni ex minimis meis feciſtis, mihi feciſtis. Matth.* 25. Tout le bien que vous ferez au moindre des miens, c'eſt à moi-même que vous l'avez fait. Le Fils de Dieu regarde le dernier des hommes, comme un de ſes freres, & par conſequent délivrer cet homme des flâmes du Purgatoire, c'eſt lui faire autant de plaiſir que ſi on l'en délivroit lui-même & qu'on lui ouvrît le Ciel. C'eſt en ce ſens que nous voyons qu'après que Moïſe eut tiré le peuple de Dieu de la captivité de l'Egypte, l'Ecriture dit par une expreſſion ſurprenante, qu'il avoit tiré Dieu même de l'eſclavage avec ſon peuple: *Redemiſti ex Ægypto gentem, & Deum ejus.* Pourquoi donc ne dirions-nous pas à ce charitable Chrétien, qui travaille à délivrer ces ames ſouffrantes: *Redemiſti gentem & Deum ejus.* Vous êtes le Redempteur de vôtre Redempteur, le Sauveur de vôtre Sauveur, & vous l'avez délivré.

2. *Regum* 7.

---

## PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

### *Paſſages & Penſées des Saints Peres ſur ce ſujet.*

*ILle Purgatorius ignis durior eſt quàm quid in hoc ſæculo pœnarum, poſſit videri, ſentiri, aut cogitari.* Auguſt. Serm. 41. de Sanctis.

*Hic ignis, & ſi non ſit æternus, mirò tamen modo gravis eſt, ſuperat enim omnem pœnam, quam homo unquam paſſus eſt in hac vita, vel pati poteſt.* Idem, ſerm. de igne Purgatorio.

Salvus erit ſed quaſi per ignem. *Quia dicitur.* Salvus erit. *Contemnitur ille ignis, ita planè, quamvis ſalvus per ignem. Gravior tamen erit ille ignis, quàm quidquid homo pati poteſt in hac vitâ.* Idem, in P[illegible]

*Eodem igne pal[illegible] purgatur.* Idem.

LE feu du Purgatoire eſt plus douloureux que toutes les peines qu'on peut ou voir ou ſentir, ou même imaginer en ce monde.

Quoique ce feu ne ſoit pas éternel, il eſt cependant extrêmement cuiſant; car il ſurpaſſe toutes les peines qui ont jamais été ſouffertes, ou qui ſe peuvent ſouffrir en cette vie.

*Il ſera ſauvé comme par le feu*, parce qu'il eſt dit, *il ſera ſauvé.* On mépriſe ce feu; oüi certes, quoique ce ſoit *par ce feu* Ce feu cependant [illegible] ſera plus douloureux que tout ce [illegible] ſouffrir en cette vie.

C'eſt le même feu qui purifie [illegible], & qui conſume la paille.

*Ille transitorio igne, de quo ait Apostolus : Salvus erit sic quasi per ignem. Non capitalia sed minuta peccata purgantur.* Idem, Serm. 41. de Sanctis.

Ce ne sont pas les grands pechez; mais les petits qui sont purifiez par ce feu passager dont parle l'Apôtre : *Il sera sauvé cependant comme par le feu.*

*Quanta fuerit peccati materia, tanta erit & pertranseundi* per ignem Purgatorium *mora. Quantum exegerit culpa, tantum sibi ex homine vindicabit quadam flamma rationalis disciplina, & quantum stulta iniquitas suggessit, tantum sapiens pœna deseviet.* Idem, lib. de 50. homil. hom. 16.

Plus le peché aura été grief, plus long-tems aussi sera-t-on tourmenté (*par ce feu.*) Autant que la faute aura mérité de peine, autant cette flâme vangeresse & en quelque sorte raisonnable fera-t-elle souffrir l'homme ; & autant que la malice insensée a fait pécher, autant le châtiment sage & proportionné se fera-t-il sentir.

*Totis viribus unusquisque laboret, ut capitalia crimina possit evadere, & minuta peccata ita operibus bonis redimere, ut de ipsis nihil videatur remanere, quod ille ignis possit absumere.* Idem, serm. 41. de Sanctis.

Tous doivent donc faire leurs efforts pour éviter les grands pechez, & pour rachetter les petits par de bonnes œuvres, afin qu'il ne reste rien qui doive être purifié par ce feu.

*Iniquitas omnis parva magnave sit, puniatur necesse est aut ab ipso homine pœnitente, aut à Deo vindicante.* Idem, in Psalm. 58.

C'est une necessité que tout peché, soit grand ou petit, soit puni, ou par le propre choix du pénitent, ou par la justice de Dieu.

*Productior est pœna quàm culpa, ne parva putaretur culpa, si cum eâ finiretur & pœna.* Idem, tract. 124. in Joan.

Il falloit que la peine fût plus longue que le peché, de crainte qu'on ne s'imaginât que ce fût peu de chose que le peché, si la peine finissoit en même temps.

*Cur non dicamus quamvis miris, tamen veris modis spiritus incorporeos posse pœnâ corporalis ignis affligi.* Idem, l. 21. de civit. c. 10.

Pourquoi ne dirions-nous pas que les esprits dégagez de la matiére peuvent véritablement, quoique d'une maniére miraculeuse, être tourmentez par un feu matériel?

*Adherebunt spiritus licet incorporei cruciandi miris, & ineffabilibus modis, recipientes ex ignibus pœnam, non dantes ignibus vitam.* Idem, ibidem.

Les esprits quoiqu'ils soient d'ailleurs détachez du corps, seront attachez au feu, pour être tourmentez d'une façon miraculeuse, que nous ne pouvons exprimer. De sorte que sans donner la vie aux flâmes, ils en recevront la peine qui leur est dûë.

*Oro pro defunctis, ut cum fuerint & in æternâ gloriâ, orare pro me non negligant.* Idem.

Je prie pour les morts, afin que quand ils seront dans la gloire, ils se souviennent de prier pour moi.

*Etiam si nusquam in Scripturis legeretur oblatum pro mortuis sacrificium, non parva tamen est universa Ecclesia, quæ in hac consuetudine claret authoritas.* Idem, l. de curâ mortuorum, c. 1.

Quand même on ne liroit point dans l'Ecriture qu'on offroit des sacrifices pour les morts, l'authorité de toute l'Eglise, qui observe cette coûtume, n'est-elle pas assez considérable.

*In precibus Sacerdotis, quæ ad altare funduntur, locum suum habet etiam commendatio mortuorum.* Idem, ibidem.

Le Prêtre dans les priéres qu'il fait à l'Autel recommande aussi les ames des défunts.

*Quia illum transitorium ignem omni tribulatione præsenti æstimo intolerabiliorem, non solum in furore æternæ damnationis opto non argui, sed etiam in irâ transeuntis, timeo correptione purgari.* Gregorius, in Psalm. 3 pœniteut.

Parce que je regarde ce feu passager comme plus insupportable que toutes les tribulations de cette vie ; je souhaitte non-seulement que Dieu ne me condamne point dans sa fureur au feu éternel; mais encore je crain[illegible] de ressentir les effets de sa colére en [illegible] ce feu.

*Scio futurum esse, ut post vitæ hujus exitum, aliqui flammis expientur Purg*[illegible]
Idem, in expos[illegible] ejusdem [illegible] fieri justi,

Je sçai qu'après cette vie il y en a qui [illegible] les flâmes du Purgatoire.

*Donec vivunt homi*[illegible] *operis occasio. post mortem nulla datur* [illegible]

[illegible]tes pendant [illegible] peuvent bien [illegible] [illegible]te vie, après la mort ils [illegible]

Hieron, ma[illegible]

Hieronymus, in cap. 9. Ecclef.

*Cum dicit ( Apoftolus)* Salvus fiet, fic tamen quafi per ignem; *oftendit falvum quidem illum futurum, fed pœnas ignis paffurum, ut per ignem purgatus falvus fiat, & non ficut perfidi, æterno igne in perpetuum torqueatur.* Ambrof. in 1. ad Corinth.

*Orationes pro defunctis annuâ die facimus.* Tertull. de coronâ militis.

*Defunctorum animæ pietate vivorum relevantur.* Auguftinus lib. octo quæft. quæft. 2.

*Mortuis oportet fuccurrere, non lacrimis, fed precibus, eleemofinis, & oblationibus.* Chryfoft. homil. 40. in 1. ad Corinth.

*Hoc à primis Chrifti difcipulis traditum.* Greg. Nyffenus.

*Si omnes, quæ in mundo cogitari poffunt, pœnæ tormenta, afflictiones minori quæ in Purgatorio habetur, pœnæ comparentur, velut folatio erunt.* Cyrillus Hierofolimit. vel alius in Epift. ad Auguftinum.

*Nihil inter fe differunt tormenta infernalia ab iis quæ funt in Purgatorio, quia eadem funt magnitudine, fed unum eft quod differre poffunt, quia infernales finem non expectant; & Purgatorii pœnæ funt cum fine.* Idem, ibidem.

*O tormenta mifericordiæ! Cruciat ( Deus) & amat.* S. Leo.

*Scitote quia poft hanc vitam in Purgatoriis locis, centupliciter, quæ fuerint hic neglecta, reddentur ufque ad noviffimum quadrantem.* Bernardus, de obitu Umberti.

*Quidquid nunc parvi pendimus, heu! quanto illic cruciatu vindex flamma comburet!* Idem, de eo quod legitur Job. in fex tribulationibus liberabit te.

*Definimus quantum ad illos qui verè pœnitentes in Dei charitate decefferint, antequam dignis pœnitentiæ fructibus de commiffis fatisfecerint & omiffis, eorum animas pœnis Purgatoriis poft mortem purgari.* Concil. Florentinum.

*Idem ignis eft qui damnatos cruciat in inferno, & qui juftos in Purgatorio.* S. Thomas, in 4. dift. 22. Quæft. 1.

*Melius eft hic peccata & vitia refecare, quam in futuro refervare.* Lib. de imitat. Chrifti. l. 3. c. 24.

*Si dixerit te non poffe hic multa pati, quomodo tunc fuftinebit ignem purgatorii.* Idem, l. 3. c. 12.

*Quidquid obtrectent hæretici, antiquiffima eft praxis Ecclefiæ, pro defunctis orare & offerre.* Auguft. l. de hæref. herefi 53.

n'ont plus l'occafion de faire aucune bonne œuvre.

Quand l'Apôtre dit, à condition de paffer par le feu, il fait voir qu'en effet le jufte fera fauvé; mais qu'il fouffrira la peine du feu, après avoir été purifié; il fera fauvé fans être éternellement tourmenté comme les perfides dans l'enfer.

Nous prions tous les ans pour les défunts en certains jours.

Les ames des défunts font foulagées par la pieté des vivans.

Il faut fecourir les morts, non pas en les pleurant, mais par les priéres, les aumônes, & les facrifices.

Cela nous a été tranfmis par les premiers difciples de Jesus-Christ.

Si toutes les peines, les fupplices & les afflictions que l'on peut imaginer en cette vie font comparées à la moindre que l'on fouffre en Purgatoire, elles paroîtront comme un foulagement.

Les peines du Purgatoire font égales aux peines de l'Enfer: elles ne different que par la durée: Celles du Purgatoire doivent un jour finir; celles de l'enfer doivent toûjours durer.

O tourmens pleins de miféricorde, Dieu afflige & aime.

Sçachez qu'après cette vie on payera au centuple les négligences d'ici-bas, & qu'on rendra jufqu'à la derniére obole.

Hélas! que ce qui nous paroît à préfent de peu de conféquence fera fûrement puni dans le Purgatoire par ces flâmes vengereffes.

Par rapport à ceux qui veritablement pénitens font morts en grace, nous définiffons qu'avant qu'ils ayent fatisfait pour leurs péchez de commiffion & d'omiffion, leurs ames font purifiées par les peines du Purgatoire.

C'eft le même feu qui tourmente les damnez dans l'enfer & les juftes dans le Purgatoire.

Il vaut mieux expier ici-bas ces péchez que d'en referver le châtiment à l'autre vie

Si vous dites que vous ne pouvez pas beaucoup fouffrir en cette vie, comment fouffrirez-vous dans l'autre le feu du Purgatoire?

Quoique nous puiffent objecter les hérétiques, il eft certain que ç'a toûjours été la coûtume de l'Eglife de prier, & d offrir le

*Ab Apostolis hæc sancita fuerunt, ut in tremendis mysteriis defunctorum agatur commemoratio.* Chrysost. homil. 69. ad popul. Antioch.

Sacrifice pour les morts.

C'est une tradition venuë des Apôtres de faire commémoration des défunts dans les redoutables mystéres.

*Non exibis ex hoc carcere, donec etiam minima peccata persolvas.* Hieronym. in c. 5. Matth.

Vous ne sortirez point de cette prison, qu'auparavant vous n'ayez satisfait pour les pechez les plus legers.

*Credimus orationibus sanctæ Ecclesiæ, sacrificio salutari, & Eleemosinis, quæ pro eorum spiritibus erogantur, mortuos adjuvari.* August serm. 33. de verbis Apostoli.

Nous croyons que les morts sont aidez par les priéres de l'Eglise, par le sacrifice & par les aumônes qu'on distribuë pour le repos de leurs ames.

*Credimus animas in Purgatorio detentas fidelium suffragiis, potissimùm verò acceptabili altaris sacrificio juvari.* Concil. Tridentr. Sess. 25.

Nous croyons que les ames qui sont dans le Purgatoire sont soulagées par les priéres des fidelles particuliérement par le saint Sacrifice offert sur nos Autels.

*Innocentis hostia oblatio propitiatio est pro mortuis. (Alias hostia incruenta.)* Gregorius.

Le Sacrifice non sanglant de l'Autel, c'est un remede souverain pour soulager les morts.

## PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

### *Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.*

Définition du Purgatoire, & ce que c'est. *In supplem. quæst. 69. art. 6. In Enchyrid. c. 109.*

LE Purgatoire, selon saint Thomas, est le lieu où les ames de ceux qui meurent en état de grace doivent, durant quelque temps, s'acquiter de la peine qu'il leur reste à payer, & qui est dûë à leurs pechez remis par la contrition, ou par la pénitence; quant à la coulpe & à la peine éternelle, saint Augustin en donne la même définition & presque en mêmes termes, lors qu'il dit que c'est un lieu souterrain, où les ames des fidéles défunts, qui n'ont pas entiérement satisfait pour leurs pechez remis & pardonnez, achevent de satisfaire à la justice de Dieu. Je crois que cette définition n'a pas besoin d'éclaircissement.

Ce que l'Eglise nous oblige de croire sur ce sujet.

Qu'il y a dans l'autre vie un lieu & un état different du Paradis & de l'enfer, & où certaines ames privées pour un temps de la vûë de Dieu, où elles souffrent pour expier un reste de pechez; Que ces ames enfin dans cet état soient secouruës par les priéres des fidéles qui vivent maintenant sur la terre, ou qui sont déja dans le Ciel. Voila sur ce sujet ce que l'Eglise nous propose, & nous oblige de croire. Pour ce qui regarde la maniére, la durée, & le lieu de ces peines, ce sont des objets de nôtre étude plûtôt que de nôtre foi, & qui servent de matiére aux disputes de l'Ecole. Mais quoi qu'il ne soit pas absolument décidé, comme un point de foi dans l'Eglise, à quelles sortes de tourmens extérieurs les ames fidéles sont condamnées, ni en quel lieu précisement elles souffrent après la mort, lors qu'elles sont encore reliquataires à la justice de Dieu; cependant il est certain, que la violence de leurs peines est d'être privées de la vûë de Dieu pour un temps, & l'on croit avec l'Eglise, & le commun sentiment des Docteurs que le feu en est l'instrument; mais l'on convient sur tout, qu'à quelque dégré que soient portées les peines de cette vie, leur rigueur n'ap-

proche point de celles qu'on souffre dans le Purgatoire, quelque soit le lieu où on les souffre.

Tous les Théologiens sont d'accord, que dans ce lieu, & dans cette triste prison du Purgatoire, l'ame des fidéles souffre deux sortes de peines, à proportion comme l'ame des réprouvez dans l'enfer. La premiére est celle qu'on appelle du dam, qui consiste en la privation de Dieu pour un temps, dont la durée se régle sur la multitude & la griéveté des péchez qui restent à expier. La seconde peine est celle du sens causée par le feu, ou par quelque autre supplice déterminé par la justice de Dieu; & pour ce qui regarde la douleur que causent ces deux sortes de peines, tous les Théologiens nous disent que les ames souffrent plus que tous les hommes n'ont jamais souffert, plus qu'ils ne souffriront, plus qu'ils ne peuvent naturellement souffrir, plus qu'on ne peut s'imaginer. Voila une étrange gradation; elle est pourtant de saint Augustin: *Purgatorius ignis durior est quam quidquid potest in hoc sæculo pœnarum sentiri, videri, aut cogitari.* Vous croyez peut-être qu'il y a de l'excès dans ces paroles; non, c'est qu'il y a du surnaturel dans ces peines; & qu'elles passent nos pensées, & nos imaginations. Il faut pourtant avoüer que toutes les ames qui sont dans ce triste lieu, ne souffrent pas également, comme toutes ne sont pas également redevables à la justice de Dieu; que leurs peines diminuent, & qu'elles sont soulagées par les priéres des vivans; qu'il y en a même, qui à la reserve du retardement de leur bonheur éternel, & de la vûë de Dieu, ne souffrent nulle peine du sens.

Les deux sortes de peines que l'on souffre dans le Purgatoire.

*Serm. 41. de Sanctis.*

Nos bonnes œuvres ne peuvent profiter aux autres pour leur obtenir l'état de la gloire, par voye de mérite pur & simple, ou de condignité; car chacun en particulier est disposé à la gloire par ses propres mérites & non pas par les actes d'autrui; mais la bonne œuvre d'une personne peut être profitable & utile à une autre, par maniére d'Oraisons, pour obtenir l'état de la grace pendant qu'elle est vivante sur la terre; c'est-à-dire, qu'un saint homme par ses priéres & par ses bonnes œuvres peut, non pas mériter, mais impétrer de Dieu la prémiére grace pour quelque pécheur. De plus ce qui est incontestable, la bonne œuvre peut obtenir pour autrui les choses accessoires à la grace par maniére de mérite, telle que peut-être l'accomplissement de la satisfaction, & la remission de la peine; mais aux ames du Purgatoire elle leur est utile, & obtient leur délivrance par maniére de suffrage.

Des suffrages pour les morts.

*S. Thom. in supplemento. q. 71. art. 1.*

C'est un juste reproche qu'on fait aux reformateurs des derniers temps d'abolir la coûtume de prier pour les morts; mais il faut avouër qu'il s'est écoulé plus de treize cens ans entre les prémiers Hérétiques qui ont semé cette erreur, & ceux de ces derniers temps, & bien loin que l'antiquité de cette erreur donne à nos prétendus réformateurs aucun avantage, ils y trouvent au contraire une condamnation manifeste de leur fausse doctrine: car qui est celui qui s'avisa de troubler la tranquillité de l'Eglise, au sujet de cette pieuse coûtume, & de vouloir reformer cette loi? ce fut Aërius Prêtre Armenien, Hérétique Arien de profession, niant la Divinité de Jesus-Christ, & la consubstantialité des personnes dans l'adorable Trinité; déslors par conséquent retranché du sein de l'Eglise, exclu de la communion des fidéles, & reconnu comme tel par nos propres réformateurs, qui conspirent

L'origine de l'erreur de ceux qui nient le Purgatoire, & qui rejettent la priére pour les morts.

avec nous à regarder les Ariens comme Hérétiques. Voilà celui qui dans le quatriéme siécle osa mettre la priére pour les morts au rang des points qu'il prétendoit reformer: nous avons deux garans irréprochables de cela ; sçavoir saint Epiphane & saint Augustin. Or voici comme l'on peut raisonner sur ce fait incontestable. Tous les fidéles sans exception, sont en possession immémoriale de la coûtume de prier pour les morts, & tous dans des sentimens inébranlables de regarder cette pratique comme sainte. Le premier qui l'a contredite est un homme rempli lui-même d'erreurs de notorieté publique, un Hérétique Arien : Est-ce donc celui-là qu'il faut croire plûtôt que toute la tradition depuis les Apôtres jusqu'à nous ?

*Preuve de la vérité du Purgatoire par l'authorité de l'Ecriture.*

Quand on presse les Catholiques de montrer dans l'Ecriture le fondement que nous apportons pour croire un Purgatoire, quoique nous ne soyons pas obligez de leur en apporter, & que ce soit à ceux qui le contestent, à nous montrer le fondement qu'ils ont ; cependant nous ne laissons pas de nous servir de trois passages, que les Saints Peres & les premiers Docteurs ont entendu du Purgatoire. Le premier est la menace dont parle le Sauveur au chapitre 5. de saint Matthieu, d'une prison, où le débiteur qui n'aura pas eu soin de s'accommoder avec son créancier, sera jetté pour n'en point sortir avant qu'il lui ait payé jusqu'à la derniére obole: *Non exies inde donec reddas novissimum quadrantem*. De là on conclut après Tertulien, saint Cyprien, saint Jerôme, saint Eucher, que hors de cette vie il y a une prison, d'où l'on ne sort point, qu'après avoir été purifié, & satisfait pleinement à la justice divine, avec laquelle on ne s'est pas entiérement reconcilié pendant la vie. Le second passage est la distinction que le Sauveur fait au ch. 12. de saint Matthieu, entre les pechez qui sont remis, & ceux qui ne le seront jamais : *Non remittitur ei neque in hoc sæculo, neque in futuro*. D'où l'on conclut après saint Grégoire, saint Isidore, & saint Bernard, que dans l'autre vie, il doit y avoir une satisfaction pour les pechez qui n'auront pas été expiez sur la terre. Le troisiéme passage est le feu, dont parle saint Paul au chapitre 3. de la premiére Epître aux Corinthiens ; ce feu où les ouvrages des hommes seront éprouvez où l'ouvrage imparfait sera reformé, où l'homme souffrira dommage sans être consommé ; il sera sauvé ; mais en passant par le feu, dit cet Apôtre : *Ipse salvus erit, sic tamen quasi per ignem*. D'où l'on infére après Origene, après saint Jerôme, après saint Augustin, après saint Paulin, & Théodoret qu'on y souffre la peine du feu ; quand nous alleguons ces passages, & que nous les interprétons du Purgatoire, les Docteurs Hérétiques ont pitié de nôtre ignorance; mais quand nous leur montrons que ces interprétations ne sont point de nous, qu'elles nous ont été laissées depuis seize & dix-sept cens ans par des Docteurs irréprochables, sans égard ni pour un parti ni pour un autre, ne pouvant pas même prévoir les contestations qui pourroient naître sur ce sujet. Quand je vois au contraire des Hérétiques qui ont erré sur tant de points des plus essentiels de la Réligion, quel est le parti que l'on doit suivre alors?

*Tert. c. 35. de anima. Cypr. Epist. 52. S. Hieron c. 3. in Isai. S. Euch. homil. 2. in lib. Regum. Gregor. l. 4. Dialog. Isidor l. 1. offic. Eccles. Bernardus in Cant. Origen. multis in locis. August. in Psal. 38.*

*On prouve par l'authorité de l'Ancien Testament*

Au second livre des Machabées, nous lisons que le fameux Judas Machabée, ayant fait faire une quête de douze mille dragmes d'argent, il les envoya à Jerusalem, afin qu'on offrît des Sacrifices au Seigneur en expiation des pechez de ceux qui étoient morts dans le combat. Non-seulement l'Ecriture approuve

ce fait; mais elle le loüe, en disant que c'est une pratique sainte & salutaire que de prier pour les Morts. Les Hérétiques nient hardiment que les deux livres des Machabées soient du nombre des livres sacrez; Mais on leur répond, qu'il y a plus de treize cens ans qu'on a reconnû ces livres pour canoniques, & que nous avons là-dessus un decret exprès du troisiéme Concile de Cartage, auquel assista saint Augustin, qui souscrivit au decret avec tous les autres Peres. Et bien que quelques Autheurs avant ce Concile, ayent douté qu'ils fussent vrayement canoniques, il est constant que depuis on les a reçû dans tout le monde Chrétien.

qu'il y a un Purgatoire.

Saint Chrysostome nous enseigne quel a été le sentiment des Apôtres là-dessus, lorsqu'il dit : *C'est avec raison que les Apôtres ont ordonné qu'en celebrant les sacrez mystéres, on fasse mémoire des morts; car ils sçavoient bien que les morts en profitent beaucoup.* C'est ainsi que parle ce grand Docteur, & qui déclare que c'est par l'ordre des Apôtres qu'on fait des Priéres pour les défunts: mais si nous voulons un témoignage de la tradition Apostolique, en pouvons-nous désirer un plus certain que celui d'un des Disciples des Apôtres mêmes. C'est saint Denis l'Aréopagite, qui s'en explique nettement, dans le livre de la Hiérarchie Ecclesiastique, & employe tout le chapitre septiéme à raconter beaucoup de choses instituées de Dieu en faveur de ceux qui meurent chrétiennement. Il dit que le Prêtre fait une devote priére pour le défunt; puis il ajoûte que cette priére est pour conjurer la misericorde divine de pardonner au défunt toutes les fautes qu'il a commises par fragilité.

La vérité d'un Purgatoire & des priéres pour les défunts est de tradition Apostolique.

*Chrysost. homil. 69. ad Popul. Ant. De Eccles. Hierarch. c. 7.*

On ne peut douter de cette vérité après la décision du Concile troisiéme de Cartage, souscrite par saint Augustin, & confirmée depuis par le sixiéme Synode. Ce Concile ne déclare pas seulement que les deux livres des Machabées sont canoniques; il défend encore de celebrer à l'Autel les saints Mystéres, à moins qu'on ne soit à jeun. *C'est pourquoi,* dit-il, *si l'après-dinée on est obligé de recommander à Dieu les ames des morts, on ne le fera que par de simples priéres.* De plus le premier Concile de Nicée, parle en cette sorte: *Quand un Evêque vient à mourir, qu'on en donne avis à toutes les Eglises, & à tous les Monastéres du Diocese, afin qu'on prie Dieu pour lui.*

Cette même vérité se prouve par l'authorité des Conciles.

*Can. 65. inter Canones ex Arabico exemplari desumptos.*

Qui nous apprendra mieux les saintes coûtumes de l'Eglise des premiers siécles, que tant de Prélats & de Docteurs, non moins illustres par leur pieté que par leur sçavoir, qu'ils ont vû de leurs yeux ce qu'ils ont écrit. Voici ce qu'en dit saint Augustin : *Nous lisons, dit-il, dans les livres des Machabées, qu'on offroit le Sacrifice pour les morts, mais quand il ne se trouveroit rien de semblable dans les anciennes Ecritures, l'authorité de toute l'Eglise, qui approuve une pratique si sainte, devroit être d'un grand poids. Or entre plusieurs priéres que les Prêtres font à l'Autel, il y en a quelques-unes pour recommander à Dieu les ames des défunts.* Or des paroles de ce Grand Docteur, il faut conclure que quand il se seroit trompé dans ce qu'il dit du Purgatoire, comme veut Calvin, ce qui est tres-faux, il faudroit cependant avoüer, que ce qu'il a dit de la coûtume de prier pour les morts, reçûë dans toute l'Eglise, est tres-certain & incontestable : car comment un si grand Docteur auroit-il pû ne pas sçavoir une chose qui de son temps étoit en usage dans l'Eglise universelle, & qu'il avoit tous les jours devant les yeux? Nous avons d'autres témoignages aussi

On prouve la priére pour les morts, par la tradition immémoriale de l'Eglise.

*August. l. de curâ pro mortuis.*

clairs de saint Athanase, de saint Basile, de saint Gregoire de Nazianze, de saint Cyrille, de saint Chrysostome, de Tertulien, de saint Cyprien, de saint Ambroise, de saint Jerôme, rapporez par Bellarmin dans son traité du Purgatoire.

La priére pour les morts est une coûtume reçûë par toutes les nations & dans toutes les religions.

Si le sentiment général de toutes les Nations du monde qui reconnoissent quelque Divinité est un argument invincible contre les athées, qui n'en reconnoissent aucune; c'est une raison non moins convaincante contre les Hérétiques qui rejettent la créance du Purgatoire, que c'est la créance commune des Payens, des Turcs, des Juifs, & de tous les peuples les plus raisonnables, qui veulent qu'on prie pour les morts. La cause d'un consentement si universel, est qu'il ne faut que la lumiére de la raison pour distinguer trois sortes de gens dans le monde. Les premiers sont si vertueux & si saints qu'il n'y a pour eux que des recompenses. Les seconds sont si méchans & si impies, qu'ils ne méritent que des peines: les troisiémes tiennent le milieu. Ils sont à la vérité beaucoup d'actions saintes & dignes de récompense; mais ils en font quelques-unes de mauvaises & dignes d'un châtiment du moins temporel. Et comme souvent on ne voit pas qu'ils en soient punis dans le monde, on conclut qu'ils le doivent être dans l'autre. C'est le raisonnement de saint Augustin, *in Enchirid. c.* 109.

Les pechez veniels qui ne méritent pas des peines éternelles, prouvent qu'il y en a de temporelles dans l'enfer.

Les gens de bien commettent assez souvent des péchez véniels, cela est évident. L'Ecriture Sainte dit expressément qu'il y a des fautes de cette nature, & l'expérience fait assez voir que les plus saints n'en sont pas exempts en cette vie. Il est d'ailleurs constant que ces péchez quelque legers qu'ils soient doivent être punis dans ce monde, ou dans l'autre; puisque le Sauveur dit lui-même, *qu'au jugement on rendra compte de toutes les paroles oiseuses qu'on aura dites.* Il faut donc que ces péchez legers, si on ne les a pas expiez en ce monde, soient punis dans l'autre. Or ils ne le seront pas éternellement; cela est trop constant, & la miséricorde de Dieu est trop grande, pour punir d'un châtiment si rigoureux des fautes si legéres, dont les plus saints mêmes ne peuvent entiérement s'exempter. Il faut donc qu'elles soient punies d'une peine temporelle dans le Purgatoire.

*Matth.* 12.

Autres raisons prises des pechez mortels pardonnez quant à la coupe.

C'est encore une forte raison prise de l'Ecriture, qu'encore que tous les péchez mortels aussi-bien que les véniels, nous soient remis, toutes les fois que nous retournons à Dieu par une sincére pénitence, il ne s'ensuit pas qu'avec nos pechez, on nous remette toute la peine qui leur est dûë: au contraire il nous en reste ordinairement une grande partie à expier, & si nous ne la payons pas toute entiére en cette vie, comme il arrive le plus souvent, nous y satisferons infailliblement après la mort dans le Purgatoire; ainsi David justifié, ne laisse pas d'être puni pour le peché même, que Dieu lui a pardonné; & cette punition est la perte de son fils; de ce fils qu'il aime si tendrement, que pour lui sauver la vie, il prie le Seigneur, il jeûne sept jours durant, & demeure couché à terre sans rien obtenir de la justice divine: Tout ceci montre clairement que Dieu a coûtume d'exiger quelque satisfaction des pécheurs qu'il a rétablis en sa grace: Or il est certain que ces pécheurs peuvent mourir, & meurent souvent avant que de l'avoir faite; il faut donc nécessairement qu'ils la fassent en l'autre vie. Ce ne sera pas dans l'enfer, puisqu'ils ont eu l'abolition de leurs crimes: Ce sera donc dans le Purgatoire, qui est la prison, *d'où l'on ne sort point, qu'on n'ait payé jusqu'à la derniére obole.*

*Matth.* 5.

Nous voyons ce qu'il faut croire de la grandeur des supplices du Purgatoire selon les principes de la plus exacte Théologie, & ce qu'en écrit saint Thomas. Cet incomparable Docteur ne se contente pas de dire que les peines du Purgatoire surpassent toutes celles de cette vie ; mais il ajoûte qu'on y endure deux sortes de peines, l'une du sens, & l'autre du dam ; & qu'à l'égard de l'une & de l'autre, ce qu'il y a de moins affligeant, l'est davantage que tout ce qui nous arrive de plus fâcheux en ce monde. Voilà ce qu'en dit saint Thomas qui prouve ensuite assez au long sa proposition.. C'est enfin une opinion fort commune parmi les plus sçavans Theologiens, que les tourmens du Purgatoire pour le temps qu'ils durent, ne cedent point à ceux de l'Enfer. Saint Thomas soûtient cette vérité : c'est le même feu, dit-il, qui tourmente les damnez dans l'Enfer, & les justes dans le Purgatoire. Ce qui est conforme à ce qu'en disent les saints Peres que nous avons rapportez.

La grandeur des peines qu'on endure dans le Purgatoire.

*Saint Thom. in 4. dist. 21. quæst. 1.*

*Ibid. qu. 3.*

*Ibidem.*

Il y a une raison de ce que nous venons de dire, que saint Thomas estime beaucoup, & qu'il explique en cette maniére. La douleur n'est pas le coup, ou la playe que l'on reçoit ; mais le sentiment doulouteux de ce coup ou de cette playe ; plus on a de vivacité dans le sens, plus on est susceptible de la douleur. C'est pourquoy tout ce qui blesse les parties les plus délicates & les plus sensibles, est ce qui cause plus de douleur ; comme donc tout le sentiment qui est dans le corps, vient de l'ame, il s'ensuit que si quelque chose donne atteinte à l'ame, elle le sent vivement. Or le feu du Purgatoire brûle l'ame, & par consequent il lui cause une douleur qui passe toutes les douleurs du corps. Considerons donc en premier lieu que le feu du Purgatoire étant de même nature que celui de l'Enfer, ne peut être que tres-violent. Considerons en second lieu, que la douleur se fait sentir immédiament dans l'ame, & dans les puissances spirituelles, d'une maniére beaucoup plus vive, que si elle étoit dans les sens du corps, qui d'eux-mêmes sont stupides & grossiers.

Raison pourquoy de toutes les peines temporelles, il n'y en a point de semblables à celles de l'autre vie.

*Loco citato num. 5.*

J'ajoûte à ce que nous avons dit, deux autres considérations qui montrent que les peines du Purgatoire sont extrêmes. La premiére est que Dieu veut que le pécheur lui fasse par là une juste satisfaction pour tous ses péchez ; Car encore que ces péchez ne soient pas mortels, ce sont pourtant des péchez, & par consequent des offenses d'un Dieu infiniment grand. Or il n'y a point d'offense de la majesté Divine que l'on ne doive éviter, quand il s'agiroit de sauver dix mille mondes, & d'empêcher tous les maux imaginables ; car cet être Souverain est tellement au-dessus de toutes les choses créées, qu'on ne doit ni violer ses commandemens, ni lui manquer de respect en nulle maniere, soit pour faire joüir d'un bien, ou pour délivrer d'un mal quelque créature que ce puisse être. Delà vient que le moindre mépris de Dieu, fait par des hommes vils & abjets, par des vers de terre, qui de propos déliberé péchent veniellement tous les jours, & à toute heure; ce mépris, dis-je, quoyque leger en apparence, ne peut être expié que par un supplice d'un ordre superieur à tous ceux que l'imagination peut suggerer. Et c'est pour cette raison que le vulgaire ignorant, & qui ne sçait ce que c'est que Dieu, a tant de peine à concevoir, & apprehende si peu la rigueur de ces peines épouventables.

Les péchez veniels méritent d'être punis de ces rigoureuses peines.

La seconde considération, qui fait encore une preuve de l'extrême sévérité dont Dieu use envers les justes condamnez aux flâmes du Purgatoire, est que le Purgatoire

Dans le Purgatoire

la miséricorde fait place à la justice.

moment qui termine nôtre vie, termine le temps des graces & du mérite; & qu'ainsi la miséricorde faisant place à la justice d'un juge irrité, il ne faut plus attendre que des châtimens. Cette pensée est terrible pour ceux qui connoissent les grandes dettes dont ils sont chargez.

La durée des peines du Purgatoire nous les doit faire appréhender.

Si les peines épouvantables du Purgatoire finissoient bientôt, on pourroit en quelque sorte excuser ceux qui les regardent d'un œil sec & indifférent: mais comme la durée en est tres-longue, ils sont tout-à-fait inexcusables. Or c'est le sentiment de plusieurs grands Théologiens, que ces peines peuvent durer plusieurs années, & même plusieurs siécles. Ce qui est fondé sur des révélations tres-dignes de foy, qui portent que quelques ames sont condamnées à souffrir la rigueur de ces flâmes impitoyables jusqu'au jour du jugement; cette opinion est encore appuyée sur l'authorité de quelques saints Peres, comme de saint Cyprien, à quoi l'on peut ajoûter la coutume immémoriale de toute l'Eglise, qui celebre des anniversaires pour des personnes décedées il y a cent & deux cens ans, & qui continuë toûjours, sans jamais prescrire de temps pour ces sortes de priéres. La raison qu'on en apporte, est que nos péchez, qui méritent d'être punis, méritent aussi de l'être longtemps. On peut dire encore que les hommes apprehenderoient peu ces peines, quelque griéves qu'elles fussent, si aprés ce peu de temps, ils alloient aussi-tôt du Purgatoire au Ciel. Et Dieu qui connoît le naturel des hommes, sçait qu'en prolongeant leurs tourmens, il leur donne plus de terreur de sa justice, que s'il les abregeoit d'une maniére qu'ils auroient peine à comprendre, & par conséquent peu de force pour les contenir dans le devoir.

Un péché mortel, quoy que pardonné quant à la coulpe, est plus sévérement puni dans le Purgatoire qu'un grand nombre de péchez veniels.

Ce qui est encore bien remarquable sur ce sujet, est qu'un homme qui n'auroit commis en toute sa vie qu'un peché mortel; quand même il seroit remis par le Sacrement de pénitence, mérite une plus rude & plus longue peine dans le Purgatoire, qu'un autre qui auroit commis des pechez veniels sans nombre. Car s'il est vrai, comme on n'en sçauroit douter, qu'un péché mortel avant que d'être remis, mérite une peine éternelle, & par conséquent une peine incomparablement plus grande que celle que peut mériter une multitude innombrable de péchez veniels, je laisse à juger, si ce seul péché mortel, quoique remis, ne doit pas être plus griévement puni que beaucoup de péchez veniels, qui auront été remis de la même maniére

Motifs qui nous doivent porter à secourir les ames du Purgatoire, & premiérement l'amour de Dieu.

Une ame qui aime Dieu ardemment, qui veut le servir de tout son cœur qui cherche à lui plaire en toutes choses, est obligée par bien des raisons d'avoir de la charité & de la compassion pour les morts. 1°. Dieu est si grand, & si parfait, qu'il mérite d'être aimé & honoré, autant qu'il se peut par ses créatures. De là vient qu'une ame éprise de son amour, ne doit penser qu'à lui procurer de la gloire; or entre les moyens qu'elle a pour cela, elle ne doit jamais oublier qu'un des plus puissans, & qu'elle a toûjours en main, est de tirer les ames du Purgatoire qui y souffrent d'horribles tourmens, & que quand elles seront au Ciel, elles glorifieront Dieu, plus que tous les hommes ne peuvent faire sur la terre, parce qu'elles verront Dieu clairement comme les autres Bien-heureux; qu'elles l'aimeront de toutes leurs forces, & qu'elles ne cesseront point durant toute l'éternité de le glorifier. Ainsi quiconque a du zele pour la gloire du Seigneur, peut le témoigner ici d'une maniére excellente.

Nous

Nous avons reçû de Dieu, & nous en recevons tous les jours une infinité de biens, je suis donc obligé par mille raisons de lui rendre tous les services imaginables pour reconnoître le bien que j'en reçois. Or Dieu reçoit tout le bien que nous faisons aux hommes, comme si nous le faisions à lui-même, ainsi que le Sauveur nous en assûre; puis-je donc avoir un motif plus fort pour m'engager à secourir ces ames, que de voir que je fais par là une chose aussi agréable au Fils de Dieu, que si je le délivrois lui-même des peines du Purgatoire; n'est-ce pas le remercier de la meilleure maniére qui se puisse, que de l'obliger en une chose qu'il a tellement à cœur, & substituer à nôtre place des ames saintes, qui le remercieront pour nous, de tous ses bien-faits.

Nous avons une excellente maniére de remercier Dieu de ses bien-faits, en retirant les ames du Purgatoire.

Nous ne diminuons en rien; mais nous augmentons plûtôt nôtre gloire dans le Ciel, lorsque nous offrons nos bonnes œuvres pour les ames du Purgatoire. Ce qui se prouve évidemment par les principes incontestables de la Théologie, qui nous enseigne qu'il y a trois proprietez qui se trouvent pour l'ordinaire en chaque bonne œuvre. La premiére, est qu'elle mérite un dégré de gloire dans le Ciel. En second lieu, qu'elle est imperratoire, comme on parle dans l'Ecole, c'est-à-dire, qu'elle excite Dieu à accorder quelque grace, soit à nous, soit aux autres pour qui nous la lui offrons. En troisiéme lieu, elle est satisfactoire; c'est-à-dire, qu'elle satisfait pour nos péchez à la justice divine. Celà supposé, chacun peut voir aisément de quelle maniére on offre à Dieu ses bonnes œuvres, pour la délivrance des ames du Purgatoire. Car on ne les offre pas en tant qu'elles sont meritoires, je veux dire, qu'on n'applique pas aux ames souffrantes le mérite des bonnes œuvres, parce que la récompense qui leur est dûë dans le Ciel, n'a été promise qu'à ceux qui les font; & ainsi elle leur appartient toute entiére, sans qu'ils puissent la ceder, ou en faire part à personne. On ne perd donc rien du mérite de ses oraisons, de ses jeûnes, de ses aumônes, quand on les offre pour les ames de ses freres. Au contraire on l'augmente beaucoup, parce que la charité qui se joint aux autres vertus, le releve, & gagne un plus haut degré de gloire.

En offrant à Dieu nos bonnes œuvres pour les ames du Purgatoire, nous n'y perdons rien, & nous y gagnons beaucoup.

*S. Thom. l. 3. contra Gent. c. 58.*

Comme tous les Théologiens ne conviennent pas qu'on puisse ceder l'impétration qui est attachée à toutes nos bonnes œuvres, en faveur des ames du Purgatoire. Si on demande ce que c'est qu'appliquer aux morts une bonne œuvre, je répond en peu de mots, que c'est la leur transporter en tant qu'elle est satisfactoire, ou pour parler plus clairement, c'est leur ceder toute la satisfaction que l'on pourroit faire par cette bonne œuvre, pour ses propres péchez, à la justice divine, & prier le Souverain juge de l'accepter pour l'expiation des leurs. Si donc je fais quelque bien, tout le mérite est pour moy, toute l'impétration est pour moy, ou pour ceux à qui je veux l'appliquer; mais la satisfaction n'est point pour moy, ni pour aucun homme vivant; elle est pour les morts à qui je la donne toute entiére.

Ce que c'est qu'offrir à Dieu les bonnes actions pour les ames du Purgatoire.

Cette proposition est de saint Thomas; *in suppl. quest. 71. art. 5. ad 2.* Et la raison qu'il en apporte, est parce que les morts ont plus besoin de ce secours, n'étant pas, comme les vivans, en état de s'aider eux-mêmes, & de mériter que Dieu les soulage. Sans doute que par cette raison, les priéres qu'on fait pour les morts sont plus agréables à Dieu que celles qu'on fait pour les vivans. Car l'aumône qu'on donne à un pauvre qui est dans l'extrême

Les priéres qu'on fait pour les morts sont mieux reçûës, que celles qu'o-

fait pour les vivans. *De Celest. Hier. c. 7.*

néceſſité, & dans l'impuiſſance de gagner ſa vie, plait davantage à nôtre Seigneur, que celle qu'on donne à un autre qui eſt en bonne ſanté, & qui peut travailler. Une autre raiſon qu'on en peut apporter, eſt priſe de ſaint Denys, qui dit que les priéres qui ſe font pour les vivans, n'ont pas toûjours leur effet, ſoit parce que les choſes qu'on demande, peuvent leur être préjudiciables, ou parce que la multitude de leurs péchez les en rend indignes. Mais ces ſortes d'inconveniens n'ont point de lieu dans les priéres qu'on fait pour les morts. Car, comme dit ſaint Auguſtin, on ne peut nier que les ames des défunts ne ſoient ſoulagées par les ſacrifices, & par les aumônes des vivans, par ce qu'ils ont mérité en cette vie, que ces choſes leur fuſſent utiles en l'autre; à quoy quelques Théologiens apportent cette modification, que ſi ces priéres & ces bonnes œuvres ne ſont utiles aux ames pour leſquelles on les offre, elles le ſont à d'autre, à qui Dieu juge plus à propos de les appliquer. Mais on ne prie jamais en vain: Car ſi celui pour qui on prie n'eſt pas en Purgatoire, Dieu les applique pour le ſoulagement ou la délivrance d'un autre.

Ceux qui offrent leurs priéres à Dieu pour les ames du Purgatoire n'en obtiennent pas moins de graces pour eux-mêmes.

Il ne faut pas oublier qu'en cédant aux ames du Purgatoire cette partie du fruit de nos bonnes œuvres, qui eſt la ſatisfaction, nous ne leur donnons pas pour cela l'impétration, & qu'ainſi nous demeurons toûjours libres à les offrir dans la vûë d'obtenir quelque don du ciel. Ces œuvres mêmes étant faites par le motif d'une charité chrétienne, ſont d'une plus grande efficace auprès de la divine bonté; de ſorte qu'on peut tellement ménager ſes priéres, & ſes bonnes œuvres, que ſans les multiplier, on peut obtenir pour ſoi ou pour un autre, ce qu'on demande, & en même-temps contribuer au repos & au ſoulagement de ces ſaintes ames. Or il n'y a rien de plus aiſé que de joindre ces deux choſes; car enfin toute bonne action a cela de propre, qu'elle peut tout à la fois obtenir, ſoit pour nous, ſoit pour un autre, quelque grace de la miſericorde de Dieu, & ſatisfaire à ſa juſtice, ſoit pour nos péchez, ſoit pour les péchez d'un autre, à qui nous avons cedé nôtre droit, & bien loin de rien perdre par là, il n'eſt pas croyable combien la miſéricorde qu'on exerce envers ces ames, donne de vertu & de force à l'oraiſon & aux bonnes œuvres pour emporter tout ce qu'on demande.

En offrant ſes bonnes œuvres pour les morts, non-ſeulement on ne ſatisfait pas moins; mais on ſatisfait davantage pour ſes propres péchez.

Celui qui offre ſes bonnes œuvres pour les morts, ne fait pas moins, & même fait davantage pour s'exempter de la peine dûë à ſes péchez, que s'il ne les offroit point, & qu'il s'en reſervât tout le fruit; parce que l'acte heroïque qu'on fait en l'offrant pour eux, & en nous en privant nous mêmes, a la vertu de ſatisfaire pleinement pour nos péchez. A la vérité cette priére, ce jeûne, cette aumône ne ſatisfait point pour nous tout le fruit que nous en pouvons tirer, eſt pour les ames en faveur deſquelles nous y avons renoncé; mais l'acte même par lequel nous y avons renoncé; cet acte ſi noble, ſi généreux eſt pour nous, & non pas pour elles, & il contient une maniére de ſatisfaction beaucoup plus parfaite que la plûpart ne s'imaginent. Seconde raiſon; cet acte eſt tres-excellent, & d'un mérite peu commun; donc la ſatisfaction qu'il porte avec ſoi eſt abondante, puis qu'elle eſt proportionnée au mérite. Lors donc qu'un juſte, par ſes bonnes œuvres, mérite la gloire, & la mérite d'une maniére non commune, il ſe rend digne non-ſeulement d'un nouveau degré de gloire; mais de ce qui peut lui faciliter l'entrée dans la gloire; il s'exempte donc de la peine

temporelle,& par conséquent il satisfait à la justice divine. Troisiéme raison; plus on se rend agréable à Dieu par quelque action sainte, plus on repare l'injure qu'on lui a faite, par des actions criminelles. Car c'est le propre des grandes actions non-seulement de mériter une éternelle récompense; mais d'obtenir une entiére abolition des fautes passées, & d'en effacer la memoire. C'est pour cela que plusieurs grands Docteurs enseignent qu'en chaque bonne œuvre la satisfaction & le mérite sont toûjours égaux. Et sur ce principe, nous disons que la charité qui s'exerce envers les ames des défunts, étant d'un grand merite auprès de Dieu, elle doit être par consequent d'une tres grande efficace pour la satisfaction des péchez, & la rémission de la peine qu'il faut souffrir dans le Purgatoire. Quatriéme raison; entre les actes qu'on peut faire pour la satisfaction de ses fautes, un des principaux est la contrition : Or on peut former une espéce de contrition tres-parfaite & tres-agréable à Dieu de la maniére qui suit; un pécheur qui considére que par ses désordres, il a offensé une majesté infinie, & qui veut autant qu'il lui est possible, réparer sa faute, prend une ferme résolution de délivrer le plus d'ames qu'il pourra du Purgatoire, afin qu'étant bien-heureuses, elles benissent le Seigneur,& lui rendent en son nom d'éternelles actions de graces;certes tous les services qu'on lui peut rendre ici bas, ne sont rien en comparaison de cette maniére sublime & toute divine, dont les saints l'honnorent & le glorifient dans le ciel. C'est donc là un admirable moyen de satisfaire pleinement à la justice de Dieu.

*Les moyens que nous avons d'assister les ames du Purgatoire.*

La prémiére chose que doivent faire ceux qui ont pris résolution d'assister les ames du Purgatoire, c'est de tâcher d'être en la grace de Dieu, parce qu'étant en peché mortel, ils ne feroient rien ni qui lui fût agréable, ni qui pût en aucune sorte satisfaire à sa justice, soit pour leurs propres péchez, soit pour les péchez d'autrui; cela supposé, les moyens les plus ordinaires, sont l'oraison, le jeûne & l'aumône, dont il n'est pas necessaire de rien dire ici en particulier; je dirai seulement que sous le nom de jeûne, on comprend toutes sortes de mortifications extérieures, comme les cilices, les veilles,&c. S'abstenir de quelque divertissement, du jeu, des spectacles, se retrancher dans le repas quelque chose qui est le plus à nôtre goût, pardonner les injures, &c. L'aumône qu'on peut compter entre les œuvres les plus propres pour satisfaire à la justice divine, contribuë en deux maniéres au soulagement de ces ames; elle y contribuë, premiérement,par sa propre vertu, puisque c'est l'eau qui éteint le feu; secondement,par les mérites de ceux à qui on la fait,& qui sont pour la plûpart gens de bien, qui obtiennent par conséquent, par leurs priéres, ce qu'ils demandent à Dieu; & si ceux qui font l'aumône ne méritent rien pour n'être pas en état de grace, ceux à qui on la fait, étant sans péché mortel, obtiennent de Dieu le soulagement de ces ames souffrantes.

*Des Indulgences pour les morts.*

Un moyen particulier, & l'un des plus efficaces pour aider les ames du Purgatoire, est le bon usage des Indulgences; je parle de celles que le Vicaire de Jesus-Christ donne aux vivans, avec permission de les appliquer aux morts; ces Indulgences applicables aux morts ne demandant point d'autres conditions pour les gagner, que celles qui sont pour les vivans, & n'en étant point différentes autrement que par l'application qu'on en fait; ce n'est pas ici le lieu d'en expliquer l'efficace, le sujet, & l'institution.

Du Sacrifice de l'Autel offert pour les morts.

On sçait assez que l'adorable sacrifice de l'Autel étant institué pour les vivans & pour les morts, est par conséquent le moyen le plus efficace pour soulager & délivrer les ames du Purgatoire ; aussi la pratique de l'offrir pour ce sujet en est-elle si ordinaire, qu'on n'a pas besoin ni de l'authorité des Peres, ni des Théologiens pour en être convaincu. On doit seulement être averti que l'effet de cette grande action ne dépend point de la bonne ou de la mauvaise disposition du Prêtre qui offre ce Sacrifice; quoique sa bonne disposition ait son mérite distingué & séparé; mais qu'il opere par lui-même, & par conséquent c'est agir à coup sûr que de l'offrir, ou de le faire offrir pour les morts.

---

## PARAGRAPHE SIXIE'ME.

### *Les endroits choisis des Livres spirituels, & des Predicateurs modernes sur ce sujet.*

On ne peut parler des peines du Purgatoire, ni en exprimer l'excés & la grandeur.

SI selon la remarque d'un ancien, les grandes douleurs sont muettes, parce qu'elles accablent, & étourdissent, pour ainsi dire, le sentiment de ceux qui les ressentent; celles du Purgatoire sont si grandes & si accablantes, qu'elles rendent muëts ceux mêmes qui y pensent, & qui en veulent parler. Il nous arrive ici comme aux amis de Job; ils demeurent avec lui assis sur la terre sept jours & sept nuits sans pouvoir lui dire aucune parole, parce qu'ils voyoient que sa douleur étoit excessive; l'état pitoyable où ils le voyoient réduit, les rendit muëts, & leur causa un saisissement de frayeur, qui leur ôta la parole. Il en est de même à peu près de ceux qui veulent approfondir la rigueur des peines du Purgatoire, comme elles sont extrêmes & incompréhensibles en elles-mêmes, elles sont aussi ineffables; c'est un abîme, c'est un ocean où l'esprit humain se perd : *Magna est sicut mare contritio tua.* (*Thren.* 2.) Livre intitulé : *Octave des Morts par le P. Bertet Capucin.*

L'amour que les ames du Purgatoire portent à Dieu, augmente plûtôt qu'il n'adoucit leurs peines.

L'amour adoucit ici toutes nos peines; c'est un agréable enchanteur qui nous fait trouver doux ce qui est amer, qui rend légeres les peines les plus pesantes, & qui abrége le temps le plus long & le plus ennuyeux. Bien davantage, il dissipe même toutes nos autres peines, & s'il trouve un cœur affligé pour quelque autre sujet, il en adoucit la peine, & en tempére merveilleusement la douleur. C'est ainsi que l'affection que Jacob avoit pour Rachel, adoucissoit toutes ses peines, & en abregeoit la longueur : *Videbantur illi pauci dies præ magnitudine amoris.* (*Genes.* 29.) Et saint Augustin nous assure que là où il y a de l'amour, il n'y a point de peine; ou s'il y a de la peine, on aime cette peine même : *Ubi amor est non est labor, aut si est labor, & labor amatur.* (*L. de bono viduit. c.* 21.) Cependant, cet adoucissement des peines les plus cruelles, cet abrégement du temps le plus ennuyeux, qui sont les effets de l'amour, sont suspendus dans le Purgatoire; parce que ces ames ne souffrent pas proprement pour l'amour de Dieu; mais par l'amour de Dieu: ainsi quoy qu'elles souffrent avec amour, cet amour bien loin d'adoucir leur peine, est une partie de leur peine même, & la plus grande de toutes; parce qu'elles sont privées de l'objet de leur amour. *Le même.*

La sainteté des ames

Il n'y a rien de plus touchant que de voir souffrir un innocent, & rien de plus glorieux & de plus agréable que de soulager sa misére; ces ames sont

saintes & innocentes, parce qu'elles sont exemptes de tout péché, confirmées en grace, & assûrées de ne la perdre jamais. Elles sont saintes dans toutes leurs opérations, & loüent sans cesse Dieu au milieu de leurs supplices. Elles sont si saintes qu'il y en a plusieurs qui ont plus de grace, & de charité habituelle que beaucoup de celles qui sont dans le ciel : si saintes & si puissantes, qu'elles obtiennent de Dieu de grandes graces, & de grands bien-faits en faveur des hommes vivans sur la terre. Ne devons-nous donc pas secourir des ames si saintes & si bienfaisantes, & les délivrer de leurs peines. Combien vous seriez-vous estimé heureux d'avoir assisté un saint Laurent dans son douloureux martyre ; un saint Paul dans ses voyages ? Nous envions le bonheur & la gloire de ces heureux Chrétiens des prémiers siécles, qui alloient visiter les Martyrs dans les prisons, &c. *Le même.* qui souffrent dans le Purgatoire.

Comme Dieu aime parfaitement ces ames saintes, qu'il est leur Pere, leur frere, leur ami, & leur époux, il ne sera pas mal aisé de fléchir un cœur plein de tendresse & d'amour : nous lui ferons même un extrême plaisir de nous y employer. Il est vrai que l'ordre de sa justice l'oblige à les punir ; mais c'est néanmoins dans la disposition d'un Pere amoureux, qui dans le même temps qu'il les punit, souhaite de trouver quelque obstacle qui l'en empêche, ou quelqu'un qui s'oppose à sa juste, mais amoureuse indignation : il se fâche même quand on ne le fait pas. C'est en cette maniére, & dans la même disposition, que Dieu fait souffrir ces ames ; sa justice l'oblige à les punir ; mais son amour lui fait souhaiter en même temps, qu'on s'oppose à sa colere : *Sic crucias quos amas*, dit saint Gregoire. *Le même.* Dieu écoute volontiers les priéres qu'on fait pour les ames du Purgatoire. *L. 3. Moral. cap. 5.*

Oüi, mon Sauveur, nous ne pouvons rien pour le secours de ces ames souffrantes, & nous reconnoissons que nous ne sommes que de foibles instrumens de leur délivrance, & que ce n'est que par l'application de vos mérites & de vos satisfactions que nous pouvons leur donner quelque soulagement : *Tu quoque in sanguine testamenti tui emisisti vinctos in lacu.* C'est vôtre sang, mon divin Sauveur, qui amolit leurs fers, qui brise leurs chaines, qui éteint leurs flâmes, qui les nettoye, qui les purifie, les embellit, & les rend dignes de vôtre gloire ; c'est par cette derniére application, qu'elles s'écrient comme JESUS-CHRIST sur la croix : *Consummatum est* ; nôtre rédemption est accomplie, nôtre salut achevé ; nos liens sont rompus, nos chaînes brisées, nos flâmes éteintes ; & à l'instant elles sortent de ce lieu, & entrent dans le ciel. Il ne tient qu'à nous, Chrétiens, de leur appliquer cet excellent reméde, que le Sauveur leur a preparé, & qu'il nous a laissé entre les mains pour leur guérison, & leur soulagement : Qui leur donnera donc quelque reméde ! *Quis medebitur tui* ? Le Prophete ne dit pas, qui pourra les guerir ? parce que tous les Chrétiens le peuvent par leurs bonnes œuvres ; il ne cherche que des personnes qui le veüillent faire, & qui le fassent effectivement. *Quis medebitur tui* ?, Vous ne pouvez donc accuser que vôtre négligence, & vôtre dureté. C'est vous, Chrétiens insensibles, qui êtes la cause des souffrances de ces ames ; puisque pouvant les soulager, vous ne le faites pas ; c'est vous, crüel & impitoyable Chrétien, qui loin de les guérir comme un charitable Médecin, devenez en quelque maniére leur bourreau. *Le même.* Ce n'est que par l'application des mérites du Sauveur que nous pouvons soulager ces saintes ames. *Zachar. 9.* *Thren. 2.*

Nous consolerons ces ames accablées de tristesse, & plongées dans un Continua-

tion du même sujet. ocean d'amertume, en leur faisant ressentir les fruits de ce même calice offert dans le Sacrifice de nos Autels; c'est un calice qui ne leur peut donner que du soulagement. Ainsi pendant que la justice de Dieu leur présente le calice de sa colere, pour leur en faire boire toute l'amertume, présentons à ce Dieu irrité le calice du sang de son Fils, & mêlons cette divine liqueur avec cette boisson amere, pour en adoucir l'amertume & soulager leur tristesse. *Le même.*

Ce que tout le monde peut faire pour soulager ces saintes ames. Si vous ne pouvez faire de grandes pénitences, versez du moins des larmes d'une compassion chrétienne, & d'une douleur charitable; poussez des soupirs & des priéres au Ciel pour obtenir leur délivrance. Ces larmes qui couleront de vos yeux, laveront les tâches qui leur restent à expier; ce seront des larmes rédemptrices, comme les appelle saint Ambroise, qui les délivreront de leurs peines, & feront cesser leur douleur. *Le même.*

S'il vaut mieux prier pour les ames du Purgatoire que pour les pécheurs en cette vie. Les pecheurs que vous convertissez, peuvent perdre la grace que vous leur procurez; mais ces ames ne perdent jamais la gloire que vous leur avancez. Les pécheurs peuvent, & doivent cooperer eux-mêmes à leur conversion; mais les ames du Purgatoire ne peuvent rien faire pour leur délivrance. Enfin quand nous travaillons à la conversion des pécheurs, nos peines sont souvent inutiles à leur salut, & ne servent même qu'à augmenter les leurs en l'autre monde, s'ils ne profitent pas des nôtres: mais quand nous nous employons à la délivrance ou au soulagement des ames du Purgatoire, nos peines ne leur sont jamais inutiles; parce que Dieu ensuite du pacte qu'il a fait avec son Eglise, en nous laissant les moyens de les soulager, accepte nos bonnes œuvres, & ces ames sont soulagées par nos suffrages. *Le même.*

Les désirs qu'ont ces saintes ames de voir Dieu. Qui pourroit concevoir l'ardeur des désirs qu'elles ont de voir Dieu, & de joüir de leur Souverain bonheur? Le temps est long, & les désirs sont violens; l'objet est tout proche, toûjours voir differer le bien infini que l'on espere, toûjours ardemment desirer le bien que l'on différe si long-temps: toûjours être à deux doigts, pour ainsi parler, du bien que l'on désire & que l'on différe sans le posseder! quel supplice! Messieurs? C'est celui que souffre l'ame dans le Purgatoire. Le long retardement de ce bien, la grande proximité de ce bien qu'elle espére, & qu'elle ne possede pas, sont trois sources de sa douleur. *Le même, Sermon troisiéme.*

Combien est sensible à ces saintes ames le retardement de leur bonheur. Ah! que le temps dure quand on espére non-seulement un bien infini, mais la délivrance d'un mal extrême? Que les jours sont longs, & les momens ennuyeux quand on les passe dans la privation de tout ce qui faisoit nôtre joye, toute nôtre gloire, & dans les peines positives & sensibles qui nous accablent? C'est pourquoi nous pouvons dire, que comme le plaisir abrege le temps, la douleur aussi le fait trouver plus long, & qu'ainsi il y a comme deux mesures du temps; l'une au dehors de nous, qui se prend du mouvement du soleil, & l'autre au dedans de nous, qui se prend du mouvement de nos passions... Les ames bien-heureuses trouvent l'éternité comme un moment: mille ans en vôtre presence, Seigneur, sont comme le jour d'hier qui est passé; & les ames souffrantes du Purgatoire trouvent les momens comme une éternité, parce que ni les unes ni les autres ne mésurent pas nôtre temps, mais le leur. *Le même.*

Continua- Dès le moment ou'une ame est entrée dans le Purgatoire, elle s'écrie avec

le Prophéte: *Hei mihi! quia incolatus meus prolongatus est, multùm incola fuit anima mea.* Hélas! que mon exil est long, & qu'il me tarde de sortir de cette prison obscure, pour aller joüir de mon souverain bien, & des plaisirs de ma patrie celeste, que j'espere depuis si long-temps. Quand irai-je paroître devant la face de mon Dieu, & que je le contemplerai sans voile & sans obstacle? Elle demande quand le temps viendra, parce qu'elle n'en sçait rien, & cette incertitude augmente sa peine; ainsi dans cette incertitude & dans ce retardement de sa délivrance, elle verse comme des torrens de larmes, elle est accablée d'une profonde tristesse, & se voyant éloignée de la vûë & de la possession de Dieu, elle dit avec le même Prophéte; mes larmes sont devenuës mon pain jour & nuit, pendant qu'on me dit à toute heure où est vôtre Dieu? *Le même.*

tion du même sujet. *Psalm.* 119.

Par nos retardemens, nous les obligeons à se plaindre avec justice & avec douleur de tant de délais redoublez qui les laissent souffrir depuis un si long-temps: *Heu me! quando dicetur mihi, expecta, re expecta, modicum ibi modicum ibi.* Jusqu'à quand me dira-t-on, attendez, attendez encore, vous n'y serez encore que peu de temps. Ah! que ces remises, dont vous usez sont cruelles à ces ames, & que ce que vous appellez un peu de temps, est long & ennuyeux à des ames qui souffrent. Il faut donc songer à leur abréger ce temps de souffrances & de douleurs. *Le même.*

Ces ames ont sujet de se plaindre de nos retardemens à les soulager.

*August. in Soliloq. cap.* 35. *Ex Isaia* 28.

Nous voyons que quelque peine que souffrent les hommes, les plus malheureux ont quelque relâche qui les console; & comme dit le Prophete, si nous sommes le soir dans les larmes, le matin nous sommes dans la joye: ce mélange, cette interruption sert même pour nous faire goûter avec plus de plaisir les biens que nous possedons en cette vie. Tertulien, dit, qu'il y a des biens insupportables. Cette parole est surprenante; quels sont ces biens insupportables? Pour moi je crois qu'il n'y en a point d'autres que ceux qui seroient continuels & sans relâche: les choses les plus agréables nous dégoûtent & nous ennuyent, si elles durent trop. Si cela est ainsi, que devons-nous dire de ces ames, qui bien loin d'être dans le repos & dans la joye, brûlent sans cesse dans ces flâmes impitoyables, sans leur donner un seul moment de relâche, qui sont sans cesse affligées de la privation de Dieu, & de tous les biens de la gloire, & qui souffrent continuellement & sans interruption. Ne faut-il donc pas dire que leur douleur est insupportable, & que si la même main de Dieu qui les frappe ne les soûtenoit, elles ne pourroient subsister un moment. *Le même.*

Les ames dans le Purgatoire souffrent sans relâche.

*L. de pat.* c. 1.

L'ame dans le Purgatoire est si fortement appliquée à la fâcheuse idée du bien dont elle est privée, qu'elle n'en peut détourner son esprit; si bien que comme les bien-heureux dans le Ciel font des retours & des réflexions continuelles sur leur bonheur, qu'ils roulent & qu'ils tournent sans cesse cette agréable pensée dans leur esprit, sans qu'elle soit interrompuë un seul moment. L'ame du Purgatoire sans cesse roule cette fâcheuse pensée dans son esprit, & ne se desapplique jamais de son malheur. Ah! je suis privée de la vûë de mon Dieu, & des délices de la gloire dont je joüirois à présent: mais c'est ma négligence qui en est cause. Je brûle dans des flâmes impitoyables; c'est ma faute, je pouvois les éviter. Dieu est en colére contre moi; mais ce

L'ame dans le Purgatoire est continuellement appliquée à la pensée du bien dont elle est privée.

sont mes péchez qui l'ont irrité ; je pouvois l'appaiser, & satisfaire à peu de frais sa justice, si j'eusse voulu, je ne l'ai pas fait, c'est ma faute. Toutes ces réfléxions, tous ces retours, qu'elle fait sur ses peines, sur ses pechez, sur sa négligence, sont les messagers de Job, qui lui portent les nouvelles de ses pertes & de ses malheurs sans intermission, & sans le laisser respirer un moment, ni lui donner aucun relâche d'une nouvelle à l'autre. *Le même.*

On souffre sans relâche dans le Purgatoire la peine du sens. *In Ps. 118.*

Le feu qui brûle ces ames, est un feu infatigable, comme l'appelle saint Hilaire, *indefessus ignis.* Un feu qui ne se lasse point, & qui brûle toûjours une ame, tant qu'elle est redevable à la justice de Dieu. Ah ! dans cette vie, un ennemi se lasse de nous persécuter : mais les ames du Purgatoire, n'ont pas un moment à respirer, elles sont tourmentées sans relâche ; le bras de Dieu qui les frappe ne se lasse point ; le feu qui est l'instrument de sa justice est infatigable, & ne s'affoiblit point. *Le même.*

L'insensibilité de ceux qui ne secourent point les ames du Purgatoire.

Pour pouvoir étouffer les sentimens de compassion envers ces pauvres ames, ne faut-il pas être aussi insensible que le mauvais riche, qui ne s'attendrit pas sur la misére de Lazare étendu à sa porte. Ses yeux sont ouverts sur les ulcéres de ce misérable, ses oreilles sont frappées de ses cris, & cependant il est impénétrable à tous les plus communs mouvemens de la nature ; à le voir si dur envers son semblable, qui eût pû souffrir ou excuser son insensibilité ? Hé ! qui pourroit donc excuser la vôtre, Chrétiens Auditeurs, quand vous la faites si souvent paroître envers ces pauvres ames, que vous laissez sans secours. Pouvez-vous sortir de vos maisons sans trouver quelque pompe mortuaire, qui reveille vôtre cœur assoupi, sur l'état de vos parens defunts ? Chaque pas que vous faites dans ces Cimetiéres & dans ces Eglises, ne vous rappelle-t-il pas la mémoire de vos amis, dont les os sont exposez à vos yeux, & au rang desquels les vôtres seront bien-tôt placez dans ces saints lieux, seront trop heureux de mendier avec eux les suffrages, & les priéres des vivans. Ils ne crient pas miséricorde, & leurs ossemens ne disent mot ; il est vrai, leurs crânes sont muets, & la pourriture de leur cadavre n'a plus de ressemblance avec vos corps mortels ; j'en tombe d'accord ; mais l'Eglise par ses cris, & ses priéres, ne vous parle-t-elle pas pour eux ? Etes-vous sourds à ses sollicitations & à ses instances ? n'est-ce pas elle qui vous crie comme du fond des cachots tenebreux, où souffrent ces pauvres ames :

*J. bi, 19.* *Miseremini mei, miseremini mei saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me.* Vous, mes proches, vous mes amis, vous mes freres, vous mes semblables, prenez pitié de ma misére, parce que la main du Seigneur m'a frappé. *Le Pere de la Rüe, Sermon de la Priére pour les Morts, tome troisiéme des Sermons qui lui sont attribuez.*

Ingratitude de ceux qui oublient & abandonnent l'ame de leur parent après la mort.

Vous devez à vos parens l'honneur de la sepulture ; quels reproches ne vous attireriez-vous pas, & de quelle ingratitude ne vous croiriez-vous pas coupables, si par mépris pour eux, par caprice, par oubli, ou par humeur vous eussiez abandonné nuds & froids leurs corps, après être séparez de leur ame ? Que ne vous reprocheriez-vous pas à vous-même d'avoir négligé un devoir & un soin établi plûtôt pour la consolation des vivans, que pour le besoin & le soulagement des morts. Soin loüable il est vrai ; mais qu'importe-t-il à un cadavre d'être conduit à grand bruit & par une pompe funebre jusques dans

dans son tombeau, ou d'y être jetté en secret, après la perte de sa vie ; de pourrir dans le bois ou dans le plomb ; d'être la pâture des vers, ou la proye des bêtes feroces ? On met là cependant toute la pieté & la charité qu'on a pour les morts ; on prend quelque soin extérieur de leurs corps, tandis qu'on demeure insensibles aux douleurs de ces ames souffrantes, & tristement abandonnées à la rigueur des jugemens de Dieu vivant. Où est donc là vôtre tendresse & vôtre reconnoissance pour vos bienfacteurs ? *Le même.*

Nous devons être portez à soulager dans l'autre monde, ceux qui nous ont donné la vie en celui-cy.

Combien de fois vos peres & vos meres ont-ils travaillé à leur perte, en travaillant à vôtre élévation ? Repassez donc maintenant les peines que vous leur coûtiez alors, les péchez qu'ils ont commis pour vous, & les supplices qu'ils endurent encore pour l'amour de vous. Etendez donc vos aumônes, portez-y vos soûpirs, & à la vûë de ce que vous avez causé à vos parens, mesurez vos devoirs. C'est pour vous, qu'ils ont tant travaillé pendant leur vie, ne voulez-vous rien faire pour eux après leur mort ? C'est pour vous qu'ils souffrent, ne voulez-vous point souffrir quelque chose pour eux ? Ces biens qu'ils vous ont laissez, & dont vous êtes en possession, ont été l'occasion de leurs péchez, & par conséquent le sujet & la matiére de leurs supplices ; faut-il donc que vos plaisirs & vos divertissemens coûtent si cher à vos parens. Quels sentimens de douleurs ne doivent point avoir vos parens, quand ils vous voyent rire & vous divertir aux dépens de leurs biens ? Quelle tristesse pour eux quand Dieu leur déclare l'emploi funeste que vous faites de ce qu'ils ont amassé ! Quelle nouvelle douleur pour eux, quand ils apprennent que vous dépensez en vaines superfluitez les fruits de leurs anciens péchez ! quand quelquefois ils vous apperçoivent au temps de leurs convois funebres, mêler les sentimens de joye avec une tristesse apparente ; à la vûë de cette étrange & barbare conduite ; le supplice de ces pauvres ames augmente, il est vrai ; mais vôtre réprobation ne croît-elle pas aussi ? Si dans l'autre monde elles ont trouvé un Dieu rigoureux, qui punit le trop d'attachement qu'elles ont eu pour vous, vôtre cruauté & vôtre insensibilité ne trouveront-elles pas aussi un Juge impitoyable qui vous condamnera. *Le même.*

La dureté dont on use envers les ames du Purgatoire, est une marque & un grand présage de réprobation.

Si vous n'êtes point touchez du malheur de tant d'ames prédestinées, & retenuës cependant dans d'horribles prisons pour achever d'expier leurs péchez, n'est-ce point une marque que vous ne serez point vous-mêmes prédestinez, & un sujet de craindre que vous ne soyez pas en état de profiter des suffrages que l'on fera un jour pour vous. Pour moi j'apprehende que vous ne soyez pas du nombre des prédestinez : car si vous en étiez, vous comprendriez ce que c'est que d'être séparé d'un Dieu, qui feroit tous vos délices. Si vous étiez enfans de Dieu par cette alliance heureuse, vous seriez touchez de la misére de vos freres, privez de la vûë de ce Dieu seul, qui peut les rendre heureux ; la grace opéreroit ce que la nature opére tous les jours entre les enfans d'un même pere, d'un même sang, & d'une même famille ; vous n'êtes donc pas enfans de Dieu. Ah ! peut-être vous l'appellerez un jour vôtre pere, comme le mauvais riche, appelloit Abraham, & vous n'en serez pas plus favorablement écouté. *Le Pere de la Rüe, Sermon de la Priere pour les morts.*

Des Hérétiques qui combattent

Pour traiter de superstition la priére pour les morts, comme font les Hérétiques, il a fallu étouffer les plus tendres sentimens de la nature, qui ne ré-

la créance du Purgatoire, & la priére pour les morts. veille jamais en nous le souvenir de nos parens, sans mêler à ce souvenir une inquiétude respectueuse, qui nous porte à leur souhaitter du repos : il a fallu condamner toutes les nations de la terre, que la barbarie n'a pas empêché de réverer les cendres de leurs peres; il a fallu décrier la coûtume des anciens Patriarches, qui faisoient aux pauvres des festins publics, & des aumônes solemnelles sur les tombeaux; il a fallu démentir l'authorité des livres sacrez, qui enseignent que la priére pour les morts, est une sainte & salutaire pensée; il a fallu désavoüer les plus graves Peres de l'Eglise; mutiler leurs écrits, en faire des versions infidéles, renoncer à la tradition de tous les siécles passez. Voila les efforts qu'il a fallu faire, & c'est par ce pas hazardeux que l'on a conduit l'esprit & le cœur de l'homme à l'insensibilité pour les morts. *Le même, dans un autre Sermon manuscrit.*

De la négligence & de l'insensibilité des Catholiques à prier pour les morts.

Quels avantages aurions-nous sur ceux dont nous condamnons l'erreur, si nous sentant convaincus des priéres pour les morts, nous en négligeons la pratique, & quel est le plus criminel, ou celui qui ferme les yeux aux nécessitez de son frere, ou celui qui les voit, & lui refuse son secours ? Ouvrez donc aujourd'hui les yeux & le cœur sur leurs miséres, chacun de nous est au milieu de deux mondes, l'un est devant nous, l'autre après nous ; l'un fuit, l'autre s'approche ; l'un est rentré sous la terre, & l'autre sort de la terre; ce monde passé sont nos peres ; ce monde naissant sont nos enfans ; le repos éternel des uns est en quelque maniére entre nos mains : l'un de ces mondes vous demande du secours, & vous en attendez de l'autre. *Le même.*

Privation de la vûë de Dieu dans le Purgatoire.

Une ame au lieu de trouver en Dieu son repos, sent que ce même Dieu lui ferme son sein, la bannit, la rejette, la repousse, & l'attache par d'incompréhensibles nœuds à des feux cruels. Terrible exil, & terrible demeure! Déplorable solitude, & déplorable compagnie ! Cruelle séparation & cruelle union ! Séparée de son corps & de son Dieu ; mais attachée, unie, enchaînée à d'impitoyables flâmes : Quel desespoir pour un damné dans l'enfer ! mais quelle douleur pour le fidéle dans le Purgatoire ! Tous deux cherchent Dieu, Dieu les fuït ; ils se présentent, Dieu se cache. Les justes dans le Purgatoire prient, & Dieu les rebute ; ils s'approchent, & Dieu s'éloigne ; ils s'élancent, & Dieu les précipite. *Le même.*

La peine du feu dans le Purgatoire. *Jobi 30.*

Pour la peine que le feu cause à ces pauvres ames, le feu le plus actif des élemens, qui a de si prodigieux effets quand il est appliqué par nos mains, entre les mains de Dieu que doit-il faire ? *In duritia manus tuæ, adversaris mihi*, dit le saint homme Job. C'est-là que la force de Dieu se déploye; c'est-là qu'il agit en Dieu, non pas simplement en Dieu moderateur de la nature ; mais en Dieu Maître souverain de la nature, qui dispose de tous les êtres, ou selon leurs inclinations, ou contre leurs inclinations. Or tout ce que Dieu fait en Dieu, il le fait avec un excès de grandeur inaccessible à toutes nos pensées. Dieu parle en Dieu ; c'est un Dieu qui est sa parole; Dieu aime en Dieu ; c'est un Dieu qui est son amour ; Dieu pardonne en Dieu ; c'est un Dieu qui meurt pour les coupables. Dieu recompense en Dieu, c'est un Dieu qui se donne pour récompense; Dieu punit en Dieu quels supplices ! Et s'il a choisi le feu pour instrument de sa fureur, quelle doit être l'ardeur & l'activité de ce feu par dessus le nôtre. *Le même.*

Ce qui augmente de beaucoup le malheur des ames du Purgatoire, c'est qu'outre que leurs souffrances sont excessives, & que la durée est longue, elles se trouvent dans une entiére impuissance de rémedier à leurs maux. Il n'y a personne si malheureux en ce monde, qu'il ne puisse, ou en fuyant ou en résistant & se deffendant, ou en employant ses amis, ou en faisant pitié à ses Juges, ou en appellant de leur Sentence à un Tribunal supérieur, ou en quelqu'autre maniére éviter le mal, dont il se voit ménacé; mais en Purgatoire, tout ce qu'on peut faire, c'est d'endurer avec soûmission & avec patience, le châtiment qu'on a mérité. Il est donc du devoir des justes qui vivent encore, d'assister les morts, & d'essayer d'adoucir leurs peines. *Bellarmin, livre de* Gemitu columbe, *chapitre 9.*

Les ames du Purgatoire sont dans l'impuissance de se soulager.

L'état, où sont les ames du Purgatoire, doit bien exciter nôtre compassion: Ce sont des ames qui souffrent beaucoup, qui brûlent dans un feu par le souffle de la colere de Dieu, dont les tourmens surpassent tout ce que nous pouvons non-seulement souffrir, mais même concevoir dans cette vie de plus cruel; rien n'est comparable aux peines du Purgatoire que celles de l'enfer: elles sont les mêmes, à la durée & au desespoir près. Un étranger, un ennemi même vous feroit pitié, si vous le voyez dans cet état: c'est vôtre ami, c'est vôtre frere, c'est vôtre pere que vous voyez brûler dans ces feux ardens; ils ne brûlent peut-être que pour vous avoir trop aimez; ils ne souffrent peut-être ces maux, que pour avoir eu trop d'empressement à vous amasser du bien, & leur malheur, dont l'amour qu'ils ont eu pour vous, est ou la cause ou l'occasion, ne vous touchera pas? Seriez-vous capables d'une si grande dureté? *Le Pere Nepveu, tome 4. de ses Réflexions Chrétiennes pour tous les jours de l'année.*

L'état pitoyable où ces ames sont réduites, mérite nôtre compassion.

Vous ne devez pas vous borner à la compassion; ce spectacle doit animer vôtre charité & vôtre zéle à les secourir. Hélas! ces ames si cruellement tourmentées vous en convient par leurs larmes, par la tendresse qu'elles ont euës pour vous, par celles qu'elles ont droit d'attendre de vous. Elles ne peuvent faire le moindre effort pour se tirer des feux où elles sont attachées, par des liens invisibles; mais vous pouvez les en délivrer. Elles ne peuvent satisfaire à la justice de Dieu, qu'en payant à la derniére rigueur; mais vous pouvez satisfaire pour elles à peu de frais; elles ne peuvent espérer aucune grace quelque instance qu'elles fassent; mais vous pouvez la leur obtenir: une priére, une aumône, une mortification, la moindre bonne œuvre que vous offrirez à Dieu pour elles, peut les soulager. *Le même.*

Il ne faut pas se contenter d'une compassion stérile envers ces saintes ames.

L'état où sont les ames du Purgatoire, doit non-seulement exciter vôtre compassion, & animer vôtre charité; mais encore vous inspirer de la crainte. Ce qu'elles souffrent vous doit faire concevoir ce que c'est que le moindre péché, & la haine que Dieu lui porte; puis qu'un Dieu infiniment miséricordieux, traite d'une maniére si sévére, pour un péché véniel des ames si saintes qui sont ses Epouses, qu'il aime si tendrement, & dont il est si parfaitement aimé. Le feu du Purgatoire doit vous éclairer pour vous faire concevoir ce que c'est qu'un péché veniel que vous craignez si peu, & que vous commettez si aisément; mais il doit aussi vous inspirer la résolution de prévenir de si grands maux par vôtre pénitence; vous

La pensée du Purgatoire, nous doit inspirer de la crainte des moindres péchez.

pouvez par une courte & legere mortification satisfaire pour de longues & cruelles peines du Purgatoire ; & vous ne le faites pas ! vous pouvez racheter maintenant par peu de chose ce qui vous coûtera beaucoup un jour ; & vous le négligez ! Une larme d'une vive pénitence peut à présent éteindre ces feux ; des torrens que vous verserez alors ne les éteindront pas ; quel aveuglement ! Ah ! que vous pleurerez un jour cette négligence, & qu'elle vous coûtera cher. *Le même ?*

Le plaisir qu'on fait à Dieu, & le bien qu'on se procure à soy-même en soulageant ces ames.

En soulageant ces ames, vous ferez plaisir à Dieu, vous le délivrerez d'une dure nécessité que lui impose sa justice & sa sainteté, en quelque façon, malgré son amour : vous vous rendrez service à vous-mêmes, redevables qu'elles vous seront de leur bonheur, vous oublieront-elles, quand elles en joüiront ? & que ne pourront-elles point obtenir du Seigneur en vôtre faveur, si elles priênt pour vous ? *Le même.*

Il ne tient qu'à nous de délivrer les ames du Purgatoire, & d'être en quelque maniére leurs sauveurs.

S'il ne tenoit qu'à vous de sauver tous les damnez, quel effet cette pensée produiroit-elle sur vôtre cœur. Or Dieu vous donne une pareille puissance ; il partage avec vous son authorité ; il réserve l'Enfer à sa justice, il vous abandonne le Purgatoire, il ne tient qu'à vous de le dépeupler ; vous pouvez en éteindre les flâmes : ce sont les mêmes qui brûlent dans ces deux prisons, les criminels de celles-cy méritent mieux vôtre pitié que ceux de l'autre, & n'est-ce donc pas les haïr, que de voir l'excés de leur misére ; d'être en pouvoir de les secourir & de refuser ou de négliger de le faire ? *Le P. de la Ruë Sermon manuscrit sur ce sujet.*

C'est une imprudence que de s'attendre que nos héretiers prient ou fassent prier Dieu pour nous aprés nôtre mort.

On sçait assez ce que c'est qu'un héritier, que la coutume appelle à la succession d'un mort : aussi peu d'effets, de sa liberalité que de sa douleur, ses aumônes sont aussi rares que ses larmes. La nature lui parle de trop loin, pour lui attendrir le cœur sur la perte qu'il fait d'un parent, & l'interêt lui parle de trop près pour lui laisser rien échapper du gain que cette perte lui cause. Il regarde sa nouvelle succession comme une proye qui lui est dûë, & les libéralitez du défunt comme un vol qui lui est fait : tout ce que peut le sang, c'est de reprimer dans le cœur des enfans mêmes ces lâches sentimens d'interets, encore n'en a-t-il pas toûjours la force . . . A moins qu'un pressant interêt n'attache nôtre fortune à la vie d'un pere, on n'a pas de peine à se consoler d'une mort, qui souvent ne paroît que trop lente, & rarement prévient nos désirs. Pour voir une douleur sincere, des larmes couler sur les morts sans art & sans appareil, il faut aller chez les pauvres ; là sans nulle vûë d'interêt, la nature toute simple s'attendrit sur le mal d'une séparation nécessaire, & n'en cherche la consolation, que dans les sentimens & les secours de la pieté. *Le même.*

C'est encore une illusion que de s'imaginer qu'on pourvoira au repos de son ame par un testament.

Quelques-uns s'imaginent qu'ils pourvoiront au repos de leur ame par un testament. Inutile précaution de vôtre prudence ! Qu'appellez-vous un bon testament ? pour le rendre tel, ne tient-il qu'à dire, je donne, je legue, je laisse, j'ordonne, j'entends ? combien de difficultez dans la forme, dans la matiére, dans l'éxécution ! par les oppositions des mécontens, par les formalitez de la justice, par la négligence des exécuteurs, mille autres écueils où la prudence des testateurs va malheureusement échoüer ; mais le meilleur testament du monde, le mieux réglé, le plus promptement executé, est d'un tres-petit mé-

rite devant Dieu, & par conſequent un foible ſecours pour vôtre ame.. Je laiſſe à Dieu & aux hommes, dites-vous. Que leur importe! laiſſez, ou ne laiſſez pas, malgré vous, ou Dieu ou les hommes vont poſſeder tout ce que vous poſſedez. Orgueil inſenſé d'un mourant de ſe faire alors un honneur d'une liberalité forcée; encore plus aveugle & plus vaine, de s'en faire un mérite devant Dieu. Ne voit-il pas ce Dieu qui voit tout, & qui péſe tout, que vous ne donnez en ce paſſage que ce que vous ne pouvez retenir, & que vous ne commencez à donner qu'au point que vous ne pouvez plus retenir? Que vous ne donneriez pas ſi vous pouviez retenir encore; que vous n'avez rien donné tandis que vous avez pû retenir? *Le même.*

C'eſt procurer avantageuſement la gloire de Dieu, que de délivrer les ames du Purgatoire.

Oüi, Chrétiens, quand nous aimerions Dieu de tout nôtre cœur; quand nous ne reſpirerions que ſa gloire, tout nôtre amour, tout nôtre zele ici bas eſt imparfait, ce n'eſt qu'au Ciel que l'on connoît Dieu tel qu'il eſt; mettre une ame dans le ciel, c'eſt donc procurer à Dieu la plus grande gloire, qu'une créature lui puiſſe jamais procurer; c'eſt faire plus que de reſſuſciter les morts, & de convertir un monde entier. Hé quoy, mon Dieu, vous m'oublierez après cet effet de mon zele, & ce témoignage de mon amour? Vous avez promis vôtre Royaume à celui qui d'un verre d'eau ſoulageroit la ſoif de ſon frere, & vous me le refuſeriez, après que par mes larmes j'aurois éteint les flâmes qui le brûloit? j'aurois ouvert le Ciel à mon frere, & vous me le refuſeriez? *Le même.*

Douleur & regret d'une ame de ſe voir privée de la vûë de celui qui eſt ſon ſouverain bien.

Comprenez quelle eſt la ſurpriſe d'une ame, qui vuide de toutes les choſes de la terre, & ſéparée de tous les objets ſenſibles, n'aſpire deſormais que vers Dieu, ne cherche plus que Dieu, n'aime plus que Dieu, & ſe ſent néanmoins repouſſée malgré elle, & hors d'état encore de parvenir à ce terme tant deſiré, & de poſſeder le ſouverain bien; ſi vous comprenez quel eſt le regret d'une ame ainſi bannie du Royaume qui lui eſt deſtiné, ainſi retenuë dans une priſon embraſée: lors qu'elle voit que c'eſt pour une faute qu'elle pouvoit facilement éviter, qu'elle pouvoit au moins aiſément expier; pour une faute venielle: car une telle faute ſuffit. Je ſçai que ces penſées à force d'être communes, en font maintenant ſur nous moins d'impreſſion; mais vous en penſerez, vous en direz ce qu'il vous plaira; pour moy j'en fremis, & quiconque y fait toute l'attention néceſſaire en doit frémir comme moy. *Le P. Valois, dans l'exhortation ſur le péché veniel.*

Dieu en uſera de la même maniére à nôtre égard, que nous en aurons uſé envers les morts.

Si vous avez eu pitié de ces ames ſouffrantes, & ſi vous les avez ſecouruës dans leur beſoin, on aura auſſi pitié de vous, vous ſerez ſecouru dans le vôtre; & quand même perſonne ne prieroit pour vous en particulier, Dieu pour recompenſer vôtre charité & vôtre compaſſion, appliquera une grande partie des priéres générales que l'Egliſe fait pour les trépaſſez, pour vôtre ſoulagement particulier. C'eſt la récompenſe ordinaire que Dieu donne à ceux qui ſont miſéricordieux envers les morts, d'être traitez avec miſericorde, ſelon cette parole de l'Ecriture: *Faciat vobiſcum Deus miſericordiam, ſicut feciſtis cum mortuis.* Ruth. 1. Que le Seigneur uſe de ſa bonté & de ſa miſéricorde envers vous, comme vous en avez uſé envers les morts. Que ſi au contraire, vous êtes durs & inſenſibles à la miſére extrême de ces pauvres ames, ſi vous les oubliez, ſi vous les abandonnez, vous ſerez auſſi oubliez, & abandonnez vous-mêmes.

après vôtre mort, par une juste punition de vôtre indifférence, & de vôtre oubli. Le Prophete Royal parle d'une terre d'oubli, & ajoûte que la justice de Dieu paroît particulierement dans cet oubli : *Justitia sua in terrâ oblivionis.* Cette terre d'oubli n'est-ce pas le Purgatoire ? non-seulement parce qu'on y punit les ames qui y sont renfermées par l'oubli qu'en ont les vivans ; mais encore par l'oubli qu'elles mêmes ont eu des morts. Dieu leur rend justement oubli pour oubli, comme il en menace par un Prophete : *Erit in die illâ in oblivione oris septuaginta annis. Le P. Bertet dans son Octave des Morts.*

*Psalm.* 87. *Isaïe* 23.

Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour soulager ces saintes ames. *L.* 1 *Offic. cap.* 28.

Ce que saint Ambroise dit de l'aumône à l'égard des pauvres, nous le pouvons dire de la charité envers ces pauvres ames, que nôtre miséricorde doit agir sans mesure, & faire non-seulement ce qu'elle peut ; mais au delà de ce qu'elle peut. Leur misére nous doit porter à faire ce que nous pouvons, & quelquefois même plus que nous ne pouvons : *Hoc magnum inentivum misericordiæ, ut necessitates aliorum quantum possumus, juvemus, & plus interdum quam possumus.* La miséricorde doit être proportionnée à la misére ; la misére de ces ames est extrême ; nôtre miséricorde ne doit point aussi garder de mésure. *Le même.*

Il faut particuliérement demander à Dieu leur délivrance pendant le Sacrifice de l'Autel.

Ne pourrois-je pas imiter ici la conduite de ce Prophete qui étant envoyé de Dieu à un Roy insensible aux miséres de son peuple, s'addressa non à ce Prince, mais à un Autel, en s'écriant : *Altare. Altare Autel. Autel !* Où l'on immole tous les jours la victime Sainte ; victime de propitiation, & d'expiation, pour les vivans & pour les Morts. C'est à vous à qui je m'addresse comme à la premiére source du soulagement, & de la délivrance de ces ames saintes. C'est à vous, divin Agneau, qui les avez rachetées par vôtre oblation, & par l'épanchement de vôtre sang sur la croix, & que vous offrez encore tous les jours à vôtre Pere sur nos Autels, pour achever leur délivrance. C'est, Chrétiens, en le présentant lui-même à lui-même, que nous exercerons envers ces ames une miséricorde infinie. *Le même.*

Des Indulgences pour les Morts.

Les satisfactions offertes dans une indulgence étant celles de JESUS-CHRIST, sont bien plus agréables à Dieu que les nôtres, parce qu'elles sont faites par une personne divine, infiniment sainte. Ce sont les satisfactions de la digne Mere de Dieu, qui est de toutes les créatures celle qu'il a remplie de plus de graces, & qu'il a le plus aimée. Ce sont encore les satisfactions surabondantes des Apôtres, des Martyrs & de tant de Saints, qui ont été tres-agréables à Dieu. Ainsi quand nous offrons à Dieu pour le soulagement des morts toutes ces satisfactions si précieuses, il les accepte avec plus de justice, que les nôtres, qui sont toûjours mêlées de beaucoup d'imperfections & de défauts. *Le même.*

Les ames du Purgatoire souffrent sans satisfaire, à proprement parler.

Il est vrai que ces ames saintes souffrent sans cesse & avec une patience admirable, des peines que nous ne pourrions pas souffrir un moment sans mourir, & qu'elles font une penitence infiniment plus rude & plus rigoureuse, que celle que l'on pratiquoit dans la primitive Eglise : & cependant elle ne satisfont point proprement, leurs peines présentes, ne retranchent rien de celles que la justice de Dieu leur a imposées, soit dans leur durée, ou dans leur rigueur, & jusqu'à ce qu'elles les ayent toutes épuisées, qu'elles ayent souffert tout le temps que Dieu leur a déterminé ; elles n'en retranchent rien par leurs

peines présentes : *Satispatiuntur, non satisfaciunt*, dit l'Ange de l'Ecole; parce que satisfaire proprement, c'est prevenir la peine que nous méritons, & à laquelle le souverain Juge nous a condamnez, par d'autres moindres peines, dont il veut bien se satisfaire, & qui l'obligent à retrancher de celles dont il nous devoit punir. Il y a cette différence entre la satisfaction, & la satispassion, pour me servir de ce terme de l'Ecole, que celle-là ôte l'obligation à la peine qui reste, & celle-cy ne l'ôte point, & n'est point comptée sur l'avenir. *Le même.*

*In 4. dist. 7. Quaest. 1. art. 4.*

C'est un acte de prudence d'écouter les gémissemens des fidéles trépassez, & d'apprendre d'eux à se garentir de semblables tourmens. Comme ils ont plus de charité que le mauvais riche, ils envoiroient volontiers des messagers aux malades, & à tous ceux qui sont dans l'affliction, pour les avertir charitablement, & pour les exciter à souffrir les incommoditez, leurs disgraces, & les douleurs qu'ils endurent avec tant de patience & de résignation, qu'il ne leur reste plus rien à payer en l'autre monde : *Ne veniant in hunc locum tormentorum.* Un jour de fiévre, une tristesse d'une heure, une douleur, une affliction passagére, qu'ils endureront volontiers pour l'amour de Dieu, leur abregera le Purgatoire d'un mois; parce que le temps de l'autre vie est un temps de justice auquel Dieu fait payer en rigueur tout ce qu'on lui doit; au lieu que cette vie est un temps de grace & de miséricorde, auquel il se contente de peu pour le payement d'une grande dette. Et ce qui est bien considérable, c'est que les peines que Dieu fait souffrir après la mort, sont de pures peines sans aucun mérite; au lieu que dans cette vie, un acte de patience pratiquée comme il faut, n'est pas seulement un payement ou un acquit; mais encore un profit & un acquest, qui nous apporte un trésor inestimable de grace & de gloire. C'est pourquoi saint Augustin avoit raison de faire cette priére: *Domine in hac vitâ purges me, talem me reddas, cui emendatorio igne non sit opus.* Seigneur, purifiez-moi en cette vie, & me rendez tel, que je ne sois point obligé de passer par le feu d'expiation. *Le Pere Noüet, dans sa Retraite pour se préparer à la mort, seconde méditation pour le cinquiéme jour.*

C'est un acte de prudence de souhaiter de faire son Purgatoire en ce monde, plûtôt que dans l'autre. *Luc. 16.*

Que dirions-nous si nous voyions un homme qui prît bien de la peine à porter du bois dans sa maison, pour s'y brûler lui-même tout vif? Hélas! nous faisons une folie beaucoup plus digne de compassion, lors que par tant de péchez veniels, que nous commettons à toute heure sans scrupule, nous amassons, comme dit saint Paul, du bois, du foin & de la paille, pour brûler nos ames dans le Purgatoire; & ce qui est de plus surprenant; c'est qu'encore que nous puissions nous garentir de ce feu devorant, en appaisant en cette vie la colére de nôtre Juge par de legéres pénitences, & par des œuvres satisfactoires, ce qui nous coûteroit peu maintenant, nous ne nous en mettons nullement en peine. *Pris du Pedagogue Chrêtien, chapitre 19.*

Folie de ceux qui accumulent tant de péchez veniels, sans faire reflexion à la rigueur des châtimens dont ils seront un jour punis.

Si en cette vie nous voyions un de nos amis qui fût tombé dans le feu, sans que de lui-même il en pût sortir, & qu'il nous fût facile de l'en retirer; serions-nous assez durs, & assez cruels pour ne vouloir pas lui donner la main? *On se servira pour vous*, dit nôtre Seigneur, *de la mesure dont vous vous serez servi pour les autres.* Par conséquent, si durant vôtre vie, vous n'aidez point ces ames saintes & prédestinées, Dieu permettra après vôtre mort, que

Nôtre négligence & nôtre insensibilité à prier pour les morts. *Matth. 7. & Marci 4.*

que personne ne priera pour vous, ou que s'il se trouve quelqu'un qui le fasse, ses priéres ne vous seront d'aucun secours. *Le même.*

De ceux qui négligent d'expier leurs pechez en cette vie, & qui s'attendent que leurs proches prieront pour eux, quand ils seront en Purgatoire.

Vous-même ne méritez-vous pas bien ce traitement? Vous n'avez pas vous-même pensé à soulager vôtre ame quand vous le pouviez; pourquoi les autres y penseroient-ils? Vos enfans seroient-ils plus sages que vous? & vous feront-ils plus de bien que vous en faites vous-mêmes? y ont-ils plus d'obligation que vous? Mais, dira quelqu'un, j'y donnerai meilleur ordre, je ne m'en rapporterai point à eux, j'y pourvoirai moi-même par un bon testament. Hé pourquoi commettez-vous à d'autres une affaire de cette importance, pour la felicité & le repos de vôtre ame, la pouvant faire beaucoup mieux par vous-même? Pourquoi la remettez-vous après la mort, la pouvant assûrer & conclure beaucoup plus heureusement dès cette vie? Que ne vous faites-vous exécuteur vous-même de ce beau testament, que vous méditez? Que ne donnez-vous à Dieu vous-même ce que vous voulez que les autres lui donnent pour vous? Il est certain qu'il seroit mieux reçû de vos mains, que de ces mains étrangéres, qu'il seroit de plus grand prix devant Dieu; vous ne donnerez alors que ce que vous êtes contraint de perdre. Ne sçavez-vous pas ensuite comme se comportent des héritiers? Qu'il faut discuter & éclaircir beaucoup de choses; qu'il faut demander des Arrêts à la Cour, & des foudres à l'Eglise! Qu'il faut faire des comptes & des partages, où tout le monde se plaint; & pourquoi tant de legs pieux? Il faut interpréter, il faut modifier, il faut supprimer ce testament; il en faut supposer un autre; c'est ainsi que l'on en use trop souvent, & cependant cette ame brûle dans le Purgatoire, & implore en vain du secours. *Le Pere Catillon, Sermon pour le jour des Morts dans son Avent.*

Le mérite & la dignité de ces saintes ames demandent que nous en ayons compassion & que nous les secourions.

Descendez tout vivant dans ce lieu, comme le Prophéte; entrez-y de pensée, & vous verrez ces saintes ames qui brûlent & qui gémissent dans ces brasiers. Ames nobles, toutes filles du Ciel, héritiéres de Dieu, pour qui il doit des couronnes éternelles; Ames éperduëment amoureuses de la beauté qui les fuit, & qui se soustrait à leur vûë; aimables Epouses du Juge qui les traite si mal, à qui pour des tourmens elles ne rendent que des loüanges pour les flâmes dont elles brûlent, un amour encore plus ardent, qui adorent sa colére, qui l'aiment autant dans ses plus grandes rigueurs, que dans ses plus douces miséricordes. Ah Dieu! comment avez-vous le courage de vous venger sur des esprits si humbles & si innocens? où est vôtre bonté, vôtre douceur, vôtre miséricorde? Mais ce n'est pas de Dieu dont il faut se plaindre, puis qu'il est juste, & qu'il doit faire justice; mais de vous, peut-être Chrétiens, qui les devez soulager: c'est à vous à qui il faut demander où est vôtre charité & vôtre miséricorde, quand vous voyez des esprits de cette qualité en un si déplorable état. Ce ne sont pas des assassins, ce ne sont pas des ames perduës & abandonnées; ce sont des prédestinez, ce sont des Saints, ce sont vos freres, ce sont vos proches, qui gémissent dans ces flâmes. Hélas! ils vous ont cheri si tendrement durant leur vie, les oublierez-vous après leur mort? Ils se sont consumé de soin & de chagrins pour vous rendre heureux, les abandonnerez-vous dans leur misére? Ils vous ont bâti de belles maisons, les laisserez-vous dans une prison de feu? peut-être qu'ils sont punis pour vous avoir

enrichis

enrichis ; qu'ils payent de leurs supplices, vos festins, vôtre luxe, vos vanitez, & vos jeux; mais au moins faites leur quelque part de ces mauvaises richesses qu'ils vous ont acquises à si grands frais, & que ce qui les a plongez dans ce malheur, serve à les en tirer. *Le même.*

Vos premiéres pensées se portent ordinairement à je ne sçai quelles pompes extérieures, à leur préparer de magnifiques obséques, & à dresser des tombeaux superbes, &c. Vrayement c'est bien dequoi les morts se soucient ; ils ont bien affaire de vôtre deüil, & de vos larmes; c'est bien ce qu'ils vous demandent, & ce qui doit éteindre leurs flâmes. Tout cela n'est que pour amuser un peu vôtre douleur, & pour lui donner quelque satisfaction ; *Ista solatia sunt qualiacumque vivorum, non subsidia mortuorum*, dit saint Augustin. Ce sont de petits soulagemens pour les vivans, mais non pas pour les morts ; & je vous assûre qu'il y a plus de pompe & d'appareil, plus de vanité & plus d'apparence que de veritable douleur. Si vous aimez cordialement, faites comme le vaillant Judas Machabée, faites offrir pour eux des Sactifices. *Le même.*

Les pompes que l'on fait dans les funerailles des morts, leur sont inutiles.

Au lieu d'offrir des priéres & des Sacrifices pour le soulagement de l'ame des défunts, on se contente aujourd'hui d'une douleur d'appareil, & d'un deüil, qui n'a que de la vanité & de l'ostentation. On pare les Eglises & les Autels, on fait suivre le corps d'un grand cortege, & au lieu que la mort triomphe de l'orgüeil, & du faste des hommes, on veut triompher de la mort par cet appareil pompeux, par ces armes, ces chiffres de noblesse, ces marques de leur dignité, ces tombeaux, & ces magnifiques mausolées. De quoi tout cela peut-il servir aux morts ? *Solatia sunt vivorum, &c.* Au lieu d'offrir des sacrifices pour le repos de leurs ames, ou de faire des aumônes pour faire prier Dieu pour eux. *Sermon manuscrit.*

Continuation du même sujet.

Eusebe d'Emese dit, qu'il est necessaire que le feu du Purgatoire fasse l'office de Juge, & qu'il exerce une espece de jugement sur les criminels, pour venger Dieu, & pour punir les criminels de l'injustice qu'ils ont faite ici-bas à sa grandeur, en lui préferant les créatures, *Ignis Purgatorii necesse habet exercere judicium.* Je me persuade qu'il veut dire que ce feu tout juste, & intelligent qu'il est, mettra dans la balance la grandeur d'un Dieu, & la bassesse des créatures, & qu'après cette comparaison, joignant sa lumiére avec ses ardeurs, il fera voir à ces ames l'injustice de leur préference, & qu'il les punira rigoureusement. *Pris d'une Octave des Morts, composée par le Pere Constance Religieux Recollet.*

Dans le Purgatoire le feu fait l'office de Juge.

Il est necessaire, dit saint Bernardin, qu'il y ait un Purgatoire, pour donner le dernier coup de pinceau, à cette image de Dieu que nous portons. *Deformatio pulchritudinis divinæ requirit purificationem.* De sorte que le feu du Purgatoire faisant l'Office de peintre, efface les taches que ces ames ont contractées dans le monde, pour y appliquer des couleurs divines. Il reforme par ces flâmes les regards de leurs yeux, les infidélitez de leur langue, l'intempérance de leur bouche, les injustices de leurs mains, & les impuretez de leur cœur. C'est aussi la pensée de saint Augustin, qui nous assure que cet élement, suivant les ordres de la divine justice, brûle dans ces ames ce qui a deshonoré la justice de Dieu, & consume tout ce qui a terni l'éclat

Le Purgatoire purifie & reforme les ames, pour y retracer l'image de Dieu.

de sa gloire : *Illic quæcumque divinam imaginem obscuraverunt consumentur.* *Le même.*

Les tourmens que le supplice du feu cause à ces saintes ames. *Serm 41. de sanctis.*

Ce feu du Purgatoire est si rigoureux, dit saint Augustin, qu'il surpasse par sa violence & par son activité, tout ce que l'esprit humain a jamais inventé de plus affligeant,& de plus horrible : *Ille Purgatorius ignis durior est quàm quidquid in hoc sæculo pœnarum possit videri, sentiri, aut cogitari.* De sorte que c'est dans ces brasiers ardens, où la justice de Dieu retient pour un temps ces ames fidéles ; c'est dans ces torrens de flâmes où elle les plonge & les abîme ; c'est dans cette prison de feu qu'elle les tient attachées, pour expier les soüillures qu'elles ont contractées . . Qui pourroit vous représenter ces abîmes profonds,ces cachots affreux,ces torrens de soulfre & de feu? Ce feu agissant comme l'instrument de la justice de Dieu, & de sa bonté méprisée devient le supplice de ces ames saintes, & la prison ardente où gémissent ces malheureux captifs, qui n'en sortiront point que ce cruel élement n'ait effacé toutes leurs taches, épuré toutes leurs vertus, & réformé tous leurs désordres. C'est ce que signifient ces paroles du Fils de Dieu:

Math. 5. *Amen dico tibi, non exies inde donec reddas usque ad novissimum quadrantem.* Hélas que les pécheurs sont insensez, s'écrie sur ce sujet saint Jérôme ; ils forgent les chaînes qui les attacheront un jour dans ces feux ; ils se préparent un jour les rigoureux tourmens qu'ils souffriront dans l'autre monde. Ne faut-il pas être bien ennemi de soy-même que de se charger de ces chaînes, & une grande folie,que d'amasser tant de bois pour entretenir ce feu *Uniuscujusque opus quale fuerit opus probabit. Le même.*

On ne peut procurer la gloire de Dieu plus avantageusement qu'en soulageant les ames du Purgatoire.

S'il s'agit de procurer la gloire de Dieu, en faudroit-il davantage pour nous obliger à secourir ces pauvres ames;nous avons du zéle pour la gloire de Dieu, mais nous ne faisons pas ce qu'il faut pour la lui procurer. Par exemple, nous admirons ces gens apostoliques qui passent les mers, pour s'appliquer à la conversion des ames;en effet c'est un emploi tout divin; mais sçavez-vous que Gerson,ce grand Chancelier de l'Université de Paris,& avant lui saint Bonaventure,ont dit que procurer la gloire à des ames fidéles retenuës dans le Purgatoire, est un emploi en quelque façon plus excellent que la conversion des Payens; parce que les ames du Purgatoire étant hors des dangers du voyage,& confirmées en grace,elles sont plus assurées de glorifier Dieu, que les ames des Payens convertis ; d'où il s'ensuit, que le zéle de soulager ces ames peut être en ce sens plus illustre que le zéle apostolique dont nous faisons tant d'éloges. *Le Pere Bourdaloüe, dans le Sermon du Purgatoire.*

C'est une insensibilité de ne pas secourir les ames du Purgatoire, en connoissant leurs besoins.

Croire le Purgatoire, & n'être pas émeu à s'acquiter des devoirs que la charité chrétienne impose envers les ames des fidéles qui y sont retenuës ; c'est être insensible à tous les interêts,dont un esprit raisonnable,ou pour mieux dire, dont un esprit Chrétien doit être touché;car c'est n'avoir aucun sentiment pour les interêts de Dieu, qui trouve sa gloire dans le soulagement de ces ames.De plus c'est avoir un cœur de bronze pour ces mêmes ames,qui nous regardent comme leurs libérateurs, qui sçavent bien la grace que Dieu a mise entre nos mains pour elles, qui attendent que nous en fassions un bon usage. Enfin c'est être insensible à nôtre propre interêt:puisque nous attirerons la charité des Chrétiens sur nous après nôtre mort,si nous l'exerçons pendant nôtre vie à l'égard de ces ames fidelles. *Le même.*

Allons d'esprit dans ces lieux souterrains, où la vengeance de Dieu se déploye avec d'autant plus de sévérité, qu'elle punit pour pardonner. Considérons ce lac de soulfre, & ces torrens de flâmes qui inondent une ame souffrante; mais arrêtons-nous à ce que ce genre de supplice a de particulier, & à ce qui le distingue des peines de l'enfer. Mais, Messieurs, que dis-je; point de difference entre ces maux que dans la durée. Là aussi-bien que dans l'enfer, une pauvre ame sera environnée, envelopée de feu, ce même élement, allumé du même soulfre, se fera sentir, penétrera jusqu'aux moëlles; même prison, même captivité, mêmes bourreaux, mêmes spectres d'horreur, même ver rongeur. O Dieu, ne me reprenez point avec fureur, s'écrie saint Augustin après David au sujet du Purgatoire, & ne me châtiez point dans vôtre colére! Voilà des supplices réels, des peines véritables, capables d'attirer sur les morts des larmes sincéres. *Sermon manuscrit.*

Sujet que nous avons de porter compassion aux ames du Purgatoire.

Quelle est vôtre ingratitude! en vertu de tant de bien-faits que vous avez reçûs de vos peres, vous leur deviez la nourriture durant leur vie, la consolation dans leur vieillesse, & l'obéïssance jusqu'aux derniers soûpirs; sans cela, vous eussiez cru être dénaturez & ingrats, & vous l'auriez été en effet; maintenant ils sont morts: tout est il donc mort pour eux? leur corps est en proye aux vers; il n'a plus besoin de vôtre secours; mais leurs besoins spirituels ont-ils cessez pour cela? & leur ame est-elle morte aussi-tôt qu'elle a été séparée de son corps? n'y a-il plus ni parenté, ni alliance? Ne sont-ils plus vos amis pour être hors de devant vos yeux? Ils sont encore, ils vivent, ils souffrent sous le bras de la justice vengeresse du Seigneur: ils vous prient de les en délivrer par vos priéres, & vous êtes pour eux sans soin, sans tendresse, sans pitié, sans reconnoissance. *Le Pere de la Rüe, Sermon des Morts.*

Ingratitude des enfans envers leurs peres qu'ils oublient entiérement après leur mort.

Si selon les Peres, la charité des Saints devient plus ardente dans la gloire, y seront-ils sans reconnoissance & sans amour pour ceux qui les auront retirez de ces cruelles flâmes du Purgatoire, pour les placer dans les agréables délices du Paradis? S'ils sont incapables de défauts dans les douceurs de la félicité, y seront-ils coupables d'ingratitude? Parce qu'une ame qui possede Dieu réünit dans elle-même toutes les vertus, & joüit de tout le bonheur imaginable, est-ce une raison pour lui ravir la gloire d'être généreuse à l'égard de ceux qui lui ont fait misericorde?... Mais Dieu même qui regarde le bien que nous leur faisons comme fait à lui-même, refusera-t-il de nous rendre au centuple le bien qu'il aura reçû de nous. Vous l'avez promis, ô mon Dieu! que vous feriez miséricorde à ceux qui la feroient. Les défunts qui achevent d'expier par leurs peines ce qui manque à leur innocence, vous feront-ils voir leurs miséres finies, leurs fers brisez, & leur bonheur assûré, sans vous engager à seconder leur reconnoissance en obtenant pour nous ce que nous aurons obtenu pour eux. *Essais de Sermons, pour l'Avent. Sermon pour le jour des Morts.*

Reconnoissance que ces saintes ames auront du bonheur que nous leur aurons procurez.

La nature de la grace, nous ayant tous fait freres, nous sommes attachez les uns aux autres par les liens de la charité, qui fait le propre caractére du Christianisme; mais outre cette liaison qui est commune à tous les Chrétiens, l'amitié en forme une autre qui n'est pas moins forte, lors que la vertu lui sert de fondement. Il n'y en a pas un parmi nous à qui la mort n'ait enlevé quelqu'un de ses meilleurs amis, confessons à nôtre confusion, que la même

On ne doit pas oublier ses amis après leur mort.

mort qui nous a fait perdre nos amis, nous a fait aussi perdre nôtre amitié; il est cependant tres-certain, que l'amitié chrétienne ne paroît jamais plus qu'après la mort des amis; puisque c'est alors qu'on peut leur procurer les secours les plus véritables & les plus effectifs. Il me semble que rien n'est plus cruel pour ces ames, que de se voir entiérement abandonnées de celui-là même qui leur avoit juré une sincére & éternelle amitié. Ah! si elles étoient abandonnées par leurs ennemis, ce ne seroit pas une affliction pour elles; mais être si cruellement oubliées par leurs meilleurs amis, c'est le plus violent de tous leurs tourmens. *Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique, &c. Les mêmes pour le Jeudi de la quatriéme semaine de Carême.*

Ceux dont les priéres sont inutiles aux morts.

Il y a beaucoup de Chrétiens qui prient pour les morts & qui ne leur rendent aucun service, parce qu'ils ont plûtôt besoin qu'on prie pour eux, qu'ils ne sont en état d'offrir des prieres pour les autres... De même pensez-vous que les morts tirent un grand avantage de ces assemblées tumultueuses, où l'on vient plûtôt par respect humain, que par un motif de pieté, où l'on se rend par complaisance pour les vivans & non pour soulager les morts. Je ne dis pas cecy pour condamner l'usage d'assembler les fidéles, pour ensevelir avec honneur le corps des Chrétiens, & prier pour eux. A Dieu ne plaise que je blâme ce que les Saints Peres ont approuvé! Mais je soûtiens qu'il faut inviter aux cérémonies funébres plûtôt les gens de bien, & ceux dont la pieté est connuë, que les gens du monde & les libertins, dont les priéres sont presque toûjours inutiles, & plus capables d'offenser Dieu, que d'appaiser sa colére.. Mais voulez-vous apporter un secours prompt & efficace aux ames qui gémissent dans le Purgatoire? Purifiez vos cœurs, & vous rendez vous-mêmes amis de Dieu, par une parfaite & sincére réconciliation: Car vous devez être persuadez, que vos priéres ne leur seront jamais d'un plus grand secours, que quand vous entrez dans les sentimens de ces ames pénitentes, & que touchez d'un regret pénétrant d'avoir déplû à la souveraine Majesté, vous tâcherez de faire tout ce qu'elles voudroient avoir fait. *Monsieur Lambert, Sermon des Morts.*

Quel tourment cause aux ames du Purgatoire la peine du feu.

Il est certain, & l'expérience le montre, qu'il n'y a point de douleur égale à celle que cause le feu; de sorte que si un homme étoit enfermé dans une fournaise ardente, & que par miracle il pût vivre au milieu des flâmes sans pouvoir mourir: il est à croire qu'il souffriroit davantage par ce seul tourment, que par tous les autres, quels qu'ils fussent qu'on pourroit lui faire souffrir: car ces flâmes dévorantes, après avoir pénetré sa chair, entreroient jusque dans ses entrailles; ses os embrasez n'auroient plus la forme que d'un fer rouge, qui sort du fourneau; ses côtez en feu jetteroient de toutes parts de terribles étincelles; son sang plus ardent que le plomb fondu & l'huile boüillante, repandroit dans tout son corps une excessive chaleur, & porteroit l'embrasement jusque dans ses moëles; sa tête, sa bouche, ses dents, ses pieds transformez en autant de charbons, brûleroient toûjours sans se consumer. Je demande donc s'il y a au monde un tourment pareil à celui du feu? Mais hélas! qu'il y a à dire entre nôtre feu, & celui du Purgatiore. Nôtre feu a été fait pour nous servir,

& non pour nous tourmenter : mais Dieu a fait celui du Purgatoire dans la seule vûë de punir séverement les ames coupables. Nôtre feu perd extrêmement de son ardeur, parce qu'il est mêlé d'autres élemens grossiers, & de qualitez contraires ; & que quand il seroit pur, il trouve toûjours de la résistance dans la matiére dont il a besoin pour s'entretenir ; mais celui du Purgatoire est libre de tous ces empêchemens, & rien ne peut diminuer son activité, ni arrêter sa violence. Enfin nôtre feu comparé à celui du Purgatoire, n'est à proprement parler, qu'un feu en peinture. *Le Pere Monford, dans le traité de la charité pour les morts, chapitre troisiéme.*

S'il étoit possible qu'un seul homme joüit de tous les biens, de tous les plaisirs, & de tous les honneurs du monde ; ou si vous voulez, de mille mondes, & que de plus, son bonheur fût éternel ; qu'enfin cette éternité de bonheur se pût ramasser toute entiere dans un seul point : cependant un bonheur si grand n'égaleroit pas la moindre partie de celui qu'il y auroit à joüir un moment de la vision béatifique. Comme donc une ame dégagée des liens du corps, se trouve dans un état, où elle est capable de voir son Dieu & où elle le verroit effectivement, si ses pechez ne l'en éloignoient ; il s'ensuit que la privation d'un bien infini comme celui-là, lui est un tourment plus insupportable, que ne seroit à cet homme dont nous venons de parler, la perte entiere de son bonheur, quelque grand qu'il soit en idée. Quelle est donc l'affliction de l'ame ainsi séparée de Dieu ? Quels sont ses regrets ? quelle est sa tristesse, lors qu'elle pense que c'est par sa faute qu'elle a perdu, sinon pour toûjours, du moins pour un temps, les biens du ciel, & que la possession de Dieu, dont elle est privée, est un bien plus inestimable sans comparaison, que celle de tous les biens creéz, fût-elle éternelle. *Le même.*

Quelle peine c'est que la privation de Dieu dans le Purgatoire.

Ces ames privées de leur souverain bonheur, ont un amour tres-ardent pour Dieu ; car n'étant plus prisonniéres dans le corps, rien ne les empêche de comprendre parfaitement tous les motifs qu'on peut avoir d'aimer Dieu de toutes ses forces. Comme donc elles se voyent dans un état, où l'on est capable de le posseder, & que cependant elles en sont séparées, quoyque ce ne soit pas pour toûjours, il est impossible que l'aimant comme elles l'aiment, cette cruelle séparation ne leur soit non-seulement un Purgatoire ; mais une espéce d'enfer. On n'a en ce monde qu'une tres-legere connoissance des perfections divines, parce que l'esprit ne voit rien que par les sens, & sous des images grossiéres ; outre qu'il y fait souvent peu de réflexion, tant il y a de peine, à s'arrêter sur un même objet ; qu'ainsi il perd aisément la pensée de Dieu, lequel étant tout esprit, n'a rien qui frappe les sens. Pour ce qui regarde la volonté, elle est partagée en tant d'affections, occupée de tant de désirs, la plûpart frivoles, ou criminels, attachée par tant de liens à la terre, qu'elle ne peut s'élever à Dieu, ni l'aimer que froidement, & de la maniére qu'on aime un bien qui n'est presque point connu. Outre que les ames dans cet exil, pensent continuellement au bien dont elles sont privées, & aux maux qu'elles souffrent, & cette pensée leur occupe tellement l'esprit, qu'elles ne peuvent s'en défaire, pas même un seul moment. Or il n'y a point de peine semblable à celle d'avoir jour & nuit devant les yeux l'image de son malheur ; voilà cependant l'état déplorable où sont les ames dans le Purgatoire, si on leur

Les ames du Purgatoire aiment Dieu ardemment, & s'en voit séparées, c'est un étrange tourment.

suggere d'autres pensées pour les consoler, on peut bien les animer à souffrir patiemment leurs maux ; mais on ne peut leur en ôter le souvenir. *Le même.*

Le ver de conscience qui afflige & tourmente cruellement les ames du Purgatoire.

Le sujet pourquoy les justes, coupables de quelques legeres fautes sont exclus du Ciel pour un temps, ne contribuë pas peu à leur douleur. Ils sçavent que la seule cause de leur disgrace est, qu'ils ont injustement offensé un Dieu digne d'un amour & d'un honneur infini ; un Dieu à qui ils étoient infiniment obligez ; un Dieu qu'ils aiment par-dessus toutes choses, au milieu même de leurs tourmens ; cette pensée est le plus cruel de leurs supplices ; c'est comme un trait qui les perce jusques au fond du cœur, & qui y fait une playe mortelle. Toutes les fois qu'elle leur revient ; hé ! quand se la peuvent-ils ôter de l'esprit ? Toutes les fois qu'elle leur revient, c'est-à-dire, à tout moment, ce ne sont que pleurs, que soûpirs, que reproches qu'ils se font pour s'être malheureusement éloignez de Dieu. Ils versent des larmes de sang quand ils se demandent *où est leur Dieu* ; ce Dieu si aimable, & si peu aimé, dont ils ont reçû tant de biens, & qui maintenant irrité contre eux, se venge de leur ingratitude, en leur cachant son visage, en les bannissant de sa présence, en les tenant dans une horrible prison, sans doute que comme il n'est point de douleur plus juste, il n'en est point de plus sensible. *Le P. Monford Traité de la charité pour les morts, ch.*4.

Soulager les ames du Purgatoire est une action d'un grand mérite.

Le Sauveur du monde assûre qu'il ne faut que *donner l'aumône pour être entierement purifié.* Si cela est, comme il n'est pas permis d'en douter, de quel merite doit être nôtre aumône spirituelle, lorsque nous tirons nôtre prochain d'une extrême misére, & que nous lui procurons un bonheur infini ; lorsque nous payons toutes ses dettes, & que nous l'aidons à sortir de sa prison, où il souffre des tourmens inconcevables ; & qu'enfin après l'avoir mis en liberté, nous le faisons joüir de la vûë de Dieu qui est le terme de tous ses désirs ? O ! qui pourroit assez loüer une si grande charité ! Saint Thomas expliquant en général la différence qu'il y a des œuvres de miséricorde corporelles, aux œuvres de miséricorde spirituelles, dit que celles-cy n'excellent pas moins au-dessus des autres, que l'esprit est au-dessus du corps. *Le même.*

Preuve en peu de mots de la verité du Purgatoire.

Pour tirer par le raisonnement d'une maniére invincible, la verité du Purgatoire, convenons de quelques principes. N'est-il pas vrai que rien de soüillé n'entrera au Royaume des Cieux : c'est JESUS-CHRIST qui le dit ; n'est-il pas vrai en second lieu, que ceux qui meurent même exempts de péchez mortels ne sont pas pour cela exempts des moindres soüillures, ou de l'habitude du péché veniel. Voilà deux propositions évidentes, & incontestables ; joignons les donc toutes deux ensemble ; rien de soüillé n'entrera au Ciel, plusieurs personnes meurent en grace avec quelques soüilleures ; il faut donc que ces ames séparées se purifient avant que d'entrer dans la gloire. Et voilà justement ce que nous appellons Purgatoire ; rien de plus réel, rien de plus certain. Mais ce qui suit ne l'est pas moins. S'il est de foy que l'on expie dans la vie future les fautes legeres de la vie presente, il est d'une tradition ancienne & immemoriale, en remontant jusqu'aux prémiers siécles de l'Eglise, que la maniére de les expier, & de satisfaire à la justice divine est infiniment douloureuse pour ces pauvres ames ; soit que nous considerions la peine du dam, qui consiste en la

privation de Dieu pour un temps, soit la peine du sens causée par le feu. Quelle conséquence peut-on tirer de ces véritez universellement reçûës. *Sermon manuscrit.*

Le plus facile expédient pour contenter sa charité envers les morts, est la voye des indulgences. A la verité, quoi-qu'après la fin de leur pelerinage, ils ne soient plus sous la puissance des Ministres du Seigneur, & que par voye d'absolution, ils ne soient plus en état de recevoir l'application des mérites de Jesus-Christ dans les Sacremens; cependant par voye de suffrage, les trésors de l'Eglise peuvent se répandre sur eux jusques dans la vie future; sur ce principe sûr, les Souverains Pontifes ont accordé en certains lieux, & en certains temps, la délivrance d'une ame de Purgatoire à certaines priéres faites après la confession & la communion du fidelle. Ah! Messieurs, je devrois deployer ici toute la force de mon zele, ou contre la malignité de ceux qui décrient une si salutaire institution, ou contre la négligence de ceux qui ne s'efforcent jamais d'en profiter: mais non, laissons là l'invective pour n'employer que la voye d'exhortation. *Le même.* Des indulgences pour les morts.

Si l'obligation de souffrir la peine ne s'éteint pas toûjours par l'abolition du crime, comme l'on n'en peut douter, cette obligation reste encore dans l'ame qui souffre dans le Purgatoire. Souvent elle est enlevée de son corps, après une confession entiere; avant une satisfaction proportionnée à la multitude de ses crimes; souvent elle est chargée d'un grand nombre de péchez veniels quand il faut qu'elle se sépare; ces péchez ne lui sont point remis qu'au moment de sa separation, selon le sentiment commun des Docteurs. De maniére qu'il n'y a plus de lieu ni aux œuvres satisfactoires, ni aux indulgences qu'elle puisse gagner elle même. Il faut donc que l'ame quittant son corps paye la peine à ses péchez dans l'autre monde. *Sermon manuscrit.* Si l'on n'a pas satisfait pour ses péchez, il faut de nécessité satisfaire dans l'autre vie.

Ah Messieurs, on se picque de compassion, & l'on cherche à l'exciter cette passion si tendre jusque dans des objets imaginaires, ou que le theâtre nous représente, ou que les Livres fabuleux nous exposent: voici une véritable matiére à exercer toute la sensibilité de vôtre cœur. Après tout, les malheureux qui souffrent dans le Purgatoire, sont innocens; j'avoüe qu'il paroît quelque tache de peché, qui les retient dans le lieu de leur supplice; mais au travers de ces tâches, je vois reluire sur leur personne un rayon de la gloire, à laquelle elles sont destinées. Ces ames sont confirmées dans la grace, leur bonheur est proche, leur predestination est assurée. Quoi de plus touchant que de voir souffrir d'illustres malheureux. Ah! Messieurs, répandre sur les morts des larmes feintes, tandis que des malheurs réels en exigent de véritables, c'est pleurer en incredules: *Sicut cæteri qui spem non habent. Sermon manuscrit.* Rien de plus digne de compassion que ce que souffrent les ames du Purgatoire. *1. Ad Thessal. 4.*

Saint Chrysostome condamne après l'Apôtre, les larmes purement naturelles qu'on donne à la memoire des défunts; au moins il nous exhorte à relever nôtre douleur par des motifs surnaturels. En effet, avoüons-le de bonne foy; Les pleurs que nous répandons après une mort qui nous est sensible, coulent bien plûtôt de l'amour propre que de la charité; en voici des exemples. Un époux après la mort d'une femme qui le laisse chargé d'une nombreuse famille, qui demande encore les soins & l'application d'une mere; une femme qui perd Les larmes que l'on verse sur les morts sont inutiles, si elles ne sont répanduës par un mo-

dans un mari agissant & habile, l'espoir d'une famille qui va être exposée à la merci des créanciers, ou à l'avidité des plaideurs; une mere qui vient de perdre un enfant tendrement cheri, l'objet de sa complaisance; c'est Rachel qui pleure ses fils, & qui n'a point d'autre sujet de sa douleur que de n'avoir plus la joye de les voir, de les embrasser, de voir croître avec eux son plaisir, & sa tendresse: *Noluit consolari quia non sunt.* Ah! Messieurs, si nous bornons là nôtre charité pour les morts, ne pourrai-je pas vous dire ce que disoit autrefois JESUS-CHRIST, à ceux qui bornoient leur charité à leurs amis: *Nonne ethnici hoc faciunt?* Les payens n'en ont-ils pas fait autant? on a vû parmi eux des femmes, lasses de survivre à leur époux, chercher les moyens les plus courts de se rejoindre bientôt à lui; on en a vû épuiser leurs trésors pour leur élever des monumens, & passer le reste de leurs jours prés de leurs cendres. Pleurer de la sorte, c'est pleurer en Payens. *Le même.*

*Matth. 2.* *Matth. 5.*

Du Sacrifice de l'Autel offert pour les ames du Purgatoire.

Le Sacrifice de nos Autels est le soulagement le plus certain que puissent avoir les morts dans leurs souffrances. Et de vrai, si Judas Machabée crut ne pouvoir secourir les morts de son armée qu'en ordonnant des Sacrifices en Jerusalem pour le repos de leurs ames: *Misit Jerosolymam offerri pro peccatis mortuorum sacrificium.* Que ne produirez-vous point pour des ames fidelles, Sacrifice salutaire de JESUS-CHRIST? Ah! Seigneur, le prémier employ de l'oblation que vous avez consommée sur la Croix, fut en faveur des morts: de là vous descendites aux limbes pour en tirer les ames captives. Ce prémier Sacrifice que vous renouvellez tous les jours, ne doit-il pas avoir le même effet? sans doute, les goutes de ce sang que vous y répandez, iront porter le rafraichissement jusques au milieu des brasiers ardens, & la joye dans ce lieu de tristesse. Dans ces vuës toutes les plus anciennes Liturgies partagent le Sacrifice de JESUS-CHRIST entre les vivans & les morts, & encore aujourd'huy, après avoir prié pour les vivans avant la consécration, on attend à prier pour les morts, que la consécration soit accomplie, que JESUS-CHRIST soit présent en un état de victime, & que son sang soit tout prêt à couler. Il n'y a donc point d'erreur à dire que le Sacrifice de JESUS-CHRIST est propitiatoire pour les morts aussi-bien que pour les vivans, & c'est la décision du Concile de Trente. *Le même.*

*2. Machab 4.*

C'est un puissant motif pour soulager ces saintes ames, de penser que c'est souvent à nôtre occasion qu'elles souffrent.

C'est souvent pour l'amour de nous & à nôtre occasion que les ames du Purgatoire souffrent: oüi, c'est pour vous enfans ingrats & dénaturez, que vôtre pere souffre dans ces feux ardens; c'est parce qu'il a pris des soins immoderez pour vous aggrandir, & pour vous enrichir; c'est parce qu'il a souvent préferé vôtre établissement à son devoir; c'est pour vous fille ingrate! que vôtre mere est brûlée dans le Purgatoire, parce qu'elle a eu trop de complaisance pour vos vanitez. Le monde est rempli de Chrétiens de qui l'on pourroit dire ce que le Prophete disoit de ces freres impitoyables, qui étoient insensibles à la misére de Joseph, qui se divertissoient, qui s'enyvroient de joye & de vin, sans avoir le moindre mouvement de compassion de l'état où il étoit reduit: *Bibentes vinum in phialis, & nihil patiebantur super contritione Joseph.* N'est-ce pas là le portrait d'une infinité de gens? Ils se divertissent du bien que leurs Peres leur ont laissé, sans faire réflexion à les soulager dans le pitoyable état où la justice de Dieu les a mis: *Dum superbit impius, incenditur pauper.*

*Amo 6.* *Psalm. 10.*

*Essais*

*Essais de Sermons pour le Jeudy de la quatriéme semaine de Carême.*

La pensée que ces saintes ames ont toûjours presente, que leur éloignement de Dieu est un éloignement de disgrace, qu'elles ont méritée ; l'effet de la colére de leur Juge, qui les rejette de sa présence pour un temps, augmente encore leur douleur. De-là viennent ces retours cruels qu'elles font sur elles-mêmes, sur les péchez qu'elles ont commis, les causes funestes des peines qu'elles endurent ; de-là viennent ces importunes & fâcheuses demandes qu'elles se font, en se disant avec le Prophéte: *Ubi est Deus tuus*; où est vôtre Dieu, vôtre fin, vôtre centre, l'objet de vôtre bonheur éternel ! Où est-il ? qu'est-il devenu ? Il n'a tenu qu'à vous de vous mettre en état d'en joüir en sortant de la vie ? Pourquoi infortunées y avez-vous mis obstacle ? Une visite renduë à ce miserable, une aumône faite à propos, une legére austerité, une action de charité vous eût mis à couvert de tout cela ; pourquoi l'avez-vous négligé ? C'est pour cela qu'on vous différe la joüissance de vôtre Dieu. Dans ces cuisans chagrins, dans ces affligeantes pensées, dans ces importuns souvenirs, ces ames deviennent leur supplice ; elles se reprochent d'avoir donné sujet à Dieu de les éloigner de lui ; elles avoüent que c'est par leur faute qu'elles sont tombées dans ce malheur, qui leur fait verser inutilement tant de larmes. Elles voyent qu'elles ont des droits incontestables sur le Royaume de Dieu, qu'elles sont les héritiéres de sa gloire, & que néanmoins elles sont obligées de vivre dans un horrible cachot, éloignées de leur patrie, & bannies de la Cour de leur Roi, & de la présence de leur Pere : *Ubi est Deus tuus ? Sermon manuscrit.*

La pensée que c'est par leur faute que ces ames sont retenuës en ce triste lieu, leur est un supplice cruel.

Quel doit être l'excès de la douleur que sentent les ames du Purgatoire, quand malgré leurs désirs, leurs instincts, l'inclination qu'elles ont de posséder Dieu, elles se voyent tout d'un coup arrêtées? La grace, la charité, les droits qu'elle leur donne sur le Ciel, les éléve ; mais le reste de leurs péchez les en rétire : Dieu comme Pere les appelle ; mais Dieu comme juge les rejette; elles vont à lui, parce qu'elles l'aiment; elles s'en éloignent parce qu'elles ne sont pas encore assez pures. Pour concevoir la contrarieté des mouvemens que souffrent ces ames affligées, qui vont à Dieu, qui se retirent de Dieu, je m'imagine un feu, qui fait les derniers efforts pour sortir d'un lieu, où il est renfermé ; je me figure un vent impétueux, qui retenu captif dans le sein de la terre, l'ébranle, la secouë, la fait entrouvrir, pour se faire un passage qu'il ne peut trouver. Ah ! pourquoi Seigneur, disent ces pauvres ames dans des mouvemens si opposez, qu'elles sont obligées d'accorder entre-elles, pourquoi nous faites-vous si contraires à vous, & à nous-mêmes ? Pourquoi nous attirez-vous d'une main, & pourquoi nous repoussez-vous de l'autre ? Attirées par les charmes infinis de vôtre bonté, rejettées par les terribles arrêts de vôtre Justice, toûjours inquietes, parce que nous sommes séparées de vous, ó mon Dieu, parce que vous seul pouvez faire tout leur bonheur ; ah ! plaisirs innocens qu'elles ont recherchez avec trop d'ardeur ; attachement leger à quelque bien créé ; amour propre qu'elles n'ont pas assez reprimé, que vous leur causez maintenant de chagrins & de larmes ! *Le même.*

Les efforts inutiles que font ces saintes ames pour aller à Dieu.

Allons d'esprit & de pensées dans ces feux, dans ces brasiers ardens, que ces saintes ames ne peuvent éteindre ; mais d'où elles nous tendent les bras, pour

Du feu qui brûle & pu-

rifie les ames du Purgatoire. nous exciter à la compassion. Rendez-vous, s'il vous plaît, présens à ce spectacle, qui appelle vos yeux, qui demande vos larmes, & les plus tendres sentimens de vos cœurs. Je vois d'abord dans ce lieu de supplices, un feu dévorant, allumé du soulfre de la colére de Dieu; un feu qu'il éléve à produire des effets qui sont au-dessus de sa nature; un feu qui tout matériel qu'il est, brûle des ames; un feu, dont Dieu, qui est le juge & l'offensé se sert comme d'un instrument pour venger ses offenses, pour exécuter ses arrêts, & dont par conséquent, l'activité doit répondre à la grandeur de l'injure dont il est le supplice; un feu qui est le même en substance que celui de l'enfer, dit saint Augustin, qui agit immédiatement sur l'ame; qui dans cet état de séparation, est beaucoup plus sensible, qu'elle ne l'étoit unie à son corps, par ce qu'elle souffre en elle-même, & que ne perdant rien de sa vigueur, & de son sentiment, elle endure les pointes de ce feu sans relâche & sans interruption; un feu qui est plus cuisant que tous nos tourmens, plus ardent que tout nôtre feu, plus pénétrant que toute la douleur que causent les rouës, les tortures, les chevalets, parce que ces ames ne perdent rien de leur vivacité, ou parce que, dit saint Augustin, elles y sont ensevelies, absorbées & comme abîmées. O Dieu, quel état dans lequel une ame, de quelque côté qu'elle se tourne, ne trouve que du feu, n'a point d'autre nourriture que le feu qui l'entoure, qui l'investit, qui la pénétre de toutes parts. Representez-vous un criminel étendu nud sur des charbons ardens, sa chair distillante, ses os brûlez, ses nerfs retrecis, son corps embrasé; un homme tout en feu, les cris qu'il jette, les soûpirs qu'il pousse, les contorsions qu'il fait. La nature nous a donné un cœur trop sensible à la pitié pour n'être pas touché d'un supplice si cruel; & néanmoins que peut-il être ce supplice qu'un tourment en peinture, si vous le comparez avec ce que souffrent les ames du Purgatoire, pour le temps & pour la maniére? Pour le temps; car ce n'est pas pour une heure ou pour un jour, que ces ames sont tourmentées dans ce feu: c'est souvent pour des siécles entiers. Pour la maniére; parce que ce feu élevé pour servir d'instrument à la justice de Dieu, pour purifier ces ames, leur fait sentir une douleur qui se répand dans toute leur substance, pour les faire autant souffrir qu'il trouve de matiére à son action. Hé où est la pitié & la charité, si on n'est pas attendri par les peines de ces pauvres ames. *Le même.*

Les cris & les soupirs de ces pauvres ames nous doivent attendrir le cœur. Que ne puis-je ouvrir cette affreuse scene de supplices qu'elles endurent; vous faire voir ce tragique spectacle du Purgatoire; creuser ces abîmes de feu; vous faire entendre les cris pitoyables de ces ames affligées, qui vous conjurent de faire attention à leurs peines pour en avoir pitié. Car que ne souffrent-elles pas par le ver rongeur qui les ronge, par la main de Dieu qui les frappe, & qui fait des miracles pour les tourmenter: *Mirabiliter me crucias.* *Jobi 10.*
Ce Dieu, qui autrefois plein de bonté pour elles, leur devient, pour ainsi parler, cruel dans ce lieu de sa vengeance: *Mutatus est mihi in crudelem.* Qui appesantit sur elles toute la force de son bras, & qui leur devient contraire par la dureté qu'il a pour elles: *Et in duritiâ manus tuæ adversaris mihi.* Helas! peut-on assez plaindre des ames qui sont non-seulement comme abandonnées de celui qui avoit eu pour elles, durant cette vie, toute la tendresse d'un pere; mais encore qui se déclare contre elles, & qui devient insensible à toutes leurs priéres. Livrées à la plus amére douleur, en vain pour toucher le cœur de *Jobi 30.* *Ibidem.*

Dieu qui est devenu leur Juge, lui rappellent-elles le souvenir de ses anciennes miséricordes pour elles : *Ubi sunt misericordiæ antiquæ tuæ Domine?* Jamais il ne les écoutera, que par des satisfactions proportionnées à leurs offenses, qu'elles n'ayent payé ce qu'elles doivent à sa justice jusqu'à la derniére obole : *Donec reddas novissimum quadrantem. Le même.* Psal. 88. Matt. 5.

Ils crient tous les jours ces illustres morts du milieu de leurs brasiers, dit saint Augustin, pour vous attendrir sur leur malheur : *Clamant quotidie, qui jacent in tormentis.* Mais il y en a peu qui répondent à leur voix, & qui soient sensibles à leurs peines : *Et pauci sunt qui respondeant.* O mes Freres ! ajoûte saint Augustin, quelle barbare cruauté ! *O quam grandis crudelitas fratres mei!* Un malade se plaint, & on tâche d'apporter du remede à ses maux : *Ecce infirmus clamat, & medici eum consolantur.* Et des Chrétiens se plaignent dans le Purgatoire, & personne ne pense à les secourir : *Clamat autem in tormentis fidelis, & non est qui respondeat illi ?* Je sçai que vous leur avez donné des larmes, quand vous les avez perdu pour le monde ; mais faut-il que vôtre douleur se borne à verser des larmes sur leur tombeau ? Que ne les faites-vous passer jusqu'au Purgatoire, pour leur faire connoître par ce secours que c'est sincérement que vous les avez aimez. *Le même.* Continuation du même sujet.

Quelle honte pour des Chrétiens, qu'ils aiment leurs proches pendant leur vie, & qu'ils ne songent pas à donner du soulagement à leurs ames ; leur ont-ils rendus les derniers devoirs ? les ont-ils conduit au lieu de leur sépulture ? les ont-ils perdu de vûë en les mettant en terre ? Le son lugubre qui a annoncé leur mort au public, a-t-il cessé ? n'en perdent-ils pas le souvenir, & leur douleur n'a-t-elle pas été du caractere de celles, dont la vivacité, pour parler avec saint Bernard, s'évapore en pleurs & en gémissement ? ou si vous vous en souvenez encore après cela, n'est-ce pas pour faire de tristes scenes de deüil, pour s'abandonner aux transports d'une douleur outrée, & tandis que l'on répand des larmes ou hypocrites, ou inutiles, pense-t-on à prier pour le repos de ceux dont on regrette la mort ? Ménagez, ménagez vos larmes, dit saint Ambroise, songez moins à vous affliger d'avoir perdu vos proches, qu'à leur procurer du secours, en faisant offrir pour eux le sacrifice de la Religion ; travaillez moins à rendre leur tombeau glorieux pour le monde, en leur élevant de superbes mausolées, que saint Augustin appelle le soulagement des vivans, & non pas un secours qui soit utile aux morts : *Vivorum solatia, non adjutoria mortuorum* ; qu'à rendre leur ame heureuse pour le Ciel. Négligez plûtôt ces devoirs d'humanité ; manquez plûtôt à ces belles cérémonies & à cette pompe funebre ; mais appliquez-vous à leur rendre les devoirs qui leur servent pour la vie éternelle : *Humanitatis officia non æternæ vitæ præsidia. Le même.* Comme il faut témoigner aux morts son amour, & sa reconnoissance.

Entre toutes les vertus chrétiennes, il n'y en a point de si aisée à pratiquer, ni si conforme au cœur de l'homme que la miséricorde : comme rien ne nous est plus naturel que la misére ; rien ne nous est aussi plus naturel que la compassion & la miséricorde. Toutes les vertus retranchent quelque chose de la nature de l'homme, ou de ses inclinations, ou de sa cupidité. La foi lui retranche sa raison, & son esprit ; l'obéissance lui ôte sa volonté, la pauvreté lui enléve ses biens ; l'humilité lui ôte ses perfections & son mérite ; la pénitence détruit son corps : enfin il n'y a point de vertu qui n'ôte à l'homme quelque chose de l'homme même : il n'y a que la miséricorde qui lui est naturel- Nous ne pouvons refuser nôtre compassion envers les ames du Purgatoire sans renoncer aux sentimens de la nature.

le; c'est le prémier mouvement qui naît du fond de sa substance : & comme nous naissons dans la misére, nous naissons aussi avec la miséricorde ; c'est ce qui faisoit dire au Prophéte Job, que la compassion étoit sortie du sein de sa mere avec lui : *Crevit mecum miseratio, & de utero matris meæ egressa est mecum.* Rien donc n'est plus aisé à pratiquer que la miséricorde; mais si elle est aisée à l'égard de tous les malheureux, elle l'est infiniment davantage à l'égard des ames qui souffrent dans le Purgatoire. Si la misére en général nous touche, il faut avoüer que la misére d'une personne illustre, qui souffre généreusement, attire nôtre compassion d'une maniére particuliére. Peut-on voir des créatures plus nobles & plus riches que les ames du Purgatoire, puis qu'elles sont dans la grace de Dieu, qui est le seul fondement de la grandeur? Peut-on imaginer un malheur plus grand & plus touchant que le leur? *Essais de Sermons pour le Jeudi de la quatriéme semaine de Carême.*

*Job. 31.*

Le pitoyable état où sont rédu t les ames du Purgatoire.

Il n'est point de malheureux plus à plaindre que ceux qui gémissent au milieu des flâmes de la vengeance divine, pour expier les restes de leur fragilité: plus affligez dans la moindre de leurs peines, que les plus malheureux des vivans dans l'excès de leur douleur, ne sont-ils pas dignes de nôtre compassion, & ne devons-nous pas leur accorder nôtre secours? Victimes de la justice, & toûjours brûlans de charité au milieu des flâmes de la vengeance: animez d'esperance, & n'espérant rien de celui qu'ils aiment, & qui se venge: Enfans d'un Pere riche en miséricordes, & n'en éprouvant que les rigueurs; s'ils ne sont pas les plus malheureux des affligez, ne sont-ils pas au moins les plus affligez des malheureux? Quoi que toûjours unis à nôtre divin chef, ils ne peuvent toutefois profiter par eux-mêmes des seuls avantages qui sont en nôtre disposition: S'ils ont encore droit sur ces grands trésors renfermez dans le sang de Jesus-Christ, & destinez à mettre ces illustres captifs en liberté; ils ne peuvent toutefois être affranchis que par les soins que nous prenons de les leur appliquer. Ainsi s'ils nont point d'autre ressource de leur délivrance que nôtre compassion, que deviendrons-nous nous-mêmes, si nous les abandonnons dans leurs supplices? *Essais de Sermons pour l'Avent. Pour le jour des Morts.*

Les vivans sont établis pour délivrer les ames du Purgatoire, & exercer la miséricorde envers les défunts.

Nous sommes établis les substituts de la miséricorde de Dieu contre sa justice, & de sa bonté contre sa vengeance. Nous devons comme Moyse délivrer le Peuple élû de la servitude de Pharaon; conduire les ames du Purgatoire dans le Ciel, comme ces Israëlites furent conduits d'une terre étrangére & fatale, dans une terre délicieuse & promise. Tandis qu'un pere juste exerce ses punitions sur ses enfans, ils sont privez de tout secours, comme des orphelins sans appui; c'est à nous à les soutenir dans leurs miséres, & à les deffendre dans leurs foiblesses, & à les mettre en possession de leur héritage. Ils sont pauvres, parce qu'ils sont d'eux-même privez des trésors de l'Eglise, & qu'ils ne peuvent s'appliquer les richesses de Jesus-Christ. Ils sont foibles, parce qu'ils ne sçauroient se défendre contre la main qui les frappe: mais par la liberté, les richesses & les faveurs qu'ils reçoivent de nous, nous devenons leurs protecteurs & leurs bienfaicteurs. *Le même.*

Suite du même sujet.

C'est ainsi, comme parle saint Augustin, que les citoyens du Ciel exilez dans une terre étrangére; que les enfans légitimes bannis de devant la face de leur Pere; que les héritiers de la gloire réléguez dans une prison de flâmes, attendent uniquement de nous la rupture de leurs chaînes, leur rétour dans leur pa-

trie, & le baiser de paix, de celui qui leur a donné la vie, & dont la séparation leur donne mille morts : *Expectant nos ut juventur per nos.* Ils nous attendent, & c'est dans cette attente que l'Eglise nous les expose comme d'illustres infortunez qui nous regardent comme leur ressource. Quelle raison plus puissante pour nous rendre aux larmes & aux gémissemens de tant de Saints? Or s'ils sont abandonnez à nos soins, ne feront-ils entendre leur triste voix, que pour nous trouver sourds à leurs cris? *Le même.*

Nous ne sommes séparez des défunts que pour un temps; nous nous reünirons tous ensemble dans Ciel; nous ne devons pas cependant perdre les sentimens de charité & de compassion, que nous aurions pour eux, s'ils étoient encore sur la terre; ils souffrent de bien plus grandes peines, qu'ils ne pourroient endurer en ce monde; l'éloignement ne nous dispense pas de l'obligation de les secourir : au contraire, puisque l'éloignement même rend leur misére plus grande, il faut que nôtre foi supplée à notre vûë, & que nous les secourions avec d'autant plus de zele, que leur misére nous est plus cachée. *Pris de l'Octave des Morts du Pere Bertet.*

Nous devons avoir la même charité pour les morts, que nous étions obligez d'avoir lors qu'ils étoient en vie.

Si l'on peut trouver parmi les hommes une miséricorde exempte de tout interêt & toute gratuite, comme celles de Dieu, c'est sans doute celle que l'on exerce envers les morts. Quand on soulage la misére des vivans, on peut avoir en vûë quelque interêt, on peut attendre quelque retour: mais quand on pratique la miséricorde envers les défunts, quel interêt temporel, quel retour en peut-on attendre; c'est une miséricorde pure, desinteressée, semblable à celle que Dieu exerce à nôtre égard: *Nihil hoc officio præstantius, ei conferre, qui tibi non possit reddere,* dit saint Ambroise. On peut avoir des considérations d'interêts ou d'autres vuës humaines dans les services qu'on rend aux vivans; mais dans le bien qu'on fait aux morts, on ne peut en attendre aucune récompense, aucun interêt humain des morts mêmes; c'est donc, dit ce Pee, la plus excellente œuvre de miséricorde, parce qu'elle est, la plus desiinteressée, & toute exempte de respect humain. *Le même.*

Il y a au monde une charité & une miséricorde sans interêt, c'est celle qu'on exerce envers les morts.

*L. de Tob. cap. 1.*

Si vous poussez vôtre ingratitude & vôtre injustice jusqu'à ce point, que de priver un testateur bien faisant, non-seulement du secours que vous lui deviez donner par réconnoissance; mais encore de celui dont il vous a chargé par son testament, en retenant les legs pieux qu'il a faits, ou en ne les payant pas dans le temps qu'il vous a marqué, ne vous rendez-vous pas coupables de tous les crimes, & dignes de tous les anathêmes dont les loix de l'Eglise, & les saints Canons foudroyent les ingrats & injustes heritiers; Jamais les Conciles ne se sont exprimez d'une maniére plus vive, & plus forte, & n'ont lancé de plus foudroyans anathêmes, que contre les injustes détenteurs des biens que les fidelles mourans ont laissé à l'Eglise & aux pauvres, & qui fraudent les derniéres volontez des testateurs. Ces Conciles les appellent hautement, injustes, homicides, payens, &c. & comme tels, ils les retranchent, & les excommunient du corps de l'Eglise. *Le même, Sermon 5.*

De ceux qui retiennent ou qui fraudent les legs pieux qu'on fait aux Eglises ou aux Pauvres pour les morts.

*Concil. Arelat. 2. Carthag. &c.*

Si ces saintes ames ne peuvent offrir le sacrifice de salut, nous le pouvons offrir pour elles; & si elles n'en peuvent faire l'oblation, elles en peuvent ressentir les fruits. Comme c'est un sacrifice de propitiation & d'expiation, il étend sa vertu infinie par tout où il y a des péchez à pardonner, & des peines à expier. L'Eglise Militante le présente aussi tous les jours pour les vivans & pour les morts. Vous, Chrétiens, qui êtes éclairez des lumieres de l'Evangile, & qui

Du Sacrifice de la Messe offert pour les morts.

sçavez que nôtre divin Sacrifice a une vertu & une efficace sans comparaison plus grande & plus infaillible que ceux de la Loi ancienne, puisqu'il opére infailliblement & par lui-même le soulagement de ces ames, quand même ceux qui l'offrent, ou qui le font offrir, ne seroient pas en état de grace; qui sçavez enfin que vous délivrerez ces ames, des flâmes qui les dévorent, & de toutes les autres peines sensibles qui les tourmentent, & que vous leur procurerez un repos & un bonheur éternel, à peine pourrez-vous tirer quelque argent de vôtre bourse, afin de faire dire une Messe pour leur soulagement. *Le même.*

Exhortation aux Prêtres d'offrir le Sacrifice de l'Autel pour les défunts.

Préparez-vous, Prêtres du Seigneur, Ministres des Autels, préparez-vous pour offrir ce divin Sacrifice avec plus de zele & de pieté qu'il vous sera possible pour le salut des vivans & des morts; vous êtes les Ministres de l'Eglise Militante, à qui Dieu recommande l'Eglise souffrante, qui ne peut point offrir ce Sacrifice: présentez-le pour l'une & pour l'autre; considerez que vôtre caractere vous donne la qualité de Médiateurs entre Dieu & les fidelles, soit vivans, soit morts. C'est à vous à qui Dieu a donné ce pouvoir, & cette commission d'appaiser sa colere par le moyen de ce Sacrifice. *Le même.*

Les ames du Purgatoire doivent être l'objet de nôtre compassion.

A consulter les prémiers sentimens de la nature, il n'est rien qui nous touche davantage que de voir des Grands malheureux, des Rois captifs, des Princes enchaînez; ce sont des motifs de pitié qui touchent les cœurs les plus insensibles; & il ne faut que voir ces funestes objets pour devenir susceptibles de compassion. C'est dans le Purgatoire que nous pouvons trouver ces tristes spectacles, & c'est dans la grandeur des supplices de ceux qui sont renfermez dans ces horribles prisons, que nous découvrons la matiére de la grandeur de nôtre pitié.. Ah! laissez-vous toucher de compassion à la vûë des peines de ces illustres malheureux; si leurs chaines ne sont pas aussi glorieuses que celles de l'amour divin dans le Ciel, elles n'en sont pas moins innocentes; si elles souffrent, c'est avec joye, & avec satisfaction, parce qu'elles voyent qu'elles font la volonté de Dieu. Et quoi qu'on dise que le feu du Purgatoire soit le même que le feu de l'Enfer, eu égard à la douleur qu'il cause, il est bien différent eu égard au mouvement qu'il produit dans la volonté; puisque dans le Purgatoire, il ne produit que des actes d'amour & de confiance, & que dans l'Enfer il ne produit que des rages & des desespoirs. En faut-il davantage pour exciter nôtre compassion? Ce sont des malheureux quant à leur état; mais ils sont heureux quant aux usages qu'ils en font; ils souffrent, mais ils adorent la main qui les frappe; ils gémissent, mais ils chérissent la cause de leurs souffrances, soit à raison des consolations qu'elles reçoivent de la grace, soit à raison de l'assûrance qu'elles ont d'entrer dans le Ciel. *Monsieur Biroat, prémier Sermon pour le jour des Morts.*

La peine que cause à ces saintes ames la privation de la vûë de Dieu.

L'ardeur violente qu'ont ces ames saintes de posseder Dieu, les attache toûjours à lui, toutes séparées qu'elles en sont, & il leur est impossible de penser à aucun objet qui puisse divertir pour un moment leur esprit des pensées de la grandeur de Dieu? Ah! cependant elles sont contraintes de se voir privées de cette vûë, leurs désirs violens sont arrêtez. La pierre ne tend pas avec tant d'impétuosité vers son centre; le feu ne se porte pas avec tant d'activité vers sa sphére, que ces ames se portent vers Dieu, qui les attire par sa beauté, & qui à leurs inclinations naturelles ajoûte des mouvemens surnaturels pour les y porter; cependant dans la plus forte violence de leurs désirs, les voilà arrêtez par sa justice, qui les

oblige de payer ce qu'elles doivent pour leurs péchez ; Hélas ! quel funeste Arrêt, qui prive cette ame de la source de son bonheur, & qui lui fait souffrir à proportion les peines des damnez. David pardonne à Absalom son fratricide & se reconcilie avec lui, à condition qu'il demeure en Jerusalem, & qu'il ne voye point son Pere qu'il aime : *Verumtamen in Jerusalem maneat, & non videat faciem meam.* Voilà l'arrêt que Dieu porte contre une ame qui est condamnée aux flâmes du Purgatoire : *Verumtamen non videat faciem meam.* Vous serez saint & prédestinée ; l'éternité de ma gloire vous appartient ; mais vous n'avez pas encore entierement satisfait à ma justice ; vous serez pour un temps privée de ma vûë, & vous souffrirez des peines & des tourmens pour expier ces restes de vos péchez. *Le même.*

*2. Regum. cap. 14.*

Demandez à ces ames qui sont enchaînées dans ces prisons de feu ce qu'elles feroient si elles pouvoient revenir sur la terre, & rentrer dans leurs corps. Hélas ! il n'y auroit pas un moment dans le reste de leur vie qu'elles ne consacrassent avec joye aux austéritez, & aux mortifications pour prévenir ces supplices. Ah ! Chrétiens, maintenant que nous avons le temps, & que nous avons les Sacremens, & le sang de Jesus-Christ en nôtre disposition, pour assûrer nôtre salut, sera-t-il dit que nous ne nous en servirons que pour augmenter le nombre de nos crimes. Ces ames vous addressent leurs plaintes & vous prient d'avoir pitié d'elles : *Miseremini mei saltem vos amici mei.* Mais je vous dis aussi : *Miserere animæ tuæ placens Deo.* Ayez pitié de vôtre ame, ne vous attachez pas tant à la terre que vous perdiez le ciel, & ne vous exposez pas à perdre des contentemens éternels pour un plaisir d'un moment, &c. *Le même.*

Ce que feroient les ames du Purgatoire si elles pouvoient revenir sur la terre pour faire pénitence.

*Jobi 19.*

*Eccli. 30.*

Nous devons tirer des motifs de charité pour secourir nos freres qui souffrent dans le Purgatoire, en les regardant comme des prédestinez ; nous avons droit à l'héritage de nôtre Pere ; nous sommes appellez à un même bonheur ; nous devons donc les considérer comme prétendans à l'Eternité bienheureuse ; & je crois que le plus grand acte de charité que nous puissions leur faire, c'est de les aider à parvenir à cette fin. Ces obligations sont encore plus puissantes à l'égard des ames souffrantes dans le Purgatoire, que pour les Chrétiens que nous voyons de nos yeux. Pourquoy, parce que dans les obligations les plus pressantes de nôtre pieté & de notre amour, nous avons une secrette défiance que ces hommes, à qui nous faisons du bien, ne soient peut-être des réprouvez ; peut-être que ce pauvre qui me demande l'aumône est un réprouvé, & de la même bouche dont il me demande pour l'amour de Dieu, il blasphemera son nom, &c. *Le même.*

Nous devons regarder ceux qui sont dans le Purgatoire comme des predestinez, & les secourir par ce motif.

Il faudroit pour vous toucher le cœur plus sensiblement, ouvrir le Purgatoire à vos yeux, vous y verriez des ames tourmentées par la justice de Dieu. Ce n'est pas à la verité pour une éternité ; mais ce retardement leur cause des peines épouvantables, parce qu'il les prive de la vûë de Dieu, pour qui elles ont des inclinations si violentes, & dont elles se voyent privées par leur faute. Ah ! ce seroit là que vous verriez des feux véri[illegible]s, mais miraculeux, qui ont quelque chose de semblable à ceux de [illegible] qui dans le sentiment des Théologiens, surpassent toutes les peines de cette vie. Et le comble de leurs miséres, c'est qu'elles ne peuvent pas [illegible]es ; tous leurs soupirs & toutes leurs douleurs ne sçauroi[illegible] une étincelle de leurs flâmes ; il n'y a que la charité des fidelles qui pu[illegible]ribuer à leur soulagement, ou opérer leur délivrance, & c'est à eux qu[illegible] s'adressent pour leur

Peinture abregée de l'état des ames du Purgatoire.

Supra. dire d'une voix lamentable : *Miseremini mei, saltem vos amici mei. Le même, dans le second Sermon.*

Il nous est bien plus avantageux de satisfaire à la justice de Dieu en cette vie que d'attendre dans l'autre.

Voilà l'état où se trouvent les ames du Purgatoire bien différent de celui où elles étoient en ce monde, où elles pouvoient s'abreger, s'applanir le chemin du Ciel, & s'épargner des tourmens si cruels & si longs par des peines plus courtes, & plus légeres. C'est donc ici le temps de la voye, le temps de la miséricorde, le temps favorable que Dieu accepte pour pouvoir appaiser sa justice, & satisfaire à peu de frais; après cela il n'y a plus de temps ni de voye : *Et tempus non erit amplius.* . Nous méritons bien, Seigneur, de ressentir les effets de vôtre séverité; nous avons négligé de vous payer sur la terre, où nous pouvions le faire si facilement; une larme pouvoit prévenir vôtre colere, & éteindre les flâmes qui nous brûlent; après nous avoir remis nos péchez par vôtre misericorde, nous avons negligé d'en expier la peine par une entiere pénitence; il est juste que nous l'achevions maintenant; mais inspirez aux Chrétiens, Seigneur, à ces proches inhumains, & ces durs & ingrats héritiers, qui sont nos débiteurs, inspirez-leur de s'acquiter de ce qu'ils nous doivent, & de ce qu'ils doivent à leur conscience, afin que leur injustice & leur négligence criminelle, ne prolonge pas davantage nos peines, & ne les damne pas eux-mêmes pour une éternité. *Pris de l'Octave du P. Bertet, sur les défunts.*

Regret qu'ont les ames du Purgatoire de ne pouvoir satisfaire par leurs souffrances la justice de Dieu.

Qu'il m'est sensible, Seigneur, peut dire une ame de Purgatoire, de ne pouvoir pas satisfaire vôtre justice, & de ne l'avoir pas fait quand je le pouvois, lors que j'étois sur la terre & dans mon corps, je pouvois vous appaiser facilement; un jeûne, une aumône, une priére, la moindre peine, la plus legere mortification expioit au centuple mes fautes, & c'étoit autant de retranché des peines qu'elles méritoient. Mais ici, hélas! vous sçavez, Seigneur, & je le sens bien quelle est la rigueur des tourmens que j'endure; mille jeûnes, mille mortifications, toutes les douleurs, tous les tourmens, tous les supplices que l'on peut souffrir sur la terre ne sont rien, au prix de la moindre peine que je souffre en un moment; & cependant, Seigneur, je n'appaise point vôtre colere; je ne satisfais point vôtre justice; je ne retranche rien des peines que je dois encore souffrir; toutes mes souffrances ne sont que des soffrances, & non des satisfactions; je ne puis ni meriter vôtre miséricorde, ni satisfaire vôtre justice. *Quid faciam tibi ô custos hominum?* Oüi, ames saintes, si vos souffrances sont inutiles, les nôtres ne le seront pas; si vous ne pouvez satisfaire la justice de Dieu, nous la satisferons pour vous; il se trouvera des millions de Chrétiens durant cette octave, qui offriront leurs jeûnes, leurs priéres, leurs aumônes, & tous ce qu'il y a de satisfactoire dans leurs bonnes œuvres pour appaiser la colere de Dieu, abreger vos peines, ralentir, éteindre même l'ardeur de vos flâmes. Ne trompons pas Messieurs leur esperance par nôtre infidelité. *Le même.*

Exhortation à prier pour les morts.

Saint Ambroise, dans l'oraison funebre de l'Empereur Valentinien, dit ces belles paroles : *Animam piam nostris oblationibus prosequamur.* Demandons à Dieu avec des sentimens pleins de zele & de pieté le repos de l'ame de ce pieux Empereur. Peuples élevez avec moy vos mains devant le Sanctuaire, pour reconnoître du moins après sa mort par cette oblation sainte, la grandeur de ses mérites. Suivez, Chrétiens, l'exemple de ce grand Evêque, & de ce saint Docteur, présentez avec les Prêtres ce Sacrifice si efficace pour le repos de ces ames souffrantes; elles l'attendent de vôtre charité & de vôtre justice. *Le même.*

*Fin du septiéme Tome.*

TABLE

# TABLE
## DES MATIERES
### contenuës en ce septiéme Tome.

## A.



## C.



## D.

De

---

*Fautes survenuës dans l'impression de ce septiéme Tome.*

| Pages, | Lignes, | Fautes, | Correction. |
|---|---|---|---|
| P. 190. | l. 3. du latin, | *discrimina*, | *discrimine.* |
| P. 219. | l. 17. | qui a fait, | qu'il a fait. |
| P. 232. | Dans la derniére marge, | après averſion, | *ajoutez* de Dieu. |
| P. 278. | l. 4. du latin, | *scabia*, | *scabie.* |
| P. La même. | l. 6. du latin, | Ce passage est tout broüillé. | |
| P. 416. | Dans la derniére marge, | l'exciter, | s'exciter. |
| P. 616. | Dans la derniére marge, | élever, | élevées. |
| P. 633. | l. 22. du latin, | *astringit*, | *attingit.* |
| P. 677. | à la marge du milieu, | trene, | être. |
| P. 720. | l. 4. | éloquance, | éloquence. |
| P. 742. | dans la marge du milieu, | dans l'Enfer, | le Purgatoire. |
| P. 773. | vers la derniére marge, | qui fraudes, | qui fraudent. |

## PERMISSION.

JE soussigné Provincial de la Compgnie de JESUS, dans la Province de France, suivant le pouvoir que j'ay reçû de nôtre Reverend Pere General, permets au Pere * * *. de la même Compagnie de faire imprimer le septiéme Tome de l'Ouvrage qu'il a composé, qui a pour titre *la Bibliothèque des Prédicateurs*, lequel a été revû par trois Theologiens de nôtre Compagnie; en foy dequoy j'ai signé la presente permission. A Paris ce 12. Janvier 1713.

CHARLES D'AUCHEZ.

## APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un manuscrit qui a pour titre *la Bibliothéque des Prédicateurs*, par le P. * * * Les personnes qui s'apliquent au sacré Ministere de la parole, y trouveront ce trésor du Pere de famille, dont il est parlé dans l'Evangile, d'où ils pourront tirer des richesses anciennes & nouvelles pour les répandre avec abondance & avec fruit sur les Fidelles, en les instruisant pleinement des véritez du salut, & en les portant efficacement à la pratique des vertus néceſsaires pour acquerir les véritables biens de l'Eternité. A Paris ce 29. May 1713.

REGERY.

# PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre ; à nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Nôtre amé le Sieur * * *, nous ayant fait remontrer qu'il desireroit donner au Public *la Bibliothéque des Prédicateurs*, s'il nous plaisoit luy accorder nos Lettres de Privilege sur ce néceſſaires ; Nous luy avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer ledit livre en telle forme, marge, caractere, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou separément, & autant de fois que bon luy semblera, & de le faire vendre & débiter par tout nôtre Royaume, pendant le temps de seize années consecutives, à compter du jour de la datte des Presentes. Faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obeïssance, & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ny contrefaire ledit livre, en tout ny en partie, sans la permission expresse & par écrit dudit Sieur Exposant, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Sieur Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts ; à la charge que ces Presentes seront enregiſtrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impression dudit livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en bon papier, & en beau caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'exposer en vente, il en sera mis deux exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France, le Sieur Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Presentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchemens. Voulons que la copie des Presentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenu pour duëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'original : Commandons au premier nôtre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est nôtre plaisir. DONNÉ à Versailles le huitiéme jour de Fevrier, l'an de grace mil sept cent onze, & de nôtre regne le soixante-huitiéme, Par le Roy en son Conseil. DE LAMET, & Scellé du grand Sceau de cire jaune.

*Registré sur le Registre N° 3. de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, page* 140. *numero* 148. *conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du* 13. *Aoust* 1703. *A Paris le* 21. *Fevrier* 1711. DELAUNAY, Syndic.

Ledit Sieur * * * à cedé & transporté le present Privilege à ANTOINE BOUDET, Libraire à Lyon, suivant les conventions faites entre eux.

*Registré sur le Registre numero* 3. *de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, page* 224. *conformément aux Reglemens. A Paris le* 18. *Aoust* 1711.

DELAUNAY, Syndic.





